Archives diocésaines de Quimper et Léon

80e Année — N° 1 Vendredi 1er janvier 1965

128866

BIBLIOTHEQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. Ordinations. Les prières du sacrement de Pénitence. Religieuses soignantes à domicile. — Message de Noël de Paul VI (extraits).

PARTIE NON OFFICIELLE. — Sessions sur la pastorale des Vocations. La journée de chant liturgique à Châteaulin. Nouvelles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

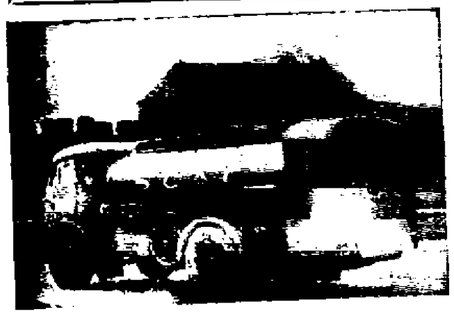

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 1 Vendredi 1er janvier 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

• Tous les abonnements à la « Semaine Religieuse » se sont terminés avec le numéro précédent (25 décembre 1964).

Suivant l'habitude, les abonnements sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro suivant la date d'échéance des abonnements, donc désormais le premier numéro de janvier, c'est-à-dire celui-ci.

En règlant le ré-abonnement, prière instante de donner le numéro de la bande d'expédition. Merci.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier des Ursulines à Saint-Pol-de-Léon, *M. Pierre Queinnec*, chanoine honoraire, curé-doyen de Briec-de-l'Odet,

— curé-doyen de Briec-de-l'Odet, *M. Michel Bourdon*, curé-doyen d'Ouessant,

— directeur au Grand Séminaire, chargé du stage des jeunes prêtres, *M. Yves Le Verge*, vicaire à Saint-Martin, Morlaix.

ORDINATIONS

Au cours des Ordinations des mercredi 23 décembre et jeudi 24 décembre, en la chapelle du Grand Séminaire, Monseigneur l'Auxiliaire a conféré le sous-diaconat et le diaconat à

— *Paul Cornec*, de Porspoder,
— *Auguste Déniel*, de Plabennec,
— *Henri Falc'hun*, du Bourg-Blanc,
— *Paul Goarzin*, de Plouzané,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— *Albert Kérouanton*, de Plouédern,
— *Jean Laot*, du Bourg-Blanc,
— *Michel Le Dreff*, de Lampaul-Ploudalmézeau,
— *Jean-Pierre Le Roy*, de Lanarvily,
— *Jean-Claude Messager*, de Commana,
— *Patrice N'Nuka*, de l'archidiocèse de Yaoundé, régulièrement autorisé par son Archevêque,
— *Joseph Porsmoguer*, de l'Ile de Sein,
— *François Pouliquen*, de Pleyber-Christ,
— *Louis Quéméneur*, de Plounévez-Lochrist,
— *René Rannou*, de Briec-de-l'Odet,
— *Alain Roué*, de Ploudalmézeau,
— *Jean-François Sourimant*, de Pont-Aven,
— *Yves Rannou*, de Briec-de-l'Odet, profès à vœux temporaires de la Congrégation des Fils de la Charité,
— *Albert Roumeur*, de Lanarvily, profès à vœux temporaires de la Congrégation des Fils de la Charité.

En outre, douze séminaristes ont reçu la tonsure.

LA RÉFORME LITURGIQUE

Voici la traduction française officielle des prières du Sacrement de Pénitence.

Misereatur

Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, qu'il vous pardonne vos péchés et vous conduise à la vie éternelle. Amen.

Indulgentiam

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux vous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de vos péchés. Amen.

Dominus noster

Que Jésus-Christ notre Seigneur vous pardonne ;
Et moi, par son autorité, je vous relève de toute peine d'excommunication, de suspense et d'interdit, selon mon pouvoir et selon vos besoins.
Et maintenant, je vous pardonne vos péchés, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Passio Domini

Que la Passion de Jésus-Christ notre Seigneur,
les mérites de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints,
tout ce que vous ferez et supporterez de pénible
contribuent au pardon de vos péchés,
augmentent en vous la grâce,
et vous obtiennent la vie éternelle. Amen.

Urgente aliqua gravi necessitate in periculo mortis

Je vous relève de toute censure
et je vous pardonne tous vos péchés.
Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

RELIGIEUSES SOIGNANTES A DOMICILE

La prochaine réunion pour les Sœurs Soignantes à domicile du Sud-Finistère se tiendra *à Quimper (Maison des Œuvres, rue du Frout) le jeudi 14 janvier, à 14 heures.* Toutes les sœurs y sont convoquées en vue de la préparation de la journée trimestrielle.

MESSAGE DE NOEL DE PAUL VI

...Cette année, ce message et Nos vœux prennent pour thème la fraternité. A vous tous, hommes qui Nous écoutez, Nous voulons annoncer une fraternité plus authentique, plus active, plus universelle que celle qui déjà unit les hommes entre eux. Pour vous tous, Nous formons des vœux de fraternité...

Les hommes sont frères. Les rapports entre les hommes sont tellement facilités et multipliés qu'ils doivent conduire à l'amour. Les distances sont tellement raccourcies et presque abolies, que l'amour doit devenir universel ; la notion de prochain, que l'évangile du Bon Samaritain avait déjà étendue au delà des limites conventionnelles, embrasse l'humanité entière : tous les hommes sont notre prochain. Les besoins d'autrui, d'une part, sont rendus manifestes d'une façon si évidente et si pressante, et les moyens de les satisfaire, d'autre part, croissent de nos jours dans de si grandes proportions, qu'on voit apparaître le but vers lequel doit tendre aujourd'hui la construction de la civilisation : organiser la solidarité entre les hommes, afin que personne ne soit privé de pain et de dignité, et afin que tous s'assignent, comme but suprême de leur intérêt, le bien commun. Le progrès de la culture est en train de découvrir comme une exigence, comme un nouveau devoir, ce que le Christ, devenu un homme comme nous, le Christ notre maître, nous avait déjà enseigné dans les pages de son Evangile, jamais parfaitement comprises et encore moins universellement mises en pratique : « Vous êtes tous frères » (*Mt.* 23, 8), *c'est-à-dire égaux solidaires, c'est-à-dire tenus à reconnaître en chacun de vous le reflet de l'image du Père céleste lui-même, obligés de vous aider mutuellement à réaliser la même destinée : mener la personnalité humaine à son accomplissement, accéder à la filiation divine par la grâce, en cette vie, et participer à la béatitude éternelle, dans la vie future...*

Nous n'ignorons pas les obstacles qui s'opposent sans cesse à la fraternité humaine et Nous constatons qu'ils atteignent en ce moment une phase de crise aiguë, qui les met plus clairement en évidence et leur donne parfois une force plus dangereuse...

Il y a en premier lieu le nationalisme, qui divise les peuples et les oppose les uns aux autres, dressant entre eux les barrières d'idéologies contraires, de psychologies fermées, d'intérêts exclusifs, de prétentions à se suffire à soi-même, quand il ne s'agit pas d'impérialismes avides et arrogants. Cet ennemi de la fraternité humaine semble aujourd'hui reprendre force. On pouvait le croire défait, au moins virtuellement, après la tragique expérience de la dernière guerre ; voici qu'il se relève. Pour Notre part, Nous demandons instamment aux gouvernements et aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peuples d'être vigilants et de mettre un frein à cet instinct facile de pres-
tige et d'émulation : il pourrait de nouveau être funeste. Nous formons
le vœu que tous soutiennent et estiment le rôle des organismes qui ont été
créés pour promouvoir l'union entre les nations par une collaboration
franche et réciproque, pour empêcher les guerres et prévenir les conflits,
pour résoudre les antagonismes par la patience des négociations et par
de justes traités, pour faire progresser la conscience et l'expression du
Droit international, en un mot, pour donner à la paix sécurité, stabilité,
équilibre dynamique.

Il est un autre obstacle que Nous voyons renaître également, c'est le racisme. Le racisme qui sépare et dresse l'une contre l'autre les différentes branches qui composent la grande famille humaine. Il crée l'orgueil, la méfiance, l'exclusivisme, la discrimination et jusqu'à l'oppression, au détriment du respect mutuel et de l'estime nécessaire, qui devraient assembler les dénominations ethniques différentes en un concert pacifique de peuples frères.

Nous ne pouvons pas non plus regarder sans crainte un militarisme qui ne poursuit plus tant la légitime défense des pays ou le maintien de la paix universelle mais une course à des armements toujours plus puissants et meurtriers. Cette concurrence mobilise des énergies énormes en hommes et en ressources, nourrit une psychose de force et de guerre et conduit à fonder la paix sur une base inhumaine de défiance et de crainte réciproque. A cet égard aussi, Nous osons souhaiter que les gouvernants sachent suivre avec prudence et magnanimité la voie du désarmement. Nous tenons à leur faire envisager généreusement pour l'avenir l'application, au moins partielle et graduelle, des budgets militaires à des fins humanitaires, et cela, non seulement à l'avantage de leurs propres Etats, mais aussi au profit des pays en voie de développement et qui sont dans le besoin. La faim, la misère, la maladie et l'ignorance appellent sans cesse au secours, et Nous n'hésitons pas à faire Nôtre, une fois de plus, en ce jour de bonté et de fraternité, la plainte des foules, aujourd'hui encore innombrables, des pauvres, de ceux qui souffrent, qui attendent une aide empressée et substantielle. Hommes de bonne volonté, cœurs généreux, qui pouvez secourir celui qui a faim, celui qui souffre, celui qui gît dans la misère et l'abandon, écoutez en Notre voix la voix divine et humaine du Christ, notre Frère en tout homme qui est pauvre.

Dans cette triste énumération d'obstacles à la fraternité pourrions-Nous oublier l'esprit de classe, encore si virulent dans la société contemporaine ; et l'esprit de parti et le sectarisme, qui oppose entre eux intérêts, idéologies, méthodes, organisations, et déchire le tissu même des diverses communautés humaines ? D'une part les phénomènes complexes et très vastes de socialisation unissent entre eux les hommes qui ont des intérêts communs, mais d'autre part ils creusent bien souvent des abîmes infranchissables entre les divers groupes ; ils font même de leur antagonisme systématique une raison de vie, donnant à notre société, extrêmement évoluée dans la perfection technique et économique, le visage triste et amer de la discorde et de la haine. La société n'est pas heureuse parce qu'elle n'est pas fraternelle. Nous connaissons les difficultés énormes qui semblent empêcher la création d'un climat de liberté et d'amitié dans les relations sociales. Mais en ce qui Nous concerne, Nous ne Nous lasserons jamais de prêcher l'amour du prochain comme principe de base d'une société vraiment humaine : Nous continuerons d'espérer que la rectitude de la pensée et l'expérience de l'histoire porteront à réviser les principes qui sont à l'origine de beaucoup de divisions dans la vie sociale, comme aussi à chercher dans des formulations plus humaines et plus vraies les lois de la vie collective. Et aussi pour la reconstruction de la société moderne selon les exigences inéluctables de la vie pacifique en commun, de la collaboration mutuelle entre les diverses classes sociales et entre les nations, et du bonheur de vivre ensemble, notre vieil Evangile, ouvert aujourd'hui à la page de la paix entre les hommes de bonne volonté, a des paroles neuves et vivantes à offrir à la fraternité humaine...

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 3 janvier, le Saint Nom de Jésus. Lundi 4 et mardi 5, de la férie. Mercredi 6, Epiphanie du Seigneur. Jeudi 7 et vendredi 8, de la férie. Samedi 9, de la B. V. Marie. Dimanche 10, la Sainte Famille.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Préparons nos esprits et nos cœurs à l'unité. Pour l'unité des chrétiens en pays de mission.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. François Simon*, de Saint-Divy. *R. P. Mathias Nicolas*, assomptionniste (service à Ploudaniel le jeudi 7 janvier, 10 h. 30).

Nouvelles

● *A PROPOS DES VOCATIONS.* — Tous ceux qui sont intéressés par des statistiques sur le recrutement sacerdotal depuis 1803 auraient à gagner à consulter les chiffres qui ont déjà été publiés, en particulier

— dans L'APPEL DE NOS CLOCHERS, n° 18, d'avril 1952, pages 6 à 13,

— dans la SEMAINE RELIGIEUSE, n°s 26 et 27, du 1er et du 8 juillet 1955, pages 385 à 388, 401 et 402, que nous devons à *M. l'abbé Toulemont*, recteur de Kerlaz.

On pourrait compléter ces sources par les listes des nouveaux prêtres publiées chaque année dans L'APPEL DE NOS CLOCHERS, ou dans l'ORDO, dont les listes viennent d'être remises à jour (et augmentées d'une statistique par âges des religieux frères et des religieuses).

● *GRAND SÉMINAIRE.* — A l'occasion de l'Ordination de diacres, la veille de Noël, *Monseigneur l'Auxiliaire* a concélébré la Messe avec *MM. les Supérieur et Directeurs* du Grand Séminaire.

La messe de minuit a été chantée par *S. Exc. Monseigneur Albert Tsiahoana*, évêque auxiliaire de Diégo-Suarez (Madagascar).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *PLOBANNALEC.* — Les obsèques de S. Exc. Monseigneur Le Breton, ancien évêque de Tamatave, avaient été célébrées à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en présence de *LL. EE. Mgr Cazaux*, évêque de Luçon, *Mgr David*, évêque de Majunga (Madagascar), *Mgr Rolland*, évêque d'Antsirabé (Madagascar), *Mgr Pusei*, évêque de Tamatave, *Mgr Augustin*, évêque auxiliaire de Port-au-Prince (Haïti), *Mgr Favé* et *Mgr Kérautret*, évêque coadjuteur d'Angoulême. La paroisse de Plobannalec, d'où était originaire le défunt, a célébré lundi un service à la mémoire de Mgr Le Breton ; *Monseigneur l'Auxiliaire* présidait la cérémonie.

● *LE LIKÈS.* — Le 17 décembre au Likès a été inaugurée une stèle à la mémoire du Frère Joseph Salaün, ancien directeur, mort en déportation à Neuengamme le 17 décembre 1944. A cette cérémonie du souvenir étaient présents *Monseigneur l'Auxiliaire, M. le Secrétaire Général de la Préfecture* et de nombreuses personnalités.

● *LA CROIX D'OR* a tenu dimanche à Quimper son assemblée générale. *Monseigneur l'Auxiliaire* lui a rendu visite.

● *SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE.* — Pour élire certain président on ne compte plus les scrutins nécessaires. Pour porter *M. le chanoine Pierre-Jean Nédélec*, archiviste de l'Evêché et aumônier de Kéranna, à la présidence de la Société Archéologique du Finistère, il a suffi d'un vote, par acclamation. Nous y joignons nos plus vives félicitations : M. Nédélec devait s'attendre quelque peu à cette élection.

Il faut redonner au fait d'avoir reçu le saint baptême, c'est-à-dire d'avoir téé inséré par ce sacrement dans le Corps mystique du Christ qui est l'Eglise, toute son importance.

Le baptisé doit, en particulier, prendre conscience de la valeur de son élévation, mieux, de sa régénération, de son bonheur d'être réellement fils adoptif de Dieu, d'avoir la dignité de frère du Christ, de son privilège de grâce et de joie provenant de 'lhabitation de l'Esprit-Saint, de sa vocation à une vie nouvelle, qui n'a rien perdu d'humain, excepté les conséquences malheureuses du péché originel, et qui peut, au contraire, donner à ce qui est humain son expression la meilleure et lui faire produire les fruits les plus riches et les plus purs.

Etre chrétien, avoir reçu le saint baptême ne doit pas être considéré comme une chose indifférente ou négligeable": cela doit marquer profondément et heureusement la conscience de tout baptisé"; le baptême doit être considéré par lui, à l'exemple des chrétiens de l'antiquité, comme une « illumination » qui fait tomber sur lui le rayon vivifiant de la Vérité divine, lui ouvre le ciel, projette un jour nouveau sur sa vie terrestre, le rend capable de marcher comme un fils de lumière vers la vision de Dieu, source de béatitude éternelle.

Paul VI, « Ecclesiam Suam »

Sessions sur la Pastorale des Vocations

Echos d'une session

Les sessions pastorales de Quimper et Lesneven sur le thème de la vocation sacerdotale ont été l'occasion d'un sérieux examen des mentalités sacerdotales et des institutions diocésaines. Mais bien plus encore, elles ont permis une redécouverte de notre sacerdoce diocésain.

L'assemblée sacerdotale, par son aspect physique, soulignait déjà un problème : quand, du fond de la grande salle, on observait les confrères réunis, on ne pouvait pas ne pas être frappé par les nombreux cheveux blancs, les calvities agressives. Sans doute pouvait-on apercevoir quelques chevelures juvéniles, mais l'impression globale était celle d'un rassemblement d'hommes âgés. L'observateur ne pouvait que s'interroger sur la relève.

Cette assemblée s'est penchée sur les réactions des jeunes, ces jeunes qui constituent la réserve où l'Eglise choisira ses prêtres. Que pensent-ils du sacerdoce et des prêtres ? Le travail d'investigation fut honnêtement mené, mais la convergence des constatations pouvait paraître accablante.

La jeunesse nous juge.

Pour trop de jeunes, nous sommes :

— des hommes assurés de la vérité qu'ils possèdent, docteurs de la loi ayant réponse à tout, mais « après avoir dit des mots de « curé », dites-moi, Monsieur l'Abbé, ce que *vous* pensez ». (Réflexion de jeune).

— des membres d'une caste mystérieuse, séparés, difficilement accessibles. « Dommage qu'il faille devenir « curé » pour être prêtre » ! (id.).

— des fonctionnaires codifiant la réalité vivante d'après les règlements : baptêmes, catéchismes, mariages, enterrements...

— des spécialistes du progrès moral, ignorant le progrès tout court, nostalgiques du passé, souffrant du complexe de l'émigré dans un monde en expansion.

Bref, aux yeux des jeunes nous paraisosns être les prêtres d'un culte et d'une morale étrangers à la vie. Et sur le point précis où le monde pourrait nous juger : la pauvreté, le désintéressement, nous paraissons en contradiction permanente, soucieux d'argent, au service de quelques-uns, attachés à des habitudes bourgeoises.

Toutes ces critiques peuvent nous sembler injustes, exagérées. Ne sont-elles pas l'expression d'un idéal déçu ? Les jeunes qui nous observent attendent un sacerdoce proche d'eux, des prêtres qui cheminent avec eux plus que des pères autoritaires, des témoins d'un détachement que le monde ne pratique plus, tout en le regrettant.

Nous avions le choix entre deux attitudes, face aux critiques :

— pourquoi les jeunes sont-ils comme cela ? C'est à eux de changer !

— pourquoi leur faisons-nous cette impression ? N'est-ce pas à nous de changer ?

Nous avons choisi la seconde attitude et nous nous sommes remis en question. Nous avons réfléchi sur notre sacerdoce et Monseigneur Izard

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a brièvement mais sérieusement éclairé plus d'un des participants qui s'interrogeaient.

Le sacerdoce ministériel.

Notre sacerdoce diocésain est ministériel, c'est-à-dire « au service » du peuple de Dieu. Prêtres diocésains nous exerçons un service dans le peuple de Dieu, formé par les baptisés.

Notre sacerdoce est participation au sacerdoce de l'évêque, sacerdoce plénier, lui. Et si l'évêque peut dire à ses diocésains : « Je suis chrétien avec vous et évêque pour vous », chaque prêtre doit en dire de même et agir en conséquence : « chrétien avec vous, je suis prêtre pour vous ».

Cette conception est traditionnelle dans la doctrine catholique. L'esprit de la Contre-Réforme l'avait un peu estompée, mais la Constitution « Lumen gentium » de Vatican II la remet en lumière.

Une telle conception de notre sacerdoce, participé de celui de l'évêque, entraîne un nouveau style de relations entre les prêtres et l'évêque, entre le sacerdoce et le laïcat, le tout situé dans le nouveau style de relations entre l'Eglise et le monde. L'avenir des vocations sacerdotales est lié à cette manière renouvelée de voir les choses.

Dans cette perspective, le prêtre ne sera plus l'isolé, homme du culte et gardien d'une morale, mais le chrétien choisi parmi d'autres chrétiens pour aider ses frères à se situer devant Dieu et, par là, réaliser l'unité de leur vie dans le Christ.

Etre ces prêtres exige deux conditons : être présent aux hommes afin de cheminer avec eux, être imprégnés de Dieu pour aider nos frères à participer à cette même vie divine dans l'Eglise.

Répercussions de cette session.

Après nous être « ressourcés » (« recyclés » diront certains), il fallait nous demander comment dans les structures concrètes du diocèse, nous pouvions vivre et rendre perceptible ce sacerdoce que nous précisions.

Les carrefours ont largement abordé ces questions, et l'un des rapporteurs notait avec humour que chacun semblait faire absolue confiance aux autres pour résoudre ses problèmes et opérer sa conversion.

En fait, chacun aura trouvé dans la session une ample matière pour se remettre personnellement en question. Cette conversion personnelle est indispensable pour que passe et porte notre sacerdoce. Il reste aussi important de bien comprendre que c'est tout le corps sacerdotal diocésain qui doit opérer une révision de ses structures et de ses traditions pour répondre aux exigences d'un sacerdoce mieux défini.

Et c'est ici que la session a été fort intéressante et neuve dans les mœurs diocésaines. Elle a constitué une sorte de « tout petit concile » à l'échelon diocésain. Les prêtres invités à donner librement et sincèrement leurs avis ont tout examiné et secoué avec franchise. Il est apparu que les questions que les jeunes nous posaient, nous nous les posions les uns aux autres, le vicaire au curé, le curé au vicaire, les prêtres à l'évêque.

Les prêtres plus anciens regrettaient les prétentions trop assurées des jeunes, les jeunes l'autorité trop traditionnelle des anciens. Tous voulaient une vie sacerdotale commune, plus fraternellement vraie, passant de la juxtaposition à la collaboration, de celle-ci à la communion.

Pour pouvoir dialoguer davantage avec notre évêque, nous avons souhaité un aménagement des structures qui le facilite.

De plusieurs côtés, les prêtres ont insisté pour que les nominations soient faites en tenant davantage compte des personnes en cause. Ils ont demandé un aggiornamento dans la politique et la gestion financière du diocèse ; non pas que l'actuelle soit caduque, mais elle ne demande pas assez la participation de tous sur un point qui les engage tous de fait.

Les prêtres, qui ont parlé librement, ont montré qu'ils souhaitaient unanimement que la vie diocésaine soit l'expression de ce « presbyterium » autour de l'évêque, lui-même collégialement responsable de l'Eglise universelle avec ses frères du Collège Apostolique en union avec le Pape.

Des souhaits.

— Organisation d'un conseil diocésain de pastorale qui permette de définir et de préciser les grandes orientations du diocèse et les objectifs prioritaires. Ainsi serait mieux assurée la cohésion de l'ensemble, et évités certains tiraillements dont souffrent les prêtres.

— Mise en place, aussi rapidement que possible, de moyens permettant aux prêtres de se refaire intellectuellement, pastoralement et peut-être spirituellement, quelque chose d'analogue aux sessions de « recyclage » périodique qu'organisent toutes les professions qui veulent se tenir à jour.

— Dans l'esprit redéfini du sacerdoce ministériel diocésain, organisation de l'activité sacerdotale et distributon des tâches qui évitent l'isolement des uns, le surmenage des autres, le sous-emploi de plusieurs, compte-tenu de la main-d'œuvre disponible.

— Amélioration du style des relations entre prêtres, de la base au sommet et entre services divers : plus fraternel, qu'il favorise la co-responsabilité et la participation active de tous à la vie de la paroisse, du doyenné, de la zone, du diocèse.

En conclusion.

Cette session fut riche. On peut penser que notre Evêque est heureux d'avoir écouté et entendu ses prêtres dire simplement ce qu'ils pensaient tout bas et « en cachette ». Les prêtres sont heureux d'avoir pu rechercher ensemble les conditions d'un rajeunissement de leur église diocésaine.

Chacun est convaincu que, s'il est nécessaire de vouloir l'amélioration des structures existantes et de leur fonctionnement, il est aussi nécessaire de poursuivre le travail de sa conversion personnelle et de développer sa « qualification professionnelle », pour tenir sa place dans l'œuvre commune.

Nous croyons tous qu'il faut profiter de la « grâce » de cette session pour tailler et retailler, abattre et construire, comme l'a déjà fait et le fera encore le Concile. Nous sommes tous responsables.

Fut-il question, durant ces journées, des vocations : théologie, éveil, soutien, etc... ? Le lecteur de ces lignes pourrait en douter. Mais tous ceux qui ont vécu ces deux journées de travail savent bien d'où venaient la joie profonde qu'ils ont partagé et leur espérance. Ils ne nous en voudront pas de l'avoir dit, au risque de faire un rapport incomplet.

Des participants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La journée de chant liturgique à Châteaulin

Dans la salle, chauffée, du « Kastellin » — obligeamment prêtée par M. le Curé-archiprêtre — se sont réunis mardi 29 décembre une soixantaine de religieuses, une quarantaine de prêtres, une vingtaine de frères et une quinzaine de laïcs, aux âges, aux fonctions et aux goûts bien divers. Monseigneur l'Auxiliaire leur fit la surprise et la joie d'une longue visite.

Le projet de départ avait été la traditionnelle journée des responsables de chorale ; mais, à cause des questions posées, ce devint une journée de chant liturgique. Ceci n'alla pas sans causer quelques soucis et quelques voyages à l'organisateur, M. l'abbé Louis Lanon, de Douarnenez, qui demanda la collaboration de MM. les abbés Floc'h, secrétaire à l'Evêché, Bosser, recteur de Kernével, Perrot, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, Arzel, vicaire à Plouguerneau, et Sanquer, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

La promotion du français (ou du breton) comme langue liturgique pose de nombreuses questions. Cette journée n'a pas fourni de solutions ; elle a cherché à donner plus de lumière. Et chemin faisant, elle a essayé de rectifier des idées toutes faites, de désamorcer des explosifs, de dégonfler des baudruches. Disons tout net que la liturgie traditionnelle n'avait pas que des qualités et que le grégorien n'y était pas toujours paré de toutes les séductions. Disons tout aussi net que le français n'est pas la fin de tous les maux et qu'il crée autant de problèmes qu'il en résout.

Nous ne fîmes pas à proprement parler de la « technique » (encore que nous apprîmes les nouvelles formules musicales des dialogues et prières à la messe), mais bien plus une recherche en commun, dont voici quelques éléments :

— *Avant tout se faire une idée de la Liturgie conforme à la Constitution* promulguée au Concile, et donner au chant sa place exacte.

Puis ne pas mettre sur le même plan tous les chants de la messe : la Préface-Sanctus et le Pater ont une importance à part ; le psaume entre l'épître et l'évangile, aussi ; etc...

— *Réviser la façon de préparer la messe paroissiale.* Trop souvent, chacun des responsables fait son travail sans entente avec les autres : « l'attelage est au complet, mais... ».

Un exemple de collaboration. Dans une paroisse, les religieuses de l'école choisissent dès le lundi les chants qui conviennent au dimanche suivant ; le projet est soumis au recteur, qui ensuite rédige ses monitions pour le commentateur laïc ; les chants retenus servent à la prière des enfants pendant la semaine (avec catéchèse).

Un principe pour la préparation : la Parole lue ou chantée décide de l'homélie ; l'homélie décide des chants et du commentaire.

— *Chercher à faire de la messe l'affaire de tout le Peuple chrétien.* La Liturgie souffre d'une cléricalisation excessive : la réforme en cours va-t-elle contracter la même maladie ?

Un laïc exprime le regret que les prêtres considèrent trop souvent la liturgie comme leur affaire à eux tout seuls, et que des changements

soient introduits dans la messe sans préparation des esprits et sans aucune consultation des laïcs les plus éclairés.

En contraste, un prêtre parle de sa façon de procéder : il prépare la messe du dimanche avec les quartiers de sa paroisse à tour de rôle.

Une équipe liturgique est nécessaire, sous une forme ou sous une autre. Nécessaire dans les paroisses où le prêtre est seul. Nécessaire aussi d'ailleurs, si l'on veut que la liturgie ne s'évade pas de la vie, mais y apparaisse comme « un sommet et une source ». Ainsi que le faisait remarquer un laïc, pourquoi chercher dans un livre les intentions de prière plutôt que dans la vie ?

— *Constituer un répertoire qui réponde aux besoins nouveaux.* Le parolier, qui a été une très grande réussite, devient chaque dimanche plus insuffisant. On a besoin de nouveaux cantiques, mais surtout d'antiennes, d'alleluias...

Il ne s'agit pas de rejeter le grégorien, mais d'introduire dans le répertoire paroissial, peu à peu, des chants français : la liturgie est déjà polyglotte ! Le temps fera le choix dans tout cela.

(Signalons en passant que dans le parolier, les meilleurs cantiques sont signalés explicitement : ils sont marqués de la lettre « S », c'est-à-dire sélectionné.)

— *S'ingénier pour apprendre et faire apprendre ce répertoire nouveau.* Pour les enfants : le catéchisme et l'école. Pour les adultes : les réunions de quartier et autres. Pour tous : une très courte répétition avant la messe (des paroisses ont essayé, peu ont persévéré : ne se sont-elles pas découragé trop vite ?)

A ce propos, une religieuse a décrit une récente expérience faite dans les paroisses de la ville de Saint-Brieuc, qui a donné satisfaction.

— *La chorale a-t-elle encore sa place ?* Oui. Non seulement pour soutenir le chant hésitant du peuple. Mais encore pour l'orner (polyphonie avec chant de foule). Et aussi en soliste à certains moments.

Elle est cependant au service du peuple. La Constitution le dit bien : « Les scholæ cantorum seront assidument développées... Cependant les évêques et les autres pasteurs veilleront avec zèle à ce que, dans n'importe quelle action sacrée qui doit s'accomplir avec chant, toute l'assemblée des fidèles puisse assurer la participation active qui lui revient en propre ».

Le rôle de la chorale n'est pas moindre que par le passé, il est différent. On pourrait dire la même chose de l'orgue.

Plusieurs responsables de chorales ont souhaité, par la voix de Frère Bernard, de Landerneau, des sessions de formation technique et des journées de chorale.

En conclusion, il est apparu que l'objectif immédiat devait être d'une part de donner à tous qui animent une célébration liturgique une claire connaissance de la structure de la Messe et de l'importance relative des chants ; d'autre part de définir, temps liturgique après temps liturgique, un répertoire diocésain minimum, et de rechercher les moyens de le faire apprendre dans l'ensemble des paroisses.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 2 Vendredi 8 Janvier 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

LE SACRE DE MONSEIGNEUR BOUSSARD

Le sacre de Monseigneur Pierre-Auguste Boussard est fixé au *lundi 1er février*, 10 heures, en la cathédrale de Vannes.

Sauf indication contraire des intéressés (à faire parvenir d'urgence, s.v.p.), le Comité du Sacre considère comme maintenues les inscriptions qui avaient été faites pour la date du 21 décembre.

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

Pèlerinages diocésains a Lourdes en 1965

Le premier pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu *du 20 au 26 juin*. Il pourra emmener 330 malades.

Le deuxième aura lieu *du 19 au 25 septembre*.

Pèlerinage diocésain des malades en 1965

Le pèlerinage diocésain des malades aura lieu à la Véronique, en Bannalec, *le dimanche 23 mai*.

CAISSE D'ENTR'AIDE SACERDOTALE

Les confrères qui désirent le concours de la caisse d'entr'aide pour leurs dépenses personnelles de 1964 peuvent adresser leur demande chiffrée au Secrétaire général de l'Evêché *avant le 20 janvier*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA RÉFORME LITURGIQUE

Une erreur s'est glissée dans le texte français des prières du sacrement de pénitence publié sous ce titre la semaine dernière.

Dans la prière « Passio Domini », à la troisième ligne, deux mots ont été omis : « Tout ce que vous ferez *de bien* et supporterez de pénible ».

MOUVEMENT CŒURS-VAILLANTS - AMES-VAILLANTES

1°) *Pour les responsables Ames-Vaillantes urbaines Nord-Finistère.* Journée de lancement du deuxième trimestre à l'école St-Pierre à Brest, du 9 janvier à 19 h. au 10 à 17 h. S'inscrire chez : Mlle Donval, 40, rue St-Exupéry, Brest.

2°) *Responsables Cœurs-Vaillants.* Journée de lancement à l'Adoration, rue de Glasgow, Brest, le 10 janvier de 8 h. 30 à 17 h. S'inscrire au Centre fédéral, 39, rue Camille-Desmoulins, Brest.

3°) *Responsables Ames-Vaillantes Sud-Finistère.* Journée de lancement du 9 janvier à 19 h. au 10 à 17 h. S'inscrire : Centre fédéral, 9, rue du Frout, Quimper.

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 janvier, Sainte-Famille. Lundi 11 et mardi 12, de la férie. Mercredi 13, le Baptême de N. S. J.-C. Jeudi 14, S. Hilaire, évêque et docteur de l'Eglise. Vendredi 15, S. Paul, ermite. Samedi 16, S. Marcel, pape et martyr. Dimanche 17, 2e dimanche après l'Epiphanie.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 8-11 janvier, Poulgoazec. 12-14, Le Faou. 15-16, Lesconil.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Alain Cloarec,* mère de M. le Recteur de Lampaul-Guimiliau. *Mme Yves Mazeau,* mère de M. le Curé-doyen de Daoulas. *M. l'abbé Jean Féron,* de Clohars-Carnoët.

Il nous faut penser à la mise en pratique des décisions conciliaires. A quoi bon des décrets, des décisions ou des orientations, si ensuite tout cela reste enfoui dans des livres ?

Cependant, il ne faudrait pas, sous prétexte que nous aurons entendu parler de telle ou telle réforme, en liturgie par exemple, l'introduire de nous-mêmes. Ayons un peu de patience et sachons attendre les directives de nos évêques. D'ailleurs, que vaudrait, devant Dieu, une réforme introduite arbitrairement. Et n'écoutez pas ceux qui vous disent : « Voyez, nous avions eu raison. Ce qu'on nous reprochait autrefois, on l'adopte maintenant. Nous avons été des prophètes dans l'Eglise... » Non, ne les écoutez pas, ils n'ont pas été dans l'obéissance. Par conséquent, ils n'ont pas été de vrais prophètes. Mgr ANCEL.

Les vœux du nouvel an à l'Evêché

Le 31 décembre, à 9 h. 30, 11 h. et 18 h. 30, les prêtres, les religieuses, les frères et les laïcs se sont succédé dans la salle synodale de l'Evêché. On trouvera plus loin les discours, qui furent prononcés par *M. le chanoine Cadiou,* doyen du Chapitre, par la *R. M. Maria-Joseph,* assistante des Religieuses de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen, par *M. Mondéguer,* président diocésain du Secours Catholique et professeur au Likès. Autour de *Monseigneur l'Evêque* se trouvaient *Monseigneur l'Auxiliaire, Monseigneur Boussard* (qui achève sa convalescence à l'évêché de Quimper), et *MM. les Vicaires généraux.*

Dans ses réponses, après avoir remercié les orateurs, *Monseigneur l'Evêque* commence par une préoccupation commune à ses différents auditoires de la journée : la Mission de Quimper, dont la préparation est en cours. Il parle ensuite du Concile et plus particulièrement du sens exact de la Collégialité : cette participation des évêques à la charge du Pape et sous son autorité a toujours existé, mais les problèmes présents de l'Eglise invitent à donner à cette collaboration une forme nouvelle et plus définie. Le Concile modifie ainsi certaines institutions et certaines habitudes dans l'Eglise : il ne peut manquer de poser les mêmes questions au niveau des diocèses, des congrégations, des écoles et des mouvements. L'important est de ne pas se payer de mots : ainsi le dialogue avec ceux qui sont loin suppose d'abord le dialogue entre ceux qui vivent ensemble.

Monseigneur aborde ensuite les sujets plus particuliers à son auditoire. Devant les laïcs, il souligne l'importance de leur rôle et l'approfondissement qu'apportent à la notion de laïcat les textes conciliaires. Il insiste longuement sur les cercles de parents, essentiels à toute école et à tous les niveaux : la réalisation décrite par M Mondéguer ne peut exister telle quelle partout, mais partout il est possible — l'expérience l'a amplement prouvé — de créer un cercle de parents. — Devant les religieuses, c'est sur le renouveau de la vie consacrée que Monseigneur met l'accent : la place de cette vie consacrée dans l'Eglise selon la Constitution conciliaire sur l'Eglise, la portée des vœux dans le monde d'aujourd'hui, l'insertion toujours plus grande des religieuses dans le travail apostolique des paroisses et des mouvements. Il se réjouit de l'union plus étroite des congrégations et du diocèse, établie par *M. le chanoine Cotten* et que ne manquera pas de poursuivre *M. le chanoine Quiniou.* Il dit cependant son inquiétude devant l'excès de travail de certaines religieuses, excès préjudiciable d'une part à la santé physique, d'autre part à la vie intérieure et à la disponibilité aux autres. — Devant les prêtres, Monseigneur évoque le « presbyterium » : la récente session sur les vocations a fait beaucoup réfléchir. Il a le désir et la ferme volonté de répondre aux aspirations qui y ont été exprimées : avec promptitude, hardiesse et confiance, mais aussi avec sagesse et prudence. En plus des nouvelles structures qui sont à créer, il faut donner une vie nouvelle à celles qui existent, telles que le doyenné et la zone. Mais, plus que les structures, importe l'effort personnel de chacun pour se remettre en question et répondre à l'appel de Dieu. Monseigneur termine en rappelant les absents, et en demandant la prière de tous pour eux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est au tour de *Monseigneur l'Auxiliaire* de prendre la parole pour raconter son voyage en Inde. Il souligne combien le Congrès Eucharistique a été l'affaire de l'ensemble des Indiens : catholiques, non-catholiques et païens, d'une part ; clergé et laïcs, d'autre part. Après avoir parlé des problèmes de ce pays — la pauvreté, en particulier (encore que, sur ce point, la vérité soit plus complexe qu'on ne l'écrit souvent) —, Monseigneur l'Auxiliaire rapporte les visites qu'il a pu faire à des missionnaires, à des religieuses et, en particulier, au Centre de recherches catéchétiques et liturgiques de Tindivanam, en pays tamoul. Le travail réalisé par l'Eglise en Inde est grand et de bon augure pour l'avenir.

La réunion se termine par quelques mots de *Monseigneur Boussard*, qui dit son regret de quitter le diocèse ; mais l'accueil qu'il a déjà rencontré près du clergé de Vannes; lors d'une session sur la pastorale de l'adolescence, le réconforte et lui donne confiance : que la prière de son « ancien » diocèse appelle sur sa nouvelle charge la fécondité surnaturelle !

Le discours de M. le Doyen du Chapitre

Excellence,

Le 31 décembre réunit chaque année autour de vous le vénérable Chapitre, le clergé, les religieux de votre ville épiscopale. C'est en leur nom que j'ai l'honneur de vous présenter nos vœux respectueux et affectueux de nouvel an. Vœux de santé, vœux de joie spirituelle dans le succès et l'épanouissement de votre tâche épiscopale, vœux de collaboration paternelle toujours étroite dans l'œuvre de renouveau entreprise dans le diocèse et dans l'Eglise.

Avec le même cœur, nous présentons à S. Exc. Mgr Favé, votre auxiliaire dévoué, à S. Exc. Mgr Boussard que nous avons le plaisir d'avoir parmi nous, à MM. les Vicaires généraux, à MM. les Secrétaires, nos vœux de sainte, heureuse et fructueuse année. Tous ces vœux, qu'il plaise à Dieu de les bénir et de les exaucer !

Il m'est agréable de saluer pour la première fois à vos côtés M. le chanoine Abiven, votre nouveau vicaire général, archidiacre de Cornouaille : sa grande culture, sa valeur de théologien, l'expérience que lui vaut la formation des prêtres stagiaires vous garantissent une collaboration précieuse et efficace.

Au moment où M. le chanoine Quiniou quitte la direction du Grand Séminaire, qu'il me soit permis de le remercier de l'œuvre importante qu'il a réalisée durant dix ans de supériorat, de l'orentation donnée à ses élèves sur les problèmes nouveaux qui les attendent dans le ministère. Puisse-t-il recouvrer au plus tôt la santé voulue pour faire face aux obligations du nouveau poste que vous lui avez confié.

Le nouveau supérieur, M. le chanoine Uguen, après avoir été le professeur apprécié des séminaristes, saura préparer pour le diocèse les prêtres qui demain auront à affronter des tâches parfois lourdes et difficiles.

Une année s'achève donc ; 1964 a été pétrie de la même pâte dont sont façonnées toutes les choses humaines, elle a connu ses joies, ses succès, ses inquiétudes, ses deuils. L'année s'est ouverte sous un grand signe, le pèlerinage du Souverain Pontife en Terre Sainte. Pendant trois jours, le voyage de Paul VI a tenu le monde en haleine. En fait, tout a dépassé ce que l'on eut pu imaginer de plus exaltant. Dans les rencontres du Pape et d'Athénagoras l'état d'esprit des Eglises chrétiennes s'est transformé, et si le chemin de l'Unité se présente long et difficile, les discussions ont pu reprendre de nouvelles bases.

Et voici que le pèlerin de Palestine devient missionnaire en Inde. Manifestation sublime au cours de laquelle la Papauté émerge au-dessus des fluctuations humaines comme l'autorité la plus haute, la souveraineté la plus illustre et la plus

sûre. Ce qui a été vu et entendu à Bombay a épuisé, peut-on dire, les épithètes et les superlatifs des journalistes. Nous osons espérer que Monseigneur l'Auxiliaire qui a eu l'insigne honneur d'assister au Congrès eucharistique de Bombay ne se contentera pas d'une brève apparition sur nos écrans de téléviseurs et nous fera part un jour de ses impressions de congressiste.

Ce fut une grande joie pour vos prêtres que d'apprendre votre promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur. Joie sans surprise, car depuis dix-sept ans que vous êtes le chef aimé et vénéré du diocèse de Quimper et de Léon, nous avons pu apprécier vos grandes qualités de pasteur et de père. Vous avez su éveiller les âmes aux grands problèmes actuels, pastoraux, missionnaires et humains. M. le Préfet, qui présidait la cérémonie de remise de décoration, s'est plu à souligner votre souci de supprimer le décalage qui pourrait exister entre l'Eglise et le monde d'aujourd'hui, votre parfaite connaissance des problèmes sociaux et de leurs solutions justes et équitables. La liaison avec les laïcs vous met toujours à la recherche d'un dialogue sincère, loyal, respectueux de toutes les croyances avec ceux que leurs charges dans le département ou la cité sont appelés à prendre contact avec vous.

A tous ces titres, ne faut-il pas ajouter qu'à la mobilisation, dégagé de toute obligation militaire, vous êtes parti, comme aumônier volontaire avec la 5e Division de l'Infanterie motorisée et que votre courageuse attitude aux premiers combats vous a valu, dès juin 1940, une citation à l'ordre de la Brigade.

Elle est bien placée, Excellence, sur votre poitrine, la Croix que vous m'avez fait le grand honneur d'épingler à votre soutane.

1964 nous apporte aussi dans l'Episcopat des promotions dont nous sommes heureux et fiers. S. Exc. Monseigneur Pailler devient archevêque-coadjuteur de Rouen. Monseigneur Boussard, votre vicaire général, devient évêque de Vannes. C'est le cinquième de vos prêtres promus à l'épiscopat : ceci dit assez le soin que vous apportez dans le choix de vos proches collaborateurs et le profit pastoral qu'ils tirent eux-mêmes de votre contact, de votre exemple, de votre valeur épiscopale.

Notre joie fut toutefois estompée à l'annonce de l'accident qui faillit coûter la vie au jeune prélat. Fort heureusement, après quelques jours de clinique les nouvelles devenaient plus rassurantes et bientôt Monseigneur Boussard rejoindra son diocèse où il continuera l'apostolat fructueux qu'il a réalisé dans le diocèse de Quimper et de Léon.

1964, 6 août, paraît l'encyclique « Ecclesiam Suam », première du Pontificat de Paul VI où le Pape révèle les préoccupations majeures et les grandes lignes de sa pensée. Rien de plus émouvant que la confiance qu'il fait à l'épiscopat universel dans la réforme spirituelle et intellectuelle de l'Eglise.

Mais c'est surtout la partie de l'encyclique qui traite du dialogue qui a frappé les divers commentateurs. Loin de condamner et d'anathématiser les Eglises séparées, le monde profane et l'athéisme, le Pape ne repousse pas le dialogue avec un interlocuteur loyal et ouvre toutes grandes les portes à l'œcuménisme.

14 septembre : ouverture de la troisième session de Vatican II. Il serait bien téméraire de ma part d'essayer de suivre les méandres des débats soulevés par les différents schémas. La somme des interventions des Pères conciliaires pourrait remplir plusieurs volumes. A noter, toutefois, la concélébration communautaire, dialoguée, de la messe d'ouverture, proclamant d'une façon solennelle que la réforme liturgique était en marche.

Les modalités de la réforme notifiées par la première ordonnance épiscopale étaient d'ailleurs déjà mises en œuvre dans le diocèse et un important travail a déjà été accompli. L'emploi encore plus étendu du français et du breton dans la liturgie de la messe, qui nous est commandé par les deux dernières ordonnances, accentuera les progrès de nos populations dans une participation plus active au Saint Sacrifice et aux divers offices, permettra de les convaincre qu'à travers les rites rénovés, ils communieront plus intensément aux mystères de la Foi.

C'est bien entre les mains des prêtres et des fidèles de leurs communautés que se trouvent les meilleures chances du succès de la réforme. Il pourra peut-être coûter quelques sacrifices aux habitudes anciennes, mais ce qui a été sanctionné par le Souverain Pontife et les Evêques deviendra progressivement la règle commune et d'unité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Liturgie et pastorale doivent aller de pair pour que les hommes puissent passer de la religion à la foi. C'est de pair avec l'effort liturgique que doit se développer le travail de l'Action catholique pour mettre les institutions et toutes leurs ressources au service de la paroisse et de l'Eglise. La campagne d'année de l'Action catholique générale n'est-elle pas d'ailleurs orientée vers ce but : « Vie humaine et Assemblée Eucharistique » ? Il ne s'agit évidemment pas de mettre en veilleuse l'effort missionnaire mais de faire en sorte que la participation des chrétiens et particulièrement des militants à l'ordre liturgique soit en même temps d'ordre vital et apostolique, de faire en sorte que la messe dominicale et la communion ne soient pas une parenthèse dans leur vie, mais qu'elles soient en liaison profonde avec leur vie de chaque jour et leur apostolat.

La complexité des problèmes dans une optique missionnaire et liturgique rend sans nul doute la tâche parfois difficile. Une coordination des diverses formes d'apostolat s'avère indispensable, et c'est l'œuvre des réunions de doyenné et de zone. Le rajeunissement de l'Eglise, tel que le veut le Concile, ne sera vraiment sensible que s'il s'incarne dans des conclusions pratiques, concrètes, bien réalisées dans le domaine liturgique et missionnaire.

Soyons toutefois sans illusion, ce n'est que peu à peu, me semble-t-il, qu'une mentalité commune surgit et que les problèmes mûrissent sensiblement ; s'il faut parfois marquer le pas, il faut bien se dire que c'est le lot de tout dialogue et de tout travail en commun.

Ce sera encore une grâce de notre époque et particulièrement du Concile d'avoir mis en lumière la théologie du laïcat et la place des laïcs dans l'Eglise. De plus en plus, l'Eglise demandera davantage aux laïcs et leur confiera des responsabilités toujours plus grandes.

Cet apostolat, nous le souhaitons également plus sensible dans le domaine de l'enseignement, à l'heure où les effectifs toujours croissants des élèves posent des problèmes de plus en plus angoissants à la Direction diocésaine de l'enseignement comme aux chefs d'établissements. Souhaitons que de plus en plus les laïcs saisissent le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la grande œuvre irremplaçable de l'instruction, de l'éducation intellectuelle, morale et religieuse de notre jeunesse : vous le rappeliez avec insistance lors de l'Assemblée des A.P.E.L. et A.E.P. du 19 avril à Quimper. Le Souverain Pontife le disait aussi dernièrement aux délégués de l'Union mondiale des enseignants catholiques : « La formation chrétienne de la génération qui monte dans ce monde en pleine transformation est au premier plan des préoccupations de l'Eglise. C'est vous dire de quel cœur angoissé et plein d'espérance, l'Eglise vous remet ces trésors des âmes de jeunes qui seront les hommes de demain. »

« Le laïc, dit S. E. le Cardinal Liénart, a une mission particulière dans l'Eglise et dans le monde. Nous serions coupables de l'ignorer à un moment où dans nos diocèses les prêtres font défaut à nos paroisses et ne suffisent plus à la besogne. »

Et oui, nous manquons de prêtres ; nous partageons, Excellence, vos inquiétudes et vos soucis, car nous sommes solidairement responsables les uns et les autres des vocations. Après la session sur la pastorale des vocations, si riche de leçons et si pleine d'intérêt, il nous appartient de faire notre examen de conscience et de mettre à profit les orientations qui nous ont été données tant pour notre vie personnelle que pour la pastorale des vocations. La session ne peut être qu'une étape et devra se poursuivre dans l'étude et les perspectives du sacerdoce de demain ; elle n'est qu'un répertoir d'objectifs que chacun devra répercuter dans des dialogues entre prêtres, entre générations, entre institutions, sans oublier l'efficacité de la prière. « Nisi Dominus ædificaverit domum... » En tout cela pas de panique mais une grande espérance.

Les vocations diminuent, et la mort n'en continue pas moins son œuvre. Au décès de notre métropolitain Son Eminence le Cardinal Roques s'ajoute le décès de S. Exc. Monseigneur Mazé qui, après un magnifique apostolat en Indo-Chine, s'est vu expulser de son diocèse de Son-Tay. La mort l'a frappé brutalement dans l'aumônerie calme et silencieuse du Carmel de Brest que vous lui aviez confiée à son retour dans le diocèse. L'église d'Henvic, sa paroisse natale, conservera pieusement la dépouille mortelle du vaillant missionnaire.

Le 16 décembre, S. Exc. Monseigneur Le Breton, ancien évêque de Tamatave, originaire de Plobannalec, rendait son âme à Dieu après 42 ans de vie missionnaire dont 25 ans d'épscopat. Les obsèques ont été célébrées à Saint-Laurent-sur-

Sèvres, où depuis deux ans Mgr Le Breton s'était retiré dans la maison de repos des Pères de la Compagnie de Marie (Pères Montfortains) dont il faisait partie.

A ces deuils, il faut ajouter la liste, hélas trop longue de vingt confrères que Dieu à rappelés à Lui. Si plusieurs étaient déjà d'âge respectable et se trouvaient au repos, quelques-uns furent subitement frappés en pleine activité. Qu'il plaise à Dieu, s'il y a lieu, d'achever de les purifier pour les accueillir au plus tôt dans la Paix du Ciel.

♣

Les diverses manifestations religieuses et nos pardons témoignent toujours de la piété de nos fidèles. 5.000 pèlerins ont représenté le diocèse à Lourdes, 1.900 malades se sont réunis le 7 juin au Folgoët.

La présence, pour la première fois, de deux Archevêques africains a donné à nos deux grands Pardons un attrait particulier.

A Sainte-Anne-la-Palud, S. Exc. Monseigneur Thiandoum, archevêque de Dakar, pontifia et donna après vêpres un remarquable sermon que la « Semaine Religieuse » a reproduit. A vos côtés, Excellence, LL. EE. Monseigneur Poirier, Monseigneur Kérautret, Monseigneur l'Auxiliaire et le Rme P. Dom Colliot.

Au Folgoët, S. E. Monseigneur Zoa, archevêque de Yaoundé, chanta la messe. Après vêpres, le sermon de Son Excellence fut une causerie presque familière sur les problèmes du Cameroun et de la jeune Eglise d'Afrique. les espoirs du continent noir dans le Concile, l'aide que les diocèses bretons ont apportée et peuvent encore apporter au Cameroun. Sur le podium, près de vous, S. E. Monseigneur Mazé, vicaire apostolique dePapeete (Tahiti), Monseigneur l'Auxiliaire et le Rme Dom Colliot.

C'est dans le même sens missionnaire que S. Exc. Monseigneur Rolland, évêque d'Antsirabé, a présidé le pardon de Saint Corentin qui s'est déroulé avec le faste liturgique traditionnel.

A l'heure où le Souverain Pontife et le Concile attirent l'attention du peuple chrétien sur l'importance des missions, la présence des prélats d'outre-mer ne pouvait qu'impressionner et développer le sens missionnaire de nos fidèles. Ce sens missionnaire, ils l'ont encore prouvé cette année par leur générosité pour l'œuvre de la Propagation de la Foi dont les recettes s'élèvent à 24 millions d'A. F., celles de l'Œuvre d'Orient à 7 millions 600 mille francs.

Et vous-même, Excellence, vous sentant solidairement responsable de la mission universelle de l'Eglise et persuadé qu'une ouverture sur cette mission dinne encore une vitalité plus grande et une attirance plus forte à l'Eglise locale, vous répondez à « Fidei donum » ; après Madagascar, le Chili, le Congo et le Pérou, le Cameroun bénéficie encire cette année de l'arrivée de deux de vos prêtres ainsi que Brazzaville.

Les missions nous font penser naturellement aux pays sous-développés auxquels Paul VI vient de donner en Inde un témoignage si touchant de sa paternelle bonté. Si le Pape a voulu rendre un hommage solennel au Christ présent dans l'Eucharistie, il a tenu aussi à rendre hommage au Christ présent dans les pauvres et les affamés. De plus en plus, dans le diocèse, les chrétiens prennent conscience du problème de la promotion des pays en voie de développement et de leur responsabilité à l'égard du tiers-monde. L'exposition, à Brest du 14 au 21 février, du Comité National de la Campagne contre la Faim a connu un vif succès et les recettes globales diocésaines de la Campagne sont de l'ordre de 24 millions 600 mille francs.

Le Secours Catholique, les Conférences St-Vincent de Paul, les Scouts multiplient leurs activités en faveur des vieillards et des déshérités : dans son dernier bulletin, le Secours Catholique signale un envoi de 4 millions au profit des micro-réalisations en Haute Volta, Madagascar et l'Algérie.

Ces témoignages de charité nous rappellent le dévouement de nos confrères qui nous ont provisoirement quittés pour aller au secours de diocèses défavorisés. A tous ces missionnaires, à nos aumôniers de la Marine et de l'Armée, à nos séminaristes soldats, à tous nos malades, à tous les confrères de nos maisons de repos de St-Pol, de Kéraudren, de Pont-l'Abbé nous adressons nos meilleurs vœux fraternels de Nouvel An.

♣

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette revue de l'année déjà fort longue demeure incomplète, et je m'en excuse. Il nous tarde, Excellence, de recevoir vos directives, vos consignes qui concretiseront pour nous les divers problèmes pastoraux. Je crois pouvoir vous dire que vous pouvez compter sur la collaboration franche et loyale de votre clergé dans la nécessité du travail à entreprendre pour rendre l'Eglise présente au monde d'aujourd'hui et de demain. Nous ne pouvons rester passifs devant les changements, nous devons être réalistes et accepter que la société a changé et ne peut revenir en arrière. Il s'agit au plus tôt de s'adapter après mûre réflexion en commun. Ce travail en commun devient une exigence sacerdotale autour de l'Evêque et qui depuis le début de l'Eglise s'appelle « le presbyterium ».

De nous sentir en communion avec Vous, Excellence, pour ce travail de renouveau, nous aidera à dominer notre tâche quotidienne.

Qu'il plaise à la Vierge Marie, que le Souverain Pontife vient de proclamer Mère de l'Eglise, de nous bénir et de bénir notre apostolat. Je terminerai volontiers par la Prière de Paul VI à la Vierge : « Nous recommandons à votre Cœur « Immaculé, ô Marie, le genre humain tout entier. Portez-le à connaître le seul et « vrai Sauveur, Jésus-Christ ; éloignez de lui les fléaux provoqués par le péché. « Donnez au monde entier la Paix dans la Vérité, dans la Justice, dans la Liberté « et dans l'Amour ».

Discours de la Révérende Mère Maria-Joseph

Excellence,

Avec grande joie, les Religieuses de votre diocèse se pressent autour de vous, au dernier jour de cette année 1964, si fertile en grands événements pour l'Eglise tout entière. Près de vous qui êtes notre Pasteur, et comme notre point d'insertion dans le troupeau du Christ, nous sentons grandir notre reconnaissance pour tant de signes dont l'année fut remplie. Elle s'est insérée entre les deux grands pèlerinages du Saint Père. Le premier l'a baignée dans la lumière de l'Evangile, le second l'a engagée vers les réalisations d'un amour universel. Toute l'année, le Concile, tant dans son étape silencieuse que dans ses manifestations au grand jour, a été le creuset où, par le feu de l'Esprit, l'Eglise s'est purifiée, embellie, cherchant à retrouver sa forme première et façonnant son visage de demain.

Puisqu'il m'est donné de vous présenter des vœux au milieu d'événements d'une telle envergure, ne convient-il pas que ces vœux revêtent une dimension catholique ?

C'est à tous les hommes de bonne volonté que s'adressait le Souverain Pontife en son message de Noël. C'est à tous les hommes que nous souhaitons de se comprendre et de s'aimer, et « de renverser les barrières qui s'opposent à la fraternité ».

A l'Eglise catholique, notre Mère, nous offrons filialement nos souhaits, afin que, rénovée et rayonnante, elle puisse révéler au monde d'aujourd'hui le vrai visage du Christ.

A notre chère Eglise locale de Quimper vont aussi nos souhaits d'esprit chrétien et de zèle missionnaire.

Pour vous, Excellence, notre prière demande au Seigneur les grâces dont un Evêque a besoin, particulièrement dans ce tournant de l'histoire du Salut. C'est une joie pour nos cœurs d'enfants de la Sainte Eglise, de voir procamer la collégialité épiscopale qui restitue à la dignité de l'Evêque sa pleine dimension. Que Dieu vous donne une parfaite santé, afin que longtemps le diocèse et l'Eglise puissent recevoir de votre plénitude.

Nos souhaits les plus respectueux s'adressent encore :

à Monseigneur l'Auxiliaire qui a eu le grand privilège de faire le voyage de Bombay et que nous serions heureuses d'entendre ;

à Monseigneur Boussard, Evêque nommé de Vannes, que son futur diocèse a hâte de posséder et auquel nous promettons nos prières ;

à M. le vicaire général Prigent, à qui vont nos sentiments de vive gratitude pour la sollicitude et le dévouement inlassable, apportés à l'Enseignement Libre du diocèse ;

à M. le chanoine Abiven, que nous sommes heureuses de saluer ici, pour la première fois, comme Vicaire Général ;

à M. le chanoine Cadiou dont les visites pleines de bienveillante charité apportent annuellement aux Supérieures de nos Communautés, joie et réconfort ;

à M. le chanoine Quiniou, chargé désormais des Communautés religieuses, à notre très vive satisfaction.

Ces vœux, nous les confions au Seigneur par la Vierge Marie. Que son intercession puissante en assure la réalisation !

Et maintenant, pour répondre à vos désirs, Excellence, nous allons voir ensemble quel a été le travail de vos Religieuses, au cours de l'année qui s'achève.

Parallèlement au Concile et en union de cœur avec lui, nos Communautés ont essayé, dans leurs récents Chapitres Généraux, de faire, elles aussi, le travail de « mise à jour » exigé par la vie religieuse apostolique et les difficultés d'adaptation au monde moderne.

Nous avons revu le problème de notre pauvreté religieuse face au monde contemporain. Il nous semble que le témoignage authentique qu'il convient d'en donner, est celui de l'accueil, d'une grande disponibilité et d'une ouverture réelle aux autres. Nous devons, de plus, entretenir en nous la conviction intime que nous avons beaucoup à recevoir de ceux avec qui et pour qui nous travaillons : élèves, malades, parents d'élèves, membres du clergé.

L'obéissance religieuse suppose que la Religieuse est adulte, donc capable d'initiative, capable d'assumer des responsabilités et de mettre en œuvre toutes ses aptitudes pour mener à bien les tâches qui lui sont confiées.

Quant à notre vie apostolique, elle doit avoir sa source dans une vie consacrée, vécue en profondeur ; notre consécration religieuse est le principe vivifiant de notre apostolat.

Une vue d'ensemble du travail d'année accompli par les Religieuses selon leurs vocations diverses, nous permet de constater qu'elles n'ont point failli à leur tâche de manifester au monde la charité du Christ.

Voyons à l'œuvre nos Religieuses infirmières, dans les cliniques et les hôpitaux. Avec quel zèle ne poursuivent-elles pas leur tâche de dévouement, presque de jour et de nuit ! Et que dire du service humble et discret assuré près des vieillards dans les maisons de repos ? Ce sont là des labeurs obscurs, qu'on laisse bien volontiers aux Religieuses... et je dirai qu'elles y sont bien à leur place. Car, d'une manière unique, elles peuvent apportr à ceux-là qui sont rendus au soir de leur vie, une atmosphère de sécurité, de réconfort, de paix priante, dans l'attente paisible du repos éternel.

Les Religieuses Educatrices Paroissiales, elles aussi, à l'écoute du Concile, ont recherché les moyens d'entrer dans l'esprit de l'Eglise, notamment pour l'application de la Constitution sur la Liturgie. Avec le concours autorisé de M. l'abbé Abjean, elles ont organisé des Journées liturgiques, très bienfaisantes pour les Religieuses chargées des chorales paroissiales.

En ce survol de nos activités d'année, nous ne saurions oublier celles d'entre nous qui apportent au clergé, dans les séminaires et les collèges, une aide matérielle bien appréciée. Mais ne pourrions-nous pas émettre, à leur sujet, le vœu d'un apostolat plus direct qui comblerait leurs secrètes aspirations : catéchismes, visites aux malades, aux vieillards solés ? Ces contacts d'âme à âme répondraient à leur désir de parler de Dieu, de travailler au règne du Christ ; ils seraient pour elles un soutien dans leur tâche journalière.

De plus, le diocèse a le privilège de posséder quelques hauts-lieux de prière où Carmélites, Bénédictines, Religieuses Adoratrices se vouent à la louange divine, à la contemplation et à la pénitence. Vous appréciez à sa valeur, Excellence, la contribution primordiale que vous apportent vos Religieuses contemplatives, dont la prière innterrompue, la vie totalement donnée à Dieu représentent une telle valeur d'intercession. On comprend que des Evêques missionnaires aient désiré voir se fonder, au sein de leurss chrétientés naissantes, des monastères d'où rayonne la grâce.

Quant aux Sœurs Enseignantes, face au malaise qui, à un moment donné, a sévi avec une particulière acuité à l'égard de l'Enseignement Libre, ébranlant la confiance de beaucoup, elles ont senti le besoin d'approfondr la « mystique » de l'enseignement chrétien pour la faire partager aux professeurs laïques, aux parents d'élèves, aux militants d'Action catholique et en parler aussi avec le clergé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un tour d'horizon sur l'année écoulée les rassure cependant : notre enseignement chrétien est en pleine vitalité dans le diocèse. De nouveaux locaux ont dû être construits à Rosporden ; Kerbénéat a vu ses bâtiments affectés à une école, ouverte par les Religieuses du Bon Sauveur de Caen. Des distinctions honorifiques sont venues couronner la carrière de quelques Enseignantes : une Religieuse du Saints-Esprit et une institutrice de l'école Sainte-Anne d'Elliant se sont vu décerner les Palmes Académiques ! Une grande élève de l'Institution Anne-Marie Javouhey a remporté le Premier Prix National, à l'occasion du Salon de matériel de Bureau. Enfin, cette année encore, des centenaires d'école ont été marqués dans plusieurs paroisses : à Guiclan et à Pluguffan, on a fêté l'arrivée des Filles du Saint-Esprit et à Plougastel-Daoulas, l'arrivée des Sœurs de la Divine Providence de Créhen...

Mais par-dessus tout, les Sœurs cherchent à donner à leurs élèves une ouverture toujours plus large sur le monde.

En cours d'année, elles leur ont fait visiter cette exposition si émouvante sur la faim dans le monde. Les élèves ont d'ailleurs apporté une contribution généreuse à la collecte faite dans ce sens. Elles s'intéressent aux informations sur les pays en voie de développement, organisant à grande échelle des fêtes missionnaires comme celle qui a eu lieu à Brest, le 10 courant, sous la présidence de Monseigneur Dosseh, archevêque de Lomé (Togo). Elles connaissent, de mieux en mieux, les missions où nos Religieuses travaillent avec tant de cœur. Elles apprécient le dévouement des Sœurs missionnaires, dévouement qui, du reste, a été reconnu par l'attribution de la Légion d'Honneur à deux d'entre elles, originaires de notre diocèse : une Fille de la Charité, supérieure de la Maison Saint-Michel, à El Biar, Alger, et une Religieuse de Saint-Joseph de Cluny, supéreure à Atuona (Iles Marquises). Vous nous permettrez, Monseigneur, de souligner fillalement qu'au cours de l'année, vos mérites ont été reconnus de semblable manière, à la grande joie de tout le diocèse.

La source du dévouement missionnaire n'a point tari. Cette année, elle a donné un jet nouveau, puisque les Religieuses Adoratrices de Quimper viennent de partir à Oran, où elles ont ouvert un Foyer de jeunes filles algériennes et un centre de formation professionnelle et ménagère.

D'autre part, deux Religieuses Ursulines, continuant ainsi les traditions de l'Ordre, sont allées fonder à Thiès, dans le Sénégal où elles vont apporter le Christ dans un pays en majorité musulman. Elles vont y assurer le catéchisme, implanter le Mouvement « Ames Vaillantes » et organiser un cours secondaire pour les jeunes Africaines.

Voilà, Monseigneur, quelques aperçus sur le travail qui a pu être réalisé par vos Religieuses, au cours de l'année qui se termine. Permettez-leur de vous faire part également de l'intérêt qu'elles ont pris au déroulement de la vie de l'Eglise, au cours de l'année 1964.

Le monde a les yeux sur l'Eglise. Beaucoup, même de ceux qui ne la connaissent que de l'extérieur, s'intéressent à son effort de renouvellement et se tournent vers elle, comme vers un port de salut. Les Religieuses, elles, ont toujours eu les yeux fixés sur la Sainte Eglise, leur Mère. Mais leur regard est combien plus assidu et plus aimant, quand les circonstances mettent davantage en relief l'institution divine de cette Eglise et son rôle essentiel au sein de l'humanité. Avec un intérêt croissant, elles ont suivi, cette année, une grande page de son histoire. La télévision leur a rendu désormais familier le visage des Chefs de l'Eglise, de ses Evêques, de ses Théologiens, des bons Artisans du Concile. Et surtout, avec quelle vénération aimante, elles saluent sur l'écran les traits bien connus de Sa Sainteté Paul VI ! La radio, la presse catholique multiplient leurs informations religieuses ; l'effort d'objectivité des quotidiens et revues catholiques, spécialement pendant les Sessions de Vatican II, a fait leur admiration. Et c'est encore avec plaisir qu'elles saisissent aussi cette occasion d'adresser leur merci unanime à M. l'abbé de Surgy pour son écho hebdomadaire du Concile dans la « Semaine Religieuse » du diocèse.

Entre les grands événements qui ont jalonné cette année, on ne s'étonnera pas que les Religieuses se soient attachées avec prédilection au pèlerinage du Souverain Pontife en Terre Sainte. Oui, avec quelle émotion nous l'avons vu marcher

sur les pas du Christ, pour se ressourcer dans l'Evangile et Le chercher aussi en ses frères, les Pauvres !...

Dans les sujets abordés au Concile, comment n'aurions-nous pas remarqué le courant d'idées qui porte l'Eglise vers une pauvreté plus réelle ? Comment ne pas voir dans le geste de Paul VI, faisant aux pauvres le don de sa tiare personnelle, une invitation discrète, faite à tous ses enfants, et donc très spécialement à des Religieuses ?

Le débat sur l'Ecole chrétienne devait nécessairement capter notre attention, et nous attendons beaucoup des directives conciliaires sur ce problème, seulement amorcé...

Notons aussi que la présence des Religieuses au Concile, grâce à la représentation de la Révérende Mère Guillemin, ne pouvait nous laisser indifférentes. L'Eglise, par ce geste, a donné aux Religieuses du monde entier une marque de confiance dont elles lui sont très filialement reconnaissantes.

Et nous rendons grâce au Seigneur pour le bilan positif des trois premières Sessions de Vatican II, d'abord, pour la Constitution sur la Liturgie, affirmation de la fonction première et suprême de l'Eglise : « Dieu, premier servi ». Nous avons mieux compris qu'avant même d'être missionnaire, Elle est l'Eglise de Dieu. Avant d'être au service des âmes, nous sommes, nous aussi, au service de la louange divine.

La collégialité épiscopale, l'œcuménisme, l'apostolat des laïcs, l'étude du schéma XIII, ont éveillé en nos âmes religieuses de profondes résonances. Beaucoup d'entre nous ont pu suivre à la télévision les trois derniers votes, lors de la séance de clôture. Elles se sont unies alors avec ferveur aux applaudissements des Pères, quand, d'un mouvement unanime, ils se mirent debout pour approuver la proclamation solennelle, faite par Paul VI, d'un titre nouveau à la gloire de Marie : Mater Ecclesiæ.

Enfin, couronnant l'année, il y eut ce merveilleux voyage du Saint Père au Congrès Eucharistique de Bombay. Que dire des gestes de respect et de tendresse du Pape pour les petits et les malheureux ? Que dire de son attitude pleine de tact et de délicatesse pour ne pas humilier ceux qui l'accueillaient avec tant de spontanéité et de gentillesse, du fond de leur âme religieuse ? Une fois de plus, a été révélée au monde, par son Chef, l'attitude de l'Eglise, fidèle à l'Evangile du Christ.

Une même vision chrétienne nous a été donnée à l'occasion des fêtes de Noël : le Père allant vers les enfants pauvres de Rome, se penchant vers eux pour leur donner un témoignage probant de l'amour du Christ Sauveur.

Devant des faits si éloquents, si parlants, il nous vient spontanément à l'esprit cette réflexion : « Oui, m'est avis que le Christ et l'Eglise, c'est tout un ».

Pourtant, si nous nous attardions à considérer en détail et dans son ensemble, l'étendue des problèmes auxquels l'Eglise de Dieu est affrontée à l'heure actuelle, nous serions vite saisies de stupeur. Mais avec la conviction que le Christ est présent dans son Eglise, dans les Pasteurs de son Eglise et qu'Il y opère par son Esprit, nous sommes pleinement rassurées.

Nous savons que les grâces les plus étonnantes sont promises à la prière, à la foi, à cette prière montant sans interruption de nos tabernacles, du cœur de nos Sœurs contemplatives, à notre prière à nous aussi, Religieuses actives, qui ne pouvons rien sans l'aide du Seigneur.

Nous prierons particulièrement cette année afin que l'application des décrets du Concile trouve dans les cœurs des chrétiens une adhésion totale et joyeuse ; afin que s'affirme le rajeunissement spirituel, objet de tant d'efforts de la part des Pères conciliaires.

Et maintenant, Excellence, il nous semble que vous entendre nous parler du Concile nous ouvrirait encore plus aux problèmes de l'Eglise, et nous donnerait un nouvel élan pour l'année qui va commencer.

Il nous serait bien agréable aussi d'écouter Monseigneur Favé nous faire part de ses impressions de Bombay, de ce voyage en Inde sacrée, près du Souverain Pontife.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

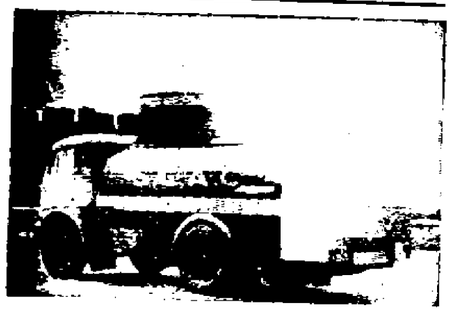

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 3 Vendredi 15 janvier 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'EVEQUE ANNONÇANT LE SACRE DE MONSEIGNEUR BOUSSARD

MES FRÈRES,

Comme vous l'avez appris, Monseigneur Le Bellec, évêque de Vannes, s'est retiré dans son pays d'origine, à Lannion, à cause de sa santé déficiente. Il est souvent venu participer à nos fêtes religieuses, il a porté la parole de Dieu jusqu'aux îles d'Ouessant et de Sein ; notre reconnaissance à son égard s'exprimera par la prière.

Pour lui succéder, le Saint-Père a choisi Monseigneur Pierre-Auguste Boussard, vicaire général de Quimper. Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences graves, a retardé la date du sacre. J'ai la joie de vous annoncer que le lundi 1er février Monseigneur Boussard recevra de mes mains la consécration épiscopale dans sa cathédrale de Vannes. Je serai assisté de Monseigneur Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc, et de Monseigneur Kérautret, évêque coadjuteur d'Angoulême. Monseigneur Gouyon, archevêque de Rennes, présidera la cérémonie.

♣

Le nouvel évêque est fils de la Cornouaille. Le Seigneur, qui prépare de loin les vocations, l'a fait naître dans une de ces familles patriarcales où, depuis des siècles, la terre et la foi façonnent une race de qualité : son père fut maire de Plogonnec et animateur du syndicalisme agricole, des Mutuelles et des Caisses rurales du Finistère.

Né en 1917, élève de l'école communale de Plogonnec puis de l'école des Frères de Ploërmel à Locronan, il entra en 1929 au Petit Séminaire de Pont-Croix. Ses années de formation au Grand Séminaire de Quimper furent interrompues par la guerre et cinq ans de captivité en Allemagne. Ordonné prêtre en septembre 1947 — il fut le premier

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à qui j'imposai les mains —, il alla ensuite poursuivre ses études théologiques au Séminaire français de Rome, d'où il revint en 1949 avec la licence en théologie.

Vicaire à Audierne, il fut le collaborateur attentif et dévoué de deux recteurs bien différents de tempérament, qui surent l'un et l'autre l'apprécier, MM. Balbous et Pelleter.

Après six années de vicariat, il fut nommé en 1954 aumônier diocésain d'Action catholique, chargé de la Jeunesse Etudiante Chrétienne, du cinéma et de la presse. C'est pour se préparer à ces responsabilités nouvelles qu'il fit alors un séjour à l'Institut Catholique de Lille. Quelques années plus tard, il fut chargé de l'Action Catholique Générale et s'appliqua avec succès à donner à ces mouvements une orientation plus apostolique ; c'est à Brest qu'il organisa des équipes paroissiales dans l'ensemble de la ville en leur confiant des responsabilités diverses concernant la liturgie, l'entr'aide et la presse. Avec ses confrères de la Direction des Œuvres, il prit une large part en 1958 à l'enquête diocésaine de sociologie religieuse.

En 1959, il est nommé aumônier national de l'Action Catholique Générale Féminine. A ce nouveau poste, important et difficile, il travaille avec discrétion et efficacité jusqu'à ce qu'il revienne à Quimper, en novembre 1961, comme vicaire général.

Le nouvel archidiacre s'applique à prendre contact avec le clergé, et par des visites multiples et par les réunions diverses de la pastorale d'ensemble. Dans ses préoccupations, il fait une place de choix à Brest, ville en pleine expansion, marquée au point de vue apostolique par la mission générale de 1958.

Précis et calme, réservé et cordial, accueillant et ferme, doué d'un jugement très sûr, soucieux à la fois de remonter aux principes théologiques et de poursuivre avec patience le travail des réalisations, le futur évêque de Vannes prend une large part aux responsabilités diocésaines.

A la fin de septembre, il apprend le choix du Saint-Père et s'y soumet. Vers la mi-octobre, il vient nous rejoindre au Concile et parfaire son initiation dans ce vaste cadre de travail fraternel.

Le jour du Sacre, nous célèbrerons la fête de S. Ignace, évêque d'Antioche, mort martyr au début du second siècle. C'est l'un des Pères apostoliques qui a le plus souligné le rôle de l'évêque dans l'Eglise du Christ. Dans ses lettres, composées pendant sa captivité, il écrit : « Les évêques, établis jusqu'aux extrémités du monde, ne sont qu'un avec l'Esprit de Jésus-Christ. »

Il proclame le rôle de l'évêque facteur d'unité dans l'Eglise : « Vous ne devez avoir avec votre évêque qu'une seule et même pensée. Votre vénérable presbyterium, vraiment digne de Dieu, est uni à l'évêque comme les cordes à la lyre, et c'est ainsi que du parfait accord de vos sentiments et de votre charité s'élève vers Jésus-Christ un concert de louange... Gardons-nous de nous opposer à l'évêque si nous voulons rester soumis à Dieu. »

Ce rôle de l'évêque a été encore mis en relief, mes frères, dans la récente Constitution de l'Eglise, proclamée par le Saint-Père à la dernière session du Concile : non seulement, l'évêque est responsable de la vie chrétienne dans son diocèse, mais, lié à tout le corps épiscopal dont le Pape est la tête, il porte, avec tous ses frères, la responsabilité de l'Eglise entière ; c'est ce qu'on appelle la collégialité.

Celui à qui incombe une telle charge a besoin d'être aidé par tous, prêtres, religieux, religieuses et fidèles. En union avec les chrétiens du diocèse de Vannes, vous prierez, mes frères, pour que Monseigneur Boussard accomplisse sa tâche épiscopale avec toutes les ressources de sa personnalité et toutes les grâces que le Seigneur réserve à ceux qui n'ont jamais cherché qu'à le servir, en servant leurs frères.

Quimper, le 11 janvier 1964.

† André,
évêque de Quimper et de Léon.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— curé-doyen d'Ouessant, *M. Hervé Pennanéac'h*, recteur d'Edern,

— recteur d'Edern, *M. Gabriel Malabous*, recteur de Treffiagat,

— recteur de Treffiagat, *M. René Le Clec'h*, ancien recteur d'Erguê-Armel, Quimper,

— recteur de Santec, en remplacement de *M. François Floch*, démissionnaire, *M. Mathieu Moal*, directeur de l'école Saint-Charles de Kerfeunteun, Quimper,

— directeur de l'école Saint-Charles de Kerfeunteun, *M. Jean Laouénan*, instituteur dans cette école,

— vicaire à Saint-Martin de Morlaix et aumônier fédéral J.O.C.-J.O.C.F., *M. Michel Pengam*, vicaire à Saint-Marc, Brest.

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ

Monseigneur l'Evêque demande à chaque paroisse, école ou communauté de faire tout le possible pour participer, du 18 au 25 janvier, à la prière universelle en faveur de l'Unité visible des chrétiens.

Il autorise, pour les réunions organisées dans ce but, la célébration de la Messe le soir. On sait que la Messe pour l'Unité de l'Eglise (naguère appelée « ad tollendum schisma ») peut être dite comme messe votive de seconde classe — donc en dehors des jours de première classe.

ETAT MORAL ET RELIGIEUX DES PAROISSES

Le rapport à fournir à l'occasion de la Visite Pastorale comportant désormais l'état moral et religieux des paroissiens, l'ancien rapport annuel portant ce titre est supprimé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ADORATION PERPÉTUELLE

JANVIER. — 1-7, Saint-Sauveur, Brest. 8-11, Poulgoazec. 12-14, Le Faou. 15-16, Lesconil. 17-18, Lilia. 19-22, Carhaix. 23-29, Saint-Mathieu, Quimper. 30-31, Guipronvel.

FÉVRIER. — 1-7, Saint-Melaine, Morlaix. 8-10. Ile de Sein. 11-13, Penmarc'h. 14-15, Tréméoc. 16-17, Lanvéoc. 18-23, Riec-sur-Bélon. 24-26, Plobannalec. 27-28, Saint-Thonan.

MARS. — 1-5, Plonévez-Porzay. 6-7, Garlan. 8-9, Lannédern. 10-15, Koscoff. 16-18, Kerlaz. 19-21, Landrévarzec. 22-23, Locmélar. 24-25, Pencran. 26-27, Rumengol. 28-29, Penzé. 30, Hôpital Laënnec, Quimper. 31, La Charité, Quimper.

AVRIL. — 1, Kernisy, Quimper. 2, Fondation Massé, Quimper. 3, Miséricorde de Sées, Quimper. 4, Assomption, Concarneau. 5, Hôpital, Douarnenez. 6, Le Clos, Douarnenez. 7, Perharidy, Roscoff. 8, Hôpital Morvan, Brest. 9, Hôpital Ponchelet, Brest. 10, S. Gabriel, Pont-l'Abbé. 11, S. Blaise, Douarnenez. 12-14, Kérinou, Brest. 18-19, Maison de Kéraudren, Brest. 20, Ecole Ste Thérèse, Quimper. 21, Ecole Ste Anne, Quimper. 22, Clinique de Lanroze, Brest. 23, Clinique du S. Esprit, Brest. 24, Créac'h-Balbé, Saint-Urbain. 25, Ecole du Sacré-Cœur, Lesneven. 26-28, Plomelin. 29-30, Locronan.

MAI. — 1-5, Plouhinec. 6-10, Kerfeunteun. 11-14, Spézet. 15-17, Kersaint-Plabennec. 18-20, Pluguffan. 21-22, Saint-Goazec. 23-25, Dirinon. 26-28, Saint-Nic. 29-31, Trégourez.

JUIN. — 1-3, Lopérec. 4-7, Arzano. 8-11, Santec. 12-16, Plouénan. 17-18, Sainte-Sève. 19-20, Plouégat-Moysan. 21-24, Plougonven. 25-27, Lanhouarneau. 28-30, Scrignac.

JUILLET. — 1-2, Botmeur. 3.-5, Plounéour-Ménez. 6-10, Guissény. 11-16, Saint-Marc, Brest. 17-18, Tréguennec. 19-21, Loperhet. 22-23, Petit Séminaire, Pont-Croix. 24-25, Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. 26-31, Ursulines, Saint-Pol-de-Léon.

AOUT. — 1-3, Le Calvaire, Landerneau. 4-8, Augustines, Pont-l'Abbé. 9-13, La Retraite, Quimperlé. 14-20, Carmel, Morlaix. 21-24, Ursulines, Morlaix. 25-28, Adoration, Morlaix. 29-31, Adoration, Quimper.

SEPTEMBRE. — 1-6, Notre-Dame, Quimperlé. 7-9, Kernilis. 10-14, Beuzec-Cap-Sizun. 15-19, Ouessant. 20-23, Brasparts. 24-27, Bourg-Blanc. 28-30, Goulien.

OCTOBRE. — 1-6, Saint-Pierre-Quilbignon. 7-11, Plomodiern. 12-16, Loctudy. 17-20, Saint-Thégonnec. 21-25, Plounévez-Lochrist. 26-31, Plabennec.

NOVEMBRE. — 1-3, Kérinou, Brest. 4-5, Saint-Eutrope. 6-8, Henvic. 9-11, Sibiril. 12-16, Landéda. 17-23, Lambézellec.

DÉCEMBRE. — 1-3, Saint-Frégant. 4-5, Saint-Rivoal. 6-8, Rédéné. 9-10, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec. 11-12, Tréogat. 13-15, Primelin. 16-17, Saint-Thois. 18-19, Trézilidé. 20-24, Concarneau. 25-26, Clohars-Fouesnant. 27-28, Lanneuffret. 29-31, Pont-de-Buis.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections seront prêchées par le *R. P. Bellettre*, s. j., et commenceront à 10 heures à

— *Quimperlé, le mercredi* 10 *février,*
— *Quimper, les jeudi* 11, *lundi* 15 *et mardi* 16,
— *Landévennec, les vendredi* 12 *et samedi* 13,
— *Brest, les mercredi* 17, *jeudi* 18 *et vendredi* 19,
— *Morlaix, le samedi* 20,
— *Lesneven, le lundi* 22,
— *Séminaire S. Jacques d'Haïti, le mardi* 23,
— *Saint-Pol-de-Léon, le mercredi* 24.

RETRAITES PASTORALES

Les retraites pastorales auront lieu en 1965

— la première, *du dimanche* 4 *juillet* (18 h.) *au jeudi* 8 *au soir* (date légèrement modifiée à cause de la Semaine Sociale qui a lieu cette année à Brest),

— la seconde, *du lundi* 30 *août* (18 h.) *au vendredi soir* 3 *septembre,*

— la troisième, *du lundi* 6 *septembre* (18 h.) *au vendredi soir* 10 *septembre.*

ŒUVRES MISSIONNAIRES

Le produit des collectes faites en 1964 pour la Propagation de la Foi, l'Œuvre de S. Pierre apôtre et la Sainte-Enfance doit parvenir à l'évêché *avant le* 31 *janvier.*

REGISTRES PAROISSIAUX

Le Secrétariat souhaite recevoir *le plus tôt possible en janvier* les registres paroissiaux de l'année 1964 destinés à l'évêché. Merci d'avance.

MOIS DE REPRISE SPIRITUELLE ET PASTORALE ORGANISÉS PAR LA RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST

1965 sera la troisième année d'existence des « Mois sacerdotaux » mis en place par l'Episcopat de la Région apostolique de l'Ouest : en 1963, eut lieu une première réalisation, avec 35 participants. Elle a été renouvelée l'été dernier, mais cette fois en deux « exemplaires », ce qui a permis de doubler largement le nombre des inscriptions.

Le bilan de ces deux années est concluant : plus de cent prêtres, qui ont fait cette expérience y ont trouvé l'occasion d'un renouvellement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

spirituel et pastoral : une plus grande unité de leur être, une espérance plus vive pour l'accomplissement de leur mission.

Les caractéristiques principales de ces « Mois sacerdotaux » ?

— climat fraternel de réflexion et de prière.

— souci d'équilibrer la part des cours et conférences, celle du travail personnel, celle du travail en équipes.

— attention portée aux confrères des autres diocèses, à leur action pastorale, à leurs problèmes, dans la diversité de leurs ministères.

— esprit et structures du Mois aidant chacun des prêtres à se sentir « partie prenante », et leur permettant une collaboration constante avec l'équipe de direction.

Ainsi conçu, le Mois sacerdotal voudrait être le temps fort d'une année de véritable « *reprise sacerdotale* ».

La réflexion commune, au cours de ces semaines, sera axée sur : « *Le Prêtre dans l'Eglise présente au monde d'aujourd'hui* ».

Trois « Mois » sont en cours d'organisation pour 1965. En voici les lieux, avec les dates actuellement prévues :

— le premier *à Kersa, en Ploubazlanec, près Paimpol (Côtes-du-Nord)*, où les prêtres seront accueillis par les Frères des Ecoles Chrétiennes : du 12 juillet au 13 août,

— le second *à Kerlois, aux portes d'Hennebont (Morbihan)*, dans le Séminaire que les Pères Blancs mettent à nouveau à la disposition du clergé de la Région apostolique : du 5 juillet au 7 août,

— le troisième *à l'Abbaye de Notre-Dame du Port du Salut, près d'Entrammes (Mayenne)*, où les Pères Trappistes reçoivent pour la troisième année un Mois sacerdotal : du 12 juillet au 13 août.

Les mois sacerdotaux sont ouverts en principe à tous les prêtres de la Région Apostolique de l'Ouest ayant entre huit et quinze ans de sacerdoce. Toutefois, les places étant limitées en nombre, celles qui sont prévues pour Quimper seront réservées par priorité aux prêtres ordonnés en 1954 ; peuvent cependant s'y inscrire les prêtres ordonnés à une date antérieure. Les confrères ordonnés en 1955 et plus tard seront invités dans les années à venir.

Les prêtres désireux de prendre part à l'un de ces Mois peuvent s'adresser pour tous renseignements, *et sont priés de s'inscrire* sans trop attendre, et en tout cas avant le 15 février prochain, auprès de M. le vicaire général Abiven.

Comme les années précédentes, une journée de préparation, de rencontre et d'échanges, réunissant, avec les animateurs des Mois sacerdotaux et les correspondants diocésains, tous les prêtres inscrits pour l'un de ces Mois, aura lieu à Rennes du mardi 20 avril midi au mercredi 21 après-midi.

● Nous remercions les lecteurs qui ont déjà réglé leur ré-abonnement pour 1965.

Nous prions les autres de bien vouloir le faire sans tarder : tous les abonnements, sans exception, se sont terminés le 31 décembre. — Prière instante d'indiquer le numéro de la bande d'expédition.

Le décret conciliaire sur l'œcuménisme

Le décret sur l'œcuménisme a été adopté définitivement au cours de la session publique du 21 *novembre par* 2.137 *voix contre* 11. *Le schéma sur l'œcuménisme a été discuté au cours de la 2e session, du* 18 *novembre au* 2 *décembre* 1963. *Ce décret, qui commence par les mots* Unitatis redintegratio, *porte la date du* 21 *novembre* 1964, *jour où il a été solennellement promulgué par S. S. Paul VI.*

Traduction établie par le Secrétariat pour l'Union des chrétiens et reprise dans la « Documentation Catholique » du 6 *décembre* 1964. — *Notes préliminaires :*

1. *Cette traduction française comporte les sous-titres qui avaient été donnés dans le schéma de préparation, mais qui ne sont plus imprimés dans le texte définitif promulgué le* 21 *novembre* 1964. *Ils ont été mis pour faciliter la lecture du document.*

2. *Le texte latin volontairement n'a pas employé le mot* separatus (*séparé*) *en parlant de nos frères chrétiens non catholiques. Il a préféré le mot* sejunctus. *Il voulait indiquer par là qu'une certaine unité demeurait entre tous les baptisés. La traduction la plus proche serait : « désuni ». Pour éviter toute ambiguïté, il conviendrait d'écrire : « désuni de nous ». L'expression n'est pas très belle littéralement. La traduction retenue est : « séparé » ; mais qu'il soit bien entendu que ce mot ne rend pas exactement la pensée du latin.*

3. *Le texte latin comporte en note des références à l'Ecriture sainte, aux Pères de l'Eglise, à des documents des Conciles et du Saint-Siège. La traduction ne s'en trouve pas ici.*

Préambule

1. Promouvoir le retour à l'unité de tous les chrétiens, c'est l'un des buts principaux du saint Concile œcuménique de Vatican II. Une seule et unique Eglise a été instituée par le Christ Seigneur. Et pourtant plusieurs communions chrétiennes se présentent aux hommes comme les véritables héritières de Jésus-Christ. Tous certes confessent qu'ils sont les disciples du Seigneur, mais ils ont des attitudes différentes. Ils suivent des chemins divers, comme si le Christ lui-même était partagé (cf. 1 Cor., 1, 13). Il est certain qu'une telle division s'oppose ouvertement à la volonté du Christ. Elle est pour le monde un objet de scandale et elle fait obstacle à la plus sainte des causes : la prédication de l'Evangile à toute créature.

Or, le Maître des siècles, qui poursuit son dessein de grâce avec sagesse et patience à l'égard des pécheurs que nous sommes, a commencé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en ces derniers temps de répandre plus abondamment dans les chrétiens divisés entre eux l'esprit de repentir et le désir de l'union. Très nombreux sont partout les hommes qui ont été touchés par cette grâce et, sous l'action de l'Esprit-Saint, est né un mouvement qui s'amplifie également de jour en jour chez nos frères séparés de rétablir l'unité de tous les chrétiens.

A ce mouvement vers l'unité, qu'on appelle le mouvement œcuménique, prennent part ceux qui invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus pour Seigneur et Sauveur. Et il ne s'agit pas seulement de chrétiens pris un à un, il s'agit encore de chrétiens réunis en communautés dans lesquelles ils ont entendu l'Evangile et qu'ils appellent leur Eglise et l'Eglise de Dieu. Presque tous cependant, bien que de façon diverse, aspirent à une Eglise de Dieu, une et visible, vraiment universelle, envoyée au monde entier pour qu'il se convertisse à l'Evangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire de Dieu.

Voilà pourquoi le Concile, considérant avec joie tous ces faits, après avoir déclaré la doctrine relative à l'Eglise, pénétré du désir de rétablir l'unité entre tous les disciples du Christ, veut proposer à tous les catholiques les secours, les orientations et les moyens qui leur permettront à eux-mêmes de répondre à cet appel divin et à cette grâce.

Chapitre I

Les principes catholiques de l'œcuménisme

2. En ceci est apparue la charité de Dieu pour nous, que le Fils unique de Dieu a été envoyé au monde par le Père pour que, par son incarnation, il régénérât tout le genre humain, lui procurant la rédemption et le rassemblement en un tout. C'est lui qui, avant de s'offrir sur l'autel de la croix comme hostie immaculée, adresse au Père cette prière pour ceux qui croiraient en lui : « Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi ; qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé. » (Jean, 17, 21.) Et il institua dans son Eglise l'admirable sacrement de l'eucharistie qui exprime et réalise l'unité de l'Eglise. A ses disciples il donna un nouveau commandement d'amour mutuel et promit l'Esprit Paraclet qui resterait avec eux, Seigneur et vivificateur, jusque dans l'éternité.

Elevé sur la croix, puis entré dans la gloire, le Seigneur Jésus répandit l'Esprit qu'il avait promis. Par lui, il appela et réunit dans l'unité de la foi, de l'espérance et de la charité, le peuple de la Nouvelle Alliance qui est l'Eglise, selon l'enseignement de l'Apôtre : « Il n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit, comme il n'y a qu'une espérance au terme de l'appel que vous avez reçu ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. » (Ephés., 4, 4-5.) « Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ... Vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus. » (Gal., 3, 27-28.) L'Esprit-Saint qui habite dans les croyants, qui remplit et régit toute l'Eglise, réalise cette admirable communion des fidèles et les unit tous si intimement dans le Christ, qu'il est le principe de l'unité de l'Eglise. C'est lui qui réalise la diversité des grâces et des ministères, enrichissant de fonctions diverses l'Eglise de Jésus-Chrit, « organisant

ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ ». (Ephés., 4, 12.)

Mais pour établir en tout lieu son Eglise sainte jusqu'à la consommation des siècles, le Christ confia au collège des Douze l'office d'enseigner, de régir et de sanctifier. Parmi eux, il choisit Pierre, sur lequel, après sa profession de foi, il décréta d'édifier son Eglise ; il lui promit les clefs du royaume et, après que l'apôtre lui eut donné l'attestation de son amour, il lui confia toutes les brebis pour les confirmer dans la foi et pour les paître en unité parfaite. Jésus-Christ lui-même demeurant éternellement la suprême pierre angulaire et le Pasteur de nos âmes.

Au moyen de la fidèle prédication de l'Evangile, faite par les apôtres et par leurs successeurs, c'est-à-dire les évêques avec leur chef qui est le successeur de Pierre, par l'administration des sacrements et par le gouvernement dans l'amour, sous l'action du Saint-Esprit, Jésus-Christ veut que son peuple s'accroisse et il accomplit la communion dans l'unité par la profession d'une seule foi, par la célébration commune du culte divin, par la concorde fraternelle de la famille de Dieu.

Ainsi l'Eglise, seul troupeau de Dieu, comme un signe levé à la vue des nations, mettant au service de tout le genre humain l'Evangile de paix, accomplit dans l'espérance son pèlerinage vers le terme qu'est la patrie céleste.

Tel est le mystère sacré de l'unité de l'Eglise, dans le Christ et par le Christ, sous l'action de l'Esprit-Saint qui réalise la variété des ministères. De ce mystère, le modèle suprême et le principe sont l'unité, dans la trinité des personnes, d'un seul Dieu Père, et Fils, en l'Esprit-Saint.

Des relations entre les frères séparés et l'Eglise catholique

3. Dans cette seule et unique Eglise de Dieu apparurent dès l'origine certaines scissions, que l'Apôtre réprouve avec vigueur comme condamnables ; au cours des siècles suivants naquirent des dissensions plus graves, et des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Eglise catholique, parfois par la faute des personnes de l'une et l'autre partie. Ceux qui naissent aujourd'hui dans de telles communautés, et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division, et l'Eglise catholique les entoure de respect fraternel et de charité. En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu validement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise catholique. Assurément, des divergences variées entre eux et l'Eglise catholique sur des questions doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Eglise, constituent nombre d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine communion ecclésiale. Le mouvement œcuménique tend à les surmonter. Néanmoins, justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Eglise catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur.

Au surplus, parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Eglise se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Eglise catholique : la parole de Dieu écrite, la vie de la grâce, la foi, l'espé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles. Tout cela, provenant du Christ et conduisant à lui, appartient de droit à l'unique Eglise du Christ.

De même, beaucoup de gestes sacrés de la religion chrétienne s'accomplissent chez nos frères séparés, et, de manières différentes selon la situation diverse de chaque Eglise ou communauté, ils peuvent certainement produire effectivement la vie de la grâce, et l'on doit reconnaître qu'ils ouvrent l'entrée de la communion du salut.

En conséquence, ces Eglises et communautés séparées, bien que nous les croyions victimes de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Eglise catholique.

Cependant nos frères séparés, soit en particulier, soit réunis dans leurs communautés ou leurs Eglises, ne jouissent pas de cette unité que Jésus-Christ a voulu dispenser à tous ceux qu'il a régénérés et vivifiés pour former un seul corps en vue d'une vie nouvelle, et qui est attestée par l'Ecriture sainte et la vénérable Tradition de l'Eglise.

C'est, en effet, par la seule Eglise catholique du Christ, laquelle est le « moyen général de salut », que peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut. Car c'est au seul collège apostolique, dont Pierre est le chef, que furent confiées, selon notre foi, toutes les richesses de la Nouvelle Alliance, afin de constituer sur la terre un seul Corps du Christ auquel il faut que soient pleinement incorporés tous ceux qui, d'une certaine façon, appartiennent déjà au peuple de Dieu. Durant son pèlerinage terrestre, ce peuple, bien qu'il demeure en ses membres exposé au péché, continue sa croissance dans le Christ, suavement guidé par Dieu selon ses mystérieux desseins, jusqu'à ce que, dans la Jérusalem céleste, il atteigne joyeux la totale plénitude de la gloire éternelle.

De l'œcuménisme

4. Etant donné qu'aujourd'hui, en diverses parties du monde, sous le souffle de la grâce de l'Esprit-Saint, beaucoup d'efforts s'accomplissent par la prière, la parole et l'action pour arriver à la perfection de l'unité voulue par Jésus-Christ, le Concile exhorte tous les fidèles catholiques à reconnaître les signes des temps, et à prendre une part active à l'effort œcuménique.

Par « mouvement œcuménique », on entend les entreprises et les initiatives provoquées et organisées en faveur de l'unité des chrétiens, selon les nécessités variées de l'Eglise et selon les circonstances. Ainsi, en premier lieu, tout effort accompli pour éliminer les paroles, les jugements et les faits qui ne correspondent ni en justice ni en vérité à la situation des frères séparés, et contribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations avec eux. Ensuite au cours de réunions de chrétiens de diverses Eglises ou communautés, organisées dans un esprit religieux, le « dialogue » mené par des experts bien informés, où chacun explique à fond la doctrine de sa communauté, et montre de façon claire ce qui la caractérise. Par ce dialogue, tous acquièrent une connaissance plus véritable, en même temps qu'une estime plus juste, de l'enseignement et

de la vie de chaque communauté. De la même manière, ces communautés viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, selon les exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun. On peut aussi, à l'occasion, se réunir pour une prière unanime. Enfin tous examinent leur fidélité à la volonté du Christ par rapport à l'Eglise, et entreprennent, comme il le faut, un effort soutenu de rénovation et de réforme.

Tout cela, accompli avec prudence et patience par les fidèles de l'Eglise catholique sur lesquels veillent les pasteurs, contribue au progrès de la justice et de la vérité, de la concorde et de la collaboration, de l'amour fraternel et de l'union. Par cette voie, peu à peu, après avoir surmonté les obstacles qui empêchent la parfaite communion ecclésiale, se trouveront rassemblés par une célébration eucharistique unique, dans l'unité d'une seule et unique Eglise, tous les chrétiens. Cette unité, le Christ l'a accordée à son Eglise dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Eglise catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles.

Il est évident que l'œuvre de préparation et de réconciliation des personnes individuelles qui désirent la pleine communion avec l'Eglise catholique, se distingue, par sa nature, du dessein œcuménique ; mais il n'y a, entre elles, aucune opposition, puisque l'une et l'autre procèdent d'une disposition admirable de Dieu.

Dans l'action œcuménique, les fidèles de l'Eglise catholique, sans hésitation, se montreront pleins de sollicitude pour leurs frères séparés ; ils prieront pour eux, parleront avec eux des choses de l'Eglise, feront vers eux les premiers pas. Ils considèreront surtout avec loyauté et attention tout ce qui, dans la famille catholique elle-même, a besoin d'être rénové et d'être réalisé, de telle manière que sa vie rende un témoignage plus fidèles et plus manifeste de la doctrine et des institutions que le Christ a transmises par ses apôtres.

En effet, bien que l'Eglise catholique ait été enrichie de la vérité révélée par Dieu ainsi que de tous les moyens de grâces, néanmoins ses membres n'en vivent pas avec toute la ferveur qui conviendrait. Il en résulte que le visage de l'Eglise resplendit moins aux yeux de nos frères séparés, ainsi que du monde entier, et la croissance du royaume de Dieu est entravée. C'est pourquoi tous les catholiques doivent tendre à la perfection chrétienne ; ils doivent, chacun dans sa sphère, s'efforcer de faire en sorte que l'Eglise, portant dans son corps l'humilité et la mortification de Jésus, se purifie et se renouvelle de jour en jour, jusqu'à ce que le Christ se la présente à lui-même, glorieuse, sans tache ni ride.

Tout en conservant l'unité dans ce qui est nécessaire, chacun, au sein de l'Eglise, selon la fonction qui lui est départie, doit conserver la liberté voulue, soit dans les formes diverses de la vie spirituelle et de la discipline, soit dans la variété des rites liturgiques, et surtout dans l'élaboration théologique de la vérité révélée. Il faut en tout cultiver la charité. De cette façon, tous authentiquement manifesteront de jour en jour la plénitude de la catholicité et de l'apostolicité de l'Eglise.

D'un autre côté, il est nécessaire que les catholiques reconnaissent avec joie et apprécient les valeurs réellement chrétiennes qui ont leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

source au commun patrimoine et qui se trouvent chez nos frères séparés. Il est juste et salutaire de reconnaître les richesses du Christ et sa puissance agissante dans la vie de ceux qui témoignent pour le Christ parfois jusqu'à l'effusion du sang ; car, toujours admirable, Dieu doit être admiré dans ses œuvres.

Il ne faut pas non plus oublier que tout ce qui est accompli par la grâce de l'Esprit-Saint dans nos frères séparés peut contribuer à notre édification. Rien de ce qui est réellement chrétien ne s'oppose jamais aux vraies valeurs de la foi, mais tout cela peut contribuer à faire pénétrer toujours plus parfaitement le mystère du Christ et de l'Eglise.

Pourtant les divisions entre chrétiens empêchent l'Eglise de réaliser la plénitude de catholicité qui lui est propre en ceux de ses fils qui, certes, lui appartiennent par le baptême, mais se trouvent séparés de sa pleine communion. Bien plus, même pour l'Eglise, il est plus difficile dans ces conditions d'exprimer sous tous ses aspects la plénitude de la catholicité dans la réalité même de la vie.

Le Concile constate avec joie l'accroissement de la participation des fidèles catholiques à la tâche œcuménique. Il confie celle-ci aux évêques de toute la terre pour qu'ils veillent à la promouvoir et qu'ils l'orientent avec prudence.

Chapitre II

Exercice de l'œcuménisme

5. Le souci de parvenir à l'union concerne l'Eglise tout entière, fidèles autant que pasteurs, et touche chacun selon ses possibilités, aussi bien dans la vie quotidienne que dans les recherches théologiques et historiques. Un souci de cette sorte manifeste, d'une certaine façon, la liaison fraternelle qui existe déjà entre les chrétiens, et conduit à une unité pleine et parfaite, selon la bienveillance de Dieu.

6. *Rénovation de l'Eglise.* Attendu que toute rénovation de l'Eglise consiste essentiellement dans une fidélité grandissante à sa vocation, c'est là certainement la raison qui explique le mouvement vers l'unité. L'Eglise, au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre. S'il arrive donc, par suite des circonstances, que dans les mœurs, la discipline ecclésiastique, ou même dans la manière d'énoncer la doctrine (qu'il faut distinguer avec soin du dépôt de la foi) telles réformes n'aient pas été observées attentivement, il faut les remettre en vigueur en temps opportun avec la droiture qui convient.

Cette rénovation a donc une insigne valeur œcuménique. Les différentes formes de vie de l'Eglise selon lesquelles s'accomplit la rénovation en cause (mouvement biblique et liturgique, prédication de la Parole de Dieu, catéchèse, apostolat des laïcs, nouvelles formes de la vie religieuse, spiritualité du mariage, doctrine et activité de l'Eglise en matière sociale) sont à considérer comme autant de gages et de signes qui annoncent favorablement les futurs progrès de l'œcuménisme.

7. *La conversion du cœur.* Il n'y a pas de véritable œcuménisme sans conversion intérieure. En effet, c'est du renouveau de l'âme, du renoncement à soi-même et d'une libre effusion de charité que partent et mûrissent les désirs de l'unité. Il nous faut par conséquent demander à l'Esprit-Saint la grâce d'une abnégation sincère, celle de l'humilité et de la douceur dans le service, d'une fraternelle générosité à l'égard des autres. « Je vous conjure, dit l'Apôtre des nations, moi qui suis enchaîné dans le Seigneur, de marcher de façon digne de la vocation qui vous a été départie, en toute humilité et douceur, vous supportant les uns les autres avec patience et charité, attentifs à conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. » (Ephés., 4, 1-3.) Cette exhortation s'adresse surtout à ceux qui ont été élevés à un ordre sacré dans le dessein de continuer la mission du Christ venu parmi nous « non pour être servi, mais pour servir ». (Matth., 20, 28.)

Aux fautes contre l'unité peut aussi s'appliquer le témoignage de saint Jean : « Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous faisons de Dieu un menteur et sa parole n'est pas en nous. » (1 Jean, 1, 10.) Par une humble prière, nous devons donc demander pardon à Dieu et aux frères séparés, de même que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Que les fidèles se souviennent tous qu'ils favoriseront l'union des chrétiens, bien plus, qu'ils la réaliseront, dans la mesure où ils s'appliqueront à vivre plus purement selon l'Evangile. Plus étroite, en effet, sera leur communion avec le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint, plus ils pourront rendre intime et facile la fraternité mutuelle.

8. *La prière en commun.* Cette conversion du cœur et cette sainteté de vie, unies aux prières publiques et privées pour l'unité des chrétiens, doivent être regardées comme l'âme de tout l'œcuménisme et être appelées à bon droit œcuménisme spirituel.

Il faut donc que les catholiques considèrent comme un devoir sacré de se réunir souvent pour renouveler la prière demandant l'unité de l'Eglise, celle que le Sauveur lui-même, la veille de sa mort, a élevée de façon suppliante vers son Père : « Qu'ils soient tous un. » (Jean, 17, 12.)

En certaines circonstances particulières, par exemple lors des prières prévues « pour l'unité », et dans les réunions œcuméniques, il est permis, bien plus, il est souhaitable, que les catholiques s'associent pour prier avec les frères séparés. De telles supplications communes sont assurément un moyen efficace de demander la grâce de l'unité, et elles constituent une expression authentique des liens par lesquels les catholiques sont encore unis avec les frères séparés : « Là, en effet, où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Matth., 18, 20.)

Cependant, il n'est pas permis de considérer la « *communicatio in sacris* » comme un moyen à employer sans réserve pour rétablir l'unité des chrétiens. Une telle « communion » dépend surtout de deux principes : unité de l'Eglise qu'elle doit exprimer, participation aux moyens de grâce. L'expression de l'unité empêche la plupart du temps cette « communion ». La grâce à procurer la recommande quelquefois. Sur la façon pratique d'agir, eu égard aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, c'est l'autorité épiscopale locale qui doit prudemment donner des instructions, à moins qu'il n'y ait eu d'autres dispositons de la Conférence épiscopale, selon ses propres statuts, ou du Saint-Siège.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

9. *Connaissance reciproque fraternelle.* Il faut connaître l'état d'esprit des frères séparés. Pour cela, une étude est nécessaire, et il faut la mener avec loyauté et bienveillance. Des catholiques dûment préparés doivent acquérir une meilleure connaissance de la doctrine et de l'histoire, de la vie spirituelle et culturelle, de la psychologie religieuse et de la culture propre aux frères séparés. Pour obtenir ce résultat, un moyen fécond est de se réunir pour traiter surtout de questions théologiques, où tous se comportent d'égal à égal entre eux, pourvu que ceux qui y prennent part, sous la vigilance des évêques, soient vraiment compétents. De ce genre de dialogue apparaît plus clairement aussi la vraie situation de l'Eglise catholique. De cette manière, on connaîtra mieux la pensée des frères séparés, et notre foi leur sera présentée de façon plus convenable.

10. *Formation œcuménique.* La théologie et les autres disciplines, surtout l'histoire, doivent être enseignées aussi dans un sens œcuménique, pour mieux répondre à la vraie réalité.

Il est, en effet, très important que les futurs pasteurs et les prêtres possèdent la théologie ainsi exactement exposée, et non pas en termes de polémique, surtout pour les questions concernant les relations des frères séparés avec l'Eglise catholique.

Car c'est de la formation des prêtres que dépendent surtout la nécessaire éducation et la formation spirituelle des fidèles et des religieux.

De même les catholiques missionnaires travaillant dans les mêmes pays que d'autres chrétiens doivent connaître, surtout aujourd'hui, les questions que pose l'œcuménisme à leur apostolat, et les résultats qu'il obtient.

11. *La manière d'exprimer et d'exposer la doctrine de la foi.* La méthode et la manière d'exprimer la foi catholique ne doivent nullement faire obstacle au dialogue avec les frères. Il faut absolument exposer clairement la doctrine intégrale. Rien n'est plus étranger à l'œcuménisme que ce faux irénisme, qui cause du dommage à la pureté de la doctrine catholique et obscurcit son sens authentique et incontestable.

En même temps, il faut expliquer la foi catholique de façon plus profonde et plus droite, utilisant une manière de parler et un langage qui soient facilement accessibles même aux frères séparés.

En outre, dans le dialogue œcuménique, les théologiens catholiques, fidèles à la doctrine de l'Eglise, doivent procéder, en conduisant leurs recherches sur les divins mystères, en union avec les frères séparés, dans l'amour de la vérité, la charité et l'humilité. En exposant la doctrine, ils se rappelleront qu'il y a un ordre ou une « hiérarchie » des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne. Ainsi sera tracée la voie qui les conduira tous, par cette émulation fraternelle, à une connaissance plus profonde et une manifestation plus évidente des insondables richesses du Christ.

12. *Collaboration avec les frères séparés.* Que tous les chrétiens, face à l'ensemble des nations, confessent leur foi en Dieu un et trine, en le Fils de Dieu incarné, notre Rédempteur et Seigneur, et par un commun effort, dans une estime mutuelle, qu'ils rendent témoignage à notre espérance, qui ne sera pas confondue. Etant donné qu'aujourd'hui la collaboration est tout à fait en cours dans le domaine social,

tous les hommes sans exception sont appelés à cette œuvre commune, mais surtout ceux qui croient en Dieu, et, en tout premier lieu, tous les chrétiens, à cause même du nom du Christ dont ils sont ornés. La collaboration de tous les chrétiens exprime vivement l'union déjà existante entre eux, et elle met en plus lumineuse évidence le visage du Christ serviteur. Cette collaboration, déjà établie en beaucoup de pays, doit être sans cesse accentuée, là surtout où l'évolution sociale ou technique est en cours, soit en faisant estimer à sa valeur la personne humaine, soit en travaillant à promouvoir la paix, soit en poursuivant l'application sociale de l'Evangile, ou par le développement des sciences et des arts dans une atmosphère chrétienne, ou encore par l'apport de remèdes de toutes sortes contre les misères de notre temps, par exemple la faim et les calamités, l'ignorance et la pauvreté, la crise du logement et l'inégale distribution des richesses. Par cette collaboration, tous ceux qui croient au Christ peuvent facilement apprendre comment on peut mieux se connaître les uns les autres, s'estimer davantage et préparer la voie à l'unité des chréitens.

Chapitre III

Eglises et communautés ecclésiales séparées du Saint-Siège Apostolique Romain

13. Nous examinons maintenant deux sortes de scissions principales, qui ont porté atteinte à la tunique sans couture du Christ.

Les premières eurent lieu en Orient, soit par la contestation des formules dogmatiques des Conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, soit plus tard, par la rupture de la communion ecclésiastique entre les patriarches orientaux et le Siège romain.

D'autres ensuite, après plus de quatre siècles, se produisirent en Occident, en conséquence d'événements que l'on a coutume d'appeler la Réforme. Il en résulta que plusieurs Communions, soit nationales, soit confessionnelles, furent séparées du Siège romain. Parmi celles qui gardent en partie les traditions et les structures catholiques se distingue la Communion anglicane.

Mais ces diverses séparations diffèrent beaucoup entre elles, non seulement pour des raisons d'origine, de lieu et de temps, mais surtout par la nature et la gravité des questions concernant la foi et la structure ecclésiale.

C'est pourquoi le Concile, désireux de ne pas sous-estimer les conditions diverses des différentes sociétés chrétiennes, et de ne pas passer sous silence les liens qui subsistent entre elles malgré la division, juge opportun de présenter les considérations suivantes, afin de procéder à une action œcuménique basée sur la prudence.

I. — Considérations particulières relatives aux Eglises orientales

14. *Esprit et histoire propre des Orientaux.* Pendant plusieurs siècles, les Eglises d'Orient et d'Occident suivirent chacune leur propre voie, unies cependant par la communion fraternelle dans la foi et la vie sacramentelle. Si des dissentiments s'élevaient entre elles au sujet du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dogme ou de la discipline, le Siège romain usait de son autorité d'un commun accord. Le Concile se plaît à rappeler à tous, entre autres événements d'importance, qu'il y a en Orient plusieurs Eglises particulières ou locales, au premier rang desquelles sont les Eglises patriarcales dont plusieurs se glorifient d'avoir été fondées par les apôtres eux-mêmes. C'est pourquoi prévalut et prévaut encore, parmi les Orientaux, le soin particulier de conserver dans une communion de foi et de charité les relations fraternelles qui doivent exister entre les Eglises locales, comme entre des sœurs.

Il ne faut pas non plus oublier que les Eglises d'Orient possèdent depuis leur origine un trésor auquel l'Eglise d'Occident a puisé beaucoup d'éléments de la liturgie, de la tradition spirituelle et du droit. On doit aussi estimer à sa juste valeur le fait que des dogmes fondamentaux de la foi chrétienne sur la Trinité, le Verbe de Dieu, qui a pris chair de la Vierge Marie, ont été définis dans des Conciles œcuméniques tenus en Orient. Pour conserver leur foi, ces Eglises ont beaucoup souffert et souffrent encore.

L'héritage transmis par les apôtres a été reçu de manières diverses et, depuis les origines mêmes de l'Eglise, il a été expliqué de façon différente selon la diversité du génie et les conditions d'existence. Ce sont toutes ces raisons, sans parler des motifs d'ordre extérieur, par suite encore du manque de compréhension mutuelle et de charité, qui donnèrent prise aux séparations.

C'est pourquoi le Concile exhorte tout le monde, surtout ceux qui se proposent de travailler à l'établissement de la pleine communion souhaitée entre les Eglises orientales et l'Eglise catholique, à bien considérer cette condition particulière des Eglises d'Orient, à l'époque de leur naissance et de leur croissance, et la nature des relations qui étaient en vigueur entre elles et le Siège romain avant la scission, et à se former sur tous ces points un jugement équitable. Cette règle, bien observée, sera extrêmement profitable pour le dialogue que l'on recherche.

15. *Tradition liturgique et spirituelle des Orientaux*. Chacun sait avec quel amour les chrétiens orientaux célèbrent la sainte liturgie, surtout l'Eucharistie, source de vie pour l'Eglise et gage de la gloire céleste. Par là, les fidèles, unis à l'évêque, trouvent accès auprès de Dieu le Père par son Fils, Verbe incarné, mort et glorifié, dans l'effusion de l'Esprit-Saint. Ils entrent de la sorte en communion avec la Très Sainte Trinité et deviennent « participants de la nature divine » (2, Pierre, 1, 4). Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur en chaque Eglise particulière, l'Eglise de Dieu s'édifie et grandit, et la communion entre elles se manifeste par la concélébration.

Dans ce culte liturgique, Marie toujours Vierge, que le Concile œcuménique d'Ephèse proclama solennellement Très sainte Mère de Dieu, pour que le Christ fût reconnu vraiment et proprement Fils de Dieu et Fils de l'homme, selon les Ecritures, est célébrée par les Orientaux en des hymnes magnifiques ; pareillement beaucoup de saints, au nombre desquels des Pères de l'Eglise universelle, reçoivent de grands hommages.

Puisque ces Eglises, bien que séparées, ont de vrais sacrements, surtout en vertu de la succession apostolique : le sacerdoce et l'eucharistie,

qui les unissent intimement à nous, une certaine « *communicatio in sacris* », dans des circonstances favorables et avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, est non seulement possible, mais même recommandable.

En Orient, aussi, on trouve les richesses de ces traditions spirituelles, qui s'expriment surtout par le monachisme. Là, depuis le temps glorieux des saints Pères, en effet, a fleuri la spiritualité monastique, qui s'est répandue ensuite en Occident, devenant pour ainsi dire la source de l'organisation religieuse latine et lui conférant par la suite une nouvelle vigueur. Par conséquent, on recommande instamment aux catholiques d'accéder plus fréquemment à ces richesses spirituelles des Pères orientaux, qui élèvent l'homme tout entier à la contemplation des mystères divins.

Tout le monde doit savoir qu'il est très important de connaître, vénérer, conserver, développer le si riche patrimoine liturgique et spirituel de l'Orient pour conserver fidèlement la plénitude de la tradition chrétienne, et pour réaliser la réconciliation des chrétiens orientaux et occidentaux.

16. *Discipline particulière des Orientaux*. Depuis les origines, les Eglises d'Orient suivaient des règles particulières sanctionnées par les saints Pères et les Conciles même œcuméniques. Il n'est pas du tout contraire à l'unité de l'Eglise qu'il y ait diversité de mœurs et de coutumes, ainsi qu'il vient d'être mentionné, et même une telle diversité est un élément qui accroît sa beauté, ainsi qu'une aide précieuse pour l'accomplissement de sa mission. Aussi le Concile déclare solennellement, pour enlever tous les doutes possibles, que les Eglises d'Orient, conscientes de la nécessaire unité de toute l'Eglise, ont le pouvoir de se régir selon leurs propres lois, plus conformes au caractère de leurs fidèles et plus aptes à promouvoir le bien des âmes. L'observance parfaite de ce principe traditionnel (à vrai dire elle ne fut pas toujours respectée), est l'une des conditions préalables absolument nécessaires pour rétablir l'union.

17. *Caractère particulier des Orientaux au regard des questions doctrinales*. Ce qui a été dit plus haut de la légitime diversité en matière de culte et de discipline doit s'appliquer aussi à la formulation théologique de la doctrine. Effectivement, quand il s'agit d'approfondir la vérité révélée, les méthodes et les moyens de connaître et d'exprimer les choses divines ne sont pas les mêmes en Orient et en Occident. Il n'est donc pas étonnant que certains aspects du mystère révélé aient été parfois mieux saisis et mieux exposés par l'un que par l'autre, si bien que l'on doit considérer ces diverses formules théologiques souvent plus complémentaires qu'opposées. Quant aux traditions authentiques des Orientaux, on doit le reconnaître, elles sont enracinées de façon excellente dans la Sainte Ecriture : elles sont développées et exprimées dans la vie liturgique ; elles se nourrissent de la tradition vivante des apôtres, des écrits des Pères Orientaux et des auteurs spirituels ; elles tendent à devenir une véritable règle de vie, et même de pleine contemplation de la vérité chrétienne.

Rendant grâce à Dieu de ce que beaucoup d'Orientaux, fils de l'Eglise catholique, qui gardent ce patrimoine et désirent en vivre plus purement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et pleinement, vivent déjà en pleine communion avec leurs frères qui gardent la tradition occidentale, le Concile déclare que tout ce patrimoine spirituel et liturgique, disciplinaire et théologique, dans ses diverses traditions, fait partie pleinement de la catholicité et de l'apostolicité de l'Eglise.

18. *Conclusion.* Tout cela bien examiné, le Concile renouvelle solennellement ce qui fut déclaré par les Conciles antérieurs, ainsi que par les Pontifes romains : pour rétablir ou garder la communion et l'unité, il ne faut « rien imposer qui ne soit nécessaire ». (Act., 15, 28.) Il souhaite vivement que tous les efforts dorénavant tendent à réaliser peu à peu cette unité aux divers niveaux et dans les différentes formes de la vie de l'Eglise, surtout par la prière et le dialogue fraternel concernant la doctrine et les nécessités les plus urgentes du ministère pastoral de notre temps. Pareillement, le Concile recommande aux pasteurs et aux fidèles de l'Eglise catholique d'établir des relations avec ceux qui ne sont plus en Orient, mais vivent loin de leur patrie. De cette façon, grandira entre eux une fraternelle collaboration : l'esprit de charité exclura toute forme de rivalité. Si tout cela se fait généreusement, le Concile en a l'espoir, le mur qui sépare l'Eglise d'Orient de celle d'Occident, tombera. Ainsi n'y aura-t-il plus qu'une seule demeure. Le Christ Jésus en sera la pierre angulaire, assurant de l'une à l'autre l'unité.

II. — Les Eglises et communautés ecclésiales séparées en Occident

19. *Condition spéciale de ces communautés.* Les Eglises et Communautés ecclésiales qui, à l'époque de la grande crise commencée en Occident, à la fin du Moyen Age ou dans la suite, furent séparées du Siège apostolique romain, demeurent unies à l'Eglise catholique par une affinité particulière et par des relations dues à la longue durée de vie du peuple chrétien dans la communion ecclésiastique au cours des siècles passés.

Etant donné que ces Eglises et Communautés ecclésiales, à cause de leur diversité d'origine, de doctrine et de vie spirituelle, se distinguent notablement, non seulement de nous-mêmes, mais aussi entre elles, il est très difficile de bien les définir, et nous n'en avons pas ici l'intention.

Bien que le mouvement œcuménique et le désir de paix avec l'Eglise catholique n'aient pas prévalu partout, nous avons l'espoir néanmoins que tous finiront par avoir ce sens de l'œcuménisme et que l'estime mutuelle ne fera que grandir.

Cependant, il faut reconnaître qu'entre ces Eglises et Communautés et l'Eglise catholique il y a des différences considérables, non seulement de caractère historique, sociologique, psychologique et culturel, mais surtout dans l'interprétation de la vérité révélée. Pour rendre plus facile, malgré ces différences, l'instauration du dialogue œcuménique, nous voulons souligner certains points qui peuvent et doivent servir de base et de point de départ à ce dialogue.

20. *La foi au Christ.* Nous avons en vue surtout ces chrétiens qui reconnaissent ouvertement Jésus-Christ comme Dieu et Seigneur, unique Médiateur entre Dieu et les hommes, pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Certes, nous savons qu'elles ne sont pas légères

les différences qui existent par rapport à la doctrine de l'Eglise catholique, même au sujet du Christ, Verbe incarné, et de l'œuvre rédemptrice, et par suite au sujet du mystère et du ministère de l'Eglise, ainsi que du rôle de Marie dans l'œuvre du salut. Ce nous est une joie cependant de voir nos frères séparés considérer le Christ comme source et centre de la communion ecclésiale. Touchés du désir d'union avec le Christ, ils sont poussés de plus en plus à chercher l'unité, et à rendre partout témoignage de leur foi parmi les nations.

21. *Etude de l'Ecriture.* L'amour et la vénération — presque le culte — de nos frères pour l'Ecriture sainte, les portent à l'étude constante et diligentes du texte sacré : l'Evangile « est en effet la force de Dieu opérant le salut pour tout croyant, pour le Juif d'abord et puis pour le Grec ». (Rom., 1, 16.)

Invoquant l'Esprit-Saint, c'est dans les Ecritures mêmes qu'ils cherchent Dieu comme celui qui leur parle par le Christ qu'avaient annoncé les prophètes et qui est le Verbe de Dieu incarné pour nous. Ils y contemplent la vie du Christ, ainsi que les enseignements et les faits accomplis par le divin Maître pour le salut des hommes, surtout les mystères de sa mort et de sa résurrection.

Mais, si les chrétiens séparés de nous affirment l'autorité divine des Saints Livres, ils ont une opinion différente de la nôtre (et différent aussi entre eux), au sujet de la relation entre Ecriture et Eglise. Dans celle-ci, selon la foi catholique, le magistère authentique occupe une place particulière pour l'explication et la prédication de la parole de Dieu écrite.

Cependant, les paroles divines sont, dans le dialogue lui-même, des instruments insignes entre les mains puissantes de Dieu pour obtenir cette unité que le Sauveur offre à tous les hommes.

22. *La vie sacramentelle.* Par le sacrement de baptême, conféré validement et reçu avec les dispositions intérieures requises, l'homme est incorporé vraiment au Christ crucifié et glorifié, il est régénéré pour participer à la vie divine, selon le mot de l'Apôtre : « Vous êtes ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes ressuscités avec lui parce que vous avez cru en la force de Dieu, qui l'a ressuscité d'entre les morts. » (Col., 2, 12.)

Le baptême est donc le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui. Cependant, le baptême, de soi, n'est que le commencement et le point de départ, car il tend intégralement à l'acquisition de la plénitude de la vie dans le Christ. Il est donc destiné à la parfaite profession de foi, à la parfaite intégration dans l'économie du salut, telle que le Christ l'a voulue, et enfin à la parfaite insertion dans la communion eucharistique.

Certes, les Communautés ecclésiales séparées de nous n'ont pas avec nous la pleine unité dérivant du baptême, et nous croyons, surtout par suite de l'absence du sacrement de l'ordre, qu'elles n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique. Néanmoins, en célébrant à la sainte Cène le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur, elles professent que la vie consiste dans la communion au Christ et elles attendent son retour glorieux. Il faut donc que la doctrine sur la Cène du Seigneur, les autres sacrements, le culte et les ministères de l'Eglise, fassent l'objet du dialogue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

23. *La vie dans le Christ.* La vie chrétienne de ces frères se nourrit de la foi au Christ, elle bénéficie de la grâce du baptême et de la prédication de la parole de Dieu. Elle se manifeste dans la prière privée, la méditation biblique, la vie de la famille chrétienne, le culte de la communauté rassemblée pour la louange de Dieu. Par ailleurs, leur culte comporte plus d'une fois des éléments remarquables de l'antique liturgie commune.

La foi au Christ produit des fruits de louange et d'action de grâces pour les bienfaits reçus de Dieu. A cela s'ajoute un sens très vif de la justice et une sincère charité à l'égard du prochain. Cette fois agissante a même provoqué l'institution de beaucoup d'œuvres pour le soulagement de la misère spirituelle et corporelle, pour l'éducation de la jeunesse, pour l'amélioration des conditions sociales de vie, pour l'établissement partout d'une paix stable.

Même si parmi les chrétiens, beaucoup n'entendent pas, de la même manière que les catholiques, l'Evangile dans les questions morales, et n'admettent pas les mêmes solutions des bien difficiles problèmes de la société d'aujourd'hui, néanmoins, ils veulent, comme nous, s'attacher à la parole du Christ comme à la source de la force chrétienne et obéir au précepte apostolique : « Quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par lui grâces au Dieu Père. » (Col., 3, 17.) C'est ici que le dialogue œcuménique peut commencer sur l'application morale de l'Evangile.

24. *Conclusion.* C'est ainsi que maintenant, après avoir exposé brièvement les conditions d'exercice de l'action œcuménique, et indiqué les principes qui doivent la diriger, nous tournons avec confiance le regard vers l'avenir. Le Concile exhorte les fidèles à s'abstenir de toute légèreté, de tout zèle imprudent, qui pourraient nuire au progrès de l'unité. Leur activité œcuménique ne peut être, en effet, que pleinement et sincèrement catholique, c'est-à-dire fidèle à la vérité reçue des apôtres et des Pères, et conforme à la foi que l'Eglise catholique a toujours professée : elle tend à cette plénitude en laquelle au cours des âges, le Seigneur veut que Son Corps grandisse.

Le Concile souhaite instamment que les initiatives des enfants de l'Eglise catholique progressent unies à celles des frères séparés, sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit-Saint. Au surplus, le Concile déclare avoir conscience que ce projet sacré : la réconciliation de tous les chrétiens dans l'unité d'une seule et unique Eglise du Christ, dépasse les forces et les capacités humaines. C'est pourquoi il met entièrement son espoir dans la prière du Christ pour l'Eglise, dans l'amour du Père à notre égard, et dans la puissance du Saint-Esprit : « L'espérance ne déçoit point : car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné. » (Rom., 5, 5.)

● Dame cherche place de sténo-dactylo dans les environs de Quimper. S'adresser à la *S. R.* qui transmettra.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 17 janvier, 2e dimanche après l'Epiphanie. Lundi 18, de la férie. Mardi 19, S. Melaine, évêque. Mercredi 20, Ss. Fabien et Sébastien, martyrs. Jeudi 21, Ste Agnès, vierge et martyre. Vendredi 22, S. Vincent et S. Anastase, martyrs. Samedi 23, S. Raymond de Penafort, confesseur. Dimanche 24, 3e dimanche après l'Epiphanie.

ADORATION PERPÉTUELLE. — 17-18 janvier, Lilia. 19-22, Carhaix. 23-29, S. Mathieu, Quimper.

MISSION de l'Ile de Sein (du 17 janvier au 6 février).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Pierre Thomas*, de Plomodiern, belle-sœur de M. le chanoine Thomas, ancien curé-doyen de Plonévez-Porzay. *Mme Vve Mingam*, de Pleyber-Christ, mère de M l'abbé Hervé Mingam, vicaire à Plounéour-Trez. *Mme Vve Le Guen*, de Coat-Méal. *M. Goulven Le Gall*, de Trégarantec. *Mme Favé*, de Kernilis, belle-sœur de M. l'Aumônier de l'école S. Jacques Lézérazien, Guiclan.

Un numéro spécial des *« Cahiers d'Action Religieuse et Sociale » sur les élections municipales*

Le P. Heckel, bien connu désormais dans le diocèse, vient de faire paraître une étude très intéressante sur les élections municipales.

Cette étude « regroupe à la fois les informations positives essentielles et quelques réflexions doctrinales qui peuvent éclairer la conscience politique des Dupont et Durand dans la complexité des situations auxquelles ils seront mêlés ». En voici le sommaire :

— *Informations positives :* le conseil municipal, le maire, la coopération intercommunale, la loi électorale.

— *Réflexions doctrinales :* qu'est-ce qu'un programme de politique municipale, quelle liste choisir, le rôle des partis, l'Eglise nous donne-t-elle des directives ?

Ce cahier peut rendre service à bien des chrétiens, qu'ils soient candidats ou électeurs, et aussi aux non chrétiens. Il s'agit, bien entendu, *d'éclairer les consciences* et de *« laisser aux laïcs la pleine responsabilité et le plein risque de leurs choix politiques concrets »*. C'est dire qu'il ne faut pas avoir peur de faire connaître ce numéro des CAHIERS et qu'en même temps il faut le faire avec discrétion dans tous les cas, surtout dans les régions où l'enseignement de l'Eglise en ce domaine est souvent mal compris.

(A demander à la *Direction des Œuvres*, 9, rue du Frout. 1 exemplaire : 1 F. franco. A partir de 10 numéros : l'exemplaire, 0,80 F. — C.C.P. Nantes 64-59.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vers la semaine de l'Unité

(18-25 janvier)

I. L'Œcuménisme, mouvement qui concerne tous les Chrétiens

L'Œcuménisme se présente à nous aujourd'hui, comme un courant de fond qui progressivement gagne, envahit et anime toutes les Eglises et toutes les communautés chrétiennes. Il n'est plus l'apanage d'une Eglise ; il n'est plus la recherche de quelques pionniers.. Il est un mouvement général qui affecte tous les disciples du Christ. *Mouvement général* et aussi *mouvement permanent et irréversible* qui ne prendra fin que lorsqu'il aura abouti. Ce n'est donc pas affaire de mode passagère. Le Conseil Œcuménique des Eglises et le Secrétariat pour l'Unité sont là pour affirmer la volonté des Eglises d'obéir au Christ et d'aller jusqu'au bout de cette obéissance.

En conséquence, aucun chrétien d'aucune confession ne peut aujourd'hui demeurer en marge de ce mouvement. Il est tenu de saisir toutes les démarches qui sont faites en vue de l'unité, comme un appel que Dieu lui adresse personnellement ; appel auquel il doit répondre par une conversion et un engagement. *Un simple exemple :* que Paul VI et Athénagoras se donnent le baiser de la réconciliation engage tout catholique et tout orthodoxe à travailler activement au rapprochement des deux Eglises sœurs.

II. L'Œcuménisme, œuvre de l'Esprit Saint

L'Eglise catholique entre avec quelque retard dans le mouvement œcuménique. Ce retard, elle est en train de le combler par l'œuvre du concile. La rapidité avec laquelle elle se met au travail — rapidité dont nous devons nous réjouir, — comporte en elle-même des risques et il est nécessaire de redéfinir sans cesse l'esprit œcuménique et de rappeler constamment ses exigences. L'affaire est trop importante pour que nous puissions nous contenter d'à-peu-près ou connaître des déviations.

L'unité de l'Eglise n'est pas une œuvre humaine, nous le savons. Elle ne sera pas le résultat de discussions théologiques (pourtant absolument nécessaires), ni la rédaction d'un compromis entre les chefs des Eglises (encore que les rencontres soient de la plus haute importance). Nous ne sommes pas, en effet, au niveau d'une entente humaine à définir. Nous sommes au *niveau d'une action de l'Esprit Saint* qui exige de nous sainteté et humilité et docilité.

Le danger est sans cesse menaçant de ne saisir ce mouvement que de l'extérieur et de le considérer comme une œuvre purement humaine. Parce que l'œcuménisme a envahi subitement l'Eglise catholique, il risque de devenir pour beaucoup une affaire de mode. Pour être « dans le vent », on parle volontiers d'œcuménisme, on veut faire de l'œcuménisme. Mais il s'agit moins de parler que d'être. Il faut en cela se garder de tout snobisme et éviter de dégrader « *en affaire de salon* » ce qui est proprement une œuvre de l'Esprit Saint et qui exige de nous un grand esprit de foi, une conversion intérieure, une profonde humilité et une totale disponibilité à l'Esprit Saint.

III. L'Œcuménisme, œuvre de l'Esprit Saint, accomplie par les chrétiens

Cependant l'Esprit Saint, au travail dans l'Eglise, n'agit pas sans nous. L'Œcuménisme, œuvre de l'Esprit Saint — et précisément parce que œuvre de l'Esprit — est aussi notre œuvre. Nous devons constamment maintenir cette double affirmation : il est l'œuvre de l'Esprit Saint, il est l'œuvre des chrétiens. Ou plus justement, il est l'œuvre de l'Esprit Saint par les chrétiens. Et cela nous trace notre devoir œcuménique et les exigences de ce devoir :

1) *Devoir de prière.* La prière du Christ « qu'ils soient un » n'est pas une prière passée. Elle est une prière actuelle. C'est aujourd'hui que le Christ prie pour l'unité de son Eglise. C'est un devoir pour nous tous de nous associer à cette prière et de la faire nôtre. Non seulement pendant la semaine de l'Unité qui n'est qu'un temps fort, mais tous les jours. Trop peu de chrétiens ont compris l'urgence de cette prière permanente.

2) *Devoir de renouvellement de l'esprit et du cœur.* Mais il peut y avoir un emploi frauduleux de la prière. « Prier pour avoir la victoire et ne pas avoir envie de se battre, c'est malhonnête », disait en substance Péguy. La prière n'est pas seulement formule. Elle est expression d'une conversion et d'un engagement. La prière pour l'unité doit être expression de notre conversion à l'Unique Seigneur et de notre engagement dans ce mouvement qui conduit l'Eglise à retrouver en lui son unité.

Il s'agit, comme le demande S. Paul, de dépouiller le vieil homme et de revêtir l'homme nouveau. Le vieil homme, dans ce contexte est constitué par toutes les préventions que nous avons à l'égard de nos frères séparés et par tous les faux jugements que nous portons sur leur foi et sur leur vie spirituelle. Préventions et faux jugements nés de notre ignorance des autres confessions chrétiennes et forgés par des siècles de luttes.

L'homme nouveau est l'homme du dialogue, l'homme qui écoute avec sympathie et humilité ce que le chrétien d'une autre confession lui dit de sa foi. C'est l'homme qui cherche à s'informer en toute objectivité de ce que pense et vit le frère séparé. C'est l'homme qui reconnaît toutes les valeurs de la foi de l'autre.

Le vieil homme dans ce contexte, c'est encore toutes les déviations que nous faisons subir personnellement à l'Evangile, toutes les compromissions auxquelles nous consentons, tout cet accidentel de nos dévotions que nous présentons comme l'essentiel.

Revêtir l'homme nouveau, c'est approfondir et purifier sa propre foi, c'est relire l'Evangile pour y conformer sa vie. C'est en demeurant fidèle à l'Evangile et à ce que lui demande son Eglise (et le concile nous conduit à une conversion qui sera parfois douloureuse) que le catholique se met sur le chemin de l'unité.

3) *Devoir de coopération entre chrétiens*, dans le domaine de la justice sociale et de la charité. Bien que séparés sur des points importants de leur foi, les chrétiens peuvent déjà aujourd'hui révéler aux hommes leur unité dans la foi au même Sauveur et leur désir d'une unité totale, en s'unissant pour se mettre au service des hommes. C'est un devoir pour eux, aujourd'hui, de s'unir au plan de la justice et de la charité pour révéler au monde l'Eglise servante de tous les hommes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Session de pastorale des vocations

Après les sessions sacerdotales de décembre, des confrères s'interrogeaient à peu près en ces termes : « N'y a-t-il pas eu un glissement de la pastorale des vocations aux problèmes du clergé, si bien qui finalement il y fut assez peu question des vocations ? »

On ne peut pas dire qu'il y ait eu glissement d'un sujet sur l'autre, puisque le programme de la session faisait d'emblée une large place à la théologie du sacerdoce et à la situation concrète des prêtres dans le diocèse. Ce programme lui-même a été imposé par les réponses des prêtres et des jeunes à l'enquête préparatoire.

Cela prouve, s'il en était besoin, qu'une pastorale des vocations ne peut être efficace, si le témoignage personnel et collectif des prêtres n'est pas attirant. Les précédents « Echos d'une Session » dans la SEMAINE RELIGIEUSE du 1er janvier ont fortement répercuté cette première partie des travaux de la Session, qui marquent certainement un acquis très appréciable.

Le glissement commencerait à partir du moment où l'intérêt des participants serait polarisé par les problèmes propres du sacerdoce au point d'oublier ou de faire passer au second plan tout ce qui concernait soit la théologie de la vocation, soit l'éveil ou le soutien des vocations dans les séminaires et hors séminaires. Ce sont ces lignes de force d'une pastorale spécifique des vocations que nous tentons de dégager ici, sans vouloir résumer les conférences de la session. Nous pourrons y revenir plus tard dans un fascicule ronéotypé.

LA THÉOLOGIE DE LA VOCATION

Dans un survol rapide mais précis du Nouveau Testament et de l'histoire de l'Eglise, *Mgr Izard* nous a fait découvrir les composantes d'une vocation sacerdotale. Ce que l'Eglise a constamment vécu dans sa pratique, le Magistère ecclésiastique l'a solennellement exprimé dans « Sedes Sapientiae » de Pie XII en 1956 : « Nous voulons que nul ne l'ignore : de toute vie, soit religieuse, soit sacerdotale et apostolique, le fondement qu'on appelle vocation est constitué par un double élément quasi essentiel, l'un divin, l'autre ecclésiastique. Pour ce qui est du premier, il faut dire que l'appel (vocation) de Dieu à entrer dans l'état soit religieux soit sacerdotal est si nécessaire que, s'il fait défaut, on doit dire que le fondement même sur lequel repose l'édifice fait aussi défaut. » De cette doctrine de l'Eglise découlent des conséquences pastorales :

1. Le sacerdoce comporte un appel divin. Les aptitudes, l'intention droite, l'appel de l'Eglise sont les signes qui permettent de reconnaître cette grâce spéciale — charismatique — qu'est la vocation sacerdotale.

2. Plus précisément, cette grâce n'est pas une « chose » acquise une fois pour toutes. C'est une motion qui pousse l'intéressé, enfant, jeune homme, à inventer tout au long de sa vie le développement de sa réponse. La vocation se manifeste donc par un dynamisme qui pousse à

acquérir les aptitudes, à fortifier l'intention droite jusqu'au jour où l'homme fait sera capable de répondre à l'appel de l'Eglise.

Ceci pourrait sembler spéculation théologique abstraite. C'est pourtant bien ce qui est en cause dans les réactions des jeunes face à la vocation, telles que l'enquête les a révélées : défiance des vocations sociologiques et désir de prendre du recul par rapport à toute pression éventuelle des éducateurs et de la famille ; refus de se laisser étiqueter comme quelqu'un qui « a la vocation » ; révolte quand on dit de quelqu'un qui quitte le Séminaire : « Il a manqué sa vocation ». Mises à part les outrances d'expression ou le refus très moderne de s'engager, il y a là une vision juste. La vocation est saisie comme quelque chose d'éminemment personnel et donc de trop sérieux pour être déterminée uniquement par la pression du milieu. Elle est éprouvée d'autre part comme une réponse à une invitation, qui peut apparaître très tôt, à prendre au sérieux sa vie chrétienne, à l'approfondir dans le sens des conseils évangéliques. Elle est enfin vécue comme un appel à vivre aujourd'hui la grâce du moment présent, les engagements de l'enfant ou de l'adolescent préparant, quand le moment sera venu, l'engagement adulte requis par l'appel de l'Evêque.

D'ailleurs plusieurs confrères avaient fait l'application de ce principe dans les carrefours qui avaient précédé la conférence. Par exemple, quand ils mettaient en garde contre l' « étiquetage » des petits séminaristes, comme s'ils étaient marqués, comme s'ils avaient la « vocation » ; ou encore quand ils demandaient que soit respecté le cheminement spirituel et apostolique du jeune séminariste, spécialement par une grande exigence de vérité dans la liturgie et l'enseignement religieux, évitant ainsi un plaquage artificiel du religieux. Dans ce contexte, pousser chacun vers ce qu'il a de meilleur et éventuellement poser la question de la vocation sacerdotale ou religieuse ne peut risquer d'être « un bourrage de crâne ».

LA PASTORALE DES VOCATIONS

A partir de ces principes théologiques, la pastorale des vocations se précise :

1°) Elle ne saurait se réduire à un recrutement. Elle s'inscrit dans la pastorale commune de l'éducation de la foi, de l'espérance et de la charité. La vocation sacerdotale ou religieuse s'affirme, en effet, et se discerne dans l'exercice de la vocation baptismale. C'est dire qu'elle dépend de la qualité de la catéchèse, de la qualité des familles, des paroisses, des écoles, des mouvements d'action apostolique.

2°) Cela ne signifie cependant pas que la pastorale des vocations se confond avec la pastorale commune. Quelle est donc sa spécificité ?

Au plan de l'éveil des vocations, elle consiste à mettre les enfants et les jeunes chrétiens en état d'offrande. Concrètement, cela revient à faire en sorte qu'ils se sentent concernés par une éventuelle vocation sacerdotale ou religieuse en se posant la question : « Dieu m'appelle-t-il à tel état de vie ? », ensuite à les rendre disponibles : « Me voici, si telle est votre volonté ». L'option n'est pas encore précisée, mais l'offrande est déjà claire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour le prêtre, la pastorale propre des vocations s'exercera à cette phase en mettant les jeunes en route, en état de recherche, avec les sacrifices, les engagements et les essais que cette recherche comporte.

Nous sommes là déjà au niveau du *discernement et de la culture des vocations :* si la perspective du sacerdoce est source d'efforts et de progrès tout en procurant la paix et la joie, nous avons le signe d'une motion divine.

La pastorale propre des vocations doit en outre assurer aux jeunes *des communautés de soutien* à leurs efforts et au don d'eux-mêmes. Les séminaires figurent au premier rang de ces communautés. Mais ils ne doivent pas faire oublier toutes les vocations de la « diaspora ». Dans les carrefours, aussi bien qu'à la « table ronde », est apparue la nécessité de consentir pour les étudiants de l'Université, les élèves des collèges, des lycées, des C.E.G., du technique et du monde du travail, un effort analogue à celui qui est accompli en faveur des petits séminaristes. Des suggestions concrètes furent avancées, par exemple, de regrouper, selon les âges, ces « vocations » disséminées hors-séminaires pour des retraites, des récollections ou des camps de vacances.

C'est le même souci de donner aux jeunes séminaristes en vacances cet enracinement sociologique et ces communautés de foi qui a fait souligner par certains confrères, dans les carrefours, l'urgence non seulement de l'accueil des jeunes séminaristes au presbytère mais encore de leur insertion dans les communautés locales de jeunes. Les militants adultes eux-mêmes pourraient participer à cette insertion des séminaristes dans la vie de leur secteur.

Ces quelques exemples nous font entrevoir la complexité d'une vraie pastorale diocésaine des vocations. Une pastorale des vocations, pour être efficace, doit être une œuvre d'ensemble où tous les membres de l'Eglise, à leur niveau, sont partie prenante.

Le rôle du Centre diocésain des Vocations consiste précisément à coordonner ces efforts de tous. Ce n'est pas un rôle de suppléance pour remplacer les responsables, pas plus que le Directeur de l'Enseignement religieux n'a à remplacer les catéchistes.

Cette optique exigera des pasteurs une grande vigilance pour ne pas laisser les vocations se perdre, et elle mettra en valeur l'importance du rôle du prêtre délégué aux vocations dans chaque secteur.

La pastorale des vocations et les séminaires

Les petits séminaires sont évidemment au cœur de la pastorale des vocations, étant bien entendu qu'ils ne veulent en aucune façon exercer un monopole.

Avant la « table ronde », un confrère se disait sceptique sur le résultat du bavardage en public de dix « échantillons » de diverses fonctions pastorales. Le même, après l'expérience, corrigeait son point de vue : « Sans aucun doute, disait-il, de cette table ronde il se dégage un sentiment de profonde unanimité sur l'option diocésaine des petits séminaires pour la culture des vocations, unanimité qui n'est pas uniformité passive. Les interventions des curés, vicaires, directeurs d'école, supérieurs de collège et aumôniers de lycées ont franchement exposé leurs difficultés et leurs souhaits. »

Ce fut un exemple de dialogue où, sans craindre les affrontements, chacun a su écouter les autres. Bien des malentendus et des suspicions réciproques se sont dissipés. On peut jouer à fond la carte « petit séminaire » et travailler parallèlement avec autant de conviction auprès des collégiens, lycéens, étudiants, etc... N'est-ce pas déjà un bénéfice que ce dialogue commencé et qui doit se poursuivre ?

Le rapport de *M. l'abbé Ahiven* sur les orientations pastorales du Grand Séminaire et les précisions apportées par lui à la « table ronde » définissent aussi une recherche de collaboration concrète entre le Grand Séminaire et les prêtres du diocèse. Déjà des prêtres du diocèse ont prêché des retraites au Séminaire, d'autres sont venus parler de leur ministère ; il faudrait aller plus loin en ce sens. Les stages pastoraux des séminaristes engagent plus directement encore la responsabilité des pasteurs eux-mêmes dans la formation des futurs prêtres, en étroite collaboration avec le Séminaire.

Il reste surtout que la formation donnée au Séminaire, la pastorale du clergé et la pastorale d'ensemble constituent un triple engrenage dont les éléments sont indissociables. La formation des futurs prêtres ne portera ses fruits que si ce triple engrenage fonctionne harmonieusement.

Cette Commission Pastorale que Monseigneur l'Evêque a demandé de mettre en place le plus rapidement possible concrétisera et dirigera encore plus cette collaboration et cet échange diocèse-séminaire.

Puisse cette session si riche nous avoir fait prendre plus vivement conscience du fait qu'il ne suffit pas de mettre en place des institutions, si adaptées soient-elles, pour voir aboutir des vocations. La pastorale des vocations mobilise tous les efforts conjugués des prêtres autour de l'Evêque, des religieux et des laïcs pour agir « ensemble sur des ensembles ».

J.-Y. O.

● *BREST. — M. le vicaire général Prigent* a béni dimanche dernier les nouveaux bâtiments de l'Institution Ste-Anne édifiés rue Lamotte-Picquet. Parmi les personnalités présentes : la *R. Mère Jean de la Trinité,* assistante des Filles du Saint-Esprit, *Mr Lombard,* maire de Brest, *M. Goasguen,* député, *M. le chanoine Quélen,* curé-archiprêtre, etc...

● *DANS LA LÉGION D'HONNEUR.* — Après de longues années de travail dans le monde hospitalier, *Mère Renée,* actuellement supérieure de l'hospice de Taulé, a été nommée chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Santé Publique. Au nom du diocèse, qui a bénéficié de multiples façons de son dévouement et de sa compétence, nous la prions d'agréer nos très vives félicitations.

● *PLEYBER-CHRIST.* — Une douillette (état neuf) a été prise par erreur dans une armoire de la sacristie de Pleyber-Christ à l'issue de l'enterrement, le jeudi 7 janvier. Prière à celui qui s'est trompé de vouloir bien la retourner ; il y retrouvera la sienne. Merci !

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

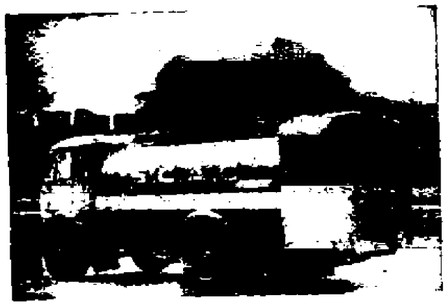

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 4 Vendredi 24 janvier 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

DÉCÈS DE S. EM. LE CARDINAL GERLIER

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *S. Em. le cardinal Gerlier*, archevêque de Lyon, qui était chanoine d'honneur de la Cathédrale en raison des liens particuliers créés pendant la guerre entre Lyon et Brest.

PERMANENCE A BREST

M. le vicaire général Kervennic tiendra permanence à l'Adoration, 31, rue de Glasgow, Brest, en principe tous les samedi et lundi matin (9 h. 30 à 12 h.).

POUR LE SACRE DE MONSEIGNEUR BOUSSARD

Les prêtres se rassembleront tous dans la cour principale de la Retraite, 12, avenue Victor-Hugo à Vannes, d'où *le cortège partira à 9 h. 30*. Une salle sera mise à leur disposition comme vestiaire.

Les autos ne seront pas admises à la Retraite : le parking est prévu sur la Rabine, le long du port.

CONFIRMATIONS

Deux cérémonies de Confirmation auront lieu, à 15 heures, *le samedi 6 février à Saint-Louis de Brest* et *le vendredi 12 février à l'Evêché de Quimper*.

Les certificats de baptême doivent être adressés *directement* au Secrétariat au moins deux jours avant la cérémonie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

M. le chanoine Honoré, recteur de l'Université Catholique d'Angers, a été nommé prélat de Sa Sainteté. Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Catéchèse des Adolescents

Voici les réunions prévues pour la première partie du trimestre :

— *à Quimper* (*Ste-Anne*) *le jeudi* 4 *février*, 14 h. 30, pour Quatrième, Troisième et Seconde-Première.

— *à Brest* (*Immaculée*) *le jeudi* 11 *février*, 14 h. 30 : mêmes classes.

— *à Morlaix* (*N.-D. du Mur*) *le jeudi* 4 *mars*, 14 h. 30 : mêmes classes.

— *Centres Ménagers :* à St-Renan le mercredi 27 janvier, à 17 h. 30 ; à Landivisiau le jeudi 28 janvier, à 14 h. 30 ; à Quimper le jeudi 4 février, à 14 h. 30 ; à Lesneven le mercredi 10 février, à 17 h. 30 ; à Brest le jeudi 11 février, à 14 h. 30. Mêmes lieux de réunion qu'au 1er trimestre.

Une seconde série de réunions est prévue pour le mois de mars.

SŒURS SOIGNANTES A DOMICILE

Les prochaines réunions des Sœurs Soignantes à domicile auront lieu : pour le secteur du Folgoët le jeudi 28 janvier ; pour celui de Landerneau le jeudi 11 février. Elles commenceront à 14 heures.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 24 janvier, 3e après l'Epiphanie. Lundi 25, Conversion de S. Paul, apôtre. Mardi 26, S. Polycarpe, évêque et martyr. Merrcedi 27, S. Jean Chrysostome, évêque et docteur de l'Eglise. Jeudi 28, Bienheureux Julien Maunoir. Vendredi 29, S. François de Sales, évêque et docteur de l'Eglise. Samedi 30, Ste Martine, vierge et martyre. Dimanche 31, 4e après l'Epiphanie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Bénéat*, de Plounévez-Lochrist, père de M. l'abbé Bénéat, vicaire à Locmaria, Quimper.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Note sur la portée œcuménique de la Constitution sur la Liturgie

Le caractère inachevé de ces pages et leur style chaotique ne doivent pas rebuter le lecteur : au terme de sa peine et au prix de sa réflexion, il connaîtra mieux la richesse d'un texte conciliaire particulièrement bien venu.

« Une réforme liturgique considérable qui suffirait à elle seule, avec le temps, pour faire de Vatican II un très grand événement de l'histoire chrétienne... » (F. Lovsky dans RÉFORME, samedi 29 août 1964.)

La réaction de Lovsky reflète bien la plupart des réactions des Frères chrétiens sur la portée œcuménique de la Constitution conciliaire sur la liturgie.

Pourquoi cette Constitution a-t-elle une portée œcuménique ?

1°) *Parce que le Concile a commencé par elle.*

« Loin d'être une perte de temps, la discussion a marqué le choix très net fait par la majorité du Concile entre une théologie à méthode polémique, qu'il a refusée, et une théologie née des mouvements les plus vivants dans l'Eglise catholique depuis 60 ans, basés sur la connaissance de la Bible et les nécessités pastorales : le mouvement liturgique est en effet la plus caractéristique de ces tendances. » (Cardinal Lercaro, conférence le 11 avril 1964 à Beyrouth. Le cardinal Lercaro est président du Consilium post-conciliaire pour la liturgie.)

Le fait que le Concile ait commencé par la liturgie comporte *deux conséquences œcuméniques importantes :*

a) la priorité donnée au pastoral. « Le décret sur la liturgie ne veut rien définir de façon dogmatique. Il est ainsi montré qu'il est très possible de promouvoir la rénovation de l'Eglise et le rapprochement de toutes les confessions chrétiennes sans que toutes les questions théoriques aient été réglées au préalable. » (Hans Kung, « Le Concile épreuve de l'Eglise », p. 122.)

b) la priorité donnée à l'essentiel. Le centre de la vie de l'Eglise est et demeure l'Office divin. La structure œcuménique de la liturgie catholique est un élément décisif de retour à l'unité. La rénovation de la liturgie était la pièce maîtresse de la réforme des réformateurs.

2°) *Parce que la Constitution établit la catholicité au plan liturgique.*

Le nouveau texte mentionne explicitement l'égalité en droit et en dignité de tous les rites et repousse du fait même toutes les romanisations qui ont pu s'introduire dans certains d'entre eux.

Dans l'Eglise antique chaque église locale créait sa liturgie de façon originale.

« C'est un moment historique capital que cette acquisition définitive du principe de la variété, non seulement entre le rite latin et les autres rites, mais à l'intérieur du rite latin. Et ce principe a pour conséquence

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la mise en place d'autorités locales, les conférences épiscopales, chargées de pourvoir au mieux à cette adaptation. » (Card. Lercaro, conférence citée sur Œcuménisme et Liturgie.)

L'élaboration d'une vraie liturgie populaire correspond précisément à une requête légitime des Frères chrétiens séparés.

3°) *Parce que la Constitution résoud des questions débattues depuis des siècles entre chrétiens catholiques et non-catholiques.*

Sont en effet des facteurs de rapprochement tant avec les Réformés qu'avec les Eglises orientales : la communion sous les deux espèces ; la concélébration ; l'emploi des langues vivantes. Il faut aussi souligner l'importance œcuménique du texte sur la réforme du calendrier qui demande une consultation préalable avec les autres Eglises chrétiennes.

4°) *Parce que la Constitution exprime une ecclésiologie renouvelée.*

C'est toute une manière de comprendre l'Eglise qui a inspiré la Constitution sur la liturgie. « Cette ecclésiologie est fondée sur une exigence continuelle de réforme, indispensable à un véritable œcuménisme. » (Card. Lercaro.) Dans cette perspective, l'Eglise se révèle avant tout non dans des institutions et dans un droit mais dans l'Assemblée du Peuple chrétien en prière, à l'écoute de la Parole de Dieu.

Le rite et la Parole sont l'un et l'autre essentiels et la Foi apparaît ainsi comme la condition, le fruit, et un élément constitutif du Sacrement.

5°) *Parce que la Constitution propose une ecclésiologie sacramentelle.*

En s'inspirant d'une oraison du missel romain durant la Semaine Sainte, la Constitution décrit l'Eglise comme sacrement du salut (chap. I, par. 5). Les réalités visibles et institutionnelles de l'Eglise sont au service de l'invisible présence du Christ dont elles sont les signes.

Cette ecclésiologie permet de surmonter le juridisme et l'institutionalisme et favorise le dialogue œcuménique avec les Frères chrétiens (Card. Lercaro et Martelet dans « Dialogue œcuménique », p. 72).

6°) *Parce que la Constitution met en place une ecclésiologie eucharistique.*

Si la première visibilité de l'Eglise est celle du Peuple de Dieu dans l'Assemblée liturgique, une autre conséquence apparaît, le rôle central de l'Eucharistie. C'est dans l'Eucharistie en effet que s'opère l'œuvre de notre Rédemption, c'est là que la Parole de Dieu, toujours efficace, se manifeste dans sa plénitude. Et ceci est spécialement important du point de vue de l'Orient. On peut alors vraiment parler d' « ecclésiologie eucharistique » selon le terme proposé par de récents auteurs orthodoxes. Cette ecclésiologie remet au premier rang l'église locale, celle qui est précisément en un lieu donné, cette Assemblée du Peuple de Dieu en prière groupé autour de l'Evêque entouré du « Presbyterium » et de ses ministres. On est ainsi amené à approfondir la théologie de l'Episcopat à la lumière de la Tradition la plus ancienne, celle de S. Ignace d'Antioche notamment dont la Constitution s'inspire et souvent pour parler du Christ, de l'Eucharistie, de l'Episcopat et de leur rôle dans l'Eglise.

« Célébrer ensemble les Saints Mystères, voilà l'essentiel. » (Patriarche Athenagoras.)

Le travail œcuménique est intéressé par la vie liturgique où l'Eglise s'engage comme Eglise.

Quelques publications liturgiques

Parmi les nombreuses publications qui paraissent actuellement sur la réforme liturgique, signalons celles qui présentent un intérêt particulier :

● *LA RÉFORME LITURGIQUE, DÉCISIONS ET DIRECTIVES D'APPLICATION. Une brochure de* 144 *pages aux éditions du Centurion, Paris.* — Ce dossier a l'avantage de rassembler les textes officiels : *l'instruction* du Conseil romain, *les trois Ordonnances* de l'épiscopat français, *les directives pratiques* de la Commission épiscopale pour la célébration de la messe avec présence du peuple et *les traductions officielles* (dans celles-ci, une erreur à la p. 136 : la formule de la bénédiction n'est pas « Que *le* Dieu... », mais « que Dieu... »). — Vivement recommandé aux prêtres et aux communautés religieuses.

● *DIALOGUES, ACCLAMATIONS ET PRIÈRES DE LA MESSE. Un disque* 45 *tours co-édité par le Studio SM et par Pastorale et Musique.* — Ce disque donne les formules musicales officielles des dialogues, des acclamations et des oraisons de la Messe (plusieurs exemples, avec le texte sur la pochette et un encart noté à l'intérieur). C'est très bien fait : sur la première face, le ton simple, sur la seconde le ton solennel. — Très pratique.

● *LE LIVRE DE L'ASSEMBLÉE, CHANTS ET PSAUMES DU MISSEL, par A. Aubry, J. Lonchampt, etc. Un volume de* 252 *pages, format* 11 × 18, *aux éditions du Cerf ; broché,* 3 *francs, relié,* 3,90 *fr.* — C'est le premier-né d'une nouvelle série de « *manuels paroissiaux* » : la liturgie rénovée, en introduisant la langue populaire, en clarifiant les structures de la Messe et en posant en principe que chacun fait entièrement mais seulement ce qui lui revient dans la célébration, reposera en effet — à plus ou moins longue échéance — la question du livre des fidèles ; c'est un point sur lequel nous reviendrons plus à loisir. Les éditions du Cerf, fortes de leur avance dans le domaine des psaumes en français, lancent ce LIVRE DE L'ASSEMBLÉE, qui comblera d'aise certains et plongera les autres dans la perplexité. Notre avis ? cet ouvrage est *remarquable* (malgré ses défauts de présentation typographique dans l'Ordinaire de la Messe), mais que les paroisses ne l'adoptent pas à la légère ! il suppose un certain niveau dans la célébration liturgique et une volonté certaine d'éducation du peuple chrétien. — Bref : recommandé et déconseillé à la fois comme manuel paroissial. Mais chaque presbytère et chaque communauté devrait en acquérir un exemplaire ; c'est un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nouveau jalon sur la longue route qui mène à la Liturgie de demain : en attendant de servir aux fidèles, il sera précieux aux animateurs des messes dominicales, aux catéchistes ; sans parler de son avant-propos qui, à lui seul, vaut ses trois francs.

● *LA MESSE CHANGE. POURQUOI ? COMEMNT ?* — En vue d'aider le clergé à faire comprendre plus aisément les réformes liturgiques, selon la Constitution Conciliaire et les ordonnances épiscopales, FÊTES ET SAISONS, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7e, édite pour *le 15 février* 1965 une plaquette de 16 pages (belles photographies et textes très courts, impression en trois couleurs) sous le titre : LA MESSE CHANGE. POURQUOI ? COMMENT ? — Le prix de vente de chaque brochure est de 0,30 F. mais elle ne peut être servie chez l'éditeur que par quantité de 10 exemplaires au minimum avec réduction : pour 10 ex., 0,25 F. l'ex. ; pour 50 ex., 0,23 F. l'ex. ; pour 100 ex., 0,21 F. l'ex. ; pour 500 ex., 0,20 F. l'ex. ; pour 1.000 ex., 0,19 F. l'ex.

● *L'ENFANCE DE L'ART* annonce la création des *Journées d'études artistiques*, et y invite tout particulièrement les éducateurs, professeurs de toute discipline (lettres, histoire, géographie, langues...) intéressés par l'Art.

Les Journées d'études artistiques veulent compléter, comme le souhait en a été souvent exprimé, le travail plus concret des sessions de L'ENFANCE DE L'ART. Ces dernières se tenant en période de vacances, les journées seront organisées au cours de l'année scolaire.

— leur but : apporter un complément de culture artistique dont on ne reconnaîtra jamais trop l'importance pour le travail pédagogique.

— une journée ne sera pas seulement une suite de deux, trois ou quatre causeries (toujours assurées par nos invités : artistes, critiques, historiens d'art), mais aussi une rencontre où le dialogue aura largement sa place.

— l'orientation sera souvent, non exclusivement, tournée vers l'Art moderne, si proche de l'art des enfants. Mais d'Art moderne ne s'expliquant que par ses dissemblances et ressemblances par rapport à l'art des autres époques, des journées seront entièrement consacrées à tel siècle passé, telle Ecole particulière.

— ainsi, ces Journées d'études artistiques, outre leur intérêt directement pédagogique, offriront une réelle initiation à l'art d'aujourd'hui et à l'art de tous les temps, — ...et dans l'esprit de L'ENFANCE DE L'ART, ce qui veut dire, nous le rechercherons toujours, d'une rigoureuse authenticité, dans la plus grande simplicité et liberté.

La première Journée d'études artistiques s'est tenue à Quimper, salle des conférences de la Mairie, place Toul-al-Laër, le jeudi 21 janvier. La prochaine se tiendra à *Brest*, Hôtel de Ville, salle des conférences (entrée rue Frézier), *le dimanche 24 janvier*, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le *R. P. André Bouler*, s. j., peintre, co-auteur de L'ENFANCE DE L'ART, animera cette journée sur le thème : « *Significations de l'art moderne* » (avec projections).

Les vœux du nouvel an à l'Evêché

Un exemple de cercles de familles

Lors de la présentation des vœux à Monseigneur l'Evêque par les laïcs, M. Mondeguer, professeur au Likès et président de la délégation diocésaine du Secours Catholique, prononça un vibrant et vivant discours, dont nous sommes heureux de publier aujourd'hui l'essentiel : le sujet abordé — les Cercles de famille — mérite de retenir l'attention.

...Et un jour — qui n'est pas vieux — l'enseignement libre, que ne gêne point le lourd appareil administratif de l'enseignement officiel, s'est lancé à nouveau dans une initiative hardie ouvrant une large porte sur des horizons insoupçonnés. La création des *Cercles de familles* constitue en effet une invention révolutionnaire unique, qui a dû réjouir d'aise dans le sein de Dieu les grands maîtres de l'enseignement moderne, tel Saint Jean-Baptiste de la Salle, que les tranquilles audaces pédagogiques ont fait l'incontestable initiateur de l'enseignement primaire et le précurseur du secondaire actuel. Les Cercles de familles, venus à leur heure, sont nés du besoin inconnu jusqu'alors, de la soif impérieuse et générale d'instituer un dialogue confiant et permanent entre les parents et les maîtres, qui vivaient en deux univers séparés. Enfants, parents et maîtres ont tant à y gagner. « Par les Cercles, a affirmé Jean Le Pichon à l'UNESCO, nous avons fait une merveilleuse découverte : celle des possibilités d'adaptation de nos écoles aux besoins de l'homme de demain. » « Une école dans la vie ? Non... Des éducateurs dans la vie », développait avec fougue, à la fin de novembre dernier, à Quimper, devant une nombreuse assistance, le Frère Didier, directeur de la revue ORIENTATIONS...

Lors de l'Assemblée générale des A.P.E.L. et A.E.P., à Quimper, le dimanche 19 avril dernier, vous lanciez avec force aux deux mille personnes présentes : « Vous êtes prêts à défendre vos écoles — et c'est bien — mais le travail d'éducation en profondeur n'est pas fait. Il y a encore trop d'endroits où l'on ne trouve pas la véritable collaboration entre les familles et l'école... Je vous dis : il n'y a pas de temps à perdre... Je vous adjure de travailler chacun à votre place dans les Cercles de parents. »

♣

Il ne m'appartient point, n'en possédant ni titre ni moyens statistiques, de brosser le tableau finistérien des Cercles de familles. Je crois qu'après avoir fonctionné à l'état sporadique, ils ont grandi, parfois essaimé, s'affermissant et se structurant là où ils existaient déjà. Je me contenterai d'essayer de répondre très brièvement et bien simplement à quelques objections courantes.

On a dit : « Chez nous, la Direction de l'école ne veut pas de Cercles de familles »... Je pense que, mis à part un faible pourcentage de négations

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de principe, tout comme un clergé paroissial donne quasi automatiquement le feu vert à une équipe de laïcs éclairés et résolus, ainsi un état-major d'établissement ne peut pas ignorer les désirs légitimes et officiellement reconnus d'une A.P.E.L. florissante, dont les Cercles constitue l'émanation essentielle.

On a dit : « Chez nous, le rôle de l'équipe des Cercles est dérisoire : entériner les décisions de la direction. Les sujets nous sont imposés, les dates et heures fixés unilatéralement »... Là encore je crois qu'excepté les cas rarissimes de complexe évident de supériorité, un directeur, une directrice seront tout heureux de compter sur des pères et des mères de familles capables de les épauler. Mais l'état-major d'établissement n'a-t-il pas été déçu par la pauvreté et la notoire insuffisance des suggestions proposées ? De même qu'on ne prête qu'aux riches, on ne respecte que les forts.

On a dit : « Les parents ne se dérangent point »... Reconnaissons franchement que la naissance des Cercles de familles a bousculé le béat train-train habituel et l'épaisse barrière de coutumes ancrées ; c'est pourquoi le terme « conversion » ne paraît pas exagéré Qu'on ne s'attende donc point à un miracle ! Mais les Cercles vivants deviennent rapidement rentables et le nombre de leurs participants est directement proportionnel à l'intérêt pratique suscité. Les familles possèdent, dans leur ensemble, un solide appétit pédagogique, que nos parents, gens de traditions, négligeaient peut-être quelque peu : autre temps, autres mœurs. Mais retourne-t-on au restaurant qui laissa la bouche pâteuse ou l'estomac mécontent ?

On a dit : « Les parents ne parlent guère, et beaucoup d'entre eux n'osent pas exprimer tout haut ce qu'ils pensent tout bas. »... Encore une mise en garde. Les Cercles de familles ne s'improvisent pas ; les animateurs-responsables jouent un rôle irremplaçable. La communication, aspect de la vertu chrétienne de charité, se fait d'un être à un autre être, dans le meilleur don de soi-même, et non point d'un cerveau à un autre cerveau. L'étincelle doit jaillir. Le professeur d'une classe morte a bien souvent à battre son « mea culpa », et le calme des cimetières ne milite pas en la faveur des animateurs d'un Cercle.

On a dit enfin : « Mais précisément, les cadres nous manquent ; les papas et mamans se récusent, en invoquant le manque de temps ou l'incompétence. »... L'argument ici se révèle, hélas ! fort valable. Le vieil adage : « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer » est devenu le signe de ralliement, le mot de passe de ceux qui, engagés à fond dans les positions de première ligne, tiennent, en serrant les dents, les tranchées du Devoir. A l'heure du démon de midi, ils abandonneraient, sans allégresse certes, mais avec une étrange sensation de bien-être, le créneau d'où l'œil fatigué scrute l'horizon pour voir surgir la Relève montante. « In patientia vestra possidebitis animas vestras. » Il reste aux ouvriers des premières heures à rendre, pour les non-initiés, aimable et désirable l'engagement volontaire et à rechercher — car elles existent, mais souvent s'ignorent — les bonnes volontés éparses. « Deviens ce que tu es », s'écriait Nietzsche. Soyons des éveilleurs d'âmes ; après tout, le Maître de la moisson nous demande de semer, non de récolter.

En conclusion, et comme illustration, je citerai les Cercles de familles d'une école que je connais particulièrement : le Likès. En décembre 1960, fut créée l'Association des parents d'élèves likésiens. Et presque aussitôt furent décidées des rencontres périodiques et sur des sujets choisis, de tous les éducateurs de nos gâs : « Marie-Louise » de sixième ou Grognards des classes terminales. Résolument, nous nous jetâmes à l'eau, comptant beaucoup sur la Providence. « Qui seminant in lacrimis »... Car nous avons mangé de la vache enragée, mais nous avons pareillement goûté de douces joies.

« Comment viens-tu, grâce de Dieu ? » questionnait Paul Claudel.
« Elle dit : avec le feu !
« Elle dit : avec la torche !
« Je viens pour mettre le tison
« Aux quatre coins de la maison !...
« Comment viens-tu, grâce de Dieu ?
« Elle dit : avec un gros bouquet de roses fraîches ! »

Nous avons accepté et les riantes fleurs, et la flamme, aussi convaincus, avec les Arabes, « qu'on ne secoue que les arbres qui portent des fruits ».

Dès le départ, nous possédions un fameux atout, qui constitue et qui constituera toujours, nous en sommes assurés, notre puissance : la compréhension totale et l'appui sans réserves de la Direction. Lorsque le capitaine du navire ne fait vraiment qu'un avec son équipage, quand la vision du but à atteindre et du chemin le plus sûr est identique de la passerelle de commandement à la salle des machines, si là-dessus souffle le vent de la confiance sereine et de l'optimisme réfléchi, il faudrait assurément être de fichus marins pour drosser le bâtiment sur les récifs.

Second atout : l'esprit d'équipe. Nous comprîmes, Dieu merci, qu'à l'intérieur même de l'A.P.E.L., seul le coude à coude nous mènerait sûrement là où nous voulions arriver. Découvrir, et rapidement, des papas et des mamans décidés à jouer le jeu, à foncer contre vents et marées, dans le gai soleil de la fraternité : tel fut l'objectif initial.

D'aucuns ajouteraient volontiers caustiquement qu'outre ces deux conditions nécessaires, mais suffisantes, une troisième se doit d'exister : la présence, disons, d'un chien de garde, mâtiné de loup sauvage et de bon gros terre-neuve, n'ayant plus rien à gagner en sa réputation de dresseur, et habile à montrer les crocs ou à donner de la voix. Peut-être ces gens irrévérencieux ont-ils raison...

Cinq ans bientôt... Fastidieux et vain serait d'énumérer les diverses étapes qui nous ont permis, au fur et à mesure de notre avance au grand large, de nous structurer, de nous perfectionner. Je me contenterai de brosser un rapide tableau d'ensemble et l'état actuel de notre organisation.

Situons d'abord l'école. En 1964-65, le Likès compte 808 internes, 528 externes, soit 1.336 élèves, répartis en quelque 1.198 familles.

Le dimanche 6 décembre dernier, — car, tributaires du nombre imposant de pensionnaires, nos réunions se tiennent le dimanche matin —, le 6 décembre dernier, donc, fonctionnait *le cinquante et unième* Cercle likésien, septième de la présente année scolaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De 1960 à cette date, nous avons atteint 3.370 personnes exactement (proches, maîtres, aumôniers et sympathisants) ; il serait d'ailleurs facile de fournir le détail : parents d'externes et d'internes, ces derniers se déplaçant parfois de fort loin.

A partir de 1961, une innovation qui plut à beaucoup : la messe célébrée à l'issue de chaque Cercle dans la grande chapelle du Likès et animée par les enfants des participants.

L'équipe likésienne des Cercles comprend sept pères ou mères de familles, responsables respectivement des sept niveaux de classes et de l'organisation précise des Cercles à ces divers niveaux (le Likès possède 36 classes). Eux-mêmes marchent en tandem avec sept professeurs, religieux et civils, auxquels ils sont directement reliés.

Les sujets traités sont choisis par l'équipe centrale, en complet accord avec la direction et les aumôniers, mais non imposés aux parents qui ont toute faculté de préciser leurs desiderata lors du grand referendum lancé à la fin de chaque année scolaire en vue de l'exercice suivant.

Notre méthode de travail : chaque Cercle est dirigé par un Président-animateur (papa ou maman d'élève) et comporte en général deux exposés : — un père ou une mère de Likésien présente le point de vue des familles ; — un professeur, religieux ou civil, celui des maîtres. Ensuite, un large débat permet à tous et à chacun de s'exprimer.

Tous les parents et maîtres des classes intéressées reçoivent la circulaire-invitation. A cette circulaire est joint un questionnaire préparant la réunion ; et nous demandons aux parents absents le jour du Cercle de nous faire connaître par lettre leur opinion.

Un compte rendu très détaillé, avec une bibliographie si le besoin s'en présente, est expédié dans la quinzaine à tous les parents sans exception (et ce, grâce au secrétaire de séance, papa ou maman d'élève) ; expédié aussi à toutes les personnes susceptibles d'en tirer un profit quelconque : l'Union nationale des A.P.E.L., l'Union départementale, la Direction de l'enseignement, etc...

Afin de pénétrer au maximum la masse, nous organisons sur place la vente du « Bulletin national des Cercles de familles », qui nous procura, l'an dernier, la joie d'y voir, imprimée, la relation d'un de nos Cercles.

La pédagogie des loisirs n'est pas oubliée non plus ; je songe à ces élèves qui, dans le courant de l'après-midi d'un dimanche, offrirent à leurs éducateurs, déjà présents le matin, une séance de variétés fort goûtée.

Les Cercles de familles sont fonction de la personnalité des enfants. A ceux-ci, ces jours-là, nous pensons d'une manière directe. Il n'est pas rare, en nos réunions, d'entendre un condensé de referendum lancé dans les classes correspondantes, ou même l'enregistrement par magnétophone d'une discussion animée sur le sujet traité, ou encore d'apprécier « de visu et de auditu » les témoignages de plusieurs élèves venus au Cercle en observateurs et représentant leurs camarades.

Et dans l'avenir ?... Conscients d'être dans une bonne voie, bombant le torse, nous creuserons avec obstination le sillon commencé. Humbles pères et mères de familles, point n'est question pour nous de discuter

l'utilité des institutions chrétiennes. « Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt. » C'est bien d'aller aux autres pour leur porter le message ; il y a aussi les nôtres, auprès desquels nous avons une tâche à remplir.

⁂

Pour terminer enfin — je crains n'avoir guère suivi la règle d'or des trois C : clair, court et concret —, je voudrais m'arrêter rapidement sur une réalité actuelle aux dimensions du globe : le Concile qui « a permis aux laïcs, — dit Jean Guitton, dans la CROIX, — de mieux comprendre leur dignité dans l'Eglise, leur rôle dans l'histoire du salut, leur mission présente pour apporter l'Evangile au monde d'aujourd'hui. Il inaugure un dialogue confiant entre les fidèles et les pasteurs, où le laïcat cessera d'apparaître comme un membre passif mais travaillera avec la hiérarchie à former en lui et autour de lui l'homme parfait afin d'atteindre la plénitude du Christ. »... Et ici, qu'on me permette à nouveau de songer à ce grand précurseur qui, à une époque où, dans l'Eglise, le laïcat jouait un rôle un peu effacé, fonda un Institut de religieux-laïcs : Saint Jean-Baptiste de la Salle, décidément à la pointe du combat.

J'ai fini... Les Cercles de familles finistériens vous promettent, Excellence, de s'intéresser au maximum « à la jeunesse généreuse et pleine de promesses » dont parlait le Souverain Pontife dans son récent message de Noël, à « ces enfants qui nous élèvent » pour reprendre le titre d'un ouvrage récent, afin que, tous, unis dans la Charité, nous avancions le jour où, « à l'aurore, armés d'une ardente patience, nous entrerons aux splendides villes »...

● *CONCILE, EGLISE ET DIALOGUE* (*Signes et questions*), *par l'abbé André Fabre et le R. P. de Baciocchi, s. m.* L'exemplaire, 3 fr., chez M. l'abbé Favre, Les Avents, par Lautrec, Tarn (C.C.P. Toulouse 260.73). — Cette dense brochure, écrite en une langue vigoureuse et imagée, abonde en témoignages concrets et constitue un bilan historique, géographique et spirituel de l'œcuménisme de notre temps. Dans la grande tradition de l'abbé Couturier, elle porte la lumière. Prêtres et laïques la liront d'un trait, souvent avec émotion, toujours avec profit (en particulier dans la perspective de la Semaine de l'Unité). — Cette brochure appartient à une intéressante série « Feuillets des Avents », centrée sur le dialogue entre chrétiens ou entre chrétiens et non-chrétiens.

● *CONGRÈS DE L'UNION DES ŒUVRES.* — Il se tiendra à Annecy, dans la semaine de Pâques 1965, du lundi soir 19 au jeudi soir 22 avril. Sujet : *Loisir et Pastorale : le loisir, l'homme, l'Eglise.* La première journée sera consacrée à une « vision » des loisirs ; la seconde à une réflexion humaine et chrétienne sur les questions qu'il pose ; la troisième aux perspectives d'apostolat et de pastorale. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à : Union des Œuvres (service du Congrès), 31, rue de Fleureus, Paris-6e.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

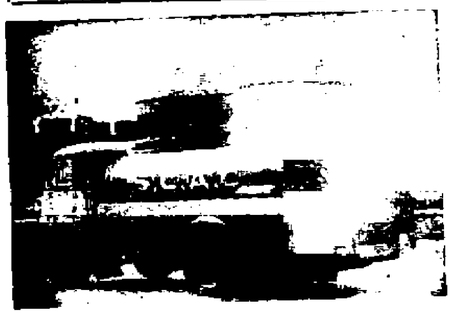

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 5 Vendredi 29 janvier 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

Lundi 1er Février
à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes

Cérémonie du Sacre
de Monseigneur Pierre-Auguste BOUSSARD
évêque élu de Vannes

célébrée sous la présidence de
Monseigneur GOUYON, archevêque de Rennes

par Monseigneur l'Evêque
assisté de
Monseigneur KERVÉADOU, évêque de Saint-Brieuc
et de
Monseigneur KÉRAUTRET, évêque coadjuteur d'Angoulême

en présence de
Monseigneur PAILLER, archevêque coadjuteur de Rouen,
Monseigneur ROBERT, évêque des Gonaives (Haïti),
Monseigneur VILLEPELET, évêque de Nantes,
Monseigneur CAZAUX, évêque de Luçon,
Monseigneur RIOPEL, évêque auxiliaire de Rennes,
Monseigneur PIOGER, évêque de Séez,
Monseigneur BELLEC, évêque de Perpignan,
Monseigneur MAZERAT, évêque d'Angers,
Monseigneur FAVÉ, évêque auxiliaire de Quimper,
Monseigneur GUILHEM, évêque de Laval,

des Révérends Pères
Dom Louis-Félix COLLIOT, abbé de Landévennec,
Dom Bernard PÉAN, abbé de Maguzzano,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dom Emmanuel de MISCAULT, abbé de Timadeuc,
Dom BLAZY, abbé de Kergonan,

du

T. R. Père QUÉGUINER, supérieur général des Missions Etrangères de Paris,

et de

Monseigneur LE BARON, vicaire général de Vannes,
Monseigneur LEFEUVRE, directeur national de la Mission de la Mer,
Monseigneur HONORÉ, recteur de l'Université catholique d'Angers.

⁂

La cérémonie commencera à 10 heures : l'accès de la cathédrale est réservée aux personnes munies d'une carte d'entrée.

Le départ du clergé se fera de la Retraite, 12, avenue Victor-Hugo, à 9 heures 30.

Le repas a lieu au Grand Séminaire : il est demandé aux invités de s'y rendre *aussitôt* après la cérémonie, en laissant leur auto sur la Rabine, le long du port.

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA J.O.C.

Fin janvier, début février, la J.O.C. organise une Semaine Internationale. Comme son nom l'indique, cette Semaine a pour but de faire vivre et de faire découvrir aux jeunes travailleurs et aux jeunes travailleuses les dimensions internationales de leur action.

« Pour l'unité des peuples, ensemble contribuons à une juste répartitions des richesses » : tel en est le thème cette année. La J.O.C. appelle le plus grand nombre possible de jeunes travailleurs à agir. C'est ainsi qu'ils partageront leurs richesses.

En même temps, des « récos-éclair » permettront à ces jeunes travailleurs de découvrir la valeur de l'action réalisée par les jeunes de tous les pays et de mieux connaître la personne du Christ.

La J.O.C. appelle toutes les communautés chrétiennes à l'aider dans son action missionnaire.

C'est en ce sens qu'il faut expliquer aux chrétiens la vente de fleurettes organisée par les Jocistes à la sortie des messes, et recommandée à la générosité de tous par Monseigneur l'Evêque. A Brest, la vente des fleurettes est fixée au 31 janvier ; dans le Sud-Finistère, au 7 février ; ailleurs, les responsables locaux proposeront au clergé la date retenue.

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE

Des quatre-vingt-dix-sept paroisses qui reçoivent cette année la Visite Pastorale, soixante-quatorze ont bien voulu répondre aussitôt au questionnaire sur le nombre de confirmands : mais, comme il manque vingt-trois réponses, l'itinéraire ne pourra être donné que la semaine prochaine.

CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES

Les réunions de préparation de la conférence d'avril-juin sur *l'homélie* auront lieu — comme l'indique l'ORDO à la page 203 — *à Quimper, 9, rue du Frout, le mercredi 10 février*, et *à Brest, salle des Œuvres de la paroisse S. Louis, le vendredi 12 février ;* elles commenceront à 15 heures. Y sont convoqués tous les prêtres chargés de cette conférence.

Après une audience du Pape

Le Pape Paul VI aime et recherche le dialogue. Il sait donner à la conversation le caractère d'un échange simple et, j'ose le dire, fraternel. En cette période conciliaire, qui interrompt les traditionnelles visites *ad limina*, et qui oblige le Saint-Père à recevoir des groupes d'évêques, j'ai mesuré, une fois de plus, combien il est précieux pour un pasteur de pouvoir se confier à celui qui porte la sollicitude de toutes les Eglises, recevoir ses conseils et trouver dans chacune de ses paroles un stimulant pour la tâche à remplir au service du peuple de Dieu.

C'est aux prêtres, à leur vie, à leur ministère, aux conditions dans lesquelles ils doivent aujourd'hui annoncer l'Evangile, éduquer la foi, catéchiser, donner les sacrements, susciter un laïcat apostolique et construire l'Eglise de Jésus-Christ, qu'a été consacrée la majeure partie de cet entretien. A plusieurs reprises, Paul VI a exprimé sa confiance dans l'effort missionnaire du clergé, insistant sur l'urgence de l'évangélisation et la nécessité d'une plus grande attention à ceux qui sont loin.

Comment aurais-je pu, en un tel moment, oublier ce qui se dit, ce qui s'écrit sur la situation de l'Eglise en France, sur l'Action catholique, sur les prêtres, sur les évêques et leur attitude envers le Pape ? Sujet douloureux s'il en est, qu'un évêque préférerait n'avoir pas à aborder, par crainte d'aviver certaines blessures ou de durcir certaines oppositions. Mais lorsqu'il est en présence du Pape, suprême garant de l'unité dans l'Eglise, la responsabilité qu'il porte l'oblige à parler. Spontanément, le Saint-Père m'a rappelé, alors, qu'au mois de juin dernier — dans un message radiodiffusé, pour le huitième centenaire de Notre-Dame de Paris — de sa propre voix, il avait tenu à redire que les évêques français avaient sa pleine confiance. « *Sans blesser personne*, me dit-il, *je ne puis pas laisser croire à des chrétiens, à des prêtres, qu'ils sont avec le Pape lorsqu'ils ne sont pas avec leurs évêques. Le Pape est solidaire des évêques.* — Très Saint-Père, puis-je faire connaître vos paroles ? — *Oui, vous pouvez le dire et il faut le dire : Nous sommes étroitement et affectueusement solidaire de l'épiscopat français.* »

On comprendra que je n'entre pas ici dans plus de détails et que je me borne à une dernière citation, où se trouve résumé tout ce que S. S. Paul VI m'a dit sur notre mission commune au service de l'Eglise : « L'intensité, aujourd'hui, est la loi de l'existence. Il faut donner tout notre effort, sans chercher de résultats visibles et immédiats. »

Mgr Jean VILLOT, *archevêque de Lyon*
(au sortir d'une audience le 15 janvier 1965).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 31 janvier, 4e après l'Epiphanie. Lundi 1er février, S. Ignace, évêque et martyr. Mardi 2, Purification de la B. V. Marie. Mercredi 3, S. Gildas, abbé. Jeudi 4, S. André Corsini, évêque. Vendredi 5, S. Agathe, vierge et martyre. Samedi 6, S. Tite, évêque. Dimanche 7, 5e après l'Epiphanie.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Réformons nos vies dans la ligne du Concile. Pour les gouvernants chrétiens des nouveaux Etats.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Sancéo*, de Pont-Aven. *Mme Jean Branellec*, de Brest. Les naufragés de l'*Adamastor*.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. Guillaume Lallouet*, ancien recteur de Sibiril : à Collorec le dimanche 7 février, 10 heures.

● *SÉMINAIRE S. PAUL DE KERAUDREN*. — A l'occasion de la fête patronale du Séminaire S. Paul de Keraudren à Brest, la messe a été concélébrée par *Monseigneur l'Auxiliaire* et huit prêtres : *MM. le vicaire général Prigent, les chanoines Albert Uguen*, supérieur du Grand Séminaire, *Sergent*, curé-doyen de Lambézellec, et *Yves Uguen*, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, les abbés *Bescond*, supérieur du Séminaire S. Paul, *Guéguiniat*, *Coatmeur* et *L'Hostis*, professeurs. C'était la première grand-messe concélébrée dans le diocèse ; les fonctions de diacre et de sous-diacre étaient assurées par *MM. les abbés Jacob* et *Cabon*, professeurs.

On a voulu souvent chercher dans la concélébration un palliatif à des difficultés matérielles dans le cas où un grand nombre de prêtres sont réunis. Le Concile, lui, a tenu à ce que soit inséré dans l'article 57 le vrai motif, théologique et spirituel à la fois : *la concélébration manifeste l'unité du sacerdoce*. « Plusieurs prêtres ne sont qu'un dans le Christ », comme le dit Saint Thomas. C'est surtout autour de l'évêque que la concélébration prend son sens le plus fort : les prêtres y apparaissent de la façon la plus visible. « *cooperatores ordinis nostri* ». Les formules vénérables du canon romain retrouvent toute leur valeur : « *Oblationem servitutis nostrae sed et cunctae familiae tuae...* » ; « *nos servi tiu sed et plebs tua sancta...* ».

C'est surtout la communion qui frappe les fidèles. On est tenté de trouver trop long le rite, c'est pourtant son accomplissement intégral qui donne au peuple chrétien la vision de ce qu'a été la Cène du Jeudi-Saint. Les réactions entendues sont, de ce point de vue, très caractéristiques. Et la remise du pain consacré à chaque prêtre par l'évêque témoigne de la communion de foi, d'obéissance et de charité.

● *MOELAN-SUR-MER*. — Mardi dernier, *Monseigneur l'Auxiliaire* a présidé le service célébré pour les neuf naufragés de l' « Adamastor », en présence de nombreuses personnalités.

Monseigneur l'Evêque avait rendu visite samedi aux familles de Moëlan et de Lanriec frappées par le deuil.

L'Eglise et le monde

Voici quelques réflexions qui pourront aider à mieux comprendre le schéma XIII.

LE MONDE ET L'EGLISE

Dans la Bible, le mot *monde* a deux sens différents. Tantôt il désigne l'ensemble des hommes qui vivent sur la terre ; tantôt il désigne le règne collectif de l'orgueil, de l'argent et du plaisir. Voici deux textes caractéristiques. Saint Jean nous dit que Dieu a tant aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils. Il nous dit aussi : « Si quelqu'un aime le monde, l'amour de Dieu n'est pas en lui » (Jn., 3, 16 ; I Jn., 2, 15). Ici nous prendrons toujours le mot monde dans le premier sens.

Le mot *Eglise* a, lui aussi, plusieurs significations. Ici, quand nous parlerons de l'Eglise, nous parlerons de tous ceux qui, croyant au Christ et ayant été baptisés, constituent le Peuple de Dieu sous l'autorité de la hiérarchie. Mais nous ne parlerons pas seulement de l'Eglise, en tant qu'elle est une société visible et juridiquement organisée, mais aussi en tant qu'elle est une société spirituelle animée par l'Esprit-Saint, sous l'autorité du Christ qui en est la tête et dont les membres sont en même temps sauvés par Lui et sauveurs avec Lui, chacun à sa place et dans sa fonction, comme prêtres, laïcs, religieux ou religieuses.

LE DESSEIN DE DIEU

Pour comprendre les rapports de l'Eglise et du monde, il faut avoir présent à l'esprit le dessein de Dieu par rapport aux hommes.

Ce qui est premier dans le dessein de Dieu par rapport aux hommes, c'est *la volonté de les faire participer, comme de vrais fils, à la plénitude de sa vie et de son bonheur éternel, dans l'amour*. Saint Paul nous a manifesté d'une façon particulièrement explicite ce dessein de Dieu dans sa lettre aux Ephésiens : « Il (Dieu) nous a élus en lui, dès avant la création du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour Lui des fils adoptifs par Jésus-Christ. Tel fut le bon plaisir de sa volonté, à la louange de gloire de sa grâce » (Eph., 1, 4-6).

Mais, avant de les introduire auprès de lui dans sa gloire, *Dieu a voulu que les hommes passent par une étape préparatoire*. C'est ainsi qu'il a créé le ciel et la terre et il a voulu soumettre la terre à la puissance des hommes, afin qu'ils la remplissent par le développement des familles et qu'ils en utilisent toutes les richesses conformément à sa volonté (Gn., 1, 26-29 ; 2, 15-17 ; Ps., 8, 7-8 ; Ecclé., 17, 2).

On voit donc que la création et la vie terrestre des hommes ne sont pas du tout étrangères au dessein de Dieu. Bien au contraire, elles sont intégrées dans cet unique dessein.

On voit aussi, par là, *la signification exacte de la vie terrestre*. Sans doute, dans le plan de Dieu, la vie terrestre n'a pas une valeur définitive,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle est une étape. « Nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous recherchons celle de l'avenir » (Héb., 13, 14). Mais cette étape a sa valeur propre. La vie terrestre a sa grandeur et sa beauté. On peut lui appliquer les paroles de la Genèse sur l'œuvre de la création : « Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait et cela était très bon » (Gn., 1, 31). Quand l'homme accomplit une activité terrestre, il doit faire comme son Père, il doit faire du beau travail. La vie terrestre n'est donc pas seulement une occasion de mériter le ciel ; elle a sa consistance propre ; c'est à travers leurs activités terrestres que les hommes se préparent à la rencontre de Dieu. « Leurs œuvres les suivront » (Apoc., 14, 13).

Le péché et la Rédemption

Malheureusement l'homme a péché. Par le fait même de son péché, il s'est séparé de Dieu et s'est rendu indigne d'être admis à partager sa gloire. Mais le péché a eu d'autres conséquences : sans détruire les valeurs propres de la nature humaine, il a introduit en elle un désordre profond et ce désordre, qui s'est propagé d'une façon collective, a entraîné aussi un désorde dans la création elle-même. Certes, la création, qui est l'œuvre de Dieu, garde toutes ses qualités propres, mais elle a été en quelque sorte corrompue par le péché de l'homme. C'est l'expression même de saint Paul (Rom., 8, 19-22).

Dieu cependant n'a pas renoncé à son dessein et alors que nous étions devenus, en quelque sorte, ses ennemis par le péché, il nous a réconciliés par la mort de son Fils (Rom., 5, 10). C'est ce que nous appelons la Rédemption. Par le sang du Christ, en effet, nos péchés sont pardonnés et nous avons de nouveau la possibilité d'entrer auprès de Dieu dans sa gloire (Eph., 1, 7 ; Héb., 6, 17-20 ; 7, 25, etc...). Mais la Rédemption ne concerne pas seulement notre réconciliation avec Dieu et notre entrée au ciel, elle agit, dès notre existence terrestre, en tous ceux qui l'acceptent et elle leur permet de réaliser, en eux-mêmes, dans leurs frères et dans toutes leurs activités terrestres un profond renouveau. C'est dans ce sens encore que saint Paul nous montre la création qui espère être libérée de la servitude de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu (Rom., 8, 21).

Nous pouvons ainsi distinguer, dans les effets de la Rédemption, trois aspects complémentaires qui ne devraient jamais être dissociés. Il y a d'abord *l'aspect du salut personnel :* les péchés sont effacés, la vie divine est de nouveau communiquée, le ciel est ouvert aux fils de Dieu. Il y a ensuite *un prolongement de la Rédemption dans les activités terrestres :* saint Paul disait : « Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez et quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu » (I Cor., 10, 31). Il y a enfin *un dernier prolongement qui s'étend jusqu'à la création elle-même* que l'homme sauve, en quelque sorte, en l'utilisant et en l'organisant conformément à la volonté de Dieu.

Ainsi le plan de Dieu est vraiment restauré et là où le péché s'était multiplié, la grâce a surabondé (Rom., 5, 20).

Malgré tout, l'étape terrestre de la vie humaine restera marquée par la souffrance et toutes sortes de difficultés et elle n'échappe pas complètement au péché. Cependant, elle est remplie d'une double espérance, l'espérance d'une certaine libération dès ici-bas, vis-à-vis du péché et des

difficultés terrestres, et l'espérance d'une totale libération auprès de Dieu, dans un bonheur sans fin.

Par le fait même, nous voyons qu'il *ne faut jamais opposer l'ordre de la Rédemption à l'ordre de la Création*. Bien au contraire, la Rédemption permet de réparer ce qui était corrompu dans la Création. De même, *il ne faut pas opposer le spirituel au temporel*. Sans doute, il y a des valeurs terrestres qui ont leur consistance propre et des valeurs spirituelles ; il y a des valeurs temporelles et des valeurs éternelles ; mais, au niveau des activités personnelles, le spirituel doit pénétrer toutes les activités terrestres des hommes, individuelles ou collectives et leur communiquer une valeur d'éternité. Ce qui aura été fait par amour, en ce monde, ne fût-ce qu'un verre d'eau donné à celui qui a soif, prend immédiatement une dimension éternelle !

L'Eglise et le monde

Il est fort possible — mais c'est une pure hypothèse, car la réalité est autre — que si l'homme n'avait pas péché, il n'y aurait pas eu d'Eglise distincte de l'humanité en marche vers Dieu. C'est l'humanité elle-même qui aurait constitué le Peuple de Dieu ici-bas, en attendant qu'il fût rassemblé auprès de Dieu dans sa gloire. De même, il est fort possible, toujours dans la même hypothèse, qu'il n'y aurait pas eu dans le Peuple de Dieu des prêtres et des laïcs distincts les uns des autres ; mais tout le Peuple de Dieu aurait été un peuple sacerdotal, pleinement orienté vers la gloire de Dieu (cf. I Pt., 2, 9).

Mais, en réalité, l'homme a péché et Dieu a réalisé son plan rédempteur dans l'Eglise, c'est-à-dire dans l'assemblée de tous ceux qui, ayant cru au Christ, ont été baptisés au nom de la Trinité Sainte et ont ainsi retrouvé l'adoption filiale dans le Saint-Esprit. Et c'est précisément dans son Eglise que le Christ continue à travers le monde son œuvre rédemptrice, ce qui a été sa propre mission.

Sans doute, le Christ n'est pas seulement le Rédempteur du monde ; avec le Père et le Saint-Esprit il en est aussi le Créateur. « Tout a été créé par lui et pour lui » (Col., 1, 15). Par conséquent, tout dépend de lui, les affaires terrestres comme les affaires spirituelles, le temps et l'éternité ; mais, dans son Eglise, il n'exerce pas la totalité de son pouvoir. Ce qu'il a voulu confier à son Eglise, c'est sa mission rédemptrice, et cette mission, il la remplit en elle et par elle, jusqu'à la fin des siècles.

Conformément au plan divin, nous devons donc distinguer l'Eglise et le monde, mais cette distinction ne doit jamais être une séparation. D'une part, à strictement parler, seuls les chrétiens sont membres de l'Eglise, par leur foi et leur baptême (1). Par conséquent, l'Eglise ne coïncide pas avec le monde. Beaucoup d'hommes, malheureusement, ne connaissent pas encore Jésus-Christ et n'ont pas été baptisés. Ils peuvent, sans doute, se rattacher invisiblement à l'Eglise de Dieu et être sauvés par elle ; mais à strictement parler, ils n'en sont pas membres.

D'autre part, même par rapport aux chrétiens, nous devons distinguer l'appartenance à l'Eglise et l'appartenance à la cité terrestre. L'Eglise n'a

(1) Je ne parle pas ici, pour ne pas introduire de nouvelles distinctions, de la diverse situation des chrétens, suivant qu'ils sont catholiques, protestants, orthodoxes, etc. Je renvoie aux études œcuméniques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pas autorité pour s'occuper des activités terrestres ; elle doit respecter l'autonomie de ses fils dans leurs activités et elle doit respecter aussi l'autonomie des autorités terrestres.

Mais cette distinction ne doit jamais être une séparation. L'Eglise doit être *présente à tous les hommes*, chrétiens ou non-chrétiens, pour leur annoncer le Christ et son message. Il ne s'agit pas de prosélytisme ; il s'agit de l'accomplissement d'une mission dans le plein respect de la liberté des hommes.

De même, l'Eglise doit être *présente à toutes les activités terrestres des hommes*, afin d'apporter à tous, chrétiens ou non-chrétiens, son message spirituel. Les activités terrestres, elles-mêmes, ont besoin d'être pénétrées de la grâce rédemptrice et cette grâce rédemptrice, c'est l'Eglise qui l'apporte aux hommes.

Par conséquent, quand l'Eglise s'occupe des hommes et de leurs activités terrestres, elle ne sort aucunement de sa mission. Elle l'accomplit.

Mais elle doit l'accomplir *selon la manière que le Christ lui a prescrite*. Elle ne doit pas dominer les hommes mais se mettre à leur service, en respectant leur autonomie propre, dans leur vie personnelle, dans leur vie familiale et dans leurs diverses organisations politiques ou économiques. Sans doute, elle ne s'adresse pas de la même façon aux chrétiens et aux non-chrétiens ; mais c'est à tous qu'elle doit communiquer son message qui est le message même du Christ.

Prêtres et laïcs

Jusqu'à présent, je n'ai pas fait de distinction entre prêtres et laïcs. C'est l'Eglise tout entière, prêtres et laïcs, qui doit évangéliser les hommes, en les réconciliant avec Dieu et en éclairant de sa lumière toutes leurs activités terrestres.

Mais l'importance de la mission de l'Eglise est telle que le Christ a voulu, dès le début, choisir parmi ses disciples, douze hommes qu'il a appelés ses Apôtres, c'est-à-dire ses envoyés. Ceux-ci ont tout quitté, leurs biens, leur famille et même leurs occupations professionnelles, afin d'être uniquement au service des hommes pour les sauver. En même temps, le Christ leur a donné, pour l'accomplissement de leur mission, des pouvoirs spéciaux, aussi bien pour renouveler son unique sacrifice que pour évangéliser tous les hommes, et pour sanctifier et gouverner spirituellement les fidèles.

Ainsi les évêques, successeurs des Apôtres, et les prêtres qui sont leurs coopérateurs, n'ont pas pour mission de construire la Cité terrestre mais d'établir le Royaume des Cieux. Mais s'ils ne travaillent pas directement à la construction de la Cité terrestre, *ils doivent toujours être présents à ceux qui la construisent ;* ils doivent les animer, leur apporter la lumière céleste dont ils ont besoin et, sans jamais s'imposer à eux, ils doivent les soutenir dans leur travail ; en même temps, ils doivent les aider à prendre conscience de leur responsabilité apostolique.

Quant aux laïcs, ils sont tout d'abord *associés à Dieu dans l'œuvre de la Création* et ils se conforment au dessein de Dieu dans leur vie de famille, dans leurs occupations professionnelles et dans leur engagement temporel. En agissant ainsi, ils se purifient, ils se sanctifient et préparent

leur entrée auprès du Père. C'est aussi à travers leurs diverses occupations terrestres qu'*ils exercent leur apostolat de laïcs* et qu'ils coopèrent à l'apostolat des évêques et de leurs prêtres, mais d'une manière qui leur est propre, parce qu'ils sont laïcs.

La grandeur du laïc

Tout est grand dans la vie du laïc. Ses activités terrestres ont leur grandeur propre, mais elles acquièrent une valeur nouvelle parce qu'elles sont informées par la grâce et parce qu'elles s'accomplissent sous l'influence de la Charité.

De plus, il faut mettre en lumière *l'unité de la vie du laïc*. Il n'y a pas d'une part, des activités profanes et, d'autre part, des activités spirituelles et apostoliques. Non, tout est un, tout est grand, tout doit se faire selon la volonté de Dieu et tout doit s'orienter vers sa gloire.

Sans doute, cette grandeur de la vie du laïc et cette présence du Christ à sa vie ne font pas disparaître les difficultés terrestres ni les occasions de péché. Le laïc ne pourra jamais prendre l'attitude du pharisien orgueilleux, mais il devra toujours se conformer au publicain sans se décourager cependant, car le Seigneur est toujours là pour lui pardonner, pour le purifier et pour l'entraîner avec lui auprès du Père, à travers toutes ses occupations terrestres.

Rôle irremplaçable du prêtre

Le prêtre ne peut même pas se définir sans le laïc, car il est le prêtre du Peuple de Dieu ; mais le laïc non plus ne peut se pasesr du prêtre : il ne peut pas accomplir sa tâche sans lui ; car le prêtre, c'est pour lui le Christ accomplissant en lui et par lui sa tâche de sauveur.

Le but du schéma XIII, comme on l'a dit bien souvent, c'est de montrer les rapports de l'Eglise et du monde : mais l'Eglise, ce ne sont pas seulement les prêtres, ce sont aussi les laïcs. Mais les laïcs et prêtres ne font qu'un, chacun à sa place et jouant bien son rôle aussi bien dans la construction de la Cité terrestre que dans l'édification du Royaume des Cieux.

Certes, tout cela reste mystérieux et il n'est pas facile de donner des définitions précises ; mais si on entre pleinement dans le dessein de Dieu, alors tout s'éclaire !

Mgr Ancel, *évêque auxiliaire de Lyon.*

● *NOUS T'ATTENDONS (TÉMOIGNAGES DE FOYERS), un volume de 248 pages, aux éd. Mappus, Le Puy.* — La naissance d'un enfant est un événement privilégié dans la vie d'un foyer. Nous t'attendons se présente comme un recueil de témoignages d'une évidente sincérité. De nombreux foyers disent simplement ce qu'a été pour eux matériellement, physiquement, individuellement, le désir, l'attente, la naissance d'un enfant. Des notes discrètes en fin de volume donnent des indications médicales, psychologiques, bibliques, théologiques qui permettent de mieux situer l'événement dans le mystère de la vie et dans le plan de Dieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lourdes, histoire authentique

● *LES DERNIÈRES APPARITIONS* (*5 mars-16 juillet* 1858), *tome* 6 *de « Lourdes, Histoire authentique », par R. Laurentin ; un volume in-8 raisin de* 302 *pages, illustré de* 16 *planches hors texte ;* 34,50 *francs ; aux éditions Lethielleux, Paris.* — Ce sixième tome est le dernier volume de l'HISTOIRE AUTHENTIQUE DES APPARITIONS DE LOURDES, et l'un des plus intéressants. Nos lecteurs fidèles savent la valeur et l'importance de l'œuvre entreprise par M. le chanoine Laurentin à l'occasion du centenaire des Apparitions et menée à bonne fin grâce à sa patience.

Rappelons brièvement le propos de ce travail. L'auteur a d'abord réuni six volumes de DOCUMENTS AUTHENTIQUES SUR LOURDES : les lieux, la vie des habitants, les réactions des foules et des autorités, les faits, les photographies... Ayant ainsi assuré ses bases, il s'est alors penché sur l'histoire des Apparitions, dépistant les erreurs ou les détails inventés, découvrant des traits inconnus du caractère de Bernadette : cela fait six autres volumes.

De ce travail de bénédictin, l'histoire de Lourdes sort plus sûre et mieux établie, et l'autorité du fait miraculeux se trouve considérablement renforcée. Ce sixième volume traite des trois dernières apparitions (*la seizième le* 25 *mars* 1858; *la dix-septième le* 7 *avril, la dix-huitième le* 16 *juillet*), il s'achève par une étude sur *le sens des apparitions*. Ce dernier chapitre couronne dignement cette œuvre inspirée par la dévotion à Notre-Dame et l'amour de la vérité.

Chacun de nous gagnerait à lire le Décret sur l'œcuménisme. C'est un texte très beau dans lequel l'Eglise, en pleine fidélité avec ses principes a su trouver pour parler aux autres chrétiens un accent de charité et d'humilité dont nous devons nous pénétrer profondément nous-mêmes.

Mais au moment où nous prions pour nos frères séparés, prions aussi pour qu'à l'égard de nos frères catholiques nous ne succombions jamais à la tentation de nous diviser. Il ne manque pas, hélas, dans la période actuelle, de contestations âpres, de positions intransigeantes et exaspérées. Je veux croire que ce climat passionné n'aura qu'un temps ; il n'en est pas moins pénible et l'un des devoirs de l'heure présente c'est de travailler au désarmement des esprits dans l'humble et filiale confiance à l'Eglise et à la paix des cœurs par l'effort de chacun à comprendre les autres et à se convertir profondément à l'Evangile. En cette Semaine de l'Unité, prions pour que tous, unanimes autour du Pape, nous sachions affirmer et surtout vivre les principales formes de l'unité catholique : unité du « presbytérium » autour de l'Evêque ; unité des prêtres et des fidèles ; unité des fidèles entre eux ; unité des militants cherchant tous dans la diversité de leurs mouvements à promouvoir le Royaume du Christ, « Royaume de Lumière, de Justice et de Paix » ; unité des fidèles entre eux ; unité des pratiquants de toutes les classes sociales.

Mgr René KÉRAUTRET.

En lisant

● *ETUDES.* — L'Europe que nous édifions sera-t-elle simplement une zone de libre échange international où s'affronteront des groupes industriels de plus en plus puissants, où le rendement servira seul de critère pour l'aménagement du territoire ? S'il devait en être ainsi les graves inégalités qui déjà s'observent entre régions iraient s'accentuant, des provinces entières sombreraient dans la misère, tandis que la richesse et le potentiel industriel se concentreraient dans quelques zones privilégiées. Dans le dernier numéro des ETUDES, Philippe Saint Marc montre toute l'importance de ce grave problème. La Communauté européenne sera humaniste ou ne sera plus. — Dans la même livraison, Pierre Chaudeur, spécialiste des questions africaines, analyse l'une des causes du mal dont souffre aujourd'hui l'Afrique. Si le Congo reste le point névralgique, les pays qui l'avoisinent sont, eux aussi, périodiquement secoués de brusques accès de fièvre. Tribus et clans s'y affrontent avec une haine sans merci qui, parfois, se déchaîne pour d'horribles massacres. Quel est au juste « le poids du tribalisme » ? Quelles en sont les causes ? Peut-on y remédier ? — Les derniers jours de la troisième session du Concile ont été marqués par des événements d'importance. Que s'est-il passé exactement ? Y a-t-il eu crise ? Comment se présente le bilan de cette troisième session ? Robert Rouquette dissipe nombre de malentendus. De son côté, Jean Daniélou donne un aperçu de ce que sera le fameux schéma XIII, dont chacun se demande quelle sera la portée, et qui traite, on le sait, de « l'Eglise dans le monde moderne ».

● *CHRISTUS*, dans son numéro 45, aborde un sujet de réflexion qui suscite un particulier intérêt chez les chrétiens d'aujourd'hui : *l'événement*. Qu'est-il, quelle est sa signification dans notre vie d'homme, de chrétien ? En conséquence, quelles attiudes doivent être les nôtres face à l'imprévisible qui nous déconcerte, nous inquiète ou peut-être nous bouleverse ? Réagissons-nous par la fuite, la démission, ou par une disponibilité faite d'accueil et de labeur ? (M. Bellet.) C'est qu'en effet tout événement est la rencontre d'une autre liberté qui fait appel à la nôtre, il est le lieu de la rencontre du Christ qui nous interroge et se révèle à nous (M. de Certeau). C'est aussi que l'événement a une dimension historique ; il est l'un de ces « signes des temps » auxquels l'Eglise se doit d'être attentive. Pour qu'elle sache les reconnaître, il incombe au chrétien de s'engager à fond, sans vain attachement au passé, dans les tâches humaines et ecclésiales dont Dieu le veut responsable (J.-M. Le Blond). L'événement, c'est aussi le monde, dont la maîtrise technique n'est possible à l'homme que parce qu'il est élevé par Dieu à la dignité de fils (P. Antoine). Mais la valeur décisive de cette domination apparaîtra seulement lors de la venue du Christ, événement suprême dont la signification fonde celle, limitée et relative, des événements qui tissent la trame de nos vies (A. Delp). — Christus, 35, rue de Sèvres, Paris-6e.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

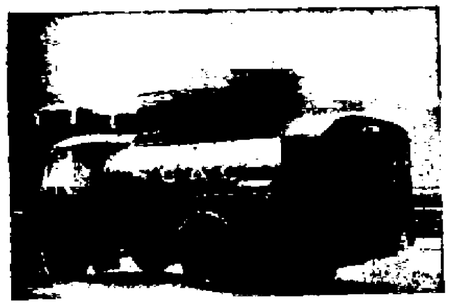

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

30e Année — N° 6 Vendredi 5 février 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, *M. Jean Quillévéré*, vicaire à Châteauneuf-du-Faou, a été nommé préfet de division à l'école Saint-Yves, Quimper.

COMMISSION DE PASTORALE DES VOCATIONS SACERDOTALES

Lors des sessions de décembre, Monseigneur l'Evêque avait souhaité que se mette en place au plus tôt une Commission diocésaine chargée de la pastorale des vocations sacerdotales. C'est aujourd'hui chose faite. Son rôle sera de réfléchir sur tous les problèmes que pose la formation des prêtres de demain, d'être en même temps une structure de dialogue entre séminaires et diocèse.

En attendant les nouvelles structures diocésaines qui résulteront des orientations du Concile, quatre sous-commissions provisoires ont été constituées. Monseigneur l'Evêque a appelé à travailler avec :

— *le Grand Séminaire :*
MM. Sibiril, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou,
Ménez, curé-doyen de Landerneau,
Crozon, supérieur du Collège Saint-François, Lesneven,
Bosser, recteur de Kernevel,
Plouidy, aumônier diocésain d'Action Catholique,
Miossec, vicaire à Saint-Louis de Brest.

La première tâche de cette sous-commission sera de mettre en route ces « stages pastoraux » des séminaristes dont avait parlé à la session M. le vicaire général Abiven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— *le Petit Séminaire de Kéraudren :*
MM. Bourdon, curé-doyen de Briec-de-l'Odet,
Vergos, curé-doyen de Plouigneau,
Dilasser, supérieur de l'école Saint-Yves, Quimper,
Priol, aumônier de l'école de la Croix-Rouge, Lambézellec, Brest,
Congar, directeur d'école à Kerlouan.
Louboutin, vicaire à Saint-Pierre, Brest.

— *le Petit Séminaire de Pont-Croix :*
MM. Sergent, curé-doyen de Lambézellec, Brest,
Quillévéré, recteur de Penzé,
Abjean, directeur d'école à Plabennec,
Le Roux, aumônier de Saint-Gabriel, Pont-L'Abbé,
Lalla, vicaire à Tréboul, Douarnenez.

A la suite des vœux exprimés pendant la session, une autre sous-commission a été mise en place qui sera chargée de réfléchir et d'animer la pastorale des vocations au niveau de tous les jeunes qui se trouvent « hors Séminaire ». Monseigneur l'Evêque a appelé à y travailler :
MM. Tromeur, aumônier diocésain d'Action Catholique,
Gourvès, aumônier diocésain d'Action Catholique,
Corvest, aumônier des Lycées, Brest,
Le Minor, aumônier du Likès, Quimper,
Caraës, professeur à l'Institution du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon,
Lichou, aumônier diocésain d'Action Catholique,
Fortin, instituteur à Recouvrance, Brest.

⁂

La composition de ces sous-Commissions se renouvellera périodiquement.

Le lien entre elles sera assuré par le Supérieur du Grand Séminaire et le Sous-directeur du Centre diocésain des Vocations.

Chaque année aura lieu sous la présidence de Monseigneur l'Evêque une réunion où toutes les sous-commissions seront représentées et où chacune exposera son travail.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections, qui sont prêchées par *le R. P. Bellettre*, s. j., commencent à 10 heures ; elles auront lieu (cf. *S. R.* du 15 janvier)

— *le mercredi* 10 *février à la Retraite de Quimperlé,*

— *le jeudi* 11, *à Roz-Avel, Quimper* (les récollections du 15 et du 16 auront lieu au Grand Séminaire),

— *les vendredi* 12 *et samedi* 13 *à l'abbaye Saint-Guénolé de Landévennec.*

On ne manquera pas de s'annoncer *à temps* à la maison de récollection.

RAPPORT POUR LA VISITE PASTORALE

Les paroisses qui ont la Visite pastorale en 1965 ont été invitées à fournir un rapport descriptif de la paroisse et de sa vitalité.

Il est demandé à MM. les Curés et Recteurs de joindre à ce rapport un document annexe où ils présenteront, en collaboration avec MM. les Vicaires :

— leur appréciation personnelle sur l'ensemble de la situation paroissiale ou sur quelques aspects particuliers plus remarquables (efforts entrepris, projets, souhaits, difficultés rencontrées, etc...) ;
— les événements qui ont marqué la vie paroissiale et locale depuis la dernière visite pastorale ;
— les points sur lesquels ils souhaiteraient que Monseigneur l'Evêque attire l'attention des paroissiens, soit à l'église, soit au cours des réunions particulières, lors de sa visite.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

(projet d'itinéraire)

Les observations concernant le tableau ci-dessous sont à adresser au Secrétariat de l'Evêché (préciser sur l'enveloppe : Confirmation) *avant le samedi* 13 *février*. — Ce tableau est seulement un projet : on n'en communiquera pas les dates aux paroissiens, si ce n'est *sous réserve*.

Les paroisses suivantes, où la Visite Pastorale sera distincte de la Confirmation, ne figurent pas sur ce tableau : *les paroisses des doyennés de Brest, les paroisses de Guipavas, Landerneau, Plougastel-Daoulas et Lesneven*. Les dates de la Confirmation dans ces paroisses paraîtront la semaine prochaine, avec celles de *S. Mathieu, S. Martin et S. Melaine de Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Cléder, et Landivisiau*.

MOIS D'AVRIL

— lundi 5 : Gouesnou. Guilers.
— mardi 6 : Bohars. La Forest-Landerneau.
— mercredi 7 : Pencran. Dirinon.
— jeudi 8 : Saint-Thonan. Saint-Divy.
— vendredi 9 : Trémaouézan. Plouédern.

— lundi 26 : Daoulas. Loperhet.
— mardi 27 : Logonna-Daoulas. L'Hôpital-Camfrout. Hanvec.
— mercredi 28 : Saint-Urbain. Irvillac. Tréflévénez.
— jeudi 29 : Ploudiry. La Martyre. Le Tréhou.
— vendredi 30 : La Roche. Lanneufret. Loc-Eguiner.

MOIS DE MAI

— lundi 3 : Lanarvily. Loc-Brévalaire. Kernilis.
— mardi 4 : Trégarantec. Saint-Méen. Le Folgoët.
— mercredi 5 : Ploudaniel. Plouider.
— jeudi 6 : Goulven. Kernouès. Saint-Frégant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— lundi 10 : Kerlouan. Plounéour-Trez.
— mardi 11 : Guissény. Brignogan.
— mercredi 12 : Lannilis. Landéda.
— lundi 17 : Plouguerneau. Le Grouanec.
— mardi 18 : Lilia. Tréglonou.
— lundi 24 : Plabennec (matin). Plouvien. Kersaint-Plabennec. Le Drennec (les 3 paroisses, l'après-midi).
— mardi 25 : Coat-Méal. Bourg-Blanc.
— mercredi 26 : Guipronvel. Milizac.

MOIS DE JUIN

— lundi 7 : Ploudalmézeau. Lampaul-Ploudalmézeau.
— mardi 8 : Saint-Pabu. Plouguin. Tréouergat.
— mercredi 9 : Portsall. Landunvez. Plourin.
— jeudi 10 : Lanildut. Porspoder.
— vendredi 11 : Brélès. Lanrivoaré.
— lundi 14 : Saint-Renan. Plouzané. Locmaria-Plouzané.
— mardi 15 : Trézien. Plouarzel. Lampaul-Plouarzel.
— mercredi 16 : Lamber. Ploumoguer. Trébabu.
— jeudi 17 : Le Conquet. Plougonvelin.

MOIS SACERDOTAL

Il reste quelques places disponibles pour le mois sacerdotal (cf. *Semaine Religieuse* du 15 janvier). Les confrères qui désirent y prendre part, de préférence les cours 1950 à 1954, sont priés de le faire savoir *au plus tôt* à M. le vicaire général Abiven.

POUR LES JEUNES PRÊTRES

SESSION D'ÉTUDES

La session d'études des jeunes prêtres se déroulera au Grand Séminaire *du dimanche* 7 *mars* (19 h) *au jeudi* 11 (16 h).

Elle sera animée par le *P. Girault*, professeur au Séminaire de Poitiers et à l'Institut catéchétique de Paris.

Elle est destinée aux jeunes prêtres du ministère, ordonnés en 1959 et depuis. Pour les jeunes prêtres de l'enseignement, une session identique aura lieu dans la semaine du 12 au 19 septembre.

Les confrères plus anciens qui désireraient prendre part à cette session y sont cordialement invités, à condition cependant de la suivre d'un bout à l'autre. Il leur suffira de prévenir M. l'abbé Le Verge au Séminaire, au moins une semaine à l'avance.

RÉCOLLECTIONS DES ENSEIGNANTS

Des récollections d'une journée sont prévues à l'intention des jeunes prêtres de l'enseignement : *le jeudi* 4 *mars* pour le Nord-Finistère, à la Retraite de Lesneven ; *le mardi* 16 *mars* et *le jeudi* 18 *mars* pour le Sud-Finistère, à la Retraite de Quimper.

MOUVEMENT AMES-VAILLANTES

Pour les responsables *du milieu rural* une session de formation aura lieu à l'Institution Sainte-Anne de Quimper, du jeudi 18 février (14 h) au samedi 20 (16 h). Les inscriptions sont à faire avant le 10 février au Centre fédéral C.V.-A.V., 9, rue du Frout, Quimper.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

PRÉPARATION AU C.A.P. (épreuves *pratique* et *orale*)

Des réunions réservées aux enseignants titulaires de l'écrit du C.A.P. et candidats aux épreuves pratique et orale sont prévues aux *dates* et *heures* suivantes :

— *jeudi* 11 *février*, à Brest, école N.-D. de Bonne Nouvelle de Kérinou : de 9 h à 12 h, les enseignants des circonscriptions de Brest 1 et de Brest 2 ; de 14 h à 17 h, ceux des circonscriptions de Brest 3 et de Brest 4.

— *jeudi* 18 *février*, à Quimper, Cours Saint-Mathieu, La Sablière : de 9 h à 12 h, les enseignants des circonscriptions de Quimper 1 et Quimper 2 ; de 14 h à 17 h, ceux des circonscriptions de Quimper 4, de Châteaulin, de Carhaix et de Quimperlé.

— *jeudi* 25 *février*, à Morlaix, Collège Saint-Joseph : de 14 h à 17 h, les enseignants des circonscriptions de Morlaix 1 et de Morlaix 2.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES POUR ADULTES

Une session spéciale de Certificat d'Etudes Primaires pour adultes aura lieu, dans le Finistère, le *jeudi* 11 *mars* 1965. Trois centres fonctionneront si le nombre de candidats le justifie : *Brest, Morlaix, Quimper*. Les inscriptions seront reçues à l'Inspection Académique du Finistère — Service des Examens — jusqu'au 18 février 1965.

Les candidats doivent être âgés de 15 ans au moins au 1er octobre 1965 et avoir cessé de fréquenter un établissement public ou privé dans lequel prédomine un enseignement général depuis le 1er octobre de l'année qui précède.

Le dossier se compose d'une fiche individuelle d'état-civil, d'une demande d'inscription comportant la mention suivante : « Je déclare sur l'honneur n'avoir pas fréquenté un établissement public ou privé dans lequel prédomine un enseignement général depuis le 1er octobre de l'année qui précède », et d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat.

INSCRIPTION AUX C.A.P. 1965

Les inscriptions aux différents C.A.P. de la session 1965 sont reçues dès maintenant ; elles seront closes le 15 février.

Les candidats des établissements publics et privés, cours et organisations professionnels, devront obligatoirement se faire inscrire par l'intermédiaire de ces établissements ou organismes.

Seuls, les candidats individuels devront faire parvenir directement leurs dossiers à l'Inspection Académique (service de l'enseignement technique), Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 7 février, 5e après l'Epiphanie. Lundi 8, S. Jean de Matha, confesseur. Mardi 9, S. Cyrille d'Alexandrie, docteur de l'Eglise. Mercredi 10, Ste Scolastique, vierge. Jeudi 11, Apparitions de Notre-Dame de Lourdes. Vendredi 12, Sept fondateurs de l'Ordre des Servites. Samedi 13, de la B. V. Marie. Dimanche 14, Septuagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Joseph Branquec* des Pères du Saint-Esprit, frère de M. l'abbé Branquec, Maison S. Joseph, Saint-Pol de-Léon.

● *ETUDES.* — La publication imminente du *Journal* inédit de Paul Claudel, l'apposition prochaine d'une plaque commémorative sur le pilier de Notre-Dame auprès duquel méditait le jeune poète lorsqu'il se « convertit », le dixième anniversaire de sa mort, sont autant de circonstances qui, cette année, centrent à nouveau l'attention sur la personne et l'œuvre de l'une des plus grandes figures de notre temps. L'homme, dit-on, avait bien des travers. Il ne craignait pas de les afficher, pour mieux se masquer. Mais, dans ses notes intimes, il se livrait sans fard. Comment se jugeait-il alors ? Le Père François Varillon, qui a préparé la publication du *Journal* et en a rédigé l'introduction, a rassemblé dans le numéro de février de la revue ETUDES (5, rue Monsieur, Paris 7e) les pages qui traitent de *« la vie spirituelle de Paul Claudel »*. — Dans la même livraison, Georges Morel, poursuivant son analyse de la déchristianisation de notre monde, souligne, dans un article intitulé *« Karl Marx : un athée absolu »*, le caractère spécifique du communisme et ses contradictions. — La troisième session du Concile s'est terminée par la proclamation de *la Constitution sur l'Eglise ;* le Père Henri Holstein montre toute la portée de ce texte, dont le grand public commence seulement à soupçonner l'importance.

● *LA C.T.I.C.*, 14, rue S. Benoît, Paris (6e) a publié un tract excellent sur la parole de Dieu : *Aujourd'hui Dieu nous parle,* à son peuple rassemblé à la messe, à chacun de nous tous les jours. Prix de vente : 4,00 fr. le cent ; 35,00 fr. le mille, etc... — *Vivement recommandé* en liaison avec un effort d'éducation liturgique.

● A vendre harmonium 6 jeux bon état. S'adresser à l'Institution Sainte-Anne, rue de l'Observatoire, Brest.

● Vends, cause double emploi, 4 L. 1962, 22.000 kilomètres, bon état de marche. — Conserveries Eugène Jacq et fils, Douarnenez.

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Le sacre de Monseigneur Boussard

Evêque de Vannes

Un vent sec et froid souffle sur Vannes en ce matin du 1er février. Dans la cour du Mené, méconnaissable depuis les derniers travaux, prêtres et séminaristes font connaissance d'un diocèse à l'autre. Mais bientôt la voix de M. le chanoine Alléhaux presse la formation du cortège... Encadrés de vicaires généraux et de chanoines aux camails colorés, voici les prélats : *Mgr Honoré*, recteur de l'Université Catholique d'Angers, le *R. P. Prieur* de l'abbaye de Boquen, le *T. R. Père Quéguiner*, supérieur général des Missions Etrangères de Paris, les *R. P. Dom Blazy*, abbé de Kergonan, *Dom Bissey*, abbé de la Melleray, *Dom de Miscault*, abbé de Timadeuc, *Dom Colliot*, abbé de Landévennec, *Monseigneur Kervéadou*, évêque de Saint-Brieuc, qui — en l'absence de Monseigneur Fauvel, retenu à Quimper par une légère indisposition — sera l'évêque consécrateur, *Monseigneur Guilhem*, évêque de Laval, *Monseigneur Mazerat*, évêque d'Angers, *Monseigneur Bellec*, évêque de Perpignan, *Monseigneur Pioger*, évêque de Séez, *Monseigneur Riopel*, évêque auxiliaire de Rennes, *Monseigneur Cazaux*, évêque de Luçon, *Monseigneur Villepelet*, évêque de Nantes, *Monseigneur Robert*, évêque des Gonaïves (Haïti), *Monseigneur Pailler*, archevêque coadjuteur de Rouen, *Monseigneur Boussard*, entre ses deux co-consécrateurs : *Monseigneur Favé*, évêque auxiliaire de Quimper, et *Monseigneur Kérautret*, évêque d'Angoulême, et enfin notre métropolitain, *Monseigneur Gouyon*, archevêque de Rennes.

Aux cantiques de Notre-Dame du Mené et de Sainte Anne, la procession se dirige vers la cathédrale entre deux haies de curieux. A Vannes, la vieille ville se rappelle partout au regard ; voici la petite place Henri IV, avec ses demeures du XVIe siècle. Après le « goulet » entre deux maisons en encorbellement, c'est l'étrange et fascinante cathédrale Saint-Pierre, aussi diverse que la cérémonie qui va s'y dérouler. L'une et l'autre, chaque époque les a, en effet, remaniées, enrichies, surchargées, si bien que les contrastes n'y font pas défaut : ici, de la tour du XIIIe à cet autel du XVIIIe qui, sous les projecteurs de la télévision, luit de tous ses marbres ; là, de la sobriété des collectes à l'emphase des rites d'intronisation.

« O Croix dressée sur le monde », chante l'Introït en cette fête de S. Ignace, évêque et martyr. Oui, c'est bien le mystère de la Croix qui se célèbre aujourd'hui dans cette cathédrale. Et tous les articles brillants que l'on peut écrire sur la luxuriance des rites d'un Sacre et des insignes épiscopaux demeurent à la surface : il n'est que de regarder et d'écouter.

« Révérend Père, notre mère la Sainte Eglise vous demande d'élever ce prêtre ici présent à la charge de l'épiscopat... » Heureux effet de l'introduction de la langue française dans la liturgie : l'assistance, qui n'avait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

souci que des personnalités et se les nommait de bouche à oreille, d'un seul coup est saisie.

« N'impose les mains à personne avec précipitation ». Ce conseil de l'Apôtre, l'Eglise en a appris la sagesse au cours de son histoire tourmentée. Aussi, prend-elle ses précautions ! Il faut d'abord donner lecture de la lettre du Pape : « *Paul, serviteur des serviteurs de Dieu. A notre cher fils, Pierre-Auguste Boussard, jusqu'à présent vicaire général du diocèse de Quimper... Pour nous acquitter, avec le plus grand soin possible, des fonctions du Pontificat romain, nous veillons à choisir, comme évêques des communautés chrétiennes, des hommes qui, non seulement excellent en qualité d'esprit et de cœur, mais qui possèdent une grande expérience des réalités pastorales.*

« *Devenu vacant par le transfert au diocèse titulaire de Tela de notre vénérable frère Eugène Joseph Marie Le Bellec, le Siège cathédral de Vannes va être pourvu d'un nouveau pontife. Nous avons pensé, cher fils, que vous pourriez, vous, être nommé à la tête de cette Eglise riche en fidèles et en prêtres de l'un et l'autre clergés, avec la ferme confiance que vous dépenserez toutes vos forces pour le bien du Troupeau...* »

C'est alors au consécrateur d'examiner la foi de l'élu et de s'assurer de son intention droite. Les réponses ont beau être fixées à l'avance, il n'y a là aucun jeu, et l'assemblée en témoigne par son attention et son silence.

« L'antique doctrine des saints Pères enseigne et prescrit que celui qui est choisi pour la charge épiscopale soit auparavant soumis à un examen très sérieux », relève le consécrateur. Sous les formules dogmatiques de cet interrogatoire se lit en filigrane l'histoire des schismes et des hérésies ; sous les conseils prodigués à l'élu, les affrontements et les compromissions des hommes d'église avec le monde, leurs élans et leurs chutes. Tout cela est minutieux et austère. Comment voir un seigneur dans l'évêque ainsi interrogé ? n'est-ce pas plutôt un serviteur que l'on engage ? et qu'il puisse faire sa besogne, on veut s'en assurer, tant le collège épiscopal que le clergé et le peuple « pour le service duquel il va être consacré ». L'Amen qui résonne sous les voûtes à la fin de ce long examen, est-il autre chose que le signe du contrat qui les lie désormais ?

C'est l'heure de la prière. La messe commence. Le chant est puissant, les cérémonies bien réglées. Et quand, le « Gloria » terminé, le consécrateur la salue, l'assemblée répond d'une voix unanime et forte : « Que la paix soit avec vous... Et avec votre esprit ». Oui, la liturgie en français pourra être aussi belle que l'ancienne.

La messe de S. Ignace semble toute faite pour un sacre : amour du Christ, dit l'épître de S. Paul aux Romains (à travers laquelle on entendait les mêmes mots d'une autre épître aux Romains : « Que les pires fléaux tombent sur moi pourvu seulement que je trouve Jésus-Christ !») ; oubli de soi, dit l'évangile de Jean : « Si le grain ne meurt...» C'est aussi ce qu'expriment les rites du Sacre qui s'insèrent entre ces deux lectures : la prostration au chant des litanies, la préface consécratoire, la formule de l'onction des mains. Les textes ne parlent guère de la collégialité,

l'imposition des mains par tous les évêques présents y supplée : c'est un des grands moments de la cérémonie. Mais quand donc les Litanies des Saints seront-elles aussi celles de *nos* saints ? S. Patern et les autres saints évêques de Vannes, S. Vincent Ferrier.

Après la prière universelle et l'offrande du pain, du vin et des cierges, les consécrateurs, le nouvel évêque et le prêtre assistant, *Monseigneur Le Baron*, montent à l'autel pour la concélébration : celle-ci sera malheureusement desservie par la disposition et les dimensions de l'autel.

La bénédiction de notre Archevêque achève la messe. Il reste cependant les rites d'intronisation : c'est le moment difficile du Sacre, celui où il côtoie dangereusement les usages du monde : mais cela passe très vite. Après avoir parcouru toute la cathédrale, comme pour se faire « reconnaître », l'évêque revient au chœur : avant l'obédience du clergé, il prononce une courte et forte allocution. La bénédiction et les souhaits aux consécrateurs mettent un terme à cette longue et magnifique cérémonie.

« A la place de tes pères, des fils te sont nés, disait S. Augustin à la suite du psalmiste. Les apôtres t'ont engendré : ils ont été envoyés, ils ont prêché, ils sont les pères... L'Eglise est donc déserte depuis leur départ ? certes non ! A la place des pères, des fils te sont nés. Il s'agit des évêques, ne sont-ils pas nés aujourd'hui sur toute la terre ? L'Eglise elle-même les appelle pères, et pourtant elle les a engendrés, elle les a elle-même installés sur le trône des pères. Ne te tiens pas pour orphelin si tu ne vois plus Pierre, ni Paul, ni ceux qui t'ont fait naître. C'est de ta progéniture que grandit ta paternité. A la place des pères des fils te sont nés.»

Au Grand Séminaire, où a lieu le déjeûner, les invités retrouvent la famille de Monseigneur Boussard — ses trois frères particulièrement — et les personnalités civiles et militaires, dont *M. le Préfet* du Morbihan, *l'Amiral Amman*, préfet maritime de la IIe Région, *M. Loiseau*, représentant *M. le Préfet* du Finistère, le *Général de Boissieu*, commandant l'Ecole militaire de Coëtquidan, plusieurs Sénateurs, Députés et Maires du Morbihan et du Finistère...

Au cours de ce repas, très simple, plusieurs toasts furent prononcés. *Monseigneur Boussard*, après avoir évoqué Monseigneur Le Bellec et donné lecture du télégramme qu'il lui a adressé après la cérémonie, déplore l'indisposition sans gravité mais fort inopportune qui a retenu à Quimper Monseigneur Fauvel ; il remercie tous et chacun et termine en citant une fort belle lettre de Monseigneur Coupel, ancien évêque de Saint-Brieuc, dont l'état de santé s'est sérieusement aggravé.

M. le chanoine Guillo, doyen du Chapitre, et *M. d'Elloy*, président diocésain de l'A.C.G.H., présentent ensuite le diocèse de Vannes. C'est alors le tour de *Monseigneur Favé* : son texte a le plus franc succès, on le trouvera plus loin. *M. Roy*, préfet du Morbihan, lit ensuite une adresse de M. Marcellin, ministre de la Santé Publique et président du Conseil général du Morbihan, retenu à Paris par la maladie.

Monseigneur Gouyon rappelle que le mystère dont le sacre est le signe n'avait pas été beaucoup exploré avant la Constitution sur l'Eglise récemment votée au Concile ; il envie Monseigneur Boussard de « naître

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à la vie épiscopale » en ce printemps de l'Eglise. A l'appui de la collégialité, il cite un texte de 862 adressé par le pape Nicolas I au roi de Bretagne, où, parlant de l'évêque de Dol, le pape emploie les mots « fratri et coepiscopo nostro... Frère, co-évêque, évêque avec nous ». L'Archevêque termine son toast par un texte breton, qu'il s'excuse de dire « avec un accent incertain » ; les convives ne lui en tiennent aucune rigueur, bien au contraire, à en croire les applaudissements qui éclatent nourris.

TOAST DE MONSEIGNEUR FAVÉ

Monseigneur et ami,

Une légère indisposition a empêché notre Evêque d'être aujourd'hui parmi nous. Cette absence lui aura été pénible : vous étiez le premier prêtre qu'il ait ordonné et, depuis trois ans, un de ses collaborateurs immédiats. En auxiliaire fidèle je le remplace, et je parle en son nom comme au nom de tous vos amis du Conseil épiscopal.

C'est avec joie que nous vous avons vu revenir de Paris en 1961. L'A.C.G.F. aurait bien voulu vous retenir, mais le départ de Monseigneur Kérautret laissait un grand vide, — et faut-il le dire ? — nos réserves s'amenuisaient.

Vous nous avez apporté le concours de votre formation théologique puisée à bonne source, à la source romaine, vous avez mis au service de votre Evêque et de votre diocèse, votre esprit d'initiative, votre compétence éprouvée en matière d'action catholique et d'apostolat moderne, votre jugement sûr et votre sens des nuances, sens éminemment « glazick ».

A Paris déjà vous n'étiez pas passé inaperçu, et le Saint Siège a porté sur vous son dévolu lorsqu'il s'est agi de doter le diocèse de Vannes d'un nouvel évêque. Tant pis pour nous, tant mieux pour le diocèse de Vannes ! Nous avions, il est vrai, une lourde dette de reconnaissance vis-à-vis de Vannes qui, en 1908, voilà cinquante-sept ans, nous avait donné le prestigieux Evêque que fut Monseigneur Duparc ; nous avons mis bien du temps à nous en acquitter, mieux vaut tard que jamais.

J'ai parlé des « glazicks ». Vous êtes, en effet, cher Monseigneur, un vrai fils de la Cornouaille des glazicks. Quand on évoque la Cornouaille, on devrait plutôt dire les Cornouailles, tant sont différentes les tribus qui se partagent le sud-Finistère : glazicks du pays de Quimper et du Porzay, duigs du pays de la collerette, bigoudens, capistes, montagnards du Poher.

Le glazick est né fin et malicieux, discret et mesuré ; il ne se démonte jamais, même devant le Léonard plus impétueux, toujours ferme dans sa foi et dans ses amitiés, confiant en sa destinée. Il ne s'embarque jamais à l'aventure, sait consulter vents et marées ; puis, ayant fait le point, se lance et réalise sans calculer sa pensée.

Un de nos anciens curés du Porzay, M. le chanoine Thomas, vous entretiendrait longuement de Kerganapé, village qui vous a vu naître, en la paroisse de Plogonnec, où de mémoire d'homme les exploitants sont propriétaires de leurs terres. C'est là que se sont remembrés les

Boussard et les Nihouarn, familles de notables paysans d'une grande ancienneté. Sur la base du clocher de Plogonnec on peut lire l'inscription suivante : « Jean Nihouarn de Kerganapé, fabricien, 1659. » Vers la même époque, de 1649 à 1676, les registres paroissiaux portent la signature « Nihouarn, prêtre-curé ».

Kerganapé était une grande terre où l'on jouissait déjà d'une honnête aisance. Tout près se dressait Locronan, ville d'art et d'histoire, riche de ses tissages, de son église du XV^e^ siècle, de sa place unique du XVII^e^. Plus tard, au XIX^e^ siècle, l'antique cité des tisserands devint une bourgade de pauvres, et le recteur bien entendu partageait le sort commun. Cent ans après, ce dicton est encore connu au pays de Locronan : « Mieux vaut être vacher à Kerganapé que recteur à Locronan... Gwelloh ê bea pôtr-saout e Kerganape evid person ha Lokorn. »

Fidélité à Dieu, fidélité à la terre, telle semble être la devise des paysans du pays glazick. S'adressant à de jeunes époux au jour de leur mariage, un de nos recteurs pouvait dire : « Voilà trois cents ans que ces hommes de votre race et de votre nom cultivent en propriétaires la terre qui est vôtre aujourd'hui. Ont-ils amassé des richesses ? Que non pas ! une foi sans forfaitaire et une réputation sans tâche a été leur lot ; quoi de mieux ?... Fei ha brud vad ê bet o lod, awalh ê ! ». Et votre père, que j'ai bien connu, était le digne héritier de cette lignée de paysans distingués et cultivés ; il avait fait des études secondaires complètes et sut mettre ses talents au service de tous dans de multiples sortes de dévouement. Du haut du ciel, en compagnie de votre mère vénérée, il prend, aujourd'hui, part à notre joie.

Cher Monseigneur, pendant trois ans nous avons travaillé ensemble et nous aspirions au jour où, le Concile terminé, les vicaires généraux de Quimper pourraient œuvrer de conserve sans le risque de voir leur équipe démantelée.

C'est avec confiance que nous vous voyons prendre en mains un des plus beaux diocèses de France, un de ceux qui offrent le plus de ressources en hommes, le plus de possibilités pour l'avenir, avec un équipement scolaire que nous envions, des vocations nombreuses et solides tant de prêtres et de missionnaires que de religieux et de religieuses. Je vous disais lors de votre nomination : « Tant qu'à être nommé évêque, mieux vaut le devenir à votre âge et devenir Evêque de Vannes. » Les responsabilités successives que vous avez assumées vous ont bien préparé à votre nouvelle tâche : stimuler et coordonner les forces apostoliques de votre diocèse pour faire avancer le Royaume de Dieu et entraîner vos voisins dans votre sillage. Vous restez près de nous. Déjà nous aimions nous entraider, Vannes et Quimper ; cette collaboration sera désormais encore plus étroite et plus fructueuse ; et la Province ecclésiastique de Bretagne, avec son jeune archevêque plein d'élan restera digne de son passé, sous la protection de Madame Marie et de Madame Sainte Anne. Suivant le mot de Calloc'h, « elle étonnera encore le vieux monde par sa foi... Hag estlammein a rei ar bed koz ged e fe. »

A vous, cher Monseigneur, long et fécond apostolat au pays de Vannes.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

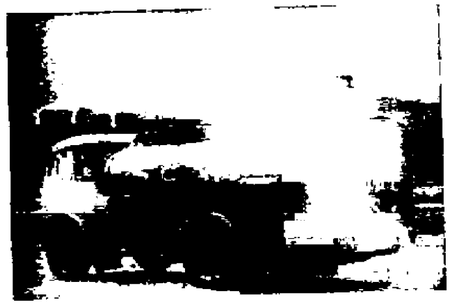

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETE DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 7 Vendredi 12 février 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— *au Grand Séminaire, Quimper, les lundi* 15 *et mardi* 16 *février.*
— *à Kerjean, route du Vieux Saint-Marc, Brest, les mercredi* 17, *jeudi* 18 *et vendredi* 19.
— *à la Salette, Morlaix, le samedi* 20.

On ne manquera pas de s'annoncer *à temps* à la maison de récollection.

ORDINATION

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les séminaristes qui prendront part à l'Ordination du 14 février au Grand Séminaire : un tonsuré, trois portiers-lecteurs, sept exorcistes-acolytes.

JOURNÉES U.N.C.A.H.S.

Les journées trimestrielles de l'U.N.C.A.H.S. auront lieu *à Quimper, le* 18 *février ; à Morlaix, le* 4 *mars ; à Brest, le* 11 *mars.*

La Commission « *Maisons d'enfants* » prendra part à la réunion de Brest.

♣

Les Sœurs inscrites pour *la Session de perfectionnement* au Centre Hospitalier Laënnec de Quimper sont priées de faire connaître au Secrétariat du mouvement si elles doivent prendre le repas de midi sur place.

Celles qui sont inscrites à Brest s'adresseront directement à la R. Mère Supérieure du Centre Hospitalier Morvan.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La réunion pour les soignantes à domicile de la région de Brest aura lieu le mardi 16 février, à 14 h. 30, à la Maison des Œuvres de Saint-Louis, rue Louis-Pasteur, Brest.

RETRAITE DE CONSCRITS

La prochaine retraite de conscrits pour les jeunes qui doivent partir au service militaire dans les mois de mars et avril 1965, aura lieu à la Maison de la Retraite de Lesneven du *lundi soir* 22 *février* (19 *h.*) *au mercredi soir* 24 (17 *h.*).

Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin. Ceci dans l'intérêt de tous.

Il arrive que certains jeunes se plaignent de ne pas connaître les dates. Ne serait-il pas bon de les annoncer en chaire ? Souvent en effet certains départs nous échappent à cause de la fréquence des contingents. L'idéal serait de contacter les conscrits personnellement.

COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM

Par lettre circulaire du 2 janvier 1965, les paroisses et les écoles ont été invitées à faire connaître pour le 30 janvier leurs besoins en tirelires et en enveloppes. Un petit nombre de commandes seulement nous est parvenu à ce jour. Nous prions les retardataires de faire connaître leurs besoins rapidement au : *Comité Catholique contre la Faim, 9, rue du Frout, Quimper (Sud-Finistère). Tél. :* 5.58.

Oh ! bien sûr, si le monde était un chef-d'œuvre d'un architecte soucieux de symétrie, ou d'un professeur de logique, d'un Dieu déiste en un mot, l'Eglise offrirait le spectacle de la perfection, de l'ordre, la sainteté y serait le premier privilège du commandement, chaque grade dans la hiérarchie correspondrait à un grade supérieur de sainteté, jusqu'au plus saint de tous, Notre Saint-Père le Pape, bien entendu. Allons ! Vous voudriez d'une Eglise telle que celle-ci ? Vous vous y sentiriez à l'aise ? Laissez-moi rire, loin de vous y sentir à l'aise, vous resteriez au seuil de cette congrégation de surhommes, tournant votre casquette entre les mains comme un pauvre clochard à la porte du Ritz ou du Claridge. L'Eglise est une maison de famille, une maison paternelle, et il y a toujours du désordre dans ces maisons-là, les chaises ont parfois un pied de moins, les tables sont tachées d'encre et les pots de confiture se vident tout seuls dans les armoires, je connais çà, j'ai l'expérience.

Georges BERNANOS.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 14 février, Septuagésime. Lundi 15 et mardi 16, de la férie. Mercredi 17, S. Guévroc, abbé. Jeudi 18, Ste Bernadette Soubirous, vierge. Vendredi 19, de la férie. Samedi 20, de la B. V. Marie. Dimanche 21, Sexagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Antoine de Guerdavid* de Plouigneau, *Mme Vve Gourvénec*, de Brest, mère de M. l'abbé Gourvénec, vicaire à Quimperlé.

SERVICES ANNIVERSAIRES. — Pour *S. E. Mgr Mazé*, à Henvic, le 18 février, à 10 heures ; au cours de la cérémonie sera béni le monument funéraire élevé à sa mémoire dans l'église paroissiale. — Pour *M. Jean-François Riou*, ancien vicaire de Plougonven, le 20 février, à 10 h. 30, à la Maison de Kéraudren.

Nouvelles

● *UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST.* — En liaison avec les Directions d'Enseignement Libre de sa région, l'Université Catholique de l'Ouest organise, comme chaque année, différentes sessions destinées aux professeurs du second degré :

1°) *L'explication Française*, session de week-end, trois centres régionaux : Angers, samedi et dimanche 6 et 7 mars ; L'Houmeau (La Rochelle), samedi et dimanche 27 et 28 mars ; Saint-Brieuc, samedi et dimanche 24 et 25 avril.

2°) *Session d'Espagnol*, session de week-end, un seul centre : Redon (La Roche du Theil), samedi et dimanche 3 et 4 avril.

3°) *Session d'Anglais :* Angers (Université), du 9 au 14 avril.

La documentation détaillée sera envoyée en temps opportun, comme de coutume, aux Etablissements du Second Degré, ainsi qu'aux Directions d'Enseignement.

● *RETRAITES.* — La Villa Ste Anne, 23, rue E. Guinel, Angers (M.-et-L.), tenue par les Pères Jésuites, annonce diverses retraites *pour les foyers* (5-7 mars, 2-4 avril), *pour les couples de fiancés* (12-14 mars, 26-28 mars, 12-15 avril, 30 avril-2 mai), *pour les hommes* (27 février-2 mars), *pour les jeunes gens* (7-10 avril). Pour tous renseignements, s'adresser au Père Supérieur (tél. 87.24.75).

● *LA RETRAITE, BREST.* — Samedi dernier, M. le vicaire général Prigent a béni six nouvelles classes à Ker-Stears.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour une meilleure célébration de la Liturgie

Les suggestions qui suivent pour les chants de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime, se limitent volontairement à un répertoire très limité, à la portée de toutes les paroisses.

Le chant qui suit l'épître sera particulièrement soigné. C'est là qu'il *faut* essayer, patiemment et sans se laisser décourager, d'introduire quelques psaumes dans le répertoire paroissial. On choisira les versets les plus faciles, qui seront lus posément là où on ne pourra les chanter (pour la psalmodie, voir REFRAINS PSALMIQUES, éditions du Cerf) ; qu'ils soient chantés par un soliste ou un petit groupe, on veillera à qu'ils soient prononcés de façon à être entendus et compris de tous.

Le cantique K 38 « Nous chanterons pour toi, Seigneur », qui est proposé pour la Sexagésime, n'est pas dans le Parolier : sa qualité est tellement exceptionnelle qu'il mérite un effort pour être appris partout (fiche K 38, paroles et musique, aux éditions Fleurus, Paris ; paroles seules dans « L'Assemblée » aux éd. du Chalet, Lyon, et dans « Livre de l'Assemblée » aux éd. du Cerf, Paris).

SEPTUAGÉSIME

Chant d'entrée : G 9 « Le Seigneur est notre secours » ou un chant de même genre. *Psaume entre les lectures :* psaume 129 « Des profondeurs », avec l'antienne. *Acclamation à l'Evangile,* en ces dimanches sans « alleluia » : « Gloire au Christ... », ou « Parole de Dieu... », etc.... *Chant de Communion :* D 6 « Tu es mon berger », ou D 34 « Seigneur, tu cherches tes enfants ». *Chant de sortie :* E 18 « Vers toi, terre promise », premier couplet et refrain.

SEXAGÉSIME

Chant d'entrée : le refrain de E 2 « Réveille ta puissance » avec le psaume 43. *Psaume entre les lectures :* les versets liturgiques avec l'antienne « O Seigneur, notre Dieu » (Z 8), ou « Tu es grand, Seigneur, éternellement » (X 2), ou le refrain de A 3 « Seigneur, je crois, et je suis fier de ma foi ». *Chant de Communion :* A 1 « Je m'avancerai » (= psaume 42), ou — peut-être — le premier couplet de E 20 « Seigneur, venez » comme antienne avec des passages de l'Evangile. *Chant de sortie :* K 38, « Nous chanterons pour toi » premiers couplets.

QUINQUAGÉSIME

Chant d'entrée : G 7 « En toi, Seigneur ». *Psaume entre les lectures :* psaume 99 « Acclamez le Seigneur ». *Chant de Communion :* D 29 « J'ai reçu le Dieu vivant », C 16 « Mon âme, bénis le Seigneur ». *Chant de sortie :* K 9 couplets 2 et 3 (sur l'air « Louons le Dieu puissant »).

Un nouveau Manuel Paroissial.

● *L'ASSEMBLÉE, MANUEL PAROISSIAL. Un volume* 12×16 *de* 288 *pages, aux éditions du Chalet, Lyon.* 3,90 *francs.* — Dans la « *S.R.* » du 22 janvier, nous signalions la parution aux éditions du Cerf d'un LIVRE DE L'ASSEMBLÉE, remarquable, mais difficile à utiliser. Voici que les éditions du Chalet sortent à leur tour un nouveau manuel paroissial, qui s'intitule évidemment L'ASSEMBLÉE, mais garde le style classique. Ici pas de surprises : grand choix de cantiques, psaumes, ordinaire de la Messe, etc... ; format habituel de ce genre de publications ; sous couverture plastique solidement collée (un « avantage » supplémentaire : celle-ci dégage une telle odeur que tout emprunteur malhonnête serait repérable à vingt mètres !)

L'ouvrage s'ouvre sur le nouvel Ordinaire de la Messe, complet mais curieusement présenté : le latin en caractères gras, le français en caractères maigres ou plus petits ! Quand à la structure de la messe, elle se dégage fort mal : le Canon et l'offertoire dans le même caractère, les subdivisions, confuses. Viennent ensuite des mélodies grégoriennes dans un ordre mystérieux : d'abord plusieurs Kyrie, plusieurs Sanctus, plusieurs Agnus, puis les kyriale VIII, XI et XVII séparés de leur Gloria, qui vient ensuite avec les Credo ! Nouveauté : les trois messes « ad experimentum » sur les traductions officielles (messe puylatane de Cl. Rozier, messe laurentide de J. Gelineau, messe des cités de C. Geoffroy)... A la fin du recueil : office du Lucernaire (= prière du soir ; correspondant au disque SM 45.56), chants latins à la Vierge, chants latins au Saint-Sacrement, cantiques pour le mariage (mais pas la messe), messe des morts avec cantiques, deux célébrations, et diverses tables...

Jusque là rien de vraiment sensationnel. Mais il y a les psaumes et les cantiques : un nouveau Parolier, *ENFIN !* Depuis longtemps les CANTIQUES ET PSAUMES 1957 sont nettement insuffisants. En 1957, ce parolier était un événement : en 1964, c'est un frein ! De partout, on réclamait une édition augmentée : les éditeurs répondaient par de belles paroles.

Tout l'ancien parolier a été repris ici (dans un ordre différent), mais on trouve aussi : *Nous chanterons pour toi, Seigneur, Un seul Seigneur, Fille de Sion,* et beaucoup d'autres. Merci aux éditions du Chalet : malgré les réserves ci-dessus, parmi les Manuels paroissiaux de style « classique », celui-ci est aujourd'hui le meilleur.

● *Mme ACARIE ET LE CARMEL FRANÇAIS, par M. Marduel. Aux éd. Mappus, Le Puy.* — A ceux qui cherchent une histoire rapide et claire de la fondation en France de Carmels selon la réforme de Ste Thérèse d'Avila, ce petit livre donnera toute satisfaction..

● *AMOUR ET SACREMENT, par le P. d'Heilly, s. j. ; un volume de* 156 *pages, aux éditions X. Mappus, Le Puy.* — Ce petit livre s'adresse aux foyers chrétiens avec la volonté de les faire réfléchir sur leur amour conjugal et de les amener à mieux faire le lien entre la vie et la foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A travers les revues

● *CATÉCHISTES.* — Le numéro spécial 61 (janvier 1965) s'attache à étudier *la signification de l'image dans une pédagogie de la foi* et les conditions pratiques de son utilisation correcte. Le critère le plus décisif ici retenu réside dans l'exigence intrinsèque du Mystère chrétien annoncé par le catéchiste. L'image n'est pas un concept agréablement déguisé pour circonvenir des intelligences rétives. La Parole de Dieu n'est pas un discours pour la seule oreille ; elle est aussi événement et histoire. Elle s'adresse donc aussi bien à la vue qu'à l'ouïe. La Révélation culmine en Jésus-Christ, *Parole* et *Image* du Dieu invisible. Du fait de l'incarnation, les formes spatio-temporelles véhiculent le message sauveur. Parce que le Verbe, en qui tout fut créé et subsiste, a épousé la chair de ce monde, toute la création matérielle — avec ses formes, ses couleurs et son mouvement — reçoit vocation de devenir à son tour image de « ce que l'œil de l'homme n'a pas vu et que Dieu prépare pour ceux qui l'aiment ».

Autour de l'imagerie religieuse, trop de querelles ont déchiré les chrétiens. On verra, dans le présent numéro de CATÉCHISTES, un signe du propos œcuménique de recherche unifiante, courageuse et approfondie : y ont collaboré, entre autres, un théologien orthodoxe, un pasteur de l'Eglise réformée, des praticiens de la catéchèse aux divers âges et milieux.

Des données de la Bible et de la liturgie aux compte rendus d'expériences concrètes sur l'emploi de l'image dans l'éducation de la foi, ces pages n'auront aucune peine à retenir pour longtemps l'attention des catéchistes. Ils y trouveront en outre un répertoire critique, judicieusement classé, qui constitue un ensemble documentaire unique en son genre sur toutes les productions valables dans le domaine de l'imagerie au catéchisme. — CATÉCHISTES, 78, rue de Sèvres, Paris, 7e. Le numéro 3,50 fr.

● *PAROLE ET MISSION.* — A la longue, les Eglises peuvent-elles se rencontrer les unes les autres sans *agir ensemble ?* Telle est la question à laquelle a cherché à répondre le dernier colloque de PAROLE ET MISSION (29, bd. Latour-Maubourg, Paris, 7e). Le Père Henry donne le compte rendu de cette rencontre à laquelle participaient les pasteurs J. Bosc, A. Greiner, H. Roux, le frère Frank de Taizé, ainsi que les Pères Y. Congar, D. Dupuy, J. Goïa et M.-J. Le Guillou. Différents articles de l'archimandrite A. Yannoulatos, des pasteurs R. Blanc et M.-A. Ledoux et de l'évêque L. Newbigin analysent la situation des missions dans l'Eglise orthodoxe et le protestantisme. M.-J. Le Guillou étudie les *Rapports nouveaux de l'œcuménisme et de la mission.*

○ *LE JOURNAL DE LA PAIX*, organe du Mouvement Pax Christi, vient de publier un numéro spécial consacré aux *problèmes de l'armement atomique et de son utilisation.* Il permet de faire « le point sur l'atome ». Robert Darsac y présente un « Lexique de la guerre apocalyptique », expliquant les conceptions tactiques en présence. Jacques Duquesne analyse les différentes conceptions politiques (M.L.F., Force de frappe

nationale, etc...). René Coste développe la pensée de l'Eglise sur la question atomique. Présentant ce numéro spécial Jean Hau estime qu'il n'y a pas de tâches plus urgentes que la « participation aux négociations en vue d'éliminer les armes A.B.C. ». Cependant, ajoute-t-il, avant de jeter les bombes à la ferraille, il convient de les désamorcer ; mais c'est dans le cœur des hommes que cette opération de désamorçage doit être commencée. Enfin, le chanoine Aubert commente le Message de Noël de Paul VI, tandis que Mgr Lalande attire l'attention des catholiques sur l'appel du Pape Paul VI à Bombay.

● *VIVRE, POURQUOI ?* — Sous ce titre, FÊTES ET SAISONS (29, boul. Latour-Maubourg, Paris, 7e) publie pour le Carême, un album préparé avec une équipe missionnaire de la Creuse et rédigé par l'abbé Hervé de Bellefon. Ce numéro est particulièrement adapté à la pénétration des masses peu ou pas pratiquantes ; il a d'ailleurs été testé pour cela. — *Au sommaire :* Des valeurs humaines (soif de justice, soif de vérité, soif de liberté, soif d'amour) on en trouve chez tout le monde, y compris chez des gens qui se disent chrétiens. Chez tous aussi, on trouve des échecs et des trahisons. Chacun cherche, tâtonne. Des gens disent qu'ils ont trouvé un appui solide : le Christ, l'Evangile des Béatitudes. « Vivre. Pourquoi ? ». Il y a une réponse chrétienne : ce sont des chrétiens de la masse qui la donnent.

● *PAX.* — Au sommaire de PAX, le bulletin trimestriel de l'abbaye de Landévennec : *Marie, « mère de l'Eglise »*, par le Père Abbé ; *L'Eglise et le monde ont besoin de la vie monastique*, extrait du discours de Paul VI au Mont-Cassin ; *L'Eglise lieu de l'Assemblée chrétienne ; La Bretagne bénédictine* (l'abbaye S. Gildas-des-Bois) ; la chronique de l'abbaye...

...Au fond, ces attitudes de murmure, de critique, sont de l'infantilisme et la façon propre au diable de réaliser à sa manière, c'est-à-dire à l'envers, le « si vous ne devenez semblables à de petits enfants » du Seigneur Car l'origine de nos critiques vient de ce que nous n'avons pas accepté la place où nous nous trouvons, la limite où nous butons : alors, pour ne pas nous l'avouer, nous débinons l'autre ou le groupe. Et l'infantilisme est précisément ce refus d'objectivité devant un sevrage nécessaire... Quand nous nous laissons aller à des sous-entendus, à des critiques, nous ajoutons à la misère réelle que nous constatons, — quand elle est réelle d'ailleurs et non grossie par notre ignorance des faits —, un venin qui la rendra finalement purulente et l'empêchera de guérir. Nous n'avons pas à être des beni-oui-oui, mais être des beni-non-non ne vaut pas mieux, et surtout par derrière. Le remède à ce mal de la critique : c'est, en adultes, de nous dire « face à face » et même aux responsables, — comme Paul à Pierre (Ga. 2, 11) —, ce que nous croyons devoir dire.

J. LOEW.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ET CUM SPIRITU TUO = ET AVEC VOTRE ESPRIT

« Esprit » ce mot peut avoir, pour beaucoup, une résonance cartésienne. Il s'oppose alors à « corps », et semble ne retenir qu'une part de l'homme. Pourquoi n'avoir pas traduit : « Et avec vous » ?

En réalité, cette formule, contrairement à ce que l'on a parfois affirmé, ne se rattache nullement à un sémitisme qui reviendrait à « et avec toi » ; elle se rattache au vocabulaire paulinien et à la doctrine chrétienne du « pneuma ». Répondant à la salutation du célébrant, l'assemblée lui souhaite les dons de l'Esprit-Saint, en vue de l'accomplissement de son ministère, en sorte que celui-ci soit inspiré par l'Esprit de Dieu (cf. 2 Tim. 4, 22 : « Le Seigneur soit avec ton esprit ! »). Dans le langage de Paul, il est parfois impossible de discerner s'il s'agit de l'esprit du chrétien ou s'il s'agit de l'Esprit-Saint ; et cette ambiguïté traduit bien le mystère de l'Esprit et de son œuvre en nous (cf. art. « Esprit » dans le « Vocabulaire de Théologie biblique »).

On trouve déjà cette réponse de l'assemblée, avec mention de l' « esprit », au temps d'Hippolyte de Rome, et ensuite dans toutes les liturgies chrétiennes d'Orient et d'Occident, y compris les liturgies protestantes. Cette formule a donc un poids de tradition et une valeur œcuménique considérables.

ITE MISSA EST = ALLEZ DANS LA PAIX DU CHRIST

Cette formule diaconale constitue un avis de clôture de la réunion, comme il était en usage dans l'antiquité pour les réunions solennelles, même profanes. Evidemment, il eût été vain et puéril de faire répéter à la fin de chaque messe : « Allez-vous-en, la messe est finie. » Les fidèles le voient bien par eux-mêmes ! Cet avis, au contraire, perd son inutilité déplaisante s'il s'agit de s'en aller « dans la paix du Christ ». Or, cette mention de la paix dans la formule de renvoi est conforme à l'usage ancien (cf. saint Jean Chrysostome) encore en vigueur dans les Eglises d'Orient.

Le Moyen Age a voulu voir dans le mot « missa » un « envoi » vers Dieu de la prière et du sacrifice : c'est fait, le sacrifice est monté vers Dieu... L'époque contemporaine y a cherché l'évocation de l'envoi en mission des fidèles, qui retournent dans le monde porteurs des mystères du Christ et de son dessein de salut universel. Il faut reconnaître que, si intéressantes soient-elles, ces interprétations n'ont pas de fondement dans la liturgie. Au regard de l'histoire et de la philosophie, il s'agit simplement d'un renvoi rituel.

Le problème des Institutions chrétiennes

Le problème des Institutions chrétiennes revient périodiquement à l'ordre du jour. Ceux qui sont pour sont parfois classés comme d' « épais conservateurs », ceux qui sont contre comme d' « affreux progressistes ». Ce qui est probablement la plus mauvaise manière de poser un problème. Le mieux est sans doute de s'interroger pour savoir qui a mission de déterminer l'attitude de l'Eglise, et quelles sont les raisons qui déterminent cette attitude.

Certains ne comprennent pas cette double attitude de l'Eglise qui demande l'engagement des catholiques avec les gens de bonne volonté dans les structures humaines — et c'est indispensable — et qui demande en même temps l'engagement des catholiques en tant que tels dans des institutions proprement catholiques — et c'est également indispensable.

Pourquoi donc cette double attitude de l'Eglise ? Tout simplement parce que l'Eglise n'est pas idéologique et qu'elle se refuse à l'être. L'Eglise est essentiellement pastorale et c'est sans doute ce qui la définit le mieux : elle est soucieuse du salut de la multitude, or toute idéologie tend par contre à satisfaire un groupe d'esprit : pratiquement l'idéologie oublie les « pauvres » dont parlent les Béatitudes. Et si je suis si ferme à vous exposer cela, c'est que précisément ce n'est pas mon opinion personnelle, je me fais tout simplement l'écho de l'ensemble des évêques et du Saint-Père. Or, sans aucun doute ceux qui ont l'âme la plus pastorale dans l'ensemble de l'Eglise, ce sont les Evêques et le Pape, parce qu'ils ont la responsabilité de la multitude dans le cœur, et pas simplement dans le cerveau ; entre le cœur et le cerveau, il y a toute la différence entre une vie donnée et des idées squelettiques.

Les engagements différents s'appellent les uns et les autres ; supprimez les institutions chrétiennes, les institutions neutres deviendront moins chrétiennes et tendront vers le totalitarisme et le sectarisme. L'Histoire nous renseigne. Supprimez les engagements des chrétiens dans les structures neutres et l'Eglise apparaîtra comme un ghetto fermé sur lui-même. C'est donc en définitive pour le bien commun de la liberté des hommes et pour le bien commun de la foi de la multitude que l'Eglise réclame la liberté de ses institutions et tient à la liberté de la presse catholique.

Allez voir au-delà du rideau de fer, il n'y a pas de presse catholique. Pourquoi ? Parce que la presse catholique sert la Christianisation. Allez voir au-delà du rideau de fer, il n'y a pas d'école catholique. Pourquoi ? Parce que l'école catholique sert la Christianisation. Allez voir au-delà du rideau de fer, il n'y a pas d'institution chrétienne. Pourquoi ? Parce que l'institution chrétienne sert la Christianisation. Il faudrait tout de même être un petit peu perméable à l'expérience... Mais les idéologies peuvent être des écrans !

Voilà pourquoi les moyens de communications sociales, schéma voté par le Concile, veulent absolument ces deux attitudes qu'il ne faut jamais exclure l'une de l'autre, ne serait-ce que pour être intelligent. Etre intelligent d'une manière existentielle, comme disent les philosophes, c'est pouvoir en même temps porter deux idées dans une même tête, deux idées différentes.

Mgr RENARD, *évêque de Versailles.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour une morale renouvelée

« Le Message moral du Nouveau Testament »

par R. Schnackenburg

Lorsqu'on a lu l'étude que J. Jeremias consacre au Sermon sur la montagne, dans son excellent petit livre : PAROLES DE JÉSUS (éd. du Cerf, coll. « Lectio Divina »), on en vient à regretter que ce soit si bref. L'auteur, en effet, y montre comment les exigences de Jésus y sont toujours une réponse demandée au disciple en face de la découverte fondamentale : le Règne de Dieu est là, les péchés sont pardonnés. En ouvrant le *MESSAGE MORAL DU NOUVEAU TESTAMENT* de R. Schnackenburg (éd. Mappus), on a précisément l'impression de trouver les compléments que l'on cherchait et l'ampleur qu'exigeait ce thème si fondamental. Car la morale qu'enseigne Jésus n'est pas un ensemble de prescriptions intemporelles d'un sage contemplant le monde, elle est tout à la fois la réponse de l'homme à l'appel de l'Envoyé de Dieu et la manifestation vécue de sa relaiton à Dieu-Père. A notre époque, où l'on a repris si nettement conscience de la personne de Jésus-Christ comme fondement de la foi et de toute relation avec Dieu, nous avions besoin d'une étude qui nous donne, comme celle-ci, un exposé d'ensemble d'une morale « christocentrique », telle que Jésus l'a réclamée des siens et telle que l'Eglise primitive l'a vécue.

Le professeur Schnackenburg, qui est considéré comme l'un des meilleurs exégètes actuels, est professeur à la Faculté catholique de Théologie de Würzburg (Allemagne) : d'une très grande information, d'un souci poussé de ne point majorer les textes, il a lancé des études sur tout le Nouveau Testament et nous commençons à voir paraître en traduction française quelques-uns de ses travaux. Le présent ouvrage est un peu le fruit de toutes ses recherches et le chapitre où, en quelques pages remarquables de précision, l'auteur résume la christologie johannique, n'est pas étranger à son grand commentaire des Epîtres de saint Jean.

Trois grandes parties dans ce livre : les exigences morales de Jésus : la manière dont l'Eglise primitive les a vécues et enseignées, et la manière dont chacun des grands prédicateurs du Nouveau Testament les a exposées. Plutôt que de résumer un ensemble très riche, il vaut mieux signaler quelques-unes des pistes ouvertes par l'auteur.

Deux grands thèmes paraissent dominer l'ouvrage. D'une part, celui de la morale conçue comme la réponse de l'homme à la découverte qu'il fait de l'invitation de Dieu que lui révèle Jésus. (Il y a là une analyse de la foi en Jésus, à travers les évangiles synoptiques, qui est d'une probité et d'une clarté remarquables.) Cette réponse elle-même se noue d'ailleurs dans le « double commandement » dont Schnackenburg expose très clairement comment il constitue l'originalité profonde de Jésus : en joignant l'amour de Dieu et du prochain, celui-ci a lié de façon définitive religion et moralité ; l'une donne à l'autre une extension infinie et la seconde donne toute sa vérité à la première.

Mais, depuis la mort et la résurrection du Christ, la réponse du croyant se fait dans l'Eglise, le nouveau peuple de Dieu, au sein de laquelle il reçoit déjà le don de Dieu : l'Esprit-Saint. Mais il vit dans l'attente du retour de son Seigneur, et c'est pourquoi il est appelé à la vigilance et à la bonne utilisation du temps. (Il y a là, sur l' « actualité » de l'eschatologie, des notations précieuses qui fondent toute la spiritualité de l'événement et la valeur de l'engagement dans le monde.)

D'autre part, lorsqu'on étudie les exigences de Jésus vis-à-vis des réalités de ce monde, on est frappé de voir que le Seigneur ne donne sur ce point que de grandes orientations (pensons à la pauvreté). Précisément, l'Eglise primitive est là pour nous montrer comment ont été vécues concrètement ces exigences du Seigneur. Mais il faut reconnaître en même temps la part d'adaptation à des milieux ou des mentalités diverses qu'il y a pu avoir. En ce sens, tout n'est pas normatif pour nous : mais nous avons à notre tour, dans une *même* fidélité aux orientations du Christ, à « inventer », sous la conduite de l'Esprit, notre réponse morale aux problèmes actuels de la vie de ce monde. Signalons à ce propos les notations de Schnackenburg sur la manière dont saint Paul a repris les « valeurs » vécues par ses auditeurs et les a renouvelées par une motivation chrétienne.

A côté de ces deux thèmes, signalons les pages si « œcuméniques » sur le mérite et la rétribution, les paragraphes très éclairants consacrés à la « conscience » chez saint Paul, au péché dans la perspective johannique, à la prédication morale de saint Jacques (n'est-elle pas l'objet de plusieurs épîtres du Temps pascal ?).

« Base solide pour l'élaboration d'une théologie morale fidèle à ses sources révélées », dit le P. Georges dans la préface de l'ouvrage. Il faudrait ajouter que ce n'est pas seulement un livre pour spécialiste, mais une de ces études qui nous aident à nous renouveler sur un sujet et à faire une lecture plus neuve de l'Ecriture, en même temps qu'elles sont un recours précieux dans l'étude plus particulière d'une question. La traduction est bonne et, mis à part quelques expressions, on n'y sent pas l'allemand sous-jacent ; c'est une réussite, car la langue de Schnackenbourg, sans avoir la complexité de celle de Rahner, n'est cependant pas toujours limpide.

En somme, un livre qui peut nourrir le travail d'une année.

P. Bruno HUBSCH.
(« *Semaine Religieuse de Lyon* ».)

● *Le Message moral du Nouveau Testament, par R. Schnackenburg, aux éditions Xavier Mappus. Un volume de* 368 *pages format* 15×23 ; 23,80 *francs.*

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. **277** - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

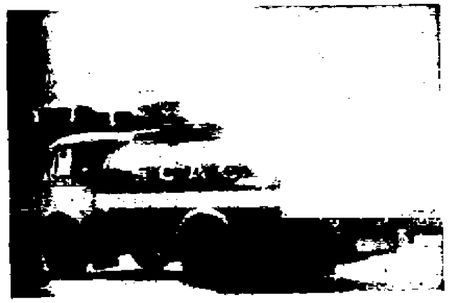

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 8 Vendredi 19 février 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier, de l'année suivante.

DÉCLARATION DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS

Le monde entier, s'intéresse au Concile. Les chrétiens le considèrent à juste titre comme un événement capital de l'histoire de l'Eglise. Il faut donc que les décisions de ce Concile, courageusement mises en œuvre par les responsables, déterminent en notre pays une réforme sérieuse de la vie chrétienne.

C'est pourquoi vos évêques, fraternellement unis, font appel à tous, prêtres et laïcs, religieux et religieuses, pour réaliser ensemble l'œuvre commune de rénovation qui s'impose dès aujourd'hui. Ils s'adressent à vous avec confiance, assurés d'être en communion avec Notre Saint Père le Pape Paul VI qu'ils entourent d'une déférente affection. A nos yeux, en effet, comme aux yeux de tous les Pères conciliaires, la collégialité épiscopale ne peut qu'exalter le rôle du Vicaire de Jésus-Christ, principe et fondement de l'unité catholique.

Pasteurs de tous, résolus à une action missionnaire qui demeure plus que jamais prioritaire, nous vous invitons, par cet appel, à être attentifs, dans un grand esprit de foi, aux exigences de renouveau que comporte le Concile.

De ce renouveau d'ailleurs vous percevez déjà les signes. Tantôt ils suscitent l'espérance parce qu'ils annoncent une croissance du Royaume de Dieu ; et tantôt ils motivent l'inquiétude : des valeurs authentiques ne seront-elles pas compromises par cette avancée pourtant nécessaire ? Ces deux sentiments, qui habitent parfois les mêmes cœurs, sont légitimes et nous les comprenons. Fidélité et initiative sont en effet indispensables au progrès de l'Eglise et au salut des âmes.

Ces deux attitudes d'ailleurs se complètent. Les chrétiens qui les incarnent et auxquels il arriverait de s'opposer doivent se rejoindre dans la charité ; ils doivent garder toute leur foi aux promesses faites par le Christ à son Eglise. Lorsque, pour obéir à l'ordre du Maître, la barque de Pierre avance au large, elle ne peut s'attendre à une navigation paisible. Plût à Dieu que les agitations qu'ont de tout temps suscitées les Conciles n'aient jamais été plus violentes que celles d'aujourd'hui. L'Eglise est toujours sortie plus forte de ces affrontements.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Pour que le renouveau attendu ne connaisse pas de retard, laissez-nous toutefois vous prémunir contre une double tentation : poursuivre des initiatives qui ne seraient pas conformes aux directives données par le Pape et les Evêques, ou refuser d'avancer dans la voie qu'ils vous tracent. Quiconque, en effet, sort ainsi de l'obéissance aux décisions des Pasteurs responsables doit savoir qu'il compromet la mission de l'Eglise, parce qu'il porte atteinte à son unité : « Le Christ est-il divisé ? » (I Cor. 1, 13).

Que tous ceux que nous aimons à appeler les fidèles de nos paroisses se sachent compris et estimés de leurs pasteurs. Parmi eux, sans doute, certains sont plus engagés dans l'action apostolique que nous recommandons, d'autres plus sensibles à des formes de prière et de vie chrétienne qui gardent leur valeur : tous doivent veiller, dans leurs paroles et leurs gestes, à respecter leurs frères dans la foi et à ne jamais offenser la charité.

Et pourtant, face à la matérialisation croissante du monde contemporain, il faut aussi que tous comprennent et partagent l'ardeur des militants chrétiens pour l'évangélisation de milliers d'hommes en de vastes secteurs géographiques ou sociologiques. Or des modes d'action pastorale, dont on ne peut mettre en doute la qualité, sont devenus insuffisants pour rénover certaines structures et répondre à l'ampleur d'une tâche missionnaire si urgente. Que nul ne prétende donc barrer la route à toute recherche et à tout essai. Les évêques, conscients de leur devoir, suivent ces efforts avec une vigilance qui veut à la fois ne rien compromettre et ne rien décourager. Ils en ont reçu la mission et la grâce.

C'est pourquoi ils demandent à tous les chrétiens de garder à leurs prêtres respect et confiance. Jeunes ou âgés, plus ouverts aux méthodes actuelles de l'apostolat ou plus attachés à d'anciens usages, vos prêtres ne font qu'un avec nous. Dans la foi, regardez en eux le Christ, qui par leur ministère ne cesse d'agir pour le bien de vos âmes. Certes, évêques et prêtres, nous avons nos déficiences. C'est sans mérite de notre part que nous sommes devenus les représentants du Christ pour l'édification de son Corps et pour votre salut. Pourtant, en nous écoutant, c'est la voix du Seigneur Jésus que vous entendez : « Qui vous écoute, m'écoute ». (Luc 10, 16).

Renonçons donc, avec la grâce de Dieu, à toute vaine contestation où s'insinuerait plus de passion personnelle que d'esprit évangélique. L'heure n'est pas à la critique dans l'Eglise, mais à l'espérance ! Car l'Esprit-Saint, en ce temps de Concile, travaille les énergies de tout le peuple chrétien pour l'œuvre magnifique de renouveau à laquelle nous sommes conviés : il est l'Esprit de force, qui nous permet d'entreprendre et de persévérer avec un vrai courage surnaturel au milieu des difficultés ; l'Esprit de paix, pour calmer notre trouble et nous établir dans une sereine et joyeuse confiance ; l'Esprit d'unité, qui donne vigueur et cohésion au Corps tout entier et scelle entre pasteurs et fidèles des liens mutuels et forts de respect, de service et de charité.

« Que tous soient un, priait le Christ... afin que le monde croie que tu m'as envoyé. » (Jean 17, 21).

12 février 1965.

NOTE DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE SUR LA DIRECTION DES COMMUNAUTÉS DE RELIGIEUSES

Le diocèse a l'avantage de compter environ 2.900 religieuses, actives et contemplatives, réparties en plus de 300 communautés.

Nos religieuses — le Concile l'a fortement et justement souligné — représentent pour l'Eglise une richesse inappréciable de vie spirituelle et de générosité apostolique.

C'est pour leur permettre de mieux réaliser leur idéal que nous avons institué dans le diocèse une *Direction des Communautés de Religieuses* (16, place Saint-Corentin, Quimper, à partir du 1er mars).

Le Directeur de ce service représente l'Evêque auprès de l'ensemble des communautés et des Unions. Il a pleine délégation pour aborder en son nom avec les supérieures et avec les sœurs les problèmes de leur vie religieuse et de leur vie apostolique.

En même temps, il assumera les fonctions de Supérieur ecclésiastique auprès des communautés qui relevaient de Monseigneur l'Auxiliaire et de Monseigneur Boussard, et auprès des communautés des Filles du Saint-Esprit et des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen.

Il est chargé également de la liaison entre les prêtres spécialement chargés de ministère auprès des religieuses : aumôniers, confesseurs, prédicateurs, conférenciers, en vue d'une réflexion commune sur leur pastorale.

♣

« ... C'est pourquoi, enfin, le Saint Concile approuve et loue ces hommes et ces femmes, ces frères et ces sœurs qui, dans les monastères, dans les écoles et les hôpitaux, dans les missions, apportent à l'Epouse du Christ la parure d'une constante et humble fidélité à leur consécration et tous leurs services aussi généreux que divers à tous les hommes. » (*Constitution sur l'Eglise « Lumen Gentium », ch. VI, n° 46.*)

LA LETTRE PASTORALE

La Lettre Pastorale, qui était habituellement lue pendant le Carême, paraîtra cette année après Pâques.

En ce temps de réforme liturgique, il a paru opportun de laisser les dimanches de Carêmes libres pour la prédication.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— *le lundi 22 février à la Retraite de Lesneven,*
— *le mardi 23, au Séminaire S. Jacques d'Haïti,*
— *le mercredi 24, à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon.*

On ne manquera pas de s'annoncer *à temps* à la Maison de récollection.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉUNIONS DE LITURGIE

A la demande de l'ensemble des doyennés, quelques brèves réunions de liturgie vont être organisées à l'intention des prêtres dans la quinzaine. Pour simplifier l'organisation, *aucun repas ne sera servi* ; les réunions commenceront et finiront à l'heure précise.

Le programme sera uniquement pratique : *chants pour le carême et le temps pascal (antiennes, psaumes, cantiques), mise en place de la célébration de la messe après le nouvel « Ordo Missaé », réponse aux principales questions posées par les doyennés (en particulier, les équipes liturgiques paroissiales et la constitution d'un répertoire diocésain de chants français.)...*

Ces réunions ne peuvent être multipliées autant qu'il serait souhaitable. Elles auront lieu :

— Au grand Séminaire de Quimper, le mercredi 24 février : 2 réunions identiques, l'une de 9 h. 30 à midi, l'autre de 14 h. 30 à 17 h.

— A la salle du Kastellin à Châteaulin, le jeudi 25 février de 14 h. 30 à 17 h.

— A Carhaix le vendredi 26 février de 9 h. 30 à midi.

— A la Retraite de Quimperlé, le même vendredi de 14 h. 30 à 17 h.

— A la salle Saint-Louis à Brest, le mardi 2 mars : 2 réunions identiques, l'une de 9 h. 30 à midi, l'autre de 14 h. 30 à 17 h.

— A Trévidy, Morlaix, le mercredi 3 mars de 14 h. 30 à 17 h.

— A la Retraite de Lesneven, le jeudi 4 mars de 14 h. 30 à 17 h.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Aucune demande de changement n'étant parvenue avant le 14 février au sujet du projet d'itinéraire de la Visite Pastorale, les dates publiées dans la *S. R.* du 5 février sont maintenues sans modification.

Pour les Confirmations sans Visite Pastorale, les dates ont été proposées aux paroisses intéressées.

JOURNÉES SUR LA PRESSE ENFANTINE

L'Union des œuvres catholiques de France (U.O.C.F.) organise à Brest, dans la salle du patronage St-Michel, deux journées sur la presse enfantine, *les 6 et 7 mars prochain*. Ces journées, prévues pour le Nord-Finistère, s'adressent aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux éducateurs et éducatrices laïques, aux membres des comités de presse.

Dans la soirée du 6 mars, des réunions sont prévues pour les parents dans les différents secteurs de Brest.

Pour tous renseignements, s'adresser à : l'U.O.C.F. (service diffusion), 31, rue de Fleurus, Paris, VI', ou au Centre fédéral C.V.-A.V., 39, rue Camille-Desmoulins, Brest.

A PROPOS DE L' « ORDO »

Les pages qui concernent les « actes administratifs des sacrements » n'ont pas seulement changé de place dans l'Ordo 1965 : elles ont été *entièrement revues.*

Il serait bon que tous les prêtres qui sont à s'occuper de ces Actes prennent connaissance des pages 193 à 196.

RETRAITE DE FIANCÉS

Une retraite de fiancés aura lieu à *la Retraite de la Lesneven, du jeudi 25 février (19 h.) au dimanche 28 février (midi).* — Prière d'avertir la R. M. Supérieure de la Retraite.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 21, Sexagésime. Lundi 22, Chaire de S. Pierre. Mardi 23, S. Pierre Damien, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 24, S. Mathias, apôtre. Jeudi 25 et vendredi 26, de la férie. Samedi 27, S. Gabriel de l'Addolorata. Dimanche 28, Quinquagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Léran*, de Dinéault, belle-sœur de M. le Curé-doyen de Taulé. *M. Jean Le Roux*, de Plouguerneau. *M. Germain Le Quéau*, de Plomelin. *M. Jean Cloarec*, de Guipavas.

Vient de paraître :

PAROISSE D'AUJOURD'HUI ET EVANGÉLISATION

Tel est le titre du compte-rendu du premier congrès des aumôniers diocésains de l'Action Catholique Générale, qui s'est tenu à Paris les 5, 6, 7 novembre 1964, et des congrès régionaux pour les aumôniers des grandes villes.

Dans un monde en pleine transformation, dans une Eglise en voie de rénovation, quels sont la signification et l'avenir de la paroisse ? Quelles sont les conditions et les exigences de l'évangélisation ? Autant de questions que de nombreux aumôniers, curés ou vicaires, et de nombreux laïcs se posent en A.C.G. L'ouvrage qui paraît permet une réflexion sérieuse sur les rapports entre la paroisse et l'évangélisation.

On peut se procurer l'ouvrage à : l'A.C.G.H., 9, rue du Frout, Quimper, ou 39, rue C. Desmoulins, Brest (l'exemplaire, 5 F. ; franco, 5,80 F.).

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le nouvel « ORDO MISSAE »

Le R. P. Bugnini, secrétaire du « Consilium » et sous-secrétaire de la S. C. des Rites, a présenté le nouvel « Ordo Missae » dans « L'Osservatore Romano ». Les pages ci-dessous reproduisent l'essentiel de cet article. On notera leur équilibre, et on se souviendra que cette façon de célébrer la Messe entre en vigueur le 7 mars seulement.

... Le titre de cet article comporte le terme : *nouvel*. C'est faux. On devrait dire : *renouvelé, mis à jour*, parce qu'en dépit des retouches, des adaptations, des corrections et adjonctions, l'*Ordo Missae* n'a pas changé d'aspect...

Mais alors en quoi consiste donc le renouvellement de l'*Ordo Missae* ?

Dans l'adaptation aux exigences créées par la Constitution conciliaire et de l'*Instructio*, exigences que l'on pourrait résumer ainsi :

1) distinction claire et naturelle, même en ce qui concerne le lieu de la célébration, des deux parties qui composent idéalement la Messe : liturgie de la parole et liturgie eucharistique. Distinction de lieu : par conséquent la première partie se déroulera de préférence au siège ou à l'ambon, la seconde à l'autel, lieu du sacrifice, table du Banquet eucharistique ;

2) participation pieuse, active, consciente des fidèles au rite sacré, but de toute la restauration liturgique...

Et voici quelques détails.

Pour indiquer le ton de voix du célébrant, lorsqu'il chante seul ou qu'il est accompagné de l'assemblée, on utilise une unique formule : « congrua voce » afin que, suivant les circonstances, le célébrant, avec tact et bon sens, modère et règle sa diction pour la mettre en harmonie avec la voix ou le chant de l'assemblée et de la *schola*.

Les côtés de l'autel, désignés primitivement dans le langage biblique, par l'expression *cornua altaris* et depuis 1960 par *latus Epistolae* et *latus Evangelii*, sont désormais appelés simplement *latus dexterum* et *latus sinistrum*, parce que, du fait de l'usage habituel de l'ambon, de l'orientation de l'autel vers le peuple, la vieille formule aurait été inexacte ou aurait prêté à confusion.

Sur l'autel, le Missel, à partir de l'Offertoire jusqu'à la fin de la Messe, restera toujours à gauche, même pour la Communion et la Postcommunion, que le célébrant lira en demeurant au centre, comme pour les « Orationes solemnes » du Vendredi saint. Cela aura pour avantage d'éviter un déplacement parfaitement inutile du Missel et de faciliter la disposition des microphones stables sur l'autel et par conséquent une audition plus parfaite de la part de l'assemblée.

Comment se déroulera la cérémonie

Parcourons maintenant la Messe afin d'en souligner quelques particularités.

Comme auparavant, elle commencera par le verset *Introibo ad altare Dei*. Certains pensaient qu'il aurait dû disparaître avec le psaume 42, sous prétexte qu'une antienne, sans le psaume correspondant, est une anomalie. Mais l'anomalie n'existe pas. Etant isolé, ce verset n'a plus l'aspect d'une antienne ; il n'est plus qu'un simple verset de psaume, comme on en rencontre très fréquemment dans la liturgie, pour précéder ou introduire un rite, comme par exemple le verset *Deus tu conversus* et suivants qui précèdent l'*Aufer a nobis*. De plus il existe précisément un exemple *ad hoc* : dans le temps de la Passion et aux messes des défunts le psaume 42 ne se dit pas, mais l'antienne « Introibo » demeure. Enfin on verrait avec peine disparaître cette petite perle de l'*Ordo Missae* : en deux stiques légers et joyeux, se trouvent exprimés de façon étonnante des « motifs » qui centrent le sens du rite, la signification du mouvement matériel et spirituel vers l'autel du sacrifice (*Introibo*) et les dispositions intérieures qui l'animent (*laetificat juventutem*)... Enfin, l'*Introibo* dégage un parfum de Pâques et unit ce Sacrifice et chaque sacrifice au Sacrifice du Christ « passus, sepultus, suscitatus ». Les néophytes, suivant la tradition ambroisienne, faisaient, après le baptême, leur entrée dans l' « Ecclesia fratrum » au chant de l'*Introibo*.

A la messe chantée, le célébrant, après avoir baisé l'autel, préalablement encensé, se rend au siège, c'est-à-dire au banc... : le lieu propre de la liturgie de la Parole est constitué par le siège et l'ambon.

Si le peuple ou la *schola* chantent ou récitent l'*Introit*, le *Kyrie*, le *Gloria* et les chants suivant les lectures, le célébrant ne les lit pas pour son propre compte, mais les écoute et s'associe au chant commun. Mais, cela va de soi, il entonne l'hymne angélique, il dit ou chante la Collecte, tourné vers l'assemblée.

Puis l'Epitre est lue ou chantée, elle est suivie du Graduel, chant de méditation, auquel toute l'assemblée doit participer, en alternant avec la *schola*.

L'Evangile est réservé au célébrant. Aux Messes chantées c'est le diacre qui encense le livre sacré des Evangiles ; il omettra toutefois d'encenser le célébrant, cérémonie tout à fait inopportune : l'attention se concentrera davantage, dans un esprit de vénération, sur le Livre sacré qui contient la Parole de Dieu. C'est là un hommage rendu avec amour à Notre-Seigneur.

Suit l'homélie et le Credo. A l'*Incarnatus*, on ne se met plus à genoux, sauf à Noël et pour la fête de l'Annonciation ; on se contente de s'incliner. Puis vient l'*Oratio fidelium*.

A cet endroit, le célébrant se rend à l'autel, le baise, accomplit le rite de l'Offertoire. Celui-ci est suivi de l'oraison concernant les offrandes, la Secrète, dite à voix haute ou chantée et terminée par l'*Amen*, que l'assemblée dit en réponse.

Suit la Préface, dont le *Sanctus* est l'inséparable couronnement (*dicentes : Sanctus*) et qui est de ce fait chanté ou récité par toute l'assemblée. Puis le célébrant, seul, commence le Canon. Les rubriques et les formules de la prière eucharistique sont demeurées intactes. Seule la doxologie finale présente désormais une note particulière. Le célébrant prend l'Hostie et le calice des deux mains et les élevant ensemble chante ou dit à voix haute la doxologie : « *Per ipsum* » jusqu'à

Archives diocésaine d Quimper et Léon

per omnia saecula saeculorum, à quoi toute l'assemblée répond d'une voix forte et compacte : *Amen*. C'est la « ratification », le « consentement », la « signature » (saint Augustin) de tout le peuple saint de Dieu à propos de tout ce que le célébrant a accompli, plongé dans le mystérieux silence de la grande prière de la Consécration.

Puis le *Pater*, chanté ou dit par tous, célébrant et fidèles, *uno corde*. Ensuite, à voix haute, le célébrant module l'embolisme, c'est-à-dire une prière qui développe et reprend la formule précédente. En effet le *Libera* développe l'ultime requête du *Pater : sed libera nos a malo*. Pendant le *Libera nos*, le célébrant ne fait plus le signe de croix avec la patène et ne la baise plus.

Suivent les rites de la Communion. Dans le texte de l'*Ordo* ont été également insérées les rubriques concernant la Communion des fidèles : c'est là une question... rédactionnelle, il est vrai, mais qui ne manque pas de signification : une Messe sans communion des fidèles est un anneau sans pierre précieuse.

Enfin l'assemblée est congédiée.

Donner un style aux cérémonies liturgiques

Quiconque est quelque peu familiarisé avec le Missel s'aperçoit immédiatement que rien de substantiel n'est changé : le ton a changé mais la mélodie est restée celle d'hier, de toujours...

Le nouvel *Ordo Missae* se tient évidemment dans les limites qui lui ont été assignées : il décrit un rite, sans se soucier de ses formes, même si celles-ci, aujourd'hui plus que jamais, posent une foule de problèmes, dont ne peut se désintéresser celui qui doit calculer les conséquences des dispositions réelles.

Avant tout, nous pensons à ce que l'*Ordo Missae* représente pour nos assemblées liturgiques. Il est certain que la façon d'accomplir un rite n'est pas l'essentiel ; ce n'en est pas davantage un élément secondaire. Si ce n'est pas le trésor, c'est tout au moins l'écrin précieux qui le contient. Il fut un temps où l'on s'attachait excessivement à la partie extérieure de la liturgie. Aujourd'hui peut-être tombe-t-on dans l'excès inverse. Le fait d'avoir retrouvé le joyau ne fait-il pas souvent oublier de lui donner un écrin convenable en dignité et en beauté ? Cette scrupuleuse exactitude apportée par l'Eglise à parachever le rite de la Messe ne constitue-t-elle pas une invitation à chaque prêtre qu'il donne un « style », pour qu'il « célèbre » au lieu de seulement « dire » la Messe ?

Langue vulgaire. Chant sacré.

...Rendre un texte liturgique dans une langue vivante, en lui conservant la vigueur de pensée initiale, me semble être une des choses les plus ardues de la littérature. Le manque de temps comme parfois l'insuffisance du personnel technique, ont augmenté les difficultés. Quoi qu'il en soit, même imparfaites, les traductions existent et entreront en vigueur. L'expérience, le temps, l'usage permettront, au cours des années, d'améliorer les textes en sorte qu'ils puissent recevoir un assentiment presque unanime et soient capables d'exprimer dignement la prière de l'Eglise.

Le problème du chant présente des difficultés encore plus grandes. Une Messe sans chants est comme une journée sans soleil. Une paroisse qui ne chante pas, ne chante d'aucune façon, avait coutume de dire Paul VI, alors qu'il était Archevêque de Milan. Si, dans une Messe solennelle, le chant est une partie intégrante du rite, en ce qui concerne les Messes paroissiales il devient un élément indispensable de participation et de vie. C'est pourquoi l'effort pratiqué par la pastorale liturgique depuis quelques années pour redonner à toutes nos assemblées, de la plus humble paroisse de montagne aux majestueuses cérémonies des illustres et immenses cathédrales, est digne d'admiration et d'encouragement.

Mais l'introduction de la langue vulgaire ne ruine-t-elle pas le patrimoine grégorien, polyphonique, artistique de la musique sacrée ? Les *scholae* ont-elles encore un rôle à jouer ? Ce serait une grave erreur et un dommage encore plus grand qu'elles n'en aient plus. Aussi la Constitution liturgique, dans son art. 114, stipule-t-elle « que la musique sacrée soit conservée et favorisée avec le plus grand soin ». Conserver et favoriser sont ici synonymes de défendre et de répandre, d'accroître et de soutenir. Il sera donc toujours possible, dans le climat des dispositions conciliaires et des décisions des Conférences des Evêques, d'exécuter une Messe grégorienne, polyphonique ou en musique moderne, avec le texte des chants en latin, à condition que soit assurée la participation des fidèles dans les parties qui leur sont propres et que, en vue de la catéchèse, les lectures et l' « oratio communis » soient faites en langue vulgaire (art. 54)...

De la sorte, l'Eglise peut et doit continuer à louer le Seigneur en utilisant tous les genres musicaux : la vitalité des *scholae* est assumée et il est pourvu à la « conservation du trésor inestimable » de la musique sacrée.

Si l'effort pour redonner intérêt et vitalité aux assemblées liturgiques est à encourager, il y a lieu tout autant de témoigner notre gratitude aux compositeurs, maîtres de chapelle et artistes qui ont servi et servent la liturgie avec tant d'abnégation et un tel sens du sacrifice et dont les créations à travers les siècles sont une des gloires les plus authentiques de l'Eglise.

C'est pourquoi les désirs, les aspirations et les vœux exprimés dans un récent congrès doivent recueillir le plein assentiment de tous ceux qui aiment la liturgie sacrée. Tous, unanimes, sont d'accord pour un culte du Seigneur plus joyeux et plus entraînant. Ceux qui, par formation et tempérament, sont particulièrement doués de sensibilité artistique ont formulé le vœu de s'insérer généreusement dans les voies lumineuses de la Constitution conciliaire, c'est là un motif de réconfort et d'espérance. On peut donc envisager l'avenir avec la plus grande confiance quant à la formation d'un chant religieux populaire digne des plus pures traditions, du génie de notre peuple et des nouvelles nécessités du culte divin.

A. Bugnini.
(*dans « L'Osservatore Romano »*).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Trésors des églises de France »

De nombreux visiteurs attendent, en ce lundi de février, l'ouverture des portes du Pavillon de Marsan au Louvre : l'exposition TRÉSORS DES EGLISES DE FRANCE est un événement. Il faut remonter à 1900 pour en trouver une autre qui lui soit comparable ; c'est qu'un pareil rassemblement d'œuvres d'art suppose de la part des Monuments Historiques tout un travail de recherches, de classement, d'études, sans parler des réparations et des restaurations (un objet de culte est un objet qui sert et qui s'use !).

Dès l'escalier qui monte à l'exposition, les célèbres tapisseries de la vie de S. Pierre, de la cathédrale de Beauvais, sollicitent l'attention. Le ton des conversations baisse déjà ; quelques pas encore, et l'on ne parle plus qu'à voix basse.

Mis en valeur par la pénombre des salles, l'or, l'argent, le vermeil, les émaux brillent dans les vitrines, tour à tour rassemblés ou opposés par styles, par régions, par usages liturgiques... Un ensemble fastueux, prodigieux. « La multiple coloration des gemmes me tire de mes soucis extérieurs, disait Suger, et une véritable méditation m'induit à réfléchir, transférant ce qui est matériel en immatériel ».

A travers ces objets d'art, l'histoire revit. L'histoire des techniques, dont le perfectionnement a permis à l'artiste de nouveaux pas en avant. L'histoire des civilisations, qui se réflètent dans ces œuvres si différentes d'esprit. L'histoire de la liturgie elle-même : à telle époque, les reliquaires fleurissent : à telle autre, l'art, qui s'intéressait aux fonts baptismaux, se tourne vers les ostensoirs ; et la Majesté de Sainte Foy, plus proche de la divinité que de l'homme, fait d'abord place à la douce Vierge assise de la basilique d'Evron, puis à la triomphaliste Vierge à l'Enfant de Strasbourg...

On se prend à rêver à tout ce qui a disparu : dans les incendies et les guerres, dans les « restaurations » et les révolutions, dans les vols aussi et dans les ventes, hélas ! Dommage que cette exposition ne puisse devenir itinérante ; on voudrait pouvoir montrer aux prêtres, aux religieuses, aux sacristains ces chandeliers et ces croix d'autel, ces navettes et ces encensoirs, ces orceaux et ces ostensoirs, ces statues et ces vieilles étoffes qui font courir des foules de visiteurs admiratifs. Eh oui ! *ils croiraient parfois y reconnaître ce qu'ils méprisent chez eux.*

La Bretagne est bien représentée : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, mais surtout Morbihan et Finistère. Notre diocèse y figure avec vingt-cinq pièces : croix processionnelle de Brennilis (XVII^e siècle), châsse-reliquaire avec écrin de Dirinon (XVI^e), croix d'autel et six chandeliers d'Ergué-Gabéric (XVII^e), croix processionnelle, calice et patène de Guengat (XVI^e), Châsse de S. Eutrope et calice de Locronan (XVI^e), chapelle-reliquaire de S. Salomon de La Martyre (XVI^e), Vierge à l'Enfant de Morlaix (statue ouvrante, XV^e), croix de procession de Pleyber-Christ (XVI^e), reliquaire de la Vraie Croix, croix processionnelle, Vierge à l'Enfant, boîte aux Saintes Huiles de Plouénan (XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e), croix processionnelle de Plougasnou (XVIII^e), reliquaire aux Anges de Plougourvest (XIV^e), boite aux Saintes Huiles de Pont-Croix (XVII^e), clef-reliquaire de S. Tugen en Primelin (XVII^e), clou-reliquaire de Saint-Evarzec (XV^e), grand calice et patène de Saint-Jean-du-Doigt (XVI^e), chapelle-reliquaire de Saint-Nic (XVI^e), croix processionnelle et lampe de sanctuaire de Saint-Thégonnec (XVI^e, XVIII^e), clef-reliquaire de S. Suliau de Sizun (XVII^e), crosse de Trégunc (XVII^e). Cela fait belle figure, mais demeure parfois fruste sous sa vigueur : l'art d'autres régions est parfois plus raffiné et, surtout s'étend sur une période plus longue. Cette exposition permet des comparaisons, des rapprochements et des oppositions enrichissantes ; elle demeure *ouverte jusqu'au 26 avril (Musée des Arts Décoratifs au Louvre, entrée par la rue de Rivoli : métro Port-Royal).*

Merci aux services des Monuments Historiques qui l'ont réalisée et préparée de longue date. Merci aussi aux sacristains, aux sacristines et aux prêtres qui, par leurs soins et leur attention à un passé glorieux, ont su sauvegarder ces œuvres.

● La toute nouvelle Aumônerie Nationale des Centres de Jeunes Inadaptés organise onze rencontres régionales d'Aumôniers de centres et y invite tous les prêtres travaillant auprès des jeunes inadaptés de tout genre, ou intéressés par les problèmes de ce secteur (sourds-muets, aveugles, handicapés physiques, mentaux, débiles, caractériels et délinquants, cas sociaux, orphelins).

Thème de ces journées :

— 1^er jour : Les jeunes dont nous avons la charge sont vraiment parmi les plus pauvres.

— 2^e jour : Au service des plus pauvres dans un travail apostolique d'ensemble.

Les journées de notre région se tiendront à la Retraite, 54, rue Saint-Hélier, à Rennes, du 18 mars à 18 h. au 20 mars à midi.

Prière de s'inscrire directement à l'Aumônerie, 106, rue du Bac, Paris, 7^e, si possible au moins 15 jours avant la réunion.

● *C.E.G.—C.E.S. :* un numéro spécial de la revue VIE ENSEIGNANTE s'interroge sur la naissance de cette « école moyenne » qui va accueillir tous les adolescents de onze à seize ans.

Au Sommaire : Peut-on éduquer de la même façon élèves de l'enseignement long et de l'enseignement court ? Une expérience de collaboration entre classes de lycée et de C.E.G. L'école moyenne : étape vers la démocratisation ? Les collèges d'enseignement secondaires dans la réforme. Chrétiens en C.E.G. — 1,50 franc l'exemplaire à Vie Enseignante, 18, rue Ernest-Lacoste, PARIS (12^e).

● Cherche acquéreur pour 2 CV Citroën 1960, 48.000 km., bon état. S'adresser à M. le Recteur de Bourg-Blanc.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

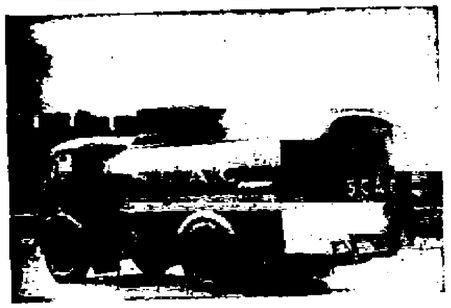

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

30e Année — N° 9 Vendredi 26 février 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration - Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

MANDEMENT DE CARÊME

Le Carême s'ouvre mercredi prochain. Le temps du Concile nous fait une obligation pressante de redoubler de prière et d'efforts pour nous sanctifier.

Le Carême est un temps de prière. — Prier, c'est d'abord rendre à Dieu notre hommage d'adoration et lui dire notre amour ; c'est aussi chercher à mieux comprendre ce qu'il attend de nous ; c'est encore le remercier de ses bienfaits et lui présenter nos demandes. La prière en famille, la prière personnelle et la lecture de l'Evangile doivent être l'objet de notre attention particulière.

L'emploi de la langue populaire dans la liturgie rendant les textes plus accessibles à tous, nous invite à leur prêter une attention plus grande et à conformer davantage notre vie à l'esprit du Carême ; il devrait inciter les fidèles qui le peuvent à participer à la messe sur semaine en ce temps où les lectures et les prières liturgiques sont particulièrement riches et variées (1).

A l'occasion du Carême, l'Eglise nous rappelle aussi l'importance des sacrements. Vous savez que le temps fixé pour faire vos Pâques s'ouvre le premier dimanche de la Passion et finit le second dimanche après Pâques (2) et que tout fidèle parvenu à l'âge de raison doit à cette

(1) *Ces notes ne sont pas destinées à la lecture en chaire, sauf éventuellement les précisions au sujet des messes du soir et l'anticipation du Temps Pascal.*

La messe du soir est autorisée en semaine pendant le Carême et le Temps de la Passion là où le clergé le jugera opportun.

(2) Nous permettons d'anticiper l'ouverture du Temps pascal au 4e dimanche de Carême : *a*) pour les malades et infirmes retenus à la maison ; *b*) pour les enfants des catéchismes et des écoles

Enfin le Temps pascal pourra s'étendre aux jours où se donnent des exercices de Mission ou d'Adoration, pourvu que ce soit entre le quatrième dimanche de Carême et le dimanche de la Sainte Trinité (Statuts, art. 222).

Il peut être utile d'inviter les fidèles à ne pas attendre la veille de Pâques pour se confesser. « *Ce rappel est particulièrement nécessaire là où les fidèles ont pris l'habitude de venir en foule au saint tribunal l'après-midi du Samedi-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

date recevoir le sacrement de l'Eucharistie (3). Au delà de ces prescriptions, qui constituent le minimum obligatoire sous peine de faute grave, l'Eglise conseille à ses fidèles une fréquentation régulière des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Le Carême est un temps de pénitence. — Il n'y a pas de vraie vie chrétienne sans efforts ni sacrifice. Accepter en esprit de foi les épreuves de la vie courante, les sacrifices du devoir d'état, les difficultés personnelles ou familiales est déjà méritoire. Mais l'Eglise demande à ses fidèles, en union avec le sacrifice du Christ, quelques pratiques de pénitence supplémentaires.

La loi du jeûne, qui concerne les fidèles de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés, prescrit de ne faire dans la journée qu'un repas complet (4) ; cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse (5). Les quatre jours de jeûne pour les diocèses de France sont : pendant le Carême, le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint ; pendant l'Avent, la veille de la fête de l'Immaculée-Conception et l'avant-veille de Noël, c'est-à-dire le 7 et le 23 décembre (6).

La loi de l'abstinence, elle, oblige les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis tous les vendredis de l'année et les jours de jeûne (7).

L'assouplissement de la loi du jeûne ne signifie pas que nous n'ayons plus besoin de faire pénitence : elle laisse simplement plus d'initiative à notre générosité. La pénitence ne consiste pas seulement dans les privations de nourriture, mais aussi et surtout dans la conversion intérieure.

Saint et le matin du dimanche de Pâques. Ceux qui ont la charge des âmes veilleront donc à ce que, pendant toute la Semaine Sainte et particulièrement le jeudi, le vendredi et le samedi, l'occasion soit donnée aux fidèles de s'approcher du sacrement de Pénitence. » (Instruction pour l'application du Nouvel Ordo de la Semaine Sainte, I, § 2a.)

MM. les Curés et Recteurs s'efforceront de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

(3) Canon 859, § 1 : « *Tout fidèle de l'un ou l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir, pour un temps.* »

(4) Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, MM. les Chanoines pour les diocésains, les Supérieurs et les Aumôniers pour leurs communautés et pensionnats, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtront justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

(5) Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et mêmes des œufs, avec un peu de pain.

(6) Deux décrets de la S. Congrégation du Concile ont fait connaître ces nouvelles dispositions, valables pour tous les diocèses de France : décrets du 25 juillet et du 27 août 1957.

(7) L'obligation de l'abstinence cesse les jours des fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Le Carême est un temps de générosité. — Sans doute la prière et la pénitence expriment déjà la générosité d'un cœur chrétien. Mais l'amour de nos frères, signe de notre amour de Dieu, nous conduit à venir en aide à leurs besoins spirituels et matériels.

Prenons davantage conscience de notre devoir d'être dans le monde de vrais témoins du Christ, comme l'exigent notre baptême et notre confirmation, de propager sa paix, sa justice et sa charité, d'être présents au service de nos frères selon nos responsabilités et de manifester un amour particulier envers les pauvres.

Cette année encore nous orienterons notre pénitence et notre charité vers les pays sous-développés : leur drame nous concerne. Nous avons à leur venir en aide, même au prix d'un sacrifice important. Que l'exemple des adultes entraîne les enfants et les jeunes à renoncer volontairement à certaines dépenses (friandises, spectacles...) en faveur de la Campagne contre la faim.

Par cet effort de prière, de pénitence et de générosité, nous nous préparerons à participer au mystère de Pâques, comme doivent le faire des baptisés, en renonçant au mal et au péché pour nous attacher plus profondément au Seigneur.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

KENNENADUREZ EVID AMZER ZANTEL AR HORAIZ

Ar Horaïz a zigor dimerher. En amzer ar Honsil on-eus eun dever striz da boania da bedi ha da zantellâad or buhez.

Ar Horaïz a zo eun amzer a bedenn. — Pedi a zo, da genta, renta da Zoue on dever a adorasion ha diskleria dezañ or harantez ; bez' ez eo ivez klask kompren gwelloh petra ema o hortoz diouzom ; bez' ez eo c'hoaz e drugarekaad euz e vadoberou ha goulenn digantañ e hrasou. Beilhom evid ma vo mad ha c'houek or pedenn en iliz, or pedenn er familh, or pedenn peb-hini en e bart e-unan : bezom aketuz da lenn an Aviel.

O veza ma vezo implijet bremañ eur yez êsoh da gompren, galleg pe vrezonneg, eo deom teuler muioh a evez ha ren muioh or buhez hervez komzou Doue. Deom ivez poania da veza aketusoh da vond d'an overenn war ar zizun, epad ar Horaïz. Aze e kavom pedennou ha lennadegou frouezuz ha talvouduz.

Gand ar Horaïz e tigas deom sonj an Iliz e talvoudegez braz ar sakramanchou. An amzer fask a zigor da zul ar Basion hag a vez klozet d'an eil sul goude Pask. Kement kristen deuet d'an oad a skiant, a dle reseo sakramant an Aoter, epad an amzer-ze. Ar gristenien vad, sousiuz euz santelez o ene a reseo alïesoh sakramant ar binijen ha sakramant an Aoter.

Ar Horaïz a zo eun amzer a binijen. — N'eus ket a vuhez kristen e gwirionez heb poania hag ober sakrifisou. Kaer eo dija digemered gand feiz samm ar vuhez pemdezieg, pe kement a deu da heul deveriou ar

Archives diocésaines de Quimper et Léon

stad, ar boan a gaver e ser ar re all, pe er ser an-unan. N'eo ket awalh ; an Iliz a houlenn ouspenn lod pinijennou all da houzañv en union gand sakrifis an Aotrou Krist.

Lezenn ar yun a zell ouz an dud fidel bloaz war 'n ugent echu, beteg tri-ugent vloaz komanset : ordren a ra nonpas ober nemed eur pred bemdez ; koulskoude, ar re a yun, a hell kemeret ouspenn eur predig bihan diouz ar mintin ha diouz an noz, hervez boazamant an eskopti. Pevar dervez yun a zo e eskobtiou Bro-'Frans : epad ar Horaïz, merher al ludu da gwener ar Groaz ; epad an Azvent derhent Gouel Maria a Gerzu (7 a viz kerzu) hag eil derhent Gouel Nedeleg (23 a viz kerzu).

Lezenn ar vijil a dle beza miret gand an dud fidel azaleg seiz vloaz echu ; beb gwenervez ar bloaz ha da geñver an derveziou yun.

N'eo ket mui ken striz reolennou ar yun ; n'eus ket nebeutoh a ezomm avad da ober pinijenn, nemed peb-hini a glasko an doare d'henn ober. Ober pinijenn n'eo ket nemedken diouered boued, med ivez ha dreist-oll renevezi or feiz en or hreiz.

Ar Horaïz a zo eun amzer evid rei hag en em rei. — Pedi hag ober pinijenn a zo dija merkou eur galon zigor. Med ar garantez evid an nesa, merk euz or harantez evid Doue, on doug da zikour or breudeur en o ezommou a gorv pe a spered.

Sonjom muioh eged biskoaz en dever on-eus da veza, er bed, gwir destou euz Or Zalver Jezuz-Krist, evel ma houlenn diganeom or badiziant hag or horfirmasion ; an dever da labourad evid skigna endro deom peoh Or Zalver, e justis hag e garantez ; an dever da renta servij d'or breudeur e peb doare, hervez or galloud ha da gared dreist-oll ar beorien.

Er bloaz-mañ adarre, e troïm or pinijenn hag or harantez warzu ar broiou o deus poan an dud enno o hounid o boued : n'hellom ket chom dizeblant. Brokuz e vezim en o heñver, diwar goust diouered ni on-unan, mar bez red. An dud vraz a zigoro hent ; ar vugale hag ar yaouankizou a yelo da heul. Nag a zispignou foll a vez greet !

Pedi, ober pinijenn, digeri or halon da ezommou an nesa, setu penaoz eh en em breparim da lida er joa mister braz Pask, evel ma tle henn ober gwir gristenien, o trei kein d'an droug ha d'ar pehed hag oh en em rei startoh starta d'Or Zalver Jezuz-Krist.

† ANDRÉ
Eskob Kemper ha Leon.

POUR LES FUNÉRAILLES

A la suite des nouvelles règles du jeûne eucharistique, Monseigneur l'Evêque permet la célébration de la Messe aux enterrements qui ont lieu l'après-midi *à partir de* 14 *heures.*

Cependant : 1°) Aucune autorisation de célébrer la Messe n'est accordée pour les enterrements qui ont lieu un après-midi de dimanche ou de fête d'obligation ;

2°) Les samedis et les veilles de grandes fêtes, on n'acceptera pas de messe d'enterrement après 16 heures à cause des confessions.

TRADUCTION BRETONNE DE TEXTES LITURGIQUES

Une commission interdiocésaine a été chargée de la traduction en breton des textes liturgiques. La traduction de l'Ordinaire de la Messe est terminée : elle est actuellement soumise à la ratification du « Conseil pour l'exécution de la Constitution sur la Liturgie ».

Un communiqué paraîtra incessamment à ce sujet.

QUÊTE POUR LE CONCILE

Son Exellence Monseigneur Bertoli, nonce apostolique en France, adresse les remerciements du Saint-Siège au diocèse pour la quête faite en faveur du Concile (50.933,00 francs).

RÉUNIONS DE LITURGIE

Il a fallu modifier la date des réunions prévues le 2 mars à Brest. Voici les nouvelles dates :

— *à Trévidy, Morlaix, le mercredi* 3 *mars, de* 14 *h.* 30 *à* 17 *h.,*

— *à la Retraite de Lesneven, le jeudi* 4 *mars, de* 14 *h.* 30 *à* 17 *h.,*

— *à la salle de la paroisse Saint-Louis de Brest, le vendredi* 5 *mars : deux réunions identiques, l'une de* 9 *h.* 30 *à midi, l'autre de* 14 *h.* 30 *à* 17 *h.*

RETRAITES FERMÉES A. C. G.

On rappelle à l'attention des aumôniers les retraites suivantes :

— *Retraite en foyers :* du vendredi 12 mars (19 h) au dimanche 14 (14 h) à la Retraite de Lesneven. Cette retraite est prêchée par le R. P. Chapel. Comme on le voit cette retraite finit assez tôt pour permettre aux participants de voter.

— *Retraite des hommes :* elle devait avoir lieu du 19 au 21 mars ; elle est reportée au 30 avril - 2 mai, à la Retraite de Lesneven.

— *Retraite des dames :* du 26 au 28 avril, à la Retraite de Quimper.

Pour ces deux dernières retraites, on voudra bien rectifier l'affiche des retraites.

MM. les Aumôniers voudront bien rappeler ces retraites lors des réunions d'équipes A.C.G. Cependant ces retraites ne sont pas réservées aux seuls membres des équipes A.C.G.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain à *M. Henri Jézégou,* de Guipavas.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La Campagne contre la Faim continue. Le temps fort de l'année 1965 débute avec ce Carême.

Dès maintenant, paroisses et collèges ont reçu le « matériel » de la campagne. A chacun de l'utiliser à bon escient et dans un souci d'éducation. On peut se procurer le supplément au Comité Diocésain, 9, rue du Frout à Quimper (tél. : 5-58) : spécialement enveloppes et tirelires pour groupes, familles, etc...

Le fonds commun diocésain VIE PAROISSIALE fera paraître en mars un article rappelant le sens de l'effort demandé pour l'aide aux pays en voie de développement.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Guy Guéguen*, recteur de Guipronvel, rappelé à Dieu le 20 février à l'âge de 58 ans.

(*Né le* 23 *juin* 1907 *à Plouénan. Etudes secondaires au Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. Ordonné prêtre le* 25 *juillet* 1933. *Vicaire à Saint-Yvi en septembre* 1933, *à Gouesnou en novembre* 1935, *à Plogastel-Saint-Germain en septembre* 1937, *à Plomodiern en juillet* 1942. *Recteur de Guipronvel en février* 1953).

CAMPAGNE CONTRE LE CANCER

Nous recommandons vivement à la générosité de tous la Campagne contre le Cancer, qui a lieu du 1er au 7 mars.

LA LITURGIE

Monseigneur l'Evêque exprime son accord avec le texte suivant de S. Em. le Cardinal Feltin, archevêque de Paris : la nouvelle étape du 7 mars dans la réforme liturgique doit se faire « dans l'unité d'esprit et d'attitude qui convient aux enfants d'une même famille ». Ceux qui, par excès ou par défaut, ne favoriseraient pas cette unité seraient infidèles à l'esprit du Concile.

...Venant achever ce que commençait l'apostolat, la Liturgie est le lieu privilégié de la rencontre avec Dieu. Dans le mystère du sacrement, en effet, l'action de l'homme se trouve assumée par le Christ qui la fait sienne. « Ce n'est plus moi qui vis, proclame saint Paul, c'est le Christ qui vit en moi » (Gal. 2, 20).

Conduit jusque vers le Christ par la Parole qui lui était annoncée, le croyant reçoit au baptême une vie nouvelle « dans l'Esprit ». Intimement unie, dans sa Mort et sa Résurrection (Ro. 6, 11) à la Personne du Sauveur, sa vie va désormais croître au rythme même de la sienne :

il marche « à la suite » (Mt. 4, 18-22) du Seigneur. non pas seul, mais en compagnie de tous ses frères et « concitoyens » auxquels le baptême l'a lié afin qu'il forme avec eux un seul Corps du Christ, un seul Peuple de Dieu. Chacun des sacrements, en resserrant l'union du fidèle au Christ et à l'Eglise, lui permet de mieux poursuivre (ou reprendre) sa marche, ou plutôt de mieux ajuster son pas à celui de tout le Peuple en marche, derrière son Chef, vers le Royaume.

Dons de Dieu pour le salut des hommes, les sacrements, dans leur diversification qui les adapte aux besoins des différentes situations humaines nourrissent donc dans le chrétien le dynamisme d'une vie toute orientée vers Dieu. « Tu nous as fait allant vers Toi, Seigneur, reconnaît saint Augustin, et notre cœur est sans repos jusqu'à ce qu'il repose en Toi » (« Confesisons » I, 1). Mais ce « repos dans la Paix » de Dieu, que l'espérance nous fait attendre et rechercher, n'a rien d'une inactivité paresseuse qui ressemblerait fort à la mort... il est plein accomplissement et parfaite réussite de la Vie : il est la « louange de gloire » (Eph. 1, 3-14) que l'univers, enfin soumis et achevé (Gen. 1-2, 17), fait monter vers son Créateur par la bouche de l'homme ; il est la juste action de grâce que l'humanité rachetée adresse par le Christ à son Dieu ; il est la participation de l'humanité à la vie filiale du Verbe éternellement « tourné vers » le Père. Cœur et sommet de toute la liturgie, le Sacrifice Eucharistique réalise déjà tout cela sous le mystère des voiles sacrés et en annonce l'éternel et parfait accomplissement lors du Banquet céleste. A travers l'action de grâce de l'Eglise, l'unique Sacrifice du Christ, évoqué et rendu mystérieusement présent, prend possession de tout ce qu'il touche, le sanctifie et le consacre. Le Christ y conduit jusqu'au Père, « pour son honneur et pour sa gloire », en un unique mouvement d'amour, Lui-même, l'humanité rassemblée dans son Eglise et l'univers.

La réforme liturgique

Si telle est réellement la liturgie, on ne saurait exagérer l'importance de la réforme ou plutôt du renouveau liturgique actuellement en cours. Lancé officiellement par saint Pie X en 1906 avec le décret révolutionnaire sur la Communion fréquente, le mouvement connut un nouvel essor sous Pie XII avant d'aboutir à la Constitution sur la liturgie votée et promulguée à la fin de la seconde session du Concile. Profitant d'un siècle d'études savantes historiques et théologiques, lié au renouveau des études bibliques et de la pastorale, consacré par l'autorité des papes et d'un Concile œcuménique, le mouvement liturgique n'est plus, s'il l'a jamais été, le fait de quelques personnalités aventureuses. Le temps des controverses est dépassé. Certains peuvent regretter, au nom de valeurs auxquelles ils sont plus particulièrement attachés, telle ou telle décision de détail... mais on ne peut plus, sans manquer gravement de foi et d'obéissance à l'Eglise du Christ, critiquer systématiquement l'orientation et l'ensemble des réformes en cours ou se refuser à appliquer telle décision prise par le pape, le Concile et la commission post-scolaire ou l'épiscopat de son pays.

Longuement étudiées et pesées avant d'être prises puis proposées progressivement aux pasteurs et aux fidèles pour qu'ils les appliquent, ces mesures bouleversent effectivement bien des habitudes auxquelles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

beaucoup étaient légitimement attachés ; elles invitent même, si l'on sait rentrer dans l'esprit qui les a inspirées (et n'est-ce pas là la perfection de l'obéissance ?), à un renouvellement profond de l'attitude intérieure du chrétien dans toute sa vie de prière. C'est précisément le fruit qu'en attend l'Eglise : un retour aux sources les plus pures et les plus traditionnelles de la prière chrétienne, une adaptation de celle-ci à la mentalité, à la sensibilité et aux besoins de l'homme du XX^e^ siècle, un nouvel élan de ferveur.

Prière officielle de l'Eglise, la liturgie n'est pas une dévotion libre, personnelle, que chacun peut modifier à sa guise. Il faut que nous appliquions tous ensemble ces réformes, dans l'unité d'esprit et d'attitude qui convient aux enfants d'une même famille. Or il est tout aussi contraire à cet esprit d'unité que chaque pasteur se constitue une petite liturgie locale, plus adaptée, pense-t-il, et annonçant la liturgie de demain... mais contrevenant aux décisions actuelles de l'Eglise, que de se refuser à suivre les orientations communes. Le temps des « expériences » est passé et il n'y a pas de place dans la liturgie pour les fantaisies individuelles... Les fidèles ont droit à la liturgie authentique de l'Eglise, non pas celle d'hier ni celle de demain, mais celle d'aujourd'hui C'est une exigence de l'unité, mais c'est aussi une exigence pastorale, de cette pastorale qui se préoccupe de tous les fidèles et s'efforce de régler la marche commune en sorte qu'aucun ne se perde de ces petits pour qui le Christ a versé son sang. C'est pourquoi il importe tout autant de modérer les uns que d'éveiller les autres. Si nous sommes bien préoccupés d'une pastorale efficace nous aurons à cœur, avant toute réforme ou changement, d'éduquer les fidèles, de leur expliquer, de justifier les mesures nouvelles qu'il ne faut prendre que progressivement, après avoir préparé les esprits et les cœurs, pensant en particulier à l'immense foule de braves gens qui viennent fidèlement à l'Eglise, qui seraient choqués et même atteints dans leur foi par des décisions trop brusques et intempestives qui n'auraient pas été préparées suffisamment...

Pour le Carême

Comme chants en breton, pour exprimer l'esprit du temps (regret du péché, réforme de la conduite, pénitence), on peut utiliser les cantiques *Eun Doue a zeu d'ho kervel*, ou *Poent ez eo deoh. peher.*

Pour le premier dimanche, où le psaume 90 règne dans tous les chants, le refrain suivant, en vers de 8 pieds (airs : *Pedennou diouz ar mintin, Mari hor Mamm garantezuz,...*), traduit l'Introït :

Va fedi 'ray va zervicher,
Hag e houlenn 'roïn dezan,
Sikour ha gloar ha buez hir,
Va zilvidigez a welo.

Ce refrain psalmique est le début d'une série que nous espérons longue et riche.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 28 février, Quinquagésime. Lundi 1^er^ mars, de la férie. Mardi 2. S. Joévin, évêque. Mercredi 3, Cendres (jeûne et abstinence). Jeudi 4 à samedi 6, de la férie. Dimanche 7, 1^er^ dimanche de Carême.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que nos paroisses soient plus apostoliques. Pour les chrétiens persécutés en pays de mission.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Jean Marc*, de Milizac, sœur de M. le Recteur de Coray. *Mme Beryas*, de Plouguerneau. *Mme Vve Pichavan*, mère de M. l'abbé Pichavan, de la Mission de la Mer, et grand-mère de M. l'abbé Gonidou, instituteur à Guipavas. *M. François Le Gall*, père de M. l'abbé Le Gall, aumônier de la J.O.C. à Diégo-Suarez (Madagascar).

Le Père Cardijn

fondateur de la J. O. C. — cardinal

QUELQUES IMPRESSIONS DU PÈRE GUÉRIN

Certains y avaient quelquefois pensé : « Le Pape devrait bien le faire Cardinal ».

Mais ceux qui formulaient ce vœu ne croyaient guère à sa réalisation.

Or Paul VI a fait Cardijn, Cardinal.

Ce geste a une signification très importante.

Il nous dira sans doute un jour le sens qu'il donne à ce geste. Je ne crois pas être imprudent en donnant mon avis.

Il y a dans la J.O.C. quelque chose d'original.

Là où les jeunes travailleurs vivent, au milieu de leurs frères, ils sont par toute leur vie les témoins du Christ, qui se révèle et se fait connaître par eux et par leur mouvement.

Leur vie même de jeunes travailleurs, imbriquée dans tout un réseau de relations les met en contact avec les non-chrétiens.

C'est un laïcat vraiment apostolique : Ils sont les collaborateurs du Christ, Sauveur du monde, absolument par toute leur vie quotidienne.

C'est ce qui explique la diffusion du Mouvement dans le monde entier.

C'est ce qui explique qu'il ait suscité un laïcat adulte en monde ouvrier tel que l'A.C.O.

C'est ce qui explique qu'il ait suscité des laïcats similaires dans d'autres milieux sociaux.

A mon avis, Paul VI veut signifier que ce type d'Action Catholique a pour lui une grande importance, tant pour l'évangélisation du monde ouvrier que Paul VI aime d'un amour profond, que pour la mission de l'Eglise universelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réunion à Angers des Supérieures Générales de l'Ouest

Le 16 février 1965 s'est tenue à la Retraite d'Angers une importante assemblée des Supérieures Générales des Congrégations de treize diocèses de l'Ouest sur le projet de création à l'Université d'Angers d'un *Centre de Formation doctrinale et pastorale pour les Religieuses*. Les Supérieures et Assistantes de cinquante-six Congrégations ont participé aux travaux, animés par *Mgr Honoré*, recteur de l'Université Catholique, sous la présidence de *NN. SS. Mazerat* et *Pioger*.

Dans un exposé liminaire, Mgr Honoré précisa les objectifs de la rencontre des Supérieures Générales.

Répartis en trois carrefours, les participantes étudièrent l'ensemble des problèmes posés par cette conférence. Des rapports présentés, il est possible de dégager les points suivants :

1°) *Les éléments d'un diagnostic.*

a) La complexité de la vie d'aujourd'hui et des tâches apostoliques des religieuses semblent exposer davantage les jeunes professes au manque d'unité entre vie religieuse et vie apostolique. D'où la tentation de découragement et d'insécurité.

Il faut signaler aussi le manque de maturité, l'absence de discernement entre l'essentiel et l'accessoire, la préférence donnée au témoignage personnel sur celui de la communauté. D'où le danger d'un isolement moral, une certaine étroitesse de vue qui fait contester certaines tâches matérielles comme non apostoliques...

Mais ce qui apparaît le plus clairement, c'est *l'absence de synthèse de vie* dans les différents secteurs de l'existence de la jeune religieuse. Cette lacune doit être corrigée par une solide formation doctrinale.

b) La formation du Noviciat obéit trop à un certain empirisme. Elle ne peut achever la formation ni préparer la jeune religieuse à sa tâche apostolique. La doctrine est présentée sans programme très précis ni homogène.

c)Les expériences qui se cherchent actuellement ont besoin d'être coordonnées ; les types sont très variés : journées de formation, sessions de vacances, années de formation avant les vœux perpétuels, alternance de stages et de semaines de formation...

d) Les nécessités présentes excluent que les jeunes religieuses puissent sacrifier leur formation à l'utilisation apostolique qui est faite après le noviciat.

2°) *Les bases d'une réflexion.*

Il ressort des échanges que la formation doctrinale doit préparer la jeune professe à sa vie apostolique. Mais il s'agit de bien préciser les modalités propres de cette formation doctrinale pour les religieuses. Il est sans doute plus facile de dire ce qu'elle ne doit pas être que de définir ce qu'elle est.

Il semble que cette formation doctrinale obéit à trois caractères : elle doit aider la jeune professe à découvrir le mystère du salut dans une connaissance et un langage qui favorisent la transmission ; — elle suppose une disposition et une attitude de foi dans le regard porté sur les réalités de la vie ; — elle vise à réaliser l'unité de la vie consacrée.

Une telle formation vise donc à la croissance de la foi des jeunes religieuses en vue de leur maturité spirituelle et apostolique. Elle doit obéir à une loi de progrès en sauvegardant toutes les étapes de la profession religieuse.

3°) *Les principes d'une réalisation.*

D'abord le caractère *permanent* de la formation doctrinale qui commence au noviciat et se poursuit durant toute la vie religieuse, avec les moments forts du grand Juvénat.

Ensuite, la nécessité du concours des Congrégations elles-mêmes qui auront à dégager des religieuses formées pour assurer le travail et la réflexion des jeunes. Il s'agit d'une *promotion féminine* qui ne peut s'accomplir que par les religieuses elles-mêmes, aidées des aumôniers et des prêtres détachés.

Nouvelles

● *HENVIC.* — Voici un an, le 2 février 1964, mourait à Brest Monseigneur Mazé, évêque titulaire de Sauatra, ancien vicaire apostolique de Hung-Hoa au Vietnam-Nord, aumônier du Carmel du Relecq-Kerhuon. La paroisse d'Henvic, où il était né, a voulu ériger un monument à sa mémoire.

Après des démarches faites par *M. le Recteur*, l'autorisation fut donnée de transférer le cercueil du cimetière paroissial dans le bas-côté gauche de l'église ; une pierre de granit indique le lieu d'inhumation.

Le service anniversaire a été célébré jeudi 19 février par *M. le vicaire général Prigent*, en présence de *Monseigneur Pailler*, archevêque-coadjuteur de Rouen, de *Monseigneur l'Evêque*, du *R. P. Quéguiner*, représentant le T.R.P. Supérieur des Missions Etrangères de Paris, ainsi que de *M. le Sous-Préfet* de Morlaix, de *M. le Maire* et de diverses personnalités.

● *GUIPAVAS.* — Dimanche dernier, *Monseigneur l'Auxiliaire*, qu'accompagnait *M. le vicaire général Prigent*, a béni les nouvelles constructions des deux écoles libres de Guipavas, l'école S. Charles et l'école N.-D. du Sacré-Cœur.

● *CROISADE DES AVEUGLES.* — Dimanche dernier, *Monseigneur l'Evêque* a célébré la messe lors de la réunion à Quimper de la section diocésaine de la Croisade des Aveugles, dont l'aumônier est le Père Gardien des Franciscains de Kermabeuzen.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

S. C. A. C.
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 10 Vendredi 5 mars 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

QUETE
POUR LES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE

Comme a il été dit à MM. les Curés et Recteurs à l'occasion de l'envoi des feuilles pour les Recettes diocésaines, la quête pour les mouvements d'Action Catholique — annoncée dans l' « Ordo » le 13 juin — aura lieu *le dimanche* 14 *mars*.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
Catéchèse des adolescents

Voici les réunions prévues pour la seconde partie du trimestre :

— *à Quimper* (Ste-Anne), le jeudi 18 mars, 14 h. 30, pour Quatrième, Troisième et Seconde-Première.

— *à Brest* (Immaculée), le jeudi 25 mars, 14 h. 30 : mêmes classes.

— *à Morlaix* (N.-D. du Mur), les réunions pour les mêmes classes sont reportées au troisième trimestre : le jeudi 6 mai, 14 h. 30.

— Centres ménagers : à *Saint-Renan* le mercredi 17 mars, à 17 h. 30 ; à *Quimper* le jeudi 18 mars, à 14 h. 30 ; à *Lesneven* le mercredi 24 mars, à 17 h. 30 ; à *Brest* le jeudi 25 mars, à 14 h. 30 ; à *Landivisiau* le jeudi 1er avril, à 14 h. 30. Mêmes lieux de réunion qu'au premier trimestre.

JOURNÉE J.E.C. - J.F.C.F.

La journée nationale de la J.E.C.-J.E.C.F. est fixée au dimanche 2 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. François Le Guen*, ancien aumônier de l'institution de l'Immaculée à Brest, rappelé à Dieu le 27 février, à l'âge de 64 ans, et le *R. P. Guittet*, de la Compagnie de Jésus.

(*M. Le Guen est né le* 17 *mai* 1901 *à Guipavas. Etudes secondaires au collège S. François de Lesneven. Ordonné prêtre le* 19 *juillet* 1927. *Octobre* 1927, *professeur à Lesneven. Janvier* 1934, *vicaire à Plabennec. Juin* 1948, *recteur de Bohars. Février* 1956, *recteur de Plounéour-Trez. Septembre* 1958, *démissionnaire*. 1962, *aumônier de l'institution de l'Immaculée à Brest. Eté* 1964, *démissionnaire, se retire à Kéraudren*).

C'est sur ce sol, ingrat ou fertile, que vivent les hommes de chez nous ; c'est au rythme des cultures qu'ils travaillent, c'est à ces usines qu'ils accrochent leur espoir d'avoir un métier ; c'est au long de ces routes où ils circulent à bicyclettes ou en cars qu'ils vivent leur destinée, cherchent leurs loisirs, vont à leurs écoles. C'est à travers ces conditionnements qu'ils vivent leurs soucis, leurs fatigues, leurs espérances ou leurs angoisses. Comment pourrons-nous les connaître en tant que personnes, les aimer, les rejoindre dans leurs préoccupations d'hommes si nous ne sommes pas attentifs d'abord à cette part de leur vie ? Comment verront-ils en nous des pasteurs s'ils nous sentent étrangers à ce qui est la trame de leurs existence ? C'est en tout cela que Dieu les attend, les appelle. Dans nos contacts, nos visites, nos prônes du dimanche, nous ne serons proches, nous ne serons vrais, nous ne serons prêtres que si nous savons leurs problèmes, leurs difficultés, leurs aspirations. Mieux que des théories, les cartes, les graphiques, les statistiques, si nous savons savons y voir en filigrane, des visages d'hommes qui peinent, qui souffrent, qui s'épanouissent dans leur travail ou qui sont écrasés sous la menace du chômage, nous feront comprendre qu'il n'y a pas de pastorale sans attention à la vie collective des hommes...

Il faut que la connaissance de la vie concrète des hommes imprègne notre pastorale. Sans elle, nous ne saurons pas mettre le levain de l'Evangile dans la pâte qu'il s'agit de transformer. Sans elle, nous ne pourrons pas tenir un langage vrai avec nos paroissiens. Sans elle, il nous sera très difficile d'avoir entre nous, prêtres, des échanges constructifs : n'avons-nous pas tous l'expérience de réunions sacerdotales envahies de discussions stériles ? Les théories dispersent ; ce sont les faits qui rassemblent car ils nous arrachent au monde des idées creuses et nous accrochent au sol. Heureuses les réunions où les prêtres, munis d'une doctrine sûre, se mettent humblement à l'école de la vie !...

Mgr KÉRAUTRET, *évêque coadjuteur d'Angoulême.*

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 7 mars, 1er dimanche de Carême. Lundi 8 au jeudi 11, de la férie (*Quatre-Temps*). Vendredi 12, S. Pol de Léon, évêque et patron secondaire du diocèse. Samedi 13, Quatre-Temps.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Yves Calvez*, mère de M. le Recteur de Plougourvest et de M. l'Aumônier de l'Institution N.-D. du Mur à Morlaix. *M. Edouard Marziou*, de Guipavas, beau-frère de M. l'abbé Floc'h, aumônier militaire. *Mme Manuel*, de Kerlaz, sœur de M. le Curé-doyen de Concarneau.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *MM. Guillaume Lallouet* et *Paul Caroff*, anciens recteurs, à Sibiril, le mercredi 10 mars, 10 heures.

● *QUESTIONS THÉOLOGIQUES AUJOURD'HUI*, TOME I, PROBLÈMES FONDAMENTAUX, *par divers auteurs allemands, traduction par Yves-Claude Gélébart. Un volume de la collection « Textes et études théologiques » aux éditions Desclée de Brouwer, Paris.* — Nous vivons une époque de transition, une période de transformation en profondeur. Il est inévitable qu'en théologie, comme ailleurs, le terrain soit labouré et que de toutes parts se manifeste une nouvelle vitalité.

Les courants de pensée de notre temps, dans l'Eglise comme dans le monde, posent à la théologie des questions neuves, mettent en cause bien des idées reçues et l'obligent à repenser de vieux problèmes. Des requêtes déjà anciennes, souvent négligées depuis longtemps, s'affirment de nouveau tandis que de toutes nouvelles s'imposent à l'attention. De plusieurs côtés, et par des démarches différentes et originales, la théologie s'est remise à faire l'inventaire de ses sources, approfondissant et dilatant sa connaissance du trésor inépuisable de la Révélation.

Par ailleurs, il est nécessaire de rendre plus accessible les idées de la théologie de notre temps au-delà d'un cercle de spécialistes, à un public plus étendu, qui s'intéresse à la théologie.

Les éditeurs ont donc demandé à un certain nombre de spécialistes des différentes branches de la théologie de collaborer à cet ouvrage collectif. Les lecteurs, particulièrement les étudiants et leurs maîtres, y trouveront une esquisse des questions, des problèmes les plus importants qui occupent aujourd'hui les théologiens et dont la connaissance ne laissera pas d'influencer la prédication et la pastorale. Un index bibliographique accompagne chaque article.

Sommaire : Heinrich Fries, Le mythe et la révélation. — Josef Trütsch, La foi et la connaissance. — Josef F. Geiselmann, La tradition. — Johannes Schildenberger, Inspiration et inerrance de la Sainte Ecriture. — Rudolf Schnackenburg, Nouveau Testament. — Otto Karrer, La succession apostolique et la primauté.

Ce volume, de lecture austère mais particulièrement intéressant, a été traduit par M. l'abbé Claude Gélébart, ancien professeur à l'école S. Yves de Quimper, actuellement à Munich.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Refrains psalmiques bretons pour le 2e dimanche de Carême

Le Ps. 24, « ad te Domine levavi » fournit les chants d'entrée et de méditation. pour lesquels on peut utiliser les refrains suivants (air du cantique « *Piou 'lavaro pebez glahar* » :

ANTIENNE POUR LE CHANT D'ENTRÉE

Euz ho madelez dalhit sonj,
Aotrou Doue, na lezit ket
On enebourien d'or gwaska.
On dizammit diouz peb anken.

On prendra les versets du psaume dans « Levr an overenn » du chanoine Uguen.

POUR LE PSAUME ENTRE LES LECTURES

Deux textes sont proposés, entre lesquels on choisira. Le premier se chante sur l'air indiqué ci-dessus. Le second sur l'air du 4e psaume des « Grands tons ».

Anken a zo leun va halon ;
Aotrou Doue, va dizammit,
Gwelit va foan, va dienez,
Pardonit oll va fehejou.

(Psaume 105)

Meulit an Aotrou Doue rag ma 'z eo mad,
rag n'eus fin ebed d'e vadelez.
Piou 'lavaro peger braz eo e halloud
hag a gano oll e veuleudi ?
Eüruz an neb a vir lezenn Doue,
a gerz bepred war hent ar justis.
Dalhit sonj ahanom, Aotrou, en ho karantez 'vid ho pobl,
deuit davedom gand ho silvidigez

ANTIENNE DE COMMUNION

Klevit va mouez, ho pedi 'ran,
C'hwi va Roue ha va Doue :
Deoh e kasan va fedennou,
Diouz ar mintin va selaouit.

● *CHANTS DE CARÊME ET DE PASSION.* — Les suggestions publiées l'an dernier sous le titre POUR UNE MEILLEURE CÉLÉBRATION DE LA LITURGIE demeurent valables. On les trouvera dans la SEMAINE RELIGIEUSE des 14, 21 et 28 février 1964 pour le Carême et des 6 et 13 mars pour la Passion.

La Messe
après les récentes réformes

Les documents de base pour la mise en application de la réforme liturgique sont *la Constitution conciliaire* (traduction aux éd. du Centurion sous le titre LA LITURGIE), *l'Instruction du « Consilium »* et *les trois Ordonnances de l'Episcopat français* (rassemblés, avec d'autres documents, dans LA RÉFORME LITURGIQUE, DÉCISIONS ET DIRECTIVES D'APPLICATION aux éd. du Centurion) ; il faut y ajouter *le nouvel Ordo Missae* (dans le second volume du MISSEL ROMAIN LATIN-FRANÇAIS) et *le nouveau Ritus servandus* (traduction à paraître).

Il faut sans cesse revenir à la Constitution sur la Liturgie : le problème n'est pas en effet de remplacer des rubriques par d'autres, même meilleures, mais de faire passer un esprit. Est particulièrement utile de ce point de vue le chapître premier du texte conciliaire, qui renouvelle la manière reçue de concevoir la liturgie et ses rapports avec les autres activités de l'Eglise.

La mise en place de la liturgie rénovée doit se faire, sinon dans l'uniformité totale (qui n'a jamais existé, même dans le diocèse), au moins *dans l'unité*. Telle est la volonté du Pape et des Evêques, exprimée en de nombreuses occasions. Tel est aussi le désir plus ou moins conscient des fidèles : se déplaçant de plus en plus, il ne peuvent que bénéficier de cette unité, alors que des différences notables d'une paroisse à l'autre les gêneraient et pourraient même ébranler leur foi.

Que l'état actuel des livres liturgiques ne permette pas à certaines réforme d'aller jusqu'au bout de leur logique, c'est évident ; mais, que les arbres n'empêchent pas de voir la forêt ! C'est dans ce cadre que l'Eglise nous demande de travailler aujourd'hui ; nous pouvons légitimement formuler des vœux et les faire connaître, nous ne devons ni demeurer sur des regrets stériles ni devancer les décisions réservées au Saint-Siège et aux Evêques (« absolument personne d'autre, même prêtre, ne peut de son propre chef ajouter, enlever ou changer quoi que ce soit dans la liturgie », Constitution art. 22 § 3).

Les pages suivantes cherchent à donner, dans un ordre pratique et pour la messe seulement, l'essentiel des directives d'application parues, afin d'aider les paroisses, les écoles et les communautés du diocèse à *aller de l'avant ensemble et sans réticences.*

Après un exposé sommaire de l'esprit de la réforme liturgique viendra le relevé des nouvelles rubriques ; une dernière partie définira le climat d'une authentique célébration liturgique. Chemin faisant, on ne craindra pas les répétitions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. — L'ESPRIT DE LA REFORME LITURGIQUE

Tous les textes officiels répètent à l'envi : *une réforme n'est pas d'abord une nouveauté, c'est un approfondissement.* Les modifications liturgiques ne doivent pas apparaître aux fidèles comme une mutation brusque, mais comme l'épanouissement d'un patient travail d'éducation. Agir autrement, c'est bâtir sur du sable et encourager chez eux les tendances au relativisme : « si la messe change aujourd'hui, pourquoi pas demain la morale et le dogme ? »

Aussi faut-il placer au premier plan la formation biblique et liturgique. Tout effort de renouveau qui ne viserait pas consciemmentt cet objectif serait voué à l'échec, malgré les apparences d'une première réussite. Aucune modification ne se fera, qui n'ait été soigneusement préparée et clairement annoncée avec le souci d'en faire saisir l'exigence spirituelle. Une liturgie qui ne serait pas liée à l'éducation de la foi et de sa vie chrétienne tomberait dans l'esthétisme et le formalisme.

> *« Apportez les plus grands soins, spécialement dans cette première année, à la connaissance, à l'explication, à l'application des nouvelles normes selon lesquelles l'Eglise entend désormais célébrer le culte divin. Ce n'est pas une chose facile. C'est une chose délicate. Elle demande un travail direct et méthodique. Elle exige votre assistance personnelle, patiente, aimante, vraiment pastorale. Il s'agit de changer nombre d'habitudes, qui sous maints rapports sont chères et respectables. Il s'agit de déranger les fidèles bons et pieux pour leur proposer des formes nouvelles de prière qu'ils ne comprendront pas tout de suite. Il s'agit de gagner à une expression personnelle et collective de prière tant de gens qui à l'église prient ou ne prient pas, comme ils veulent. Il s'agit de développer une école très active de prière et de culte dans toute assemblée de fidèles, c'est-à-dire d'y introduire des aspects, des gestes, des usages, des formules et des sentiments nouveaux, bref une activité religieuse encore inconnue pour beaucoup. En un mot, il s'agit d'associer le peuple de Dieu à l'action liturgique du prêtre.*
>
> *« Nous le répétons, c'est là une chose difficile et délicate, mais, ajoutons-nous, nécessaire, providentielle, rénovatrice et, Nous l'espérons, consolatrice... Prenons-y garde : il faut bien se convaincre qu'il s'agit d'un grand événement. »*
>
> PAUL VI *aux Curés de Rome, le 1er mars* 1965.

La mise en place progressive de la Constitution, si elle provoque des changements successifs qui nous agacent, ménage aussi des étapes favorables pour l'éducation des fidèles. Et le caractère actuellement facultatif de certaines mesures permet de poursuivre ce long travail avec la tranquillité d'esprit désirable, en tenant compte à la fois des possibilités, des besoins et des désirs de telle paroisse ; on veillera cependant à ne pas perdre de vue les ensembles plus vastes où s'inscrit la paroisse : le doyenné, la zone, le diocèse...

Toutes les modifications introduites dans la liturgie ont pour but de favoriser « *la participation pleine, consciente et active* » des fidèles. Au-delà de la participation extérieure (chants, attitudes, usage d'un missel...), c'est la participation intérieure qu'il faut viser (« ce qui est sur les lèvres est aussi dans le cœur »...). Cette éducation lente et indéfiniment répétée au long des dimanches et au cours des actes sacramentels modèlera le chrétien de telle sorte que son existence entière s'imprégnera de l'esprit du Christ. Liturgie et vie spirituelle, liutrgie et vie apostolique, liturgie et vie chrétienne doivent être intimement unies.

Le travail en commun du clergé et des forces vives d'une paroisse (militants, religieux, religieuses, catéchistes...) est donc nécessaire au plan de la liturgie ; celle-ci est encore trop exclusivement l'affaire du clergé. Même là où les prêtres sont en nombre, *une équipe liturgique* est indispensable, non pas tant pour réaliser « techniquement » une cérémonie, mais surtout pour faire de la liturgie un « sommet et une source » pour ceux qui y participent.

La pastorale liturgique n'est pas un ajouté à la charge des prêtres ; elle est la traduction sur le plan liturgique des préoccupations de toute pastorale.

Tel est l'objectif, qu'il ne faut pas confondre avec *les moyens* de l'atteindre. La tentation peut être grande de les préférer au travail ingrat de la formation. Il est plus facile de tourner un autel vers le peuple que de célébrer avec ce peuple. Il est plus facile d'établir un ambon que de former des lecteurs. Il est plus facile de faire chanter la chorale ou les enfants des catéchistes que de faire participer l'assemblée entière. Il est plus facile de lancer un cantique que de faire la catéchèse d'un psaume... Il est plus facile, mais beaucoup moins important, surtout pour l'avenir.

Enfin, les documents officiels insistent unanimement sur cette ligne de conduite : *partir de ce qui existe, ne rien détruire avant d'avoir mis en place un équivalent, progresser sans révolution* (cf. « Directives pratiques de la Commission épiscopale » n° 113 ss). Ce n'est pas le plus facile, car les habitudes et la passion troublent ici le jugement ; on méconnaît le passé ou on l'idéalise. Un effort de loyauté et de lucidité s'impose, qui se fera par des échanges répétés et iréniques entre « anciens » et « modernes ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — RUBRIQUES ET DIRECTIVES

On distinguait autrefois messe lue et messe chantée, le peuple n'intervenant pas dans la définition. Désormais, la distinction porte essentiellement sur *la messe célébrée en « privé »* et *la messe célébrée avec présence du peuple*, les rubriques étant très différentes de l'une à l'autre.

Ce qui est modifié dans toutes les messes

Le second volume du MISSEL ROMAIN LATIN-FRANÇAIS reproduit le nouvel « Ordo Missae », mais non le « Ritus servandus ». Voici donc, avec quelques rappels, le relevé des modifications qui concernent toutes les messes, qu'elles soient célébrées avec présence du peuple ou en privé, qu'elles soient lues ou chantées.

Préparation.

Le célébrant ne baise aucun des linges ou vêtements liturgiques à son habillement.

Il est vivement recommandé de consacrer à chaque messes les hosties nécessaires à la communion du servant ou des fidèles.

Les textes.

Dans les prières au bas de l'autel, le psaume « Judica me » est toujours omis ; ces prières se disent donc comme aux messes des morts ou du temps de la Passion.

A la fin du « Pater », l'Amen est supprimé, afin de ne pas séparer l'oraison dominicale du « Libera nos » qui amplifie sa dernière demande.

Le dernier évangile et les prières de Léon XIII sont supprimées ; mais le « Placeat » est maintenu même quand il n'y a pas de bénédiction.

Les rites.

Sont supprimés : a) les signes de croix au verset « Adjutorium », au début de l'introït, à la fin du « Gloria », du « Credo », du « Sanctus » ; - b) les génuflexions pendant les lectures (sauf dans le récit de la Passion) et pendant le graduel-trait-alleluia (sauf pour le « Veni Sancte Spiritus » le jour de la Pentecôte) ; - c) les inclinations de tête sauf pour les noms de Jésus, de Marie, du Saint dont on fait la fête, et pour le « Gloria Patri ».

Dans le « Credo », la génuflexion à « Et incarnatus » est remplacée par une inclination de tête, sauf aux fêtes de Noël et de l'Annonciation.

A l'offertoire, le célébrant met l'eau et le vin dans le calice sans aller au côté droit de l'autel ; mais il s'y rend pour le « Lavabo » (dont il récite intégralement les versets donnés par le Missel).

L'« Orate fratres » se dit comme auparavant, mais d'un même ton de voix d'un bout à l'autre (se rappeler que, normalement, on s'adresse ici aux seuls ministres) et sans « Amen » à la fin.

La prière sur les offrandes (= secrète) se dit à haute voix, toujours sans « Oremus ».

A la consécration : il semble opportun de rappeler que les mots « Haec quotiescumque... » se disent avant la génuflexion et non pendant.

La doxologie « Per ipsum » qui termine le Canon est dite à voix haute. Pendant toute sa durée, le célébrant tient le calice et l'hostie un peu élevés comme autrefois mais sans faire les signes de croix ; il repose calice et hostie après l'« Amen » du servant ou du peuple, et c'est alors seulement qu'il fait la génuflexion.

Le « Libera nos » est dit à voix haute, mains étendues comme au « Pater » ; le célébrant ne se signe pas avec la patène et ne la baise pas ; c'est à la conclusion seulement qu'il découvre le calice, fait la génuflexion, glisse la patène sous l'hostie et fait la fraction.

A la communion des fidèles, le célébrant dit posément et à haute voix « Ecce Agnus Dei », mais c'est aux communiants de dire trois fois « Domine, non sum dignus ». A chaque communiant, le célébrant présente l'hostie en l'élevant légèrement au-dessus du ciboire ou de la patène, sans faire de signe de croix, et en disant « Corpus Christi » ; il attend que le communiant ait répondu « Amen » avant de le communier.

S'il reste peu d'hosties après la communion des fidèles, le célébrant les consomme ; s'il en reste trop, il les dépose dans le tabernacle, en faisant une seule génuflexion (avant de refermer la porte).

Les ablutions se font exactement comme par le passé. Mais la post-communion se dit au milieu de l'autel, le missel se trouvant à gauche du calice.

Après le « Placeat », le célébrant baise l'autel, donne éventuellement la bénédiction, descend au bas des degrés et se retire après avoir salué l'autel.

Pour le servant ou les ministres.

Le servant ou les ministres ne baisent plus la main du célébrant ni les objets (burettes, navette d'encens...). Ils n'ont plus à soulever la chasuble pendant l'élévation ; ils demeurent donc à leur place.

On ne sonne la clochette qu'à l'élévation (s'il s'agit d'une messe concélébrée, ce serait inutile) et, si besoin est, au moment où les fidèles doivent s'approcher pour la communion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rubriques propres aux messes avec présence du peuple

L'expression « messe célébrée avec présence du peuple » se définit par des critères non arithmétiques, mais pastoraux.

Ces messes, qui peuvent être lues ou chantées, suivent un certain nombre de rubriques qui leur sont propres.

Alors que dans la messe dite « en privé » tout se passe à l'autel et que le célébrant y remplit plusieurs rôles (célébrant, lecteur, psalmiste...), dans la messe avec présence du peuple les structures sont mises en valeur

— par les lieux différents où se déroulent les parties de la messe : le siège du célébrant et l'ambon d'une part, l'autel de l'autre ;

— par la distinction des fonctions : chacun (célébrant, peuple, ministres) joue son rôle propre et uniquement ce rôle. Ainsi, le célébrant ne proclame ni l'épître ni l'évangile à la messe même simplement lue...

Pour permettre au peuple de participer davantage la langue populaire peut se substituer au latin dans un grand nombre de textes ; on en trouvera le détail plus loin (*où l'indication « français » sera à comprendre français ou breton*).

Les traductions utilisées à cet effet doivent être approuvées par l'autorité compétente. On ne peut y apporter des changements : introduire des modifications, des explications ou des altérations dans ce que l'on donne pour une traduction, c'est falsifier celle-ci et induire le fidèle dans des confusions dangereuses.

Le célébrant ne double pas les lectures et les chants assurés par le peuple ou les ministres auxquels ils reviennent : lectures bibliques ; chants du Propre : introït, graduel, trait, alleluia, séquence, antiennes d'offertoire et de communion ; chants de l'Ordinaire : Kyrie, Gloria, Credo, Agnus.

Une précision cependant : si les chants du Propre n'étaient ni lus ni chantés par le peuple, le psalmiste, la schola ou le commentateur, le célébrant les lirait à haute voix au peuple.

Pour donner une vue plus précise de la messe telle qu'elle se présente aujourd'hui, nous en suivrons plus loin le déroulement rite par rite. On trouvera d'autres précisions dans les « *Directives pratiques de la Commission épiscopale* » (dans RÉFORME LITURGIQUE, aux éd. du Centurion).

Rubriques propres aux messes chantées

La messe chantée est d'abord une messe célébrée avec présence du peuple ; les rubriques de celles-ci sont donc sous-entendues.

Les textes.

Le latin demeure obligatoire pour le chant du Kyriale (Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus).

Le « Per ipsum » peut être chanté sur une mélodie spéciale.

Pour les formules musicales des récitatifs (collecte, etc...) et les dialogues, on utilise

— les formules traditionnelles pour le latin,

— les nouveaux récitatifs officiels pour le français,

— mais on peut aussi chanter ces textes « recto tono » : cette solution est souvent préférable et convient très bien si l'on a soin de rythmer la « lecture ».

Rites communs à toutes les messes chantées.

Les acolytes peuvent déposer leurs cierges allumés près de l'autel ou sur la crédence.

L'encensement est toujours permis. Le nombre des cuillérées d'encens n'est plus déterminé ; on veillera à faire monter la fumée réellement. Pour l'encensement de l'autel, on en fait le tour chaque fois que c'est possible. Pour l'encensement des prêtres qui ne sont pas de cérémonie, on les encense tous ensemble ; cependant l'évêque est toujours encensé à part. A l'évangile, on encense le livre au début ; mais à la fin, on n'encense plus le célébrant.

Rites de la messe avec diacre et sous-diacre.

Le sous-diacre reçoit le lectionnaire (ou va à l'ambon si celui-ci s'y trouve) seulement après l' « Amen » de la collecte. A la fin il va recevoir, debout mais légèrement incliné, la bénédiction du célébrant (on ne baise plus la main).

La procession d'évangile s'organise seulement après le chant du graduel : le diacre fait imposer l'encens, va à l'autel, y dépose le livre, dit à genoux le « Munda cor », vient demander la bénédiction du célébrant (qui se lève à son siège), la reçoit debout mais incliné, va à l'ambon avec le cérémonial habituel. Le sous-diacre est à gauche du diacre ; il tiendrait cependant le livre s'il n'y avait pas de pupître. A la fin, le célébrant baise le livre que lui apporte le sous-diacre, mais il n'est pas encensé.

Pendant le Credo, le diacre ne va pas à l'autel mettre le corporal ; il l'apportera avec le calice.

A l'offertoire, le sous-diacre ne prend pas le voile huméral et ne tient plus la patène ; il assiste le célébrant à l'encensement (cf. actuellement aux messes des morts).

De la secrète au baiser de paix, le prêtre est seul à l'autel : le diacre n'y monte que le temps de son service.

Messe solennelle avec diacre.

La messe solennelle avec diacre, sans sous-diacre, est désormais toujours permise. Elle convient parfaitement là où il y a des lecteurs laïcs pour l'épître.

Le diacre apporte le calice à l'autel lors de l'offertoire, et y verse le vin et l'eau. Il porte la paix au clergé et se place ensuite à la droite du célébrant. Il reporte à la crédence le calice (qu'il aura essuyé).

S'il avait dû proclamer l'épître faute de lecteur, il ne recevrait pas ensuite la bénédiction.

III. — LA MESSE DOMINICALE AVEC PRÉSENCE DU PEUPLE RITE APRÈS RITE

Nous prenons comme référence une messe lue célébrée le dimanche dans une paroisse avec présence du peuple.

Pour les autres messes avec présence du peuple (messes de mariage, d'enterrement..., messes en semaine), on adaptera les indications données. Par exemple, pour les messes en semaine où il n'y aurait pas de lecteur..., le célébrant pourrait se tenir à l'ambon depuis l'introït jusqu'à la fin de la liturgie de la Parole.

Toutes les messes du dimanche devraient être « festives » ; cela ne va pas sans créer de difficultés. Mais peut-on délaisser les habitués de telle messe matinale qui souvent sont les plus « pauvres » des paroissiens ? l'équipe liturgique trouvera à s'employer pour animer ces messes et y faire chanter.

La grand-messe doit être favorisée, et les évêques français l'ont rappelé dans leur seconde Ordonnance. La suggestion suivante du P. Gelineau va dans ce sens, car elle peut servir à faire évoluer les habitués des « messes basses » vers la liturgie solennelle. « Nous avons fini, écrit-il dans le n° 58 d'EGLISE QUI CHANTE, nous avons fini par nous accommoder d'une assemblée qui chante et d'un célébrant qui parle... Ne serait-il pas conforme à l'esprit de la liturgie et à une saine pastorale de poser en principe que chaque assemblée réalise tout ce qu'elle peut de la liturgie pleine qu'est la messe chantée — le principal étant, par chance, le plus accessible (préface, Sanctus, Pater...) — quitte à exécuter plus simplement ou même à réciter des pièces secondaires ? »

Rites d'entrée ou de rassemblement

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de « rassembler les enfants de Dieu qui étaient dispersés ». Voilà des gens de tous quartiers et de toutes conditions qui se trouvent regroupés. Il faut les rassembler dans l'unité et la prière.

Comment y parvenir ?

En s'appuyant sur le chant d'entrée et la collecte. Le chant d'entrée doit permettre à l'assemblée de se nouer en communauté de foi et de manifester son attente de Dieu. La collecte rassemble les besoins spirituels et temporels de tous pour les porter devant Dieu (donc, bien marquer le silence entre la monition et l'oraison, une dizaine de secondes au moins, pour laisser à la prière personnelle le temps de s'exprimer) ; elle est le premier acte hiérarchique du célébrant, président de l'assemblée.

Le Kyrie et le Gloria sont d'importance secondaire.

PRÉPARATION

Le calice est à l'autel ou à la crédence, avec éventuellement le ciboire. Le missel bilingue est à côté du siège du célébrant (si la messe est chantée, mettre la préface notée sur l'autel). Le lectionnaire est à l'ambon.

CHANT D'ENTRÉE (en français ou en latin)

Attitude des fidèles : debout.

Brièvement, à cause de l'ambiance peu recueillie, le commentateur introduit le chant d'entrée, non par un résumé de la messe du jour, mais en essayant de mettre les gens en appétit de prière et de foi, en attente de Dieu. Si le chant d'entrée n'est pas le texte liturgique, il lit celui-ci posément, antienne et verset, avant de lancer le chant.

Le chant commencé, le célébrant s'avance avec son servant ou ses ministres. Arrivé au bas des degrés, sans monter à l'autel, il dialogue avec eux les prières indiquées (*) ; puis, il monte baiser l'autel et procède éventuellement à l'encensement. Aussitôt après il se rend à son siège (à moins qu'il ne juge préférable de demeurer à l'autel jusqu'après la collecte : celle-ci serait alors lue au côté droit de l'autel comme naguère).

KYRIE (en français ou en grec : en grec à la grand-messe).

Attitude debout.

Alternance souhaitable : 1° Kyrie ou Christe par un soliste ; 2° par la schola ou le premier chœur ; 3° par l'assemblée ou le deuxième chœur. — Autre alternance possible à la messe lue : 1° Kyrie ou Christe par le célébrant, 2° et 3° par l'assemblée.

GLORIA IN EXCELSIS (français ou latin ; latin à la grand-messe).

Attitude debout ; assis à la rigueur.

Le célébrant, les mains jointes, entonne le « Gloria », tourné vers le peuple. La suite du texte peut ou bien être dite intégralement par tous, ou bien être alternée entre deux parties de l'assemblée, ou à la rigueur être alternée entre le célébrant et l'assemblée.

COLLECTE (français ou latin).

Attitude debout.

Un servant ou un ministre tiendra le livre devant le célébrant.

Le célébrant, debout à son siège et tourné vers le peuple, dit ou chante : « Le Seigneur soit avec vous... » Après « Prions le Seigneur » et éventuellement la monition, il marque un temps de silence (10 à 15 secondes), puis dit ou chante l'oraison.

(*) Ces prières, y compris « Aufer a nobis » et « Oramus te » seraient omises si la messe était précédée d'une autre action liturgique : aspersion d'eau bénite, « Subvenite » à l'enterrement, bénédiction des rameaux... (l'entrée solennelle du célébrant ne constitue pas une action liturgique distincte). Le baiser de l'autel n'est jamais omis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Liturgie de la Parole

De quoi s'agit-il ?

La liturgie de la Parole est l'une des « deux parties qui constituent en quelque sorte la messe » (Constitution n° 56).

Maintenant rassemblés dans la prière et dans la foi, nous pouvons écouter le message que Dieu nous adresse aujourd'hui. Ce Message de Dieu s'est exprimé totalement et en plénitude dans la personne de Jésus.

« La progression de la pénétration du Verbe sauveur dans l'assemblée est signifiée de manière remarquable par les éléments successifs de la liturgie de la Parole. » (P. Gelineau.)

Comment y parvenir ?

Attendre pour commencer cette liturgie que le bruit se soit tu dans l'église, et la présenter par une monition.

Mettre en valeur la progression des lectures : l'épître dite par un simple lecteur, le graduel chanté par le « psalmiste » avec refrain de l'assemblée, l'évangile entouré de solennité.

Donner une certaine ampleur à la Prière universelle.

Monition : non pour résumer les textes qui vont être lus, mais pour inviter à ouvrir les oreilles et le cœur. Chercher à faire sommairement le lien entre la vie des gens rassemblés et les lectures de ce jour.

ÉPÎTRE (français obligatoire).

Attitude : assis.

L'épître est lue à l'ambon par un lecteur distinct du commentateur. Ce peut être un laïc, même si un prêtre est disponible.

Aux messes avec présence du peuple, on omet le « Deo gratias » à la fin de la lecture.

Si le célébrant, faute de lecteur, devait lire l'épître et l'évangile, il resterait sur place à l'ambon pour le graduel-trait-alleluia-séquence (qu'il lirait au peuple, en l'absence d'un psalmiste) ; puis, toujours sur place mais tourné vers l'autel et profondément incliné, il réciterait le « Munda cor meum ».

GRADUEL-TRAIT (français ou latin).

Chanté ou lu à l'ambon, normalement, par le psalmiste. Aucune cérémonie ne se déroule pendant ce temps.

La langue populaire devrait être ici la règle afin de permettre à l'assemblée entière de se joindre au chant du psaume par un refrain d'allure méditative. C'est ici que l'effort en faveur des psaumes trouvera son point d'application.

ALLELUIA (français ou latin).

Attitude : debout.

Ce chant accompagne la procession d'évangile, à laquelle on s'efforcera dans la mesure du possible de donner une certaine dimension. On demandera à l'assemblée de reprendre le refrain « alleluia » en alternance avec le texte liturgique.

Si le célébrant, faute d'un diacre ou d'un autre prêtre, devait proclamer l'évangile, il réciterait le « Munda cor meum » profondément incliné au bas des degrés de l'autel et se rendrait ensuite à l'ambon, où se trouve déjà le livre.

ÉVANGILE (français obligatoire).

Attitude : debout.

Aux messes avec présence du peuple, on ne répond pas « Laus tibi, Christe » à la fin de l'évangile.

Le célébrant n'est plus jamais encensé après l'évangile, mais il baise le livre.

HOMÉLIE

« On entend par homélie à faire à partir du texte sacré l'explication, soit d'un aspect des lectures de la Sainte Ecriture, soit d'un autre texte de l'Ordinaire ou du propre de la messe du jour, en tenant compte tant du mystère célébré que des besoins particuliers des auditeurs » (*Instruction* n° 54).

Pour mieux montrer que l'homélie est liée à ce qui la précède et la suit, on ne fait pas de signe de croix en la commençant ou en la terminant.

CREDO (français ou latin ; latin à la grand-messe).

Attitude : debout ; assis à la rigueur.

Le célébrant, les mains jointes et tourné vers le peuple, entonne ce Credo.

PRIÈRE UNIVERSELLE (français).

Attitude : debout.

Le célébrant est toujours à son siège (mais, il pourrait aussi, s'il le jugeait préférable, être à l'autel ou à l'ambon).

Tourné vers le peuple, il dit : « *Le Seigneur soit avec vous... Prions le Seigneur.* » C'est ici que se place la prière universelle (voir plus loin).

La prière universelle terminée, le célébrant monte à l'autel (baiser). Penser à porter le Missel bilingue à l'autel.

S'il n'y avait pas de prière universelle, le célébrant monterait à l'autel avant de dire : « Le Seigneur soit avec vous... ».

Liturgie de l'Eucharistie

De quoi s'agit-il ?

Nous souvenant de Jésus-Christ qui, par sa mort et sa résurrection, nous a apporté « la rédemption, la rémission de nos fautes et la richesse de la grâce qu'il a répandue à profusion sur nous » (Hébreux), par Lui, avec Lui et en Lui nous rendons grâce au Père.

« Tout converge maintenant vers l'autel du sacrifice où vient d'accéder le célébrant... La ritualisation du repas du Seigneur,

Archives d'ecclesiastique de Quimper et Léon

qui reproduit les actions de Jésus à la Cène, manifeste une progression significative dont le mouvement devrait apparaître à tous. »

Comment y parvenir ?

Ne pas insister sur l'offertoire, préparation du pain et du vin. L'orgue, le silence ou un chant adapté de la chorale sont tout indiqués.

La grande prière d'action de grâces, qui va de la préface à l' « Amen » de la doxologie « Per ipsum », doit apparaître comme le cœur et le sommet de la messe. On insistera sur l'action de grâces et non sur les demandes des « Mementos ». Le « Sanctus » est le premier chant à faire chanter dans la messe.

Dans les rites suivants, on marquera la progression vers la communion : le « Notre Père », la Fraction et la Paix, la communion.

Offertoire.

Attitude de l'asemblée : assis.

ANTIENNE D'OFFERTOIRE

A la messe en semaine, la lecture de cette antienne d'offertoire ne présentera aucune difficulté.

Aux messes « solennisées » du dimanche, il peut en aller autrement, car cette antienne ne correspond plus à aucun rite. Là où le commentateur la lira au peuple, rien à dire. Mais on peut aussi suivre la tradition immémoriale et générale du diocèse : cette antienne a toujours été omise ; dans le cas où on ne chanterait ni ne lirait l'antienne d'offertoire, le célébrant n'aurait plus à y suppléer pour son propre compte, en raison des nouvelles rubriques des messes avec présence du peuple.

RITES ET PRIÈRES DU CÉLÉBRANT (latin obligatoire)

Pendant ce temps, il vaut mieux ne pas chanter de cantique, mais plutôt faire jouer l'orgue ou laisser le peuple dans le silence.

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES (= ancienne secrète ; en français ou en latin).

Attitude debout.
La « secrète » se dit désormais à haute voix.
Marquer une pause après l' « Amen ».

Grande prière d'action de grâce.

« La monition avant la préface est fort traditionnelle, pour avertir les fidèles de la gravité du moment qui s'ouvre, pour réveiller leur attention, demander le silence, orienter leur esprit. C'est la plus importante des monitions diaconales, toujours pratiquées en Orient. Car le Seigneur vient » (P. Gelineau).

PRÉFACE (latin obligatoire ; mais le dialogue peut être en français).

Attitude debout.

SANCTUS (français ou latin ; latin à la grand-messe).

Le célébrant doit chanter ou dire le « Sanctus » avec toute l'assemblée. Contrairement aux habitudes reçues, le « Sanctus » est chanté en entier par tous et non pas en deux chœurs. On choisira, de préférence, des mélodies peu chargées.

CANON (latin obligatoire).

Attitude à genoux ou debout.

Le célébrant commence le canon lorsque la récitation ou le chant du « Sanctus » est terminé. Bien que l'orgue soit toléré là où la coutume existe, il est souhaitable que le silence règne pendant cette partie de la messe.

Le canon est certainement la plus mauvaise place qui puisse se trouver dans la messe pour la prière prônale des défunts, dès qu'il s'agit de plus de deux ou trois noms.

Ce n'est pas une chose heureuse que de chanter un cantique au Saint-Sacrement après la Consécration. Fondamentalement, en effet, le Canon est une prière d'action de grâce à Dieu par Jésus-Christ pour son sacrifice et sa résurrection. Ce sacrifice élevant le Sauveur sur la croix a réconcilié le ciel et la terre. Il ne faut pas réduire les rites après la consécration à une occasion d'adorer Jésus présent dans l'hostie : on serait alors fort loin de l'esprit qui a inspiré la réforme du rite de la doxologie « Per ipsum » (cf. ci-dessous).

Le seul chant qui puisse convenir ici, c'est un chant d'anamnèse (« En mémoire de la Passion du Sauveur... »).

DOXOLOGIE « PER IPSUM » (latin obligatoire).

Le rite nouveau a été décrit à la page 171. Donner du relief à cette doxologie qui est la conclusion, voire un résumé, de toute la prière eucharistique ; elle doit amener un « Amen » solennel.

Communion.

Marquer une légère pause après l' « Amen » du peuple qui suit la doxologie « Per ipsum », avant de commencer le « Pater noster ».

PATER NOSTER (français ou latin).

Attitude debout.

Le peuple peut se joindre au célébrant pour dire ou chanter le « Pater ». Il faut sauvegarder le chant du « Pater » en latin sur la mélodie traditionnelle.

Aucun « Amen » ne sépare le « Pater » de son embolisme, le « Libera nos ».

LIBERA NOS (français ou latin).

Lu ou chanté à haute voix, mains étendues, par le célébrant seul.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PAX DOMINI (français ou latin).

La prière « Haec commixtio » se dit toujours à voix basse ; rappelons que c'est ensuite seulement que le célébrant couvre le calice et fait la génuflexion.

AGNUS DEI (français ou latin ; latin à la grand-messe).

Si le peuple le dit ou chante, le célébrant n'est pas obligé de dire ou de réciter l' « Agnus Dei », prière litanique du peuple. Il peut sans plus attendre commencer les prières avant la communion

COMMUNION DU CÉLÉBRANT ET DES FIDÈLES

S'il n'y avait pas de fidèles à communier, l'antienne de communion serait lue ou chantée pendant la communion du célébrant.

Le célébrant dit à haute voix « Voici l'Agneau de Dieu », et les fidèles disent trois fois « Seigneur, je ne suis pas digne ». Ensuite commence le chant de communion, qui doit permettre la prière personnelle (interludes d'orgue, silences...). — Veiller à la dignité de la procession de communion.

POSTCOMMUNION (français ou latin).

La postcommunion se dit désormais sans quitter le milieu de l'autel. Une monition peut la précéder utilement. Ne pas oublier le silence entre la monition et l'oraison.

Annonces paroissiales

La célébration s'arrête ici un instant pour permettre de faire les annonces paroissiales. Celles-ci doivent être aussi peu nombreuses et aussi brèves que possible. — C'est au commentateur de les lire, non au célébrant.

Rites de renvoi

« Notre assemblée visible peut se briser : « Ite missa est ! Allez dans la paix du Christ ! » Ce qui a été accompli en signe véritable dans le mystère des rites, que votre vie tout entière le réalise et le démontre. Quand la fête de l'Eglise s'achève, le culte en esprit et en vérité continue. »

ITE MISSA EST (français ou latin).

Puis le célébrant dit à voix basse le « Placeat ».

BÉNÉDICTION (français ou latin).

Le célébrant descend ensuite les marches de l'autel et, après avoir salué l'autel, se retire à la sacristie.

Un chant populaire et court termine la cérémonie. Ce peut être l'Angelus traditionnel.

IV. — « QUE LA PAIX DU SEIGNEUR SOIT AVEC VOUS »

Les fruits de la présence du Christ ressuscité parmi les siens, répandant sur eux son Esprit, nous les connaissons : paix, joie, douceur, bienveillance, charité...

Nos fidèles goûtent-ils ces fruits dans les assemblées où ils vont à la rencontre du Seigneur chaque dimanche ?

On peut se contenter de répondre : « Oui, s'ils sont bien disposés, et dans la mesure de leur foi ».

Cependant, les pasteurs ne doivent-ils pas aussi s'interroger sur le climat de leurs célébrations : aident-elles, autant que l'Eglise le voudrait, *les fidèles d'aujourd'hui à rencontrer leur Dieu et, en lui, à se renforcer dans leur union fraternelle ?*

C'est la question fondamentale. Or, la mise en application des récentes réformes conciliaires provoque certaines doléances dont toutes ne sont pas sans fondement ; retenons deux d'entre elles, concernant le rythme de la célébration qui serait étouffant, dit-on, et le manque de silence.

Elles nous amènent à nous interroger loyalement : *le climat de nos messes n'est-il pas effectivement trop nerveux, trop tendu ?*

Cela peut venir, dans une ville, d'un horaire de messes pas assez aéré, qui oblige à « presser le mouvement » ; *ou* d'un célébrant pas très à l'aise dans les nouvelles mélodies ou rubriques, ou qui a oublié de se recueillir un instant avant la célébration : *ou* d'une lecture de textes trop rapide, ou hachée et saccadée ; *ou* d'un commentateur trop verbeux ; *ou* d'un meneur de chant qui gesticule de trop et manque de compétence technique ; *ou*, tout simplement, de micros mal réglés ou dont on ne se sait pas se servir...

On pourrait aligner bien d'autres raisons. Quoi qu'il en soit, nous devons aspirer avant tout à réaliser des célébrations qui soient pacifiantes pour ceux qui y participent, les amènent à rentrer en eux-mêmes, leur permettent de goûter, réunis fraternellement autour du Seigneur, la joie qu'il leur a promise, non pas la joie du monde, bruyante et indiscrète, qui déhanche et contorsionne, mais une joie paisible, qui pénètre peu à peu dans les profondeurs de l'être.

Les hommes de notre temps ont, plus que jamais, besoin de cela. Ils arrivent dans les églises, marqués par le rythme trop rapide de la vie moderne, pleins de préoccupations, pressés peut-être de retrouver leur auto à la sortie... Ils auront du mal à faire silence en eux, à se recueillir. Les meilleurs chrétiens eux-mêmes devront, sans doute, dans un premier temps de leur prière, oublier leurs « engagements » si lourds pour retrouver Celui pour l'amour de qui ils s'engagent.

La célébration liturgique doit prendre ces hommes tels qu'ils sont et les mettre dans les meilleures conditions pour rencontrer leur Dieu. Soulignons seulement aujourd'hui deux conditions pour qu'elle y parvienne :

— *qu'elle se déroule selon un rythme paisible,*
— *qu'elle comporte des temps de silence.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un rythme paisible

C'est-à-dire un rythme sans précipitation, mais aussi sans lenteur excessive ou longueur inutile. L'un et l'autre défaut seraient facteurs de tension.

Il serait dommage, par exemple, d'escamoter le chant d'entrée sous prétexte que la sacristie est à deux pas de l'autel et que les prières au bas de l'autel ont été raccourcies. Ce chant permettra aux fidèles de se rassembler, climatisera l'assemblée, aidera chacun à prendre conscience de ce qu'il veut faire, sera pour lui comme un corridor entre la vie et l'action sacrée. On ne sera pas pris « à froid » par la parole de Dieu.

Il faudra, sans se lasser, faire comprendre aux retardataires qui arriveront après ce chant d'entrée, qu'ils pèchent contre la communauté en troublant la prière de leurs frères.

Il faut à tout prix que la prière silencieuse précédant la collecte ne soit pas troublée par des gens qui entrent ou des portes qui claquent.

On attendra que tous soient assis et tous attentifs pour commencer la lecture de l'épître.

On attendra que le psaume graduel ou le trait soit terminé pour mettre en route la procession d'évangile, et celle-ci se déroulera solennellement et sans hâte.

Plus les lectures seront lues rapidement plus elles fatigueront les auditeurs.

La prière universelle ne doit pas être considérée comme un ajouté à la messe ; elle en fait partie intégrante. Il faut lui accorder le temps qui convient ; on laissera mourir la dernière note de la supplication de l'assemblée avant d'annoncer l'introduction suivante.

Est-il besoin d'ajouter combien il est inconvenant que le temps accordé à la prière eucharistique soit inversement proportionnel à la durée de l'homélie ?

Mais ne suffit-il pas de dire que nous n'avons pas à inventer le rythme de la messe ; elle a son rythme interne, qu'il faut respecter, elle a son mouvement, qu'il ne faut pas presser.

Des temps de silence

Ce rythme comporte en particulier *des temps de silence*. Il faut les respecter.

Un silence est prévu avant la collecte. Il devra être assez long (10 à 15 secondes) pour permettre une vraie prière silencieuse de l'assemblée. Celle-ci sera suscitée et alimentée par une brève monition. Nous reviendrons plus tard sur cette question des monitions. — Il en va de même pour la post-communion.

Un silence est prévu entre la dernière intention de la prière universelle et l'oraison de conclusion du célébrant. Ne l'escamotons pas.

Il sera bon, sans doute, de laisser les assemblées qui viendront de chanter le Credo et la prière universelle en silence pendant l'offertoire.

Il sera bon aussi que le célébrant, après l'Amen de conclusion du Canon prenne son temps avant d'introduire le Pater.

Cette question des silences peut nous paraître d'importance secondaire. *Elle est capitale*. Ne manquons pas ces occasions d'éduquer la

prière personnelle des fidèles au sein de nos assemblées. Ces silences transformeront le climat de nos célébrations, et il est probable que l'expérience nous amènera à leur donner plus de corps.

Ces réflexions avaient pour but d'amener les pasteurs à s'interroger sur le climat de leurs célébrations, et, avec eux, toute l'équipe liturgique, en particulier les ministres ou ceux qui en tiennent lieu (« ministrantes ») qui interviennent dans le sanctuaire. Leur rôle ne consiste-t-il pas, en définitive, à se mettre au service de la rencontre personnelle de chaque fidèle, au sein de l'assemblée, avec Dieu ?

Quel malheur si, par sa faute, l'un ou l'autre faisait écran, si peu que ce soit, entre le Seigneur et ses créatures.

Mais si, par leur ministère, les fidèles venus à l'Eglise ont entendu au fond du cœur l'invitation du Maître : « *Viens à moi, toi qui es chargé, dépose en moi ton fardeau* », et ont expérimenté la vérité de ses promesses : « *Je referai tes forces, en moi tu trouveras la paix* », heureux, alors, ces serviteurs !

● *FORMULES PSALMODIQUES.* — Aux réunions liturgiques qui viennent d'avoir lieu, les prêtres ont reçu une feuille de formules psalmodiques permettant de chanter tous les psaumes en français : celles-ci sont caractérisées par leur mode et leur tonique, par exemple « mode la, tonique sol ». On trouvera dans Refrains psalmiques de Gelineau-Cneude (aux éditions du Cerf) une longue note technique à ce sujet. En voici l'essentiel :

— *Le mode*, ou « manière d'être » d'une mélodie, dépend de la succession originale des degrés qui la composent (échelle modale), des relations qu'ils entretiennent entre eux (fonctions modales) et des contours musicaux qui lui sont propres (formules modales). Chacun des modes est ici désigné par le nom de la note sur laquelle on peut le construire en suivant la gamme naturelle sans altération.

— *La tonique* désigne le ton dans lequel est fixé le mode : c'est la note de nos instruments qui sert de premier degré à l'échelle du mode.

On choisit la formule dont le mode correspond à celui du refrain choisi. La tonique doit aussi être la même dans le refrain et la formule ; on fait les transpositions nécessaires. Exemple : soit le refrain « Je lève les yeux » (fiche A 33) ; la formule psalmodique qui convient est le mode ut, qui est écrit avec la tonique fa (avec le si bémol), alors que le refrain est écrit dans le ton de la (avec trois dièses) : ou bien on garde ce ton de la et on transpose la formule psalmodique dans le même ton, ou bien on met le tout dans le ton de sol, baissant le refrain d'un ton et haussant la formule psalmodique d'un autre.

Autres exemples. Avec la formule mode ut : « Le Seigneur est notre secours » (G 9), « Bénie sois-tu, sainte Eglise » (K 27). Avec le mode mi, « En toi, Seigneur » (G 7), « Me ho salud, korf va Zalver ». Avec le mode sol plagal, « Ni ho salud, o leun ar hras ». Avec le mode la, « Vers toi, Seigneur » (Z 24), « O Croix dressée sur le monde » (H 30), « O Elez ar baradoz », « Piou lavaro »...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La prière universelle

La prière universelle doit se faire dans l'une des formules approuvées, c'est-à-dire pour le moment et jusqu'au 1er janvier 1967 :

1°) les sept litanies publiées dans INVITATOIRES (éd. C.P.L.), p. 296 à 310) et dans les NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE d'octobre 1964 et de février 1965 ;

2°) les intentions proposées pour chaque dimanche dans le MISSEL DE L'ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE (éd. Biblica) ;

3°) les fiches de chant suivantes : A 24 et 48, B 4, 19, 27, 28, 29, 38, 40, 41, 43 et 44, G 47, P 39 verso.

4°) « Pedenn veur an Iliz » lakeet e brezoneg gand V. Favé, war eun ton savet gand J. Kerrien. Elle a été publiée sur fiche, avec la musique, en 1957.

Cette prière universelle n'est pas obligatoire, mais elle a sa place normale aux messes du dimanche et des fêtes. Elle comprend :

a) une introduction par le célébrant, qui peut à la rigueur se limiter à l' « Oremus » qui précède actuellement l'antienne d'offertoire ;

b) des intentions, présentées par le diacre, le célébrant ou le commentateur ;

c) pour chaque intention, une brève réponse de tous : « O Seigneur, écoute et prends pitié », etc...

d) une conclusion par le célébrant : collecte du 22e dimanche après la Pentecôte ou une oraison analogue. Conclusion précédée d'un silence qui permet à chacun d'exprimer ses intentions particulières.

Le célébrant la fait à l'autel, à l'ambon ou à la grille du chœur. Les autres ministres à l'ambon ou à la grille du chœur. Ceux qui la dirigent se tournent vers les fidèles.

Son contenu. — Elle comporte quatre parties, et donc, au minimum quatre intentions, chacune suivie de sa réponse de la part du peuple :

1°) les nécessités de l'Eglise universelle : le Pape, le Concile, les pasteurs de l'Eglise, l'extension de la foi, l'union des chrétiens, etc.

2°) les affaires publiques de la nation et du monde : la paix, les gouvernants, les récoltes, les élections, les difficultés sociales, etc.

3°) tous ceux qui souffrent : absents, persécutés, chômeurs, malades, mourants, prisonniers, etc.

4°) l'assemblée elle-même et les membres de la communauté locale *en tant que tels* (et non en tant qu'individus, ce qui établit une nuance avec les mémentos) : fiancés, ordinands, confirmands etc.

Dans les enterrements, mariages, etc., on pourra développer quelque peu la quatrième section en faveur du défunt, des époux présents, etc., à condition de ne pas oublier les intentions universelles.

Ces notes s'inspirent et les trois prières données à titre d'exemple viennent de documents du C.P.L. On trouvera dans les numéros d'octobre 1964 et de février 1965 des NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE (29, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7e) sept formules approuvées pour la Prière universelle. Voir aussi la *S. R.* du 6 mars 1964.

I

Dans une prière unanime, frères bien-aimés, faisons monter vers le Seigneur notre supplicaiton pour tous les hommes, afin que tous puissent mener une vie calme et paisible, et parvenir au bonheur éternel.

1. Pour la sainte Eglise catholique,
répandue ici et dans tout l'univers,
prions le Seigneur.

2. Pour notre Saint Père le pape Paul
pour notre évêque, les prêtres et les ministres du Seigneur,
prions le Seigneur.

3. Pour la paix des Eglises,
pour la vocation des peuples à la foi, et la tranquillité des nations,
prions le Seigneur.

4. Pour cette cité et sa prospérité,
et pour tous ceux qui l'habitent,
prions le Seigneur.

5. Pour la sérénité du temps
et pour la fécondité de la terre,
prions le Seigneur.

6. Pour les vierges et les foyers chrétiens,
pour les veuves, les orphelins et les vieillards,
prions le Seigneur.

7. Pour ceux qui voyagent sur terre, sur mer ou dans les airs,
pour nos frères qui sont malades ou prisonniers,
prions le Seigneur.

8. Pour tous ceux qui font le bien,
pour ceux qui ont, dans notre Eglise, le souci des malheureux,
prions le Seigneur.

9. Pour les âmes de nos défunts,
pour que le Seigneur les reçoive dans sa lumière et dans sa paix,
prions le Seigneur.

Dieu éternel et tout puissant,
toi qui gouvernes tout, au ciel et sur la terre,
exauce avec bonté les prières de ton Peuple,
et donne à notre temps la paix qui vient de toi.
Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
qui vit et règne avec toi, dans l'unité du Saint-Esprit,
car il est Dieu, pour les siècles des siècles.

Tous : Amen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II

D'un seul cœur, frères bien-aimés, prions le Seigneur ; qu'Il regarde avec bonté sa grande famille humaine ; qu'Il veille sur tous et qu'Il donne à chacun ce qui convient :

1. Pour que le Seigneur conduise son Eglise,
qu'Il la garde dans la paix et dans l'unité,
Prions le Seigneur.

2. Pour notre Pape Paul, pour notre Evêque et tous les prêtres de l'Eglise,
afin qu'ils soient, dans la charité, d'ardents ministres de l'Evangile,
Prions le Seigneur.

3. Pour les gouvernants de tous les peuples,
afin que l'Esprit les remplisse de prudence, de sagesse et d'audace
[pour la justice et le règne de la paix,
Prions le Seigneur.

4. Pour notre communauté paroissiale,
afin que règnent entre nous la concorde et la justice,
dans l'entraide et le respect, dans la joie fraternelle,
Prions le Seigneur.

5. Pour les malades, les prisonniers,
ceux qui souffrent en leur corps et ceux qui pleurent,
pour les victimes de la haine des hommes,
Prions le Seigneur.

6. Pour les défunts de nos familles, pour ceux qui meurent sans espérance,
afin qu'ils connaissent la lumière et le repos,
Prions le Seigneur.

7. Pour ceux qui ignorent le Seigneur,
pour ceux qui ne veulent pas le connaître,
afin que leur cœur s'ouvre à la vérité,
Prions le Seigneur.

Dieu, notre refuge et notre force,
entends la voix de ton Eglise
qui te prie avec cet amour dont tu es toi-même la source :
daigne accomplir pour nous
ce qu'avec foi nous te demandons.
Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
qui vit et règne avec toi, dans l'unité du Saint-Esprit
Car Il est Dieu, pour les siècles des siècles.

Tous : **Amen.**

III

POUR LE MARIAGE

1. Pour la paix qui vient d'en haut
et le salut de nos âmes,
Prions le Seigneur.

2. Pour la paix de l'univers entier,
la stabilité des saintes Eglises de Dieu et l'union de tous,
Prions le Seigneur.

3. Pour les enfants de Dieu N. et N.,
qui s'unissent maintenant l'un à l'autre
pour la vie commune du mariage et pour leur salut,
Prions le Seigneur.

4. Pour que leur mariage soit béni,
comme celui de Cana en Galilée,
Prions le Seigneur.

5. Pour que leur soient accordés des enfants,
par qui se perpétuera la race des hommes,
Prions le Seigneur.

6. Pour que leur soient envoyés l'amour parfait,
la paix et le secours d'en haut,
Prions le Seigneur.

7. Pour que leur foyer porte dans le monde
un beau témoignage au Nom du Christ,
Prions le Seigneur.

8. Pour que l'Esprit-Saint daigne renouveler dans la grâce de leur mariage
tous les foyers ici rassemblés,
Prions le Seigneur.

9. Pour que le Père des miséricordes daigne accueillir
tous les membres de nos familles qu'Il a rappelés à Lui,
Prions le Seigneur.

Dieu éternel et tout-puissant,
regarde avec bonté tes serviteurs,
qui sont venus joyeux dans ton église pour sceller devant toi leur
[mariage.
Ils mettent en toi toute leur confiance.
Donne-leur de recevoir les dons de ta grâce, de garder la charité et
[l'union ;
et à la fin de cette vie, de parvenir aux joies de l'éternelle béatitude.
Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit,
car Il est Dieu, pour les siècles des siècles.

Tous : **Amen.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie

M. Guillaume Lallouet, recteur de Sibiril.

Deux pieds bien sur terre,
Une corpulence exceptionnelle,
Une des figures les plus populaires du diocèse,

Le Recteur de Sibiril ne passait nulle part inaperçu. Il ne le désirait d'ailleurs pas. Dans les réunions ecclésiastiques, séances de travail ou agapes traditionnelles, il avait, selon le mot du jour, beaucoup de « présence ». Ses interventions tout à tour joviales, narquoises, passionnées, péremptoires, ne manquaient jamais d'intérêt. Tout étonnant que cela peut paraître, Lallouet eut, toute sa vie, le souci d'accroitre sa culture générale et son savoir théologique. Un mois avant sa mort, il se réabonnait aux ETUDES et la lecture des JALONS POUR UNE THÉOLOGIE DU LAICAT du P. Congar ne l'effrayait point.

Servi par une mémoire des plus fidèles, il était intarissable lorsqu'il évoquait le passé anecdotique de ses confrères ou l'histoire récente du diocèse. J'avoue avoir beaucoup appris en l'écoutant, quinze années consécutives, à Bolazec et à Sibiril, en attendant l'office de nuit de la Nativité ou de Pâques. J'ajoute qu'il était très sensible à l'amitié et qu'il se faisait un devoir et une joie de combler ses vrais amis.

Il était né à Collorec en 1906. Cet homme qui, à l'âge mûr, savoura si intensément le bonheur de vivre, avait connu une enfance et une jeunesse des plus austères, des plus rudes, des plus éprouvées. Naissance dans une vieille maison froide et sans confort, pauvreté, dueils cruels (son père fut tué à la guerre, sa mère mourut jeune, son unique frère fut brusquement enlevé par une épidémie peu après la guerre 14-18). Voilà ses premiers souvenirs. Il fut élevé, ainsi qu'un cousin et une cousine, orphelins eux-aussi, par une bonne grand-mère qui n'avait qu'une seule richesse à transmettre à ses petits enfants : sa foi simple et solide.

Son âme d'enfant fut tôt marquée par l'éducation reçue à l'école de l'abbé Leran, devenue dès cette époque, une remarquable pépinière de vocations sacerdotales.

La première fois que Guillaume Lallouet quitte son bourg natal c'est pour être élève de sixième à Saint Maur. Malgré la compagnie de deux autres petits « Collorecois », il ne peut supporter cet exil lointain... Il était trop « savant » pour retourner à l'école primaire, et trop pauvre pour envisager des études secondaires. La Providence, dans la personne de M. Picart, alors vicaire à Collorec, arrangea bien les choses. En septembre suivant, Guillaume entra en cinquième au collège de Saint-Pol-de-Léon.

On était en 1919. Les communications entre Collorec et Saint-Pol étaient fort compliquées. M. Lallouet n'oublia jamais les « expéditions » que constituaient ces voyages ineffables. L'élève Lallouet devait rejoindre le train à Plonévez ou à Loqueffret... Et ce train exigeait vingt-quatre heures pour relier Rosporden à Plouescat... Revécues plus tard, au coin du feu, ces multiples aventures et mésaventures prirent figure d'épopée.

Grand séminariste en 1924, l'Abbé Lallouet reçut la Prêtrise le 24 juillet 1930. Ses études n'avaient été interrompues que par quelques mois de service militaire.

Vicaire à Plogoff pendant trois ans, ce pur « terrien » de Collorec s'acclimata sans peine parmi les marins. Par sa franche cordialité il gagna rapidement leur sympathie.

En 1933, il est désigné pour Bannalec où il exercera son ministère jusqu'en 1948. M. Lallouet eut le loisir de faire ample connaissance avec de nombreux paroissiens. Il y réussit admirablement. Sa bonhommie aidant, et sa rondeur de manières, il contacta aisément, les uns et les autres, pratiquants et non pratiquants... 1939-1945 : c'est la guerre. Réformé pour cause de myopie et pour son « physique » excessif, M. Lallouet demeure sur place et doit accepter des tâches de suppléance. Secrétaire local du Secours National, il travaille à promouvoir la solidarité et l'entraide dans la commune. Plusieurs se souviendront du soutien matériel et moral qu'il leur apporta dans cette période pénible.

« Je suis né et ordonné pour être recteur », assurait volontiers M. Lallouet. Cette aspiration légitime se trouva satisfaite en 1948, quand il fut nommé, à 41 ans, recteur de Bolazec. Fier d'être le plus jeune recteur du diocèse, il accepta loyalement de partager l'existence ingrate et méritoire de ces montagnards. Isolé dans une région excentrique, il apprécia, à son prix, l'accueillante amitié de ses voisins, particulièrement celle de M. le Recteur de Scrignac.

En 1953, changement radical. M. Lallouet s'installe à Sibiril. C'est une chrétienté, même si Moguériec semble plus éloigné de l'Eglise. Ce Cornouaillais invétéré s'attache, sans réticence, à son nouveau peuple, peuple de croyants, peuple de pratiquants, peuple « bien à lui »... Très vite, il se plaît au milieu des « siens », attentif à partager leurs soucis quotidiens, leurs joies et leurs épreuves, dont il n'ignore rien... Attentif également à les éclairer. Chaque dimanche, il s'adresse à sa « communauté », d'abord en breton, ensuite en français, mais toujours dans un langage clair et sans prétention. Ses sermons, il les préparait avec soin et, jusqu'au dernier il les écrivit entièrement. A son arrivée il avait trouvé son église passablement délabrée. Avec la collaboration précieuse de la municipalité compréhensive, il s'appliqua à la réparer et à l'embellir.

Son église, le recteur la retrouvait chaque matin, de très bonne heure et il se montra, en tous temps, le plus ponctuel des pasteurs.

Il eut aimer prolonger encore son séjour parmi ses ouailles avant de se retirer à Collorec, mais la maladie minait, depuis longtemps, sa robuste constitution : sous des apparences trompeuses, il souffrait beaucoup. A ses sautes d'humeur, à son caractère parfois difficile, à une susceptibilité plus grande, on soupçonnait le poids de ces infirmités croissantes. Sans la croire si proche, il sentait que la mort le guettait. Elle vint le saisir brutalement, le 6 février 1964. M. Lallouet avait 57 ans.

M. Lallouet n'était pas sans défaut. Il avait des qualités. Animé d'une foi robuste, il croyait à l'Eglise et aux sacrements, il croyait au sacerdoce, il croyait à la prière. Il aimait ses paroissiens. Cela compte pour un prêtre !

J. T. et J. L.D.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 11 Vendredi 12 mars 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

RÉCOLLECTIONS POUR LES RELIGIEUSES

Voici le calendrier pour les récollections d'avant Pâques :

— *Jeudi 8 avril :* Quimper 1.

— *Vendredi 9 :* Brest 1, Morlaix, Huelgoat, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Quimperlé.

— *Samedi 10 :* Brest 2, Landivisiau, Châteaulin.

— *Lundi 12 :* Quimper 2, Saint-Pol-de-Léon, Landerneau, Lesneven, Saint-Renan, Carhaix, Concarneau.

— *Mercredi 14 :* Quimper 3.

PREMIER PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (20-26 juin)

INSCRIPTION DES MALADES

Les demandes de places pour les malades doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché. Le Secrétariat enverra au demandeur des feuilles signalétiques et des bulletins médicaux qu'il faudra lui renvoyer, *au plus tard, vingt jours avant le départ (donc, le 1er juin)*

Aucune substitution de malade ne doit être faite sans entente préalable avec le Secrétariat de l'Evêché.

Grâce à la diffusion de son bulletin VOIX DE L'HOSPITALITÉ, l'Hospitalité diocésaine peut aider au paiement du voyage d'un certain nombre de malades. Les prêtres qui souhaitent faire aider l'un ou l'autre malade pourront adresser une demande à *M. Le Gall-Brizou, 10, rue Charles-Goffic, Morlaix.* Il faut faire la demande assez tôt en indiquant les nom et prénoms du malade. Ici encore on ne doit pas faire de substitution sans l'accord de M. Le Gall. Le bon qu'il envoie est à adresser au Secrétariat de l'Evêché en paiement du billet à recevoir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RETRAITES DE FIANCÉS

Les prochaines retraites de fiancés auront lieu
— *à Lesneven, du jeudi* 25 *mars* (19 *h.*) *au dimanche midi* 28 *mars ;*
— *à Lesneven et Quimper, du jeudi* 8 *avril* (19 *h.*) *au dimanche midi* 11 *avril.*

Prière de prévenir les Supérieures des Maisons de la Retraite.

MOIS SACERDOTAL DE PASTORALE RURALE

Organisé par une équipe de prêtres travaillant en milieu rural (curés, vicaires, aumôniers M.R.F. et M.R.J.C.), en liaison avec la hiérarchie, particulièrement Monseigneur Guilhem, évêque de Laval, chargé du monde rural dans la région, un Mois Sacerdotal de pastorale rurale se déroulera au *Grand Séminaire de Vannes, du dimanche soir* 18 *juillet* 1965 *au samedi midi* 7 *août* ; ce Mois est ouvert aux prêtres du milieu rural de la Région apostolique Ouest.

SON OBJECTIF. — Il est triple :

1) Aider chaque prêtre, à travers une prière et une étude prolongée, à découvrir la volonté de Dieu sur lui, aujourd'hui, parmi ceux auxquels il est envoyé. La retraite en sera le temps fort ; elle sera prêchée par *M. le chanoine Fauchet,* vicaire général de Saint-Brieuc.

2) Permettre d'acquérir une connaissance plus approfondie des principaux problèmes actuels du monde rural : problèmes des diverses catégories professionnelles, problèmes des jeunes et leurs mentalités. Les témoignages et exposés de laïcs engagés, les cours de *M. l'abbé Templier* aideront à les connaître.

3) En partant de ce regard approfondi sur les personnes et les réalités dans lesquelles elles vivent, comment les aider à y découvrir la présence de Dieu et du Christ. Cette recherche pastorale se fera par des travaux d'équipes et les cours de *M. l'abbé Jean Le Du,* de la Commission nationale de l'Enseignement Religieux.

SON DÉROULEMENT. — Le Mois Sacerdotal comportera : une retraite de cinq jours (19-23 juillet), une session d'études (24 juillet-7 août). Celle-ci traitera de :

1) L'avenir professionnel : situation et mentalité des adultes ; les jeunes devant leur avenir professionnel.

2) Que devient la commune rurale ? A quel échelon jeunes et adultes trouvent-ils « l'équipement » nécessaire à l'ensemble de leurs besoins humains ? Répercussions sur les personnes et les mentalités. Exigences pastorales.

LES INSCRIPTIONS. — Tous ceux qui sont intéressés par ce Mois peuvent demander le programme détaillé aux aumôniers diocésains M.R.F. et M.R.J.C. Les inscriptions seront adressées à ces aumôniers diocésains (*date limite :* 30 *avril*). Courant mai, il est prévu une journée préparatoire par diocèse ou groupe de diocèses.

COMMISSION INTERDIOCÉSAINE
(Vannes, Saint-Brieuc, Quimper)

Communiqué sur l'emploi du breton dans la liturgie

L'Eglise, dans son activité apostolique et spirituelle, est ouverte à toute langue et à toute culture. Elle reconnaît à la langue d'un peuple sa valeur comme instrument de culture humaine, et elle n'a jamais manqué de la promouvoir en l'employant au service de son apostolat et de sa liturgie.

En Basse-Bretagne, tout le monde sait quelle part, dans le passé, l'Eglise a pris dans ce domaine. L'emploi fait du breton dans la vie religieuse, à l'église aussi bien que dans les foyers, a contribué plus que tout à lui donner le caractère de langue noble et élevée. Prédication et catéchisme, prières et cantiques ont été, pendant des siècles, en breton. De nombreux livres de culture religieuse furent publiés par des prêtres, des revues aussi. Parmi les livres, citons le plus lu, *Buhez ar Zent,* et les missels du chanoine Uguen et de l'abbé Guillevic ; parmi les revues, *Feiz ha Breiz, Lizeri Breuriez ar Feiz, Kannad ar Galon Zakr, Ar Vuhez Kristen.* Si de telles publications ne voient plus le jour qu'en petit nombre, c'est uniquement parce que la demande a fait défaut.

Il y a quinze ans, dès que le Saint-Siège autorisa les premiers essais de langue vernaculaire en liturgie, l'Evêque de Quimper obtint le bénéfice de ces mesures pour le breton et fit éditer, en 1950, un Rituel latin-breton, toujours valable. En 1964, après la promulgation de la Constitution conciliaire sur la Liturgie, les Evêques de Bretagne firent les démarches pour faire reconnaître le breton comme langue liturgique. Et, en septembre de la même année, fut mise sur pied la Commission interdiocésaine des textes liturgiques en breton, sous la présidence de S. Exc. Mgr Favé, avec le concours de prêtres et de laïcs.

Les traductions de l'Ordinaire de la Messe (1) et des prières du sacrement de Pénitence sont terminées. D'autres textes sont en préparation ; en les attendant, les traductions des Missels Uguen et Guillevic sont approuvées.

Quelle attitude adopter dans les paroisses ?

Pour l'emploi effectif de la langue bretonne dans la liturgie, la Commission ne peut entrer dans l'examen détaillé des situations locales ; mais elle se doit de formuler les orientations qui suivent.

De plus en plus, la plupart de nos paroisses connaissent une situation de *bilinguisme à des degrés divers.* Cela pose des problèmes de pastorale particuliers à nos diocèses ; s'ils sont malaisés à résoudre parfois, les esquiver n'est pas une solution.

La préoccupation doit être d'abord pastorale : grande attention aux personnes, souci du respect qui leur est dû. Dans l'agencement de la liturgie en langue vivante, on sera donc amené à utiliser la langue qui se trouve être la plus indiquée pour l'instruction et l'édification des fidèles dont on a la charge, comme pour l'expression de leur prière. Les

(1) Le texte breton de l'Ordinaire de la Messe est confié à l'imprimerie. Il est demandé de passer les commandes au plus tôt à M. le chanoine Nédélec, aumônier de Keranna, route de Locronan, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

préférences personnelles du prêtre ne doivent pas être un facteur déterminant dans le choix de la langue. La préférence exprimée des intéressés doit être prise en considération. Dans certaines paroisses, l'usage du breton peut marquer un progrès dans la participation vivante et fervente des fidèles.

EN PRATIQUE :

Les prêtres feront connaître aux fidèles que le breton est reconnu par l'Eglise comme langue liturgique. En même temps ils chercheront très objectivement dans quelle mesure et dans quelles circonstances on l'utilisera dans la paroisse. Pour cela, il y a lieu de distinguer plusieurs cas, où les données sont différentes :

1) Dans les cérémonies *à caractère personnel*, on tiendra naturellement compte du désir exprimé par les fidèles : administration des sacrements de mariage et de pénitence (les prières de l'absolution seront dites en breton ou en français, suivant la langue employée par le pénitent).

2) On fera de même pour les cérémonies *à caractère familial*, comme le baptême ou l'extrême-onction (2).

3) Citons encore des cérémonies *à caractère familial plus large*, comme : messes de mariage, enterrements, services, veillées mortuaires, où l'on tiendra compte de la langue qui est la plus familière aux participants. Dans certains cas, il y aura lieu de faire place à l'une et l'autre langue.

5) Pour les célébrations *rassemblant tout le peuple*, en particulier pour la *messe paroissiale*, on aura recours aux solutions donnant une juste satisfaction à tous. Une enquête, sous la forme la plus appropriée, sera faite sans partialité. La solution à laquelle elle conduira ne sera pas nécessairement celle du « tout ou rien » — tout en français ou tout en breton — selon la loi de la majorité. Le respect des personnes et le souci pastoral exigent que l'on tienne compte d'une minorité.

En beaucoup d'endroits, on aboutira à diverses solutions plus souples, soit de façon permanente, soit en variant d'un dimanche à l'autre : on pourra envisager une alternance des deux langues dans les chants (3), les lectures, l'homélie. Dans les paroisses où se disent plusieurs messes, on envisagera, suivant les besoins, de célébrer l'une des messes avec emploi exclusif de l'une ou de l'autre langue.

On ne craindra pas de s'engager. Il s'agit de trouver une solution à un problème pastoral. Essais et recherches peuvent être nécessaires, et une revision peut s'imposer à la lumière de l'expérience.

La Commission interdiocésaine des textes liturgiques en breton exprime le désir d'être renseignée sur les expériences qui auront été réalisées (4).

---

(2) Le livret **Pedennou ha lidou ar Vediziant hag an Nouenn** peut être demandé au Secrétariat de l'Evêché de Quimper.

(3) Nous recommandons en particulier un effort, qui sera bien accueilli, en faveur des cantiques populaires bretons. La Maison Tardy, de Bourges, ajoute sur demande un supplément breton à son « Manuel Paroissial » (la première édition, de 10.000 ex., est déjà épuisée). — La Commission a, d'autre part, le souci d'enrichir le répertoire actuel par des psaumes et des antiennes, qui répondront pleinement à l'esprit de rénovation liturgique.

(4) Adresser la correspondance au secrétaire de la Commission, M. le chanoine Nédélec, aumônier à Keranna, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 14 mars, 2e dimanche de Carême. Lundi 15 au jeudi 18, de la férie. Vendredi 19. S. Joseph, patron de l'Eglise universelle. Samedi 20, de la férie. Dimanche 21, 3e dimanche de Carême.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Noël Bodénès*, de Plouguerneau, père de M. l'abbé A. Bodénès, vicaire à Ploudaniel. *M. Jean-Louis Rioual*, de Plougonvelin. *Mlle Anne de Kergos*, de Rieç-sur-Bélon. *M. le chanoine Lefort*, directeur du Séminaire Universitaire d'Angers. *Mme Joachim Cloatre*, de Porspoder, mère de M. l'abbé Cloatre, aumônier de l'école de la Croix-Rouge, Lambézellec, Brest.

Refrains psalmiques bretons pour le 3e dimanche de Carême

ANTIENNE POUR LE CHANT D'ENTRÉE

L'antienne est empruntée, comme au 2e dimanche au Ps. 24 ; on peut chanter le refrain ci-après sur le même air (*Piou 'lavaro pebez glahar*).

Va daoulagad warzu Doue !
Eñ am distag euz al lindag.
Doue ker mad, sellit ouzin,
Paour-kêz ma 'z on ha dilezet.

PSAUME ENTRE LES LECTURES

On pourra alterner les versets suivants, lus ou chantés par un soliste ou par la chorale avec un refrain chanté par le peuple.

Davedoh eo savet ganin va daoulagad,
Aotrou Doue o chom en neñvou.
Evel ma vez o daoulagad gand ar zervicherien
o para war daouarn o mistri,
Hag evel ma vez he daoulagad gand eur vatez
o para war dorn he mestrez,
Evelse e talhom on daoulagad da bara war an Aotrou on Doue,
ken na druezo ouzom.
Ho trugarez warnom, Aotrou Doue,
ho trugarez warnom !

ANTIENNE DE COMMUNION

On propose comme air, dans les cantiques notés, le n° 125 ou 136.

An durzunel, ar gwennili
O deus eun neiz da houdori,
Da houdori o evnigou :
Hoh aoter zakr, Mestr an nenvou.

Hoh aoter zakr, Krouer ar béd,
Setu va neiz muia karet.
Eüruz ar re 'vez en ho ti
O chom bepréd, ouz ho meuli.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nouvelles

● *RÉUNIONS DE LITURGIE.* — Quarante-deux doyennés sur 49 avaient bien voulu répondre au questionnaire préparatoire, et deux autres l'avaient fait par oral. Cela permit à *M. le vicaire général Kervennic*, à *M. l'abbé Floc'h*, secrétaire à l'Evêché, et à *M. l'abbé Abjean*, professeur au Grand Séminaire, de limiter de façon très précise le programme de ces réunions de liturgie, — auxquelles ont participé 393 prêtres.

Certes, ces réunions de deux heures trente manquaient de « respiration ». Elles manquaient encore plus de dialogue : le temps faisait défaut pour laisser chacun poser ses questions et demander tous les éclaircissements utiles. Nous espérons que la dernière SEMAINE RELIGIEUSE, en reprenant l'essentiel de ces réunions, aura permis à tous de faire le point : il faudra certainement par la suite y apporter des précisions, peut-être même quelques corrections (à la suite de décisions romaines * ou après un certain temps d'usage), mais chaque paroisse, école ou communauté peut entrer sans plus attendre dans le renouveau liturgique.

Il faudrait maintenant instaurer *une vraie collaboration entre les paroisses et la Commission de liturgie*. Paroisses, écoles et communautés rendraient en effet service en faisant connaître ce qu'elles réalisent, en faisant parvenir leurs suggestions et leurs questions. C'est tellement simple : il suffit de poster le lundi matin à l'adresse de la Commission (Evêché, Quimper) les textes utilisés la veille en les annotant brièvement : « ceci a plu, ceci a été appris à une répétition avant la messe », etc...

Nous apprécierions aussi la collaboration de tous ceux et celles qui, sur des mélodies bretonnes, adapteraient des textes liturgiques en français ou en breton. Seule la collaboration de tous peut refaire sous une autre forme ce qui a existé dans le passé.

● *LES CERCLES DE FAMILLES.* — Les animateurs des Cercles de familles venus du Morbihan et du Finistère se sont réunis dimanche à la Retraite de Quimper sous la présidence de *MM. Le Pichon* et *Paillard*, de la Fédération nationale. *Monseigneur l'Evêque* a pris part à leurs travaux : il souhaite que le dialogue entre éducateurs et familles s'instaure ou s'amplifie dans toutes les écoles.

● *RENNES.* — Le 28 février, *Monseigneur Gouyon*, archevêque de Rennes, entouré de *Monseigneur Perrin*, ancien évêque d'Arras, et de *Monseigneur Favé*, a béni les nouveaux locaux du Centre des étudiants catholiques, rue Martenot. De nombreuses personnalités assistaient à cette cérémonie.

(*) Ainsi, par une nouvelle décision du « Consilium », l'épître de la messe du samedi de la 3e semaine de Carême peut être remplacée par l'épître du 21e dimanche après la Pentecôte, Ephésiens VI, 10-17.

● Le dernier numéro de la SEMAINE RELIGIEUSE (5 mars 1965) qui donnait des précisions sur la célébration de la Messe peut être envoyé sur demande, contre deux timbres de 0,30 franc (joindre une enveloppe de format ordinaire portant l'adresse du demandeur).

Les chrétiens, la lutte contre la misère, le développement économique

C'est à une lettre pastorale de Monseigneur Claude Rolland, évêque d'Antsirabé (Madagascar), que sont empruntées les pages suivantes.

Dans une première partie, Mgr Rolland rappelle que l'Eglise ne se désintéresse pas de ces problèmes et en brosse un saisissant tableau à travers le monde et à Madagascar. Dans une seconde partie, à la suite de « Pacem in Terris », il décrit le rôle que doivent jouer les Chrétiens dans la lutte pour le développement. Avant de conclure sur les « tâches à remplir », c'est-à-dire sur l'attitude concrète que doit avoir le chrétien malgache devant ces problèmes, il expose dans la troisième partie la « Spiritualité humaine et chrétienne du développement ». Voici l'essentiel de cette troisième partie qui constitue le couronnement de la lettre et l'abrégé d'une véritable « théologie du développement ».

Le développement, heureux résultat de la civilisation scientifique et technique, trouve sa racine et prend sa mesure dans le mystère chrétien, dans le mystère de Dieu créateur, dans le mystère de Dieu incarné, dans le mystère de Dieu rédempteur, dans le mystère de plus en plus conscient de l'amour fraternel, aux dimensions du monde. Nous vous invitons de manière pressante à méditer cette admirable profondeur de notre foi.

Mystère de Dieu créateur. Le passage d'une économie de subsistance, où chacun ne peut entretenir que misérablement au jour le jour une vie végétative, à une économie développée, où tous ensemble parviennent à une vie humaine saine et libre, se réalise par la découverte progressive des lois de la nature, et par la maîtrise que peut alors exercer l'homme dans l'exploitation des ressources de la matière et de la vie. Il capte à son usage les énergies physiques et biologiques, il met à son service la terre, l'eau et l'air ; il féconde le sol ; il décuple la production des biens ; il domine le temps et triomphe de l'espace. L'univers devient son domaine, qu'il rend habitable et agréable. Il est le roi de la création. Ainsi réalise-t-il par étapes — et nous voici à une étape sensationnelle — le projet annoncé par Dieu dans la Genèse et dans les Psaumes : « *A peine le fis-tu moindre qu'un dieu, le couronnant de gloire et de splendeur ; tu l'établis sur l'œuvre de tes mains, tout fut mis sous ses pieds* » (Psaume 8).

Dieu n'a pas créé un univers tout fait, sur lequel serait posé l'homme, comme un esprit angélique sur une matière hétérogène, ou comme le spectateur étranger d'un paysage tour à tour séduisant et accablant. Dieu a appelé l'homme à être son coopérateur dans l'organisation progressive d'un univers dont il doit être ainsi, lui, IMAGE DE DIEU, le démiurge et la conscience. Il est précisément, et premièrement, l'image de Dieu en ce que, associé à son créateur, il est par là même le maître et le cons-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tructeur de la nature. Et, ce faisant, il tisse son histoire. Or, jamais jusqu'ici, l'affrontement de l'homme et de la nature n'a provoqué une telle conscience, où se peut rénover la révélation biblique de la Création, source non seulement d'une savante théologie dans les écoles, mais d'une lucidité de la foi sur le monde. Le travail est proprement l'acte de cet affrontement de l'homme et de la nature ; et le « développement » en est l'heureux bienfait. C'est là, au plus creux de son entreprise, et non par une surimposition dévote, que travail et développement trouvent leur signification religieuse.

Mystère de Dieu incarné. Car, par delà ce destin, survient, par une initiative gratuite, une extraordinaire aventure : Dieu, épris de son œuvre, et par amour pour l'homme, veut partager sa vie et se faire un personnage de l'histoire. Dieu s'humanise, pour que l'homme, dans cette communion, soit divinisé. Mais l'homme n'est homme, et donc ne sera divinisé, que dans sa connexion viscérale et mentale avec cet univers dont émane son corps et que régit son esprit. On ne divinisera pas l'homme en le séparant de la nature. Toute la nature sera, par lui et en lui, entraînée à sa manière dans ce cycle, « *assujettie à la vanité* » avec lui dans son péché, exaltée avec lui dans sa libération, et ainsi récapitulée pour que toute la création, par la résurrection de la chair, « *soit affranchie de l'esclavage de la corruption, pour participer à la liberté de la gloire des enfants de Dieu* » (lettre de Saint Paul aux Romains, 8, 17-25). Le travail de l'homme, le développement, entre dans l'économie de la grâce, car l'homme ne serait pas sauvé si n'était pas sauvé son travail et récapitulée la valeur de son humaine économie. L'incarnation aboutit à une consécration dont l'homme est le ministre.

Mystère de Dieu rédempteur. Car c'est d'une libération qu'il s'agit. Précisément parce que l'homme s'est assujetti à la création qu'il devait dominer, et l'a elle-même ainsi « assujettie à la vanité ». Oui, l'homme est devenu l'esclave de la richesse, et déjà il est l'esclave de cette économie qu'il construit triomphalement. C'est la perversion que nous dénoncions tout à l'heure. L'incarnation devra donc s'accomplir dans une rédemption. La libération se fera par la souffrance. La mort est le passage à la résurrection. C'est le mystère du Christ. L'homme, l'homme au travail, l'homme adonné à la construction du monde, l'homme hanté par le progrès des civilisations, ne réalise son destin que dans la souffrance, dans une lutte austère et continue, dont la douleur est la rançon. Le développement économique est l'un des plus habituels domaines de la souffrance humaine reliée au mystère de la croix. Tenons, bien sûr, que la souffrance est un mal, qu'il faut engager le combat contre ses causes, contre l'indigence des corps et la détresse des âmes, et déjà contre les fléaux de la nature. Une certaine résignation, une conception purement pénitentielle du travail, ne répondent pas à la vérité du Christianisme. Mais la souffrance reste le coefficient de toute entreprise, économique ou autre ; et, en définitive, elle est la garantie du mystère du Christ en nous continué.

Enfin, mystère de l'amour fraternel. Nous rejoignons maintenant, par la logique interne des mystères de la création et de l'incarnation, la loi et les exigences radicales d'un développement économique dont le but

exprès est de construire un monde fraternel. La charité n'est pas une bienfaisance bonasse pour adoucir les rapports humains, livrés par ailleurs aux impitoyables concurrences de la vie économique. Elle entre dans la trame même de la construction du monde, de la communauté des hommes, si vraiment les hommes, de génération en génération, sont incorporés à la même vie divine, dans le Christ. Or c'est l'une des exigences les plus rigoureuses du développement de créer entre les hommes, dès la base matérielle de leur existence, une solidarité croissante dans la production des biens nécessaires à la vie. Socialisation, concentration, rationalisation, planification, urbanisation : autant de mots qui, à chaque instant employés, expriment, chacun pour leur secteur, un phénomène caractéristique de la civilisation nouvelle, où le plus petit artisan perdu dans son village est entraîné dans le circuit des échanges et le progrès des techniques. Cette socialisation ne va certes pas sans risque pour la liberté des individus ; mais, fût-ce sous la contrainte, elle impose à chacun la conscience collective d'un bien commun, hors duquel il dépérirait. Les structures même de la production et de la distribution des biens, et non plus seulement quelques ferveurs subjectives entre personnes, incitent les hommes à « vivre ensemble », dans une charité animatrice de communautés. A ce niveau et dans ces structures, la charité devient « politique » selon l'expression significative employée par Pie XI, décrivant la présence évangélique du chrétien dans la Cité moderne (1).

Nous voici à l'heure où, de province à province, de pays à pays, de continent à continent, les entrelacs de ce développement enserrent tous les peuples, dans un univers où la science et la technique rationalisent et normalisent les besoins et les métiers des hommes. Signe du temps, dit encore Jean XXIII, où le chrétien peut lire une espérance, puisque, dans la lutte contre la misère comme dans l'aspiration à la paix, émerge peu à peu le sens d'une universelle fraternité, où les pauvres seront assis à la table commune. Pour être homme, il faudra que tous les hommes soient des hommes ; chaque être humain désormais est personnellement concerné par tous les autres humains. Quelle chance pour le chrétien de reconnaître sa loi évangélique inscrite en filigrane dans les conditions mêmes du développement. « *Pour la première fois, les hommes prennent conscience, non seulement de leur dépendance économique, mais aussi de leur étonnante unité. Cela signifie que l'humanité deviendra toujours plus prête à se sentir le Corps mystique du Christ* » (Pie XII, Discours pour le neuvième anniversaire de la Jeunesse Catholique Italienne, 21 mars 1958) (2)...

(1) « Le domaine de la politique, qui regarde les intérêts de la société tout entière... est le champ de la plus vaste charité, de la charité politique, dont on peut dire qu'aucun autre ne lui est supérieur, sauf celui de la religion. » (Discours à la Fédération Universitaire Italienne, 18 déc. 1927.)

(2) Et encore, du même Pie XII : « Le chrétien sera donc prêt à travailler au soulagement de toutes les misères matérielles, au développement universel d'un enseignement de base, en un mot à toutes les entreprises visant directement l'amélioration du sort des pauvres et des déshérités. Il sera certain en cela de remplir un devoir de charité collective, de préparer l'accession d'un plus grand nombre d'hommes à une vie personnelle digne de ce nom, de favoriser ainsi leur entrée spontanée dans le grand concert d'efforts qui les achemine vers un état meilleur, qui leur permet de regarder en haut, d'accueillir la lumière et d'adhérer à la seule vérité qui les fera vraiment libres ». (Allocution à l'Assemblée Générale de Pax Romana, 25 avril 1957.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« LA CROIX » a publié son 25.000e numéro

C'est un événement que la parution, le 8 mars 1965, du 25.000e numéro de La Croix, d'autant plus que l'audience de ce journal s'étend d'année en année. A cette occasion, il semble opportun de citer quelques chiffres.

La diffusion de « La Croix »

De 1950 à 1958, une augmentation constante : 64.500 exemplaires vendus en moyenne chaque jour en 1950 (chiffre le plus bas depuis la fin de la guerre) à 92.221 exemplaires vendus en 1958.

De 1958 au Concile, stagnation et même léger fléchissement (89.766 exemplaires vendus en 1961).

De 1962 à 1964, augmentation spectaculaire (110.000 en 1964). Durant le Concile, La Croix a servi 108.000 abonnements spéciaux (3 mois) ; sur ces 108.000, 27 % sont devenus des abonnés définitifs.

Quels sont les lecteurs de « La Croix » ?

a) ils sont de plus en plus jeunes : 35 % ont moins de 35 ans, au lieu de 22 % en 1959 ; 62 % ont moins de 49 ans, au lieu de 45 % en 1959 ; 38 % ont plus de 50 ans, au lieu de 55 % en 1959.

b) Quel est leur niveau d'instruction ? Primaire 31 % moyenne « La Croix » (contre 66 % moyenne française). Primaire supérieur 15 % (9 %). Technique 11 % (13 %). Secondaire 15 % (8 %). Supérieur 21 % (4 %). On note depuis trois ans un léger déplacement vers le technique, le secondaire et le supérieur. Le public de La Croix a un des niveaux d'instruction les plus élevés de la presse française, avec le journal Le Monde.

c) Sur la totalité des lecteurs de La Croix, 17 % sont ecclésiastiques et religieux. — Répartition professionnelle des lecteurs : agriculteurs 10 % moyenne « La Croix » (contre 17 % moyenne française) ; petits patrons 6 % (8 %) ; hommes d'affaires et cadres supérieurs 22 % (7 %) ; cadres moyens et employés 18 % (15 %) ; ouvriers 12 % (30 %), etc.

e) lors d'une enquête faite en 1957 auprès de 14.600 lecteurs, on notait que : 66,5 % des lecteurs avaient un engagement apostolique ou civique ; 28,15 % déclaraient être syndiqués.

f) d'après des sondages, chaque exemplaire du journal est lu en moyenne par environ 4 personnes.

⁂

La Croix n'est pas un journal officiel ; elle n'est pas davantage une publication officieuse. Elle veut être le quotidien au service de l'Eglise, du Saint-Siège et de ses évêques. Une telle force représente un capital inestimable ; la laisser péricliter serait une faute.

Aussi comprend-on les appels lancés par les Evêques à diverses reprises en faveur d'une diffusion plus grande de ce journal, et la Lettre

autographe que le Pape Paul VI vient d'adresser au R. P. Wenger, rédacteur en chef :

« Au moment où La Croix *fête la parution de son 25.000e numéro, Nous tenons à unir nos actions de grâces aux vôtres et à vous adresser, ainsi qu'à vos collaborateurs, Nos félicitations, Nos vœux et Nos encouragements.*

« Pour Nous, qui lisons et apprécions ce grand quotidien catholique depuis de longues années, l'anniversaire que vous célébrez aujourd'hui évoque, en effet, tout un passé de fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège...

« C'est pourquoi, cher Fils, Nous vous encourageons à poursuivre généreusement vos efforts, dans la confiance que les catholiques de France continueront à les apprécier comme Nous le faisons Nous-même, et auront à cœur d'apporter à leur grand quotidien national l'appui et le soutien qu'il mérite... »

● *CONGRÈS DE L'UNION DES ŒUVRES.* — Le 71e congrès national de l'Union des Œuvres catholiques de France se tiendra *à Annecy du 19 au 22 avril* sur le thème *Loisir et Pastorale* (*le loisir, l'homme, l'Eglise*). Pour tous renseignements, écrire au Secrétariat du Congrès, 4, passage de la Cathédrale, Annecy (Haute-Savoie).

● *AUMONIERS DE FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES.* — Comme ces deux dernières années, une session est organisée pour les prêtres qui ont une charge pastorale permanente ou occasionnelle dans des écoles tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes. Elle aura lieu cette année à *l'Ecole Technique de La Baronnerie, près d'Angers, du 7 avril* (19 *heures*) *au 9 avril* (16 *heures*). On peut s'inscrire et obtenir tous les renseignements nécessaires en écrivant au Cher Frère Visiteur, 1, rue de la Libération, Caluire (Rhône).

● *MANUEL PASCAL (DES RAMEAUX A PAQUES), une brochure de 128 pages aux éditions Notre-Dame, 43, rue S. Nicolas, Coutances (Manche) ; l'exemplaire spécimen 3 francs franco. Vente par 50 ex. minimum : 1,50 franc l'unité.* — C'est avant tout un manuel pratique, conçu pour être vendu à un prix modique. Les fidèles y trouveront les offices du dimanche des Rameaux, du Jeudi-Saint, du Vendredi-Saint, de la Veillée pascale et du dimanche de Pâques, ainsi qu'un Ordinaire de la Messe complet. Les textes susceptibles d'être chantés en latin sont donnés en latin et en français. Des psaumes, des chants bibliques et des cantiques sont insérés à la suite des offices. Les traductions utilisées sont les *traductions officielles* du Missel latin-français et du Lectionnaire. Le Manuel pascal est donc « à la page ».

● Institutrice libre prenant sa retraite cette année voudrait se consacrer au service du clergé. Aimerait prendre contact pendant vacances de Pâques. Ecrire Mlle Demay, Gy (Haute-Saône).

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. Floc'h

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

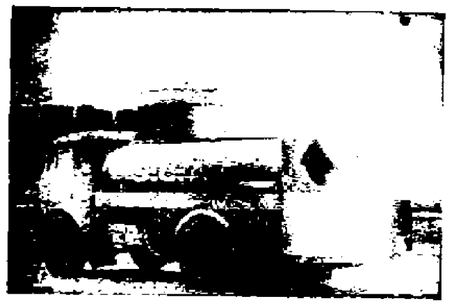

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 12 Vendredi 19 mars 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

RÉFORME LITURGIQUE ET AMÉNAGEMENT DES EGLISES

La réforme liturgique a pour but de favoriser la participation pleine, consciente et active des fidèles à la liturgie. Elle appelle tous les prêtres à un effort d'éducation patiente et persévérante. Cet effort est premier.

Cependant plusieurs s'interrogent sur des modifications à réaliser dans leur église pour tenir compte des indications données par la Constitution sur la liturgie ou l'Instruction pour son application.

Il paraît utile d'attirer leur attention sur les points suivants :

— Toute précipitation doit être évitée. Une modification importante ne s'impose pas nécessairement ni tout de suite.

— L'aménagement nouveau d'un sanctuaire est une œuvre qui demande réflexion et étude. Il est bon d'y associer des personnes compétentes et la communauté paroissiale qui en bénéficiera.

— Si la Constitution sur la liturgie prévoit l'usage d'un ambon, il importe de remarquer qu'en certaines églises la chaire demeure l'endroit le plus propice pour un contact avec l'ensemble de l'auditoire. Rien n'empêche que les lectures soient faites à l'ambon, et que l'homélie soit donnée de la chaire.

— Toute modification doit respecter les règles liturgiques, mais aussi le caractère propre de l'église. Nous avons reçu un patrimoine artistique, souvent de grande valeur, sur lequel nous devons veiller.

— Des autorisations écrites doivent être obtenues du maire pour les églises et chapelles qui sont propriété de la commune, et des Beaux-Arts pour les monuments classés ou inscrits.

On ne traitera avec ces autorités qu'après avoir consulté l'Ordinaire.

— Si une modification, même provisoire, est prévue, il est nécessaire de soumettre le projet au Vicaire général qui, au besoin, en saisira la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Commission d'Art sacré. Cette consultation permettra souvent d'éviter des erreurs et de bénéficier d'expériences réalisées ailleurs.

Une documentation suffisante sera fournie : plan de l'église et du chœur, — si possible photographies de l'état actuel des lieux, — plan du projet, — devis.

— Le financement de toute transformation sera étudié avec soin et soumis à l'approbation du Vicaire général. On ne se contentera pas de présenter un devis, mais on établira un plan de financement, en appréciant l'urgence du projet au regard des autres besoins de la paroisse.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— recteur de Guipronvel, *M. Victor Perrot*, recteur de Quéménéven ;
— recteur de Quéménéven, *M. Michel Gorrec*, recteur de Motreff ;
— recteur de Motreff, *M. Louis Gézégou*, vicaire à Lambézellec ;
— recteur de Spézet, en remplacement de *M. Léon Dantec*, démissionnaire, *M. François Ménez*, recteur de Garlan ;
— recteur de Garlan, *M. Hervé Hémidy*, vicaire à Plonévez-du-Faou.

CONFIRMATIONS SANS VISITE PASTORALE

Les dates suivantes ont déjà été proposées aux paroisses intéressées :

— *Mardi 30 mars : 10 h., Plougastel-Daoulas.*

— *Mardi 4 mai : 16 h., Saint-Martin, Brest ; 20 h. 30, Le Polygone.*
— *Mercredi 5 : 10 h., Saint-Marc ; 15 h., Le Pilier-Rouge ; 20 h. 30, Le Bouguen.*
— *Jeudi 6 : 10 h., Saint-Sauveur ; 15 h., Kerbonne.*

— *Mardi 11 mai : 16 h., Guipavas ; 17 h. et 20 h. 30, Saint-Jean, Brest ; 20 h. 30, Le Bergot.*
— *Mercredi 12 : 10 h., Lambézellec ; 15 h., Le Relecq-Kerhuon ; 17 h. et 20 h. 30, Saint-Luc.*

— *Mercredi 19 mai : 10 h., Landivisiau ; 15 h., Lesneven ; 20 h. 30, Le Landais, Brest.*
— *Jeudi 20 : 10 h., Landerneau ; 15 h., Saint-Louis, Brest.*

— *Mardi 25 mai : 10 h., Saint-Michel, Brest ; 15 h., Kérinou.*
— *Mercredi 26 : 10 h., Saint-Pierre-Quilbignon.*

— *Mardi 1er juin : 15 h., Saint-Melaine, Morlaix ; 17 h., Coatserho.*
— *Mercredi 2 : 10 h., Saint-Mathieu ; 15 h., Saint-Martin.*
— *Jeudi 3 : 10 h., Plouescat ; 15 h., Cléder.*

— *Dimanche 6 juin : Saint-Pol-de-Léon.*

Un livret est en préparation à l'Imprimerie Cornouaillaise.

« NOTES DIVERSES »

Des « NOTES DIVERSES » sont actuellement à l'impression : elles parviendront dans les doyennés au début de la semaine prochaine. Elles intéresseront tous les prêtres, qui sont conviés *à participer à une enquête*.

QUELQUES CORRECTIONS AU MISSEL BILINGUE

I. — L'épître de la messe du samedi de la 3e semaine de Carême peut être remplacée par l'épître du 21e dimanche après la Pentecôte (Eph. VI, 10-17).

II. — Dans le Missel bilingue latin-français, Tome I p. [44], Tome II p. [46], la bénédiction finale de la messe de mariage porte pour la conclusion « *Lui qui vit* », mais la suite ordinaire de cette conclusion, telle qu'elle est sur l'encart, ne convient pas. Il aurait fallu écrire en entier cette conclusion spéciale :

« Lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit,
Dieu, pour les siècles des siècles. »

N. B. — Il serait bon de porter cette correction sur les missels.

III. — Dans le tome II du Missel Bilingue latin-français, on a placé en supplément, à la fin du volume, plusieurs traductions d'un caractère provisoire, ainsi que, pour le cas où le baptême serait célébré dans la Vigile Pascale, les textes du rite baptismal proprement dit (page [65]-[66].

La hâte avec laquelle le fascicule a dû être achevé pour paraître sans trop de retard a occasionné quelque erreurs :

— Entre la question : « *Que demandez-vous ? — Le baptême* » (qui sert pour le baptême des adultes), et la formule baptismale, a été oubliée la question : « *Voulez-vous être baptisé (s) ? — Oui, je le veux* » (qui sert à la fois pour le baptême des petits enfants et pour le baptême des adultes).

— La traduction de la formule *Accipe lampadem ardentem* donnée à la page [66] est, par erreur, celle du Rituel latin-français de 1948. Il faut prendre celle du Rituel de 1956, et donc corriger le texte ainsi :

« Recevez cette lumière. Gardez sans défaillance la grâce de votre baptême. Observez les commandements de Dieu ; ainsi, quand le Seigneur viendra pour les noces éternelles, vous pourrez aller à sa rencontre avec tous les saints dans la cour céleste, et vivre dans les siècles des siècles. Amen. »

JOURNÉE U. N. C. A. H. S.

La réunion pour les religieuses soignantes à domicile de la région de Morlaix aura lieu *le jeudi 25 mars à 14 heures*, au 12, Grande Venelle, chez les Servantes des Pauvres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUX SUPÉRIEURES DES COMMUNAUTÉS DE RELIGIEUSES

Les Mères Supérieures des Communautés de Religieuses du Sud-Finistère (régions de Châteaulin, Quimper, Quimperlé) sont invitées à se rassembler à Quimper *le jeudi 1er avril*, 14 h. 30, à la Retraite. Conférence d'information de *M. le chanoine Quiniou*.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Une récollection pour les Aides au Prêtre aura lieu à la Maison de la Retraite, à Quimper, le vendredi 26 mars, de 10 h. à 16 h. 30. — *S'inscrire à l'avance.*

Au programme de la journée : deux conférences sur le sacerdoce, par *M. l'abbé Kerrien*, vicaire à Saint-Corentin. Une causerie de *Mlle Corcuff*, de Port-Launay. Confessions, messe, salut.

SESSION - RETRAITE DE FIANCÉS

Une session-retraite pour *fiancés de milieux urbain et ouvrier* aura lieu à Kéranna (près de Kerjean), route du Vieux Saint-Marc, Brest, du vendredi 26 mars (10 h. 30) au dimanche 28 (17 h.). S'inscrire au 39, rue C. Desmoulins, Brest (tél. 44.19.01).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse :

— *M. Pierre Jullien*, vicaire au Bouguen, Brest, rappelé à Dieu le 16 mars à l'âge de 43 ans.

(*Né le 11 août 1921 à Recouvrance, Brest. Etudes secondaires au Collège S. François de Lesneven. Ordonné prêtre le 29 juin 1945. Vicaire à Gouézec. Janvier 1947, vicaire au Bouguen, Brest.*)

— *M. Jean Quentel*, recteur de Mespaul, rappelé à Dieu le 17 mars à l'âge de 72 ans.

(*Né le 24 septembre 1892 à Gouesnou. Etudes secondaires au Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. Ordonné prêtre le 25 juillet 1916. Mars 1919, vicaire à Gouesnou. Novembre 1919, surveillant puis professeur à l'Institution N.-D. de Bon-Secours à Brest. Septembre 1936, aumônier de l'Hôpital Maritime, Brest. Juillet 1944, recteur de Mespaul.*)

● *PAX CHRISTI* sort en avril *un numéro spécial Jeunes :* la coopération, témoignages, table ronde, les chansons de la paix, etc... Passer les commandes au 5, rue l'Abbaye, Paris, VI^e^.

● Il a été trouvé à la sacristie de Guipavas un Bréviaire latin-français (éd. Labergerie 1961, avec custode). Le réclamer au presbytère.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 21 mars, 3e dimanche de Carême. Lundi 22 au mercredi 24, de la férie. Jeudi 25, Annonciation. Vendredi 26 et samedi 27, de la férie. Dimanche 28, 4e dimanche de Carême.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marguerite de S. Pierre*, du Carmel du Relecq-Kerhuon. *Mme Vve Kerhoul*, mère de M. l'Aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à Brest. *Mme René L'Haridon*, de Landrévarzec. *M. Yves Le Roux*, de Scaër. *M. Yves Caro*, de Port-Launay. *M. Louis Toulemont*, de Loctudy, ancien professeur à l'école S. Gabriel de Pont-l'Abbé.

Refrains psalmiques bretons pour le 4e dimanche de Carême

CHANT D'ENTRÉE (mélodie proposée : Kantikou n° 83).

Joa da Jeruzalem, kêr zaniel pobl Doue,
C'hwi oll he mignonèd, joa deoh leun ho kalon !

CHANT ENTRE LES LECTURES

En gardant la même mélodie, on souligne la remarquable unité d'inspiration des antiennes de cette messe.

Joa din ha plijadur gand ar pez 'm eus klevet :
Deom 'trezeg ti Doue, e kêr Jeruzalem.

Les versets peuvent être — dans le missel Uguen — soit la suite de ce Ps. 121, soit ceux du Ps. 124, dont est tiré le Trait.

CHANT DE COMMUNION (air proposé : « Nous venons encor du pays d'Arvor »).

Kêr Jeruzalem, bodennet ken kaer,
Meneziou 'n he zro, an Aotrou 'n he hreiz,
Eno 'teu ar bobl, pobl santel Doue,
D'ho meuli, Aotrou, da viken..

La presse catholique est un instrument d'information. Il y a une information qu'elle est seule à pouvoir donner. J'estime qu'à l'heure actuelle, l'Eglise est dans l'incapacité de remplir efficacement sa mission d'évangélisation sans le journal catholique.

Vous comprenez alors à quel point nous avons besoin d'une presse catholique pour faire connaître les grands documents du Magistère apostolique, les documents du Pape, les documents des évêques, pour éclairer les catholiques sur des événements qu'ils ne connaîtraient jamais sans elle...

Mgr GUERRY, *archevêque de Cambrai.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOURRIR ceux qui meurent de FAIM

C'EST LE SOUVERAIN PONTIFE, LUI-MÊME, QUI NOUS INVITE A PRENDRE AU SÉRIEUX CETTE CAMPAGNE CONTRE LA FAIM.

Le vendredi 7 décembre, le Pape Paul VI recevait à Bombay les journalistes du monde entier qui l'avaient suivi dans son voyage. Au terme d'un entretien cordial, il leur demandait de répercuter dans la presse internationale l'appel suivant :

« Je souhaite que les pensées de chaque pays aillent à la paix et non à l'affliction et à la guerre, que chaque pays consacre au moins une partie de ses dépenses pour les armes à un grand fonds mondial destiné à subvenir aux besoins matériels dont souffrent tant de gens, notamment en ce qui concerne l'alimentation, l'habillement, le logement et les soins médicaux. De cet autel pacifique du Congrès eucharistique, que Notre cri d'angoisse soit entendu par tous les gouvernements du monde, et que Dieu les incite à entreprendre ce combat pacifique contre les souffrances de leurs frères moins fortunés. »

« NOUS SOMMES TOUS SOLIDAIREMENT RESPONSABLES... »
AVAIT DIT JEAN XXIII.

Dans l'Encyclique « *Mater et Magistra* », du 15 mai 1961, le Pape Jean XXIII avait déjà déclaré : « *La solidarité qui unit tous les hommes en une seule famille impose aux nations qui surabondent en moyens de subsistance le devoir de n'être pas indifférentes à l'égard des pays dont les membres se débattent dans les difficultés de l'indigence, de la misère, de la faim* (161). Voyant là un problème dont il n'hésitait pas à déclarer qu'il était peut-être « *le plus important de notre époque* », il rappelait solennellement ce qu'il avait déjà affirmé le 3 mai 1960 : « *Nous sommes tous solidairement responsables des pays sous-développés...* » (162).

Jean XXIII devait à nouveau aborder ce sujet dans l'Encyclique *Pacem in terris* du 11 avril 1963. Parlant des « *énormes dépenses d'énergie humaine et de ressources matérielles* » que crée la course aux armements dans les pays riches il en montrait au passage une conséquence pratique : « *De là des charges très lourdes por les citoyens de ces pays tandis que d'autres nations manquent de l'aide nécessaire à leur développement économique et social.* »

Mais la solution ne dépend pas que des gouvernants ; quand Jean XXIII déclarait : « *Nous sommes solidairement responsables des populations sous-alimentées...* », il prenait soin d'ajouter : « *Aussi bien faut-il former les consciences au sens de la responsabilité qui incombe à tous et chacun et spécialement aux plus favorisés.* » (Mater et Magistra, 162).

La prière universelle

Le Consilium (« Conseil pour la mise en application de la Constitution sur la Liturgie ») vient de faire paraître un long document sur la prière universelle, qui permet de préciser ce que disait la *S.R.* du 5 mars, page 184 (cette page demeure entièrement valable).

Rappelons d'abord que ce terme de « prière universelle » a été choisi comme traduction de « oratio communis seu fidelium » parce qu'il prête moins aux confusions de sens.

SA NATURE

La prière universelle est : 1°) *une supplication adressée à Dieu,* 2°) *sur des intentions de portée universelle,* 3°) *par le peuple fidèle,* 4°) *à l'invitation de celui qui préside l'action liturgique.*

Elle a sa place non seulement dans la messe, mais aussi dans d'autres cérémonies. En la faisant, l'Eglise assemblée, dans la certitude de sa foi en la communion des Saints et en sa vocation universelle, se présente comme la grande supplicatrice et avocate établie pour les hommes. Si le peuple saint de Dieu exerce de façon éminente son sacerdoce royal surtout dans la participation aux sacrements, il le fait aussi dans cette prière. Celle-ci appartient donc, de soi et aujourd'hui encore, aux seuls fidèles et non aux catéchmènes..

La prière universelle tient une place de premier plan dans la messe, comme charnière de ses deux parties ; elle conclut en effet la liturgie de la parole où sont rappelés les hauts-faits de Dieu et la vocation des chrétiens ; et elle introduit à la liturgie de l'eucharistie, en énonçant quelques-unes des intentions auxquelles est offert le sacrifice.

C'est pourquoi elle prend place *entre le mot « Oremus » et l'antienne d'offertoire.*

SA STRUCTURE

1°) C'est au célébrant d'inviter les fidèles à cette prière. Cet *invitatoire,* d'une grande importance liturgique et pastorale, est bref et s'adresse au peuple (et non à Dieu).

2°) C'est normalement au diacre de formuler les intentions qui suivent cet invitatoire : à son défaut, au commentateur ou quelqu'un d'autre ; mais le célébrant peut le faire aussi (en aucun cas « *il ne peut continuer la messe avant la fin de la prière universelle* »).

Si les intentions doivent être chantées, on choisira celui qui en est vraiment capable.

3°) La prière universelle, dans quelque action liturgique que ce soit, comprend les parties suivantes :

A. *L'invitatoire du prêtre* (qui cependant peut être omis dans des circonstances particulières).

B. *Les intentions pour les besoins de l'Eglise universelle :* le Pape, le Concile, les pasteurs de l'Eglise, l'action missionnaire, l'unité des chrétiens, les vocations...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C. *Les intentions pour les nations et les affaires publiques du monde :* la paix, les gouvernants, les récoltes, les élections, les difficultés économiques...

D. *Les intentions pour ceux qui souffrent :* les pauvres, les absents, les persécutés, les chômeurs, les malades, les mourants, les prisonniers, les exilés...

E. *Les intentions pour l'assemblée elle-même et les membres de la communauté :* les baptisés, les confirmands, les ordinands, les fiancés, les pasteurs, une mission, une première communion...

F. *Une prière faite au nom de tous par le prêtre* (la collecte du 22e dimanche après la Pentecôte, ou une autre plus adaptée).

4°) *La participation du peuple est l'élément essentiel de la prière universelle.* On ne peut donc — sous aucun prétexte — admettre « que la seule schola ou les seuls ministres répondent à celui qui propose les intentions ».

La réponse du peuple est normalement un bref refrain, comme dans les litanies. Mais, exceptionnellement, ce peut être aussi une prière silencieuse (« congrua pausa observata ») ou la récitation d'une formule de prière de supplication.

Sa fréquence et sa longueur

Puisque la prière universelle est une partie importante et normale de la messe, elle doit être rétablie le plus fréquemment possible, *au moins le dimanche et les jours de fête.* En semaine, elle peut aussi être faite lorsque le peuple est rassemblé : on veillera cependant à ne pas l' « user » par une fréquence excessive.

La prière universelle comporte *au moins quatre intentions*, une de chaque section B, C, D et E. On peut en mettre davantage, en prenant garde de ne pas lasser les fidèles. — Pour une célébration de caractère votif (mariage, enterrement, jubilé...), on peut développer la série E, mais jamais en omettant totalement les intentions universelles.

⁂

La traduction française de ce document du Consilium paraîtra certainement. Les pages ci-dessus ont voulu en donner l'essentiel, en attendant des directives d'ensemble de l'épiscopat français, déjà annoncées.

● *RETRAITES SACERDOTALES.* — Deux retraites de trente jours, organisées par les Pères Jésuites, auront lieu cet été :

— *du* 16 *août*, 19 *heures*, *au* 13 *septembre matin* (*Père Clémence*), *au Chatelard, par Francheville-le-Haut* (*Rhône*).

— *du* 10 *juillet soir au* 9 *août matin* (*Père Laplace*), *à la Villa Manrèse, à Clamart* (*Seine*), 5, *rue Fauveau.*

Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser au Père Supérieur.

Ar bedenn zul

Echu ar Gredo hag ar beleg troet ouz ar bobl, e vez kanet pe lavaret ar bedenn zul. — [Etre krochedou e lakeer ar homzou a heller lezel a-gostez.]

Ar beleg. — **An Aotrou Doue ganeoh.**
An oll. — **Ha gant ho spered.**
Ar beleg. — **Pedom.**

A. — EVID DIGERI AR BEDENN (gand ar beleg).

Setu ni bodet amañ, kristenien, evid mired devez santel ar zul : deuet om da enori Doue, selaouet on eus e gomzou, ha bremaig ez eom da ginnig dezañ sakrifis santel an Overenn. Unanom or halonou bremañ da gas or pedennou daved an Aotrou Doue, [da houlenn digantañ skuilha e vadelez war an oll dud e vugale, ma hello peb hini beva er peoh, dougen mad e boaniou hag erfin mond d'ar baradoz].

Eur haner. — **Doue madelezuz, selaouit or pedenn**
pe : Aotrou Doue madelezuz, selaouit or pedenn.
An oll war e leh. — **Doue...** (pe :) **Aotrou...**

B. — GOULENNOU EVID AN ILIZ (bez' e heller dibab elouez ar goulennou-mañ).

1. **Evid an iliz santel or Mamm, amañ hag e peb korn ar béd,**
ma plijo gand Doue mired anezi er peoh hag er garantez,
pedom a greiz kalon.

Goude peb goulenn, an oll a responto pe a gano :
℟. **Doue madelezuz, selaouit or pedenn.**
pe : **Aotrou Doue madelezuz, selaouit or pedenn.**

2. **Evid on Tad santel ar Pab hag evid oll eskibien ar béd kristen,**
ma roio Doue dezo sikour e Spered Santel da houarn an iliz
epad ar Honsil hag e peb amzer,
pedom a greiz kalon.

3. **Evid an Aotrou 'n Eskob hag an oll velelen o deus karg euz on eneou,**
ma roio Doue dezo grasou a zantelez, a nerz hag a furnez,
pedom a greiz kalon.

4. **Evid ar bobl kristen a-béz,**
evid ar wazed hag ar merhed a zo gouestlet da Zoue,
evid an tiegeziou kristen hag o bugale,
[ma vleunio ar zantelez enno,]
pedom a greiz kalon.

5. **Evid prezegerien ar feiz er misionou,**
ma vennigo Doue o labour ha ma teuio an dud divadez a beb bro
d'anaoud ar gwir Doue hag e Vab Jezuz Krist on Aotrou,
pedom a greiz kalon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6. Evid ar gristenien dispartiet diouz an Iliz katolik,
ma plijo gand Doue, dre e sklerijenn ha tan e garantez,
tostaad an eur ma vim oll unanet e gwir Iliz Or Zalver,
pedom a greiz kalon.

C. — GOULENNOU EVID OR BRO HAG OLL VROIOU AR BED (bez' e heller dibab etouez ar goulennou-mañ).

7. Evid or bro,
ma plijo gand Doue he lakad da vond atao war wellaad
ha mired enni ar justis hag ar peoh etre an dud,
pedom a greiz kalon.

8. Evid an dud a zo kargel da houarn or bro
hag an oll vroiou all euz ar béd,
ma teuint da veza, dre hras Doue, servicherien ar peoh
evid brasa mad o 'foblou,
pedom a greiz kalon.

9. Evid frouez an douar hag ar mor,
ma plijo gand Doue benniga labour an dud
euz kement micher a zo, kén war ar mêz, kén er hêriou,
pedom a greiz kalon.

10. Evid ma vo pellêl diouz peb bro ha diouz peb dén,
ouspenn gwalenn spontuz ar brezel, hini an naonegez,
pedom a greiz kalon.

11. Evid ma vo skoulmet stard ar justis hag ar peoh
en darempredou etre an dud a renk disheñvel ;
ha pa zavo bèh pe drouz, evid ma vo klasket bepréd
digeri an hent d'ar garantez etre breudeur,
pedom a greiz kalon.

D. — GOULENNOU EVID AR RE A ZO ER BOAN (bez' e heller dibab etouez ar goulennou-mañ).

12. Evid an dud klañv ha kement hini e-neus poan da houzañv,
ar re a zo diskaret o yehed pe dalhet gand kleñved hir,
[ma plijo gand Doue rei dezo ar pare hag ar basianted en o 'foaniou],
pedom a greiz kalon.

13. Evid ar re a zo pell diouz ar gêr :
beachourien, tud divroet, prizonidi soudarded,
ma roio Doue dezo nerz-kalon ha frealz e peb doare,
pedom a greiz kalon.

14. Evid ar re o deus da honzañv droug grêt dezo,
ar re a zo heskinet evid o feiz pe dre eun abeg all,
[ma vezint gand Doue dizammet euz o foan
ha diwallet da vaga kasoni enno o-unan,]
pedom a greiz kalon.

15. Evid ar re en em gav, dre ar béd a-hez, war o zremenvan,
m'o sikouro Doue gand grasou nerzuz en o eur diveza,
pedom a greiz kalon.

E. — GOULENNOU EVID AR BARREZ PE RR VREURIEZ (bez' e heller dibab etouez ar goulennou-mañ).

16. Evid ar barrez-mañ hag an oll dud a vev enni,
evidom-ni bodet en iliz-mañ,
deom da veza muioh-mui unanet dre garantez Or Zalver,
pedom a greiz kalon.

17. Evid ar re o deus grêt hag a ra vad d'ar barrez-mañ,
Doue d'o benniga,
pedom a greiz kalon.

18. Evid ma teuio ar beherien da zistrei da Zoue,
hag ar re a zo e stad a hras da genderhel war hent ar baradoz,
pedom a greiz kalon.

19. Evid on tud êt da Anaon,
ar re a zo bet laket servichou evito [er sizun-man]
hag ar re a zo war ar bedenn zul,
[ma plijo gand Doue digeri dezo e varadoz,]
pedom a greiz kalon.

Echu dibuna ar goulennou, e chomer sioul eur pennadig : peb hini a hell soñjal er goulennou e-neus d'ober e-unan.
Da houde, ar beleg a lavar :

F. — OREZON KEMPEDENN, gand ar beleg.

Aotrou Doue, c'hwi a zo repu ha nerz evidom :
Klevit hoh Iliz o pedi ahanoh gand karantez,
pa 'z oh-hwi mammenn ar garantez ;
ha teurvezit rei deom ar pez a houlennom gand feiz.
Dre Or Zalver Jezuz Krist ho Mab hag on Aotrou,
a vev hag a ren, Doue ganeoh ha gand ar Spered Glan,
a oll-viskoaz ha da virviken.
℟. Amen.

● *LA MESSE CHANGE. POURQUOI ? COMMENT ?* — En vue d'aider le clergé à faire comprendre plus aisément les réformes liturgiques, FÊTES ET SAISONS, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris (7e), édite une plaquette de 16 pages (belles photographies et textes courts, impression en trois couleurs) sous le titre : *La Messe change. Pourquoi ? Comment ?* — Le prix de vente de chaque brochure est de 0,30 F. mais elle ne peut être servie chez l'éditeur que par quantités de 10 exemplaires au minimum.

Telle est la prière d'insérer de l'éditeur. Hélas ! les photographies sont surchargées de personnages ; plusieurs sont laides (la communion en particulier) ; quelques-unes présentent une image fausse du rite (ainsi, la couverture : le célébrant paraît secondaire, un prêtre portant l'étole — qui probablement assiste le jeune prêtre — retient l'attention...). Dommage !

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

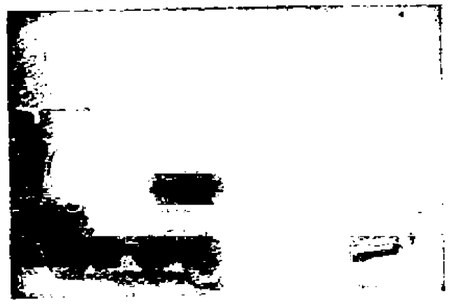

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 13 Vendredi 26 mars 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

LA SEMAINE SOCIALE DE FRANCE A BREST DU 9 AU 14 JUILLET 1965

Les Semaines Sociales de France ayant proposé de tenir leur 52e Session à Brest, Monseigneur l'Evêque est heureux de les accueillir dans son diocèse et souhaite la participation la plus large possible des Finistériens.

Une Commission locale s'est mise en place à Brest, sous la présidence du *Docteur Mollaret :* elle a son siège social, 39, rue Camille Desmoulins (tél. 44-19-01).

La Commission locale de Brest regroupe, avec *M. l'abbé Boucher*, aumônier diocésain d'action sociale, les militants, les compétences, les personnes de bonne volonté qui veulent aider à la préparation matérielle de la Semaine et travailler à partir du thème retenu : *l'homme et la révolution urbaine, citadins et ruraux devant l'urbanisation.*

Avec la ville de Brest, c'est toute la population du Finistère que nous voudrions sensibiliser. Dès maintenant les personnes qui s'y intéresseraient peuvent prendre contact avec la Commission locale et ses différents membres.

Prochainement sera polycopié un « Document » expliquant d'une part ce qu'est une Semaine Sociale (comment elle se déroule, comment on y participe), et d'autre part la portée du problème retenu pour 1965 : devant le phénomène général d'urbanisation, la personne humaine sera-t-elle écrasée ou bien trouvera-t-elle la possibilité d'exprimer sa liberté et sa responsabilité ?

Une fois le « document » disponible, il sera à votre disposition : il est composé pour être diffusé largement aux divers responsables du département.

10.000 « tracts » plus simples et 1.000 « affiches » seront distribués dans tout le département : l'A.C.G. a accepté de répartir rationnellement tracts et affiches.

Il nous restera, au mois de juillet, à accueillir les 3.000 ou 4.000 Semainiers qui viendront de toute la France et de l'étranger. Dès aujourd'hui on y songe dans la ville de Brest.

Archives diocésaines de Quimper

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— recteur de Pouldavid, Douarnenez, en remplacement de *M. Jean Rolland*, démissionnaire, *M. Roger Urien*, aumônier des Institutions Saint-Joseph du Pilier-Rouge et A.-M. Javouhey de Recouvrance à Brest ;

— vicaire à Saint-Marc, Brest, *M. Hervé Chevillotte*, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

— aumônier-adjoint du Lycée de garçons La Tour d'Auvergne à Quimper, avec l'agrément de M. le Recteur d'Académie, *M. Marcel Le Lay*, vicaire à Sainte-Bernadette, Quimper ;

— aumônier-adjoint du Lycée de filles Brizeux à Quimper, avec l'agrément de M. le Recteur d'Académie, *M. Xavier Daniel*, vicaire au Moulin-Vert, Quimper.

CONFIRMATIONS

Deux confirmations auront lieu avant Pâques : *à l'évêché, Quimper, le vendredi 9 avril* (15 *h.*), *à l'église S. Louis, Brest, le lundi* 12 (15 *h.*).

— Les certificats de baptême doivent être adressés *directement* au Secrétariat, au moins deux jours à l'avance.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

L'article 186 des Statuts sur l'âge des confirmands doit être observé dans toutes les paroisses et écoles ; aucune dérogation n'a été accordée. Quant à l'instruction et à la formation des enfants demandées par l'article 187, il a été précisé que « satisfont à l'exigence de cet article tous les enfants qui se sont présentés régulièrement au catéchisme depuis le premier trimestre de l'année scolaire en cours et qui ont fait preuve de bonne volonté » (cf. *Semaine Religieuse* du 9 février 1962).

Directives pour la cérémonie

On sait que le livret Ordre pour la réception de l'Evêque a l'occasion de la Visite Pastorale et de la Confirmation dans les églises du diocèse a été remplacé l'an dernier par de nouvelles Directives. Celles-ci ont été adressées aux paroisses qui ont la Visite Pastorale avant Pâques ; les autres paroisses les recevront prochainement.

La Confirmation elle-même sera donnée en français. Le livret Visite Pastorale et Confirmation (édité par l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper) sort, à partir de cette semaine, avec le texte nécessaire.

— *Là où la Confirmation demeure liée à la Visite pastorale*, elle continuera à être donnée en dehors de la Messe. Elle sera cependant précédée — comme l'an dernier — d'une « célébration de la Parole » comportant essentiellement les lectures de la fête de la Pentecôte.

— *Là où la Confirmation est détachée de la Visite Pastorale*, elle pourra être donnée dans la Messe. Les paroisses intéressées s'entendront par doyenné à ce sujet ; M. le Curé-doyen fera connaître cette décision au Secrétariat des Confirmations, à l'Evêché, le plus tôt possible.

Billets de Confirmation

Les billets de Confirmation doivent être *exactement* conformes au formulaire officiel (n° 80), tant pour la rédaction que pour la présentation et le format.

La date *complète* du baptême y est *obligatoirement indiquée*, même si l'enfant a été baptisé dans la paroisse.

⁂

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Mois d'avril

— *Lundi* 5 : 10 *h.*, *Gouesnou* (*Mgr l'Evêque*). 15 *h.*, *Guilers* (*id.*).
— *Mardi* 6 : 10 *h.*, *Bohars* (*id.*). 15 *h.*, *La Forest-Landerneau* (*id.*).
— *Mercredi* 7 : 10 *h.*, *Pencran* (*id.*). 15 *h.*, *Dirinon* (*id.*).
— *Jeudi* 8 : 10 *h.*, *Saint-Thonan* (*Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h.*, *Saint-Divy* (*id.*).
— *Vendredi* 9 : 10 *h.*, *Trémaouézan* (*id.*). 15 *h.*, *Plouédern* (*id.*).

— *Lundi* 26 : 9 *h.* 30, *Daoulas* (*Mgr l'Auxiliaire*). 14 *h.* 30, *Loperhet* (*id.*).
— *Mardi* 27 : 10 *h.*, *Logonna-Daoulas* (*id.*). 14 *h.* 30, *L'Hôpital-Camfrout* (*id.*). 16 *h.* 30, *Hanvec* (*id.*).
— *Mercredi* 28 : 10 *h.*, *Saint-Urbain* (*id.*). 14 *h.* 30, *Irvillac* (*id.*). 16 *h.* 30, *Tréflévénez* (*id.*).
— *Jeudi* 29 : 9 *h.* 30, *Ploudiry* (*id.*). 14 *h.* 30, *La Martyre* (*id.*). 16 *h.* 30, *Le Tréhou* (*id.*).
— *Vendredi* 30 : 10 *h.*, *La Roche-Maurice* (*id.*). 14 *h.* 30, *Lanneufret* (*id.*). 16 *h.* 30, *Loc-Eguiner* (*id.*).

Mois de mai

— *Lundi* 3 : 10 *h.*, *Lanarvily* (*Mgr l'Auxiliaire*). 14 *h.* 30, *Loc-Brévalaire* (*id.*). 16 *h.* 30, *Kernilis* (*id.*).
— *Mardi* 4 : 10 *h.*, *Trégarantec* (*id.*). 15 *h.*, *Saint-Méen* (*id.*).
— *Mercredi* 5 : 9 *h.* 30, *Ploudaniel* (*id.*). 15 *h.*, *Plouider* (*id.*).
— *Jeudi* 6 : 10 *h.*, *Goulven* (*id.*). 14 *h.* 30, *Kernouès*. 16 *h.* 30, *Saint-Frégant*.

— *Lundi* 10 : 9 *h.* 30, *Kerlouan* (*Mgr l'Evêque*). 15 *h.*, *Plounéour-Trez* (*id.*).
— *Mardi* 11 : 9 *h.* 30, *Guissény* (*id.*). 15 *h.*, *Brignogan*.
— *Mercredi* 12 : 9 *h.* 30, *Lannilis* (*id.*). 15 *h.*, *Landéda*.

— *Lundi* 17 : 9 *h.* 30, *Plouguerneau* (*id.*). 15 *h.*, *Le Grouanec* (*id.*).
— *Mardi* 18 : 10 *h.*, *Lilia* (*id.*). 15 *h.*, *Tréglonou* (*id.*).

Archives diocésaines

— *Lundi* 24 : 9 *h.* 30. *Plabennec* (*Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire*). 14 *h.* 30, *Kersaint-Plabennec* (*Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h.*, *Plouvien* (*Mgr l'Evêque*). 16 *h.* 30. *Le Drennec* (*Mgr l'Auxiliaire*).
— *Mardi* 25 : 10 *h.*, *Coat-Méal* (*Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h.*, *Bourg-Blanc* (*id.*).
— *Mercredi* 26 : 10 *h.*, *Guipronvel* (*id.*). 15 *h.*, *Milizac* (*id.*).

MOIS DE JUIN

— *Lundi* 7 : 9 *h.* 30, *Ploudalmézeau* (*Mgr l'Evêque*). 15 *h.*, *Lampaul-Ploudalmézeau* (*id.*).
— *Mardi* 8 : 10 *h.*, *Saint-Pabu* (*id.*). 14 *h.* 30, *Plouguin* (*id.*). 16 *h.* 30, *Tréouergat* (*id.*).
— *Mercredi* 9 : 10 *h.*, *Portsall* (*id.*). 14 *h.* 30, *Landunvez* (*id.*). 16 *h.* 30, *Plourin* (*id.*).
— *Jeudi* 10 : 10 *h.*, *Lanildut* (*id.*). 15 *h.*, *Porspoder* (*id.*).
— *Vendredi* 11 : 10 *h.*, *Brélès* (*id.*). 15 *h.*, *Lanrivoaré*.

— *Lundi* 14 : 9 *h.* 30, *Saint-Renan* (*Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h.*, *Plouzané* (*Mgr l'Evêque*) *et Locmaria* (*Mgr l'Auxiliaire*).
— *Mardi* 15 : 10 *h.*, *Trézien* (*Mgr l'Auxiliaire*). 14 *h.* 30, *Plouarzel* (*id.*). 16 *h.* 30, *Lampaul-Plouarzel* (*id.*).
— *Mercredi* 16 : 10 *h.*, *Lamber* (*id.*). 14 *h.* 30, *Ploumoguer* (*id.*). 16 *h.* 30, *Trébabu* (*id.*).
— *Jeudi* 17 : 10 *h.*, *Le Conquet* (*id.*). 15 *h.*, *Plougonvelin* (*id.*).

⁂

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

Pour toutes questions concernant les Confirmations assurées par *S. Exc. Monseigneur Robert*, évêque des Gonaïves (Haïti), on voudra bien s'adresser uniquement au Secrétariat de l'Evêché.

MOIS DE MARS

— *Mardi* 30 : 10 *h.*, *Plougastel-Daoulas* (*Mgr Robert*).

MOIS DE MAI

— *Mardi* 4 : 16 *h.*, *Saint-Martin, Brest* (*Mgr Robert*). 20 *h.* 30. *Le Polygone* (*id.*).
— *Mercredi* 5 : 10 *h.*, *Saint-Marc* (*id.*). 15 *h.*, *Le Pilier-Rouge* (*id.*). 20 *h.* 30, *Le Bouguen*.
— *Jeudi* 6 : 10 *h.*, *Recouvrance* (*id.*). 15 *h.*, *Kerbonne* (*id.*).

— *Mardi* 11 : 16 *h.*, *Guipavas* (*Mgr Robert*). 17 *et* 20 *h.* 30. *Saint-Jean. Brest* (*Mgr l'Auxiliaire*). 20 *h.* 30, *Le Bergot* (*Mgr Robert*).
— *Mercredi* 12 : 10 *h.*, *Lambézellec* (*Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h.*, *Le Relecq-Kerhuon* (*Mgr Robert*). 17 *h. et* 20 *h.* 30, *Saint-Luc. Brest* (*Mgr l'Auxiliaire*). 20 *h.* 30, *Le Landais* (*Mgr Robert*).

— *Mardi* 18 : 10 *h.*, *Landerneau* (*Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h.*, *Saint-Louis, Brest* (*id.*).

— *Mercredi* 19 : 10 *h.*, *Landivisiau* (*Mgr Robert*). 15 *h.*, *Lesneven* (*id.*).
— *Jeudi* 20 : 10 *h.*, *Plouescat* (*id.*). 15 *h.*, *Cléder* (*id.*).

— *Mardi* 25 : 10 *h.*, *Saint-Michel, Brest* (*Mgr l'Evêque*). 15 *h.*, *Kérinou* (*id.*).
— *Mercredi* 26 : 10 *h.*, *Saint-Pierre-Quilbignon* (*id.*).

MOIS DE JUIN

— *Mardi* 1er : 15 *h.*, *Saint-Melaine, Morlaix* (*Mgr Robert*). 17 *h.*, *Coatserho* (*id.*).
— *Mercredi* 2 : 10 *h.*, *Saint-Mathieu* (*id.*). 15 *h.*, *Saint-Martin* (*id.*).
— *Dimanche* 6 *juin* : *Saint-Pol-de-Léon* (*Mgr l'Auxiliaire*).

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

Nous sommes dans le temps fort de la campagne 1965 : l'information et la prise de conscience de notre responsabilité à l'égard des pays les plus démunis.

Le Carême veut être, dans cet esprit, axé sur un double effort : d'une part un travail de réflexion qui nous amène à sentir que le sous-développement du Tiers-Monde nous concerne. D'autre part, dans le souci de marquer cet effort, un appel est adressé à la générosité des catholiques et de tous les hommes de bonne volonté.

Le déroulement de la campagne prévoit que cette quête sera faite dans toutes les églises du diocèse *le dimanche de la Passion* 4 *avril*.

Le dimanche précédent, c'est-à-dire dimanche prochain, on rappellera cette quête, et, dans le cadre de l'homélie (évangile du pain multiplié), on développera l'appel de l'Eglise à la Lutte contre la Faim dans le monde.

Ce même dimanche 28 mars, on pourrait distribuer des enveloppes.

FACULTÉ DE RÉITÉRER LA COMMUNION

« Les fidèles qui ont communié à la messe de la veillée pascale ou à la messe de la nuit de Noël peuvent communier de nouveau à la seconde messe de Pâques et à l'une des messes du jour de Noël. »

Cet article de l'Instruction « *Inter Œcumenici* » (article 74) entrera en vigueur pour la première fois à la prochaine fête de Pâques.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES ET TECHNIQUES

En cas de congé de maladie (ou de maternité) d'un professeur immatriculé à la Sécurité Sociale, les chefs d'établissement doivent faire une déclaration (avis d'absence) à l'Académie. Afin de permettre le paiement normal des maîtres en congé de maladie, les Services Académiques demandent que l'avis d'absence soit accompagné des renseignements suivants :

Archives diocésaines

— depuis quand le maître est-il agréé ou contractuel ?

— dans quels établissements a-t-il enseigné sous contrat ? (préciser s'il s'agit d'un enseignement à plein temps, à mi-temps ou à temps partiel).

— si possible : indice actuel du traitement.

L'Inspection Académique ne dispose pas de ces renseignements puisque seuls les dossiers des maîtres du premier degré sont en sa possession. Dans l'intérêt des maîtres, nous demandons aux chefs d'établissement de tenir le plus grand compte de la présente note.

U.R.S.S.A.F.

Comme vous le savez, la plupart de nos écoles ont un avoir à l'U.R.S.S.A.F., avoir qu'il s'agit de récupérer. Avant de rembourser ces sommes, des inspecteurs de l'U.R.S.S.A.F. passent actuellement dans les écoles pour vérifier les versements qui ont été faits spécialement durant l'année scolaire 1960-1961.

A la suite de ces inspections, plusieurs écoles ont reçu « une mise en demeure avant poursuites pour une taxation d'office de X... F., motif : absence de production du bordereau récapitulatif des cotisations » de tel trimestre.

Nous vous rappelons que toutes les écoles qui ont eu ou qui ont du personnel immatriculé à la Sécurité Sociale reçoivent tous les trimestres un bordereau récapitulatif. Ce bordereau doit être rempli et expédié régulièrement à l'U.R.S.S.A.F. Si l'école n'a plus actuellement de cotisations à verser à l'U.R.S.S.A.F. (pas de maîtres hors contrat, pas de personnel laïc non enseignant), il faut quand même *retourner ce bordereau avec la mention « néant »*.

Les écoles qui auraient reçu « la mise en demeure » dont nous avons parlé plus haut, voudront bien expliquer leur situation à l'U.R.S.S.A.F. et ne rien verser si tout le personnel enseignant est pris en charge par l'Etat et si les cotisations pour le personnel laïc non enseignant ont été régulièrement payées.

C.R.I.

Nous sommes heureux d'apprendre que nos anciens maîtres commencent à percevoir une retraite de la C.R.I. Il reste encore quelques cas litigieux à régulariser.

Nous venons de savoir que les années faites par nos anciens maîtres au-delà de 65 ans ne sont pas prises en compte pour la retraite. En conséquence, il est inutile de cotiser à la C.R.I. pour les maîtres de plus de 65 ans.

D'ailleurs, toutes les écoles recevront ces jours-ci une circulaire destinée à faire le point sur la gestion du régime de la C.R.I. Nous approuvons les termes de cette circulaire et nous vous demandons de la bien étudier et de vous y conformer.

D'autre part, dès maintenant, les classes élémentaires des établissements secondaires du diocèse sont affiliées à la C.R.I. En conséquence, nous demandons aux Directeurs et Directrices de bien vouloir adresser leur adhésion à M. le Directeur de la Caisse de Retraite Interentreprises, 21, rue d'Artois, Paris (8e).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 28 mars, 4e dimanche de Carême. Lundi 29 au mercredi 3 avril, de la férie. Dimanche 4, premier dimanche de la Passion.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que les catholiques comprennent mieux la vie religieuse. Pour le clergé autochtone d'Afrique.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *R. P. Larvor*, des Missions Africaines de Lyon, originaire de Brest. *M. Alain Le Borgne*, de Cléder. *Sœur Marguerite de S. Pierre*, du Carmel de Brest. *M. André Philippon*, de Porspoder. *Sœur Alexina-Marie Alix*, des Filles du Saint-Esprit. *M. Yves Drévès*, de Plouzané. *Mme Yve Mavic*, de Plonéour-Lanvern.

Ce pain, de quelle manière le demandez-vous ? Vous dites : « Donne-nous notre *pain. » Dieu, qui a établi qu'il ne sauverait pas les hommes sans leur prière, ne veut pas non plus les nourrir sans que se manifeste entre eux, par d'incessants échanges, leur communauté de destin. Ne demandez pas votre pain quotidien si vous n'êtes pas décidés à le partager avec les autres...*

Certes, on peut attendre que plus grand, plus puissant que soi dénoue le drame effrayant de la faim dans le monde. Le problème est posé au niveau des nations et des gouvernements, la responsabilité des sociétés pourvues en face des sociétés démunies étant immense. Nous affirmons que certaines structures doivent changer et que « l'économie de l'homme humanisé commencera le jour où l'espèce ne laissera plus mourir ses pauvres. » (François Perroux).

Toutefois, une telle revendication n'aura toute sa vérité que si chacun d'entre nous obéit, là où il est, pour ce qui est de lui, et selon ses moyens propres, à la loi universelle. Partager... Mot redoutable, qui met mal à l'aise ! On accepte que son pays se dépouille quelque peu, on proteste même quand on craint que d'autres dépenses ne limitent au plan de l'entraide sa générosité, mais on referme ses mains à soi et — paradoxe scandaleux ! — on les referme devant le prochain malheureux en qui Jésus habite à l'instant précis où, largement ouvertes, on les tend vers le Père...

Regardez une carte du monde. La géographie de la faim coïncide avec les zones non évangélisées. Les chrétiens, qui communient au pain du ciel, ne partagent pas le pain de la terre. Les païens ne reçoivent d'eux ni le Christ ni le pain... Qu'il s'agisse du banquet du ciel ou du repas d'ici-bas, c'est toujours à la fraction du pain distribué que, comme les disciples d'Emmaüs, on reconnaîtra Jésus...

R. P. CARRÉ.
(Conférences à N.-D. de Paris.)

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

L'ENFANCE DE L'ART

se fait un plaisir de vous inviter aux Sessions de Peinture qu'elle organise chaque année à votre intention.

L'ENFANCE DE L'ART est un esprit, une méthode, le nom d'une passionnante aventure de pédagogie.

L'ENFANCE DE L'ART est le titre d'un livre — « Petite méthode pour accompagner les enfants dans la peinture » — où les auteurs, Sœur René Benjamin et le P. Bouler, ont consigné leurs expériences. L'ouvrage, paru en 1959, a aussitôt conquis l'audience des milieux enseignants, et celle des parents, et des peintres eux-mêmes. Les distinctions survinrent, de France et de l'étranger, confirmant des résultats éducatifs et artistiques exceptionnels : grands prix d'honneur, médailles, Salon de l'Enfance, Concours international de l'Unesco, Expositions au Japon, à Bruxelles...

L'ENFANCE DE L'ART est aujourd'hui un classique de la pédagogie moderne.

Les *SESSIONS DE « L'ENFANCE DE L'ART »* en sont l'explication et le prolongement. La durée d'une session est de trois ou quatre journées. Le programme de ces journées comporte : *des conférences de pédagogie ; des séances de travail, exercices pratiques des participants eux-mêmes ; des classes réelles, avec le concours d'enfants travaillant au milieu de la session ; des expositions de peintures d'enfants ; des conférences d'art (initiation à la peinture moderne)*: Un matériel de travail (papier, pinceaux, couleurs, etc...), mis à la disposition de la session, dans les conditions les plus avantageuses, comme le sont les conditions d'inscription, de logement, de pension et de voyage (réductions *Congrès* de 20 %), etc...

Sessions 1965. — Espagne, Barcelone, du 21 avril au soir au 25 avril au matin. — Nantes (L.-A.)., du 12 juillet au soir au 17 juillet au matin. — Saint-Lo (Manche), du 26 juillet au soir au 31 juillet au matin. — Bayonne (B.-Pyrénées), du 25 août au soir au 30 août au matin. — Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à Sœur René-Benjamin, l'Enfance de l'Art, 8, rue de l'Harteloire, Brest.

● A vendre orgue 1 clavier, 56 notes, pédalier 20 marches, signé Claus, entièrement mécanique ; belle tuyauterie, 6 jeux, montre de 8 en façade. Conditions très intéressantes. S'adresser au Supérieur de l'Immaculée, Laval (Mayenne).

● *LOURDES, CENTRE D'ACCUEIL.* — Camp permanent de vacances, le Pavillon Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus 26, rue du Sacré-cœur (tél. 94-35-16), reçoit adolescentes et jeunes filles aux meilleures conditions.

Ministres de Jésus-Christ

...Nous vivons à une période d'intense fermentation, de remises en cause et d'initiatives de tous genres. Il faut garder la tête froide et le regard profondément fixé sur la Foi.

Ne confondons pas le Concile qui cherche, dans la réflexion, la prière et la docilité à l'Esprit Saint, les voies d'avenir pour l'Eglise, avec l'opinion publique qui lui fait écho en l'interprétant en sens opposés ou qui le devance en suscitant les questions les plus diverses. L'opinion publique a un rôle à jouer ; mais dans la mesure où elle est passionnée, elle risque aussi de cirstalliser des positions extrêmes et de les braquer l'une contre l'autre au détriment de la paix et des vrais intérêts de l'Eglise.

Quelle est l'attitude de Foi ?

Ce doit être la confiance surnaturelle en l'Eglise, maîtresse de Vérité. L'Eglise, voulue par le Christ, est faite pour affronter la haute mer et pour prêcher l'Evangile au monde. Son histoire a compté plus de périodes agitées que de périodes tranquilles. Notre Foi nous assure que le Saint Esprit la dirige, qu'Il garantit l'infaillibilité du Pape et des Evêques unis à lui. Nous ne serions pas « fidèles » si nous ne faisions pas confiance aux décisions qui peut à peu sortiront du Concile.

Quel doit être notre comportement personnel ?

Vous avez remarqué, avec quelle insistance, avec quelle anxiété même, le Pape demande à chacun de se remettre en cause. Pour lui, le succès du Concile dépend en grande partie du soin que chacun mettra à s'interroger, à se changer, à se mettre au rythme de l'Eglise. Ni immobilisme obstiné, ni précipitation hasardeuse, ni regret de toute innovation, ni initiative prématurée. Une obéissance simple, généreuse, cordiale, comme il convient quand c'est notre mère qui nous parle. Chacun de nous aura des sacrifices à faire, soit pour modifier des habitudes chères, soit pour modérer des impatiences trop vives. Ne restons pas sur la touche en simples spectateurs. Sentons-nous engagés personnellement dans le mouvement de l'Eglise.

Quelle est notre responsabilité les uns à l'égard des autres ?

Il faut sauvegarder l'unité entre nous. Evitons les blocages et les partis pris. Ne nous catalaguons pas. Au lieu d'attiser les différences et de cultiver les oppositions, cherchons à nous comprendre. Ce n'est pas l'uniformité qui est l'idéal, mais l'unité dans les diversités légitimes. Elle n'est possible que dans la fidélité intégrale et sans discussion à la doctrine de l'Eglise « in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas ».

La retraite nous a fait réfléchir à notre sacerdoce. Après le baptême qui nous a « constitués » dans notre être chrétien, le sacerdoce nous a marqués pour le « ministère » de Dieu près des hommes. Représentant la transcendance de Dieu, ministres d'un Salut qui vient d'en Haut en Jésus-Christ, nous ne sommes rien sans une communion fervente avec Jésus-Christ. Chargés de porter la Parole et la grâce par les sacrements, en particulier par le sacrifice de la Messe, nous devons être hommes parmi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les hommes, acceptant de vivre près d'eux, avec eux, acceptant aussi les nécessaires ruptures. Le témoignage essentiel que nous leur devons c'est celui de notre Sainteté, celui de notre union dans la commune mission qui nous est confiée.

Un petit livre récemment paru « Comme s'il voyait l'invisible » du Père Loew fournira à notre méditation les thèmes essentiels conformes à la plus saine tradition et adaptés au besoin de notre temps. Nous en recommandons vivement la lecture.

Mgr KÉRAUTRET, *évêque-coadjuteur d'Angoulême.*

Nouvelles

● *PLOGONNEC* — Dimanche dernier, *Monseigneur Boussard*, évêque de Vannes, a célébré sa première messe pontificale à Plogonnec, sa paroisse d'origine. Ce fut évidemment une très grande fête, à laquelle participaient les prêtres et les religieuses originaires de la paroisse ou qui y ont travaillé.

● *MAISON S. JOSEPH, SAINT-POL-DE-LÉON.* — *Monseigneur l'Evêque* a présidé la fête patronale de la Maison Saint-Joseph à Saint-Pol-de-Léon. La messe était chantée par *M. le chanoine Boézennec*, supérieur de la Maison de Kéraudren à Brest ; l'homélie était donnée par *M. le chanoine Le Vey*, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, Quimper.

● *RETRAITES SACERDOTALES.* — L'Abbaye Sainte-Marie de la Pierre qui Vire, Saint-Léger-Vauban (Yonne), annonce des retraites sacerdotales : *du 12 au 17 juillet, du 2 au 7 août, du 16 au 21 août, du 30 août au 4 septembre, du 18 au 23 octobre.* Ces retraites commencent le lundi à 18 heures et se terminent de manière à permettre le départ le samedi de très bonne heure, après avoir célébré la messe.

L'hôtellerie du monastère reçoit aussi toute l'année les groupes de retraitants : prêtres, messieurs, jeunes gens, et les retraitants individuels.

● *SÉJOURS LIBRES EN TERRE SAINTE.* — L'agence VOYAGES-MISSIONS, 10, rue de Mézières, Paris, 6e, propose une formule de pèlerinage en Terre Sainte particulièrement intéressante pour les prêtres.

— *un pèlerinage-séjour libre de 15 jours :* avion Paris-Beyrouth-Jérusalem, séjour libre (en pension complète) à Jérusalem (9 jours), à Nazareth (3 jours), retour en avion. Dates au choix : 22 mai-5 juin, 26 juin-10 juillet, 31 juillet-14 août, 4-18 septembre. Prix tout compris 1.280 francs.

— *un pèlerinage-séjour libre de 20 jours :* avion Paris-Nazareth, séjour libre (en pension complète) à Nazareth (5 jours), à Jérusalem (12 jours), avion pour Beyrouth, journée à Beyrouth, avion pour Paris. Dates au choix : 2-21 mai, 6-25 juin, 11-30 juillet, 15 août-3 septembre. Prix tout compris : 1.400 francs.

La même agence organise aussi des pèlerinages formule classique aux mêmes dates. Prix : 15 jours, 1.640 francs ; 20 jours, 1.900 francs.

Refrains psalmiques bretons

Pour le temps de la Passion, il y a, dans le répertoire traditionnel, abondance de cantiques consacrés, en totalité ou en partie, à ce sujet. Citons (d'après le recueil complet et l'édition notée) : 41, *Doue gwir bried d'an eneou* — 45, *Jezuz a oll viskoaz* — 69, *Ar henta mister truezuz* — 71, *Lavarom ar chapeled* — 97, *Piou 'lavaro pebez gluhar* — 119, *Ni ho salud, Kroaz benniget* — 120, *Gouelit, va daoulagad* — 121, *Deom oll da liorz Olived* — enfin, *Hent ar Groaz.*

Au premier dimanche de la Passion, on peut proposer les refrains suivants :

CHANT D'ENTRÉE (air de *Doue gwir bried*, dont on peut prendre aussi les strophes appropriées).

Doue, va barnit, va divennit ;
Va enebourien 'zo tud didruez,
Med c'hwi, va Doue, c'hwi eo va nerz.

CHANT ENTRE LES LECTURES

Le thème exprimé par les versets étant identique, le même refrain peut être intercalé tous les deux ou trois versets.

CHANT DE COMMUNION (air : *Lavarom ar chapeled*).

Jezuz d'an ebestel e-pad ar Goan diweza
A lavaras : Setu va horv, roet evitoh,
Setu kalir va gwad, hini an emgleo nevez ;
Beb tro ma kemerit, her grit e sonj ahanon.

● *ETUDES.* — Sous ce titre, on trouvera dans les ETUDES de mars 1965 une mise au point signée de B. Ribes, visant à calmer les appréhensions de ceux qui pensent que le christianisme est fondamentalement menacé par les innovations de tout vrai renouveau. Des divers documents relatifs à la réforme liturgique publiés par le Saint-Siège ou l'épiscopat français, Th. Léonard dégage l'esprit dans lequel le chrétien doit accueillir les récentes modifications apportées à la célébration de la messe. Il est vrai que tout n'est pas encore parfait dans cette restauration. Ainsi l'introduction du français a soulevé bien des critiques, qui portent même sur les textes proposés : A.-M. Roguet montre à quelles difficultés se sont heurtés les traducteurs officiels et donne les raisons qui les ont décidés à retenir telle ou telle formule qui peut paraître surprenante. R. Rouquette, enfin, analyse les implications des récentes nominations de cardinaux et de l'élargissement du Sacré Collège ; il rend compte également de l'importante session du Conseil œcuménique des Eglises, qui s'est tenue à Enugu au mois de janvier dernier et au terme de laquelle ont été précisées les positions du Conseil œcuménique par rapport au catholicisme et les conditions d'un dialogue effectif avec Rome. — ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris, 7e.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 14 Vendredi 2 avril 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

LETTRE DES EVÊQUES DE L'OUEST A LEURS PRÊTRES
sur quelques graves problèmes agricoles de notre région

Bien chers amis,

Le monde d'aujourd'hui est sous le signe du changement. Notre pays tout entier en est affecté. Mais ce changement, s'il paraît profiter aux uns, donne aux autres l'impression douloureuse qu'ils en sont les victimes. Notre région de l'Ouest connaît une crise qui s'accentue chaque jour. L'événement nous invite tous à la réflexion. Cette lettre voudrait s'y livrer avec loyauté, réalisme et mesure, et vous convier vous prêtres, à en prolonger les conclusions.

Aucun secteur n'est épargné. La récession économique provoque dans les entreprises industrielles des vagues de licenciements qui plongent bien des foyers dans la misère et provoquent de légitimes sursauts de révolte. La terre n'occupe plus ses fils. De nombreux jeunes doivent quitter nos départements pour tenter de trouver ailleurs des moyens de vivre. D'autres, de plus en plus nombreux, passent d'une condition exclusivement paysanne à une existence partagée entre la ville et la campagne ; on les appelle les ruraux ouvriers : leur accession à la vie ouvrière s'est trop souvent faite sans préparation psychologique et professionnelle ; ils sont des premiers à connaître le chômage ou la réduction des heures de travail. Nos villes et nos bourgs s'urbanisent : une civilisation nouvelle naît qui déconcerte ceux qu'elle absorbe. Enfin les paysans demeurés fidèles à leur métier traditionnel se posent d'angoissantes questions quant à leur avenir.

Pas une de ces inquiétudes ne nous laisse indifférents. Avec le temps nous pensons pouvoir réfléchir aux problèmes que pose chacune dans l'espoir d'apporter une contribution valable à leur solution. Si nous avons choisi de traiter d'abord de « quelques graves problèmes agricoles de notre région » c'est parce que sur ce sujet précis un appel récent nous a été adressé par des militants soucieux des répercussions morales et spirituelles d'une situation en pleine évolution. Nous ne pouvions pas ne pas répondre aussitôt à leur attente.

Archives diocés de Quimper et Léon

Mais avant d'examiner le problème en lui-même, il nous a semblé qu'il n'était pas superflu d'expliquer les raisons pour lesquelles les évêques de la région apostolique de l'ouest se croient le devoir d'intervenir dans un domaine qui ne peut au premier abord leur paraître étranger. Ce sera notre première partie. Une seconde partie s'efforcera d'analyser quelques-unes des données présentes de la crise du monde agricole. La troisième étudiera le phénomène de l'intégration : il est souvent présenté en effet comme une solution heureuse aux difficultés que provoque cette crise ; il n'est pas cependant sans danger. Nous conclurons par une quatrième partie où nous nous efforcerons de définir les exigences de notre devoir sacerdotal.

En nous engageant dans cette recherche, nous n'avons pas agi à la légère. Nous avons consulté des hommes compétents. Nous avons longuement réfléchi sur les aspects moraux des problèmes soulevés et sur le retentissement que peuvent avoir sur la foi chrétienne les solutions qu'on y propose. Nous nous sommes concertés entre nous. A notre tour, nous attendons de vous la même attention, peut-être même des suggestions opportunes qui nous permettraient d'explorer plus à fond les aspects d'une crise qui sans doute déjà ne vous a point échappé. Nous souhaitons que vous l'étudiiez avec les militants.

1re Partie. — Les raisons de l'intervention de l'Eglise

Lorsqu'au lendemain de la Pentecôte les Apôtres partirent de Jérusalem pour exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ avant qu'Il ne monte au Ciel : « Allez et enseignez » (Matt. XXVIII, 19), ils n'imaginaient peut-être pas tout ce qu'allait comporter leur rôle de chefs de l'Eglise. Pourtant, à la fois par leur assiduité à écouter l'enseignement des apôtres, par leur participation à l'Eucharistie, par l'exercice de la charité fraternelle, les premiers fidèles se groupèrent tout de suite en communautés. Les apôtres sentirent qu'elles réclamaient une sollicitude constante qui fit peser sur leurs âmes un poids de plus en plus lourd. Ils se rendirent compte qu'ils étaient non seulement les annonciateurs de la Parole mais aussi les pasteurs du troupeau.

A la suite des apôtres, les premiers Evêques défendent leurs fidèles par leurs conseils, leurs exhortations, leurs exemples. Lorsque l'empire s'écroule sous l'assaut des barbares, les chefs de diocèse, face à la démission de tous les autres pouvoirs, doivent parer aux dangers d'un ordre nouveau. Ils se portent avec courage au devant des hordes destructrices pour tenter de les arrêter avant même de les convertir. Leur but n'est pas de faire de la politique. Leur intention est seulement d'empêcher que ne s'établisse un état de choses qui constitue une permanente menace pour la profession de la foi chrétienne en un temps où l'ignorance, la misère, la précarité des conditions de vie, ne permettaient pas aux masses de se protéger elles-mêmes.

Grâce à Dieu, les prêtres d'aujourd'hui discernent assez bien en général la menace que peuvent faire peser sur la foi des idéologies qui prétendent inspirer la gestion des affaires publiques Au contraire, faute d'une réflexion suffisamment exercée, sont-ils toujours alertés sur le péril que constituent l'existence de certaines structures, l'influence de certaines forces de pression qui s'exercent dans le domaine économique ?

Il est donc de notre rôle d'éducateurs de la foi d'éveiller les fidèles à ces menaces, car l'influence de la condition économique de l'homme sur ses attitudes spirituelles n'est un secret pour personne aujourd'hui. En nous désintéressant de ces problèmes, au contraire, nous ne serions pas des pasteurs fidèles.

Aussi bien, en nous engageant sur ce terrain, nous ne saurions aujourd'hui paraître téméraires. Les chemins sont déjà tracés depuis Léon XIII et son encyclique *Rerum Novarum*. En ces dernières années le monde entier a accueilli avec faveur l'enseignement de Pie XI, de Pie XII, de Jean XXIII et de Paul VI. Les titres des plus récentes encycliques : *Mater et Magistra, Pacem in terris, Ecclesiam Suam*, ont une notoriété incontestable dans un monde beaucoup plus enclin désormais à nous reprocher notre silence que notre parole.

C'est cette ferme conviction et l'assurance d'accomplir un devoir urgent de notre charge qui nous portent à vous entretenir présentement, vous les prêtres, fils de notre sacerdoce de plénitude et nos très chers coopérateurs, du malaise qu'éprouve — et souvent jusqu'à l'angoisse — le monde agricole, très spécialement le monde agricole de ces diocèses de l'ouest de la France dont nous avons conscience de porter collectivement la responsabilité.

En réfléchissant à ces problèmes, nous n'entendons pas vous demander d'élaborer avec nous des solutions techniques aux difficultés que nous allons vous exposer. Nous désirons seulement vous rappeler les grandes orientations de la doctrine sociale de l'Eglise, vous prier d'en enseigner les principes et les exigences à vos fidèles et particulièrement aux plus jeunes, de susciter des vocations de militants et de soutenir contre les découragements ceux qui sont déjà engagés au service du monde rural, de vous appliquer à une patiente éducation de la foi de tous, des plus pourvus comme des plus démunis. A ces conditions seulement vous les aiderez à dépasser ce climat déprimant de crise dans lequel ils sont plongés et dont certains désespèrent parfois de sortir. Vous les aiderez aussi à bâtir pour demain ces structures que le monde rural réclame et qui lui permettront de jouer à nouveau de façon adaptée et sans gaspillage de forces le rôle bénéfique que les hommes de ce temps attendent de lui pour la promotion du bien commun.

2e Partie. — La crise du monde agricole

La transformation du monde rural est un fait indéniable que traduit d'abord l'amenuisement rapide de la population active agricole. Un rapport tout récent du Ministère de la Santé Publique et de la Population, fondé sur des dépouillements d'un recensement effectué par l'Institut National des Statistiques (I.N.S.E.E.) déclare : « les agriculteurs qui formaient en 1954 environ 21 % de la population active, ne représentaient plus en 1962 que 16 % et en prolongeant cette tendance, ils ne seront plus que 11 à 12 % en 1970. » Sans doute il s'agit ici d'une moyenne nationale et il est avéré que les pourcentages de population agricole active sont plus élevés pour notre région. Mais ce courant ne se remontera pas. C'est une loi générale du monde contemporain que traduit l'action convergente d'un certain nombre de facteurs. Le machinisme permet des ren-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dements plus élevés avec une main-d'œuvre beaucoup moindre. L'élévation du standing de vie, l'abaissement des prix à la production, l'augmentation obligatoire des investissements, rendent difficilement rentables les petites exploitations et amorcent un mouvement de concentration. S'il est retardé par certaines fidélités familiales à la terre des ancêtres, il ne manque pas de se produire lorsqu'une génération fait place à la suivante. On a souvent souligné les aspects positifs de cette évolution et il est inutile d'y revenir ici. Mais ces transitions sont dures surtout pour les petits agriculteurs et pour ceux qui veulent rester isolés. Cette constatation brutale pose déjà aux jeunes un problème douloureux.

Leurs aïeux se contentaient d'un niveau de vie modeste qui, pour être souvent inférieur à celui des bourgs et des villes, ne creusait tout de même pas entre ruraux et citadins un infranchissable fossé. Le paysan de jadis n'éprouvait pas l'obsession d'une rentabilité rapide. Il suffisait à sa fierté de conserver son patrimoine et de l'augmenter progressivement. L'efficacité de ses efforts personnels lui donnait l'impression d'être maître de son destin. Dans cette économie fermée qui se suffisait à elle-même, la disette était plus fréquente et plus redoutable que l'abondance. Un cheptel régulièrement entretenu par le simple jeu des lois naturelles dispensait d'investissements. Les engrais rudimentaires étaient peu coûteux. A de courageux travailleurs sans capitaux, il n'était pas impossible de s'installer et de s'agrandir.

Il ne faudrait pas cependant accuser trop fortement les traits de ce tableau. Il prendrait alors faussement des couleurs idylliques. En bien des endroits, par exemple, l'habitation était misérable : la condition de la femme presque servile : un grand nombre de familles, ne possédant que de petites terres, n'avait aucun espoir de s'évader d'une situation très médiocre. Mais la vie à la campagne permettait une existence stable.

La conjoncture s'est aujourd'hui presque totalement renversée. Elle appelle un équilibre nouveau. L'agriculture qui vivait repliée sur elle-même, en produisant pour elle-même, entre désormais dans l'économie générale et produit presque essentiellement pour vendre.

Les façons traditionnelles sont en effet dépassées. On aspire à un standing de vie plus élevé, à une vie plus indépendante des volontés de la nature et des servitudes qu'elle impose. Mais l'entrée de la mécanisation dans le monde agricole, la nécessité de participer à des réunions toujours plus nombreuses, rançon de la socialisation, conduisent trop souvent à un rythme de vie accéléré. La paisible existence de jadis est rendue haletante et plus écrasante la tâche. Accablés de fatigue, bon nombre de paysans, une fois leur repas pris, n'ont plus la force ni le goût, ni même la disponibilité d'esprit pour jouir des saines joies d'une vie familiale. Ont-ils même la possibilité de se ménager des temps forts pour réfléchir, s'entretenir intellectuellement, se ressourcer spirituellement ?

Si du moins ces efforts apparaissaient pleinement rentables ! Hélas ! La rapidité des communications et des transports fait que les surproductions s'additionnent, que les prix s'unifient sur la base de baisses généralisées, tandis que les frais de gestion s'élèvent considérablement. Les traitements plus scientifiques, et maintenant indispensables, sont souvent plus coûteux. L'exploitation doit renouveler ses installations et ses instruments de travail par des investissements d'envergure. Les agriculteurs

n'ont pas les capitaux nécessaires. Ils sont contraints de les demander au crédit et d'emprunter. On conçoit leur angoisse lorsque sonne l'heure des implacables échéances. Combien d'agriculteurs, surtout les plus âgés et les moins formés, risquent de souffrir plus que d'autres de cette évolution qui s'annonce inéluctable. Ces pauvres authentiques de notre monde n'appréhendent pas l'avenir sans une crainte justifiée. Ces difficultés atteignent par contre-coup les professions solidaires de l'agriculture, tels les artisans et les commerçants et même les professions libérales du monde rural.

C'est donc à une mutation plus radicale et plus troublante que les paysans se voient désormais amenés et devant laquelle, eu égard à la dispersion actuelle de leurs efforts, ils se sentent impuissants.

Mais ce désarroi n'est pas propre au monde rural. Que de gens sont aujourd'hui déconcertés par les problèmes inattendus que leur pose leur profession ! Nous mêmes, évêques et prêtres, ne sommes-nous pas angoissés par le contexte nouveau dans lequel nous devons exercer notre ministère ?

3e Partie. — L'intégration : avantages, dangers, exigences

Il faudrait, pour obvier à une grande partie de ces inconvénients, pouvoir être assuré d'un revenu raisonnable, ce qui suppose la stabilité des prix et donc l'approvisionnement rationnel et régulier d'un marché dont les demandes seraient constantes. Ce marché idéal n'existe pas. C'est pourquoi les économistes aussi bien que les producteurs de la base sont de plus en plus d'accord pour une organisation, une planification, ou, comme l'on dit aujourd'hui, une régulation de la production et des marchés, afin de parer aux coups de l'offre et de la demande et dans la mesure du possible d'éviter la spéculation.

La relation du producteur au consommateur s'établit dans tous les domaines par une chaîne d'intermédiaires hors de laquelle il n'y aurait guère d'économie possible que de troc, ce qui de nos jours est impensable. D'où l'idée d'établir entre les maillons de cette chaîne des contacts en quelque sorte solidaires. Ainsi les uns seront sûrs de vendre, et les autres sûrs de pouvoir acheter, afin de revendre dans une atmosphère de relative stabilité. Stabilité relative, car on compte bien essayer de développer l'attrait du consommateur pour la marchandise produite. Ainsi augmenera-t-on en proportion les gains de tous ceux qui sont intégrés à la chaîne.

INTÉGRATION : Nous avons prononcé le mot qui définit ici le système ; un système qui se généralise parce qu'il est imposé par la nécessité et par l'évolution. Il désigne donc la liaison organique entre les différents éléments qui concourent à la production d'un produit fini et à sa commercialisation. Des contrats de production, des engagements de livraison en quantité et en qualité, près des industries, des coopératives, des commerces concernés, concrétisent cette liaison et constituent un engrenage dont les rouages doivent s'adapter heureusement les uns aux autres. Cette adaptation est souvent faite au prix de modifications importantes de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chacune des entreprises intégrées. Car elle requiert l'adoption de techniques nouvelles, le renouvellement du matériel et l'appel à des capitaux (1).

Il apparaît tout de suite que cette intégration exige de l'agriculteur un effort personnel d'éducation et d'initiative et un effort collectif d'entente et de regroupement. Il faut en effet qu'il joue ce jeu avec toutes les chances d'en obtenir des résultats favorables, c'est-à-dire en gardant, tout au long de la partie, sa part d'authentique responsabilité afin de conserver sa dignité d'homme et de travailler à sa propre promotion.

Cette intégration demande en effet à être dirigée. Qui va devenir le maître de son fonctionnement ? Chacun des rouages a tendance à revendiquer le privilège d'entraîner les autres qui peuvent n'être plus alors, sous son impulsion, que des instruments passifs. C'est ordinairement le fournisseur des capitaux nécessaires aux investissements qui revendique le droit de mener la chaîne. Si, face à cette revendication, l'agriculteur se contente d'un rôle de pur instrument, il court, en s'intégrant, le risque d'aliéner sa liberté. Pour peu que la surproduction, toujours possible, amène la baisse des prix, ou qu'une calamité imprévue s'abatte sur sa personne ou sur son exploitation, l'agriculteur, incapable de faire face à ses engagements, pourra connaître la ruine ou un esclavage qui précipitera cette paupérisation dont l'intégration devait justement le préserver. Il faudrait en vérité que s'institue entre tous les éléments de la chaîne un dialogue sur pied d'égalité car le « leadership » (2) des producteurs au détriment des intermédiaires et des consommateurs n'aurait pas d'effets plus heureux.

L'agriculteur, face aux forces puissantes auxquelles il est affronté, ne peut donc rester seul. Son salut est dans l'association. Mais l'association ne sera forte que s'il s'engage vraiment, ce qui amènera naturellement l'agriculteur à consentir les sacrifices pécuniaires nécessaires pour la doter de tous les services dont elle a besoin : secrétariat, recherches scientifiques, hygiène, études juridiques, contentieux. Car il n'a pas à laisser à d'autres le soin de les organiser. Cela fait c'est pour l'Etat un devoir de lui apporter son indispensable concours financier.

Sur cette importance de l'association en agriculture, nous ne pouvons pas ne pas citer ici *Mater et Magistra :* « On ne saurait omettre, dit-elle, de souligner qu'en agriculture, tout comme dans les autres secteurs de la production, l'association est de nécessité vitale, surtout lorsqu'il s'agit d'entreprise familiale. En toutes circonstances, les agriculteurs doivent se sentir solidaires les uns des autres et s'unir en vue de créer des sociétés mutuelles et coopératives et des associations professionnelles : les unes et les autres sont nécessaires, soit pour tirer profit du progrès scientifique et technique, soit pour assurer la défense des prix. En outre, par là, les agriculteurs se mettront à égalité avec les autres professions, qui, le plus souvent, sont organisées. Enfin, c'est le moyen pour eux d'obtenir dans les affaires publiques une influence qui corresponde à

(1) Nous n'entendons pas exposer ici les aspects techniques de l'intégration qui se pratique de plus en plus, particulièrement dans le domaine des productions animales et légumières. Ne vaut-il pas mieux d'ailleurs que vous l'appreniez de ceux-là mêmes qui sont entrés dans cette voie et qui pourront en illustrer le processus par des exemples pris dans leur vie de tous les jours ? A cette initiation irremplaçable nous vous convions avec insistance.

(2) On veut signifier par là la prise en mains de la direction de la chaîne.

l'importance de leur rôle, car, comme chacun sait, à notre époque, une voix isolée est une voie perdue » (*Mater et Magistra*, Edition de l'Action populaire, n° 146).

Si la nécessité de l'action syndicale n'est guère plus contestée dans le monde rural, on ne trouve pas pour animer les syndicats assez d'adhérents lucides pour connaître et défendre les droits de leur catégorie, assez d'adhérents généreux pour assurer se promotion collective, assez d'adhérents réalistes pour alimenter suffisamment les caisses syndicales. L'action des responsables risque d'ailleurs d'être inefficace sans l'appui de la masse des producteurs. Les agriculteurs, à tous les niveaux, ont à poursuivre leur éducation syndicale.

Certains, qui persistent à ignorer les enseignements pontificaux, trouvent étrange que les paysans s'engagent vigoureusement dans cette voie. Il n'est même pas rare d'entendre accuser les militants les plus désintéressés de travailler à la subversion de l'ordre social alors qu'ils veulent seulement sortir des routines et prendre en mains les intérêts de leur catégorie. Il en serait ainsi si l'action syndicale se bornait à des activités démagogiques ou politiques. Mais l'action syndicale qui se veut constructive, fidèle aux enseignements des encycliques, est une des manières les plus pratiques de traduire cet impérieux devoir pour tout homme, et plus encore pour tout chrétien, d'être solidaire de ses frères et tout spécialement des plus pauvres, devoir que vient de nous rappeler le texte de Jean XXIII. Nous disons bien devoir et pas seulement droit.

Il est vrai que cette gestion d'intérêts demande une formation sérieuse dont personne n'est dispensé, que personne ne possède par droit de nature, et que bien peu encore ont reçue: Elle est d'autant plus requise que l'économie se développe dans le cadre d'une impitoyable concurrence, non plus seulement locale ni même nationale. Certains accords — tels ceux passés entre les adhérents du Marché Commun — la situent à l'échelle internationale avec l'ambition de mieux servir le bien de tous. Mais le bien de tous se paie souvent du douloureux sacrifice de biens particuliers, surtout si ceux qui ont à en assumer la responsabilité s'avèrent incapables de prévoir l'évolution de la conjoncture. Aussi jamais n'insistera-t-on assez sur la nécessité de cette formation qui s'acquiert autant par des études personnelles que par la fréquentation des réunions professionnelles et des stages de promotion collective pour adultes.

L'intégration exige donc comme nécessaire contre-partie la discipline du groupement avec une participation personnelle de chaque membre à sa vie, l'acceptation des sacrifices pécuniaires qui le rendent efficace, la qualification professionnelle accrue, un sens moral hautement éclairé, l'abandon de l'égoïsme individualiste traditionnel. Car le monde qu'elle crée peut en effet accroître sa pression sur l'homme, le mécaniser, l'automatiser à son tour si ceux qui le construisent n'ont pas l'idée exacte de la fin et des moyens auxquels ils peuvent recourir pour bâtir l'édifice.

La fin dernière du travail en effet n'est pas le profit ni la sujétion de l'homme par la nature. C'est à la dominer au contraire que le Créateur a invité l'humanité (cf. Genèse, I, 28) pour qu'aidée par un travail qui l'occupe légitimement sans l'annihiler elle puisse remplir son devoir, trouver le bonheur avec tout ce que son achèvement ici-bas postule de plénitude. Cette humanité à la fois heureuse et insatisfaite, occupée et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toujours libre, est seule capable, en règle générale, de vivre cette vie spirituelle à laquelle elle est destinée et qu'elle ne saurait chercher sans un minimum de satisfaction ici-bas.

Les biens de ce monde ne peuvent être que des moyens. Encore faut-il que leur usage soit honnête. L'argent, ainsi que le fait de détenir l'autorité, ne doit jamais servir à assujettir, encore moins à écraser. On n'a pas le droit d'user de sa fortune pour acculer ses semblables à la ruine. Une organisation du marché supprimant toute possibilité de dumping doit permettre la rentabilité de toute honnête entreprise ayant fait par ailleurs ce qui était nécessaire pour soutenir les impératifs d'une loyale concurrence. « C'est pourquoi, si les structures et le fonctionnement d'un système économique sont de nature à compromettre la dignité humaine de ceux qui s'y emploient, à émousser en eux le sens des responsabilités, à leur enlever toute initiative personnelle, Nous jugeons ce système injuste, même si les richesses produites atteignent un niveau élevé et sont réparties selon les lois de la justice et de l'équité » (*Mater et Magistra*, Edition de l'Action populaire, n° 83).

4e Partie. — Notre devoir sacerdotal

Cette dernière constatation nous dicte notre devoir sacerdotal. Les drames qui s'amorcent dans un monde qui nous est familier ne peuvent nous laisser indifférents. Il faut tout à la fois nous en assimiler personnellement les données ; y réfléchir en équipe avec des prêtres et des laïcs ; communiquer autour de nous les convictions que notre réflexion nous aura fait acquérir ; aider les jeunes à s'orienter ; susciter, soutenir et défendre les engagements sans lesquels le monde rural ne saurait dépasser cette grave crise qui l'affecte ; éduquer la foi de nos fidèles dans le cadre même des réalités qu'ils vivent. Reprenons les points principaux de cette action efficace à laquelle nous vous convions.

1°) Assimiler personnellement les données du drame qui se vit autour de nous. En souffrir tout d'abord. « Ne souffrent pas ceux qui assurent leur ministère imperturbablement sans se poser de questions, ni ceux que la trop grande affliction de cette situation a rendus insensibles. Ne souffrent pas ceux qui ont conçu leur paroisse comme une entreprise aux multiples activités et qui sont trop occupés pour prendre conscience de l'évolution des choses. Ne souffrent pas non plus ceux qui se croient chargés d'asséner les grandes vérités mais qui ne ne préoccupent pas de parler aux hommes de ce dont ils parlent ni de se faire comprendre d'eux » (*Prêtres pourquoi ?* Paris, Edit. Ouvrières 1964, pages 15 et 16). Bien que ne s'appliquant pas exactement à notre sujet, ces lignes énumèrent bien les différents cas d'insensibilité sacerdotale qui mettent un prêtre en marge de la vie et défavorisent son ministère. Nous devons donc nous instruire de ce qui fait la préoccupation quotidienne de nos fidèles et qui retentit si profondément sur leur vie spirituelle.

Le passage de cette civilisation où chaque agriculteur visait à ne dépendre que de lui à cette autre dans laquelle il est appelé de plus en plus à partager ses décisions et son travail avec autrui ne se fera pas sans difficultés. Il nous faut l'accepter et aider à l'accepter sincèrement sans entretenir le rêve d'un passé qui ne reviendra plus. Il nous faut pressentir

et faire découvrir ce qu'il va apporter de positif. Il n'empêche pas d'ailleurs que notre société diversifiée ne doive conserver son estime pour les valeurs du monde rural : sens des responsabilités à taille humaine, réalisme sans naïveté, jugement pratique... et bâtir grâce aux efforts de tous des structures qui en consacrent le plein exercice.

2°) Un attachement trop servile et trop passif à ces valeurs traditionnelles risquerait de maintenir des situations qui constituent pour l'avenir même des familles et pour l'économie nationale un dommage certain (cf. Pie XII, discours aux Comités régionaux pour la mise en valeur de la France, 28 avril 1957, Bonne Presse, T. XIX, p. 289). C'est pourquoi vous vous efforcerez d'aider les parents à orienter leurs enfants vers des situations où ils pourront le mieux s'épanouir, soit dans l'agriculture, soit ailleurs, il faut avoir le courage de le dire. N'oublions pas que s'ouvrent de larges possibilités d'emplois dans les activités annexes de la profession agricole. Utilise-t-on toujours comme il conviendrait les services que peut rendre une authentique formation professionnelle jointe à une bonne formation générale ? Il nous faut l'encourager du moment qu'elle donne compétence, ouverture d'esprit, et sens des responsabilités.

3°) Nous devons convaincre les chrétiens que l'exercice de la vraie charité ne consiste pas seulement en gestes louables mais trop faciles à l'égard des détresses individuelles ; il requiert qu'ils se sentent solidaires de tout un monde menacé et qu'ils s'engagent pour le défendre.

A des plans divers un grand nombre d'agriculteurs ont pris ces engagements. Quel que soit le degré de conscience qu'ils en ont aujourd'hui — l'évidence peut avec le temps s'en être voilée — leur fin reste l'amour de Dieu et des plus miséreux. C'est pourquoi il appartient à notre ministère de susciter et de soutenir ces engagements, en en faisant découvrir le vrai sens et l'enjeu final ; d'amener ceux qui les assument à rester exigeants envers eux-mêmes, à savoir reviser leur propre action, de les encourager dans les moments de lassitude où surgit la tentation de tout abandonner pour désormais laisser faire ; de les aider à résoudre les conflits de devoirs entre les tâches familiales, professionnelles et syndicales ; de les défendre aussi avec vigueur devant l'opinion contre l'assaut de critiques légères ou trop intéressées.

Mater et Magistra, nous l'avons dit, témoigne une particulière faveur à toutes les formes de coopération car les coopérateurs en ne cherchant pas à se sauver tout seuls et en apportant chacun leur part de travail transforment l'effort personnel, d'ailleurs irremplaçable, en effort solidaire. A travers cette mise en commun des apports, des risques et des avantages, à travers les discussions qui aboutissent à des décisions communes, à travers les relations mutuelles qui se créent à l'occasion du fonctionnement de ces institutions, des hommes d'expérience émergent dont la maturité surprend ceux qui ne les ont pas suivis au long des étapes de leur formation. Le monde agricole trouve en eux les chefs authentiques dont il a besoin. Cet idéal s'était parfois estompé. Il tend à revivre aujourd'hui avec une force nouvelle qu'aiguise la nécessité. Comment ne pas apporter notre sympathie chaleureuse à ceux qui courageusement n'hésitent pas à entrer dans l'arène en y jetant toute leur générosité et ce réalisme qu'ils ont acquis par l'exercice de lourdes res-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ponsabilités ! La logique même de ces engagements conduit parfois à des collaborations imposées par les circonstances et qui portent en elles aussi bien des risques pour la foi de ceux qui les pratiquent que l'occasion de découvertes du royaume de Dieu pour ceux qui y sont associés. (cf. Matth. V, 16 et XXV, 37). Les encycliques pontificales n'interdisent pas ces collaborations dès lors qu'elles visent à rechercher une plus grande justice. Mais elles demandent de les mettre sous le signe de la prudence autant que du courage. *Pacem in terris* citant *Mater et Magistra* donne des directives précises à ce sujet : « Assez fréquemment dans la mise en œuvre de tels principes, les catholiques collaborent de multiples manières, soit avec les chrétiens séparés de ce siège apostolique, soit avec les hommes qui vivent en dehors de toute foi chrétienne, mais qui, guidés par les lumières de la raison, sont fidèles à la morale naturelle. Qu'alors les catholiques veillent avec grand soin à rester conséquents avec eux-mêmes et à n'admettre aucun compromis nuisible à l'intégrité de la religion ou de la morale. Mais aussi qu'ils ne considèrent pas leurs intérêts et collaborent loyalement en toute matière bonne en soi, ou qui peut mener au bien » (*Pacem in terris*. Edit. Fleurus, n° 157).

4°) Mais ces principes rappelés, nous n'avons pas à oublier que l'essentiel de notre tâche sacerdotale dans le monde d'aujourd'hui consiste dans l'éducation de la foi. Pour y travailler de façon féconde, il nous faut avoir toujours en vue les valeurs humaines à sauvegarder et les valeurs évangéliques à faire grandir. Il nous faut regarder la vie des hommes avec le regard même du Christ saisissant toujours dans leurs comportements le point d'insertion pour leur salut. C'est au cœur des réalités temporelles que se vit le mystère chrétien, que les âmes s'éveillent à la grâce, que la foi opère sa croissance, que l'Eglise se bâtit en rassemblant les hommes dans l'unité. Nous le comprendrons vraiment le jour où nous y aurons réfléchi entre prêtres, chacun de nous ayant auparavant consenti à nouer avec les laïcs un dialogue humble et persévérant. La vie chrétienne ne se vit pas seulement dans les périodes d'euphorie mais au milieu même des périodes de crise où elle communie plus étroitement à la rédemption. Les chrétiens, grâce à nous, doivent comprendre que leurs épreuves comme leurs réussistes ont une signification pour le royaume de Dieu.

⁂

Peut-être au fur et à mesure que vous avez avancé dans cette lettre, avez-vous senti monter dans vos cœurs la crainte d'être inférieurs à une tâche à la fois si pressante et moins familière pour bon nombre d'entre vous. Comment y faire face ? Comment vous y préparer ? Qui vous conduira sur ces routes nouvelles au moment où vous sentez l'obligation de vous y engager ?

Nous vous le disons avec force : vous n'êtes pas démunis (1). D'autres ont déjà pris le départ et leur travail souvent méconnu n'est pas demeuré stérile. Ces militants dont nous saluons avec fierté le dynamisme, ce sont le plus souvent des prêtres qui les ont formés : eux-mêmes le reconnaissent avec gratitude. Il y a aussi tous ces « petits » que l'Evangile recommande par préférence à notre charité. Pour certains, leurs esprits et leurs cœurs ont été transformés lorsqu'ils ont été conviés à collaborer au sein de leurs communautés naturelles de base, de leurs syndicats locaux, dans

l'entreprise familiale elle-même. Dans l'édification de l'Eglise de Jésus-Christ n'ont-ils pas leur place à l'égal des constructeurs des institutions temporelles ?

Le travail que nous vous proposons avec insistance est une des formes d'éducation et d'animation spirituelle mises au point par l'Action catholique à laquelle aucun de vous ne peut rester étranger. Vos évêques, fraternellement unis, vous demandent de le considérer comme partie intégrante et urgente de votre ministère.

Nous pouvons maintenant conclure.

En servant à votre manière propre le monde rural dont le rôle restera essentiel dans l'avenir, vous prêtres, vous contribuerez à sauvegarder et à développer ses valeurs chrétiennes, ses trésors de foi et de vertu que des générations ont accumulés sur notre terre, à y faire respecter la dignité de l'homme et la vocation surnaturelle du chrétien. Cette perspective n'est point utopique. Il suffit que vous consentiez à être ces éducateurs irremplaçables du spirituel sans lesquels l'effort des plus généreux de nos militants sombrerait dans un matérialisme sans espoir. Eux-mêmes — plusieurs sont venus nous le dire — se retournent plus que jamais vers votre sacerdoce dont ils savent le désintéressement comme vers leur ultime recours. Vous ne les décevrez pas. Voici venu le temps de l'action qui est aussi le temps de l'espérance.

Le 25 mars 1965.

Paul GOUYON, archevêque de Rennes,
Jean VILLEPELET, évêque de Nantes,
Antoine CAZAUX, évêque de Luçon,
André FAUVEL, évêque de Quimper,
Jean GUYOT, évêque de Coutances,
Paul CHEVALIER, évêque du Mans,
Marcel RIOPEL, évêque auxiliaire de Rennes,
André JACQUEMIN, évêque de Bayeux,
André PIOGER, évêque de Séez,
Vincent FAVÉ, évêque auxiliaire de Quimper,
Henri MAZERAT, évêque d'Angers,
Jacques GUILHEM, évêque de Laval,
François KERVÉADOU, évêque de Saint-Brieuc,
Auguste BOUSSARD, évêque de Vannes.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— *Lundi 5 avril :* 10 *h., Gouesnou* (*Mgr l'Evêque*) ; 15 *h., Guilers* (*id.*).
— *Mardi 6 :* 10 *h., Bohars* (*id.*) ; 15 *h., La Forest-Landerneau* (*id.*).
— *Mercredi 7 :* 10 *h., Pencran* (*id.*) ; 15 *h., Dirinon* (*id.*).
— *Jeudi 8 :* 10 *h., Saint-Thonan* (*Mgr l'Auxiliaire*) ; 15 *h., Saint-Divy* (*id.*).
— *Vendredi 9 :* 10 *h., Trémaouézan* (*id.*) ; 15 *h., Ploudern* (*id.*).

(1) Nous vous rappelons l'existence de sessions et des stages organisés au plan national, régional, diocésain, et des revues spécialisées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier du Carmel au Relecq-Kerhuon, en remplacement de *M. Jean Cotten*, vicaire général honoraire, démissionnaire, *M. François Falc'hun*, curé-doyen de Sizun ;

— recteur de Mespaul, *M. Marc Dibit*, recteur de Locmélar ;

— recteur de Locmélar, *M. Jean-François Ségalen*, vicaire à Plouézoc'h ;

— aumônier-adjoint au Lycée de Morlaix, avec l'agrément de M. le Recteur d'Académie, *M. Roger Abjean*, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

POUR LES SUPÉRIEURES DES COMMUNAUTÉS DU NORD-FINISTÈRE

Les Mères Supérieures des communautés des zones de *Brest, Landerneau, Lesneven, Ploudalmézeau* sont invitées à se rassembler le jeudi 15 avril, 14 h. 30, à l'Institution de l'Immaculée-Conception, place Sanquer, Brest.

Conférence d'information par *M. le chanoine Quiniou.*

MOUVEMENT CŒURS VAILLANTS - AMES VAILLANTES

a) Session de *responsables Cœurs Vaillants* du lundi 19 avril (10 h.) au mercredi 21 (14 h.).

b) Session de *responsables Ames Vaillantes Urbaines* du 8 avril (19 h.) au 10, à l'école S. Julien, Landerneau.

Adresser les inscriptions au Centre fédéral.

MOUVEMENT EUCHARISTIQUE DES JEUNES

Le *P. Glotin*, aumônier national, dirigera deux journées d'information, de 9 h. à 17 h. : le 12 avril à l'Institution Immaculée-Conception, Brest ; le 13 avril à la Retraite de Quimper. Adresser les inscriptions aux R. M. Supérieures.

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 4 avril, 1er dimanche de la Passion. Lundi 5 au samedi 10, de la férie. Dimanche 11, 2e dimanche de la Passion, dit des Rameaux.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Joseph Breton*, de Plouguerneau. *Mme François Poupon*, de Plogonnec. *M. Jean Tranvouez*, de Landerneau. *M. Claude Raoul*, père de M. l'abbé Raoul, vicaire à Plabennec.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Paul QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
ETANCHÉITÉ
de vos façades d'immeubles
Voir nos prix et conditions

Société Quimpéroise de Matériaux
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE
QUIMPER Tél. 13.69
CAMARET Tél. 1.14
CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tel. 1.27

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTE
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

LOURDES
HOTEL DE LYON
5 bis, Boulevard de la Grotte
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

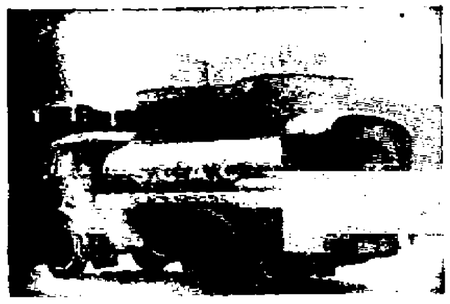

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 15 Vendredi 9 avril 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, *M. Jean-Louis Broc'h*, recteur de Scrignac, a été nommé curé-doyen de Sizun.

MESSE CHRISMALE

La messe chrismale sera célébrée à la cathédrale S. Corentin le jeudi-saint à 9 heures. Ce sera *une messe concélébrée*. Les concélébrants sont pris en partie parmi ceux qui viennent prendre les Saintes Huiles ; ils vont recevoir les indications nécessaires tant pour les rites de la concélébration que pour ceux de la consécration des Huiles (qui ont été modifiés).

Les prêtres qui assistent à cette cérémonie voudront bien apporter leur habit de chœur et *prendre place au chœur*. Les enfants de chœur qui les accompagneraient auront des places réservées, s'ils portent l'aube ou la cotta (habillement au premier étage de la sacristie).

⁂

Des séminaristes recevront les orceaux de 8 h. 30 à 8 h. 50 à la Chapelle neuve, au fond de la cour de la sacristie de la cathédrale.

La distribution des Saintes Huiles commencera un quart d'heure après le retour du cortège liturgique à la sacristie. Elle cessera à 11 h. 45 ; seront servis les premiers les prêtres présents au chœur pour la cérémonie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA CONCÉLÉBRATION DU JEUDI-SAINT ET DE PAQUES

Le décret promulgué conjointement par la S. Congrégation des Rites et le Conseil liturgique le 7 mars 1965 fait entrer en vigueur le Jeudi-Saint 15 avril 1965 les décisions conciliaires relatives à la concélébration et à la communion sous les deux espèces (Constitution *De Sacra Liturgia*, art. 57-58 et 55).

La Constitution conciliaire confie à l'Ordinaire le soin « d'apprécier l'opportunité de la concélébration » dans un certain nombre de cas déterminés et déclare qu' « il appartient à l'évêque de diriger et de régler la concélébration dans son diocèse » (art. 57).

En attendant que les évêques français aient pris des décisions communes dans le cadre de chaque région, les règles suivantes devront être observées par tous les prêtres en ce qui concerne la concélébration du Jeudi-Saint et de Pâques.

I. — La concélébration du Jeudi-Saint

1. — Le Jeudi-Saint, tous les prêtres peuvent concélébrer. Ceux qui ont concélébré autour de l'évêque le matin de la messe chrismale peuvent le faire à nouveau à la messe du soir.

2. — La concélébration, qui « manifeste heureusement l'unité du sacerdoce », ne doit pas être pratiquée au détriment de la charge pastorale. Aussi, dans les paroisses où la célébration d'une ou de deux messes le soir avant la messe principale semblait jusqu'ici nécessaire au bien des fidèles, on ne les supprimera pas pour permettre à tous les prêtres de la paroisse de concélébrer.

3. — La célébration individuelle de la messe demeure interdite le Jeudi-Saint.

4. — Si des difficultés pratiques empêchent l'un des prêtres de participer à la concélébration (par exemple s'il doit diriger les chants de l'assemblée), il pourra se contenter de communier. Il communiera alors sous les deux espèces après les concélébrants.

5. — Dans les églises où le nombre des concélébrants aura dépassé le chiffre de douze, on fera à Monseigneur l'Evêque un rapport sur les conditions dans lesquelles a pu se dérouler le rite.

6. — La concélébration ne change rien au rite du lavement des pieds, qui est accompli par le célébrant principal. Rien n'empêche que les concélébrants ou certains d'entre eux fassent partie du groupe de ceux à qui on lave les pieds. On sait que ce rite du lavement des pieds est facultatif.

7. — Parmi les modes divers qui sont proposés pour la communion au calice, on accordera la préférence à la communion directe à un unique calice.

8. — Tous les concélébrants devront avoir étudié attentivement les rites de la concélébration et fait une répétition en temps opportun. La répétition est particulièrement indispensable si l'on chante en commun la partie centrale du Canon.

II. — La concélébration de Paques

« Celui qui a célébré ou concélébré la première messe dans la nuit de Pâques peut aussi célébrer ou concélébrer la seconde messe de Pâques » (*Ritus servandus in concelebratione missae* art. 9).

1. — Pour permettre à tous les prêtres de bénéficier de cette faveur, la concélébration est autorisée à la messe de la nuit pascale et à l'une des messes du jour.

2. — Dans la concélébration de Pâques on observera toutes les prescriptions qui ont été formulées ci-dessus pour le Jeudi-Saint.

3. — Rappelons, à cette occasion, que « les fidèles qui ont communié à la messe de la nuit pascale peuvent communier de nouveau à la seconde messe de Pâques » (Instruction *Inter Oecumenici*, art. 60).

III. — Les autres cas de concélébration, et Communion sous les deux espèces

1. — Pour concélébrer dans tous les autres cas prévus par la Constitution *De Sacra Liturgia*, on devra jusqu'à nouvel ordre en demander l'autorisation à Monseigneur l'Evêque.

2. — Il en ira de même en ce qui concerne la communion sous les deux espèces.

⁂

La traduction française intégrale du *Ritus servandus in concelebratione Missae* paraît dans la brochure intitulée La concélébration et la communion sous les deux espèces (éd. Desclée).

Dans la messe concélébrée on peut chanter le Canon : les mélodies officielles se trouvent dans le *Ritus ;* elles se trouveront aussi dans Le Canon de la Messe avec chant pour la concélébration (éd. Desclée ; 6.90 francs).

Ces textes risquant de ne pas se trouver assez tôt en librairie, la Commission diocésaine de Liturgie a fait parvenir aux doyennés les documents nécessaires : les paroisses qui ne les auraient pas encore reçus voudront bien les demander au presbytère de leur doyenné.

CONFIRMATION A BREST

La confirmation annoncée à Saint-Louis de Brest le lundi 12 avril aura lieu *à 17 heures* et non à 15 heures.

PERMANENCE DE M. LE VICAIRE GÉNÉRAL

Pendant les semaines de Confirmations, *M. le vicaire général Kervennic* ne tiendra pas sa permanence hebdomadaire à Brest.

JOURNÉE MONDIALE DES VOCATIONS

S. S. le Pape Paul VI, par une décision prise et promulguée le 24 janvier 1964, a voulu que désormais le deuxième dimanche après Pâques (dimanche du Bon Pasteur) soit une *Journée mondiale de prières pour les vocations sacerdotales et religieuses.*

Jusqu'à présent les paroisses fixaient à la date de leur choix la journée annuelle de prière pour les vocations et de la quête qui s'y faisait aux messes en vue d'alimenter les bourses d'études des séminaristes (Statuts Diocésains, art. 377). La nouvelle disposition n'empêchera pas de choisir une autre date pour la journée paroissiale des vocations quand une circonstance locale y invitera, par exemple, la préparation d'une ordination, d'une première messe, d'une profession religieuse, d'un jubilé sacerdotal ou religieux, d'une mission régionale, etc. D'autre part, le Centre Diocésain continuera comme par le passé à organiser ses sessions paroissiales des Vocations. La liste des paroisses concernées par elles sera publiée au début de chaque année.

⁂

En vue de faciliter la tâche des prêtres dans la préparation de la journée mondiale, le Centre National des Vocations vient de publier une brochure contenant les textes liturgiques de ce dimanche (avec monitions, prière universelle...), une célébration complètement élaborée, des questionnaires pour réunions, etc. Le Centre Diocésain en fera parvenir un exemplaire à toutes les paroisses et en tiendra d'autres à la disposition de qui en désirerait.

Cette journée serait l'occasion indiquée pour diffuser un magazine illustré du Centre National, d'excellente qualité, présentant une doctrine solide sur les diverses vocations ; il est intitulé « DEMAIN ». Les commandes sont à adresser au Centre Diocésain (prix de l'unité, 1 fr. 25).

CONFIRMATIONS

Il est rappelé que la confirmation doit être inscrite en marge de l'acte de baptême, et fait donc éventuellement l'objet d'une notification, *au lieu du baptême* (et non à la paroisse du domicile). — En pratique :

1°) les notifications destinées aux paroisses ou hôpitaux du diocèse leur seront envoyées directement,

2°) les notifications destinées aux autres diocèses pourront être adressées soit directement aux intéressés, soit au Secrétariat de l'évêché de Quimper qui les transmettra après les avoir groupées (inutile de joindre des timbres),

3°) les notifications pour les enfants relevant des services de la Population (Assistance Publique) *doivent* être adressées au Secrétariat de l'évêché de Quimper.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

M. le chanoine Quiniou a désormais le téléphone à son domicile 16 place Saint-Corentin, Quimper. Téléphone : 29.67.

JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT U.N.C.A.H.S.

Pour faciliter la tâche des Religieuses pendant les journées de perfectionnement (12-13-14 avril) au Centre Hospitalier Laënnec de Quimper, une messe sera célébrée tous les jours à 11 h. 30 à la chapelle de l'Hôpital.

Les Religieuses sont priées de garer leur voiture près de la cuisine de la maison de retraite.

MOUVEMENT CŒURS-VAILLANTS et AMES VAILLANTES

a) *Session de Responsables Cœurs Vaillants.* — Une session de responsables Cœurs Vaillants aura lieu du lundi 19 avril (10 heures) au mercredi 21 (14 heures) aux Sables-Blancs, Le Conquet. S'inscrire au Centre Fédéral C.V., 39, rue Camille Desmoulins, Brest.

b) *Session de Responsables Ames Vaillantes Urbaines.* — Une session de nouvelles responsables Ames Vaillantes urbaines aura lieu du 8 avril (19 heures) au 10 avril (14 heures) à l'école St-Julien de Landerneau. S'inscrire au Centre Fédéral A.V., 9, rue du Frout, Quimper.

MOUVEMENT EUCHARISTIQUE DES JEUNES
(Croisade Eucharistique)

Le *P. Glotin*, aumônier national du Mouvement Eucharistique des Jeunes, vient dans le diocèse pour deux journées d'informations et d'échanges.

— *le* 12 *avril à Brest*, à l'Institution de l'Immaculée-Conception, place Sanquer. S'inscrire à : Institution Immaculée-Conception, place Sanquer, Brest.

— *le* 13 *avril à Quimper*, à la Retraite. S'inscrire à : La Retraite, rue Verdelet, Quimper.

Les journées commenceront à 9 heures pour se terminer à 17 heures. Y sont invités : les responsables Messagères, Jeunes Témoins du Christ, Croisade et tous ceux qui s'intéressent au Mouvement Eucharistique.

LETTRE DES EVÊQUES DE L'OUEST A LEURS PRETRES

La Lettre des Evêques de l'Ouest à leurs prêtres « sur quelques graves problèmes agricoles de notre région » a été tirée à part pour permettre une plus grande diffusion. On peut se la procurer au Secrétariat M.F.R., 9, rue du Frout, Quimper. L'exemplaire franco 0,60 fr. ; les dix franco 4,30 fr.

ORAISONS SOLENNELLES DU VENDREDI-SAINT

N. B. — Certains se demandent ce qui peut être dit ou chanté en langue populaire dans les offices de la Semaine Sainte ; la réponse est très simple : tout ce qui se trouve en français dans le MISSEL LATIN-FRANÇAIS. TOME II, y compris ce qui se trouve à la fin du volume en « supplément ».

Par décret du 7 mars 1965, des modifications ont été introduites dans les Oraisons Solennelles du Vendredi-Saint : la première a été légèrement modifiée ; les trois dernières sont entièrement nouvelles.

1. POUR LA SAINTE EGLISE

Omettre dans l'invitatoire les mots « subiciens ei principatus et potestates ».

Prions, frères bien-aimés, pour la sainte Eglise de **Dieu.**
Que le Seigneur notre Dieu lui donne la paix et l'**unité,**
qu'il la protège dans tout l'univers
et qu'il nous accorde une vie calme et paisible
à la gloire de Dieu, le Père tout-puissant.

7. POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Oremus et pro universis fratribus in Christum credentibus :
ut Deus et Dominus noster eos, veritatem facientes,
in una Ecclesia sua congregare et custodire dignetur.

Omnipotens sempiterne Deus, qui dispersa congregas :
respice ad oves gregis tui ;
ut quos unum baptisma sacravit,
eos et fidei iungat integritas et vinculum caritaris.

Prions aussi pour tous nos frères qui croient en Jésus-Christ.
Daigne le Seigneur notre Dieu,
tandis qu'ils conformeront leur vie à la vérité,
les rassembler et les garder dans l'unité de son Eglise.

Dieu éternel et tout-puissant,
toi qui rassembles tes enfants dispersés,
jette les yeux sur les brebis de ton troupeau ;
Un seul baptême les a consacrés,
que la totalité de la foi les unisse
et le lien de la charité. Par J.-C...

(La suite à la p. 265.)

Pour une meilleure célébration de la liturgie les Jours Saints

De divers côtés on a demandé que la « S. R. » reprenne, en les remettant au point, les suggestions données l'an dernier pour les Jours Saints à l'intention des paroisses au répertoire de chants limité ; et l'on a souhaité que ces feuilles puissent être détachées facilement.

Le meilleur auxiliaire du commentateur et du directeur des chants est la nouvelle édition du MISSEL DE LA SEMAINE SAINTE *de M. l'abbé Jounel (textes officiels, monitions, rubriques, choix de chants français) aux éditions Desclée (6,50 francs).*

La cérémonie du Vendredi-Saint est simple, celle de la Veillée pascale présente plus de complexité ; elles demandent une bonne mise en place, l'à-peu-près n'y pardonne pas. Quelques points à noter :

— *savoir prendre son temps.* Qu'il n'y ait pas de « trous » dans la célébration, mais pas davantage d'énervement : plus les ministres donneront l'impression de se presser, plus la cérémonie paraîtra longue.

— *ne pas tout mettre sur le même pied :* toute célébration comporte des éléments essentiels, et d'autres qui sont secondaires. Une cérémonie réussie obéit à un grand rythme, dessine une progression avec ses temps forts, converge vers un point que l'on prépare de loin (l'Adoration de la Croix, le vendredi...).

— *garder sa tonalité propre à la célébration,* ce qui aidera les fidèles à s'y accorder. Le jeudi, la Messe doit avoir un caractère festif et fraternel : un vrai repas de fête entre amis. Le vendredi, la commémoration de la passion et de la mort du Seigneur revêt un caractère de gravité et de recueillement ; mais avec l'humiliation de la Croix, c'est la résurrection aussi que la liturgie chante. La Veillée pascale est très solennelle dans son déroulement ; elle doit apparaître, aux yeux des participants (même si parfois ils sont peu nombreux) comme la fête des fêtes.

L'importance des cérémonies de cette Semaine Sainte invite à passer en revue le cadre de la célébration de la Liturgie. Par exemple :

— faire un effort pour diversifier au maximum les fonctions dans la célébration : que le célébrant fasse seulement ce qui lui revient, que les lectures soient faites par des lecteurs différents, etc...

— célébrer dans la vérité les rites de la Liturgie : un cierge dans les mains de chaque fidèle, un récipient digne pour l'eau baptismale, un encensoir où il y ait du feu, un bénitier où le goupillon puisse se gorger d'eau, une croix adaptée à l'adoration solennelle...

— mieux organiser les différentes processions ; à l'adoration de la Croix, au transfert de l'eau baptismale...

— mettre à la disposition des fidèles les moyens (livrets, feuillets...) qui leur permettent de prendre part aux chants. Plusieurs paroisses organisent de courtes répétitions : ne peut-on pas faire de même ?

En un mot, comment assurer au mieux la participation active de l'assemblée ? La récompense de tous ces efforts sera la qualité de la prière des fidèles et leur joie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1. Jeudi de la Cène du Seigneur

PROCESSION D'ENTRÉE. — Voici une antienne, inspirée du chant liturgique, que l'assemblée tout entière chantera facilement sur l'air de « Nĭ ho salud. o leun a c'hras » (n° 72 ; cf. aussi I 8) :

O Croix du Christ, notre fierté,
Tu es pour nous salut et vie :
Par toi nous sommes délivrés !

Cette antienne sera ensuite reprise autant de fois qu'il le faudra avec des versets du beau psaume 66, qui peuvent être lus ou chantés (mode SOL plagal, tonique FA, série Deiss, des REFRAINS PSALMIQUES).

CHANT DE MÉDITATION. — On pourra chanter les couplets 3 et 4 du cantique H 30, *O Croix dressée sur le monde ;* si l'assemblée n'en a pas le texte sous les yeux, on lui fera reprendre en « bis » les deux premières lignes de chaque couplet. Ou le cantique H 13 *Il s'est rendu obéissant.*

LAVEMENT DES PIEDS (s'il a lieu). — A la page 249 du missel signalé plus haut, on trouvera une antienne facile avec un texte proche de l'*Ubi caritas et amor*. Autres cantiques : *Aimons-nous les uns les autres* (D 1) ; couplets 2, 3 et 4 d'*O Seigneur rassemblez* (D 13).

PRIÈRE UNIVERSELLE. — Dans les formulaires proposés par ailleurs, on choisira les intentions qui parlent d'unité, de charité, de service des autres...

PROCESSION DE COMMUNION. — Ne pas se contenter de chanter, mais intercaler entre les couplets de courts textes (voir ci-dessous à l'Adoration) ou répéter de temps à autre l'antienne de communion. Cantiques : *La nuit qu'il fut livré* (C 3), *Ceci est mon Corps* (D 18), *Seigneur en ton Eglise* (D 36)..., *Deut va Doue* (n° 61).

ADORATION DE LA SAINTE EUCHARISTIE. — La formule normale de cette adoration, qui suit la Messe en mémoire de la Cène du Seigneur, est la prière personnelle et silencieuse. Il faut veiller à ne pas troubler le recueillement de ces heures ; mais, pour aider ceux qu'un silence complet déconcerterait (les jeunes, par exemple) ou pour soutenir la prière personnelle, on pourrait utiliser *avec discrétion* quelques lectures et quelques chants. Par exemple :

— *lectures :* dans S. Jean, les chapitres XIII à XVII ; avec des jeunes, un texte comme « Il n'y a que deux amours » de Michel Quoist (PRIÈRES, page 130)...

— *chants :* « La nuit qu'il fut livré » (C 3) ; « Pardon d'avoir péché » (P 13), sur la même mélodie que le précédent (conviendrait particulièrement à des jeunes ou à des militants) ; « Dieu caché, je vous adore » (M 3), qui peut se chanter sur la mélodie de l' « Adoro te »...

2. Vendredi de la Passion et de la Mort du Seigneur

On sera particulièrement attentif au cours de cette cérémonie au recueillement et aux silences qui peuvent le favoriser : que le commentateur prenne soin de les sauvegarder !

CHANT APRÈS LA PREMIÈRE LECTURE. — Prendre un ou deux versets de ce texte difficile, en les explicitant, avec le refrain « *Prends pitié de nous, Seigneur* » du cantique *Sous l'habit du mendiant* (H 18) : on peut aussi chanter les versets sur le mode UT tonique FA des REFRAINS PSALMIQUES. Autre antienne très belle : *Dans ta colère*, cantique biblique d'Habacuc (dans Jounel, p. 254).

CHANT APRÈS LA DEUXIÈME LECTURE. — On lira plusieurs versets de ce beau psaume en intercalant comme antienne :

Seigneur, viens à mon aide !
Seigneur, délivre-moi !

(sur l'air des paroles « O Elez ar baradoz, sellit war an aoter ») : on peut chanter les versets sur le mode LA tonique SOL. Autre antienne : le refrain de G 60 *Seigneur, ne nous traite pas selon nos péchés* (avec le même mode).

PASSION SELON S. JEAN. — S'inspirant de la vieille coutume bretonne qui dans le récit de la Passion en langue populaire intercalait de temps à autre un chant de foule (« O Crux ave... »), on pourrait marquer un arrêt après chaque grande division du texte évangélique et y faire chanter un refrain *recueilli :* après l'arrestation, après l'interrogatoire devant Caïphe, après le procès devant Pilate... (après la mort de Jésus, on respectera le silence indiqué). Cette manière de faire aidera les fidèles à mieux participer ; des paroisses l'ont fait l'an dernier et s'en félicitent.

ORAISONS SOLENNELLES. — Plusieurs solutions sont possibles pour le chant de ces textes ; la plus simple et peut-être la meilleure, c'est

— de lire simplement mais posément l'invitatoire, comme on le fait pour toute invitation à la prière.

— de chanter sur les formules musicales officielles ou, si l'on n'est pas sûr de sa voix, recto tono les « Prions le Seigneur. Supplions à genoux. Levons-nous ».

— de chanter ensuite la prière sur le ton simple des oraisons en français ou recto tono (quitte dans ce dernier cas à chanter éventuellement la doxologie).

On veillera à marquer *quelques secondes de silence* après les mots « Supplions à genoux » ; cela est essentiel.

(Un décret du 7 mars 1965 a apporté des modifications à certaines de ces oraisons).

L'ADORATION DE LA CROIX. — En attendant les mélodies officielles, on peut chanter l'antienne qui accompagne l'ostension de la Croix sur ce récitatif très simple : LA SOL FA / LA FA SOL (dans le texte la syllabe en italique indique la première syllabe chantée sur chacune de ces notes) : « *Voi*ci le *bois* de la *Croix, / qui* a porté le *salut* du *monde* ». Le peuple répondrait par l'antienne bien connue du psaume 94 « Venez, adorons le Seigneur » (Z 94). — Ici encore, bien marquer le silence demandé par les rubriques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PROCESSION D'ADORATION DE LA CROIX. — Cette procession peut durer assez longtemps ; il serait contre-indiqué de passer sans interruption d'un cantique à un autre.

— On intercalera entre les chants ou même à l'intérieur d'un chant, entre les couplets, de *courts* extraits des Impropères ou quelques versets bibliques (à titre d'exemple, on peut se référer au MISSEL BIBLIQUE, « Action de grâce après la Messe, série II, Mourir au péché », page 697, dont une partie se trouve dans le MANUEL DES PAROISSES édité par Tardy à la page 37). A moins que l'on ne préfère lancer par le « meneur » des acclamations ou supplications que l'assemblée reprendra (comme à Lourdes lors de la procession du Saint-Sacrement) :

O Christ mort en croix, nous t'adorons !
O Christ mort en croix, nous te bénissons !
O Christ mort en croix, prends pitié de nous !
O Christ mort en croix, pardonne nos péchés !
O Christ mort en croix, délivre-nous du mal !
O Christ mort en croix, soutiens notre faiblesse !
O Christ mort en croix, apprends-nous à t'aimer !
O Christ mort en croix, donne-nous la force de souffrir avec toi !
O Christ mort en croix, soutiens le courage des persécutés !
O Christ mort en croix, convertis les infidèles !
O Christ mort en croix, rassemble dans ton Eglise tous nos frères qui peuplent l'univers !

— On pourra faire alterner un chant du peuple et un chant de chorale : par exemple, le très beau choral rendu célèbre par J.-S. Bach, *Mystère du calvaire*, fiche H 44, chanté lentement et sobrement (signalons aussi, en plus modeste, l'expressive mélodie corse. *Quand Jésus mourait au Calvaire*, H 19).

— On choisira les cantiques de façon à chanter les deux aspects de la Croix : l'humiliation et l'exaltation (cf. Philippiens 2/8-9). Par exemple : *Sous l'habit du mendiant* (H 30) et *Victoire* (H 32) ; *Ni ho salud Kroaz* (n° 119, sauf 1er couplet) et *Enor ha gloar* (n° 50)...

PROCESSION APPORTANT LE SAINT-SACREMENT. — Voici une antienne qui se chante sur l'air de « Seigneur, en ton Eglise » (D 36) ou de « Kinnigomp holl » (n° 58) :

Sauveur du monde, sauve-nous !
Ta mort en croix nous rend la vie.
Ton sang versé nous purifie.
Sauveur du monde, sauve-nous !

Le texte de cette antienne est inspiré du « Salvator mundi » prévu à ce moment de la célébration. Après l'avoir chantée (au besoin : chorale d'abord, assemblée ensuite), on lira, si la procession est assez longue, la traduction de l' « Adoramus te » avant de chanter l'antienne une nouvelle fois.

PROCESSION DE COMMUNION. — On pourrait reprendre l'antienne ci-dessus avec des versets du psaume 21 lus ou chantés (mode SI tonique LA). Ou le cantique H 13 *Il s'est rendu obéissant*. Ou d'autres chants du répertoire paroissial.

3. La nuit pascale

Chaque participant à la Veilllée pascale doit évidemment avoir un cierge et l'allumer aux moments indiqués (procession du Cierge pascal et « Exultet », rénovation des engagements du baptême).

PROCESSION ET LOUANGE PASCALE. — En attendant la parution des mélodies officielles, on pourra chanter ainsi les textes français :

— « Lumière du Christ » : comme le « Lumen Christi ».

— « Exultez de joie » : sur la formule psalmodique « mode de SOL, rythme à trois appuis, strophes de quatre vers » dans la technique Gelineau. On trouvera cette formule soit dans FORMULES PSALMODIQUES POUR LE CHANT DES 150 PSAUMES au n° 28, soit dans l'encart du PSAUTIER DE LA BIBLE DE JÉRUSALEM au n° 28, soit dans l'une des fiches de la série Z aux psaumes 17, 23, 46, 64, 96, etc., soit dans REFRAINS PSALMIQUES à l'un de ces mêmes psaumes. Exemple sur la première strophe (la note est indiquée *avant* les syllabes qui se chantent sur elle) :

(SOL) Exultez de joie, multi - (LA) tude des (DO) Anges,
(DO) exultez, serviteur de (RÉ) Dieu,
(DO) sonnez cette heure triom - (LA) phale
(LA) et la victoire d'un si grand (SOL) Roi !

L'Amen se chantera LA-SOL. Voir plus loin tout ce texte disposé pour le chant. On peut aussi garder tout simplement cet « Exultet » en latin sur la mélodie traditionnelle.

— « Le Seigneur soit avec vous », etc... comme avant la préface.

— « Vraiment, il est juste et bon » : sur l'air du ton solennel pour les oraisons en français. On trouvera plus loin ce texte tout entier avec indications pour le chant : 1°) la syllabe grasse indique le changement de note ; 2°) la lettre en tête de ligne indique si cette ligne se chante comme la flexe (A), la médiante (B), l'ornement (C) ou la finale (D) de la formule type donnée sur l'encart du MISSEL BILINGUE D'AUTEL ; la lettre F signifie que cette ligne se chante comme la conclusion de l'oraison solennelle pour amener l'Amen du peuple. On reportera ces indications sur le Missel.

LES LECTURES. — Après la seconde lecture, à défaut du Cantique de Moïse (cf. Jounel, p. 265), on pourrait chanter, sur l'air des deux derniers vers du cantique breton « Evit beva gant levenez » (n° 90, mélodie d' « Hirvoudou » comme au n° 163), l'antienne suivante :

Chantons le nom du Tout-Puissant,
Et rendons gloire à notre Dieu !

avec les versets de l'Exode lus ou chantés (mode SI, tonique LA). Il sera bon, pour demeurer fidèle au mouvement du texte sacré, d'annoncer cette antienne avant la lecture, à laquelle elle doit se lier sans interruption.

Après la troisième lecture, on pourrait chanter la ligne suivante du cantique « Bénie sois-tu, sainte Eglise » (K 27, sur l'air du couplet du cantique morbihannais « O Rouanez karet an Arvor ») :

O Sainte Vigne du Père, Eglise du Seigneur !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui a l'avantage d'expliciter le rapport Vigne-Eglise et donc de s'adapter parfaitement aux versets d'Isaïe (lus ou chantés sur le même mode que ci-dessus).

Après la quatrième lecture, on reprendra l'antienne proposée plus haut pour la seconde lecture.

LA BÉNÉDICTION DE L'EAU. — On trouvera plus loin le texte « Vraiment il est juste et bon... » disposé pour être chanté sur le ton solennel des oraisons en français.

LE RITE DU BAPTÊME (éventuellement). — A-t-on porté dans le Supplément du Missel bilingue pages [65]-[66] les corrections données par la « Semaine Religieuse » du 19 mars 1965 (p. 213) ?

PROCESSIONS AUX FONTS BAPTISMAUX. — Elle doit être mise en valeur pour préparer la rénovation des engagements du baptême ; donc un chant vraiment populaire. Là où ils sont connus, *Seigneur, tu as vaincu la mort* (X 11), *Réveille-toi, ô toi qui dors* (I 20 au I 25), *Nous chanterons pour toi, Seigneur* (K 38 ; couplets 2, 7, 9, 15, 16 avec le 1er comme refrain), feront parfaitement l'affaire.

L'ANNONCE DE L'ALLELUIA, après l'épître. — Là où l'on ne peut songer à chanter ni à faire chanter la merveilleuse mélodie grégorienne, si difficile malheureusement, on prendra soit le refrain de l' « O filii et filiae », soit l'antienne des Laudes, soit un autre air bien connu des fidèles.

PRIÈRE UNIVERSELLE. — Elle a déjà été faite dans les Litanies (la partie chantée entre la Rénovation des engagements du baptême et la Messe).

PROCESSION DE COMMUNION. — Cantiques : *Le Seigneur est ressuscité* (I 13), *Depuis l'aube* (I 29), *Au matin dans la clarté* (I 15), etc...

RITE DE RENVOI. — « Allez dans la paix du Christ » ou « It e peoh or Zalver » peuvent se chanter comme l' « Ite missa est » : sol-la, avec les deux alleluias. La réponse du peuple, de même.

La messe s'achèverait par le Cantique *Nous chanterons pour toi, Seigneur* (K 38).

⁂

LOUANGE PASCALE

Exultez de joie, multitude des anges,
exultez, serviteurs de **Dieu,**
sonnez cette heure triomphale
et la victoire d'un si grand **roi.**

Sois heureuse aussi, notre terre,
irradiée de tant de **feux,**
car il t'a prise dans sa clarté
et son règne a chassé ta **nuit.**

Oui, j'irai vers l'autel
du Seigneur
près du Dieu de ma joie.

(Psaume 42).

- Nous sommes sensibles au jugement des autres.

- Nous nous cachons au jugement de Dieu.

- Laissons la lumière de Jésus entrer en nous. Elle nous donnera :

la paix,
la joie.

Voir la note explicative quatre pages plus loin.

● J'attache si souvent de l'importance au jugement que les autres portent sur moi. Que ne ferais-je pas pour sauver ma réputation !

Je me souviens de tel acte de justice que j'ai refusé par crainte des autres — de tel acte de service refusé — de tel acte de vérité refusé .....

De l'homme perfide et pervers,
Seigneur, délivre-moi.

● L'avis de Dieu sur mes actces m'importe parfois si peu ! Pourquoi attendre la lumière de sa parole, pourquoi éclairer l'aveu de ma confession par son jugement ?

Oui, Seigneur. ta parole est loin de moi, elle m'est presque étrangère .....

Justifie-moi, mon Dieu, défends ma cause.

Ai-je raison de me retourner vers Toi ? Je suis entouré de tant de gens qui ne croient pas, dont le comportement est perfide et pervers ! A certains moments, je suis tenté de les suivre.

● Mais si j'accepte d'entrer à l'intérieur de moi-même (comme l'enfant prodigue. Luc XV-17) je me retrouve si pauvre et pécheur en voyant de quelle faute je suis coupable.....

Qu'as-tu mon âme à défaillir
à gémir sur moi !

● Je veux m'ouvrir à l'Esprit de Jésus. caché dans les paroles que me donne l'Eglise pour m'éclairer. Je me rappelle tel événement qui m'est arrivé — telle lecture que j'ai faite — telle conversation — telle parole évangélique.....

Envoie ta lumière et ta vérité
qu'elles soient mon guide,
et me ramènent vers ta sainte montagne
au lieu de ta demeure.

Ils ont fait la lumière en moi ; j'y reconnais bien la lumière de Dieu qui venait en moi. Je ne peux trouver de paix que dans le jugement de Dieu.

● Mon cœur est si petit pour s'ouvrir à Dieu ; je suis tenté de ne m'ouvrir à lui qu'à moitié. tantôt généreux, tantôt réticent. Que Jésus vienne au secours de ma misère, lui qui a su dire en perfection les paroles de confiance à son Père malgré les railleries de ceux qui l'entouraient. Qu'il vienne dire en moi la parole qui me sauvera .....

Espère en Dieu, je te louerai encore
mon Sauveur et mon Dieu.

● Conduit par le Christ et son Eglise, je m'en irai avec joie vers l'autel du Seigneur.....

Et j'irai vers l'autel du Seigneur
près du Dieu de ma joie.

Père, ne regarde pas ma misère, regarde l'Esprit de Jésus en moi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En toi, Seigneur,
sont les paroles du juste jugement.
Les Paroles qui donnent la Paie et la Joie,
Dans ce monde
où nous nous condamnons,
où nous nous jugeons impitoyablement,

Viens Seigneur,

Mest dans nos cœurs
tes paroles de paix.

NOTE EXPLICATIVE

La Direction de l'Enseignement Religieux et la Commission de Liturgie envisagent de publier de temps à autre un « tract » pour aider à prier les psaumes, en liaison ou non avec un temps liturgique.

Voici un exemple. Ni la rédaction ni la présentation typographique ne sont tout à fait au point ; elles permettront cependant de se faire une idée du but recherché.

Ce psaume 42 pourrait, par exemple, servir à l'occasion des confessions. Il est tiré à part (le commander à la « Semaine Religieuse »).

Réjouis-**toi**, mère Eglise,
toute parée de sa splen**deur**,
entends vibrer dans **ce** lieu **saint**
l'acclamation de tout un **peu**ple.

Et vous, mes **frères** bien-**aimés**,
à la lumière de cette **flamme**,
ne cessez pas d'en appeler avec **moi**
à la bonté du Tout-Puis**sant**.

Il m'a **choisi** dans mon indignité
pour **être** à son service ;
que sa lumière me pé**nètre**
et je chanterai la gloire du cierge pas**cal**.

Par Jésus-Christ, son **Fils**, notre Seigneur,
qui vit et règne avec **lui**
dans l'unité du **Saint-Esprit**
pour les siècles des **siècles**,
Amen.

A Vraiment, il est juste et **bon**
B de chanter à pleine **voix** et de tout cœur
C le Père tout-puissant, **Dieu** invisible,
D et son Fils unique, Jésus-**Christ**, notre Seigneur.

A C'est lui qui a remis pour nous au Père éter**nel**
B le prix de la dette encou**rue** par Adam ;
C c'est lui qui répandit son **sang** par amour
D pour effacer la condamna**tion** du premier péché.

B Car voici la **fête** de la Pâque
C dans laquelle est mis à mort l'**Agneau** véritable
D dont le sang consacre les **por**tes des croyants.

A Voici la nuit où tu as tiré d'Egypte
les enfants d'Israël, nos **pères**,
B et leur as fait passer la mer **Rouge** à pied sec.
C C'est la nuit où le feu d'une co**lonne** lumineuse
D repoussait les té**nèbres** du péché.
A C'est maintenant la nuit
qui arrache au monde corrompu, aveuglé par le **mal**
B ceux qui, aujourd'hui, et dans tout l'univers,
ont mis leur **foi** dans le Christ :
C Nuit qui les **rend** à la grâce
D et leur **ouvre** la communion des saints.
B Voici la **nuit** où le Christ,
C brisant les **liens** de la mort,
D s'est relevé, victo**rieux**, des enfers.

A A quoi servirait-il de naître
sans le bonheur d'être sau**vé**.
B Merveilleuse condescen**dance** de ta grâce !
C imprévisible **choix** de ton amour :
D pour racheter l'esclave, tu **livres** le Fils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A Il fallait le péché d'**Adam**
B que la mort du **Christ** abolit.
C Heu**reuse** était la faute
D qui nous **valut** pareil Rédempteur.

A O nuit de vrai bon**heur** :
B toi seule pus connaître cette heure
où le Christ a **surgi** des enfers.
C C'est de toi qu'il fut écrit :
« La nuit resplendi**ra** comme le jour :
D la nuit même est lumi**ère** pour ma joie. »

A Car le pouvoir sancitifiant de cette **nuit**
B chasse les crimes et **lave** les fautes.
C rend l'innocence aux coupables et l'allégresse aux affligés.
D dissipe la haine, dispose à l'amitié et soumet toute puissance.

A Dans la grâce de cette **nuit**,
B accueille, Père saint, en sacrifice du soir
C la flamme montant de cette colonne de cire'
D que l'Eglise t'offre par nos mains.

A Nous savons ce que proclamme cette colonne
B qui brûle en l'hon**neur** de Dieu :
C quand on en trans**met** la flamme
D sa clarté ne diminue pas.

A O nuit de vrai bon**heur**
B qui dépouilla les Egyptiens et enri**chit** les Hébreux !
C Nuit où le ciel s'**unit** à la terre,
D où l'**hom**me rencontre Dieu.

A Aussi nous t'en prions, Sei**gneur** :
B Permets que ce cierge pascal, consacré à ton nom,
brûle sans déc**lin** dans cette nuit.
C Qu'il soit agréable à tes yeux
D et joigne sa clarté à celle des étoiles.

A Qu'il brûle encore quand se lèvera l'astre du **matin**,
B celui qui ne connaît **pas** de couchant,
C le Christ ressuscité, revenu des enfers,
D répandant sur les humains sa lumi**ère** et sa paix.

A Et maintenant, nous te supplions, Sei**gneur** :
B Fais que tes serviteurs, le clergé et le peuple fidèle /
en union avec notre Pape Paul et notre évêque André,
C connaissent des jours de paix durant ces fêtes pascales ;
D Dirige-nous et garde-nous sous ta constante protection.

A Regarde encore avec bienveillance
ceux qui ont la charge de nous gouverner :
B dans ta bonté et dans ta miséricorde,
oriente leurs pensées vers la justice et la paix,
C afin qu'avec ton peuple tout entier
D ils passent des fatigues de cette terre / jusqu'à la patrie du ciel.

A Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
C qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit,
F car il est Dieu, pour les siècles des siècles.
Amen.

BÉNÉDICTION DE L'EAU BAPTISMALE

A Vraiment, il est juste et bon,
B c'est notre devoir et notre salut
C de te rendre grâce toujours et partout,
D Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant.

A Par ton invisible puissance,
tu réalises des merveilles dans les sacrements :
B et tout indignes que nous sommes d'accomplir pareils mystères,
C toi tu ne suspends jamais les dons de ta grâce ;
D mais dans ta miséricorde tu écoutes nos prières.

B Dès les commencements du monde,
C c'est ton Esprit, Seigneur, qui planait sur les eaux
D pour qu'elles reçoivent en germe la force qui sanctifie.
A Lorsque tu noyais dans les flots du déluge
les crimes d'un monde corrompu,
B tu annoncais le baptême qui régénère
C puisque l'eau y préfigure également
D la mort du péché et la naissance de tout bien.

A Regarde, maintenant, Seigneur, le visage de ton Eglise
et multiplie ses générations,
B toi qui réjouis la cité sainte
par le fleuve de ta grâce,
C toi qui ouvres la fontaine baptismale
pour que renaissent les nations de tout l'univers
D et qu'à ton ordre souverain,
cette eau reçoive par l'Esprit-Saint la grâce de ton Fils.

A Que la puissance mystérieuse du Saint-Esprit féconde ces eaux
qui doivent enfanter à nouveau les hommes,
B afin qu'une lignée d'enfants du ciel
conçue par la sainteté divine
C émerge de cette fontaine sacrée
comme d'un sein maternel très pur, /
et renaisse en créature nouvelle ;
D lignée d'enfants de tout sexe et de tous âges, /
mais que la grâce, leur mère,
engendre à la même jeunesse spirituelle.

A Ordonne donc, Seigneur,
B que s'éloigne d'ici tout esprit impur.
C Que les forces du mal se tiennent à distance,
D qu'elles ne tentent pas de corrompre cette eau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A Que cette créature, sainte et limpide,
reste à l'abri de toute atteinte et soit exempte de tout **mal.**
B Qu'elle soit une fontaine de vie, /
une eau qui régénère, /
une **source** qui purifie,
C pour que tous les croyants lavés dans ce **bain** de salut
D obtiennent par l'Esprit-Saint, agissant en eux,
la grâce d'une purification parfaite.

A C'est pourquoi je te bénis, œuvre du Créateur,
B par le Dieu vivant, par le Dieu **vrai**, par le Dieu saint ;
C **par** le Dieu dont la parole, à l'origine du monde,
te sépara d'avec la terre,
D et dont l'Esprit planait sur toi ;

A par le Dieu qui te fit jaillir de la fontaine du Paradis,
B et te divisait en quatre fleuves pour en arroser la terre ;
C par le Dieu qui enlevait ton amertume au désert,
et te rendait douce à boire,
D qui te fit sourdre du rocher
pour apaiser la soif de ton peuple.

B Je te bénis encore, créature de Dieu,
D par Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
B lui qui te changea en vin aux noces de Cana,
D signe admirable de sa puissance ;
B lui qui marchait sur tes vagues ;
D lui qui fut baptisé par Jean dans ton **cours,** au Jourdain ;
A lui qui te laissa couler avec le sang de son côté,
B et prescrivit à ses disciples de baptiser en toi tous les croyants
C en disant : / « Allez, enseignez toutes les nations,
D et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

(sans chanter)

Assiste-nous, Dieu tout-puissant,
dans l'accomplissement de cette mission :
Envoie ton souffle, Dieu de bonté.

Qu'il bénisse cette eau pure
et la rende capable de purifier les âmes,
elle qui peut laver les corps.

(en chantant)

B Que descende dans l'eau qui remplit cette fontaine
D la puissance du Saint-Esprit,

B Qu'elle féconde toute cette eau,
D et lui donne d'engendrer à la vie nouvelle.

A Ici, que toute faute soit effacée ;
B Ici, que notre nature, créée à ton image,
et rétablie dans sa dignité première, /
soit purifiée des marques de son ancien état,
C afin que tout homme accédant au sacrement de la régénération
D naisse à nouveau comme un enfant dans l'innocence véritable.

A Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
C qui viendra juger les vivants et les morts,
F et ce monde, par le feu.
Amen.

A Par l'huile du salut,
B que cette fontaine soit sanctifiée et rendue féconde,
C au profit de **ceux** qui en renaîtront
F Pour la vie éternelle.
Amen.

A Que le saint chrême,
B onction de notre Seigneur Jésus-Christ
et du Saint-Esprit Paraclet,
C se mêle à cette eau
F au nom de la sainte Trinité.
Amen.

B Que le mélange
du chrême de sanctification et de l'huile d'onction
C avec l'eau du baptême
F s'accomplisse au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.
Amen.

● MM. les Curés-doyens ont déjà été avisés que M. l'abbé Louis Abjean, professeur au Grand Séminaire, acceptait d'enregistrer ces chants — et quelques autres — sur une bande de magnétophone : ceux qui sont intéressés sont priés de lui adresser aussitôt une bande vierge, en indiquant les vitesses possibles sur leur magnétophone. Ils la recevront, enregistrée, par retour (prière joindre frais de postes).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Refrains psalmiques bretons pour le dimanche de Pâques

Le meilleur refrain pourra être *Alleluia*, dans l'une des formules de la messe ou de l'office, ou celle de « O filii et filiae ».

Si on adopte la formule de l'*Ite missa est*, le double Alleluia sera précédé, à ce moment du renvoi, de *It e peoh Or Zalver* (par le célébrant ou le diacre) et de *Bennoz da Zoue* (par le peuple). Utilisé à un autre moment de la messe, ce double Alleluia sera précédé d'une acclamation très brève, comme : *Savet eo Jezuz da veo !* ou : *Savet eo Or Zalver euz ar béz*, qui traduit le verset « Surrexit Dominus de sepulcro ».

On propose aussi les refrains suivants, qui peuvent se chanter sur l'air de « O filii et filiae » (en ce cas, omettre le vers entre parenthèses), ou des mystères glorieux, n° 70 des Kantikou notés, ou du n° 123, qui est moins connu, mais dont le texte offre deux belles strophes utilisables comme refrains :

War dal ar béd an heol a bar
(Hag a sirev eur splannder dispart:)
Da vintin Pask, leun a vuhez,
Eo savet Jezuz euz ar béz.

Mestr ar vuhez, maro er Groaz,
Treh d'ar maro, a zo beo c'hoaz ;
D'an trede deiz ez eo savet,
(Hervez m'en-oa bet lavaret.)

Le refrain suivant répond au « Haec dies » :

En deiz kaer-mañ grét gand Doue,
Kanom or joa, or meuleudi
Da Jezuz savet euz ar béz
(Hervez e gomz goude tri déz.)

Antienne de Communion :

Salver Jezuz, Oan Pask 'vidom
'N em ginniget e sakrifis,
Ho korv santel ra gemerim
Gand eur galon eeun ha gwirion.

● *CHANT DE LA PASSION.* — Pour le chant de la Passion selon S. Jean, deux disques intéressants : *La Passion selon S. Jean, version d'Argone* (SM 25 M-186) et *La Passion selon S. Jean, version du Levain* (SM 30 M-187). L'un et l'autre suivent le texte officiel : la première est plus « classique » ; la seconde, moins dramatique, donne un bon exemple d'utilisation d'un chant à l'intérieur du récit. Les deux disques sont édités au Studio SM.

● Ce numéro de la SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON du 9 avril 1965 peut être expédié sur demande accompagnée de 2 timbres de 0,30 fr. et d'une enveloppe à l'adresse du demandeur (mais non timbrée).

(*Suite de la p. 264.*)

8. POUR LES JUIFS

Oremus et pro Iudaeis ;
ut Deus et Dominus noster faciem suam super eos illuminare dignetur ;
ut et ipsi agnoscan: omnium Redemptorem Iesum Christtum Dominum nostrum.

Omnipotens sempiterne Deus,
qui promissiones tuas Abrahae et semini eius contulisti :
Ecclesiae tuae preces clementer exaudi ;
ut populus acquisitionis antiquae ad Redemptionis mereatur plenitudinem pervenire.

Prions aussi pour les Juifs.
Que le Seigneur notre Dieu
fasse desplendir sur eux son visage,
Afin qu'ils reconnaissent, eux aussi,
le Rédempteur de tous les hommes, Jésus-Christ, notre Seigneur.

Dieu éternel et tout-puissant,
toi qui fis alliance avec Abraham et sa descendance,
écoute avec bonté les prières de ton Eglise ;
Que le peuple racheté en premier
puisse parvenir à la plénitude de la Rédemption. Par J.-C...

9. POUR CEUX QUI NE CROIENT PAS ENCORE EN JÉSUS-CHRIST

Oremus et pro nondum in Christum credentibus :
ut, Sancti Spiritus luce repleti,
et ipsi viam salutis valeant introire.

Omnipotens sempiterne Deus,
qui omnes gentes Filio tuo dilecto tradidisti :
cunctorum Ecclesiae tuae aggrega familias populorum
ut, veritatis lumen inquirentes,
ad te Deum verum et unicum pervenire mereantur.

Prions aussi pour ceux qui ne croient pas encore en Jésus-Christ.
Afin qu'étant illuminés par l'Esprit Saint,
ils soient eux aussi capables de s'engager sur le chemin du salut.

Dieu éternel et tout-puissant,
qui as remis toutes les nations à ton Fils bien-aimé,
introduis dans ton Eglise toutes les familles des peuples.
Pour qu'en cherchant la lumière de la vérité,
ils parviennent jusqu'à toi, le Dieu unique et vrai. Par J.-C.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 11 avril, dimanche des Rameaux. Lundi 12 au samedi 17, Semaine-Sainte. Dimanche 18, Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Pierre Guillauma*, de Plouescat. *R. P. Giloux*, des Missionnaires d'Haïti, ancien directeur au Séminaire S. Jacques, Lampaul-Guimiliau.

Aimer, c'est donner, donner quelque chose de soi-même.

Or, pour qu'il y ait possibilité de donner quelque chose, il faut qu'on soit libre. Qu'on soit détaché. On ne donnera pas quelque chose à quoi on tient.

Vous savez bien qu'au premier degré de pauvreté, qui consiste à se détacher des biens de la terre et des richesses, correspond le premier degré de l'amour, le plus humble, celui de l'aumône : on donne de l'argent. C'est le geste du chevalier qui, pour expier une vie de désordre, fondera un monastère avec ses deniers.

Le deuxième degré de pauvreté, pauvreté intérieure, nous conduit à un degré d'amour de plus : on donnera son temps, on donnera sa santé, sa vie, on se dévouera jusqu'à en être malade, on se dévouera jusqu'à la mort.

Cette forme de charité, qui est très pure déjà, est comprise et reçue d'un grand nombre. C'est elle qui a envoyé tant de missionnaires à travers le monde, c'est elle qui a donné naissance à tant de dévouement chez ceux qui soignent les malades, chez ceux qui enseignent. On donne, on a donné sa vie. Et pourtant, c'est quelquefois au terme de telles existences qu'un missionnaire, qui a donné toute sa vie, se voit payé d'ingratitude par les chrétientés même qu'il a fondées...

Qu'est-ce qui se passe ? Je crois qu'il y a parfois un degré d'amour et de pauvreté auquel on n'est pas parvenu. Vous me direz que ce n'est qu'une nuance qui est essentielle à l'Amour du Christ : cette nuance, c'est que l'amour n'a peut-être pas été assez humble, assez respectueux de l'homme.

Peut-être a-t-on donné son temps, sa vie, mais s'est-on vraiment donné soi-même dans une véritable amitié ? Or, je vous le demande, est-ce que le but de la charité c'est de « donner des choses », ou même de se donner dans tout ce qu'il y a de physique dans notre vie ? Ou bien est-ce que c'est se donner soi-même dans l'amitié ? Et que l'on ne me dise pas que l'amitié existe simplement parce qu'on a donné tout ce qu'on avait. Ce n'est pas vrai.

P. VOILLAUME.

LES PRÊTRES

dans leur relation au Christ, aux évêques, au presbyterium et au peuple chrétien

Le Christ, que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde (Jean, 10, 36), a fait les évêques successeurs des apôtres et, par ces apôtres eux-mêmes, participants de sa consécration et de sa mission. A leur tour, les évêques ont légitimement transmis, à divers membres de l'Eglise, et suivant des degrés divers, la charge de leur ministère. C'est ainsi que le ministère ecclésiastique, institué par Dieu, est exercé dans la diversité des ordres par ceux que déjà depuis l'antiquité on appelle évêques, prêtres, diacres. Tout en n'ayant pas la charge suprême du pontificat et tout en dépendant des évêques dans l'exercice de leurs pouvoirs, les prêtres leur sont cependant unis dans la dignité sacerdotale et par la vertu du sacrement de l'Ordre, à l'image du Christ prêtre suprême et éternel (Hébr., 5, 1-10 ; 7, 24 ; 9, 11-28) ; ils sont consacrés pour prêcher l'Evangile et pour être les pasteurs des fidèles et célébrer le culte divin en vrais prêtres du Nouveau Testament. Participant, à leur niveau de ministère, de la charge de l'unique Médiateur qui est le Christ (1 Tim., 2, 5), ils annoncent à tous la parole de Dieu. C'est dans le culte ou synaxe eucharistique que s'exerce par excellence leur charge sacrée : là, agissant en la personne du Christ et proclamant son mystère, ils réunissent les vœux des fidèles au sacrifice de leur chef, représentant et appliquant dans le sacrifice de la messe, jusqu'à ce que le Seigneur vienne (cf. 1 Cor., 11, 26), l'unique sacrifice du Nouveau Testament, celui du Christ s'offrant une fois pour toutes à son Père en victime immaculée (cf. Hébr., 9, 14-28). En faveur des fidèles pénitents ou malades, ils remplissent, à un titre éminent, le ministère de la réconciliation et du soulagement ; ils présentent à Dieu le Père les besoins et les prières des fidèles (cf. Hébr., 5, 1-4). Exerçant, pour la part d'autorité qui est la leur, la charge du Christ, pasteur et chef, ils rassemblent la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme, et, par le Christ, dans l'Esprit, ils la conduisent à Dieu le Père. Ils rendent à Dieu, au milieu de leur troupeau, l'adoration en esprit et en vérité (cf. Jean, 4, 24) ; enfin, ils peinent à la parole et à l'enseignement (cf. 1 Tim., 5, 17), appliqués par la foi à la loi du Seigneur qu'ils lisent et méditent, enseignant ce qu'ils croient, pratiquant ce qu'ils enseignent.

Coopérateurs avisés de l'ordre épiscopal dont ils sont l'aide et l'instrument, appelés à servir le peuple de Dieu, les prêtres constituent, avec leur évêque, un seul presbyterium aux fonctions diverses. En chaque lieu où se trouve une communauté de fidèles, ils rendent d'une certaine façon présent l'évêque auquel ils sont associés d'un cœur confiant et généreux, assument pour leur part ses charges et sa sollicitude, et les mettant en œuvre dans leur souci quotidien des fidèles. Sanctifiant et dirigeant, sous l'autorité de l'évêque, la portion du troupeau du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Seigneur qui leur est confiée, c'est l'Eglise universelle qu'ils rendent visible aux lieux où ils sont, et c'est le Corps entier du Christ à l'édification duquel (Eph., 4, 12) ils contribuent efficacement. Sans cesse tendus vers ce qui est le bien des fils de Dieu, ils doivent mettre leur zèle à contribuer aussi à l'œuvre pastorale du diocèse entier ; bien mieux, de toute l'Eglise. En raison de cette participation au sacerdoce et à la mission de leur évêque, les prêtres doivent reconnaître en lui leur père et lui obéir respectueusement. L'évêque, lui, doit considérer les prêtres, ses coopérateurs, comme des fils et des amis, tout comme le Christ appelle ses disciples non plus serviteurs, mais amis (cf. Jean. 15, 5). Tous les prêtres, par conséquent, tant diocésains que religieux, en raison de l'Ordre et du ministère, sont articulés sur le corps des évêques et, selon leur vocation et leur grâce, sont au service du bien de l'Eglise entière. Une intime fraternité lie entre eux tous les prêtres en raison de la communauté d'ordination et de mission : cette fraternité doit se manifester spontanément et volontiers sous forme d'aide mutuelle tant spirituelle que matérielle, tant pastorale que personnelle à travers les réunions et la communauté de vie, de travail et de charité.

De leurs fidèles qu'ils ont engendrés spirituellement par le baptême et l'enseignement (cf. 1 Cor., 4, 15 et 1 Pierre, 1, 23), les prêtres doivent avoir, dans le Christ, un souci paternel. Se faisant l'exemple du troupeau (1 Pierre, 5, 3), ils doivent diriger et servir leurs communautés locales, de telle sorte qu'elles puissent être dignes de recevoir le nom qui marque l'unique peuple de Dieu, en sa totalité : l'Eglise de Dieu (cf. 1 Cor., 1-2 ; 2 Cor., 1, 1, et passim.). Qu'ils se souviennent qu'ils doivent, par leur comportement quotidien et dans leur sollicitude, montrer aux fidèles et aux infidèles, aux catholiques et aux non-catholiques, le visage d'un ministère vraiment sacerdotal et pastoral, et rendre à tous le témoignage de la vérité et de la vie ; être également comme de bons pasteurs en quête (cf. Luc, 15, 4-7) de ceux qui, malgré le baptême reçu dans l'Eglise, ont abandonné la pratique des sacrements ou même la foi.

Et comme le genre humain, aujourd'hui de plus en plus, tend à l'unité civile, économique et sociale, les prêtres ont le devoir d'autant plus pressant d'unir leurs préoccupations et leurs moyens sous la conduite des évêques et du Souverain Pontife, pour écarter toute forme de division et amener l'humanité entière à l'unité de la famille de Dieu. »

(Constitution sur l'Eglise, chapitre III.)

« *Dieu seul connaît les épreuves qu'il imposera au sacerdoce ; mais je crois qu'il* faut *que le sacerdoce redevienne difficile...*

« *Comme, peut-être, la vie de chaque chrétien...* »

*Un personnage de l'*ESPOIR *d'A. Malraux.*

Nouvelles

● *INSTITUTION A.-M. JAVOUHEY, BREST.* — *Monseigneur l'Evêque* a présidé samedi 27 mars la prise d'habit de trois anciennes élèves de l'Institution A.-M. Javouhey, à Recouvrance. La messe était chantée par *M. le chanoine Le Guellec*, curé-doyen ; l'homélie, prononcée par *M. le vicaire général Prigent.*

● Une nouvelle carrière : *ANIMATEURS DE LOISIRS.* — Aider les adolescents et les jeunes gens à utiliser leurs temps libres de façon intelligente et équilibrante dans leur quartier, leur collège, leur entreprise. Faire éclore des initiatives, donner des idées nouvelles, proposer des responsabilités, être capables soi-même de créations originales, tel est le rôle des *Animateurs de Loisirs.* Métier difficile qui exige une formation spéciale et approfondie. L'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs, 54, rue du Théâtre, Paris (15e), a créé, depuis septembre 1964, une école mixte de formation d'animateurs préparant à cette profession. L'enseignement théorique et pratique qu'elle dispense, alterné sur une année scolaire, permet d'acquérir non seulement une connaissance individuelle de la jeunesse, mais aussi des techniques éducatives et un enrichissement culturel. Il constitue en outre une préparation au diplôme de Conseiller d'Education Populaire, créé par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports par arrêté du 24 août 1964.

● *PASTORALE DES GITANS ET TZIGANES.* — La session pastorale des Gitans, qui s'est tenue à Paris du 13 au 15 février, a exprimé les vœux suivants :

1°) Que tous les curés et les prêtres prennent conscience de leurs responsabilités à l'égard des voyageurs qui sont ou sédentaires sur leur territoire paroissial, ou simplement de passage.

Pour les sédentaires, malgré leurs difficultés — et cela parce qu'ils ne se sentent pas intégrés suffisamment — essayer de créer autour d'eux un climat de confiance par les membres de l'A.C.G.H. et de l'A.C.G.F. ou les militants paroissiaux.

Pour les voyageurs de passage, il serait bon que les membres d'Action Catholique et les religieuses les visitent pour leur montrer un visage d'accueil chrétien et poursuivre le catéchisme des enfants ainsi que la montée chrétienne des familles.

2°) Que tous les prêtres de paroisses, tous les six mois par exemple, envoient au Secrétariat National des Gitans, les certificats de baptême des petits Voyageurs ainsi que les notifications de mariage. Adresse : *Père H. d'Armagnac*, 37, *rue Gabriel Husson, Romainville* (*Seine*).

3°) Que, dans les cas embarrassants, et surtout avant de refuser le baptême d'un enfant ou un enterrement à l'église, on veuille bien prendre contact avec le Secrétariat de l'Evêché.

N. B. — Cette note concerne seulement les Gens du Voyage qui ne sont pas des « Industriels Forains ».

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 16 Vendredi 16 avril 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

● La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 30 avril.

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE PASTORALE

Comme il a déja été annoncé, la lettre pastorale sera lue les dimanches après Pâques ; elle paraîtra avant le 3e dimanche après Pâques.

POUR LES SUPÉRIEURES DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Les Mères Supérieures des Communautés appartenant aux zones de *Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, Landivisiau,* et celles des autres zones qui n'auraient pu assister aux précédentes réunions de Quimper et de Brest, sont invitées à se rassembler à *Morlaix, le jeudi* 29 *avril* (14 *h.* 30). *Le Porsmeur.*

Conférence d'information par *M. le chanoine Quiniou.*

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Partout dans le diocèse, la quête annuelle s'est déroulée. Déjà de nombreuses paroisses en ont fait parvenir le montant au « Comité Catholique contre la Faim », 9, rue du Frout. Quimper (C.C.P. 2121-77 Rennes).

Le Comité diocésain souhaiterait disposer au plus tôt du montant de la somme diocésaine, afin de pouvoir la répartir sans tarder entre les différents projets retenus.

Il remercie les paroisses et toutes les personnes qui ont renouvelé cette année l'effort en faveur des pays du Teirs Monde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES 1965

PRIX DES BILLETS. — Le prix du billet est le même quelle que soit la gare du Finistère où l'on prend le train.

	Adultes	Enfants. adultes 75 %	Enfants à 75 %
2e classe.....	102,00	56,00	33,00
1re classe.....	148,00	79,00	44,00

Avec le billet de pèlerin on peut prendre un train du service régulier pour rejoindre le train de pèlerinage, et au retour rejoindre chez soi en utilisant un train régulier à partir de la gare d'arrêt du train de pèlerinage. Il faut mentionner cette utilisation au dos du billet.

PERMIS DE CIRCULATION A TITRE GRATUIT. — Les pèlerins qui bénéficient de ces permis auront à verser 9,00 fr. pour participer aux frais d'organisation, pour le cantique, l'insigne.

PENSION DES MALADES. — Pour leur hébergement à Lourdes les malades auront à verser 40,00 fr.

PAIEMENT. — Il est souhaitable que les billets, la pension des malades soient payés au Secrétariat de l'Evêché, avant le départ des pèlerinages et que, pour le faire, on utilise le C.C.P. Secrétariat de l'Evêché de Quimper, 34-80 Nantes.

SESSION RÉGIONALE D'AUMONIERS A.C.O.

Une session destinée aux aumôniers d'A.C.O. de la région Bretagne aura lieu à Berder, dans le Morbihan, *les lundi* 26 *et mardi* 27 *avril* (arrivée le dimanche soir). Deux thèmes de travail : le mouvement ouvrier aujourd'hui et la revision de vie. S'inscrire auprès de la Mère Supérieure, Ile Berder, par Larmor-Baden (tél. 117).

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Le pèlerinage des adhérents et adhérentes de l'Action Catholique Générale aura lieu *le dimanche* 16 *mai*, à la chapelle Ste-M-arie du Ménez-Hom.

Le détail de l'organisation de la journée sera communiqué ultérieurement.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. François Bellec*, notaire honoraire à Plomodiern, père de Monseigneur Joël Bellec, évêque de Perpignan, de MM. les abbés Henri Bellec, recteur de La Forêt-Fouesnant, et Yves Bellec, aumônier à Perpignan, et du R. P. Bellec, des Pères Blancs ; et *S. Exc. Monseigneur Grimshaw*, archevêque de Birmingham, qui présida nos grands Pardons en 1953.

RETRAITES PASTORALES

NOTE EXPLICATIVE

En raison des dates de la Semaine Sociale et des vacances scolaires, des modifications ont été apportées aux listes des Retraites Pastorales. Ainsi, pour équilibrer le nombre des participants, plusieurs confrères sont invités à venir au début juillet, qui devaient prendre part aux retraites de septembre.

Dans la mesure du possible, on tiendra compte des demandes de changement, qui seront adressées à M. le Supérieur du Grand Séminaire. Ces demandes devront être adressées *le plus tôt possible*, et au plus tard, quinze jours avant la date de la première retraite, pour rendre possible la préparation matérielle.

1re Retraite pastorale (4-8 juillet)

MM. Abalain, v. S. Martin, Brest. Abgrall, cd. Guipavas. Abjean, v. Morlaix. Amery, a. Kerlaz. Azou, v. Bergot, Brest. Le Baccon, ct. Quimper. Le Bars, r. Trézien. Le Bars, Kerlouan. Berlivet, r. Ploudaniel. Bernard, r. Le Cloître-St-Thégonnec. Bescond, r. Clohars-Carnoët. Le Bihan, r. Ste-Thérèse, Quimper. Bleuzen, r. Plonéis. Le Borgne, r. Logonna-Daoulas. Bossard, v. Le Passage, Concarneau. Bothorel, r. Plonévez-du-Faou. Bouché, v. Châteauneuf-du-Faou. Le Boulch, a. Landerneau. Le Bras, r. St-Derrien. Le Bris, r. Pluguffan. Le Brun, r. La Forest-Landerneau. Burel, r. Plobannalec. Cadiou, v. S. Martin, Brest. Calvez, Cléder. Canvel, r. Tréméoc. Cariou, r. Audierne. Cariou, r. Le Relecq-Kerhuon. Celton, r. Guilers-sur-Goyen. Charles, v. Plouvorn. Cloarec, r. Lampaul-Guimiliau. Cloarec, a. Concarneau. Cloarec, v. Fouesnant. Le Cœur, r. St-Urbain. Congar, r. Plouénan. Congar, r. Beuzec-Cap-Sizun. Copy, v. Scaër. Cossec, v. St-Mathieu, Quimper. Craveur, r. Lothey. Dagorn, r. Rédéné. Daniel, r. Querrien. Dantec, r. Kernilis. Daoulas, r. St-Evarzec. David, r. Pleuven. Denniel, r. Locunolé. Dibit, r. Mespaul. Donou, v. Melgven. Le Duff, v. Plouvien.

Férec, r. Plouhinec. Le Floch, v. Le Guilvinec. Floch, r. Le Tréhou. Forest, r. Quimerch. Gall, v. Ergué-Gabéric. Le Gall, r. Beuzec-Conq. Gaonach, v. Spézet. Géléoc, r. St-Cadou. Le Gléau, v. Le Conquet. Goarant, r. St-Pabu. Goarzin, r. Hanvec. Gonidou, i. Guipavas. Gorrec, r. Quéménéven. Grall, a. Lannilis. Grannec, r. Plounévézel. Guéguen, r. Loc-Maria-Berrien. Guéguen, r. Plouyé. Le Guérer r. Moëlan-sur-Mer. Guillerm, r. Gouézec. Guillerm, r. Kersaint-Plabennec. Guillerm, r Milizac. Guillou, r. Lanhouarneau. Guyader, r. Penmarch. Guyomard, r. Baye. Hamon, i. Recouvrance, Brest. Herry, v. Névez. Jacob, v. Kérinou, Brest. Jacolot, a. Plouescat. Jacolot, r. St-Frégant. Jaouen, v. Polygone, Brest. Jestin, v. Guissény. Jézégou, d. Lanneufret. Jézéquel, r. Plouédern. Joly, r. Lannéanou. Kerdilès, v. Crozon. Kérébel, cd. Lanmeur. Kerléguer, v. Ploaré. Kérouanton, Scaër.

Laot, r. St-Servais. Laurent, v. S. Louis, Brest. Le Lann, v. Bannalec. Laviec, r. Lanriec. Léon, v. Poullaouen. Lichou, v. Plouzévédé. Lichou, a. AC. Quimper. Loaëc, r. S. Luc, Brest. Loaëc, r. Guengat. Loaëc, r. Sibiril. Louboutin, v. St-Pierre-Quilbignon. Loussouarn, v. Quimperlé.

Lozac'hmeur, r. Tréméven. Luguern, r. Lampaul-Ploudalmézeau. Lyvolant, r. La Roche-Maurice. Mahé, v. Bouguen, Brest. Manuel, Le Juch. Martin, r. Rosnoën. Méar, r. Plouider. Monot, r. Portsall. Monot, r. St-Goazec. Pallier, v. Trégunc. Le Pape, v. Plouguerneau. Le Pemp, r. Pouldreuzic. Pennanéac'h, cd. Ouessant. Pennec, Sizun. Péron, v. Loctudy. Philippe, cd. Concarneau. Plouhinec, v. Ploaré. Pouliquen, v. S. Michel, Brest. Pronost, v. Landerneau. Quéau, r. Trémaouézan. Queinnec, cd. Pont-Croix. Quéméneur, r. St-Hernin. Quéméneur, r. Lamber. Rannou, cd. Douarnenez. Rouallec, S. Pierre-Quilbignon. Le Roux, r. St-Coulitz. Le Roux, r. Saint-Vougay. Le Roy, v. St-Guénolé. Le Roy, v. Plonéour-Lanvern. Le Saout, r. Guimaëc. Le Scao, a. Taulé. Le Scour, r. Laz. Sergent, v. Plomeur. Seznec, r. Poulgoazec. Simon, v. Kerfeunteun. Simon, r. Rumengol. Stéphan, a. Locquénolé. Tirilly, r. St-Thois. Le Vourch, r. Argol.

2e Retraite pastorale (30 août-3 septembre)

MM. Abgrall, v. Plouider. Bégoc, d. Plouvien. Bellec, r. Coatserho, Morlaix. Bénéat, v. Loc-Maria, Quimper. Bernard, r. Plomodiern. Le Berre, cd. Plonéour-Lanvern. Le Berre, d. Collorec. Bescond, a. Brest. Le Bihan, p. Kéraudren, Brest. Le Bihan, v. Châteaulin. Bodénès, v. Ploudaniel. Bodénès, r. Le Cloître-Pleyben. Le Borgne, d. S. Louis, Brest. Bossard, v. St-Renan. Bosser, r. Kernével. Bourven, v. Audierne. Boucher Y, a. Landerneau. Briand, é. S. Yves, Quimper. Le Brun, v. Kerfeunteun. Cabon, p. Kéraudren, Brest. Cadiou, v. St-Pol-de-Léon. Caër, d. Plouescat. Caër, v. Plouénan. Calvarin, p. Charles de Foucauld, Brest. Caroff, p. Guissény. Cavarlé, d. Moëlan-sur-Mer. Celton, d. Ile de Batz. Chapalain, v. S. Jean, Brest. Choquer, p. St-Pol-de-Léon. Cloarec, r. Gouesnach. Colin, r. Plouarzel. Colin, p. Pont-Croix. Colleau, v. Edern. Conseil, v. Pouldreuzic. Coroller, r. La Feuillée. Creff, d. Concarneau. Cueff, a. Brest. Daniélou, d. Plounévez-Lochrist. Derrien, p. Kéraudren, Brest. Daniel, v. Moulin-Vert, Quimper. Diquélou, d. Plogoff. Le Donge, d. Lilia.

Failler, d. Ile de Sein. Falhun, p. Charles de Foucauld, Brest. Féat, v. Lesneven. Floch, cd. St-Thégonnec. Le Floch, insp. d. Quimper. Fouquet, p. Morlaix. Le Fur, v. Pleyben. Le Gall, cd. Fouesnant. Gaonach, a. Quimper. Gentric, v. St-Mathieu, Quimper. Le Goff, cd. Lannilis. Le Goff, r. Pouldergat. Le Goff, p. Guissény. Le Goff, d. Ploudaniel. Gourvénec, v. Quimperlé. Le Grand, é. St-Pol-de-Léon. Guéguen, a. Brest. Guéguen, d. Plouzané. Le Guellec, cd. Recouvrance, Brest. Guénégan, r. Plougonvelin. Guillerm, r. Collorec. Herry, r. Léchiagat. Le Hir, p. Brest. Jacq, p. Lesneven. Jaouen, v. Plougonven. Jestin, p. Lesneven (1938). Jestin, p. Lesneven (1951). Jézéquel, v. Landivisiau. Kerdilès, a. Châteaulin. Kerhoas, é. Lesneven. Kerrien, v. St-Corentin, Quimper.

Ladan, v. Bouguen, Brest. Laë, d. Le Relecq-Kerhuon. Laot, v. Scaër. Larvor, v. Carhaix. Laouénan, p. St-Pol-de-Léon. Lescop, cd. Bannalec. L'Hostis, p. Kéraudren. Loaëc, r. Trégunc. Loaëc, v. Concarneau. Mallé-jac, v. Lambézellec. Mao, r. Tréboul. Marec, v. Penhars. Martin, p. Pont-Croix. Méner, p. Brest. Ménez, r. Spézet. Mercœur, r. St-Divy. Mercier, r. St-Philibert. Merrien, r. Plounéour-Ménez. Mével, a. Brest. Mingant, r.

St-Eloi. Moal, d. S. Martin, Brest. Moal, v. Moëlan-sur-Mer. Moal, i. Concarneau. Le Moal, v. Recouvrance, Brest. Moalic, v. Lambézellec. Mocaër, é. Charles de Foucauld, Brest. Monot, d. Plounéour-Trez. Moysan, v. S. Marc, Brest. Nicolas, p. St-Pol-de-Léon. Normand, d. Keraoul. Olier, p. St-Pol-de-Léon. Parcheminer, i. Plougastel-Daoulas. Paul, v. Pont-l'Abbé. Pelleau, r. Coray. Pengam, v. Guiclan. Pengam, v. S. Martin, Morlaix. Pennarun, r. Ergué-Gabéric. Pennec, cd. Riec-sur-Bélon. Pennec, p. Morlaix. Pennec, v. Plonévez-du-Faou. Perrot, ct. Quimper. Person, é. Morlaix. Philip, p. Lesneven. Philippot, v. Bergot, Brest. Quéméneur, r. Pilier-Rouge. Quentel, p. Brest. Quéré, d. Portsall. Quéré, p. Morlaix. Quinquis, d. S. Martin, Morlaix.

Ramon, p. St-Pol-de-Léon. Ramoné, p. Lesneven. Le Rest, d. Plouzévédé. Le Rest, p. S. Yves, Quimper. Roignant, v. Cléder. Roudaut, v. Plougastel-Daoulas. Saillour, r. St-Pierre-Quilbignon. Salaün, p. Pont-Croix. Salaün, v. Le Landais, Brest. Le Scao, r. Névez. Sclaminec, i. Kerfeunteun. Scouarnec, p. Pont-Croix. Ségalen, d. Plougonven. Sergent, r. Combrit. Seité, p. Guissény. Sévellec, cd. Le Guilvinec. Sparfel, r. Guissény. Sparfel, d. Pilier-Rouge, Brest. Sparfel, d. Plouguin. Tanguy, p. Lesneven. Tavennec, v. Plouigneau. Thépot, v. Plouescat. Troadec, p. Brest. Tranvouez, p. Guissény. Tranvouez, p. Brest. Uguen, ca. Quimperlé. Le Viol, r. Poullaouen. Le Vourch, p. Lesneven. Yvinec, d. Ploumoguer.

3e Retraite pastorale (6-10 septembre)

MM. Abiven, p. Lesneven. Arzel, v. Plouguerneau. Auffret, v. Plouescat. Auffret, p. Pont-Croix. Bargain, v. Concarneau. Béchu, v. Plonéour-Lanvern. Bellec, r. La Forêt-Fouesnant. Bellec, a. Brest. Bergot, r. Plounéventer. Beulze, p. S. Yves, Quimper. Le Beux, r. Moulin-Vert, Quimper. Bihan, p. St-Pol-de-Léon. Bleunven, v. Ouessant. Bleunven, v. Poulgoazec. Blons, a. Carhaix. Bodénès, p. Pont-Croix. Boennec, p. S. Yves, Quimper. Bougaran, r. Ile de Sein. Breton, v. Odet, Ergué-Gabéric. Breton, v. Le Huelgoat. Le Bris, v. Kérinou, Brest. Broc'h, cd. Sizun. Bronnec, a. Quimperlé. Cabioch, p. Lesneven. Calvez, v. Kerbonne, Brest. Caraes, sd. Charles de Foucauld, Brest. Cardinal, v. Pont-l'Abbé. Castel, p. Quimper. Castel, p. Plouescat. Caudan, r. St-Guénolé. Cessou, v. S. Martin, Brest. Le Clech, p. Pont-Croix. Coadou, r. Trégarvan. Le Coat, v. St-Mathieu, Quimper. Costiou, p. Pont-Croix. Cozic, p. Guissény. Créach, v. Sizun. Créach, p. S. Yves, Quimper. Crenn, v. Lannilis. Croissant, r. Plogonnec. Crozon, p. St-Pol-de-Léon.

Daouben, v. Moëlan-sur-Mer. Derrien, v. S. Luc. Brest. Dolou, p. S. Yves, Quimper. Ducamp, i. Le Relecq-Kerhuon. Falc'hun, p. Brest. Favé, v. St-Pol-de-Léon. Fertil, d. Plobannalec. Fortin, i. Recouvrance, Brest. Le Gall, a. Quimper. Le Gall, v. Le Relecq-Kerhuon. Gaonach, v. Guipavas. Gauthier, sd. St-Pol-de-Léon. Gélébart, p. St-Pol-de-Léon. Gentric, d. Sizun. Gézégou, r. Motreff. Le Goaster, r. Plourin-Morlaix. Le Goff, d. Pleyber-Christ. Gourmelon, d. Gouesnou. Gourmelon, d. Henvic. Guéguen, r. Pont-de-Buis. Le Guellec, r. Bénodet. Le Guellec, cd. Scaër. Le Guen, r. Plouzané. Guénégan, v. Le Landais, Brest. Guézengar, r. St-Jean-du-Doigt. Le Guillou, p. S. Yves, Quimper. Guivarch, cd. Landi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

visiau. Habasque, d. Pont-Aven. Hirrien, p. St-Pol-de-Léon. Inizan, r. Camaret. Irien, p. Pont-Croix. Irien, v. St-Renan. Jacq, v. Plogoff. Jestin, p. St-Pol-de-Léon. Jézégou, d. Lesconil. Jézéquel, a. Quimper. Le Jollec, sd. S. Yves, Quimper. Jouvin, v. Loctudy. Kérébel, r. Plovan. Kerleroux, r. Tréouergat. Kersimon, d. Plougourvest. Kervennic, r. Henvic.

Laurent, p. Kéraudren, Brest. Le Lay, v. Ste-Bernadette, Quimper. Lebeul, v. Douarnenez. Léon, a. Lopérec. L'hostis, i. Moëlan-sur-Mer. Lozach, r. Plouézoch. Lucas, v. Crozon. Madec, p. Brest. Martin, p. Pont-Croix. Marzin, v. Audierne. Miossec, v. S. Louis, Brest. Miossec, v. Kerfeunteun. Le Moigne, p. S. Yves, Quimper. Monot, r. Loc-Brévalaire. Morvan, p. Pont-Croix. Moullec, v. S. Jean, Brest. Nouy, p. Morlaix. Ollu, r. St-Yvi. Orven, cd. Plonévez-Porzay. Le Pape, r. Lababan. De Parcevaux, v. Ste-Thérèse, Quimper. Pastor, v. Plougastel-Daoulas. Penn, p. Morlaix. Pérennou, d. Plougastel-Daoulas. Pouliquen, v. S. Melaine, Morlaix. Prigent, cd. Kerlouan. Priol, a. Brest. Quentel, d. Loc-Maria-Plouzané. Quéré, v. Ploudalmézeau.

Renévot, v. S. Marc, Brest. Ropars, é. Pont-Croix. Le Roux, v. Landerneau. Le Roux, a. Pont-l'Abbé. Le Roux, v. Ploudiry. Le Roy, v. Pont-Croix. Le Roy, v. Lanmeur. Salaün, v. Briec. Salou, v. Tréboul. Le Saout, r. Ile de Batz. Le Scao, v. Le Faou. Sénéchal, sup. Morlaix. Simier, r. Landrévarzec. Simier, p. Lesneven. Simon, p. Lesneven. Squiban, r. Ploéven. Stang, a. Brest. Stéphan, cd. Arzano. Stéphan, a. Morlaix. Théréné, r. Guerlesquin. Tréguer, v. Guilers. Troadec, v. Loc-Maria Quimper. Tymen, v. Riec-sur-Bélon. Urvoas, v. Kerbonne. Yvinec r Primelin.

TRADUCTIONS OFFICIELLES EN LANGUE BRETONNE

Le « Conseil pour l'application de la Constitution sur la Liturgie » a approuvé les traductions de l'Ordinaire de la Messe et du sacrement de Pénitence établies par la Commission interdiocésaine Vannes-Saint-Brieuc-Quimper. Voici le texte de ce document :

CONSILIUM AD EXSEQUENDAM CONSTITUTIONEM
DE SACRA LITURGIA

Prot. n. 1230/65.

Corisopitentsis, Venetensis et Briocensis.

Instantibus Exc.mis Episcopis Corisopitensi, Venetensi et Briocensi. in Gallia, annuente Coetu Episcoporum eiusdem Nationis, vi facultatum huic Consilio a Summo Pontifice Paulo Pp. VI tributarum, perlibenter probamus seu confirmamus versionem lingua Britonum confectam.

a) *Ordinarii Missæ.*

b) *formulæ absolutionis Sacramentalis, ut iuxta normas pro Dioecesibus Galliæ statutas, adstantibus fidelibus eiusdem linguæ, adhiberi valeat.*

Contrariis quibuslibet minime obstantibus.

E Civitate Vaticana, die 17 *martii* 1965.

Iacobus Card. Lercaro, praeses.
A. Bugnini, cm. a Secretis.

ORDINAL AN OVERENN

E-traon an aoter

EN ANO AN TAD HAG AR MAB
HAG AR SPERED SANTEL. AMEN.

Tostaad a rin davéd aoter Doue,
- An Doue 'zo levenez va yaouankiz.

Or skoazell a zo en Aotrou Doue,
- E-neus grêt an nenv hag an douar.

Me 'goves ouz Doue... (gand ar beleg).

- Plijet gant Doue oll-halloudeg kaoud trugarez ouzoh, pardoni deoh ho pehejou ha kas ahanoh d'ar vuez peurbaduz.

Amen.

- Me 'goves ouz Doue (1) oll-halloudeg,
ouz ar Werhez gloriuz Vari,
ouz an aotrou sant Mikael arhêl,
ouz an aotrou sant Yann Vadezour,
ouz an ebestel sant Pêr ha sant Paol,
ouz an oll Zent hag ouzoh, va zad,
am eus pehet braz dre zonj, dre gomz ha dre ober :
dre va faot, dre va faot, dre va brasa faot.
Rag-se e pedan ar Werhez gloriuz Vari,
an aotrou sant Mikael arhêl,
an aotrou sant Yann Vadezour,
an ebestel sant Pêr ha sant Paol,
an oll Zent ha c'hwi, va zad,
da bedi Doue evidon.

Plijet gand Doue... (evel uheloh).
- Amen.

Pardon hag absolvenn euz or pehejou bezet roet deom gand Doue oll-halloudeg ha trugarezuz.
- Amen.

Va Doue, distroit da rei deom buez,
- Hag ennoh ho pobl a gavo levenez.

Diskouezit deom, Aotrou, ho madelez,
- Ha roit deom ho silvidigez.

---

(1) Ar bedenn-man a zo anavezet eun tammig dishenvel e lehiou 'zo. Tud peb leh kenetrezo a heulio o doare kustum.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aotrou Doue, selaouit va fedenn,
- Ra zavo davedoh va galvadenn.

An Aotrou Doue ganeoh.
- Ha gand ho spered.

Kyrie

Aotrou Doue, ho pet truez. (3 gwech)..
Aotrou Krist, ho pet truez. (3 gwech)..
Aotrou Doue, ho pet truez. (3 gwech).

Gloria

Gloar da Zoue e barr an nenvou,
Ha peoh war an douar d'an dud a blij dezan.
Bezit meulet. Bezit trugarekeet. Bezit adoret.
Bezit enoret. Bezit benniget evid ho kloar dispar.
Aotrou Doue, Roue an nenv, Doue an Tad oll-halloudeg.
Aotrou, Mab unganet, Salver Jezuz.
Aotrou ha Doue, Oan Doue, Mab an Tad.
C'hwi hag a zilam pehed ar béd, ho pet truez ouzom.
C'hwi hag a zilam pehed ar béd, degemerit galv or pedenn.
C'hwi azezet en tu dehou d'an Tad, ho pet truez ouzom.
Rag c'hwi hebkén a zo santel.
C'hwi hebkén eo an Aotrou.
C'hwi hebkén eo an Uhel-meurbéd, Salver Jezuz,
Gand ar Spered Santel e gloar Doue an Tad. Amen.

Orezon kempedenn

An Aotrou Doue ganeoh.
- Ha gand ho spered.

Pedom...

Ar gempedenn a vez echuet evel-henn :

Dre Or Zalver Jezuz Krist ho Mab hag on Aotrou, a vev hag a ren, Doue ganeoh ha gand ar Spered Glan a oll viskoaz ha da virviken.

pe :

C'hwi a vev hag a ren Doue gand an Tad ha gand ar Spered Glan a oll viskoaz ha da virviken.

pe :

En a vev hag a ren Doue ganeoh ha gand ar Spered Glan a oll viskoaz ha da virviken.
- Amen.

Evid an Abostol, al lenner a grog evel-henn, da skouer :

Lennadenn euz lizer an abostol sant Paol da gristenien...

Evid an Aviel, an avieler pe ar beleg overenner :

An Aotrou Doue ganeoh.
- Ha gand ho spered.

Pennad euz an Aviel santel hervez sant...
- Gloar deoh-hwi, Aotrou Krist.

Credo

Me 'gred en eun Doue hebkén.
An Tad oll-halloudeg, krouer an nenv hag an douar, kement a weler ha kement na weler ket.
Hag en eun Aotrou hebkén, Jezuz Krist, Mab unganet da Zoue.
Euz an Tad eo ganet, araog an oll gantvejou.
Doue euz Doue, sklerijenn euz sklérijenn, Doue gwirion euz Doue gwirion.
Ganet, ha n'eo ket grêt, kennatur gand an Tad, ha drezan eo bet grêt peb tra.
Evidom-ni an dud hag evid or zilvidigez, eo bet diskennet euz an nenv.
Ha korv e-neus kemeret, dre nerz ar Spered Santel, euz ar Werhez Vari, ha dén eo deuet da veza.
Evidom ivez staget ouz ar groaz, e-neus gouzanvet dindan Pons Pilat, hag er béz eo bet laket.
D'an trede deiz eo savet a varo da veo, hervez ar Skritur Zakr.
Pignet d'an nenv, eman azezet en tu dehou d'an Tad.
Hag adarre e teuio gand gloar da varn ar re veo hag ar re varo, ha ne vo fin ebéd d'e rouantelez.
Me 'gred er Spered Santel, a zo Doue hag a ro buez, a zeu euz an Tad hag euz ar Mab.
Par d'an Tad ha d'ar Mab eo adoret hag enoret, ha komzet e-neus dre ar Brofeted.
Me 'gred en Iliz, a zo unan, santel, katolik hag abostoleg.
Anzav a ran ez eus eur vadeziant hebkén, evid pardon ar pehejou.
Ha gortoz a ran adsav ar re varo da veo,
Ha buez ar béd da zond. Amen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prefas

An Aotrou Doue ganeoh.
- Ha gand ho spered.

Ho kalon d'an uhel.
- Troet eo warzu Doue.

Lavarom bennoz da Zoue on Aotrou.
- Just ha santel eo.

Sanctus

Santel, santel, santel,
an Aotrou Doue, Mestr ar béd.
Leun eo gand ho kloar an nenv hag an douar.
Hozanna e barr an nenvou.
Benniget an hini a zeu en ano Doue.
Hozanna e barr an nenvou.

Pater

Pedom. Kenteliet gand gourhemenn Or Zalver, ha desket ma 'z om bet gantan da bedi, e kredom lavared :

On Tad hag á zo en nenv,
hoh ano bezet santellêt,
ho rouantelez deuet deom,
ho polontez bezet grêt war an douar evel en nenv.
Roit deom hirio or bara pemdezieg,
pardonit deom on ofansou,
evel ma pardonom d'ar re o deus on ofanset,
ha n'on lezit ket da goueza en tentation,
med on dilivrit diouz an droug.

On dizammit, Aotrou Doue, diouz peb droug tremenet, a-vreman ha da zond. Ha dre bedennou ar Werhez gloriuz Vari, Mamm da Zoue, re an ebestel venniget Pêr ha Paol, hag Andrev, ha re an oll Zent, plijet ganeoh rei deom ar peoh en on amzer, ma vezim bepréd, dre ho madelez, distag diouz ar pehed ha diwallet diouz peb trubuilh. Dre Or Zalver Jezuz Krist ho Mab hag on Aotrou, a vev hag a ren Doue ganeoh ha gand ar Spered Glan, a oll viskoaz ha da virviken.
- Amen.

Peoh Or Zalver ra vo bepréd ganeoh.
- Ha gand ho spered.

Agnus Dei

Oan Doue, a zilam pehed ar béd,
ho pet truez ouzom. (pe : roit diskuiz d'an anaon).
Oan Doue, a zilam pehed ar béd,
ho pet truez ouzom. (pe : roit diskuiz d'an anaon).
Oan Doue, a zilam pehed ar béd,
roit deom ho peoh.
(pe : roit diskuiz d'an anaon da virviken).

Dá gomunia

Setu Oan Doue, an hini a zilam pehed ar béd.
- Va Doue, n'on ket din e teufeh beteg ennon, med lavarit eur gér hebkén, hag e vin pareet.

Korv Or Zalver. **- Amen.**

Da gloza an Overenn

It e peoh Or Zalver.
pe awechou :
Meuleudi d'Or Zalver.
- Bennoz da Zoue.

En overennou evid an Anaon :
Peoh ha diskuiz d'an Anaon.
- Amen.

Doue oll-halloudeg d'ho penniga, an Tad, ar Mab hag ar Spered Santel.
- Amen.

Ces textes bretons sont édités à part. Adresser les commandes à *M. le chanoine Nédélec, aumônier à Ker-Anna, Quimper* (C.C.P. 193.17 Nantes).

— *ORDINAL AN OVERENN*, feuillet de huit pages, format missel, dans le même caractère que ci-dessus mais en deux couleurs. Prix franco de l'unité : 0,60 fr. (deux timbres de 0,30) pour l'exemplaire isolé ; 0,45 fr. par 50 ex. ; 0,40 fr. par 100 ex. ; 0,30 fr. par 500 ex.

— *SAKRAMANT AR BINIJENN*, sur carton rigide, en grands caractères comme ci-dessous (français au verso). L'exemplaire : 0,75 fr. franco ; les cinq franco, 3,40 fr.

SAKRAMANT AR BINIJENN

Plijet gand Doue oll-halloudeg kaoud trugarez ouzoh, pardoni deoh ho pehejou ha kas ahanoh d'ar vuhez peurbaduz. Amen.

Pardon hag absolvenn euz ho pehejou bezet roet deoh gand Doue oll-halloudeg ha trugarezuz. Amen.

Plijet gand or Zalver Jezuz Krist ho tizamma, ha me en e ano, hervez ma hellan ha m'ho peus ezomm, a ro deoh diskarg euz peb eskummunugenn ha kastiz.

Ha breman e roan deoh an absolvenn euz hoh oll behejou, en ano an Tad hag ar Mab hag ar Spered Santel. — Amen.

Pasion or Zalver Jezuz Krist, meritou ar Werhez gloriuz Vari ha re an oll Zent, kement vad a reot ha kement droug ho po da houzanv, ra dalvezint da gaout pardon d'ho pehejou, da greski buhez ar hras ennoh ha da hounid ar baradoz.
— Amen.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Poupon*, de Bannalec. *M. Jean Flatrès*, de Tréméven.

SERVICES ANNIVERSAIRES pour *M. l'abbé Guiavarc'h*, ancien recteur de Plouarzel : à Plabennec le mercredi 21 avril (10 h. 30), à Plouarzel le jeudi 29 (10 h. 30).

PARTIE NON OFFICIELLE

Refrains psalmiques bretons pour Quasimodo

CHANT D'ENTRÉE (sur l'air des répons brefs du temps pascal).

Bugale da Zoue nevez-ganet, alleluia (bis).
Klaski: magadur a ray vad d'hoh ene, alleluia (bis).

CHANT ENTRE LES LECTURES (airs indiqués pour Pâques).

Pa vezin savet euz ar béz,
Eme Jezuz d'an ebestel,
Er Galilê 'vin araozoh,
(Du-ze en em welim en-dro).

Eistez goude, serret an nor,
(P'edo an ebestel en ti),
Setu Jezuz beo dirazo
Hag e lavar : « Ar peoh ganeoh ».

ANTIENNE DE COMMUNION :

Laka da viz, astenn da zorn,
Gwel an toullou, plas an tachou ;
Diwall da jom mui diskredig,
(Med stard er feiz, alleluia !)

Signalons aussi, parue dans la revue « PAX » de l'abbaye de Landévennec (n° 62, avril 1965), une belle traduction de l'hymne *Ad regias Agni dapes*. Nous en citons cette strophe, qui peut aussi servir de refrain psalmique (mélodie de l'hymne, ou un des airs déjà indiqués) :

C'hwi eo or Pask, Krist on Aotrou,
C'hwi eo an Oan sakrifiet,
C'hwi eo bara on eneou,
Euz barr an nenv deom kinniget.

● *MATÉRIAUX POUR HOMÉLIES DE PAQUES A PENTECOTE, par un groupe de travail de l'Enseignement Religieux et du Centre National de Pastorale Liturgique.* — On se souvient qu'avant le temps de l'Avent, nous avions signalé une brochure de préparation à l'homélie. Voici, par la même équipe, une seconde brochure, cette fois pour le Temps pascal, dans la même présentation : 1) le sens de la parole de Dieu (présentation des textes liturgiques, idées principales) ; 2) un message pour les hommes (le message retenu, mentalités à convertir, des hommes attendent ce message, ce message est vivant dans l'Eglise) ; 3) à la messe, 4) pour nous prêtres.

On pourra se procurer cette brochure à la Direction de l'Enseignement Religieux, 9 rue du Frout : expédition franco par retour *contre 3 francs joints à la commande* (C.C.P. Rennes 56 35 Direction de l'Enseignement Religieux, Quimper).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

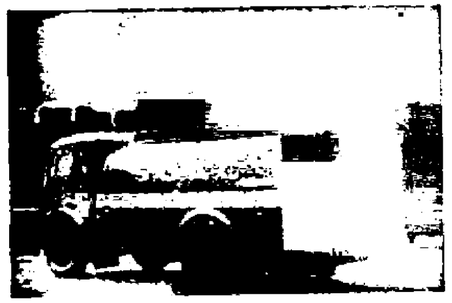

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 17 Vendredi 30 avril 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— recteur du Conquet, en remplacement de *M Hervé Derrien*, démissionnaire, *M. Charles Le Goaster*, recteur de Plourin-lès-Morlaix,

— recteur de Scrignac et vicaire-économe de Bolazec, *M. René Thépaut*, vicaire à Plouescat.

CONFIRMATION ET VISITE PASTORALE

— *Lundi 3 mai :* 10 *h.*, *Lanarvily* (*Mgr l'Auxiliaire*). 14 *h.* 30, *Loc-Brévalaire* (*id.*). 16 *h.* 30, *Kernilis* (*id.*).
— *Mardi 4 :* 10 *h.*, *Trégarantec* (*id.*). 14 *h.* 30, *Saint-Méen* (*id.*). 16 *h.* 30, *Le Folgoët* (*id.*).
— *Mercredi 5 :* 9 *h.* 30. *Ploudaniel* (*id.*). 15 *h.*, *Plouider* (*id.*).
— *Jeudi 6 :* 10 *h.*, *Goulven* (*id.*). 14 *h.* 30, *Kernouès* (*id.*). 16 *h.* 30, *Saint-Frégant* (*id.*).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

— *Mardi 4 mai :* 16 *h.*, *Saint-Martin, Brest* (*Mgr Robert*). 20 *h.* 30, *Le Polygone* (*id.*).
— *Mercredi 5 :* 10 *h.*, *Saint-Marc* (*id.*). 15 *h.*, *Le Pilier-Rouge* (*id.*). 20 *h.* 30, *Le Bouguen* (*id.*).
— *Jeudi 6 :* 10 *h.*, *Recouvrance* (*id.*). 15 *h.*, *Kerbonne* (*id.*).

JOURNÉE MONDIALE DES VOCATIONS

Sur cette journée, fixée au dimanche du Bon Pasteur, on trouvera dans la *S. R.* du 9 avril dernier (p. 262) les indications nécessaires.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DES MALADES
à la Véronique, en Bannalec, le dimanche 23 mai

Tous les malades et infirmes du diocèse sont invités à ce pardon, organisé pour eux par l'Hospitalité diocésaine de Lourdes. La chapelle de Sainte-Véronique se trouve à 200 mètres à droite de la route qui va de Rosporden à Bannalec, trois kilomètres environ avant cette ville. Un immense champ très bien disposé, près de grands bois et isolé de la grande circulation dans une belle campagne, est mis à la disposition des malades.

Monseigneur l'Evêque présidera la journée ; il chantera la grand-messe. L'homélie sera faite par *M. l'abbé Stéphan*, recteur de Melgven. Au cours de la cérémonie de l'après-midi, *Monseigneur l'Auxiliaire* fera le sermon ; une procession du Saint-Sacrement avec bénédiction des malades suivra.

Pour aider les malades et les infirmes à venir nombreux, les bien-portants voudront bien prêter leur concours en les transportant, en les accompagnant. Il ne faudra oublier ni ceux des hôpitaux, ni les isolés. Aux uns et aux autres une journée religieuse d'amitié doit apporter de la chaleur, de la joie et du réconfort.

Les malades apporteront leur repas. L'Hospitalité leur servira un bouillon, un café, un gâteau. Ils devront se munir chacun d'un verre, d'un bol et d'une cuillère.

Pour permettre l'organisation de la journée, tous les malades devront être inscrits à l'avance chez le Secrétaire de l'Hospitalité, *M. Alain Le Pape, rue La Tour-d'Auvergne, Landivisiau*. Les inscriptions devront lui parvenir *le* 15 *mai*. Les allongés doivent apporter leurs brancards ; cependant il est utile qu'ils soient signalés comme tels au moment de l'inscription.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

JOURS DE PERMANENCE POUR LE MOIS DE MAI

— *Quimper*, 16, place St-Corentin (tél. 29-67) : *les mercredis* 5 *et* 19 *mai et jeudis* 6 *et* 20 *mai*, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

— *Brest*, Foyer de l'Adoration, 31, rue de Glascow (tél. 44.33.27) : *les jeudis* 13 *et* 27 *mai et vendredis* 14 *et* 28 *mai*, aux mêmes heures.

— *Morlaix :* le jour de permanence sera annoncé ultérieurement.

Il est recommandé, même pour ces jours de permanence, de s'entendre d'avance sur l'heure de la visite, par lettre ou par téléphone.

Des rendez-vous peuvent être pris également les autres jours, soit à Quimper, 16, place St-Corentin, soit dans les maisons religieuses, à l'occasion des visites aux communautés.

Les Mères Supérieures qui ne l'ont pas encore fait sont priées de vouloir bien signaler si elles ont (ou si elles n'ont pas) dans leur secteur des conférences périodiques et comment celles-ci sont organisées.

CONGRÈS DIOCÉSAIN U.N.C.A.H.S.

C'est sous la présidence de *Monseigneur l'Evêque* que se tiendra, *le* 3 *juin prochain*, le congrès diocésain de l'U.N.C.A.H.S. — *Thème :* « La tâche d'évangélisation de la Religieuse d'Action Hospitalière et Sociale ». — Frais d'inscription avec repas, 20 f., sans repas, 12 f. ; demi-journée, 6 fr.

Programme. — 9 h. 30, ouverture et « Présentation de l'activité du mouvement U.N.C.A.H.S. dans le diocèse » par Mère Philippe de Néri. 10 h., « L'attention à la vie, à l'événement signe de Dieu » par M. le vicaire général Abiven. 11 h. 30, messe célébrée par Monseigneur l'Evêque. 12 h. 45, repas en commun. — 14 h. 30, « Les problèmes qui se posent dans notre action apostolique » par Mère Marie-Claire-Françoise. 15 h., « Les perspectives diocésaines de la pastorale des Religieuses » par M. le ch. Quinion, Directeur des Communautés de Religieuses du diocèse. 16 h. 15, « En quoi la Religieuse d'Action Hospitalière et Sociale est signe d'Eglise dans le monde d'aujourd'hui » par Monseigneur Honoré, Recteur de l'Université Catholique d'Angers.

Service de cars. — De Brest à 7 h. 30 (écrire avant le 15 mai au 40, rue J. Ferry). De Lesneven à 6 h. 45, près de l'église. De Landerneau à 7 h. 15, quai de Cornouaille.

PÈLERINAGE DE L'ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Comme il a été annoncé, il aura lieu à *Sainte-Marie du Ménez-Hom le dimanche* 16 *mai*. — Au programme : 10 h. 15, arrivée. 10 h. 30, grand-msese célébrée par *M. le vicaire général Abiven*. 14 h., célébration en l'honneur de la Vierge. 15 h., salut du Saint-Sacrement.

POUR LES FIANCÉS DE MILIEU URBAIN

Du vendredi 21 *mai* (20 *h.* 30) *au dimanche* 23 (18 *h.*) *à Ker-Anna*, près de Kerjean, route du Vieux-S. Marc. Brest est organisée une retraite pour les fiancés de milieu urbain. Adresser les inscriptions 39, rue C. Desmoulins, Brest.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille du Mérite diocésain à :

— *M. Pierre-Marie Biger*, de Plogonnec, conseiller paroissial pendant 32 ans ;

— *M. Eugène Sparfel*, de Pencran, conseiller paroissial depuis 33 ans ;

— *M. François-Louis-Marie Jacq*, de Plouédern, père de deux prêtres et de deux religieuses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

TRADUCTIONS OFFICIELLES EN LANGUE BRETONNE

« *In casu urgenti* », pa vez mall rei an absolvenn. — Me 'ro deoh diskarg euz peb eskumunugenn ha kastiz, hag an absolvenn euz hoh oll behejou, en ano an Tad hag ar Mab hag ar Spered Santel. Amen.

PATRONAGES ET THÉATRE

Le Comité départemental de la Fédération Catholique du Théâtre d'Amateurs Français organise les 1er et 2 mai un week-end d'études à Brest (salle de l'Armoricaine, rue Michelet) avec le concours de *M. Guillo*, directeur de la Comédie de l'Ouest. Les intéressés ont reçu une circulaire à ce sujet ; ceux qui n'auraient pas été touchés peuvent encore s'inscrire près de M. Guene, 18 rue de Lyon, Brest (tl. 44.15.84). — Ouverture à 18 h. le samedi ; clôture à 17 h. 30 le dimanche.

SECOURS CATHOLIQUE

Un certain nombre de paroisses et d'écoles du diocèse ont participé à la campagne « Kilomètres de Soleil ». Nous signalons qu'il est possible de demander des bourses de colonie ou garderie de vacances de 100 Frs au : Secours Catholique, 12, rue Ste-Catherine, Quimper, en expliquant le cas particulier. La priorité sera donnée à ceux qui auront demandé les secours possibles au point de vue légal : Jeunesse et Sports, Caisse d'Allocations Familiales, etc... Il ne pourra être tenu compte des demandes parvenant *après le 15 mai*.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 mai, 2e dimanche après Pâques. Lundi 3, de la férie. Mardi 4, Ste Monique, veuve. Mercredi 5, S. Pie V, pape. Jeudi 6, de la férie. Vendredi 7, S. Stanislas, évêque et martyr. Samedi 8, de la B. V. Marie. Dimanche 9, 3e dimanche après Pâques.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que la liturgie marque davantage nos vies. Pour la conversion des Hindous.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Kerléguer*, de Plouider, mère de M. l'abbé Kerléguer, aumônier d'action catholique. *Sœur Laure de S. Joseph*, de Portsall. *Mme Le Gall*, de Ploudaniel. *M. l'abbé Siviniant*, curé de Sancheville (E.-et-L.). *Mme Nicolas Foricher*, de Ploudaniel. *R. P. Guillo*, des Missionnaires d'Haïti. *M. Hervé Le Roy*, de Plouguerneau, père de M. l'abbé Le Roy, vicaire à Plonéour-Lanvern.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Paul Caroff*, à Plounévez-Lochrist le samedi 1er mai, 10 heures.

Semaine Sociale de Brest

Du 9 au 14 juillet, la Semaine Sociale de Brest traitera d'un problème dont l'importance ne nous échappe pas et que l'on a baptisé d'un nom barbare : *l'urbanisation*.

Les signes de ce phénomène se déroulent sous nos yeux : la population de nos grandes villes croît à une cadence accélérée. C'est Brest d'abord, dont on dit que le nombre d'habitants doublerait,.

La ville-mère entraîne dans son élan les communes environnantes : Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plouzané... font partie des communes jeunes, tandis que, plus loin, Plabennec entre dans la course (on n'oubliera pas cependant que, dans ce chapitre, la palme revient, sans conteste, au Drennec dont l'excédent des naissances sur les décès représente 15,9 %).

La ville absorbe sa banlieue : Brest, Quimper, Douarnenez, Concarneau. Verra-t-on ce phénomène se réaliser deux et trois fois en un siècle pour une seule agglomération ?

Mais l'expansion démographique se généralise dans les grandes villes du département : après Brest vient Concarneau, que suit de près Quimper. Plus loin apparaît Landerneau. Pour être moindre, la croissance de Morlaix et Quimperlé ne se poursuit pas moins régulièrement.

Une étude des cantons ruraux révèlerait, généralement, le même mouvement.

Parallèlement, les communes rurales auraient tendance à se vider au profit du canton ou de la grande ville. Car telle est l'autre face du mouvement : l'exode vers la ville, dont bon nombre de responsables ruraux laisseraient entendre qu'il ira s'accentuant.

D'un côté, des communes qui vieillissent. De l'autre, des cités qui grandissent : il est d'ailleurs intéressant de noter les secteurs de chez nous aux plus fortes densités. Après Brest (3.107 habitants au km2) se présentent dans l'ordre : Le Guilvinec (2.048), Sein (1.823, l'île est la commune la moins étendue du Finistère : 0 km2 60), Audierne (1.313), Le Relecq-Kerhuon (1.013). Puis viennent Landerneau (879), Locquénolé (825)...

⁂

Mais voici une manifestation plus profonde de l'*urbanisation*.

Avec l'urbanisation, situations et comportements évoluent et évoluent rapidement : d'une civilisation de type rural nous nous acheminons — nous y sommes déjà — vers une civilisation de type urbain.

Et les problèmes d'aujourd'hui ont nom : grands ensembles, zones industrielles, maisons de jeunes et centres sociaux, industrialisation de l'agriculture, adaptation de la pêche, création d'Universités, routes à grande circulation...

Les comportements des personnes et des groupes, en s'urbanisant, manifestent une nouvelle façon de vivre que l'on pourrait caractériser par deux traits : une tendance à la personnalisation et une tendance à la socialisation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'une part la vie révèle une dimension de plus en plus socialisée : regardons les conditions de travail, d'habitat, de loisirs, de culture. Il n'est que de noter l'importance des moyens de communication sociale : la presse, la télévision, le cinéma...

D'autre part chaque personne se voit offrir des chances nouvelles de participation : au cœur des responsabilités qu'appelle un monde urbanisé, les hommes, les femmes, les jeunes s'organisent, profitant du regroupement au travail, dans le quartier, l'école...

⁂

Mais un tel phénomène n'est pas sans comporter de risques : à la crainte de voir s'organiser des villes monstrueuses, ou des comportements psychologiques et sociaux de modèle urbain peu soucieux de participation, s'ajoute celle d'un aménagement qui ne tiendrait pas compte des catégories les plus défavorisées.

Ici se présente à l'esprit tout ce monde populaire de chez nous (ouvrier, rural, maritime). Mais encore les personnes âgées, les grands oubliés du monde de demain. Mais encore jeunes et adolescents, handicapés physiques, et tout cet univers de la vie professionnelle ou de nos quartiers de baraques que l'on caractérise du nom pédant d'asocial.

⁂

Si le siècle dernier a vu naître la révolution industrielle, ne vivons-nous pas aujourd'hui un phénomène aussi important, et beaucoup plus généralisé : *la révolution urbaine ?*

Avec le monde, l'Eglise veut s'interroger devant ce fait. La civilisation urbanisée subira-t-elle la dure loi des forces aveugles ? Aménagera-t-on la vie urbaine en tenant compte des besoins et des aspirations des gens, ou bien est-ce l'argent qui dictera cet aménagement ? Tiendra-t-on compte des groupes et des corps intermédiaires ou bien l'administration centrale imposera-t-elle les modes de vie urbaine ?

Autant de questions capitales qui témoignent que l'enjeu de *la révolution urbaine* n'est autre que la construction d'un monde juste et soucieux des personnes, des familles, de la vie sociale.

Attentive à tout événement, l'Eglise veut manifester sa présence à ce phénomène. Ce sera pour l'analyser et réfléchir aux problèmes qu'il pose. Mais aussi pour proclamer les valeurs à respecter — mieux : à promouvoir — dans l'urbanisation.

C'est finalement *l'homme* qui nous intéresse dans l'urbanisation : la personne humaine sera-t-elle écrasée par le rouleau compresseur du phénomène urbain ? Ou bien pourra-t-elle s'épanouir, prendre en main son destin ? Pourra-t-elle découvrir la dimension spirituelle de sa nouvelle situation ?

Tel sera le sujet de la Semaine Sociale de Brest. A nous d'y être attentifs et d'y éveiller l'attention des militants.

L'aménagement des églises

La réforme liturgique, entre autres conséquences, entraîne des transformations dans les sanctuaires de nos églises. Les notes qui suivent ne se veulent être autre chose qu'un essai de réflexion, à partir de quelques aménagements déjà opérés dans le diocèse, sur le courant qui se développe sous nos yeux. S'il n'y a pas de solution toute faite, s'il n'en est point de parfaite, les essais des uns peuvent éclairer les recherches des autres. Il ne s'agit point ici de conseils de prudence timorés ; on s'apercevra bien vite qu'il faut souvent de l'audace pour inventer des solutions adaptées à tel type d'église. Il s'agit plutôt d'une invite à la réflexion esthétique, qui risque de conduire plus loin que ne le font d'ordinaire les idées toutes faites et les modes passagères.

Les yeux de tous se tournent vers le sanctuaire, plus sans doute à notre époque qu'à aucune autre. L'autel en est le centre. Encore faut-il bien comprendre que ce centre doit, pour faire son office de centre, ne pas envahir tout l'espace sous le fallacieux prétexte de ne rien faire qui soit en-dessous du « rien n'est trop beau pour Dieu »... Il faut que cet autel soit juste de proportion, pas trop grand de développement en longueur. Une sorte de « bloc » qui est plus proche de l'esthétique romane. Il est possible que nos anciens, je parle de ceux des siècles passés, aient été amenés à développer leurs autels, parfois en de merveilleux tours de force comme au Folgoat ou à Tronoën, par suite d'une conception, tout aussi légitime que les nôtres, de la théologie. Pour eux, c'est le lieu du sacrifice éternel du Christ ; et les retables sont un peu un moyen de présenter la gloire céleste et de magnifier l'action présente... L'autel s'appuyant sur ces vastes retables se devait d'être long. Mais souvent aussi ils nous donnent une bonne leçon d'esthétique en faisant du volume même de cet autel quelque chose de relativement sobre et dépouillé.

La structure même de notre autel actuel, perdant en largeur ce qu'il doit gagner en profondeur, s'explique volontiers par sa présence, non plus adossé à un mur ou à un retable, mais en un centre. L'air, comme disent les architectes, doit circuler tout autour. Ce doit être un volume établi pour arrêter l'œil, le reposer, une masse qui n'est pas seulement le centre géométrique et visuel, mais un centre attractif. On emploie le mot de masse ; il ne faut pas confondre avec massif. Il y a de tout petits autels qui sont lourds, car le matériau n'a été adapté ni au lieu ni au prix que l'on se pouvait permettre. Il faut savoir qu'un homme de goût jouera heureusement avec n'importe quel matériau, pierre, bois (il permet les colorations dans un édifice sombre), fer ou autres métaux, tissus (pourquoi refuser cette solution de l'antependium dans certains cas ?), etc... Il en tirera, non seulement des effets, ce qui ne fait partie que du métier d'étalagiste, mais un effet solide et durable participant à la majesté du lieu sacré. Faut-il au paragraphe du matériau dire qu'il n'y a pas un matériau plus noble qu'un autre, qu'un autel n'est pas nécessai-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rement en pierre, encore moins en vieilles pierres ? Oh ! si nous savions visiter avec un œil neuf ces trésors qui fondent sous nos yeux secs, les incomparables autels, d'une variété d'invention infinie, qui dorment dans nos chapelles ! Si l'on n'y prend garde, bientôt chez nous il n'y aura plus que les mêmes autels en pierre, dont certains sont un véritable défi à la grâce. Il est certes des fantaisies amusantes qui, avec bonne intention, relèvent du style des crêperies : on ne peut sous prétexte de piété folklorique user inconsidérément de vieux meubles bretons. Mais pourquoi, en un autre sens, ne pas réutiliser notre vieil autel, ou sinon un autel latéral, pour le mettre, avec les aménagements nécessaires, en usage face aux fidèles ? Voici où l'unité de style peut jouer à bon escient !...

Il ne semble pas, pour en finir avec l'autel lui-même, qu'il faille en faire un volume ajouré où les creux prédominent comme dans une simple table. Ce ne sont pas les pieds qui fondent la table, c'est la surface plane supérieure (autrement, que serait donc la fameuse *tabula rasa* de notre philosophie ?). La « table » coupe le célébrant en deux, et risque de concentrer le regard critique du fidèle sur ce qu'il voit par en-dessous. On pense, peut-être, qu'une telle solution permettra de mieux voir l'ancien autel qui subsistera au fond de l'ancien chœur ? Cela va justement disperser le regard, ne pas établir ce point d'appui esthétique nécessaire au niveau du sanctuaire nouveau que l'on constitue. Cela ressort de cette prudence esthétique timorée et moyenne qui se refuse les vraies audaces. On ne veut sans doute pas que tout nouvel autel soit un parallélépipède rectangle, mais table de sacrifice posée noblement. Ne craignons pas que le symbolisme du repas souffre de ce que notre autel n'ait pas l'allure d'une table de salle à manger de style rustique.

La sobriété de l'autel face aux fidèles, aux proportions harmonieuses, peut donc mettre en valeur, par opposition, le cadre ancien dans lequel il s'insère. Il peut en retour être mis en valeur par ce cadre. Ce n'est pas l'unité de style qu'il faut rechercher, elle est souvent illusoire, c'est l'unité des lignes, des masses, un équilibre de valeurs, qui contribuent, non de manière factice et par la seule élimination de l'ancien, à l'amélioration vivante de l'héritage.

Cet autel sera placé en fonction de la visibilité par le plus grand nombre. Se méfier, ici, d'un dénombrement uniquement statistique. Plaçons l'autel en fonction de *la lumière*. Celle-ci est souvent commandée par une architecture dont nous ne sommes pas responsables. Il faut le préciser : il y a des objets que tout le monde regarde mais que personne ne voit. L'autel étant un point attractif, il faut qu'il soit dans la lumière, et ce symbolisme-ci est digne d'être souligné. On peut avoir un autel clair qui se détache sur un fond sombre, un autre, de valeur plus soutenue sur un fond de clarté. J'en tiendrais compte dans le choix de mon matériau sans trop compter sur les corrections postérieures que m'apportera la lumière artificielle. Les églises redeviendront-elles ces lieux de paix que le monde moderne attend ? Il y a des offices qui se déroulent avec du soleil plein les vitraux et pour lesquels on se croit obligé d'allumer

de misérables sources lumineuses qui sont noyées par l' « astre » que la liturgie chante comme l'image du Seigneur ! On dira : poésie ! On en a besoin tout autant qu'autrefois.

On se permet, au passage, une note sur un autre sujet mais elle montrera combien l'esthétique de l'église est un tout. N'est-il pas tant de demander que, lorsque le problème du décapage d'une église ou d'une chapelle se pose, il se pose, non en termes de matières nobles et pures (le mur en pierres irrégulières étant mis au même rang que le mur en pierres de taille), mais en termes de lumière. Pourquoi des décapages onéreux et assombrissants qui transforment certains édifices en lieux froids sans tenir compte de cet élément essentiel et primordial qu'est la réverbération du jour sur de grandes surfaces claires ? Un enduit peut être traité par de bons maçons sans être d'une sécheresse insoutenable, et pourra recevoir un coloris. Ce coloris certes est délicat à composer...

Pour mieux *voir* l'autel, pensons donc en termes de clarté et non de distance absolue entre le fidèle et la première marche. S'il est évidemment nécessaire d'approcher l'autel pour célébrer face à lui (ou pour laisser libre cette possibilité), il vaut mieux chercher le point idéal d'éclairement, car il est illusoire de penser que tous ou seront ou désireront être « proches »...

L'aménagement du nouvel autel va amener la création d'un nouveau sanctuaire. Ceci est aussi important que de faire un autel ; on s'en aperçoit volontiers lorsque hâtivement on pose un autel de secours pour une occasion passagère. Il s'agit donc de réformer l'économie du sanctuaire plutôt que d' « avancer l'autel ». Le problème est délicat ; il aurait intérêt à être précédé par des essais ; mais comme on ne pourra jamais se payer un essai complet de tout l'emmarchement, il faut se méfier de ce que les épures sur papier promettent. Les plans sont toujours un peu irréels. Déterminons, si vous le voulez, d'abord, puisqu'il faut partir d'une hypothèse de travail, la hauteur que l'on veut donner au célébrant par rapport à l'assemblée. Montons sur une chaise posée sur un banc... Ceci ne suffira pas, votre église est vide... Et puis un point surélevé n'est pas un planum posé à telle ou telle hauteur. Il faut penser que plus haut on mettra le célébrant plus il faudra de marches, et moins les espaces de circulation seront développés. Ceci rejoint ce que nous avons dit de la largeur de l'autel. Un choix est inévitable. Etablir la facilité dans les circulations créera une atmosphère de calme majestueux. Présenter au dernier des fidèles caché sous la tribune un ensemble de mouvements difficilement coordonnés par manque de place posera des problèmes d'emmarchement étriqué. Dans une nef de quarante pas, il semble que cinq marches de hauteur pour le célébrant soit suffisant. Dans un édifice plus petit, quatre marches peuvent aller. Je ne pense pas que la mystique des marches en nombre impair ait à intervenir ici ; il me semble que cette mystique des nombres est une constante esthétique que la liturgie a sacralisée (cf. Verlaine : « de la musique avant toute chose, et pour cela préfère l'impair » ; de même si les fleuristes composent leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bouquets en impairs, ce dont se devraient inspirer nos sacristines, c'est pour que l'œil ne puisse s'amuser à les diviser en deux et ainsi les démolir).

Une fois déterminé le nombre des marches, il faudra les répartir. Est-il heureux de supprimer toute marche pour l'autel en ne surélevant que le seul sanctuaire ? Je ne le pense pas. Si je donne à cette marche une hauteur très faible, je garde la séparation souhaitée pour le lieu exclusif du sacrifice. Il ne semble pas heureux non plus de hausser le sanctuaire de toutes les marches disponibles, ceci tourne à l'esthétique de la scène de théâtre qui est différente de celle de l'église. On voit de bonnes réalisations où dans le cas d'une surélévation de cinq marches il y en a deux pour le sanctuaire et trois pour l'autel. Cette solution donne à l'autel une base qui le magnifie. Ce n'est d'ailleurs possible que dans un grand édifice. Dans un plus petit il faudra veiller à ne pas diminuer les espaces, en réservant une allée spécialement pour la communion. Veiller aussi à ne pas partager l'espace utile en parts égales, le planum du célébrant ayant à être calculé par rapport à ce qu'il lui faut pour faire sa génuflexion. Il restera dans ce sanctuaire à prévoir les places des sièges et de l'ambon ou des pupîtres, puisque dans certains cas l'ambon, par manque de place, sera réduit à la dimension d'un pupitre. Ce n'est pas le plus facile, mais ceci mènerait à développer de trop cet article.

Pour conclure, on peut espérer que les transformations de nos églises les amélioreront et ne feront pas regretter l'état antérieur... On peut aussi préciser que s'il est plus facile d'aménager un édifice récent du type XIX[e] siècle de manière qui leur apporte un supplément d'âme, il demeure plus délicat de composer avec un édifice ancien une nouvelle harmonie.

Y. P. C.

● *FÊTES PASCALES.* — La Commission de Liturgie serait reconnaissante aux paroisses qui lui feraient parvenir *leur programme de chants pour les fêtes pascales.* Elle aimerait aussi connaître les impressions des fidèles devant une concélébration de la messe. Merci d'avance.

● *LÉGION D'HONNEUR.* — En présence de *Monseigneur l'Evêque*, de *M. le Sous-Préfet* de Morlaix, de la *R. M. Assistante Générale* des Filles du Saint-Esprit et de nombreuses personnalités, *M. Manier*, directeur de la Population, a remis le 8 avril la croix de la Légion d'Honneur à *Mère Renée*, supérieure de l'hospice de Taulé. Nos vives félicitations.

● *L'ENFANCE DE L'ART*, 8, rue de l'Harteloire, Brest, propose des conférences avec projections par le *R. P. Tézé*, s. j., sculpteur, ancien élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris. Les prochaines auront lieu, de 14 à 17 h. 30 et de 20 h. 30 à 22 h. 30, à :

— *Brest, Salle S. Louis, 51 rue Jean-Macé, le jeudi 6 mai.*
— *Quimper, La Retraite, 10 rue Verdelet, le dimanche 9 mai.*

● **Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (L.-A.).**

Un film de P. Pasolini

« *L'évangile selon S. Matthieu* »

On a pu lire, ces dernières semaines, à travers la presse de tous horizons politiques et religieux, des commentaires sur le film de Pier Paolo Pasolini, *L'Evangile selon S. Matthieu*. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les avis sont partagés quand il s'agit de juger le film, tant du point de vue technique que de sa fidélité à l'évangéliste.

A priori, cette divergence de la critique n'est pas pour déplaire. Elle est au moins un témoignage que le film a échappé à la grisaille des œuvres médiocres et cherche à provoquer des réactions dans le public.

Pour ma part, après une deuxième vision du film, je ne puis m'empêcher d'admirer le dépouillement. Que l'on est loin de la grandiloquence de certaines productions d'Hollyvood ! Ici tout est simple et certainement plus proche de la vérité de l'Evangile.

Est-ce à dire que l'œuvre soit sans critique ? Certainement pas. Les images sont belles, mais de temps à autre, Pasolini s'est trop rappelé les images pieuses de son enfance. Les personnages qui paraissent dans le film semblent bien être des gens du peuple, mais tel ou tel manque un peu de métier. Les passages que Pasolini a retenu pour son film sont bien ceux de l'Evangile, mais le choix aurait pu être autre !

Et puis, il y a surtout cette difficile représentation de la Personne du Seigneur. On a dit : « Comment voulez-vous qu'un marxiste athée, comme Pasolini, puisse comprendre le mystère de la Personne de Jésus ? » C'est vrai, mais n'est-ce pas un peu la même difficulté que rencontre et que rencontrera tout artiste devant l'Homme-Dieu ? Vie de Jésus, de Mauriac, Le Seigneur, de Guardini, deux ouvrages différents qui n'épuisent pas le Mystère de Jésus.

Ici donc, nous avons la représentation de Jésus, selon la lecture de Pasolini. Et justement cette lecture m'invite à me demander comment, à mon tour, je lis l'Evangile et quelle profondeur je donne à la Personne de Jésus ?

Pour un chrétien (et dans une certaine mesure pour tout homme) la vision du film de Pasolini peut donc être bénéfique Car elle l'obligera à relire l'Evangile selon S. Matthieu et, en quelque sorte, à contempler la Personne de Jésus.

Utilement, on poursuivra la réflexion personnelle par une discussion en groupe. Il semble que les jeunes au-dessus de quatorze ans pourront voir le film avec profit, *à condition d'échanger par la suite avec leurs responsables de groupes ou de classes.*

Y. M.

On pourra voir le film à Brest, Quimper, Morlaix, Quimperlé, Landerneau, Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau, Lesneven, Châteaulin, dans les semaines qui viennent.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. Floc'h

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

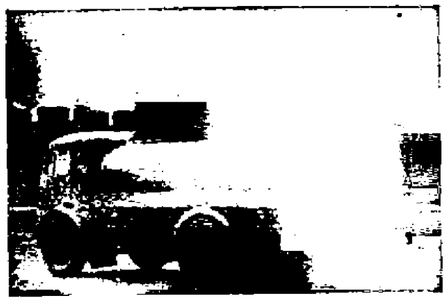

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 18 Vendredi 7 mai 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

Lettre pastorale
de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon
sur

l'Eglise dans le monde

MES FRÈRES,

Les hommes vivent aujourd'hui dans un monde qui, en même temps, les enthousiasme et les effraie. Ils sont remplis d'espoir en voyant se développer à la fois les progrès matériels et les aspirations vers une société plus juste et plus fraternelle. Mais ils ont peur aussi quand ils entendent des gens très réfléchis leur crier que l'humanité est au bord de la catastrophe ; et ils sont aux prises avec tant de difficultés, de souffrances et d'inquiétudes, que certains en sont comme écrasés et désespérés.

C'est dans ce monde à la fois très dur et très beau que vit aujourd'hui l'Eglise de Jésus-Christ, chargée d'apporter aux hommes lumière, espérance et salut. Il nous est bon, mes Frères, de nous arrêter ensemble à cette question que beaucoup se posent à présent : que fait l'Eglise dans le monde actuel ? quel y est son rôle ?

De fait, s'il est vrai que la majorité des hommes vivant sur cette terre ne connaît encore ni le Christ, ni son Eglise, beaucoup d'autres se tournent avec espérance vers cette Eglise. Après l'encyclique du Pape Jean XXIII sur la paix, après le message au monde lancé par le Concile dès la première session, il y a eu, en décembre dernier, l'appel du Pape Paul VI à Bombay en faveur du Tiers-Monde. Et il y a maintenant la préparation du schéma conciliaire sur l'Eglise dans le monde actuel. Dès lors, non seulement les chrétiens, mais beaucoup d'autres hommes ont compris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que l'Eglise n'est pas étrangère à leurs préoccupations, qu'elle a quelque chose à leur dire, qui concerne leur vie.

En ouvrant la seconde session du Concile, le Pape Paul VI déclarait : « Que le monde le sache : l'Eglise le regarde avec une profonde compréhension, avec une admiration sincère, sincèrement disposée, non à le subjuguer, mais à le servir ; non à le déprécier, mais à le mettre en valeur ; non à le condamner, mais à le servir et à le sauver. »

Cette Eglise, dont parle le Souverain Pontife, mes Frères, qui est-ce ? Le Pape et les Evêques, répondrez-vous sans hésiter, en y adjoignant volontiers les prêtres, les religieux, les religieuses. Pourtant, j'ajouterai à mon tour : Cette Eglise, c'est vous aussi, vous surtout, la foule des baptisés. Car non seulement vous êtes les plus nombreux, mais encore c'est vous, hommes et femmes de tout âge et de toute condition, qui êtes mêlés cent pour cent à la vie du monde d'aujourd'hui. Vous partagez ses grandeurs et ses joies, ses misères et ses souffrances. Et vous y apportez, chacun dans la mesure où il est vraiment chrétien, le rayonnement de la charité du Christ. Car, plus vrai encore que tout le reste, l'Eglise c'est le Christ présent et agissant en tous ses membres.

Alors, cette question de l'Eglise présente au monde, voyons ensemble ce qu'elle signifie. Pour commencer, nous contemplerons Jésus-Christ Sauveur du monde. Puis nous verrons pourquoi et dans quel esprit l'Eglise, qui continue le Christ, s'intéresse au monde. Nous nous demanderons enfin comment l'Eglise travaille dans le monde, reçoit de lui, le soutient et le sert.

I

LE CHRIST, SAUVEUR DU MONDE

Le Christ est le Sauveur du monde. Nous lisons ces paroles dans l'Evangile de S. Jean (III, 17) : « Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. » Gardons-nous, mes Frères, de nous faire une image rétrécie du salut, comme s'il s'agissait par exemple de sauver seulement son âme et seulement pour l'autre vie. C'est vrai que le destin de l'homme ne s'achève pas ici-bas. Mais c'est ici-bas qu'il se décide, dans le plein usage de notre liberté. Et c'est dès ici-bas que Jésus nous sauve, avec tout ce que nous sommes et dans toutes nos relations avec l'univers.

Ne l'oublions pas, le Christ Sauveur est le Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites (Jean I. 3). Et le dessein de Dieu est « de ramener toutes choses sous un

seul Chef, le Christ, les êtres terrestres comme les célestes » (Ephésiens I, 10). Ce plan de Dieu sera pleinement réalisé au grand jour où le Christ reviendra : quand il nous ressuscitera avec lui dans la gloire, cette gloire rejaillira sur l'univers créé. Mais comprenons bien que ce plan est en cours de réalisation à partir du moment où le Christ est venu dans le monde pour le sauver.

Et comment s'y est-il pris ? A-t-il mis la révolution, bouleversé ce qui allait mal, redistribué l'autorité et les richesses, créé un empire nouveau ? Non, il a respecté sa création, il l'a sanctifiée en s'y soumettant, il l'a sauvée par sa victoire sur le démon, sur le péché et sur la mort en apportant aux hommes lumière et vie.

Lui, le Dieu Tout-Puissant, venu pour nous sauver, il s'est tout simplement soumis à la condition humaine qu'il a consacrée en la sauvant. Certes, il est au-dessus du temps, comme le proclame l'Epître aux Hébreux : « Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui et pour les siècles » (I, 13). Mais il a vécu sa vie d'homme dans un temps donné de notre histoire, dans un petit pays dont il a parlé la langue. Tout Fils de Dieu qu'il était, il a voulu connaître la fatigue, la faim, la soif, la pauvreté, la souffrance, la mort. Il n'a pas jugé que c'était perdre son temps que de travailler comme charpentier à Nazareth, d'admirer les lis des champs, de goûter l'amitié humaine — rappelez-vous Lazare, Marthe et Marie — d'aller au repas de noces à Cana. Sa mission de Sauveur ne l'a pas empêché, bien au contraire, de nourrir les foules, de guérir les malades, d'être attentif à la vie des gens et plein de délicatesses envers eux. Vous connaissez ce trait de l'Evangile : Jésus vient de ressusciter la fille de Jaïre et tous, parents et disciples, restent sous le coup de la surprise. Alors c'est Jésus qui pense à la petite fille et demande qu'on lui donne à manger.

Ce qu'il a fait hier dans les jours de sa vie terrestre, Jésus continue de le faire aujourd'hui. « Car il est le même, hier et aujourd'hui. »

Tous les problèmes que nous portons : les responsabilités familiales souvent si difficiles, la montée des jeunes, le logement, les soucis des paysans, des ouvriers, des marins, des commerçants ; les préoccupations des responsables d'entreprises, de syndicats, de communes, de gouvernement ; les souffrances des malades, des pauvres, des déclassés, des exilés... tout cela et tant d'autres choses, qui sont nos fardeaux de chaque jour, le Christ est prêt à le prendre : « Venez à moi, dit-il, vous tous qui êtes accablés et qui souffrez... » (Matthieu XI, 28).

Dans le monde d'aujourd'hui, les aspirations de ces masses d'hommes à la paix, à la fraternité et à l'entente

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entre les peuples, les désirs de justice, de vérité et de liberté, c'est le Christ qui peut les purifier et les accomplir.

Et les grandes œuvres dont est fière notre époque : la découverte de nouvelles énergies, le progrès scientifique, la conquête de l'espace, les phénomènes de socialisation, qui peuvent rendre les hommes plus solidaires... tout cela, nous ne le savons que trop, peut dévier en oppression, en souffrances, en orgueil, mais aussi est appelé à entrer, grâce à l'amour et au détachement qui viennent du Christ, au service du Royaume de Dieu, dans le rayonnement du Sauveur. Quand il disait à ses disciples : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, toutes ces choses (de la vie terrestre) vous seront données par surcroît » (Luc XII, 31), il marquait un ordre de valeurs, mais ne méprisait nullement les choses d'ici-bas. En fixant un but aux richesses de cette terre, il indiquait au contraire qu'il était venu pour les sauver.

II

L'EGLISE CONTINUE LA MISSION DU CHRIST

Ce salut apporté au monde par le Christ, le plus grand nombre des hommes, aujourd'hui encore ne le connaît pas. Et pourtant, le Christ est toujours présent à ce monde. L'Eglise continue sa mission de salut. Elle est dans le monde. Elle est faite d'hommes rassemblés par le Christ. Les aspirations et les problèmes des hommes sont les siens, parce que le baptême ne nous a pas arrachés à la condition humaine et ne nous a pas dégagés de nos responsabilités d'hommes. Nous avons seulement à les porter en chrétiens, animés par l'Esprit du Christ.

L'Eglise de Jésus-Christ s'intéresse donc au monde d'aujourd'hui. Si elle le fait, ce n'est pas dans un esprit de domination, mais de service. Ce n'est pas non plus par une sorte de tactique, comme si elle avait besoin d'un prétexte pour reprendre contact avec des hommes qui se sont éloignés d'elle. Si le Peuple des croyants s'intéresse au monde, c'est au nom de sa foi et de sa mission.

Au nom de sa foi, tout d'abord. Ceux qui croient en Jésus-Christ savent que tout ce qui se passe dans le monde doit être sauvé par lui. C'est par leur vie personnelle et par leur comportement au milieu des autres, que les hommes, croyants ou incroyants, se rapprochent ou s'éloignent du Christ. Le Concile l'a proclamé : « Tout ce qu'il y a de germes de bien dans le cœur et la pensée des hommes, ou dans leurs richesses propres et leur culture (l'Eglise entend), non seulement ne pas le laisser perdre, mais le guérir, l'élever, l'achever pour la gloire de Dieu, la confusion du démon et le bonheur de l'homme... L'Eglise unit

prière et travail pour que le monde entier soit transformé en peuple de Dieu ». (Constitution sur l'Eglise, n° 17).

Au nom de sa mission aussi, l'Eglise s'intéresse au monde. Elle est envoyée à lui : « Je ne te prie pas de les retirer du monde, mais de les garder du Mauvais... Je les ai envoyés dans le monde » dit Jésus (Jean XVII, 15, 18). Ainsi, semblables au levain mêlé à la pâte, les disciples du Christ sont placés dans le monde pour le sauver : « Ce que l'âme est dans le corps, il faut que les chrétiens le soient dans le monde » (Epître à Diognète).

Ainsi l'Eglise, présente au cœur du monde, doit-elle être pour lui le signe de la Bonne Nouvelle apportée par le Christ. Nous portons tous ensemble cette responsabilité d'être, par tout ce que nous disons et vivons, témoins du Dieu vivant qui s'est manifesté en Jésus-Christ.

Ecoutons les propos d'un prêtre, l'abbé Depierre, qui a longtemps vécu en milieu déchristianisé : « L'objection qu'on nous fait toujours, c'est que Dieu ne s'intéresse pas aux hommes : pourquoi veux-tu que nous nous intéressions à un Dieu qui ne s'intéresse pas à nous ? Voilà la question ! Tout ce qui est notre situation, notre écrasement, notre misère, nos recherches, notre espérance, notre lutte, notre conscience, notre solidarité, tout cela ne l'intéresse pas ; cela n'a rien à voir avec la vie religieuse des pratiquants ; la religion ne veut pas en entendre parler et, la plupart du temps, elle la rejette. Non, ce Dieu-là ne nous intéresse pas ! »

Ainsi, et pour beaucoup d'hommes de notre temps, l'Eglise, les chrétiens qui sont l'Eglise — clergé et fidèles — n'ont pas rempli leur rôle de témoins du Christ ou n'ont pas été à même de le remplir. Ils n'ont pas fait voir le visage et le cœur du Christ. Ces paroles, qui font mal à entendre, doivent nous amener à un examen de conscience. Mais il nous faudra auparavant nous demander comment l'Eglise entend agir pour faire voir aux hommes à quel point et jusqu'où Dieu les aime.

(*A suivre.*)

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB WAR AN ILIZ E BUHEZ AN DUD ER BED A-VREMAN

VA BREUDEUR,

Ad bed ma vevom ennan a laka an dud da veza tro-ha-tro leun a fizians lorhuz ha leun a anken pe a spont. Leun a fizians hag a lorh pa zeller ouz ar gwellaennou deuet e buhez an dud, ouz kaerder ar mekanikou ijinet gand spered mabden, ouz an nerziou nevez dizoloet er bed krouet, ha me 'oar...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Leun a spont pa glever tud euz ar gouizieka o tiskleria eman gouenn an dud en danjer da veza flastret ; hag ouspenn-ze e chom kalz tud trubuilhet hag ankeniet gand ar pez a ra steuenn o buhez pemdezieg.

Hag e teu lod da lavared deom n'he deus an Iliz katolik netra da ober kén er bed a-vreman, echu ganti heh amzer, epad ma houlenn lod all, gand enkrez, perag ne labour ket an Iliz muioh da zikour ar bed pennfollet d'en em lakaad adarre en e blom. Evidom-ni, va breudeur, ni 'oar e tle an Iliz, hirio koulz ha gwechall, digas da dud on amzer sklerijenn, esperans ha silvidigez Or Zalver. Med mad e vo deom chom eur pennadig da glask ar perag hag ar penaoz, rag ar bed en on amzer n'eo ket mui ar pez e oa gwechall.

Seul-vui a ezomm a zo da sklêraad or zonjou war ar poent-se m'eman tud on amzer o hortoz petra lavaro er Honsil an Iliz diwar he fenn heh-unan hag al labour a zo dezi da ober er bed. Bez' on eus bet lizer-meur ar Pab Yann trede-war'n ugent war ar peoh, ha lizer ar Honsil d'ar bed, kaset kerkent hag ar vodadenn genta : bez' on eus bet, e miz kerzu diweza, galvadenn ar Pab Paol c'hwehved e Bombay da zond war zikour ar pobladou paour ; ha breman eo krog ar Honsil da beurechui ar studiadenn war an Iliz er bed. Kement-se embannet ha skignet dre ar hazetennou, ar skingomz (radio) hag ar skinwel (T.V.), setu peadra da ziskouez d'an oll dud, ha n'eo ket d'ar gristenien hebken, ne jom ket an Iliz dizeblant ouz trubuilhou mab-den. Eun esperans vraz a zo diwanet ; santet o deus e fell d'an Iliz lavared he ger diwarbenn buhez an dud en on amzer.

En eur zigeri eil abadenn ar Honsil, ar Pab Paol c'hwehved a zisklerie : « D'ar bed da houzoud ne jom ket an Iliz dizeblant dirazan, e gompren a ra mad-kenan, anaoud a ra pegen kaer eo e meur a zoare ; ha c'hoant he deus n'eo ket ober dezan plega, med beza en e zervij ; n'eo ket diskar e dalvoudegez, med he hreski ; n'eo ket e gondaoni, med e harpa hag e zavetei. »

An Iliz-se, hag a fell dezi beza euz on amzer, kerzed gand ar bed a-vreman, piou eo ? Respont a reot moarvad : ar Pab hag an eskibien, na petra 'ta, ha d'o heul an oll veleien, leaned ha leanezed. Gwir eo kement-se, med n'eo ket awalh : an Iliz eo c'hwi ivez, c'hwi dreist-oll, kristenien va breudeur, n'eo ket hebken dre ma 'z oh niverusoh, med dre ma 'z eo c'hwi, gwazed ha merhed a beb oad hag a beb stad, a zo ar muia mesket gand buhez ar bed : ho lod ho peus er pez a zo kaer ennan, en e boaniou hag e drubuilhou ivez, ha ganeoh c'hoaz, ma vezit kristenien ervad, e vez diskouezet er bed-se sklerijenn ha karantez Or Zalver. Rag an draman a zo gwirroh c'hoaz : an Iliz eo Jezuz Krist o veva er gristenien, izili e gorv.

Neuze 'ta, pa gomzom euz an Iliz er bed a-vreman, gwelom asamblez petra zinifi an dra-ze. Chomom da gompren, da genta, e Jezuz Krist Salver ar bed, penaoz e-neus taolet evez ouz ar bed krouet hag ouz buhez an dud. Goudeze e welim perag ha penaoz he deus an Iliz soursi gand ar bed, ha penaoz, e ser labourad evid silvidigez ar bed, he deus tro ivez da reseo digantan er memez amzer ma ro dezan harp ha skoazell.

I

JEZUZ-KRIST SALVER AR BED

Lenn a reom en Aviel sant Yann : « N'e-neus ket Doue kaset e Vab er bed evid kondaoni ar bed, med evid ma vefe ar bed saveteet gantan.. » (Yann 3/17.) Ar zilvidigez a vez intentet alïez en eun doare re striz, evel pa zonjer hebken e silvidigez an ene, ene peb unan, evid ar bed all. E gwirionez, va breudeur, ar zilvidigez digaset gand an Aotrou Krist en em astenn war buhez an dud penn da benn, gand kement ma 'z int ha kement a aparchant outo er bed krouet.

Ar bed a-bez ha kement tra 'zo ennan a zo bet greet gand Or Zalver, rag eñ eo ar Verb eternel, Mab Doue (Yann 1/3), ha menoz Doue an Tad eo « digas en-dro peb tra dindan ar memez penn, an Aotrou Krist, kement tra 'zo en neñv ha kement 'zo war an douar » (Efez. 1/10). Peb tra a zeu euz a Zoue, peb tra a dle distrei da Zoue. En deiz ma teuio en-dro Or Zalver, pa resusito ahanom da vond gantan en e hloar, neuze e vo kaset da benn menoz Doue hag e hloar a baro war ar bed krouet ive. Med bez' eman dija ar menozse o vond war-raog hag o tond da wir, abaoe ma teuas Mab Doue er bed evid e zavetei.

Ha penaoz e-neus en em gemeret ? Evid lakaad peb tra en e renk, daoust hag e-neus digaset freuz, diskaret ha skubet ar pez a oa dizurz, ingalet a-nevez madou an douar, savet eur rouantelez nevez ? Seurd ebed ! Doujans e-neus bet da lezennou ar bed krouet gantan ha da rouanteleziou an douar ; e grouadelez e-neus santelleet o veva enni, e-neus saveteet o hounid an treh war an diaoul ar pehed hag ar maro hag o tigas d'an dud sklerijenn ha buhez nevez.

Eñ, an Doue oll-halloudeg, deuet d'or zavetei, a zo en em hreet e gwirionez *unan ahanom* ; on natur den ha stad an den war an douar e-neus evelse sakret ha santellèet. A dra zur, evel ma lavar al Lizer d'an Hebreed, « Jezuz-Krist a jom dijench deh, hirio ha da viken » (Heb. 13/8), med e vuhez mab-den e-neus renet e kerz ar bloaveziou merket en istor, en eur hornig-douar, oh ober gand giziou ha gand yez e dutaj. Plijet eo bet gantan gouzoud petra eo beza skuiz, kaoud sehed, beva paour, gouzanv ar boan hag ar maro. N'eo ket bet eur holl amzer evitan labourad evel

Archives diocésaines de Quimper et Léon

kalvez e Nazared, chom da zelled gand dudi ouz bleuñ ar parkeier, kaoud mignoned e-touez an dud — sonjom e Lazar, Marta ha Mari —, mond d'eul lein-eured e Kana. Pa oa silvidigez an dud e breder kenta, kement-se ne viras ket outan da greski ar bara evid terri naon an dud, da barea ar glañvourien, da veza war evez ouz buhez an dud hag o ezommou. Evelse e welom, p'e-noa resusitet merh Jaïr, e chom an oll sebezet ha Jezuz eo a zonj e vefe mad rei da zebri d'ar verhig.

En em hreet den evid or zavetei, santelleet gantan doareou buhez mab-den penn da benn, Jezuz a zigas deom ar zilvidigez *e peb digouez euz or buhez*, koulz euz or buhez ganeom on-unan hag euz or buhez gand ar re all, *en amzer end-eeun ma vevom*. Ya, peb digouez a dle en em zila ennan karantez Or Zalver, dor zigor war Rouantelez Doue : evelse kudennou hag ankeniou peb den war dachenn ar familh, al lojeiz da gaoud, ar hêriou da ren, trubuilhou al labourerien douar, ar vicherourien, ar vartoloded, ar varhadourien, ar re a zo e penn ar staliou braz, ar sindikajou, ar parreziou, ar vro ; poaniou an dud divroet pe harluet, ar beorien, ar glañvourien... ya, peb digouez, kement samm on eus da zougen bemdez, Or Zalver a zo prest d'o hemered : « Deuit d'am haoud, c'hwi oll a zo er boan ha gwall zammet, ha me ho tivehio. » (Maze, 11/28).

Er memez mod, ar pez a welom er bed a-vreman, an hast o deus an dud da gaoud peoh, unvaniez hag emgleo etrezo hag etre ar poblou, ar c'hoant o deus da zevel eur bed a justis, a wirionez hag a frankiz, kement a glask evelse an dud ne hello dond da wir nemed en Aotrou Krist.

Traou all a zo c'hoaz en on amzer : oberou braz ha kaer evel n'eus ket bet biskoaz, nerziou nevez dizoloet evel hini an atom, ar skianchou o vond war araog, an oablou zoken perhennet ha darempredet gand mab-den, kement-se oll a hell, siouaz ! dougen frouez a boan, a ourgouilh, a waskèrez ; med bez' e hellont ivez trei evid mad an den, ma vezont nêt a behed ha renet gand ar garantez a zeu euz kalon Or Zalver, hag e vezint mad neuze da zervij Rouantelez Doue.

II

AN ILIZ WAR ROUDOU OR ZALVER

Dre an Iliz eo e tremen breman ar zilvidigez digaset d'ar bed gand an Aotrou Krist. Al lodenn vrasa euz an dud a vev hirio n'anavezont ket c'hoaz ar Zalver benniget, ha koulskoude eman e hras hag e garantez dalhmad o labourad e-kreiz ar bed evid e zavetei. Rag an Iliz n'eo ket, ne hell ket beza eun dra a-ziavêz d'ar bed, nebeutoh c'hoaz a-eneb dezan, med *e-barz ar bed*, ha kement tra a zo preder an dud war an douar, o labouriou, o c'hoantou, o ankeniou,

a zo ive preder an Iliz. An dud a zo oh ober anezi, bodet hag unanet kenetrezo gand Jezuz-Krist, n'int ket bet diframmet euz o stad a vuhez p'o deus bet ar vadiziant, n'int ket bet tennet kuit euz ar bed ha n'o deus ket bet diskarg euz deveriou o stad ; med evel kristenien, bugale da Zoue, o devo da respont euz o deyer war an douar.

An Iliz eta ne hell het chom dizeblant e-keñver traou ar bed-man. P'en em emell outo, n'eo ket evid gwaska pe ober he mestrez, med evid servicha ; ha n'eo ket kennebeud evit kaoud digarez da zacha ganti tud hag a zo pell diouti. N'eo nemed *abalamour d'he feiz* hag *evid senti ouz Doue*. Abalamour d'he feiz, da genta, rag, evel m'on eus gwelet bremaig, dre ar feiz e ouzom e-neus kement a hoarvez er bed da veza saveteet ha dasprenet gant Jezuz-Krist ; gouzoud a reom eo dre o buhez pemdezieg e teu an dud, kristen pe get, da dostaad ouz an Aotrou Krist pe da bellaad dioutan. Diskleriet e-neus ar Honsil : « Peb hadenn evid ar mad a zo e kalon hag e spered an dud, peb talvoudegez a zo en o giziou hag o boaziou, an Iliz ne fell ket dezi e vefe kollet, med er hontrol rei dezo ar pare hag o lakad da daoler frouez kaer evid brasa gloar an Aotrou Doue, evid an treh war an diaoul hag evid eürusted an den... Pedenn ha labour a vez koublet gand an Iliz evid ma teuio ar bed a-bez da veza pobl Doue. »

Ya, dre he feiz e oar an Iliz e talvez ar boan en em emell e buhez ar bed, med henn ober a ra ivez evid senti ouz Doue : kaset eo bet gand Or Zalver daved ar bed. Klevom pedenn Jezuz d'e Dad : « Ne bedan ket ahanout d'o zenna kuit euz ar bed, med d'o diwall diouz an droug-spered... Daved ar bed am eus o haset. » (Yann, 17/15, 18). Evelse, par d'ar goell en toaz, diskibien Jezuz a zo o flas e-kreiz ar bed evid e zilvidigez. « Ar pez m'eo an ene evid ar horv, dleet eo e vefe ar gristenien er bed. » (Lizer da Ziognetos).

⁂

Lakeet evelse da veva e-kreiz ar bed, an Iliz a dle beza evitan eur sin, eun testeni euz Aviel Or Zalver : gwelloh eged gand prezegennou, dre or buheziou deom-ni e vo roet an testeni-se ; a-dreuz kement a lavarom ha kement a reom e tle ar bed ober anaoudegez gand Doue e-unan, an Doue beo a ziskouez e zremm e doare beva ar wir gristenien. Da unan euz ar re-man e lavare eun den digredenn : « Diêz eo tabutal ganeoh bremañ pa lakit Doue a-rez ar vuhez pemdezieg. »

Aze eman an dalh, va breudeur : re stank eo ar gristenien na roont ket eun testeni mad euz an Aviel, euz ar relijion. Selaouit eur beleg, an aotrou Depierre, a zo bet epad bloaveziou o veva e-touez tud digristen, labouridi euz tro-dro Pariz : « Heb chan, emezan, e vez taolet ouzom ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ra Doue van ebed gand buhez an dud hag e houlenner diganeom : « Perag e rafem-ni van gand eun Doue ha ne ra ket van ganeom ? Ar pez a ra steuenn or buhez : ol labour, or poaniou, or stourmadou, on esperans hag on dizesper, kement a zo en dounna ahanom ha kement or stag kenetrezom, ne ra van ebed ha n'en em jal ket gand an traou-se ; an traou-se a zo er-mèz euz relijion an dud a ya d'an iliz ; mud ha bouzar e chom ar relijion ouz an traou-se ; setu e lavarom nann : an Doue-se ne reom ket van gantan ! »

Pehed eo komz evelse ? Ya, sur, med piou 'zo kaoz ma teu tud euz on amzer ha zoken euz or bro da gomz ken diresped euz a Zoue ? Dirag an dud-se, ar re a zo an Iliz — tud fidel ha beleien — n'o deus ket roet, pe marteze n'o deus ket bet tu da rei eun testeni mad euz o relijion : n'o deus ket diskouezet dremm ha kalon Or Zalver. Ar homzou garo on eus klevet a zougo ahanom da ober eur zell ouzom on-unan. Med araog e welim penaoz e fell d'an Iliz labourad e-kreiz ar bed a-vreman evid rei d'an dud da anaoud peger braz eo karantez an Aotrou Doue evito.

(*Da genderhal.*)

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, *M. Joseph Jaouen,* vicaire à Plabennec, a été nommé recteur de Plourin-lès-Morlaix.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Il a été particulièrement difficile cette fois de fixer les dates et les lieux des récollections sacerdotales. Elles seront prêchées par le *R. P. Bellettre,* s. j., et auront lieu à :

— *Quimperlé, le mardi* 18 *mai,*
— *Quimper, les mercredi* 19 *et jeudi* 20,
— *Landévennec, les vendredi* 21 *et samedi* 22,
— *Brest, les lundi* 24 *et mardi* 25,
— *Lesneven, les vendredi* 28 *et samedi* 29,
— *Séminaire S. Jacques, le lundi* 31,
— *Saint-Pol-de-Léon, le mardi* 1er *juin,*
— *Morlaix, le mercredi* 2.

SERVICE ANNIVERSAIRE POUR Mgr DUPARC

Le service anniversaire pour Monseigneur Duparc sera célébré à la cathédrale S. Corentin le *jeudi* 13 *mai,* à 9 heures.

CONFIRMATION ET VISITE PASTORALE

— *Lundi* 10 *mai :* 9 *h.* 30, *Kerlouan* (*Mgr l'Evêque*). 15 *h., Plounéour-Trez* (*id.*).
— *Mardi* 11 : 9 *h.* 30, *Guissény* (*id.*). 15 *h., Brignogan* (*id.*).
— *Mercredi* 12 : 9 *h.* 30, *Lannilis* (*id.*). 15 *h., Landéda* (*id.*).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

— *Mardi* 11 *mai :* 16 *h., Guipavas* (*Mgr Robert*). 17 *et* 20 *h.* 30, *Saint-Jean, Brest* (*Mgr l'Auxiliaire*). 20 *h.* 30, *Le Bergot* (*Mgr Robert*).
— *Mercredi* 12 . 10 *h., Lambézellec* (*Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h., Le Relecq-Kerhuon* (*Mgr Robert*). 17 *h. et* 20 *h.* 30, *Saint-Luc, Brest* (*Mgr l'Auxiliaire*). 20 *h.* 30, *Le Landais* (*Mgr Robert*).

SEMAINE SOCIALE DE BREST

Dans le cadre de la préparation à la Semaine Sociale de Brest sur *L'homme et la révolution urbaine, M. Joseph Folliet* fera une tournée de conférences en Bretagne.

Le soir du mercredi 19 mai il parlera à Quimper, le soir du jeudi 20 mai à Brest (salle des conférences St-Louis, 53, rue Jean-Macé).

Cette conférence de M. Folliet, orateur toujours apprécié, intéresse prêtres, religieuses, laïcs de la ville, mais aussi des environs.

COMMISSION D'ART SACRÉ

La Commission devant se réunir très prochainement, on voudra bien lui adresser aussitôt les projets à lui soumettre.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

PRÉPARATION A LA COMMUNION SOLENNELLE

La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frout, Quimper, tient à la disposition des prédicateurs de retraite de Communion Solennelle les mêmes documents que les années passées à savoir :

1°) *Livret complet du prédicateur : Animation de retraite et Cérémonial* (5 F.), donnant la pédagogie et le contenu de la retraite (réédition avec mise à jour du travail sur le carnet).

2°) *Extrait du livret complet : Travail sur le Carnet* (1 F.) : supplément destiné aux prédicateurs disposant de l'ancien dossier complet et aux collaborateurs du prédicateur pour le travail sur le carnet.

3°) *Trois affiches murales* (4 F. les trois), une pour chaque journée de retraite (les mêmes que l'an dernier).

4°) *Carnet de l'enfant : Ma retraite de Communion Solennelle* (1,80 F.), réédition sous pochette plastique transparente contenant : le carnet imprimé, une planche d'images et une planche de textes évangéliques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour la réflexion des parents, nous proposons la brochure : « *Parents chrétiens et Communion Solennelle* » (0,45 F.).

PRÉPARATION A LA CONFIRMATION

1°) « *La Confirmation* » (1,50 F.), livret polycopié comportant des orientations pastorales (plan de réunions de parents, parrains et marraines ; veillée de prière ; présentation de la cérémonie), et des orientations doctrinales et pédagogiques (préparation doctrinale lointaine : deux schémas de causeries sur l'Esprit Saint et l'Eglise ; préparation doctrinale prochaine : quatre schémas de causeries sur le sacrement et les rites de la Confirmation ; éléments de formation de conscience en liaison avec les thèmes doctrinaux).

2°) « *Mon carnet de Confirmation* » (0,35 F.), livret imprimé à remettre à chaque enfant, comportant dix fiches d'activités correspondant aux quatre causeries doctrinales sur le sacrement et les rites de la Confirmation.

3°) « *Parents Chrétiens et Confirmation* » (0,45 F.), brochure destinée aux parents.

MOUVEMENT CŒURS-VAILLANTS - AMES-VAILLANTES

I.) SEMAINE INTERNATIONALE

Le Mouvement Cœurs Vaillants - Ames Vaillantes existe maintenant dans une trentaine de pays. Plusieurs de ces pays appartiennent au « Tiers-Monde » et de ce fait sont des pays dits « sous-développés ».

Nous devons donc les aider. C'est pour cette raison qu'a été organisée la Semaine Internationale. L'un des buts est de récolter de l'argent, mais c'est aussi l'occasion de poursuivre l'éducation du sens international chez les enfants, en les aidant à se sentir solidaires, à partager.

Les enfants des groupes Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes proposeront des vignettes à la sortie des messes *le 9 ou le 11 mai* (ou un autre jour si aucune de ces deux dates n'est possible). L'argent ainsi récolté sera ainsi réparti : 15 % au groupe, 15 % à la Fédération (C. C. P. n° 1704-39 « Les Amis de l'Enfance » Rennes), 70 % au Centre National pour la Commission Internationale.

Vignettes et cartes postales sont à commander directement au : Centre National C.V.-A.V., 6, rue Duguay-Trouin, Paris, 6e.

Il serait souhaitable que cette journée soit recommandée en chaire et la vente de vignettes recommandée.

II.) JOURNÉES DE LANCEMENT DU TROISIÈME TRIMESTRE

Pour les responsables urbaines, les journées de lancement ont lieu : *à Quimper (la Retraite) le 26 mai ; à Brest (Immaculée, place Sanquer) le 9 mai.*

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST — Tél. 14-13-87 - Mestriden ← AGENCES → SAINT-BRIEUC — Rue Ampère - Zone industrielle — Tél. 12-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77 B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI - 6
INTERETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST, QUIMPER
Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, ST-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. **277** - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

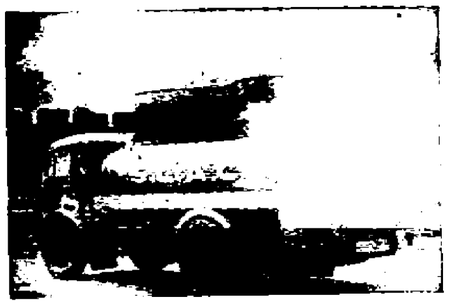

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 19 Vendredi 14 mai 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

Lettre pastorale
de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon
sur

l'Eglise dans le monde

III

L'EGLISE A L'ŒUVRE DANS LE MONDE

MES FRÈRES,

L'Eglise du Christ, nous l'avons rappelé, est envoyée par Jésus le Sauveur en pleine vie des hommes pour leur annoncer le salut et les conduire à la vie éternelle. Elle accomplit sa mission en apportant aux hommes la Lumière et la Vie du Christ, en leur révélant son Amour.

Ce qu'elle doit faire n'est donc pas de ce monde. La tâche propre de ce monde, c'est de mettre en valeur l'univers et d'organiser la vie des hommes entre eux pour fournir à tous les moyens de vivre et de réaliser leur destinée. En face de cette tâche, demandons-nous aujourd'hui quelle est l'attitude de l'Eglise : l'Eglise peut-elle recevoir quelque chose de ce monde ? les hommes peuvent-ils attendre une aide de l'Eglise ?

Pour répondre à ces questions, je vous proposerai seulement quelques réflexions autour de deux mots : l'Eglise reconnaît fraternellement le monde ; l'Eglise le soutient et le sert.

♣

Reconnaître fraternellement le monde, qu'est-ce à dire ? D'abord, c'est une attitude que nous appelons fraternelle, pour marquer que l'Eglise ne regarde pas le monde de haut et ne songe ni à le mettre en tutelle, ni à le superviser.

Ensuite, reconnaître quelqu'un, c'est le respecter pour tout le bien qui est en lui, c'est accepter de recevoir de lui et de l'écouter. C'est ce que fait l'Eglise à l'égard du monde. L'affaire propre des hommes durant leur vie d'ici-bas, c'est, disions-nous à l'instant, de mettre en valeur l'univers et d'organiser au mieux la société, à tous les niveaux. Un survol rapide de l'histoire nous montrerait comment, de génération en génération, au long de milliers d'années, non sans crises et sans catastrophes, non sans luttes et sans révolutions, le genre humain a progressé dans sa connaissance des forces de la nature et dans son emprise sur elles. Développement prodigieux en vérité, et de plus en plus rapide. L'Eglise n'a pas peur de ce progrès. Elle le respecte. Si elle a le devoir de témoigner de la loi divine et, au besoin, de la rappeler à la conscience des hommes, elle ne se pose pas comme une rivale du monde ; elle ne cherche pas à se mettre à la place du technicien ou du professeur pour ce qui est de sa compétence, du chef d'état ou du peuple pour ce qui regarde leur libre choix. Ce respect n'est pas une tactique ; il est fidélité à la parole du Créateur qui, dès le commencement, a dit aux hommes : « Remplissez la terre et soumettez-la » (Genèse I, 28).

Non seulement l'Eglise respecte le monde, mais encore elle l'admire. Pour nous borner aux exemples récents, les chrétiens n'ont pas boudé, bien au contraire, les exploits accomplis dans la conquête de l'espace ou les réussites spectaculaires de la médecine. Tout ce qui est vrai et bon dans le progrès, les croyants le reconnaissent avec joie.

Reconnaître quelqu'un, c'est encore accepter de recevoir de lui, écouter ce qu'il a à nous dire. L'Eglise reçoit du monde : les découvertes techniques, les progrès de l'esprit humain nous aident à mieux connaître et mieux annoncer la Parole de Dieu ; les connaissances psychologiques, en nous faisant mieux comprendre les relations entre les hommes, nous aident à mieux voir comment vivre la charité. L'Eglise est attentive aux appels du monde pour apporter l'Evangile en réponse à ses problèmes. Lorsque le pape Jean XXIII notait dans ses lettres sur la question sociale ou sur la paix dans le monde les « signes des temps », il était fidèle à cette attitude de l'Eglise, à l'écoute du monde, soucieux de le reconnaître et de le respecter.

Toutefois, l'Eglise du Christ ne saurait se contenter de cette reconnaissance fraternelle. Elle soutient aussi le monde et le sert.

Comprenons bien, mes Frères, qu'elle n'est pas une force dans le monde au milieu d'autres forces du même ordre, une sorte de moteur auxiliaire, qui serait précieux quand le reste est insuffisant. L'Eglise n'a pas les moyens du monde : pas d'armée, pas de services techniques. Si à certaines époques elle a pris à son propre compte des tâches de bienfaisance par exemple, c'était parce que personne d'autre n'était à même de s'en charger, quitte à laisser la place quand les hommes pouvaient prendre eux-mêmes en mains leurs affaires d'ici-bas. Le soutien qu'elle apporte est ailleurs.

En insufflant l'Esprit du Christ aux chrétiens qui travaillent dans le monde, l'Eglise appuie l'effort des hommes. Lorsque quelques-uns d'entre vous, hommes ou femmes, engagés avec d'autres, croyants ou non, dans des tâches familiales, syndicales, professionnelles, municipales, etc..., se retrouvent pour réfléchir en chrétiens sur leurs responsabilités, ils repartent encouragés et raffermis dans leur effort. Qui dira la contribution apportée de cette manière par les chrétiens de chez nous au mieux-être du monde agricole, ouvrier, maritime de notre pays ?

De même, en annonçant l'Evangile, en proclamant sa vision de l'homme et de l'histoire, l'Eglise révèle l'homme à lui-même, elle l'aide à connaître qui il est. Le jour où Jean XXIII a publié l'encyclique sur la paix, le jour où Paul VI a lancé de Bombay son appel en faveur du Tiers-Monde, l'Eglise, par leur bouche, a fait entendre la voix de l'humanité entière et particulièrement de ceux qui sont écrasés. Quand un chrétien, dans son quartier ou son travail vit dans l'esprit de l'Evangile, il aide les autres à s'éveiller au sens des personnes, au pardon, à plus de vérité, de justice, de solidarité, d'amour ; par lui, l'Eglise aide des hommes à être davantage eux-mêmes. Beaucoup d'incroyants sincères, conscients de leurs responsabilités et de la dignité humaine, attendent ce que va dire le Concile sur les grands problèmes de notre temps : à cause de la lumière du Christ, l'Eglise a u ne œuvre de sagesse à remplir dans le monde. Elle doit aider les hommes à se mieux connaître et à être plus hommes.

De plus, en travaillant à purifier le monde du péché, l'Eglise contribue à la réussite du monde. Nous savons tous ce que l'égoïsme, l'orgueil, la haine des personnes ou des peuples, l'injustice, représentent comme obstacles à la dignité et à l'épanouissement des hommes ; à l'union d'une famille ; à une droite utilisation des découvertes de l'esprit humain ; aux relations internationales. Le combat de l'Eglise, non pas contre les hommes, mais contre le men-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

songe et le péché, est un des facteurs les plus importants de la réussite du monde. Quand nous sommes tentés, par souci d'aboutir vite et à tout prix, de prendre des moyens contraires à l'Evangile, il faut nous rappeler que la libération du péché est une libération de l'homme. Et c'est pourquoi, d'ailleurs, le seul fondement de la paix est finalement la conversion, sans cesse reprise, aux perspectives de l'Evangile. Par son action sanctifiante au cœur de la vie du monde, l'Eglise restaure le monde, elle aide les hommes à se mettre dans la vérité.

Elle leur apporte en même temps la liberté. En portant dans l'humanité le témoignage de l'espérance, elle lui apprend à regarder plus haut. Par elle, on n'est plus enchaîné par l'argent qu'on possède — ou qu'on voudrait posséder. En rappelant aux hommes que la figure de ce monde passe, elle les aide à éviter l'idolâtrie de ces faux-dieux — argent, confort, puissance, — auxquels on sacrifie les personnes. Elle leur rappelle que le sens de la vie, de la famille, du métier, est de servir les autres, et leur union dans l'amour.

Enfin, portant dans le monde le témoignage de sa prière et de sa foi, l'Eglise maintient ici-bas le sens de l'adoration et l'ouverture à Dieu, qui sont une dimension essentielle de l'homme. Epictète, un auteur païen du premier siècle, la célébrait déjà : « Que pourrais-je bien faire d'autre, moi vieillard estropié, sinon chanter le Dieu ? Si j'étais rossignol, j'accomplirais l'œuvre du rossignol ; si j'étais cygne, celle du cygne. Mais je suis un être raisonnable, je dois chanter Dieu. C'est là mon œuvre, je l'accomplis et je n'abandonnerai pas mon poste, aussi longtemps que cela m'est permis. Et vous, je vous exhorte à chanter le même chant ». (Entretiens, I, 16, 20-25.)

Ainsi, en agissant, non comme une entreprise du monde, mais comme ce qu'elle est réellement, l'Eglise soutient et sert le monde. Cette fécondité lui vient de sa fidélité à l'Evangile de Jésus-Christ, et elle est à la mesure de cette fidélité.

Ce monde qu'elle respecte, admire, écoute et soutient, l'Eglise, servante du Christ dans les hommes, a mission de le conduire à Dieu. Par elle, le Christ dévoile et annonce le secret le plus profond de l'humanité, découvre à l'homme, étonné et transformé, une signification nouvelle de son existence et du monde. « Voici que je fais toutes choses nouvelles », dit Jésus dans l'Apocalypse. Les hommes qui accueillent la Parole de Dieu dans la foi, reçoivent ce qu'ils ne pouvaient se procurer eux-mêmes : la bonne nouvelle du Salut et l'entrée dans le mystère de Pâques.

Nous sommes, tous ensemble, l'Eglise de Jésus-Christ. Sa mission dans le monde est notre mission. En face du Seigneur qui nous rassemble ce matin essayons de nous remettre personnellement dans la vérité.

Sommes-nous vraiment conscients de cette responsabilité confiée par le Christ qui nous aime, de porter à nos frères le message de salut ? Sommes-nous persuadés que rien de ce qui se passe dans le monde n'est étranger au dessein de salut ? Y pensons-nous quand nous lisons notre journal, regardons la télévision ou bavardons avec nos voisins ?

Le regard que nous portons sur les hommes, est-il le regard du Christ qui les aime et veut les sauver ? Est-ce un regard catholique, c'est-à-dire ouvert ? Ceci nous conduira souvent, au lieu de créer une organisation particulière, entre nous chrétiens, à porter avec d'autres le poids et les soucis du monde. N'allons pas pour autant conclure que nous devons supprimer tout ce qui est institution particulière dans l'Eglise. Ne refusons pas à la communauté chrétienne le droit que nous reconnaissons à toute communauté, d'avoir ses organisations à elle. Mais révisons sans cesse ces organisations pour les renouveler dans la fidélité à Jésus-Christ et à notre mission d'Eglise dans le monde.

Une Eglise présente au monde et ferment dans la pâte ne peut être qu'une Eglise pleinement vivante en Jésus-Christ : « Si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? » Demandons au Christ d'être « le sel de la terre ». Une telle Eglise permettra aux hommes de reconnaître en elle le signe et l'appel du Seigneur et de trouver en elle l'espérance vers laquelle ils tendent, celle qui s'appuie sur le Christ, Sauveur du monde.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB WAR AN ILIZ E BUHEZ AN DUD ER BED A-VREMAN

III

PENAOZ E RA AN ILIZ HE LABOUR ER BED

Va breudeur,

Gand Jezuz-Krist, Salver ar bed, eo bet kaset an Iliz er bed, e-kreiz buhez an dud, evid prezag dezo ar zilvidigez hag o has d'ar baradoz. Ober a ra he labour en eur zigas d'an dud sklerigenn ha buhez Or Zalver, en eur rei testeni euz e garantez. Rag-se 'ta, ar pez he deus an Iliz da ober n'eo ket euz ar bed-man. Ar pez a zo afer ar bed eo lakad

Archives diocésaines de Quimper et Léon

da dalvezoud kement a zo er bed krouet, magadurez, danvez ha nerziou a beb seurt, hag urzia buhez an dud kenetrezo en doare ma vo d'an oll ha da beb hini peadra da veva ha da gas da vad e blanedenn.

Ha setu en em houlennom : peseurt sikour a hell ar bed e-unan rei d'an Iliz ? Hag ar bed, d'e dro, petra e-neus da hortoz digand an Iliz evid kas da benn e labour e-unan ? Evid respont, chomom da gompren en Iliz o tiskouez doujans d'ar bed gand kement a zo mad ennan, o harpa ar bed hag o servicha anezan.

An Iliz o tiskouez doujans d'ar bed, petra eo ? Ententom mad n'eo ket evid anaoud evel mad ar pez a zo fall, ar pez a zo pehed. Nann, med sellom ouz bolontez Doue krouer peb tra. Pa lavaren bremaig ez eo afer ar bed, afer an dud war an douar-mañ lakad da dalvezoud kement magadurez ha kement danvez a zo er bed krouet, e oa em spered an urz roet gand ar Hrouer d'an dud kenta : « Leugnit an douar ha grit dezañ plega deoh.» (Gen. 1/28). Hervez bolontez Doue eo eta kement a ra an den evid dond a-nebeudou, dre e skiant, ijin e spered, nerz e zivreh ha c'hwezenn e dal, d'en em vataad gwelloh euz pinvidigeziou ar bed.

Gand eur zell ouz an istor, e welfem penaoz, a rumm da rumm, a vro da vro, e-kerz mil-bloaveziou, a-dreuz gwall-zarvoudou ha barradou, a-dreuz brezeliou braz ha bihan, ez eo eet gouenn an dud war-raog war an hent da veza mestr war an douar a-bez. Er hant vloaz diweza dreist-oll, pegen kaer, pegen souezuz eo bet ar hresk gounezet e mil feson : anaoudegez dounnoh euz an den-e-unan, en e gorv hag e ene, euz doareou ha lezennou ar vuhez, euz nerziou kuzet ar bed divuhez : ar glaou-douar, ar petrol, an tredan (elektrisite), an atom, ken m'eo kroget mab-den da zigeri e-ziou-askell evid nijal en oablou.

Eun dudi eo, evid an Iliz koulz hag evid peb unan, gweled evelse ar bed o vond war-raog. Ar gristenien n'eo ket chom mouzet a reont, er hontrol gand joa e kemeront perz en taoliou kaer hag er havadennou skianchou pe teknik, dreist-oll pa zav diwarno brasoh êzamant evid ma vo buhez an dud diboaniusoh ha plijusoh.

Koulskoude, labour ar bed n'eo ket hebken lakad an traou krouet e servich an dud. Afer ar bed eo ive renka hag urzia buhez an dud kenetrezo, evid rei da beb hini e lod, koulz e peb tiegez, e peb stal-labour, e diabarz peb bro ha war an douar a-bez. Hag amañ eo kalz diêsoh dirouestla ar gudenn, dre ma kav an dud ar pehed war o hent, ha n'eo ket hebken en diavêz dezo, med en o

diabarz o-unan. Lakad da vond en-dro al labour-douar, an uzinou, ar honverz, skigna an deskadurez ha pinvidikaad ar sperejou, sikour ar re baour hag ar re glañv, dreist-oll mired ar peoh hag ar frañkiz, kement-se a zo labour ar bed, e karg an Iliz n'emañ ket. Rag labour an Iliz a zo da genta prezeg an Aviel da beb den, rei da anaoud karantez Doue ha diskouez hent ar zilvidigez.

Evelato, digouezoud a ra d'an Iliz sevel he mouez war kudennou on amzer, digas da soñj d'an dud euz lezenn Doue, dreist-oll evid herzel ouz ar brezel, evid dougen tud ha poblou d'en em zikour, evid goulenn kaoud bepred doujañs da dalvoudegez peb den en e reñk a zen. Ma sav he mouez, n'eo ket evid lakad skoilhou war hent ar bed, war hent an dud a zo karget, uhel pe izel o reñk, da gas en-dro traou ar bed. Ar pez a laka skoilh ha freuz, ar pehed eo. An Iliz, er hontrol, a sklerijenn an hent. Chom a ra atao war he zachenn, gand resped ha doujañs e-keñver ar bed : d'an dud d'en em zibab war ar pez a aparchant outo.

N'eo ket awalh evid an Iliz kaoud resped, ober stad euz ar bed. Laouen eo o reseo digantañ hag ouz e zelaou. Diwar kavadennou ar skiañchou nevez a beb seurt, e kav tro an Iliz da embann gwelloh ha sklêrroh en Aviel, da astenn ha da startaad ar garantez etre an dud. Mouez ar bed ne jom ket an Iliz bouzar outi, rag alïez, evel pa 'z eo evid goulenn muioh a justis ha muioh a emgleo, n'eo ar vouez-se nemed eun ekleo euz an Aviel, silet e kalonou an dud abaoe pell'zo ; emañ Doue, evel dre guz, o ren hag o heñcha an eneou. Pell diouz enebi ouz labour kuz Doue er sperejou hag er halonou, an Iliz a heuilh anezañ gand aked evid ma vo frouezusoh.

Aketuz da gaoud doujañs d'ar bed, an Iliz *a ro harp* dezañ ivez euz an diabarz, evel ma labour ar goell en toaz. Pa ro Spered Or Zalver d'ar gristenien a labour e-kreiz ar bed, an Iliz a zikour ar bed e-unan. Beb tro ma vezit, c'hwi, gwazed pe merhed, o poania asamblez gand re all, pe ez int kristenien pe n'int ket, war-dro mad ar familhou, ar sindikajou, ar micheriou, ar parreziou, ha me 'oar..., ganeoh ha dreizoh emañ an Iliz e-kreiz ar bed evid e harpa. Poaniuz eo meur a wech, a dra zur, senti evelse ouz karantez Or Zalver evid samma behiou or breudeur. Med piou ahanoh e-no keuz ? Ha piou 'lavaro, evid or bro-ni hag evid ar bed a-bez, talvoudegez ar zikour roet gand ar gristenien, gand an Iliz eta, evid gwellaad stad al labourerien-douar, hini labouridi an uzinou hag ar buroiou, hini ar vartoloded ?

Archives départementales de Quimper et Léon

Harp a ro c'hoaz an Iliz d'ar bed dre brezeg an Aviel. Rei a ra da anaoud d'an den petra eo en e-unan hag evid petra eo lakeet war an douar. En eur ren anezañ war-zu ar baradoz, e teu da zeski dezañ an doare gwella, a-benn ar fin, da ober e dreuz er bed-mañ : « Klaskit da genta rouantelez Doue », eme Jezuz. Petra eo lizer ar Pab Yann war ar peoh, ha galvadenn ar Pab Paol da zond war zikour ar pobladou paour, nemed mouez koustiañs an dud reuzeudig heg añkeniet ? Evelse ivez, pa zeu eur hristen da veva hervez an Aviel etouez e vreudeur, e tigor kalonou an dud da respeti an nesa, da bardoni, da glask justis, karantez, emgleo ; diwar skouer ar hristen-se e teu re all ivez da veza tud a zoare. Stañk eo hirio an dud difeiz, añkeniet gand trubuilhou on amzer, hag o deus mall da houzoud peseurt respont a raio ar Honsil d'ar goulennou a zo o tregasi ar sperejou heb na ve kavet diskoulm ebed dezo. An Iliz, gand sklerijenn an Aviel a zo en he herz, he deus eul labour euz ar henta da ober evid brasa mad an dud, o sikour anezo d'en em anaoud gwelloh ha d'en em wellaad.

O stourm ouz ar pehed, brasa enebour an den, e labour ivez an Iliz evid eürusted an dud. Ar pehed eo a ziskar an den, a zismantr ar familhou, a laka freuz ha brezel etre an dud hag etre ar poblou ; anad eo kement-se. Awechou e vezom mennet da gemer heñchou ha n'emaint ket hervez an Aviel evid tizoud buannoh ar pal a glaskom ; mad e vefe deom neuze soñjal ne vo distrobet an den da vad nemed pa vo distrobet diouz ar pehed. Ne vo peoh ebed evid an den nemed pa vo e peoh gand Doue. Ne vo diorroet da vad an den hag ar bed nemed pa vo miret lezenn Doue prezeget deom gand an Iliz.

Rag Doue e-neus krouet an den hag ar bed. Eñ eo a hell deski dezo lezennou o zilvidigez, deski dezo penaoz terri an naskou a vir outo da ziorren kaer da digeri dezohent an esperañs, deski dezo c'hoaz penaoz trei kein d'an doueou faoz a zeu da zizeha o halon ha da vouga enno peb perz mad.

Hag erfin vad a ra an Iliz d'ar bed gand testeni ar gristenien leun a feiz ha mad da bedi, a zigas da zoñj d'ar bed ez eus eun Doue a-uz dezañ ha n'eo braz an den nemed pa vez daoulinet dirag e Zoue. Eur skrivagner payan a wechall, Epiktet, a lavare : « Petra hellfen-me ken ober, paour-kêz koziad mahagnet, nemed kana meuleudi da Zoue ? Ma vefen eostig, e rafen micher an eostig ; ma vefen alarh, micher an alarh. Med den on, ha meuli Doue am eus da ober. Setu va micher ; henn ober a ran ha ne ehanin ket e-keit ha ma hellin. Ha deoh ivez e roan ali stard da gana ar memez meuleudi. » (Divizou 1,16).

Setu penaoz an Iliz, ha goude ma n'eo ket he micher kas ar bed en-dro, med en eur ober al labour a zo he hini, aviela ar bed, a zikour ar bed-mañ da vond en-dro divrall, oh hada santelez hag esperañs, oh ober d'an den sevel e zaoulagad war-zu Doue. Seul-vui e vo aketuz d'al labour fiziet enni gand Or Zalver, seul-vui e rento servich d'an dud evid ar pez a zell ouz ar bed-mañ.

Savet eo bet an Iliz evid kas an dud da Zoue, hag en eur ober kement-se e ro dezo da anaoud ha da dañva ar pez emañ o halonou o klask heb gouzoud dezo alïez, evel tud dall : kelou mad ar zilvidigez ha buhez nevez en Aotrou Krist.

Soñjom ervad, va breudeur. Ni eo Iliz Jezuz-Krist. Ni a dle kared ar bed hag an dud evel m'e-neus Jesuz o haret evid o zavetei. Ya, kared an oll ha goude ma ne vefent ket kristen, dougen ganto oll samm ha trubuilhou ar vuhez, plega dindan an heveleb kroaz. Jezuz ive, izel ha paour, e-neus kemeret warnañ pehejou ar bed ha kroaz pounner menez Kalvar, evid or zavetei. Beza heñvel outañ a vo levenez evidom.

Bez' e hellom, ni kristenien, ezomm on eus zoken d'en em voda kenetrezom evid meuli Doue ha maga on eneou, evid startaad or feiz hag he divenn. Bez' e hell an Iliz, breuriez ar gristenien, kaoud he skoliou, sevel unvaniezou, kazetennou ha kement 'zo. Med arabad deom en em zispartia krenn diouz ar re n'ouzont ket daoulina ganeom en on ilizou. Ar goell na re d'an toaz goï nemed ma vez kemmesket gand an toaz. Diwallom avad na gollfe ar goell e nerz, ha chomom atao stag ouz Or Zalver Jezuz-Krist gand or spered hag or halon, aon ebed deom da anzao or feiz ma vez red, heb rabati tamm, ha goude ma vefe red deom gouzañv evid kement-se. Kristenien leun a garantez evid an oll, ya, med kristenien dispont, mad da lenn ha da zelaou komzou Doue, aketuz da zakramanti, doujuz d'ar re a zo karget da ren an Iliz. Neuze, ya, e vezim holenn an douar, hervez komzou Or Zalver, eun holenn ha ne gollo ket e nerz, rag « gand petra e vo sallet, ma teu an holenn da vond da fall ? »

Aotrou Krist, deskit deom chom atao fidel deoh kousto pe gousto, beza evel stered lugernuz o para war dal an Iliz, hag ar bed, desevet gand ho sklerijenn, a gemero eur stumm nevez.

† ANDRÉ,
Eskob Kemper ha Leon.

TIRÉ A PART DE LA LETTRE PASTORALE

Un tiré à part de la Lettre Pastorale sera fait les jours prochains ; ceux qu'il intéresserait sont priés d'écrire au Secrétariat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales, qui seront prêchées par le *P. Bellettre*, s. j., commenceront à 10 heures à :

— *La Retraite, Quimperlé, le mardi* 18 *mai,*

— *Grand Séminaire, Quimper, les mercredi* 19 *et jeudi* 20,

— *l'abbaye S. Guénolé, Landévennec, les vendredi* 21 *et samedi* 22.

On ne manquera pas de *s'annoncer à temps* à la Maison de récollection.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— *Lundi* 17 *mai :* 9 *h.* 30, *Plouguerneau* (*Mgr l'Evêque*). 15 *h., Le Grouanec* (*id.*).

— *Mardi* 18 *:* 10 *h., Lilia* (*id.*). 15 *h., Tréglonou* (*id.*).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

— *Mardi* 18 *mai :* 10 *h., Landerneau* (*Mgr Robert et Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h., Saint-Louis, Brest* (*id.*).

— *Mercredi* 19 *:* 10 *h., Landivisiau* (*Mgr Robert*). 15 *h., Lesneven* (*id.*).

— *Jeudi* 20 *:* 10 *h., Plouescat* (*id.*). 15 *h., Cléder* (*id.*).

ETUDE DES PROBLÈMES FINANCIERS

La réunion diocésaine pour l'étude des problèmes financiers se tiendra *à Quimper, au Grand Séminaire, le vendredi* 21 *mai,* de 10 h. à 16 h. 30.

Y participeront, avec Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et le Conseil épiscopal, les Curés responsables de zone, les rapporteurs désignés pour chaque zone et cinq représentants de l'Enseignement.

Il est *très urgent* de faire parvenir à M. le Vicaire général les rapports de zone qui n'auraient pas encore été transmis.

CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le Centre de Brest organise prochainement une session pour les fiancés, — qui peuvent y venir en couple ou isolément.

Les réunions de cette session auront lieu, *à* 20 *h.* 45, *les* 19 *et* 26 *mai, les* 2, 9 *et* 16 *juin, au* 40 *rue Jules-Ferry, Brest* (cette rue se trouve en face du Cinéma Le Celtic).

PÈLERINAGE DE L'ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Les aumôniers qui ont l'intention de se rendre au pèlerinage dès le matin sont invités à le faire savoir (si possible par téléphone : 44.19.01) à M .l'abbé Marzin, afin que l'on puisse prévoir l'organisation des cérémonies liturgiques.

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION EPISCOPALE DE LITURGIE

De tous côtés, des questions se posent pour l'aménagement des lieux de culte en fonction des besoins de la réforme liturgique.

Les problèmes soulevés sont complexes et ne laissent indifférents ni les pasteurs, responsables de la célébration du culte, ni les membres des communautés paroissiales, ni les pouvoirs publics chargés de maintenir dans leur état les édifices communaux et de sauvegarder les objets d'art.

La Commission épiscopale de liturgie, chargée de promouvoir la réforme liturgique en France, prépare des directives pour aider les curés et tous ceux qui ont à collaborer avec eux en ce domaine.

Elle estime pourtant nécessaire de rappeler maintenant les points suivants :

1°) La restauration et l'adaptation des églises doivent répondre à un double souci : rendre les édifices plus aptes à la célébration des actions sacrées selon leur véritable nature et favoriser la participation active des fidèles (Instruction « Inter Œcumenici », n° 90) ;

2°) Les curés sont gardiens de leur église, ils n'en sont pas propriétaires : ils ne peuvent donc entreprendre de leur propre chef les transformations pour lesquelles est exigé l'accord préalable des autorités compétentes civiles et religieuses. A plus forte raison, ils n'ont pas le droit d'aliéner un patrimoine qui ne leur appartient pas.

6 mai 1965.

PARDON DES MALADES A LA VÉRONIQUE EN BANNALEC

Le dimanche 23 mai, le pardon des malades commencera à 10 h. 30 par la grand-messe pontificale célébrée par Monseigneur l'Evêque. L'homélie sera faite par M. Stéphan, recteur de Melgven. La cérémonie de l'après-midi aura lieu à 15 heures. Elle comprendra une célébration, un sermon, la procession du Saint-Sacrement, la bénédiction des malades et de l'assemblée. Un quart d'heure avant chaque réunion, le clergé se rassemblera dans la chapelle, d'où le cortège partira vers le podium.

Les malades devront tous être inscrits chez M. Le Pape, rue La Tour-d'Auvergne, à Landivisiau, pour le 15 mai. On souhaite qu'ils soient arrivés à la Véronique le dimanche 23 à 10 heures au plus tard.

Les prêtres qui désirent prendre leur repas en commun sont invités à s'annoncer à M. le Curé de Bannalec.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES du 20 au 26 juin

Les feuilles récapitulatives d'inscriptions doivent être arrivées au Secrétariat de l'Evêché le vendredi 11 juin au plus tard. On rappelle que les feuilles signalétiques des malades doivent y être de retour le 1er juin.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
Demande de pouvoirs

Les demandes de pouvoirs de prêcher et de confesser pour les retraites, récollections, etc... doivent être demandées par MM. les Aumôniers, et non par les R. M. Supérieures ; pour les communautés dépourvues d'aumôniers, par MM. les Curés ou Recteurs.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *S. Exc. Monseigneur Mégnin*, évêque d'Angoulême, rappelé à Dieu le 9 mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 16 mai, 4e dimanche après Pâques. Lundi 17, S. Pascal Baylon, confesseur. Mardi 18. S. Venant, martyr. Mercredi 19, S. Yves, patron secondaire de la Province. Jeudi 20, S. Bernard de Sienne. Vendredi 21, de la férie. Samedi 22. de la B. V. Marie. Dimanche 23, 5e dimanche après Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Jean-François Lanon*, de Guissény, père de M. l'abbé Lanon, vicaire à Douarnenez. *Mme Le Gall*, de Ploudaniel. *M. Claude Bodénès*, de Plougastel-Daoulas. *Mme Vve Roignant*, de Saint-Pol-de-Léon, mère de M. l'abbé Henri Roignant, vicaire à Cléder.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Jean-François Bianéis*, à Guissény le samedi 22 mai, à 10 heures.

● *MAISON RELIGIEUSE D'HOMMES* cherche un ménage pour conciergerie et travaux divers. S'adresser à la « *S. R.* ».

● Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon, cherche d'urgence aide-ménagère. Références exigées.

● *LE GRAND SÉMINAIRE D'AVIGNON* peut recevoir toute l'année les prêtres, religieux ou religieuses de passage, ainsi que les groupes paroissiaux ou les œuvres et mouvements, transitant par Avignon au cours de pèlerinages, excursions ou voyages d'études. Il peut recevoir également pour un séjour plus prolongé soit des groupes effectuant un voyage culturel en Provence, soit des sessions de groupements d'Action Catholique. Les réservations doivent être faites à l'avance par écrit à : M. l'Econome du Grand Séminaire, 31, rue Paul Manivet, Avignon (Vaucluse).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie. - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Paul QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
ETANCHÉITÉ
de vos façades d'immeubles
Voir nos prix et conditions

Société Quimpéroise de Matériaux
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE
QUIMPER Tél. 13.69
CAMARET Tél. 1.14
CONCARNEAU Tél. 3.86 - DOUARNENEZ Tél. 3.27 - GUILVINEC Tél. 1.27

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS
de PEINTURE DANS LES EGLISES
CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTE
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

LOURDES
HOTEL DE LYON
5 bis, Boulevard de la Grotte
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

30e Année — N° 20 Vendredi 21 mai 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

AU SUJET DE L'HUILE DES MALADES

A la suite d'un décret de la S. C. des Rites en date du 4 mars 1965, Monseigneur l'Evêque autorise tous les prêtres du diocèse à porter avec eux en voyage l'Huile des Malades, *à condition que soit sauvegardé le respect dû aux saintes Huiles.*

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— *Lundi* 24 *mai :* 9 *h.* 30, *Plabennec* (*Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire*). 14 *h.* 30, *Kersaint-Plabennec* (*Mgr l'Auxiliaire*) 15 *h., Plouvien* (*Mgr l'Evêque*). 16 *h.* 30, *Le Drennec* (*Mgr l'Auxiliaire*).
— *Mardi* 25 *:* 10 *h., Coat-Méal* (*Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h., Bourg-Blanc* (*id.*).
— *Mercredi* 26 *:* 10 *h., Guipronvel* (*id.*). 15 *h., Milizac* (*id.*).

CONFIRMATION SANS VISITE PASTORALE

— *Mardi* 25 *mai :* 10 *h., Saint-Michel, Brest* (*Mgr l'Evêque*). 15 *h., Kérinou* (*id.*).
— *Mercredi* 26 *:* 10 *h., Saint-Pierre-Quilbignon* (*id.*).

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les prochaines récollections, qui sont prêchées par le R. P. Bellettre, auront lieu de 10 à 16 heures à :

— *Kerjean, route du Vieux-Saint-Marc, Brest, les lundi* 24 *et mardi* 25 *mai,*

— *la Retraite de Lesneven, les vendredi* 28 *et samedi* 29.

On ne manquera pas de s'annoncer *à temps* à la maison de récollection.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS

Comme chaque année, le jour de l'Ascension, la quête dans les églises et chapelles du diocèse est effectuée à tous les offices pour notre Université Catholique de l'Ouest. MM. les Curés et Recteurs tiendront à favoriser le succès. Ils liront en chaire la note ci-jointe qui fait ressortir l'importance de l'Enseignement Supérieur Chrétien en même temps qu'elle montre les besoins de notre Université Catholique.

Note a lire en chaire

Jour après jour, les réalisations de la technique nous plongent dans l'étonnement : l'homme se lance à la conquête de la création. Et pourtant l'humanité souffre et s'inquiète. Notre société prend des dimensions nouvelles : Bombay est à quelques heures de Rome ! les peuples sous-alimentés sont tout proches des peuples riches. Une civilisation nouvelle se prépare.

Que sera-t-elle ? La lumière de l'Evangile l'illuminera-t-elle ? Le message de Noël en sera-t-il le ferment ?

Par ses Universités catholiques, l'Eglise veut être présente à ce monde qui se fait, pour lui transmettre le message évangélique. Les Universités catholiques doivent être des lieux de rencontre entre spécialistes de toutes les sciences, aussi bien celles de l'esprit que celles de la matière, et de cette confrontation entre savants et théologiens doit naître une orientation chrétienne de notre monde.

L'Eglise veut aussi que les jeunes qui se préparent à prendre demain des responsabilités plus importantes aient aujourd'hui la possibilité de les envisager en chrétiens, de confier leurs problèmes à des professeurs qui les ont déjà résolus pour eux-mêmes et portent le témoignage d'une vie de savant chrétien.

C'est pour que l'Evangile soit présent à ce monde intellectuel que votre Evêque vous invite à vous montrer généreux pour l'Université Catholique de l'Ouest.

Prédications missionnaires pour l'année 1965

Les paroisses suivantes ont été désignées pour recevoir la visite d'un Missionnaire de l'Université Catholique : *Bourg-Blanc ; Brest : Lambézellec, Saint-Louis, Saint-Martin, Saint-Michel ; Carhaix ; Châteauneuf-du-Faou ; Le Conquet ; Gouesnou ; Guiclan ; Landivisiau ; Locquirec ; Morlaix : Saint-Martin, Saint-Mathieu, Saint-Melaine ; Ouessant ; Plabennec ; Plougasnou ; Plougastel-Daoulas ; Plounéventer ; Plouvien ; Plouvorn ; Plouzané ; Taulé ; Gouézec.*

Le Secrétariat de l'Université Catholique s'est entendu avec MM. les Curés intéressés pour fixer la date de cette visite. Le montant de la quête sera remis au prédicateur. Cette visite, ne pouvant être faite le jour de l'Ascension, sera vraisemblablement repoussée à une date plus tardive. Si, à ce jour, le Secrétariat n'a pas prévu la date de la visite, MM. les Curés voudront bien faire la quête le jour de l'Ascension et l'adresser à l'Evêché. Ils seront dispensés de faire la quête le jour de l'Ascension 1966.

RETRAITE DE JEUNES FILLES

Une retraite pour jeunes filles aura lieu *à la Maison de la Retraite, à Lesneven, du samedi soir* 10 *juillet* (20 *h.* 30) *au mercredi matin* 14 *juillet* (8 *h.*). Cette retraite, destinée en premier lieu aux jeunes filles qui se posent le problème de l'orientation de leur vie, est ouverte aussi à celles qui sont désireuses et capables de faire une retraite fermée en silence. Le *Père J. Chapel*, qui dirigera cette retraite, souhaite que les participantes s'inscrivent en lui écrivant une lettre personnelle, sans attendre le dernier moment. Il transmettra lui-même les inscriptions à la Maison de Retraite et donnera aux participantes tous les renseignements qu'elles pourraient désirer.

ENTRÉES EN 6e AU PETIT SÉMINAIRE DE PONT-CROIX

Depuis déjà deux ans, l'entrée au Petit Séminaire de Pont-Croix se fait dans la forme prévue pour tous les élèves candidats en 6e. C'est la Direction de l'Enseignement libre qui, par ses commissions, juge des aptitudes des candidats d'après le dossier scolaire.

Voici les démarches à faire pour l'inscription en 6e d'un candidat pour le Petit Séminaire, venant d'une école libre : a) fournir le dossier scolaire établi par le directeur de l'école (feuille verte et cahier des compositions de l'année) à la Direction de l'Enseignement 13, rue Vis, avant la fin du mois de mai — b) remplir la fiche d'inscription au Petit Séminaire (cette fiche est à demander à l'aumônier de secteur ou au Centre diocésain des Vocations) et la retourner à M. le Supérieur de Pont-Croix.

Pour les élèves venant des écoles publiques, le cahier des compositions et la fiche d'inscription sont à adresser directement à M. le Supérieur du Petit Séminaire.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Examen d'entrée en seconde

Nous rappelons aux chefs d'établissements qu'ils doivent procéder comme par le passé pour les inscriptions et admissions en seconde. La seule innovation concerne l'examen qui sera commun à tous les établissements. — En conséquence : 1°) Les élèves qui changent d'établissement doivent demander leur admission dans l'établissement de leur choix. Nous demandons aux directeurs et directrices de s'en inquiéter et de conseiller éventuellement les familles. Ceux qui ne l'auraient pas encore fait sont priés d'adresser d'urgence à l'Inspection Diocésaine la liste de leurs élèves candidats à l'examen d'entrée en Seconde (voir Le Sentier de mars-avril, page 53).

2°) Les chefs d'établissements sollicités par les candidats à la classe de seconde demanderont le dossier scolaire de l'élève et tous renseignements utiles. Ils annonceront aux élèves l'examen de contrôle qui aura

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lieu le 10 juin. Ils voudront bien signaler sans délai à l'Inspection Diocésaine le (ou les) centre d'examen qu'ils proposent.

La liste des centres d'examen sera communiquée aux écoles pour le 1er juin. Les textes de l'examen seront confiés aux responsables de chaque centre en temps utile.

BULLETINS PAROISSIAUX ET D'INSTITUTIONS

Les responsables voudront bien se souvenir de la prescription des Statuts diocésains : « *Les bulletins paroissiaux doivent être communiqués en double au Secrétariat de l'Evêché. La même obligation s'applique aux bulletins des établissements scolaires, des patronages et œuvres, aux « lettres aux soldats », etc...* » (art. 20, 2°).

Les paroisses qui utilisent le fonds commun de VIE PAROISSIALE n'ont toutefois pas à se préoccuper de cet envoi, l'imprimerie s'en chargeant directement.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le développement de la circulation routière entraîne une augmentation des accidents de la route. LA PRÉVENTION ROUTIÈRE cherche à en diminuer le nombre. Elle voudrait qu'à l'occasion de « la journée sans accident » du 22 mai, MM. les Curés et Recteurs attirent l'attention de leurs fidèles (automobilistes, piétons...) sur cette campagne visant au respect de la vie des usagers de la route.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la Médaille du Mérite diocésain à :

— *M. Yves Toullec*, de La Martyre, conseiller paroissial depuis 42 ans ;

— *M. François Lichou*, de Trégarantec, conseiller paroissial depuis 40 ans ;

— *M. Pierre Frémont*, de Trégarantec, conseiller paroissial pendant 33 ans et gardien de la Chapelle Jésus ;

— *Mme Vve Jeanne Gouriou*, de Landéda, chaisière depuis 37 ans.

● *LE CARMEL DE MORLAIX* a besoin de quelques bréviaires latin-français : les prêtres qui auraient un ancien bréviaire Hugueny disponible rendraient grand service aux Carmélites en le leur faisant parvenir, et seraient assurés de leur reconnaissance. — Carmel Notre-Dame, Morlaix.

● *FÊTES ET SAISONS*. — Deux numéros récents méritent une large diffusion : *Toutes les religions se valent-elles ?* (n° 195), *Chrétiens en vacances* (n° 194).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 23 mai. 5e dimanche après Pâques. Lundi 24, *Rogations*, S. Donatien et S. Rogatien, martyrs. Mardi 25, *Rogations*, S. Grégoire, pape. Mercredi 26, *Rogations*, Vigile de l'Ascension. Jeudi 27, Ascension. Vendredi 28, S. Augustin, évêque. Samedi 29, Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge. Dimanche 30, dimanche après l'Ascension.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *R. P. Martin Goulaouic* de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, originaire de Lennon.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Prigent Gélébart*, à Landunvez le dimanche 23 mai, 10 h. 15.

Qu'est-ce qu'une Semaine Sociale ?

On en parle beaucoup. Mais tout le monde n'y a pas assisté. Voici, brièvement, le déroulement de la Semaine Sociale que vous pourrez suivre à Brest au mois de juillet.

— D'abord c'est une semaine de six jours : chaque journée comprend *deux exposés* présentés le matin, et un troisième présenté en fin de journée, vers 18 heures.

— Dans l'intervalle, de 14 heures à 18 heures, se situe le temps des *carrefours*. Chaque après-midi, un carrefour général permet à toutes les personnes de poser des questions aux conférenciers de la journée.

Au même moment se tiennent quatre carrefours, qui, eux, sont une recherche sur un sujet précis : par exemple les Jeunes et l'Urbanisation... Ici l'échange se fait très simplement, chacun apportant inquiétudes, expériences, etc...

Exposés et Carrefours s'équilibrent ainsi. Mais il est une autre richesse de la Semaine Sociale : les nombreux *contacts* possibles, imprévus ou organisés, où se font, par petits groupes, des mises en commun fructueuses. En même temps s'élargit le réseau des amitiés.

Nous ajouterons *l'accueil*, partie intégrante des Semaines Sociales : accueil qui permet de rendre service, mais aussi de mieux se connaître et de faire découvrir les beautés et les valeurs de la région, en même temps que ses problèmes humains et sociaux.

Mais tout ceci doit déboucher sur des pistes d'action. L'enseignement et la recherche feront surgir des idées et des expériences. Il doit finalement en sortir des orientations concrètes pour des hommes engagés dans l'action économique et sociale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Retraite de la Fraternité des Malades, à Lesneven

Dans l'après-midi du lundi de Pâques, quarante-cinq malades ou infirmes, dont huit hommes ou jeunes gens, ont convergé de vingt et un secteurs du diocèse vers Lesneven, pour participer à la retraite organisée par la Fraternité des malades et infirmes. Quelques autres sont venus par la suite recueillir quelques miettes à cette table de la Parole de Dieu que distribuait généreusement le *Père Delagoutte*, aumônier national adjoint de la Fraternité, venu d'Epinal faire méditer ces handicapés sur les fondements spirituels de l'engagement au service de leurs frères, qui est le thème d'année de la Fraternité à travers toute la France.

Pour ces malades, condamnés à une vie au ralenti, pour ces infirmes, en voiturettes ou « béquillards », la retraite fut austère, par son horaire chargé et ses exigences de recueillement. Tôt levés, ils passaient de l'instruction du Père au carrefour d'application, pour ensuite se rendre à la messe, le matin, ou à la célébration du soir. Dans les intervalles laissés libres, la chapelle les accueillait pour la prière silencieuse, ou la sacristie pour la confession. Même au réfectoire, ces handicapés, pourtant trop souvent privés de contacts avec leurs semblables, acceptaient de mettre un frein à leur langue, pour communier à l'ambiance religieuse créée par la musique de Bach, ou entendre les appels à l'apostolat de Michel Quoist.

Ambiance joyeuse cependant, du fait de l'élément jeune en majorité, du fait surtout de la vie en commun dans un climat très fraternel, en cette semaine de Pâques à la liturgie triomphante, — grâce enfin à la contemplation exaltante, sous la direction du Père, de l'amour de Dieu pour les hommes, dont les exigences de renoncement et les appels au service du prochain dans la charité répondent au désir d'épanouissement et de dépassement de soi ressenti fortement par les handicapés.

L'on doit dire enfin que ce fut une retraite édifiante. Edifiante de la part de malades et infirmes avides de progrès spirituel, soucieux d'aider leur prochain, et de mettre en commun leurs expériences et leurs richesses profondes. Edifiante de la part des religieuses et du personnel, comme de ces hommes et dames de Lesneven venus généreusement se mettre au service des handicapés, de leur lever à leur coucher.

Jeudi matin, la retraite se termina, selon la tradition, par le pèlerinage au Folgoët : soit à pied, en poussant les voiturettes, soit en car, les retraitants se rendirent en priant à la Basilique, où l'entrée se fit au chant des cantiques. A la messe, particulièrement fervente, le prédicateur montra en Marie celle qui a répondu magnifiquement à l'amour de Dieu, par l'acceptation du renoncement et la pratique de la charité envers le prochain, — et, par Marie, chacun confia à Dieu ses résolutions d'un service concret au service des handicapés de son secteur.

L'on ne peut douter, après une retraite de cette qualité, que la Fraternité diocésaine, en recevant du clergé l'aliment spirituel régulier qu'il a charge de lui donner, ne remplisse davantage sa mission spécifique reçue de l'Eglise : faire grandir la charité du Christ dans le monde des malades et infirmes.

E. K.

Assemblée générale des A. P. E. L. et A. E. P.

à Morlaix, le 9 Mai 1965

Le choix de Morlaix pour la tenue de l'Assemblée Générale de l'année est on ne peut plus heureux déclare M. Coquil, président local, en souhaitant la bienvenue aux congressistes car, si la ville de Morlaix nous a permis une organisation matérielle sans défaut et nous a procuré une salle parfaitement adaptée aux besoins d'une telle réunion, elle est aussi la cité où la fréquentation des écoles libres est la plus forte au niveau des villes du département.

Après ce mot d'accueil qui souligne la qualité de l'équipement scolaire local et les besoins encore insatisfaits dans la région, M. Gentil, président de la Fédération, donne la parole à M. Duplat, élu président de l'Union Départementale des A.E.P. au mois de mars dernier. Celui-ci, après avoir annoncé l'ordre du jour de l'Assemblée des A.E.P., présente lui-même la situation financière de la Caisse de Solidarité. Le budget de cette caisse est de l'ordre de 160 millions d'anciens francs, dont 140 millions environ ont été versés en traitements aux maîtres non rétribués ou partiellement rétribués par l'Etat. Le Président explique comment l'U.D. s'efforce présentement d'établir un budget prévisionnel afin d'éclairer le Comité diocésain dans ses décisions concernant l'alimentation de la caisse et les dépenses à engager. Il annonce la mise à l'étude d'un projet où la solidarité jouerait pour apporter une aide aux A.E.P. qui doivent emprunter pour réaliser des constructions nécessaires dans le cadre de la carte scolaire.

M. de Châtillon (Brest) rappelle ce qu'est une A.E.P. et quel doit être le rôle de son Conseil d'administration pour qu'il gère effectivement l'école et en assure le bon fonctionnement.

La loi scolaire n'a pas supprimé tous les soucis des associations gestionnaires. Sans doute les salaires des maîtres sont assurés — en très grande majorité — par l'Etat. Il reste aux écoles des chapitres très lourds : charges sociales et fiscales, constructions, amortissements et entretien des bâtiments... M. Stéphan (Carhaix) fait le point sur ces charges assumées par les écoles. Il rappelle la nécessité d'une rétribution scolaire par laquelle les familles apportent leur concours financier indispensable, et il émet le vœu, repris dans la motion finale, que l'Etat accorde par élève une allocation scolaire plus substantielle, réajustée au coût de la vie, la somme actuelle de 13 francs par trimestre étant hors de proportion avec les besoins réels.

M. Pennober (Quimper) présente un rapport sur les Bourses Nationales : ces bourses sont créées pour que les familles puissent donner à leurs enfants l'instruction à laquelle ils peuvent prétendre. Il signale l'effort accru en ce domaine tout en dénonçant les imperfections et les carences. Sa critique judicieuse l'amène à proposer aux autorités compétentes des solutions qui permettront d'assurer une plus grande équité.

Après l'exposé des rapports, la séance du matin s'achève par quelques interventions dont la plus remarquée est celle de M. Guéguen (Ploudal-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mézeau). Celui-ci expose simplement le remarquable effort de solidarité des parents et des écoles du canton de Ploudalmézeau qui ont uni leurs ressources pour doter les C.E.G. du canton des nouvelles classes nécessaires pour assurer la continuité des études au delà des classes primaires. C'est un exemple de collaboration lucide qu'il décrit et dont il montre l'efficacité.

A 12 h. 15, toute l'assemblée se réunit à l'église de Saint-Mathieu où la messe est célébrée, à l'intention des élèves, des parents et des maîtres de l'enseignement chrétien du diocèse, par M. le chanoine Grill, ancien Inspecteur diocésain. Dans son homélie, M. le vicaire général Prigent, reprenant les textes de l'épître et de l'évangile du jour, définit les convictions et les dispositions intérieures qui doivent animer le chrétien dans ses engagements temporels. La participation unanime à la prière et aux chants, les communions nombreuses ont manifesté d'une manière émouvante à quelle source les éducateurs, unis pour une tâche commune, veulent puiser lumière et force.

Au début de l'après-midi, M. Gentil présente le rapport de la Fédération des U. D. Il fait notamment le point sur la situation de l'examen du C.A.P. en énumérant les travaux et démarches multiples, les résultats obtenus, les inquiétudes et les incertitudes encore à déplorer.

M. Le Naour, président départemental des A.P.E.L., présente l'ordre du jour de l'Assemblée des A.P.E.L. et aborde le problème de l'orientation et de la carte scolaire. Il présente aux parents la gravité de l'enjeu : il s'agit de la vocation profonde de leur enfant, de ses chances devant son destin temporel et éternel. Il souligne aussi les difficultés de l'heure, la crise des vocations religieuses et des vocations enseignantes laïques. N'est-ce pas là la plus grande difficulté à l'établissement d'une carte scolaire satisfaisante ? « C'est au sein de nos familles, dit-il, grâce à nos soins vigilants, que naîtront ces vocations dont nous avons besoin. »

Le Frère Moal, visiteur des Frères de l'Instruction Chrétienne, parlant au nom des religieux et religieuses de l'enseignement, met en lumière la qualité spécifique du témoignage de la consécration religieuse dans le monde d'aujourd'hui : le religieux par son existence même est l'affirmation constante que Dieu est le but premier et unique. Il magnifie la fonction enseignante et la disponibilité totale des éducateurs religieux au service des jeunes, tout en livrant aux parents de graves inquiétudes : le manque d'ouvriers pour une moisson de plus en plus grande, la nécessité de recruter des prêtres, des religieux, des religieuses, des laïcs qui œuvrent ensemble, s'épaulant et se complétant les uns les autres.

M. Bergot (Brest), au nom des enseignants laïcs, situe ceux-ci dans toutes les dimensions de leur vocation. Il fait écho au Frère Moal en lançant un appel aux parents chrétiens afin qu'ils aient le souci de la relève et qu'ils soutiennent ces maîtres laïcs qu'ils ont choisis pour éducateurs de leurs enfants : pour ces maîtres en effet leur travail est l'expression d'une vocation qu'ils voudraient voir appréciée à sa juste valeur et aussi d'une profession qu'ils veulent décente et organisée.

L'effort — admirable sans doute — des maîtres chrétiens sera stérile si la famille n'est pas le premier milieu éducatif pour l'enfant. Pour aider chaque famille, en liaison avec l'école, à mieux connaître et à mieux réaliser cette éducation dans le contexte actuel, les cercles de familles apportent un moyen de choix : c'est l'activité de ces cercles qui marque la vitalité réelle de nos A.P.E.L. M. Le Naour dit ce qui a été réalisé cette année dans ce domaine : un grand progrès a été accompli, il reste encore beaucoup à faire.

C'est à Monseigneur l'Evêque qu'il revient de clore la journée. Ses paroles font ressortir la qualité du travail accompli tout au long de l'année par les responsables départementaux : l'assemblée de ce jour donne un aperçu de tout ce travail souvent caché, souvent ingrat mais combien digne d'approbation et d'admiration. Monseigneur demande instamment à toutes les A.P.E.L. et A.E.P. de tenir régulièrement leurs réunions locales et de travailler en liaison étroite avec les directions d'écoles. Il rappelle l'impérieuse nécessité de cercles de parents, notamment dans les campagnes où les parents doivent être encore plus soucieux d'éviter le décalage entre les générations, entre les parents et leurs enfants dont les études mêmes, de plus en plus poussées, risquent de les couper de leur milieu et de leurs traditions religieuses.

Dénonçant certaines allégations portées à l'égard de la « mentalité du clergé », Monseigneur affirme, en apportant des témoignages et des preuves récentes, que l'ensemble des prêtres est fondamentalement attaché à l'enseignement libre, car ces prêtres savent par expérience que c'est au sein de nos écoles chrétiennes que nous trouvons les meilleures conditions pour la formation des chrétiens militants.

S'associant aux soucis exprimés en cette journée et les portant lui-même, Monseigneur termine en soulignant un autre souci du Pasteur du diocèse : celui des quartiers nouveaux de nos villes en expansion. Il y faut des prêtres, des lieux de culte, il y faut des écoles chrétiennes à portée de la maison où vit la famille chrétienne : « C'est à tous que je demande d'y songer et d'aider les réalisations indispensables ».

Les mutations qui se font jour créent ici ou là des hésitations, des divergences, quelquefois des affrontements dans les méthodes pastorales. Les uns prônent leur fidélité à la sacramentalisation, *les autres mettent au premier plan* l'évangélisation ; *les uns s'attachent à la pastorale traditionnelle, les autres recherchent l'authenticité missionnaire. Les deux tendances expriment des besoins complémentaires dans l'Eglise. Le devoir de sacramentalisation est toujours grave, le devoir d'évangélisation est urgent. La pastorale doit tenir deux positions simultanées : celle de la convocation absolument universelle, celle du discernement progressif vers la foi. Il n'y a pas à choisir l'une et refuser l'autre, mais à prendre conscience de leur nécessaire complémentarité.*

Mgr MARTY, *archevêque de Reims.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nouvelles

● *ECOLE TECHNIQUE DE LA CROIX-ROUGE, BREST.* — Voici cent ans, les Frères de S. Jean-Baptiste de la Salle arrivaient à Brest : la modeste fondation est devenue cette grande école, aux branches multiples, de plus de 1.500 élèves. Avec ce centenaire, c'était aussi l'inauguration des nouveaux bâtiments que fêtait samedi dernier l'école technique de la Croix-Rouge de Lambézellec. Le matin, une messe était célébrée à l'église S. Louis par le *R. P. Gwenaël Abiven*, ancien élève ; l'homélie était faite par *Dom Louis-Félix Colliot*, abbé de Landévennec. L'après-midi, *Monseigneur l'Evêque* bénissait les vastes locaux scolaires. De nombreuses personnalités entouraient le *Frère Charles-Edmond*, délégué du Supérieur Général, et *M. le Maire* de Brest, qui devait les recevoir à l'Hôtel de Ville.

● *PLOUDALMÉZEAU.* — Les gloires de « Ploudalmézeau, au pays d'Ac'h » que détaille la belle brochure du centenaire étaient, hors de la paroisse, moins connues que l'orgue peint sur toile qui trônait dans la tribune au fond de l'église. Après sa restauration, cette église présente un visage bien différent de celui qui était le sien depuis cent ans. C'est *Dom Le Corre*, de l'abbaye S. Pierre de Solesmes, qui a dessiné l'autel, réalisé par *M. Kerguiduff*, de Taulé.

La cérémonie de consécration, à laquelle *Monseigneur l'Evêque* procéda le dimanche 2 mai, fut très belle (une semaine liturgique l'avait d'ailleurs préparée) : et la grand-messe, célébrée par *M. le vicaire général Kervennic*, en fut vraiment le sommet.

● *LA JOURNÉE MISSIONNAIRE DES MALADES* a lieu le dimanche de la Pentecôte. Le Service Missionnaire des Malades, 5, rue Monsieur, Paris (7e), a édité une image pour être distribuée à cette occasion.

Un grand rassemblement de malades est prévu dans cet esprit à la Basilique Ste-Thérèse de Lisieux le dimanche de la Pentecôte.

HORAIRE. Accueil des malades à partir de 8 h. 30, sur l'Esplanade de la Basilique. — 10 h., Messe pontificale, célébrée par S. Exc. Monseigneur Derouineau, archevêque expulsé de Kunming (Chine). — 15 h., cérémonie de clôture, procession et salut du Saint-Sacrement. Bénédiction des malades. — La Direction du pèlerinage fait appel à toutes les bonnes volontés, hommes, dames, jeunes gens et jeunes filles, pour assurer les divers services de la journée en accord avec l'Hospitalité Diocésaine de Lourdes et la Fraternité des Malades. — Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à la Direction du Pèlerinage, 33, rue du Carmel, Lisieux.

● *CONGRÈS U.N.C.A.H.S.* — Un service de car est organisé au départ de *Morlaix* pour le Congrès diocésain de l'U.N.C.A.H.S. ; quelques places sont encore disponibles. Départ du car : 7 h. 30, place des Otages (devant [illegible]

● *DES PRETRES POUR LES VACANCES.* — Dans deux mois, les diocèses méditerranéens verront affluer plusieurs millions de touristes. La mise en place d'une pastorale de la saison est liée, en grande partie, à une présence sacerdotale ; or, ces diocèses, qui présentent les plus fortes concentrations touristiques, sont aussi ceux qui sont les plus démunis de prêtres.

En accord avec les évêques de la région Provence-Méditerranée (plus le Roussillon), le Secrétariat Pastoral de l'Episcopat lance un appel aux prêtres de « l'intérieur » qui seraient disponibles pour exercer un ministère de vacances dans des diocèses méditerranéens. Il ne sera donné suite :

— qu'aux appels côtiers offrant un ministère bien précis et intégré dans une pastorale diocésaine ;

— qu'aux réponses acceptant un service de trois semaines ou même un mois.

En outre, deux appels sont transmis, venant de l'Espagne : les diocèses de Geron (« Costa Brava ») et de Palma (Baléares) sont prêts à accueillir des prêtres en juillet et août pour le seul service des touristes français.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Secrétariat Pastoral de l'Episcopat, 106, rue du Bac, Paris, 7e (tél. BAB. 59-55).

● *ETUDES.* — Dans leur numéro de mai, les ETUDES (15, rue Monsieur, Paris, 7e) font un tour d'horizon des problèmes d'aujourd'hui : la crise des Nations Unies, les préoccupations du patronat français, le logement des pauvres, la revendication féministe, la régulation des naissances (à propos du récent discours de Paul VI ; pages très intéressantes), etc...

● *PRÉSENCES, n° 90, 1er trimestre 1965 : Etat de maladie, guérison et Onction des malades. 184 pages, 5 F. (Présences, 33, rue Daudet, Champrosay-Draveil (S.-et-O.). C.C.P. 4581-93 Paris).* — Ce numéro spécial de PRÉSENCES est particulièrement intéressant pour la pastorale. Les études qu'il propose sur *l'Onction des malades* se situent dans la ligne des travaux de Chavasse et de Dom Botte mais aussi dans le prolongement de la Constitution Conciliaire de la liturgie. Le point de vue de ceux qui donnent ou qui reçoivent l'Onction (enquête auprès des aumôniers d'hôpitaux et des malades eux-mêmes ; articles du P. Robert) se trouve ici confronté à celui de théologiens (de Vaux Saint-Cyr, Alszeghy, Lepargneur, Lochet) ; leur convergence est particulièrement éclairante et elle aidera prêtres et malades à se retrouver dans une situation de vérité pour faire véritablement de l'Onction des malades le sacrement de l'état de maladie.

« Présences » a eu l'heureuse idée, pour élaborer ce numéro spécial, de solliciter la collaboration de protestants (Lovsky Pasteur Martin, Fr. Max Thurian), d'anglicans (Miss Frost, Rd Harry Cooper) et d'orthodoxes (P. Elie Mélia). Cela nous vaut, sur l'Onction des malades, un dossier œcuménique d'une quarantaine de pages fort suggestif.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 21 Vendredi 28 mai 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
rière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

MISE EN GARDE

Nous apprenons qu'un prêtre circule dans les paroisses, se réclamant du groupe « Action-Fatima » et propageant écrits et brochures. Monseigneur l'Evêque rappelle que ce groupe a fait l'objet d'une mise en garde de LL. EE. les cardinaux Feltin et Richaud, en février et mars 1963 ; que les réserves alors formulées demeurent valables ; et que de toute manière nul ne peut se livrer à une propagande d'ordre religieux sans y être formellement autorisé par l'Ordinaire du lieu.

CONFIRMATION

— *Mardi* 1er *juin :* 15 *h., Saint-Melaine, Morlaix* (*Mgr Robert*). 17 *h., Coatserho* (*id.*).
— *Mercredi* 2 : 10 *h., Saint-Mathieu* (*id.*). 15 *h., Saint-Martin* (*id.*).

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales, prêchées par le *R. P. Bellettre,* s. j., auront lieu de 10 à 16 heures à :
— *Séminaire S. Jacques, le lundi* 31 *mai,*
— *Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon, le mardi* 1er *juin.*
La récollection de *Morlaix* est supprimée à cause de la journée spirituelle organisée dans le cadre de la Mission.

On ne manquera pas de s'annoncer *à temps* à la Maison de récollection.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (20-26 JUIN)

Horaires des trains

Train bleu	ALLER		RETOUR
	15,40	Brest	10,05
	16,07	Landerneau	9,37
	16,25	Landivisiau	9,20
	17,13	Morlaix	8,37
	17,30	Plouigneau	8,25
	18,59	Saint-Brieuc	7,18
	20,34	Rennes	5,45
	8,53	Lourdes	17,24

	ALLER			RETOUR		
Jaune	Vert	Blanc		Blanc	Vert	Jaune
		15,45	Morlaix	11,34		
		16,13	Landivisiau	11,05		
		16,45	Landerneau	10.41		
	16,05	16,13	Brest	11,17	11,38	
	16,26	16,45	Landerneau	10,41	11,15	
	17,33	17,57	Châteaulin	9,26	10,09	
17,13	18,19	18,45	Quimper	8.20	9,23	7,50
18,04	19,00	19,40	Quimperlé	7,27	8,46	7,02
19,10	20,00	20,31	Auray	6.25	7.56	5,50
21,35	22,30	22,53	Nantes	4,08	5,53	3,30
6,48	8,02	8,16	Lourdes	19,53	20,43	18,42

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

JOURS DE PERMANENCE POUR LE MOIS DE JUIN :

— *Quimper*, 16, place St-Corentin (tél. 29-67) : *les mercredis* 2 *et* 16 *juin et le jeudi* 17 *juin*.

— *Brest*, Foyer de l'Adoration, 31, rue de Glasgow (tél. 44-33-27) : *les jeudis* 10 *et* 24 *juin, et le vendredi* 11 *juin*.

Il est recommandé, même pour ces jours de permanence, de s'entendre d'avance sur l'heure de la visite, par lettre ou par téléphone.

Des rendez-vous peuvent être pris également les autres jours, à Quimper, selon les possibilités.

CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le Centre de Quimper organise prochainement une session pour les fiancés — qui peuvent y venir en couple ou isolément.

Les réunions de cette session auront lieu *à 20 h. 45 les 15, 18, 22 et 25 juin au 9, rue du Frout, Quimper.*

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Roger Louboutin*, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, Brest rappelé à Dieu le 20 mai à l'âge de 36 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 30 mai, dimanche après l'Ascension. Lundi 31, la B. V. Marie, Reine. Mardi 1er juin, S. Ronan, évêque. Mercredi 2, de la férie. Jeudi 3, Ste-Clotilde, veuve. Vendredi 4, S. François Caracciolo, confesseur. Samedi 5, Vigile. Dimanche 6, Pentecôte.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que la Vérité conduise les chrétiens à l'Unité. Pour les maîtres catholiques des écoles officielles.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mère Marie Agnès*, des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon. *Mme Pont*, de Plouescat.

TEXTES BRETONS LITURGIQUES

ORDINAL AN OVERENN en deux éditions.

Texte de base de la prière liturgique en breton. *Ordinal an Overenn* existe en deux éditions :

1) *texte complet*, 8 *pages*, impression rouge et noir. Prix franco : par unités, 0,60 l'ex. ; 40 fr. le cent : 150 fr. les 500 ;

2) *édition courante*, 4 *pages* (*Kyrie, Gloria, Credo, Préface, Sanctus, Pater, Agnus Dei, Communion, Renvoi final*), impression en noir seulement. Prix franco, uniquement par quantités : 6 fr. le cent ; 25 fr. les 500. A chaque cent sera joint un exemplaire à 8 pages.

Adresser commandes et paiements à M. le chanoine Nédélec, aumônier à Ker-Anna, Quimper (C.C.P. 193.17 Nantes).

On peut se procurer à la même adresse :

a) *Prières de l'absolution en breton et en français* sur carton rigide 13,5 × 21, grands caractères. Franco, 0,75 l'ex. ; 3,40 les cinq.

b) *Pedennou ha lidou ar Vadiziant hag an Nouenn* (petit rituel latin-breton) : franco 1 fr. l'ex.

c) *les fiches de chant*, 4 pages qui suivent :

— *Pedenn-veur an Iliz* (Prière universelle du Pape Gélase) ;

— 4 *cantiques harmonisés à 4 voix mixtes*, G. Pondaven (Adorom oll, Ni ho salud gand karantez, Tremen 'ra peb tra, Bezit laouen evid ato) ;

— *Evid gouelioù braz Sant Erwan* (Nann n'eus ket e Breiz, Ar Baradoz, Adorom oll, Da feiz on tadou koz).

Prix des fiches : 0,15 l'unité, *port en sus*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une Semaine Sociale : Pour Qui ?

Des réunions d'information, des rencontres de militants se sont déroulées dans les grandes villes et dans bon nombre de cantons ou centres du diocèse. L'annonce de la Semaine Sociale de Brest se fait partout autour de nous et par tous les moyens.

Mais une question se pose : qui peut participer à une Semaine Sociale, et quelles sont les personnes que le sujet de l'urbanisation intéresse plus particulièrement ?

Tout d'abord la Semaine Sociale est ouverte à tout le monde sans discrimination : elle se veut comme une rencontre de tous ceux qui sont soucieux de l'homme et des valeurs humaines.

Organisation d'Eglise, elle intéresse en premier lieu les prêtres, les religieux, les frères, les religieuses, les séminaristes, qui par leur mission en paroisse, en école, dans les maisons de soins, dans les mouvements d'apostolat... accomplissent une tâche d'éducation et d'animation au service du monde et de l'Eglise.

Les militants d'action catholique, d'action sociale, d'action caritative, les éducateurs, s'y retrouveront : tous ceux qui sont en responsabilité dans l'Eglise et dans le monde. Les responsables et les militants des mouvements de jeunes y sont de plus en plus nombreux d'année en année.

Y sont particulièrement invitées les personnes qui de par leur profession, leur vie sociale, leur situation, se trouvent à des postes de commandement.

Mais aussi les responsables syndicaux et familiaux, les professeurs, les animateurs de foyers, les étudiants des classes terminales ou de l'Université, les chefs d'entreprise.

Les constructeurs, les personnes préoccupées d'urbanisme, de l'aménagement de maisons de jeunes ou de vieillards, les gens des administrations, les hommes de loi.

Les médecins, les assistantes sociales, les infirmières, les aides familiales.

Les responsables de l'action sociale à la mairie ou dans toute caisse ou coopérative.

Les militants du monde ouvrier, du monde rural, du monde maritime, des milieux indépendants, des mouvements professionnels, jeunes et adultes.

Les hommes et les femmes préoccupés de la vie sociale. Et comment ne pas faire une place de choix aux élus politiques à tous les niveaux ? Particulièrement les maires et les conseillers municipaux, si directement concernés par tous les problèmes de l'urbanisation.

Ainsi se réalisera le plus grand carrefour jamais connu : celui de tous ceux qui s'intéressent à la vie de la cité.

A Brest, du 9 au 14 juillet.

● A vendre orgue à tuyaux, 4 jeux et demi, un clavier, sans pédalier. Debierre ; prix intéressant. Ecrire M. Trique, 15, rue Crossardière, Laval (Mayenne).

Journée d'étude des questions financières

Le vendredi 21 mai, au Grand Séminaire, quarante représentants du clergé se sont réunis autour de Monseigneur l'Evêque et de Monseigneur Favé pour une journée d'étude consacrée aux problèmes financiers du diocèse. Monseigneur l'Evêque introduisit les travaux et les dirigea personnellement du début à la fin.

Tout d'abord, M. le vicaire général Kervennic présenta la synthèse des rapports fournis par les doyennés et les zones : travail rendu difficile par la diversité des points de vue qui s'étaient exprimés. Puis M. le chanoine Hélou donna des précisions et des éclaircissements de tous ordres, en réponse aux questions qui s'étaient posées, certaines presque unanimement, dans les rapports. Enfin, les échanges se poursuivirent toute la matinée, animés, vigoureux, parfois tendus, bien que toujours empreints de charité.

Dès le départ s'est dégagé le souci commun d'y voir plus clair. Le problème d'une répartition plus équitable des ressources étant commandé par celui de leur volume et de leur origine (quêtes, casuel...), c'est principalement sur ce dernier point que s'est concentrée la discussion. Et par là même, on rejoignit les préoccupations pastorales auxquelles doit se référer dans l'Eglise tout comportement en matière de finances.

Il était impossible — et tous en étaient d'avance convaincus — d'aboutir immédiatement à des solutions. La grande diversité des situations, des mentalités, des manières de faire, appelle un travail de longue haleine. Il est apparu que celui-ci doit se poursuivre parallèlement sur deux plans : au plan d'une évolution des mentalités, dans le sens d'une découverte et d'une prise en charge commune des besoins nouveaux qui se font jour à notre époque ; au plan de l'organisation financière.

Pour y parvenir, avec la participation effective de tous, Monseigneur l'Evêque décide d'instituer provisoirement deux commissions :

— une commission d'information, composée des prêtres présents le 21 mai, et destinée à se réunir deux fois dans l'année. Son but est de renseigner l'autorité sur les problèmes qui se posent en matière de finances, et sur l'état d'esprit dans lequel on souhaite les voir traiter ; mais aussi de tenir les confrères au courant des décisions prises et des options qui les ont commandées. En langage moderne, on dirait qu'elle est une « structure de dialogue ».

— une commission d'étude, plus restreinte, composée de membres désignés par Monseigneur l'Evêque et de membres élus par leurs confrères, chargée d'élaborer propositions et projets. Les membres nommés par Monseigneur l'Evêque sont MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché. A la suite des élections, qui prirent une partie notable de l'après-midi, ont été désignés par leurs confrères : MM. les chanoines Le Vey, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, Quélen curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, Morvan, curé-doyen de Carhaix ; MM. les abbés Jaïn, recteur de Plozévet, Corvest, aumônier du Lycée de Brest, Abjean, directeur d'école à Plabennec, Favé, vicaire à Saint-Pol-de-Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En fin de journée, un travail par groupes permit de préciser la ligne de recherche et les objectifs immédiats proposés à la commission d'étude, qui tiendra sa première séance au début de juillet.

Parmi les points sur lesquels les rapporteurs des différents groupes sont revenus le plus fréquemment, il faut noter :

— au plan de la caisse d'entraide : la détermination d'un minimum vital satisfaisant, la recherche de moyens pour rendre moins gênant psychologiquement le recours à la caisse, les relations de la caisse d'entraide des enseignants avec la caisse commune.

— au plan de l'administration générale : une meilleure connaissance des services généraux du diocèse, de leurs ressources, de leurs dépenses, avec, en conséquence, une méthode d'information.

— à un plan encore plus général : comment promouvoir l'esprit d'entraide et favoriser la prise en considération par les mieux pourvus des besoins de ceux qui le sont moins.

En conclusion, Monseigneur l'Evêque, insistant sur l'importance pastorale des questions étudiées ou soulevées, disait sa satisfaction au terme de cette première étape : « Nous sommes attelés à une tâche délicate, complexe. Il était nécessaire de nous y mettre. La recherche sera longue. Elle demande de tous un esprit de grande solidarité, un esprit de service pour mieux remplir notre mission d'Eglise. Nous ne sommes pas arrivés au bout du chemin, mais nous sommes partis ».

Le Pardon des Malades

C'est dans la ravissante campagne de Bannalec — à cinq kilomètres du bourg — que se déroulait dimanche dernier le pardon diocésain des Malades. Deux mille deux cents malades et infirmes s'étaient inscrits ; deux mille étaient effectivement présents, qu'entouraient quelques trois mille « bien-portants ». Grâce au service d'ordre organisé par la gendarmerie locale et soutenu par les brancardiers de l'Hospitalité diocésaine N.-D. de Lourdes, l'arrivée des cars et la descente des pèlerins se firent sans encombre et sans retards. A l'heure de la messe, tout était en place.

Un immense champ, en deux pentes et aux alentours boisés, tel était le lieu du rassemblement. Au-dessus de la tente où s'abritait l'autel, la curieuse chapelle de Sainte-Véronique dressait son clocher.

Monseigneur l'Evêque officie, et *M. l'abbé Stéphan*, recteur à Melgven, fait l'homélie, tandis que *M. l'abbé Abjean*, directeur au Séminaire, dirige le chant. Une longue averse vient malencontreusement troubler la messe ; mais, stoïques, tous continuent à participer à la prière et au chant.

En attendant les vêpres, des groupes d'amitié se forment sous l'égide de la Fraternité des Malades. Ceux qui le peuvent vont aussi « visiter » la belle ferme toute proche. D'autres se rassemblent à la chapelle, où, sous la direction de laïcs, ils récitent le chapelet et chantent les mystères du Rosaire.

Et voici les vêpres, ou plutôt une adaptation des vêpres traditionnelles : trois psaumes en français, une lecture de S. Paul, l'Ave Maris Stella et le Magnificat. L'assemblée y prend part avec cœur. *Monseigneur l'Auxiliaire* prononce le sermon ; et c'est la bénédiction des malades par le Saint-Sacrement. La journée s'achève par un mot de remerciement à tous ceux qui ont rendu possible cette journée.

LA RELÈVE

Un simple coup d'œil sur la profession nous fait vite prendre conscience de l'évolution extrêmement rapide qui s'y produit. La façon de travailler change. Les outils se perfectionnent, chacun prend ses dispositions pour produire plus, plus tôt et plus vite. Il y a trois ans, chez nous, le chauffage des endives était l'exception, aujourd'hui c'est courant. Rien ne sert de rester rêver à la faucille ou à la houe d'autrefois, même si elles avaient des avantages ! Le monde avance et, bon gré mal gré, il faut également avancer à son rythme.

Et du côté du clergé, comment avancent les choses ?... Pas nécessairement à la même allure. Assez facilement on s'imagine encore le prêtre comme il y a cinquante ans... On garderait encore assez facilement la nostalgie de ces prêtres surtout chargés du culte, et leur travail est jugé d'après l'importance du culte. Quand il n'y a ni services ni enterrement dans la semaine, on se demande un peu à quoi il peut employer son temps : « Ha, er sizun-man, setu ahanoh tranquil !... ».

La réalité pourtant est — ou devrait être — bien différente... Aujourd'hui, en effet, le prêtre doit faire face à toutes sortes d'exigences... Il aura à suivre des équipes d'adultes, dans la paroisse et en dehors de la paroisse. Il aura à « éclairer » le paysan, rural-ouvrier transplanté en ville, le commerçant qui veut se mettre de plus en plus au service du client, le patron ou l'engagé qui cherchent comment être chrétiens à travers toutes leurs responsabilités... Bref, bien connaître les problèmes de tout le monde pour aider chacun à être chrétien à travers toute sa vie.

Etre chrétien à travers toute sa vie, ce n'est pas une petite affaire, et nous en savons tous quelque chose. C'est pourtant l'essentiel. C'est aussi l'un des premiers rôles du prêtre : aider les gens à voir le Christ dans leur vie de tous les jours. Çà ne s'apprend en général pas du jour au lendemain. Mais ce sera le fruit d'une longue expérience comportant beaucoup d'observation et de réflexion, le tout vivifié par la prière et une union profonde à Dieu. C'est exigeant pour le laïc. C'est très exigeant aussi pour le prêtre.

Les séminaristes en stage. C'est là un peu tout ce qui explique la décision quelque peu révolutionnaire que vient de prendre le Grand Séminaire. Désormais les séminaristes passeront dans les paroisses une semaine par trimestre. Des stages et des visites, çà devient de plus en plus courant dans le domaine professionnel et vous savez, par expérience, tous les bienfaits qu'on peut en retirer. Ne nous étonnons donc pas de trop si les séminaristes prennent la même route...

Pourquoi sont-ils là au juste ? Pour se mettre dans le bain, « dans le vent », diraient les plus jeunes. Au fond, le Séminaire suit en quelque sorte la pédagogie des Maisons Familiales, basée sur « l'alternance », avec des périodes « dedans » (période de recueillement, de formation spirituelle intense, d'études...) et des périodes « dehors » (service militaire, stages de vacances et ces stages en paroisse durant le trimestre).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il s'agit donc pour eux de voir la vie telle qu'elle est dans la réalité, et non pas telle qu'on se l'imagine du Séminaire !... Il s'agit de voir les vrais problèmes des gens. Ne vous en étonnez donc pas : ils vont parcourir la paroisse et les autres paroisses du secteur, discuter avec vous dans la mesure de leur temps libre, assister aux différentes réunions ; bref, ils vont s'efforcer de « se tremper » dans votre vie dans notre vie. Toutes ces observations rendront ensuite plus concrète leur vie au Séminaire. Leurs études auront un but, leurs prières aussi.

Ils réfléchiront sur ce qu'ils verront ou entendront. Ils « approcheront » la vie de chacun de nous, prêtres et laïcs. Ils chercheront les signes du Royaume de Dieu qui avance... ou qui recule dans un secteur donné. Çà, ce sont des choses qu'on ne peut faire ou expérimenter que sur le tas.

A l'occasion, et bien que ce ne soit pas le but premier, ils mettront la main à la pâte, mais tout doucement, surtout pour commencer !...

Quant à nous, tous ensemble, bien simplement par notre vie de tous les jours qu'ils vont partager, nous allons aider ces séminaristes à devenir de « bons et saints prêtres », suivant la formule consacrée.

De bons prêtres, c'est-à-dire proches de la vie des gens, dans la vie des gens, à l'écoute de tous leurs problèmes. Des prêtres saints, c'est-à-dire proches de Dieu, vivant avec le Seigneur et dans le Seigneur. Des prêtres qui portent Dieu aux hommes, des prêtres qui portent les hommes à Dieu.

Eh oui, cette magnifique tâche, c'est notre travail à tous. Nous en sommes tous responsables. « La formation des prêtres de demain relève de toute la communauté, prêtres et laïcs ensemble. Cette tâche ne peut être assumée par l'équipe du Séminaire toute seule ; l'éducation des séminaristes déborde le Séminaire quant au cadre et quant au temps. Tous nous devons prendre conscience et nous sentir partie prenante dans la formation de nos futurs prêtres. »

Il va sans dire que notre responsabilité est pareillement engagée vis-à-vis de nos séminaristes en vacances.

Y. G. (*d'un Bulletin Paroissial*).

● *CHRISTUS*. — Pour nous, aujourd'hui, que peut signifier : « *Croire en Jésus-Christ* » ? Nous utilisons cette formule pour dire notre foi, mais nous sentons de plus en plus une distance entre le contenu traditionnel qui lui est donné et notre propre expérience. Tout le numéro d'avril 1965 de la revue CHRISTUS (n° 46) a pour objet de réduire cette distance.

Il nous faut d'abord reconnaître que notre foi n'est pas liée à un langage qui vaudrait, inchangé, en tout lieu et en tout temps. Il y a une pluralité de langages de la foi ; chacun d'eux étant la réponse actuelle d'une génération ou d'un individu à l'unique appel de la Parole de Dieu. A travers notre manière propre de nous exprimer, il n'en reste pas moins que tous les traits fondamentaux de la foi de toujours doivent réapparaître : retour à la Personne de Jésus découverte au sein de son pays et de sa culture, reprise de la foi des Apôtres et des étapes qu'elle a parcourues, accueil, dans la mort à nous-mêmes, de la Paternité divine, insertion dans la communauté des croyants. Ce respect de la foi transmise ne sera d'ailleurs véritable que s'il est allié par nous à l'incessant travail de l'expression nouvelle de cette foi dans la parole et dans l'action.

Hommage funèbre à un ami très cher qui est M. l'abbé Jean Quentel

J'écris avec émotion les lignes qui suivent à la mémoire de M. l'abbé Jean Quentel, qui fut mon collègue et ami au collège de N.-D. de Bon-Secours, mon frère pèlerin en Terre Sainte dans l'été de 1934, et depuis lors comme un autre moi-même.

La famille. — Jean Quentel naquit en 1892 à Gouesnou, au domaine de Kerancalloc'h, au sein d'une famille nombreuse et pieuse, où les vocations sacerdotales sont traditionnelles à toutes les générations. Comme ses frères, il fit ses classes primaires à l'école libre de Guipavas. Il fit ses études secondaires au Collège de Léon, qui se mua de son temps en collège de N.-D. du Kreisker. Il passa une bonne partie de ses vacances chez tonton Job, recteur de Lampaul-Plouarzel, et c'est peut-être là que sa vocation se fixa.

Il entra donc au Grand Séminaire de Quimper pour faire ses études cléricales, et reçut l'ordination du grand prélat que fut Monseigneur Duparc.

C'était en 1916, en pleine grande guerre.

Le jeune prêtre entra d'abord dans le service d'écoles secondaire et primaire ; puis en 1918 il fut nommé vicaire auxiliaire à Lambézellec, pour attendre que les vicaires en titre fussent revenus des armées.

C'est là que je fis sa connaissance et d'une façon fort pittoresque : l'équipe première de Bon-Secours recevait l'équipe première de Saint-Laurent sur le terrain de Kercastrec. Le jeune vicaire accompagnait ses poulains et jouait avec eux en attendant le match : il courait, virait avec une vitesse prestigieuse, démarrait et tapait la balle avec force. Je le regardai bouche bée. Je le regardai avec complaisance, comme les maquignons de mon pays regardent courir un poulain de haute qualité.

Le professeur. — « Tu aimes le sport ? lui dis-je.

— Beaucoup, répondit-il. » La partie engagée nous interrompit. Après le match je me hâtai de retrouver mon jeune vicaire et de reprendre conversation. « Qu'est-ce que tu deviendras après la guerre ? — Je n'en sais rien. — Est-ce que tu ne serais pas content de venir à Bon-Secours ? Tu serais d'abord maître d'étude, puis professeur, et immédiatement mon lieutenant aux sports. »

Tout arriva ainsi. Jean Quentel fut maître d'étude pendant un an et professeur d'histoire et de géographie pendant dix-sept ans. Il fut excellent dans les deux disciplines : sportive et professorale. Au foot nous avons gagné ensemble d'innombrables succès, et devant la Faculté de Rennes fait gagner d'innombrables baccalauréats à nos élèves.

Nous étions bons amis, évidemment. Mais il n'y avait rien d'étonnant à cela. Car les professeurs formaient une véritable famille, et l'on nous demandait souvent quel était le secret de notre fraternité.

Le pèlerin. — Mais le pèlerinage d'août-septembre 1934 donna une intimité plus grande encore à notre amitié : 42 jours de voyage, 42 jours

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de vie commune. Brest-Paris-Marseille. — Embarquement à bord du *Patria* (18.000 tonnes). — Les Pyramides (ascension de celle de Chéops où M. Quentel arriva au sommet avant son guide : l'amateur battait le professionnel). — Treize jours pleins à Jérusalem, et pleins d'émotion au Cénacle, à Gethsémani, sur la voie royale de la Croix, au Calvaire surtout et au Saint-Sépulcre ; un jour à Bethléem. Retour vers le Nord par Nazareth, le Thabor, Tibériade, Capharnaüm, Damas, la Coelé-Syrie, Baalbek, le Liban pour voir sa Béatitude le Patriarche et ce qui restait des vieux cèdres. — Embarquement à Tripoli sur le *Félix-Roussel* (23.000 tonnes), escales diverses. — Marseille, auprès de Notre-Dame de la Garde. Puis un petit crochet à la Sainte-Baume, un autre à Lourdes, un dernier à Saint-Aubin du Cormier. Enfin nous arrivâmes à Bon-Secours, heureux et contents.

Mais nous fûmes bientôt séparés : en 35, moi je fus nommé aumônier du Pensionnat Jeanne d'Arc (2, cours d'Ajot) ; en 36, M. Quentel fut nommé aumônier de l'Hôpital Maritime.

L'aumônier. — Le nouvel aumônier fut quelque peu dépaysé, mais bientôt conquis par son nouveau milieu, en attendant qu'il le conquît lui-même par son exactitude, sa simplicité, son dévouement à toute épreuve à ses malades. Lorsque les grands bombardements déferlèrent sur Brest, on put mesurer sa bravoure. Au premier son de la sirène, il revêtait son casque et à pas de géant gagnait son Hôpital, pour recevoir les convois de blessés et de morts.

Sa fidélité au devoir et son mépris du danger provoquèrent l'admiration de tous, depuis le Médecin général jusqu'aux médecins traitants, au personnel infirmier et à tous les malades.

Il avait gagné en 52 la Médaille d'argent de la Santé Militaire. Sa modestie ne parla jamais à personne de cette décoration. Il a fallu l'inventaire de sa maison pour la découvrir après sa mort.

Et sa campagne d'Islande, pour aller prendre les restes de l'illustre Charcot !

L'artiste. — En 1944, Monseigneur nomma M. Quentel recteur de Mespaul. Mais avant de parler du recteur, il faut que je dise quelques mots de l'artiste, car il fut sculpteur sur bois. A Bon-Secours, j'ai assisté à ses débuts. Il avait si bien le don, qu'au bout de quelque temps ses confrères avaient de lui, qui un beau crucifix, qui un buste du Curé d'Ars, qui un Saint Pierre, qui un Saint Yves.

Sa dernière œuvre, c'est à Mespaul qu'il l'a réalisée : un saint Gouesnou de grandeur naturelle, qui préside au quartier de Saint-Gouesnou aux captations d'eau de Plouénan et de Mespaul.

Le recteur (1944-1965). — La qualité avait marqué son ministère apostolique à l'hôpital. La qualité marquait ses œuvres artistiques. La qualité marqua son ministère pastoral : fidélité, exactitude, dévouement, dans la catéchèse surtout et dans la direction spirituelle et dans le soin des malades.

En arrivant, il trouva une situation difficile, due à de vieilles hostilités de clans, de rancunes politiques et autres. Avec un tact délicat et grâce au capital temps et à sa patience inlassable, il opéra des rapprochements de plus en plus nombreux et de plus en plus fructueux pour l'entente et pour la piété.

A son départ, la paroisse unanime fut avec lui : toutes les familles étaient représentées à ses obsèques.

Dans ce sentiment unanime, il y avait sans doute de la compassion pour sa fin si imprévue. Mais il y avait surtout de l'attachement, un profond attachement.

Que Dieu daigne l'avoir appelé en son paradis.

Chanoine PENCRÉAC'H.

● *PLONÉVEZ-PORZAY.* — Dimanche 16 mai, *Monseigneur l'Auxiliaire* a béni le nouvel autel de l'église de Plonévez-Porzay ; cet autel de pierre, dont la base est revêtue d'une chape de plomb doré, est l'œuvre de MM. Michel et Kaeppelin. A cette occasion, le crépissage de l'église a été refait à l'intérieur et le placître aménagé. Une pleine église assistait à cette cérémonie et participait, avec ensemble et recueillement, aux prières et aux chants.

● *CONGRÈS U.N.C.A.H.S.* — On précise que le car organisé quittera *Brest à 7 h. 30*, place Maurice Gillet (église Saint-Martin), arrêt prévu vers 7 h. 45, place de Strasbourg (route de Quimper). Il y a encore des places disponibles.

De *Morlaix*, le départ a lieu également à 7 h. 30, place des Otages (devant l'Hôtel de Ville).

● *CONFÉRENCES DE M. FOLLIET.* — A Quimper et à Brest, M. Joseph Folliet a donné des conférences en prélude à la Semaine Sociale qui se tiendra à Brest du 9 au 14 juillet. L'universalité de la « révolution urbaine », les différences de comportement entre urbains et ruraux, les problèmes techniques et humains des villes, la déchristianisation de ruraux transplantés en ville..., le conférencier a touché toutes ces questions et bien d'autres sans aucun académisme et en se défendant d'apporter des solutions : son propos était de susciter la réflexion, ainsi que d'éveiller l'intérêt pour la Semaine Sociale.

● *COURS NORMAL S. SÉBASTIEN.* — Le dimanche 16 mai, *M. le vicaire général Prigent* a béni les nouveaux bâtiments du Cours Normal Saint-Sébastien à Landerneau.

● *MISSEL BILINGUE D'AUTEL.* — Le tome III du MISSEL ROMAIN-LATIN-FRANÇAIS sortira chez les éditeurs vers le 4 juin.

Les libraires ont déjà les commandes des paroisses et communautés. On leur rendra service en évitant de les harceler par lettre ou par téléphone : ils feront l'impossible pour faire parvenir les volumes à temps (encore faut-il qu'ils soient eux-mêmes servis !)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17
Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31
Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints
Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIETE DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 22 Vendredi 4 juin 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE SUR LA SÉMAINE SOCIALE DE BREST

(à lire en chaire dimanche prochain ou le dimanche suivant)

MES FRÈRES,

Le diocèse de Quimper se réjouit d'accueillir les Semaines Sociales de France, dont la session annuelle se déroulera à Brest, du 9 au 14 juillet.

Les Semaines Sociales ne sont sans doute pas des inconnues pour beaucoup d'entre vous ; certains y ont déjà participé. Depuis plus de soixante ans qu'elles existent, elles ont apporté une contribution très importante à la réflexion des catholiques de France et de l'étranger sur les problèmes sociaux de notre temps. De quoi s'agit-il en effet ? Les Semaines Sociales ne sont ni un mouvement, ni un groupe de travail fermé ; elles sont un instrument d'étude largement ouvert à tous.

Pendant six jours, les participants sont invités à se pencher sur l'un des grands phénomènes sociaux qui font question à nos contemporains. On l'analyse rigoureusement, sous la conduite de spécialistes, sociologues, économistes, techniciens de toutes sortes. On s'efforce en même temps d'y projeter la lumière de l'enseignement social de l'Eglise. Celui-ci est devenu plus familier à tous depuis les Encycliques de Jean XXIII sur la vie économique et la paix dans le monde. Mais il y a déjà bien longtemps que les Souverains Pontifes ont fait entendre leur voix sur ces sujets. C'est à cette source que vont puiser les Semaines Sociales, afin de dégager des lignes d'action et de susciter des initiatives à prendre.

Ceux qui les ont fréquentées connaissent leur méthode de travail. Des cours sont donnés à l'ensemble des participants, où se dispense un enseignement de grande qualité. Mais il y a aussi des carrefours plus restreints, où chacun, selon sa spécialité ou ses centres d'intérêt, peut prendre une part active à la recherche. Il faut souligner en outre que ce rassemblement de personnes venues de tous pays et de tous horizons permet des rencontres qui ne sont possibles nulle part ailleurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette année, le thème de la Semaine Sociale est le phénomène de l'*urbanisation*. Nous sommes tous plus ou moins mêlés à ce mouvement qui, pour toutes sortes de raisons, pousse vers les grands centres la population des campagnes. Les grandes villes, mais aussi les petites, les bourgs même, voient augmenter rapidement le nombre de leurs habitants. Et l'on n'a pas tardé à s'apercevoir que l'existence en ville posait des problèmes difficiles à cerner et plus encore à maîtriser : pensons simplement à la circulation, mais aussi aux déplacements de travail, aux cités-dortoirs, et, d'un point de vue religieux, aux paroisses urbaines, qui sont différentes de la paroisse traditionnelle, serrée autour de son clocher. On en vient même à parler d'une civilisation nouvelle. Car la ville fait naître de nouvelles manières de sentir, de parler, de vivre. La famille, le travail, les relations sociales, la vie de foi elle-même en sont transformées. Et par contre-coup, les campagnes à leur tour subissent ces influences que répandent la radio, la télévision et les multiples moyens de communication.

L'Eglise a-t-elle quelque chose à nous dire sur ce phénomène ? Peut-elle nous aider à saisir les chances qu'il offre à la vie des hommes ? Peut-elle aussi nous mettre en garde contre les dangers dont il est porteur ? Tel est, sommairement, le thème de cette 52e Semaine Sociale.

La ville de Brest, entièrement reconstruite depuis vingt ans, et encore à l'heure actuelle en pleine expansion, se trouve au cœur de ce mouvement. Mais aussi le Finistère tout entier, plus touché que d'autres régions par le mouvement de la campagne vers la ville. Aussi la Semaine Sociale nous intéresse-t-elle tous. N'allons pas croire en effet qu'elle serait réservée à quelques compétences hautement spécialisées. Tous ceux d'entre vous qui sont amenés à réfléchir au phénomène d'urbanisation, y trouveront lumière et profit. Je pense particulièrement aux militants d'Action Catholique et à ceux qui, à un titre ou à un autre, portent des responsabilités familiales, professionnelles, syndicales, municipales... Aussi, mes Frères, je compte bien que vous ferez un effort pour *y prendre part :* à la Semaine entière, si cela vous est possible ; ou du moins aux réunions des jours fériés qu'elle comportera.

De plus, il y a de notre part *un devoir d'accueil*. Pendant une semaine, Brest et ses environs recevront quelques milliers de personnes venues de tous les points du monde. Il convient que notre hospitalité soit empressée, fraternelle. Un grand effort a déjà été amorcé pour l'hébergement des semainiers. Je vous en exprime toute ma gratitude. Et je vous invite à contribuer, chacun selon vos possibilités, au succès de cette manifestation, importante pour la vie de l'Eglise et de notre pays.

† ANDRÉ,
évêque de Quimper et de Léon.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Alain Jaffrès*, ancien aumônier à La Roche-Maurice, rappelé à Dieu le 28 mai à l'âge de 55 ans.

DÉDICACE DE L'EGLISE ABBATIALE DE LANDÉVENNEC

Le jeudi 1er juillet, à 9 h. 30, S. Exc. Monseigneur Gouyon, archevêque de Rennes, entouré des Evêques de Bretagne et de nombreux Pères Abbés, consacrera la nouvelle église du monastère.

L'Abbé et les moines de l'abbaye, qui savent ce qu'ils doivent à la charité du pasteur, des prêtres et des fidèles du diocèse, sont heureux de faire part à tous de cet événement.

Ils se permettent d'utiliser la voix de la « Semaine Religieuse » pour adresser à tous les prêtres du diocèse une très cordiale invitation à venir prendre part à la cérémonie.

Ils leur demandent de bien vouloir adresser leur accord de principe au « P. Econome de l'Abbaye », *avant le* 10 *juin*.

Ils recevront, dans les jours qui suivront, une carte leur indiquant l'emplacement du parking et leur place au repas.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— *Lundi* 7 *juin :* 9 *h.* 30, *Ploudalmézeau* (*Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h., Lampaul-Ploudalmézeau* (*id.*).
— *Mardi* 8 *:* 10 *h., Saint-Pabu* (*id.*). 14 *h.* 30, *Plouguin* (*id.*). 16 *h.* 30, *Tréouergat* (*id.*).
— *Mercredi* 9 *:* 10 *h., Portsall* (*Mgr l'Evêque*). 14 *h.* 30, *Landunvez* (*id.*). 16 *h.* 30, *Plourin* (*id.*).
— *Jeudi* 10 *:* 10 *h., Lanildut* (*id.*). 15 *h., Porspoder* (*id.*).
— *Vendredi* 11 *:* 10 *h., Brélès* (*id.*). 15 *h., Lanrivoaré* (*id.*).

PASTORALE D'ÉTÉ

Avec les vacances, les estivants vont arriver nombreux dans les paroisses côtières. Plusieurs curés et recteurs souhaitent que des confrères viennent les aider à assurer le service du culte, mais aussi l'accueil des estivants et l'animation d'une pastorale adaptée.

M. le vicaire général Kervennic recevra les demandes d'aide et orientera vers les paroisses dans le besoin les confrères qui lui feront connaître leur désir de consacrer au moins quinze jours à ce ministère. Prière de bien préciser de quelle date à quelle date l'aide est demandée ou offerte.

CENTRE DIOCÉSAIN DES VOCATIONS
Retraites de garçons, été 1965

Le retard de la date des vacances et diverses autres raisons ont bouleversé le calendrier habituel des retraites fermées pour garçons de 9 à 11 ans. Cependant, en raison de leur importance, nous espérons que l'éventail des centres et des dates permettra une large participation.

Toutes les retraites commencent à 17 heures et se terminent à 17 heures. Il est indispensable d'inscrire les candidats au moins huit jours

Archives diocésaines de Quimper et Léon

auparavant, car les improvisations de dernière heure risquent de compromettre les fruits de la retraite. — Une assurance couvre les risques d'accidents. Chaque garçon est prié d'apporter ses objets de toilette, un crayon à bille et, si possible, un pinceau et de la gouache. Le prix de pension et la participation aux frais sont fixés à 20 francs.

Voici les Centres et les dates :

— *du 14 juillet au 17 : Lesneven (collège), Guipavas (école Saint-Charles), et Pont-Croix (Petit Séminaire) ;*

— *du 19 juillet au 22 : Plouescat (école Saint-Joseph). Ce Centre intéresse surtout les garçons de la région de Saint-Pol-de-Léon ;*

— *du 31 août au 3 septembre : Lampaul-Guimiliau (école Saint-Jacques Lézérasien), et Lannilis (école des Frères) ;*

— *du 6 septembre au 9 : Brest (Kéraudren) ;*

— *du 13 septembre au 16 : Quimper (Juvénat des Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Kérivoal, en Kerfeunteun).*

JOURNÉE MISSIONNAIRE DES MALADES

Dans un appel à l'occasion de la Journée missionnaire des Malades le jour de la Pentecôte, Mgr de Provenchères, président du Comité épiscopal des Missions, écrit :

« ...Tout baptisé, tout confirmé, est appelé à participer à l'effort missionnaire. Qu'ils s'y sachent très spécialement appelés ceux qui connaissent l'épreuve de la maladie, de l'infirmité, de la vieillesse, puisqu'ils sont « unis très spécialement au Christ souffrant pour le salut du monde ». (Constitution « Sur l'Eglise », n° 41).

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 6 juin, Pentecôte. Lundi 7 au samedi 12, de l'Octave (Quatre-Temps). Dimanche 13, la T. S. Trinité.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Guéguen*, de Landerneau. *Sœur Reine*, des Filles du Saint-Esprit. *M. François Sergent*, de Beuzec-Cap-Sizun, père de M. l'abbé Henri Sergent, professeur à Guissény. *Mme Vve Breton*, de Guissény, mère de M. l'abbé Breton, presbytère de Gouesnou. *M. Lucien Hamon*, de Morlaix. *M. Michel Pennarun*, de Briec-de-l'Odet.

● *FESTIVAL DE STUTTGART.* — La presse nationale et régionale a largement fait écho au Festival européen de la jeunesse rurale qui vient de se dérouler à Stuttgart, les 28, 29 et 30 mai.

Parmi les 25.000 jeunes ruraux venus de 10 pays d'Europe, se trouvaient 168 délégués du Finistère. M. l'abbé Lichou aumônier diocésain du M.R.J.C. et M. l'abbé Abgrall, vicaire à Plouider, assuraient l'aumônerie du groupe.

A propos des mois sacerdotaux...

Le témoignage d'un "Usager"

A Rennes, les 20 et 21 avril derniers, se sont réunis, avec les responsables des mois sacerdotaux de l'Ouest, les prêtres qui doivent y participer l'été prochain (signalons que notre diocèse y sera représenté par douze des nôtres). Les futurs participants eurent des échanges entre eux et avec les animateurs des différents centres, et trois anciens des mois de l'été 1964 vinrent apporter leurs témoignages. C'est l'un d'eux que nous reproduisons ci-dessous :

D'abord j'ai 44 ans, je suis prêtre depuis 22 ans. Je suis curé d'une paroisse de 820 habitants avec deux dessertes. C'est mon troisième poste de curé depuis neuf ans.

Vingt-deux ans de sacerdoce, presque des noces d'argent, çà commence à compter, et c'est l'âge où l'on commence à avoir envie de souffler un peu. On a un certain acquis. On a derrière soi un certain nombre de réalisations. On a travaillé. On a couru pas mal. On est pris par l'ambiance sympathique des gens. On s'est fait des amis un peu partout et on finit par mener une vie bien gentille où les valeurs sacerdotales se sont amenuisées peu à peu. On a perdu le fil. On ne sait plus très bien pourquoi on est prêtre ! et surtout peut-être on marche tout seul.

Etre si tranquille, et vouloir s'inquiéter ! Avoir tant de travail chez soi, et partir cinq semaines ! Avoir la vie libre et son chez soi, et s'enfermer pour travailler et réfléchir ! Il faut être un peu fou. C'est ce que m'a dit un prêtre dernièrement, alors que je lui disais ma participation à un mois sacerdotal : « Vous avez fait un mois sacerdotal. Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que vous pouvez faire pendant cinq semaines ? Il y a de quoi tomber fou ».

1°) Non certainement. Je n'ai jamais eu l'impression d'être comprimé. Bien au contraire. Çà été pour moi une vraie décompression : impression d'être plus libre, de se retrouver soi-même, après avoir longtemps vécu en dehors de soi. Et je vous assure qu'après les premiers jours d'adaptation, çà été pour moi un vrai soulagement de me retrouver dans une atmosphère de calme, dont on a peur, mais dont on a besoin : aucune contrainte, nullement l'allure de session, où on est submergé de conférences et de discussions.

2°) Ce que j'ai apprécié le plus, et ce qui en même temps a été une découverte, c'est la vie d'équipe. Car dès le départ nous nous sommes mis en équipe de six, et tout le fonctionnement du mois reposait sur cette structure. Dans mon équipe, nous nous étions choisis librement, un peu au hasard, sans nous connaître, avec le souci cependant d'avoir un certain mélange des fonctions.

J'ai eu beaucoup de chance, car dès le début, malgré nos fonctions différentes, il n'y avait plus dans l'équipe des vicaires, des professeurs, ou des curés, il y avait des prêtres, étonnés de se retrouver très près les uns des autres, affrontés aux mêmes problèmes, aux mêmes difficultés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Travailler ensemble, manier des idées, discuter, c'est encore relativement facile.

Mais prier ensemble, prier devant les autres et sans respect humain, au fond être prêtre devant les autres prêtres, je ne me croyais pas capable de le faire et pourtant c'est cela que la vie d'équipe m'a apporté.

Je me rappelle une des premières réunions d'équipe où nous avions décidé de faire une « lectio divina », une lecture méditée, priée d'un passage de l'Ecriture. J'avais une frousse intense ! L'un de nous a lu le texte, et comme j'avais très peur, je me suis lancé le premier. J'ai essayé d'évoquer tout haut ce qu'éveillait en moi la Parole de Dieu. C'était la première fois de ma vie que j'osais prier simplement et devant d'autres prêtres. J'ai peut-être cherché à faire des phrases, et les autres aussi, mais par la suite, notre prière est devenue beaucoup plus spontanée, très vite nous avons fait ensemble la révision de vie.

Et je crois qu'après, les uns et les autres, nous n'étions plus tout à fait les mêmes. C'est pour moi ce qui m'a le plus marqué. Jamais depuis, je n'ai pu refaire la même chose.

Je me rappelle aussi la première réunion de tous les prêtres le soir de notre arrivée. On nous a demandé de nous présenter, et de dire pourquoi nous étions venus au mois, et ce que nous venions y chercher ? Je crois bien que si j'avais parlé le premier, je n'aurais pas osé dire grand chose. Mais j'ai été suffoqué par la simplicité avec laquelle chacun s'est exprimé. Nous étions entre prêtres, des prêtres qui cherchaient, qui souffraient aussi, qui n'acceptaient pas de voir leur sacerdoce dévalorisé. Tous revenaient sur le problème de la prière, du peu de prière vraie dans leur vie : comment prier alors que nous sommes accaparés par de multiples tâches ? comment faire l'unité de notre vie sacerdotale ? comment redécouvrir la joie et le goût d'être prêtre ?

La retraite nous a aidés ; mais surtout peut-être les échanges entre nous, et le fait de se sentir moins seuls.

Je me rappelle aussi une sortie un dimanche. Nous étions partis en villégiature, et puis çà s'est terminé en révision de vie. Des choses qui avaient été pensées, mais qui restaient enfermées, sont sorties ce jour-là. Nous n'avions plus peur les uns des autres.

CE QUE J'AI RETENU DU MOIS SACERDOTAL :

1°) Le désir d'une chose difficile à réaliser : prier avec d'autres prêtres, parler simplement avec eux. Nous sommes souvent énormément timides quand il s'agit de parler devant d'autres prêtres.

2°) Le besoin de travailler avec d'autres, sinon en communauté, du moins en équipe. J'ai encore un peu peur de la vie commune, mais je me rends compte qu'on ne peut plus être seul, vivre tout seul dans sa paroisse, parce qu'il est devenu impossible de faire face tout seul à tous les problèmes qui se posent.

3°) Enfin je ne suis pas converti. J'ai encore bien du mal à être vraiment prêtre ou à faire une part suffisante à la prière dans ma vie. Mais je ne suis plus aussi tranquille. Oui c'est peut-être cela le résultat de ce mois passé à Kerlois : ne plus être tranquille, ne plus pouvoir accepter un sacerdoce diminué, mais vouloir un sacerdoce vécu pleinement avec les autres prêtres.

Le second centenaire de la fête du Sacré-Cœur

A l'occasion du second centenaire de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, S. S. Paul VI a écrit aux Evêques une Lettre apostolique (« Investigabiles Christi »), dont voici l'essentiel :

« ...Le Sacré-Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité, étant le symbole et l'image expressive de cet éternel amour que Dieu a eu pour le monde, au point de « donner son Fils unique », Nous sommes certain que les célébrations contribueront beaucoup à ce que les richesses de l'amour divin soient approfondies et bien comprises. Et nous avons confiance que tous les fidèles sauront y trouver une aspiration toujours plus résolue à conformer courageusement leur vie à l'Evangile, à corriger soigneusement leur conduite, à mettre en pratique les préceptes de la loi divine.

« Mais nous désirons avant tout que le Cœur de Jésus soit honoré par une plus intense participation au sacrement de l'autel, puisque son don le plus grand est précisément l'Eucharistie. Dans le sacrifice eucharistique, en effet, où il s'immole, nous recevons Notre Sauveur « toujours vivant pour intercéder en notre faveur », dont le Cœur fut ouvert par la lance du soldat et a répandu sur le genre humain les flots de son sang précieux, mêlé d'eau. De plus, dans ce grand sacrement qui est le sommet et le centre de tous les autres, « on goûte à sa source la douceur spirituelle, et on commémore le très grand amour que le Christ a manifesté dans sa passion ». Disons donc, avec saint Jean Damascène, que nous devons « nous rapprocher de lui avec un ardent désir.... afin que le feu de notre désir, en recevant cette braise ardente, brûle nos péchés et éclaire nos cœurs, de telle façon que par le contact habituel avec le feu divin, nous devenions aussi brûlants et semblables à Dieu ».

« Celà nous semble particulièrement indiqué pour faire refleurir toujours davantage le culte du Sacré-Cœur qui — Nous le disons avec regret — s'est quelque peu estompé chez certains, et à le faire considérer par tous comme une noble et digne forme de cette piété authentique qui, aujourd'hui, surtout en vertu des prescriptions du II° Concile œcuménique du Vatican, est très spécialement requise envers Jésus-Christ, « Tête du Corps de l'Eglise, lui qui est le principe, le premier-né d'entre les morts, afin qu'en toutes choses il tienne la première place ».

« Puisque le Concile œcuménique recommande vivement « les pieux exercices du peuple chrétien..., surtout lorsqu'ils se font sur l'ordre du Siège apostolique », cette forme de dévotion semble devoir particulièrement s'imposer. En effet, comme Nous l'avons dit plus haut, elle consiste essentiellement à adorer dignement Jésus-Christ et à lui offrir réparation, et elle est fondée, avant tout, sur le très saint mystère de l'Eucharistie duquel, comme des autres actions liturgiques, « découle cette sanctification des hommes dans le Christ, et cette glorification de Dieu, que recherchent, comme leur fin, toutes les autres œuvres de l'Eglise »... »

⁂

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des articles et des études ne manqueront pas de paraître. Mais l'attention doit se porter de façon privilégiée sur l'encyclique « Haurietis aquas » de Pie XII en 1956 ; la dévotion au Sacré-Cœur « a ses sources dans l'Ecriture Sainte et dans la tradition, par-delà les formes psychologiques qu'elle a revêtues aux époques récentes et qui, entre le Moyen Age et « Haurietis aquas », ne constituent peut-être qu'une parenthèse, utile certes, ayant répondu aux besoins de quelques générations, mais qui peut être dépassée », écrit Dom Jean Leclercq dans LA LITURGIE ET LES PARADOXES CHRÉTIENS (éd. du Cerf).

Ce même auteur dégage, aux pages 166-170 de son ouvrage, des perspectives pastorales :

« Comment peut-on rendre vigueur à la dévotion au Sacré-Cœur... ? Le principe général est celui qui a été si clairement affirmé par Pie XII dans l'encyclique *Mediator Dei :* à savoir que les dévotions doivent s'alimenter dans la liturgie et y conduire.

« La première conséquence est qu'il faut éviter de donner à la dévotion au Sacré-Cœur le caractère d'une dévotion séparée de la grande « devotio » de l'Eglise telle qu'elle s'exprime dans sa liturgie... Il faut donc présenter le mystère du Sacré-Cœur en relation avec le mystère pascal, avec la célébration de la mort et de la résurrection du Christ, avec les sacrements, surtout le baptême où se répand sur le chrétien le flot sacré qui a coulé de la poitrine du Seigneur et avec l'Eucharistie, considérée comme la parfaite participation au mystère du salut accompli dans le Christ...

« Comment, pratiquement, intégrer la dévotion au Sacré-Cœur dans la liturgie pascale ? La voie en a été indiquée par « Haurietis aquas » : il faut revenir aux textes bibliques fondamentaux que le cycle liturgique propose aux fidèles et que l'effort pastoral doit s'efforcer de mettre à la portée des fidèles, en particulier à la Transfixion, à son contexte johannique, et à tous les textes utilisés par la liturgie et qui aident à en saisir le sens, à en développer le contenu. Il faut aller par la liturgie à la Bible et, par la Bible ainsi interprétée par l'Eglise, alimenter la dévotion.

« ...Par exemple, on pourra tirer profit des textes du Carême sur la miséricorde (Isaïe 53, etc.), des textes de Jérémie lus durant le Temps de la Passion, des Impropères du Vendredi Saint, à condition qu'on les comprenne selon leur sens traditionnel, de la préface pour la Bénédiction des Fonts et autres textes de la Vigile Pascale, de la communion de la Vigile de la Pentecôte, Jean 7, 38-39 : *Si quis sitit, veniat ad me et bibat... Hoc enim dicebat de Spiritu...* » ; elle montre bien dans la Pentecôte l'accomplissement du mystère du Calvaire, l'eau vive de Pâques s'écoulant sur l'Eglise... »

● *L'ABBAYE DE N.-D. DE PORT DU SALUT* (53, Entrammes) signale qu'en raison du « mois sacerdotal » elle accueillera les retraitants qui le désirent, soit avant le 1er juillet, soit après le 16 août, seulement.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

"Notes sur la nouvelle Liturgie"

Sous ce titre, L'ART SACRÉ *de mars-avril* 1965 *vient de publier un numéro intéressant, enrichissant si l'on sait passer au-dessus de quelques outrances de langage. Nous le recommandons vivement à ceux qui envisageraient des transformations dans leur église* (L'ART SACRÉ, 29, *boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7e ; ce numéro* 2,70 *francs ; C.C.P. Editions du Cerf, Paris* 1436.36). *En voici des extraits :*

LA RÉFORME DOIT ÉVITER L'INFORME

...Le curé d'une paroisse, qui modifie les formes liturgiques de son église, doit tout d'abord se dire qu'il est en train d'opérer une œuvre d'une exceptionnelle gravité. Le poids de ces actes peut retentir à long terme sur la foi de sa communauté de fidèles. Ce rappel semble un lieu commun, mais il n'est que de voir le chaos, le chantier que constituent les offices de certaines paroisses pour se persuader de l'opportunité de ce rappel.

L'ensemble des formes sensibles qui entoure le culte divin atteint l'âme des croyants à une très grande profondeur. La grâce atteint l'homme tout entier, dans sa partie la plus consciente comme dans les profondeurs de son cœur. Le mystère de ce don divin réside dans sa puissante pénétration, qui peut atteindre la personne humaine dans la fine pointe de son esprit, comme dans les couches les moins conscientes de l'âme. Cette subtilité, cette profondeur de la grâce trouve dans le langage sensible des formes son expression la moins infidèle. C'est là la raison d'être des sacrements, signes subtils et instruments pénétrants de la vie divine dans le cœur humain.

Les pasteurs savent bien aussi que la foi naît et se corrompt souvent dans les profondeurs du cœur, avant même que la raison ait justifié cette démarche... Combien de convertis ont avoué avoir été touchés par les formes liturgiques, par les chefs-d'œuvre de l'art sacré, par certaines musiques, avant même de prendre une claire conscience du chemin qui les conduisait à la foi. N'est-il pas dramatique de voir aussi certains refus commencer par des heurts de la sensibilité ?...

...Les messes « expédiées », la liturgie soumise à la loi de la commodité, les articles de bazar, le recours à la sensiblerie ont été suffisamment dénoncés. Mais un prêtre généreux peut aussi, par impatience apostolique, bouleverser l'ordre de son église sans le remplacer nécessairement par des formes de plus grande qualité...

L'AUTEL FACE AU PEUPLE

...La célébration de la messe face au peuple semble de nos jours une des acquisitions les plus importantes de la liturgie nouvelle. Cela est indubitable et nous n'entendons en aucune façon proposer de retourner en arrière. Voici simplement le genre de réflexion que nous proposons au prêtre qui se pose ce problème.

Qu'il mesure tout d'abord que « face au peuple » ne veut pas dire : « tout contre le peuple ». Qu'il considère le dispositif des basiliques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

anciennes ! Il se rendra compte que l'autel, pour être tourné vers les fidèles, n'était jamais en contact avec la foule : la disposition du martyrium et l'avant-chœur créaient une sorte de réserve, de distance, que l'on ne saurait considérer comme une coupure.

D'autres raisons de maintenir cette distance s'imposeront peu à peu à son esprit : s'il est facile de célébrer la messe au milieu d'une très petite assemblée, il n'en est pas de même pour une grande foule... Une certaine distance semble optimum tant pour des raisons proprement architecturales (visibilité) que pour des raisons spirituelles et psychologiques...

La restauration du geste

...On est volontiers inquiet du détail des cérémonies, on ignore les lois fondamentales qui font du geste en public un geste proprement sacré. Cette carence devient manifeste lorsqu'un prêtre se met à célébrer face au peuple. La nervosité, les tics, la hâte, le laisser-aller deviennent alors franchement insupportables... Il faut *apprendre* à célébrer face au peuple.

Il faudra aussi veiller à former les enfants de chœur à cette nouvelle manière de célébrer...

...La valeur sacrée d'un geste n'est que le reflet de la vie intérieure qui le suscite. A ce titre elle est inaliénable. Souvent un souci d'être plus familier, plus proche du peuple fait verser la liturgie dans une sorte de laisser-aller... La gravité du geste n'est, en aucune manière, une solennité creuse, c'est un poids spirituel dont on sent la présence ou l'absence et qui donne au comportement cette dimension profonde que guette l'incroyant...

...Une forme d'habitude devient aisément une cécité. On *ne voit plus* la laideur, on *ne voit plus* que les rites sont remplacés par des moignons informes et ridicules...

Ce fascicule annonce d'autres réflexions sur le même sujet dans les prochains numéros. Il se termine pas trois pages sur « l'évangile selon S. Mathieu » de Pier Paolo Pasolini.

Nous avons à nous garder de plusieurs attitudes psychologiques qui appauvrissent ou rendent inopérante la pastorale liturgique.

Ne supposons pas connu ce qui ne l'est pas, ou ce qui l'est mal. Prenons le temps et les moyens de révéler le sens profond d'une démarche.

Ne reprochons pas à ceux qui sont loin de ne pas nous connaître ou de mal nous connaître. Demandons-nous surtout si, par les contacts qu'ils ont avec nous, ils découvrent une Eglise accueillante qui leur donne envie de s'asseoir à la table de famille.

Ne reprochons pas aux hommes leur incroyance, de ne pas comprendre ce qu'ils n'ont pas encore découvert parce que personne n'a encore partagé avec eux le pain. Ayons plutôt à cœur d'être sur leur route d'authentiques témoins de la Foi.

Mgr Matiers, évêque auxiliaire de Lyon.

● *AUMONIERS DES LYCÉES ET COLLÈGES D'ÉTAT.* — Le Secrétariat National de l'Aumônerie et l'Association professionnelle des Aumôniers d'Enseignement Public organisent pour les aumôniers des lycées et collèges d'Etat, quatre sessions de formation que nous recommandons à leur attention :

— *Aumôniers des lycées classiques et modernes :* à *Viviers* (Ardèche), du 28 août au 6 septembre. *Thème :* la Bible. *Théologiens :* R. P. Martelet, s. j., R. P. Guillet, s. j., abbé Charpentier. *Retraite :* préparatoire facultative du 25 au 28 août. *Inscription :* abbé Engelmann, 141, avenue de l'Eygala, La Tronche (Isère).

— *Aumôniers de C.E.G.* (ayant déjà une expérience) : à *Angers*, du 6 au 9 septembre. *Thème :* « Espoirs et espérance chez les jeunes en C.E.G. et leurs éducateurs ». *Théologiens :* R. P. Lintanf, o. p., abbé Berthier. *Inscription :* s'adresser à M. l'abbé Tromeur, 9, rue du Frout, Quimper.

— *Aumôniers des établissements techniques :* à *Lyon*, du 10 au 13 septembre. *Thème :* Education de l'Espérance dans la vie des jeunes en Technique. *Théologiens :* abbé Régnier, abbé Berthier. *Inscription :* abbé Besson, 43, rue des Farges, Lyon (1er).

— *Nouveaux aumôniers de lycées :* à *La Rochelle*, du 13 au 18 septembre. *Inscription :* Secrétariat National de l'Aumônerie de l'Enseignement Public, 106, rue du Bac, Paris (7e).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'abbé Tromeur, 9, rue du Frout, Quimper.

● *GRAND PARDON DE LA TRINITÉ A RUMENGOL.* — Le grand Pardon de la Trinité sera célébré à Rumengol le *dimanche* 13 *juin*, sous la présidence de *LL. EE. Monseigneur Poirier* archevêque de Port-au-Prince (Haïti), *Monseigneur Robert*, évêque des Gonaïves, *Monseigneur l'Evêque*, *Monseigneur l'Auxiliaire*, du *R. Dom Louis Félix Collion*, abbé de Landévennec.

— *Samedi* 12 *juin.* — Messes à 7 h. 30 et à 9 h. A 11 h., grand-messe chantée par *M. l'abbé Martin*, recteur de Rosnoën ; homélie. Confessions à partir de 7 h. jusqu'à midi. A 14 h. 30, célébration mariale, procession et salut du Saint-Sacrement. A 20 h. 30, confessions au sanctuaire et à la chapelle du Couronnement. A 22 h. 30, rassemblement au podium, procession aux flambeaux. Puis veillée mariale, dirigée par *M. l'abbé Abjean*, directeur du Grand Séminaire, avec allocution de *M. l'abbé Savina*, économe au Grand Séminaire.

— *Dimance* 13 *juin.* — A minuit, messe avec chants, célébrée par *M. l'abbé Savina*. Aussitôt après sera célébrée une autre messe par *M. le Recteur*. A partir de 5 h. 30, messes d'heure en heure jusqu'à 9 heures inclus. A 10 h. 30, au podium, grand-messe chantée par *M. le chanoine Jacq*, recteur de Kérinou, sermon breton par *M. le chanoine Quéméneur*, recteur du Pilier-Rouge. A midi, dernière messe au sanctuaire. A 14 h. 30, chapelet commenté. A 15 h., vêpres solennelles, sermon français de *M. le vicaire général Abiven*. Procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. Floc'h

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND

QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -

SOCIÉTÉ DES

ENTREPRISES LIMOUSIN

Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.

Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 23 Vendredi 11 juin 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

— *Lundi* 14 *juin* : 9 *h.* 30, *Saint-Renan* (*Mgr l'Evêque et Mgr l'Auxiliaire*). 15 *h.*, *Plouzané* (*Mgr l'Evêque*) *et Locmaria* (*Mgr l'Auxiliaire*).
— *Mardi* 15 : 10 *h.*, *Trézien* (*Mgr l'Auxiliaire*). 14 *h.* 30, *Plouarzel* (*id.*). 16 *h.* 30, *Lampaul-Plouarzel* (*id.*).
— *Mercredi* 16 10 *h.*, *Lamber* (*id.*). 14 *h.* 30, *Ploumoguer* (*id.*). 16 *h.* 30, *Trébabu* (*id.*).
— *Jeudi* 17 : 10 *h.*, *Le Conquet* (*id.*). 15 *h.*, *Plougonvelin* (*id.*).

RETRAITE DE FIANCÉS

La prochaine retraite de fiancés aura lieu à *la Retraite de Lesneven du samedi* 26 *juin* (19 h.) *au mardi* 29 *juin* (midi). Prière de faire parvenir les inscriptions à la Mère Supérieure de la Retraite.

WEEK-END DE FIANCÉS

Un week-end aura lieu pour les fiancés des *milieux ouvrier et urbain, du vendredi* 25 *juin* (20 *h.* 30) *au dimanche* 27 (17 *h.*), *à Ker-Anna* (*près de Kerjean*), *route du Vieux-Saint-Marc, à Brest.* — Prière de s'inscrire au 39, rue C. Desmoulins (Tél. 44.19-01).

RETRAITE DE CONSCRITS

La prochaine retraite pour les jeunes gens qui doivent partir au service militaire en juillet-septembre-octobre prochains aura lieu à la *Retraite de Lesneven, du lundi* 21 *juin* (20 *h.*) *au mercredi* 23 (17 *h.*).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Le Mouvement des Aides au Prêtre organise un pèlerinage à N.-D. de Rumengol *le 30 juin*, sous la présidence de *Monseigneur l'Evêque*. En voici le programme :

— 10 h. 30 : Grand-messe solennelle chantée par *M. le chanoine Blons*, directeur des Œuvres diocésaines. Homélie par *M. l'abbé Calvez*, recteur de Kerfeunteun. Confessions avant la messe.

— 14 h. : Assemblée générale et tirage au sort des déléguées pour le pèlerinage à Rome en avril 1966.

— 15 h. 30 : Veillée de prière dirigée par *M. l'abbé Ollivier*, sous-directeur de l'Œuvre des Vocations. Salut du Saint-Sacrement.

N. B. — Les prêtres désireux de prendre leur repas au presbytère sont priés de s'annoncer quelques jours à l'avance.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Les élèves soumis à l'examen diocésain d'entrée en sixième composeront le *vendredi* 18 *juin* dans les centres suivants :

— *Brest :* filles, à l'école N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou ; garçons, à l'école St-Louis, rue Jean-Macé.

— *Châteaulin :* école libre de filles « La Plaine ».

— *Lesneven :* école N.-D. de Lourdes.

— *Morlaix :* école N.-D. du Mur.

— *Quimper :* filles, à l'école Ste-Anne ; garçons, à l'école St-Charles, Kerfeunteun.

— *Quimperlé :* école Ste-Croix.

Les directeurs et directrices d'école adresseront *immédiatement* la liste de leurs candidats à l'Inspection Diocésaine. Cette liste comprendra pour chaque candidat les nom et prénoms, la date de naissance, la décision formulée par la Commission d'examen des dossiers ou par le conseil des professeurs et le *centre choisi*.

Les épreuves comprendront : *a*) une dictée 20 mn) ; *b*) une étude avec questions d'un texte narratif ou descriptif (1 h. 15 mn) ; *c*) une épreuve d'arithmétique (opérations et problèmes) : 1 h. 15 mn. — L'appel se fera à 8 h. 30. — *Droit d'examen :* 2 F. Ce droit sera perçu par les responsables de centres d'examen.

● *REMPLACEMENT DES AUMONIERS D'ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PENDANT LES VACANCES.* — Pour pouvoir prendre des vacances, plusieurs aumôniers (notamment ceux des principaux établissements) doivent trouver un remplaçant résidant dans l'établissement, et cette recherche est souvent très laborieuse. Les confrères (professeurs, prêtres en retraite, religieux) qui accepteraient d'assurer un remplacement , rendraient grand service aux aumôniers. On peut adresser offres et demandes à *M. l'abbé Le Bras, aumônier de l'Hôpital Gourmelen, Quimper*. Il sera utile de donner les précisions concernant la date et la durée du remplacement.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 13 juin, la Sainte Trinité. Lundi 14, S. Basile, évêque et docteur de l'Eglise. Mardi 15 et mercredi 16, de la férie. Jeudi 17, Fête-Dieu. Vendredi 18, S. Ephrem de Syrie, docteur de l'Eglise. Samedi 19, Ste Julienne de Falconieri, vierge. Dimanche 20, 2e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mère Marie des Anges*, des Religieuses Ursulines de Morlaix. *M. Louis Le Bail*, de Landerneau. *Sœur Saint-Serge*, des Filles de Jésus, originaire de Gouesnac'h. *Mme Kerriou*, de Guissény. *Mme Vve Bosser*, mère de M. le Recteur de Kernével. *Mme Eugène Leclerc*, de Landerneau. *Frère François Broudeur*, des Frères des Ecoles Chrétiennes. *M. Jean Le Compès*, beau-frère de Monseigneur Tirilly, vicaire apostolique des Iles Marquises (Océanie).

Nouvelles

● *JOURNÉES RÉGIONALES DES SCOUTS DE FRANCE.* — Sous le signe de l'Esprit, 275 chefs et cheftaines des quatre départements bretons se sont rassemblés pour deux jours, les 6 et 7 juin, à Rostrenen. Cette rencontre avait pour objet une rétrospective et surtout l'orientation du mouvement dans les années à venir, le tout dans une atmosphère de joie, d'échanges d'expériences et de prière vraie.

Monseigneur l'Evêque a participé au travail de lundi, ainsi que *S. Exc. Monseigneur Gouyon*, archevêque de Rennes qui célébra la Messe.

M. Michel Rigal, responsable national, a mis en relief les valeurs permanentes du Scoutisme : santé, goût du plein air, formation du caractère dans la loyauté et la fraternité, formation de l'intelligence par l'esprit d'observation et d'organisation, formation spirituelle par le ressort d'une vie intérieure personnelle et d'une vie communautaire. Puis il a présenté les nouvelles orientations du mouvement avec la division d'âge : les Pionniers (14-17 ans) et les Rangers (12-14 ans), dans le souci d'atteindre cette époque de l'adolescence où le contact est si difficile à établir et pour laquelle le scoutisme est particulièrement fait.

Adaptation à une Bretagne en pleine évolution, contact avec les autres mouvements de jeunes, fidélité à l'Esprit qui renouvelle, problème de l'encadrement et des responsables adultes à découvrir sont quelques-unes des conclusions de ces journées.

● *CARANTEC.* — Lundi dernier, lors du pardon de l'Ile Callot à Carantec, *S. Exc. Monseigneur Robert*, évêque des Gonaïves (Haïti), a béni un nouveau calvaire érigé à proximité de la chapelle.

● *ROSCOFF.* — L'ossuaire, récemment rénové sert de cadre pour la troisième fois à une exposition d'art breton. Les photographies réunies par M. le Recteur représentent des calvaires, des statues... avec le souci de rendre le détail qui donne sa pleine vie à l'ensemble de l'œuvre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Renseignements pratiques pour la Semaine Sociale

Un peu partout nous est posée la question : comment s'inscrire à la Semaine Sociale qui se déroulera à Brest en juillet ?

Voici les renseignements pratiques qu'il est bon de connaître :

— toute personne peut écrire pour demander une feuille d'inscription à cette adresse : *Semaine Sociale de France*, 39, *rue Camille Desmoulins, Brest.*

— on peut demander plusieurs feuilles d'inscription : pour soi-même, pour d'autres personnes autour de soi, des amis, des militants. Même si l'on est pas assuré à 100 % de leur réponse.

— il est prévu un droit de participation : si vous versez 25 francs vous recevez une carte donnant droit à l'entrée permanente dans la salle des cours (et toutes les salles de travail) pendant les six jours de la Semaine.

— ce droit est ramené à 12 francs 50 pour les « moins de 25 ans ».

— on peut se faire délivrer sur place pendant la Semaine des cartes à la journée au prix de 6 francs (moins de 25 ans : demi tarif).

— et des cartes à la demi-journée au prix de 4 francs (moins de 25 ans : demi tarif).

N. B. — Pour toute demande de feuille d'inscription, joindre une enveloppe affranchie à votre adresse.

● Vient de paraître aux Editions Mame : *BRÉVIAIRE LATIN-FRANÇAIS* n° 85. — Cette édition bilingue, la première répondant aux directives de l'Instruction Œcumenici, du 26 septembre 1964, permettra aux prêtres de réciter l'Office, soit en latin, soit en français s'ils y sont autorisés.

Ce bréviaire, en un *seul volume*, avec fascicules amovibles, est le seul où tous les *textes soient en grandes lignes*, le latin sur une page, le français sur la page en regard. Cette disposition, et le choix d'une typographie claire et aérée, permettent, dans chaque langue, une lecture continue et aisée.

Prix : 175 à 255 fr. suivant reliures.

● Particulier vendrait DUPLICATEUR GESTETNER modèle 300, sur meuble, avec accessoires - état neuf - prix intéressant. S'adresser à M. J. BOENNEC, 26, place de la République à Pont-l'Abbé. Tél. 67.

● Aide-ménagère, 58 ans, cherche emploi dans un presbytère. S'adresser à Mlle Le Roy, la Retraite, Quimper.

● A vendre une gazinière 5 feux et 2 fours, état neuf. S'adresser à la *S. R.*, qui transmettra.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

L'horaire des Messes

Un horaire sera toujours une gêne pour quelques-uns, il ne peut répondre à tous les besoins. Ceux-ci doivent être évalués loyalement, mais sans jamais perdre de vue l'ensemble où ils s'inscrivent.

Quand fut autorisée la célébration de la Messe le dimanche soir, on éleva les inconvénients qui naîtraient de la multiplication des messes. Les Statuts diocésains s'expriment ainsi à l'article 201, 3° : « On n'instituera pas de messe du soir le dimanche sans autorisation expresse de l'Ordinaire. *A multiplier les messes, on risque de morceler la communauté paroissiale et de donner aux fidèles des habitudes de facilité impossibles à maintenir* ». L'expérience a montré la sagesse de cette restriction : la pastorale de la messe ne repose pas sur le nombre des messes.

La réforme liturgique qui, indiscutablement, a quelque peu allongé la célébration de la messe en présence du peuple apporte de nouveaux motifs de revoir l'horaire des messes quand elles se succèdent d'heure en heure. Cette question concerne surtout les paroisses urbaines, mais elle se pose aussi dans certaines paroisses rurales pour les deux premières messes dominicales.

Le dimanche matin dans les paroisses de ville, l'horaire des Messes crée des difficultés de plus en plus grandes. Comment célébrer dans le calme et la dignité des messes d'heure en heure lorsque le célébrant doit garder l'œil sur la montre, lorsque le prédicateur doit abréger l'homélie parce que les lectures sont plus longues, lorsque prêtres et fidèles « craignent » un nombre plus important de communiants, lorsque des fidèles pensent à leur auto qu'il faudra dégager avant que n'arrivent ceux de la suivante, etc... ? Et comment les habitués de la messe de 10 heures seraient-ils en place pour le chant d'entrée, quand l'expérience a appris à ceux d'entre eux qui y viennent en auto que rien ne sert de « partir à point » si le parking est encore occupé par les voitures des fidèles de la messe de 9 heures ?

Aussi plusieurs paroisses songent-elles à mettre un intervalle plus grand entre les messes, donc à en réduire le nombre. Ainsi, Saint-Pol-de-Léon a adopté l'horaire suivant : 6 h. 45, 8 h., 9 h. 30, 11 h., ce qui — autre avantage — permet de les chanter toutes.

Landerneau a organisé un referendum sur un nouvel horaire où les messes dominicales se dérouleraient non plus d'heure en heure, mais d'heure et demie en heure et demie. Voici comment le bulletin paroissial présente les résultats de la consultation :

1. — LE LANGAGE DES CHIFFRES

Approximativement 3.200 *tracts ont été distribués pour le referendum sur l'horaire des messes.* 1.003 *réponses nous sont revenues, ce qui représente une proportion honorable, si l'on considère, d'une part, que plusieurs tracts ont pu être distribués dans la même famille, d'autre part, que ceux qui étaient d'accord sur l'horaire proposé pouvaient se croire dispensés de répondre.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

834 *se déclarent pleinement satisfaits de l'horaire proposé ; un certain nombre l'accueille même avec enthousiasme.*

169 *se déclarent contre l'horaire. C'est surtout la suppression de la messe de* 6 *h.* 30 *qui semble faire problème, puisque sur ces* 169, 123 *en réclament le maintien. Les* 46 *autres se répartissent en des horaires divers, depuis le maintien de l'horaire ancien jusqu'à des horaires assez compliqués comportant des quarts d'heures ; 9 bulletins désirent que soit maintenue la messe à 8 heures.*

Analysons le chiffre des 123 *qui demandent la messe de* 6 *h.* 30. 25 *la réclament à cause de leur profession (commerçants, ouvriers des castors, cultivateurs...),* 20 *semblent la désirer pour des raisons familiales et* 40 *pour des raisons de loisirs (chasse, pêche, ballades de vacances...) : mais la distinction entre ces deux catégories n'est pas très précise.* 2 *la désirent par sentiment, c'est-à-dire qu'ils se déclarent affectionner particulièrement l'église de Saint-Thomas. Enfin, les* 36 *autres ne donnent aucune précision sur leur choix, et omettent même, parfois, de donner des indications sur l'horaire qu'ils souhaitent.*

Si l'on interroge plus particulièrement les personnes qui se trouvaient dimanche, à la messe de 6 *h.* 30, *donc les principales intéressées, l'on se trouve quelque peu désorienté. En effet, sur les* 84 *personnes qui y étaient (nous les avons comptées, sachant bien que cette messe ferait plus problème que les autres),* 31 *se sont déclarées d'accord pour qu'elle soit supprimée, et* 28 *seulement en ont réclamé le maintien :* 4 *pour des raisons professionnelles,* 6 *pour des raisons familiales,* 7 *pour des raisons de loisirs,* 1 *par affection sentimentale,* 10 *sans précision aucune.*

2. — DÉDUCTIONS

La première qui s'impose est que nous devons tous nous remercier mutuellement de ce travail en commun qui va nous permettre d'adopter un horaire qui satisfasse la plus grande partie des paroissiens.

Il est certain que l'horaire, quel qu'il soit, restera toujours une cause de gêne pour certains et à certains moments ; c'est ainsi que bon nombre de bulletins signalent que l'ancien horaire ne leur convenait pas du tout...

Il est certain également qu'un nouvel horaire s'impose, pour les raisons qui vous ont été données et que vous avez senties vous-mêmes. S'il faut une heure et demie entre chaque début de messe, ce n'est pas du tout pour allonger davantage les offices, mais pour permettre à tous de respirer et d'y participer dans le calme et la paix.

Donc, il faut trancher. Après avoir longuement pesé le pour et le contre et après avoir interrogé les paroissiens, voici l'horaire que nous allons adopter dès dimanche prochain, 16 *mai...*

● *PAROLE ET MISSION.* — Lorsqu'au début de 1959, Jean XXIII annonça son intention de convoquer un Concile, une immense espérance partout dans le monde, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise, surgit... PAROLE ET MISSION (29, boulevard Latour-Maubourg, Paris) a voulu faire le point, tant de l'activité missionnaire en 1965, que des orientations théologiques la concernant, dans son dernier numéro intitulé : *La mission à l'heure de la collégialité et du dialogue.*

Missel latin-français

Le tome III est paru. Mais il se peut que certaines paroisses reçoivent leur exemplaire avec retard. Aussi nous reproduisons les oraisons des premiers offices de la semaine prochaine.

DIMANCHE DE LA TRINITÉ

Prière.

Dieu éternel et tout-puissant,
tu as donné aux fidèles qui professent la vraie foi
de reconnaître la gloire de ton éternelle Trinité
et d'adorer ton Unité dans sa toute-puissance ;
Garde-nous fermes dans cette foi
qui nous protègera de tout danger. Par Jésus-Christ...

Prière sur les offrandes.

Sanctifie, Seigneur notre Dieu, le sacrifice
sur lequel nous invoquons ton nom très saint,
Et par cette eucharistie,
fais de nous-mêmes une éternelle offrande à ta gloire. Par Jésus-Christ...

Prière après la communion.

Puissions-nous trouver, Seigneur notre Dieu,
le salut du corps et de l'âme
dans le sacrement que nous avons reçu,
Tandis que nous affirmons notre foi
en la Trinité, éternelle et sainte,
comme en son indivisible Unité. Par Jésus-Christ...

FÉRIES (1er DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE)

Prière.

Seigneur notre Dieu,
force de ceux qui espèrent en toi,
sois favorable à nos appels ;
Puisque l'homme est fragile et que sans toi, il ne peut rien,
accorde-nous le secours de ta grâce,
afin que nous puissions, en observant tes commandements,
vouloir et agir de manière à te plaire. Par Jésus-Christ...

Prière sur les offrandes.

Accueille avec bonté, Seigneur,
les offrandes qui te sont dédiées ;
Fais qu'elles deviennent pour nous
source d'éternel secours. Par Jésus-Christ...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prière après la communion.

Comblés d'un si grand bien, nous te supplions, Seigneur :
Fais que nous en retirions des fruits de salut
et que jamais nous ne cessions de chanter ta louange.
Par Jésus-Christ...

FÊTE - DIEU

Prière.

Seigneur Jésus-Christ,
dans cet admirable sacrement,
tu nous a laissé le mémorial de ta passion ;
Donne-nous de vénérer d'un si grand amour
les mystères de ton corps et de ton sang
que nous puissions recueillir sans cesse
le fruit de ta rédemption. Toi qui vis...

Prière sur les offrandes.

Accorde, Seigneur, à ton Eglise,
les biens de l'unité et de la paix ;
Dont nos offrandes sont le signe
dans le mystère eucharistique. Par Jésus-Christ...

Prière après la communion.

Fais que nous possédions, Seigneur Jésus,
la jouissance éternelle de ta divinité
Dont nous avons ici-bas l'avant-goût
en recevant ton corps et ton sang. Toi qui vis...

⁂

A la fin du tome III se trouvent quelques pages d'*errata* pour les volumes précédents et les nouveaux textes de la Messe Chrismale et des oraisons du Vendredi-Saint.

Tu donnes du pain à qui a faim : mais mieux vaudrait que nul n'ait faim et que tu ne donnes à personne. Tu habilles qui est nu : si seulement tous étaient vêtus et qu'il n'y eût point telle nécessité !

Tous ces services, en effet, répondent à des nécessités... Plus authentique est l'amour que tu portes à un heureux que tu ne peux en rien obliger ; plus pur sera cet amour et bien plus franc. Car si tu obliges un malheureux, peut-être désires-tu t'élever en face de lui.

Lui s'est trouvé dans le besoin ; toi, tu lui as fait part de tes ressources.

Souhaite qu'il soit ton égal : ensemble, soyez soumis à Celui qui ne peut être l'obligé de personne.

S. AUGUSTIN.

Retraites et sessions d'été

I. RETRAITES SACERDOTALES

● *A la Villa Sainte-Anne, 23, rue Edouard-Guinel, Angers. Tél.* 87-24-75. — 4 jours, du lundi 28 juin (19 h.) au samedi 3 juillet (8 h.), R. P. Clère. 8 jours, du lundi 26 juillet (19 h.) au mercredi 4 août, R. P. Cordonnier. 4 jours, du lundi 4 octobre (19 h.) au samedi 9, R. P. Bellettre.

● *Au Foyer sacerdotal d'Ars (Ain). Tél.* 13. — « Quatre jours avec le Curé d'Ars », par M. l'abbé Nodet : du 26 juillet (20 h. 30) au 30 juillet (12 h.) ; du 6 septembre (20 h. 30) au 10 septembre (12 h.) ; du 20 septembre (20 h. 30) au 24 septembre (12 h.). « A l'écoute des Psaumes : le souci du Règne de Dieu », par le R. P. Beaucamp, o. f. m., du 23 août (18 h. 30) au 27 août (12 h.). Autre retraite prêchée par Dom Bernard, o.s.b., du 12 juillet (18 h. 30) au 16 juillet (12 h.).

● *Au Couvent dominicain du Saulchoir, Etiolles par Soisy-sur-Seine (S.-et-O.).* — « Comment vivre l'espérance dans le sacerdoce d'aujourd'hui ? », par le R. P. Pelfrène : du dimanche 27 juin (soir) au mercredi 30 (soir). « Serviteurs de l'Evangile, Serviteurs du peuple de Dieu », par le R. P. Tremel : du mardi 31 août (soir) au vendredi 3 septembre (soir).

● *A l'Ermitage Sainte-Thérèse, 33, rue du Carmel, Lisieux (Calvados). Tél.* 62-00-95. — 19 au 23 juillet, chanoine Blanchard. 16 au 20 août, R. P. Piat, o.f.m. 13 au 17 septembre, R. P. Morel. 11 au 15 octobre, R. P. Puaud.

● *A Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine). Tél. MIC.* 05-86. — 4 jours : du 5 au 10 juillet, R. P. Buisson ; du 13 au 18 septembre, R. P. Gélineau ; du 20 au 25 septembre, R. P. Guillet ; du 18 au 23 octobre, R. P. Laura (chaque retraite ouvre à 20 heures ; clôture le matin). 10 jours : du 23 août (20 heures, dîner) au 2 septembre (18 heures), R. P. Laplace. 30 jours : du 10 juillet (20 heures, dîner) au 9 août (matin), R. P. Laplace. Le R. P. Clémence prêchera une autre retraite de 30 jours, du 16 août (19 heures) au 13 septembre (matin), au Chatelard, par Francheville-le-Haut (Rhône).

● *Au centre « Nazareth-La Sainte-Baume », Le Plan-d'Aups, par Saint-Zacharie (Var).* — Retraite pour aumôniers d'Action catholique : « Du sacerdoce des fidèles à la sainteté du prêtre », par Mgr Baron, ancien recteur de Saint-Louis-des-Françcais à Rome : du 3 août (midi) au 7 août (matin).

● *A l'Abbaye Notre-Dame de Port-du-Salut, Entrammes (Mayenne).* — En raison du « mois sacerdotal », l'Abbaye accueillera les retraitants qui le désirent soit avant le 1er juillet, soit après le 16 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. SESSIONS

● *Semaine Sociale à Brest*, du 9 au 14 juillet : « L'homme et la révolution urbaine ». Tous renseignements : 39, rue C. Desmoulins, Brest.

● *Economie et Humanisme*. Sessions pour les clercs : 5-9 juillet à Versailles et 19-23 septembre à Lyon, « Connaître notre société » ; 29 juin-2 juillet à Cahors, « Aliénations du monde moderne et vie chrétienne » ; 26-29 juillet, à Sainte-Baume (Var), « Ville de demain et destin de l'homme ». Economie et Humanisme, 99, quai Clémenceau, Caluire (Rhône).

● *Centre National de Pastorale Liturgique à Versailles*, du 31 août au 2 septembre : « La réforme de la Messe : l'usage du français, les chants, la prière universelle, les lieux, les fonctions... ». Renseignements : 11, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).

● *Centre Nazareth-La Sainte-Baume (Var)*. — Du 8 août (midi) au 13 août (midi), journées bibliques, « Joie, souffrance et gloire », par les Pères Ramlot, de Bienassis, anciens élèves de l'Ecole de Jérusalem, et le Père Blache, aumônier M.I.C.I.A.C., dominicains. Du 17 août (matin) au 22 août (midi), session : « Le respect de la vie », par le Dr Paul Chauchard, directeur à l'Ecole des Hautes Etudes, et M. l'abbé Espritoz, aumônier diocésain (Paris) de Pax Christi. — Centre « Nazareth-La Sainte-Baume, Le Plan d'Aups, par St-Zacharie (Var).

● *Centre « Unité Chrétienne », Lyon*. Sessions de formation doctrinale sur l'œcuménisme pour les catholiques : du samedi 10 juillet (18 h.) au mercredi 14 (midi), à « Notre-Dame de la Rivette », 17, montée des Forts, Caluire (Rhône), et du jeudi 15 juillet (18 h.) au lundi 19 (midi) à l' « Institut Notre-Dame », 42, rue des Ursulines, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), R. P. Michalon ; autres sessions à l'abbaye de Ligugé (Vienne) : du 21 au 25 juillet, du 1 au 5 septembre. Journées de théologie et de réflexion sur l'œcuménisme, du 5 (soir) au 9 juillet, à Notre-Dame du Châtelard, Lyon. — Centre « Unité Chrétienne », 8, place de Fourvière, Lyon (5e).

● *La Tourette, près de Lyon*. — Six sessions internationales d'étude théologique pour laïcs ou prêtres : du 16 au 23 juillet, session de formation liturgique (pour la Paroisse Universitaire en priorité) ; du 23 au 29 juillet, « Valeurs humaines et royaume de Dieu », au Château de Beaufort, près de Dinan (Ille-et-Vilaine) ; du 1 au 8 août, « Péché du monde et mystère du Christ » ; du 10 au 17 août, « Le Héros et le Saint » ; du 19 au 26 août, « Le chrétien et le bonheur humain » ; du 11 au 15 septembre, « Grandeurs et limites de la chrétienté médiévale », au Mont-Saint-Michel. — Renseignements : La Tourette (Université d'été), Eveux, par L'Arbresle (Rhône).

● *Union fédérale française de musique sacrée*. — 18 sessions en France, dont : Angers, du 3 au 9 septembre (chant liturgique) et du 10 au 17 (chefs de chœur), écrire à Institut de musique sacrée, B. P. 858, Angers ; à Rennes, du 13 au 18 septembre (écrire à Centre de Musique Sacrée, 8, rue G. Dottin, Rennes).

● *L'Institut Grégorien de Paris*. — L'Institut met à la disposition de ceux qui lui en feront la demande, la *liste générale* des *sessions de musique sacrée* de l'*été 1965* (technique et direction du chant grégorien, du chant polyphonique, du chant en langue française, et sessions de pédagogie selon la méthode Ward), ainsi que la *notice détaillée* des Cours organisés à Paris durant l'*Année Universitaire*. — S'adresser soit à l'Institut Grégorien de Paris, 21, rue d'Assas, Paris, VIe, soit au siège social de l'Institut Ward, 80, boulevard Pasteur, Paris, XVe. (Joindre un timbre pour la réponse.)

Ma famille avait été touchée par le lent mouvement de déchristianisation qui naquit dans la haute bourgeoisie voltairienne et prit un siècle pour s'étendre à toutes les couches de la société (...) Naturellement, tout le monde croyait chez nous ; par discrétion. Sept ou huit ans après le ministère Combes, l'incroyance déclarée gardait la violence et le débraillé de la passion ; un athée c'était un original, un furieux qu'on n'invitait pas à dîner de peur qu'il ne « fît une sortie », un fanatique encombré de tabous qui se refusait le droit de s'agenouiller dans les églises, d'y marier ses filles et d'y pleurer délicieusement, qui s'imposait de prouver la vérité de sa doctrine par la pureté de sès mœurs, qui s'acharnait contre lui-même et contre son bonheur au point de s'ôter le moyen de mourir consolé, un maniaque de Dieu qui voyait partout Son absence et qui ne pouvait ouvrir la bouche sans prononcer Son nom, bref un Monsieur qui avait des convictions religieuses. Le croyant n'en avait point : depuis deux mille ans les certitudes chrétiennes avaient eu le temps de faire leurs preuves, elles appartenaient à tous, on leur demandait de briller dans le regard d'un prêtre, dans le demi-jour d'une église et d'éclairer les âmes, mais nul n'avait besoin de les reprendre à son compte ; c'était le patrimoine commun. La bonne Société croyait en Dieu pour ne pas parler de Lui. Comme la religion semblait tolérante ! Comme elle était commode : le chrétien pouvait déserter la messe et marier religieusement ses enfants, sourire des bondieuseries de Saint-Sulpice et verser des larmes en écoutant la Marche nuptiale de Lohengrin ; il n'était tenu ni de mener une vie exemplaire, ni de mourir dans le désespoir, pas même de se faire crémer. Dans notre milieu, dans ma famille, la foi n'était qu'un nom d'apparat pour la douce liberté française ; on m'avait baptisé, comme tant d'autres, pour préserver mon indépendance ; en me refusant le baptême on eût craint de violenter mon âme ; catholique inscrit, j'étais libre, j'étais normal : « Plus tard, disait-on, il fera ce qu'il voudra. » On jugeait alors beaucoup plus difficile de gagner la Foi que de la perdre.

Jean-Paul SARTRE (« Les Mots »).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17

Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 24 Vendredi 18 juin 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

CONCÉLÉBRATION ET COMMUNION SOUS LES DEUX ESPÈCES

Ordonnance commune aux diocèses de la Région Apostolique de l'Ouest

I. SIGNIFICATION DE LA CONCÉLÉBRATION

a) La concélébration est avant tout signe de l'unité du sacerdoce dans l'Eglise, en ce sens qu'elle suppose cette unité et qu'en même temps elle la réalise. L'ouverture spirituelle des prêtres à une telle grâce d'unité est nécessaire pour que la concélébration porte tous ses fruits.

b) Dans la concélébration « est rendue visible de façon incomparable l'action de tout le saint peuple de Dieu, hiérarchiquement organisé et agissant ». C'est pourquoi, lorsqu'il est présent, la concélébration doit normalement être présidée par l'Evêque du lieu (et en son absence par tout Evêque qui y participerait).

II. PRÉPARATION

a) Tous les concélébrants doivent être suffisamment initiés aux rites, conformément aux règles édictées par le Saint-Siège dans le décret du 7 mars 1965 (1).

b) Tous les concélébrants doivent revêtir les vêtements liturgiques qu'ils sont tenus de prendre lorsqu'ils célèbrent la messe seuls.

(1) Tout responsable d'une concélébration devra être en possession du livret « **La Concélébration de la Messe et la Communion sous les deux espèces** » (Décret et Rituel), édité par le C.N.P.L. (Service de Documentation du C.N.P.L., librairie S. Dominique, 222, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris 8e — C.C.P. 5.381-70).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c) On veillera avant et pendant le rite à donner aux fidèles le sens de la concélébration et on les aidera à y participer spirituellement ; les messes concélébrées doivent profiter le plus possible du renouveau liturgique.

III. Nombre des concélébrants

a) Le curé, recteur ou chapelain, devra considérer dans chaque cas combien de concélébrants peuvent être admis, en fonction de la disposition intérieure de l'église ou chapelle.

b) Les autorisations ci-après valent pour des concélébrations ne dépassant pas 20 prêtres. Dans les autres cas on devra recourir à l'autorisation de l'Ordinaire.

IV. Cas autorisés

En plus des cas prévus par le droit (en particulier les messes du Jeudi-Saint), la concélébration est autorisée dans les cas suivants :

1. *Les groupes de prêtres diocésains.*

Les groupes de prêtres diocésains vivant de façon stable en commun, soit en paroisse, soit en communauté extra-paroissiale (Ritus n° 1, § 2 a), auront l'autorisation habituelle de concélébrer aux conditions qui suivent :

a) Le curé ou le responsable de la communauté veillera à la bonne application des règles liturgiques et à la dignité de la concélébration. Il sera juge de la fréquence de celle-ci.

b) Se souvenant que dans l'usage de la concélébration, les exigences du ministère l'emportent sur le désir de concélébrer, il veillera aussi à ce que soient toujours assurées les messes requises localement pour l'utilité des fidèles, et tiendra compte également de celle-ci pour fixer l'heure de la messe concélébrée. Le clergé devra en outre prêter attention aux nécessité d'autres lieux de culte à desservir, surtout le dimanche.

2. *Les religieux-prêtres.*

a) La concélébration pourra aussi avoir lieu dans les églises et oratoires semi-publics de *religieux-prêtres* ayant obtenu de leur Ordinaire ou de leur Supérieur majeur l'autorisation de concélébrer.

b) Cette concélébration est soumise à la direction et au contrôle de l'Evêque, responsable, en vertu du droit, de la vie liturgique dans l'ensemble du diocèse (Ritus, n° 3 a). En particulier seront observées les règles énoncées ci-dessus aux paragraphes IV, 1., a. et b.

3. *Retraites ; sessions ; réunions sacerdotales.*

a) La concélébration est autorisée à l'occasion des retraites, sessions et autres réunions sacerdotales organisées par l'autorité diocésaine ou avec son agrément, pour le soutien spirituel ou le travail pastoral du clergé (Ritus, n° 1, § 2 b).

b) La responsabilité de cette concélébration appartient au prêtre délégué de l'Evêque, en liaison avec le curé ou le recteur de l'église ou chapelle dans laquelle la messe est concélébrée.

V. Les autorisations ci-dessus ne s'appliquent pas aux messes de mariage ni aux messes des funérailles des fidèles.

VI. Pour toutes les autres autorisations, soit permanente (par exemple pour un lieu de pèlerinage), soit occasionnelles, on recourra à l'Ordinaire du lieu.

VII. Sauf permission particulière de l'Ordinaire, il ne peut y avoir qu'une concélébration par jour et par lieu de culte.

VIII. MM. les Curés et Supérieurs de Communauté examineront dans le cadre du doyenné, en accord avec leur Archidiacre, l'usage qu'ils entendent faire de la concélébration, compte tenu du caractère de leurs paroisses ou de leurs communautés.

IX. Enfin, on se conformera exactement aux prescriptions suivantes :

a) On réservera toujours à chaque prêtre qui le désirerait la faculté de célébrer individuellement, mais non pas au moment où une concélébration a lieu dans la même église.

b) Sauf les quelques cas prévus par le droit (le jeudi saint, à Pâques, en la fête de la Commémoraison de tous les défunts et à Noël), le prêtre qui concélèbre ne peut célébrer une seconde messe le même jour. Toutefois, une seconde messe pour l'utilité des fidèles est permise quand la concélébration est présidée par l'Evêque ou celui qu'il a délégué.

c) Chacun des concélébrants peut légitimement recevoir un honoraire, selon le droit.

d) MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers de chapelle veilleront avec grand soin, dans la disposition des lieux et la préparation de la cérémonie, à la parfaite dignité du rite de concélébration et à l'exacte fidélité aux règles liturgiques prescrites désormais pour ce rite.

Communion sous les deux espèces :

I. Compte tenu des règles du décret général, spécialement du point de vue de la catéchèse, la communion sous les deux espèces est autorisée :

a) Pour les ordonnés, à la messe de l'ordination ;

b) pour le diacre et le sous-diacre, à la messe pontificale et à la messe solennelle ;

c) pour les prêtres qui assistent à de grandes célébrations et ne peuvent célébrer ou concélébrer ; pour les frères convers qui assistent à la concélébration dans les maisons religieuses ;

d) pour l'abbesse dans la messe de sa bénédiction ;

e) pour les vierges dans la messe de leur consécration ;

f) pour les profès et professes dans la messe de leur profession (première profession temporaire et profession perpétuelle) ;

g) pour les trois cas précédents, aux 25e, 50e et 60e anniversaires de ces jours ;

h) pour les néophytes adultes dans la messe qui suit le baptême ;

i) pour les confirmés adultes spécialement préparés, dans la messe de leur confirmation ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

f) pour les baptisés non-catholiques qui sont reçus dans la communion de l'Eglise.

II. La communion sous les deux espèces pourra également, avec l'autorisation de l'Ordinaire, être accordée aux époux dans la messe de leur mariage (ou du 25e ou 50e anniversaire de leur mariage), sur leur désir, après une préparation sérieuse et une catéchèse suffisante de l'assistance.

III. Pour les cas prévus au n° 1, à partir du § d, la communion sous les deux espèces se donnera par intinction (2), sauf autorisation spéciale de l'Ordinaire.

Rennes, le 2 juin 1965.

⁂

Cette Ordonnance prendra effet dans notre diocèse à partir du dimanche 20 juin 1965.

Quimper, le 14 juin 1965,

† ANDRÉ,

évêque de Quimper et de Léon.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

L'école N.-D. des Cieux, Le Huelgoat, ouvre une classe spéciale préparant aux écoles d'infirmières et autres carrières féminines sociales, aux différents concours administratifs.

Cette classe est destinée aux élèves ttiulaires du B.E.P.C. Les divers concours d'entrée, auxquels elle préparera, comportant toujours une dissertation et une explication de texte, nécessitent de la part des candidates des aptitudes réelles en français.

En conséquence, nous demandons que chaque candidate fasse parvenir à l'école, pour le *lundi 5 juillet au plus tard* avec la fiche d'inscription remplie, son livret scolaire de l'année en cours sans lequel son inscription ne peut être faite.

L'examen d'entrée aura lieu le *samedi 10 juillet au Huelgoat*. Il commencera à 8 h. 30 et comportera : un devoir de français, une explication de texte, une épreuve de mathématiques.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 20 juin, 2e dimanche après la Pentecôte. Lundi 21, S. Louis de Gonzague. Mardi 22, S. Paulin, évêque. Mercredi 23, Vigile. Jeudi 24, Nativité de S. Jean-Baptiste. Vendredi 25, le Sacré-Cœur. Samedi 26, S. Jean et S. Paul, martyrs. Dimanche 27, 3e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Nicol*, de Lampaul-Guimiliau, mère de M. l'Aumônier de Bonne-Nouvelle, Brest. *Mme Vve Vincent Laniiuzel*, de Brest. *M. Denis Léost*, de Plouédern.

(2) L'Hostie est en partie trempée dans le Calice.

Vocations " hors - séminaires "

On se souvient qu'à la suite de la session sacerdotale de décembre sur la pastorale des vocations, Monseigneur l'Evêque avait décidé la création de diverses sous-commissions chargées de chercher les moyens d'éveiller et de soutenir les vocations là où elles se trouvent. La sous-commission pour la pastorale des « vocations hors-séminaires » est l'une d'elles.

Modestement, elle a commencé par organiser une journée de récollection pour les jeunes gens désirant devenir prêtres des classes de seconde, première et terminales des collèges et lycées. Ils étaient au nombre de quinze, le samedi 15 mai et le dimanche 16, à Postolonnec, en Crozon : 9 des classes terminales, 2 de première, 4 de seconde.

Les usagers eux-mêmes se sont exprimés, au soir de cette première récollection, sur l'opportunité de telles rencontres : « On se sent plus isolé dans le cadre du collège... Il a fallu venir ici pour savoir que mon camarade pensait comme moi entrer un jour au Séminaire... Il est bon de réfléchir à la question de sa vocation dans le calme ; le régime scolaire ne le favorise pas beaucoup... » Quelques-uns enfin ont fait état de l'attitude d'indifférence sinon d'hostilité à leur vocation de la part des camarades. On comprend dès lors combien il peut leur être bienfaisant de se retrouver de temps en temps avec d'autres jeunes qui ont formé le même projet. Aussi ont-ils émis le souhait de renouveler pareille rencontre à chaque trimestre.

Comment s'est déroulée cette première expérience ?

Le samedi soir, un foyer du M.F.R. a fait part avec beaucoup de simplicité des choix chrétiens que mari et femme ont eu à poser dans leur vie professionnelle et dans leur vie familiale. Ils ont montré très concrètement combien ils ont toujours besoin du prêtre pour échapper à la matérialisation dans la banalité quotidienne et pour recevoir l'éclairage de l'Evangile à l'heure des options plus critiques.

Ensuite, un jeune prêtre, ayant travaillé en paroisse urbaine comme vicaire et comme aumônier d'A.C.O. et de J.O.C., a livré son expérience sacerdotale.

La convergence de ces deux témoignages a fait ressortir la vitalité de l'Eglise et l'efficacité de la collaboration sacerdoce-laïcat.

Le climat était créé ; la journée du dimanche le montra. La matinée commença par un temps de méditation dirigée et se termina par une demi-heure de prière silencieuse. Entre les deux, se placèrent la réflexion personnelle, puis la réflexion par groupes de trois ou quatre avec l'aide d'un questionnaire ; dans la mise en commun qui suivit, il fut facile, à partir des témoignages de la veille et de l'expérience personnelle des participants, de dégager les constantes du dialogue de Dieu qui appelle et de l'homme qui répond.

L'après-midi, Monseigneur l'Evêque vint lui-même répondre aux questions des jeunes et leur parler de la situation du diocèse. Son homélie sur l'évangile du jour : « *Je vous enverrai l'Esprit Paraclet qui vous conduira à l'entière vérité* » synthétisa les découvertes de cette rencontre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ceux pour qui l'orientation vers le sacerdoce était déjà arrêtée pouvaient retourner chez eux plus affermis, tandis que les hésitants emportaient le témoignage de camarades résolus ainsi qu'une nouvelle lumière pour chercher la volonté du Seigneur sur eux.

Selon le désir exprimé par les participants de cette rencontre, dès la prochaine année scolaire, il y aura des récollections trimestrielles pour les élèves de seconde aux classes terminales, pour ceux de quatrième et de troisième, et pour ceux de cinquième. La SEMAINE RELIGIEUSE en publiera les dates en temps opportun afin que tous les prêtres, tant ceux des paroisses que ceux de l'enseignement, puissent y inviter les jeunes qu'ils suivent dans le cheminement de leur vocation. La discrétion interdit pour le moment toute autre forme de publicité à ces journées.

Malgré les difficultés présentes, l'effort conjugué pour la culture des vocations dans les petits séminaires et dans les collèges ou lycées produira un jour ses fruits, avec la grâce du Seigneur qui ne peut manquer à son Eglise.

● *UNIVERSITÉ BRETONNE D'ÉTÉ DU BLEUN-BRUG.* — Le stage de 1965 de l'Université bretonne d'été du Bleun-Brug aura lieu *au Likès, Quimper, du* 23 *au* 28 *août*, sous la présidence de M. le chanoine Prigent, vicaire général, directeur de l'Enseignement diocésain de Quimper. Le thème général de ce stage s'intitule : « *Les jeunes Bretons face à leurs problèmes* », et il sera étudié sous les aspects religieux, culturel, économique et social.

Certes, nombreux sont aujourd'hui les problèmes posés à la jeunesse de tous les pays, mais, jeunes gens et jeunes filles de Bretagne doivent, sans doute, en affronter de particulièrement urgents de par l'accumulation de facteurs multiples et divers : importance numérique des générations d'après-guerre, forte poussée vers les études, évolution accélérée de certains secteurs importants (exemple l'agriculture), marasme économique de la région, nivellement culturel du monde moderne, disparition partielle des cadres religieux traditionnels, etc...

Ce stage s'adresse d'abord *aux enseignants et aux éducateurs*, mais aussi *aux jeunes Bretons et Bretonnes* désireux d'étudier les questions qui se posent à leur milieu.

Les inscriptions doivent parvenir, *avant le* 3 *août*, à : *Frère Daniélou, Kersa, Ploubazlanec* (*C.-du-N.*). On peut se procurer les feuilles d'inscription à cette même adresse. Prière de joindre un timbre pour toute réponse.

● *COMPTE-RENDU DE SESSION SUR LE POLITIQUE ET LE SYNDICALISME.* — Le Secrétariat du M.F.R. a rédigé un compte-rendu de la session faite en novembre par le *P. Heckel* sur *le politique et le syndicalisme*. Ce compte-rendu de 70 pages reproduit essentiellement le texte des nombreuses questions posées au P. Heckel par les participants : par exemple, partis actuels, moyens d'expression en démocratie, est-ce un péché de ne pas se syndiquer, difficulté de se faire comprendre par la base, technocrates et syndicalistes, etc... Au Secrétariat M.F.R., 9, rue du Frout, Quimper ; 3 F. ; franco, 3 F. 50.

Le prêtre pèlerin de Lourdes

Depuis cinq ans je participe aux échanges des prêtres pèlerins à Lourdes et je crois pouvoir dire qu'ils ont tous marqué une progression dans la prise de conscience de ce temps de grâce qu'est pour un prêtre un pèlerinage bien compris et bien vécu.

Temps de grâce, parce que temps fort de conversion, de rencontre, d'éducation de la foi.

Temps fort de conversion.

Le prêtre ne saurait en effet se contenter d'accompagner les pèlerins. Il est pèlerin avec eux, il se sent l'un d'entre eux. Comme eux et avec eux, il est un homme en quête de Dieu dont la foi a besoin d'être éclairée, raffermie, quelquefois retrouvée.

Comme eux et avec eux, il a besoin de se reconnaître pécheur et d'écouter humblement le Message de Notre-Dame, confié à Bernadette, qui n'est autre que l'écho de l'Evangile.

Comme eux et avec eux, il a besoin de faire l'expérience de la prière et de marcher en présence de Dieu.

Comme eux et avec eux, il a besoin d'être purifié, pardonné, dans le sacrement de Pénitence.

Comme eux et avec eux, il a besoin de faire l'expérience vivante d'une Eglise rassemblée sans frontières, qui ne se limite pas aux horizons de nos paroisses, de nos mouvements.

Le prêtre qui accepte de suivre l'itinéraire spirituel proposé par Notre-Dame à Bernadette connaît un renouveau de vie baptismale dont plus que d'autres nous avons besoin pour le service du peuple de Dieu.

Le temps de pèlerinage est aussi un temps fort de rencontre.

Plus que jamais, dans les temps que nous vivons, nous souffrons tous des cloisonnements et du rythme de vie que nous impose la vie moderne. Chaque jour, sur la route, nous croisons beaucoup de personnes et le soir venu nous avons conscience d'en avoir rencontré très peu.

Le prêtre qui, pendant six jours, partage la route, la table, la prière d'un groupe de pèlerins a la possibilité d'un dialogue plus simple, plus vrai.

Le prêtre qui, pendant six jours, accompagne les malades dans leur itinéraire spirituel prend davantage conscience de leur place et de leur rôle dans la communauté chrétienne et dans le monde.

Le prêtre qui, pendant six jours, dans le secret du confessionnal, dans les conversations, contemple l'action de Dieu dans les âmes, renouvelle sa foi dans l'œuvre invisible de l'Esprit.

Le prêtre qui, pendant six jours, prie avec le diocèse rassemblé autour de l'Evêque, prend davantage conscience de la dimension diocésaine de sa vie apostolique ; le diocèse n'étant lui-même que la présence en un lieu de l'Eglise universelle dans laquelle il nous introduit.

La grâce de Lourdes est une grâce d'approfondissement et d'élargissement de la vie fraternelle qui renouvelle et transforme nos relations quotidiennes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le pèlerinage est un temps fort d'éducation de la foi.

C'est le but de toute révision de vie de faire découvrir la dimension religieuse de notre vie temporelle ; mais dans notre vie de prêtres éducateurs de chrétiens, nous expérimentons la difficulté de cette attention à Dieu et à ses appels dans les événements de la vie quotidienne.

Le pèlerinage crée un climat favorable d'attention à Dieu.

Les temps forts de prière personnelle et communautaire, les carrefours qui s'efforcent de faire le lien entre le pèlerinage et la vie quotidienne, la prédication, rendent l'âme attentive aux appels de Dieu ; mais il y a surtout la contagion mystérieuse de la présence de Marie, présence maternelle, éducatrice. Elle redit à Lourdes ce qu'Elle a dit à Cana : « Faites ce qu'Il vous dira ».

Dans ce climat de grâce, le travail du prêtre éducateur de la foi, s'il est attentif, est rendu plus facile.

C'est à lui qu'il appartient, dans les échanges auxquels il est souvent mêlé, d'aider les pèlerins dans la lumière du Message de Lourdes à faire la lecture religieuse de leur vie quotidienne dans le quartier, le village, l'usine.

Je connais une dirigeante fédérale jociste dont l'itinéraire apostolique a commencé à Lourdes au cours des échanges avec un prêtre.

Il en est donc de Lourdes comme d'une grande retraite diocésaine dans laquelle tous les prêtres groupés autour de l'Evêque ont une occasion privilégiée d'accomplir, au service du peuple de Dieu rassemblé, leur ministère de grâce et de vérité.

Six mille retraitants rassemblés au service desquels se mettent tous les prêtres présents au pèlerinage, ne faisant qu'un avec l'Evêque et le prédicateur : c'est un travail pastoral qui en vaut la peine.

† Marius MAZIERS, évêque auxiliaire de Lyon.
(*Semaine Religieuse de Lyon*).

● *LA CROIX D'OR DU FINISTÈRE* continue son patient travail. Le Congrès départemental qui a groupé 800 participants, à Douarnenez, le 12 juin, en est la preuve. Il a révélé à l'opinion que le Finistère est le premier département croix-doré de France. Parallèlement, un autre classement est digne d'être signalé à l'attention de tous. Non seulement, d'après les plus récentes statistiques nationales, les départements bretons ont perdu le leadership, laissant ce triste honneur à un département de l'Est, mais le Finistère en est arrivé au quatrième rang, de second qu'il était dans le sinistre palmarès.

Faut-il voir une relation de cause à effet entre le développement des mouvements d'abstinents et ce recul de l'alcoolisme chez nous ? La Croix d'Or, forte du rayonnement de ses 1.200 adhérents, ose le penser. Et elle tient, à l'issue de son congrès, à remercier spécialement tous les prêtres, abstinents ou non, pour la réforme entreprise du « code de la politesse et de l'accueil ». Merci du fond du cœur à ceux qui proposent à leurs hôtes, avec des boissons traditionnelles de l'amitié, les modernes « non alcoholic drinks », jus de fruits, schweppes, et autres rafraîchissantes boissons...

A propos d'art sacré

Le dernier lundi de mai, la Commission diocésaine d'Art Sacré a visité dans le diocèse quelques réalisations, intéressantes à divers titres, diverses par l'art, la technique et la notoriété de leurs auteurs, diverses aussi par leur stade d'achèvement (des églises visitées, seule Plomodiern a pratiquement achevé son programme).

Si les problèmes que pose dans les paroisses l'aménagement des églises, en particulier en fonction de la réforme liturgique, sont partout à peu près les mêmes, il ne s'en suit pas qu'il y ait à ces problèmes une solution unique. Chaque cas est un cas particulier, à étudier pour lui-même, sans pour cela négliger de tirer parti des expériences déjà faites. Ainsi, Ploudalmézeau a emprunté à Plonévez-Porzay la formule d'un enduit intérieur du meilleur effet ; et Plomodiern, instruit par les expériences faites ailleurs, a limité le décapage de ses murs à une hauteur d'un mètre environ, sauf pour le mur du fond où jouent agréablement les tons de la pierre... même au prix d'un léger artifice. Ainsi, Plomodiern a gardé son autel de bois, — bon exemple d'utilisation de mobilier ancien, qu'il ne faut jamais trop se hâter de déclasser — ; Ploudalmézeau a réalisé un autel de pierre ; et Plonévez-Porzay a revêtu la base du sien de plomb doré.

Les autels « face au peuple » font poser la question du tabernacle : faut-il d'emblée le placer sur un autel secondaire ? Il semble que des solutions soient encore à chercher, et ni Ploudalmézeau, où le tabernacle avait été conçu pour l'autel majeur, ni Plonévez ne sont entièrement satisfaisants. Bien d'autres questions sont d'ailleurs à étudier : comment disposer les chandeliers pour qu'ils ne gênent ni la visibilité, ni l'esthétique, tout en restant conformes aux règles liturgiques ? comment éviter l'impression désagréable de vide et de trop grande nudité derrière un autel avancé dans le chœur ? et la lampe du sanctuaire ? le siège du célébrant ? les places du clergé ? l'ambon ou le pupitre ?... Plomodiern réutilise la cuve de la chaire à prêcher, qui s'allie assez bien aux boiseries qu'elle jouxte, alors que dans d'autres églises, cette solution a alourdi et enlaidi le chœur ; et l'appui de communion, avec ses courbes agréables et ses balustres repris du clocher de Ste-Marie du Ménez-Hom, s'il est une solution moins facile que la suppression de toute « barrière » à l'entrée du chœur, est aussi à coup sûr une solution meilleure, — ce qui ne signifie pas qu'elle soit nécessairement à reprendre ailleurs !

Les vitraux : question délicate s'il en est, où s'affrontent les théories, où se heurtent les appréciations. En des genres différents, les membres de la Commission ont pu voir ceux de Plomodiern, tout récemment posés, de deux verriers différents, qui ont su réaliser une certaine harmonie de formes et de couleurs,... même si l'un ou l'autre souffre de la lumière du nord et de la proximité d'un bâtiment voisin ; ceux du Juvénat des Frères de Lamennais à Châteaulin ; ceux du petit séminaire de Kéraudren ; et dans un tout autre genre la délicatesse et l'élégance de telles verrières plus anciennes à Ploudalmézeau...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Luc, en construction à Brest, n'aura pas de vitraux : mais la lumière l'inonde, et c'est peut-être ce qui frappe d'abord le profane, en même temps que la visible commodité de l'édifice pour le culte. Les architectes de la Commission se sont longuement arrêtés à en étudier l'architecture et la technique, assez nouvelles au moins chez nous, et par cela même un peu surprenantes de prime abord.

Il y aurait bien d'autres choses à retenir : par exemple l'essai de mise en valeur de statuettes reliquaires à Plonévez, l'art avec lequel a été refaite la voûte de Plomodiern, la vieille croix retrouvée et placée dans le placitre de Ploudalmézeau. Ah ! les placitres ! qu'il est dommage que parfois on ne veuille plus garder ces enclos qui entourent l'église d'une zone de calme et de paix ! qui lui font aussi un cadre tel que ne le sera jamais le « goudron » ou le ciment (mais avez-vous vu les petits pavés autour de la chapelle du Dossen à Santec ?).

⁂

On ne peut méconnaître l'effort entrepris pour la conservation ou la mise en valeur des trésors artistiques de nos paroisses. Tout ne peut, à coup sûr, être conservé, surtout en place. L'idée a été lancée de musées qui recueilleraient, en dépôt, ce qui représente quelque intérêt mais n'a plus son utilisation (il y a déjà le « musée » de l'Evêché, grâce auquel bien souvent des statues jadis méprisées ont pu retrouver une place dans es églises). On ne peut que se réjouir de ce projet, comme de la réalisation de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, opération pour laquelle la Bretagne a été, avec l'Alsace, la première province choisie.

En ce domaine, la tâche des chefs de paroisse est intéressante, leurs possibilités non négligeables, leur action irremplaçable. Pour mieux les aider, il a été décidé que des membres de la Commission d'Art Sacré pourraient éventuellement se rendre sur place, pour un avis ou un conseil : les paroisses ou communautés intéressées s'adresseront *exclusivement* à M. le Secrétaire de la Commission d'Art Sacré, Evêché, Quimper.

Font partie de la Commission d'Art Sacré : *Monseigneur Favé*, président ; *Mme Le Goaziou*, libraire, *MM. Brunerie* architecte, *Le Brun*, avocat, *Cailliau*, architecte départemental des Monuments Historiques, *Charpy*, archiviste en chef départemental. *Le Doaré*, photographe, *Joncour*, directeur de galerie d'art, *Lachaud*, *Legrand*, *Péron*, architectes, *Villard*, directeur d'école des Beaux-Arts, *Weisbein*, architecte ; MM. les chanoines *Quélen*, curé-archiprêtre de Brest, *Hélou*, secrétaire général de l'Evêché ; MM. les abbés *Gélébart*, secrétaire à l'Evêché, *secrétaire*, *Dilasser*, supérieur de l'école S. Yves de Quimper, *Breton*, vicaire à Odet, *Castel*, professeur au Cours Normal.

Il y a toujours trois dimensions à la charité, et il ne faudrait pas que, sous prétexte de profondeur, nous oublions sa longueur et sa largeur.

P. VOILLAUME.

Le pardon de Notre-Dame de Rumengol

Dimanche à Rumengol fut une belle et bonne journée, recueillie comme l'est d'ordinaire ce pardon (5.000 personnes environ). *S. Ex. Monseigneur Poirier*, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), le présidait, en présence de *Monseigneur l'Evêque*, de *Monseigneur l'Auxiliaire* et du *Révérend Père Abbé* de Landévennec. La messe était célébrée par *M. le chanoine Jacq*, recteur de Kérinou ; les sermons, prononcés le matin par *M. le chanoine Quéméneur*, recteur du Pilier-Rouge et l'après-midi par *M. le vicaire général Abiven ;* le chant, dirigé par *M. l'abbé Abjean*, et soutenu par les Frères et par l'école de la Plaine de Châteaulin ; les cérémonies, assurées par le Petit Séminaire de Pont-Croix.

La vitalité de nos grands Pardons n'est pas un slogan publicitaire. C'est surtout pour les offices de la nuit que l'évolution se fait sentir : à la fois augmentation des pèlerins et rajeunissement de la moyenne d'âge. A son tour, Rumengol ne pourra plus désormais célébrer sa veillée et sa messe de minuit dans l'église. On le regrettera vivement : cette église en prière était si belle, avec la statue de la Vierge à l'Enfant brillamment éclairée. Mais tout le réclame : et les fidèles qui ne peuvent entrer et ne voient rien et les fidèles qui sont si serrés à l'intérieur qu'ils ne peuvent longtemps se recueillir, et les pénitents et les confesseurs pour lesquels la confession devient pénible, et la disposition des lieux qui rend les confessionnaux presque inaccessibles dans la foule...

Autre évolution. Des podiums où se célèbrent les vêpres des Pardons, il est facile et navrant de constater d'année en année le nombre rapidement croissant des pèlerins silencieux pendant le chant des psaumes. Des micros habilement placés peuvent faire illusion ; mais le fait est là : les vêpres traditionnelles sont de plus en plus rares dans les paroisses et l'on sait de moins en moins chanter les psaumes en latin. Le « Magnificat », au contraire, refait la quasi-unanimité des voix. C'est pourquoi, dimanche dernier à Rumengol, une célébration a pris la place des vêpres, dont elle gardait d'ailleurs l'ossature : « Deus in adiutorium », psaumes en français (99 et 129 avec reprise des antiennes comme refrains, et 135), une lecture biblique (Romains 8/35-39), l' « Ave, maris stella », le « Magnificat » et les prières de conclusion. On espère ainsi, en ne refusant ni l'ancien ni le nouveau, dans l'esprit de la Constitution sur la liturgie, sauvegarder ce qui peut l'être de la vénérable tradition des vêpres paroissiales et préparer un renouveau de la prière communautaire en dehors de la messe.

Expérimentée d'une façon légèrement différente au pardon des malades de Bannalec, cette célébration y avait été bien accueillie ; à Rumengol de même, le chant l'a prouvé (une répétition de quelques minutes devait précéder l'office). Plusieurs ont certes exprimé leur nostalgie des « grands tons », mais aucun d'entre eux n'a regretté le psaume « Dixit Dominus » ou l' « In exitu » ! Tandis qu'une personne présente à Bannalec déplorait dimanche l'absence du psaume 125, qu'elle y avait trouvé si beau : on voudrait voir dans cette réflexion l'hirondelle qui annonce le printemps.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Studio E. LE GRAND
QUIMPER — Tél. 4-17
Photo - Projection fixe
CINÉ 16 m/m Sonore
Magnétophones
Grand choix de lampes
Spécialiste KODAK-PAILLARD

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31
Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints
Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

TRAVAUX PUBLICS
- BÉTON ARMÉ -
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société anonyme
au capital de 2.500.000 F.
Siège social :
20, rue Vernier - PARIS (17e)

80e Année — N° 25 Vendredi 25 juin 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier de La Norgard, en remplacement de *M. Christophe Le Guillou*, démissionnaire, *M. Hervé Derrien*, ancien recteur du Conquet,

— vicaire à St-Pierre-Quilbignon, *M. Yves Paul*, vicaire à Pont-l'Abbé.

CALENDRIER DES MOIS SACERDOTAUX POUR 1966

Il s'agit des Mois de reprise spirituelle et pastorale organisés l'an prochain dans la Région apostolique de l'Ouest pour les prêtres ayant environ dix ans de sacerdoce.

Pour permettre aux prêtres qui voudraient prendre part à l'un de ces Mois sacerdotaux de faire leurs prévisions suffisamment à l'avance et de se rendre libres pour les périodes correspondantes, nous indiquons ci-dessous les lieux et les dates approximatives des trois Mois en préparation pour l'an prochain : *Séminaire des Pères Blancs, Kerlois, Hennebont (Morbihan), du 4 juillet au 6 août 1966 ; Abbaye Notre-Dame du Port du Salut, Entrammes (Mayenne), du 11 juillet au 12 août 1966 ; Le Prieuré (Maison des Religieuses de la Retraite), Pontchâteau (Loire-Atlantique), du 16 août au 17 septembre 1966.*

Des précisions complémentaires seront données à la fin d'octobre, et les prêtres désireux de participer à l'un de ces Mois pourront envoyer leur inscription en novembre, décembre ou janvier prochains.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les ordinands qui prendront parts aux cérémonies suivantes :

— le lundi 28 juin, 10 h. 30, au Grand Séminaire : six sous-diacres et quelques ordres mineurs,

— le mardi 29, 8 h. 30, à la Cathédrale : quatorze prêtres (dont trois religieux) et six diacres,

— le jeudi 1er juillet, 10 h., à l'Ile de Sein : un prêtre.

— le samedi 3, 16 h., à Ploudalmézeau : quatre prêtres (dont un religieux),

— le dimanche 4, à 10 h., à Bourg-Blanc : deux prêtres.

— le dimanche 18, à Guissény : deux prêtres.

DÉDICACE DE L'EGLISE ABBATIALE DE LANDÉVENNEC

Le 1er juillet, les prêtres et religieux auront un parking qui leur sera réservé à l'intérieur même de l'enclos monastique. Ils y accèderont par l'allée centrale qui longe les ateliers. Ils se rassembleront, en vue de la cérémonie (9 h. 30), dans la crypte de la nouvelle église.

Etant donné que, ce jour-là, les fidèles ne pourront trouver place qu'en nombre limité à l'intérieur de l'église, une messe solennelle concélébrée a été prévue les trois jours suivants : vendredi, samedi et dimanche, à 10 h. 30.

Les groupes et communautés qui en auraient la possibilité sont invités à venir de préférence le vendredi. Tous ces quatre jours, en vertu d'une permission exceptionnelle, les fidèles pourront, dans l'après-midi, entre 15 et 18 heures, entrer et circuler à l'intérieur de la propriété, réserve faite des locaux d'habitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 27 juin, 3e dimanche après la Pentecôte. Lundi 28, Vigile. Mardi 29, S. Pierre et S Paul, apôtres. Mercredi 30, Commémoraison de S. Paul, apôtre. Jeudi 1er juillet, le Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ. Vendredi 2, Visitation de la B. V. Marie. Samedi 3, S. Irénée, évêque et martyr. Dimanche 4, 4e dimanche après la Pentecôte.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Presse, radio et télévision au service de la vérité, de la justice et de la charité. Pour l'application des décisions du Concile aux Missions.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Saget*, de Morlaix. *M. Jean-Louis Mazé*, de Quimper. *M. Corentin Bernard*, de St-Méen.

Semaine Sociale de Brest

Prêtres et éducateurs, nous nous posons tous de multiples questions devant les adultes, les jeunes, les enfants du monde d'aujourd'hui.

Une inquiétude se manifeste d'emblée : les gens des villes pratiqueraient moins. C'est un problème qu'il faudra étudier sérieusement, pour ne pas se laisser aller à des généralisations hâtives.

A un autre niveau nous constatons que le monde des grandes villes, des immenses quartiers, des ensembles, nous échappe. Qu'il s'agisse de la résidence, du lieu de travail, de l'école, des loisirs... Les relations interpersonnelles du pasteur ou de l'éducateur avec « son troupeau » deviennent plus difficiles, plus déroutantes.

Les hommes, les familles d'aujourd'hui nous apparaissent en constante migration : ne dit-on pas trop rapidement qu'il n'est plus possible de les rencontrer ?

Et pour parler en termes classiques, le berger craint de ne plus connaître ses brebis et de ne plus se trouver sur leur chemin.

Pareilles questions sont légitimes. Cependant, à l'inverse, des espérances naissent, pour les mêmes raisons : la foi est vécue plus personnellement, les hommes groupés sont en relation les uns avec les autres, les moyens de communication sociale atteignent en force chrétiens et non chrétiens, les brassages de population, comme souvent dans l'histoire de l'Eglise, sont une chance réelle...

Finalement la question fondamentale ne serait-elle pas celle-ci : la révolution urbaine fait surgir un nouveau type d'homme (pour être plus juste : de nouveaux types d'hommes). L'Eglise, qui a pour mission de sauver cette humanité d'aujourd'hui, a-t-elle suffisamment regardé en face ces nouveaux styles d'hommes ? Pour les aider à s'épanouir en autant de styles de chrétiens, de militants ?

A nous de nous interroger : notre langage, notre attitude, notre souci apostolique, nos moyens, nos méthodes sont-ils pleinement adaptés au monde qui se révèle ainsi sous nos yeux ?

Ici viendront à l'esprit la paroisse, la liturgie, la prédication, la catéchèse, la presse catholique, les mouvements, les institutions...

A partir du 9 juillet, la *Semaine Sociale de Brest* nous aidera à mieux y voir clair. Sans doute aussi remettra-t-elle en cause des a-priori, des jugements tout faits. La pastorale tout entière ne pourra qu'y gagner.

Renseignements et inscriptions : *Semaine Sociale* 39, *rue C. Desmoulins, Brest*.

● *MISSEL DE POCHE POUR L'ÉTÉ*. — M l'abbé Michonneau annonce la parution début juillet d'un *missel de poche pour l'été*, comprenant le propre de chaque dimanche de juillet à octobre, une trentaine de cantiques, un examen de conscience, des textes, poésies et psaumes pour prier devant la mer, la montagne.... quelques pages d'évangile, un petit guide pour quelques pèlerinages, un court lexique pour les vacances à l'étranger... Ce livre, tiré en trois couleurs, coûtera 2,50 francs. — Prix aux paroisses : 2,20 fr. ; par mille, 1,65 fr. Ecrire : Œuvres religieuses et sociales, 4, rue du Four, Colombes (Seine).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le congrès diocésain U. N. C. A. H. S.

La journée du Congrès diocésain U.N.C.A.H.S., le 3 juin, s'est bien déroulée dans l'ensemble. La rencontre des trois centres de Brest, Morlaix et Quimper, les diverses délégations voisines, les bureaux de l'U.R.E. et de l'U.R.E.P., réunis dans la grande salle du Likès regroupaient plus de 500 Religieuses. Monseigneur l'Evêque n'a pas caché sa joie de les voir si nombreuses.

Il est difficile de rapporter ce que fut cette journée. Que dire des conférences magistrales ? de la messe communautaire ? de cette amitié entre religieuses de diverses Congrégations ?... Il faut l'avoir vécu pour en saisir toutes les nuances.

Tous ont pu constater l'activité U.N.C.A.H.S., chacune à sa place... Dûes à *M. l'abbé Le Bras*, aumônier de l'hôpital Gourmelen, les statistiques et les cartes exposées étaient parlantes ; un stand de bibliothèque proposait toute une gamme de livres aussi bien spirituels que professionnels. Certaines se sont procuré l'encyclique « Ecclesiam suam », ce qui prouve le sérieux du travail : pour le Congrès national de 1966, il est en effet demandé d'étudier cette encyclique.

L'horaire de la journée a été respecté, et c'est vers 9 h. 30 que *M. l'abbé Boucher*, aumônier diocésain, ouvrait le Congrès par la lecture d'un passage d'évangile : la guérison du paralytique (Mat. 9, 1-8) : « Que cette courte lecture évangélique soit ouverture à ce Congrès, où vous voulez, attentives au monde des malades, des jeunes de vos maisons, des personnes âgées, rechercher comment mieux témoigner de cette même attention au Christ-Salut... Pour être à votre place, dans votre situation de consacrées, chacune, en communauté, dans votre Mouvement, avec l'Evêque et toutes les forces du diocèse, signe d'Eglise dans le monde de chez nous aujourd'hui ».

Mère Philippe et *Sœur Françoise* ont présenté, d'une façon simple et vivante, le bilan des activités de l'année 1964-1965 : modifications dans le déroulement de la journée trimestrielle et nouvelles structures : thème pour chaque trimestre : le 1er, les valeurs apostoliques des « tensions » de la vie religieuse ; le 2e, les richesses et les valeurs de nos contacts humains, à partir des relations du malade ou des personnes que nous rencontrons dans nos tâches professionnelles. — Il s'agissait, en somme, de répercuter au plan diocésain le Congrès national 1964.

M. le vicaire général Abiven fit un exposé clair sur « l'attention à la vie, à l'événement signe de Dieu ». Puis, en fin de matinée, c'est une communauté priante et chantante qui se regroupe à la chapelle pour la messe. Dans son homélie, *Monseigneur l'Evêque* souhaite à toutes une inquiétude saine, mais surtout la paix intérieure, celle qui vient de l'Esprit.

Le repas et la détente qui suit sont le moment de rencontres fraternelles et bien sympathiques, de nouvelles connaissances, de nouvelles amitiés. C'est le moment du dialogue. Quel accueil et quelle joie partout !

Puis le travail reprend par une causerie de *Mère Marie Claire Françoise*, qui expose en quatre points la synhtèse d'une enquête faite dans le diocèse auprès des religieuses U.N.C.A.H.S. : formation apostolique des religieuses ; inquiétude des plus pauvres ; relations avec les laïcs ; relations avec le clergé. *Mère Saint Philippe*, secrétaire nationale de l'Union, prend la parole et dit sa joie d'être là, et invite les congressistes à continuer leur travail au sein de l'Union.

M. le chanoine Quiniou parle de quelques aspects de la Pastorale des religieuses. Il note en particulier les points suivants : la mise en valeur par le Concile de la vie religieuse ; l'importance de la vie de communauté qui est exigence essentielle de la vie religieuse, et doit porter témoignage des vertus évangéliques dans notre monde ; présence au monde qui ne peut exister que si le monde reconnaît en nous l'idéal dont Jean XXIII disait qu'il rassemble tous les hommes de bonne volonté : vérité, amour, justice, liberté (Pacem in terris). En conclusion, présentation d'une première esquisse d'une organisation diocésaine de la Pastorale des religieuses, avec invitation aux Responsables à y réfléchir ensemble.

Après une petite détente, Monseigneur l'Evêque présente Mgr Honoré, Recteur de l'Université catholique d'Angers, remercie les Révérendes Mères Assistantes générales et Provinciales présentes à cette journée, et parle du développement des trois Unions dans une fusion.

A *Mgr Honoré* revient la dernière Conférence : « En quoi la religieuse d'action hospitalière et sociale est signe d'Eglise dans le monde d'aujourd'hui ». A partir de la notion même d'évangélisation, il montre ce qu'est la mission apostolique de la religieuse et les exigences de cette mission.

M. l'Aumônier diocésain clôture la journée en redonnant tout espoir et confiance à chacune. Et le Congrès se sépare après un dernier chant à la gloire du Seigneur.

● *BREST.* — Jeudi 17 juin, *Mgr Badré*, aumônier général des Armées, a béni les nouveaux locaux du Foyer d'Estienne d'Orves.

● *FOUESNANT.* — Dimanche 13 juin, les nouveaux locaux de l'école Notre-Dame d'Espérance ont été bénis par *M. le chanoine Salaün*, inspecteur diocésain.

● *PERTES ET TROUVAILLES.* — Après le Pardon des Malades à Bannalec, divers objets (broche, clé, chapelet, etc...) sont restés entre les mains des organisateurs. Ces objets peuvent être réclamés par leurs propriétaires à la porterie de l'Evêché.

● A vendre : un orgue 6 jeux et un orgue 4 jeux. — S'adresser à la *S. R.* qui transmettra.

● Artiste-peintre, 35 ans, souhaiterait donner cours de peinture et de dessin dans une institution religieuse, de préférence Sud-Finistère. — S'adresser à M. le Recteur de Pont-Aven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Retraites sacerdotales

L'homme du sacrifice

Le sacerdoce est ordonné au sacrifice. Laissez-moi poser une question : à quel sacrifice ? S'agit-il du sacrifice du Christ, du Christ seul, rendu présent par un homme mandaté à cet effet, et qui suit le cérémonial de l'Eglise devant des fidèles respectueux sans doute, mais en fait étrangers à son action ? Le Nouveau Testament envisage les choses tout autrement. La messe, qui rend présent le Sacrifice du Seigneur, inclut, réalise en même temps un autre sacrifice : le nôtre, celui des chrétiens. Ecoutez ce texte capital de saint Paul : « *Je vous exhorte, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre* » (Rom. 12, 1). Dans ce que l'Eglise offre, commente saint Augustin, « elle-même est offerte ». Chrétiens, comprenons clairement la portée de nos démarches. Le culte de la nouvelle Alliance s'inaugure et s'achève en communion avec Dieu, dans un rite sacré, mais certains d'entre vous, mes Frères incroyants, pourraient — contre les chrétiens, je n'hésite pas à le déclarer — en appeler au culte en esprit et en vérité annoncé par le Christ à la Samaritaine, si ceux qui assistent à ce rite n'y prenaient point part dans un don réel de leur vie. Un sacrifice extérieur se déroule sous vos yeux : il est pour le sacrifice intérieur, celui que saint Augustin ose appeler « le vrai sacrifice ».

Or, ce sacrifice intérieur, la messe, le ministère sacramentel le réalisent. Et aussi le service de la Parole de Dieu ; saint Paul l'affirme, quand il se désigne comme « *Officiant du Christ Jésus auprès des païens, prêtre de l'Evangile de Dieu, afin que les païens deviennent une offrande agréable, sanctifiée dans l'Esprit-Saint* » (Rom. 15, 16). Chez nous, dit admirablement saint Thomas d'Aquin, « le lieu du sacrifice est le même que celui de l'enseignement de la foi ». La prédication doit transformer ceux qui la reçoivent, non en auditeurs passifs ou en savants, mais en hosties vivantes — comme la messe, comme tout ce que fait le prêtre.

Sacrifice intérieur, hosties vivantes : avez-vous, sans émotion, entendu de tels mots ? S'ils vous laissaient indifférents, mieux vaudrait la surprise scandalisée des auditeurs de Paul, gênés dans leur confort et dans leurs ambitions. Je les répète loyalement, ce soir. Qui que vous soyez, Frères très chers, quelque place que vous occupiez dans la société, riches ou pauvres, satisfaits de votre sort ou révoltés, visités par le bonheur ou malheureux de quelqu'une des innombrables douleurs de la terre, voilà — sans détours — en quoi, prêtre du vingtième siècle, comme les prêtres de tous les siècles, je veux transformer vos vies. Je ne suis pas au milieu de vous, dans cette ville ou ce village, pour célébrer des offices et prononcer des sermons sans lien avec la réalité quotidienne, pour présider, bénir, baptiser parce que, dans tel pays, telle région, il en a toujours été ainsi... Mais si je suis là, dans cette ville ou ce village, c'est

par-dessus tout pour que vous convertissiez vos cœurs au Seigneur Jésus, et réalisiez entre vous des communautés fraternelles d'amour et de louange.

Pauvre vie d'homme, écartelée entre le bien et le mal, usée par l'égoïsme, pauvre vie d'homme ramenée à toi-même comme au seul centre possible d'intérêt et de plaisir, prêtre je vais me saisir de toi au nom du Christ, et t'ouvrir à l'éternité. Rien n'échappe à l'emprise de Celui qui agit par moi. Tout est converti : tes peines, tes luttes, tes joies, tes révoltes. Hostie vivante ? Oui : habitée, régénérée par l'amour, tu vas devenir peu à peu don total, amour par adhésion aux vouloirs de Dieu, tels le pain et le vin changés dans le Corps et le Sang du Seigneur, hostie vivante unie à l'Hostie éternelle, pour la gloire de ton Dieu, et pour le salut et pour le bonheur des autres vies perdues.

Voilà notre vision plénière du sacerdoce. Mes frères, ne l'oubliez jamais. Par tout ce qu'il fait — le rite et la parole — le prêtre, à qui depuis vingt siècles sont transmis ces pouvoirs, donne Dieu aux hommes et unit les hommes à Dieu. Le définir, je le puis maintenant. N'ayez pas peur du terme que je vais employer. Puisque le sens de la destinée humaine est en cause, il est messager d'espérance ; débarrassez-le de ses résonances inquiétantes : il parle de joie, d'action de grâces ; accueillez-le comme le maître-mot d'une vie appelée au bonheur. Par tout ce qu'il fait, au service de l'amour, le *prêtre est l'homme du sacrifice du Christ et des chrétiens.*

P. A.-M. Carré.
(*Le Vrai Visage du Prêtre*, pp. 48-51).

● *SESSION DE PÉDAGOGIE MUSICALE.* — La plupart des jeunes Français ne savent pas lire la musique. Et pourtant ce n'est pas tellement difficile d'apprendre, à condition que les méthodes employées soient conformes aux possibilités et à la psychologie de l'enfant. Une importante session de pédagogie musicale *méthode Ward* et solfège classique aura lieu au Pensionnat Notre-Dame à *St-Méen-le-Grand* (Ille-et-Vilaine) à partir *du dimanche 11 juillet au soir*. Cette session comportera tous les degrés de méthode Ward ; et en outre : un cours de pédagogie et de solfège classique pour professeurs de C.E.G., et un cours de flûte à bec (professeur : Michel Sanvoisin, soliste à l'O.R.T.F.) — Renseignement et inscription à : Session de musique, Pensionnat Notre-Dame, 35 St-Méen-le-Grand.

● *VACANCES DE JEUNES.* — Le Loisir Populaire, organisme de loisirs, fondé par la J.O.C., dispose encore à l'intention des jeunes de 14 à 18 ans, de places dans son *centre de vacances de « Jeunesse Meuse »* dans les Ardennes. Activités possibles : canoë, baignades, excursions, camping, etc... Prix : 10 frs par jour. — D'autres places sont disponibles dans les camps organisés en France et à l'étranger par ses sections locales.

Les renseignements pratiques concernant les centres et camps sont à demander au centre national du *Loisir Populaire*, 12, *avenue Sœur Rosalie, Paris*, 13e (joindre 0,60 fr. pour frais de réponse).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie

S. Exc. Mgr Alain Le Breton

ancien évêque de Tamatave (Madagascar)

Monseigneur Alain-Sébastien Le Breton est né le 4 novembre 1888 à Plobannalec. Ses parents étaient les propriétaires de la ferme de Kervignon. Chargés d'une famille nombreuse, ils avaient parfois peine à joindre les deux bouts. A la maison, on ne parlait que le breton. C'est seulement à l'âge de huit ans qu'Alain commença à apprendre le français, à l'école du village d'abord, puis à Pont-l'Abbé, chez les Frères de Saint-Gabriel. Peu après, manifestant le désir d'être prêtre, il rejoignit son frère aîné au petit séminaire de Pont-Croix, et, de là, passa au grand séminaire.

Pendant son service militaire, il rencontre des Pères Montfortains de la Chartreuse d'Auray. Il est séduit par leur spiritualité, sa vocation religieuse et missionnaire est née. Il retourne pourtant deux ans au séminaire, sans doute pour consulter ses directeurs. Avec leur autorisation, en 1911, il frappe à la porte du noviciat de Meersen (Hollande), puis à celle du scolasticat d'Oirschott, dans le même pays. En 1914, le Frère Le Breton est diacre. Agent de liaison au 19e Régiment d'Infanterie, il gagne la Croix de guerre avec palme et plusieurs citations. Une fois, il est enseveli dans un trou d'obus : il en gardera une légère surdité. Au cours d'une permission, le 1er janvier 1918, il est ordonné prêtre par l'évêque de Nantes. Puis il reprend la route du front.

Démobilisé, il complète pendant un an sa théologie. En 1920, il reçoit son obédience pour le Nyassaland : il est au combe de ses vœux. Le bateau le mène à Beira. Une voie ferrée primitive le conduit au Vicariat Apostolique de Shiré (aujourd'hui Malawi). Ses supérieurs, l'annonçant au Vicaire Apostolique, disent : « Laissez-lui pousser des ailes, il ira loin ». Il est affecté à la maison de Nankunda. Il y reste à peine dix-huit mois, mais quel souvenir il en gardera ! Devenu évêque, il imposera à ses missionnaires les méthodes de travail apprises à l'école du Père Delaunay à Nankunda.

En 1922, il est désigné, avec le Père Baslé, pour fonder la mission du Mozambique. Il peut utiliser tous ses talents de pionnier : il est dans un pays où tout est à construire, sans qu'il connaisse la langue. Il s'évertue à la comprendre et à calmer les craintes des païens, en même temps qu'il s'improvise menuisier. Plus tard il dira : « C'était quand même le bon temps ».

En 1933, il est chargé de diriger la mission que les Montfortains viennent d'accepter sur la côte est de Madagascar. Le Père Joly, le Père Martineau, un Frère et lui, débarquent à Tamatave vers la mi-mai. Partout accueillis avec joie, ils vont d'abord s'initier à l'étude de la langue à Fianarantsoa. Le Père Le Breton, qui n'est plus très jeune, éprouve

quelques difficultés à parler. Il arriva pourtant à s'exprimer assez correctement pour être compris. Dans le mois de décembre, les Pères Montfortains sont assez nombreux pour prendre la charge de Nosy-Varika, Mahanoro (où s'installe le Père Le Breton) et Vatomandry.

Nommé Préfet Apostolique en décembre 1935, Mgr Le Breton multiplie en brousse écoles et chrétientés qu'il visite dans sa pauvre vieille torpédo. Avec ses directeurs de mission, il rédige un *Directoire*.

En 1939, la Préfecture Apostolique de Vatomandry devient le Vicariat Apostolique de Tamatave. Il semble que Mgr Le Breton n'ait accepté que par obéissance une charge qu'il redoutait. Sacré Evêque à Quimper le 7 octobre 1939, il dit sa joie d'allumer le flambeau de la hiérarchie de Tamatave au siège millénaire de Saint Corentin. Puis il revient à Tamatave, qui lui réserve une réception grandiose. Le nouvel évêque n'aime pas les manifestations en son honneur, mais il a compris qu'il faut tout accepter avec le sourire. Ce sourire, qu'il gardera désormais jusqu'au milieu des plus graves difficultés, voilera aux yeux de beaucoup une tension d'esprit qui souvent l'empêchait de dormir. Ce sourire, marque de vertu, lui attirera toutes les sympathies.

La guerre rend l'apostolat plus difficile. A cheval, en filanjana, ou plus souvent à pied, Monseigneur reprend ses courses de poste en poste. On le voit alors détendu, redevenu le simple missionnaire qu'il aurait voulu toujours rester. Après l'épreuve de 1947, il remonte le premier à Marolambo. D'aucuns pensent que c'est imprudent, mais lui, qui s'est renseigné à bonne source, n'hésite pas. Il voit l'ampleur du désastre : églises brûlées, catéchistes tués ou morts de misère, apostasies. Il s'efforce de rendre courage à ceux qu'il peut rencontrer. Cette fois cependant — ce sera la seule — il revient presque découragé.

En 1955, Tamatave devient diocèse. L'année suivante, des troubles cardio-vasculaires, une surdité croissante, l'usure des forces, conduisent Mgr Le Breton à demander un successeur : ce sera Mgr Puset, qu'il aura la joie de consacrer le 26 janvier 1958. Lui-même se retire discrètement à Vatomandry, ou dans d'autres postes, là où il pourra davantage aider.

En 1962, Mgr Le Breton prend une part active à la session du Concile, dont il étudie méticuleusement les schémas. Mais sa santé faiblit. On l'oblige à attendre à Rome dans le repos la seconde session. Au milieu de celle-ci, il confie à un intime : « Pour moi, le Concile est fini, je n'en puis plus ». « C'est un homme complètement usé », disent les médecins.

Alors commence une longue préparation à la mort. Il ne la redoute pas. Il sait qu'il ne pourra reposer en terre betsimisaraka, et obtient d'être ramené à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Le 7 octobre 1964, tout en larmes, il y assiste à une messe d'action de grâces pour le 25e anniversaire de son sacre épiscopal. Après quelques jours de cruelle agonie, il s'endort dans le Seigneur le 16 décembre.

Un de ses prêtres a dit : « S'il avait vécu au début de l'Eglise, il eût été canonisé par la *vox populi*, comme Saint Corentin. Si la population Betsimisaraka avait à donner son avis, elle approuverait cette canonisation rapide, tant est grande sa vénération pour le Pasteur disparu ».

Jean-François Riou, s. m. m.

(de « L'Ami du clergé malgache », mai-juin 1965).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En lisant

● *DES CHRÉTIENS INSTITUTEURS LAIQUES DISENT LEUR EXPÉRIENCE, LEUR ESPÉRANCE.* — Ce numéro spécial de la revue EQUIPES ENSEIGNANTES est le compte-rendu du deuxième Conseil National des Equipes Enseignantes qui a eu lieu à Tours, du 12 au 15 avril 1965. Il comporte quatre rapports réflexion humaine et chrétienne, en profondeur, sur les problèmes des maîtres catholiques de l'enseignement public, et des conclusions, résultat du travail fait en ateliers et commissions. Ce travail est regroupé sous les trois thèmes : les Equipes et l'Ecole, collaboration croyants et incroyants, les Equipes dans l'Eglise. — 5 fr. l'exemplaire à : Equipes Enseignantes, 18, rue Ernest-Lacoste, Paris (12e).

● *ESPÉRANCE EN AMÉRIQUE DU SUD*, par *Jean Toulat*. — Révolution marxiste ou « révolution » chrétienne ? Telle est l'alternative pour l'Amérique du Sud, affirme Jean Toulat, qui a parcouru le continent, du Vénézuéla au Chili, du mont des Ordures à Lima, aux palaces de Rio. Derrière la façade d'un catholicisme routinier, il a découvert, au travail, les forces neuves de l'Eglise ; mais elles ont besoin d'être soutenues par la chrétienté d'Europe. ESPÉRANCE EN AMÉRIQUE DU SUD (à la Librairie Académique Perrin) est présenté par Mgr Larrain, président du Conseil épiscopal latino-américain, et le Frère Roger Schutz, prieur de Taizé.

● *ETUDES.* — C'est le 31 décembre 1959 que fut signée la loi Debré ; elle apportait, on s'en souvient, trois sortes possibles d'aides de l'Etat aux établissements d'enseignement libre, selon que les écoles privées optaient pour l'intégration, pour le contrat d' « association » ou le contrat « simple » ; depuis cette date, tout ce qui touche à l'enseignement libre est enveloppé de silence ; la loi Debré représente-t-elle donc la solution idéale ? J. Sainclair, dans le numéro de juin des ETUDES (15, rue Monsieur, Paris, 7e), tout en reconnaissant qu'il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur les mesures prises, tente d'en faire le bilan et d'analyser les changements intervenus dans les théories et les mentalités. Dans la même livraison, G. Morel, poursuivant son analyse du phénomène de la déchristianisation, souligne les équivoques du langage athée et les véritables mobiles de l'agnosticisme contemporain, avant d'interroger crûment : savons-nous exactement ce qu'est le christianisme ?...

● *MONOLOGUES POUR UN HOMME SEUL.* — L'auteur, M. le ch. Meuillet, présente la brochure en ces termes : « C'est le soliloque d'un homme qui, de temps en temps, écrit le résultat de ses cogitations. Il a une cinquantaine d'année, il a fait la guerre, a été prisonnier. Baptisé, il a fait sa première communion avec ferveur. Sa persévérance a duré quelques mois... Sa foi est certaine et la pratique à peu près nulle. Il fait partie, en somme de cette masse de baptisés et de confirmés qui, ayant abandonné toute pratique religieuse, reste marquée et inquiète... »

Cette brochure, de style alerte, peut aider des adultes à réfléchir. — C.T.I.C., 14, rue S. Benoit, Paris, VIe : l'exemplaire franco, 2 francs.

« ...Certains se posent la question de la légitimité des œuvres et des institutions chrétiennes, en ce qui concerne en particulier leur rayonnement extérieur. Bien des fois déjà la hiérarchie s'est prononcée sur ce point. Qu'il suffise de citer les Encycliques « Evangelii Præcones » et « Fidei Donum », ainsi que les déclarations très fermes de Sa Sainteté Paul VI.

Au sujet de ces institutions une remarque préalable s'impose, on en parle quelquefois comme si elles appartenaient à la hiérarchie ; c'est se référer à une notion tronquée de l'Eglise. L'Eglise comprend, avec les Evêques et les prêtres, les religieux, les religieuses, les laïcs. Beaucoup de ces œuvres, tout en vivant sous le contrôle de la hiérarchie, appartiennent à des sociétés religieuses ou à des groupements de laïcs qui en sont responsables. Ce serait offenser la dignité chrétienne et humaine de ces religieux et de ces laïcs que de s'imaginer que la vie et l'existence de ces œuvres dépendent d'un pouvoir discrétionnaire et absolu de la hiérarchie.

L'Eglise a toujours eu recours à ces institutions. Leur légitimité repose sur la nature de l'homme qui est un être social et sur celle de l'Eglise, Corps mystique du Christ, qui est en même temps un corps social visible. Le peuple de Dieu serait un esprit sans corps s'il ne se manifestait pas, dans le monde, par ses propres institutions de dialogue, de service et d'accueil. Vouloir restreindre ce rayonnement extérieur aux individus, membres de l'Eglise, serait enlever au dialogue de l'Eglise, dialogue qui n'est pas seulement fait de paroles mais aussi d'amour, d'amour effectif, sa dimension sociale ; ce serait faire de l'Eglise un ghetto. Supprimer les œuvres de l'Eglise, ce serait priver la société du nombre considérable de dévouement que ces œuvres contribuent à susciter, dans le plus admirable désintéressement, pour le bien de tous...

S. Em. le Cardinal DUVAL,
archevêque d'Alger.

● *VOYAGE EN GRÈCE.* — Devant le succès remporté par le voyage d'études en Grèce de l'été dernier, M. le chanoine Guéry, directeur des études grecques à l'Université Catholique d'Angers, organise un nouveau voyage en Grèce, sur le même circuit (Péloponèse, Phocide, Attique, Crète, Cyclades) du 27 août au 16 septembre (prix global d'Angers à Angers : 950 F.). Clôture des inscriptions le 15 juin. Ce voyage est destiné aux étudiants, anciens étudiants et professeurs, ainsi qu'aux élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. le chanoine Guéry, 22, rue Donadieu, Angers, 49.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
BREST
[illegible] rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 26 Vendredi 2 juillet 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

RETRAITES PASTORALES

La première retraite pastorale s'ouvre *dimanche prochain* 4 *juillet* et sera prêchée par le *R. P. Domergue*, s. j.

La liste des retraitants a paru dans la *S. R.* du 16 avril. Ils voudront bien se trouver au Grand Séminaire *avant* 18 heures *Ils sont instamment priés d'apporter leur amict pour la messe, et leur habit de chœur pour la cérémonie de clôture.*

♣

Suite à l'Ordonnance du 2 juin commune aux diocèses de la Région Apostolique de l'Ouest, la messe sera concélébrée chaque jour pendant la retraite : tous détails utiles seront donnés sur place.

Quelques autels seront cependant préparés pour les prêtres qui voudront célébrer la Messe individuellement et qui l'auront fait savoir dès leur arrivée au Séminaire dimanche soir. Ces confrères apporteront leur purificatoire.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

SESSION POUR LES ÉTUDIANTS DE PROPÉDEUTIQUE

En liaison avec les Directions Diocésaines d'Enseignement, l'Université Catholique d'Angers organise *à Pont-Château, du* 12 *au* 17 *juillet* 1965, une session de travail pour les étudiants désireux de se préparer aux examen d'octobre. Cette session comporte des travaux littéraires pour toutes les options de propédeutique.

Les étudiants et enseignants intéressés devront immédiatement demander à l'Inspection Diocésaine les fiches d'inscription

Archives diocésaine de [illegible] et

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Jean Ménez*, des Missionnaires d'Haïti, professeur au collège Charles de Foucauld, Brest, rappelé à Dieu le 29 juin à l'âge de 50 ans.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a accordé la médaille du Mérite Diocésain à :

— *M. et Mme Laot*, de Plabennec, parents d'un prêtre et de deux religieuses ;

— *Mlle Anne Lallour*, de Saint-Renan, pour cinquante ans de dévouement à la paroisse et aux œuvres ;

— *Mlle Marguerite Lallour*, de Saint-Renan, pour quarante-cinq ans de dévouement à la paroisse et aux œuvres ;

— *Mme du Buit*, de Plouzané, pour de longues années de dévouement à l'Eglise dans le doyenné de Saint-Renan ;

— *M. René Cloître*, de Plougonvelin, conseiller paroissial depuis 32 ans ;

— *M. Jean-René Quéré*, de Plougonvelin, conseiller paroissial depuis 30 ans ;

— *M. Emmanuel Stang*, de Plougonvelin, conseiller paroissial depuis 33 ans.

● *SESSION SUR « LA MESSE PAROISSIALE EN 1965 »*. — Tel sera le thème de la session sacerdotale du Centre National de Pastorale Liturgique qui se tiendra à l'école Ste-Geneviève de Versailles *les 31 août, 1er et 2 septembre prochains*.

Tous les prêtres ont à réaliser les premières étapes de la Réforme liturgique dans la célébration de la messe. Au-delà de l'application des directives pratiques, une information concrète et une réflexion pastorale des rites, de la musique et de l'art sacré se sont avérées nécessaires. C'est la raison pour laquelle les conférences et les communications de la session s'efforceront de rejoindre les préoccupations des pasteurs et de leur apporter une aide efficace. En voici le programme sommaire :

— *Mardi 31 août*. Les pasteurs devant la réforme de la messe, par l'abbé J. Cellier. Renouveau dans les lieux, les livres et les acteurs de la célébration, par le P. J. Gelineau. Avantages et exigences du français, par le P. A.-M. Roguet.

— *Mercredi 1er septembre*. « Chanter » la messe ?, par Mgr M. Rigaud. La prière universelle, par l'abbé H. Denis. Responsabilité des laïcs dans la liturgie, par le P. J.-M. Hum...

— *Jeudi 2 septembre*. Programme d'une pastorale liturgique, par Mgr R. Boudon. La concélébration dans la vie du prêtre, par le P. E. Marcus.

Réclamer les dépliants-programmes et feuilles d'inscription au C.N. P.L., 11, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (avec enveloppe timbrée à votre adresse). Nombre de place limité.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 4 juillet, 4e dimanche après la Pentecôte. Lundi 5, S. Antoine Marie Zaccarie. Mardi 6, de la férie. Mercredi 7, S. Cyrille et S. Méthode, évêques. Jeudi 8, Ste Elizabeth, veuve. Vendredi 9, de la férie. Samedi 10, Sept frères martyrs. Dimanche 11, 5e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Gabriel Sanquer*, père de M. l'abbé Sanquer, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, Brest. *M. Paul Derrien*, de Plouescat. *M. l'abbé Laurent*, originaire de Lambézellec.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. Yves Auffret*, ancien recteur d'Argol, à Milizac dimanche 4 juillet, 10 h. 30.

Semaine Sociale de Brest

Renseignements pratiques

Des feuilles d'inscription sont à la disposition de ceux qui en désirent, soit au siège du Secrétariat, 39, rue Camille Desmoulins, à Brest, — soit au Secrétariat Social, 9, rue du Frout, à Quimper. (Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse).

Les personnes qui ne se seraient pas inscrites à l'avance pourront se procurer, tous les jours de la Semaine Sociale, une carte d'entrée, soit pour la semaine, soit pour la journée, soit pour la demi-journée. Demi-tarif est accordé aux moins de 25 ans.

Le secrétariat qui délivrera sur place les cartes d'entrée se trouvera au Stade de la Marine (gymnase appartenant autrefois à la paroisse Saint-Michel). Entrée rue de Keroriou.

Les cours (deux le matin, un en fin de journée) se donnent au Stade Marcel Cerdan, rue Amiral Courbet. Le Stade Marcel Cerdan et le Stade de la Marine se situent de part et d'autre de la rue Amiral Courbet.

Durant la Semaine tous les services de renseignements seront regroupés au Stade de la Marine, rue de Keroriou.

Les différents carrefours seront répartis de la façon suivante : les carrefours généraux (à 14 h. 30) au Stade Cerdan. Les carrefours spécialisés (14 h. 30) : N° 1 (les jeunes) et N° 4 (les Migrants) au Collège de l'Immaculée-Conception. N° 2 (l'homme religieux) au Foyer du Marin. N° 3 (le socio-culturel) au Patronage St-Michel. Tous ces carrefours fonctionnent ensemble les samedi, dimanche, lundi, mardi.

Les rencontres professeurs-auditeurs (à 17 h.) auront lieu au Stade Cerdan.

La messe du matin sera célébrée à l'église Saint-Michel à 8 h.

Tous ces locaux, foyers, institutions, mis généreusement par les propriétaires ou responsables à la disposition de la Semaine Sociale, sont groupés dans le quartier Saint-Michel.

Archives de l'ur

L'Institution chrétienne est-elle périmée ?

Il y a quelque temps, S. Exc. Mgr Gouyon, archevêque de Rennes, traita cette question devant la Fédération des Unions Départementales des A.P.E.L. de la Région académique de Rennes. Voici ce texte, dont seule l'introduction a été supprimée.

... Jusqu'à ces dernières années, nous avions à faire face à des adversaires qui nous reprochaient d'introduire par la diversité des écoles la division dans le pays. Ils ne préconisaient qu'un remède : reconnaître le droit à l'existence à la seule école de l'Etat. En outre ils entendaient contraindre cette école à une laïcité si stricte qu'ils lui imposaient, tout en respectant les convictions de chacun, d'ignorer le fait religieux.

Cette position n'a pas perdu tous ses tenants. Mais l'opinion publique a compris : la division des esprits est un fait naturel et permanent qui n'est pas imputable à l'école ; malgré le brassage des idées qu'opèrent journellement les moyens de communication sociale avec une puissance de plus en plus envahissante, la division des esprits demeure et demeurera toujours. Loin de s'en affliger, les hommes éclairés y voient le témoignage même des régimes de liberté. Le pluralisme respectueux de la conviction des autres en est l'expression la plus spontanée.

De plus, on commence à reconnaître ce que peut avoir de stérilisant pour la culture et le tonus moral d'une génération, le parti-pris de ne pas tenir compte de traditions spirituelles qui sont un des éléments les plus précieux du patrimoine commun d'un pays ou d'une civilisation. Pour qui ne veut pas consentir à ignorer l'œuvre des hommes de génie qu'elles ont si visiblement influencés, une telle neutralité, dans sa plus stricte acception, est impossible. A la limite en effet, une neutralité de ce genre abolirait toute personnalité. L'homme le plus loyal, quelqu'effort qu'il fasse, n'est jamais neutre. Car pas plus que la parole le silence n'est sans signification. Réjouissons-nous qu'une autre notion de neutralité, la neutralité ouverte, progresse chaque jour davantage. Elle permet de regarder les hommes, les idées, les réalités religieuses sans arrière-pensée ; avec le respect, parfois même avec une sympathie qui empêche de suspecter l'impartialité des jugements. Fidèle à sa propre logique, la neutralité ouverte ne s'offusque plus de l'existence d'un enseignement chrétien dont la place s'affermit dans la nation, même si l'insuffisance de ses ressources ne lui permet pas de suivre aussi facilement que l'enseignement public l'explosion scolaire. Le temps permettra à cette double évolution de se poursuivre d'autant plus que l'effort amorcé par le Concile avec une si prestigieuse largeur de vues en favorise déjà l'essor. L'opinion publique laissée à ses seules réactions, répugne à voir renaître la querelle scolaire.

⁂

Cependant nous entendons, au sein même de la communauté chrétienne, d'audacieux propos qui semblent mettre en doute la valeur apostolique de l'enseignement chrétien et l'opportunité d'y consacrer des

hommes, et spécialement des prêtres, plus encore que des ressources matérielles.

Ces critiques, si elles s'avéraient fondées, nous obligeraient à reviser toutes nos attitudes. Je me propose, afin d'arrêter plus sûrement la ligne de conduite qui doit être la nôtre, au moins dans ce diocèse, de les discuter devant vous en essayant d'exclure de notre examen toute passion, de regarder les choses avec une sagesse tranquille, avec le seul souci d'être fidèle à l'appel de l'Esprit.

C'est pourquoi il nous faut, dès l'abord, saisir l'intention qui anime ces critiques. Elle est certainement bonne. Jamais en effet n'est apparu avec plus de clarté le retard qu'a pris l'Eglise dans sa mission d'évangéliser le monde. Il est trop vrai, la récente déclaration de l'épiscopat de France le rappelait douloureusement, de vastes secteurs géographiques ou sociologiques échappent à l'influence de notre effort apostolique. Un léger recul dans le temps — un siècle est peu de chose dans l'histoire du monde — montre que certains de ces secteurs autrefois chrétiens — ou du moins en voie de le devenir — ont été apparemment perdus pour le royaume de Dieu. Dieu veuille que cette perte ne soit pas définitive.

N'est-ce pas, nous dit-on, parce que nos forces ont été mal employées ou paresseusement réparties ! Parce que les institutions chrétiennes, non contentes d'absorber à leur service le meilleur de ces forces, ont contribué à former des communautés fermées sur elles-mêmes, plus portées à garder jalousement entre leurs murs le dépôt reçu qu'à lancer avec cette audace qu'autorise la liberté des enfants de Dieu un message capable d'ébranler les bonnes volontés. Il faut même aller plus loin : l'étroitesse d'esprit de ceux qui animaient ces institutions chrétiennes, la richesse apparente des moyens qu'elles mettaient en œuvre, ne constituaient-elles pas autant de contre-témoignages ? Enfin, la force de pression, que dégagent à leur insu de telles institutions, pèseraient indûment sur les consciences, empêcheraient les choix libres et personnellement raisonnés. D'où la raison de douloureuses défaillance, voire de scandaleuses apostasies.

On conclut finalement que l'apostolat par l'école ne cadre plus avec la pastorale moderne. L'attachement qu'on continue à lui porter retarde d'autant plus l'avènement d'un esprit nouveau dont on se promet une efficacité bien meilleure.

Nous accueillons avec gravité, avec respect, avec l'émotion de voir mise en doute ce qui nous est le plus cher, ces objections radicales. Même si nous croyons pouvoir en rejeter les conclusions, il nous faudra nous demander si elles ne comportent pas une part de vérité, si elles ne nous invitent pas à faire une révision authentique de ces moyens d'apostolat traditionnels.

⁂

Nous l'avons déjà noté : les suspicions dont on entoure l'école chrétienne s'adressent plus largement à toutes les institutions chrétiennes. C'est leur ensemble qui est globalement récusé.

La croissance du royaume de Dieu se fait, nous dit-on, à l'image de pâte qui lève sous l'action du levain qui la travaille Or, pour faire lever la pâte, le levain exige d'y être intimement mêlé. Le mettre en dehors d'elle, ou seulement à côté, c'est le condamner à ne jamais agir.

Archiv océsai de on

Ainsi se comporterait l'institution chrétienne vis-à-vis de la masse des hommes. L'institution chrétienne regroupe en effet les chrétiens destinés à demeurer entre eux afin qu'unissant leurs forces, ils les rendent plus efficaces pour atteindre les buts qu'ils se sont proposés. Même si elle se veut ouverte à tous, elle est de sa nature fermée. Elle pose de telles exigences à ceux qui songent à y entrer qu'il leur faudrait aliéner de telles liberté. Aussi s'en détournent-ils la plupart du temps. Et ils se perdent alors dans la foule, condamnés à ne jamais connaître la grâce du contact d'authentiques chrétiens puisque l'institution chrétienne retient abusivement ces chrétiens dans ses murs. Si les chrétiens au contraire renonçaient à former des communautés propres et se répandaient dans les institutions profanes, ils porteraient hardiment témoignage en jouant le jeu commun. Le monde connaîtrait le salut.

Une telle conception est certes au premier abord séduisante. Mais n'est-elle pas simpliste ? N'exige-t-elle pas que tous les chrétiens soient des hommes capables de mener leur action apostolique dans des conditions de dispersion, de solitude, de discrétion sur leur appartenance à l'Eglise, qui les met en constant péril de se perdre et de perdre les autres en voulant les sauver. Certains le peuvent sans doute. Mais pas tous, loin de là, et ceux qui le peuvent, n'éprouvent-ils pas l'ardent désir de se ressourcer ? De plus, ne considère-t-on pas alors comme acquis qu'une institution chrétienne est incapable d'ouverture vers les autres ?

Au vrai, cette critique de l'institution chrétienne distingue mal entre les différents types à travers lesquels elle s'incarne. Il y a en effet d'une part, l'institution ecclésiale, qui est l'institution chrétienne proprement dite : elle regroupe les chrétiens pour un but spirituel. Il y a d'autre part l'institution temporelle chrétienne qui les regroupe aussi, mais pour un but d'abord temporel. Entre les deux, par un dégradé insensible, une série d'institutions où but spirituel et but temporel se mêlent en des proportions diverses. Ce qui rapproche de l'institution chrétienne proprement dite ou de l'institution temporelle chrétienne, c'est la prévalence du but, but spirituel ou but temporel. Le but commande au surplus le choix des moyens.

En se plaçant dans cette perspective, le terme même d'école chrétienne peut présenter une certaines ambiguïté. Il importe de savoir la fonction qu'on assigne à cette école. Si elle accueille des chrétiens pour leur donner seulement une instruction solide et une éducation d'un ordre purement naturel elle est institution temporelle chrétienne. Si au contraire — comme je l'ai demandé au Concile — elle a pour fin essentielle l'éducation de la foi, elle remplit vraiment alors une tâche d'évangélisation, car toute foi authentique est missionnaire ; elle n'est plus restreinte à une aire sociologique où elle enferme ses fidèles. Toute au contraire elle les initie à l'apostolat du monde qui les entoure. Elle est vraiment institution d'Eglise. La démonstration que nous allons faire vaudra alors pleinement pour sa défense et sa justification.

⁂

Nous croyons en effet que l'institution chrétienne (au sens d'institution ecclésiale ou institution chrétienne proprement dite) est dans la ligne

même de la nature de l'Eglise, des enseignements de son histoire, de l'efficacité dont l'Eglise doit faire preuve.

1°) *Elle est dans la ligne même de la nature de l'Eglise.*

Car le Christ a voulu que son Eglise fut une institution visible tout autant qu'une société invisible. Lorsqu'elle est sortie de ses mains, elle avait son centre d'unité et son premier pasteur Pierre, et ses chefs, Pierre et les Apôtres, formant collège. Ils étaient munis du pouvoir de lier et de délier, de construire une communauté, d'y admettre les hommes ou de les en rejeter (Matth. XVIII, 15-18). Et c'est bien ainsi que se présente la première Eglise. Les chrétiens forment une communauté qui les distingue du reste du monde, par des traits qui leur sont propres. Les premiers chrétiens se montrent assidus à l'enseignement des Apôtres ; à la communion fraternelle ; à la fraction du pain, à la prière, ils mettent tout en commun (Actes, 42-44).

Une société engendre des institutions aussi naturellement qu'un arbre pousse des branches. L'Eglise pourrait-elle demeurer une société visible si on lui interdisait ce genre de croissance ?

Ainsi, en entrant dans l'Eglise, on ne voit pas pourquoi les hommes devraient renoncer à cet instinct social qui les porte à se grouper, à s'organiser, à confier à des institutions stables le soin de mettre en sécurité leurs intérêts et de les aider à accomplir leur tâche de chrétien.

2°) *L'institution chrétienne est inscrite dans l'histoire la plus ancienne de l'Eglise.*

L'apparition des institutions dans l'Eglise date de ses origines même. Dès les temps apostoliques, l'Eglise s'est donné des institutions. Celle des diacres par exemple, puisque les apôtres ne pouvaient suffire au service des tables. Nous sommes mal renseignés sur les formes juridiques empruntées par l'Eglise pour subsister pendant les persécutions. Mais après l'Edit de Constantin, l'Eglise va vivre par l'institution des diocèses, puis des paroisses. On verra certains pécheurs publics exclus pour un temps de la vie commune. Plus tard, c'est à l'institution chrétienne la plus séparée du monde, la plus rigoureuse en ses exigences, l'institution monastique, que l'Eglise demandera ses premiers missionnaires. Qu'il s'agisse des monastères stables fondés par S. Martin ou de ces expéditions itinérantes que Rome envoie vers la Germanie, ou, au temps de Grégoire le Grand, vers l'Angleterre. Nos chrétientés celtiques n'ont-elles pas été dirigées par des évêques qui étaient en même temps Abbés de monastères ?

3°) *L'institution chrétienne est en effet pour l'Eglise une exigence de son efficacité.*

L'efficacité semble être devenue en notre temps le critère de toute vérité. La socialisation répond à ce besoin. Or l'institution est l'expression de la socialisation. Efficacité, socialisation, institution : trois termes solidaires ! Au besoin de se grouper pour une meilleure efficacité, l'institution donne en effet sa valeur pratique, que ce soit sur le plan culturel, sur le plan professionnel, sur le plan politique, sur le plan des loisirs. L'institution prend même aujourd'hui une dimension internationale. Chacun de nous sait bien que l'Europe ou les Nations Unies ne pro-

Archives diocésaine de Quim on

gressent qu'au fur et à mesure qu'elles se donnent des institutions. Ce que nous concédons aux autres sociétés, pourquoi le refuserions-nous à l'Eglise ?

En arguant que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde ? Mais précisément, tout en n'étant pas de ce monde, le royaume de Dieu se construit en ce monde. Priant pour ses disciples, le Christ a demandé au Père non de les retirer du monde mais de les garder du mal (Jean, XVII, 15).

Au nom d'une efficacité plus grande ? l'expérience montre que partout où la foi se manifeste avec plus de vigueur, les institutions chrétiennes sont nombreuses et plus florissantes ; mais qu'elles sont tragiquement absentes dans les pays déchristianisés. Et partout où ils triomphent, le premier soin des ennemis de l'Eglise n'est-il pas de les démanteler ? Aussi bien, priver l'Eglise de ses institutions ecclésiales, c'est la réduire à être un tronc sans bras ni jambes.

Sans doute, on fait justement état des résultats acquis par l'Action Catholique et des espérances légitimes que nous pourrions nourrir si nos prêtres en comprenaient mieux encore le prix et acceptaient en masse de l'animer. Mais l'Action catholique n'est-elle pas encore une institution chrétienne puisqu'elle est regroupement visible de militants connus comme tels et se distinguant d'une masse tout en y restant confondus ; puisqu'elle a organisation, méthodes, réunions, presse.

L'opposition entre institution d'une part, mission et évangélisation de l'autre, ne paraît aucunement justifiée dans son principe.

⁂

Je ne rangerai pas l'école chrétienne au nombre des institutions chrétiennes proprement dites sans faire remarquer que dans ce genre elle présente les caractères d'une espèce vraiment à part. C'est qu'elle s'adresse en effet à la jeunesse, à des enfants ou à des adolescents dont l'être chrétien encore en devenir n'a pas la fermeté que donne la foi adulte.

L'école chrétienne se donne pour tâche, avons-nous dit, d'éduquer la foi pour la faire grandir, de former l'intelligence et la conscience du jeune chrétien pour les mettre dans le meilleur accord avec les enseignements et les exigences de cette foi.

L'école chrétienne relaie la famille chrétienne dans sa fonction éducatrice qui demande de protéger la santé spirituelle à l'égal de la santé corporelle, de distribuer à chacun en son temps la nourriture dont il a besoin.

On multiplie aujourd'hui, pour assurer la bonne constitution des enfants, des plus faibles aussi bien que des plus robustes, et précisément parce qu'ils sont des enfants, les institutions d'hygiène, les consultations médicales, les services sociaux. Pourquoi la formation spirituelle de l'enfant ferait-elle l'objet de moindres soins ? Parce qu'elle est maternelle, l'Eglise ne peut pas ne pas vouloir susciter pour ses fils des écoles dont elle espère qu'elles donneront plus sûrement une formation authentiquement chrétienne. Cette formation, il est bien difficile de l'acquérir si elle est réduite à quelques heures par mois ; en marge des préoccupations essentielles des maîtres et des élèves. Elle demande en effet à

être pensée au travers de toutes la vie familiale et scolaire, l'une et l'autre étant en complète continuité.

Certains préconisent des formations de plein vent qui sont, disent-ils, plus efficaces. Ils se complaisent à comparer du point de vue chrétien les résultats de l'école chrétienne et d'une école qui se refuse à prendre une position confessionnelle. Ils font état, à bon droit, de réussites spirituelles qui se sont produites dans un climat de stricte neutralité. Mais qui dira — dans ce même climat — les élans spirituels qui se sont lassés, les convictions qui se sont perdues, les vocations qui se sont refusées faute d'avoir été suffisamment soutenues ? Parallèlement on fait état des échecs d'une éducation chrétienne pourtant attentive. Mais sans nier ces échecs peut-on oublier en même temps les réussites et même la profonde imprégnation chrétienne reçue par des âmes d'enfants devenues par la suite oublieuses de leurs devoirs. Des âmes ainsi marquées pourront retrouver la route lorsque les tempêtes de la vie se seront apaisées. L'expérience en fournit maints exemples.

Faut-il revenir enfin sur l'objection que nous avons notée au passage : l'école chrétienne ferait une pression indue et prématurée sur la conscience de l'enfant ? Nous y avons déjà répondu en remarquant que la neutralité elle-même n'est pas neutre. Chaque idéologie, sans en excepter la laïcité, commande des comportements, oriente vers certains chemins qui rendent difficiles d'autres choix. Arrivé à l'âge adulte il n'est pas aisé de s'en déprendre. Certes, nous ne nions pas la liberté de l'Esprit-Saint. Mais Dieu passe plus volontiers par les chemins des hommes et le miracle moral reste aussi l'exception.

Il est vrai : le souci des uns ne doit pas faire oublier les autres. A tous l'Evangile doit être annoncé. C'est pourquoi l'Eglise entend utiliser à plein les possibilités d'atteindre et de former les enfants élevés dans les écoles dont la direction ne lui appartient pas. Parce que leurs âmes lui sont également chères, elle sacrifierait s'il en était besoin ses propres préférences et ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre si l'aumônerie des établissements publics n'est pas plus généralisée. Mais ayant été dans ce domaine jusqu'aux limites de son devoir, tout en reconnaissant la validité de l'effort d'instruction et d'éducation que poursuivent des maîtres compétents dans des établissements confiés à leur responsabilité, elle réclame le droit de préférer une formation placée ouvertement sous le signe du Christ, à condition toutefois qu'elle travaille de toutes ses forces à ne pas mentir à ses promesses. A cause de cette dernière condition, je le dis avec une humble espérance, l'Eglise n'a pas de raison de changer son attitude. Dans le respect de toutes les écoles, elle reste fidèle à l'école chrétienne. L'école chrétienne aura toujours au milieu des institutions chrétiennes, aux services desquelles l'Eglise ne peut renoncer, une place privilégiée.

⁂

Il serait trop facile de nous en tenir là et d'oublier les requêtes de ceux qui contestent à l'école chrétienne comme à l'institution chrétienne son efficacité.

Nous nous sommes prévalus pour fonder la validité de l'institution chrétienne de l'existence de l'Eglise primitive comme communauté. Mais

Archives diocésaine de ... Léoi

il nous faut être assez loyal pour configurer nos institutions à ce modèle. Cette ressemblance réclame l'authenticité chrétienne, l'ouverture missionnaire, le sens de la pauvreté, l'absence de sectarisme.

L'authenticité chrétienne. En vérité, c'est son absence qui provoque les critiques et, reconnaissons-le, qui les justifie.

Devant chaque institution, devant chaque école qui se prétend chrétienne, il ne faut pas seulement se poser la question de son but mais encore celle de ses moyens. Dans cette institution, dans cette école, cherche-t-on avant tout l'évangélisation et la sanctification de ceux qui s'y regroupent ? Ses procédés sont-ils un simple démarcage de la façon d'agir des institutions profanes parallèles, ou bien, dès qu'on en a franchi le seuil, se sent-on plongé dans un climat nouveau, qui n'est pas tant fait de la présence d'emblèmes religieux par trop multipliés et de la pratique d'exercices de piété trop fréquents, que de l'attention aux personnes, de la connaissance de leurs besoins, du respect de leur dignité, de loyauté scrupuleuse tant de la part des élèves que des maîtres, de charité fraternelle et de simplicité de cœur, d'une vie chrétienne profondément intériorisée de la part des éducateurs. Alors nous retrouvons « le cor unum et l'anima una » des temps apostoliques grâce à quoi « chaque jour le Seigneur adjoignait de nouveaux membres à ceux qui seraient sauvés » (Actes, II, 47).

Authenticité chrétienne ! Il est vrai que le royaume de Dieu est comparable au grain de sénevé qui devient un grand arbre dont la ramure s'etend sur toute la terre. Mais ses branches doivent porter du fruit. Toute branche qui ne porte pas de fruit et qui détourne la sève à son profit doit être coupée et jetée au feu.

« Chaque jour le Seigneur adjoignait de nouveau membres à ceux qui seraient sauvés. » Ces derniers mots montrent à quel point la communauté était ouverte ; tournée vers le monde païen qu'il fallait gagner à Jésus-Christ. Elle était consciente de la grâce gratuite qu'elle avait reçue, du commandement donné par le Seigneur d'annoncer la bonne nouvelle, de la responsabilité qui lui incombait d'être fidèles à ce devoir. Une institution vraiment chrétienne ne se conçoit pas pour la seule défense des intérêts spirituels des siens. Elle doit viser en permanence à former des apôtres. Si elle met provisoirement l'enfant qui n'est pas formé à l'abri d'affrontements brutaux où sa foi risquerait de sombrer, elle doit le préparer aux luttes qui l'attendent ; elle doit lui faire sentir sa responsabilité et le lancer avec audace au service de ses frères. Une véritable école chrétienne vit en continuité avec les mouvements d'action catholique et avec la paroisse.

L'institution chrétienne doit pratiquer l'esprit de pauvreté. Je n'entends certes pas qu'elle vive dans un dénuement qui ne lui permettrait pas de remplir sa mission. Mais je veux qu'elle se rappelle qu'elle ne saurait confisquer à son profit les forces vives de l'Eglise rendant par là même impossible l'évangélisation de ceux qui sont loin. Ainsi les départs de prêtres vers des pays ou des milieux dépourvus d'équipement sacerdotal pourront remettre en question des répartitions traditionnelles. Seule, cette pauvreté permet au cœur de se placer au plan de l'Eglise, c'est-à-dire au plan de l'Esprit-Saint.

Absence de sectarisme enfin. Car en nous réclamant du pluralisme, nous admettons qu'avec une bonne foi égale à la nôtre, on puisse fort bien ne pas penser comme nous et nous en acceptons franchement les conséquences. Nous souhaitons seulement qu'entre toutes les écoles s'établisse une fraternelle émulation pour le plus grand profit d'une jeunesse que nous voulons tous servir.

♣

D'une institution chrétienne, d'une école chrétienne ainsi comprise, l'Eglise continue d'avoir besoin. C'est faire une œuvre belle et grande que de la faire vivre. Je vous y invite, chers Messieurs, en vous demandant d'être partie prenante, non seulement pour ses charges matérielles dont vous assumez avec tant de générosité la gestion, mais pour ses projets spirituels, d'autant que votre propre communauté familiale doit être en harmonie avec l'idéale physionomie de cette institution.

Dans le passé votre courage s'est dépensé en des luttes épuisantes pour arracher à l'opinion et aux pouvoirs publics la reconnaissance de droits que vous estimiez justement sacrés. Certes, vous devez rester aussi vigilants mais vous devez aussi vous montrer toujours scrupuleusement loyaux envers l'Etat et la haute Administration qui le représente dans ce domaine. Cette énergie et cette foi que je trouve dans vos cœurs, mettez-les donc encore au service de l'école chrétienne afin de la rendre intégralement chrétienne, et dans ses buts et dans ses moyens. Par votre exemple personnel, fût-ce au prix de retournements exigeants par votre collaboration quotidienne avec les maîtres, par vos contacts méthodiques avec les parents dans l'école et autour de l'école, créez cette atmosphère de vie chrétienne authentique qui désarmera les critiques, qui permettra la réussite spirituelle de cette œuvre, qui constituera aux yeux de tous la plus irréfutable des justifications. Alors vous me trouverez toujours avec vous.

S. Exc. Mgr Gouyon, *archevêque de Rennes.*

On le savait déjà...

Oui, on savait déjà qu'une écrasante majorité des fidèles était favorable à la messe en français : il suffisait d'écouter et de voir. Mais il est heureux que La Vie Catholique Illustrée ait eu l'idée de recourir à un sondage scientifique de l'Institut Français d'Opinion Publique : on en trouvera les détails dans le numéro 1035 de La Vie

En bref :

1°) 6 % seulement de ceux qui vont à la messe sont « contre ». Et encore, ils sont en proportion moindre parmi ceux qui vont à la messe en dehors du dimanche !

2°) Cinq sur sept des « pour » le sont parce qu'ils comprennent mieux la Messe maintenant.

3°) 2 % des « contre » le sont parce que le recueillement est moins facile. Avec un peu d'attention, ne pourrait-on pas gagner aussi ces 2 % à la cause de la langue populaire ?

Archives ésaine de Léoi

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES
(20-26 juin)

Lundi matin 21 juin, la Cité Mariale accueillait 2.200 pèlerins de Quimper, dont 350 malades, accompagnés de 150 brancardiers et infirmières, dirigés par *M. Queinnec* et *Mme Cornec*.

A 11 h. 15, les pèlerins se sont dirigés vers la Grotte en chantant « Nous venons encore du pays d'Arvor... » Le recueillement du lieu a donné la note de prière au pèlerinage. *Monseigneur l'Auxiliaire*, en français, en breton, nous a engagés à la conversion intérieure pour que, rentrés chez nous, par notre exemple, notre action dans nos milieux, un peu plus de sens chrétien entre dans le monde.

L'après-midi, au Rosaire, au cours d'une célébration fervente, *M. le chanoine Le Vey*, curé-archiprêtre de Saint-Corentin de Quimper, nous a rappelé l'essentiel de la vie de la Sainte Vierge en nous disant qu'il souhaitait pendant ce pèlerinage nous rapprocher de sa foi, de son espérance, de sa charité.

Par prudence, les Chapelains ont rassemblé les pèlerins valides et malades dans la Basilique Saint-Pie X pour la procession du Saint-Sacrement.

Mardi matin, une grand-messe pontificale, chantée avec cœur, nous a rassemblés au Rosaire et, l'après-midi, malgré un temps gris (de Bretagne), un crachin des côtes, les pèlerins ont fait le Chemin de Croix, dans la montagne, par petits groupes.

Le crachin s'est accentué et nous serons heureux de trouver la Basilique Saint-Pie X pour la procession du Saint-Sacrement. L'affluence y est grande, les pèlerins d'Arras (7.000), sont venus grossir les pèlerinages déjà présents à Lourdes. Dans ce cadre imposant, les chants ont une densité, un éclat qui engagent l'assistance, et la ferveur est grande.

Le temps va vite. Mercredi rassemble une foule immense dans la Basilique Saint-Pie X, pour une grand-messe pontificale, célébrée par *Monseigneur Huyghe*, évêque d'Arras. La cérémonie fut très belle, le chant très chaud, tout vibrant. Nous avons quitté cette cérémonie avec une âme pleine de ferveur, plus ouverte au sens de l'Eglise, vaste étendue à tous les peuples, à toutes les langues. Ah ! si toutes nos grand-messes pouvaient avoir cet éclat !

L'après-midi. *M. Le Vey* et *M. Priol*, aumônier de l'école de la Croix-Rouge à Brest, meneur du chant, nous firent prier devant le Saint-Sacrement. Nous l'oublions chez nous. A Lourdes, Notre-Dame nous le rappelle.

C'est ce même après-midi que les jeunes eurent leur marche à Bartrès, sous la direction de *MM. les abbés Calvarin* et *Plouidy*, aumôniers d'Action catholique qui organisèrent par ailleurs diverses réunions.

Les malades se sont trouvés parmi nous souvent et cela nous a fait du bien. Leur Heure Sainte s'est passée à la Grotte la nôtre au Rosaire.

Le jeudi matin ils ont eu le privilège d'un Chemin de Croix sur l'esplanade qui, certainement, leur laissera un beau souvenir. Arras l'avait organisé, nous y participions. Les gestes étaient sobres, grands ; le texte était concret, susceptible d'applications, le chant était à la portée de tous. De fait, tous y ont été attentifs et on s'est séparé en se disant : « C'était

beau et je n'oublierai pas. » La vie est pour tous un chemin de croix qu'éclaire le mot de la Sainte Vierge à Sainte Bernadette : « Je ne vous promets pas d'être heureuse en ce monde, mais dans l'autre. »

Et voici déjà le vendredi, il faudra partir. Avant, nous aurons assisté à une messe concélébrée par *Monseigneur l'Auxiliaire* et 17 prêtres d'Arras et de Quimper (*MM. les chanoines Louarn*, curé-archiprêtre de Morlaix, *Uguen*, curé-archiprêtre de Quimperlé, *Morvan*, curé-doyen de Carhaix, *les abbés Dantec*, curé-doyen de Carhaix, *Le Guérer*, recteur de Moëlan-sur-Mer, *Yacé*, vicaire à Landerneau, *Philippot*, vicaire au Bergot, Brest, *Gaonac'h*, vicaire à Spézet), à la Basilique Saint-Pie X, et dit tous ensemble adieu à Notre-Dame, à la Grotte, à 14 h. 30. Avec l'espoir qu'avant le Ciel nous serons revenus encore sur les bords du Gave, réchauffer notre ferveur.

H. C.

● *BLEUN-BRUG*. — Le Bleun-Brug de Châteauneuf-du-Faou aura lieu les 3 et 4 juillet, sous la présidence de *Monseigneur l'Auxiliaire*.

— *Samedi 3 juillet*. A 21 h., à l'Oratoire des Pardons, concert spirituel marial. Puis, grand « tantad » sur la place du Marché.

— *Dimanche 4*. — De 8 h. 30 à 11 h., concours scolaires à l'école des Frères. A 11 h., grand-messe à l'Oratoire des pardons, chantée par *M. le chanoine Le Ster*, sermon de *M. l'abbé Priol*, aumônier à Brest. A 14 h. 30, au Pont-du-Roy, spectacle Koroll Son ha Kan et jeu scénique « Intron Varia ar Porzou » réalisé par M. de Parades. Puis, grande procession mariale.

● *RENNES*. — A l'attention des groupes de Jeunes obligés de faire étape à Rennes : Le Centre Aéré Dominique Savio peut accueillir pour une ou plusieurs nuits un car entier et assurer les repas. La maison est chauffée. Pour renseignements complémentaires ou réservation de date, écrire au Centre Aéré Dominique Savio, Rennes (Tél. 40-76-53).

● *SESSION DE PÉDAGOGIE MUSICALE*. — Le niveau artistique monte au fur et à mesure que le standard de vie se développe. Le disque, la télévision développent le goût du beau. Faudra-t-il attendre encore longtemps pour apprendre à lire la musique aux jeunes Français ? La méthode de Ward est une méthode pédagogique idéale pour atteindre ce résultat : Très adaptée à l'enfant, elle développe en lui la facilité de lecture, la justesse des intervalles, la pose de la voix, le sens du rythme, l'imagination musicale. Session de méthode Ward au Pensionnat Notre-Dame à St-Méen-le-Grand (I.-et-Vi) à partir du dimanche 11 juillet.

● « *GRAND CLERC* ». — Le service interdiocésain des enfants de chœur de France édite un bulletin, LE CHŒUR. Il y ajoute un second, dont le titre dit bien les intentions : GRAND CLERC (l'abonnement annuel 4,50 F.). Pour tous renseignements, écrire 39, boulevard S. Germain, Paris, 5e.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST
Tél. 14-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone Industrielle
Tél. 12-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - **MORLAIX**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : **5.77** B. P. **75**

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour **150 F.** par mois
Achetez grâce à **L'EPARGNE**
votre **2 CV** ou **AMI-6**
INTÉRÊTS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

80e Année — N° 27 Vendredi 9 juillet 1965.

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

La Semaine Sociale s'ouvre aujourd'hui à Brest

C'est aujourd'hui que s'ouvre à Brest la Semaine Sociale 1965. La revue L'UNION n° 12 du 25 juin « *Brest : la Révolution Urbaine et l'homme de la campagne et de la ville* » est une excellente préparation à cette session de six jours.

« Urbanisation sacerdotale », tel est l'article liminaire : « On entend parfois dire à des curés de campagne : l'urbanisation ça ne me concerne pas. »... et pourtant...

Alain Barrère, Président des Semaines Sociales de France, nous fait découvrir combien l'urbanisation est un phénomène qui nous concerne tous, tandis que Joseph Folliet nous familiarise avec ses valeurs : liberté, avenir, échanges, sens politique, puissance.

Quant au récit de la visite paroissiale de Parochus, quel est le curé qui ne s'y reconnaitrait pas ? On admirera dans l'attitude de ce curé le sens sacerdotal et pastoral.

Et voici les « interrogations pastorales » qui seront pour nous la meilleure invitation à participer à la Semaine Sociale de Brest :

« Je suis curé de campagne. Je connais mes gens et mes gens me connaissent. Je prends le cas d'une famille la plus isolée géographiquement. Par quels points de leur vie, parents et enfants sont-ils touchés par la « ville » (manière de s'exprimer, de penser, de s'habiller même...)

« Comment la ville vient-elle à eux ? Quels journaux, quels magazines lisent-ils ? Ont-ils un récepteur de télévision ou sont-ils sur le point de l'acheter ?

« Les jeunes vont-ils à la ville ?

« Comment parlent-ils des « gens de la ville » ? Remarquez-vous une différence sur ce point avec la manière qu'ils avaient d'en parler il y a dix ans ?

« Mon village, mon bourg s'urbanise-t-il (style des vitrines, des aménagements intérieurs des maisons, choix des titres à l'étalage de presse, développement de l'automobile) ?

Archives diocésaines de Quimper Léon

« Le style ses relations humaines change-t-il ? On voyage. Le voisin connaît donc une autre vie que son voisin ignore.

« Quelles répercussions ai-je notées sur la mentalité religieuse ? sur l'attachement à la paroisse ? sur la pratique religieuse ?

« Et surtout sur les jugements chrétiens portant sur les événements, sur le monde ? »

Nul n'est trop tard pour prendre part à la Semaine Sociale : on peut, jusqu'au dernier jour, se procurer sur place une carte d'entrée à la journée (s'adresser au Secrétariat, au Stade de la Marine, rue de Kéroriou, non loin de l'église S. Michel).

Semaine Sociale de Brest (9-14 Juillet)

" L'homme et la révolution urbaine "

Programme des cours

***Vendredi** 9 juillet : L'Urbanisation, fait révolutionnaire*

9 h. 30 : Ouverture, présentation de la Semaine Sociale de Brest, par Alain Barrère, Président des Semaines Sociales de France.

10 h. 45 : Le Mouvement d'Urbanisation, par Jean Labassé, professeur de géographie humaine.

15 h. 30 : La Ville sans Maître, par Eugène Claudius-Petit, ancien ministre de la Construction.

17 h. 15 : L'Avenir de l'Urbanisation : problème de Civilisation, par Paul Delouvrier, délégué général au District de la Région de Paris.

18 h. 45 : Messe d'Ouverture.

***Samedi** 10 juillet : Vie personnelle et vie sociale en milieu urbain*

9 h. 30 : L'Homme en Milieu Urbain : Mobilité et Enracinement, par le R. P. Hervé Carrier, s. j., professeur de sociologie à l'Université grégorienne de Rome.

11 h.15 : Les Structures de la Société Urbaine, par P.-H. Chombart de Lauwe, directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

18 heures : Inadaptations à la Vie Urbaine : Les Maladies de la Ville, par Louis Dumortier, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes.

***Dimanche** 11 juillet : L'Etablissement humain*

9 heures : Les Grandes Options de l'Aménagement Urbain, par Jean Baboulène, ingénieur conseil à la Compagnie Française d'Organisation COFROR.

10 h. 30 : Promotion Rurale et Urbanisation, par André Vial, chef du Service Information de la Société d'Aménagement Foncier Rural.

18 heures : Le Cadre de Vie Familiale : l'Habitation et son Environnement, par Xavier Arsène-Henry, architecte-urbaniste.

21 heures : Veillée religieuse.

***Lundi** 12 juillet : La prise en charge du phénomène urbain.*

9 h. 30 : L'Homme, le Logement et la Cité, par Guy Houist, membre du Conseil Economique et Social.

11 h. 15 : La Propriété mise en question, par André Piettre, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris.

18 heures : Les Maîtres d'Œuvres de l'Urbanisation : Pouvoirs Locaux, Régionaux et Nationaux, par Gabriel Pallez, directeur général des collectivités locales au Ministère de l'Intérieur.

***Mardi** 13 juillet : Urbanisation et exigences spirituelles*

9 h. 30 : Personnalisation et Socialisation en milieu urbain, par le R. P. Antoine, s. j., professeur de philosophie au scolasticat de Chantilly.

11 h. 15 : Les Valeurs de la Vie Humaine, par Joseph Folliet, vice-président des Semaines Sociales de France.

18 heures : Implications et Significations Religieuses du Phénomène Urbain, par M. l'abbé Houtart, sociologue.

21 heures : Soirée de Tradition Populaire.

***Mercredi** 14 juillet : La Démocratie dans la Société urbaine*

9 h. 30 : Urbanisation et Développement Economique, par Henri Krier, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Rennes.

11 h. 15 : L'Animation des Collectivités : Communes et Régions, par Henri Théry, délégué général de l'Union Nationale des Centres d'Etudes et d'Action Sociales.

15 h. 30 : Société Démocratique et Société Urbanisée, par Alain Barrère, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris, président des Semaines Sociales de France.

Carrefours et rencontres

Carrefours spécialisés

— Insertion des jeunes dans la vie urbaine.
— L'homme religieux et le phénomène urbain.
— Equipements sociaux-culturels et animation de la vie urbaine.
— Insertion des travailleurs migrants dans la vie urbaine.

Carrefours généraux

— Vendredi 9 juillet : problèmes concrets de l'urbanisation dans les diverses régions.
— Samedi 10 juillet : l'avenir de l'urbanisation.
— Dimanche 11 juillet : Promotion rurale et urbanisation.
— Lundi 12 juillet : Le cadre de vie familiale : l'habitation et son développement.
— Mardi 13 juillet : Les maîtres d'œuvres de l'urbanisation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Ordinations

Au cours des dernières Ordinations, Monseigneur l'Evêque et Monseigneur l'Auxiliaire ont ordonné :

— le 28 juin au Grand Séminaire, un tonsuré, dix portiers-lecteurs, deux exorcistes-acolytes, et six sous-diacres :

MM. *Henri Berlivet*, de Saint-Jean l'Evangéliste, Brest ;
Georges Cann, de Saint-Jean l'Evangéliste, Brest ;
Joseph Mauguen, de Lilia-Plouguerneau ;
Louis Miossec, de Plouzévédé ;
Joseph-Yves Morvan, du Faou ;
Maurice Plougastel, de la Forêt-Landerneau.

— le 29 juin à la cathédrale S. Corentin, six diacres (les sous-diacres ordonnés la veille) et quatorze prêtres :

MM. *Auguste Déniel*, de Plabennec ;
Paul Goarzin, de Plouzané ;
Albert Kérouanton, de Plouédern ;
Jean-Pierre Le Roy, de Lanarvily ;
Jean-Claude Messager, de Commana ;
François Moysan, de Bodilis ;
Michel Péron, du Passage Concarneau ;
François Pouliquen, de Pleyber-Christ ;
Louis Quéméneur, de Plounévez-Lochrist ;
Jacques Quéré, de Cléder ;
Jean-François Sourimant, de Pont-Aven ;
Albert Failler, de la Congrégation des Prêtres de l'Assomption,
Jean-Claude Marec, de la Société des Pères Blancs ;
Albert Roumeur, de la Congrégation des Fils de la Charité,

— le 1er juillet à l'Ile-de-Sein, un prêtre :

M. Joseph Porsmoguer, de l'Ile.

— le 3 juillet à Ploudalmézeau, quatre prêtres :

MM. Paul Cornec, de Porspoder ;
Michel Le Dreff, de Lampaul-Ploudalmézeau ;
Alain Roué, de Ploudalmézeau ;
François Bescond, des Prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin.

— le 4 juillet, à Bourg-Blanc, deux prêtres :

MM. Henri Falc'hun, de Bourg-Blanc ;
Jean Laot, de Bourg-Blanc.

Direction des Communautés religieuses

Rendez-vous. — Pendant la période des vacances, il est recommandé *d'écrire plutôt que de téléphoner*, pour demander les rendez-vous, en précisant le degré d'urgence.

Enquêtes. — Les Communautés qui comptent parmi leurs membres, des religieuses *de nationalité étrangère* sont invitées à en informer, dès que possible, la *Direction des Communautés*, 16, *Place St-Corentin*, *Quimper*. On indiquera l'âge et la spécialité.

Il s'agit de répondre à une demande d'enquête de l'Episcopat.

Décès

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Laurent Guézengar*, ancien recteur de Kergloff, rappelé à Dieu le 4 juillet à l'âge de 53 ans.

(Né le 5 novembre 1912 à Plogoff. Etudes secondaires au Petit Séminaire de Pont-Croix. Prêtre le 20 septembre 1941. Octobre 1941, vicaire à Saint-Thurien. Février 1944, vicaire à Lennon. Janvier 1945, vicaire à Plounéour-Ménez. Novembre 1947, vicaire à Pleyben. Septembre 1954, vicaire à Camaret-sur-Mer. Juin 1960, recteur de Kergloff ; démissionnaire en 1964.)

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 11 juillet, 5e dimanche après la Pentecôte. Lundi 12, S. Jean Gualbert, abbé. Mardi 13, S. Thurien, évêque. Mercredi 14, S. Bonaventure. Jeudi 15, S. Henri. Vendredi 16, de la férie. Samedi 17, de la B. V. Marie. Dimanche 18, 6e dimanche après la pentecôte.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. Jean-Paul Pengam*, ancien aumônier à Landerneau, le lundi 12 juillet, 10 heures, à Lothey ; pour *M. Yves Auffret*, ancien recteur, le lundi 12 juillet, 10 heures, à Argol.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie Mercédès*, des Religieuses de la Retraite. *M. Jean-Claude Hily*, de Landerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La dédicace de l'église abbatiale de Landévennec

Jeudi 1er juillet, en présence de nombreuses personnalités entourant *Monsieur le Préfet* du Finistère et d'une foule fervente, *S. Exc. Monseigneur Gouyon*, archevêque de Rennes, a consacré la nouvelle et vaste église de l'abbaye S. Guénolé de Landévennec.

Elle se prête admirablement à la liturgie solennelle de la dédicace. L'ampleur de son sanctuaire permet aux rites de se déployer dans leur majesté, et l'autel, massif, est vraiment le centre où les regards conversent : « Tes autels, Seigneur Sabaoth, ô mon Roi et mon Dieu ! » Quel que fut le lieu où s'accomplissaient les différents rites, c'était toujours à lui que l'attention revenait ; c'était de l'un de ses côtés à l'autre que se répondaient les innombrables versets de psaumes ; c'était pour lui que les murs et le sol étaient si minutieusement purifiés et consacrés ; c'était de lui que l'encens montait en surabondance vers les voûtes : « L'Ange se tint debout près de l'autel du temple, ayant à la main un encensoir d'or ; on lui donna beaucoup de parfums pour qu'il les brûlât devant l'autel d'or qui est devant les yeux de Dieu. »

Dans un rythme paisible et avec des temps de silence — que l'on aimerait tant rencontrer dans toute célébration liturgique — les rites se déroulaient, certains très expressifs, d'autres mystérieux. Mais tout cela n'était encore que le prélude, et lorsqu'après deux heures de cérémonie, le cortège des concélébrants s'avança vers l'autel paré de ses nappes et de ses flambeaux, l'Eucharistie apparut comme le centre et l'essentiel de la Dédicace. Autour des évêques de la province ecclésiastique de Rennes se trouvaient les Pères Abbés de différents Ordres et quelques prêtres des diocèses de l'Ouest (l'un d'entre eux, *M. le chanoine Normand*, rappelait la présence dans le diocèse d'un autre monastère de l'Ordre de S. Benoît, les bénédictines du Calvaire à Landerneau).

Voici donc réalisée cette église, par la confiance des moines en la Providence, par l'appui des paroisses et par la générosité des fidèles ; *Monseigneur l'Evêque* devait s'en féliciter et exprimer sa satisfaction profonde pour cette collaboration. La voilà édifiée où commença dans la région la vie monastique avec Saint Guénolé et ses disciples. Puisse-t-elle abriter longtemps la prière de nombreux religieux de jour et de nuit : « Elle est Jérusalem, la grande cité céleste, ornée comme l'épouse de l'Agneau, car elle est devenue la tente du Seigneur avec les hommes, et ses portes ne se fermeront pas pendant le jour et il n'y aura pas de nuit en elle, alleluia ! »

CONGRÈS NATIONAL DES AUMONIERS D'HOPITAUX. — Le IXe Congrès National des aumôniers d'hôpitaux aura lieu à *Beauvais du 6 au 9 septembre*. Les travaux du Congrès porteront sur *le dialogue pastoral à l'hôpital*. Si l'on se souvient que 10 % des Français passent chaque année par un établissement de soins ou de cure, on se rend compte de l'importance missionnaire de la rencontre de l'aumônier et du malade hospitalisé. L'encyclique *Ecclesiam suam*, en sa troisième partie, met le dialogue au premier plan de l'activité pastorale de l'Eglise. Le Congrès en étudiera l'application au monde hospitalier.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1er août à l'Aumônerie nationale des hôpitaux, 106, rue du Bac, Paris (7e).

" Tourisme et Pastorale "

par le P. de Dainville, s. j.

L'ouvrage du P. de Dainville (édité par Desclée) mérite de se trouver dans tous les presbytères de séjours de vacances. Contrairement à d'autres, il ne saute pas tout de suite aux conclusions, mais il commence par observer et par définir le fait touristique.

« Les hommes d'aujourd'hui sont sans cesse en mouvement. Emigration des ruraux vers les villes, migrations journalières des ouvriers, employés, fonctionnaires, cadres de tous rangs entre leurs domiciles et leurs lieux de travail... On pourrait penser que nos contemporains se reposent de la mobilité fiévreuse que leur impose le travail, par l'immobilité et le calme de leur loisir. Il n'en est rien. Aux migrations de travail succèdent les migrations de loisir... Brèves ou prolongées, à court rayon ou au loin, toutes ces migrations sont touristiques, parce qu'elles ne sont pas seulement entreprises pour l'exercice du métier ou à une fin lucrative et parce qu'elles sont un *tour*. Le *tourisme* est l'ensemble des relations et de faits, constitués par les déplacements et les séjours des personnes hors de leur domicile, motivés par un but désintéressé et impliquant le retour au point de départ... Touristes et vacanciers se partagent entre... le *tourisme* proprement dit, qui est itinérant, et la *villégiature*, qui est séjour et repos... »

Le P. de Dainville, qui est expert scientifique du Tourisme, donne différents chiffres qui font ressortir

— le phénomène de masse qu'est devenu le tourisme,

— sa répartition liée à un certain développement économique et social,

— sa liaison étroite avec la concentration urbaine (61 % des habitants des agglomérations de plus de 50.000 habitants : « L'on part d'autant plus en vacances que l'on habite une agglomération plus peuplée ; de plus, les habitants des immeubles collectifs partent plus nombreux que ceux des maisons individuelles »

— son évolution : « si elle plafonne dans les milieux aisés et stagne parmi les agriculteurs, la progression des départs en vacances s'accentue dans les autres milieux : ouvriers, 42 % ; commerçants, artisans, 46 % ; employés, cadres moyens, 70 %.

— l'attrait des vacances marines : sports nautiques, navigation de plaisance, exploration sous-marine.

— la progression extraordinaire du camping, qui « a reçu, en 1963, sur ses 3.106 terrains aménagés, 6 millions de campeurs (+ 20 % par rapport à 1962). Une intéressante enquête-sondage révèle la structure professionnelle de sa clientèle : 30 % d'ouvriers ; 25 % d'employés ; 6,6 % de cadres moyens ; 17 % de patrons de l'industrie et du commerce. Avec 16,6 %, les professions libérales et cadres supérieurs y occupent une place quatre fois supérieure à celle qu'ils occupent dans la population française. »

— les problèmes de l'accueil sur les lieux de vacances : l'attitude des habitants, esprit de lucre, déroute de l'esprit familial, migrations de travail dans les hôtels, rapprochement physique de « sociétés que sépa-

Archives diocésaines

rent les larges fossés de la diversité des genres de vie et des mentalités », sentiment de frustration du monde rural...

Ayant ainsi analysé, à force de statistiques, de cartes et de cartogrammes, le fait touristique, l'auteur en vient aux incidences religieuses du tourisme : répercussions sur la pratique religieuse, incidences morales, disponibilité spirituelle du tourisme (« des pélerins inconscients qui vont prier Dieu dans le désert et entonnent au fond de leur âme, devant le soleil qui se couche, une espèce de Psaume inchoatif », disait déjà Paul Claudel), le problème des clercs mal répartis pendant la saison. Il pose enfin l'urgence d'une pastorale du tourisme.

Soixante-deux pages ont préparé cette réflexion ; une cinquantaine vont exposer les initiatives qu'elle a suscitées en France et en Italie et chercher à en discerner les lignes de force : l'Eglise touriste avec les touristes, organisation du culte et la prédication (le lieu de culte et l'horaire des messes, le style de la prédication); l'aide sacramentelle et spirituelle (« les vacances sont un temps privilégié pour le recours au sacrement de pénitence : on a constaté une inclinaison analogue des protestants vers la cure d'âme. Dans maintes stations, une permanence est assurée dans les églises, tous les soirs après l'heure du bain ou en tenant compte des heures de repas dans les hôtels »), la perspective missionnaire (« Multipliez les rencontres, disait Jean XXIII, et allez à la recherche des brebis *quasi* partout » ; mais l'on souhaite que la présence sacerdotale soit discrète), le retour aux grands symboles de Nature (ces « symboles tout à la fois naturels, bibliques et chrétiens, de la montagne, du vent, du feu ou du désert »).

Le P. de Dainville continue par une pastorale de l'« habitant » et par l'éducation chrétienne citadine du migrant (« Il faut d'abord libérer nos contemporains d'une conception dégradante du tourisme, en intégrant celui-ci dans l'éducation du loisir, que l'école et les églises ont en général oublié de leur donner. Cette éducation ne saurait se réduire à un code du permis et du défendu, elle doit positivement tendre à promouvoir les valeurs humaines authentiques. Cet humanisme mène au sens essentiel du loisir, qui n'est ni le plaisir, ni le bonheur, mais la liberté ».)

« Tourisme et Pastorale », par F. de Dainville, s. j. ; préface de Mgr. Etchegaray, directeur du Secrétariat pastoral de l'Episcopat français. Un volume de 128 pages, aux éditions Desclée. Prix 6,70 francs.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Le Congrès du Bleun-Brug a connu dimanche à Châteauneuf-du-Faou un grand succès. Commencé le samedi soir par un concert de musique vocale dirigé par *M. l'abbé R. Abjean*, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, le Congrès se poursuivit dimanche par les concours scolaires. A 11 heures, à l'Oratoire des Pardons de Notre-Dame des Portes, la grand-messe était chantée par *M. le chanoine Le Ster*, du Chapitre cathédral, sous la présidence de *Monseigneur l'Auxiliaire ;* le sermon était donné par *M. l'abbé Priol*, aumônier de la Croix-Rouge à Brest. Un spectacle folklorique, un jeu scénique de *M. de Parades*, une grande procession remplirent l'après-midi.

Nécrologie

M. le chanoine Pondaven.

M. le Chanoine Pondaven s'est eteint doucement, le 12 novembre 1964, à Saint-Pol-de-Léon, après une longue et douloureuse maladie.

Il était né à Brest en 1900, et il demeura profondément attaché à cette ville qui l'avait vu naître et grandir. A sa sortie du Séminaire, en 1923, il fut nommé professeur à St-Yves de Quimper. Il acquit rapidement ses grades universitaires et mit au service de l'enseignement et de l'éducation des jeunes ses grandes qualités d'intelligence et de cœur, durant dix-huit années : à St-Yves, jusqu'en 1935, à Bon-Secours de Brest ensuite jusqu'en 1941.

Il y gagna la profonde estime et la cordiale déférence de ses élèves qui admiraient en lui le fin lettré, l'esprit cultivé, le brillant professeur alliant à la compétence l'attention affectueuse à chacun de ceux qu'il enseignait. Il y gagna aussi l'amitié de ses confrères, prêtres diocésains et religieux jésuites. De ces amitiés il gardait le souvenir ému, et il vouait aux personnes une fidélité sans défaillance.

Après ces années de professorat, puis de direction de l'Ecole de Bon-Secours, M. Pondaven fut nommé Supérieur de l'Ecole St-Yves en 1941. Les derniers mois qu'il venait de passer à Brest l'avaient beaucoup fatigué ; il avait dû y continuer son enseignement alors que les avions anglais survolaient la ville de jour et de nuit. A la fin de l'année scolaire, les bombardements devinrent si fréquents, le séjour si dangereux qu'il fallut se décider à fermer l'Ecole.

En arrivant à Quimper, M. Pondaven trouva une situation plus calme, mais tout aussi difficile. Aux soucis ordinaires qu'entraine la direction d'une telle maison s'ajoutaient en effet à cette heure les difficultés d'une situation exceptionnelle : la totalité des locaux de l'Ecole était utilisée par les troupes d'occupation. Grâce à l'obligeance du Recteur de la paroisse, les classes fonctionnaient sous l'église Ste-Thérèse et dans les locaux que le presbytère et ses dépendances pouvaient offrir. Quant aux pensionnaires, ils étaient éparpillés sur toute la ville. Et dans ces conditions si pénibles, il fallait assurer la discipline, le travail scolaire, la formation religieuse et spirituelle, sans compter le recrutement du corps professoral très éprouvé par la captivité, et la solution des innombrables problèmes de tous ordres que suscitait cette situation anormale.

En 1944, lorsque l'Ecole put réintégrer les locaux de St-Yves, ce fut pour se trouver devant une maison dévastée, pillée, délabrée, à refaire matériellement en partie, et qui avait besoin de retrouver son âme.

Au maintien de l'Ecole St-Yves pendant les années de l'occupation, comme à sa reconstitution après la libération, M. Pondaven s'appliqua de toutes ses forces et de tout son cœur. Onze années de travail difficile et souvent ingrat affaiblirent une santé qui ne fut jamais brillante. Et quand il la sentit fléchir, M. Pondaven demanda à être déchargé d'un labeur qu'il voyait devenir trop lourd pour lui et qu'il savait ne plus pouvoir porter longtemps.

Archives diocésaines

Monseigneur l'Evêque le nomma alors aumônier de la Retraîte de Brest, puis de l'Immaculée Conception. C'est avec joie qu'il retrouva sa ville de Brest, toujours chère à son cœur. Il y retrouva également la vie calme et régulière à laquelle il aspirait, car au fond il était plus fait pour vivre dans le recueillement, l'étude, la prière que pour exercer le commandement et l'autorité. Sa joie fut de courte durée, car assez rapidement il lui faliut se rendre à l'évidence : ce ministère nouveau qui répondait tout à fait à ses goûts, dépassait ses capacités actuelles. C'est qu'une maladie sournoise et profonde, dont il avait déjà ressenti des atteintes, progressait inexorablement en lui et allait l'anéantir en quelques années. Il connaissait son mal : « Je sais bien comment je mourrai, confiait-il, mais c'est accepté. » Cependant il voulait servir encore. Et ce fut un véritable déchirement pour lui que de se voir contraint en 1959, à se retirer, avec la perspective d'avoir à vivre pendant des années comme un serviteur apparemment inutile. Il eut, pour le soutenir dans sa vie sacerdotale et tout spécialement dans les années de sa longue, douloureuse, humiliante maladie, l'appui d'une Association très exigeante où il entra presque au sortir du Séminaire, l'Institut des Prêtres du Cœur de Jésus.

De tous les traits que présentait la personnalité de M. le chanoine Pondaven, celui qui frappait dès le premier abord c'est la bonté du cœur. Et ce côté de sa nature le prédisposait beaucoup plus à exercer une influence qu'à imposer une autorité. Ceux qui gravitaient autour de lui se laissaient vite prendre par le charme qui émanait de son âme délicate et sensible, ouverte à Dieu, attentive à chacun. Son intelligence fine, vive, intuitive, saisissait très rapidement la pensée des autres, auteurs littéraires qu'il expliquait à ses élèves, personnes vivantes qu'il avait devant lui. Elle fit de lui un professeur très apprécié, un homme de relations très agréables. Mais ces qualités de l'esprit étaient chez lui au service, si l'on peut dire, d'une disposition plus profonde : une grande bonté de cœur qui se traduisait par une extrême délicatesse à l'égard de tous : de ses collègues, de ses élèves, de ses professeurs, des religieuses qu'il eut à diriger.

Du temps de son Supériorat, il aimait à réunir les élèves autour de lui et à leur adresser la parole dans des causeries très simples où l'on retrouvait le professeur de lettres, le prêtre, l'éducateur, parfois souriant, détendu, parfois grave et vibrant. Plutôt que de contraindre des volontés, il avait le souci de parler à la raison et de toucher le cœur. Il savait, il aimait écouter les professeurs, les consulter, se confier à eux, discuter avec eux de problèmes de programmes scolaires ou de vie spirituelle des élèves, accueillir leurs suggestions avec simplicité et même avec gratitude. Il ne lui en coûtait pas, à l'occasion, de reconnaître ses propres limites, ses erreurs de jugements, et même ses torts. Un homme vrai ! Cela n'est pas tellement courant. A tous les postes qui lui furent confiés : professeur, supérieur, aumônier, on retrouvait dans lui la même manière d'exercer l'autorité. Il n'aimait pas imposer ses idées, recourir à la sévérité, il préférait user de douceur, de patience, de serviabilité souriante et affectueuse. Par crainte de froisser, de peiner, de fermer les cœurs, il ne voulait pas aller trop vite ; il attendait, il comptait sur le temps, c'est-à-dire au fond sur Dieu, pour dissiper ce qui l'inquiétait. Parfois, devant certaines situations, il était tenté de réagir avec force, il se reprochait ses lenteurs. Mais ordinairement, au risque de paraître hésitant, craintif, un peu faible, il préférait suivre les délicatesses de sa charité.

Et cependant, si porté qu'il fût par sa nature à la douceur, à l'indulgence M. Pondaven était capable d'une grande énergie : le long et douloureux chemin de Croix que furent ses dernières années en est la preuve. Et il nous a donné là le spectacle, toujours si émouvant, de la sérénité dans la souffrance et dans les humiliations qu'entrainait fatalement pour lui le genre de souffrances que fut le sien. Dans ses « Notes intimes », on lit ce mot — qui n'est pas de lui, mais qu'il a particulièrement frappé puisqu'il l'a encadré de rouge — « *Si Dieu nous juge dignes de lui, il nous fera passer par la souffrance.* » Il semble bien qu'au moment où il fixait ce mot sur son carnet, le mal implacable qui devait l'anéantir était déjà à l'œuvre en lui.

Et, sous la morsure de la maladie, le dépouillement intérieur commença ; il devait durer une dizaine d'années, d'abord presque imperceptible, mais de plus en plus manifeste ; lentement, inexorablement il vit tout lui échapper. Quelques mots jetés sur son carnet d'une écriture très fine, et, à la fin; presque indéchiffrable permettent de suivre la marche de la maladie, le progrès du dépouillement qu'elle opérait, et les réactions qu'elle déterminait au cœur du malade. A un moment donné, alors que M. Pondaven voyait ses relations avec le monde des hommes se réduire de plus en plus et qu'il se trouvait de plus en plus seul avec Dieu, il confie à son carnet : « *Je ne suis nullement triste ! Je suis aux écoutes pour entendre quand l'heure du départ sonnera.* » Et il ajoutait tout de suite : « *A chaque jour suffit sa peine, sa demi-lumière, son cantique.* » Ce dépouillement de tout, auquel il était soumis, et, auquel il s'abandonnait dans la foi nue creusait en lui un vide, un vide de plus en plus grand, qui appelait Dieu — et que Dieu, à mesure, venait remplir : « *Quand tout s'en va, Dieu vient.* »

J.-P. B.

ETVDES. — En de nombreux points du globe, les antagonismes de races continuent à déchirer l'humanité. Les conflits sont d'autant plus violents que chacun des adversaires ressent plus profondément *son appartenance à un groupe ethnique donné*. Et force est bien d'avouer que les arbitrages, en l'occurence, n'ont qu'un effet limité, d'autant que, le plus souvent, les médiateurs se content de promouvoir une solution qui revient à nier la différence raciale. Mais la personne humaine peut-elle s'épanouir hors de toute attache raciale ? Est-ce à dire pour autant que le racisme soit inévitable ? Dans le numéro de juillet des ETVDES, Denis Vasse se penche en psychologue sur ce grave problème trop souvent escamoté ou simplifié indûment. Dans la même livraison, Pierre Rondot, sous le titre « *Les chemins difficiles de l'arabisme* », présente un bilan de la politique d'unification des pays arabes au cours des derniers mois. De son côté, Pierre Chauleur analyse « *l'évolution des structures en Afrique noire* », montrant comment ces structures se heurtent aux nationalismes, à la diversité des économies et aux impératifs de la planification : déjà l'on assiste à des tentatives de regroupements régionaux, qui laissent prévoir de plus amples mutations.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines Q

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)

CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 28 Vendredi 16 juillet 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

SESSION D'AUMONIERS MRJC - MRJCF

La session annuelle pour les prêtres travaillant avec les jeunes du milieu rural aura lieu au *Grand Séminaire du lundi* 16 (10 h.) *au mercredi* 18 *août* (17 h). Tous les prêtres du milieu rural y sont invités très cordialement ; en effet le programme intéresse aussi bien les aumôniers du Mouvement que les autres prêtres qui ont des contacts avec les jeunes ruraux dans leur ministère.

Voici les points principaux sur lesquels nous réfléchirons ensemble durant les trois jours :

— *Le prêtre et la connaissance des jeunes ruraux d'aujourd'hui.* Des témoignages et un exposé viendront préciser les conditionnements de la vie des jeunes aujourd'hui et les influences qui les marquent.

— *Le prêtre, éveilleur d'un jeune laïcat chrétien.* Ce que le M.R.J.C. propose aux jeunes pour l'année 1965-66. Approfondissement de la méthode : voir, juger, agir. Une activité de jeunes, moyen privilégié du Mouvement pour remplir toute sa mission.

— *Le prêtre et la vie chrétienne du jeune rural.* En quoi consiste cette vie chrétienne ? Y a-t-il des étapes dans la progression du jeune ? Comment nous situer pour être de véritables éducateurs de la foi ?

Conclusion : Efforts pour faire l'unité de notre vie de prêtres.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Alain Le Bars,* ancien aumônier à Pont-l'Abbé ; rappelé à Dieu le 12 juillet à l'âge de 81 ans.

(*Né le 4 août 1884 à Esquibien. Etudes secondaires au Petit Séminaire de Pont-Croix. Ordonné prêtre en juillet 1909. Septembre 1909, surveillant à Bon-Secours, Brest. Août 1911, vicaire à Ploneis. Décembre 1921, vicaire à Clohars-Carnoët. Octobre 1924, sous-directeur de l'école S. Charles, Kerfeunteun. Septembre 1933, vicaire à Plougonvelin. Juillet 1937, recteur de Motreff. Novembre 1948, recteur de Plomeur. Octobre 1962, aumônier de la Maison de Retraite de Pont-l'Abbé. 1964, démissionnaire, se retire au presbytère de Plozévet.*)

La lettre du Saint-Siège à la Semaine Sociale de Brest

Monsieur le Président,

51 semaines s'étaient déroulées aux quatres coins de France, et la 52e session, consacrée à « *L'homme et la révolution urbaine. Citadins et ruraux devant l'urbanisation* ». Le Saint-Père, auquel vous exposiez ce projet au cours de l'audience qu'il vous accordait récemment, ainsi qu'à MM. Alfred Michelin et Roger Lavialle, a daigné me charger de transmettre sa bénédiction et ses encouragements, et c'est bien volontiers que je m'acquitte de cet agréable devoir.

Il convient tout d'abord de féliciter la Commission des Semaines sociales de n'avoir pas craint d'aborder l'étude de phénomènes dont l'ampleur modifie radicalement le mode de vie traditionnel de millions de familles, ébranle les structures de la société et n'est pas sans avoir de graves incidences sur l'insertion sociale des personnes et des familles, et leur comportement religieux. Devant un bouleversement d'une telle importance, le chrétien ne peut rester indifférent. Il se doit de réfléchir, non seulement aux faits et à leurs conséquences, mais aussi aux valeurs qui sont en cause. Car par-delà les problèmes techniques et les options auxquelles sont confrontés les responsables de l'urbanisme, c'est l'homme qui est mis en question par le mouvement d'urbanisation. Aussi importe-t-il de se demander quelle action entreprendre pour qu'au sein de ces changements considérables dans l'histoire de l'humanité soient, non seulement sauvegardées, mais s'il se peut affermies, ces valeurs absolues et permanentes, en connexion immédiate avec la nature humaine et en relation nécessaire avec la fin surnaturelle de la personne, valeurs que l'Eglise, au cours de sa longue histoire, n'a cessé de défendre contre toutes les menaces. Quelles sont donc ces valeurs que toute réflexion appliquée à l'urbanisation se doit de considérer comme autant de références essentielles et de normes directives pour la pensée et pour l'action ?

⁂

C'est tout d'abord la transcendance de la personne humaine qu'en conformité avec la doctrine sociale de l'Eglise les Semaines sociales ont toujours eu à cœur d'affirmer hautement, avec le constant souci

de rechercher l'action à entreprendre pour en assurer efficacement la sauvegarde. Tel était notamment le but que poursuivaient vos dernières sessions lorsqu'elles étudiaient à Grenoble la socialisation, à Reims, la montée des jeunes, à Caen la société démocratique et, l'an dernier à Lyon, le travail. Il ne s'agit pas là, vous le savez, d'un vague personnalisme aux contours incertains, mais d'une claire affirmation solidement enracinée dans la foi. La personne est inviolable, au triple titre de son origine « à l'image de Dieu », de sa rédemption par le sang du Christ et de sa vocation surnaturelle à la vision béatifique. C'est une exigence première, que nulle évolution de structure, pas plus qu'aucune organisation temporelle, ne pourra légitimement remettre en question.

Inséparable de la personne, la famille, cette première cellule sociale à laquelle vous consacriez naguère vos travaux de Bordeaux, est comme elle inviolable, au titre même de sa fonction vitale, et quels que soient les changements opérés autour d'elle et les transformations qu'elle a subies. En transmettant la vie, le foyer communique aussi tout un patrimoine, spirituel et temporel qui s'enrichit de l'apport des générations successives. L'enfant y reçoit, avec la vie, des manières de penser, de sentir et d'agir qu'il assimile peu à peu et à travers lesquelles il fait progressivement l'apprentissage de sa liberté. Cela non plus, aucun progrès ne saurait le diminuer ni aucune structure l'abroger, sans attenter aux imprescriptibles prérogatives de la personne.

Affirmer le primat des valeurs personnelles et familiales, c'est en même temps et d'un même mouvement affirmer une troisième valeur fondamentale : la primauté du spirituel. Comme vous l'avez montré avec bonheur dans votre session de Grenoble, le double processus de personnalisation et de socialisation peut se conjuguer harmonieusement s'il demeure ordonné à l'épanouissement intégral de la personne, dont la vie en communauté est une composante essentielle. C'est donc la référence au destin transcendant de l'homme qui servira de norme aux contingences d'ordre temporel, qui doivent être toutes orientées vers le soutien et la promotion de l'ordre spirituel. Ce devoir qu'a l'homme vis-à-vis de lui-même et de ses compagnons de route fonde les droits que la société lui reconnaît et dont elle se doit de lui faciliter l'exercice, puisqu'il y va pour lui, non seulement de l'accomplissement d'une destinée temporelle, mais encore de l'acheminement vers un destin dont l'enjeu est éternel.

C'est à cette lumière que vous entendez soumettre vos analyses, et c'est selon ces principes que vous aurez à cœur de conduire votre action, pour que vos réflexions sur l'urbanisme vous conduisent à promouvoir des conditions positives d'épanouissement de l'homme, au sein même de cette révolution urbaine qui arrache personnes et familles aux structures où elles étaient jusque-là enserrées, pour les jeter dans des conditions de vie encore inédites dans l'histoire.

⁂

Le phénomène d'urbanisation est à la fois signe, cause et effet d'une transformation radicale de la société et d'une mutation profonde de la

Archives diocésaines de Qu

psychologie humaine. L'homme qui, hier encore, était fixé sur sa terre ou dans sa ville, est devenu mobile. D'enraciné, il est devenu migrant, à titre temporaire ou définitif. Alors qu'il était jusque là solidement encadré dans son milieu social d'origine, le voici désormais écartelé entre une pluralité d'appartenances, diverses et hétérogènes, au sein desquelles il ressent sa solitude. La croissance souvent anarchique et gigantesque des villes, conjuguée avec l'extension des moyens audio-visuels de diffusion, entraîne pour beaucoup un déracinement du milieu de vie originel, et une « banalisation de la pensée » qui tendent à dépersonnaliser l'homme et à le rendre vulnérable à de multiples influences dissolvantes.

La révolution urbaine donne naissance à de nouveaux processus culturels, économiques et politiques. L'homme est exposé à s'y perdre dans l'anonymat : anonymat de la grande entreprise où il travaille, anonymat des moyens de transport où l'on se coudoie sans se connaître, anonymat des loisirs et des vacances où les relations ne sont guère qu'occasionnelles et fugitives, anonymat de la pensée uniformisée par la diffusion des « mass-media ». Il en est de même dans les grands ensembles où il arrive que tout ait été prévu, sauf ce qui aurait permis à un foyer d'être lui-même, dans l'intimité comme dans le voisinage librement consenti et source de relations d'amitié. Si l'on ajoute que la famille est trop souvent dispersée en raison des exigences du travail, des horaires, et parfois même de l'échelonnement des périodes de congé, on perçoit l'importance des transformations à opérer pour permettre aux citadins de se constituer un cadre familial où les personnes puissent s'épanouir, s'ouvrir en même temps à l'extérieur et établir à l'intérieur du tissu urbain de solides liens communautaires.

Il n'est pas question, en soulignant ainsi ce qu'on a pu appeler « les maladies de la ville », de s'abandonner à de vains regrets d'un passé révolu, qui ne comportait certes pas que des avantages. Mais il faut prendre conscience des changements en cours, pour les orienter autant qu'il se peut vers plus d'humanité et de spiritualité.

Il est sans nul doute difficile d'infléchir le mouvement de concentration vers les grandes villes, dont l'excès même est pourtant une source croissante de désiquilibre au sein des communautés nationales. L'évolution historique, le progrès technique, le réseau des communications, la centralisation du pouvoir politique et l'attrait intellectuel et culturel exercé par les grandes métropoles conjuguent leur influence vers elles des masses de plus en plus nombreuses. Mais l'expérience de ces dernières années a cependant prouvé qu'un ensemble concerté de mesures administratives et économiques pouvait stimuler la vie d'une province en régression et, non seulement enrayer un processus de dépérissement qui semblait fatal, mais encore l'animer sainement, par la création de pôles de développement, la mise en place de nouvelles industries et l'implantation de nouveaux ensembles humains. C'est une nouvelle symbiose qui tend à s'affirmer ainsi, par une urbanisation maîtrisée, entre une campagne aménagée et une ville établie à l'échelle humaine.

⁂

Mais l'humanisation des cités démesurément agrandies se révèle aujourd'hui comme la tâche la plus ardue et en même temps la plus urgente. Trop de contrainte ont souvent pesé de manière intéressée et anarchique sur la croissance des cités, cependant que la carence des pouvoirs responsables et les aléas de réglementations inadaptées empêchaient le développement du tissu urbain de se modeler selon les exigences du bien commun. Sans craindre de bousculer certaines habitudes mentales profondément enracinées, il faut donc mettre en place les mécanismes institutionnels et financiers qui permettront de renouveler le visage des grandes cités, pour les rendre plus aptes à répondre à leur vocation première : assurer à tous les meilleures conditions d'existence, conjuguer harmonieusement les exigences de l'habitat et du travail et offrir les services d'équipement collectifs dont la rentabilité appelle une certaine concentration.

C'est dire que l'aménagement urbain exige des options courageuses, qui n'iront pas sans la remise en question de notions prétendument traditionnelles, mais qui ne sont en fait que l'abusive protection d'intérêts particuliers. Il ne faudra pas craindre, par exemple, de rappeler que le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine traditionnelle chez les Pères de l'Eglise et les grands théologiens. Il y a là, sans nul doute, un douloureux conflit à surmonter entre droits privés acquis et exigences communautaires primordiales : c'est la vocation des pouvoirs publics, gardiens du bien commun, de s'attacher à le résoudre, avec l'active participation des personnes et des groupes sociaux qu'on saura associer à la recherche des buts comme au choix des moyens. C'est à ce prix que l'organisation de l'espace urbain pour les hommes se fera selon les exigences sociales du message évangélitique, dont le ferment a toujours la force de faire éclater les égoïsmes des comportements personnels et collectifs lorsqu'on a le courage de l'y introduire. Les responsables devront donc dépasser les raisons d'opportunité immédiate et provoquer les sacrifices personnels indispensables pour que l'agglomération urbaine soit vraiment construite au service de l'homme.

Il va sans dire qu'on le fera en prenant soin d'éviter les sacrifices inutiles, les spéculations malhonnêtes et tout ce qui, sous couleur d'utilité publique, ne serait que la satisfaction de nouveaux égoïsmes. On prendra soin aussi d'assurer les indemnisations postulées par les droits privés légitimes et de faire place aux exigences esthétiques et artistiques, qu'il ne faut pas négliger si l'on veut donner à l'homme un cadre de vie harmonieux et équilibré. Car c'est tout l'homme qui, dans ce cadre, doit trouver de meilleures conditions d'existence, aussi bien pour son âme et pour son esprit que pour son corps. Telle est la tâche de l'urbanisation : assurer l'épanouissement des personnes et des familles et leur insertion sociale dans des ensembles qui ne soient ni anarchiques ni tyranniques, mais adaptés aux exigences personnelles et communautaires.

Est-il besoin d'ajouter qu'il ne suffit pas d'assurer la satisfaction des besoins corporels et des légitimes requêtes économiques et culturelles, mais qu'il faut encore aider les personnes à s'accomplir dans

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

leur totalité, y compris dans leurs relations avec Dieu ? De nombreuses et patientes enquêtes sociologiques ont déjà permis aux pasteurs responsables de prendre la mesure des transformations à opérer et des décisions à appliquer pour assurer le culte dans les nouvelles cités ou les quartiers neufs. Mais implanter des églises, ni même créer des ensembles paroissiaux, ne suffit pas. C'est l'effort pastoral dans son ensemble qu'il faut adapter à une situation nouvelle, où toutes les paroisses sont concernées, aussi bien, du reste, celles des campagnes que celles des villes, en raison de l'extrême mobilité qui caractérise l'homme de la civilisation urbaine. Que de champs nouveaux s'ouvrent par là à l'activité du clergé et à l'apostolat des laïcs, aussi bien dans l'Action catholique générale et spécialisée que par la présence active dans les organismes où s'élabore le visage de la société de demain. Qui ne voit ce qu'y peuvent apporter, au service du bien commun, la compétence professionnelle et la collaboration éclairée d'hommes ayant un sens aigu des besoins spirituels et religieux ?

⁂

C'est donc une civilisation nouvelle qui s'édifie à travers le mouvement d'urbanisation qui modèle le monde d'aujourd'hui. Les chrétiens se doivent d'y être présents et d'y travailler à l'instauration d'une société où les personnes puissent s'épanouir dans la fidélité à leur vocation transcendante de futurs citoyens de la Cité de Dieu. Ils collaboreront ainsi au plan d'amour du Seigneur et au grand mouvement de l'histoire biblique qui, commencée dans un jardin (Gen., 2, 3) se termine dans une ville, la nouvelle Jérusalem (Apoc., 21).

Nul doute que la prochaine Semaine sociale ne permette d'apporter une féconde contribution à l'étude des problèmes de l'urbanisation, examinée à la lumière de l'Evangile et de la doctrine sociale de l'Eglise. Sous la bienveillante autorité de S. Exc. Mgr André Fauvel et de son zélé Auxiliaire, les semainiers seront guidés dans leur réflexion par des cours magistraux et des carrefours généraux et spécialisés qui leur permettront de recevoir un enseignement autorisé, tout en participant par des colloques fraternels à la recherche. De grand cœur, le Saint-Père appelle sur ces travaux, sur leurs animateurs et sur tous les participants, l'abondance des divines grâces, en gage desquelles il vous envoie une large Bénédiction apostolique.

Heureux de vous transmettre ces précieux encouragements, j'y joins mes meilleurs vœux pour l'heureux succès de la Semaine sociale de Brest et vous assure, Monsieur le Président, de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

A. G., cardinal CICOGNANI.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 18 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte. Lundi 19, S. Vincent de Paul. Mardi 20, S. Jérôme Emilien. Mercredi 21, S. Thénénan, évêque. Jeudi 22, Ste Marie-Madeleine, pénitente. Vendredi 23, S. Apollinaire, évêque et martyre. Samedi 24, de la B. V. Marie. Dimanche 25, 7e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mlle Anne-Marie Laot*, de Bourg-Blanc, sœur de M. l'abbé Jean Laot, jeune prêtre. *Sœur Pauline de Marie*, des Filles de la Sagesse (Kerbonne).

Semaines Sociales de France... Semaine Sociale à Brest ! ! !

51 semaines s'étaient déroulées aux quatre coins de la France, et la 52e hésitait à s'implanter dans cette « ville du bout du monde. »

Au départ quelques hommes, très peu, quelques femmes (encore moins) des documents venant de Lyon, de Paris, plutôt faits pour les effrayer devant la tâche que pour les aider. En effet, ces hommes et ces femmes de bonne volonté n'en étaient pas encore au stade où l'aide et l'expérience des aînés pouvaient être efficientes comme ce le fut par la suite.

Au départ aussi hommes et femmes venus là pour s'informer *sur ce que sont* les Semaines Sociales, *sur ce que pourra* et *devra* être celle de Brest.

— pour Brest et toute sa région,
— pour tous les semainiers,
— pour ceux aussi de la France entière et de l'étranger,
— pour tous ceux n'y participant pas — mais hommes et femmes concernés cependant sans le savoir et pour lesquels *tout ce qui se dira, se fera* surtout durant cette Semaine Sociale, *sera « une part de patrimoine commun »*.

Pour animer cette équipe timide et balbutiante, un aumônier. Qu'en dire ?... Rien d'autre que regarder ce qui est, et comment tout s'est cristallisé à son contact, à son premier mot qui sera le coup d'envoi : « Non pas que la Semaine Sociale se passe à Brest mais que toute la région se sente en Semaine Sociale ».

Comment ? En se laissant saisir, peu à peu, par la volonté de faire alors de Brest le lieu privilégié de cette 52e Semaine Sociale.

« *Que tous et chacun se sentent en Semaine Sociale* » et chacun s'y sentait tellement, et tellement directement concerné qu'il y entrait de quelque façon que ce soit.

On ne saurait trop insister sur la bienveillance dont ont fait preuve les pouvoirs publics et ceux de la Marine.

Archives diocésaines de

— sur la générosité des jeunes collant en dernière heure la dernière affiche (celle qu'on avait omis de mettre au bon endroit),

— sur celle des groupes de réflexion, animés par des hommes dynamiques, conscients de l'importance de la tâche, suivis par des citadins ou ruraux (étudiants, ouvriers, etc...),

— sur celle des Brestois de petits ou grands moyens, répondant en masse aux appels lancés pour obtenir des chambres afin qu'aucun semainier arrivant à Brest ne se sente isolé, étranger à notre ville.

— sur celle des équipes sacerdotales dont le soutien fut aux heures difficiles d'un secours irremplaçable, même si ce clergé voulait respecter en tout l'initiative des laïcs.

Et ce fut cette générosité qui fit que le vendredi 9 juillet, après des journées et des nuits fiévreuses, une immense allégresse transportait tous ceux qui avaient voulu et qui avaient préparé cette 52e Semaine.

Il s'avérait en effet que le chiffre des semainiers dépassait celui d'autres villes apparemment mieux placées, et que les participants étaient frappés de la chaleur de l'accueil réservé par Brest.

SEMAINE SOCIALE DE BREST. Tous y étaient et tous s'y sentaient « ensemble » dans la moindre recherche, dans la moindre prière, dans chaque recherche en commun qui se transformait en prière.

CE QU'ETAIENT LES COURS ? Ce qu'ils sont toujours sans doute : des canaux d'une spiritualité si enrichissante que chaque semainier y revient « pour s'y refaire », s'y abreuver, s'en nourrir pour toute une année de travail et de vie près des autres.

CE QU'ETAIENT LES CONTACTS ? C'est ce qu'il faut avoir vu et ressenti là : chaleur, simplicité entre gens qui savent et veulent être vrais, charité qui se dégage là comme si c'était inéluctable, qui se dégage non seulement à travers ce qui est réussi, mais surtout à travers les obligatoires et bienheureuses difficultés surgissant mais s'applanissant d'elles-mêmes.

« Miracle renouvelé » des Semaines Sociales, disait Madame Flory à l'un des responsables. Miracle en effet, quand on songe au peu de moyens du départ, au peu de bonnes volontés du début... pour aboutir à cette profusion de richesses ressenties là entre participants du monde entier. Richesses faites de Paix et d'Amour toujours renouvelés et « renouvelant »... débordant des cours et contacts, comme des Messes concélébrées où les Richesses spirituelles de chacun s'additionnaient pour déborder, non seulement sur chaque participant, mais surtout sur chaque être humain encore trop « en proie » à l'Urbanisation...

Richesses s'additionnant là pour que chaque être humain devienne un Homme digne de cette Urbanisation... c'est-à-dire la maîtrisant « par amour ».

SEMAINE SOCIALE A BREST. Ce Brest bien vide, pensions-nous, mais « tremplin » espérons-nous, quand nos pasteurs, quand les professeurs et conférenciers, quand la grande foule des Semainiers l'auront quittée pour vivre quotidiennement les Richesses reçues et apportées là, en ce « point du bout du monde. »

La Semaine Sociale de Brest

C'est tout un monde que la Semaine Sociale : ceux qui, longtemps à l'avance, décident du thème, précisent les grandes lignes de l'enseignement et invitent les professeurs ; ceux qui, dans l'ombre, veillent au matériel et assurent les services d'hospitalité ; ceux qui, sur l'estrade, donnent les leçons ou dirigent les carrefours ; ceux qui, dans la salle, assistent à la Semaine pour la première fois ou la trente-huitième fois ; ceux qui, en marge des activités générales, organisent des rencontres, des échanges, des dîners-débat, etc... Mais une caractéristique commune : la cordialité et la simplicité, — même chez les automobilistes, au témoignage d'un agent de service qui en félicita *M. Emile Tanniou.*

Combien étaient-ils ces « semainiers » ? Quelques 2.100 cartes permanentes, moins de 2.000 cartes temporaires, soit environ 4.000 semainiers à temps plein ou partiel. Un beau succès donc, puisque cela met Brest au rang d'Angers et de Grenoble, au-dessous de Lyon qui fut exceptionnel. Parmi les nombreuses personnalités présentes, on reconnaissait : *M. Eriau*, préfet du Finistère, *l'Amiral Amman*, préfet maritime de la IIe Région, *M. Lombard*, maire de Brest, *M. Colin*, président du Conseil Général, *M. Le Goasguen*, député, plusieurs autres députés et sénateurs, maires et conseillers municipaux..., sans parler des dirigeants de la Semaine Sociale qui entouraient leur président *M. Barrère.* Plusieurs des évêques qui avaient annoncé leur venue furent retenus au dernier moment ; étaient présents : *Monseigneur Gouyon*, archevêque de Rennes, *Monseigneur Pailler*, archevêque-coadjuteur de Rouen, *Monseigneur Poirier*, archevêque de Port-au-Prince, *Monseigneur Robert*, évêque des Gonaïves (Haïti), *Monseigneur Flusin*, évêque de Saint-Claude, *Monseigneur Riopel*, évêque auxiliaire de Rennes, *Monseigneur Fougerat*, évêque de Grenoble, *Monseigneur Vial*, évêque de Nevers, *Monseigneur Matagrin*, évêque auxiliaire de Lyon, *Monseigneur Boussard*, évêque de Vannes, *Monseigneur l'Evêque* et *Monseigneur l'Auxiliaire*, ainsi que le *Révérend Père Dom Colliot*, abbé de Landévennec, *Monseigneur Etchegaray*, directeur du Secrétariat pastoral de l'épiscopat français...

S. Exc. Monseigneur Bertoli, nonce apostolique en France, fit à la Semaine Sociale l'honneur et la joie d'une visite, le lundi 12 juillet. Accueilli à sa descente d'avion par les autorités — *M. Loiseau*, directeur du Cabinet, représentant M. le Préfet, absent — il fut en fin de matinée reçu à l'Hôtel de Ville. Avant de reprendre l'avion, le soir, il voulut voir le Calvaire de Plougastel-Daoulas, les églises neuves de Brest, le Séminaire S. Paul et rendre visite à la Maison de retraite des prêtres à Kéraudren.

♣

Un semainier, c'e t quelqu'un qui écoute avec attention trois « leçons », d'une bonne heure chacune par jour (à la fin desquels il lui est permis d'applaudir, puis de jouir de vingt minutes de détente), passe son après-midi en carrefours spécialisés ou généraux et le reste de son temps en contacts et rencontres. Sa soif d'apprendre est remarquable : les pointages faits dans la salle Cerdan tournaient autour de 2.400. (il faut dire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que le temps y aidait, qui ne fut favorable aux évasions touristiques que le 14 juillet). Son âge : très divers, généralement jeune (on rencontre cependant quelques semainières âgées, qui saluent les dirigeants d'un ravissant « Cher président... »). Son origine : français de toutes régions (et de tous costumes), et 150 étrangers (en tête les belges, mais aussi des africains, des espagnols, des irlandais...)

Brest, par son excentricité — géographique — avait suscité quelques appréhensions chez les dirigeants nationaux. La ville cependant, avec ses nombreux chantiers et ses problèmes plus nombreux encore, offrait un cadre intéressant à une réflexion sur l'urbanisation. Elle fit mieux, à l'appel du comité local : que d'heures de travail ou de repos données bénévolement afin que tout soit bien prêt, que de chambres mises à la disposition de la commission du logement, que de sourires et de services prodigués aux bureaux de réception... Il faudrait citer tous les noms ; bornons-nous à ceux du *Docteur Mollaret*, de *M. Mesnet*, responsables du Comité local, de *M. l'abbé Boucher*, aumônier d'Action sociale, et à relever avec gratitude la bienveillance de la Marine nationale, la collaboration technique des services municipaux, le concours souriant des paroisses et des institutions.

Grâce à la compréhension de celles-ci, du Grand Séminaire et des sanctuaires de pélerinage, un matériel liturgique important fut rassemblé, qui permit dans l'immense chœur de l'église S. Louis la concélébration de 77 à 102 prêtres et évêques en même temps. La messe officielle de la Semaine avait lieu à l'église S. Michel, plus intime et plus proches des salles de réunion. — Des cérémonies liturgiques, qui ne seront pas l'un des moindres souvenirs de cette Semaine, retenons la messe concélébrée dans la salle même de réunion le dimanche midi : Mgr *Vial* la présidait, entouré de *Mgr Flusin*, de *Mgr Matagrin* (qui fit l'homélie), de *Mgr l'Evêque* et de six prêtres (*R. P. Carrier*, s. j. professeur à l'Université Grégorienne, *P. Diez Pardo*, du chapitre de Tolède, *M. Mukenké*, du Congo-Léo, *M. Meignan*, du diocèse d'Angers, *M. Abiven*, vicaire général, et *M. Quélen*, curé-archiprêtre de Brest) ; le diacre était des Missions étrangères de Paris.

⁂

Dans un article au Figaro, à la veille de la Semaine Sociale, *M. Alain Barère*, président des Semaines Sociales de France, parlant de l'urbanisation, écrivait :

« *Il en résulte une généralisation, une intensification du groupement urbain qui, s'ajoutant à d'autres facteurs qu'il convient d'inventorier, provoquent dans l'ordre culturel, social, économique, politique et spirituel, des mutations jamais encore égalées posant en termes nouveaux le problème de l'avenir de notre civilisation. C'est à ce titre que l'urbanisation affecte l'ensemble de la société et concerne aussi bien les ruraux que les citadins.*

« *L'urbanisation présente bien les traits d'une révolution, entendue comme un ensemble de mutations violentes et rapides, susceptibles de bouleverser les structures sociales autant que le genre d'existence et les raisons de vivre des hommes d'aujourd'hui.*

« *Aussi, s'il appartient aux techniciens et aux pouvoirs publics de maîtriser ce phénomène, il revient aux spécialistes des disciplines humaines d'en eclairer les données.* »

Relevant l'ampleur et la profondeur de ce mouvement d'urbanisation, la lettre du Saint-Siège — dont on pourra lire le texte intégral par ailleurs — invitait les chrétiens « *à promouvoir des conditions positives d'épanouissement de l'homme, au sein même de cette révolution urbaine qui arrache personnes et familles aux structures où elles étaient jusque-là enserrées pour les jeter dans des conditions de vie encore inédites dans l'histoire...*

« *C'est dire que l'aménagement urbain exige des options courageuses, qui n'iront pas sans la remise en question de notions prétendument traditionnelles, mais qui ne sont en fait que l'abusive protection d'intérêts particuliers. Il ne faudra pas craindre, par exemple, de rappeler que le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine traditionnelle chez les Pères de l'Eglise et les grands théologiens...*

« *C'est donc une civilisation nouvelle qui s'édifie à travers le mouvement d'urbanisation qui modèle le monde d'aujourd'hui. Les chrétiens se doivent d'y être présents et d'y travailler à l'instauration d'une société où les personnes puissent s'épanouir dans la fidélité à leur vocation transcendante de futurs citoyens de la Cité de Dieu. Ils collaboreront ainsi au plan d'amour du Seigneur et au grand mouvement de l'histoire biblique qui, commencée dans un jardin (Ge, 2, 3) se termine dans une ville, la nouvelle Jérusalem (Apoc, 21)...* »

Il n'est ni dans nos intentions ni dans nos moyens de résumer l'enseignement donné pendant cette Semaine sur « l'homme et la révolution urbaine : citadins et ruraux devant l'urbanisation ». Ceux qui n'ont pu la suivre sur place en ont eu de substantiels aperçus dans les quotidiens : Ouest-France et Télégramme d'une part, La Croix et Le Monde d'autre part. Rappelons simplement les lignes de force de chaque journée : l'urbanisation, fait révolutionnaire ; vie personnelle et vie sociale en milieu urbain ; l'établissement humain ; la prise en charge du phénomène urbain ; urbanisation et exigences spirituelles ; la démocratie dans la société urbaine.

Cet enseignement ne demeurait pas au plan des principes, mais en venait sans cesse — comme l'y avait invité la lettre du Saint-Siège — aux problèmes réels et aux solutions concrètes : cela était particulièrement frappant les deux derniers jours, aussi bien dans les cours que dans les carrefours. Il n'y a pas de recette miracle pour les questions que pose l'urbanisation, au plan de la personne humaine, au plan de la foi et de la pastorale, au plan des problèmes matériels. Mais l'enseignement reçu et les échanges ont aidé chacun à voir plus clair et surtout plus profond : ne le nieront certainement pas, par exemple, les prêtres qui ont suivi les conférences du P. Antoine et de M. l'abbé Houtart sur des points qui les touchent de plus près. Au-delà de l'urbanisation de l'espace et des individus, se fait une urbanisation de l'esprit : un prêtre ou un éducateur dans une paroisse rurale encore traditionnelle ne peut l'oublier sans dommage grave pour le Royaume de Dieu.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. Floc'h

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. **277** - **LANDIVISIAU**

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1.31**

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — **QUIMPER** — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 29 Vendredi 23 juillet 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— Supérieur de l'Ecole Saint-Yves, Quimper, en remplacement de *M. Maurice Dilasser*, démissionnaire, *M. Joseph Le Jollec*, professeur ;

— Sous-directeur à l'Ecole Saint-Yves, *M. Jean-Yves Le Moigne*, professeur.

ORDINATION

Dimanche dernier, en l'église paroissiale de Guissény, Monseigneur l'Auxiliaire a ordonné

— diacres : *MM. Jean Balanant*, des Missions Etrangères de Paris, originaire de Cléder, et *Yves Cochard*, des Missions d'Haïti, originaire de Guissény,

— prêtres : *MM. Joseph Cabon*, de Tréflez, et *Sezny Roudaut*, de Guissény.

La foi n'a droit à ce nom que si elle est sans conditions. *La soumettre à des* si — *« si l'Eglise était plus dynamique, ou plus engagée ou plus moderne », ou tout ce que l'on voudra d'autre, — c'est d'avance nier la foi, puisque c'est lui donner un motif autre que Dieu qui nous parle, qui a son plan et qui est Dieu.*

P. Lœw.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Allocution de Monseigneur l'Evêque
avant la Messe d'ouverture de la Semaine Sociale

Mes Frères,

S'il m'a été donné de participer à plusieurs Semaines Sociales, c'est de la première que j'ai suivie que je veux rappeler le souvenir. C'était à Caen en 1920, à la veille de mon entrée au Grand Séminaire. Ma vie, pour toujours en a été marquée. Je voudrais que la cordialité de mon accueil à votre égard exprime ma gratitude profonde à l'égard de l'institution qui nous rassemble.

Et vous voici arrivés dans cette ville de Brest, qui est heureuse de recevoir pour la première fois la Semaine Sociale. D'où que vous veniez, votre regard a découvert le spectacle, inconnu ou déjà familier, d'une cité presque entièrement neuve, offrant à vos yeux ses maisons reconstruites, ses églises modernes, ses chantiers, son université naissante. Rien que vous n'ayez rencontré en d'autres points du monde, si ce n'est la rade et l'Océan tout proches, qui ont fait la vocation de cette cité ; si ce n'est aussi cette volonté de renaître d'une ruine quasi-totale, volonté dont témoignent les vingt dernières années. D'autres lieux pouvaient présenter autant de titres à devenir le cadre de vos travaux. Celui-ci a du moins le mérite de vous placer au cœur du phénomène urbain, que vous allez étudier durant la semaine.

Car ce qui vous rassemble aujourd'hui, c'est le problème de la ville, avec les aspects particuliers qu'il revêt à notre époque. Vous êtes venus à Brest pour vous pencher sur le phénomène urbain parce que vous sentez qu'il vous concerne, que vous soyez architectes, responsables municipaux, techniciens de divers ordres, pasteurs ou simplement intéressés par les questions qui touchent à la vie des hommes. Vous estimez que ce fait de l'urbanisation est un des plus importants de notre monde et que, par suite, il vaut la peine de l'étudier avec toutes les ressources de la science et de la technique. Mais vous pensez aussi que, mettant l'homme en cause, il engage notre foi et nous invite à nous tourner, pour l'éclairer, vers l'enseignement de l'Eglise. C'est en cette double situation d'hommes du vingtième siècle et de chrétiens que vous allez aborder le problème. Et c'est à ce double titre que je voudrais attirer votre attention sur quelques-unes des questions qu'il soulève.

⁂

Ces questions se posent à tous les hommes du vingtième siècle. Sans doute, les villes existent-elles depuis longtemps. Mais ce qui nous frappe à l'heure actuelle, c'est l'ampleur du phénomène urbain. On assiste un peu partout à un exode massif des populations dispersées vers les centres. Dans notre Finistère, certaines communes rurales ne gardent pas plus de 5 ou 6 % des jeunes foyers qui se fondent chez elles. Encore ceux-ci ne représentent-ils eux-mêmes qu'une faible proportion de la jeunesse née dans le pays. En revanche, on voit grandir démesurément les zones où s'étend la ville. Tout évolue à un rythme très rapide. Il faut résoudre des problèmes sans cesse plus difficiles : circulation, moyens de transport, adduction d'eau, espaces verts, équipements sanitaires et scolaires, etc..., sans compter la nécessité de freiner la spéculation sur les terrains à bâtir. Tous ces problèmes se présentent à la fois, submergeant les responsables. Et il arrive que les plus pauvres soient souvent les premières victimes, parqués, par la force des choses plus que par la volonté des hommes, dans des quartiers insalubres ou dépourvus d'équipements. La ville pose là toute une série de questions, auxquelles il faut répondre sans délai, si l'on veut éviter que dans nos agglomérations modernes comme autrefois à Bethléem, « il n'y ait pas de place pour le Pauvre à l'hôtellerie ».

Mais une étude plus attentive révèle assez vite des problèmes d'un ordre plus profond. La ville modifie l'homme et sa manière de vivre. Au village, il grandissait, travaillait, prenait ses loisirs au sein d'un même groupe humain. Les relations étaient personnalisées, marquées par des amitiés — ou des inimitiés — qu'on se transmettait parfois d'une génération à l'autre. La pression du groupe réglait le comportement de chacun. En ville, ces communautés naturelles, famille, village, ont éclaté. Chacun a son réseau de relations : on travaille en un lieu, on se distrait en un autre, on se confesse ou on assiste à la messe encore ailleurs, on voisine dans les transports en commun, on adhère librement à des groupes, syndicaux, culturels, apostoliques. Les rapports avec les commerçants, avec les responsables de services ne sont plus personnels ; ils sont devenus anonymes et fonctionnels. La pression sociale, contrainte ou soutien, n'existe plus. — Est-ce un bien, est-ce un mal ? C'est un fait, et, comme tel, il comporte à la fois ses chances et ses risques. Il offre de grandes possibilités de liberté, d'échanges, de culture .Mais il peut entraîner aussi la solitude souvent dénoncée de ces grands ensembles, où les gens sont entassés les uns sur les autres et pourtant désespérément seuls. C'est à ce nouveau mode de vie que, bon gré mal gré, nous sommes affrontés. Psychologues, sociologues, techniciens de tous ordres commencent à peine à en distinguer les lignes de force. Et pourtant il importe que nous maîtrisions le phénomène et puissions le conduire. Car de notre succès ou de notre échec dépend le sort de l'homme : en sortira-t-il plus libre, plus personnalisé, ou au contraire plus écrasé, plus nivelé dans la médiocrité ?

Et ceci vaut de tout homme ? Car le phénomène se généralise. Les anciens de cette ville de Brest se souviennent du temps où, dans les paroisses d'alentour, les coiffes et les costumes régionaux étaient d'un usage général ; où la langue bretonne était uniformément parlée. Les ruraux venaient en ville aux jours de fête ou de marché, mais la distinction demeurait nette entre le paysan et le citadin. En une génération, deux au plus, cet état de choses, vieux de plusieurs siècles, s'est radicalement transformé. L'automobile permet de travailler en ville et d'habiter la campagne. Les mêmes journaux, les mêmes films, les mêmes images télévisées pénètrent partout à la fois, entraînant les mêmes modes, la même sensibilité. Si l'homme du vingtième siècle a l'impression de choisir sa manière de vivre, les sociologues ont tôt fait de dénoncer cette impression comme illusoire et de souligner l'importance des moyens de diffusion de masse comme facteurs d'uniformité. Le comportement du citadin est en passe de devenir celui de l'homme tout court. Voilà pourquoi on parle d'une révolution urbaine, dont les contours commencent à se dessiner, et dont l'image suscite à la fois enthousiasme et inquiétude.

⁂

Nous sommes, en effet, devant l'une des questions majeures posées à nos contemporains. Et c'est pourquoi nous éprouvons le besoin de nous tourner vers l'Eglise et de lui demander ce qu'elle peut nous dire à ce sujet. Il ne m'appartient pas, mes Frères, de préjuger de vos travaux. Je voudrais simplement souligner quelques leçons qui se dégagent de la Sainte Ecriture dans la ligne de nos recherches.

Il y a un « thème biblique » de la ville. La parole de Dieu s'est souvent servie, pour éclairer les réalités de la foi, de l'image d'une cité.

Rappelons-nous tout d'abord Babel, ou Babylone. Les hommes y formèrent le projet d'élever une construction qui leur permettrait d'atteindre le ciel

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par leurs propres moyens. Mais leur travail même vit surgir la confusion de leurs langues et introduisit entre eux divisions et discordes. La transposition n'est pas difficile. Elle met en relief les dangers qui nous menacent. Car nous sentons bien à notre époque comme il peut être exaltant de découvrir les lois qui régissent la construction des cités, et par là même d'accéder à la puissance. Urbanistes, planificateurs, responsables détiennent le pouvoir d'édifier des œuvres grandioses et de fixer pour une large part le destin de leurs contemporains. La tâche est rude, certes. Mais elle suscite un tel enthousiasme, elle exige tellement d'énergie qu'elle peut suffire à remplir le cœur et empêcher de regarder plus haut. Nous sommes dès lors en face d'une idole, et la confusion des langues peut reparaître sous quelque forme. N'est-ce pas ce qui s'est passé dans les cités antiques, où les esclaves travaillaient pour le profit exclusif d'un homme libre ? N'est-ce pas ce qui se retrouve dans nos cités modernes, où parfois s'introduit une telle ségrégation sociale que certains bénéficient de tous les avantages pendant que d'autres n'ont rien sinon l'envie ? — Porter son regard vers l'avenir, édifier la cité future ? oui, sans doute. Mais pour quel type d'homme ? selon quelle conception de son destin ? pour un petit groupe de privilégiés ou pour tous, pour les plus pauvres aussi en particulier ? Autant de questions auxquelles nous n'échapperons pas, si nous voulons faire de la cité nouvelle non une Babylone, mais une Jérusalem.

Car, en face de Babylone, l'Eglise nous présente Jérusalem. Historiquement, c'est en la Ville Sainte que s'opéra le miracle des langues au jour de la Pentecôte : signe tangible de la communion entre les hommes, qui commençait à s'instaurer par une même foi au Christ. Il n'appartient pas aux techniciens comme tels d'être les artisans d'une communauté de foi, encore que leur rôle soit d'aplanir les obstacles qui s'opposeraient, entre habitants ou hôtes d'une même ville, aux rencontres, aux échanges, aux enrichissements mutuels. Mais il nous revient à nous, chrétiens, chacun à notre place, d'être les artisans dans nos cités de cette communauté qu'on appelle l'Eglise.

Ici encore, l'Ecriture nous indique la route, sous les traits de la Jérusalem céleste que décrit saint Jean. « Les hommes, nous dit-il, y ont libre acces par douze portes largement ouvertes. » Retenons cette idée de liberté. Car aucune communion véritable ne s'établit dans la contrainte. Mais au contraire, promouvoir la liberté, c'est déjà poser les bases nécessaires à toute cellule ecclésiale. — « Aucun soleil, dit encore saint Jean, n'éclaire la ville, car Dieu lui-même est sa lumière ». Ceci nous invite à devenir les témoins de cette « lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde » afin que les hommes soient unis dans une une commune recherche et un commun amour de la vérité.

⁂

Enfin, et surtout, c'est dans la Ville Sainte de Jérusalem que se célèbre le festin de l'Agneau. Nous sommes ramenés, mes Frères, au banquet eucharistique. Et c'est pourquoi il est bon, je pense, qu'au début de nos travaux la messe nous rassemble. En cette salle, au cœur de la cité, venus de tous les horizons, à l'extrémité de l'Ancien Monde et face au Nouveau par-delà l'Océan, nous ferons mémoire de la Pâque du Seigneur. Unis dans une même foi, une même volonté de servir, nous lui offrirons le pain que gagnent les hommes. Nous le lui présenterons pour qu'il en fasse son Corps. Nourris de ce même pain, nous repartirons pour édifier avec nos frères la cité terrestre que nous espérons. Mais nous ne serons pas seuls. Avec nous se tiendra Celui qui nous a dit dans son Evangile : « N'ayez pas peur... Je suis avec vous ». Il est avec nous dans ces tâches redoutables et exaltantes qui nous appellent.

Amen.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 25 juillet. 7e dimanche après la Pentecôte. Lundi 26, Ste Anne, mère de la B. V. Marie, patronne de la Province ecclésiastique. Mardi 27, de la férie. Mercredi 28, S. Samson, évêque. Jeudi 29, Ste Marthe, vierge. Vendredi 30, de la férie. Samedi 31, S. Ignace. Dimanche 1er août, 8e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mère Marie de S. Jean*, ancienne prieure générale de l'Union Romaine S. Ursule. *Mme Vve Jacques Le Marc*, de Locmaly, sœur du R. P. Larnicol, du Séminaire Français de Rome. *Mme Vve Yves Le Lec*, de Quimper.

● *LOCRONAN.* — Cette année revenait la grande troménie de Locronan. Nombreux ont été les pèlerins à refaire, en procession ou isolément, le parcours traditionnel de trois lieues à travers champs. Le dimanche 11 juillet, la grand-messe célébrée par *M. l'abbé Priol*, aumônier de l'école technique de la Croix-Rouge à Brest, fut radiodiffusée. La veille au soir, un jeu scénique dû à *M. de Parades*, fit revivre la légende dorée de saint Ronan : les personnages étaient incarnés par des habitants de la commune. La troménie s'est achevée dimanche dernier par la procession et le sermon sur la « montagne » de S. Ronan.

Monseigneur Boussard, évêque de Vannes, *Monseigneur l'Evêque* et *Monseigneur l'Auxiliaire* participèrent à l'une ou l'autre des cérémonies, où la langue bretonne fut très largement utilisée sous la direction de *M. le Recteur* et de *M. le chanoine Nédélec*, aumônier de Keranna de Quimper, archiviste à l'Evêché.

● *RETRAITE DE FOYERS.* — Elle a été organisée en pensant surtout aux foyers qui, prenant leurs vacances en Bretagne, sont trop pris par leurs occupations tout au long de l'année pour pouvoir faire une retraite, et souhaitent profiter de leurs vacances pour consacrer quelques jours à la réflexion et à la prière dans le calme et dans le silence. Mais bien entendu, elle reste ouverte à tous les foyers, estivants ou non, qui voudraient y participer.

Elle se tiendra *du mercredi 4 août (vers 19 h.) au samedi 7 août (soir) dans le cadre du séminaire Saint-Jacques près de Lampaul-Guimiliau* et sera prêchée par le *R. P. Huet*, s. j., chargé de la Paroisse étudiante de Brest.

Une garde d'enfants est envisagée pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de s'en séparer pour ces quelques jours. Les candidatures de jeunes filles qui accepteraient de participer à la garde d'enfants sont accueillies avec reconnaissance et doivent être signalées le plus tôt possible à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour tous renseignements complémentaires et pour les inscriptions (qui devront être données avant le jeudi 30 juillet), s'adresser : au Docteur et Mme Jean Marmouget, 32, boulev. Gambetta, Brest (tél. 44.59.64).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Conclusions de la Semaine Sociale de Brest

De vives inquiétudes s'étaient élevées ici et là lors du choix de Brest pour la Semaine Sociale 1965. *Aussi est-il permis de souligner son plein succès !*

Elle fera date par le sujet abordé. Elle marquera aussi par l'ambiance sympathique, la qualité de l'accueil et surtout par le nombre élevé de militants d'action catholique qui s'y sont retrouvés.

Brest a su attirer une foule de semainiers. Avec ses 4.110 *cartes payantes, elle vient au second rang des Semaines Sociales de France. Voici, pour comparaison, quelques chiffres : en* 1964 *Lyon* (5.352 *cartes*), *en* 1963 *Caen* (2.416), *en* 1962 *Strasbourg* (2.616), *en* 1961 *Reims* (3.465), *en* 1960 *Grenoble* (3.118), *en* 1959 *Angers* (3.264)...

Si Reims et Angers virent délivrer davantage de cartes permanentes, pour les cartes de la journée ou la demi-journée Lyon et Brest se détachent nettement : Lyon (1.084 *cartes à la journée et* 1.858 *à la demi-journée*), *Brest* (1.082 *et* 1.397), *Reims* (594 *et* 613), *Angers* (491 *et* 735), *Grenoble* (520 *et* 688), *Strasbourg* (474 *et* 571), *Caen* (378 *et* 525)...

Mais le vrai bilan est ailleurs : les conclusions de la Semaine en donnent un aperçu.

La 52e Session des Semaines Sociales de France, qui s'est tenue à Brest, du 9 au 14 juillet 1965, avait pour sujet : **l'homme et la révolution urbaine : citadins et ruraux devant l'urbanisation.**

⁂

La révolution urbaine constitue l'un des faits les plus importants de notre siècle, bien que beaucoup de nos contemporains n'en aient qu'une faible conscience, ne la percevant que par certains de ses effets, par exemple les problèmes du logement ou de la circulation.

Dans l'expression désormais consacrée de révolution urbaine, le mot de révolution s'entend au sens large, comme une mutation profonde et rapide. Ainsi conçue, elle se définit comme une augmentation constante du nombre et de la dimension des villes, jusqu'à la constitution de ces ensembles urbains qu'on appelle mégalopoles ou conurbations ; comme l'accroissement continue du nombre des hommes vivant en cité ; enfin et surtout, comme la constitution de complexes de services, d'équipements, de centres de culture et de communication et comme un mouvement psychologique et culturel par lequel les représentations et les mœurs des villes tendent à se généraliser, de telle sorte que cette urbanisation, dépassant la distinction traditionnelle entre ville et campagne, intéresse les ruraux autant que les citadins. La révolution urbaine modifie à la fois le visage de la terre, les conditions, les genres et les styles de vie des hommes.

Le phénomène est universel. Plus rapide chez les peuple industrialisés, il se constate néanmoins dans les pays en voie de développement. Il paraît

irréversible. D'ici la fin du siècle, l'immense majorité d'une population démesurément accrue résidera dans les zones urbaines.

⁂

Il est difficile de déterminer ce qui, dans les données de notre temps, revient à l'urbanisation, et ce qui provient d'autres facteurs tels que l'expansion démographique, l'industrialisation, la socialisation. On peut affirmer toutefois que la révolution urbaine crée des situations neuves auxquelles correspondent des problèmes nouveaux, techniques, économiques, familiaux et sociaux, psychologiques, administratifs et politiques, moraux, culturels, spirituels et religieux.

La solution de ces problèmes paraît d'autant plus difficile que, jusqu'ici, la liberté humaine a eu peu de part dans une urbanisation abandonnée aux déterminismes de toutes natures.

Non seulement l'homme ne maîtrise pas le phénomène urbain, mais il le connaît encore mal et, trop souvent, il juge les faits nouveaux d'après des stéréotypes anciens. L'opinion commune demeure en arrière de réalités mouvantes. Les spécialistes des sciences humaines n'ont abordé qu'assez récemment l'étude du fait urbain ; l'urbanisme est un art encore jeune et ses représentants ne s'entendent pas toujours entre eux, faute de principes communs.

La ville, a-t-on dit, est sans maître, soit qu'elle se développe dans un individualisme anarchique, soit qu'elle relève d'autorités trop nombreuses et souvent contradictoires.

⁂

Il importe que la liberté humaine pénètre et oriente l'urbanisation par une « géographie volontaire », répartition et aménagement de l'espace humain.

Cette œuvre suppose une connaissance exacte du réel, donc des études scientifiques, menées en commun par tous les spécialistes intéressés, architectes, urbanistes, géographes, sociologues, psychologues, etc.

Elle exige plus encore le sens des fins auxquelles doit tendre la ville pour qu'elle soit vraiment au service de l'homme. Tant que la révolution urbaine ne sera pas éclairée et animée par une notion de la personne humaine, à la fois charnelle et spirituelle, individuelle et sociale, historique et touchant à l'éternité, elle risque d'échouer ou de porter des conséquences inhumaines. C'est en considération de ces fins, de leur importance, de leur hiérarchie et de leur urgence que doivent s'opérer les choix et les options qui s'imposent aujourd'hui.

L'action dans et sur la ville requiert enfin l'activité de techniciens compétents et d'autorités responsables, mais ne saurait être le monopole de technocrates ou d'administrateurs. Elle appelle une concertation préalable et une participation constante de tous les intéressés, ce qui implique l'existence d'une option informée et formée. Sur ce point, les conclusions de la Semaine Sociale de Brest s'enchaînent à celles de Grenoble sur la socialisation, de Caen sur la démocratie et de Lyon sur le travail.

⁂

L'urbanisation volontaire consiste d'abord dans un aménagement rationnel de la ville et de tous les équipements, économiques, administratifs, sanitaires, sociaux et culturels dont elle a besoin. Cet aménagement ne peut que prendre des formes prospectives avec des plans et des options sur l'avenir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le problème du logement apparaît, sous un certain angle, comme un aspect de cet aménagement urbain car sa solution dépend de solutions plus générales.

⁂

Il est nécessaire d'assumer le phénomène d'urbanisation à tous ses niveaux, à l'échelle de l'agglomération ou de la zone urbaine, mais aussi à celle de réalités plus restreintes, localités, quartiers, groupes, familles.

La diversité et la mobilité des unités de vie sociale appellent des formules souples et évolutives, encore que structurées par des schémas directeurs prévoyant l'évolution urbaine pour une longue durée. Ces formules doivent s'inspirer de quelques grands principes.

Du point de vue de l'organisation urbaine, dans les agglomérations l'organisation, la répartition et la hiérarchie des centres, complexes de service, constitue un problème essentiel. Elles permettront d'assurer une meilleure liaison entre lieux d'habitation et lieux de travail ; elles faciliteront la circulation et les échanges.

Du point de vue de l'habitat, il convient de favoriser une certaine diversité tant dans sa conception architecturale que dans les modalités du statut d'occupation ; de concevoir l'habitation comme un cadre d'intimité familiale, mais aussi comme le centre d'une vie de relations ; d'aménager les institutions et la politique d'aide au logement en individualisant cette aide, c'est-à-dire en l'adaptant aux ressources et aux charges de famille ; enfin de se souvenir que l'homme n'a pas seulement besoin d'un abri, mais de beauté.

Du point de vue de la maîtrise politique et de l'animation, il paraît utile de multiplier les centres d'initiatives et d'autogestion, de différencier et d'adapter les systèmes institutionnels aux cadres territoriaux et aux ensembles fonctionnels.

⁂

La géographie volontaire ne saurait se borner au simple aménagement des villes. Elle doit comporter une organisation du territoire local, régional et national, de manière à éviter les déséquilibres, ainsi que les désordres et les injustices qui en résulteraient.

Dans les conditions présentes, l'aménagement du territoire national ne suffit plus, et il faut envisager une organisation à l'échelle de la grande région géographique et, en particulier, de l'Europe.

⁂

De telles réformes ne pourront s'opérer sans une reconsidération critique et active des structures et des institutions existantes.

Révision des structures politiques et administratives, notamment des structures communales et régionales, élaborées en un temps où le monde rural exerçait encore sa dominance.

Révision de la législation, afin que les diverses autorités qui président à la ville et au territoire assument réellement leurs responsabilités et puissent y faire face.

Révision de la notion de propriété héritée des conceptions libérales, notamment de la législation française sur la propriété commerciale, qui est une cause de sclérose des structures, en contradiction avec les nécessités de développements nouveaux. Il est nécessaire de faciliter l'acquisition de terrains à un juste prix par les collectivités locales afin d'éviter la spéculation et de pourvoir à l'avenir. La propriété doit remplir la fonction sociale sur laquelle insiste l'Encyclique « Mater et Magistra ».

Dans le domaine religieux, révision des structures et des méthodes de la pastorale en vue de l'adapter aux exigences urbaines

Il ne faut pas se cacher que l'ensemble de ces révisions atteint une ampleur révolutionnaire, mais c'est par elles seules que la révolution urbaine cessera d'être une fatalité passivement subie.

⁂

Selon sa coutume, la Semaine Sociale met un accent particulier sur des tâches et des engagements immédiats qui se présentent aux bonnes volontés :

- saisir toutes les chances qu'offre l'urbanisation pour renouveler les perspectives et les modalités de l'action politique en orientant les préoccupations quotidiennes des citoyens vers le bien commun de la cité.
- entreprendre des études et des dialogues sur les projets d'aménagement dans les cadres du quartier et de l'agglomération afin d'assurer la participation des intéressés à la préparation et à l'exécution des décisions communes.
- susciter, à tous les niveaux, de nouveaux dispositifs d'animation sociale et culturelle.
- participer à la mise en place des équipements socio-culturels et à la formation des animateurs.
- prévoir et organiser l'accueil des migrants, ruraux ou étrangers, pour faciliter leur insertion dans la société urbaine.
- pour assumer ces tâches, s'engager dans les groupes et associations les plus qualifiés : partis politiques, syndicats de locataires ou de copropriétaires, comités d'intérêt local, associations familiales, mouvements de jeunesse, organismes d'entr'aide, d'éducation ou d'accueil, etc...

⁂

Dans l'œuvre entreprise pour humaniser la révolution urbaine, les chrétiens seront au premier rang. Beaucoup d'entre eux, surtout en France, ont trop longtemps redouté et boudé la ville. Or, elle porte des valeurs humaines, notamment de liberté et de progrès qui sont des appels à des valeurs proprement chrétiennes. Comme le dit S. Em. le Cardinal Cicognani dans la lettre à M. Alain Barrère : « C'est une civilisation nouvelle qui s'édifie à travers le mouvement d'urbanisation... Les chrétiens se doivent d'y être présents et d'y travailler à l'instauration d'une société où les personnes puissent s'épanouir dans la fidélité à leur vocation transcendante de futurs citoyens de la cité de Dieu. Ils collaboreront ainsi au plan d'amour du Seigneur et au grand mouvement de l'histoire biblique, qui, commencée dans un jardin (Gen. II, 3), se termine dans une ville, la Nouvelle Jérusalem (Apoc., 21). »

● Personne, 50 ans, se mettrait au service d'un prêtre seul. Références. S'adresser à la *S. R.*

● Personne (cinquantaine) demande place aide dans un établissement. Références. S'adresser à la *S. R.*

● An vendre un harmonium de 2 jeux, excellent état. S'adresser à la *S. R.* qui transmettra.

Archives diocésai s d ber e.

Nécrologie

M. l'abbé Pierre Jullien

Brest, Le Bouguen : pour les plus anciens, c'est la prison, le terrain de manœuvres ; pour les autres, un quartier de baraques qui alimente régulièrement les journaux en « faits divers ». L'abbé P. Jullien y est arrivé en 1946. Une nouvelle paroisse, Notre-Dame du Bouguen, venait d'y être créée, et c'est là que pendant dix-huit ans, il va s'user à la tâche et ,avec ses confrères, faire de ce quartier, une communauté qu'on ne quittera qu'avec regret. Lui-même s'y attachera tellement qu'il refusera de le quitter, alors que sa santé exigeait un minimum de confort que la baraque ne pouvait lui procurer.

Le Seigneur l'a rappelé à Lui, au moment où la paroisse du Bouguen est en train de disparaître pour faire place à l'Université et à la ZUP ; une page est tournée : mais à travers ses vingt années de sacerdoce et ses six années de souffrances, l'abbé P. Jullien nous laisse l'image d'un prêtre humble, persévérant et entièrement dévoué au monde ouvrier à évangéliser.

Depuis longtemps, il se sait gravement atteint, mais en même temps, il refuse d'être considéré comme malade, son désir de faire comme les autres, son acharnement à vouloir faire de la moto, nous en ont souvent fourni la preuve ; il accepte quand même de limiter ses activités qui restent souvent au-dessus de ses forces : accueil des militants, catéchisme des petits, rencontre des persévérants, équipe d'ACGF, gestion des finances paroissiales, animation d'Emmaüs. « Depuis qu'il est malade, dit un foyer, nous l'avons trouvé tout disponible. »

Il écoute beaucoup, longtemps, tous les gens qu'il rencontre, et cela a dû lui coûter, ceux qui le connaissent le comprendront bien. En revision de vie sacerdotale, nous l'avons entendu souvent souligner sa crainte de n'avoir pas su écouter quelqu'un, sa peur de n'avoir pas su découvrir les vraies valeurs chez son interlocuteur.

Ce sont des contacts vrais qu'il recherche, et ces contacts vrais, par lesquels il ausculte tout un milieu, le rendent terriblement exigeant à l'égard de la pauvreté requise du prêtre comme du chrétien et de l'Eglise en général.

Le même respect pour la vérité, pour la dignité des gens entraîne chez lui une attitude qui peut paraître dureté lorsqu'il s'agit du sacré : préparation au mariage, régularité au catéchisme, admission à la Communion Solennelle, choix des parrains et des marraines.

Dira-t-on assez ce que la J.O.C. de Brest lui doit ? Imprégné d'une mentalité d'Action Catholique, il conçoit la prédication comme un appel à vivre et à agir : « On n'est jamais tranquille ici après un sermon », diront tels ou tels.

Les exigences d'attention à la vie, il les renouvelle en insistant sur la qualité que doivent avoir nos réunions de secteur sacerdotales ; il est préoccupé par la suite à donner aux journées pastorales à Brest, qu'il s'agisse de l'enfance, des milieux indépendants, du monde ouvrier ou scolaire, ou des chantiers d'églises.

Le trait dominant de sa présence missionnaire à Brest restera l'amour du monde ouvrier à évangéliser. Terrassé par le mal, il évoque en clair ce qui est le fond de sa vie sacerdotale : les plus pauvres, ceux qui ne trouvent pas leur place dans l'Eglise : les sans-logis, les alcooliques, les prostituées, les chômeurs, les enfants abandonnés : « Si je reviens, écrit-il, je serai responsable de tout ce monde ».

Parmi toutes ses activités, sa prédilection va à « Emmaüs » dont il est l'animateur depuis 1956. Un sens délicat de la dignité de la personne provoque en lui une fermeté extraordinaire pour arracher des esprits cette mentalité d'assistés qu'épousent si souvent tant de gens éprouvés par les difficultés de la vie. Son idéal, c'est de « mettre des hommes debout », de faire renaître la confiance, d'exiger l'effort qui libère. Après l'abbé Pierre, il dit souvent : « On est sauvé que lorsqu'on est devenu sauveur des autres ».

Le Seigneur l'a repris : plusieurs années de luttes et de souffrances tant physiques que morales, l'y avaient préparé, au delà de ce que pouvaient imaginer ceux qui vivaient auprès de lui : ses notes personnelles ont été une révélation bouleversante pour ses proches. Dans ce quartier aride du Bouguen, il a préparé le terrain pour la Moisson du Seigneur.

● *DANS LA LÉGION D'HONNEUR.* — Le *R. P. Jean Guennou*, des Missions Etrangères de Paris, originaire de Pont-de-Buis, et le *R. P. Paul Cam*, picpucien, originaire de Lanvéoc, ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur. Nos vives félicitations.

● *AUMONIERS D'HOPITAUX.* — Le dernier numéro de cette revue éditée par le Secours Catholique contient, entre autres, deux articles de *M. l'abbé Jean-Louis Le Bras*, aumônier de l'Hôpital Gourmelen à Quimper. Ces pages présentent de nombreuses données statistiques concernant *l'équipement et le mouvement hospitaliers en France*. On y apprendra qu'un hôpital rural est « un petit établissement qui comprend, en plus d'une section d'hospice d'importance variable, une section d'hospitalisation », qu'en 1960 il y avait 383.000 lits dans les établissements publics (197.000 d'hôpital, 186.000 d'hospice) et 127.923 dans le secteur privé (y compris les maisons de repos), que le IV^e^ et le V^e^ Plan ont prévu un accroissement substantiel de ces chiffres, que le nombre des places dans les établissements psychiatriques était en 1963 de 98.000, etc... « Nonobstant des insuffisances manifestes en certains secteurs, l'équipement hospitalier français est très important. »

Le second article étudie le mouvement hospitalier : entrées de malades, sorties... « Le nombre annuel des entrées... augmente non seulement en valeur absolue, mais encore par rapport au chiffre de la population. Pour l'ensemble des établissements hospitaliers publics et privés, ce taux est voisin de 10 % de la population française. On retiendra particulièrement les faits suivants : 1° la forte proportion des admissions dans les établissements généraux, soit environ 80 % de l'ensemble des admissions ; 2°) le taux particulièrement élevé des admissions, pour le secteur hôpital, dans les établissements généraux publics ; 3°) la progression, constante et importante, des accouchements en maternité... — L'élément principal de la clientèle hospitalière n'est plus constituée par les indigents ou assistés... De plus en plus, l'hôpital reçoit des malades de tout milieu et de toute condition... — Dans la plupart des établissements, la durée moyenne de séjour va diminuant... » — AUMÔNIERS D'HÔPITAUX, 106, rue du Bac, Paris, 7^e^.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

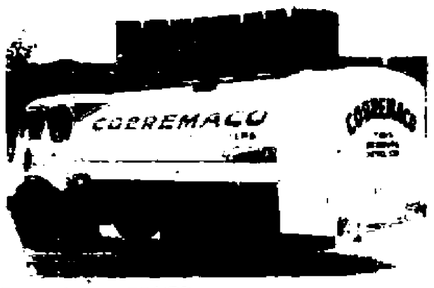

PHOTO ALBERT BRAIRO - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 30 Vendredi 30 juillet 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

● Le « Semaine Religieuse » ne paraît pas pendant le mois d'août. Le prochain numéro sera daté du 3 septembre.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

AUMÔNIERS

— aumônier diocésain d'Action Catholique, chargé du monde scolaire et, pour le Nord-Finistère, des fédérations J.E.C.F. et J.I.C., aumônier diocésain du Scoutisme et du Guidisme, *M. Henri Le Minor*, aumônier du Likès, Quimper ;

— aumônier des Institutions S. Joseph du Pilier-Rouge et A.-M. Javouhey de Recouvrance, Brest, *M. Jean Kerrien*, vicaire à Saint-Corentin, Quimper ;

— aumônier-adjoint de l'A.C.O. pour Brest, *M. François Uguen*, qui demeure vicaire à Saint-Luc ;

— aumônier diocésain d'Action Catholique, chargé des fédérations J.E.C.F. et J.I.C. du Sud-Finistère, aumônier adjoint de l'A.C.G.F., *M. René Bescond*, aumônier du Lycée technique de Kérichen, Brest ;

VICAIRES

— vicaire à Saint-Jean, Brest, et aumônier diocésain de la Paroisse Universitaire, *M. René Le Corre*, aumônier national adjoint de la J.E.C. ;

— vicaire à Lambézellec, Brest, *M. Jean Roué*, aumônier du Lycée classique et moderne de Kérichen, Brest ;

— vicaire au Faou, *M. André Jacq*, professeur à l'Institution S. François, Lesneven ;

— vicaire à Plabennec, *M. Pascal Moalic*, vicaire à Ergué-Armel, Quimper ;

— vicaire à Plouescat, *M. Jean-François Le Roy*, vicaire à Pont-Croix ;

— vicaire à Saint-Corentin, Quimper, *M. Alexandre Bihan-Poudec*, détaché au diocèse de Versailles ;

— vicaire à Ergué-Armel, Quimper, *M. Raymond Guivarc'h*, vicaire à Landéda ;

— vicaire à Landéda, aumônier de secteur d'A.C.M., chargé de l'Ecole d'Apprentissage Maritime de l'Aberwrac'h, *M. Joseph Daouben*, vicaire à Moëlan-sur-Mer ;

— vicaire à Saint-Marc, Brest, *M. François Philip*, préfet de discipline à l'Institution S. François, Lesneven ;

— vicaire à Rosporden, *M. Pierre Quéau*, professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix ;

— vicaire à Carhaix, *M. Corentin Le Scao*, vicaire au Faou ;

— vicaire à Pont-l'Abbé, *M. François Morvan*, surveillant au Petit Séminaire, Pont-Croix ;

— vicaire à Pont-Croix, *M. Marcel Caër*, vicaire à Plouénan ;

Dans l'enseignement

— professeur au Petit Séminaire, Pont-Croix, *M. Joseph Congar*, directeur d'école à Kerlouan ;

— surveillant au Petit Séminaire, Pont-Croix, *M. Guillaume Gonidou*, instituteur stagiaire à Guipavas ;

— préfet de division à l'Institution S. François, Lesneven, *M. Jacques Hamon*, instituteur stagiaire à l'école S. Sauveur, Brest ;

Hors-diocèse

— mis à la disposition de Monseigneur l'Archevêque de Rennes pour l'aumônerie des Etudiants, *M. Jean Tromeur*, aumônier diocésain d'Action Catholique pour le monde scolaire ;

— mis à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Formosa (Argentine) au titre de « Fidei donum », *M. Jacques Renévot*, vicaire à Saint-Marc, Brest.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES
du 19 au 25 septembre 1965

Les inscriptions devront parvenir au Secrétariat de l'Evêché *avant le jeudi 9 septembre*. Le prix du voyage a été publié dans la « Semaine Religieuse » du 16 avril.

Ce pèlerinage ne prendra pas des malades, l'hôpital Notre-Dame des Douleurs à Lourdes ne pouvant pas les héberger.

RETRAITES PASTORALES

Les deuxième et troisième retraites pastorales ont lieu *du lundi 30 août au vendredi 3 septembre* et *du lundi 6 septembre au vendredi 10*. Les listes des prêtres ont paru dans la *S. R.* du 16 avril.

MOUVEMENT CŒURS-VAILLANTS - AMES-VAILLANTES

Du 20 *septembre (midi)* au 22 (17 *h.*) une session pour aumôniers Cœurs-Vaillants - Ames-Vaillantes aura lieu *au Grand Séminaire de Saint-Brieuc*. Cette session est commune aux quatre diocèses bretons. On souhaiterait qu'un prêtre puisse venir de chaque canton. S'inscrire dès que possible au Centre fédéral, 9, rue du Frout, Quimper.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Jean-Marie Pailler*, ancien recteur de Loc-Brévalaire, rappelé à Dieu le 25 juillet à l'âge de 81 ans.

(*Né à Lannilis le 15 avril 1884. Etudes secondaires au collège de Lesneven. Ordonné prêtre le 23 juillet 1909. Juilet 1909, vicaire à l'Ile de Sein. Janvier 1914, vicaire à Plouider. Janvier 1925, démissionnaire. Décembre 1925, vicaire à Daoulas. Décembre 1940, recteur de Loc-Brévalaire. Février 1960, démissionnaire, se retire à la Maison Saint-Joseph.*)

● *PARDON DE SAINTE-ANNE-LA-PALUD — Samedi 28 août :* 21 h., procession, veillée ; messe de minuit. — *Dimanche 29 :* messe pontificale à 10 h. 30, par *Monseigneur Boussard* évêque de Vannes, sermon de *M. l'abbé Le Bihan*, recteur de Ste-Thérèse, Quimper ; 15 h., vêpres et sermon. — *Mardi 31 :* 10 h. 30, grand-messe et procession.

● *PARDON DE N.-D. DE KERNITRON, LANMEUR. — Samedi 14 août :* à 22 h. 30, procession aux flambeaux, veillée mariale, messe de minuit. — *Dimanche 15 août :* messes à 6 h., 7 h., 8 h. 30 ; grand-messe à 11 h. ; à 15 h., chapelet ; à 15 h. 30, vêpres, sermon, grande procession du Pardon.

● *PARDON DU 15 AOUT A RUMENGOL.* — A partir de 6 h., messes d'heure en heure, et confessions. A 11 h., à la chapelle du Couronnement, grand-messe, et homélie, par *M. l'abbé Kervel*, secrétaire à l'Evêché. A 14 h. 30, chapelet aux intentions recommandées. A 15 h., célébration mariale et allocution du *R. P. Louis Marie*, de Landévennec. Procession et salut du T. Saint-Sacrement.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 1er août, 8e dimanche après la Pentecôte. Lundi 2, S. Alphonse de Ligori, docteur de l'Eglise. Marddi 3, de la férie. Mercredi 4, S. Dominique. Jeudi 5. Dédicace de Ste Marie-aux-neiges. Vendredi 6, Transfiguration. Samedi 7. S. Cajetan. Dimanche 8, 9e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Adolphe Nicolas*, de Brest. *M. Baptiste Billon*, de Commana. *M. François Corre*, de Morlaix. *M. Jean Venneugès*, de Brest.

SERVICE DE HUITAINE pour *M. Jean-Marie Pallier*, ancien recteur, à Loc-Brévalaire le mardi 3 août, 10 h. 30.

● *STAGE DE FORMATION MARITIME.* — La Jeunesse Maritime Chrétienne, en liaison avec le Centre de Culture Ouvrière, organise, courant septembre, *un stage de formation générale et maritime*. Celui-ci se tiendra *à Rennes du 20 septembre inclus au 25. Il s'adresse à tous les jeunes marins du Commerce* de 17 à 25 ans. Dans ce stage nous verrons notamment : comment prendre des notes ; l'entreprise ; notre place dans les événements actuels ; le syndicalisme ; visite de Citroën, d'Ouest-France ; veillée sur le cinéma, etc... Ce stage permettra aussi, par sa méthode de travail, un échange plus large entre Jeunes Marins de régions différentes. — Pour tous renseignements complémentaires, écrire à : Stage de Formation générale et maritime, 15, rue de la Quintinie, Paris, 15e.

● *CHRISTUS.* — Partant des réactions des chrétiens à *l'événement conciliaire*, pris dans son ensemble, le n° 47 de CHRISTUS (juillet 1965) se propose de les analyser, de les approfondir et d'en manifester la signification religieuse.

● *PASTORALE DES CARDIAQUES ET DES CANCÉREUX.* — Nous attirons l'attention sur le N° 91 de la revue PRÉSENCES, consacré aux cardiaques et aux cancéreux (approche psychologique et pastorale). Quand on connaît la psychologie d'un malade, son approche pastorale en est facilitée. Un malade cardiaque aura une psychologie et un comportement sensiblement analogues à la psychologie et au comportement d'un autre malade cardiaque. Dans un article documenté, le P. Peter Bolech définit les traits essentiels, et qui se retrouvent chez tous les cardiaques. Dans un autre article il traite de même de la psychologie et du comportement général du malade cancéreux, et en tire les conséquences d'ordre pastoral. — Quand on sait le nombre de malades cardiaques et cancéreux, nul doute que la lecture de cette revue ne soit d'un grand secours pour tous ceux qui ont à les évangéliser.

On peut commander directement ce N° 91 de PRÉSENCES au Prieuré Saint-Jean, Champrosay-Draveil (S.-et-O.). C.C.P. 4581-93 Paris. Prix : 5,00 frs.

Un aperçu de l'enseignement de la Semaine Sociale de Brest

Ceux qui n'ont pu suivre la Semaine Sociale seront intéressés par quelques notes, très sommaires, sur l'enseignement dispensé à cette 52e Semaine Sociale. — La Chronique Sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon, 2e (C.C.P. Lyon 65.78), fera paraître les cours donnés à Brest en deux volumes,

— l'un, qui paraîtra fin septembre, sera **une plaquette de synthèse rapide** donnant un résumé des travaux de la 52e session. Quarante pages : 3 francs franco. S'inscrire dès maintenant.

— l'autre sera **un volume donnant le texte intégral**. Prix de souscription (à l'adresse ci-dessus) : 25 francs.

⁂

La lettre du Saint-Siège à M. Barrère évoque l'urbanisation qui « ébranle les structures de la Société et n'est pas sans avoir de graves incidences... ». Au-delà des « vains regrets », la lettre invite à « prendre conscience des changements en cours pour les orienter autant qu'il se peut vers plus d'humanité et de spiritualité... L'aménagement urbain exige des options courageuses, qui n'iront pas sans la remise en question de notions prétendument traditionnelles qui ne sont en fait que l'abusive protection d'intérêts particuliers. Il ne faudra pas craindre, par exemple, de rappeler que le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine traditionnelle chez les Pères de l'Eglise et les grands théologiens ».

A travers les problèmes de la ville et de l'urbanisation.

M. Jean Labasse, professeur de Géographie Humaine, s'est attaché dans sa leçon sur : « **Le mouvement d'urbanisation** », à camper le phénomène de l'urbanisation avec ses caractéristiques propres aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays sous-développés. Il a noté que tout en étant irréversible, le mouvement d'urbanisation n'est pas nécessairement rivé aux formes actuelles... Dans l'immédiat s'impose le constat d'un fait qui bouleverse notre société, transforme le paysage naturel et mental de notre univers, peut être comparé à la Révolution Industrielle du XIXe siècle, et peut avoir sur le plan humain des conséquences encore plus dramatiques en raison de l'accélération.

Où va cette ville, où va l'urbanisation ? Pour l'instant, a montré M. Claudius-Petit, ancien ministre de la Construction, maire de Firminy, c'est « **la ville sans maître** ». Le hasard, la facilité et l'argent en sont les maîtres, plus que le maire, le préfet, les responsables de l'aménagement du Territoire, du Plan, ou de la politique économique et sociale. M. Claudius-Petit a particulièrement mis au pilori « la spéculation sur les terrains », thème sur lequel devaient revenir presque tous les professeurs de ces premières journées... Le pain, le lait, tout est taxé, contrôlé... mais l'évolution du coût des terrains a plus de répercussion sur le niveau de vie que toutes les batailles sur le plan des salaires et des prix... Et M. Claudius-Petit a conclu par un appel aux citoyens : l'urbanisation doit être replacée dans la perspective du bien commun.

Pour M. Paul Delouvrier, délégué général au District de la Région de Paris, dans sa leçon : « **L'avenir de l'urbanisation : problème de civilisation** », l'urbanisation se présente comme un phénomène nouveau dont on commence seulement à prendre conscience. En trente ou quarante ans, la France va

multiplier sa population par deux... A cet égard, la croissance de Paris ne connaîtra de limitation que dans la mesure où les autres villes de France, et en premier lieu les huit métropoles régionales, verront leur population doubler d'ici l'an 2000. D'où le rôle capital des métropoles d'équilibre. Optimiste, M. Delouvrier a montré comment la ville devrait assurer, selon sa formule « le pain et la liberté », et comment cet idéal constitue une exaltante aventure.

Le R. P. Carrier, professeur de sociologie à l'Université grégorienne de Rome et à l'Institut Catholique de Paris, étudie « **l'homme en milieu urbain** », sa mobilité et son enracinement, les conséquences sociales et morales de l'urbanisation, à travers les trois stades de la cité (« pré-industrielle » hier, « spontanée » aujourd'hui, « intentionnelle » demain).

M. Paul-Henry Chambart de Lauwe, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes, a invité à une réflexion sur « **les structures de la vie urbaine** ». « Les villes sont faites pour les hommes et non les hommes pour les villes ». La ville assure « le pain et la liberté », mais dans les bidonvilles, ces « semblant d'habitations », la situation est pour les migrants, sous certains rapports, pire qu'au point de départ... La ville assure d'énormes possibilités de culture et de promotion, mais le citoyen est livré au « bombardement d'informations », aux conditionnements de la propagande et de la publicité pour l'écoulement de produits commerciaux destinés au profit de quelques-uns »... Sur le plan politique, la propagande dispense de la discussion et du dialogue... La famille ouverte, les groupes de jeunes, les corps intermédiaires culturels ou professionnels, doivent aider à sauver l'homme, et lui permettre de « participer ».

Des hommes à la recherche d'orientation pour l'action.

Le dimanche 11 juillet, la Semaine Sociale s'orienta vers la recherche d'orientations pour l'action. M. Jean Baboulène, ingénieur conseil à la Compagnie Française d'Organisation (COFROR), décrivit « **Les grandes options de l'aménagement urbain** » : conception du développement des villes et de leur liaison avec les régions, la situation des zones rurales, les métropoles régionales... Et M. Xavier Arsène-Henry, architecte urbaniste, Grand Prix de Rome, a tracé le portrait idéal des douze millions de logements à construire d'ici 1985, en décrivant « **le cadre de vie familiale : l'habitation et son environnement** ».

M. André Vial, chef du Service d'Information de la Société Centrale d'Aménagement Rural (S.C.A.F.R.), a posé le problème « **Promotion rurale et urbanisation** ». M. Vial a invité les ruraux à abandonner l'attachement « romantique » et poétique à la terre d'hier... L'urbanisation ne doit plus évoquer l'exode rural, l'écrasement du monde rural par les villes... Citadins et ruraux doivent procéder à une « révision déchirante ». Il faut surmonter le vieil antagonisme des villes et des campagnes pour une promotion « à part entière » des uns et des autres. S'il dépend des ruraux que le mouvement d'urbanisation serve à la promotion et à la libération du monde rural, les citadins et l'opinion publique ont aussi leurs responsabilités : l'aide financière aux agriculteurs doit, par exemple, cesser d'être considérée comme une faveur, alors qu'elle s'inscrit au contraire dans les impératifs de la justice et de la solidarité.

Le lundi 12 juillet, M. Houist, membre du Conseil Economique et Social, président de la Fédération des Familles de France, a fait sous le titre : « **L'homme, le logement et la cité** », un panorama des problèmes du logement et de ce que devrait être une politique d'ensemble. Entre 1954 et 1962, la situation ne s'est nullement améliorée : 1.700.000 logements sont en état de « surpeuplement critique », 900.000 jeunes ménages cohabitent avec leurs parents, 650.000 sont en meublés ; les familles nombreuses sont particulièrement mal logées... Il faut construire 500.000 logements par an. M. Houist a ensuite tracé en sept points les grandes lignes d'une politique cohérente. Ni l'Etat seul, ni l'initiative privée seule, ni l'accession à la propriété seule, ni le logement social seul ne suffisent. Il a notamment formulé une proposition : étendre à la construction agricole la législation H.L.M. et celle de l'accession à la propriété.

M. Piettre, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris, a procédé à une mise au point capitale sur « **La propriété en question** ». Après avoir repris la dernière proposition de M. Houist au Conseil Economique et Social, il a lancé une autre idée : un « fonds de solidarité » alimenté par ceux qui ont la chance d'être bien logés, sous forme d'une contribution volontaire de 0,5 % de leurs revenus. Et le professeur a rappelé l'initiative d'E. Romanet, quand il lança en 1923 l'idée qui devait développer à travers le monde la formule des allocations familiales.

Après M. Piettre, M. G. Pallez, directeur des Collectivités locales au Ministère de l'Intérieur, a développé les projets gouvernementaux, en matière d'urbanisation, sous le titre : « **Les Maîtres d'œuvres de l'urbanisation : Pouvoirs Locaux, Régionaux et Nationaux** ».

Urbanisation, exigences humaines et société démocratique.

Tels furent les thèmes des 13 et 14 juillet, dans le sens des exigences humaines, démocratiques et spirituelles, avec le R. P. Antoine, professeur de philosophie au Scolasticat de Chantilly : « **Personnalisation et socialisation en milieu urbain** » ; M. Joseph Folliet, vice-président des Semaines Sociales : « **Les valeurs de la vie urbaine** » ; M. l'abbé F. Houtart, de la Fédération Internationale des Instituts de Recherche Socio-Religieuse : « **Implication et signification religieuse du phénomène urbain** » ; M. H. Krier, professeur à la Faculté de Droit de Rennes : « **Urbanisation et Développement Economique** » ; M. H. Théry, secrétaire général des Semaines Sociales : « **L'animation des Collectivités Urbaines** ».

Il revenait à M. Alain Barrère de donner le ton final en replaçant le mouvement d'urbanisation dans la perspective fondamentale d'une démocratie de participation lors de la dernière leçon : « **Société démocratique et Société urbanisée** ».

En marge de l'enseignement : recherches, échanges et manifestations.

Comme chaque année, les Semaines Sociales avaient mis à la disposition des semainiers, diverses formules de recherche, d'échange et de participation. Les carrefours, qui réunirent des auditoires variant de 50 à 1.500 personnes, eurent pour thèmes : « L'avenir de l'urbanisation », « Promotion rurale et urbanisation », « L'habitat et son environnement », « Les maîtres d'œuvres de l'urbanisation », « Les jeunes et la vie urbaine », « L'homme religieux et la ville », « Les équipements socio-culturels », « Les travailleurs migrants ».

Au cours d'une veillée religieuse le dimanche 11 juillet, le R. P. Varillon, s. j., a proposé **une méditation face à l'urbanisation**, et il a développé les thèmes bibliques du silence, du « désert » et du « dépaysement » : « Il est paradoxal et urgent d'évoquer ces thèmes au moment où il n'est pas question de fuir la ville... Pas d'action véritable sans spiritualité ; pas de spiritualité sans silence... L'action efficace doit être sous-tendue par une spiritualité qui interdit l'installation... Dieu nous veut spirituellement nomades dans la ville ».

⁂

● **La Semaine Sociale de 1966 aura lieu en juillet 1966, sur le thème : « L'opinion publique ». Le lieu n'est pas encore fixé.**

Un récital à la cathédrale

La participation plus active des fidèles et l'importance « nouvelle » du silence dans la célébration liturgique y rendent difficile l'usage du répertoire musical traditionnel. On se réjouit de la disparition des messes-récitals, mais on regrette que les artistes ne puissent plus tirer parti de toutes leurs ressources techniques ou créatrices ; le récital et le concert spirituel devraient devenir plus fréquents.

Mercredi 21 juillet, en ouverture aux Fêtes de Cornouaille, **M. Gérard Pondaven** donnait un récital dans la cathédrale Saint-Corentin, dont il est l'organiste apprécié. « On ne connaît jamais personne », dit un personnage de « La condition humaine ». Il est des hommes timides dont la musique est souverainement libre et volontaire, qui par exemple osent sur le thème « Lavarom ar chapeled » un scherzo et une toccata menés dans un rythme étrange, vigoureux et comme brisé (on songe à quelque danse macabre).

Dans une première partie, M. Pondaven présenta ses lettres de créance : la connaissance du style des maîtres anciens et modernes, la qualité de la technique, la perfection du rythme, la fluidité du jeu, la maîtrise de l'instrument (hélas ! le petit orgue de chœur, en l'absence des grandes orgues relevées par les Beaux-Arts il y a **sept** ans !!!). Du Pachelbel, le choral BWV 736 de Bach, du Langlais : c'était déjà sortir des sentiers battus.

En contraste avec la Canzone apparemment naïve de Jean Langlais, un joli travail de M. l'abbé Kerrien ouvrait la seconde partie du récital par une polyphonie à trois voix sur l'Angélus de l'Avent, plus proche des échos dans le soir « des clochers de Roscoff à ceux de Sibiril » chantés par Hérédia que des accents d'une fin de grand-messe à Plouénan Venaient ensuite des pièces de M. Pondaven lui-même : Quatre variations en forme de passacaille sur le noël « Pe trouz war an douar », Choral orné sur « Ar baradoz », Scherzo n° 1. Pièce modale n° 7 sur « Adorom oll », Scherzo et toccata sur « Ar chapeled », Variations sur un thème original.

C'était une excellente idée que de faire chanter avant chaque pièce le cantique breton qui lui servait de thème, d'autant plus que la voix de la chanteuse était agréablement timbrée. L'ennui vint d'une erreur de style de cette interprète : par ses affèteries de diction et ses incertitudes de rythme, elle enlevait toute vigueur à ces mélodies populaires pour en faire de faux lieds. Heureusement, l'organiste, docile dans son rôle d'accompagnateur, reprenait sa liberté ensuite et nous donnait de ces mêmes airs une traduction authentique, drue, sentant bon le terroir. Oui, même quand la forme était proche des formes classiques, quand la technique et les longues suites d'accords se souvenaient des leçons de Dupré, quand les modes feignaient d'hésiter entre les modes anciens et les recherches contemporaines, nous étions toujours en Bretagne, non pas parce que les thèmes portaient la coiffe ou que parfois s'amusaient des binious, mais pour d'autres raisons plus profondes difficiles à exprimer.

« On fait ce qu'on peut », répondait subtilement M. Pondaven à une auditrice qui le félicitait. Outre l'intérêt des œuvres présentées, il avait lieu d'être fier des accents qu'il avait arrachés à cet orgue aux ressources modestes et à l'esthétique très marquée, et de la maîtrise avec laquelle il avait joué de l'écho de la cathédrale (la comparaison avec le disque MOUEZ BREIZ n° 3378 enregistré dans la chapelle du Likès est saisissante : plusieurs pièces sont communes et sonnent cependant différemment). Quelque soit l'apparente désinvolture de l'exécutant, rien ne lui échappe, et quand il joue, il écoute lui aussi.

Une belle musique, authentiquement spirituelle, qui en partie eût détonné dans un office liturgique et qui cependant réchauffait le cœur et élevait l'âme.

L'Eglise
et la Communauté scientifique internationale

par René Lavocat

La collection Recherches pastorales, *publiée aux éditions Fleurus sous la direction de M. l'abbé Coudreau, « se propose un triple regard : un regard sur* l'Eglise, *délibérément présente au monde et appelant les hommes à la Foi ; un regard sur* le monde, *pour percevoir ses questions, comprendre ses besoins et interpréter ses réactions ; un regard sur* les pasteurs, *dans leur double effort d'attention aux hommes en quête de Dieu et aux baptisés ».*

Le livre de M. l'abbé Lavocat sur « L'Eglise et la Communauté scientifique internationale » répond parfaitement à cet esprit et fait honneur à la collection. C'est un mince volume que cet ouvrage (cent deux pages), mais ce n'est pas de la mince ouvrage. Par son objectif : la recherche des principes de solution du conflit entre la communauté religieuse et la communauté scientifique. Par sa qualité et sa loyauté : M. René Lavocat, à la fois prêtre et savant (directeur d'un laboratoire de paléontologie), fait leur juste place aux lumières et aux ombres des deux communautés. Par son esprit : le lecteur est sans cesse sollicité d'élargi son horizon. Ajoutons que le style est agréable et clair : il y a bien quelques mots savants, mais aucune phrase obscure.

Ce livre fait réfléchir, non seulement sur les « aventures et conditions d'un dialogue » des deux communautés religieuse et scientifique, mais sur des questions importantes pour tout éducateur de la Foi. Telle page fait réfléchir sur la présentation faite aux fidèles de certaines prières du Rituel (pour demander le beau temps...), de certaines argumentations apologétiques (les preuves de l'existence de Dieu...) ... Telle autre fait mieux comprendre l'exigence d'une éducation sans cesse reprise ; par exemple, la mise en garde des pèlerins contre une conception quasi-magique de certains gestes (en cette saison de pardons et de troménies, les exemples ne manquent malheureusement pas).. Telle autre encore fait faire un retour salutaire sur la prédication...

On pourra mieux juger de l'intérêt de l'ouvrage par les pages suivantes, qui cherchent à exprimer le nœud des rapports de la science et de la foi en opposant le paganisme prométhéen et le christianisme filial.

● *L'EGLISE ET LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE, par René Lavocat. Un volume de 102 pages, aux éditions Fleurus.*

On connaît le vieux mythe de Prométhée : bienfaiteur des hommes, cruellement châtié par les dieux pour avoir donné le feu à ceux-ci. C'est que, dans la vision du monde dérivée de l'animisme où se place ce mythe, Prométhée a commis un crime terrible en effet contre les dieux, car, en augmentant le pouvoir des hommes, il a usurpé sur le leur. Dans cette perspective, en effet, il n'y a pas de nature ni de lois naturelles. Derrière

chaque être et chaque événement de ce que nous appelons maintenant la nature se cache un être sacré particulier, génie, dieu, nymphe ou déesse qui agit à sa guise...

C'est pourquoi, dans un tel monde, le meilleur moyen de s'assurer le contrôle de la nature, sans s'attirer le courroux d'en haut, est de trouver quelques procédés pour contraindre ou persuader par incantation ou magie le dieu intéressé d'orienter son action en notre faveur, ce qu'il peut faire à sa guise...

Par contre, tout homme qui entreprend d'agir **seul** sur la nature commet un crime de lèse-majesté, et les dieux sont jaloux de tout progrès humain qui porte atteinte à leurs prérogatives...

...Il nous semble que nous avons les meilleures raisons d'affirmer que le véritable libérateur de Prométhée a été le christianisme, parce que, en mettant Dieu à sa vraie place, dans la transcendance et en affirmant une action créatrice de Dieu pleine d'efficacité, il assurait au monde et aux causes secondes (les causes naturelles dans notre cas) la consistance et la solidité qui leur manquaient dans la mythologie païenne. Pour le juif et le chrétien, le monde a une existence subordonnée, sans doute, dépendante, mais authentique et pleinement distincte... Bien longtemps avant la science moderne, le christianisme, suivant le judaïsme, a désacralisé le monde, la nature, au sens où il les a désarmés, dédivinisés. Ce monde dont on a pu dire que tout y était Dieu hormis Dieu même, il en a fait une réalité profane, en ce sens qu'il lui a ôté ce caractère de divin objectif. Il est remarquable d'ailleurs que **c'est sous l'accusation d'athéisme que les païens condamnaient les chrétiens.** Dès lors l'action de l'homme dans le monde ne se situe plus dans un climat de concurrence avec Dieu, et ce n'est point commettre un sacrilège que de prendre possession du monde et pouvoir sur lui, ce n'est pas non plus se faire Dieu soi-même ni même acquérir un pouvoir divin susceptible de concurrencer ou de diminuer le pouvoir de Dieu.

Il est évidemment bien difficile de mesurer quelle a été l'influence exacte du christianisme dans le développement de la science. On peut seulement faire remarquer qu'il y a une coïncidence fort remarquable entre le monde chrétien et le monde qui a construit la science moderne. Il paraît certain que le christianisme n'est pas seul en cause, mais aussi l'héritage de la Grèce et particulièrement de la pensée d'Aristote qui, par l'élaboration de sa logique notamment, à bâti un instrument si remarquable que l'on a pu dire que la science occidentale tout entière était en définitive construite suivant la logique aristotélicienne. Mais d'autres ont eu en main Aristote, et leur science a assez rapidement tourné court...

Les réflexions que nous venons de faire nous paraissent fondamentales, car elles nous semblent fournir la clef du drame qui se joue depuis si longtemps entre religion et science, mentalité scientifique et mentalité religieuse. Selon nous, le désaccord naît essentiellement de ce que l'une ou l'autre des mentalités, ou les deux, se laissent imprégner, parfois fort inconsciemment — mais cela n'en est que plus dangereux — de la mentalité païenne animiste décrite plus haut, et rabaissent Dieu au rang d'une espèce de sur-homme jaloux qui doit rabaisser le caquet de ces hommes impertinents, ou que les hommes réputés conscients de leur dignité doivent éliminer. Du côté chrétien, une profonde infidélité à l'esprit chrétien est souvent à la source même du conflit.

Il nous semble qu'un des exemples les plus typiques de ces contaminations, sources de désaccords insolubles, peut se trouver dans l'aventure du problème de l'évolution. Il est profondément surprenant que dans cette affaire tant de croyants se soient obstinés et s'obstinent encore à exiger une

intervention de Dieu dans la nature immédiate et du type païen évoqué au début de ce chapitre, tenant avec persistance à le réduire en définitive au rang des causalités naturelles, et qu'ils soient convaincus que c'est porter atteinte à la puissance et à la grandeur de Dieu que de reconnaître une possibilité de développement naturel du monde. Il est vrai qu'une mentalité également païenne conduisait certains adversaires du christianisme à affirmer que l'évolution permettait de se passer totalement de Dieu. Mais il est surprenant que des théologiens aient pu se laisser prendre à ce jeu...

...Une solide charpente métaphysique aurait permis d'y voir clair mieux et plus tôt sur les problèmes d'exégèse, en permettant de s'évader du cadre animiste et païen auquel on tendait à réduire les relations entre Dieu et le monde. Qu'il suffise de rappeler que saint Thomas reconnaissait la possibilité de plusieurs interprétations du premier chapitre de la Genèse...

● *LOURDES. — L'Œuvre de la Grotte nous a demandé d'insérer le communiqué suivant :* Un nouveau film, LES MYSTÈRES DU ROSAIRE, que nous recommandons vivement à l'attention des pèlerins de Lourdes, est actuellement projeté dans la cité mariale, par les soins de l'Œuvre de la Grotte. Tourné sur l'initiative du Père Patrick Peyton, fondateur et directeur de la Croisade du Rosaire en famille, ce film a connu un grand succès et a exercé une influence spirituelle profonde, partout dans le monde où il a été présenté : aux Amériques, en Europe (Angleterre, Irlande, Belgique, actuellement en Espagne), en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Anstralie, dans le cadre de la Croisade mondiale du Rosaire qu'organisent les Pères de la Congrégation de Sainte-Croix.

Ce film est une évocation par l'image des scènes évangéliques proposées à notre méditation dans le Rosaire ; évocation, tout ensemble vivante et discrète, des principaux mystères de la foi, et qui incline, avec douceur, mais d'une manière pressante, à la réflexion et à la prière. Ce film s'inscrit très heureusement dans la ligne spirituelle du pèlerinage de Lourdes, « Terre d'Evangile ». Durant l'actuelle saison seront présentés les MYSTÈRES DE L'ENFANCE DU CHRIST. Les autres mystères du Rosaire suivront dans les années à venir.

Le film est projeté *trois fois par jour sur l'écran de la Salle Bernadette*, à la sortie des Sanctuaires.

● Responsable groupe de jeunes gens cherche aumônier pour voyage Allemagne et Pays nordiques fin août début septembre. Ecrire M. Marchalot, place Médard, Quimper, ou téléphoner 4.01.

● Cède, pour cause insuffisance, frigidaire 275 litres marque Frigeavia encore sous garantie et en parfait état de marche. Conviendrait à communauté ou presbytère. Eugène Jacq, B. P. 54 (téléphone 12), Douarnenez.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésai de C

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

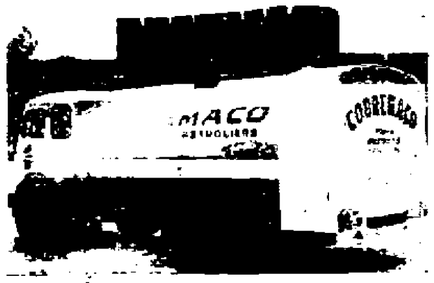

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
— Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 31 Vendredi 3 septembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

PRIÈRE POUR LE CONCILE

Dans quelques jours va s'ouvrir la quatrième session du Concile. Dans un message récent, le Souverain Pontife rappelait que le Concile « est une œuvre grandiose qui demande la clarté des idées et l'effort conjoint des volontés pour saisir fidèlement l'heure de Dieu, qui sonne sur l'Eglise et sur le monde pour le salut des hommes... œuvre d'une telle importance qu'elle ne peut s'accomplir sans l'aide toute-puissante du Seigneur. »

On ne manquera pas, dès maintenant et pendant toute la durée de cette session, de mentionner *la prière pour le Concile* parmi les principales intentions proposées à l'assemblée eucharistique.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— Adjoint au vicaire général chargé de la formation permanente du clergé, *M. Paul Perrot*, directeur au Grand Séminaire ;

— Directeur au Grand Séminaire, *M. Daniel Pottier*, étudiant à Rome.

CONFIRMATIONS

Deux cérémonies de Confirmation auront lieu le *samedi* 18 *septembre*, à 15 heures : l'une à l'Evêché de Quimper, l'autre à l'église S. Louis de Brest.

Prière d'adresser les certificats de baptême *directement* au Secrétariat au moins *deux* jours avant la cérémonie.

Archives diocésaine de Quimper

ORDINATION

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le diacre et les deux prêtres qui seront ordonnés à Briec-de-l'Odet dimanche 5 septembre.

RETRAITE DE FIANCÉS

La prochaine retraite de fiancés aura lieu à la Retraite de *Lesneven du jeudi 9 septembre (19 h.) au dimanche 12 septembre (midi).* Prière de prévenir la R. M. Supérieur de la Retraite.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES
du 19 au 25 septembre 1965

Ce pèlerinage sera présidé par *Monseigneur l'Auxiliaire.* Les prédications seront assurées par *M. l'abbé Le Bihan,* recteur de Sainte-Claire de Penhars, Quimper.

Trois trains sont prévus. Nous regrettons de ne pas pouvoir prendre des malades ; à cette date, les hôpitaux de Lourdes ne peuvent pas les recevoir.

Les inscriptions doivent parvenir au Secrétariat de l'Evêché *pour le jeudi 9 septembre.*

Voici les horaires des trains :

TRAIN VIOLET

Aller		*Retour*
15.30	Brest	10.07
15.38/39	Kerhuon	9.56/58
15.49/52	Landerneau	9.41/45
16.05/08	Landivisiau	9.24/28
16.17/18	Guimiliau	9.14/17
16.24/26	St-Thégonnec	9.05/08
16.32/33	Pleyber-Christ	8.55/58
16.42/47	Morlaix	8.37/42
16.59/17.00	Plouigneau	8.25/28
18.03/08	St-Brieuc	7.07/17
19.25/34	Rennes	5.45/53
21.24/32	Le Mans	3.15/25
22.12/12	Château-du-Loir	2.31/33
22.55/23.05	St-Pierre-des-Corps	1.16/30
3.50/ 4.37	Bordeaux-St-Jean	20.55/21.15
7.25/26	Pau	17.55/56
8.02	Lourdes	17.24

TRAIN VERT

Aller		*Retour*
16.56	Brest	9.30
17.13/18	Landerneau	9.06/11
17.38/43	Daoulas	8.40/48
18.19/20	Hanvec	8.27/30
17.54/18.01	Pont-de-Buis	8.09/10
18.30/32	Châteaulin	7.57/8.00
18.48/53	Quéménéven	7.42/43
19.10/26	Quimper	7.18/25
20.02/03	Quimperlé	6.40/41
20.46/50	Auray	5.50/57
22.43/53	Nantes	3.30/45
23.56/0.03	La Roche-sur-Yon	2.31/36
1.18/30	La Rochelle	1.10/18
2.32/47	Saintes	0.10/15
4.38/48	Bordeaux	22.28/40
7.40/41	Pau	19.14/15
8.16	Lourdes	18.42

TRAIN JAUNE

Aller		*Retour*
18.25	Quimper	8,20
18.44/48	Rosporden	8.01/04
18.57/19.00	Bannalec	7.48/50
19.10/14	Quimperlé	7.27/32
20.04/10	Auray	6.25/30
22.11/20	Nantes	4.08/20
23.16/23	La Roche-sur-Yon	3.09/14
0.33/41	La Rochelle	1.47/57
1.36/41	Saintes	0.48/52
3.16/20	Bordeaux	23.13/20
6.09/10	Pau	20.27/28
6.48	Lourdes	19.52

MOUVEMENT CŒURS-VAILLANTS - AMES-VAILLANTES

1°) Une session pour aumôniers, commune aux quatre diocèses (Vannes, Rennes, St-Brieuc, Quimper) aura lieu à St-Brieuc du lundi 20 septembre (12 h.) au mercredi 22 (17 h.).

Prière de s'inscrire, très rapidement, au Centre fédéral, 9 rue du Frout, Quimper.

2°) Une session de lancement de l'année pour responsables Cœurs-Vaillants aura lieu du 27 au 29 septembre. Le lieu n'est pas encore fixé.

RETRAITES PASTORALES

La dernière retraite pastorale s'ouvre *lundi prochain 6 septembre* et sera prêchée par le *R. P. André David*, s. j.

La liste des retraitants a paru dans la *S. R.* du 16 avril. Ils voudront bien se trouver au Grand Séminaire *avant 18 heures. Ils sont instamment priés d'apporter leur amict pour la messe, et leur habit de chœur pour la cérémonie de clôture.*

⁂

Suite à l'Ordonnance du 2 juin commune aux diocèses de la Région Apostolique de l'Ouest, la messe sera concélébrée chaque jour pendant la retraite : tous détails seront donnés sur place.

Quelques autels seront cependant préparés pour les prêtres qui voudront célébrer la Messe individuellement et qui l'auront fait savoir dès leur arrivée au Séminaire lundi soir. Ces confrères apporteront leur purificatoire.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Yves Branellec*, chanoine honoraire, ancien aumônier de Keranna, Quimper, rappelé à Dieu le 3 août dans sa 78e année.

(Né à Trémaouézan le 29 août 1887. *Etudes secondaires à Lesneven. Ordonné prêtre le 25 juillet* 1912. *Septembre* 1912, *surveillant à Lesneven. Février* 1919, *vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon. Mars* 1935, *aumônier à S. Louis Châteaulin. Septembre* 1938, *aumônier des Ursulines, Morlaix. Septembre* 1944, *curé de Plouescat. Décembre* 1948, *chanoine honoraire. Juillet* 1955, *démissionnaire. Février* 1956, *aumônier de Keranna, Penhars. Juillet* 1962, *démissionnaire, se retire à Plouescat, puis à la Maison S. Joseph.)*

Note de la Commission Épiscopale de la Famille et des Communautés Chrétiennes sur le

« RESPECT DE LA PERSONNE »

« Homme et Femme Il les créa... » (Gen. 1,27)

Notre époque connaît, dans le monde occidental, une généralisation massive de la mixité. Dès l'école primaire, les classes mixtes sont nombreuses. Les C.E.G. sont mixtes. L'ancienne distinction entre lycée de garçons et lycée de jeunes filles est de plus en plus abandonnée. Et la mixité est loin d'être seulement le fait de l'école : dans les milieux de travail, dans les transports, dans les loisirs, garçons et filles sont de plus en plus mêlés les uns aux autres.

Certains le déplorent ; d'autres y voient un progrès. Quoi qu'il en soit, c'est une réalité qu'il faut envisager : aussi cela nous conduit-il à cette réflexion du bon sens : plus la mixité se répand, plus est nécessaire une solide éducation du caractère, des mœurs et du cœur, à la lumière d'une information sûre et délicate.

⁂

De cette information, les parents — auteurs des enfants — sont incontestablement les premiers responsables. Ils sont mieux placés que quiconque pour avoir avec les enfants l'intimité et le doigté nécessaires : le sacrement de mariage leur a été donné pour soutenir et sanctifier cette tâche. Qu'ils soient bien convaincus que l'éducation de la sexualité doit se faire plus tôt qu'autrefois ! Elle suppose une saine conception de la vocation de l'homme et de la femme, de la nature et de la mission de la famille, du sens et des exigences du véritable amour ; elle sera d'autant mieux assurée que l'enfant trouvera, dans le foyer, le climat d'union et de paix nécessaire à son équilibre humain et à sa vie chrétienne de Foi et de Charité.

Il faut aussi que non seulement les parents, mais aussi tous les éducateurs et tout le milieu social partagent cette conception, car actuellement, plus que dans le passé, l'enfant est modelé par tout un réseau d'influences qui dépassent largement le cadre de la famille. Parmi ces influences, nombreuses sont celles qui s'exercent à contre-courant : que de journaux, de magazines, de films, de spectacles, de loisirs, de provocations publicitaires ou autres, suscitent un climat de sensualisme qui va à exaspérer les instincts au lieu de les éduquer !

⁂

Aussi est-il indispensable d'insister sur un aspect de l'éducation qui concerne le respect dû au corps humain. C'est bien de respect qu'il s'agit, car corps et âme ne font qu'un, constituent la personne, à qui est dû un respect sacré. Ils sont liés dans la même aventure qui est la destinée même de l'homme : et nous savons, nous chrétiens, que la réussite finale du monde sera la résurrection des corps. Saint Paul formule vigoureusement cette nécessité du respect : « Souvenez-vous que vos corps sont les temples du Saint-Esprit ! » (I Cor. VI. 19). On peut donc en ce sens parler du « culte du corps » : il exige les soins nécessaires pour que le corps se développe harmonieusement et permette à l'homme de bien accomplir sa destinée personnelle. Mais aussi il condamne toute négligence, tout débraillé, toute indécence, quels que soient les prétextes invoqués pour les excuser. Ce sont des injures à la dignité de l'homme et des injures à Dieu ! Pour le chrétien en particulier, livrer sa nudité aux regards est une véritable profanation de ce corps qui est « membre du Corps du Christ » (I Cor. VI, 15).

⁂

Le corps a de même une mission sociale : c'est par lui que les hommes entrent en relations les uns avec les autres. C'est par lui, en particulier, que se réalise cette union définitive et sainte qu'est le mariage. Or il est nécessaire d'arriver au mariage avec un cœur pur dans un corps

sain et intègre, dont la volonté a acquis peu à peu la maîtrise : dans le mariage, les époux se « donnent » l'un à l'autre, mais on ne « donne » pas vraiment ce qui est resté à l'état instinctif. Tout ce qui va à l'encontre de l'intégrité du corps, de la pureté du cœur et de la primauté de l'âme menace, d'avance, l'équilibre du foyer, que les jeunes ont la mission de fonder, si telle est leur vocation.

C'est pourquoi la pudeur — cette authentique vertu trop oubliée, voire décriée — impose non seulement le respect de soi, mais aussi le respect du prochain. La vue de la nudité ou de certains films et gravures, présente un danger pour beaucoup de personnes ; il y a des suggestions calculées qui peuvent être plus graves qu'un réalisme éhonté ! Or l'instinct sexuel, s'il est un des plus nobles dont le Créateur ait doté l'homme, a une finalité déterminée : il est au service de l'amour conjugal et de la procréation. Etre pour autrui la cause d'une faute, c'est ce que Jésus appelle le scandale. Rarement Notre-Seigneur n'a été aussi sévère que pour l'auteur du scandale : « Il vaudrait mieux qu'il soit jeté à la mer avec une pierre au cou » ! Sans doute il arrive que le coupable ne se rende pas compte de sa faute. Cette inconscience est en particulier le fait de jeunes filles, et c'est pourquoi nous nous devons de les mettre en garde.

⁂

Certes l'opinion est en général plus indulgente, voire complice : on colore du nom d'Art ce qui n'est qu'impudeur ; on revendique une liberté qui n'est que licence. Et par le jeu des lois psychologiques, la passion jamais assouvie se montre de plus en plus insatiable de certaines modes, de certains films et magazines ; d'où cette aggravation constante de l'indécence d'année en année, avec la complicité muette d'une opinion intoxiquée et désorientée au point d'en perdre la notion du bien et du mal.

Point n'est besoin cependant d'être un sociologue expert pour constater que la dégradation de la décence désagrège une société : elle engendre la débauche dans la jeunesse et mine la stabilité des foyers. Que de jeunes en sont victimes dans leur milieu de travail : des enquêtes de la J.O.C. en font foi ! Que d'enfants lui doivent d'être privés, dès leur naissance, d'un foyer normal ! Que dire de l'angoisse de tant d'épouses qui savent leur mari mis à rude épreuve par des modes immodestes ! Que dire aussi de provocations masculines dont les femmes et jeunes filles sont victimes dans les bureaux et ateliers ! Quand l'homme perd, à l'égard de la femme, respect, réserve et délicatesse, c'est le déclin de toute civilisation authentique, spécialement de celle héritée du christianisme.

⁂

« On ne se moque pas de Dieu », dit Saint Paul. Se jouer d'un des plus précieux et des plus nobles instincts que Dieu ait mis dans le cœur de l'homme au service de la famille, c'est un crime funeste, non seulement à la dignité des personnes, mais encore à toute la société. Que du moins les chrétiens et surtout les chrétiennes, qui connaissent leur dignité

de baptisés et qui savent que la société humaine est appelée à constituer le Corps du Christ, comprennent le prix de la pudeur et témoignent « qu'ils ne se moquent pas de Dieu », par leur tenue personnelle et le choix de leurs loisirs et de leurs lectures !

En conséquence, nous demandons aux jeunes gens et aux jeunes filles de savoir s'imposer, en chrétiens, les réserves et la discipline que réclament les conditions actuelles de la vie en commun. Nous demandons instamment aux parents et aux éducateurs d'être attentifs, par leur exemple et leurs conseils, à éduquer chez leurs enfants une saine maîtrise d'eux-mêmes, et à développer chez eux la vertu de pudeur, marque précieuse de la dignité de la personne, qu'ils leur rappellent que la prière et la pratique des sacrements leur sont nécessaires pour préparer un mariage sérieux et fidèle. Nous comptons sur l'Action catholique pour rendre l'opinion attentive à ce problème d'une importance capitale. Enfin, nous invitons les organismes d'Action familiale et d'Action sociale à poursuivre leurs efforts pour la décence dans les rues et les plages, pour la dignité des journaux et des magazines, et à user du crédit dont ils jouissent auprès des autorités compétentes pour assurer le respect public des enfants et des jeunes (1).

LA COMMISSION EPISCOPALE DE LA FAMILLE ET DES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 septembre 13e dimanche après la Pentecôte. Lundi 6 et mardi, de la férie. Mercredi 8, Nativité de la B. V. Marie. Jeudi 5, de la férie. Vendredi 6, S. Nicolas de Tolentino. Samedi 7, de la B. V. Marie. Dimanche 12, 14e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. le chanoine Thomas*, aumônier de la Maison-mère de l'Immaculée-Conception à Saint-Méen-le-Grand (I.-et-V.). *Mme Vve J. Uguen*, de Brest. *Mme Vve Yves Le Guen*, de Lambézellec. *M. Jean-Pierre Morvan*, de Ploudaniel. *Mme Jean-Pierre Tromelin*, de Plouguin, sœur de M. le Recteur de Loperhet. *Mme Vve Kermarrec*, de Kernilis. *M. Paul Le Breton*, beau-frère de MM. les abbés Yves Bellec, recteur de Coatserho, Morlaix, et Jean Bellec, aumônier de Marine.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Lisons et méditons la Bible. Pour la collaboration fraternelle du clergé indigène et des missionnaires.

(1) Pour une étude plus ample, voir par exemple « Directives de l'Episcopat allemand sur le problème sexuel chez les jeunes », paru dans « La Documentation catholique » du 21 mars 1965, p. 550.

La belle mission du prêtre de Jésus-Christ dans le monde moderne

En supplément à la Quinzaine de Cambrai, du 30 mai dernier, était publiée une lettre adressée à son Clergé par Mgr Guerry à l'occasion de ses vingt-cinq ans de présence dans le diocèse. Nos lecteurs apprécieront que nous en reproduisions des extraits en ce temps de retraites pastorales.

Prêtres de Jésus-Christ

Voilà bien le titre qui nous est commun ! Il définit notre unité dans la vocation, l'être sacerdotal, la mission, au-dessus de la diversité de nos fonctions respectives dans le Corps mystique. Notre être sacerdotal se caractérise par une appartenance totale au Christ Souverain Prêtre.

« *De Jésus-Christ* » : c'est lui qui domine notre entretien, comme il doit dominer toute notre vie. Sans lui, notre vie de prêtres perd tout son sens : elle s'effondre. Nous dire « prêtres de Jésus-Christ », c'est d'abord attester que notre sacerdoce ne prend sa source qu'en lui, le Prêtre souverain et éternel ! C'est aussi proclamer que nous n'entendons bien n'exercer notre sacerdoce que dans la dépendance du sien. C'est enfin nous rappeler sans cesse à nous-mêmes que c'est pour lui, pour l'expansion de son Corps mystique que nous remplissons notre mission sacerdotale, pour qu'il soit connu et aimé de ceux auxquels nous annoncerons sa parole et communiquerons sa vie.

« *Prêtres de Jésus-Christ* » ? Ce titre explique aussi les raisons de notre célibat. Certains se demandent si la loi du célibat ecclésiastique ne sera pas un jour modifiée puisqu'elle est une loi d'Eglise. Nous répondrons que ce n'est pas pour nous un problème de législation, mais un problème d'amour. Nous acceptons les très grands sacrifices d'un amour humain, d'une paternité humaine, parce que nous aimons : nous aimons le Christ d'abord. Il nous a pris avec lui. Nous comprenons le mot de l'Apôtre saint Paul : divisus. Nous n'acceptons pas que notre cœur soit divisé, partagé. Nous sommes tout à lui et il est tout pour nous. Ce sacrifice, nous l'acceptons librement aussi par amour pour les hommes. Il s'agit du salut du monde. Il doit nous prendre tout entiers.

« *Prêtres de Jésus-Christ* » enfin, ce doit être aussi notre seul titre de fierté. Ce sentiment-là ne nuit en rien à l'humilité puisqu'au contraire il nous rappelle notre dépendance, mais il nous protège contre une tentation subtile et perfide qui risque toujours de s'attaquer aux âmes consacrées, surtout à notre époque, la tentation de ne pas oser se montrer « prêtres de Jésus-Christ », de rougir de leur sacerdoce, de chercher à donner à leur comportement un petit air de « laïques » étrangers au Christ : c'est une forme de respect humain que Notre Seigneur a lui-même jugée en ces termes : « Celui qui rougira de moi devant les hommes, le

Fils de l'homme à son tour rougira de lui devant son Père. » L'apôtre saint Paul, de son côté, disait à son disciple Timothée : « Ne rougis pas du témoignage à rendre à Notre-Seigneur. »

Dans le monde moderne

Qu'est-ce que le monde moderne attend de nous ? Il réclame des témoins. Une doctrine ? Il l'accepte, mais à la condition qu'elle soit vivante et vécue authentiquement par ceux qui la professent. Ce qui manque le plus au monde moderne, c'est la découverte du Dieu vivant, c'est la rencontre aujourd'hui, la rencontre de Jésus-Christ qui a donné sa vie pour le sauver il y a deux mille ans.

Comment pouvons-nous répondre à cette attente ?

Je voudrais revenir sur la question fondamentale de nos participations au même et unique sacerdoce de Jésus-Christ afin de mieux connaître les fondements de l'être sacerdotal.

(Mgr l'Archevêque de Cambrai entraîne ses prêtres à une méditation sur la première des participations communes avec les autres fidèles par le baptême, puis sur la seconde qui est celle du caractère sacerdotal.)

Dans la participation baptismale

« La puissance de la résurrection »...

La foi vivante à la puissance du Christ ressuscité doit libérer les prêtres d'une mentalité de défaitistes et de vaincus, qui est leur lancinante tentation devant les difficultés rencontrées, la médiocrité des résultats constatés, les incompréhensions et les indifférences du monde moderne. Ce fut la tentation des apôtres au soir du Vendredi-saint, celle des disciples d'Emmaüs : « Sperabamus... Nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël. » Cette mentalité est celle que stigmatisait Nietzsche par des ricanements lorsque, malgré son incroyance, il avait bien compris que, si les disciples actuels du Christ croyaient sincèrement que leur maître était ressuscité, ils auraient une autre « mine » : la joie d'une victoire se lirait sur leur visage.

Au milieu d'un monde tourmenté, angoissé, il dépend de nous d'être, dans la joie, les témoins du Christ ressuscité et de puiser, pour notre ministère, la force et le courage dans une foi indéfectible en la victoire du Christ ressuscité sur la mort, le péché, ses ennemis, la foi en son mystère de vie, qui est la source constante et inépuisable de notre vie spirituelle et apostolique.

Dans une vie active et tiraillée comme la vôtre, il semble qu'il ne vous suffit plus d'opérer de temps à autre des balancements alternatifs et plus ou moins espacés entre des moments de prière et des moments absorbés par vos activités. Ce qui fait le fond des aspirations de vos âmes de prêtres, c'est le désir d'une spiritualité d'Eglise qui, puisée dans l'Evangile et dans la parole de Dieu, constamment ouverte au mystère de l'Eglise, à sa doctrine, à sa liturgie, à sa mission apostolique, vous aide à être des contemplatifs dans l'action. Certes ! il est plus que jamais nécessaire de sauver ces nobles valeurs, trop oubliées et sacrifiées de nos jours, que

Archives Diocésai

sont le silence, la réflexion, la méditation, l'oraison, l'examen et le contrôle de soi. Mais si l'on veut arriver à l'unité de vie, il faut, autant que possible, faire disparaître les séparations et les compartiments entre les « exercices de piété » d'une part et l'action d'autre part.

Comment ? Par le ressourcement d'une vision contemplative de l'action du Seigneur dans la vie des personnes.

CONCLUSION

... Alors que certains se demandent s'il y a encore place pour le ministère sacerdotal et si le prêtre peut encore se situer dans le monde moderne, je ne retiendrai qu'un conclusion.

Je crois sincèrement et de plus en plus que la vraie solution des problèmes pastoraux se trouve dans un sacerdoce pleinement vécu par des équipes de prêtres, animés d'une vie éclairée et profonde, passionnés d'amour pour le Seigneur et pour les hommes, très proches de leurs besoins et de leurs problèmes de vie, vrais éducateurs de la foi vivante d'un laïcat apostolique, des hommes de Dieu « assidus à la prière et au service de la Parole » et donc nourris de la Parole de Dieu, de la doctrine de l'Eglise et de l'oraison, ayant un sens aigu de la collaboration et du travail communautaire. Mais en même temps, des hommes libres, notamment libérés de tout « respect humain » à l'égard de tous les milieux, particulièrement le milieu ecclésiastique, afin d'être les témoins intrépides et courageux de la fidélité au Christ et à l'Eglise, — surtout à l'heure des abandons collectifs ; — des hommes humblement mais fortement convaincus de la puissance, disons le mot populaire bien compris de nos jours, de la puissance « formidable » qui est à leur disposition dans leur ministère sacerdotal, car c'est une force « d'en-haut » selon le mot des « Actes », « la force de Dieu », « la force de l'Esprit-Saint », la « puissance de la résurrection », la force du Souverain Prêtre.

● *KERNOUÈS.* — Le dimanche 1er août, *Monseigneur l'Auxiliaire* a consacré le nouvel autel de l'église de Kernouès ; ce fut une très belle cérémonie, commentée par M. l'abbé Tranvouez, professeur à Guissény, qui vint couronner la grand-messe concélébrée par Monseigneur, MM. le Curé de Lesneven et le Recteur de Kernouès et deux Religieux (de Kernouès et de Saint-Frégant).

● *COOPÉRATION EN ALGÉRIE.* — A l'intention des nouveaux arrivants une session d'accueil et d'information (économie, culture, traditions...) aura lieu les 11, 12 et 13 septembre à Alger. Renseignements et inscriptions : Session d'accueil et d'information, Maison des Œuvres du Diocèse d'Alger, 5, rue Horace-Vernet, Alger.

● Maison d'éducation diocèse voisin demande homme sérieux, muni de bonnes recommandations, pour assurer service et entretien de réfectoires et autres. S'adresser à la *S. R.*

● Père de famille, habitué commerce, études secondaires, cherche place dans économat établissement pour raisons familiales. Bonnes références. S'adresser à la *S. R.* qui donnera d'autres renseignements.

Nos pardons

● *LE GRAND PARDON DE NOTRE-DAME DU FOLGOET* sera présidé cette année par *S. Exc. Mgr Gouyon*, archevêque de Rennes.

Mardi 7 septembre : à 16 h., premières vêpres. A 22 h., rassemblement des pèlerins à la chapelle du Couronnement, procession aux flambeaux, veillée de prières, messe de minuit.

Mercredi 8 septembre : messes à 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. et 12 h.. A 10 h. 20, départ du cortège des évêques et du clergé pour la chapelle des pardons ; à 10 h. 30, messe pontificale célébrée par *S. Exc. Mgr Gouyon ;* homélie par le *R. P. Boissinot*, o. p. A 13 h., chapelet commenté à la basilique. A 14 h. 30, grande procession des paroisses, vêpres pontificales, allocution de *Mgr Gouyon* et bénédiction du St-Sacrement.

● *PARDON DE N.-D. DE PENHORS.* — Le pardon de N.-D. de Penhors en Pouldreuzic aura lieu les 7 et 8 septembre.

Mardi 7 septembre, à 20 h. 30, premières vêpres suivies de la procession aux lumières. — *Mercredi 8 septembre*, messes à 7 h., 8 h., 9 h. ; à 10 h. 30 grand-messe solennelle célébrée par *M. le vicaire général Abiven*, homélie par *M. l'abbé Inizan*, recteur de Camaret. A 15 h., vêpres, sermon par *M. le vicaire général Abiven*, procession des paroisses, bénédiction de la mer, salut du Saint-Sacrement.

● *ON NOUS CHANGE LA MESSE..., par le R. P. Nocent, professeur à l'Institut Pontifical de Liturgie S. Anselme de Rome ; un volume de 64 pages (prix : 2 F.) aux éditions Labergerie.* — Des changements importants, en apparence du moins, sont survenus dans la célébration de la messe. Certains voient dans ces réalisations nouvelles la manifestation d'influences marxistes, dénoncent une chute du niveau de la culture chrétienne et tremblent devant les conséquences de cette nouvelle liturgie qui, par souci de vulgarisation, abandonne d'antiques trésors d'une portée universelle. D'autres, de tendance diamétralement opposée, estiment que les changements survenus sont bien timides, qu'il faut aller beaucoup plus loin, si l'on veut vraiment mettre la liturgie eucharistique à la portée des fidèles. En dehors de tout esprit de polémique qui caractérise souvent les positions extrêmes, le R. P. Nocent, professeur à l'Institut Pontifical de liturgie S. Anselme de Rome, connu et apprécié par ses ouvrages de liturgie, montre que les changements survenus ne sont pas des innovations, mais plutôt constituent, dans chaque cas, un retour à un usage ancien justifié par le fait qu'il est susceptible de mieux faire vivre par l'assemblée chrétienne la théologie de son salut.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année -- N° 32 Vendredi 10 septembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

EXHORTATION APOSTOLIQUE DE PAUL VI A L'APPROCHE DE LA QUATRIÈME SESSION DU CONCILE

La quatrième session du second Concile œcuménique du Vatican va s'ouvrir le jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix ; et les Pères Conciliaires, venant de tout l'univers, vont retourner à Rome, près de la tombe de l'Apôtre Pierre, en apportant, pour ainsi dire, avec eux à ce centre de l'unité catholique l'attente, les désirs et les aspirations de leurs peuples, qui mettent de grands espoirs dans cette Assemblée œcuménique. Ils auront à mener à bonne fin, par leur travail, la grande entreprise du Concile, qui, réuni dans l'Esprit-Saint, s'emploie depuis quatre ans à étudier et à résoudre les plus urgents et les plus graves problèmes de la vie actuelle de l'Eglise, pour qu'elle puisse montrer au regard des hommes un visage rayonnant d'un éclat nouveau et qu'elle exerce sur eux une attraction spirituelle qui les aide à croire au Christ Sauveur et à Le suivre avec plus d'empressement.

C'est pourquoi Nous avons voulu que l'ouverture de la quatrième session ait lieu le jour de la fête liturgique qui exalte le mystère de la Croix et la vertu rédemptrice du sacrifice qui s'est accompli sur elle, afin que les hommes, fixant le regard sur le Divin Crucifié, comprennent de plus en plus profondément que le Christ, « élevé de terre » sur ce bois, est vraiment Celui qui attire tout à lui (cf. Jn. 12, 32), et qu'il n'y a pas « ici-bas d'autre nom, donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés » (*Act.* 4, 12).

⁂

De fait le Concile se présente au monde entier comme un témoignage de la valeur salvifique de la Croix ; et il désire attester les droits que le Sauveur, après les avoir acquis par la Croix, possède sur tout cœur humain. Il veut faire entendre avec plus de force le message d'espérance, d'amour et de paix que le Christ, avec son autorité divine, peut seul adresser aux hommes, aujourd'hui si fiers, à juste titre, des conquêtes du savoir et du progrès, de la hardiesse de leurs découvertes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et expérimentations scientifiques, de leurs réalisations sur le plan social ou politique. Mais, si l'on ne rend pas le Christ présent, c'est-à-dire si l'on adhère pas à sa doctrine céleste, si l'on n'accomplit pas généreusement et fidèlement son commandement de la charité, tout cela reste exposé à l'incertitude angoissée des questions sans réponse possible, menacé par les forces destructrices de la méfiance mutuelle, toujours à la merci de ces tristes réalités qui n'ont jamais été éliminées et qui s'appellent la souffrance, la maladie, la faim, la guerre.

Il faut, certes, être réalistes ; c'est pourquoi Nous ne prétendons pas offrir par la célébration du Concile la solution unique et immédiate de ces graves problèmes ; mais il est vrai cependant qu'il y a dans le monde une vive attente concernant ce que décidera le Concile œcuménique et ce qu'il fera réaliser dans le temps qui suivra sa conclusion ; il est vrai aussi que l'importance de telles décisions se manifeste dans toute son ampleur et sa gravité à qui considère l'énorme travail que les Pères doivent fournir ; il est vrai également que le Concile exercera une influence d'une efficacité incalculable surtout dans la vie de l'Eglise, par le stimulant qu'il doit offrir aux Pasteurs, au clergé, à tous les fidèles, pour vivre leur vocation de façon plus consciente ; par les modifications qu'il demandera d'apporter à certaines règles canoniques ne correspondant plus au bien des âmes et par d'autres développements de structure et d'action qui répondent mieux aux exigences des temps ; et par l'élan missionnaire qui doit intensifier et étendre dans les âmes le message de paix et de libération pour le monde, ce message qui annonce le royaume spirituel de vérité, de justice et d'amour du Christ.

Ces brèves considérations suffisent à faire comprendre combien il est nécessaire que dans la prochaine session tout se déroule bien, avec ordre et profit ; et quels devoirs incombent aux Pères Conciliaires dans la période qui va s'ouvrir. C'est une œuvre grandiose, qui demande la clarté des idées et l'effort conjoint des volontés pour saisir fidèlement l'heure de Dieu, qui sonne sur l'Eglise et sur le monde pour le salut des hommes ; c'est une œuvre de telle conséquence qu'elle ne peut s'accomplir sans l'aide toute puissante du Seigneur qui a dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » (*Io.* 15, 5). Il faut que la grâce de son Esprit de vérité continue à illuminer le Concile, que les cœurs des Pères demeurent ouverts à son influence délicate et puissante, secrète et irrésistible ; c'est uniquement à cette condition que la session qui va commencer, et la conclusion du Concile pourront porter tous les fruits désirés.

Mais pour assurer une telle réussite la prière est un moyen absolument indispensable, que le Seigneur lui-même suavement nous demande d'employer, pour nous concéder ses faveurs. « Tout ce que vous demanderez avec foi dans la prière, vous l'obtiendrez » (*Matth.* 21, 22). C'est pourquoi Nous avons voulu Nous adresser à vous tous, Vénérables Frères et chers fils, pour vous demander instamment encore une fois, de préparer et d'accompagner par votre prière les travaux du Concile. Que monte vers Dieu l'imploration de toute l'Eglise pour attirer sur la salle conciliaire les effusions célestes de la grâce, pour

assurer à l'activité des Pères l'énergie et la rapidité nécessaires, et pour obtenir la collaboration unanime de tous en vue de traduire en actes, dans les années qui viennent, les délibérations et les décrets conciliaires. Et puisque le Concile doit être une nouvelle Pentecôte, que l'Eglise entière, *persévérant dans l'unanimité*, soit unie en prière au successeur de Pierre et aux successeurs des Apôtres, comme le furent au Cénacle les disciples autour de Marie, Mère de Jésus et notre Mère, dans les jours où ils attendaient le Saint-Esprit (cf. *Act.* 1, 14).

C'est pourquoi, l'après-midi de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, jour d'ouverture de la session, les Pères Conciliaires se rendront avec Nous en procession de pénitence, en chantant les louanges du Seigneur et en portant les reliques insignes de la Sainte Croix, à partir de la basilique qui porte ce nom et dans laquelle on les honore, jusqu'à la basilique Saint-Jean-de-Latran, cathédrale de l'Evêque de Rome. Pour la même raison, dans la chapelle pauline du Palais du Vatican, durant toute la quatrième session, le Saint Sacrement demeurera exposé, afin que vers Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, centre de la charité et lien de l'unité dans l'Eglise, soient continuellement orientés les cœurs et les prières des Pères Conciliaires...

Ainsi, partout où l'Eglise est présente, dans les grandes villes modernes, dans les centres industriels comme dans les villages de la campagne et de la montagne et jusqu'aux avant-postes solitaires des pays de Mission, Nous désirons que des cinq continents s'élève comme un chœur de prière et de pénitence, *et que dans chaque paroisse, dans chaque église du monde catholique se fasse une cérémonie de pénitence* à laquelle soient appelés les enfants innocents, les jeunes gens généreux, les pères et mères de famille ; à laquelle également tous les infirmes, qui Nous sont si chers et dont la puissance suppliante est unique et irremplaçable près du Cœur de Dieu, voudront bien unir leurs souffrances, celles de l'âme et celles du corps.

Nous regardons également avec une confiance émue les communautés religieuses d'hommes et de femmes, où d'innombrables âmes consacrées au Seigneur dans une vie de prière ininterrompue et de totale abnégation, dans le joyeux service de Dieu et de leurs frères, accueilleront Nos paroles avec promptitude et ferveur et rivaliseront de générosité pour offrir au ciel leurs supplications les plus intenses, enrichies de sacrifices continuels et cachés.

Que cette vague de prière monte sans interruption vers le Seigneur, afin que l'Eglise, réunie tout entière autour du Père commun, mérite constamment l'aide de Dieu et se dispose aux exaltantes responsabilités qui l'attendent au terme du Concile Œcuménique.

En témoignage de Notre reconnaissance pour la correspondance que cette invitation trouvera dans vos mœurs, Vénérables Frères et chers fils, prêtres et fidèles de l'Eglise catholique, — invitation qui sera, Nous l'espérons, accueillie également par les frères des autres Communautés chrétiennes — Nous sommes heureux d'accorder dans la plénitude de notre cœur de Père, une large Bénédiction Apostolique, gage des faveurs du ciel.

PAUL PP. VI

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOS EVÊQUES AU CONCILE

Monseigneur l'Evêque a quitté Quimper vendredi matin. Le train l'amènera dimanche à Rome. *M. l'abbé Paul de Surgy,* professeur d'Ecriture Sainte à l'Université d'Angers, l'accompagne.

Monseigneur l'Auxiliaire devra remettre à plus tard son départ. A la fin de son voyage en Afrique — où il était allé rendre visite au Séminaire d'Otélé (Cameroun), aux prêtres du diocèse qui se trouvent à Brazzaville (Congo), à de nombreux missionnaires et religieuses originaires du Finistère, — il est tombé malade. Il a dû interrompre son voyage retour à Paris, où il demeurera encore quelque temps ; sa santé est en bonne voie de rétablissement.

Monseigneur Mazé, vicaire apostolique de Papeete (Tahiti), et *Monseigneur Person,* vicaire apostolique de Harrar (Ethiopie), ont passé quelques jours dans le diocèse avant de regagner Rome.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

CURÉS-DOYENS ET RECTEURS

— curé-doyen de Douarnenez, *M. Yves Morvan,* chanoine honoraire, curé-doyen de Carhaix,

— curé-doyen de Carhaix, *M. Jean Mao,* recteur de Tréboul, Douarnenez,

— recteur de Lanhouarneau, en remplacement de *M. Paul Guillou,* démissionnaire, *M. Henri Normand,* recteur de Tourc'h,

— recteur de Tourc'h, *M. Joseph Guyomard,* recteur de Baye,

— recteur de Tréboul, Douarnenez, *M. Maurice Dilasser,* supérieur de l'école S. Yves, Quimper.

— recteur de Leuhan, en remplacement de *M. Etienne Tanguy,* qui assure provisoirement l'aumônerie de l'Hôpital Maritime, Brest, *M. Yves Fily,* vicaire à Ploudalmézeau.

AUMONIERS

— aumônier de la Retraite, Quimperlé, *M. Etienne Rannou,* chanoine honoraire, curé-doyen de Douarnenez,

— chapelain de la Salette, Morlaix, en remplacement de *M. Corentin Grill,* chanoine honoraire, démissionnaire, *M. François Mévellec,* chanoine honoraire, aumônier de la Retraite, Quimperlé,

— aumônier du Likès, Quimper, *M. Hervé* Loaec, vicaire à Concarneau,

— aumônier de l'institution N. D. des Carmes, Pont-l'Abbé, en remplacement de *M. Pierre Le Quéau,* chanoine honoraire, démissionnaire, *M. Jean Pouliquen,* vicaire à Saint-Melaine, Morlaix,

— aumônier du Cours Saint-Sébastien, Landerneau, *M. Jean Castel,* instituteur à Plouescat. *M. Lucien Le Breton,* inspecteur diocésain, résidera à l'Inspection diocésaine, Quimper.

VICAIRES

— vicaire à Quimperlé, *M. François Daniélou,* vicaire à Rosporden,

— vicaire à Ouessant, *M. Yves Laz,* vicaire à Bourg-Blanc,

— vicaire à Saint-Melaine, Morlaix, *M. Victor Salaun,* vicaire à Landais, Brest,

— vicaire à Landerneau, *M. Dominique Abjean,* professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest,

— vicaire cantonal à Ploudalmézeau, *M. Joseph Bernard,* vicaire à Plounévez-Lochrist,

— vicaire à Plouhinec, *M. Joseph Le Vourc'h,* surveillant à l'Institution S. François, Lesneven,

— vicaire à Plounévez-Lochrist, *M. François Morvan,* vicaire à Querrien.

— vicaire à Huelgoat, *M. Joseph Martin,* surveillant au Petit Séminaire, Pont-Croix,

— vicaire à Rosporden, *M. François Tréguer,* vicaire à Guilers,

— vicaire à Moëlan-sur-Mer, *M. Maurice Breton,* vicaire à Huelgoat.

— vicaire à Châteauneuf-du-Faou, *M. Yves Jacq,* vicaire à Plogoff,

— vicaire à Plougasnou, *M. André Bodénès,* surveillant au Petit Séminaire, Pont-Croix,

— vicaire à Saint-Martin, Brest, *M. Pierre Abalain,* vicaire stagiaire,

— vicaire à Saint-Mathieu, Quimper, *M. Eugène Cossec,* vicaire stagiaire,

— vicaire à Melgven, *M. Emile Donou,* vicaire stagiaire,

— vicaire à Ergué-Gabéric, *M. André Gall,* vicaire stagiaire,

— vicaire à Kérinou, Brest, *M. Jean-Pierre Jacob,* vicaire stagiaire,

— vicaires au Bouguen-Bergot-Polygone, Brest, *MM. Pierre Jaouen* et *Pierre Mahé,* vicaires stagiaires,

— vicaire à Concarneau, *M. Laurent Laot,* étudiant à Strasbourg,

— vicaire à Poullaouen, *M. Guy Léon,* vicaire stagiaire,

— vicaire à Trégunc, *M. Yves Pallier,* vicaire stagiaire,

— vicaire à Saint-Guénolé, Penmarc'h, *M. Jacques Le Roy,* vicaire stagiaire,

— vicaire à Kerfeunteun, Quimper, *M. Gérard Simon,* vicaire stagiaire.

DANS L'ENSEIGNEMENT

— directeur à Collorec, *M. René Fertil,* directeur à Plobannalec,

— directeur à Plouzévédé, *M. Louis Sparfel,* directeur à Plouguin,

— directeur à Ploumoguer, *M. Charles Gourmelon,* directeur à Gouesnou,

— directeur à Plouguin, *M. Francis Yvinec,* directeur à Ploumoguer,

— directeur des classes primaires au Collège S. Joseph, Morlaix, *M. Joseph Le Rest,* directeur à Plouzévédé,

— préfet de division à l'Institution S. François, Lesneven, *M. Thénénan Bleunven,* vicaire à Ouessant,

— professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest, *M. Yves Saout,* étudiant à Rome,

— préfet de division au Petit Séminaire, Pont-Croix, *M. Marcel Herry,* vicaire stagiaire à Névez.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

STAGIAIRES

— vicaire stagiaire à Camaret-sur-Mer, *M. Paul Cornec,* jeune prêtre de Porspoder,

— vicaire stagiaire à Névez, *M. Auguste Déniel,* jeune prêtre de Plabennec,

— vicaire stagiaire à Ste Claire de Penhars, Quimper, *M. Henri Falc'hun,* jeune prêtre de Bourg-Blanc,

— vicaire stagiaire à Guilers, *M. Albert Kérouanton,* jeune prêtre de Plouédern,

— vicaire stagiaire à Plogastel-Saint-Germain, *M. Jean Laot,* jeune prêtre de Bourg-Blanc,

— vicaire stagiaire à Saint-Jean, Brest, *M. Michel Le Dreff,* jeune prêtre de Lampaul-Ploudalmézeau,

— instituteur stagiaire à Recouvrance, Brest, *M. Paul Goarzin* jeune prêtre de Plouzané,

— vicaire stagiaire à Saint-Marc, Brest, *M. Jean-Claude Messager,* jeune prêtre de Commana,

— vicaire stagiaire au Passage, Concarneau, *M. Joseph Porsmoguer,* jeune prêtre de l'Ile de Sein,

— vicaire stagiaire à Bourg-Blanc, *M. François Pouliquen,* jeune prêtre de Pleyber-Christ,

— vicaire stagiaire à Gouesnou, *M. Louis Quéméneur,* jeune prêtre de Plounévez-Lochrist,

— vicaire stagiaire au Relecq-Kerhuon, *M. Jacques Quéré,* jeune prêtre de Cléder,

— vicaire stagiaire à Querrien, *M. René Rannou,* jeune prêtre de Briec-de-l'Odet,

— vicaire stagiaire au Landais, Brest, *M. Jean-Pierre Le Roy,* jeune prêtre de Lanarvily,

— instituteur stagiaire à Plouescat, *M. Jean-François Sourimant,* jeune prêtre de Pont-Aven.

♣

M. René Tanguy, professeur à l'Institution S. François, Lesneven, a été mis à la disposition de la Mission de la Mer, en résidence au Havre.

M. Pierre Le Roux, vicaire à Landerneau, a été autorisé à faire une année de noviciat au Prado, Lyon.

ORDINATION

S. Exc. Monseigneur Robert, évêque des Gonaïves, Haïti, a ordonné sous-diacre et diacre *M. Marcel Ugo,* de Kerbonne, Brest, et prêtres *MM. René Rannou,* de Briec-de-l'Odet et *Yves Rannou,* originaire de Briec, de la Congrégation des Fils de la Charité. L'ordination au diaconat et à la prêtrise a eu lieu à Briec-de-l'Odet dimanche 5 septembre.

CENTRE DIOCÉSAIN DES VOCATIONS

La dernière retraite fermée de l'été pour garçons de 9 à 11 ans aura lieu à Kerivoal (Juvénat des Frères) en Kerfeunteun. Elle commencera le lundi 13 septembre (17 heures) et se terminera le jeudi 16 (17 heures). Prière d'inscrire les enfants au Centre diocésain des Vocations, Grand Séminaire, soit par lettre, soit par téléphone.

Le prix de pension, y compris les frais généraux, est de 20 francs par enfant.

« LIZERI BREURIEZ AR FEIZ »

Désormais, pour tout ce qui concerne *Lizeri Breuriez ar Feiz* il faudra s'adresser à *M. le chanoine Bleunven,* recteur de Dirinon.

MOUVEMENT DES AIDES AUX PRÊTRES

Les Aides et les Prêtres qui désirent prendre part au pélerinage national de Rome (18-25 avril 1966), à l'occasion du 20e anniversaire du mouvement, doivent verser un acompte de 150 F, même s'ils sont bénéficiaires d'un permis gratuit ou d'une réduction de chemin de fer.

Les onze gagnantes du billet de Rome verseront 30 F. pour compléter le prix de leur billet Nantes-Rome.

Tous ces versements sont à faire avant la fin de septembre, aux adresses suivantes :

— Association des Aides au Prêtre, 23, rue du Frout, Quimper, C. C. P. 1726.20 Rennes.

— Monsieur le Curé de la Paroisse de Saint Renan, C. C. P. 1266.53 Rennes.

NOTA. — S'il survenait un empêchement de dernière heure, l'argent versé serait rendu moyennant une retenue de 30 F. pour couvrir les frais déjà engagés.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

1°) — La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frout, Quimper, sera à la disposition des paroisses et des écoles pour les commandes et livraisons des programmes et documents de catéchisme, *à partir du* 10 *septembre.*

Ces programmes et documents sont désormais familiers aux catéchistes. Ce sont les mêmes que ceux proposés les années dernières.

2°) — Une permanence de la Direction de l'Enseignement Religieux, avec dépôt de documents, se tiendra à Brest, 39, rue Camille-Desmoulins, *du lundi* 20 *septembre au samedi* 9 *octobre* (tél. 44.19.01).

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Cette permanence vise à favoriser le contact avec les catéchistes pour le choix des instruments de travail et à permettre les commandes et livraisons sur place. Les paroisses et les écoles de Brest et la région sont donc invitées à y passer pour *commandes et livraisons directes.*

Les commandes par lettres sont toutes à adresser à Quimper. Selon les cas, elles seront servies par Quimper ou par Brest où elles seront éventuellement transmises.

3°) — Il est bien entendu que la Direction de l'Enseignement Religieux ne supplante pas les livraisons catholiques. Elle ne fournira aux catéchistes que les documents et pragrammes qui sont *hors commerce* et qui sont rédigés et diffusés par l'Association pour le Développement de l'Enseignement Religieux (A.D.E.R.)

4°) — *N'attendez pas trop tard pour passer commande.* Nous ne pouvons garantir de servir ceux qui ne passeront pas commande *avant le 2 octobre.*

5°) — Ne calculez pas trop juste les chiffres de commande de cahiers, manuels destinés aux enfants. Nous préférons vous reprendre quelques cahiers que vous aurez en supplément plutôt que d'être amenés à vous refuser trois ou quatre cahiers qui vous manqueraient par la suite.

6°) — Les paroisses et les écoles qui *peuvent venir sur place* — soit à Quimper, soit à Brest — prendre livraison de leur commande, sont instamemnt invitées à le faire. Si vous désirez que votre commande soit prête lors de votre passage, notez-le sur la feuille de commande ou téléphonez.

Nous vous serions reconnaissants de faire effort pour *regrouper les commandes* d'une même école ou d'une même paroisse.

7°) — Voici un choix d'ouvrages et de documents recommandés par la Direction de l'Enseignement Religieux pour la catéchèse des enfants et adolescents. *A COMMANDER UNIQUEMENT CHEZ LES LIBRAIRES :*

a/ — *Pour les tout-petits :*

— A LA DÉCOUVERTE DE DIEU, par J. M. Dingeon, programme d'enseignement religieux pour enfants de 4-5 ans (Grain de Sénevé)

— L'ENFANT DEVANT DIEU, X. Lefebvre et L. Perrin, éducation religieuse de la petite enfance pour famille très chrétienne (De Gigord)

b/ — *Pour les petits :*

— POUR UNE INITIATION CHRÉTIENNE, livre du maître à l'usage des enfants de paroisse qui commencent le cathéchisme à 7 ans. (Grain de Sénevé)

— PETIT CATÉCHISME POUR UNE ANNÉE D'INITIATION, manuel correspondant au livre du maître précédent (Grain de Sénevé)

c/ — *Moyens audio-visuels :*

— IMAGES POUR LA CATÉCHÈSE DES 9-12 ANS, 26 affiches 35 × 55 et une carte 55 × 75 (Editions CEFAG)

— ABBAYE DE LA ROCHETTE, 70 images 25 × 33 sur fond noir, en couleurs, Ancien et Nouveau Testament (Editions du Chalet)

— DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES CEFAG, séries de 15 photos 24 × 30, sous couverture, avec notice pour chaque série : Baptême, Ordination, Cycle liturgique, Visages de la prière, Enfance du Christ, Conciles, Vocations, Euchéristie, Pays bibliques, etc...)

— DOCUMENTS BIBLIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT CATÉCHISTIQUE, Babin et Servel : 1. En marche vers le Christ. 2. Le Christ est venu. 3. Jusqu'à son retour. 4. Les sacrements (Ed. du Chalet)

— CARTE DE PALESTINE 100 × 125, double face, cartonnée.

— CARTE DE PALESTINE 90 × 125, double face, plastifiée.

— CARTE « AU PAYS DE JÉSUS » 75 × 120, sur papier.

— CARTE ISTREX « AU PAYS DU PEUPLE DE DIEU » 145 × 140.

d/ — *Pour les enfants malades ou inadaptés :*

— QUE FAIRE POUR CEUX QUI NE PEUVENT PAS SUIVRE, H. Bissonnier (Editions Fleurus)

— PÉDAGOGIE DE RÉSURRECTION, H. Bissonnier (Fleurus)

— PEDAGOGIE CATÉCHISTIQUE DES ENFANTS ARRIÉRÉS, H. Bissonnier (Fleurus)

— LA FORMATION RELIGIEUSE DES ENFANTS MALADES, M. H. Mathieu (Le Grain de Sénevé)

e/ — *Pour les préadolescents* (5e, 4e, 3e) :

— ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES POUR UNE CATÉCHÈSE DES PRÉADOLESCENTS DE MILIEU SCOLAIRE, Babin-Bagot, (Mame)

— LA BONNE NOUVELLE DE JÉSUS-CHRIST, Babin-Bagot, orientations pour un programme de 5e secondaire (Mame)

— GRANDIR DANS LA FOI, livre du maître et album illustré pour élèves de 5e (Fleurus)

— CELUI QUI CROIT EN MOI VIVRA, Babin-Bagot, orientations de programme pour les élèves de 4e secondaire : vie morale, vie spirituelle, liturgie, sacrements. (Mame)

— VIVRE EN PLÉNITUDE, Babin-Bagot, orientations de programme pour les élèves de 3e secondaire : vie morale, vie spirituelle, liturgie, sacrements. (Mame)

— TU NOUS GUIDERAS, fiches pour les élèves de 13-14 ans des groupes paroissiaux de persévérance et des classes de 4e moderne ou technique et CEG Public (Ed. Voix de l'Ain)

— TÉMOINS DE LA FOI HIER ET AUJOURD'HUI, livre du maître correspondant aux fiches précédentes.

— LE COMPORTEMENT CHRÉTIEN, F. Favreau, livre du maître et livre de l'élève, pour 4e-3e enseignement technique et CEG (Mame)

— REGARDS SUR LA VIE AVEC LE CHRIST, F. Favreau, livre du maître et fiches de l'élève pour 4e-3e enseignement technique et CEG (Mame)

— VIVRE, C'EST LE CHRIST (1re SÉRIE), R. Berthier, fichier pour élèves de 3e et 2e Modernes et Techniques et 3e CEG. (Fleurus)

— AU SOUFFLE DE L'ESPRIT : HISTOIRE DE L'ÉGLISE, J. Colomb, pour élèves de 5e, 4e, 3e. (Desclée et Cie)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— LA PÉDAGOGIE DU HÉROS, J. Bournique, pour classes de 5e, 4e, 3e. (Fayard-Mame)

— TÉMOINS DE DIEU A TRAVERS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE, J. Vimort, pour classes de 5e et 4. (Ed. du Centurion)

f/ — *Pour les adolescents* (2e et 1re) :

— THÈMES DE CATÉCHÈSE, Première année : JÉSUS-CHRIST M'INVITE A CROIRE EN LUI. Deuxième année : JÉSUS-CHRIST M'APPELLE A UNE VIE RÉUSSIE. Orientations de programme pour les élèves de 15 à 18 ans. (Blond et Gay)

— VIVRE, C'EST LE CHRIST (2e SÉRIE), R. Berthier, fiches de catéchèse pour élèves de 2e et 1re Moderne ou Technique (Fleurus)

— L'ÉGLISE, Babin-Bagot, orientations de programme pour élèves de 2e et 1re Secondaire (Mame)

— FICHES « ENSEMBLE », Aumôniers de Lycée d'Amiens, I. Problème de Vie, II. Religions et christianisme, III. De l'athéisme à la Foi.

— AMITIÉ, Babin, dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 15 à 17 ans.

— PURETÉ, Babin, dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes de 15 à 17 ans.

8°) — En ce début d'année scolaire, il est bon de rappeler l'article 332 des Statuts Diocésains :

« 1° Une fiche individuelle d'inscription, d'un modèle unique pour « le diocèse, et obligatoire pour les enfants entrant pour la première « fois au catéchisme, qu'ils soient de l'école chrétienne ou de l'école « communale. Elle sera tenue à jour par le responsable de l'année de « catéchisme que suit l'enfant.

« 2° Lorsqu'un enfant changera de paroisse ou d'institution, la fiche, « à jour, sera obligatoirement et immédiatement communiquée aux nou- « veaux catéchistes de l'enfant. Elle servira d'attestation de la formation « reçue et fera foi pour l'admission au catéchisme et aux écoles, mais « non en vue de la réception d'un nouveau sacrement (Confirmation, « Eucharistie) ».

Pour ces *fiches d'inscription*, s'adresser *exclusivement* à l'Imprimerie Cornouaillaise, rue des Gentilshommes, Quimper ou à la Presse Libérale, rue du Château, Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 septembre, 14e après la Pentecôte. Lundi 13, de la férie. Mardi 14, Exaltation de la Ste Croix. Mercredi 15, Notre-Dame des Sept Douleurs. Jeudi 16, S. Corneille et S. Cyprien, martyrs. Vendredi 17, de la férie. Samedi 18, S. Joseph de Cupertino. Dimanche 19, 15e après la Pentecôte.

● « *LA CROIX* ». — Comme elle l'a fait au cours des précédentes sessions, LA CROIX donnera chaque jour un compte-rendu complet et objectif de la quatrième session du Concile. Les lecteurs de LA CROIX pourront suivre ainsi dans des conditions privilégiées les travaux et les votes qui donneront à cette session son caractère capital.

Les chrétiens ne peuvent rester à l'écart d'informations qui les concernent directement. Aussi, LA CROIX leur donne-t-elle la possibilité de s'abonner à un tarif extrêmement intéressant : *trois mois (du 14 septembre au 13 décembre 1965) pour 10 F. seulement.* Il suffit d'écrire à LA CROIX, 5, rue Bayard, Paris, 8e. Faites-le dès maintenant, afin que le journal puisse vous être servi à temps.

...« LA CROIX » est, sans nul doute, un journal catholique. Mais ce titre ne l'empêche pas de jouir, dans tous les domaines, y compris le domaine religieux, de la liberté indispensable à toute information objective et au jeu normal de l'opinion publique dans l'Eglise. Chaque rédacteur reste libre de ses opinions personnelles, pourvu qu'elles s'inspirent de l'esprit évangélique et soient en harmonie avec la doctrine de l'Eglise.

Lecteurs assidus de « LA CROIX », nous sommes heureux de pouvoir témoigner qu'il en est bien ainsi, à de très rares et inévitables exceptions. Et si nous souhaitons vivement que prêtres et laïcs catholiques lisent « LA CROIX », c'est d'abord parce qu'ils y trouveront un journal bien fait et capable de favoriser leur action dans l'Eglise.

Il est vrai qu'à notre époque, où l'on insiste sur la nécessité pour les chrétiens de s'engager dans tous les secteurs de la vie du monde, on pourrait être tenté de penser qu'une presse catholique n'a plus guère sa raison d'être. Ne serait-il pas préférable que les journalistes chrétiens apportent leur concours à l'action des grands organes d'information ?

Nous croyons certes à l'importance d'une participation des catholiques à la presse neutre, et nous avons plaisir à reconnaître la place faite par cette presse à l'actualité religieuse, ainsi que le travail des informateurs spécialisés. Mais tout cela ne diminue en rien la nécessité d'une presse explicitement catholique. Celle-ci, en effet, offre à ses lecteurs des informations religieuses plus fournies, plus suivies ; ses commentaires sont habituellement plus autorisés et plus adaptés. Elle s'efforce aussi de porter, au long des jours, un jugement chrétien sur les événements. Enfin, elle nous apparaît aujourd'hui comme la condition d'une présence chrétienne dans le monde de l'information. « LA CROIX » joue en quelque sorte un rôle de catalyseur, de témoin pour toute la profession. Elle a valeur de signe : simplement par son existence et sa haute tenue, elle rappelle à tous les journalistes que la dimension spirituelle ne saurait être exclue de leurs préoccupations professionnelles.

(*Les Evêques de la région parisienne.*)

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 33 Vendredi 17 septembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque :

— *M. François Savina*, directeur au Grand Séminaire, a été mis à la disposition de Mgr l'Archevêque de Yaoundé (Cameroun) pour le Séminaire Régional d'Otélé, où il enseignera la liturgie et le chant sacré pendant un semestre ;

— *M. Alain Roué*, jeune prêtre de Ploudalmézeau, a été nommé vicaire stagiaire à Saint-Luc, Brest.

JOURNÉE D'ÉTUDE A. C. G. H.

Cette journée, spécialement organisée pour les militants des équipes en exercice, aura lieu à *Daoulas le 3 octobre*. Une circulaire détaillée parviendra aux responsables et aumôniers. Les paroisses qui voudraient des renseignements complémentaires peuvent s'adresser au Secrétariat diocésain.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

TRAITEMENTS DES MAITRES SOUS CONTRAT

Un arrêté du 30 juillet 1965 paru au *Journal Officiel* du 8 août 1965 stipule que désormais les traitements excédant 1 000,00 F. ne peuvent être mandatés que par C.C.P. ou compte bancaire.

En conséquence, nous demandons aux Enseignants et Enseignantes sous contrat d'ouvrir, au plus tôt, un C.C.P. ou un compte bancaire

personnel et d'en notifier le libellé exact à Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Service Comptabilité Enseignement privé.

Il serait d'ailleurs bon que tous les maîtres, quels que soient leurs salaires, ouvrent un C.C.P. ou un compte bancaire. Ceci simplifiera les opérations de paiement.

ALLOCUTION DU PAPE A L'OUVERTURE DE LA QUATRIÈME SESSION DU CONCILE

(Extraits)

C'est un très beau texte que le Pape a prononcé à l'ouverture de la quatrième et dernière session du Concile, mardi dernier : LA CROIX *du* 15 *septembre l'a donné intégralement. Il mérite d'être porté à la connaissance de tous les fidèles.*

... Oui, ce Concile est une grande chose !...

Car le Concile s'inscrit dans la réalité du monde contemporain comme l'affirmation la plus haute, la plus claire et la plus humaine d'une religion sublime, que l'homme n'a pas inventée, mais que Dieu a révélée. Et cette religion, c'est la relation élevante d'amour que lui, le Père ineffable, établit avec l'humanité par la médiation de Jésus-Christ son Fils et notre Frère, dans l'Esprit vivificateur...

Et notre amour a déjà reçu et recevra des formes d'expression qui caractérisent ce Concile devant l'histoire présente et future. Ces diverses expressions apporteront un jour une réponse à l'historien désireux de définir l'Eglise en ce point culminant et critique de son existence : Que faisait donc l'Eglise catholique en ce moment-là ? demandera-t-il. Et la réponse sera : l'Eglise aimait.

Elle aimait *avec un cœur pastoral,* tous le savent, encore qu'il soit bien difficile de saisir la profondeur et la richesse de l'amour que le Christ fit jaillir à trois reprises du fond du cœur repentant et ardent de Simon Pierre. (Vous rappelez-vous ? « Jésus dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que les autres ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit : Pais mon troupeau. » Jean, 21, 15.) Et le mandat, qui découle de l'amour pour le Christ, d'être le pasteur de son troupeau, oh ! oui, vraiment, il vaut toujours et il donne sa raison d'être à ce Siège apostolique, de même qu'il s'étend et dure encore et donne sa raison d'être à l'ensemble et à chacune de vos chaires épiscopales, Vénérables Frères, et aujourd'hui il s'affirme en une prise de conscience plus vive et avec une vigueur nouvelle. Ce Concile le dit : l'Eglise est une société fondée sur l'amour et gouvernée par l'amour.

Elle aimait, l'Eglise de notre Concile, dira-t-on encore, elle aimait *avec un cœur missionnaire.* Tous savent combien cette sainte Assemblée a incité chaque catholique fervent à être apôtre et comment elle

a élargi les dimensions du zèle apostolique dont l'objectif doit embrasser tous les hommes, toutes les races, toutes les nations et toutes les classes sociales : l'universalité de l'amour, même quand elle dépasse les forces de celui qui veut y tendre, ou qu'elle exige de lui un dévouement total et héroïque, a eu ici — le Seigneur fasse que ce soit pour toujours — son expression solennelle.

Et elle aimait, l'Eglise du second Concile œcuménique du Vatican, *avec un cœur œcuménique,* ce qui veut dire avec un cœur largement, humblement, affectueusement ouvert à tous les frères chrétiens encore en dehors de la parfaite communion avec notre Eglise, une, sainte, catholique et apostolique...

***

De cette réunion conciliaire qui se centre tout entière sur le nom du Christ et de son Eglise et qui, de ce fait, a ses caractéristiques et ses limites bien définies, on ne pourra pas dire qu'elle est satisfaite de soi, renfermée sur soi, sourde et insensible aux besoins des autres, de ces innombrables foules humaines, qui n'ont pas le bonheur d'être accueillies, comme nous le sommes sans aucun mérite de notre part, dans ce bienheureux royaume de Dieu qu'est l'Eglise.

Non ! On ne pourra pas le dire. Car l'amour qui est l'âme de notre communion ne nous sépare pas des hommes ; il ne nous rend pas exclusifs ni égoïstes. Bien au contraire, car l'amour qui vient de Dieu nous enseigne le sens de l'universalité : la vérité que nous possédons nous pousse à la charité ; rappelez-vous la consigne de l'Apôtre : « *Veritatem autem facientes in caritatem. Nous œuvrons dans la vérité vers la charité.* » (Eph. 4, 15.)...

L'Eglise, dans le monde, n'est pas une fin pour elle-même ; elle est au service de tous les peuples ; elle doit rendre le Christ présent à tous, individus et nations, le plus largement possible et le plus généreusement possible ; c'est là sa mission propre. Elle est messagère d'amour, elle est ouvrière de paix, de la vraie paix, et elle répète avec le Christ : « *Ignem veni mittere in terram. Je suis venu porter le feu sur la terre.* » (Luc, 12, 49.) A l'Eglise il fallait, en plus du reste, cette prise de conscience, cette déclaration, et le Concile lui en a offert l'occasion.

Pouvons-nous oublier qu'ici débouche le fleuve de l'histoire séculaire du salut, histoire humaine d'un amour céleste ? Négligerons-nous de remarquer que ce Concile fait prendre à l'Eglise elle-même une conscience plus totale et approfondie des raisons de son existence, qui sont les mystérieuses raisons de Dieu qui a aimé le monde (Jean, 3, 16) ; et des raisons de sa mission, toujours riche et féconde en ferments de renouveau et de vie pour l'humanité ?

Le Concile offre à l'Eglise, à nous spécialement, la vision panoramique du monde : l'Eglise pourra-t-elle, pourrons-nous nous-mêmes faire autre chose que de regarder ce monde et l'aimer (cf. Marc, 10, 21) ? Ce regard sur le monde sera l'un des actes principaux de la session qui commence : encore une fois, et surtout, amour ; amour pour les hommes d'aujourd'hui, quels qu'ils soient, d'où qu'ils soient, amour pour tous. Tandis que d'autres courants de pensée ou d'action proposent,

pour bâtir la cité des hommes, des principes bien différents, comme la puissance, la richesse, la science, la lutte, l'intérêt, etc., l'Eglise met en avant l'amour.

Le Concile est un acte solennel d'amour pour l'humanité.

Daigne le Christ nous venir en aide, pour qu'il en soit vraiment ainsi.

⁂

Mais, ici, nous voici occupés de quelque chose qui semble s'opposer à ce rayonnement doux et fort de notre sympathie humaine et chrétienne à l'égard de tous les hommes et de tous les peuples de la terre. Nous le savons par suite d'une expérience amère et toujours actuelle ; l'amour lui-même, et peut-être spécialement l'amour, rencontre et suscite l'indifférence, l'opposition, le mépris et l'hostilité. Aucun drame, aucune tragédie n'a été comparable au sacrifice du Christ, qui a souffert le supplice de la croix précisément à cause de son amour pour autrui et à cause de la haine d'autrui à son égard. L'art d'aimer se change souvent en art de souffrir... Le Concile demande donc humblement au Seigneur la grâce d'être rendu digne de trouver la joie, comme les premiers apôtres (cf. Actes 4, 41) en subissant des outrages à cause du nom de Jésus...

Combien est encore grave et douloureuse l'oppression qu'en plusieurs pays ont fait peser sur l'Eglise catholique, et que, par des méthodes calculées de coercition, on cherche à l'étouffer et à la supprimer...

Mais fidèles à l'esprit de ce Concile, nous réagirons par un double acte d'amour : d'abord pour nos frères dans l'affliction... L'autre attitude, regardant ceux qui attaquent le Christ et son Eglise, qui recourent aux menaces pour paralyser les hommes attachés à la foi en Dieu, sera encore une attitude de bonté humble et plus noble, celle qui nous a été enseignée par le divin Maître : « *Aimez vos ennemis..., et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.* » (Matth., 5, 44.)

Ce Concile devra être ferme et clair en ce qui concerne la fidélité à la doctrine. Toutefois, envers ceux qui, par suite d'aveugles préjugés antireligieux ou d'injustifiables parti pris contre l'Eglise, infligent encore tant de souffrances à celle-ci, ce Concile, au lieu de porter des condamnations contre quelque personne que ce soit, n'aura que des sentiments de bonté et de paix, et il priera, oui, nous prierons tous avec amour, afin que ceux-là reçoivent de Dieu la miséricorde que nous implorons sur nous-mêmes.

Que l'amour, pour tous, soit vainqueur.

⁂

Et que triomphe la paix parmi les hommes. La paix qui, précisément en ces jours, est blessée et ensanglantée par d'âpres conflits entre des peuples qui ont tant besoin de paix. Nous ne pouvons taire, même en ce moment, notre vœu si ardent pour que cesse la guerre, que revienne entre les peuples le respect mutuel et la concorde et, oui, vite et pour toujours, que triomphe la paix...

PARTIE NON OFFICIELLE

[redacted]

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 septembre, 15e après la Pentecôte. Lundi 20, de la férie. Mardi 21, S. Mathieu, apôtre et évangéliste. Mercredi 22, Quatre-temps. Jeudi 23, S. Lin, pape et martyr. Vendredi 24 et samedi 25, Quatre-temps. Dimanche 26, 16e après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Jean Tanguy*, de Quéménéven. *M. Yves Lijour*, du Passage-Concarneau. *Sœur Maria-Margarita*, des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve, Plougastel-Daoulas. *M. Louis Buzoré*, de Landerneau. *Dr Ernest Mollaret*, de Brest, chevalier de S. Grégoire le Grand. *Mme Jean-René Jaouen*, de Kerfeunteun.

Retour sur nos Pardons

Voici donc que s'achève la saison des Pardons. Sainte-Anne-la-Palud et le Folgoët en ont été évidemment les sommets. Celui de Notre-Dame au Folgoët, le 8 septembre, fut présidé par *S. Exc. Monseigneur Gouyon*, archevêque de Rennes, notre archevêque, qu'entouraient *Monseigneur Mazé*, vicaire apostolique de Papeete (Tahiti), *Monseigneur Robert*, évêque des Gonaïves (Haïti), *Monseigneur Person*, vicaire apostolique de Harrar (Ethiopie), *Monseigneur l'Evêque* et le *R. P. Dom Colliot*, abbé de Landévennec ; si le mauvais temps contraria la grand'messe et retint à la maison une bonne partie de la foule habituelle, celle-ci était l'après-midi aussi dense, peut-être plus dense, que les années passées ; les sermons furent prononcés par *Monseigneur Gouyon* et par le *R. P. Boissinot*, o.m.i. Le pardon de Sainte-Anne-la-Palud, c'était évidemment à *Monseigneur Boussard*, évêque de Vannes, qu'il revenait de le présider cette année ; étaient aussi présents *Monseigneur Poirier*, archevêque de Port-au-Prince (Haïti), *Monseigneur Mazé*, *Monseigneur l'Evêque* et *Dom Colliot* ; *Monseigneur Boussard* et *M. l'abbé Le Bihan*, recteur de Sainte-Thérèse de Quimper assuraient la prédication.

Mais plutôt que de raconter ce que les quotidiens ont amplement décrit, il semble utile de s'arrêter à quelques-unes des nombreuses questions que posent les Pardons, grands, moyens ou petits.

— Les touristes sont nombreux, nous sommes heureux de les accueillir, mais la publicité qui les a attirés les a-t-elle préparés à un office liturgique ou à un spectacle folklorique ? leur insistance à réclamer du breton nous paraît suspecte ! Et le manque de silence qui gagne nos chapelles ou églises de pardon — même à la basilique du Folgoët — ne vient-il pas en grande partie de leur présence ?

— Les pardons ont leurs traditions, qui donnent à chacun sa physionomie propre. Il faut les sauvegarder, mais sans aveuglement. Des gestes qui ont été des signes (l'offrande du bâton du pélerin...) sont

devenus ridicules (les parapluies avec lesquels on touche la statue de Notre-Dame de Rumengol...), ou quasi-superstitieux (les clés contre la peste...), ou tournent à l'exploitation (l'insistance des quêteurs à deux ou trois niches de saints dans l'admirable troménie de Locronan, l'indiscrétion de certains vendeurs de cierges ailleurs...).

— La langue bretonne fait problème. Son absence dans les pardons en pays bretonnant est absolument inadmissible. Mais nous ne pouvons suivre ceux qui verraient dans les pardons des rampes de lancement de la liturgie en breton. Un pardon n'est pas un banc d'essai, mais plutôt un témoin de la liturgie du pays environnant avec ses richesses et ses misères. Il n'est que de penser aux vêpres : tant que les paroisses les ont chantées, elles n'ont guère posé de problème. Le Folgoët a maintenu cette année ses vêpres traditionnelles : si le « Dixit Dominus » et le « Laudate » furent chantés par la foule, il n'en alla pas de même des trois autres psaumes, autrefois sus par cœur. Rumengol et Sainte-Anne-la-Palud tirant la leçon des années précédentes ont abandonné les grands tons ; par quoi les ont-elles remplacés ? par les psaumes français connus partout (99 Acclamez le Seigneur, 129 Des profondeurs, 135 Rendez grâce au Seigneur), et non par d'autres musiques plus festives.

— Les cérémonies sont difficiles en plein air. De certains pardons quelques échos défavorables sont parvenus : il semblerait que l'on soit moins soucieux de qualité hors de l'église (podium étriqué ou indigent, encombré d'objets en désordre, ciboires posés n'importe où, ornements défraîchis parfois déchirés...). Cela heurtera de plus en plus les fidèles. Mais la doléance qui revient le plus souvent concerne la communion : des gens habitués à la procession de communion et pénétrés de sa signification n'admettent pas la bousculade de ceux qui viennent recevoir la communion ni les interventions intempestives de ceux qui la donnent. Un autre point déficient est la façon dont le Saint-Sacrement est apporté pour le Salut, puis remporté à la chapelle.

— Les processions sont mises en question. Avec parfois plus de passion que de raison : on voudrait trop vite brader ce qui n'est pas parfait. Que les pélerins de Penhors portent la statue de Notre Dame dans les chemins étroits, ou que les fidèles de la Palud fassent la haie à Sainte Anne..., cela n'est pas à rejeter même si ce n'est pas le moment le plus fervent de la journée. Et rien n'empêche d'organiser par ailleurs des routes de jeunes, où la réflexion a une plus grande place.

Nova et vetera. Les pardons évoluent, à l'image des foules qu'ils attirent. Ceux qui aiment le dépouillement et le silence se trouveront plus à l'aise dans les offices de la nuit. Ceux dont la prière aime s'appuyer sur des éléments spectaculaires viendront le jour. L'important, c'est que les responsables des pardons soient attentifs à tous ; ce n'est pas une tâche facile, car il y faut beaucoup de patience et d'humilité : la critique est toujours plus longue que la louange (à témoin, ce compte-rendu !).

Paul VI pour l'intégrité de la doctrine eucharistique

Il ne peut être question de publier ici le texte complet de l'encyclique « Mysterium fidei » ; mais donner seulement quelques extraits serait fausser l'esprit de ce document.

L'article suivant de M. le chanoine R. Laurentin dans LE FIGARO *du 15 septembre, est une bonne introduction à la lecture intégrale de l'encyclique (que l'on trouvera dans* LA CROIX *du 14 septembre). Rappelons à cette occasion que M. Laurentin tient dans* LE FIGARO *une chronique conciliaire, la meilleure peut-être de toutes.*

L'Encyclique de Paul VI est un monument de grande ampleur. Les éléments framentaires qui en sont reproduits dans la presse représentent toujours un choix qui rompt nécessairement, dans un sens ou dans un autre, l'équilibre de l'ensemble. Il est donc utile de bien situer cet équilibre, avant d'aborder le point de choc qui a été ordinairement le plus mal compris.

L'Eucharistie dépasse l'intelligence et le langage humains, comme le dit clairement Paul VI. La perception du mystère se situe au recoupement d'aspects complémentaires, que l'esprit humain a du mal à tenir ensemble.

L'Eucharistie est un signe, un symbole, mais ce n'est pas un pur symbole, c'est aussi une réalité. C'est le renouvellement du dernier repas du Christ, mais c'est aussi la forme majeure et objective de sa présence réelle dans l'Eglise.

C'est un mémorial de la passion, mais c'est aussi l'actualisation du sacrifice de la croix dans la vie de l'Eglise.

C'est le sacrement de l'unité de l'Eglise, de sa croissance, c'est le pain céleste qui la nourrit, c'est donc un sacrement essentiellement communautaire, mais c'est aussi la rencontre personnelle de chaque chrétien avec son sauveur.

Un équilibre menacé

Il n'est donc que trop tentant de dissocier cette qualité d'aspects complémentaires, de choisir une seule face du mystère et de tout réduire à celle-ci. Ce choix, qui veut éluder le mystère, le trahit et le fausse. Si l'on oublie le premier aspect, on matérialise la réalité spirituelle et signifiante du sacrement qui prend des allures magiques. Si l'on oublie le second, on évacue la réalité objective du don de Dieu.

Or, c'est un fait, depuis le moment de suprême équilibre que représente la doctrine de Saint-Thomas d'Aquin (aujourd'hui encore trop méconnu), des choix, des ruptures, sont souvent survenus.

La scolastique décadente du XV[e] siècle avait tendance à oublier le premier aspect des choses : le signe, la Cène, la commémoration,

la portée communautaire. En réaction, le protestantisme valorisa exclusivement ce premier aspect au détriment du second.

Par une sorte de jeu de pendule, cette réaction excessive entraîna, à son tour, au niveau non pas du Concile de Trente, mais des écoles théologiques, une réaction inverse.

Le renouveau théologique du XX[e] siècle a réagi à son tour contre les excès de la contre-réforme. Mais cette nouvelle réaction est parfois unilatérale. D'où l'encyclique de Paul VI et ses mises en garde. Mais à ne lire du document pontifical que ses seules mises en garde, si justement formulées soient-elles, le lecteur perd quelque chose d'essentiel. Il risque d'être entraîné dans une nouvelle oscillation du pendule et de manquer au passage la position d'équilibre qui est celle du document pontifical.

On ne saurait dire assez combien l'union étroite des deux aspects s'y trouve constamment rappelée dans la ligne du Concile de Trente : le document plus souvent cité par Paul VI. La clé de l'unité des deux aspects tient en cette doctrine de Saint-Thomas : les sacrements sont des signes qui réalisent ce qu'ils signifient. C'est en signifiant qu'ils opèrent. Ils ont la causalité, non d'un aspect physique, mais d'un signe auquel Dieu donne de rendre effectif ce qu'ils signifient : les gestes sauveurs du Christ et le Christ sauveur lui-même.

Les paroles de la Cène signifient — et rendent présents — le corps et le sang du Christ, sa personne, son sacrifice, sa grâce, dans le cadre d'un repas où l'homme-Dieu est à la fois, comme il le fut à la Cène, le maître de maison et la nourriture qui vivifie l'Eglise et chaque chrétien.

Ni magie ni défi à la science

C'est au cœur de ce mystère que se situe le point que nos contemporains sont le moins préparés à comprendre. Et ici, il faudrait s'arrêter longuement pour passer le mur que constitue pour le technicien ou le savant, le vocabulaire dogmatique situé à un plan tout autre que celui du vocabulaire scientifique.

Qu'il suffise ici de quelques remarques destinées à mieux situer le mystère et la nécessité pour un chrétien de l'approfondir au-delà de ce que permettent les limites d'un article de journal.

Selon l'enseignement du Christ et de l'Eglise, rappelé par Paul VI, l'Eucharistie vérifie les paroles du Christ : Ceci est mon corps, ceci est mon sang. Ce sacrement les réalise de manière réelle, mais non matérielle ; dans l'ordre métaphysique, et non dans l'ordre physique ou chimique. Le Christ est présent réellement en son corps, mais selon un mode spirituel.

Lorsque le prêtre rompt l'hostie, c'est le signe qui est rompu, non le corps du Christ. Il en est de même lorsque le blasphémateur attente à l'hostie. Le corps même de Jésus échappe à son action physique. Il en est de même pour le croyant qui communie, et c'est sous l'influence d'une théologie défaillante que certains catéchismes d'autrefois ont fait scrupule aux chrétiens de toucher l'hostie avec les dents.

Le mystère de l'Eucharistie ne trouble en rien l'ordre des causes secondes. Selon l'apparence, comme Paul VI le rappelle, rien ne change : « ni le goût ni la vue ». Il faut dire plus. Les instruments d'observation technique les plus perfectionnés ne décèleraient aucun changement physique ou chimique lors de la consécration.

Ce n'est pas au niveau des phénomènes, c'est-à-dire de ce qui peut être constaté par voie d'observation scientifique, c'est à un autre niveau que se produit ce changement mystérieux conforme à la parole de Dieu et imperceptible à l'intelligence humaine que Paul VI appelle, faute de meilleur mot : « conversion » et « transubstantiation ».

Ce mot recommandé par le Concile de Trente, comme la meilleure approximation pour circonscrire le mystère, est formé à partir du mot *substance* qui signifie, selon l'étymologie, ce qui est au-dessous, ce qui est au-delà de ce que les sens et les instruments humains peuvent percevoir. Toutes les apparences du pain demeurent donc, mais le Christ est là. Ce n'est plus du pain, mais le Christ, à la fois caché et manifesté par les apparences intégrales du pain.

Le mystère de l'Eucharistie n'est donc ni magie, ni sorcellerie, ni défi de science, c'est un fait d'ordre spirituel et surnaturel devant lequel l'imagination défaille...

L'imagination défaille lorsqu'elle se représente « Jésus dans l'hostie » comme quelque chose qui serait contenu dans une sorte de récipient. Ce ne serait d'ailleurs pas assez dire, car il faut plutôt dire : l'hostie est le Christ. « Ceci est mon corps », a dit Jésus.

L'imagination défaille également quand elle se représente Jésus « quittant le ciel » pour aller dans l'hostie. Non, Jésus ne *quitte* pas le « ciel » et le ciel où il se trouve n'est d'ailleurs pas le ciel matériel que nous voyons. Il n'appartient pas à notre espace à quatre dimensions. Il n'est pas dans l'ordre de la durée cosmique. Le Christ réellement présent dans l'hostie est le Christ du ciel et le Christ de l'histoire rendu présent à notre monde par la mystérieuse « relation » que saint Thomas a su approfondir de manière si pénétrante.

J'en ai dit trop et trop peu... Assez, je l'espère, pour éviter des jugements simplistes ; assez pour que les croyants prennent la mesure de l'incompréhensible mystère d'amour par lequel le Christ continue sa présence vivifiante parmi les hommes.

R. LAURENTIN.

● KERLOUAN. — Le dimanche 5 septembre, la paroisse de Kerlouan a fêté deux centenaires : celui de la construction de l'Eglise et celui de l'arrivée des Filles de la Sagesse. *M. le vicaire général Abiven*, présidait la journée.

● PAROLE ET MISSION. — Le numéro 30 est consacré en grande partie (près d'une centaine de pages) aux relations de l'*école* et de la *mission*. Articles : Monde scolaire terre de mission, par le Frère Ayel, L'école chrétienne et la mission, par J.-C. Thomas (directeur de l'enseignement libre de Vendée), L'église dans le monde scolaire, par M. Duclercq... PAROLE ET MISSION, 29, bd Latour-Maubourg, Paris 7[e] (le numéro 4 francs ; C.C.P. Paris 1436-36, Ed. du Cerf).

Le mois sacerdotal de Pastorale Rurale au Grand Séminaire de Vannes

Dans le cadre de la région apostolique, quatre vingt quinze prêtre ont participé au mois sacerdotal de pastorale rurale, au Grand Séminair de Vannes du 18 juillet au 7 août. Qui étaient-ils ? Ils venaient de plu de 12 départements. Le plus jeune approchait de la trentaine, le plu âgé, un curé-doyen d'ailleurs, s'apprêtait à mordre la soixantaine ; i étaient, les uns vicaires, d'autres recteurs ou curés, quelques aum niers et missionnaires diocésains...

● *Pourquoi étaient-ils venus au Mois ?* D'une part, pour des mot personnels : l'isolement, le découragement, le désir de rajeunir, le rester un instrument valable. D'autre part, un besoin de « connaî e le monde rural auquel nous sommes envoyés »...

« Un certain besoin plus ou moins senti de me resituer après plus de 20 ans de sacerdoce... d'être davantage, sinon « dans le vent » du moins au courant de la situation actuelle que l'on n'a pas assez le temps (ou la volonté) d'approfondir quand on est pris dans le minis-tère habituel... »

« Je me suis rendu compte d'un certain décalage dans les discussions avec les gens... »

● *Qu'a donc été ce Mois ? — Une retraite*, « toute pastorale, toute traditionnelle » disait lui-même le prédicateur, M. le chanoine Fauchet. Retraite silencieuse avec une « zone » de récréation, cependant ; retraite où la messe concélébrée, la prière, l'adoration en commun avait une grande place. « Retraite qui n'abstrait pas du monde, mais permet de le regarder en profondeur ».

Une session qui a voulu « partir de réalités humaines précises pour rechercher la Révélation de Dieu inscrite dans ces réalités, révélation que nous avons à découvrir et à manifester », démarche qui ne nous guère familière, mais qui semble importante pour éduquer la foi des jeunes et des adultes, particulièrement les engagés. Nous nous sommes volontairement arrêtés à deux sujets : la profession et l'avenir profes-sionnel des jeunes ; l'évolution des communes rurales avec le phéno-mène des migrations scolaires et professionnelles. L'approfondissement de ces sujets s'est faite en quatre démarches :

a) *écoute du monde* dans ses problèmes concrets, dans la vie con-crète des gens. A trois reprises, les groupes de jeunes, d'adultes, de diverses professions, nous ont fait part, parfois brutalement, de leurs préoccupations, de leurs aspirations, de leur vie, de ce qu'ils attendaient des prêtres pour remplir leur mission d'homme et de chrétien. « Ceci amène à vouloir accorder aux laïcs, souvent tenus en méfiance, toute leur place pour acquérir une vision moins cléricale, plus vraie, du monde à évangéliser ».

b) *Recherche en équipe :* des carrefours, dont certains de deux heu-res, où chacun fait part de ce qu'il a découvert chez lui dans son

travail préparatoire, où l'on confronte... Par exemple, les groupes qui ont travaillé sur « les professionnels qui essaient de faire face à l'évo-lution » ont recherché ce qui caractérise leurs entreprises, ce qui caractérise ces hommes, ce à quoi ils sont attachés (audace, esprit de rigueur, efficacité) ; quelles questions (s'ils s'en posent) se posent ces hommes par rapport en leur foi ? Nous autres, prêtres, quelles ques-tions nous posons-nous dans notre fonction par rapport à ces hommes ? A travers ces recherches, disent plusieurs, nous avons ressenti le besoin d'un travail en équipe entre prêtres, divers par l'âge, les respon-sabilités, la formation...

c) *Un approfondissement philosophique et sociologique* par M. l'abbé Templier, aumônier national M.F.R. sur ces deux sujets étudiés (l'homme et l'univers des choses, l'activité professionnelle, le syndica-lisme, l'ordre et le progrès; la civilisation des groupes, socialisation et corps mystique...)

d) *Une recherche d'éducation dans la foi ; présenter Dieu dans un langage que les hommes d'aujourd'hui puissent comprendre.* Ce fut la tâche de M. l'abbé Le Du, directeur de l'Institut National Catéchétique.

Cette session s'est terminée par une *recherche pastorale*. Comment faire pour être plus près de la vie, du réel ? pour porter davantage attention au monde moderne et aux gens tels qu'ils sont ? pour répartir les tâches et collaborer entre prêtres ? pour présenter la parole de Dieu en rapport avec les réalités humaines vécues autour de nous ? Ces questions posées par les uns et les autres furent abordées dans diffé-rents carrefours : les laïcs et les prêtres, l'équipe de prêtres, la répartition des tâches dans l'équipe, la formation permanente des prêtres...

On pourrait conclure cet article par ces quelques remarques :

1) Les prêtres qui participent aux mois sacerdotaux ruraux sont très divers par l'âge et la fonction, ce sont des prêtres comme les autres ; c'est dire que pour l'an prochain, la porte est grande ouverte.

2) Les mois sacerdotaux de pastorale rurale ont un but bien spéci-fique, tant par les sujets abordés que par la démarche suivie : connaître les réalités humaines précises du monde rural, en faire une « lecture chrétienne », aider à présenter le Christ aux hommes qui vivent ces réalités dans un langage qu'ils comprennent.

3) Ces mois ne sont que ce qu'ils sont : un point de départ, un temps fort, une étape... Puissent-ils aider tous les prêtres du milieu rural à une connaissance plus grande de ce monde qui se transforme, à un travail d'équipe, et à une prise en charge commune des tâches multiples qui nous appellent.

V. DANIELOU, aumônier régional M.R.J.C.

● Trouvé début août sur une route près de Saint-Goazec un sac contenant le nécessaire pour l'Onction des Malades. Le réclamer au presbytère de Spézet.

● A céder appareil de cinéma Debrie, état neuf. Presbytère de de Ploudalmézeau.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

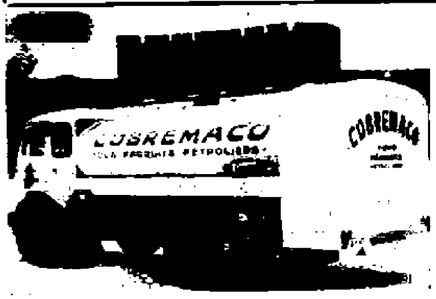

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 34 Vendredi 24 septembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

1° JOURS DE PERMANENCE POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE

— *Quimper*, 16, place Saint-Corentin (tél. 29-67) : les *mercredis 29 septembre et 13 octobre*.

— *Brest*, 24, rue Kéravel (rez-de-chaussée). Prière de noter cette *nouvelle adresse* de la Direction des Communautés à Brest. Le téléphone (44-33-94) sera très prochainement branché. Appeler seulement les jours de permanence, entre 9 h. et 11 h. 30, 14 h. et 16 h. 30. Permanence les *mercredis 6 octobre et 20 octobre*.

— Des rendez-vous peuvent être pris pour d'autres lieux et d'autres jours, sauf les lundis et samedis.

2° PROCHAINES RÉUNIONS D'INFORMATION

— A *Châteaulin*, le *dimanche 3 octobre*, 16 h., école de la Plaine.

— Reprise à *Châteauneuf-du-Faou*, le *jeudi 7 octobre*, à 16 h., école des filles.

Sont conviées à l'une ou l'autre de ces réunions les religieuses des zones de Crozon, Châteauneuf-du-Faou, Châteaulin, Plonévez-Porzay, Pleyben, Carhaix. Deux centres et des dates différentes ont été choisis afin que *toutes* les sœurs des zones indiquées (enseignantes, infirmières ou des services généraux) puissent participer à l'une des réunions.

Thème. — Les religieuses dans la Pastorale diocésaine.

3° RECTIFICATION. — On nous a signalé qu'une circulaire du mois de juin a commis une erreur en mentionnant le C.C.P. Voici l'indication exacte : Direction des Communautés religieuses, C.C.P. Nantes 2660-21.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

C.A.P. DES MAITRES DU 1er DEGRÉ

Par circulaire en date du 8 juillet 1965, le Ministre de l'Education Nationale a fait savoir aux Recteurs d'Académie que les maîtres âgés de 40 ans à la date du 24 avril 1960 conservent le bénéfice de la dispense des épreuves écrites du C.A.P. (article 8 du décret n° 60.390), si l'administration ne leur a pas donné la possibilité de se présenter aux épreuves pratiques et orales du C.A.P.

En conséquence, les maîtres qui se trouvent dans ce cas, et qui avaient fait acte de candidature au C.A.P. avant le 10 mars 1964, seront admis, en vue de leur agrément, à subir les épreuves pratiques et orales du C.A.P., même s'ils ont renoncé au C.A.P. en vertu des dispositions de la circulaire du 10 mars 1964. Ils doivent écrire dès maintenant à l'Inspecteur d'Académie pour demander de subir les épreuves pratiques et orales du C.A.P. au cours de la présente année scolaire.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Au pardon de Sainte-Anne-la-Palud, Monseigneur l'Evêque a remis la médaille du Mérite Diocésain à *Mme Billon, née Marie-Jeanne Rolland*, de Plonévez-Porzay, et à *M. Jean Bonthonneau*, de Quimper, pour services rendus au Pardon depuis vingt ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 septembre, 16e après la Pentecôte. Lundi 27, S. Côme et S. Damien, martyrs. Mardi 28, S. Wenceslas, martyr. Mercredi 29, Dédicace de S. Michel, archange. Jeudi 30, S. Jérôme, docteur de l'Eglise. Vendredi 1er octobre, S. Rémi, évêque. Samedi 2, Sts Anges Gardiens. Dimanche 3, 17e après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. l'abbé Thévenot*, directeur spirituel du Sanatorium du Clergé à Thorenc. *M. Gouzach*, de Quimper, qui pendant de nombreuses années corrigea les épreuves d'imprimerie pour la « Semaine Religieuse ». *Mme Miossec*, de Quimerc'h. *M. René Le Breton*, de Brest, frère de M. l'abbé Le Breton, inspecteur diocésain.

● SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. Claude Mével*, ancien recteur, à Plougourvest, le dimanche 3 octobre, 10 h.

● A vendre : un harmonium Kasriel de 5 jeux 1/2, en excellent état, faisant double emploi. S'adresser à la « Semaine Religieuse ».

Echos du Concile

Rome, le 18 septembre 1965.

Au cours de son voyage, Monseigneur l'Evêque s'est arrêté à Paris et est allé à l'hôpital Pasteur rendre visite à Monseigneur Favé, dont l'état de santé s'améliore, mais demandera encore quelques semaines de repos. Arrivé à Rome dans la journée du 12 septembre, Monseigneur l'Evêque s'est rendu à la Maison de la Retraite où les religieuses, comme pendant les sessions précédentes, accueillent des évêques, venus pour la plupart de France et des pays d'Afrique du Nord, et quelques prêtres et religieux : les Cardinaux Duval, archevêque d'Alger, et Cardjin, fondateur de la J.O.C. ; NN. SS. Lallier, archevêque de Marseille ; Perrin, délégué apostolique et archevêque de Bagdad ; Méry, archevêque de la Serena (Chili) ; Fourrey, évêque de Belley ; Riobé, évêque d'Orléans ; Bréhéret, évêque de Cahors ; Boussard, evêque de Vannes ; Lacaste, évêque d'Oran ; Pinier, évêque de Constantine ; Mercier, évêque de Laghouat ; Jacquier, évêque-auxiliaire d'Alger ; Callens, prélat de Tunisie ; M. Amiot, de la Compagnie de Saint-Sulpice ; M. l'abbé Hua, ancien supérieur de la Mission de Paris ; le Père Salaün, de la Mission de France ; les RR. PP. dominicains Le Guillou, du Centre Istina ; Dupuy, du Saulchoir ; Biet, de l'Arbresle. Grâce à la mise en œuvre de la Constitution liturgique, les journées commencent, désormais, par la concélébration de la messe à laquelle assistent les religieuses de la maison.

Dès les premiers jours, plusieurs prêtres du diocèses, venus à Rome pour l'ouverture de la session, ont été reçus par Monseigneur l'Evêque : M. le chanoine Le Vey, archiprêtre de la Cathédrale, et MM. les abbés Abéré, Bouin et Rousselot, professeurs au petit séminaire de Pont-Croix.

Plusieurs événements importants ont marqué la première semaine de la quatrième session : la cérémonie d'ouverture, la procession de pénitence à Saint-Jean de Latran, la promulgation du texte sur le Synode épiscopal, le télégramme du Patriarche Athénagoras, la discussion du schéma sur la liberté religieuse.

OUVERTURE DE LA QUATRIÈME SESSION

Le mardi 14 septembre, la cérémonie d'ouverture de la quatrième et dernière session de Vatican II commence par l'Eucharistie : le Pape concélèbre la messe avec vingt-six cardinaux et évêques. Après la messe, le chant du Veni Creator et la profession de foi des nouveaux évêques, Paul VI déclare ouverte la quatrième session et prononce un discours qui rappelle le sens du Concile et indique quel doit être l'esprit de cette dernière session. Le Pape y présente le Concile comme un « acte d'amour envers Dieu, envers l'Eglise et envers l'humanité », et la note caractéristique de ce message, qui, par tant d'aspects, rappelle le Pape Jean XXIII, est celle de la charité pastorale. Quelques phrases, relevées ici et là, le montrent : « Notre Eglise est une société fondée sur l'unité de la foi et sur l'universalité de l'amour »... « La communion qui nous unit et qui fait l'objet de notre prédication... est fondée sur un principe religieux indiscutable : l'amour, l'amour porté aux hommes, non en raison de leurs mérites ou de nos intérêts, mais en raison de l'amour de Dieu. »... « Le Concile est un acte solennel d'amour pour l'humanité. Daigne le Christ nous venir en aide, pour qu'il en soit vraiment ainsi. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette note dominante se révèle en divers passages particulièrement significatifs du discours. Traitant des **vérités que le Concile entend mettre en lumière,** Paul VI affirme : « Ces vérités et ces propositions, en tant que venant du Concile, c'est-à-dire de l'organe de l'autorité pastorale la plus haute et la plus aimante, ne pourront être autre chose que des expressions de la charité. » Plus loin, imaginant l'historien qui cherchera à préciser ce que faisait l'Eglise en notre temps, le Pape lui prête ce langage : « Que faisait donc l'Eglise catholique en ce moment-là ? demandera-t-il. Et la réponse sera : **l'Eglise aimait.** »

Elle aimait **avec un cœur pastoral,** tous le savent, encore qu'il soit bien difficile de saisir la profondeur et la richesse de l'amour que le Christ fit jaillir à trois reprises du fond du cœur repentant et ardent de Simon Pierre... Ce concile le dit : l'Eglise est une société fondée sur l'amour et gouvernée par l'amour.

Elle aimait, l'Eglise de notre concile, dira-t-on encore, elle aimait **avec un cœur missionnaire.** Tous savent combien cette sainte assemblée a incité chaque catholique fervent à être apôtre et comment elle a élargi les dimensions du zèle apostolique dont l'objectif doit embrasser tous les hommes, toutes les races, toutes les nations et toutes les classes sociales...

Et elle aimait, l'Eglise du second concile œcuménique du Vatican, **avec un cœur œcuménique,** ce qui veut dire avec un cœur largement, humblement, affectueusement ouvert à tous les frères chrétiens encore en dehors de la parfaite communion avec notre Eglise, une, sainte, catholique et apostolique... »

Poursuivant son discours, Paul VI en vient à parler de **l'attitude de l'Eglise dans le monde,** et la même charité pastorale se fait jour : « De cette réunion conciliaire, on ne pourra pas dire qu'elle est satisfaite de soi, renfermée sur soi, sourde et insensible aux besoins des autres, de ces innombrables foules humaines qui n'ont pas le bonheur d'être accueillies, comme nous le sommes sans aucun mérite de notre part, dans ce bienheureux royaume de Dieu qu'est l'Eglise.

Non ! On ne pourra pas le dire. Car l'amour qui est l'âme de notre communion ne nous sépare pas des hommes ; il ne nous rend pas exclusifs ni égoïstes. Bien au contraire, car l'amour qui vient de Dieu nous enseigne le sens de l'universalité ; la vérité que nous possédons nous pousse à la charité... Nous nous sentons responsables à l'égard de toute l'humanité. Nous sommes débiteurs envers tous (cf. Rom. 1/14).

L'Eglise, dans le monde, n'est pas une fin pour elle-même ; elle est au service de tous les peuples ; elle doit rendre le Christ présent à tous, individus et nations, le plus largement possible et le plus généreusement possible ; c'est là sa mission propre. Elle est messagère d'amour, elle est ouvrière de paix, de la vraie paix, et elle répète avec le Christ : « Je suis venu porter le feu sur la terre. » ...Pouvons-nous oublier qu'ici débouche le fleuve de l'histoire séculaire du salut, histoire humaine d'un amour céleste ?...

Le Concile offre à l'Eglise, à nous spécialement, la vision panoramique du monde : l'Eglise pourra-t-elle, pourrons-nous nous-mêmes faire autre chose que de regarder ce monde et l'aimer ? (cf. Marc 10/21). Ce regard sur le monde sera l'un des actes principaux de la session qui commence : encore une fois, et surtout, amour ; amour pour les hommes d'aujourd'hui, quels qu'ils soient, d'où qu'ils soient, amour pour tous. Tandis que d'autres courants de pensée ou d'action proposent, pour bâtir la cité des hommes, des principes bien différents, comme la puissance, la richesse, la science, la lutte, l'intérêt, etc., l'Eglise met en avant l'amour. »

L'évocation de **l'oppression que l'Eglise subit** encore en plusieurs pays est une nouvelle occasion, pour le Pape, d'inviter à la charité : « Fidèles à

l'esprit de ce concile, nous réagirons par un double acte d'amour : d'abord pour nos frères dans l'affliction... L'autre attitude, regardant ceux qui attaquent le Christ et son Eglise,... sera celle qui nous a été enseignée par le divin Maître : « Aimez vos ennemis..., et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » (Matth. 5/44).

Ce concile devra être ferme et clair en ce qui concerne la fidélité à la doctrine. Toutefois, envers ceux qui, par suite d'aveugles préjugés antireligieux ou d'injustifiables parti-pris contre l'Eglise, infligent encore tant de souffrances à celle-ci, ce concile, au lieu de porter des condamnations contre quelque personne que ce soit, n'aura que des sentiments de bonté et de paix, et il priera, oui, nous prierons tous avec amour, afin que ceux-là reçoivent de Dieu la miséricorde que nous implorons sur nous-mêmes. Que l'amour, pour tous, soit vainqueur. »

Vers la fin de son discours, Paul VI, applaudi par l'assemblée, parle de sa prochaine **visite aux Nations Unies** et de son intention d'y porter « un message d'honneur et de paix ».

PROCESSION DE PÉNITENCE A SAINT-JEAN-DE-LATRAN

Quelques jours avant la session, le Pape demandait « que dans chaque paroisse, dans chaque église du monde catholique se fasse une cérémonie de pénitence » et invitait à une prière incessante « afin que l'Eglise, réunie tout entière autour du Père commun, mérite constamment l'aide de Dieu et se dispose aux exaltantes responsabilités qui l'attendent au terme du concile œcuménique ». L'après-midi de l'ouverture de la quatrième session, une immense procession, à laquelle participaient les fidèles, les religieux, les prêtres, les évêques et le Pape, portant les reliques de la vraie Croix, quittait Sainte-Croix de Jérusalem pour Saint-Jean-de-Latran, au chant du Miserere, du Parce Domine et du Stabat Mater. On remarquait, devant le groupe des évêques, un certain nombre d'observateurs qui avaient voulu prendre part à cette démarche de prière et de pénitence. A la fin de la procession, le Pape, qui, quelques instants auparavant, avait adressé à la foule qui l'attendait de grands gestes de sympathie, avançait profondément recueilli.

UN SYNODE D'ÉVÊQUES

Dans le discours d'ouverture de la session, Paul VI avait annoncé la prochaine institution d'un Synode d'évêques : « Ce synode sera composé d'évêques nommés en majorité par les conférences épiscopales, avec Notre approbation. Il sera convoqué par le Souverain Pontife, selon les besoins de l'Eglise, afin d'apporter ses avis et son concours, quand le bien général de l'Eglise Nous paraîtra l'exiger. » A la surprise générale, dès la congrégation de mercredi, la première de la session, Paul VI vient au concile, y assiste à la messe, puis va s'asseoir au fauteuil de présidence tandis que le cardinal Marella présente le **Motu proprio** instituant le Synode et que Mgr Felici, secrétaire général du Concile, en donne ensuite lecture. Il serait trop long de résumer ici ce document, dont la publication a été faite dans divers journaux : il en ressort que le Synode devrait regrouper plus de cent cinquante évêques, qu'il sera représentatif de l'ensemble de l'épiscopat catholique, qu'il aura, afin d'aider le Pape, un rôle habituellement consultatif, parfois délibératif, et que les divers types d'assemblées prévus donneront à cet organisme la souplesse nécessaire pour aider plus efficacement le Pape. L'importance de la décision de Paul VI n'échappera à personne : elle contribuera à la mise en œuvre concrète de la collégialité épiscopale, et sa publication à la date du 15 septembre ne manquera pas d'avoir une certaine influence sur les votes du schéma concernant la charge pastorale des évêques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE TÉLÉGRAMME DU PATRIARCHE ATHÉNAGORAS

Ce même jour, avant les débats conciliaires, Mgr Felici donne, en français, lecture d'un télégramme adressé au Pape par le Patriarche Athénagoras :

« A l'occasion de l'ouverture de la quatrième session du Concile Vatican II, Nous adressons à Votre bien-aimée et vénérable Sainteté nos félicitations fraternelles et nos souhaits pour une clôture de ses travaux heureuse et grandiose au profit de toute l'Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Ce geste courageux du Patriarche, applaudi par le concile, est significatif du climat d'estime spirituelle et d'amour fraternel qui s'instaure peu à peu dans les relations entre les Eglises orthodoxes et l'Eglise catholique et dont le symbole demeure l'accolade de Paul VI et du Patriarche à Jérusalem.

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Comme l'avait annoncé le Cardinal Tisserant à la fin de la troisième session, le premier texte soumis à l'examen des Pères est le schéma sur la liberté religieuse. Introduit par un nouvel exposé de Mgr de Smedt, ce schéma, retravaillé entre les deux sessions, a été encore amélioré, et, à ce point de vue, personne, maintenant, ne regrette qu'il n'y ait pas eu de vote à la fin de la troisième session. Est-ce à dire qu'il fasse l'unanimité ? Les débats montrent le contraire, car, si un certain nombre d'interventions l'approuvent nettement et si l'ensemble des Pères se déclare favorable au principe de la liberté religieuse, diverses critiques tendant soit à une amélioration du texte actuel, soit même à un remaniement assez fondamental, se sont fait entendre ces jours-ci. Mais la discussion n'est pas close, et plusieurs interventions importantes sont encore à attendre pour le début de la semaine prochaine.

P. de SURGY.

● *PLOUYÉ.* — L'église paroissiale fut rebâtie de 1863 à 1865 et consacrée en 1865 par Mgr Sergent, alors évêque de Quimper. C'est ce centenaire que célébrait dimanche la paroisse de Plouyé. *M. le chanoine Blons,* directeur des Œuvres, ancien vicaire, chantait la Messe ; *M. le vicaire général Abiven* prononçait le sermon.

● *TRAVAUX MANUELS ÉDUCATIFS.* — Une centaine d'éducateurs ont suivi la session d'initiation aux travaux manuels éducatifs. Organisée par le *R. P. Bonnet,* elle a eu lieu à la Retraite de Ker-Stears, Brest, du 8 au 14 septembre.

● *LA MISSION BRETONNE D'ILE-DE-FRANCE,* 45-47, rue de la Quintinie, Paris, XV[e] (tél. Vau. 62-77 et 20-84 ; métro Vaugirard), annonce son calendrier des *Rencontres entre les prêtres de Bretagne et les Bretons de Paris :* 6 *octobre* 1965 : Douarnenez, Pont-Croix, Plogastel-St-Germain, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden, Fouesnant, Briec, Bannalec, Arzano, Pont-Aven, Scaër, Quimperlé, Concarneau. — 17 *novembre* 1965 : Sizun, Landivisiau, St-Thégonnec, Plouzévédé, Plouescat, Taulé, St-Pol-de-Léon. — 12 *janvier* 1966 : Brest, Daoulas, Landerneau, St-Renan, Ploudalmézeau, Ouessant, Plabennec, Ploudiry, Lannilis, Lesneven. — 26 *janvier* 1966 : Châteaulin, Crozon, Pleyben, Le Faou. — 16 *mars* 1966 : Le Huelgoat, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix, Plouigneau, Lanmeur.

Balises pédagogiques

L'angoisse et ses causes

Au seuil d'une nouvelle année scolaire ou catéchistique, ces pages d'un médecin (dans VÉRITÉ ET VIE, série LXIII) invitent à poser quelques questions.

...L'angoisse est vraiment caractéristique de l'époque. Elle est partout. Nous la rencontrons tous sur notre chemin et l'affrontons avec des fortunes diverses. Nous n'en mourons pas tous, mais tous nous sommes plus ou moins contaminés. Il paraît donc important de chercher quelles sont les causes de cette angoisse moderne. Elles sont, bien sûr, nombreuses et complexes.

Parmi elles nous voudrions insister ici sur la mise en cause des structures qui assuraient jusqu'alors tant bien que mal notre sécurité. Tout est remis en question. Toutes les traditions, tous les principes, toutes les règles qui nous traçaient le chemin et fondaient notre assurance paraissent s'évanouir. Pour nous conduire vers notre salut, la route droite, avec ses balises, ses panneaux de signalisation, a disparu.

Toutes les voies sont possibles, tous les chemins ouverts. Avec l'effacement des structures, l'évanouissement des règles, les possibilités de choix et de progression se multiplient...

La grande aventure humaine à la découverte de l'homme, à la recherche de Dieu ne peut plus se satisfaire d'horizons bornés, de tabous, se contenter de bonnes paroles. Il faut aller plus loin, aussi loin que possible, au delà des images d'Epinal où le bonheur, la vertu, le bien sont représentés avec une certitude tranquille dans les tons apaisants. Chacun doit vivre au travers de son angoisse créatrice. Il n'y a pas de progrès sans remise en question des valeurs les plus solides, des institutions les plus respectables...

La solitude et l'angoisse sont ressenties de façon plus dramatique par les jeunes en raison de l'accélération de la vie qui multiplie leur nombre, qui multiplie échanges et communications, multiplie les changements, augmente la rapidité de la destruction générale. Tout se joue plus vite et plus fort. A l'explosion démographique correspond une explosion de forces vives qui font tout craquer, pour le meilleur et pour le pire, à l'échelle de l'individu comme à celle du monde.

Une continuelle mise en question.

La multiplication rapide des jeunes leur donne une conscience de leur force, de leurs possibilités d'action, de leur puissance qui les grise autant qu'elle les effraie. Les moins jeunes ne sont pas moins effrayés par cette énergie bouillonnante et trop disponible qui risque de submerger leurs positions acquises, leurs hiérarchies, leurs structures sociales. De là peut-être leurs efforts pour neutraliser ces jeunes, les détourner vers des jeux infantiles, leur prêter des goûts stupides, les baptiser « yé-yé », « teen-agers », etc... Les adultes fuient le dialogue, ils les enferment dans leur monde de jeunes, ils leur refusent le « passage ». Ils se protègent ainsi plus ou moins consciemment de leur angoisse mais augmentent chez les jeunes une angoisse qui ne favorise pas leur maturité et leur adaptation.

Plus précoces que leurs prédécesseurs, les jeunes sont moins rapidement adultes. Plus instruits et peut-être plus intelligents, ils s'attardent

Archives diocésaines

dans cette période indécise au contenu et aux limites imprécises que nous appelons l'adolescence. Ils hésitent à s'engager dans un monde qui se transforme de façon imprévisible et continuelle et exige de continuelles transformations. Combien apprennent un métier et doivent en exercer un autre et devront se reconvertir peut-être plusieurs fois dans leur vie ? Combien doivent s'adapter à des tâches pour lesquelles ils n'ont pas été préparés ? Cette multiplicité de choix possibles, ces bifurcations multiples qui obligent à réviser sans cesse les plans établis, ces calculs sans cesse déjoués exigent un équilibre personnel solide. La sécurité doit s'accommoder de cette instabilité et se fonder sur une certitude intérieure. Les points d'appui extérieurs sont trop précaires, les structures trop mouvantes, les situations trop incertaines pour pouvoir s'y reposer sans dangers. Ce renouvellement permanent du décor auquel nous ne pouvons plus nous identifier de façon stable, avec lequel nous ne pouvons plus nous confondre une fois pour toutes nous contraint à prendre plus conscience de nous-mêmes, à nous personnaliser davantage. Mais ici encore notre image est sans cesse remise en question par la multiplicité des rencontres, des contacts, des échanges qui nous obligent à nous découvrir non identiques aux autres, ressemblants et toujours différents.

Autrefois on vivait dans son milieu, avec des gens qui avaient la même façon de sentir, de penser, d'agir, qui avaient les mêmes croyances et les mêmes idées. On faisait le métier de son père, on épousait une amie de sa sœur ou de sa cousine. Le hasard était prévu. L'avenir ne demandait pas trop d'efforts « prospectifs ». On avait de soi et des autres une vision claire, simple. Le déroulement de l'existence n'imposait que de légères retouches. Aujourd'hui immergés dans les milieux brassés par d'innombrables courants, nous sommes continuellement confrontés à des idées différentes, à des croyances contradictoires, à des façons de vivre opposées. Nous sommes de plus en plus, par la radio, le cinéma, la télévision, la presse, dans nos activités professionnelles ou nos loisirs, en contact avec une multitude de nos semblables qui nous sont étrangers. Chaque rencontre avec l'autre est une aventure qui nous fait découvrir l'autre vraiment autre que soi et soi-même autre à soi. Chaque rencontre est source d'angoisse car elle est nécessairement atteinte à notre image et d'abord perception de ce qui sépare d'autrui avant d'être perception de ce qui unit à lui.

Plus nos relations se multiplient et plus nous sommes contraints de nous reconnaître différents de ce que nous croyions être, plus nous prenons conscience de nous-mêmes en tant que personne distincte de l'autre, en tant qu'être « original ».

Moins nous sommes seuls et plus nous éprouvons le sentiment de notre solitude. Plus nous sommes capables d'assumer cette solitude et l'anxiété qu'elle créée, plus nous nous ouvrons au dialogue et à la communication. Ainsi la multiplicité des relations interpersonnelles remet en cause l'image que nous nous faisons des autres et de nous-mêmes et nous force à un approfondissement de toutes les valeurs traditionnelles, de toutes les connaissances acquises, à une révision de toutes les structures établies.

Cette remise en cause de soi-même et de ce sur quoi s'appuyait notre assurance, si pénible et douloureuse qu'elle puisse être à certains, est la promesse d'un enrichissement considérable au travers de dangers plus importants. Tout progrès porte en soi le risque de son abus et de son détournement...

Nouveaux devoirs des éducateurs.

Cette mise en question radicale de toutes les formes pose des problèmes importants pour l'éducation des jeunes. Ceux-ci ne pourront plus être aussi aliénés que le paysan d'autrefois sur sa terre ou l'ouvrier dans son

travail. Plus libres et plus responsables, ils devront être davantage armés contre l'angoisse. C'est dire que nous devons nous efforcer de mieux connaître leurs besoins affectifs aux divers stades de leur évolution, que nous devrons être plus attentifs aux conditions nécessaires à la formation de leur personnalité...

Cette attitude, cette disponibilité exigent une remise en cause de nos attitudes personnelles, de nos principes, de nos jugements.

Elles sollicitent de la part des parents un contact plus direct, plus étroit avec leurs enfants. Cette proximité nouvelle aboutit ici encore à l'angoisse que suscite toute rencontre plus authentique. Elles obligent les parents à voir leurs enfants comme ils sont et non plus comme ils voudraient qu'ils soient, à se voir eux-mêmes sous un jour plus vrai, différent sans doute de ce qu'ils auraient souhaité. Cela ne va bas sans souffrances, sans luttes, sans résistances, sans la tentation de reprendre ses distances, de revenir aux principes de l'éducation traditionnelle, à ces structures solides qui sont autant de barrages édifiés entre les enfants et soi et qui protègent du même coup contre soi...

L'éducation d'aujourd'hui ne peut plus se satisfaire de la bonne conscience de l'éducation traditionnelle. Elle doit accepter les risques, l'imprévu, l'imparfait, le renoncement à ce qui se fait et ne se fait pas parce que c'est comme ça, elle doit accepter l'enfant tel qu'il est si on veut que cet enfant puisse s'accepter et devenir un adulte capable d'accepter à son tour sans trop d'angoisse cette remise en question des structures et cette grande aventure du monde à laquelle il est convié...

Il faudrait aussi que l'école oriente son effort vers cette compréhension réelle de l'enfant, de ses désirs et de ses besoins. Là encore, la structure de la relation maître-élève est ébranlée. Le maître ne peut plus se protéger en montant sur une estrade d'où il exige respect, silence et immobilité passive. Le cours professoral est mort. Le maître doit descendre de sa chaire, se rapprocher de ses élèves, faire confiance à leur désir d'apprendre et de devenir adulte, à leur capacité de dialogue. Il doit les considérer comme des interlocuteurs valables. Il doit leur permettre de s'exprimer pour leur permettre de se connaître. Tous les amas de connaissances ne peuvent se substituer à cette connaissance primordiale. Mais le maître, alors, risque aussi d'être connu et cette épreuve l'incite à freiner cette remise en cause des structures anachroniques et assez inhumaines de notre enseignement...

Enfin l'enseignement religieux doit aussi tenir compte de cette remise en cause des valeurs traditionnelles à la recherche de valeurs plus authentiques et plus profondément humaines. Il devrait peut-être permettre aux chrétiens de faire davantage confiance à ce qu'ils sont davantage confiance à la vie que Dieu leur a donnée non pour la mépriser et s'en détourner mais pour la vivre aussi pleinement que possible.

L'amour de soi, l'amour de l'autre et l'amour de Dieu ne font qu'un. Un chrétien devrait s'aimer plus qu'un autre, s'accepter mieux qu'un autre et ne pas faire de la recherche de Dieu une fuite de soi, une protection contre l'angoisse. C'est selon l'authenticité de sa foi que l'homme pourra affronter son angoisse et en faire le ferment de son épanouissement et de sa liberté, ou au contraire, se laisser désintégrer par elle.

Le grand rapprochement entre les hommes s'amorce avec la perspective d'une humanisation plus profonde de leurs relations mais aussi avec le risque que l'angoisse ne précipite l'augmentation des maladies mentales.

Devant cette chance et devant ce risque il est nécessaire que notre foi soit une foi d'adulte, qu'elle nous aide à le devenir et nous rapproche à la fois de Dieu, de nous-même et de notre prochain.

Docteur J.-R. BERTOLUS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les repères du jugement

Qu'est-ce qui est plus dangereux : la nuit ou le brouillard ? On ne peut pas hésiter sur la réponse.

La nuit n'empêche pas de s'éclairer. La nuit est honnête. Elle ne dit rien, mais elle ne trompe pas. Elle invite à l'effort et ce que l'effort révèle peut ajouter à ce que nous montrait le jour : le spectacle d'une ville la nuit peut être tout neuf, et même féerique.

Tandis que le brouillard, lui, est un ennemi irréductible et, qui plus est, perfide. Pour l'aviateur, la nuit n'est pas un obstacle, mais il redoute le brouillard traître que les projecteurs n'arrivent pas à percer.

Or, à chaque instant aujourd'hui, devant un livre, en écoutant quelqu'un parler, on éprouve jusqu'à l'angoisse le sentiment du brouillard : OÙ SONT LES REPÈRES DE CETTE PENSÉE ? *Où le raisonnement cherche-t-il et trouve-t-il son point d'appui ? C'est en vain qu'on essaie de refaire, par des itinéraires normaux, le chemin qui nous reconduirait aux sources. On voudrait acquiescer, mais on voudrait aussi, pour avoir la conscience tranquille, savoir si les raisons d'acquiescer sont bonnes, et ces raisons n'apparaissent pas.*

⁂

Car ce qui mérite d'être admis doit avoir et présenter de BONNES RAISONS. *Et ces raisons doivent pouvoir être dites, connues, éprouvées.*

Chaque domaine a les siennes propres.

La Foi a les siennes. Ce sont la Parole de Dieu, l'Ecriture, la Tradition authentique de l'Eglise. A ces raisons aucun raisonnement, aucune considération, aucune spéculation, même la plus brillante, ne saurait suppléer. Le développement qui ne reconduit pas là, ne conduit nulle part. Il manque de fondement et par conséquent de valeur. Au moins, il ne justifie pas une adhésion. Seule est vraie, digne d'intérêt, la proposition qui permet à l'auditeur ou au lecteur de refaire le chemin à partir des sources et de reconstruire l'édifice.

Une pensée qui fuse devant nous en éclairs éblouissants peut même être dangereuse, car elle décourage le contrôle et, au fond, s'impose à nous, même quand elle paraît nous libérer.

⁂

Plus que jamais en ce temps, et en matière de Foi plus que partout ailleurs, dans le foisonnement actuel des idées et des publications, il faut s'interroger sans cesse sur les vrais repères de son jugement, S'OBLIGER A RETROUVER LES RAISONS DE CELUI QUI NOUS PARLE, *s'assurer qu'elles sont bien les vraies, se refuser quand ces raisons ne sont pas discernables.*

On parle de tout aujourd'hui, de théologie comme du reste, on dit tout à propos de tout. Souvent ces propos séduisent parce qu'ils semblent favoriser la liberté de notre jugement. C'est tout le contraire : ils nous enchaînent et nous tyrannisent, car celui-là seul nous libère qui nous permet de revenir aux sources, aux vraies sources, et à partir de là nous permet de le juger lui-même.

† Gabriel-Marie GARRONE,
archevêque de Toulouse.

Presse Catholique des Jeunes

Cette année, la Maison de la Bonne Presse oriente son action dans deux directions très distinctes :

● *Première direction :* offrir aux jeunes catholiques des journaux explicitement chrétiens, réalisés en fonction de leurs besoins. Ces journaux aideront leurs lecteurs à réagir et à réfléchir chrétiennement dans tous les domaines de la vie. Voilà, résumées, les formules 1965-1966 de PROMESSES (mensuel ; pour les élèves des classes terminales), RALLYE et RECORD (tous deux mensuels ; pour les adolescents et pré-adolescents, garçons et filles), NADE (hebdomadaire ; pour les filles de 8 à 12 ans). Selon les titres, la Maison de la Bonne Presse travaille en liaison étroite avec les Mouvements de jeunes : Jeunesse Etudiante Chrétienne, Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique, Scouts et Guides de France, Fédération Sportive Française, ainsi qu'avec le Centre National de l'Enseignement Religieux. Elle intensifie actuellement ses relation concrètes avec les aumôniers de l'enseignement public, les membres de l'enseignement catholique, les religieuses.

Ces publications sont uniquement diffusées par le réseau de presse catholique (comités de presse, paroisses, enseignants, frères, sœurs, jeunes, etc...). Ce réseau qui a connu des difficultés est en plein essor, particulièrement dans les écoles catholiques et autour des aumôniers de C.E.G. les éducateurs se rendant compte de plus en plus que des publications ayant un certain niveau culturel et religieux exigeaient, pour être diffusées convenablement, une action précise et continue de leur part.

● *Deuxième direction :* offrir à tous les jeunes, en particulier aux 69 % qui ne vont pas régulièrement à la messe ou ne sont pas en contact avec l'église, des publications attrayantes mais saines et rédigées en tenant compte progressivement des exigences de la pré-catéchèse.

Ces publications sont uniquement diffusées par le réseau de vente des Messageries (kiosques de gares, kiosques à journaux, bureaux de tabac, librairies, etc...) et proposées aux acheteurs éventuels parmi tous les autres titres : LISETTE (hebdomadaire ; destiné aux filles de 8 à 12 ans), FORMIDABLE (nouveau mensuel ; jeunes de 15 à 25 ans, particulièrement à ceux des milieux ruraux et ouvriers ainsi qu'aux élèves de l'enseignement technique ; édité par une société nouvelle à 50 % Bonne Presse et 50 % Groupe Amaury-« Marie-France », avec le concours de Radio-Luxembourg et de Mouvements de jeunes) Radio-Luxembourg assurera un soutien intensif, tout particulièrement lors du lancement.

Il est important que tous les prêtres, parents et éducateurs chrétiens, comprennent bien le sens et la portée de ces efforts. Au moment où tant d'entre nous réclament des réalisations concrètes en faveur des jeunes, signalons-leur les possibilités simples, modernes et très efficaces que leur offre la presse catholique pour les jeunes.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

30e Année — N° 35 Vendredi 1er octobre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés, avec l'agrément de Monsieur le Recteur d'Académie :

— aumônier du Lycée de Brest (annexe de Saint-Marc), *M. Yves Le Bec*, vicaire à Camaret,

— aumônier du Lycée de Morlaix, *M. Yves Queffurus*, vicaire au Relecq-Kerhuon,

— aumônier du Lycée technique de Brest, *M. Hervé Le Rû*, chargé du monde scolaire à Brest,

— aumônier du Lycée de Carhaix, *M. Corentin Le Scao*, vicaire à Carhaix,

— aumônier du Lycée de Brest, *M. Claude Chapalain*, vicaire à Saint-Jean, Brest.

RÉUNION U.N.C.A.H.S. A MORLAIX

Toutes les *soignantes à domicile* de la région de Morlaix (secteurs Cléder, Huelgoat, Morlaix) sont convoquées pour une réunion-rencontre, *le dimanche 10 octobre*, à 14 heures 30, au 12, Grande Venelle, chez les Servantes des Pauvres, Morlaix.

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain à *M. et Mme Le Roy*, de Lanarvily, parents de deux prêtres et de deux religieuses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 3 octobre, 17e après la Pentecôte. Lundi 4, S. François d'Assise. Mardi 5, S. Maurice, abbé. Mercredi 6, S. Bruno. Jeudi 7, Notre-Dame du Rosaire. Vendredi 8, Ste Brigitte, veuve. Samedi 9, S. Denis et ses compagnons, martyrs. Dimanche 10, 18e après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. René Le Breton*, de Lambézellec, frère de M. l'abbé Le Breton, inspecteur diocésain. *M. Guillaume Cavaloc*, de Brest. *Mme Vve Prémel*, de Plounéour-Trez, mère de MM. les abbés Jean et Auguste Prémel, vicaires à Camaret et à Saint-Sauveur de Brest.

Les nominations... sont promulguées comme des décisions de l'Evêque. Ayant la responsabilité du diocèse, il a charge d'en assurer le bien commun. Mais cette charge je la porte avec vous. Aussi voudrais-je que chacun accepte la nomination qui le concerne comme une participation à la mission commune que le Seigneur nous a confiée et pour laquelle l'Evêque et son « presbytérium » sont étroitement solidaires. Témoignons de cette solidarité d'abord en priant les uns pour les autres, puis en nous entraidant pour que chacun puisse travailler avec joie là où le Seigneur l'appelle. A quelque poste que nous soyons, nous pouvons reprendre à notre compte le mot du Seigneur « ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; c'est moi qui vous ai choisis et placés pour que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure »...

Pour être vrai, l'esprit d'équipe demande à chacun, outre l'amitié indispensable pour créer entre nous un climat fraternel, la réflexion et l'étude doctrinale qui font la richesse des échanges, le courage de nos opinions personnelles assorti de l'humilité qui nous met à l'écoute des autres et de l'abnégation qui met une sourdine aux points de vue trop personnels, l'obéissance surtout aux règles et aux orientations de l'Eglise, car il serait illusoire de parler de pastorale d'ensemble si chacun prétendait aligner les autres sur ses propres options sans essayer lui-même de respecter et de vouloir ce que l'Eglise demande. C'est à partir de cette obéissance, inspirée par l'amour d'une vérité qui nous dépasse que nous jouirons de la vraie liberté. Toutes les fois qu'il nous sera possible d'incarner cet esprit de collaboration dans des équipes au sens précis du mot, nous ne manquerons pas de le faire.

Mgr René KÉRAUTRET,
évêque d'Angoulême.

L'Eglise, hier et aujourd'hui

Faut-il, sous prétexte de rajeunir l'Eglise, répudier systématiquement tout ce qui a été fait et pensé hier, dans la conviction que seul vit ce qui est nouveau et moderne ? Faut-il tout remettre en question, y compris la théologie et la discipline traditionnelles ? C'est à ces questions importantes pour notre temps que S. S. Paul VI répond dans le discours que voici, prononcé lors d'une audience générale :

...En venant trouver à Rome le Pape, chaque visiteur ne peut se soustraire à l'émerveillement qui naît instinctivement chez tous à la pensée qu'Il représente une longue, une très longue histoire, tourmentée autant qu'on veut, mais cohérente et permanente à travers les siècles. La visite au Pape est une réévocation historique. Elle oblige à penser au passé. Elle soulève des images d'autres temps et elle semble transporter l'attention vers un monde évanoui et qui ne survit que symboliquement. C'est l'impression, disions-Nous, d'ancienneté qu'on éprouve en étudiant l'histoire, l'archéologie ou en visitant des maisons d'un vieux style, ou encore, des musées et des cimetières.

C'est une impression insolite et un peu désagréable pour la mentalité moderne qui n'aime pas regarder en arrière, mais qui veut regarder surtout le présent, et un peu, l'avenir. C'est la mentalité de l'actualité qui peut se trouver troublée en visitant un milieu comme le nôtre, pour un motif encore plus piquant que n'est celui de l'ancienneté rencontrée dans les aspects extérieurs ; c'est celui de l'ancienneté non seulement des choses, mais des idées, de la manière de penser et de parler. Ici est présente et affirmée une tradition que beaucoup d'hommes modernes ne comprennent plus et que, même, ils n'estiment plus. L'Eglise est dépassée, disent quelques-uns. Elle est un phénomène d'immobilisme qui ne nous dit plus rien ou si peu. On a écrit que nous vivons dans une époque post-chrétienne. Voilà l'impression : c'est une impression triste, comme chacun le voit, contre laquelle réagissent facilement ceux qui ont la vue claire et, spécialement, ceux qui ont le bonheur de conserver la foi, la foi dans le Christ et dans son Eglise.

La réalité de l'Eglise est une réalité extrêmement riche d'actualité.

Certains réagissent et tirent une satisfaction de cette impression. C'est ainsi, qu'au siècle dernier, la mode était de se complaire, romantiquement, en tout ce qui parlait du passé et les ruines ont ce langage plus que toute autre chose. Aujourd'hui, au contraire, la sympathie, quand il y en a une, pour les temps passés, provient de ce qu'on appelle le sens de l'histoire, c'est-à-dire de la perception du mouvement enregistré dans les signes qui ont survécu aux choses engendrées et dévorées par le temps. Mais ceci, pour nous croyants, ne réagit pas suffisamment à l'impression de caducité et d'ancienneté qui peut naître chez celui qui observe superficiellement le cadre de la vie ecclésiastique représentée, ici, sous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses traits les plus caractéristiques. Le cadre n'est pas « nature morte ». Il est réalité vivante. La réalité de l'Eglise, même si elle revêt des formes héritées des siècles passés, est une réalité extrêmement riche d'actualité.

En y regardant de près, elle est une réalité qui ne vieillit pas et qui possède en soi une mystérieuse capacité de se régénérer, de se rajeunir, et de s'exprimer en des signes de Présence perpétuelle et absolue, si bien qu'elle peut indiquer, même au progrès du monde soumis à une évolution fébrile, les critères de la nouveauté qui ne trompe pas et qui tend, avec une espérance qui n'est pas fallacieuse et avec une certitude pleine d'attente, vers le futur. L'Eglise marque les heures du temps qui passe sans aucune peur et elle considère l'avenir avec une anxiété prophétique, dans une tension eschatologique. L'Eglise n'est pas vieille, elle est perpétuelle. Elle est toujours jeune et sait se garder jeune...

L'Eglise a deux manières de se maintenir jeune.

Pour simplifier, contentons-nous d'observer que l'Eglise a deux manières de se maintenir jeune, c'est-à-dire de s'insérer comme une religion vivante dans le tissu de l'histoire qui s'enfuit. L'une que Nous pourrions dire résolue « *ad extra* », est celle de se rapprocher du monde qui l'entoure d'en assurer le langage, les coutumes, la mentalité autant que cela est compatible avec la nature et avec la mission de l'Eglise de s'insérer dans l'histoire qui passe, de « s'historiser ». L'autre manière, que Nous pourrions appeler « *ad intra* » est celle par laquelle l'Eglise cherche en soi-même l'inépuisable vitalité de sa vérité, de sa cohérence traditionnelle et de sa richesse spirituelle. Les deux manières sont bonnes, pourvu qu'elles soient sagement complémentaires. C'est, à peu près, le binôme « *nova et vetera* » de l'Evangile que nous devons chercher à mettre en pratique pour donner force et témoignage à la perpétuelle floraison du règne de Dieu.

Malheureusement, aujourd'hui, il arrive que certains, dans cet effort de renouvellement, mus, certainement, par un zèle sincère, s'attachent à la première manière, oubliant ou négligeant la seconde. Il advient, alors, que beaucoup sont tentés de croire que seul vit ce qui est nouveau, ce qui est moderne, ce qui se confond avec l'expérience du monde contemporain. Ainsi naît automatiquement la tentation de répudier ce qui a été fait et pensé hier, de se détacher de la théologie et de la discipline traditionnelles et de tout remettre en question comme si on devait commencer aujourd'hui à construire l'Eglise, à refaire ses doctrines en partant non pas tant des données de la révélation et de la tradition que des réalités temporaires dans lesquelles se déroule la vie contemporaine, pour donner naissance à de nouvelles formes de pensée, de spiritualité, de mœurs, sous prétexte de faire pénétrer dans notre christianisme une authenticité qui vient seulement d'être découverte maintenant et est seule compréhensible aux hommes de notre temps. Au début, ce procédé de renouvellement touche et supprime des choses et des formes caduques ; mais ensuite, chez quelques-uns, il en arrive à s'attaquer également à des choses et à des formes essentielles et intangibles dans l'Eglise. Alors, le danger existe que, même sans le vouloir, la mentalité du réformateur s'adapte, se soumette aux courants de la pensée à la mode ou de la

pensée d'autrui ; et les vérités qui existent hors du temps, parce qu'elles sont divines, sont pliées à un procédé historique qui les prive, quelquefois, de leur contenu et de leur stabilité. Saint Paul semble monter la garde et nous avertir, lui, l'apôtre le plus porté à se faire tout à tous (I Cor. 9-22) qu'on ne doit pas vider la Croix du Christ : « *Ut non evacuetur crux Christi* » (I Cor. 1-17).

La fidélité à l'Eglise contient le vrai secret de sa perpétuelle jeunesse.

L'autre manière, celle de la fidélité de l'Eglise à elle-même, est, certainement, celle qui contient le vrai secret de sa perpétuelle jeunesse, celle qui lui fait rechercher, dans le trésor divin que lui a confié le Christ, la sagesse et la force pour se présenter toujours vivante et agissante au milieu des hommes, à qui elle veut apporter le message de foi, de charité, de salut. Mais, bien sûr, cette manière doit justement être manifestée de façon accessible aux hommes : quiconque s'en charge doit s'efforcer de les connaître, les comprendre, leur faciliter la pratique de la vie chrétienne, leur donner la joie de rencontrer le Christ ; il doit, en un mot, se montrer « apostolique » : ce qui est un art de toute beauté, mais aussi très difficile.

C'est précisément, ce que l'Eglise, aujourd'hui sagement et courageusement, s'efforce de faire par le moyen du Concile afin que le Christ resplendisse sur le monde, comme il est sculpté sur la base de l'obélisque de la place Saint-Pierre, le Christ de toujours : « *Heri, hodie et in saecula.* »

Interrogée par le monde, l'Eglise ne peut apporter au monde que la réponse de Dieu.

L'Eglise a reçu de Dieu la Lumière qu'elle doit donner aux hommes. Cette Lumière lui permet de mieux comprendre les exigences de la loi naturelle et de mieux comprendre aussi les situations des hommes d'aujourd'hui.

Attentive et fidèle à cette Lumière, l'Eglise propose à ces hommes d'aujourd'hui, des orientations.

1° Ce n'est pas rien, par exemple, que de rappeler aux hommes qu'ils sont vraiment égaux devant Dieu.

2° Ce n'est pas rien de rappeler aux hommes qu'ils sont frères.

3° Ce n'est pas rien de rappeler que l'homme est une personne et qu'il ne peut s'épanouir que dans l'exercice de ses responsabilités.

4° Ce n'est pas rien de rappeler à l'homme qu'il est responsable de tous ses frères humains.

5° Ce n'est pas rien de rappeler aux hommes qu'une guerre ne peut jamais être engagée comme moyen légitime de résoudre les conflits terrestres. Et que ce n'est pas seulement la guerre atomique qui est à proscrire, mais tout recours à la violence (ce qui ne signifie nullement qu'on doive renoncer à se défendre quand on est injustement attaqué) ».

Monseigneur ANCEL,
évêque auxiliaire de Lyon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En marge du schéma XIII

Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier. Ce n'est pas à l'imagination ou aux rêveries d'esprits agités que leur doctrine doit sa découverte ; ils ne se font pas, comme tant d'autres, les champions d'une doctrine humaine.

Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle...

Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais sont citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre l'emporte en perfection sur les lois.

Ils aiment tous les hommes et tous les persécutent. On les méconnait, on les condamne ; on les tue et par là ils gagnent la vie. Ils sont pauvres et enrichissent un grand nombre. Ils manquent de tout et ils surabondent en toutes choses. On les méprise, et dans ce mépris ils trouvent leur gloire ; on les calomnie, et ils sont justifiés. On les insulte, et ils bénissent ; on les outrage, et ils honorent...

En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue dans tous les membres du corps comme les chrétiens dans les cités du monde. L'âme habite dans le corps, et pourtant elle n'est pas du corps, comme les chrétiens habitent dans le monde mais ne sont pas du monde. Invisible, l'âme est retenue prisonnière dans un corps visible : ainsi les chrétiens ; on voit bien qu'ils sont dans ce monde, mais le culte qu'ils rendent à Dieu demeure invisible. La chair déteste l'âme et lui fait la guerre, sans en avoir reçu de tort, parce qu'elle l'empêche de jouir des plaisirs : de même le monde déteste les chrétiens qui ne lui font aucun tort, parce qu'ils s'opposent à ses plaisirs. L'âme aime cette chair qui la déteste, et ses membres, comme les chrétiens aiment ceux qui les détestent. L'âme est enfermée dans le corps : c'est elle pourtant qui maintient le corps ; les chrétiens sont comme détenus dans la prison du monde : ce sont eux pourtant qui maintiennent le monde. Immortelle, l'âme habite une tente mortelle : ainsi les chrétiens campent dans le corruptible, en attendant l'incorruptibilité céleste. L'âme devient meilleure en se mortifiant par la faim et la soif : persécutés, les chrétiens de jour en jour se multiplient toujours plus. Si noble est le poste que Dieu leur a assigné, qu'il ne leur est pas permis de déserter.

Epitre à Diognète. V et VI (Sources chrétiennes, p. 63-66).

Echos du Concile

Rome, le 25 septembre 1965.

Dès le début de la session, le Concile a retrouvé son rythme habituel : discussions et votes sur les schémas se poursuivent, et, en dehors des congrégations générales, réunions épiscopales, réflexions par petits groupes sur les sujets étudiés au Concile et conférences continuent. Les évêques français se réunissent deux après-midi par semaine, sans compter les réunions des commissions spécialisées et les rencontres avec les responsables nationaux de mouvements apostoliques ; les « ateliers de travail », où se retrouvent évêques et théologiens, ont déjà tenu de nombreuses séances sur l'apostolat des laïcs, l'Eglise dans le monde, la liberté religieuse la vie et le ministère des prêtres ; les contacts avec les évêques d'autres pays et avec les observateurs reprennent : c'est ainsi que M. le pasteur Roux est venu passer la veillée à la maison de la Retraite mardi, et que Monseigneur l'Evêque y a reçu Monseigneur Tsiahoana, de Madagascar. Au milieu de ces journées passablement chargées, une réunion fraternelle a regroupé les membres de la communauté de la Retraite et trois évêques qui s'y trouvaient au cours des sessions précédentes pour fêter la nomination de Monseigneur Perrin à l'archevêché de Bagdad et la promotion au cardinalat de NN. SS. Cardijn et Duval.

La discussion de la déclaration sur la Liberté religieuse, le commencement des débats sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, et les votes sur la Révélation et sur l'Apostolat des laïcs ont été les principaux événements de ces derniers jours.

La liberté religieuse.

Commencée la semaine dernière, la discussion sur la liberté religieuse s'est poursuivie jusqu'à mardi, et, mercredi matin, quatre évêques, parlant au nom de 70 Pères, ont prononcé les dernières interventions à son sujet.

Dans cette déclaration, on le sait, la liberté religieuse s'entend du droit des hommes à être libres de toute contrainte extérieure, venant d'autres hommes, de groupes sociaux ou du pouvoir, dans le domaine religieux : dans ce domaine, personne ne doit être forcé d'agir contre sa conscience ou empêché d'agir, en privé et en public, conformément à sa conscience, dans les limites qui conviennent. Il s'agit, comme on le voit, d'un droit civil de la personne et des communautés en matière religieuse. Pour prévenir toute fausse interprétation, le projet de Déclaration précise que le droit à la liberté religieuse ne remet pas en question la doctrine catholique sur l'unique et véritable religion que représente l'Eglise du Christ ; que ce droit ne permet pas à l'homme de mettre sur le même pied le vrai et le faux, ne le dispense pas du devoir de se former une opinion vraie et ne l'autorise pas à décider, de façon arbitraire, s'il veut ou non servir Dieu, dans quelle religion et de quelle façon.

Proclamer ce droit paraît, à première vue, une chose assez simple. Pourtant, les interventions ont été assez diverses, parfois un peu rudes. Il faut avouer qu'en entendant telle ou telle critique on pouvait penser qu'il était facile d'y répondre en lisant un passage de la Déclaration, mais on ne peut en dire autant de l'ensemble des critiques. Ce qui explique la diversité des points de vue exprimés, c'est, d'une part, la difficulté de formuler de façon exacte et détaillée les fondements de ce droit les justes limites à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'intérieur desquelles il doit s'exercer, le rôle et les devoirs de l'autorité civile ; c'est, d'autre part, l'expérience concrète vécue par les évêques, les uns ayant connu la persécution, les autres un Etat confessionnel, d'autres un Etat neutre respectant la liberté religieuse des citoyens : l'appui massif de l'épiscopat américain à la Déclaration en est un signe.

Le Cardinal Ritter (Etats-Unis) affirme que, si la déclaration n'était pas approuvée, les Pères du Concile pourraient être accusés d'infidélité à l'Evangile. A l'opposé, pour Mgr Del Campo (Espagne), le schéma paraît influencé par un humanisme naturaliste, ignore entièrement les droits de Dieu et met en péril un patrimoine religieux séculaire. Entre ces deux positions, se situe toute une gamme d'interventions, les unes favorables, d'autres plus nuancées, certaines réticentes.

Louanges et critiques.

La liberté religieuse, a dit le Cardinal Seper (Zagreb), est une condition nécessaire pour l'épanouissement de la vie religieuse et pour l'accomplissement de la mission de l'Eglise dans le monde actuel. Le schéma répond bien aux exigences modernes ; l'accord peut se faire ici entre catholiques et non-catholiques ; les principes mis en évidence favorisent l'œcuménisme (Cardinal Spellmann), et le schéma met bien en relief la sincérité des catholiques envers toute la famille humaine (Mgr Gran, Norvège). La déclaration représente **une conquête splendide** qui donne un nouveau relief à l'apostolat, elle fait ressortir l'esprit et l'importance de la liberté dans la prédication de l'Evangile, et au lieu de favoriser un certain relativisme, elle exhorte à la responsabilité (Cardinal Silva Henriquez, Chili). Le droit à la liberté religieuse se fonde sur la vérité qui constitue la base de tous les droits de l'homme et de tout l'ordre social : la dignité de la personne. Il fait partie de la vocation humaine à la liberté de l'Evangile. Nous devons prêcher tout l'Evangile, et le premier témoignage de cette prédication sera l'approbation du texte que nous étudions (Cardinal Cushing, Boston).

A côté de ces approbations catégoriques, **plusieurs critiques** se sont fait entendre. Plusieurs Pères ont souhaité voir laisser de côté les considérations tirées de la raison. D'autres ont fait observer la faiblesse de l'argumentation biblique, qui, de fait, pourrait être meilleure ; quelques-uns estiment que les citations ont été choisies de façon unilatérale. Nous ne pouvons légitimer ce que Dieu a simplement toléré, observe encore le Cardinal Siri ; nous pouvons seulement tolérer, et cela dans les limites du bien commun. Autre reproche : non seulement on prend parti pour des théories encore discutées, mais on voudrait même approuver des solutions contraires à la doctrine de l'Eglise (Cardinal Ottaviani). A plusieurs reprises, des Pères expriment la crainte que la Déclaration ne favorise l'indifférentisme.

Aussi certains Pères demandent-ils que l'on insiste sur l'obligation pour tout homme de chercher la vérité. Nombre d'interventions demandent des **précisions** sur le rôle de l'Etat et les devoirs civils en matière de liberté religieuse : éliminer tout ce qui semblerait donner à l'Etat une compétence pour juger la religion ou les consciences — il n'est pas arbitre entre les confessions, et la liberté religieuse n'est pas concédée par l'Etat (Mgr Seper) ; affirmer catégoriquement que toute discrimination venant du facteur religieux est illégale et injuste ; soutenir le principe de la liberté religieuse, sans la confondre avec le principe d'une exclusion totale de Dieu de la vie publique (Cardinal Convay, Irlande). De même, la déclaration affirmant que le pouvoir civil peut protéger la société contre d'éventuels abus selon des normes juridiques requises par les nécessités de l'ordre public — ce qui est ensuite expliqué —, Mgr Seper demande de préciser que cet ordre doit être conforme à la justice, sinon l'Etat pourrait se fonder sur l'existence d'un ordre injuste pour limiter arbitrairement la liberté religieuse ; Mgr Nicodemo (Italie) préfère que l'on parle de bien commun, et non d'ordre public. Mgr Lourdusamy (Inde) souhaite que soit supprimé le passage de la déclaration qui fait allusion à la possibilité de la reconnaissance particulière d'une religion par un Etat, qui assurerait par ailleurs la liberté religieuse à tous les citoyens : une telle reconnaissance, dit-il, est difficilement compréhensible aujourd'hui, et ce passage pourrait faire obstacle à la diffusion de la foi catholique dans les régions non-catholiques.

Des témoins parlent.

A côté des interventions de « discussion », **plusieurs « témoins »** se sont fait entendre. L'expérience de soixante ans d'apostolat auprès de la jeunesse ouvrière dans le monde entier, déclare le Cardinal Cardijn, montre qu'une déclaration solennelle et claire sur la liberté juridique en matière de religion est une nécessité urgente pour l'unification pacifique du monde pluraliste d'aujourd'hui sur les fondements indiqués par Jean XXIII dans « Pacem in terris ». Applaudi à son arrivée au micro, le Cardinal Beran, confesseur de foi, affirme : l'expérience montre que la contrainte exercée sur les consciences a pour effet de pousser les hommes dans le péché contre Dieu. Cet effet déplorable est le même lorsque la contrainte prétend s'exercer en faveur de la religion. Peut-être peut-on dire qu'en Bohême l'Eglise expie aujourd'hui des violations de la liberté religieuse comme la mort de Jean Hus au XV[e] siècle et la conversion forcée d'une grande partie du peuple au XVII[e]. L'expérience actuelle et l'histoire demandent donc que le Concile proclame le principe de la liberté religieuse clairement et sans restriction, en esprit de pénitence pour le passé. Il sera alors possible d'intervenir en faveur des frères persécutés.

A la recherche de l'unanimité.

Au cours des débats, plusieurs Pères ont fait **des suggestions et des remarques** pour pallier aux difficultés et répondre aux objections. Afin d'éviter toute équivoque, le Cardinal Urbani propose d'intituler la déclaration : « de la liberté civile en matière de religion ». Pour prévenir une interprétation dans le sens de l'indifférentisme, Mgr Ancel suggère de dire, dès le début, dans le passage qui sera normalement le plus cité, que c'est l'obligation pour l'homme de chercher la vérité qui est le fondement de son droit à la liberté religieuse, car dans cette recherche il doit être libre de toute contrainte extérieure. Le Cardinal Lefebvre reprend, une à une, les objections : 1) le texte favoriserait l'indifférentisme : il précise pourtant qu'il s'agit de liberté civile, d'ordre juridique, réprouve expressément l'indifférentisme et affirme l'obligation de rechercher la vérité ; 2) on risque d'affaiblir l'enseignement selon lequel il n'y a qu'une religion et qu'une Eglise véritables : le texte souligne cette vérité ; 3) on craint les conséquences de la diffusion de l'erreur : mais la liberté religieuse est une barrière efficace contre une propagande malhonnête près des simples et des pauvres ; 4) on craint un affaiblissement de l'élan missionnaire : mais l'absence de liberté religieuse ferme encore de vastes régions à l'annonce de l'Evangile ; 5) le texte prêterait à un faux humanisme : il montre, au contraire, comment on doit permettre à l'homme de chercher Dieu ; 6) ce texte serait en contradiction avec les enseignements précédents du magistère : c'est là un contresens, faute de tenir compte de l'évolution des circonstances. Peu avant la clôture du débat, le Cardinal Journet (Suisse) insiste auprès des Pères : la diversité des opinions provient non de divergences doctrinales mais de préoccupations pastorales ; les oppositions qui se manifestent pourraient être réduites si l'on mettait mieux en relief divers points déjà contenus dans le schéma.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr de Smedt, concluant le débat, souligne que la confrontation des opinions a été très constructive et que toutes les propositions formulées seront l'objet d'une étude attentive : comme ce fut le cas pour d'autres textes du Concile, le concours de tous les Pères, quelles que soient leurs opinions, aidera à trouver la meilleure formulation. Mgr Felici pose alors la question : « Le texte réamendé sur la liberté religieuse (c'est-à-dire celui qui vient d'être discuté) plaît-il aux Pères comme base de la déclaration définitive, qui devra être mise au point ultérieurement conformément à la doctrine catholique sur la véritable religion et aux amendements proposés par les Pères au cours de la discussion, lesquels devront être approuvés conformément au Règlement du Concile ? » Par 1.997 oui, contre 224 non, le débat sur la liberté religieuse se termine de façon positive : c'est l'un des grands votes de l'histoire du Concile.

La Révélation.

Moins spectaculaire sans doute, le vote du schéma sur la Révélation, qui s'est achevé mercredi, représente néanmoins un acte important dans le déroulement du Concile : qu'on se rappelle les débats sur le premier projet lors de la première session et le renvoi de celui-ci par l'Assemblée ! Le texte actuel, qui est un texte de qualité, va encore être amélioré en fonction des amendements remis par les Pères et reviendra devant l'Assemblée pour les votes définitifs avant sa proclamation en séance publique. Les votes sur le schéma sur l'Apostolat des laïcs et les discussions sur le Schéma XIII reprendront lundi.

P. de SURGY.

Le pèlerinage à Lourdes

Un pèlerinage sans évêque. Monseigneur Fauvel est à Rome. Monseigneur Favé achève sa convalescence.

Un vicaire général les remplace. Le chanoine Abiven fait dignement les choses. C'est-à-dire très simplement.

Lundi, 11 heures : « Reine de l'Arvor »... Nous marchons vers la Grotte. Le chant est rude, sans élan. Les voix sentent la fatigue et la poussière du train.

M. Abjean s'empare du micro. Il semble proclamer : « à nous la place !

Tout change.

Face à Notre-Dame les cœurs s'éveillent, les âmes revivent.

Aux pieds de Marie, près de 3.000 Bretons se retrouvent. Nos pèlerins clament avec vigueur, avec fierté leur foi et leur confiance

M. Abiven parle.

— Vous êtes venus pour remercier N.-D.

— Pour supplier.

— Pour devenir meilleurs.

— Vous la prierez pour le Concile.

— Pour la paix compromise ici et là.

— Vous direz vos besoins à votre Mère du Ciel.

— Vous écouterez ses conseils.

Le vicaire général se félicite de voir les jeunes si nombreux au pèlerinage.

Ils sont près de 500, de 15 à 25 ans.

De quoi réjouir Notre-Dame de Lourdes.

De quoi réjouir notre Evêque qui, depuis la Ville Eternelle — son télégramme le souligne — reste paternellement uni aux pèlerins par la pensée et la prière.

Une centaine de prêtres — avec ou sans surplis — accompagnent leurs paroissiens.

Trois ou quatre chanoines représentent seuls le Chapitre.

Le ciel est bleu.

Les sommets sont clairs.

Lourdes se montre plus accueillant que jamais.

Les âmes sont heureuses.

Notre Mère reçoit bien ses Bretons du Finistère.

Comme d'habitude...

Le pèlerinage débute bien.

Lourdes, lundi 20 septembre 1965.
J.-L. D.

Il continua de même. Grâce avant tout à la prédication de *M. l'abbé Le Bihan*, recteur de Ste-Claire de Penhars à Quimper.

Les pèlerins étaient plus nombreux que d'habitude en cette semaine de septembre. Plus nombreux dans les autres groupes présents à Lourdes, témoin cette bousculade du mardi aux portes du Rosaire. Plus nombreux aussi chez nous ; et avec un pourcentage élevé de jeunes, — qui eurent leurs activités propres : chemin de croix, messe, réunions, route de Bartrès.

L'Heure Sainte de mercredi fut un grand moment du pèlerinage : une vraie méditation sur l'Eucharistie, dont les longs silences ne parurent pesants à personne. La messe concélébrée à Pie X par un prélat italien et une vingtaine de prêtres d'Italie, d'Albi et de Quimper fut pour beaucoup une nouvelle « lecture » de la messe. Mais on souhaiterait une mise au point plus parfaite des cérémonies communes à tous les pèlerins : le maintien de la prière universelle, par exemple, le développement du graduel, l'ordonnance de la communion des fidèles, la recherche pour « rajeunir » la procession du Saint-Sacrement et la procession aux flambeaux...

Efforts nécessaires, mais dont nous ressentîmes nous-mêmes la difficulté. Il ne put en effet être maintenu jusqu'au terme cet effort liturgique qui donna de si beaux fruits dans notre messe du mardi matin : la monition d'introduction à la liturgie de la Parole par le célébrant, la lecture de l'épître par un pèlerin de Santec, le chant du Graduel par un psalmiste...

Mais tous ces détails s'estompent à l'heure du Magnificat devant la Grotte : merci à Notre-Dame, kenavo eur wech all !

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

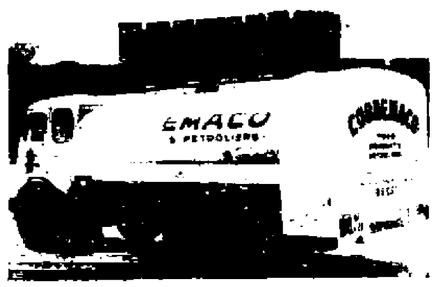

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 36 Vendredi 8 octobre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :
— aumônier-adjoint de l'institution Ste-Thérèse de Quimper, *M. Jean-Pierre Bellec*, chanoine honoraire, aumônier de la Retraite, Quimper,
— étudiants à Rome, *MM. Joseph Cabon*, jeune prêtre de Tréflez, et *Sezny Roudaut*, jeune prêtre de Guissény,
— étudiants à Strasbourg, *MM. François Moysan*, jeune prêtre de Bodilis, et *Michel Péron*, jeune prêtre du Passage-Concarneau.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Zone de Pont-l'Abbé : doyennés de Pont-l'Abbé, Guilvinec, Pionéour-Lanvern, Plogastel-St-Germain.

Toutes les religieuses de la zone de Pont-l'Abbé (enseignantes, soignantes, responsables de services) sont invitées à se réunir *le dimanche 17 octobre, à 16 h. 30, à l'Institution N.-D. des Carmes,* à Pont-l'Abbé, pour une conférence.

Thème : La place des religieuses dans la pastorale d'ensemble.

RELIGIEUSES SOIGNANTES A DOMICILE

Les réunions-rencontres des soignantes à domicile de l'U.N.C.A.H.S. se tiendront *le 13 octobre à Landerneau et le 14 octobre au Folgoët,* aux lieux habituels. Elles commenceront à 14 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RETRAITES D'AIDES AU PRÊTRE

Deux retraites d'Aides au Prêtre auront lieu simultanément à *Quimper* et à *Lesneven*, du *mardi* 19 *octobre* (10 *h.*) *au jeudi* 21 (16 *h.* 30). Elles seront prêchées respectivement par *M. l'abbé Simon*, aumônier à l'hôpital de Morlaix, et par *M. l'abbé Ricou*, recteur de Kernouès. Prière instante de s'annoncer un ou deux jours à l'avance à Mme la Supérieure de la Retraite de Quimper ou de Lesneven.

WEEK-END DE FIANCÉS

Un week-end de fiancés aura lieu *à Ker-Anna, route du Vieux-Saint-Marc, Brest, du vendredi soir* 22 *octobre* (20 *h.* 30) *au dimanche* 24 (17 *h.*). S'inscrire auprès de M. l'abbé Moalic, vicaire à Lambézellec.

ORDO ET REGISTRES PAROISSIAUX

ORDO. — Prière de faire parvenir dès à présent les corrections à porter dans l'Ordo 1966, en utilisant autant que possible la feuille prévue à cet effet dans l'Ordo 1965 (juste avant la Table des paroisses).

Seraient bienvenues *les critiques et suggestions provoquées par la nouvelle présentation* ; on ne pourra toutefois en tenir compte que si elles parviennent à la rédaction sans tarder.

REGISTRES PAROISSIAUX. — La composition des registres 1966 va commencer à la fin du mois. Il sera *impossible* de répondre aux désirs exprimés après le 28 octobre.

Toutes les remarques concernant l'Ordo et les Registres Paroissiaux sont à adresser exclusivement à l'Evêché. Prière d'adresser : *Ordo et Registres, Evêché, Quimper.*

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Yves Riou*, ancien professeur à l'institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon, rappelé à Dieu le 30 septembre.

(*Né à Landivisiau le* 6 *juillet* 1882. *Etudes secondaires au Collège de Lesneven. Ordonné prêtre le* 25 *juillet* 1907. *Octobre* 1907, *professeur à l'école S. Louis de Brest. Janvier* 1911, *professeur au Kreisker, Saint-Pol-de-Léon. Septembre* 1946, *démissionnaire, demeure au collège, puis en* 1964, *se retire à la Maison Saint-Joseph.*)

JOURNÉE NATIONALE

Le dimanche 10 octobre aura lieu une collecte sur la voie publique en faveur des aveugles, à l'occasion de leur Journée nationale.

LETTRE APOSTOLIQUE DONNÉE « MOTU PROPRIO » POUR L'INSTITUTION DU SYNODE D'EVÊQUES

PAUL VI, PAPE

La sollicitude apostolique, en Nous faisant scruter attentivement les signes des temps en vue d'adapter les voies et moyens du saint apostolat aux besoins accrus de nos jours et aux nouvelles conditions de la vie sociale, Nous presse de renforcer par les liens les plus étroits Notre union avec les Evêques « que l'Esprit Saint a établis... pour régir l'Eglise de Dieu » (Act. 20, 28). Ce qui nous pousse à cette décision ce n'est pas seulement la révérence, l'estime et l'affection dont à juste titre Nous entourons tous Nos vénérables Frères en Episcopat, mais aussi le poids très considérable de la charge de Pasteur universel qui Nous a été imposée et qui Nous fait un devoir de mener le Peuple de Dieu aux pâturages éternels. Notre époque, en effet, troublée certes et traversée d'épreuves, mais largement ouverte aussi au souffle salutaire de la grâce céleste, Nous confirme, par une expérience de tous les jours, l'utilité qu'offre pour l'accomplissement de Notre charge apostolique l'union avec les Pasteurs sacrés. Aussi voulons-Nous promouvoir et favoriser cette union de toutes manières « afin, comme Nous l'avons déclaré en d'autres circonstances, de n'être pas privé du réconfort de leur présence, de l'aide de leur prudence et de leur experience, du soutien de leurs conseils et de leurs suffrages autorisés » (A.A.S. 1964, p. 1011)

Nous avons donc senti, surtout au cours de la célébration du Concile œcuménique Vatican II, s'enraciner Notre conviction qu'il était important et nécessaire d'utiliser de plus en plus la collaboration des Evêques, en vue du bien de l'Eglise entière. Bien plus, le Concile œcumenique Nous amena à décider l'établissement, à titre permanent, d'un conseil particulier d'Evêques. Car Nous pensons qu'ainsi, même après le Concile, le peuple chrétien recevra encore cette somme abondante d'avantages que durant le Concile notre union plus étroite avec les Evêques avait permis de saisir.

Maintenant donc, alors que le Concile œcuménique Vatican II tend vers la fin, Nous jugeons l'heure venue de porter enfin à exécution le projet, formé depuis longtemps déjà. Et Nous le faisons d'autant plus volontiers que Nous savons que les Evêques du monde catholique sont ouvertement favorables à Notre projet, comme il ressort des vœux qu'exprimèrent à ce sujet une foule de saints Pasteurs dans le Concile œcuménique.

Aussi, après avoir mûrement pesé toutes choses, par estime et révérence envers tous les Evêques catholiques et pour donner à ceux-ci la possibilité de prendre part, de façon plus manifeste et plus efficace, à Notre sollicitude de l'Eglise entière, motu proprio et par Notre autorité apostolique Nous érigeons et instituons à Rome un conseil stable d'Evêques pour l'Eglise entière, qui relève directement et immédiatement de Notre pouvoir et que Nous apelons du nom particulier **synode d'évêques.**

Ce synode qui pourra, comme toutes les institutions humaines, prendre une forme de plus en plus parfaite avec le temps, est régi par les normes générales suivantes.

I.

Le Synode d'Evêques, grâce auquel des Evêques choisis dans les diverses régions du monde apportent une collaboration accrue au Pasteur suprême de l'Eglise, est constitué de telle façon qu'il est : a) une institution ecclésiastique centrale ; b) qui représente tout l'Episcopat catholique ; c) qu'il est, de soi, perpétuel ; d) que, de par sa structure, il accomplira son rôle suivant que le temps et les occasions le requièrent.

Archives diocésaines de Coutances et Léon

II

De par sa nature le rôle du Synode est d'informer et de donner des avis. Il pourra ainsi jouir de la faculté de délibérer, lorsque celle-ci lui sera donnée par le Pontife Romain ; en ce cas ce même Pontife décide de la valeur de ces délibérations.

1) Les buts généraux du Synode d'Evêques sont : a) de favoriser une union et une collaboration étroites entre le Souverain Pontife et les Evêques du monde entier ; b) de procurer une information directe et exacte au sujet des questions et des situations qui relèvent de la vie intérieure de l'Eglise et de l'action que celle-ci doit mener dans le monde actuel ; c) de rendre plus facile l'accord des jugements, au moins sur les points essentiels de la doctrine et sur la manière d'agir dans la vie de l'Eglise.

2) Les buts spéciaux et plus directs sont : a) d'échanger les renseignements opportuns ; b) de rassembler les avis sur les affaires pour lesquelles le Synode sera chaque fois convoqué.

III

Le Synode est soumis directement et immédiatement à l'autorité du Pontife Romain, à qui il appartiendra :

1. de convoquer le Synode, chaque fois qu'il le jugera opportun et de fixer le lieu des réunions ;

2. de ratifier l'élection des membres, dont il est question aux paragraphes V et VIII ;

3. de fixer l'objet des questions à traiter, au moins six mois avant la réunion du Synode, si c'est possible ;

4. de faire expédier la matière à traiter à ceux qui doivent intervenir dans ces questions ;

5. d'établir l'ordre du jour ;

6. de présider le Synode en personne ou par d'autres.

IV

Le Synode d'Evêques peut se réunir en assemblée générale, en assemblée extraordinaire et en assemblée spéciale.

V

Le Synode d'Evêques réuni en assemblée générale comprend d'abord et par lui-même :

1. - a) les Patriarches, Archevêques majeurs et Métropolites ne relevant pas d'un Patriarcat, des Eglises catholiques de rit oriental :

b) les Evêques élus par chacune des Conférences épiscopales nationales, selon les normes du § VIII ;

c) les Evêques élus par les Conférences épiscopales de plusieurs Nations, conférences instituées pour les Nations qui n'ont pas leur propre conférence, selon les normes du § VIII ;

d) il s'y ajoute dix religieux représentant les Instituts religieux cléricaux, élus par l'Union romaine des Supérieurs Généraux ;

2. Participent aussi à l'Assemblée générale du Synode d'Evêques les Cardinaux préposés aux Dicastères de la Curie romaine.

VI

Le Synode d'Evêques réuni en assemblée extraordinaire comprend :

1. - a) les Patriarches, Archevêques majeurs et Métropolites ne relevant pas d'un Patriarcat, des Eglises catholiques de rit oriental ;

b) les Présidents des Conférences épiscopales nationales ;

c) les Présidents des Conférences épiscopales de plusieurs Nations, conférences instituées pour les Nations qui n'ont pas leur propre conférence épiscopale ;

d) trois religieux, représentant les Instituts religieux cléricaux, élus par l'Union romaine des Supérieurs Généraux.

2. Participent aussi à l'assemblée extraordinaire du Synode d'Evêques les Cardinaux préposés aux dicastères de la Curie romaine.

VII

Le Synode d'Evêques réuni en assemblée spéciale comprend les Patriarches, Archevêques majeurs et Métropolites ne relevant pas d'un Patriarcat, des Eglises catholiques de rit oriental, ainsi que les représentants aussi bien des Conférences Episcopales d'une ou de plusieurs Nations, que des Instituts de Religieux, comme il est établi aux § V et VIII, à condition que tous relèvent des régions pour lesquelles le Synode des Evêques a été convoqué.

VIII

Les Evêques représentant chacune des Conférences épiscopales nationales sont élus comme suit :

a) un représentant par Conférence épiscopale nationale ne comptant pas plus de 25 membres ;

b) deux représentants par Conférence épiscopale nationale ne comptant pas plus de 50 membres ;

c) trois représentants par Conférence épiscopale nationale ne comptant pas plus de 100 membres ;

d) quatre représentants par Conférence épiscopale nationale comptant plus de 100 membres.

Les Conférences épiscopales de plusieurs Nations élisent leurs représentants, selon ces mêmes normes.

IX

Dans l'élection des représentants des Conférences épiscopales d'une ou de plusieurs Nations et des représentants des Instituts religieux au Synode d'Evêques, on tiendra le plus grand compte, non seulement de leur science et de leur prudence en général, mais encore de leur connaissance théorique et pratique de la matière dont le Synode aura à traiter.

X

Le Souverain Pontife, s'il le veut, augmentera le nombre des membres du Synode d'Evêques, soit des religieux représentant les Instituts religieux, soit encore des experts ecclésiastiques, jusqu'à concurrence de 15 % du nombre total des membres, tel qu'il résulte des § V et VIII.

XI

Lorsque se termine l'assemblée pour laquelle le Synode d'Evêques a été convoqué, cessent par le fait même soit le groupement des personnes de ce même Synode, soit les offices et charges que chacun des membres y remplissait.

XII

Le Synode d'Evêques a un secrétaire permanent ou général, à qui est donné le nombre d'auxiliaires convenable. De plus, chaque assemblée du Synode d'Evêques a son secrétaire spécial qui demeure en charge jusqu'à la fin de cette assemblée.

Le secrétaire général et les secrétaires spéciaux sont nommés par le Souverain Pontife.

Nous décrétons et établissons cela, nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 15 septembre de l'année 1965, la troisième de Notre Pontificat.

PAULUS PP. VI.

Diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 10 octobre, 18e après la Pentecôte. Lundi 11. Maternité de la B. V. Marie. Mardi 12, B. Charles de Blois. Mercredi 13, S. Edouard. Jeudi 14, S. Callixte, pape et martyr. Vendredi 15, Ste Thérèse, vierge. Samedi 16, Apparition de S. Michel, archange. Dimanche 17, 19e après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Cozanet*, de Morlaix. *M. Simon*, de Ploudaniel. *R. P. Alexandre Billant*, montfortain, originaire de Kerlouan. *M. Le Cossec*, de Tréméoc. *M. Le Mat*, de Cast.

● *SYNOPSE (PARALLÈLE DES QUATRE EVANGILES), établie par Léon-Noël Bompois d'après la traduction d'E. Osty et J. Trinquet. Un volume 11 × 18 cm de 388 pages. Aux éditions Mame.* — Une synopse, c'est la mise en parallèle des passages semblables chez les évangélistes, ce qui est très important pour une meilleure compréhension du texte de l'Evangile. Il y a plusieurs façons de le faire : le P. Benoit dans la Synopse qu'il annonce aux éditions du Cerf en a choisi une, M. Bompois en a pris une autre. A l'image du P. Lagrange, il a tenté de reconstituer la chronologie de la vie de Jésus ; mais une table permet de retrouver rapidement tel passage d'un évangéliste.

La traduction adoptée est celle du chanoine Osty, dont la qualité est partout reconnue : « on a veillé, disent les auteurs, à ce que chaque terme grec fût rendu — sauf en cas de difficulté majeure — par le même terme français ».

D'abondantes notes accompagnent le texte : elles renvoient aux textes bibliques comparables, elles indiquent les variantes, elles situent l'ambiance et le contexte... Elles se trouvent toujours en face même du texte, ce qui est très commode.

L'ouvrage est fort agréablement présenté dans un format maniable.

Nous recommandons cette SYNOPSE à ceux qui veulent mieux connaître l'Evangile, sans cependant s'adresser aux ouvrages plus ambitieux comme celui du P. Benoit. Dans sa préface, le R. P. Voillaume écrit justement : « *Rien ne peut aider davantage notre attention à ne rien perdre des enseignements de l'Evangile, que de lire un même fait ou un même discours dans les différentes versions que nous en donnent plusieurs évangélistes. A celui qui frappe, humblement, tous les jours, à la porte du trésor des Evangiles, aucun texte ne saurait mieux convenir que celui d'une synopse clairement disposée.* »

● A vendre, pour cause double emploi, harmonium d'occasion 2 jeux 1/2, très bon état. Prix intéressant. S'adresser à M. le Recteur, Saint-Evarzec.

Echos du Concile

Rome, le 2 octobre 1965.

« Vous êtes dans le cœur même de l'Eglise parce que vous êtes seuls : nul n'est seul dans l'Eglise. Vous êtes dans le cœur de l'Eglise parce que vous êtes pauvres et que vous avez besoin d'assistance, d'instruction, d'aide. L'Eglise aime les pauvres, ceux qui souffrent, les petits, les déshérités, les abandonnés. » Ces paroles, le Saint-Père les adressait, dimanche dernier, aux Gitans, à l'occasion de leur premier pèlerinage mondial à Rome : une semaine avant de partir pour New-York, le Pape s'est rendu à Pomezia chez ceux qui souffrent, sinon toujours de pauvreté matérielle, du moins d'une reconnaissance insuffisante de leur dignité d'hommes. Les regards se portent maintenant vers les Nations-Unies, tandis que se font les derniers préparatifs de la visite du pape : celui-ci a tenu à associer le concile à sa démarche et sera accompagné du Cardinal Tisserant et de plusieurs Pères des diverses régions du monde.

Pendant ce temps, le concile poursuit activement ses travaux, conformément au calendrier prévu pour la session. Les votes sur le schéma de l'apostolat des laïcs sont maintenant terminés, ceux qui portent sur le schéma de la charge pastorale des évêques seront bientôt achevés, et la discussion sur le schéma XIII est déjà très avancée.

L'apostolat des laïcs.

Le schéma sur l'apostolat des laïcs n'est pas à proprement parler un grand schéma : la théologie du laïcat a été proclamée dans la Constitution sur l'Eglise ; l'esprit et l'attitude des laïcs dans le monde ressortiront, pour une bonne part, du schéma sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Ce ne sera pas une constitution, mais un décret, que Mgr Hengsbach a présenté comme un complément de caractère pratique apporté à la Constitution sur l'Eglise. Néanmoins, il représente quelque chose d'important : c'est un document conciliairé entièrement consacré aux laïcs, et ce document consacre le fruit de plusieurs dizaines d'années d'expériences et de recherches apostoliques. Un évêque qui a vécu de près tout le renouveau apostolique du laïcat me disait l'admiration et la joie qu'il éprouvait en entendant lire en plein concile le texte de ce schéma. Celui-ci traite successivement de la vocation des laïcs à l'apostolat, des buts et des secteurs de celui-ci, des divers modes d'apostolat (individuel, organisé, — ici se place un développement important sur l'Action Catholique), des relations entre les laïcs et les mouvements avec les Pasteurs de l'Eglise, enfin de la formation à l'apostolat. La rédaction présentée au vote des Pères est essentiellement la même que celle de l'an dernier, mais elle est plus dynamique, mieux ordonnée et plus complète : conformément aux demandes formulées lors de la discussion de l'an dernier, le schéma a été amélioré en de nombreux détails et comprend des paragraphes nouveaux (rappel des fondements de l'apostolat des laïcs ; spiritualité des laïcs ; l'apostolat des jeunes ; l'apostolat individuel en certaines circonstances, notamment dans les pays où l'Eglise est opprimée ; l'adaptation de la formation aux diverses formes de l'apostolat). Les votes ont été très positifs : dans les scrutins d'ensemble sur chaque chapitre, le nombre des « non » n'a jamais atteint le chiffre dix, celui des votants étant en moyenne de 2.130. Certains craignaient que le vote du chapitre où l'on parle de l'Action Catholique ne comporte un grand nombre de demandes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'amendements : il n'y en a pas eu 300. Il reste à la commission compétente à examiner ces demandes et à proposer aux Pères les dernières améliorations au schéma avant que le concile procède à son vote définitif.

Le schéma XIII.

Le texte du schéma sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui a été complètement remanié à la lumière des débats de la troisième session. C'est un document considérable, dont l'édition latine ne comporte pas moins de quatre-vingt pages. Après une introduction sur la condition de l'homme dans le monde moderne, il comprend deux grandes parties : la première, intitulée « l'Eglise et la condition humaine », trace les grandes lignes d'une vision chrétienne de l'homme (la vocation de la personne humaine — la communauté humaine — la signification de l'activité humaine dans l'univers — le rôle de l'Eglise dans le monde actuel) ; c'est la partie la plus fondamentale et la plus essentielle, bien que la moins « spectaculaire », car c'est en fonction de cette vision chrétienne de l'homme et du rôle de l'Eglise dans le monde, que les chrétiens ont à agir dans les problèmes qui sont ceux du monde actuel. La seconde partie est consacrée à « certains problèmes plus urgents » : mis à part le chapitre sur la personne humaine qui a été intégré dans la première moitié du schéma, cette partie reprend les mêmes thèmes que ceux qui, dans la rédaction de 1964, se trouvaient traités sommairement dans le schéma et développés dans les annexes (le mariage et la famille — la culture — la vie économique et sociale — la communauté des peuples et la paix) ; mais les annexes ont disparu, et les thèmes sont entièrement traités dans le schéma ; en outre, un nouveau thème est abordé, celui de la communauté politique.

Un schéma d'un type nouveau.

Il faut bien se représenter que les problèmes abordés sont totalement nouveaux dans l'histoire des Conciles et reconnaître le mérite des commissions qui ont élaboré le schéma sans pouvoir s'appuyer sur aucun précédent, même au simple titre d'indication, a déclaré le Cardinal Kœnig. Ce nouveau genre de document conciliaire adressé à tous les hommes est intitulé « Constitution pastorale ». Plusieurs des Pères ont contesté ce titre, mais le simple fait qu'il figure dans le projet est significatif. C'est ce que faisait observer le R. P. Chenu, ces jours derniers, dans une conférence au Collège de l'Anima : « Constitution **pastorale** : c'est là une catégorie nouvelle dans la langue de l'Eglise, et dans les qualifications théologiques... Il s'agit bien, au sens le plus formel du mot, d'une « constitution », c'est-à-dire d'un ensemble d'énoncés sur la structure même de l'Eglise, communauté hiérarchique du Peuple de Dieu dans le monde. Autrement dit, il est de la nature, de l'être même de l'Eglise, de se situer dans le monde ; sa définition comporte la « mission », l'envoi, par le Christ, et le terme de cet envoi entre dans la raison d'être, plus encore dans le dynamisme existentiel de cette Eglise. L'Eglise est dans le monde, dans le monde de ce temps non par une simple coexistence de deux sociétés étrangères, accordées dans un quelconque concordat de mitoyenneté ,mais par une mutuelle inclusion, une volonté de vivre ensemble, sous la différence de leur objet et de leur fin. C'est le mystère même de l'Incarnation, de Dieu fait homme et venu dans l'histoire, qui, continuant de siècle en siècle par et dans l'Eglise, détermine l'**être** de cette Eglise. Il est extrêmement saisissant de voir comment, dans les rédactions successives du schéma, la référence à l'Incarnation, à la Seigneurie du Christ, qui en découle, s'est de plus en plus explicitée.

Il ne s'agit donc pas d'une « adaptation » contingente, opportune, de « vérités éternelles », mais, au sens fort du mot, d'une « présence », aujourd'hui, de l'Evangile, en acte par et dans l'Eglise. Il ne s'agit pas non plus de « solutions » ex cathedra, enseignées de haut et du dehors, à des problèmes mondiaux évolutifs... Ce sont des **positions** évangéliques, intérieurement inspirées, tenues, par la Parole de Dieu et, en même temps, assumant les valeurs inscrites par le Créateur dans la nature humaine, en expansion des civilisations terrestres. Double et unique problématique, selon laquelle la grâce accomplit la nature, en régime d'Incarnation, au rythme de l'histoire ». S'insurgeant ensuite contre l'opposition que l'on a parfois tenté d'établir entre ce qui est doctrinal et ce qui est pastoral, pour qualifier le Concile, le P. Chenu ajoute : « Oui, tout ce concile est pastoral, comme prise de conscience, par l'Eglise, de sa mission. Tout ce concile est doctrinal, parce qu'il veut être la présence de l'Evangile par et dans l'Eglise. Originalité sensationnelle d'un concile, qui, sans ignorer les erreurs, les malfaisances, les obscurités de ce temps, n'est pas d'abord tendu et contracté contre elles, mais discerne dans ses espérances et ses valeurs des appels implicites à l'Evangile, et y trouve la matière et la loi d'un dialogue. C'est là, nous le savons, l'intuition de Jean XXIII, reprise fortement par S. S. Paul VI ».

La discussion générale.

La discussion générale sur le schéma en a souligné les mérites et critiqué les insuffisances. Ce schéma plaît par son esprit universel : il s'adresse à toute la famille humaine et correspond bien aux orientations données au concile par Jean XXIII. Il plaît par son esprit œcuménique : il manifeste le désir de comprendre les idées et les doctrines, même des adversaires, afin de les examiner avec charité à la lumière de la foi. Enfin, il présente bien l'autorité spirituelle de l'Eglise sur les choses de ce monde, pour le service des hommes (Mgr Hermaniuk, Canada). Les laïcs y trouveront la lumière dont ils ont besoin pour accomplir leur difficile vocation dans l'histoire (Cardinal Silva Henriquez, Chili). Le schéma manifeste la solidarité de l'Eglise avec l'humanité entière, principalement avec les pauvres et les affligés (Cardinal Rugambwa, Tanganika).

Si l'on met à part les critiques faites sur la longueur du schéma et la qualité de son latin, toutes ont convergé dans le même sens : il n'y a pas un mot sur le péché, a dit le Cardinal Siri, tandis que le Cardinal Dœpfner se contentait de noter que les conséquences du péché ne sont pas assez mises en évidence ; le schéma semble imprégné d'un certain naturalisme, a déclaré Mgr d'Avack (Italie), cependant que, dans la même congrégation, Mgr Renard demandait de souligner l'ambiguité existentielle des valeurs humaines ; il faut éviter tout optimisme irréaliste (Mgr Jaeger, Allemagne) — un optimisme qui n'est pas crucifié, disait en conversation un Orthodoxe —, et réserver la place due à la vérité de la Croix (Cardinal Kœnig). Il est indispensable de reconnaître que pour plusieurs problèmes l'Eglise ne possède une réponse adéquate ni par la foi ni par la raison, mais qu'elle entend en rechercher sincèrement la solution (id.). En une matière si nouvelle, il ne sera pas possible de parvenir à une rédaction sans défaut : il faudra le reconnaître simplement, et considérer que ce texte devra être le début d'un dialogue qui se prolongera après le concile (Cardinal Dœpfner). Ces remarques et critiques aideront à parfaire ce schéma que, le jeudi 23 septembre, l'Assemblée décidait de prendre comme base de discussion par 2.111 voix sur 2.157.

L'Eglise et la condition de l'homme.

La discussion sur la première partie du schéma s'est achevée mardi. Trois séries de requêtes sont principalement à retenir. Le Patriarche maro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nite Méouchi, suivi par Mgr Ziade (Beyrouth), estime que le schéma manque d'une théologie de la résurrection, qui est, dans la mentalité de la tradition théologique orientale, un fait cosmique, universel, soulevant le monde et donnant à l'humanité le salut éternel pour son unification dans un Corps et un Peuple de Dieu. Mgr Garrone demande de faire davantage de place au dogme de la création : beaucoup de chrétiens réduisent la création à l'origine du monde, et ne comprennent pas qu'elle implique la dépendance essentielle et permanente de toutes choses par rapport à Dieu ; le croyant voit Dieu présent par son action créatrice dans toutes les réalités terrestres : nul ne peut respecter celles-ci plus que lui. De plus, à propos des rapports entre cité terrestre et cité céleste, il faut montrer ce qui fonde la continuité entre le monde présent et le monde à venir : la charité qui anime le monde d'aujourd'hui et dont la présence en toutes choses sera manifestée lors du retour du Christ. Un grand nombre d'interventions s'accordent à critiquer le paragraphe consacré à l'athéisme. Il est très décevant et doit être refait. Il faut envisager non pas les théories, mais les hommes qui les professent. En parlant des systèmes et des régimes politiques athées, on ne peut que les condamner ; les hommes doivent être respectés et invités au dialogue (Mgr Marty, Reims). Il faut combattre l'athéisme en exposant positivement et clairement la doctrine catholique, plutôt qu'en formulant des condamnations (Mgr Pildain, Espagne). Il faut mettre en face de lui la réalité d'une communauté chrétienne, non pas enfermée dans un ghetto mais plongée dans le monde (R. P. Arrupe, Général des Jésuites). Le concile doit expliquer que le caractère athée du matérialisme n'est pas du tout accidentel (Mgr Florit, Florence). Il faudrait parler des athées pratiques, qui sont de loin les plus nombreux, avec l'esprit d'amour et de dialogue qui anime l'encyclique de Paul VI « Ecclesiam suam » (Mgr Ruotolo, Italie) : cette observation avait déjà été faite ce même jour par le Patriarche Maximos IV au cours d'une intervention remarquée. Il faut condamner le matérialisme dialectique, demande d'autre part Mgr Elko (Etats-Unis), sinon les siècles futurs pourront nous reprocher un manque de fermeté.

A la Maison de la Retraite.

Monseigneur l'Evêque a reçu à la Maison de la Retraite plusieurs responsables nationaux de l'Action Catholique Ouvrière, accompagnés de M. le chanoine Faureau, aumônier national : Henri Le Buan, président national, Pierre Evain, Mme Egaud, Jean Bonet, Moretti B., et Paul Adam (A.C.O. suisse). Il a invité Mgr Poupard, de la Secrétairerie d'Etat, ainsi que plusieurs observateurs orthodoxes : mardi, Mgr Emilianos, le premier évêque envoyé comme observateur par le Patriarcat de Constantinople ; deux observateurs du Patriarcat d'Alexandrie : Mgr Nicodemos et M. Canavatis ; enfin, le professeur Paul Evdokimov, qui enseigne à l'Institut Saint-Serge de Paris et dont le témoignage pénétré de sagesse et d'un sens très profond de l'Esprit-Saint était impressionnant. Lundi soir, le R. P. Becker, qui avait accueilli Mgr Favé lors du Congrès eucharistique de Bombay, a projeté quelques films sur l'Inde en présence de Mgr Rayappan, archevêque de Pondichéry, invité pour la circonstance.

P. de SURGY.

● A vendre appareil de projection à arc Cinéric complet, comprenant un appareil avec bras de 1.500 mètres, bobines, amplificateur C.I.T. 25 w., haut-parleur, lanterne V.F. 50 alternative, transformateur de lanterne. Objectifs Scope. Prix à débattre. (Valeur neuve actuelle : environ 10.000 fr.). Renseignements : M. Paul Guyard, Film et Loisir, 9, rue du Frout, Quimper. (Tél. 16-22.)

● *CONCORDANCE DES QUATRE EVANGILES, établie par Claire Bompois. Un volume* 11 × 18 *cm de* 224 *pages. Aux éditions Mame ;* 9,25 *francs.* — Le titre « concordance » évoque ces gros in-folios latins où des colonnes de références signalent tous les passages où tel mot est employé. Ici, rien de tel : cela tient à la fois de la concordance au sens strict et de l'index analytique ; on comprendra mieux grâce à des exemples :

● ABANDONNER : *s'abandonner à la providence, Mt* 6, 25-34 ; *Lc* 12, 22-28 ; *abandonner ses richesses (le jeune homme riche), Mt* 19, 21 ; *Mc* 10, 21 ; *Lc* 18, 22 ; *« Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Mt* 27, 46 ; *Ms* 15, 34.

● CHAIR. *Ce qui est né de la chair est chair, Jn* 3, 6 ; *vous jugez selon la chair, moi je ne juge personne, Jn* 8, 15 ; *l'esprit est ardent, mais la chair est faible, Mt* 26, 41 ; *Mc* 14, 38 ; *ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, Mt* 16, 17 ; *c'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien, Jn* 6, 63.

Dans le mariage, l'homme et la femme ne font qu'une seule chair, Mt 19, 5-6 ; *Mc* 10, 8 ; *toute chair verra le salut de Dieu, Lc* 3, 6 ; *sont enfants de Dieu ceux qui ne sont pas nés d'un vouloir de chair, mais de Dieu, Jn* 1, 13.

Et le Verbe s'est fait chair, Jn 1, 14 ; *si vous ne mangez ma chair, Jn* 6, 53-55 ; *qui mange ma chair demeure en moi et moi en lui; Jn* 6, 56 ; *voyez mes mains et mes pieds, un esprit n'a ni chair ni os, Lc* 24, 39.

● CONFIANCE : *Cherchez d'abord le Royaume, le reste vous sera donné par surcroît, Mt* 6, 25-34 ; *Lc* 12, 22-31 ; *appel des premiers disciples, Mt* 4, 19-20, 22 ; *Mc* 1, 17-20, 19 ; *Lc* 5, 10-11 ; *la confiance de Marie lors du miracle des noces de Cana, Jn* 2, 5 ; *courage, c'est moi, n'ayez pas peur (Jésus marche sur les eaux), Mt* 14, 27 ; *Mc* 6, 50 ; *Jn* 6, 20 ; *confiance, mon fils, tes péchés sont remis, Mt* 9, 2 ; *Mc* 2, 5 ; *Lc* 5, 20 ; *Mt* 9, 22 ; *Mc* 5, 34 ; *Lc* 8, 48 ; *ô femme, grande est ta foi, Mt* 15, 28 ; *Mc* 7, 29 ; *la confiance de l'officier royal, Jn* 4, 49-50 ; *il a mis en Dieu sa confiance, Mt* 27, 43 ; *vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi, Jn* 14, 1 ; *que votre cœur ne se trouble ni ne s'effraie, Jn* 14, 27 ; *dans le monde, vous aurez du tourment mais courage, j'ai vaincu le monde, Jn* 16, 33. — *Voir aussi : Abandon, Courage, Espérance, Foi.*

On voit tout de suite le parti que l'on peut tirer de cette CONCORDANCE pour la prédication, pour les catéchismes, pour une meilleure connaissance de l'Evangile et même pour la méditation personnelle. — Recommandé.

● Demande garde-malade, logée et nourrie. S'adresser à la *S. R.* qui transmettra.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ETABLISSEMENTS

GUILLOU-PERROT

Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

PHOTO ALBERT BRIAND - BREST

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BRESTT
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 37 Vendredi 15 octobre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— sous-directeur au collège S. Joseph, Morlaix, *M. Henri Colin,* préfet de division dans l'établissement,

— professeur à l'école S. Yves, Quimper, *M. Xavier Godec,* détaché au service de l'archidiocèse de Brazzaville (Congo),

— sous-directeur à l'externat Charles de Foucauld, Brest, *M. Jean Le Hir,* professeur dans l'établissement.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Les réunions catéchétiques habituelles pour les catéchistes d'adolescents et d'adolescentes reprendront au mois de novembre. Pour permettre de coordonner ce travail avec celui qu'assureront ces rencontres, voici les thèmes qui feront l'objet de recherches et pour lesquels des documents pourraient être fournis en temps voulu :

— *Classe de* 4e : Vocation à grandir. A visage découvert (sens du corps comme moyen d'expression). Le Christ au cœur de nos amitiés. Le travail. Moi et ma famille. La Pénitence. Le prêtre. La prière. Les fins dernières. L'Eucharistie, force de rassemblement.

— *Classe de* 3e : Personnalité, vocation. Conscience, loi, esprit. Tentation, péché.

— *Classe de* 2e Unité de l'Eglise. Catholicité. Personnalité. Mission.

— *Terminales :* La mort. Le mal. Le sens de la sexualité. L'activité humaine. Approche de la foi. La parole de Dieu.

Parmi ces derniers thèmes, quelques-uns sont valables ou adaptables pour la 1re. Pour cette classe, des précisions seront apportées dès la première réunion.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Les chefs des établissements scolaires (primaires, secondaires et techniques) sont priés de participer à l'une des réunions suivantes :

— *Quimperlé* le mercredi 20 octobre, 17 heures, à la Retraite.

— *Quimper* le jeudi 21 octobre, 14 heures 30, à Sainte Anne, rue des Douves.

— *Brest* le vendredi 22 octobre, 17 heures, à N. D. de Bonne Nouvelle, Kérinou.

— *Lesneven* le mardi 26 octobre, 17 heures, à N. D. de Lourdes.

— *Morlaix* le mercredi 27 octobre, 17 heures, au Porsmeur en Saint Martin.

JOURNÉES DE PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

La prochaine session de conscrits pour les jeunes qui doivent partir au service militaire dans les mois de novembre et décembre 1965 aura lieu *à la Maison de la Retraite de Lesneven du lundi soir* 25 *octobre* (19 *h.*) *au mercredi soir* 27 (17 *h.*)

Nous insistons pour que tous les conscrits arrivent au jour et à l'heure prévus et sachent qu'ils ne peuvent quitter avant la fin. Ceci dans l'intérêt de tous.

Il arrive que certains jeunes se plaignent de ne pas connaître les dates. Ne serait-il pas bon de les annoncer en chaire ? Souvent en effet certains départs nous échappent à cause de la fréquence des contingents. L'idéal c'est bien sûr de contacter les conscrits dans la mesure du possible.

● PAUL VI A L'O. U. U. — Le Pape Paul VI a prononcé en français le 4 octobre, devant les représentants de 116 nations, un discours historique qui s'adressait à « tous les hommes ». Ce document vient d'être publié par JÉRICHO, Centre du Disque chrétien, d'après une bande originale rapportée de New-York par RADIO-LUXEMBOURG. Ce disque (réf. JER 35) est disponible depuis le 7 octobre chez les disquaires, à défaut, à JERICHO, 31, bd Latour-Maubourg, Paris (7e), au prix de Fr : 18,51.

● PARIS. — En raison de transformations envisagées, le Foyer sacerdotal des Eudistes (1, rue Jean Dolent, Paris) se voit obligé de modifier provisoirement les conditions d'accueil habituelles. Pendant quelques mois, il ne pourra recevoir pour les grands repas mais seulement pour la chambre et le petit déjeuner. Par contre, ne prenant pas de pensionnaires, il disposera d'un plus grand nombre de chambres pour les prêtres de passage qui seront toujours les bienvenus. Prix global pour chambre, et petit déjeuner : 10 F.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 17 octobre, 19e après la Pentecôte. Lundi 18, S. Luc, évangéliste. Mardi 19, S. Pierre d'Alcantara. Mercredi 20, S. Jean de Kent. Jeudi 21, S. Conogan, évêque. Vendredi 22, Anniversaire de la dédicace de la Cathédrale S. Corentin. Samedi 23, S. Meloir, martyr. Dimanche 24, 20e après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Hervé Salaun*, de Landerneau. *Mme Vve Cariou*, de Quéménéven. *M. Didier Paugam*, de Bourg-Blanc.

● L'ENFANCE DE L'ART, dans le cadre de ses *JOURNÉES D'ETUDES ARTISTIQUES* (saison 1965-1966) a le privilège de vous présenter : *« A TRAVERS L'ART GREC »* : deux conférences, avec projections, par le *R. P. TÉZÉ*, s. j., sculpteur, ancien élève de l'Atelier GIMOND.

Un sculpteur vient de visiter la Grèce, « berceau de la sculpture et de l'architecture », non en touriste, mais en pélerin qui remonte, une fois encore aux sources de son art. Le P. TÉZÉ nous livre la leçon qu'il en rapporte.

Leçon si éloignée de la curiosité archéologique, à quoi trop de manuels d'histoire nous ont habitué, qu'elle renouvelle entièrement l'intérêt : l'actualité de l'art grec, pour le sculpteur d'aujourd'hui, pour l'architecte, demeure intacte. Un butin de 600 diapositives en témoigne. « La Grèce, dit de P. TÉZÉ, est le pays du volume et de la proportion ».

Aux enseignants, professeurs des écoles secondaires, techniques, C. E. G., aux élèves des classes terminales, mais aussi aux élèves des Beaux-Arts, à tous les amis de la Grèce, *L'ENFANCE DE L'ART* lance cette « invitation au voyage » : deux conférences exceptionnelles dans le cadre des JOURNÉES D'ETUDES ARTISTIQUES de L'ENFANCE DE L'ART (inscriptions : Enfance de l'Art, 8, rue de l'Harteloire, Brest).

QUIMPER, jeudi 21 *octobre* 1965 (salle des conférences de la Mairie, place Toul-al-laër) : *matinée*, de 14 h. 15 à 17 h. 45, deux conférences réservées uniquement aux professeurs, *soirée*, de 20 h. 45 à 22 heures, une conférence pour les professeurs, étudiants et public.

— *BREST, dimanche* 24 *octobre* (salle Saint Louis, 51, rue Jean Macé) : *Matinée :* de 14 h. 30 à 18 heures, deux conférences pour les professeurs, étudiants et public.

● UN THÉATRE EXCEPTIONNEL. — Le Théâtre de l'Œuvre, rue de Clichy, Paris, joue en ce moment *Le repos du septième jour* de Paul Claudel. Un texte difficile mais beau ; des questions fondamentales de la théologie dans le langage claudélien, puissant et imagé ; des interprètes pratiquement parfaits (Fernand Ledoux et Maria Casarès entre autres) ; un décor et une musique à la hauteur... S'il vous arrivait de passer une soirée à Paris...

Trois messes, trois liturgies

Paris, un dimanche d'octobre... 9 h. 20, l'église au 33 rue de Sèvres. Aux fidèles déjà arrivés, le P. Gelineau fait répéter les chants de la messe, en les insérant au fur et à mesure dans un bref commentaire spirituel.

Un silence. Puis, debout, l'assemblée accompagne de son chant la procession d'entrée : « O juste que tu es, Seigneur Dieu, agis envers moi selon ton amour ! » Le psaume, chanté par une chorale, est bien rythmé, comme « dansé » : pas un mot ne se perd.

A la collecte, la mémoire de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus est faite. Le commentaire du P. Gelineau l'avait préparée, l'homélie y reviendra. Mise sous une seule conclusion avec la collecte du dimanche, elle n'a rien d'artificiel.

Un psalmiste en aube vient chanter le psaume au graduel. A la prière universelle est rappelé le voyage de Paul VI à l'O.N.U.

La cérémonie n'est pas parfaite, il y a quelques bavures, mais tout l'essentiel est en place. Et l'assemblée prie. Les officiants aussi : si bien que lorsqu'ils demeurent tournés vers le tabernacle, placé hors de l'autel, tandis qu'un prêtre y dépose les hosties non consommées, l'attitude est signe de sacré.

Une belle messe dominicale dans le respect des normes liturgiques.

Une autre église. Une messe s'achève ; la suivante va commencer. Ici, c'est le « permanent » ; à l'orgue, la sortie sert aussi d'entrée.

Des voix s'élèvent, belles, quasi-professionnelles Mais que chantent-elles ? Au graduel, un prêtre en rochet s'obstine à nous faire chanter ce qui semble être un psaume en français : mais lequel ? et il n'y a pas de refrain !

La nef est encore debout que voici l'épitre. L'évangile commence, et nous sommes toujours assis ; le célébrant le lit à son siège, loin, loin de nous ; autour de moi, les gens baillent, certains chuchotent.

L'autel est provisoire, prévient un écriteau. La liturgie aussi, espérons-le... Fuyons...

Une troisième église. L'avant-garde liturgique... ce l'était du moins.

Deux noirs sont à l'autel : le célébrant, le diacre. Ils sont seuls, mais quelle dignité chez le célébrant quand, à son siège, il tient en mains le missel ! Quelle élégance dans les gestes du diacre quand il prépare le calice, quand il le découvre !...

Mais l'autel est minable.

Et de Sainte Thérèse, il n'est pas question, évidemment. De prières au bas de l'autel non plus ; curieux ! le chant du Kyrie nous cueille à froid.

Le graduel a lui aussi disparu : une improvisation d'orgue en tient lieu. Une autre improvisation suit le sermon, qui de fait méritait un temps de réflexion. Nous sommes — je le pense — censés méditer : comment le faire quand l'organiste là-haut brille de tous les feux de son art ?

Pas de prière universelle non plus. Et comme l'alleluia, la secrète nous trouvera et nous laissera assis.

Le canon est évidemment à haute voix, mais le Memento des Morts y semble — de loin — le plus important.

Pourquoi dépenser tant d'imagination quand l'Ordo Missae propose de bien meilleures solutions ?

Echos du Concile

Lundi matin, la « une » des journaux italiens était occupée par la visite du Saint-Père aux Nations Unies ; de grandes affiches placardées sur les murs célébraient l'événement. A Saint-Pierre, la Congrégation générale n'avait pas sa physionomie habituelle : à la table du conseil de présidence, en grande partie vide, le Cardinal Liénart remplaçait le Cardinal Tisserant... Aussi, tandis que la discussion du schéma sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui se poursuivait, la pensée de tous se portait vers New-York où le Pape allait atterrir quelques heures plus tard.

Le lendemain, l'assemblée conciliaire attendait le retour de Paul VI : la matinée a été entièrement consacrée à la discussion du schéma XIII. Vers une heure, le Saint-Père arrive et se rend à la table de présidence, où le Cardinal Liénart lui exprime les vœux de l'Assemblée et demande que son discours à l'O.N.U. soit inscrit dans les actes du Concile.

La visite de Paul VI aux Nations Unies, qui s'apparente à la fois au pèlerinage à Jérusalem, au voyage à Bombay et à l'encyclique « Pacem in terris », est l'un des temps forts de la vie de l'Eglise pendant cette quatrième session. Répondant au Cardinal Liénart, le Pape en dégage lui-même le sens et les prolongements : « Nous avons apporté à la réunion extraordinaire de l'O.N.U. le message de salut et de paix que ce saint Concile nous avait confié .Là, nous avons adressé notre parole aux membres de cette grande organisation internationale, représentant plus de cent Etats du monde, pour souligner la valeur de leur projet commun de concorde et de paix, et pour les exhorter à persévérer dans l'œuvre entreprise depuis vingt ans pour éloigner la guerre, résoudre honorablement tout conflit entre les peuples, et porter remède aux besoins et aux maux qui s'opposent encore à un harmonieux progrès de la société, en rappelant que pour mener à son terme une entreprise aussi importante et d'aussi longue haleine, il est nécessaire de la fonder sur la sagesse qui vient de Dieu, et qui nous fut donnée par le Christ... Jamais un tel message n'a semblé interpréter à la fois la voix miséricordieuse du ciel et la voix implorante de la terre, montrant par là que le dessein mystérieux de Dieu sur l'humanité s'adapte parfaitement aux aspirations profondes de l'humanité même. »

Enfin, Paul VI montre comment ce message engage encore plus profondément **l'Eglise entière au service de la paix et de la charité** : « Vous savez que l'annonce d'une parole engage celui qui la profère dans de lourdes obligations : devoir de cohérence, devoir de solidarité, devoir d'exemple. Une parole qui n'est pas confirmée par la volonté effective de la réaliser soi-même, que vaut-elle ? L'autorité de la parole naît bien de la vérité dont elle se fait l'écho ; mais dans la vie des hommes, elle tire sa plus grande efficacité de la manière dont la réalise celui qui l'a dite : la voix du héraut de l'Evangile se fait entendre, mais c'est son exemple qui persuade. De graves conséquences dérivent donc pour nous du fait d'avoir annoncé la paix : nous devons être, plus que jamais, des ouvriers de la paix. L'Eglise catholique a assumé une obligation plus grande de servir la cause de la paix par le fait que, par notre voix, elle en a solennellement plaidé la cause. »

La semaine conciliaire : discussion du schéma XIII.

Commencée le mercredi 29 septembre, la discussion de la seconde partie du **schéma XIII** s'est poursuivie pratiquement toute cette semaine. Jeudi, en fin de matinée ,le R. P. Schuette a présenté le rapport de la Commission

chargée du schéma sur **l'activité missionnaire de l'Eglise**, et les Pères en ont commencé l'examen. A la demande des Modérateurs, l'Assemblée a voté mercredi sur l'ensemble du schéma consacré à la **charge pastorale des Evêques** : celui-ci a été adopté par 2.167 voix sur 2.181 ; il ne reste donc plus qu'à procéder à un dernier vote avant sa proclamation en session publique. Mercredi, jeudi et vendredi, 19 votes ont eu lieu sur les divers paragraphes su schéma sur **le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse** : une grosse majorité s'est dégagée en faveur du schéma.

Près de huit congrégations générales ont été consacrées à l'examen des problèmes les plus urgents abordés dans le schéma sur l'Eglise dans le monde de ce temps. La plupart de ces problèmes avaient déjà fait l'objet de discussions l'an dernier, et de nombreux évêques ont remis par écrit leurs remarques et suggestions. Il est néanmoins intéressant de noter le nombre des interventions par sujet : 30 sur le mariage et la famille, 12 sur la culture, 21 sur la vie économique et sociale, 4 sur la communauté politique, 25 sur la communauté des peuples et la paix. On se réjouit de l'intérêt porté par le Concile aux problèmes qui ont fait l'objet des plus longues et des plus intéressantes discussions ; on éprouve, cependant, un peu de regret en constatant que la communauté politique, chapitre nouveau dans le schéma, n'a pas retenu davantage l'attention : cet aspect de la vie humaine ne semble pas avoir toute la place souhaitable dans les textes conciliaires. Quant au chapitre sur la culture, en progrès sur celui de l'ancienne rédaction, il devra être notablement amélioré.

Le mariage et la famille.

Les Cardinaux Ruffini et Browne regrettent que le texte sur le mariage ne reprenne pas la distinction entre la fin qui détermine essentiellement l'objet de l'union matrimoniale (procréation et éducation des enfants) et les fins « secondaires », intimement connexes à la fin essentielle (aide mutuelle et apaisement des sens). Intervenant après le Cardinal Ruffini, le Cardinal Léger estime que, du point de vue doctrinal, le texte laisse encore beaucoup à désirer, et critique, comme incomplète et ambiguë, la formule définissant le mariage comme une institution ordonnée à la procréation et à l'éducation des enfants : incomplète, car elle exprime ce qu'est le mariage pour l'espèce humaine, mais non pour les personnes des époux ; ambiguë, car elle semble réduire les personnes au rang d'instrument. Il faut dire que le mariage est une communauté intime de vie et d'amour entre les époux ; puis il faut montrer la profonde signification de la procréation pour cette communauté de vie et d'amour ; enfin, il faut exposer la volonté de Dieu qui veut que les parents soient ses coopérateurs pour appeler les enfants à la vie. Mgr Colombo (Milan) juge que l'on peut accepter sans réserve la **perspective pleinement humaine et personnaliste** adoptée par le schéma : l'amour conjugal est présenté comme une fin intrinsèque du mariage, qui ne peut être dissociée de la procréation. Même insistance sur la richesse de l'amour humain de la part de Mgr de Roo (Canada), qui parle après avoir consulté de nombreux foyers chrétiens : le peuple chrétien tout entier doit contribuer à résoudre les problèmes de l'amour conjugal, car le sens des fidèles a aussi son mot à dire dans la morale. Dans la logique de cette vision personnaliste de l'amour, plusieurs Pères notent que ce que l'on appelle la **paternité responsable** n'est pas une concession à la faiblesse humaine : le devoir des parents, interprètes et instruments de l'amour paternel de Dieu envers chacune de ses créatures, est d'entourer la procréation des meilleures conditions possibles. Ce principe inclut la possibilité de rechercher et le droit d'utiliser tous les moyens honnêtes pour atteindre ce but. Mais parmi ces moyens il n'est pas possible d'admettre ces techniques qui vicient les rapports conjugaux : que sur ce point le schéma élimine toute équivoque et

confirme la doctrine traditionnelle de l'Eglise (Mgr Colombo, Milan ; Cardinal Conway, Irlande). Il faudrait mieux faire comprendre le **respect dont doit être entouré l'amour conjugal**. Aucune autre relation interpersonnelle ne revêt un caractère plus sacré que celle-là. Elle revêt une valeur intrinsèque, non seulement en vue de la procréation mais aussi en vue de la perfection spirituelle des époux (Mgr Urtasun, Avignon). Ce chapitre met en évidence l'importance de l'amour conjugal et se montre discret sur les questions que s'est réservé le Saint-Père (Mgr Reuss, Allemagne).

On neut parler de ces débats sans mentionner d'un mot ce que certains ont appelé « la bombe Zoghby » : Mgr Zoghby pose le cas du conjoint innocent abandonné peu de temps après son mariage, et condamné sans faute de sa part à la solitude pour le reste de sa vie ; sensible à ce drame humain, le Vicaire Patriarcal Melchite d'Egypte, demande si, dans des cas de ce genre, l'Eglise ne pourrait dispenser le conjoint innocent du lien du mariage, comme le font diverses Eglises orthodoxes d'Orient. Posée telle quelle, sans les précisions nécessaires, devait dire le Patriarche Maximos IV dans une interview, cette question peut créer de la confusion dans les esprits. Le Cardinal Journet, intervenant au Concile, rappelle, le lendemain, la doctrine catholique sur l'indissolubilité du mariage. Revenant lui-même sur son intervention, Mgr Zoghby en souligne le but strictement pastoral, affirme qu'elle ne voulait pas mettre en question l'indissolubilité du mariage, mais seulement poser, à la lumière de la tradition orthodoxe, une question qu'il revient à l'Eglise de juger.

Vie économique et sociale.

Des appréciations diverses ont été portées sur ce chapitre : Mgr Hoffner estime qu'il n'apporte rien qui n'ait été déjà dit dans les dernières grandes encycliques sociales, avec plus de clarté, de précision et de maturité, tandis que le Cardinal Siri et Mgr Hengsbach jugent que certaines parties ne semblent pas concorder avec l'enseignement du magistère. Au cours des débats, on relève plusieurs interventions extrêmement intéressantes d'évêques espagnols. Le Cardinal Bueno y Monreal, archevêque de Séville, rappelle qu'on a parfois accusé l'Eglise de formuler trop tard sa doctrine sur les questions économiques et sociales : il faudrait y prendre garde. Le texte semble enfermé dans les perspectives individualistes et littérales de l'Occident capitaliste. Il risque de vieillir très rapidement. Il ne parle pas de la planification économique et des problèmes qu'elle pose, ni de l'aspect social de la répartition des richesses. Ce que dit ce chapitre sur la participation de tous à la vie de l'entreprise et à la vie économique dans son ensemble est insuffisant. L'intervention du Cardinal de Arriba y Castro, archevêque de Tarragone, n'est pas moins vigoureuse : l'Eglise du Christ est l'Eglise des pauvres : ceci ne signifie pas seulement qu'elle doit avoir soin d'eux, mais qu'elle doit les aider concrètement à parvenir à une situation sociale et économique plus humaine et plus digne. Peu nombreux sont ceux qui ont réalisé dans les faits, avec opportunité, l'enseignement de l'Eglise en matière sociale. Le communisme n'est pas une solution du problème social, mais il peut devenir un châtiment et la ruine de toute l'humanité par la faute précisément de tous ceux qui n'ont pas mis en pratique la doctrine de l'Evangile.

Parmi les interventions, il faut noter particulièrement celle de Mgr Tangalathil (Inde) qui demande de donner une place de premier plan à l'aide aux pays pauvres et d'énoncer la vraie solution à l'explosion démographique : la liberté de l'émigration ; celle de Mgr Larrain (Chili) sur le progrès, le droit à y participer et la visée qu'il doit poursuivre : non seulement une plus grande possession, mais aussi le progrès de la personne humaine elle-même ; enfin les interventions de NN. SS. Portelli (Uruguay) et Castellano (Italie) sur l'agriculture : le déséquilibre entre l'agriculture et les autres domaines

industriels constitue une des causes principales de l'inquiétude du monde moderne ; le Concile, au nom de la justice, doit rappeler aux autorités civiles leurs devoirs à ce sujet, en s'aidant pour cela de l'enseignement de « Mater et Magistra ».

La communauté des peuples et la aix.

De la discussion très intéressante sur la paix, on ne peut citer ici que quelques points. Mgr Garrone insiste sur **une juste notion de la paix :** il faut tenir compte des graves équivoques qui existent dans l'esprit de beaucoup d'hommes ; pour eux, la paix est seulement l'absence de guerre, et ils prennent la peur de la guerre pour l'amour de la paix. Or jamais les risques de guerre ne seront conjugués si tous les efforts ne sont pas unis pour établir la justice et entraîner les hommes à dominer leurs passions, ce qui ne peut se faire sans l'aide du Christ.

A propos de la **guerre,** plusieurs Pères font observer que les distinctions entre guerres défensives et offensives, guerres justes et injustes sont aujourd'hui dépassées (Cardinal Martin, Rouen). L'horreur de la guerre n'est pas suffisamment soulignée et la condamnation de la guerre totale n'est pas claire (Cardinal Duval). Il faut condamner catégoriquement celui qui prend l'initiative de recourir à la violence, sous quelque forme que ce soit : toute guerre, même limitée, n'est pas un moyen d'établir le droit (Mgr Gouyon, Rennes) ; les conditions ont changé de telle façon qu'on ne peut plus parler de légitimité d'une guerre (Mgr Rusch, Autriche) ; aucune nation n'a le droit de décider d'entrer en guerre de sa propre autorité, car les autres nations en portent les conséquences (Mgr Caston, Espagne). La possession d'armes nucléaires peut s'avérer légitime en quelques situations particulières (Mgr Beck). Le texte devrait être clarifié : il pourrait laisser croire que la possession d'armes dans un but de dissuasion autorise l'usage de ces armes pour se défendre ; il faudrait aussi clarifier le passage sur l'équilibre de la terreur, afin de bien montrer que le Concile en constate l'existence sans l'approuver d'aucune façon (Mgr Grant, Angleterre). Si l'ensemble des interventions est nettement contre la guerre, quelques autres, moins nettes, laissent entrevoir la complexité des problèmes et des responsabilités : dans le cas d'une agression atomique, pense Mgr Castan, il est cependant permis de se défendre avec les mêmes armes : toute la responsabilité devant Dieu et devant les hommes retombe sur l'agresseur : la vraie solution est ici la suppression des armes atomiques. Il peut y avoir encore des guerres justes, déclare Mgr Carli (Italie).

Les **moyens** de travailler à la paix sont divers : la diminution, puis l'abolition des armes modernes (Cardinal Alfrinck) ; l'aide aux peuples pauvres (Cardinal Martin) ; la promotion d'une institution internationale (nombreux Pères) ; travailler à un renouveau intérilur des consciences et à réformer l'homme lui-même et les institutions sociales (Mgr Gaviola, Philippines ; Mgr Klepacz, Pologne). Le Cardinal Ottaviani, spécialiste de Droit international, dont on connaît les positions avancées et courageuses dans le problème de la paix, est applaudi par l'Assemblée à la fin de son intervention sur les moyens de promouvoir la paix : montrer la valeur des armes de la justice et de la charité, éliminer toute lutte de classe ou de race, toute forme d'impérialisme politique et économique, le totalitarisme, qui est la cause principale des guerres ; répandre l'esprit de fraternité entre les peuples selon l'esprit de l'Evangile ; renforcer les Institutions internationales ayant pour but de résoudre les conflits ; selon saint Thomas, ajoute le Cardinal, les représentants du peuple et le peuple lui-même peuvent renverser le pouvoir quand celui-ci prépare une guerre qui serait la ruine du pays.

P. de SURGY.

Session J. O. C. de Landerneau

Les journées du 20 et 21 septembre derniers ont amené à Landerneau soixante-dix religieuses, laïcs, frères, aumôniers de l'enseignement technique et des C. E. G. urbains. L'objet de leur réflexion : *l'éducation de la foi*, se situait dans le prolongement de la recherche de l'an passé : le type de chrétiens que nous voulons former et la présence de la J. O. C. à l'école dans la formation de ces chrétiens.

Une récollection d'une journée a précédé cette session. Les éducateurs de la foi des jeunes ont été invités par le Père Menant, aumônier national de la J. O. C., à se mettre à l'écoute des appels que Dieu leur adresse à travers leur responsabilité d'éducateurs. C'est d'abord un appel à une double fidélité : fidélité à la mission universelle de l'Eglise, et fidélité au monde, aux personnes. C'est ensuite un appel à témoigner de la pauvreté par une disponibilité à apprendre toujours à connaître les jeunes, par une attention au plus pauvre, par une confiance dans les possibilités du jeune. C'est enfin un appel à l'esprit de service et au témoignage de notre vie. Le but de l'éducateur c'est d'aider le jeune à devenir adulte, à se prendre en charge, à devenir membre conscient et responsable de l'Eglise. Il s'agit de découvrir le signe de Dieu qui nous est révélé dans tel fait vécu par le jeune et de révéler le message de Jésus-Christ en lien avec ce qui est déjà évangélique dans sa vie. Notre rôle d'éducateurs de la foi jeunes exige donc de nous un témoignage d'Espérance vécue et priée.

La première journée de session repose pour nous le problème de l'éducation de la Foi des jeunes. Une jeune travailleuse nous raconte les étapes de son cheminement spirituel : comment, ayant été invitée à agir avec d'autres filles, elle découvre peu à peu le sens de son action, et, à la lumière de la Révélation, le sens de la pénitence et de la messe.

M. l'abbé Plouidy nous trace ensuite les différentes étapes dans le cheminement de Foi en s'appuyant sur les besoins profonds du jeune : besoin d'être reconnu comme personne, besoin d'être en relation avec d'autres, besoin d'agir. Il nous montre l'importance d'un militant pour aider le jeune à prendre conscience des valeurs qu'il vit, de la qualité de ces valeurs, pour que le jeune adhère progressivement à la manière de voir et de penser du Christ. C'est le témoin militant qui annonce au jeune la valeur évangélique de ce qu'il vit. Il s'agit pour le jeune d'accueillir le Seigneur dans sa vie, de le laisser peu à peu prendre toute la place. Au terme de ce cheminement, il lui restera encore à découvrir le Christ dans l'Eglise.

Dans les carrefours de l'après-midi nous avons recherché à partir d'expériences concrètes comment faire l'éducation de la Foi des jeunes en s'appuyant sur les valeurs humaines vécues par eux.

Puis l'exposé de M. l'abbé Gourvès sur l'univers spirituel du jeune mit l'accent sur l'importance de l'action pour une transformation du

regard, de l'agir, du penser. C'est à partir de l'action que le jeune prie, d'abord pour supplier et demander pardon puis pour rendre grâces. Aidé ensuite par les différents moyens du mouvement il prie à partir de l'Evangile et de la nature. Il redécouvre en même temps le sens de la pénitence, de l'Eucharistie et des autres sacrements. Il découvre enfin, à travers l'expérience qu'il vit dans la bande, dans la communauté de jeunes, la dimension du peuple de Dieu, l'aspect hiérarchique de l'Eglise, la mission de l'évêque.

La deuxième journée commença par un carrefour sur la manière dont nous aidons les jeunes à faire le passage, des valeurs humaines dont il a pris conscience, à Jésus-Christ.

Un jeune travailleur nous a raconté comment la J. O. C. l'a aidé à prendre ses responsabilités, à découvrir le Christ et à en vivre.

M. Gourvès nous a donné les caractéristiques de l'éducation de la Foi dans le mouvement. Les moyens du mouvement : réco-éclair, journaux, contacts avec les aumôniers, retraites, sessions, aident progressivement le jeune à saisir le sens de son action dans le mouvement, à devenir témoin de la foi qu'il vit, dans sa communauté naturelle, dans son milieu de travail, dans sa famille.

Le Directeur et l'Aumônier du Likès, après une année de travail commun, d'expérience, situent la place du frère, de la religieuse, de l'enseignant laïc auprès de la J. O. C. et J. O. C. F.

— Il s'agit d'abord d'être accueillant au mouvement ; après avoir fait l'effort de se documenter, d'étudier systématiquement la campagne d'année, il est possible de faire le lien avec la catéchèse.

— Il s'agit ensuite de favoriser la vie du mouvement par le style de classe et de maison, avec libre exercice des responsabilités, assouplissement des règlements intérieurs et mise de locaux à la disposition des élèves.

— Il s'agit enfin d'animer le mouvement, que les jeunes rencontrent dans nos écoles des hommes, des femmes vrais, non des personnages. Des gens qui soient disponibles pour des contacts imprégnés d'esprit de foi, des gens qui soient témoins par leur vie, leur vision des choses, leur pauvreté dans l'attention portée au plus pauvre. L'éducateur peut aussi assurer la formation des responsables, conseiller des lectures, ouvrir la J. O. C. à toute l'école.

M. le chanoine Quiniou, directeur des communautés religieuses, conclut cette session riche d'échanges, de prière commune. Il invita les éducateurs à répercuter dans toutes les communautés le travail de cette session. C'est toute la communauté qui porte la charge de l'éducation chrétienne des jeunes. Nos communautés sont-elles témoin d'une vie fraternelle évangélique ?

Sœur M.

● A VENDRE : un car de 27 places pour transport d'enfants. Bon état, deux ans de service. S'adresser à l'Inspection Diocésaine (13, rue Vis, Quimper) qui transmettra.

Le célibat ecclésiastique

Rome, 12 octobre.

A 11 h. 40 ,hier, le Secrétaire général interrompit le débat conciliaire pour lire un message de Paul VI daté de ce jour-là. En voici l'essentiel : **« Certains Pères souhaitent soulever au Concile le problème du célibat des prêtres établi dans l'Eglise latine. Sans léser la liberté qu'ont les Pères d'exprimer en conscience leurs opinions, nous pensons qu'il ne convient pas de discuter publiquement d'un tel sujet. Notre intention est de garder cette loi du célibat et d'en renforcer l'observation. Si donc, tel ou tel Père estime devoir soulever cette question, qu'il remette son intervention écrite au conseil de présidence qui le livrera à notre examen. »**

Cette intervention appelle des explications :

1) Depuis une quinzaine environ, des brochures et plaquettes imprimées et ronéotypées circulaient à Rome sur ce sujet. Il en résultait une grande anxiété parmi la plupart des Pères...

2) ...La manière claire dont Paul VI a transmis son opportune intervention a été des mieux accueillies.

3) L'intervention de Paul VI n'a été lue qu'après le septième vote du schéma sur les séminaires. Ce texte de sept lignes, qui a confirmé la loi du célibat dans l'Eglise latine, a été voté à 1.971 voix contre 16, ce qui manifeste l'harmonie préétablie entre l'intervention du Pape et le désir des Pères.

4) Quant aux interventions qui avaient été prévues sur le sujet (il y en avait deux ou trois) l'une d'elles courait déjà. Le thème, c'est qu'il faut garder la loi du célibat pour tous ceux qui sont ordonnés dans cet état. Mais promouvoir l'ordination d'hommes déjà mariés.

5) En ce qui concerne le fond de la question, précisons bien : nul Père ni expert ne proposait que « les prêtres puissent se marier ». Ce qui est exclu par toute la tradition, orientale et occidentale. Si dans des périodes troublées, et notamment en ces dernières années, des exceptions ont été consenties, c'est seulement pour arranger des situations malheureuses et inextricables : les prêtres en question sont réduits à l'état laïc et exclus de tout ministère.

6) Ces cas déplorables dont l'Eglise se préoccupe surtout de tarir les causes ne doivent pas être confondus avec l'ordination d'hommes mariés, usuelle dans toute l'Eglise durant les premiers siècles, et aujourd'hui encore en Orient. En ce dernier cas, il n'y a pas rupture de la consécration « exclusive » faite à Dieu, mais ouverture du mariage à une plus haute consécration. Dans l'Eglise latine même, depuis Pie XII, les papes ont permis l'ordination de quelques hommes mariés : des pasteurs protestants passés au catholicisme, en Allemagne notamment. L'intervention de Paul VI signifie qu'il entend garder à de tels cas leur caractère exceptionnel, et n'envisage pas d'en faire un cas normal pour l'Eglise d'occident.

Abbé R. LAURENTIN
(dans « Le Figaro » du 13 octobre 1965).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

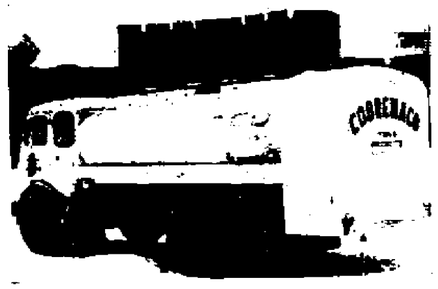

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 38 Vendredi 22 octobre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, *M. Jean Mailloux*, vicaire à Logonna-Daoulas, a été nommé recteur de Saint-Cadou et administrateur de Saint-Rivoal, en remplacement de *M. Jean Géléoc*, démissionnaire.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

PROCHAINES RÉUNIONS ET PERMANENCES

— *Brest. Pastorale d'ensemble.*
Dimanche 31 *octobre*, école N.-D. de Bonne-Nouvelle. Kérinou, 14 h. 30, pour les religieuses du secteur *Lambézellec - Saint-Marc.*
Dimanche 7 *novembre*, Institution N.-D. de Kerbonne, rue Paul-Bert, 14 h. 30, pour les religieuses du secteur *Recouvrance - Saint-Pierre.*
Dimanche 14 *novembre*, Institution Ste-Anne, rue Lamotte-Piquet, 14 h. 30, pour les religieuses de *Brest-Centre.*
Une réunion se tiendra également à *Kerjean-St-Marc*, à une date qui sera précisée ultérieurement.

— *Quimper. Mission de Quimper.*
Dans le cadre de la mission, les récollections trimestrielles (R.P. Boisson) auront lieu les *mardi* 9, *mercredi* 10 et *jeudi* 11 *novembre*, à la Retraite, rue Verdelet. Première réunion : 9 h. 30 précises. Ces récollections d'adressent uniquement aux religieuses de la zone en mission (Grand Quimper). Prière instante de se répartir sur les trois journées dans toute la mesure du possible, de s'organiser pour assister à une journée complète *et de s'inscrire à l'avance à la Retraite.* Merci.
2. *Permanence :* jeudi 18 novembre, 10 h. à 12 h., 14 h. 30 à 17 h.

— *Morlaix. — Permanence : jeudi* 4 *novembre*. 10 h. à 11 h. 30, 14 h. à 16 h. 30, à la Maison des Aumôniers, Hôpital. Prendre rendez-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vous d'avance à Quimper, ou téléphoner à partir de 10 h. au n° 12 (Hôpital) en demandant d'être mise en relation avec l'Aumônerie.

DIMANCHE DES MISSIONS

L'Ordo a fixé ce dimanche par erreur au 17 octobre. La journée missionnaire des paroisses se fait l'avant-dernier dimanche de ce mois, donc *dimanche prochain* 24 *octobre*, comme le disait d'ailleurs la documentation envoyée aux paroisses par les Œuvres Pontificales.

On pourra lire en chaire ces lignes de Mgr de Provenchères, président du Comité épiscopal des Missions :

Le devoir missionnaire est essentiel à la vie de l'Eglise qui « unit prière et travail pour que le monde entier dans tout son être soit transformé en peuple de Dieu, en Corps du Seigneur et temple du Saint-Esprit, et que soient rendus dans le Christ, chef de tous, au Créateur et Père de l'Univers, tout honneur et toute gloire ». (Constitution sur l'Eglise, 17).

Chaque fois qu'est offert le sacrifice eucharistique, en union avec l'évêque, prêtres et fidèles, participant à l'unique sacerdoce du Christ à des titres divers, renouvellent le Mystère pascal par lequel notre Sauveur rassemble les hommes et les conduit au Père : ainsi l'Eglise est-elle pleinement missionnaire. La célébration dominicale du Saint Sacrifice est une invitation pour chacun à accomplir son devoir missionnaire. Il est cependant utile, nécessaire même, de le rappeler solennellement à l'occasion de la Journée missionnaire universelle.

L'Eglise a besoin de vos personnes, de vos sacrifices, de votre prière, de vos offrandes matérielles afin de pouvoir accomplir sa mission... « A tout disciple du Christ incombe pour sa part la charge de répandre la foi. » (Sonstitution sur l'Eglise, 17).

Si l'on préfère donner quelques chiffres, on les trouvera dans le dossier des Œuvres Pontificales.

⁂

On trouvera plus loin *la traduction* officielle de la Messe votive pour la propagation de la Foi. L'épître et l'évangile se trouvent dans le lectionnaire.

On peut en célébrer une dimanche prochain comme messe votive de seconde classe. Elle pourrait surtout être utilisée vendredi prochain, férie de quatrième classe.

COMMISSION D'ART SACRÉ

En vue de la prochaine réunion de la Commission d'Art Sacré, prière de vouloir bien faire parvenir au Secrétariat les projets à lui soumettre.

JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale des Personnes âgées se déroulera le dimanche 24 octobre, et comportera une collecte sur la voie publique.

Messe
pour la
Propagation de la Foi

Antienne de l'entrée.

Que Dieu nous prenne en pitié et nous bénisse,
qu'il fasse luire sur nous sa face
et qu'il nous prenne en pitié.
Fais-nous connaître sur terre ton chemin,
parmi toutes les nations ton salut.

Psaume 66. — Que les peuples te rendent grâces, Seigneur,
que tous les peuples te rendent grâces !
Gloire au Père...

Prière.

Seigneur, tu veux que tous les hommes soient sauvés
et parviennent à la connaissance de la vérité ;

Envoie des ouvriers à ta moisson ;
donne-leur d'annoncer ta parole avec assurance
afin que ton Évangile se propage et répande sa lumière,
et que toutes les nations te connaissent,
toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé,
Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,

Lui qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit,
car il est Dieu pour les siècles des siècles.

Antienne de l'offertoire.

Rendez au Seigneur, familles des nations,
rendez au Seigneur gloire et honneur,
rendez gloire au Seigneur pour son nom.
Portez des offrandes et entrez dans son temple,
adorez le Seigneur dans son sanctuaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prière sur les offrandes.

Dieu, notre protecteur, regarde,
et contemple la face de ton Christ
qui s'est livré en rançon pour le salut de tous ;

Fais que d'une extrémité du monde à l'autre
ton nom soit grand parmi les nations,
et qu'en tous lieux soit offert à ta gloire
le sacrifice de cette victime pure.

Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit,
car il est Dieu pour les siècles des siècles.

Antienne de la communion.

Louez le Seigneur, toutes les nations,
louez-le, tous les peuples,
car son amour pour nous s'est affermi,
et la fidélité du Seigneur demeure éternellement.

Prière après la communion.

Nous avons été fortifiés, Seigneur,
par le sacrement de notre rédemption ;

Permets que cet aliment de salut éternel
nous soutienne toujours dans la vraie foi.

Par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur,
qui vit et règne avec toi dans l'unité du Saint-Esprit,
car il est Dieu pour les siècles des siècles.

ORDO ET REGISTRES PAROISSIAUX

REGISTRES. — La date-limite pour les demandes de modifications dans les Registres paroissiaux est *le* 28 *octobre* (cf. *S.R.* du 8 octobre). Il sera inutile d'écrire après cette date.

ORDO. — On souhaite recevoir le plus tôt possible rectifications, changements, suggestions concernant l'Ordo. Pour les C.C.P. : seuls sont inscrits dans la table alphabétique les C.C.P. des paroisses, établissements, communautés, etc. (jamais des individus), *qui sont accompagnés soit d'une formule de virement soit d'une enveloppe du centre de chèques portant l'intitulé complet.*

Prière d'adresser : Ordo et Registres, Evêché, Quimper.

⁂

Avant de rédiger les réclamations concernant les registres, prière de relire cette note parue dans la *S. R.* du 25 décembre 1964, p. 789 :

L'expérience acquise depuis la promulgation du Directoire, l'épuisement des précédents tirages à l'imprimerie et le désir de limiter le plus possible l'incidence des augmentaitons de prix de ces dernières années ont amené à faire quelques modifications aux Registres paroissiaux. Les plus importantes concernent :

1°) *le texte imprimé.* — La liste des *Confirmations hors de la paroisse* était prévue en raison de la dérogation aux règles de la notification signalée dans le *Directoire* au n° 125 ; les Statuts Synodaux de 1960 ayant remis en vigueur la règle générale du Droit canonique (cf. Statuts art. 184-185), cette liste devenait inutile : elle est supprimée.

Il n'y a plus de liste spéciale pour les *Confirmations « urgente mortis periculo »* : toutes les confirmations indistinctement sont à inscrire dans la même liste commune.

2°) *le nombre de feuilles.* — Le nombre de feuilles pour chaque paroisse a été établi en tenant compte des chiffres de baptêmes, mariages, sépultures de ces dernières années, et d'une marge nécessaire de sécurité.

Certaines paroisses cependant auront un nombre de feuilles très supérieur à leurs besoins. Et d'autres, qui n'ont pas de Visite pastorale en 1965, trouveront des feuilles pour la Confirmation. — Pourquoi ? une patiente étude a permis de ramener à quelques types les différents modèles de registres paroissiaux ; la fabrication en « petite série » fait gagner beaucoup de temps et permet donc de « serrer » les prix.

3°) *la présentation des registres plus importants.* — Beaucoup de paroisses demandaient une reliure pour leurs registres, plus importants. Les différents types de reliure ont été ramenés à un seul, ce qui permet de livrer une meilleure qualité au plus bas prix. A partir d'un certain nombre de feuilles, les registres sont tous reliés ; pour les autres, moins épais, les paroisses peuvent demander la reliure.

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 24 octobre, 20e après la Pentecôte (dimanche des Missions). Lundi 25, S. Gouesnou, évêque. Mardi 26, S. Alor, évêque. Mercredi 27, S. Magloire, évêque. Jeudi 28, S. Simon et S. Jude, apôtres. Vendredi 29, de la férie. Samedi 30, de la B.V. Marie. Dimanche 31, Christ-Roi.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Ruppe,* de Quimper, mère de M. l'abbé Charles Ruppe, professeur à St-Yves de Quimper, et belle-sœur de M. l'abbé François Ruppe, Maison de Kéraudren. *M. Yves Le Gall,* d'Ergué-Gabéric.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Yves Le Goff,* ancien recteur de Goulven, à Plouguerneau, le jeudi 4 novembre, 10 heures.

● *LE PRÊTRE DANS L'EGLISE.* — Les *Cahiers du Livre chrétien* ont consacré leur numéro d'octobre au prêtre dans l'Eglise. On n'y trouvera pas d'article, mais un dossier *bibliographique*. Au choix du lecteur sont proposés quelques ouvrages par sujet : sociologie du prêtre, théologie du sacerdoce, le prêtre homme de Dieu, le prêtre homme de tous, au cœur du renouveau pastoral, sur les chantiers neufs de la mission, témoin du Christ en notre temps, élu du Seigneur et homme parmi les hommes... On peut obtenir ce cahier (0,60 fr.) à la librairie A la duchesse Anne, 54, rue de Siam, Brest.

● *CHRISTUS.* — Les profonds changements que l'Eglise connaît aujourd'hui atteignent tous les chrétiens et très spécialement les prêtres, dont toute l'existence est déterminée par elle. Se situant dans l'abondante littérature qui s'efforce d'*aider le prêtre* à redécouvrir ce qu'il est, le dernier numéro de CHRISTUS (octobre 1965) envisage la question selon deux versants. Il part tout d'abord des situations concrètes qui marquent de façon décisive la vie du prêtre : culture (E. Rideau), métier (M. Oraison), célibat (J. Clavreul), pour les analyser, en montrer les difficultés et y discerner les orientations positives. Deux articles reprennent ensuite les éléments de théologie traditionnelle pour les réinterpréter et les élargir (L. Lochet) ; insistant en particulier sur la tâche missionnaire, inséparable de la fonction sacerdotale (M. Bellet). Trois chroniques touchent des sujets annexes. Comment se pose aujourd'hui le problème de la vocation dans le contexte des découvertes de la psychologie (J. Gouvernaire) ? Il existe un lien étroit entre travail pastoral et itinéraire spirituel (P. Toulat). En quels renouveaux la mission engage-t-elle l'école chrétienne (M. de Certeau) ?

● *PAUL VI A L'O.N.U.* — Le discours de Paul VI à l'O.N.U. a, dans le monde entier, un immense retentissement. L'O.T.P.P., 17, rue du Cirque, Lille (Nord), le publie dans la collection « Documents d'Eglise ». Conditions de vente : jusqu'à 500 exemplaires, 0,20 l'unité, port compris ; de 500 à 1.000, 0,19 ; à partir de 5.000, 0,15.

Echos du Concile

Monseigneur Mazé, Vicaire apostolique de Tahiti, originaire de Pleyben, a célébré la Messe du Concile, le jeudi 14 octobre.

Après avoir participé, au cours de la semaine, à six Congrégations générales, les Pères ne retourneront à Saint-Pierre que le 25 octobre : les jours qui viennent permettront aux Commissions d'avancer plus rapidement la révision des schémas et aux Conférences épiscopales de se réunir pour répondre aux questions posées par le Saint-Père et examiner les problèmes qui leur sont propres. Trois faits ont marqué les derniers jours : la discussion des schémas sur l'Activité missionnaire de l'Eglise et sur la Vie et le ministère des prêtres ; l'achèvement des votes sur quatre schémas ; enfin la lettre du Pape sur le célibat des prêtres.

Lundi matin, le Cardinal Tisserant fait lire par le Secrétaire Général une lettre que lui a adressée le Saint-Père. Celui-ci déclare qu'il a appris que des Pères avaient l'intention de traiter en séance du **problème du célibat des prêtres dans l'Eglise latine.** Sans vouloir entraver la liberté des Pères, le Pape fait connaître son opinion : « Il n'est pas opportun de débattre publiquement de ce thème qui requiert la plus grande prudence et revêt une telle importance. Nous avons le propos, poursuit-il, non seulement de conserver autant qu'il est en nous cette loi ancienne, sainte et providentielle, mais encore de renforcer son observance, rappelant les prêtres de l'Eglise latine à la conscience des causes et des raisons qui, aujourd'hui précisément de façon spéciale, font que l'on doit considérer comme très adaptée cette loi grâce à laquelle les prêtres peuvent consacrer tout leur amour uniquement au Christ et se donner totalement et généreusement au service de l'Eglise et des âmes. » Paul VI termine en disant que, si un Père estime devoir exprimer son opinion sur ce sujet, il peut la formuler par écrit et la faire remettre au Pape qui, devant Dieu, l'examinera avec attention.

Les Pères ont fait leur le point de vue de Paul VI. Dans les discussions particulières sur la question du célibat, on évoque souvent l'Amérique latine : le Concile Episcopal latino-américain (CELAM) a jugé bon d'adresser au Pape le télégramme suivant : « Le CELAM adhère avec empressement au désir de votre Sainteté, exprimé dans sa lettre du 11 octobre à S. Em. le Cardinal-Doyen. Il la remercie vivement d'avoir réaffirmé l'attitude traditionnelle de l'Eglise, source de sainteté sacerdotale et de fécondité pour le ministère apostolique. »

Schémas prêts pour la promulgation

L'ensemble du schéma sur **le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse** a été soumis, lundi, au vote des Pères : une très large majorité s'est dégagée en sa faveur (2.126 « oui » ; 13 « non ») ; ce schéma est donc prêt pour la promulgation et a été remis au Pape. Une majorité aussi importante s'est prononcée en faveur du schéma sur **la formation des futurs prêtres :** après une quinzaine de scrutins sur les divers paragraphes du texte, le vote d'ensemble a donné le résultat suivant : 2.196 oui ; 15 non. Comme le précédent, ce schéma est prêt à être promulgué et a été remis au Pape. Le projet de **Déclaration sur l'éducation chrétienne** a été soumis au vote, mercredi et jeudi, d'abord paragraphe par paragraphe, ensuite dans son ensemble ; la majorité, tout en étant importante, a été moins forte : 1.912 oui ; 183 non. Ceci s'explique par le fait que ce document n'a pas été l'objet de vote avec amendements et que plusieurs Pères auraient souhaité des amé-

Archives diocésaines Comper et Léon

liorations, par exemple sur la manière dont il est parlé des droits et devoirs de la société civile en matière d'éducation. Néanmoins, ce texte avait été revu en fonction de la discussion de la troisième session et, à la suite des votes intervenus cette semaine, il est prêt lui aussi à être promulgué.

Vers le milieu de la matinée de jeudi, le Cardinal Béa a présenté les amendements apportés au schéma sur **les rapports de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes :** au sujet du paragraphe concernant la religion juive, le Secrétariat pour l'Unité a pris contact avec les membres de la Hiérarchie catholique et non-catholique des divers pays orientaux, et ses efforts ont eu pour but, d'une part, de prévenir toute interprétation inexacte, d'où qu'elle vienne. Le rapport, simple et clair du Cardinal Béa, présentant un texte objet de tant d'efforts et de soins, contrastait singulièrement avec un pamphlet adressé aux Pères Conciliaires, où l'on peut lire : « Il est évident que, seul, un Antipape ou un conciliabule pourrait approuver une déclaration de ce genre » ! Soumis au vote paragraphe par paragraphe, l'ensemble du texte a été approuvé, vendredi, par 1.763 voix contre 250. Malgré un nombre relativement considérable d'opposants, si l'on compare ce scrutin avec ceux des autres schémas, ce projet de Déclaration est donc prêt pour la promulgation et a été remis au Saint-Père.

L'activité missionnaire de l'Eglise

Commencée la semaine dernière, la discussion du schéma sur l'Activité missionnaire de l'Eglise s'est terminée mercredi. Celui-ci traite de la nature missionnaire de l'Eglise, des étapes de l'activité missionnaire, de la vocation et de la spiritualité missionnaires, de la Congrégation de la Propagande, enfin de la coopération missionnaire. Dans son ensemble estime le Cardinal Frings (Allemagne), **le schéma est bon :** il a le mérite de présenter l'activité missionnaire comme un élément constitutif essentiel et donc comme une nécessité permanente de l'Eglise elle-même. Il a le grand mérite de mettre l'accent sur la nécessité absolue de l'apostolat missionnaire de l'Eglise (Cardinal Jaeger, Allemagne). Parmi les remarques et suggestions proposées au cours des 48 interventions, il faut retenir plus particulièrement quelques points. De nombreux Pères demandent que **l'urgence et la nécessité de la mission soient affirmées plus nettement.** De récentes clarifications théologiques ont mis en évidence deux vérités : des hommes peuvent être sauvés sans avoir entendu l'Evangile et sans appartenir visiblement au Corps mystique ; les Eglises non-catholiques et même les religions non-chrétiennes peuvent aider au salut de leurs fidèles. Ceci pose de graves problèmes à beaucoup de missionnaires qui pensent que la nécessité de la mission est mise en question (Mgr Cordeiro, Pakistan). L'activité missionnaire découle d'un commandement de Dieu et d'une nécessité pour le salut de beaucoup d'hommes (Cardinal Journet) ; l'Eglise visible constitue la voie ordinaire du salut (Cardinal Koenig, Allemagne) ; le fondement de la mission réside dans la volonté de Dieu de rassembler tous les hommes dans le Corps mystique du Christ (Mgr Van Cauwelsert, Congo) ; il faut réaffirmer la nécessité de prêcher l'Evangile afin d'amener les hommes au baptême (Mgr Gay, Guadeloupe).

La Constitution sur l'Eglise montre clairement que **le devoir missionnaire incombe à tout le Peuple de Dieu :** cette idée n'est pas reprise dans le schéma, et l'on a l'impression que la diffusion de l'Evangile est l'apanage de la Hiérarchie (Cardinal Alfrinck, Hollande). La vie missionnaire est le fait de toute l'Eglise, et on ne donne pas un relief suffisant à la communauté chrétienne (Mgr Mc Grath, Panama). Enfin, il faut dire l'influence qu'exerce le témoignage porté par l'Eglise dans son ensemble (R. P. Quéguiner, Missions étrangères de Paris).

Le schéma parle du grave scandale qu'est en pays de mission la prédication de plusieurs confessions religieuses affirmant parler au nom du Christ : à la lumière du décret sur l'Œcuménisme, il faudrait inviter les chrétiens et les communautés à une plus grande docilité vis-à-vis du testament du Christ sur l'unité de tous ses disciples (Cardinal Jaeger). **Il faut** montrer le **lien entre activité missionnaire et activité œcuménique.** La coopération sur ce plan peut se réaliser par divers facteurs : connaissance exacte des frères séparés, estime réciproque, congrès, rencontres ; action sociale commune... Les qualités des promoteurs d'une telle coopération devraient être aux yeux des non croyants une « parabole d'unité » (R. P. Degrijse).

Un autre point retient l'attention : **l'unité,** la coordination des efforts. Tout missionnaire doit mener son action sous l'autorité de l'Ordinaire du lieu. Il ne peut exister deux obédiences, religieuse et missionnaire. Même pour les religieux, qui ont une spiritualité propre, **l'Evêque est toujours le Père commun** et le lien de tout ce qui est entrepris dans le diocèse pour l'instauration du Royaume de Dieu (Mgr Sibomana, Ruanda). Il faut instituer un dialogue fraternel entre les Evêques, qui prennent de plus en plus conscience de leur responsabilité collégiale, et les Instituts missionnaires (R. P. Quéguiner). Le Cardinal Zoungrana souligne la nécessité actuelle de ces derniers : ils restent le principal instrument pour l'évangélisation du monde.

Le Cardinal Suenens reproche au texte de parler de la formation spirituelle et intellectuelle en passant sous silence **l'initiation à l'apostolat ;** ceci est d'autant plus paradoxal que le Saint-Siège recommande officiellement l'initiation pratique et progressive à l'apostolat. La formation du missionnaire exige une préparation spéciale, adaptée au pays où il est appelé à travailler (Mg Yu, Pin, Formose). Enfin, Mgr de Reeper (Kénya) juge le schéma trop timide lorsqu'il parle des nécessités matérielles des missions : quand nous, Evêques missionnaires, nous retournerons au pays, on ne nous demandera pas ce qu'on aura dit sur les missions, mais comment on les aidera concrètement.

Les interventions terminées, la parole a été donnée à un auditeur laïc, M. Adjakpley, togolais, secrétaire pour l'Afrique de la Fédération internationale de la Jeunesse Catholique. S'exprimant au nom de l'ensemble des auditeurs, il a demandé que le rôle des laïcs dans l'activité missionnaire soit mieux précisé, a souligné le caractère missionnaire de toute l'Eglise, marqué l'importance du problème œcuménique et lancé un appel à tous les jeunes pour qu'ils se sentent engagés dans la tâche essentielle du chrétien : porter le Christ au monde et le monde au Christ.

Le schéma a été adopté comme base pour une révision ultérieure, par 2.070 voix contre 15 : à la suite de cette révision, il reviendra devant l'Assemblée pour le vote des amendements.

Travaux des prochaines semaines

Avec la discussion du schéma sur la vie et le ministère des prêtres — dont il sera rendu compte la semaine prochaine —, le Concile termine une phase de son travail. Il lui reste à promulguer les schémas déjà prêts et, pour d'autres, à se prononcer sur les amendements présentés par les Commissions et sur l'ensemble du texte (la Révélation, l'Apostolat des laïcs), pour d'autres enfin à voter avec demande d'amendements, avant de se prononcer sur les amendements retenus par les Commissions et sur l'ensemble du texte (Liberté religieuse, Schéma XIII et derniers schémas discutés).

Les Commissions pourront probablement proposer les amendements aux schémas sur la Révélation et sur l'Apostolat des Laïcs, ainsi que le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

texte révisé sur la Liberté religieuse vers le 25 octobre. Le 28 octobre aura lieu une session publique, au cours de laquelle quatre textes seront proposés au vote définitif avant d'être promulgués : trois décrets (La charge pastorale des évêques —, Le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse —, La formation sacerdotale) et la déclaration sur l'éducation chrétienne. Du 29 octobre au 9 novembre, il n'y aura pas de Congrégation générale afin de permettre aux Commissions de travailler plus rapidement. Les Congrégations générales reprendront le 9 novembre, et une session publique aura peut-être lieu le 18 pour voter et promulguer les schémas qui seront prêts : la déclaration sur les Religions non chrétiennes, la Révélation, l'Apostolat des laïcs, peut-être la déclaration sur la Liberté religieuse. Les Congrégations générales pourront à nouveau être suspendues plusieurs jours pendant la seconde quinzaine de novembre. Dans ces conditions, il n'est pas impossible que le Concile se termine vers le 8 décembre, mais sur ce dernier point on ne peut faire que des hypothèses.

C'était lundi l'anniversaire de l'ouverture du Concile par Jean XXIII : trois ans après, l'œuvre entreprise approche de son terme.

A la Maison de la Retraite

Monseigneur l'Evêque, qui s'est rendu hier à la Conférence du R. P. de Lubac sur saint Paul et le Père Teilhard de Chardin, a reçu à la Retraite le R. P. Benoit, directeur de l'Ecole Biblique de Jérusalem et expert au Concile : au cours d'un dialogue, le R. P. Benoit a parlé des fondements bibliques de la liberté religieuse, de l'inspiration de la version biblique des Septantes, et de Synopse du Nouveau Testement qu'il vient de publier avec le R. P. Boismard.

Les responsables et aumôniers nationaux de la Mission de la Mer, invités par Monseigneur Boussard, sont venus hier, à l'occasion de leur rencontre avec la Commission épiscopale de l'Apostolat de la Mer La semaine derniere, étaient venus les responsables nationaux de la J. O. C., Mlle Bernadette Huger, M. Jacques Duroffourg, et MM. les abbés Vieu et Martin, aumôniers nationaux.

Deux observateurs, invités par Monseigneur l'Evêque, sont venus passer la veillée à la Retraite. Le Professeur José Miguez-Bonino, doyen de la Faculté de Théologie évangélique de Buenos-Aires, du Conseil mondial Méthodiste, nous a dit l'importance qu'il attribuait à la Constitution sur la Liturgie, qui touche à tout ce qui se vit habituellement dans une communauté chrétienne, à la Constitution sur l'Eglise, au décret sur la Liberté religieuse. Le schéma XIII lui paraît très intéressant du point de vue du dialogue avec le monde : l'Eglise parle et attend une réponse. Deux jours auparavant, le Professeur Skydsgaard, de l'Université de Copenhague, délégué de l'Union luthérienne mondiale, estimait que ce Schéma, même s'il est imparfait, est un événement, car il témoigne d'une attitude différente et d'un changement fondamental. L'ouverture du Concile vers le monde est l'une des choses qui l'ont le plus impressionné. Il y a deux ans, présentant au Pape l'hommage des Observateurs, le Professeur Skydsgaard émettait le vœu, repris par Paul VI, d'une théologie historique et concrète, centrée sur l'histoire du salut : ce fut, naturellement, l'un des thèmes de cet échange. Avec beaucoup de simplicité, de franchise et de sympathie, il parla ensuite de la psychologie des Observateurs. Chacun d'eux sait que beaucoup de problèmes qui se posent au Concile se posent aussi à son Eglise. Il y a des jours où c'est un fardeau d'être Observateur, mais c'est un fardeau salutaire. Il y a aussi le fardeau de sentir la division. Le Concile est un événement, qui a ouvert beaucoup de portes. Il dépend de nous que cela continue.

P. DE SURGY.

Retour sur les Pardons.

Tante Katell vous cause sur tous les tons !

Au retour du Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, tante Nan n'était pas contente, contente ! Moi, non plus !...

— *« C'est un peu, disait tante Nan, comme si je m'étais avisée de venir au Pardon sans ma coiffe. Qu'auriez-vous dit ?*

— *Mâ, je n'aurais rien dit du tout. Je ne vous aurais pas laissée venir !*

— *Et pourtant, je ne suis pas contre le renouvellement, le rajeunissement et tout le mouvement actuel. Mais ce n'est pas une raison pour enterrer le passé et ses traditions... Que voulez-vous ? Un pardon, sans les grands tons, et qui plus est, un Pardon de Sainte Anne, ce n'est plus un pardon ! »*

Voilà ! Maintenant, vous savez tout !

Ce qui chiffonnait tante Nan, ce qui me chiffonnait — mais mon opinion en l'affaire comptait pour peu, — c'était la disparition des grands tons aux Vêpres de la Palud.

Nous sommes restées sur notre faim, frustrées comme des enfants privés de dessert sans raison.

Nous nous apprêtions à larguer tout : « Dixit Dominus » et le reste... Va t'en voir ! « Acclamez le Seigneur !... Des Profondeurs... » Des psaumes en français !

On connaissait bien sûr ! Les refrains sont faciles ; les paroles sont belles ! C'est de la prière ! Mais que voulez-vous, ça ne sonne pas en plein air, ça ne se marie pas avec les flots, l'ample mouvement des vagues, ni avec les ondes profondes du vent, ni avec la foule, pas toute la foule.

Auprès de nous, il y avait pas mal de vieux et de vieilles de notre âge, d'autres plus jeunes, mais qui manifestement n'étaient pas plus à l'aise que nous.

Dans le car, ça jacassait ferme ! On discutait ! La plupart étaient de notre avis. Tante Nan rêvait, mais elle gardait l'oreille vigilante.

Quelqu'un parla de folklore. Il ne fallait pas, paraît-il, confondre folklore et liturgie.

— *« Folklore, folklore, grogna tout à coup tante Nan ! Ce n'est pas parce que les touristes voient du folklore partout, surtout là où ils ne comprennent rien, qu'il faut à tout prix les décevoir, en supprimant ce que nous avons toujours connu.*

« Je prie tout aussi bien et même mieux qu'en français, en chantant les psaumes latins sur les grands tons. Je n'y comprends rien et je chante faux. Mais il y a la musique. Elle me dilate ; j'y suis à mon aise ; j'y nage ; elle me porte. Il me semble que le Seigneur vient avec majesté, par delà les océans, nous envelopper de sa parole. »

Archives diocésaines

Après celà il n'y avait plus rien à dire, et, pourtant, une petite bonne-femme, encore toute jeunette, que je ne connaissais d'ailleurs pas, laissa tomber d'un petit air pincé :

— « *Mais vos grands tons, chère Madame,* — ce « chère Madame » faillit étrangler tante Nan — *que vous le vouliez ou non, disparaîtront bientôt. On les apprenait autrefois aux Vêpres, mais qui va aux Vêpres ? Quand encore on les chante !* »

La chère Madame répondit avec un calme louable :

— *Ce n'est pas une raison de les enterrer avant l'heure. Nous sommes encore là que diable ! Et puis j'en ai assez ! Laissez-moi dormir !* »

TANTE KATELL.
(Extrait d'un Bulletin paroissial.)

N.-D. de la Salette, Morlaix

Avez-vous assisté au pardon de N. D. de la Salette de Morlaix ? Je sais que beaucoup d'entre vous y vont chaque année : il suffit de regarder les chaises vides de l'église ce jour-là !

L'après-midi, je vous rejoins là-bas pour le chapelet et les vêpres. Et tous les ans je suis frappé d'une chose... Voilà : le pardon de la Salette n'a rien qui attire les foules, comme les autres pardons du Folgoët, de Kernitron, de Ste Anne d'Auray ou de la Palud, etc... où il y a des évêques, des chorales, de nombreuses bannières — qui sont des trésors d'art — portées par des personnes parées de costumes anciens, autres trésors d'art, photographiés et filmés par une troupe hétéroclite de touristes, et des boutiques et des manèges...

Ici, à la Salette, rien de tout cela. Je ne connais pas l'atmosphère de la matinée : messes basses et grand-messe. Mais pour l'après-midi, je sais qu'il faut d'abord monter une côte à pente raide ; un chemin de croix échelonne ces stations jusqu'au sommet. Là-haut, un calvaire, la chapelle avec la statue de Notre-Dame en pleurs, quelques oriflammes pour indiquer que c'est le pardon.

Comme « attractions » : le chapelet médité, les vêpres en latin et la procession derrière une simple croix, trois enfants de chœur et quelques prêtres... et c'est tout !

Pardon ! il y a la foule dense qui envahit le parterre et les allées du bois. Une foule qui prie intensément, qui passe inlassablement dans la chapelle... Ce sont des personnes, mettons : dans la force de l'âge — une partie — mais surtout de nombreux jeunes foyers avec leurs enfants, assez peu de jeunes gens et de jeunes filles (avis personnel !)

De cette assemblée se dégage une profonde atmosphère de recueillement, de foi profonde...

(*D'un Bulletin paroissial.*)

per et Léon

f 639 à 642 Table Juin 1964

Le point sur le Concile

La nouvelle discussion sur la liberté religieuse

La déclaration sur la liberté religieuse a déjà une longue histoire, riche en enseignement. Il faut la connaître si l'on veut comprendre l'étape actuelle de son élaboration, qui n'est pas encore la dernière.

I. — HISTORIQUE

Le projet A

En juin 1963, le projet se présentait sous la forme d'un court fascicule de quatre pages et demie, suivies de notes explicatives recouvrant une surface d'impression nettement supérieure. L'ensemble constituait le chapitre 5 du schéma sur l'Œcuménisme. Le titre en était : « De la liberté religieuse ». C'est donc bien une préoccupation œcuménique qui a donné naissance au premier projet, que nous appellerons pour plus de commodité le projet A.

L'argumentation de ce texte reposait essentiellement :

a) sur la **nature particulière de l'acte de foi,** qui suppose le don de la grâce et qui n'a de valeur que s'il est libre et à l'abri de toute coaction ;

b) plus généralement, sur le devoir qui incombe à l'homme de **suivre sa conscience même erronée.** L'homme, raisonne-t-on, doit accomplir la volonté de Dieu, mais il ne le peut que dans la mesure où il perçoit la loi divine par la médiation de sa conscience (« mediante dictamine conscientiae »). En sorte que celui qui obéit sincèrement à sa conscience, même s'il se trompe, se propose d'obéir à Dieu lui-même, même s'il ne s'en rend pas compte ; et comme tel on doit le considérer comme digne d'éloge (« ipsi Deo, etsi quandoque confuse vel inscie, obedire intendit et honore dignus aestimandus est »).

On en tirait la conclusion que l'homme, tant au plan individuel qu'au plan social, avait droit à la liberté religieuse et à manifester publiquement ses convictions, dans les limites du bien commun. Et on condamnait en termes vigoureux toute intolérance religieuse comme parfaitement odieuse et injurieuse à l'égard de la personne humaine (« summo grado odiosam atque offensivam erga personam humanam »). En même temps, on réaffirmait avec force le devoir fondamental du chrétien de chercher la vérité objective, dont la plénitude se trouve dans la seule Eglise catholique.

Ce projet A ne fut pas discuté. Mais il donna lieu à de nombreuses observations écrites des Pères.

Le projet B

L'année suivante, en juin 1964, un autre texte, que nous nommerons B, fut incorporé au nouveau schéma sur l'Œcuménisme, mais cette fois sous la forme d'un simple appendice. En effet, on s'était aperçu entre temps que le problème de la liberté religieuse était beaucoup plus vaste que celui de l'Œcuménisme ; il ne devait donc pas se présenter comme un

Archives diocésaines ber et Léon

« chapitre » du schéma sur l'Œcuménisme. Le titre de cet appendice était : « Première déclaration sur la liberté religieuse, ou du droit de la personne et des communautés à la liberté en matière religieuse ». Pourquoi parler de « première » déclaration ? Parce qu'une seconde déclaration était prévue, qui concernait les Juifs. Son objet s'est maintenant élargi et elle s'est transformée en une déclaration sur les rapports de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes.

Le volume du projet B était sensiblement le même que celui du projet A ; mais les notes recouvraient une surface d'impression encore plus étendue. Sentant la difficulté, on s'entourait de toute la documentation possible.

Ayant déjà présenté l'an dernier cette déclaration dans un « Point sur le Concile », en date du 10 octobre 1964, (p. 623 ss. de la « Semaine Religieuse » du 23 octobre 1964), je me bornerai à rappeler ici que le fondement de l'argumentation était, pour l'essentiel, le même que celui du projet précédent, mais exprimé d'une autre façon. On y insistait sur le **droit véritable et strict** (« verum strictum jus ») de tous à la liberté religieuse, droit que l'on rattachait à la fois à la « vocation » de l'homme, qui doit chercher la vérité et Dieu, et à la force obligatoire de la conscience Puis on tirait les conséquences pratiques de ces affirmations dans la vie sociale, tant pour les individus que pour les diverses communautés religieuses.

Je rappelle que ce projet B, discuté pendant trois séances un tiers, avait donné lieu à 43 interventions orales. 19 Pères s'étaient prononcés contre le texte présenté, 24 en sa faveur, bien qu'avec des réserves plus ou moins importantes. Comme plusieurs orateurs favorables au projet parlaient au nom d'un nombre élevé d'évêques, les « pour » l'emportaient très largement sur les « contre ».

Le projet C

Malgré tout, la discussion avait laissé un malaise profond, et le texte avait été renvoyé au Secrétariat pour l'Unité, avec mission de le revoir ou même de le refaire à la lumière des observations des Pères. Effectivement, un texte remanié — que nous appellerons C — fut distribué aux Pères quatre jours avant la fin de la même session, le 17 septembre 1964. **Sa perspective était très différente de celle des deux textes antérieurs.** En effet, auparavant on développait essentiellement cette idée que « la liberté religieuse n'est pas autre chose que la liberté de conscience en matière religieuse » (Mgr de Smedt, rapporteur). Au droit et au devoir de suivre sa conscience, commentait le Cardinal Béa, correspond le devoir pour l'individu et la société de respecter cette liberté et cette autonomie (Cardinal Béa, Doc. Cath., 16 février 1964, col. 261 et suiv.). Maintenant, on parlait d'un **fait :** la reconnaissance **juridique** par la plupart des nations modernes, y compris l'U.R.S.S., du droit civil à la liberté religieuse. Puis, en fonction de cette situation, le Concile déclarait que ce régime juridique était à ses yeux une chose excellente et affirmait que la liberté religieuse, au sens où on l'entendait dans la législation civile, est un droit véritable fondé **sur la dignité de la personne humaine.** Chaque citoyen, chaque communauté religieuse, pouvait donc légitimement l'exiger. Au passage, on s'efforçait d'expliquer l'évolution de la pensée chrttienne sur ce sujet brûlant. C'était un effort louable, voire indispensable. Malheureusement les arguments historiques allégués étaient si discutables qu'ils ne satisfirent personne. Puis, on justifiait le droit civil à la liberté religieuse par des arguments tirés de la raison (la conscience réapparaissait ici, mais sous un mode mineur). On montrait ensuite les nécessaires limites de la liberté religieuse ; mais au lieu de parler de bien commun, on préférait parler

d'ordre public. Enfin, après avoir longuement étudié les conséquences pratiques qui découlaient du droit à la liberté religieuse, par mode de confirmatur on éclairait toute cette doctrine à la lumière de la Révélation, mais sans prétendre tirer de l'Evangile aucun argument décisif.

Comme on le voit, il s'agissait de toute évidence d'un texte **nouveau** dont le volume était d'ailleurs un peu plus du double des projets A et B antérieurs, et dont la problématique et la tonalité d'ensemble étaient fort différentes. Par surcroît, les imperfections de ce nouveau texte étaient évidentes. Or les Pères disposaient de quatre jours pour l'étudier et le voter. A la demande de plusieurs d'entre eux, qui s'appuyaient sur l'article 30 du règlement, le Conseil de Présidence décida de surseoir au vote et de reporter l'examen du texte à la quatrième session. Tous les Pères étaient invités à faire parvenir leurs observations au Secrétariat pour l'Unité qui devait en tenir compte pour perfectionner le projet.

Sur le moment, l'émotion fut intense. Aujourd'hui, tout le monde se félicite de cette mesure sage, nécessaire et parfaitement réglementaire.

Le projet D

Le projet actuel — « reemendatus » — que nous appellerons D, est plus élaboré que le précédent. Volontairement moins centré sur les valeurs « personnalistes » et « conscientielles » que les textes A et B, il rend cependant un son moins « juridique », moins « positiviste », diraient certains Pères, que le texte C. En d'autres termes, il constitue une sorte de compromis entre les tendances opposées, mais non contradictoires, qui se faisaient jour dans les documents antérieurs. Autres particularités : le passage, très critiqué, du texte C dans lequel on s'efforçait d'expliquer l'évolution de la pensée de l'Eglise en cette matière a disparu ; enfin, sans renverser l'ordre antérieur, et tout en continuant à fonder le droit à la liberté religieuse sur des arguments tirés de la raison, on insiste davantage sur l'apport de la Révélation. Le Secrétariat pour l'Unité avait reçu 218 documents écrits entre la fin de novembre 1964 et le 1er mars 1965 ; il en a tenu compte.

Dans une brève introduction, on observe que nos contemporains prennent toujours davantage conscience de la dignité de la personne humaine et que cette dignité exige que l'homme puisse agir librement selon ses propres convictions, non sous l'effet d'une contrainte extérieure ; ce qui vaut particulièrement en matière religieuse. Tirant de son propre trésor un enseignement à la fois ancien et nouveau (« nova et vetera »), l'Eglise se propose de dire ce qu'elle pense de cette évolution.

Puis, sans autre préalable, le Concile déclara que le droit à la liberté religieuse est fondé **sur la dignité même de la personne humaine,** dignité connue à la fois par la raison et surtout par la Révélation. Cette liberté consiste en ce que les hommes doivent être exempts de toute contrainte, d'où qu'elle vienne, de telle sorte qu'en matière religieuse, personne ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir selon sa conscience, et ceci tant dans la vie privée que dans la vie publique, dans les limites indiquées par la suite du texte. La législation civile doit tenir compte de ce droit et veiller à son respect. On précise ensuite que la liberté religieuse, ainsi comprise, n'implique en aucune façon que l'on mette sur le même pied le vrai et le faux, ou que chacun puisse arbitrairement choisir sa religion, comme si toutes les religions se valaient. Bref, la liberté religieuse, telle que le Concile l'entend, laisse intacte la doctrine de l'Eglise catholique sur l'unique vraie religion de l'Eglise du Christ.

On fonde cette doctrine sur les arguments rationnels suivants : si la norme suprême de la vie humaine est toujours la loi divine, c'est par

Archives diocésaines Imper et Léon

l'intermédiaire de sa conscience que l'homme perçoit les exigences de cette loi ; il doit donc suivre en tout sa conscience. D'autre part, pour chercher la vérité, l'homme a besoin de liberté et il doit aussi pouvoir échanger avec les autres. Etant donné sa nature sociale, il doit aussi pouvoir exprimer extérieurement ses convictions en matière religieuse, soit individuellement, soit en groupe. De plus, par leur nature même, les actes religieux sont supérieurs, transcendants à l'ordre terrestre et dépassent la compétence des pouvoirs civils : ceux-ci n'ont donc pas à s'immiscer en ce domaine, sinon pour faire respecter le droit de chacun.

Toutefois, comme toute manifestation sociale, l'exercice du droit à la liberté religieuse comporte des limites d'ordre moral et d'ordre juridique, que l'on énumère. Au passage, on précise que là où, à la suite de circonstances historiques, une communauté religieuse jouit d'une reconnaissance particulière dans la législation d'un Etat, tous les citoyens et toutes les autres communautés religieuses de cet Etat doivent conserver un droit égal en matière religieuse.

On dissipe aussi quelques équivoques, en signalant notamment que chaque famille possède le droit d'ordonner sa vie religieuse domestique comme elle l'entend, sous la direction des parents.

Enfin, on projette la lumière de la Révélation sur cette difficile question : la liberté religieuse s'enracine dans l'histoire même du salut ; elle est conforme à la façon d'agir du Christ et des apôtres ; elle est postulée par la nature même de l'acte de foi ; elle assure la liberté de l'Eglise par rapport à tout pouvoir humain.

Dans la conclusion, on regrette que des Etats, tout en reconnaissant dans leur législation le droit de rendre un culte à Dieu, mettent en fait de nombreuses entraves à la vie religieuse ; et on appelle tous les hommes et toutes les nations à s'unir pour promouvoir la vraie liberté.

II. — LA NOUVELLE DISCUSSION

Ce texte a été discuté pendant quatre jours un tiers. Soixante quatre Pères sont intervenus, sans compter le rapporteur. Parmi eux, quarante ont été nettement favorables au schéma (dix d'entre eux parlaient au nom de plusieurs Pères). Neuf l'ont accepté sous réserve de modifications plus ou moins importantes qui touchent parfois à la nature même du texte. Quinze, dont un au nom de quarante-cinq Pères d'Amérique latine, se sont déclarés fermement hostiles à son esprit et à son argumentation.

Dans l'ensemble, à quelques nuances près, les raisons alléguées pour ou contre le texte sont celles de l'an dernier. En d'autres termes, en s'en tenant aux apparences, il faudrait conclure que le problème n'a guère « mûri ».

Les opposants continuent à reprocher au projet de favoriser le subjectivisme et l'indifférentisme ; de confondre sincérité et vérité ; d'oublier que seule la vérité a des droits **véritables.** Selon eux, la conscience erronée ne peut avoir que des droits « subjectifs », c'est-à-dire, a répété l'un d'eux, « putatifs », non des droits **réels** et **objectifs.** Ils invoquent la « doctrine traditionnelle du magistère », souvent rappelée au cours du XX^e^ siècle, qu'ils résument ainsi : l'idéal est l'Etat catholique ; celui-ci peut « tolérer » la propagation de l'erreur pour éviter un plus grand mal ; il ne peut en aucune façon mettre sur un pied d'égalité la véritable religion et les autres. Quant à la liberté de conscience, elle a été maintes fois condamnée, et qualifiée de « peste » et de « délire ».

Comme l'an dernier, les Pères favorables au projet répondent en substance ceci :

1°) L'erreur est certes un mal, mais « l'homme égaré dans l'erreur reste toujours un être humain et conserve sa dignité de personne, à laquelle il faut toujours avoir égard ». Or c'est précisément cette dignité, attestée par la raison et plus encore par la Révélation, qui confère à la personne de véritables droits et devoirs ; c'est elle qui exige qu'il puisse se déterminer librement, mû par une conviction intime, et non sous l'effet de contraintes extérieures (« Pacem in terris »).

2°) Même au temps de l'Inquisition, l'Eglise a toujours affirmé que **nul ne devait être contraint à embrasser la foi catholique,** montrant ainsi que la nature même de l'acte de foi, qui suppose la grâce, exige au plus haut point l'adhésion libre et intérieure du croyant.

3°) Le domaine de la conscience et des convictions personnelles échappe à l'Etat comme tout pouvoir humain : « **De internis non judicat praetor** ».

4°) Notre Seigneur n'a donné aucune compétence à César pour juger de la vérité religieuse.

5°) La conception même de l'Etat moderne n'est plus la même qu'aux siècles passés. Autrefois l'Etat s'identifiait souvent à un homme, et le « prince » était considéré un peu comme le père de ses sujets : on lui reconnaissait volontiers les pouvoirs que l'on reconnait aux parents vis-à-vis de leurs enfants. Dans ce contexte, l'adage « ejus religio cujus regio » n'étonnait personne, pas plus les protestants que les catholiques, et celui qui ne s'y soumettait pas était regardé comme un « mauvais sujet », dépourvu de sens civique, et traité comme tel. Aujourd'hui, avec l'appareil énorme et anonyme des pouvoirs publics, cette conception presque « familiale » de l'Etat est périmée. Et l'expérience a prouvé que l'unité nationale pouvait parfaitement exister sans unité religieuse.

6°) L'Eglise ne doit user dans sa prédication et son activité que des moyens évangéliques dont le Seigneur lui-même s'est servi. Rejeté par les hommes, Celui qui était venu « rendre témoignage à la Vérité » a préféré souffrir et mourir plutôt que d'appeler sur eux le feu du ciel : Il a vaincu par la Croix.

Le nœud du problème sur le plan moral.

Si solides, si convaincants qu'ils soient, du moins par leur convergence, ces arguments ont un inconvénient majeur : ils ne répondent pas directement à l'argumentation des adversaires de la liberté religieuse. En sorte qu'on a l'impression d'assister à un dialogue de sourds. Certains Pères l'ont compris : prenant le problème à sa racine même, ils se sont efforcés de montrer que c'était **la problématique même de la thèse et de l'hypothèse qui était fausse**. Voici leur raisonnement :

Seule la vérité, dit-on, a des droits ; l'erreur n'en a aucun. Mais comment parler de « droits », de « non-droits », de « devoirs », d'une façon purement cérébrale, sans référence à la personne ? Car seules les personnes — qu'il s'agisse de Dieu ou de l'homme, créé à son image — ont des droits et des devoirs ; non les animaux ni les choses. En sorte que discuter de ce problème sans tenir compte de l'univers « conscientiel », « moral », interpersonnel, qui lui sert de support, c'est s'exposer à ne rien comprendre et faire l'économie de l'essentiel : la personne humaine. Cet univers, poursuivent-ils, a ses lois propres, qui sont celles de la **subjectivité** : elles ne sont pas moins « réelles », on serait tenté de dire moins « objectives », que les lois de l'univers physique. Bien plus, elles les dépassent en excellence, comme l'homme les choses.

Pour éviter toute équivoque, ces mêmes Pères précisent aussitôt que croire à la **subjectivité** n'est aucunement tomber dans les philosophies

Archives diocésaines

« subjectivistes », qui font de la conscience individuelle la norme suprême du vrai, ou qui nient qu'il y ait une vérité objective qui s'impose à l'homme, et que l'homme ne crée pas. Croire à la subjectivité, ce n'est pas davantage mettre le vrai et le faux sur le même pied, ni confondre sincérité et vérité. Mais c'est tout bonnement croire à l'homme, et à ce qui est en lui la faculté la plus noble : la conscience morale. Enfin, dans la question qui nous occupe, croire à la subjectivité, c'est substituer à la contrainte physique, qui dégrade l'homme et le ravale au niveau de l'animal, **l'obligation morale,** qui le grandit et le met en face de ses **responsabilités personnelles.**

Le fait conscientiel, l'obligation morale : voilà, pour ces Pères, le centre lumineux qui doit éclairer l'ensemble du problème de la liberté religieuse. Car l'obligation morale a ceci de particulier qu'elle comporte, par elle-même, un élément de liberté et qu'elle répugne à toute pression extérieure, à plus forte raison à toute violence. Mais, en même temps, elle atteint l'homme dans son intimité la plus profonde et, en définitive, elle est infiniment plus exigeante, plus redoutable, plus efficace que la contrainte.

N'est-ce pas là, au demeurant, le terrain de la grâce, de l'Evangile et de l'Eglise ? Et n'est-ce pas en faisant appel à la « conscience morale de l'humanité », comme Paul VI vient de le faire devant les Nations Unies, qu'on pourra procurer au monde moderne ce « supplément d'âme » dont il a si tragiquement besoin, et conjurer la catastrophe ?

III. — DE QUELQUES POINTS PARTICULIERS

Sur cette toile de fond, aux contrastes accusés, quelques points particuliers ont retenu l'attention des Pères :

1°) Un passage a été très attaqué : celui où il est dit que l'exercice de la religion ne peut être légitimement interdit par les pouvoirs publics, sauf s'il trouble la « paix publique ».Qu'ils soient favorables ou hostiles à la déclaration, plusieurs Pères ont fait observer que les mots cités étaient franchement malheureux et passablement naïfs : une manifestation religieuse en pays communiste troublera toujours la « paix publique » ; une procession protestante en Espagne (je raisonne par l'absurde !) troublera toujours la « paix publique ». Et Notre-Seigneur, les Apôtres, de nombreux missionnaires ont tellement bien troublé la « paix publique » par la prédication de la Bonne Nouvelle qu'on les a condamnés ou expulsés pour ce motif. Bref, dans un monde rendu opaque à la Lumière, les chrétiens fidèles à l'Evangile seront toujours, malgré leur propre faiblesse, des trouble-fête. S'ils ne le sont plus, c'est qu'ils ne sont plus assez chrétiens.

A vrai dire, le texte précise que les pouvoirs publics ne doivent intervenir que « selon des normes juridiques déterminées ». En soi, on peut donc l'interpréter d'une manière satisfaisante. Mais la formule citée demeure, de l'avis général, maladroite et doit être transformée.

2°) Un statut légal de liberté religieuse, affirme le texte, n'interdit pas que, « compte tenu des circonstances historiques », il y ait des accords particuliers entre une confession religieuse déterminée et un Etat, pourvu qu'en même temps la législation de cet Etat reconnaisse à tous les citoyens et à toutes les autres communautés religieuses, un droit véritable à la liberté religieuse.

Ce passage a été critiqué en deux directions opposées. Pour les uns, justifier l'Etat confessionnel par des « situations historiques » revient à un abandon implicite de la thèse selon laquelle l'Etat confessionnel est en soi **l'idéal** qu'il faut poursuivre. Pour eux, ce n'est pas seulement l'histoire qui légitime l'Etat confessionnel, c'est tout simplement la doctrine traditionnelle

du Magistère. D'ailleurs, a fait observer non sans raison le Cardinal Ruffini, ce passage est en contradiction formelle avec un autre passage où il est dit que les pouvoirs publics doivent « veiller à ce que l'égalité juridique des citoyens ne soit jamais violée pour des raisons religieuses ». Car, poursuit le Cardinal, là où il y a concordat, par exemple en Italie ou en Espagne, il n'est pas vrai que tous les citoyens soient traités sur un pied d'égalité : les catholiques y jouissent de privilèges (législation du mariage, tribunaux, écoles), refusée à d'autres.

A l'inverse, le seul fait d'envisager la possibilité de régimes concordataires semble dangereux à de nombreux Pères partisans d'une liberté religieuse totale. Qu'on exclue pas explicitement cette possibilité, soit. Mais qu'on évite avec le plus grand soin tout ce qui pourrait être interprété, même abusivement, comme une présomption favorable à de tels statuts. L'histoire les explique, mais elle nous en montre aussi le danger, et combien il est difficile de concilier cet état de chose avec un statut de véritable liberté religieuse. D'ailleurs, a fait observer un Père oriental, si un Etat confessionnel **chrétien** peut à la rigeur concilier des exigences contraires, par conformité même à l'esprit chrétien, il n'en va pas de même dans des Etats confessionnels **non chrétiens** où foi et vie civique sont si intimement unies que l'on aboutit nécessairement à une véritable discrimination, s'étendant à tous les secteurs de la vie civique et sociale, et dont les victimes sont précisément les chrétiens. Tout le monde comprit qu'il s'agissait, dans l'esprit de l'orateur, des états musulmans, et cette intervention a fait réfléchir Conclusion de ce dernier groupe de Pères, de beaucoup le plus important : supprimons ce passage, ou, en tous cas, rédigeons le de telle façon que l'hypothèse de l'état confessionnel apparaisse bien comme une simple concession.

Cet exemple est éclairant. Il est certain que si la déclaration sur la liberté religieuse est votée, et nul n'en doute, il faudra en tirer les conséquences, même dans les pays concordataires, même dans la question des mariages mixtes. On comprend ainsi l'immensité de l'enjeu, et les hésitations de nombreux Pères. Il ne s'agit pas seulement d'exiger des pouvoirs publics qu'ils respectent le droit à la liberté religieuse. Il faut que l'Eglise elle-même, tire les conséquences de la doctrine qu'elle proclame : c'est à ce prix, qui parfois pourra paraître élevé, que l'on croira à sa sincérité.

3°) Comme l'an dernier, quelques Pères ont regretté que l'on ne parle pas de la Révélation, sans cesse mieux comprise et mieux assimilée par la conscience chrétienne, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint, pour fonder le droit à la liberté religieuse. Le Concile, observent-ils, est une assemblée religieuse, dont toute l'autorité s'appuie sur la Parole de Dieu ; il n'a pas à se transformer en congrès international de juristes ou de philosophes.

A l'inverse, d'autres Pères estiment que, puisqu'on s'adresse à tous les hommes, croyants et incroyants, et que l'on privilégie l'aspect social et juridique du droit à la liberté religieuse, il vaut mieux s'en tenir à une argumentation rationnelle. Certains iraient même jusqu'à souhaiter la suppression de toute référence évangélique.

Enfin, sans prendre position sur cette question, plusieurs Pères ont contesté la valeur de certains textes scripturaires cités où le mot de « liberté », par exemple, revêt une signification religieuse, spirituelle, qui ne correspond pas à la perspective choisie par la Déclaration. Quelques orateurs ont fait également observer que le choix des textes était unilatéral et partiel, et que l'on évitait soigneusement les paroles ou les attitudes du Christ qui pourraient être interprétées en sens opposé (menaces de l'enfer, vendeurs chassés du Temple, expulsion de la salle des noces du convive non revêtu de la tunique nuptiale, etc.).

Archives diocésaines

4°) Les rédacteurs du texte évitent volontairement l'expression de « bien commun » ; ils préfèrent parler d'« ordre public ». Mais cette manière de faire n'est pas sans inconvénients, que plusieurs Pères ont relevé :

a) si vague et si indéfinissable qu'elle soit, l'expression de « bien commun » a pour elle une assez longue tradition. Est-il opportun d'en faire fi ?

b) le « bien commun » présente l'avantage d'avoir une résonnance **morale**, beaucoup plus marquée que celle d'ordre public ;

c) surtout, on a l'impression que cette dernière formule relève d'une conception « libérale », beaucoup trop étroite, des pouvoirs et des devoirs de l'Etat. Celui-ci n'a pas seulement à assurer l'ordre public. Il doit aussi — et plus encore — se préoccuper de la défense et de l'essor des valeurs culturelles et morales, de l'orientation générale de l'économie, etc. Nous n'en sommes plus au temps de l'Etat « gendarme ».

Là encore, beaucoup de Pères souhaitent que, d'une façon ou d'une autre, l'équivoque soit levée.

IV. — VERS L'AVENIR

Le texte actuel, « re-amendé », sera certainement « re-re-amendé » (sic), et fera place à un nouveau document, qui nous appellerons E.

Que sera-t-il ?

Le vote du 21 septembre 1965

Bien qu'il ne soit pas dépourvu de quelque ambiguïté, le vote du 21 septembre 1965 permet d'apporter un début de réponse à ce point d'interrogation. Ce jour-là, en effet, les modérateurs, après moult hésitations, et pour répondre, dit-on, à de hautes sollicitations, ont posé à l'Assemblée cette question :

« Plait-il aux Pères d'adopter le texte re-amendé (le texte D) sur la liberté religieuse comme base de la déclaration définitive qui sera ultérieurement perfectionnée, selon la doctrine catholique sur la vraie religion, et selon les amendements proposés par les Pères pendant la discussion, amendements qui seront soumis à leur approbation selon le règlement du Concile ? »

Cette question était habile. Elle rassurait ceux qui avaient exprimé la crainte que le texte D ne tint pas suffisamment compte de la doctrine catholique sur la seule vraie religion, mais sans pour autant dire, comme certains l'ont cru, que cette crainte était fondée. De même, la référence au règlement pouvait calmer quelques inquiétudes, mais elle n'ajoutait apparamment rien à la réalité : nul ne songe, à ma connaissance, à enfreindre ledit règlement. D'ailleurs l'allusion pouvait tout aussi bien être interprétée dans un sens favorable à la majorité, car le règlement prévoit qu'un texte voté à la majorité des deux tiers est, par le fait même, adopté, la commission n'étant pas obligée, ensuite, de tenir compte des modi proposés, surtout s'ils sont contre le texte.

Voici les résultats du vote : sur 2.222 Pères présents, 1.997 ont répondu « placet » (oui), 224 « non placet » (non), un bulletin était nul. Résultat impressionnant qui permet d'affirmer que Vatican II ne s'achèvera pas sans la promulgation d'une déclaration sur la liberté religieuse. D'autre part, le fait que le texte D ait été accepté comme « base » de la déclaration à venir permet de penser, compte tenu de la pratique conciliaire, que le prochain document gardera la même orientation générale. On améliorera donc le texte D, mais selon sa ligne, en levant les équivoques signalées, et en rejetant les interventions hostiles à son principe et à son esprit.

Tous les Pères, en votant « placet » ou « non placet » ont-ils clairement perçu toutes ces conséquences ? C'est le secret du Seigneur.

Autres indications

A la fin de la discussion, Mgr de Smedt, rapporteur, a laissé entendre que le nouveau texte éviterait de se placer au point de vue de la conscience morale, à cause des difficultés rencontrées, et s'en tiendrait le plus possible au niveau du droit **civil** à la liberté religieuse. Chose curieuse, il désavouait ainsi implicitement les orientations « conscientielles » des textes A et B, qu'il avait lui-même défendues avec beaucoup de chaleur, et paraissait revenir à l'orientation « positiviste » et « sociologique » du texte C, qui avait pourtant provoqué d'assez vives réactions (ci-dessus, Historique).

Nous touchons là un point névralgique. Il est évident, en effet, que si l'on privilégie d'une manière exclusive la perspective juridique, on aboutira à une déclaration purement « positive », dénuée de tout fondement doctrinal sérieux. Ce n'est sûrement pas la volonté du Secrétariat pour l'Unité. Mais certains Pères s'en contenteraient : tels Mgr Morcillo, qui voit surtout dans la déclaration une nécessité « pastorale » (le qualificatif semble bien s'opposer, dans son esprit, à « doctrinale »), ou Mgr Rupp qui a suggéré que le Concile reprenne à son compte, sans autre motivation, la déclaration du Conseil Œcuménique des Eglises sur cette question. D'autres Pères, en insistant sur les avantages **pratiques** d'une déclaration (paix publique, nécessité d'épouser son temps, œcuménisme, etc.) aboutissent, sans le vouloir, à la même dépréciation de l'aspect doctrinal.

C'est justement ce qui paraît inacceptable à de très nombreux Pères, qui raisonnent en termes de vérité, et non d'opportunité. Ce n'est pas, observent-ils avec raison, parce que cent nations ont adopté un statut juridique favorable, en principe, à la liberté religieuse que l'Eglise doit s'« aligner » ! Selon eux, voter une déclaration sur un sujet d'une telle importance sans base **doctrinale** solide n'est ni sérieux, ni honnête. C'est un aveu d'impuissance. C'est s'exposer au reproche d'opportunisme et procurer des armes à ceux qui ne croient pas à la sincérité de ce que certains appellent déjà « la conversion de l'Eglise catholique » (sic).

Ces arguments en faveur d'une déclaration **fondée en doctrine** sont si forts qu'il semble impossible de ne pas y faire droit. Mais quels seront les éléments doctrinaux retenus ?

En procédant par élimination, et compte tenu de la longue histoire des projets successifs, on peut affirmer que ni les droits de la conscience errante, ni l'appel que Dieu adresse à l'homme pour qu'il cherche la vérité (cf. projets A et B) ne seront considérés cimme suffisants. Car, d'une part, même parmi ceux qui admettent que la conscience errante a de véritables « droits », certains se refusent à en conclure à un **devoir** corrélatif de la société (celle-ci, en toute hypothèse, n'est pas en mesure de juger de la sincérité ou de la non-sincérité des consciences). D'autre part, l'expression de « vocatio divina » est équivoque : Dieu appelle l'homme à la vérité, non à l'erreur.

Mais de nombreux autres éléments doctrinaux peuvent être utilisés : la nature de l'acte religieux, la non-compétence des pouvoirs publics, l'attitude de Notre-Seigneur, l'esprit de l'Evangile, **etc.** ; **et**, d'une manière plus générale, la **dignité de la personne humaine** que le texte D a raison de privilégier. Car, d'une part, ce fondement a l'avantage de recouvrir à lui seul plusieurs éléments distincts (à commencer par les valeurs de la subjectivité, de la conscience, qu'il serait infiniment regrettable d'éliminer) : il ne ferme donc aucune porte. D'autre part, son caractère global et général

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lui confère une sorte d'invulnérabilité qui rassurera sans doute de nombreux Pères.

Il serait cependant dommage de ne pas insister, beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, sur un argument très « traditionnel », que le Cardinal Journet a très opportunément rappelé : la distinction multiséculaire des deux pouvoirs civil et religieux. On serait ainsi amené à expliquer en quelques lignes l'évolution de la pensée chrétienne relativement au problème de la liberté religieuse et à souligner l'élément de **continuité** et l'élément de **discontinuité** que présente cette évolution. On répondrait par là à l'attente de nombreux Pères, qui redoutent les conséquences de ce qui pourrait apparaître comme une rupture doctrinale avec le passé, **alors qu'il ne s'agit que d'une meilleure intelligence et d'une meilleure application des mêmes principes fondamentaux, dans un contexte psychologique et sociologique autre : ce qui est tout différent.**

Depuis Constantin, a observé le Cardinal Journet, les chefs de l'Eglise ont eu recours au bras séculier pour propager ou défendre la foi ; c'était le régime de la chrétienté. Mais, **sous l'influence même du ferment évangélique,** une distinction de plus en plus nette s'est imposée aux esprits et aux consciences entre les choses relevant de l'ordre social et politique, d'une part, et les choses relevant de l'ordre spirituel, d'autre part. C'est là un immense progrès. Il ne s'ensuit pas du tout que les réalités « temporelles » ne soient plus soumises aux réalités spirituelles. Elles le demeurent, comme autrefois, mais cette vérité immuable s'exprime sous des modalités différentes et doit tenir compte de la médiation des consciences. En sorte que, pour assurer cette nécessaire ordination, l'Eglise refuse désormais de s'appuyer sur les « armes des camps » : à l'exemple de son Bien-Aimé Seigneur et Maître, elle met toute sa confiance dans les moyens évangéliques et dans les « armes de lumière ».

CONCLUSION

Plusieurs points semblent acquis :

— il y aura une déclaration sur la liberté religieuse ; (beaucoup souhaiteraient que l'on dise explicitement « in re religiosa », en matière religieuse, pour ne pas paraître exclure le champ immense de l'incroyance) ;

— cette déclaration sera fondée en doctrine, et ne sera donc pas une simple concession aux « malheurs des temps » ;

— pour éviter toute équivoque, dans le passage même qui revêtira la forme d'une « déclaration » conciliaire, on rappellera sans doute le grave devoir qui incombe à l'homme de chercher la Vérité.

Il restera ensuite à tirer les conséquences de cette déclaration, loyalement, sans vains regrets, et en croyant plus que jamais à la toute-puissance de l'Esprit.

Mgr Pierre HAUBTMANN
Directeur du Secrétariat National de l'Opinion publique et des Moyens de Communication sociale.

● *LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.*, volume de la collection « l'Eglise en son temps » aux Editions du Centurion, contient une *très* importante étude du père Murray sur « le problème de la Liberté religieuse au Concile ». Autres textes des Pères Schillebeeck et Liégé, et du Conseil Œcuménique des Eglises. Recommandé.

Nouvelles

● *JEUNESSE MARITIME CHRÉTIENNE.* — A l'occasion de son 35e anniversaire, la Jeunesse Maritime Chrétienne (J.M.C.) a décidé de réaliser *le 30 mai 1966 à Camaret un rassemblement de toute la Jeunesse Maritime.* Ce rassemblement sera précédé d'une journée d'étude réunissant une trentaine de délégués. Ces deux journées permettront entre autre chose et après deux années d'enquête sur le travail de faire le point sur la situation, l'action et les besoins de toute la Jeunesse Maritime.

● *RETRAITES SACERDOTALES.* — La Villa Ste Anne, 23, rue E. Guinel, Angers (M. et L.), reçoit les prêtres pour des retraites collectives ou individuelles. La prochaine retraite collective aura lieu *du lundi 6 décembre, 19 h., au samedi 11 matin* (P. Rouanet).

La Villa reçoit aussi les laïcs. S'adresser au P. P. Supérieur.

● *INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE SACRÉE.* — Telle est la nouvelle appellation de l'Institut Grégorien, rattaché désormais à l'Institut Catholique de Paris. C'est à l'adresse de celui-ci (21, rue d'Assas, 6e) qu'on pourra se procurer le programme des cours de l'année 1965-1966.

● *NOEL 1965 A BETHLÉEM*, sous la direction de Mgr Romain, président de l'Association des Directeurs de Pèlerinages, du 17 décembre 1965 au 8 janvier 1966 par bateau, et du 19 décembre 1965 au 4 janvier 1966 par avion. Prix : de Marseille à Marseille, aller et retour en bateau : à partir de 1.800 F. ; de Paris à Paris, aller et retour en avion : 2.395 F. — Programme détaillé, documentation et feuilles d'inscription sont à demander à « Routes Chrétiennes », 20, boulevard Poissonnière, Paris.

● *LA PRÉVENTION ROUTIÈRE* engage les automobilistes à profiter de la Campagne de l'Eclairage (19-31 octobre) pour faire procéder, gratuitement, à la vérification des équipements d'éclairage et de signalisation de leur véhicule.

● Une paroisse de la « Montagne » cherche personnages de crèches de Noël. On en trouverait peut-être dans le grenier de sacristies. Ecrire à la *S. R.* qui transmettra.

● Vends moitié prix du neuf, pour cause insuffisance calories, chaudière et bruleur à mazout en parfait état de marche. Pourrait convenir à presbytère ou petite communauté. S'adresser à Eugène Jacq. B. P. 54 (téléphone 12) Douarnenez.

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

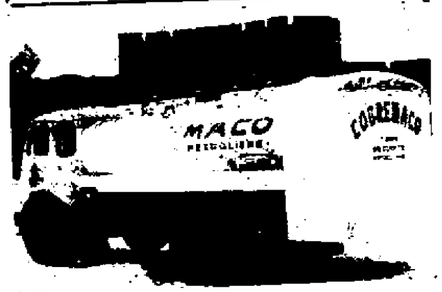

Photo Albert BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 39 Vendredi 29 octobre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNIQUÉ DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

A l'issue de son Assemblée plénière à Rome, l'Episcopat français a rendu public le communiqué suivant :

L'épiscopat français se propose, avec l'accord du Saint-Siège, d'autoriser un petit nombre de prêtres à travailler à plein temps dans les usines et sur les chantiers, après une préparation appropriée.

Cette autorisation de travail manuel salarié, actuellement très limitée en nombre, est prévue pour une première période de trois ans.

C'est *une mission essentiellement sacerdotale* qui sera confiée aux prêtres au travail : comme tous les prêtres, ils sont consacrés à l'annonce de l'Evangile.

C'est pourquoi le choix de ces prêtres devra répondre à des exigences précises : aptitudes, formation adaptée, conditions de vie communautaire, relations étroites avec les autres prêtres et les militants d'Action catholique ouvrière du secteur où ils travailleront.

Le prêtre au travail pourra se syndiquer, mais sachant que les tâches temporelles reviennent en propre aux militants ouvriers, il s'abstiendra de prendre des responsabilités dans l'action syndicale et politique, à quelque niveau que ce soit.

Cette initiative relèvera de la responsabilité du Comité épiscopal de la « Mission ouvrière », habilitée, au nom de l'épiscopat, à suivre cette première étape.

SESSION D'AUMONIERS D'A C. I.

Une session interdiocésaine d'aumôniers d'A.C.I. aura lieu *les* 11 *et* 12 *novembre* 1965, *au Val-André* (*C.-du-N.*).

Cette session intéresse tous les aumôniers d'équipes d'A.C.I. et les prêtres aumôniers d'équipes d'éveil apostolique en Milieux Indépendants.

Pour les inscriptions et renseignements, on s'adressera à l'Aumônier diocésain d'A.C.I., 39, rue C. Desmoulins, Brest.

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 31 octobre, le Christ Roi. Lundi 1er novembre, la Toussaint. Mardi 2, la Fête des Morts. Mercredi 3, S. Guénaël, abbé. Jeudi 4, Bne Françoise d'Amboise, veuve. Vendredi 5, les Stes Reliques. Samedi 6 : dans les églises consacrées dont on ignore la date de la consécration, Anniversaire de la Dédicace ; dans les autres églises, S. Iltut, abbé. Dimanche 7, 22e après la Pentecôte.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Le respect loyal des pouvoirs civils. La connaissance de l'Evangile par les Musulmans.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Hélias*, de Mahalon. *M. Pierre Le Bot*, de Plonévez-Porzay. *M. Alexis Leyour*, de Plouégat-Guerrand.

● *UN NOUVEAU « FÊTES ET SAISONS »*. — Les 20 ans de FÊTES ET SAISONS coïncident avec l'achèvement du Concile Vatican II. 35 personnalités, parmi lesquelles 3 cardinaux, ont voulu dire aux lecteurs de FÊTES ET SAISONS comment ce Concile est l'achèvement d'une œuvre de rénovation dont près de 200 numéros de la revue ont été les témoins, comment aussi c'est un point de départ. Ce numéro exceptionnel (octobre 1965) paraît sous le titre 20 *ans de la vie de l'Eglise*. — Voir plus loin, page 668 (haut).

Ce numéro inaugure une *nouvelle présentation* de FÊTES ET SAISONS. Un format plus petit est adopté (19 × 26,5) ; chaque numéro (52 pages) comprendra un dossier de 32 pages entièrement consacré à un thème de catéchèse religieuse et un cahier de rubriques diverses en rapport avec le thème du dossier. Le prix reste le même (1 fr. le numéro, 8,50 fr. l'abonnement) de même que la présentation en héliogravure avec couverture en quadrichromie.

Prochains thèmes traités par Fêtes et Saisons : Novembre 1965, La messe après le Concile. Décembre 1965, L'Evangile selon saint Marc. Janvier 1966, Les prêtres s'expliquent. Février 1966, Le sacrement de Mariage.

Des conditions très avantageuses sont faites à ceux qui commandent régulièrement une certaine quantité de numéros. Ceux-ci sont vendus alors avec possibilité de reprise des invendus dans la proportion de 20 % de la commande. Se mettre en rapport avec Fêtes et Saisons, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris (7e).

● *POUR LES AMATEURS D'ORGUE*. — Le jeudi 4 novembre, à l'église S. Louis de Brest, seront données en récital d'orgue des œuvres de Jean-Sébastien Bach. Ce devrait être un événement, car l'organiste *M. Lionel Rogg*, de Genève, jouit malgré sa jeunesse d'une réputation internationale telle qu'une maison de disques lui a demandé un enregistrement intégral de l'œuvre d'orgue de J.-S. Bach.

● **Personne 49 ans, références sérieuses, cherche place dans presbytère. — S'adresser à la *S.R.* qui transmettra.**

Echos du Concile

Rome, le 23 octobre 1965

Dimanche dernier, la béatification du Père Jacques Berthieu, jésuite originaire du diocèse de Saint-Flour, a eu lieu dans la basilique Saint-Pierre : missionnaire de Madagascar pendant vingt ans, il y mourut martyr de la foi, le 8 juin 1898. Cette béatification, qui précédait de huit jours le dimanche des Missions, survenait opportunément à la fin d'une semaine où le Concile avait achevé la discussion du schéma sur les missions et insisté sur l'aspect missionnaire du ministère du prêtre. En venant le soir à Saint-Pierre, le Pape a évoqué l'œuvre missionnaire de la France : « La France, fille aînée de l'Eglise, a donné, au cours de son histoire millénaire, tant de fruits de grâce et de sainteté, tant de preuves de son attachement au Siège de Pierre, tant de témoignages de sa générosité missionnaire, tant de désintéressement dans l'œuvre éducatrice des peuples qu'elle a accomplie dans l'univers ! C'est pour nous une joie de le redire aujourd'hui et de prier Dieu que cette noble nation demeure fidèle à ce glorieux passé et sache se montrer toujours riche en nouvelles initiatives et féconde en vocations missionnaires. »

La semaine conciliaire

Lorsqu'il avait annoncé qu'il n'y aurait pas de Congrégation générale cette semaine, le Secrétaire général du Concile avait précisé, non sans une pointe d'humour, qu'il y aurait vacance de congrégations, mais non vacance de travail.

Grâce à l'interruption des congrégations, les **Commissions** chargées de la révision des schémas ont pu travailler matin et soir. Certaines avaient même quitté Rome pour pouvoir se consacrer plus exclusivement à leur tâche.

Les diverses **Conférences épiscopales**, de leur côté, ont mis à profit ce temps libre pour répondre à la consultation du Saint-Père sur la discipline pénitentielle de l'Eglise et pour étudier les problèmes qui leur sont propres. Ainsi, l'Episcopat français s'est réuni lundi et mercredi et tient aujourd'hui une Assemblée plénière ; les évêques de la Commission de la Mission ouvrière ont eu plusieurs séances de travail ; le conseil des évêques protecteurs de l'Université catholique de l'Ouest a consacré l'après-midi de vendredi à l'Institut catholique d'Angers.

Au bureau de presse du Concile, quatre conférences ont été données au cours de la semaine : lundi, M. Raoul Follereau a parlé des lépreux ; mardi, le Cardinal Zoungrana, archevêque de Ouagadougou, a traité des « problèmes missionnaires d'aujourd'hui » ; vendredi, le Cardinal Alfrinck, président international de « Pax Christi » a tenu une conférence de presse sur « La guerre et la paix » ; le record d'affluence, dû en partie au désir de connaître le conférencier, a été battu mercredi par le R. P. Arrupe, supérieur général des jésuites, qui avait choisi pour sujet « Culture et mission ».

Plusieurs **informations concernant le Concile** sont encore à signaler. On a appris, que la promulgation de la Déclaration sur l'Eglise et les religions non-chrétiennes aura lieu au cours de la session publique du 28 octobre. De plus, le Patriarche Germanos et le Saint Synode de l'Eglise orthodoxe Serbe ont décidé d'envoyer deux observateurs-délégués au Concile : les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

archiprêtres Dusan Kazic, recteur du Séminaire de Belgrade, et Lazar Milin, professeur à la Faculté de théologie de Belgrade. Enfin, hier après-midi, les Pères ont reçu la nouvelle rédaction du schéma sur la liberté religieuse. Le texte qu'ils ont examiné au cours de cette session était présenté en regard de la rédaction préparée pour la troisième session : d'un côté il y avait le texte « amendé », de l'autre le texte « ré-amendé ». Cette fois, le nouveau texte est présenté en regard de celui qui a été discuté au mois de septembre : il y a d'un côté le texte « ré-amendé », de l'autre le texte « revu », le mot « recognitus » a paru préférable à « re-re-emendatus » ! Après toutes ces révisions, le texte sur lequel les Pères vont être appelés à voter dans les prochains jours paraît vraiment très bon, et l'on remarque que le sous-titre a été modifié conformément aux demandes exprimées : « du droit de la personne et des communautés à la liberté sociale et civile en matière religieuse ».

Le ministère et la vie des prêtres

Il faut maintenant revenir à la discussion du schéma sur le ministère et la vie des prêtres, dont on n'a pas rendu compte la semaine dernière. Le rapport d'introduction a été présenté par Mgr Marty (Reims), le mercredi 13 octobre, et la discussion a occupé les Congrégations générales de jeudi, vendredi et samedi : il restera à entendre, lundi, les interventions prononcées au nom de 70 Pères, mais le texte écrit de ces dernières a déjà été remis à la Commission pour qu'elle puisse en tenir compte dans le travail de révision qu'elle a commencé.

Mgr Marty a mis en évidence le **but du schéma :** présenter la mission pastorale du prêtre et montrer comment elle éclaire et unifie sa vie et son ministère. Son **plan** est simple et correspond au titre. Après une introduction, la première partie, consacrée au ministère des prêtres, traite successivement : de la nature du sacerdoce et de la condition du prêtre ; des prêtres, ministres de la Parole de Dieu, ministres des sacrements. En particulier de l'Eucharistie, et conducteurs du Peuple de Dieu ; de l'étude comme devoir du prêtre ; des rapports entre évêques et prêtres, entre prêtres, entre prêtres et laïcs ; de la juste répartition des prêtres ; des prêtres et des vocations sacerdotales. La seconde partie, intitulée « La vie des prêtres » rappelle l'exigence particulière de sainteté dans la vie sacerdotale, et envisage, successivement : le ministère comme exigence et aliment de la sainteté ; l'unité et l'harmonie dans la vie du prêtre ; les conseils évangéliques dans la vie sacerdotale ; les moyens de croissance de la vie intérieure ; la siutation économique du prêtre ; l'usage des biens ; la prévoyance sociale en faveur des prêtres. Une exhortation du Concile à tous les prêtres de l'Eglise termine le schéma.

Eloges à la Commission

Nombreux sont les Pères qui ont félicité la Commission pour son travail. Le texte actuel est bien meilleur que le précédent : plus logique, plus net et plus bref dans son expression, plus rigoureux dans ses citations bibliques, il offre une vision du sacerdoce qui, dépassant enfin cette conception étroite en vogue pendant des siècles **où l'on** réduisait le sacerdoce à la simple fonction culturelle, embrasse la triple fonction du Christ et indique dans l'accomplissement de celle-ci la voie de la sainteté sacerdotale (Cardinal Doepfner, Münich). Il est heureux, dit le Cardinal Florit (Florence), que le texte montre dans l'exercice de la charité pastorale la base de la perfection sacerdotale, exalte l'esprit de pauvreté, source de liberté apostolique, et demande aux prêtres d'être les promoteurs du seul Evangile et non d'une idéologie particulière. Le Cardinal Jaeger (Allemagne) apprécie la vision ouverte sur tout l'horizon de la pensée de saint Paul et de la liturgie de l'Eglise. La présentation soignée de la loi du célibat ecclésiastique, affirme encore le Cardinal Ruffini (Palerme), constitue pour nous tous un motif de reconnaissance pour la Commission qui a rédigé le schéma.

Critiques et suggestions.

La discussion conciliaire n'est pas destinée à accumuler les compliments : son but est d'améliorer les schémas. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, malgré ses qualités, ce texte a été l'objet de critiques et de demandes variées. On ne peut songer à les rapporter toutes, mais il faut en signaler l'essentiel.

En ce qui concerne **la présentation,** le Cardinal Ruffini suggère l'inversion des mots au titre : il faut mettre « Vie et ministère des prêtres », car le ministère est intimement lié à la vie sacerdotale. Le Cardinal Doepfner juge que le style et la forme du schéma rappellent trop la lecture spirituelle : il faut un style plus rigoureux. Le schéma, dit Mgr Franic (Yougoslavie), exhorte sans cesse les prêtres à la sainteté, mais il faudrait aussi rendre gloire à tant de prêtres d'une sainteté admirable, vivant dans la pauvreté, le travail, au sein d'un monde souvent hostile et même persécuteur.

Pour ce qui est du fond, plusieurs interventions se rejoignent pour demander que l'on insiste sur **les données théologiques** à propos de la nature du sacerdoce (configuration réelle au Christ et participation effective de son sacerdoce éternel, Mgr Henriquez, Vénézuela), de l'unité des prêtres entre eux (elle découle de l'unité du ministère, qui s'enracine elle-même dans la vie de l'Eglise, Patriarche Méouchi, Antioche), de leur lien avec les évêques (le ministère pastoral a son origine première dans son lien intime avec la plénitude du sacerdoce des Evêques, Mgr Colombo, Milan), de la raison spécifique de la sainteté sacerdotale (l'union avec le Christ prêtre en vertu du sacrement de l'Ordre, Cardinal Quiroga, Espagne). Plusieurs Pères demandent que le texte soit encore plus centré sur Dieu dans sa présentation du ministère et de la nature du sacerdoce : dans le schéma, souligne Mgr Soares (Mozambique), le prêtre est toujours défini par rapport à l'évêque, alors que la nature du sacerdoce est déterminée par sa relation avec le Christ.

Quelques évêques estiment que le schéma reste de **mentalité trop occidentale** (Patriarche Méouchi, Cardinaux Jaeger et Béa). Plus nombreux sont ceux qui lui reprochent de paraître réduire aux seuls chrétiens la mission du prêtre et se référer à des régimes de chrétienté (Mgr Doi, Japon ; Cardinal Suenens, Belgique) ; le texte semble reléguer le prêtre dans les limites étroites de la sacristie et de l'église (Cardinal Alfrinck, Hollande) ; **la tâche missionnaire du prêtre devrait être mise en relief** (Cardinal Rugambwa, Tanzanie) ; le texte devrait mieux montrer la responsabilité du prêtre envers les non-croyants : l'évangélisation de ceux qui ne connaissent pas le Christ ou ne le connaissent pas comme Sauveur est une des plus grandes préoccupation des prêtres (Mgr Guyot, Coutances). De même, le schéma ne donne pas une place suffisante à l'**œcuménisme** (Mgr Doi). Quant au devoir du prêtre **d'éclairer par la foi les problèmes terrestres,** le schéma n'en dit presque rien : on a l'impression que le prêtre n'est pas concerné par l'immense effort de l'humanité aspirant à un monde meilleur, alors qu'il a mission de réconcilier et de mettre des hommes en harmonie avec le sens ultime de leur vie (Cardinal Alfrinck). Le schéma semble insuffisant quand il analyse les problèmes du prêtre dans le monde moderne (Cardinal Doepfner).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Or, actuellement, la difficulté la plus grave pour les prêtres est de trouver leur **place dans le monde et dans l'Eglise :** le prêtre devient un étranger dans ce monde qui se déchristianise, et la promotion du laïcat a été telle que certains se demandent où le prêtre reste encore irremplaçable. Il faudrait une explication plus claire des rapports du prêtre avec le Christ, l'épiscopat et les laïcs. **Par rapport aux évêques,** l'obéissance ne peut être regardée comme une soumission passive, puisque le prêtre est leur conseiller, leur collaborateur et leur ami (Cardinal Suenens). A propos de l'obéissance, qu'on parle aussi de la responsabilité (Mgr Klooster, Indonésie) ; il n'est pas nécessaire d'insister sur la dépendance des prêtres par rapport à l'évêque, c'est la notion de communion hiérarchique qu'il faut mettre en avant (Cardinal Quiroga, Espagne) : l'évêque doit élaborer le programme de l'action pastorale du diocèse avec ses prêtres (Mgr Miranda, Mexique). **Par rapport aux laïcs,** il serait bon d'approfondir la notion de la mission de service parmi le peuple de Dieu (Cardinal Suenens) ; l'apostolat des laïcs qui se développe rend plus pressant le besoin du prêtre éducateur de la foi et pasteur ; il ne suffit pas de dire que les prêtres doivent se comporter comme des frères envers les laïcs : ils doivent être leurs pères et leurs guides (Cardinal Heenan, Westminster).

La partie consacrée à la vie du prêtre manque d'unité : **la vie du prêtre** doit être placée dans le contexte de l'histoire du salut et considérée à la lumière du Christ et de l'Eglise. En outre, le texte a trop souvent un ton exhortatif et semble supposer que les prêtres sont toujours dans la tribulation : il faudrait parler de la joie du prêtre dans l'Esprit-Saint à travers l'amour de Dieu et du prochain (Cardinal Rossi, Brésil). Le Concile doit tracer les grandes lignes d'une **spiritualité sacerdotale,** dont le schéma donne le principe sans en développer les conséquences : le rôle sanctificateur du ministère, envers lequel quelques paragraphes manifestent même, à ce point de vue, une certaine méfiance, n'est pas bien montré. Pour cela, il faudrait affirmer que l'union du prêtre avec le Christ se réalise d'abord par l'exercice du ministère pastoral ; il faudrait ensuite montrer que les vertus propres du prêtre sont celles du Bon Pasteur : zèle, souci de l'annonce de l'Evangile et du salut des hommes, amour de tous, surtout des pauvres et des pécheurs, patience, disponibilité, persévérance... (Cardinal Léger, Montréal). Parmi les moyens de nourrir la vie intérieure, plusieurs évêques insistent sur la place de premier plan de la prière et du culte eucharistique, et sur la confession fréquente.

Monseigneur Leven (Etats-Unis) demande que le schéma parle des **vicaires,** qui représentent dans certains diocèses la moitié du clergé et sont souvent traités comme des adolescents encore au séminaire : ils ne deviennent curés qu'une fois passées les années de la vigueur et de l'enthousiasme ! Il est nécessaire, dit de son côté le Cardinal Roy (Canada), que le schéma parle aussi des prêtres de plus en plus nombreux qui reçoivent de l'évêque, en raison des formes nouvelles du ministère pastoral, **des charges extra ou supra-paroissiales.** Enfin, parlant de la nécessité **d'adapter les méthodes pastorales** aux situations si changeantes du monde contemporain, le Cardinal Rugambwa déclare : les méthodes dépassées doivent être abandonnées, même si elles ont permis de fécondes expériences dans le passé ; l'Eglise n'est pas un musée, mais une école de vie.

Après trois jours de discussion, les Pères ont adopté (seulement 12 « non placet ») le texte du schéma comme base de la mise au point que doit effectuer la Commission. Monseigneur Marty a alors remercié les Evêques pour leurs interventions, orales et écrites, et les a assurés que la Commission examinerait avec soin toutes leurs observations en vue de retravailler le schéma.

Jeudi après-midi, tandis que Monseigneur l'Evêque participait à une réunion de la Mission Ouvrière, Monseigneur Bellec et Monseigneur Boussard se rendaient à l'aérodrome de Fiumicino pour accueillir Monseigneur Favé, qui, après une brève convalescence, revenait à Rome pour reprendre sa place au Concile. Monseigneur l'Evêque a reçu la visite du R. P. Loew, de la Mission ouvrière de Saints Pierre et Paul, qui s'est entretenu avec les membres de la communauté de la Retraite de la vie de son Institut et des problèmes actuels de l'apostolat du monde ouvrier. Le Cardinal Duval avait également invité plusieurs responsables de l'Action Catholique internationale des milieux indépendants (M.I.A.M.S.I.).

P. de SURGY.

● *ETUDES.* — La réforme de l'enseignement préoccupe, à juste titre, nos contemporains. Déjà, sur ce thème, on a pu lire nombre de commentaires. Le plus souvent, il est vrai, on s'en tient à analyser les modifications intervenues dans le cycle secondaire. Pourtant, quelques observateurs ont souligné que les mesures prises ne pourront porter tous leurs fruits que si elles sont complétées par *un renouveau de l'Université.* Le Recteur Capelle, qui fut, au Ministère de l'Education nationale, l'un des promotteurs de cette réforme, est en pareille matière l'une des rares personnalités compétentes pour juger des améliorations à apporter. Dans le numéro d'octobre des ETUDES, confrontant l'état actuel de l'enseignement supérieur avec la mission impartie à l'Université, il critique avec perspicacité certaines imperfections du système en vigueur et propose des solutions réalistes et pertinentes. — Dans la même livraison, Joseph Vernet dresse le tragique bilan d'un mal qui fait annuellement plus de victimes que les accidents d'automobiles : *« un suicide à l'heure »*. Jacques Méraud poursuit son analyse des causes de *la hausse des prix.* Répondant aux accusations portées contre les responsables du *mouvement scout,* Charles Celier montre que les orientations actuelles restent dans l'esprit de son fondateur. Robert Rouquette a choisi pour thème de sa chronique : *les catholiques devant la politique.*

● L'ANNUAIRE CATHOLIQUE DE FRANCE (17e édition) vient de paraître. Cet important volume de 1 600 pages, est une véritable somme de tous les renseignements intéressant le clergé, les congrégations religieuses et les fidèles. Il contient les rubriques suivantes : Le Vatican. Renseignements liturgiques et canoniques. L'Eglise de France. Diocèses et paroisses (avec leurs desservants). Congrégations religieuses (hommes et femmes). Enseignement libre catholique. Etablissements hospitaliers. Œuvres et associations. Pélerinages. Missions. Art Sacré. Librairies, édition, presse, cinéma, radio, télévision, audio-visuel. Par l'abondance de la documentation qu'il contient, des renseignements qu'il rassemble, avec plus de 100 000 adresses classées, il fournit aux administrations diocésaines, aux paroisses, aux prêtres, religieux et religieuses, aux dirigeants d'œuvres et associations, un instrument de référence sans équivalent. En vente dans toutes les librairies au prix de 60,00 francs par diffusion Mame.

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans cette « mise à jour » de l'Eglise qu'est un Concile œcuménique, si le peuple de Dieu tout entier est appelé à se renouveler sous la motion intérieure de l'Esprit-Saint, les pasteurs n'en sont pas moins les premiers concernés par cet appel.

Faut-il, dès lors, s'étonner si des prêtres s'interrogent aujourd'hui sur les exigences du sacerdoce qu'ils ont reçu, ou même s'ils remettent en question ce qui leur paraît périmé dans les conditions actuelles de leur vie, de leur ministère ou de leur formation ?

Un tel réflexe du corps sacerdotal est, en lui-même, un signe de santé. Evêques et prêtres, nous avons nous aussi, et nous d'abord, à faire notre « aggiornamento ».

Seulement, ce qu'il faut affirmer avec vigueur pour lever les équivoques et dissiper les illusions, c'est que le renouveau du sacerdoce ministériel, tel que le veut le Concile, ne se fera ni dans l'affadissement de la foi, ni dans l'oubli de la Mission, ni dans les voies de la facilité ou de la fantaisie.

Pas de sacerdoce au rabais !

Le sacerdoce est essentiellement exigeant.

Il ne peut y avoir de sacerdoce authentiquement catholique sans fidélité à Jésus-Christ, obéissance à l'Eglise, sens chrétien de la croix et service de tous dans l'amour.

Mgr GUYOT, *évêque de Coutances.*

La foi ne vit que si elle s'approfondit. Quand on la dit « mystérieuse », on a raison, car le Dieu caché dépasse toute intelligence humaine. Mais, selon la belle image du Père de Moncheuil, le mystère n'est pas une somme d'énigmes indéchiffrables que l'on renoncerait d'avance à explorer, mais un « océan de lumière » où l'on progresse, sachant bien qu'on ne l'épuisera jamais. A partir de l'unique Révélation, la foi se développe et s'enrichit sans cesse dans l'Eglise et dans le cœur de chaque croyant qui cherche. Sommes-nous de ceux-ci ?

Il y a aujourd'hui des prêtres généreux, emportés par l'esprit missionnaire. Prennent-ils toujours assez le temps de réfléchir sur leur action, de la confronter avec les exigences de la foi ?

Il y en a d'autres qui considèrent que la théologie de leur Séminaire était et reste l'expression définitive de la foi. Faute de suivre les recherches de notre temps, ils restent inquiets et troublés devant l' « aggiornamento » de l'Eglise.

Nous ne retrouverons l'unité profonde des esprits et des cœurs, l'élan joyeux vers les buts que l'Eglise nous propose que dans un effort opiniâtre et soutenu pour nourrir notre foi aux sources généreuses et authentiques...

Par dessus tout, il y a la lecture patiente, attentive non seulement des revues, mais d'abord et surtout des textes majeurs de l'Eglise : la Constitution liturgique, la Constitution « Lumen Gentium ». J'ajouterai en terminant que ni les lectures ni les sessions ne porteront leurs meilleurs fruits sans le recueillement qui nous met à l'écoute de Dieu.

Mgr KÉRAUTRET, *évêque d'Angoulême.*

1985 : Demain, c'est aujourd'hui

Une fois de plus un petit livre prouve que la valeur des ouvrages n'est liée ni à leur épaisseur ni à leur prix.

M. P. Massé, le responsable du Plan en France, présente *Réflexions pour 1985* (La Documentation Française, 16, rue Lord Byron, Paris, VIII[e] — 138 pages ; 4,50 fr.) : c'est une sorte de rapport de synthèse des travaux du « Groupe 1985 », qui trace les grandes lignes du cadre dans lequel s'inscrira notre vie dans vingt ans.

En 138 pages, le rapport esquisse le portrait de l'homme et de la civilisation de 1965, à travers quelques grands chapitres : *l'homme de 1985, formation des hommes, croissance économique, cadre de vie, loisirs, mobilité, développement scientifique et technique, etc...* Il ne s'agit évidemment pas de science fiction ni de roman d'anticipation, mais d'un sérieux travail de prospective, visant à orienter l'action... et quelle action : ce travail a été exécuté pour le compte et sous la direction du responsable du cinquième plan ! C'est dire le sérieux avec lequel il a été mené. Loin de jouer au prophète, le groupe souligne les incertitudes et les inconnues. Mais cela ne donne que plus de solidité à ce qu'il nous dit sur l'homme de demain (ce demain si proche qu'il se prépare déjà activement), sur ses conditions de vie, ses relations, sa mobilité, la façon dont il sera formé, logé, vêtu, nourri, administré, pourvu en travail et en loisirs, la façon aussi dont il sera sensible aux valeurs. En parcourant ces textes très denses, on glanera une véritable moisson de notations intéressantes par les perspectives qu'elles ouvrent sur les problèmes les plus divers, par exemple sur les rôles de la famille, des sexes, de l'Université, sur les méthodes d'enseignement, etc...

On notera en passant l'esprit qui anime le texte. La convergence entre ces « Réflexions » et l'esprit de la doctrine sociale de l'Eglise est frappante : c'est l'homme qui est au centre des perspectives, et non le profit ou l'abondance : on y trouve une conception de l'homme qui rencontre absolument celle de la doctrine sociale de l'Eglise, un homme en chair et en os, avec des besoins matériels mais aussi avec des aspirations, ouvert aux valeurs transcendantes et en dialogue avec ses semblables, et si le dialogue avec Dieu n'est pas explicitement indiqué (et encore !) il n'est pas oublié.

Le Groupe 1985 nous a donc donné un instrument de réflexion et d'action de premier ordre : son travail est résolument orienté vers l'action : il a voulu « extraire du champ des possibles quelques figures de l'avenir intelligibles pour l'esprit et utiles pour l'action » (p. 5) et il s'agit, finalement, de savoir « comment maîtriser cet avenir » (p. 35).

Des pasteurs, soucieux de comprendre leur époque et de préparer l'avenir, ne peuvent pas ignorer cet effort de prospective. Un livre comme celui-ci les aidera à comprendre la révolution humaine et sociale qui s'opère sous nos yeux et à agir en conséquence. Une action pastorale qui se veut efficace aujourd'hui ne peut ignorer l'avenir : celui-ci est souvent largement engagé et parfois hypothéqué par les décisions d'aujourd'hui. C'est pourquoi ce livre serait à lire et à relire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Naturellement, il ne s'agit pas de se précipiter dans des applications pratiques inconsidérées : le passage de la prospective des « Réflexions pour 1985 » à une prospective pastorale doit être très difficile. A cet égard, la tentative de « Fêtes et Saisons » dans son avant dernier numéro « La Vie Chrétienne après Vatican II », à l'arrière-plan duquel on sent constamment nos « Réflexions », paraît autrement aventureuse que son modèle laïc, bien qu'elle ne soit pas sans intérêt (elle a en particulier le mérite de poser le problème dans le grand public chrétien, et ne vise sans doute pas à autre chose).

Il reste qu'il faudra bien un jour s'atteler sérieusement au problème des implications pastorales de ce demain qu'esquissent ces « Réflexions ». Il faudra que des spécialistes s'y attaquent avant que demain ne soit devenu hier. Peut-être alors les pasteurs, conscients des bouleversements d'aujourd'hui, et pressentant ceux de demain, trouveront-ils des pilotis sur lesquels bâtir, malgré l'instabilité d'un sol qui donne parfois l'impression de se dérober sous les pieds.

⁂

Dans l'évangile il est question d'un homme qui, avant de construire une tour, s'assied et calcule...

Que de calculs et de réflexions, de fait, ont précédé les tours qui s'élèvent dans nos villes modernes !

L'édification de l'Eglise mérite au moins autant de réflexion.

Il ne serait peut-être pas inutile de commencer par ces « Réflexions pour 1985 ».

J. JULLIEN.

● *L'ASSOCIATION D'HULST, 52, avenue de Breteuil, Paris, 7e, communique :*

A la suite de contacts pris avec la Commission Episcopale du Clergé et des Séminaires, l'Association d'Hulst vient de créer un service de prêt-livres « Colis d'hiver » afin de permettre aux prêtres qui veulent travailler en équipe de se procurer les livres dont ils ont besoin, et de les conserver pendant neuf mois. 1°) Colis de 15 livres : cotisation 30 frs par an, un livre laissé en propriété. 2°) Colis de 25 livres : cotisation 55 frs par ans, paiement en 2 versements si on le désire, deux livres laissés en propriété. Ces livres sont expédiés en octobre et nous sont retournés en juin. Au catalogue est jointe une liste pour permettre le choix de livres récemment parus.

Autres services de l'Association :

— *Bibliothèque circulante :* envoi de trois livres tous les deux mois. Cotisation annuelle de 10 frs.

— *Nouveautés circulantes.* Chaque membre reçoit, au début du mois, une liste de 15 livres (spiritualité, histoire, sociologie, littérature, etc.) parus les mois précédents. Il choisit sur cette liste les ouvrages qu'il désire recevoir et la quinzaine durant laquelle il veut les conserver. Les tarifs sont en fonction du prix du livre et de la quinzaine choisie. La facture est envoyée tous les trois mois.

— *Prêt-revues :* deux revues par mois. Cotisation annuelle de 10 frs. Liste envoyée sur demande.

" *Prêtres aujourd'hui* "

● Ce nouveau titre des « *Cahiers du Clergé rural* » suffit, à lui seul, à indiquer ce que veut être cette revue.

Désir de nouveauté ? Non !... Mais avant tout fidélité à la ligne traditionnelle des « Cahiers ».

Cette fidélité amène les « Cahiers » à confronter de plus en plus, dans l'évolution actuelle du monde rural, les problèmes posés par la société moderne avec la recherche théologique de l'Eglise. C'est la raison de la place importante consacrée à l'analyse des situations concrètes et des expériences de ceux qui sont attelés à la réalisation de la mission de l'Eglise dans ces situations.

Cette fidélité exige enfin une réflexion théologique appliquée, dans la ligne du Concile, pour éclairer ces situations et discerner les valeurs évangéliques qui doivent être incarnées.

Ainsi, PRÊTRES AUJOURD'HUI veut nous aider à mieux cerner, dans le concret, la mission de l'Eglise, à mieux situer notre action et notre attitude pastorale dans le monde d'aujourd'hui.

PRÊTRES AUJOURD'HUI, 21, rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris, XIe. Abonnement un an : 12 F. (C. C. P. : Mouvement Familial Rural, 10.365.52 Paris).

● Pour ce qui est de la diffusion actuelle des *Cahiers du Clergé Rural* dans le diocèse, où en sommes-nous ? En juin 1965, il y avait 174 abonnements. Faut-il dire : « Formidable, il y en a 174 ! » ou « Il n'y a que 174 ! », ou les deux à la fois ?

Peu importe. Ce qui est bien, c'est qu'à l'occasion de ce changement tous les prêtres du milieu rural s'interrogent sur l'utilité de la lecture de cette revue pour leur ministère. Peut-être est-ce l'occasion dans les doyennés de mettre en commun ce que la revue apporte à chacun, ou devrait apporter, et d'en faire part à la Rédaction.

" *Chrétiens d'aujourd'hui* "

La revue atteint le chiffre de 46.000 abonnés. 10.000 de plus que l'an dernier. Le diocèse de Quimper a progressé de près de 500 abonnés. C'est un beau résultat, mais il ne faut pas s'en contenter.

Il ne s'agit pas seulement d'une revue, mais d'un effort de réflexion dans la foi, qui nous regarde tous.

Notre revue est destinée à cette multitude de chrétiens qu'il s'agit d'éveiller à un authentique engagement.

Sa raison d'être ? Aider les chrétiens du dimanche à devenir chrétiens de toute la semaine. Magnifique instrument de travail pour les prêtres, les éducateurs, et pour les chrétiens avides d'une solide nourriture.

En vue des abonnements, des cadeaux à faire en fin d'année, des ventes sur les tables de presse ou à la sortie des messes, on peut s'adresser utilement à : Mlle Thérèse Marc, Coat-Mez, Guilers.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU
MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS
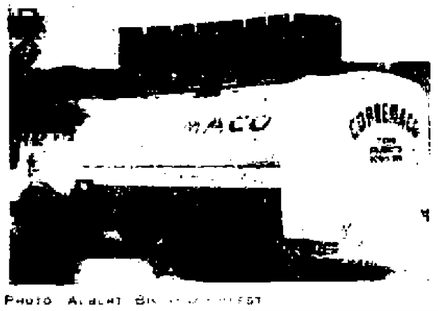
CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints
Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31
Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

30e Année — N° 40 Vendredi 5 novembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOTE DES EVÊQUES DE FRANCE
pour les prochaines élections

Les Français auront à élire, en décembre, le Président de la République. Les Evêques rappellent aux catholiques leur devoir de voter, de voter suivant leur conscience, informée, éclairée par les exigences du bien commun. Ils leur demandent de prier pour la France et pour la paix du monde, notamment aux messes du dimanche, à « la prière des fidèles ».

Rome, le 24 octobre 1965.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX
Catéchèse des Adolescents.

Voici les dates et lieux arrêtés pour les réunions de ce premier trimestre :

— Quimper (Ste-Anne) le jeudi 18 novembre à 14 h. 30,
— Brest (Immaculée) le jeudi 25 novembre à 14 h. 30,
— Morlaix (N.-D. du Mur) le jeudi 2 décembre à 14 h. 30.

Les réunions sont prévues : 1°) au niveau Première et Cours Ménagers 4e année ; 2°) au niveau Seconde et Cours Ménagers 3e année ; 3°) au niveau Troisième et Cours Ménagers et Techniques 2e année ; 4°) au niveau Quatrième et Cours Ménagers et Techniques 1re année. — Les Techniques 3e année choisiront leur réunion en fonction de la situation de leurs élèves.

Une réunion pour les Terminales est prévue *à Brest seulement* le même 25 novembre à 14 h. 30. Les autres centres sont invités à s'y rallier.

Au cours de ces réunions seront remis aux participants les documents correspondants aux thèmes étudiés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le *Révérend Dom Alexis Presse*, abbé de Boquen (Côtes-du-Nord).

CENTRE DIOCÉSAIN DES VOCATIONS

Les conférences de Mgr Izard à la session sacerdotale de décembre 1964 ont paru. Le Centre des Vocations les tient à votre disposition au prix de 1 F. l'exemplaire, plus le port.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 7 novembre. 22e après la Pentecôte. Lundi 8, de la férie. Mardi 9, anniversaire de la dédicace de la basilique du Saint-Sauveur. Mercredi 10, S. André Avellin. Jeudi 11, S. Martin, évêque. Vendredi 12, S. Martin I, pape et martyr. Samedi 13, S. Didace. Dimanche 14, 23e après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Vve Goulven-Habasque*, de Kerlouan. *Mme Jean Moenneur*, de Pluguffan.

● *CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE.* — Un numéro récent de cette revue (15 octobre 1965, numéro 417) mérite d'être particulièrement signalé, car il est consacré aux *Elections présidentielles :*

— quels sont les pouvoirs du Président dans le texte de la constitution et dans la pratique constitutionnelle du premier septennat ? Quels sont les rapports entre l'élection présidentielle et l'évolution des institutions, l'orientation politique générale, le remembrement politique français ?

— que dit l'Eglise sur le droit et le devoir de participation, les rapports de l'autorité et de la liberté, le caractère personnalisé de l'autorité, les rapports entre l'action politique et la conscience religieuse ?

La nouveauté et l'importance de l'élection du 5 décembre nous font obligation de nous informer à des sources impartiales : ce Cahier est accessible à tous. *Nous le recommandons donc vivement.*

L'exemplaire de ce numéro spécial, 1 fr. ; de 10 à 19 ex., réduction de 10 % ; de 20 à 49 ex., réduction de 20 % ; au delà, réduction de 30 % (C.C.P. Cahiers d'Action Religieuse et Sociale, Paris 18.092.87).

● *PAX.* — Au sommaire du numéro d'octobre de PAX, chronique de l'abbaye S. Guénolé de Landévennec : *Mort où est ta victoire ? Allocutions d'Aggée et visions de Zacharie* (*Mgr Soubigou*), *La congrégation bénédictine hongroise, Chronique de l'abbaye...*

Pour une Pastorale de Communion

Sous ce titre paraît dans la « Vie diocésaine de Rennes », depuis le début d'octobre, une étude de Monseigneur Gouyon, archevêque de Rennes et président de la Région apostolique de l'Ouest. Elle veut dégager, à partir de la Constitution dogmatique sur l'Eglise (« Lumen Gentium »), les fondements et les voies d'une pastorale actuelle. En voici quelques pages.

Le caractère sacerdotal du peuple de Dieu.

...Lorsque nous pensons à l'Eglise, il est, de par notre formation, une distinction qui s'impose tout de suite à nos esprits : la distinction prêtres-laïcs. Immédiatement les notions théologiques courent le risque d'être submergées par des souvenirs canoniques, d'ailleurs justes et d'emploi légitime, le Droit canonique n'est-il pas la sagesse séculaire de l'Eglise codifiée à la lumière des enseignements de la révélation ? Cette distinction entraîne donc d'elle-même des affirmations d'autorité et de pouvoirs d'un côté, de subordination de l'autre. Inconsciemment nous sommes dans une optique tridentine, le Concile de Trente ayant été soucieux tant dans sa lettre que dans son esprit de revaloriser le sacerdoce ministériel qui paraissait menacé par l'affirmation du sacerdoce universel, si cher aux Réformateurs. Dans cette optique se justifierait la qualification de pastorale d'affrontement que nous avons déjà employée, tandis que par ses considérations sur le peuple de Dieu le Concile (Vatican II) ouvre pour nous une seconde voie vers la pastorale de communion.

Ce que le Concile met très fortement en lumière dans le chapitre II de la constitution **De Ecclesia** c'est que les chrétiens forment un peuple saint, un peuple choisi du milieu du monde pour hériter des alliances. Ce peuple comprend aussi bien les laïcs — nous savons l'étymologie de ce mot qui signifie bien le peuple saint — que nous-mêmes. Car avant d'être prêtres nous sommes déjà membres du peuple saint par notre baptême...

Déjà nous pouvons nous demander si nous donnons assez à nos fidèles le sentiment de la sainteté que nous confère par le baptême notre appartenance au peuple de Dieu.

Mais ce qu'à coup sûr nous ne leur disons guère c'est qu'ils sont un peuple sacerdotal, peut-être parce que nous n'avons pas assez insisté sur ce qui constitue le sacerdoce. Le paragraphe 10 de notre chapitre pourra désormais nous servir d'utile point de départ. Il rappelle ce qu'est le sacerdoce commun, — les traductions aiment mieux cette expression que celle de sacerdoce universel — et il situe par rapport à lui le sacerdoce ministériel.

L'essentiel de la fonction sacerdotale réside dans l'offrande et dans le sacrifice... Or comme le disent aussi bien la première épître de Pierre et l'Apocalypse : le Christ, Seigneur et Pontife a fait du peuple nouveau « un royaume de prêtres pour Dieu son Père » (Ap. 1, 6).

« Les baptisés sont donc, enchaîne le texte conciliaire, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, pour offrir par toute l'activité de l'homme chrétien des hosties spirituelles et pour annoncer la puissance de celui qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière. « Les fidèles... exercent ce sacerdoce par la participation aux sacrements, par la prière, l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, l'abnégation et une charité active » (§ 10).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On voit bien l'exercice de ce sacerdoce dans certains sacrements (dans l'eucharistie, par exemple : les fidèles offrent à Dieu la divine victime et s'offrent avec elle... ; dans le mariage, en créant la famille, cette sorte « d'Eglise domestique » — l'expression est du Concile — où les parents, veillant sur la vocation propre de chacun, sont les intermédiaires premiers entre leurs enfants et Dieu) ; le Concile veut faire passer tous les autres sacrements dans l'exercice du sacerdoce des fidèles : cela est vrai plus lointainement en ce sens que tous les sacrements sont la préparation à la participation au sacrifice eucharistique, et sont conférés en vertu de la réception du baptême qui a fait des fidèles un peuple sacerdotal...

Peuple saint ! et par l'onction qu'il a reçue et par le rôle liturgique qui lui est assigné ; dans la grande liturgie de la terre, ébauche et prélude de la grande liturgie du ciel.

Le Concile veut en dire plus. Au rôle sacerdotal du peuple de Dieu, il joint son rôle prophétique et son rôle royal. Rôle prophétique en ce qu'il annonce la Parole de Dieu en prenant part à la mission que le Christ (cf. Matth. 28 in fine) a donnée à toute l'Eglise. Rôle royal et ici il y a peut-être un léger glissement de sens, non que ce peuple soit roi comme tout à l'heure il était prêtre et prophète, mais en ce qu'il prépare le royaume de Dieu

Dans l'accomplissement de ce service sacerdotal, prophétique et royal, le peuple saint est animé de charismes.

Le Concile affirme le charisme collectif de l'infaillibilité : « L'ensemble des fidèles qui ont reçu l'onction du Saint (I Jean, 20, 27) ne peut faillir dans la foi et manifeste cette propriété qui lui est particulière, par le moyen du sens surnaturel de la foi de tout le peuple quand, depuis les évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, il exprime son consentement universel en matière de foi et de mœurs ». C'est le sens de la foi qui guide le témoignage de l'Eglise et le rend certain, en vertu des promesses du Christ.

Mais à côté de ce charisme collectif, il faut reconnaître l'existence de charismes individuels même chez les simples fidèles — « Partageant ses dons à chacun comme il veut (I Cor. 12, 11) l'Esprit distribue parmi les fidèles de tout ordre des grâces spéciales par lesquelles il les rend aptes et prompts à se charger de diverses œuvres ou offices profitables à la rénovation de l'Eglise » (§ 12).

L'ensemble de cette doctrine confère une singulière dignité au peuple de Dieu et à ceux qui le constituent. Au vrai, savons-nous toujours la respecter ? Savons-nous reconnaître que ces laïcs sont parfois suscités par Dieu pour nous donner d'opportunes leçons ?... Dans l'Eglise l'Esprit s'est servi des laïcs pour reprendre les clercs, d'une Sainte Catherine de Sienne par exemple. Qui nous dit que Dieu ne se servira pas de l'un de nos fidèles pour nous avertir ? En quoi, lorsque l'enseignement de l'Eglise se fait si précis, contesterions-nous à nos fidèles le droit de nous éclairer sur notre conduite ? Un manque d'humilité pourrait nous être fatal.

Ainsi, à la lumière de l'enseignement du Concile nous sommes loin de ce sentiment confus qui s'entretient en nous sur le caractère « profane » du laïc, j'allais dire, sur la laïcité du laïc. Tout laïc chrétien est le membre d'un peuple sacerdotal. Et nous sommes d'abord avec lui dans cette condition.

La place de notre sacerdoce à l'intérieur du peuple de Dieu.

...Nous sommes membres du peuple de Dieu et à ce titre déjà prêtres, sans doute. Mais revêtus de surcroît d'un sacerdoce plus profond, qui établit entre le Christ et nous une bouleversante union, une bouleversante dépendance, d'ailleurs réciproque : c'est notre sacerdoce ministériel.

Il nous faut montrer qu'il ne se justifie que par le service du sacerdoce commun. Il n'est pas pour nous mais pour le peuple saint : **sacerdos propter alios.**

Notre sacerdoce est ministériel, c'est-à-dire qu'il est service. Il est en rapport étroit avec le sacerdoce commun, comme le dit le paragraphe 10 « Or le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, bien qu'ils diffèrent entre eux d'essence, et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre ; car l'un et l'autre participent, chacun d'une façon particulière, de l'unique sacerdoce du Christ. Le sacerdoce ministériel, en vertu du pouvoir sacré dont il est revêtu, forme et conduit le peuple sacerdotal, célèbre le sacrifice eucharistique, le Christ y opérant par lui (in persona Christi) et l'offre à Dieu au nom de tout le peuple ».

Le sacerdoce ministériel est au service du peuple de Dieu. En acceptant le sacerdoce, le prêtre conclut comme un contrat avec le peuple de Dieu. Celui-ci — et nous y reviendrons — lui doit sa subsistance. Mais le prêtre doit au peuple comme un service son ministère : ministère de l'enseignement, de la sanctification, du gouvernement. Ceci indique le soin avec lequel le prêtre doit préparer son enseignement : s'instruire pour donner des conseils qu'on attend au confessionnal et qu'on lui demanderait sans doute davantage si on était sûr de les trouver auprès de lui. Comme il doit se sanctifier pour sanctifier son peuple, il doit aussi étudier pour le guider avec sagesse et bonté.

Je n'ignore pas que lors de son ordination le prêtre s'entend dire qu'il doit présider. Mais sans doute à la façon du beau titre de S. Irénée sur l'Eglise romaine : « présider à la charité ». Il s'agit pour lui en présidant sa communauté « de rendre visible en ce point l'Eglise universelle » (l'expression est du Concile en son paragraphe 28 spécialement consacré aux prêtres), de rendre présente l'Eglise avec son amour pour son Epoux, avec son obéissance empressée, avec son service, avec sa sollicitude spéciale pour les pauvres et les malheureux, pour les enfants et les vieillards, pour ceux qui sont près comme pour ceux qui sont loin.

Il est vrai que nous présidons à la paroisse. Il est vrai que nous allons lui donner sa forme et son visage.

Le Concile (paragraphe 28) fait cette recommandation : « Comme des Pères dans le Christ qu'ils aient soin des fidèles qu'ils ont engendrés spirituellement par le baptême et l'enseignement. En se faisant généreusement le modèle du troupeau, qu'ils président à leur communauté locale et qu'ils soient à son service de façon que celle-ci puisse être appelée en vérité du nom qui honore l'unique peuple de Dieu et l'honore tout entier, à savoir : l'Eglise de Dieu »...

« Présider », dit le Concile ? Mais ne faut-il pas tout de suite nous rappeler la scène du lavement des pieds et le commentaire émouvant que Jésus en fait pour ses apôtres ? Celui qui est le plus grand qu'il se fasse le plus petit. Comme nous voilà loin du comportement « jupitérien » de certains pasteurs. On me rapportait ce mot fréquent dans la bouche d'un prêtre : « c'est moi le patron ». Eh bien non, un curé n'est pas un patron vis-à-vis de ses fidèles ni de ses vicaires. Il préside à la charité commune, au nom de l'évêque, au nom du Christ.

Présider non comme un maître, non comme un propriétaire à vie, mais comme un mandataire. Car nous ne sommes que des gérants, pour le temps où le maître nous juge capables d'administrer son bien, des intendants qui ont et qui auront à rendre compte de leur administration... « Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau dont l'Esprit-Saint vous a constitués intendants pour paître l'Eglise de Dieu, acquise par lui-même au prix de son propre sang » (Actes, 20, 28).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous voyez comment là aussi s'ouvre la voie à une pastorale de communion. Aussi dans sa paroisse, le curé doit-il solliciter et animer toutes les forces qui peuvent construire l'Eglise. Il faut d'autant plus les préparer que les brassages de population vont briser l'homogénéité spirituelle des paroisses, provoquer la naissance d'initiatives qui échapperont à notre influence. Si nous n'avons pas préparé des hommes capables d'être des animateurs de communes, d'associations familiales, de loisirs, la structuration nouvelle de la paroisse se fera contre nous, ou ce qui serait peut-être pire, en dehors de nous, dans une ignorance affectée de notre présence et de notre rôle. Or on ne forme pas des militants comme on commande des enfants de chœur. On les forme en les associant à la vie de la paroisse, à l'action de la paroisse.

Il nous faut promouvoir ce laïcat. Ceci pour la plupart nous ne savons pas le faire et pour bon nombre parmi nous parce que nous croyons savoir le faire. Alors qu'il faut nous mettre à l'école...

Il s'agit plus ici que de céder à une mode. Il faut découvrir une théologie. Si la paroisse est l'Eglise en miniature, il faut y retrouver avec toute sa dignité et toute sa liberté le peuple chrétien. Aujourd'hui l'Eglise universelle lui fait place dans ses conseils : il y a des auditeurs et des auditrices au Concile. Ils ne font pas qu'y écouter : on les consulte, officiellement aussi bien qu'officieusement ; ils sont membres de commissions postconciliaires. On doit retrouver aussi les laïcs dans la paroisse.

Je me réjouis d'en avoir recueilli la preuve dans mes tournées de confirmation, non pas dans les hommages de Conseils paroisisaux qui sont trop souvent présents en ces jours pour copie conforme, mais dans l'intervention généralisée de laïcs au cours de cérémonies, et dans l'évidence qu'en certaines communautés paroissiales ils sont consultés et écoutés.

Mgr Paul GOUYON, archevêque de Rennes
(« La Vie diocésaine de Rennes », 9 et 16 octobre 1965).

Dans les conditions actuelles, sous le poids du surmenage et de l'usure nerveuse, la sensibilité change. La médecine protège et prolonge la vie, mais en même temps diminue la résistance à la souffrance et aux privations. L'ascèse chrétienne n'est qu'une méthode au service de la vie, et elle cherchera à s'accorder aux besoins nouveaux. La Thébaïde héroïque imposait des jeûnes extrêmes et des contraintes ; le combat aujourd'hui se déplace. L'homme n'a pas besoin d'un dolorisme supplémentaire ; cilice, chaîne, flagellation, risqueraient de le briser inutilement. La mortification serait la libération de tout besoin de doping : vitesse, bruit, excitants, alcools de toutes sortes. L'ascèse serait plutôt le repos imposé, la discipline du calme et du silence, périodiques et réguliers, où l'homme retrouve la faculté de s'arrêter pour la prière et la contemplation, même au cœur de tous les bruits du monde, et surtout d'entendre la présence des autres. Le jeûne, à l'opposé de la macération que l'on s'inflige, serait le renoncement au superflu, son partage avec les pauvres, un équilibre souriant.

Paul EDVOKIMOV.
(*Les âges de la vie spirituelle*, p. 57).

Echos du Concile

Prêtres au travail.

Rome, le 30 octobre 1965.

Au cours du débat sur le ministère et la vie des prêtres, un évêque espagnol, Mgr Argaya, demandait, le 14 octobre, que le Concile se prononce sur la question difficile du travail manuel des prêtres qui, pratiqué dans une juste mesure, est, selon la doctrine de saint Paul, licite et saint. Samedi dernier, à l'issue de l'Assemblée plénière de l'épiscopat français, un communiqué était rendu public : « L'épiscopat français se propose, avec l'accord du Saint-Siège, d'autoriser un petit nombre de prêtres à travailler à plein temps dans les usines et sur les chantiers, après une préparation appropriée. » A la Maison de la Retraite, nous avons eu le privilège de partager la joie de cette nouvelle avec l'abbé Depierre, ancien compagnon de l'abbé Godin, et l'abbé Tiberghien : elle n'est pas seulement un test de l'ouverture de l'Eglise au monde, mais un signe positif de sa volonté missionnaire et un engagement, longuement préparé, au service de l'Evangile dans le monde ouvrier.

Dans ce communiqué publié à Rome en période conciliaire, on remarque que, selon l'esprit de la Constitution sur l'Eglise, la mission du prêtre au travail est envisagée à l'intérieur de la mission du Peuple de Dieu : parmi les exigences auxquelles devra répondre le choix des prêtres au travail, le communiqué mentionne les conditions de vie communautaire et les relations étroites avec les autres prêtres et les militants d'Action catholique ouvrière du secteur où ils travaillent ; en outre, cette initiative relèvera du Comité épiscopal de la Misison ouvrière. On observe également que cette décision est prise par « l'épiscopat français en accord avec le Saint-Siège », signe important du rôle que seront appelées à jouer les Conférences épiscopales après le Concile.

Dernières interventions au sujet des prêtres.

Parmi les douze interventions prononcées lundi et mardi au nom de soixante-dix évêques, sur le ministère et la vie des prêtres, trois méritent particulièrement de retenir l'attention. La première, de Mgr de Roo (Canada), porte sur **l'unité de vie** du prêtre. Il est nécessaire de montrer comment la mission pastorale du prêtre éclaire et unifie sa vie et son ministère. Pour cela, il faut d'abord replacer le sacerdoce du prêtre dans le cadre du sacerdoce de toute l'Eglise, peuple de Dieu envoyé dans le monde pour conduire celui-ci au Père : le sacerdoce du peuple de Dieu est dynamique et missionnaire. La fonction du prêtre est d'être à la tête du Peuple de Dieu en marche vers le Père, comme le sacrement du Christ pasteur et chef : le prêtre est celui en qui le Christ poursuit sa fonction de pasteur essentiellement missionnaire. Dans cette perspective dynamique peuvent être intégrées les tâches sacerdotales traditionnelles et les formes nouvelles que demande l'évolution du monde.

La seconde intervention, de Mgr Charbonneau (Canada), concerne **l'obéissance** du prêtre. Le schéma laisse à désirer quand il parle de l'obéissance sacerdotale. Celle-ci ne peut être envisagée en dehors de son cadre ecclésial et existentiel. Elle est essentiellement d'ordre pastoral et ministériel et ne doit absolument pas être confondue avec l'obéissance des religieux : sa première raison d'être n'est pas de favoriser la perfection individuelle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du prêtre, mais elle est ordonnée comme telle au bien de l'Eglise. Le prêtre, en effet, doit obéir pour que l'Evangile soit annoncé en pleine conformité avec la Parole divine et pour que l'église locale corresponde fidèlement à la volonté salvifique de Dieu. De plus, l'évêque est le chef de l'église locale, et la grâce de l'épiscopat est une grâce de pasteur et de chef ; mais le prêtre, quoique d'une manière particulière et dans la subordination à l'évêque, reçoit aussi une grâce de pasteur et de chef : l'obéissance du prêtre n'est donc pas seulement une soumission passive à la volonté de l'évêque, mais aussi et surtout une communion active de sa volonté avec celle de l'évêque. Celui-ci ne doit pas seulement donner des ordres, mais aussi cet esprit qui rend l'action des prêtres vraiment pastorale. Le prêtre doit, à la place qui est la sienne, participer avec l'évêque à la charge pastorale et exercer le rôle de pasteur dans la communauté d'église qui lui est confiée, ce qui implique responsabilité, initiative, recherche : sa nécessaire subordination à l'évêque n'empêche nullement qu'il puisse agir avec la pleine responsabilité d'un véritable pasteur ; au contraire, c'est dans la communion de sa responsabilité avec celle de l'évêque, et aussi dans la communauté d'action avec tous les prêtres de l'église locale, qu'il devient vraiment collaborateur et aide de l'évêque.

Dans une intervention remarquée, Mgr Pellegrino (Italie) demande que le schéma souligne davantage l'importance de **l'activité intellectuelle** dans la vie et le ministère des prêtres. La Constitution sur l'Eglise a affirmé la possibilité pour le prêtre de se livrer à des activités profanes, pourvu que sa vie reste ordonnée avant tout à son ministère, et l'on a souligné à ce sujet que le prêtre peut travailler de ses mains ; il faut en dire autant du travail intellectuel. Actuellement, étant donné le manque de prêtres, il ne doit pas être permis à un prêtre, à moins d'une autorisation spéciale, de se consacrer exclusivement à une activité littéraire ou scientifique. Mais ceci ne concerne pas ceux qui se consacrent à la recherche et l'enseignement dans des disciplines profanes (telles que la philosophie, l'histoire, la biologie, la physique) qui ont un rapport avec la théologie parce qu'elles contribuent à la formation d'une conception du monde et de l'existence. Quant à l'étude des sciences sacrées, le schéma devrait s'exprimer de façon plus ferme. Il faut aller contre une mentalité pragmatiste pour laquelle seules comptent les œuvres extérieures, tandis que les études et la vie intérieure sont négligées. Il arrive même que pasteurs ou administrateurs considèrent ceux qui se consacrent à l'étude comme des prêtres de rang inférieur, il existe des régions « sous-développées » du point de vue intellectuel, par manque d'estime pour le travail de l'intelligence. Après le Concile, l'Eglise aura besoin de laïcs mais surtout de prêtres dotés à la fois d'une science solide et d'un vrai sens pastoral, qui sachent avancer avec sûreté sur des voies nouvelles.

Après les interventions des évêques, les Pères ont entendu l'un des curés auditeurs, Mgr Falls, curé de la paroisse du Sacré-Cœur à Philadelphie, parler, au nom de ses confrères, du schéma sur la vie et le ministère des prêtres : son allocution rejoignait, pour l'essentiel, les appréciations et demandes formulées au cours de la discussion.

Votes sur la liberté religieuse et la révélation.

Deux séries de votes sont à signaler cette semaine. Mardi et mercredi, le projet de déclaration sur la liberté religieuse a fait l'objet de onze scrutins : ces votes, qui comportaient la possibilité de demander des amendements, ont tous été favorables au schéma, le nombre d'amendements déposés variant entre 543 et 307. Après l'examen de ces amendements par la Commission, le texte reviendra devant l'Assemblée pour une deuxième série de votes par oui ou par non. Vendredi, c'est sur le schéma de la Révélation

que les Pères avaient à se prononcer par oui ou par non, d'abord chapitre par chapitre, puis sur l'ensemble. Le texte a subi quelques retouches de détail, dont trois suggérées par le Pape : celles-ci représentent, de l'avis même des spécialistes, d'heureuses améliorations d'un texte de haute valeur. Pour les votes par chapitre, le nombre des « non » oscille entre 8 et 55. Le vote d'ensemble a été acquis par 2.081 voix contre 27. Ce texte est donc prêt pour le vote et la promulgation en session publique.

Session publique du 28 octobre.

Le moment le plus important de la semaine a été la session publique de jeudi, la quatrième du Concile. En ce jour anniversaire de l'élection de Jean XXIII, cinq textes ont été promulgués, après un dernier vote par les Pères :

— les décrets sur la Charge pastorale des évêques (2.319 oui ; 2 non), la Rénovation de la vie religieuse (2.321 oui ; 4 non), et la Formation des prêtres (2.318 oui ; 3 non) ;

— les déclarations sur l'Education chrétienne (2.290 oui ; 35 non), et sur l'Eglise et les religions non-chrétiennes (2.221 oui ; 88 non).

Paul VI a concélébré la Messe avec des évêques de pays où l'Eglise souffre pour l'Evangile et de pays en guerre ; la « prière des fidèles » était à l'intention de la paix et de ceux qui souffrent de la guerre ou des persécutions. L'homélie, inspirée de l'épître du jour (Ephésiens 4/11-13), était une sorte de contemplation du mystère de l'Eglise : « **L'Eglise vit, l'Eglise pense, l'Eglise parle, l'Eglise grandit, l'Eglise se construit** ». Certes, le Pape a fait allusion à la déclaration sur les religions non-chrétiennes en s'adressant aux « disciples des autres religions, et parmi eux, (à) ceux qu'une même parenté en Abraham nous unit, les Israélites spécialement, objet non certes de réprobation et de défiance, mais de respect, d'amour et d'espérance. » Néanmoins, c'est la contemplation du mystère vivant de l'Eglise que Paul VI proposa à l'assemblée : « L'Eglise vit ! N'est-ce pas pour cela, vénérables frères, que vous êtes accourus à la convocation de ce Concile œcuménique ? Pour sentir vivre l'Eglise, mieux, pour la faire vivre plus intensément ; pour découvrir non pas les années de sa vieillesse, mais l'énergie juvénile de sa vitalité permanente ; pour rétablir entre le temps qui passe — et se fait aujourd'hui bouleversant dans les mutations qu'il provoque et présente — et l'œuvre du Christ, l'Eglise, un nouveau rapport. » Une fois encore, on remarque l'accent profondément christologique de ce discours : « C'est du Christ que vient l'Eglise, c'est au Christ qu'elle va... Tout effort de perfection de l'Eglise, à le bien regarder, n'est rien d'autre qu'une expression d'amour au Christ Seigneur ; au Christ qui suscite en elle l'exigence d'être et de se sentir fidèle, de se maintenir authentique et cohérente, vivante et féconde ; au Christ qui l'appelle et la guide vers Lui, son Epoux divin. »

Nouvelles romaines.

Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Favé sont allés, cette semaine, rendre visite à la Supérieure Générale et aux Religieuses de Kermaria. Ils ont assisté, jeudi, à Saint-Louis-des-Français, à une conférence du R. P. Benoit, directeur de l'Ecole Biblique de Jérusalem : « Dieu parle le langage des hommes ». A l'issue de cette conférence, le R. P. Wenger, rédacteur en chef de « La Croix », et M. Jean Gélamur, directeur général de la Bonne Presse, recevaient les évêques français dans la Maison des Assomptionnistes. Les évêques qui se trouvent à la Maison de la Retraite ont reçu la visite de plusieurs évêques polonais, de Monseigneur Mazerat, évêque d'Angers, de Mgr Honoré, recteur de l'Université Catholique de l'Ouest, accompagné de M. l'abbé Houard, secrétaire général.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque a invité le R. P. Lyonnet, de l'Institut Biblique, et le Rév. Paul Verghese, de l'Eglise syrienne de l'Inde, secrétaire général adjoint du Conseil œcuménique des Eglises et observateur au Concile. Sans cacher les points qui lui font difficulté, il souligna l'ouverture provoquée par le Concile, la qualité des textes conciliaires sur l'Eglise, l'Œcuménisme, la Liturgie, la Révélation, et l'importance de la déclaration sur la Liberté religieuse. Puis, après un échange sur la vie et le travail du Conseil œcuménique, il nous fit part de ses souhaits relativement au dialogue entre son Eglise et l'Eglise catholique, et de la manière dont il voit les rapports entre l'Hindouisme et le Christianisme.

P. de SURGY.

● *RETOUR SUR LES PARDONS* (suite). — L'évolution de la liturgie de nos divers Pardons a été évoquée plusieurs fois cette année (cf. *S.R.* du 28 mai 1965 pour le Pardon des Malades, du 18 juin pour Rumengol, du 17 septembre pour Sainte-Anne-la-Palud et Le Folgoët, du 22 octobre pour Sainte-Anne-la-Palud et la Salette). Voici quelques lignes extraites du compte rendu du pardon de Notre-Dame-des-Portes paru dans la VIE PAROISSIALE de Châteauneuf-du-Faou (numéro de septembre) :

« *...Les malades et vieillards ont bien profité de la belle journée du vendredi avec son beau soleil. Ils sont venus très nombreux et ils ont eu la bonne surprise et grande joie d'entendre M. le Curé célébrer la messe en breton et leur adresser l'homélie en breton : c'est normal pour ce groupe de personnes âgées dont le plus grand nombre pratique la langue de nos pères. Ils sont venus nombreux aussi au goûter qui leur était offert et qui était servi dans le réfectoire tout proche de l'école des Frères. Ils étaient environ 70 ; quelle joie de se retrouver entre gens du même âge quand on sort si peu...*

« *Aux vêpres du dimanche, on s'est tassé dans la chapelle au maximum dans tous les recoins. Les psaumes ont été chantés en français (le texte en avait été largement distribué) et la foule des pèlerins reprenait en chœur les refrains désormais bien connus : « Allez vers le Seigneur parmi les chants d'allégresse... Je mets mon espoir dans le Seigneur... Car éternel est son amour ». La participation spontanée et fournie de la foule à ces psaumes en français en fait une prière majestueuse et profonde : l'expérience déjà tentée à Rumengol et à Sainte-Anne-la-Palud semble concluante...* »

La chronique reste ouverte...

● Jeune femme ayant B.E.P.C., parlant couramment anglais et allemand, cherche place dans école à Brest. S'adresser au Foyer d'Estienne d'Orves, 30, boulevard Gambetta.

● A vendre appareil de cinéma 16 mm, Debrie, état neuf. S'adresser au presbytère de Guilers.

● Rééducation des bègues. Déplacement possible. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (L.-A.).

Cinq minutes avec le P. Lucas
de Radio Vatican

Le garde suisse qui veille aux entrées du Vatican salue chaque jour, dans un amical garde-à-vous, un ecclésiastique en soutane noire qui file à toute allure sur un scooter « *Lambretta* » vers Radio-Vatican. C'est le R. P. Lucas, s. j., responsable des émissions en langue française... Aujourd'hui, 14 octobre, j'ai rencontré le Père Lucas au bureau de presse du Concile. J'en profite pour le soumettre au supplice de l'interview.

— *Voulez-vous me rappeler d'abord l'heure des émissions ?*

— C'est très simple ! L'émission française a lieu chaque jour à 20 h. 15. Elle est reprise habituellement le lendemain à 12 h. 45.

D'après les sondages, la longueur de 196 mètres sur ondes moyennes est la plus fréquemment utilisée par les auditeurs français. On capte aussi très bien sur 31 m. 10 en ondes courtes. Notez aussi pour mémoire les longueurs de 41 m. 38 et 25 m. 55.

— *Radio-Vatican émet en combien de langues ?*

— Je pense que nous émettons de façon régulière en 32 ou 33 langues, y compris le chinois, le russe, le japonais, etc... Nous sommes entendus dans toutes les régions du monde...

— *Comment concevez-vous vos émissions religieuses ?*

— Notre émission quotidienne veut être tout simplement un compte rendu de la journée romaine. En 15 minutes, je m'efforce donc de donner à mes auditeurs une vision synthétique des principaux événements de la journée. Bien entendu, une attention particulière est donnée aux interventions du Pape... Je suis obligé de me limiter aux points essentiels. Mais je dois le faire d'une façon aussi objective que possible en exprimant toutes les nuances de la pensée du Souverain Pontife...

♣

J'aurais beaucoup d'autres questions à poser au R. P. Lucas. Mais pour lui le travail presse. Tandis que je l'accompagne sur la place Saint-Pierre vers un rendez-vous urgent, il évoque quelques souvenirs. Brestois d'origine, il fut chargé des œuvres de jeunesse du Mans...

— *Vous transportez toujours des journalistes sur le tan-sad de votre scooter ?*

— Oui, j'ai même transporté des évêques... Je vois encore l'ahurissement d'un séminariste espagnol sur la place Saint-Pierre en voyant un Père conciliaire débarquer en pareil équipage. « *C'est un évêque français ?* » m'a-t-il demandé, comme pour rassurer sa conscience.

Là-dessus, le Père Lucas m'a dit au revoir.

Y. L. G. (*S. R.* Angers.)

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

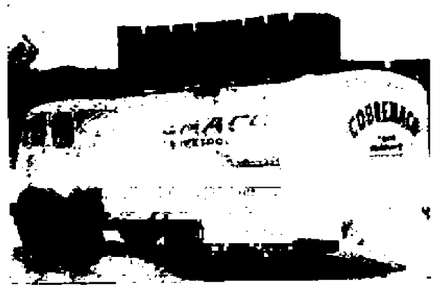

Photo Albert BRIARD - Brest

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

30e Année — N° 41 Vendredi 12 novembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

C'est le dimanche 21 novembre qu'a lieu la quête pour le Secours Catholique. On pourra lire en chaire l'appel suivant de la Commission épiscopale de l'Action charitable et sociale :

Sa Sainteté le Pape Paul VI parlant à l'O.N.U. a terminé son discours par une précision significative : « Nous voulons donner à nos Institutions Caritatives un nouveau développement contre la faim du monde et en faveur de ses principaux besoins : c'est ainsi, et pas autrement, qu'on construit la paix ».

C'est une invitation qui doit trouver un écho profond chez les chrétiens à l'occasion de la Journée Nationale du Secours Catholique.

Il s'agit d'abord de prier. La Charité véritable est un don de Dieu. C'est l'esprit de Charité qui peut susciter les générosités, les initiatives et les vocations charitables. Il s'obtient par la prière et spécialement par la prière eucharistique ; l'Eucharistie est la source et le signe de l'amour authentique des chrétiens.

Il s'agit ensuite de connaître la misère des hommes.

Il s'agit enfin de participer pratiquement à ce nouveau développement. Depuis cinq ans, les progrès de cette collecte ont permis au Secours Catholique de faire face à des charges accrues.

L'Episcopat de France, qui ne les ignore pas, vous invite à accentuer votre générosité en ce 21 novembre.

Dans quelques semaines, le Concile sera terminé. Il doit provoquer un service généreux des plus pauvres. Ce nouvel élan de Charité sera l'une des manifestations de la présence de l'Eglise au monde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN MOT DE L'AUMONIER DIOCÉSAIN

Cette année, la Journée Nationale du Secours Catholique tombe le dernier dimanche après la Pentecôte. En ce dimanche, l'Eglise nous parle du jugement, dans un passage de l'Evangile selon saint Mathieu. Un peu plus loin dans ce même Evangile, nous pouvons lire : « Venez, les bénis de mon Père... Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir » (chapitre 25, versets 34-36).

Par l'Eglise et dans l'Eglise, le Christ dit encore ces paroles à tous ceux qui croient en lui. La vertu de charité et son exercice dans le monde d'aujourd'hui sont des questions qui ont été souvent abordées par le Pape et les Evêques, qui font l'objet de certains passages des textes conciliaires. En tant que membres du Secours Catholique, nous avons un devoir tout particulier de recevoir cet enseignement de l'Eglise : prenons-en connaissance (dans Messages, La Croix, etc.), étudions-le seul ou en groupe, pour le faire passer dans notre vie et notre action.

En terminant ce court billet, qu'il me soit permis, au nom de la Délégation diocésaine, d'adresser un appel au clergé paroissial pour le succès de la prochaine Journée Nationale du Secours Catholique, tant au plan de l'éducation de la charité qu'au plan de la quête. (L'homélie pourrait peut-être prendre appui sur le passage d'évangile cité plus haut).

J.-L. Le Bras.

RETRAITES

Retraite M.R.J.C.F.

Comme chaque année, le M.R.J.C.F. prévoit dans son programme une retraite fermée de trois jours. Cette retraite s'adresse aux militantes de l'équipe fédérale et aussi aux aînées qui souhaitent une vraie retraite avec beaucoup de temps de silence et de prière personnelle. Si vous connaissez dans vos paroisses des jeunes filles susceptibles de bénéficier d'une telle retraite, n'hésitez pas à les inscrire au secrétariat M.R.J.C.F., 9, rue du Frout, Quimper.

La retraite sera prêchée par *M. l'abbé Yves Le Verge*, directeur du stage des jeunes prêtres, et aura lieu *à la Retraite de Lesneven du jeudi soir 9 décembre* (19 *h.*) *au dimanche soir* 12.

Par ailleurs il y aura des retraites de zone, qui s'adresseront à des filles plus jeunes et dont les dates vous seront communiquées par la suite.

Retraites de fiancés

Deux retarites de fiancés auront lieu *du jeudi* 25 *novembre* (19 *h.*) *au dimanche* 28 (*midi*), l'une à Lesneven et l'autre à Quimper.

Pour les inscriptions, s'adresser aux Supérieures des deux Maisons de la Retraite.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Prochaines réunions d'information

Sont conviées à l'une ou l'autre de ces réunions, toutes les religieuses des doyennés indiqués.

— *Douarnenez :* dimanche 28 novembre, 14 h. 30, école des Saints-Anges (doyennés de Douarnenez-Pont-Croix).

— *Quimper :* dimanche 5 décembre, 14 h. 30, La Retraite (doyennés de Quimper, Briec, Elliant, Fouesnant).

Jours de permanences

— *Brest :* 24, rue Kéravel (tél. 44-33-94), jeudi 25 novembre, de 10 h. à 12 h., et jeudi 9 décembre, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

— *Quimper :* jeudi 2 décembre, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h., et jeudi 16 décembre, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h.

RELIGIEUSES EN MILIEU RURAL

Chaque jour, dans nos paroisses, dans nos écoles, dans nos cours ménagers, etc..., nous côtoyons des jeunes. Avons-nous songé à *tout* ce que ces jeunes attendent de la Religieuse, de la Communauté des Religieuses ? C'est à une réflexion et recherches communes que nous invitons toute Religieuse désireuse d'avoir avec ces jeunes des contacts plus enrichissants et d'assurer près d'elles un meilleur témoignage évangélique et communautaire. Deux journées sont organisées pour vous aider :

— *à la Retraite de Quimper, le jeudi* 18 *novembre* (10 *h. à* 16 *h.* 30),

— *à la Retraite de Lesneven, le jeudi* 25 *novembre* (10 *h. à* 16 *h.* 30).

Voici un bref aperçu du programme : plan d'année des jeunes du M.R.J.C.F., « Jeunes, solidaires des Communautés en évolution » ; témoignage et exposé sur le cheminement d'un jeune vers la rencontre avec le Christ ; appels qui nous sont adressés, comme Religieuses, pour le soutien du jeune, pour notre vie personnelle, pour la Communauté à laquelle nous appartenons ; exigences de notre vie religieuse face à ce thème d'année et à ces appels...

Ne pas oublier de s'inscrire pour les repas.

PRÉPARATION AU MARIAGE

Le Centre de Préparation au Mariage de Quimper annonce ses réunions : *les mardis* 23 *et* 30 *novembre*, 7 *et* 14 *décembre*, à 20 h. 45, au 9, rue du Frout.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONFÉRENCES BIBLIQUES A QUIMPER

M. l'abbé Jean Le Roux, professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire, donnera à Quimper une série de conférences publiques dans le courant de l'année 1965-1966. Le livre abordé est *l'Evangile selon Saint Marc.*

Les conférences auront lieu en général le jeudi soir à 20 h. 30 (Salle municipale, place Toul-al-Laer). Elles sont publiques et gratuites. Voici le programme :

— 18 *novembre*, « *Lire l'Evangile* ».
— 2 *décembre*, « *Eléments et composition de Marc* ».
— 16 *décembre*, « *Le précurseur* ».
— 6 *janvier*, « *Le baptême de Jésus* ».

D'autres conférences aborderont ensuite : *Les débuts du ministère, L'appel des disciples, Miracles et controverses, Les paraboles, Autour de la multiplication des pains, La perspective de la Passion, La mission apostolique, Jésus messie et Fils de Dieu.*

CAMPAGNE NATIONALE

La campagne nationale du Timbre antituberculeux se déroulera, comme chaque année, du 15 novembre au 15 décembre.

Cette campagne sera l'occasion de rappeler à tous que, si la tuberculose n'est plus le fléau social qui a fait tant de ravages autrefois dans notre pays, elle demeure une maladie fréquente, toujours sérieuse pour le malade, génératrice de multiples difficultés familiales, professionnelles ou sociales, coûteuse pour la collectivité.

Nous devons souligner très fort l'unité d'une ville et la nécessité d'une pastorale concertée, Sans doute, quartiers et paroisses continuent encore à abriter des formes de vie et des traditions qui leur donnent une physionomie particulière encore que le perpétuel brassage des populations soit en train de résorber très rapidement ces différences en une mentalité commune. Leurs limites, moins que jamais ne peuvent être considérées comme des barrières : la vie s'étale et, par le jeu des migrations ouvrières et scolaires crée entre les hommes, des réseaux de relations qui ne tiennent pas compte des limites administratives. Il en résulte que les prêtres doivent de plus en plus travailler en commun pour que la mission directe que chacun exerce dans son ministère particulier s'harmonise avec le service de l'ensemble. De même les laïcs, en maintenant le lien nécessaire avec le curé responsable de leurs âmes et avec leurs paroisses, sont déjà habitués et sont appelés à s'habituer de plus en plus à travailler sur des secteurs plus larges.

Nous avons tous à convertir notre regard pour envisager l'Eglise dans ses dimensions universelles, contrairement à nos tendances naturelles qui sont si facilement individualistes.

Mgr René KÉRAUTRET,
évêque d'Angoulême.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 14 novembre. 23e après la Pentecôte. Lundi 15, S. Albert le Grand, évêque et docteur de l'Eglise. Mardi 16, Ste Gertrude, vierge. Marcredi17, S. Grégoire le Thaumaturge, évêque. Jeudi 18, Dédicace de la basilique S. Pierre et S. Paul. Vendredi 19, Ste Elisabeth, veuve. Samedi 20, S. Félix de Valois. Dimanche 21, dernier dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme François Guéneuguès*, de Loc-Maria-Plouzané, mère d'un grand séminariste.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. le chanoine Pondaven*, ancien supérieur de l'école S. Yves de Quimper : à Kerbonne le samedi 13 novembre, 10 heures.

Quand se rencontrent les aumôniers d'hôpitaux

Centre hospitalier, hôpital rural, maison de retraite, maison de repos, H. P., I. M. P., centre hélio-marin, clinique chirugicale... Autrefois, et ce n'est pas si vieux, on parlait plus communément et plus indistinctement d'hôpital, d'hospice, de clinique, voire d'asile. Un vocabulaire nouveau s'est créé concernant les établissements de soins, qui correspond à un changement réel dans leur conception et leur fonctionnement.

Extérieurement les transformations sont pour tous aisément perceptibles, car rares sont ceux qui n'ont pas l'occasion de fréquenter hôpitaux et cliniques, soit pour se faire soigner, soit pour faire visite à quelque personne en traitement. Si l'on voit encore pas mal de bâtiments vétustes, constructions neuves et aménagements récents sautent aux yeux ; si étonnamment modernes parfois que certains les jugent trop luxueux ! Il reste beaucoup à faire, et les projets sont nombreux. A lire seulement les journaux de ces dernières semaines, il a été question d'hôpitaux neufs à Quimper, Concarneau et Morlaix, de deux instituts médico-pédagogiques nouveaux à Morlaix, de l'aménagement de l'hospice de Saint-Pol-de-Léon en hôpital rural...

A ce renouvellement des établissements correspond nécessairement une adaptation de la pastorale.

Il suffit d'évoquer un des « signes du temps », pour sentir cette nécessité de l'adaptation de la pastorale hospitalière : la raréfaction des religieuses fait qu'elles doivent abandonner des services, quand ce n'est pas les hôpitaux eux-mêmes.

Aussi n'est-il pas étonnant que les aumôniers d'établissements hospitaliers éprouvent le besoin de se rencontrer, pour confronter leurs problèmes et leurs expériences pastorales. Le mardi 26 octobre, au Faou,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c'était pratiquement la première fois qu'ils se trouvaient rassemblés en corps, avec les responsables de la pastorale des malades et des hospitaliers.

Tous, bien sûr, n'étaient pas présents : c'était quasiment impossible. Au fait, à être présents, combien se seraient-ils trouvés ? Voici une courte statistique des établissements de soins ou de repos dans le Finistère : 12 hôpitaux (centres hospitaliers ou hôpitaux), 5 hôpitaux ruraux, une trentaine d'hospices ou de maisons de retraite, 7 établissements antituberculeux (aériums, préventoriums, sanas), 28 cliniques, 3 maisons de repos, soit plus de 80 établissements, sans compter quelques établissements pour enfants inadaptés. Plus de 40 établissements ont un aumônier, les autres sont pris en charge par le clergé paroissial.

A la réunion des aumôniers, il y avait en fait 29 prêtres, y compris les responsables évoqués plus haut, à savoir : M. le vicaire général Abiven, M. l'abbé Rochigneux, aumônier national des hôpitaux, M. l'abbé Kervel, aumônier diocésain de la Fraternité catholique des Malades et Infirmes, M. l'abbé Louis Floch, aumônier diocésain de l'Action Catholique des Milieux Sanitaires et Sociaux (A.C.M.S.S.) ; M. l'abbé Boucher, aumônier diocésain de l'U.N.C.A.H.S., s'est trouvé empêché de venir. Nous avions le plaisir de compter à notre petit concile un confrère de Saint-Brieuc, venu en « observateur » (nullement hétérodoxe : il est aumônier d'hôpital), et un « expert », M. le Curé de Douarnenez, invité à titre de responsable de zone pastorale, car la question principale de la réunion était « *l'insertion de la pastorale hospitalière dans la pastorale d'ensemble du diocèse* ».

M. Rochigneux devait préciser que cette terminologie savante signifiait, tout simplement : la place des aumôniers d'hôpitaux, d'hospices... dans le diocèse. En fait, ce fut plus simple encore : comme c'était la première rencontre générale des dits aumôniers, la journée se déroula sur un schéma unique : chacun, à tour de rôle, se présenta, présenta son établissement, et exposa ce qui fait problème pour lui, ou, au contraire, lui est cause de satisfaction. Cela aurait pu être monotone, et un peu fastidieux à la longue. Mais il y avait heureusement, outre la variété des situations, la variété des exposés, dont plus d'un chargé d'humour ; il y avait aussi les interventions de ceux que nous avons appelés plus haut « responsables » et qui faisaient des mises au point au fur et à mesure.

Ce serait infliger un lourd pensum à qui prend la peine de lire ce compte-rendu que de rapporter ce tour d'horizon. Relevons seulement ce qui fut dit des relations avec les confrères. Rassurons tout de suite : ce ne fut aucunement un procès du clergé paroissial. Toutefois, des doléances discrètes et convergentes : la visite des paroissiens hospitalisés est une occasion trop peu exploitée de contacts pastoraux. Les malades et leurs familles y sont très sensibles. On a signalé, comme une exception rarissime, le cas d'un chef de paroisse qui vient régulièrement visiter ses paroissiens, et dont, de ce fait, la visite est attendue. Trop rarement les aumôniers sont tenus informés par le chef paroissial sur ceux et celles qui sont commis à leurs soins. A peu près unanimement, on s'est félicité des bonnes relations confraternelles, mais peut-être faudait-il arriver à dépasser ce stade amical, pour partager le souci pastoral des hospitalisés, souci qui devrait être porté conjointement par le clergé, les religieuses et les divers mouvements qui se préoccupent de leur porter l'Evangile.

J.-F. S.

Pour une Pastorale de Communion

(Suite)

Voici de nouveau quelques extraits de l'étude de Monseigneur Gouyon : ils sont empruntés à la deuxième partie : le presbyterium diocésain.

Nous parlions d'une pastorale de communion à promouvoir entre les prêtres et les fidèles. Mais comment pourrions-nous la demander et l'instaurer si cette pastorale de communion n'apparaissait d'abord à l'intérieur du **presbyterium diocésain.** Voilà qui nous amène à réfléchir sur le problème des relations entre l'évêque et les prêtres, et entre les prêtres eux-mêmes...

L'Evêque et les prêtres.

L'Evêque dans l'Eglise universelle. — Tout le chapitre III du « De Ecclesia » est consacré à la constitution hiérarchique de l'Eglise et spécialement à l'épiscopat. Nous allons, en le parcourant « per summa capita », y retrouver des notions qui nous étaient bien connues, enrichies cependant des précisions doctrinales que le Concile a apportées et qui tiennent essentiellement dans l'affirmation de la sacramentalité de l'épiscopat et de la collégialité de l'épiscopat...

Les Evêques comme les apôtres reçoivent une effusion spéciale de l'Esprit. Cette effusion a un véritable caractère sacramentel puisqu'il s'agit d'un signe qui remonte aux apôtres et qui est producteur de grâce. Par elle le nouvel évêque est agrégé au Collège des évêques et il reçoit la charge de sanctifier, d'enseigner, de gouverner, « laquelle ne peut s'exercer que dans la communion hiérarchique avec la Tête et les membres du Collège »...

Ils ont une part de la responsabilité universelle de l'Eglise. Ils ne peuvent plus s'enfermer dans leur seul diocèse. Ils doivent s'informer des besoins du monde entier, se rencontrer pour aviser aux moyens d'y pourvoir, se porter secours les uns aux autres, soit en se visitant, soit en s'envoyant des prêtres... On comprend que la constitution enseigne : « En tant que membres du Collège épiscopal et successeurs légitimes des apôtres, les évêques sont tous, de par l'institution et les préceptes du Christ, tenus à cette sollicitude pour l'Eglise universelle qui, bien qu'elle ne s'exerce pas par un acte de juridiction, concourt cependant au plus haut point au bien de l'Eglise » (paragraphe 23)...

L'Evêque dans son diocèse. — Ici il ne s'agit plus seulement d'une sollicitude, mais d'un ministère pastoral. Nous ne reviendrons pas sur le détail de cette charge et sur le triple pouvoir qu'elle comporte. A chacun de ces pouvoirs : enseigner, sanctifier, gouverner, le Concile consacre un long paragraphe (25, 26, 27).

Je remarque toutefois que, dans le dernier de ces paragraphes, il est donné une précision intéressante : « Ils exercent un pouvoir qui leur est propre et c'est en toute vérité qu'on les appelle les chefs du peuple qu'ils dirigent. » Conclusion logique : dans son diocèse, l'évêque est vraiment le vicaire du Christ de la même manière que le Pape est le vicaire du Christ pour l'Eglise universelle...

Après ce rappel théologique voyons ce qu'est devenue aujourd'hui la vie de l'évêque « in concreto » : dans la diversité de ses tâches, dans les obstacles qu'il rencontre pour les accomplir...

Archives diocésaines de [illegible]per et Léon

1.) La diversité de ses tâches.

Heureux temps où l'évêque ne sortait de chez lui que pour la tournée de confirmation et n'avait d'autres soucis que d'assurer les nominations ou de résoudre les conflits qui pouvaient éclater entre recteurs et municipalités, préfecture et évêché, à propos des presbytères ou des écoles paroissiales ! il est bien passé.

Déjà la vie de l'évêque s'est singulièrement compliquée au plan de son diocèse. Dans son seul diocèse c'est toujours à lui qu'on veut recourir... Or, chacun de ceux qui veulent voir l'évêque ou qui écrivent à l'évêque entend que son affaire soit considérée comme primordiale. Le courrier épiscopal se chiffre par près de 2.000 lettres par an... En même temps qu'on désire le trouver à l'évêché, on veut que l'évêque soit partout...

Il y a le plan régional...

Il y a le plan national...

Enfin il y a le plan universel de l'Eglise : il nous vaut en ce moment tout le travail du Concile avec les schémas à lire, à méditer, à amender.

Si l'évêque veut après cela tenter de lire pour se tenir au courant de ce qui se passe, on comprendra que la vie épiscopale demande des efforts et une tension incessante...

Pour faire face à tant de tâches l'évêque n'est pas seul. Il y a le presbyterium, et au premier rang de celui-ci les vicaires généraux qui, partageant les premiers les soucis de l'évêque, portent aussi une grande partie du poids dont il est chargé.

2.) Les obstacles que rencontre l'évêque pour accomplir ses tâches.

Le premier obstacle vient précisément de la multiplicité de ses tâches. Son temps n'est pas indéfiniment extensible. Sa vie est trop occupée comme celle de la plupart des hommes de notre temps...

Second obstacle : cette espèce de rideau qui se tisse entre l'évêque et ses prêtres, rideau fait de préjugés, d'histoires qui, souvent inventées, n'ont aucun fondement dans la réalité ou qui, si elles en ont, ont été tellement racontées — parfois en l'espace d'une journée — qu'elles sont complètement déformées et sombrent dans la fantaisie la plus déconcertante.

A côté de ces inventions qui font mal, il y a les interprétations des faits et des décisions prises par l'évêque. Certes tout le monde sait que, si les évêques pris en corps jouissent du charisme de l'infaillibilité, chacun pris à part n'est pas infaillible. Mais il a tout de même droit, au même titre que les autres chrétiens, à ce que ses paroles, ses décisions et ses actes soient interprétés avec charité. Celui qui critique connaît-il toutes les données que l'évêque a en main lorsqu'il doit prendre une solution ?...

En cette matière (de nominations), le conseil des confrères est parfois dangereux. Il faudrait à ce moment qu'ils évoquent et qu'ils invoquent des considérations surnaturelles ; qu'ils essaient de faire comprendre à leur ami les considérations de bien commun, d'intérêt des âmes, qui interviennent...

L'Evêque et le presbyterium.

La lourdeur de la tâche épiscopale a été tôt sentie. Très vite l'évêque... a partagé son sacerdoce avec des prêtres, dont il semble bien que la présence autour de lui n'était pas simplement destinée à lui porter une aide pour la célébration du sacrifice et de la distribution des sacrements, mais encore sur le plan du conseil, de la collaboration de tous les instants afin d'assurer la meilleure avancée, en profondeur et en étendue, du royaume de Dieu...

Ne devons-nous pas essayer également, vous et moi, de retrouver cette notion de presbyterium ?

Le Concile n'a pas manqué d'y faire appel lorsqu'il dit : « les prêtres, coopérateurs attentionnés de l'Ordre épiscopal, son aide et son instrument, appelés au service du peuple de Dieu, constituent avec leur évêque un seul presbyterium qui est voué à des offices divers... » (28). Pour bien marquer cette association étroite des prêtres avec l'évêque il précise la double tâche des prêtres : 1) celle qui a trait à la portion du troupeau dont ils ont la charge ; 2) et celle qui leur fait épouser la sollicitude de tout le diocèse, et même de toute l'Eglise. Je cite pour le premier point : « Dans chaque communauté locale de fidèles, les prêtres rendent pour ainsi dire présent l'évêque avec lequel ils sont unis en toute confiance et générosité ; ils assument pour leur part sa charge et sa sollicitude et s'en acquittent dans les soins quotidiens ! Ceux qui... sanctifient et gouvernent la portion du troupeau du Seigneur qui leur a été confiée rendent visible en ce point l'Eglise universelle et travaillent efficacement à édifier tout le corps du Christ (cf. Eph. 4, 12) ». Et voici maintenant pour le second point qui vise à élargir nos horizons et à nous rendre membres actifs d'un presbyterium qui porte une charge collective : « Mais, toujours attentifs au bien des fils de Dieu, qu'ils aient soient de travailler aussi à l'œuvre de tout le diocèse et même de toute l'Eglise ».

Une œuvre commune. — Nous sommes donc les uns et les autres au service d'une œuvre commune qui dépasse chacune de nos personnalités. Notre règle ne s'inspire pas de nos goûts personnels, mais de la volonté de Dieu et de l'attente du Seigneur Jésus. Il nous faut réaliser « une communion dans le sacerdoce et dans la mission ». Elle appelle la reconnaissance respective de nos rôles et leur indissoluble complémentarité. « Nihil sine episcopo », disait le vieil Ignace d'Antioche. Mais, au Concile, Mgr Théas lui faisant écho dans une intervention très émouvante ajoutait : « Nihil sine sacerdotibus »...

Je sais bien que parfois, déçus dans notre attente, nous avons la tentation de nous retirer à l'écart : mais le fait est là, nous appartenons au presbyterium et nous pourrions alors nous appliquer ce que S. Paul déclare dans son allégorie du corps humain : « Si le pied disait : je ne suis pas la main, je ne fais donc pas partie du corps, en serait-il moins du corps pour cela ? Et si l'oreille disait : je ne suis pas l'œil, je ne fais donc pas partie du corps, en serait-elle moins du corps pour cela ? (I Cor. 12, 15-16)...

Les prêtres les uns à l'égard des autres. — ...« Liés entre eux par une intime fraternité » ! Cette fraternité doit se manifester sans exclusive. Il n'y a pas de cloisons étanches entre certains secteurs du ministère : les paroisses, les collèges, les aumôneries d'action catholique Tout royaume divisé contre lui-même périra... Nos ministères ne sont pas opposés mais complémentaires, et nous devons nous appliquer à les rendre complémentaires...

Une grande famille ! quelquefois nous en rêvons avec nostalgie, opposant la réalité mesquine à nos rêves. Mais est-ce que dans les meilleures familles il n'y a pas des dissensions ? Et ne faut-il pas simplement, en toute clarté et en toute franchise — mais aussi en toute charité — nous les déclarer...

« Qu'ils soient un comme toi et moi, Père, nous sommes uns. Qu'ils soient consommés dans l'unité ». L'œcuménisme nous a fait prendre conscience de ce texte. N'est-ce pas à nous à le vivre d'abord ?... Je vous appelle à resserrer avec moi et entre vous les liens qui nous unissent. Il faut vraiment que nous constituions un presbyterium, une famille unie par l'affection la plus profonde...

Mgr Paul GOUYON, archevêque de Rennes.
(« La Vie Diocésaine de Rennes », 22 et 29 octobre 1955).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Concile

Bilan provisoire

Dans dix ou vingt ans, les historiens feront les vrais bilans. On peut déjà jeter un coup d'œil sur l'œuvre accomplie et en chercher le sens. Constatons d'abord que nous sommes loin de la masse démesurée du premier lot de schémas envisagés : 70 constitutions ou décrets. Au long des sessions, ce chiffre n'a cessé de décroître et les textes se sont diversifiés en constitutions, décrets et déclarations. Il fut même un temps (entre la deuxième et la troisième session, je crois) où ce nombre est tombé à 13, d'où le numéro du schéma sur « l'Eglise et le monde ». En fait, nous aurons seize textes promulgués par Vatican II. C'est une œuvre matériellement considérable.

En m'inspirant des « cercles concentriques » de l'encyclique *Ecclesiam suam*, il me semble que l'on pourrait répartir ces textes ainsi :

— en un centre, où vit le Christ invisible et toujours présent, se trouve le *mystère de l'Eglise* (constitution *Lumen Gentium*) avec la Vierge Marie, figure de l'Eglise. Ce texte essentiel restera le pôle attractif de tous les autres documents ;

— en une première zone, autour de ce centre, mais quasi confondues avec lui, nous plaçons les deux constitutions sur *la Liturgie* et sur *la Révélation :* le Christ livré dans les « mystères » et le Christ révélé par sa Parole une fois pour toutes, à l'aube des derniers temps ;

— en une troisième zone, plus large et déjà plus complexe, se dévoilent certaines structures essentielles de l'Eglise concrète. Tout d'abord l'épiscopat (schéma sur le gouvernement des *évêques*), puis les coopérateurs de l'ordre épiscopal, les *prêtres* (le schéma sur *les séminaires* concerne directement la formation des futurs pasteurs). En raison de leur place privilégiée dans l'Eglise, il faut situer ici le schéma sur les *Religieux*. Enfin, deux autres schémas concernent ces structures de l'Eglise visible : d'une part, l'échange permanent avec les communautés catholiques d'Orient (les Eglises *orientales*) et, d'autre part, le souci de l'*éducation* des jeunes chrétiens (en raison du problème considérable que pose la jeunesse dans la civilisation nouvelle) ;

— la quatrième zone est la plus vaste : elle embrasse tous les « autres » et le monde entier, où le Christ crucifié et glorieux réalise déjà sa présence selon un mode invisible et mystérieux. En premier lieu, il faut placer ici la *Liberté Religieuse*, sans laquelle l'action de l'Eglise pourrait être compromise, parce qu'elle ne serait pas comprise pour ce qu'elle est : une œuvre d'authentique liberté — et non d'embrigadement au nom des « puissances » de ce monde. Vient ensuite le texte sur l'*œcuménisme*, qui est comme la charte de nos relations et de notre action vis-à-vis de nos frères séparés. Tout naturellement, s'inscrit dans la suite le schéma sur *les religions non-chrétiennes :* la manière dont

l'Eglise catholique en parle est le point de départ nécessaire à leur ouverture sur le mystère du Christ. Enfin, envisageant les hommes dans leur universalité et le monde dans sa totalité cosmique, l'Eglise réfléchit sur sa *Mission*. Le schéma des missions doit être aussi la charte de l'apostolat de toute l'Eglise. Il est normal, à ce sujet, de préciser alors quel doit être la charge des laïcs dans cette évangélisation du monde (l'*apostolat des laïcs*) et quel est le message que le Concile veut adresser à tous les hommes pour leur dire ce qu'est le monde, son sens, sa destinée (le schéma XIII, *l'Eglise et le monde de ce temps*). Le schéma sur *les moyens de communication sociale* pourrait se placer ici.

Tous ces cercles concentriques sont en réalité « récapitulés » dans l'unique Seigneur. Sans doute faudrait-il mettre bien des nuances, ajouter bien des aspects encore laissés dans l'ombre ; et tout le monde sait bien ce que peut avoir de factice une reconstruction faite après coup. Il est certain cependant que l'œuvre de Vatican II est traversée tout entière par une seule inspiration, celle-là même qui ouvre la constitution *Lumen Gentium :* l'Eglise veut être pour les hommes le signe de plus en plus dépouillé du Salut que Jésus nous a acquis et vers lequel il nous conduit à travers l'histoire du monde.

Henri DENIS, *vicaire général de Lyon.*

L'école catholique apparaît comme ayant d'abord à faire une œuvre de vérité. Etant école, c'est un enseignement, une présentation de connaissances qu'elle doit assurer. Mais elle ne doit pas se contenter de juxtaposer des vérités particulières. Elle doit viser à l'unité du savoir, moins sans doute sous forme d'une synthèse, qui sera toujours quelque peu factice, que par assomption des diverses connaissances dans une sagesse où elles prennent leur sens au regard de la vocation profonde de l'esprit. Cette recherche et ce service de la vérité ont déjà par eux-mêmes une signification éthique qu'il importe précisément à l'école de souligner.

C'est grâce à une telle formation intégrale et unifiée de l'homme que sera assurée la cohérence de son existence et toute sa signification...

L'école catholique ne pourra l'apporter que si elle constitue un milieu où ces hautes vues morales et spirituelles sont intimement vécues dans une adhésion commune aux valeurs qui fondent la conception de l'homme et toutes les exigences de l'idéal évangélique. C'est de cette source que procédera en dernière analyse ce « style » de l'école catholique que nous venons d'essayer de définir.

Mgr BENELLI,
observateur du Saint-Siège à l'Unesco.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

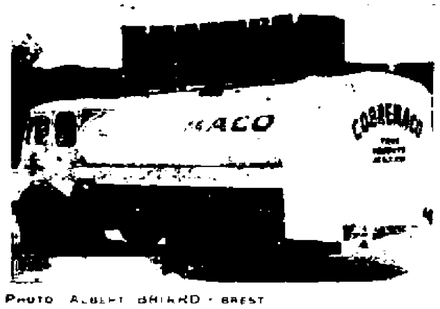

PHOTO ALBERT BRIAND - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 42 Vendredi 19 novembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro
de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, *M. Jean-Yves Priol*, vicaire à Clohars-Carnoët, a été nommé vicaire au Relecq-Kerhuon.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES

Le programme de travail ici présenté tient compte des avis exprimés lors de la conférence ecclésiastique du premier trimestre. En réponse à cette consultation, un désir quasi-unanime s'était formulé sur les deux points suivants :

1/ Que des spécialistes du diocèse aident les prêtres sur la théologie dans leurs études ;

2/ Que celles-ci portent en priorité sur la théologie de l'Eglise telle qu'elle se dégage des grands textes de Vatican II ; et qu'elles donnent un éclairage concret sur la pastorale.

En conséquence, le travail demandé aux confrères pour cette année à la place des conférences ecclésiastiques comportera deux temps :

1/ Un temps de préparation, constitué par les conférences théologiques ;

2/ Un temps de réflexion et d'échange : celui de la réunion de doyenné qui suivra.

I. — CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES.

Elles auront lieu le soir de 18 h. à 22 h. précises, pour permettre la participation de tous, y compris les confrères de l'Enseignement. Le repas sera pris sur place sans inscription préalable. On pourra se rendre, au choix, dans les centres suivants :

Brest, le lundi 6 décembre au Petit Séminaire de Kéraudren ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven, le mardi 7 décembre à la Retraite ;
Morlaix, le mercredi 8 décembre au Porsmeur ;
Châteaulin, le vendredi 10 décembre au vieux presbytère ;
Quimper, le mercredi 15 décembre à la Retraite ;
Quimperlé, le vendredi 17 décembre à la Retraite.

A cause des Missions de Quimper et de Morlaix, deux autres journées sont prévues :

à Morlaix, le mercredi 12 janvier ;
à Quimper, le mercredi 14 janvier.

Les soirées comporteront deux causeries qui seront faites cette fois par *M. l'abbé J. P. Le Borre*, professeur de dogme au Grand Séminaire. La première aura pour thème la Constitution conciliaire sur l'Evangile, elle sera accompagnée d'un questionaire destiné à la prolonger en réunion de doyenné. La seconde portera sur un thème de l'actualité dans l'Eglise et le monde.

Pour préparer cette première journée, lire la Constitution de l'Eglise ch. I, II, III, IV, V et VII.

II. — Réunions de doyenné.

A la suite de ces conférences théologiques, chaque doyenné aura soin de se réunir pour étudier dans une réflexion commune et au besoin en s'aidant du questionnaire, les incidences pastorales du sujet traité. Un compte-rendu de ces réunions sera rédigé et conservé. Un exemplaire en sera envoyé à l'Evêché. Une réunion analogue sera tenue dans chaque établissement scolaire.

Une *seconde série* de conférences et de réunions aura lieu avant Pâques.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Education musicale a l'ecole maternelle. — Comme l'an dernier, Madame Marguerite Lambert organisera deux séances sur « L'Education Musicale à l'Ecole Maternelle » avec présentation d'une méthode d'orchestre enfantin. Ces séances se tiendront le *jeudi* 16 *décembre :* 1°) à la Retraite de Quimper de 9 heures à 11 heures 30 ; 2°) à l'Ecole « St-Julien », Landerneau de 14 heures 30 à 17 heures.

Conférences d'information sur la sécurité sociale. — Les Conseils d'Administration des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales du Nord-Finistère organisent le 25 *novembre* 1965 à 18 *heures*, à la Salle des Conférences de la Mairie de *Brest*, une réunion d'information sur la Sécurité Sociale destinée particulièrement aux professeurs et maîtres de l'Enseignement Privé. Voici le programme de cette réunion : historique et développement de la Sécurité Sociale en France ; les prestations de Sécurité Sociale ; les prestations familiales ; la situation financière du régime.

SESSION DE PASTORALE FAMILIALE

Une session de Pastorale familiale aura lieu le *samedi 5 et le dimanche 6 février* à la Retraite de Quimper.

Elle sera animée par *le Docteur Rendu* et *le Père de Lestapis*, membres l'un et l'autre de l'équipe du C.L.E.R. (Centre des Equipes de Recherche) et de la Commission instituée par le Pape pour l'étude des problèmes de la natalité.

Ce week-end est *uniquement* destiné à ceux qui s'occupent déjà de préparation au mariage ou de consultation conjugale, et à ceux qui ont des projets immédiats. Ce sont des médecins, des foyers, des membres de professions para-médicales, des prêtres...

Nous annonçons cette session dès maintenant afin que ceux qui envisagent d'y participer nous donnent leurs noms et adresses, signalant d'autres personnes qu'il serait bon d'inviter, et fassent part de leurs souhaits concernant les sujets et la méthode de travail. (Ecrire, *avant le 15 décembre* 1965, à M. l'abbé Calvarin, 9, rue du Frout, Quimper.)

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse

— *M. Paul Guillou*, ancien recteur de Lanhouarneau, rappelé à Dieu le 10 novembre à l'âge de 74 ans.

(*Né le 21 juillet 1891 à Plouzévédé. Etudes secondaires au Petit Séminaire des Vocations tardives à Montmagny (S. et O.), puis à Pont-Croix. Entré au Grand Séminaire en octobre 1915. Ordonné prêtre le 25 juillet 1921. Septembre 1921, surveillant au collège de Lesneven. Août 1923, vicaire à Plouider. Février 1931, vicaire à Ergué-Gabéric, en résidence à Odet à partir de janvier 1939 ; rédacteur pour les pages en langue bretonne de « Lizeri Breuriez ar Feiz ». Avril 1945, recteur de Lennon, Février 1953, doyen honoraire. Septembre 1953, recteur de Lanhouarneau. Septembre 1965, démissionnaire, se retire à la Maison S. Joseph.*)

— *M. Julien Ménez*, curé-doyen de Landerneau, rappelé à Dieu le 12 novembre à l'âge de 54 ans.

(*Né le 27 janvier 1911 à Kernilis. Etudes secondaires au collège de Lesneven. Entré au Grand Séminaire en octobre 1929. Ordonné prêtre le 21 juillet 1936. Septembre 1936, instituteur à Plouescat. Juillet 1943, vicaire à Cléder. Août 1947, vicaire à Saint-Pol-de-Léon. Mars 1952, recteur du Bouguen, Brest et, en juillet 1955, du Bergot. Janvier 1960, curé-doyen de Landerneau.*)

— *M. Joseph Kérébel*, curé-doyen de Lanmeur, rappelé à Dieu le 14 novembre à l'âge de 54 ans.

(*Né le 10 octobre 1911 à Brélès. Etudes secondaires au collège de Lesneven. Entré au Séminaire en octobre 1929. Ordonné prêtre le 21 juillet 1936. Septembre 1936, surveillant à Lesneven. Juillet 1937, vicaire à Plouguerneau. Août 1938, vicaire à Saint-Louis de Brest ; sous l'occupation, auxiliaire à Pleyben. Mars 1945, vicaire à Plouescat. Mai 1954, recteur de Penzé. Octobre 1958, curé-doyen de Lanmeur.*)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 21 novembre, dernier dimanche après la Pentecôte. Lundi 22, Ste Cécile, vierge et martyre. Mardi 23, S. Clément, pape et martyr. Mercredi 24, S. Jean de la Croix, docteur de l'Eglise. Jeudi 25, Ste Catherine, vierge et martyre. Vendredi 26, S. Silvestre, abbé. Samedi 27, de la B. V. Marie. Dimanche 28, 1er dimanche de l'Avent.

SERVICE ANNIVERSAIRE pour *M. l'abbé Creignon*, ancien recteur, à Lampaul-Guimiliau le dimanche 21 novembre, 10 heures.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Salou*, de Brest. *Mme Vve Kérouanton*, de la Roche-Maurice. *M. Alexandre Péron*, du Passage Concarneau. *M. Michel Caro*, de Plérin (C.-du-N.). *M. Roland Quéau*, père de M. le Recteur de Plouguin. *M. André Nicolas*, de Brest. *Père Yves* (Jean Colin), du monastère d'Ampleforth, originaire de Plomodiern.

● *BREST.* — Samedi 6 novembre, les religieuses des diverses unions, U.N.C.A.H.S., U.R.E. et U.R.E.P., se sont réunies à « l'Adoration » pour entourer les Sœurs de St Thomas de Villeneuve à la veille de leur départ de l'Hôpital Morvan.

Après une rencontre fraternelle, c'est dans une prière commune que les religieuses voulurent témoigner du lien profond qui les unit. *M. l'abbé Boucher,* aumônier de l'UNCAHS, évoqua dans une célébration la joie et le réconfort de l'union fraternelle : « ecce quam bonum... » ; puis à travers quelques textes de l'Ancien Testament, de St Jean, de St Paul, il rappela l'essentiel de la vie religieuse : la fidélité au Dieu fidèle. « Les conditions de vie ou d'implantation changent, l'unité de l'amour demeure... Une seule chose compte : manifester partout, par notre vie, notre travail, notre consécration, le mystère du Christ rassemblant les hommes dans l'unité... Le Seigneur nous mènera par les chemins qu'il lui plaira. »

● *ETUDES.* — Le problème de ce monde de l'enfance où les jeunes sont privés de liens familiaux, s'inscrit tous les jours à la première page des journaux et devient un des points les plus douloureux de notre société malade. Dans ETUDES de novembre, Henri Bissonnier, en effaçant quelques vieilles formules, propose une attitude plus réaliste pour l'éducation de ces « *jeunes en mal d'amitié* » que Pierre Marlé nous présente comme des victimes d'une société qui creuse, de plus en plus, un fossé entre elle et cette partie importante de sa jeunesse. De son côté, Alain-Noël Henri caractérise le rôle du psychologue : intermédiaire indispensable pour apaiser le conflit que suscite l'inadapté en mettant « son entourage dans un état de névrose socialisée ». — Sous le titre « *Le Pape en mondovision* », Bruno Ribes étudie le retentissement et les prolongements du discours de Paul VI à l'O.N.U., tandis que René Marlé et Henri Holstein traitent, respectivement de « *Mysterium Fidei* » et de la crise du catholicisme en Hollande. Robert Rouquette reprend *la chronique du Concile.*

Pour une meilleure célébration de la liturgie

Dans le prolongement des conseils donnés ces dernières années « pour une meilleure célébration », nous vous proposons un certain nombre de monitions pour les dimanches qui viennent.

Trois monitions « sacerdotales »

— **Sacerdotales.** Elles reviennent au prêtre célébrant lui-même. Ceci peut paraître une nouveauté. En réalité, de tout temps, la liturgie a prévu des invitatoires du célébrant soulignant des moments importants de la célébration : invitatoires de préface, du Pater...

A cela, il faut ajouter maintenant l'invitatoire de la « prière universelle », prévu aussi par la liturgie.

Nous proposons en outre deux autres interventions du célébrant : avant la liturgie de la Parole, avant la procession de communion.

— **Trois monitions.** Il n'est pas interdit d'en faire davantage ; il n'est pas nécessaire d'en faire trois à chaque messe, ce n'est même pas souhaitable sans doute.

La première monition proposée introduit la liturgie de la Parole. Après l'oraison de collecte, tous les fidèles étant assis, le célébrant lui-même introduit non pas l'épître (il ne s'agit pas d'un « chapeau » d'épître), mais **l'ensemble de la liturgie de la Parole.** Le but recherché n'est pas de résumer les lectures, mais, avant tout, **d'éveiller chez les fidèles les dispositions qui conviennent,** à ce moment de la célébration : foi, attention, appétit de la Parole de Dieu, charité... Le célébrant se présente comme le semeur qui s'inquiète du terrain où va tomber la Parole et a le souci de le préparer.

La deuxième de ces monitions, **introduisant la « prière universelle »** est prévue par l'instruction « Inter Œcumenici » (26 septembre 1964). C'est pour éviter que reviennent trop souvent les mêmes formules (la plupart des paroisses en utilisant deux au maximum), avec le risque d'engendrer la routine et la lassitude, que nous avons composé un invitatoire pour chaque dimanche, inspiré du mystère du jour, et situant la « prière universelle » **dans le prolongement de la liturgie de la Parole.**

La troisième monition **précède les paroles** accompagnant la présentation de l'hostie : « Voici l'Agneau de Dieu »... Elle vise à mettre en relief ces paroles et à inviter chaque fidèle à faire de la procession de communion une démarche plus personnelle et plus consciente.

Ces monitions, telles qu'elles sont formulées ici, ne peuvent convenir à n'importe quelle assemblée.

Chaque célébrant, même s'il s'en inspire, devra **préparer soigneusement,** par écrit, ses intentions avant la célébration. Mais à l'intérieur même de la célébration il sera peut-être préférable qu'il se libère de tout papier et cherche le contact direct avec les fidèles par un parler vivant, vrai, simple et chaleureux.

Mais de toute manière, ces interventions devront être **brèves.**

Monitions du commentateur

Il s'agit seulement ici d'une monition avant la collecte et d'une monition avant l'oraison d'action de grâces (la postcommunion).

Elles dérouteront peut-être. Elles n'entrent pas dans le genre « Invitatoire ». On a voulu les dégager de tous les « demandons que... afin que », qui alourdissent et agacent.

Elles visent à **nourrir la prière silencieuse des fidèles.** S'inspirant de la prière que fera le célébrant au nom de tous au terme de ce silence, elles veulent guider la méditation des fidèles, leur suggérer une orientation de prière.

Sans elles, le silence prévu par les rubriques avant ces oraisons risque d'être vide, sans contenu.

Ces courtes phrases devront être dites lentement, d'un ton pénétrant, du ton qui convient pour introduire une méditation.

Encore faut-il qu'on laisse aux fidèles le temps de se recueillir, de rentrer en eux-mêmes, après ces monitions. Un silence de dix à quinze secondes est un **minimum.** Nous avons peur du silence dans nos célébrations : quel dommage !

Abréviations utilisées ci-dessous. — Le chiffre **1** désigne la monition sacerdotale qui introduit la liturgie de la Parole. Le chiffre **2**, celle qui invite à la prière universelle. Le chiffre **3**, celle qui précède les mots « Voici l'agneau de Dieu... »

La lettre **C** désigne la monition du commentateur introduisant le silence qui précède la collecte. La lettre **P**, celle qui introduit le silence précédant la postcommunion.

1er Dimanche de l'Avent

1. — « Mes paroles ne passeront pas » nous dit le Christ ; soyons bien attentifs, mes frères, aux paroles que Dieu va nous adresser, car c'est vraiment lui qui nous parle maintenant, pour nous éclairer sur le sens de notre vie, sur le sens du temps qui passe.

2. — C'est le moment maintenant, mes frères, de prier pour tous les hommes, car avec le Christ, nous voulons que tous soient sauvés et que l'humanité tout entière marche vers le bonheur.

3. — Approchons-nous avec confiance, mes frères, de Celui qui est est venu pour les pécheurs, pour leur apporter la délivrance. Voici l'Agneau de Dieu, etc...

C. — Dieu est tout-puissant, nous l'appelons au secours de notre faiblesse.

P. — C'est par toute notre vie que nous voulons préparer la venue de Jésus en ce monde.

2e Dimanche de l'Avent

1. — Mes frères, c'est Dieu lui-même qui va nous instruire maintenant : préparons-nous à accueillir son enseignement. Il faut que notre cœur soit bien disposé, il faut que nous soyons en union fraternelle avec ceux qui nous entourent.

2. — Le Seigneur vient pour sauver tous les peuples. Ouvrons notre cœur aux besoins de tous les hommes, spécialement de tous ceux qui sont en dehors de l'Eglise, et que nous voulons amener à partager notre bonheur de croire au Christ.

3. — Mes frères, approchez-vous en chantant, car voici Celui qu'annonçait St Jean, celui qui veut sauver tous les hommes. Voici l'Agneau de Dieu, etc...

C. — La vie chrétienne est une vie de service. Demandons à Dieu de nous aider à la vivre ainsi.

P. — Nous comptons sur le Seigneur pour nous aider à passer à travers les biens de cette terre sans nous y enliser.

3e Dimanche de l'Avent

1. — Mes frères, le Seigneur est proche, tout proche de nous. Il est avec nous, il nous parle. La parole du Christ reçue avec foi apporte avec elle la paix et la joie. Quelle fête puisque le Seigneur est là, et que nous sommes entre frères!

2. — Nous sommes dans la joie parce que le Christ est proche de nous. Mais nous savons que notre joie n'est pas parfaite, tant que nous peinons sur cette terre de souffrance ; c'est pourquoi, maintenant, nos supplications montent vers le Seigneur, et par nos lèvres, la supplication de tous les hommes.

3. — Nous n'avons pas le droit de nous laisser aller à la tristesse et au découragement, nous dit l'Eglise aujourd'hui : « Courage, n'ayez plus peur ! Voici votre Dieu qui vient, il va vous sauver »... Voici l'Agneau de Dieu, etc...

C. — Quand nous sommes dans la nuit, c'est au Seigneur qu'il faut venir demander la lumière, pour retrouver notre route et la force de cheminer.

P. — Nous préparons Noël en témoignant autour de nous la joie du Christ.

4e Dimanche de l'Avent

1. — Chacun de nous reçoit ici la lumière dont il a besoin pour diriger sa vie. Mais la parole que nous entendons est aussi celle qui nous jugera. Ecoutons-la tant qu'il est encore temps ; ne fermons pas notre cœur.

2. — Prions pour que le règne de Dieu progresse parmi nous, dans l'Eglise, et pour que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité.

3. — Demandons à la Sainte Vierge de nous préparer à recevoir Dieu son Fils, notre Sauveur, qui vient à nous par cette communion, et par la fête de Noël toute proche. Voici l'Agneau de Dieu, etc...

C. — Nous constatons que nos péchés retardent le salut autour de nous. Nous avons besoin du Christ, qui seul peut changer nos cœurs.

P. — Nous avons souvent recours à ce sacrement de l'Eucharistie ; que ce ne soit pas pas en vain, mais que cette communion marque un progrès dans notre vie chrétienne.

Noël

1. — En cette nuit (en ce jour) où l'amour de Dieu pour les hommes s'est manifesté de manière si merveilleuse, écoutons la proclamation du mystère de l'Incarnation : Dieu s'est fait petit enfant pour nous sauver. Ecoutons, avec un grand désir de mieux comprendre ce mystère et d'en vivre davantage.

2. — Si Dieu nous a tant aimés, mes frères, nous devons à notre tour aimer tous nos frères les hommes. Prions donc pour que la joie de Noël se répande sur le monde entier, spécialement sur les plus pauvres et les plus malheureux.

Archives diocésaines

3. — Voici le Fils de Marie qui reçut le nom de « Jésus » parce qu'Il devait sauver son peuple de ses péchés et pour cela mourir sur une croix. Voici l'Agneau de Dieu, etc...

C. — (La nuit :) Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a envoyé son Fils unique pour le sauver. (Le jour :) Jésus, Fils de Marie, est l'unique sauveur de tous les hommes.

P. — (La nuit :) Après avoir chanté la joie de cette fête, c'est par toute notre vie qu'il faut chanter au Seigneur un chant nouveau. (Le jour :) Ce même Jésus qui est né à Bethléem reviendra en gloire ; il nous fait signe et nous attend.

Epiphanie

1. — Le Christ est le roi de toutes les nations et son Eglise est ouverte à tous les hommes. Ecoutons dans la joie les lectures : comme les rois, nous avons trouvé le Christ dans son Eglise, et nous devons le faire connaître à tous.

2. — En ce jour où nous fêtons la royauté universelle du Christ, prions pour que son Eglise le serve avec fidélité et que tous les hommes reçoivent son message.

3. — Le même Christ qui guida jusqu'à lui les rois nous appelle aujourd'hui. Mes frères, venons à lui dans la joie et avec la volonté de nous mettre tout entier à son service. Voici l'Agneau de Dieu, etc...

C. — Nous croyons que le Christ est venu sauver tous les hommes.

P. — Nous prolongerons cette fête en faisant effort pour soumettre toute notre vie au Christ.

La Commission de Pastorale Liturgique.

● *« MATÉRIAUX POUR HOMÉLIES du TEMPS DE L'AVENT et du JOUR DE NOEL »*. — L'an dernier, un groupe de travail du Centre National de l'Enseignement Religieux publiait des « Matériaux pour Homélies du temps de l'Avent et du jour de Noël » ; la « Semaine Religieuse » l'avait recommandée. — En vente au C.N.E.R. 19, rue de Varenne, PARIS 7e (C.C.P. PARIS 5903.28.)

● *D'UN BULLETIN PAROISSIAL.* — « On se souvient que l'ESPOIR dans son numéro de mai avait présenté l'équipe liturgique paroissiale vieille déjà de sept ou huit mois... Le mot « équipe » a l'inconvénient d'éveiller dans l'esprit l'image d'un petit nombre, mettons au maximum la douzaine, et aussi celle d'un groupe assez fermé. Or il n'en est rien puisque, dès le départ, il fut bien précisé que l'entreprise restait et resterait ouverte à tous...

« En ce temps où les Pères conciliaires ont déjà bien avancé les travaux de la quatrième session du Concile, rappelons-nous que celui-ci ne sera rien si chacun ne fait l'effort d'entrer dans l'esprit de l' « aggiornamento » pour s'accorder aux décisions conciliaires.

Le premier but recherché par l'équipe liturgique est précisément de faire passer l'esprit et les décisions de la constitution conciliaire sur la liturgie dans le cadre de la paroisse que nous formons... »

per et Léon

Echos du Concile

Rome, le 13 novembre 1965

Après une semaine d'interruption qui a permis aux Commissions conciliaires de travailler, de jour et, souvent, de nuit, sur les derniers schémas, les Congrégations générales ont repris le 9 novembre. La phase des discussion des textes étant achevée depuis le 27 octobre, les Congrégations générales ont pris un tour plus aride : en dehors des rapports qui précèdent les votes des schémas et expliquent le sens du travail de révision effectué par les Commissions, il n'y a plus que des lectures de textes et des votes.

La date de clôture du Concile a été annoncée officiellement mardi : le Saint-Père a choisi le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, pour la cérémonie de clôture. Dans une lettre au Cardinal Tisserant, il rappelle que c'est le jour de cette fête qu'avait été ouvert, en 1869, le premier Concile œcuménique du Vatican, dont Vatican II peut se considérer à juste titre et à plusieurs points de vue comme un digne achèvement. D'ici cette date, les Pères vont d'abord avoir à voter sur le texte révisé du schéma sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui : édité en deux fascicules, il a été distribué hier et ce matin. Les votes, qui auront lieu lundi, mardi et mercredi, comporteront la possibilité de demander des amendements ; le schéma sera, ensuite, l'objet d'une nouvelle révision, et les votes sur le texte définitif interviendront pendant la dernière semaine du Concile.

Jeudi prochain, 18 novembre, une nouvelle session publique doit avoir lieu : les schémas sur la Révélation et sur l'Apostolat des laïcs y seront définitivement votés et seront promulgués. La Congrégation générale du lendemain sera consacrée au vote du schéma sur la Liberté religieuse, qui a été revisé en fonction des demandes d'amendements déposés à la fin d'octobre. La semaine du 21 au 28 novembre, il n'y aura pas de Congrégation générale afin de permettre aux Commissions de mettre la dernière main aux schémas sur les Missions, les Prêtres et l'Eglise dans le monde. Ceux-ci seront l'objet d'une dernière série de votes au cours des Congrégations générales qui se tiendront du 29 novembre au 6 décembre : ils seront votés définitivement et promulgués au cours de la session publique du 7 décembre, et, le lendemain, aura lieu la cérémonie solennelle de clôture.

Travaux de la semaine.

Trois schémas ont été successivement soumis au vote de l'Assemblée. Pour le premier, **l'Apostolat des laïcs**, il s'agissait de voter, par oui ou par non, le texte définitivement mis au point par la Commission à la suite des demandes d'amendements : un bon nombre d'améliorations de détail et de compléments ont été apportés (retouches au paragraphe qui traite de la spiritualité des laïcs ; insistance sur la participation des femmes à l'apostolat ; mention expresse de l'action apostolique des enfants ; rappel de l'unité du dessein de Dieu dans le chapitre consacré aux fins de l'apostolat). Dans le rapport de présentation, Mgr Hengsbach (Allemagne) a précisé que la Commission avait voulu tenir compte de la très grande variété des situations concrètes et, en conséquence, laisser une grande liberté aux évêques et à leurs Conférences pour organiser l'apostolat des laïcs. Après les scrutins de mardi sur chacun des chapitres, le vote d'ensemble de mercredi a été acquis par 2.201 oui contre 2 non.

Archives diocésaines

Pour le schéma sur **l'Activité missionnaire de l'Eglise**, les Pères pouvaient voter avec demande d'amendements. La nouvelle rédaction du schéma, faite à la lumière de la discussion conciliaire, insiste beaucoup plus que l'ancienne sur les motifs et la nécessité urgente de l'activité missionnaire, et présente la mission à la fois comme une obligation première de la Hiérarchie et comme une fonction et un devoir de tout le Peuple de Dieu ; elle contient un nouveau paragraphe sur l'importance du laïcat dans les missions et les nouvelles Eglises, et manifeste un esprit œcuménique plus fort que celui de la première rédaction. Les votes ont eu lieu mercredi et jeudi : ils sont favorables au schéma, mais un certain nombre d'amendements ont été déposés.

Le schéma sur **le ministère et la vie des prêtres** était, lui aussi, l'objet de votes avec demandes d'amendements. Vendredi, Mgr Marty (Reims) a présenté le rapport de la Commission : l'idée centrale du schéma est que les prêtres sont constitués par le sacrement de l'Ordre ministres du Christ au service du Peuple de Dieu ; la nouvelle rédaction a cherché à faire mieux apparaître le lien entre le ministère sacerdotal et la sainteté du prêtre. On ne connaîtra que lundi les résultats des cinq derniers scrutins de ce matin, mais, pour les dix premiers, les votes ont été favorables au schéma, tout en comportant des demandes d'améliorations du texte : elles permettront de le parfaire, mais il est déjà très intéressant, et la plupart s'accordent à reconnaître la valeur et l'importance de ce schéma. Au cours de la seconde session, plusieurs évêques s'étaient plaints de ce que le Concile ne parlait pas assez des prêtres : c'était au moment de la discussion du texte sur l'Eglise, qui ne comportait alors qu'un court paragraphe sur les prêtres, et non les pages assez denses qu'on peut lire aujourd'hui dans la Constitution « Lumen Gentium ». Cette plainte actuellement ne serait plus vraie.

A la Maison de Retraite.

Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Favé ont reçu la visite d'un groupe de cultivateurs finistériens, de la région maraîchère, venus en voyage d'études en Italie : ils se retrouvaient, mardi matin, sur la Place Saint-Pierre, pour aller assister à la Messe du Concile. Ce même jour, Monseigneur l'Evêque réunissait à La Retraite les Evêques originaires du diocèse. Il avait reçu, une semaine plus tôt, les prêtres et séminaristes de Quimper étudiants à Rome : MM. les abbés André Gourmelen, Yves L'Aot, Sezny Roudaut, Joseph Cabon, Marcel Ugo, et M. l'abbé Balanant, des Missions Etrangères. Mgrs Zoa et Loucheur, que Monseigneur Favé avait rencontrés au Cameroun, l'été dernier, ont été aussi les hôtes de nos Evêques.

Les aumôniers nationaux de l'A.C.G.H. et de l'A.C.G.F., et deux responsables nationales de l'A.C.G.F., Mme de Baynast et Mme des Gachons sont venus à La Retraite, où ils ont retrouvé Mgr Boussard. M. l'abbé Maréchal et M. Paul Adam y ont parlé de leur recherche et de leurs expériences, en Suisse, pour donner aux Œuvres Pontificales Missionnaires toute leur valeur d'éducation à une foi missionnaire.

M. le chanoine Barrau, responsable de plusieurs collections des Editions Ouvrières, s'est entretenu avec les Evêques de la manière d'aider les militants et les prêtres à connaître le message du Concile, compte-tenu de leurs responsabilités, de leurs préoccupations et du temps dont ils disposent : au fur et à mesure qu'approche la fin du Concile, cette question revient en effet de plus en plus fréquemment.

P. de SURGY.

per et Léon

Pour une Pastorale de Communion

(3e article)

C'est de la fin de la deuxième partie (« le presbytérium diocésain ») de l'étude de Monseigneur Gouyon que viennent les extraits suivants. — Voir la « Semaine Religieuse » des 5 et 12 novembre.

Lors de son discours d'ouverture de la troisième session, le Pape a beaucoup insisté sur la place que devrait tenir le Christ dans les préoccupations de l'Eglise... Ce qui doit nous animer ce ne sont pas nos volontés personnelles, mais la volonté du Christ. Ce qui fait notre dignité aux yeux de la loi ce ne sont pas nos titres ni nos qualités, mais ce sacerdoce dont nous sommes revêtus.

C'est à partir de là que nous devons situer notre aide spirituelle, matérielle et pastorale.

Aide spirituelle

Il me semble qu'elle doit se manifester par l'estime que nous portons à notre sacerdoce. Dans la lumière du Concile, doivent s'effacer ces distinctions humaines que nous mettons trop souvent entre les prêtres en vertu de traditions respectables, mais dont on peut se demander si elles ne sont pas périmées... En dehors des degrés de la hiérarchie qui sont d'institution divine : évêque, prêtre, diacre, en dehors de la distinction voulue par le Seigneur entre Pierre et les autres apôtres, y a-t-il lieu d'ajouter autre chose ? Le prêtre le plus récemment ordonné et le moins doué n'est-il pas pleinement prêtre..., n'a-t-il pas ces pouvoirs étonnants de rendre présent le corps du Christ, de pardonner les péchés, et d'annoncer le message ?

Comme il serait bon, me semble-t-il, que de nous-mêmes nous laissions peu à peu s'effacer tout ce surcroît de titres qui flattent notre vanité, mais qui peut amener certains d'entre nous à se demander s'ils ne sont pas des prêtres de seconde catégorie. Ce serait un beau témoignage fait à une société qui aime tant prodiguer les honneurs et les distinctions.

Ce sentiment d'estime mutuelle à l'intérieur du presbytérium diocésain s'impose dans nos relations sacerdotales, relations de curés à vicaires et de vicaires à curés. La paroisse n'est pas l'affaire de l'un, au service duquel sont les autres. Mais elle est l'affaire commune. Nous venons de dire que le diocèse lui-même appelle comme la collégialité du presbytériat. Elle doit s'éprouver déjà au plan de la paroisse.

Notre aide spirituelle procédant de cette estime initiale doit veiller à ce que s'établisse dans nos rapports une fraternelle charité. Lorsqu'un prêtre connaît une difficulté, il est bien possible que souvent l'isolement dans lequel ses confrères l'ont laissé ou dans lequel il s'est lui-même tenu soit la cause de ses tentations ou de ses chutes. Comme il nous faut être attentifs à nos confrères. Comme il convient d'être discret, de garder le silence entre confrères sur ses difficultés, à moins qu'il ne s'agisse d'informer charitablement quelqu'un qui peut venir au secours de celui qui est en danger...

Il faut aimer nous associer dans la prière. Nous ne prions pas assez ensemble, il serait souvent si facile de réciter ensemble une petite heure.

Archives diocésaines

Nous ne prions pas assez les uns pour les autres... Loin de répudier notre responsabilité — « suis-je le gardien de mon frère ? », disait Caïn — nous le reconnaissons, oui, nous sommes les gardiens de nos frères. Et ils sont nos gardiens.

Nous avons tous besoin d'amitiés sacerdotales. Il faudrait que nos presbytères soient accueillants et fraternels. Et lorsque nous recevons nos confrères, pensons à la Charité du Christ. Donnons à notre accueil cette dimension religieuse que fera que nos hôtes sortiront de chez nous rassénérés. Ceux qui pensent au sacerdoce et qu'effraie parfois la solitude ont besoin de ce témoignage...

Aide matérielle

Plus d'une fois j'ai reçu la confidence de l'étonnement des fidèles devant la disparité des ressources du clergé. Saint Paul ne pourrait-il pas reprendre à notre occasion les reproches qu'il faisait aux Corinthiens au moment où il leur parlait du Repas du Seigneur : « Chacun prend son propre repas sans s'occuper de l'autre : l'un a faim tandis que l'autre est repu » (I Cor. 11, 21). C'est là une très grave question. L'indigence dans laquelle vivent certains prêtres est un obstacle certain au recrutement sacerdotal.

Il me semble que nous avons ici un double devoir : celui d'augmenter nos ressources, celui de nous orienter vers une généreuse péréquation...

Je pense qu'il est nécessaire de revendiquer hardiment pour le prêtre le droit à sa subsistance par la voie du Denier du Culte... « Demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant ce qu'il y aura chez eux, car l'ouvrier mérite son salaire », dit le Seigneur lorsqu'il parle à ses disciples en les envoyant en mission pour la première fois ; en St Luc (10,7) repris par St Mathieu (10,10). « Qui fait jamais campagne à ses frais ? déclare St Paul. Qui plante une vigne sans jouir de son fruit ? Qui fait paître un troupeau sans se nourrir du lait de ce troupeau ? » (I Cor. 9, 7). Paul déclare dans la première à Timothée : « Tu ne muselleras pas le bœuf qui foule le grain » ; et encore : « l'ouvrier mérite son salaire » (I Tim. 5, 18). Mais vous connaissez tous le texte peut-être le plus explicite sur le sujet : « Ne savez-vous pas que les ministres du culte vivent du culte, que ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel ? De même aussi le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile » (I Cor. 9, 13-14).

Je pense d'ailleurs que nul de nos chrétiens ne se sent en droit de nous contester le don du nécessaire en échange du service spirituel qu'il attend de nous et que nous lui rendons. Mais à deux conditions.

a) que ce service spirituel soit réel. Je l'ai déjà dit : il y a entre les fidèles et nous une sorte de contrat. Nous leur devons les moyens de sanctification qui sont en nos mains et que nous n'avons reçu que pour leur service. Cela suppose de notre part, la résidence, la disponibilité, le travail, la réflexion, la prière, pour leur donner un enseignement valable, adapté, réfléchi ; pour les aider dans leurs difficultés morales et spirituelles, en particulier par le sacrement de pénitence (nous tarirons les confessions si nous ne sommes pas régulièrement au confessionnal)...

b) que nous donnions l'exemple de la pauvreté. La pauvreté n'est pas la misère. Il y a une misère sacerdotale qui peut devenir un contre-témoignage : lorsqu'elle existe, elle est parfois le résultat de notre négligence ou d'une originalité qui se refuse à employer des moyens qui nous sont nécessaires, sous prétexte d'une plus grande indépendance. Mais nul ne se scandalisera que nous possédions ce qui nous est strictement nécessaire à raison de nos responsabilités et de notre ministère... Notre condition

mper et Léon

n'autorise pas de superflu. L'argent qui nous est donné est en grande partie un argent donné par des gens de situation modeste. Nous devons l'économiser avec la prudence et l'attention du père de famille. Nous devons veiller à ne pas afficher certains signes extérieurs de richesse... Notre mission est de sauver des âmes et non pas de les égarer...

2) Le deuxième effort que je voudrais voir se développer, mais par des initiatives librement consenties, est une tentative hardie de péréquation des ressources... S'il n'est pas possible, ainsi que le dit Saint-Paul que les uns aient faim tandis que les autres sont repus, c'est jusque-là qu'il nous faut aller...

J'ai la conviction qu'une telle conduite pousserait nos fidèles à se montrer plus généreux, renforcerait notre union dans le presbyterium diocésain, raffermirait des vocations hésitantes...

Aide pastorale

La Constitution « De Ecclesia », dans le texte que nous commentons, a parlé aussi d'aide pastorale.

Cette aide pastorale doit être un de nos soucis primordiaux.

Sans doute l'organisation diocésaine doit nous y aider et nous allons maintenant nous engager de plus en plus dans cette voie... Ici encore il me semble préférable de répondre à des désirs et à des attentes plutôt que d'imposer de l'extérieur des organisations préfabriquées. Avant de créer des structures nouvelles il faut faire rendre à celles qui existent déjà le maximum de leur efficacité...

Le doyenné reste à mes yeux l'unité essentielle de l'action pastorale. L'institution de grandes zones pastorales homogènes permettra de mieux voir les problèmes à résoudre, de mieux envisager les solutions. Mais les applications continueront de se faire au niveau des doyennés.

Pour cela le doyenné doit procéder à la répartition des tâches, à la distribution entre les prêtres des aumôneries d'A. C. et d'œuvres, à une répartition équitable. Certains, se déclarant hâtivement incompétents pour assumer ces tâches d'aumônerie, se sentiraient tout à coup pleins d'une confiance sans limite à l'égard des jeunes vicaires pour leur mettre sur les bras tout ce qu'à tort ils ne s'estiment pas capables de faire. Cela n'est pas sérieux...

C'est au doyen qu'il appartient d'organiser et d'animer le doyenné. Fonction importante, réelle et pas honorifique. Je prie l'Esprit-Saint d'inspirer le Conseil lors de la nomination des doyens. « C'est une fonction, disait un Cardinal, pour laquelle compte plus l'efficacité que l'ancienneté »...

Mais le « Nihil sine sacerdotibus » vaut également ici. Sans des curés disposés à collaborer fraternellement avec lui, le doyen ne pourra rien..

⁂

En traitant du presbyterium diocésain nous avons touché à un immense sujet. Le Concile a parlé. Mais ce serait absolument en pure perte si nous ne comprenions notre devoir grave de donner vie à ses directives...

Mgr GOUYON, archevêque de Rennes.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN
57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

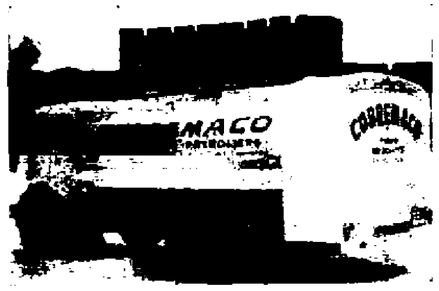

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays
et servent à aider à la construction et à l'amélioration
de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

30e Année — N° 43 Vendredi 26 novembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

CLOTURE DU CONCILE (8 DÉCEMBRE 1965)

a) Lettre des Evêques de France

Le 8 décembre prochain, le Concile, convoqué il y a quatre ans par le bon Pape Jean XXIII et continué par son successeur, va clore définitivement ses travaux. A cette occasion, le Saint-Père demande que toute l'Eglise s'unisse aux Pères conciliaires assemblés en ce jour pour la dernière fois, afin d'obtenir par la prière que l'Esprit-Saint rende fécond l'immense travail accompli au cours de ces quatre années.

Avec joie, vous accepterez de vous recueillir avec nous et de remercier Dieu pour tant d'études, de recherches, d'échanges, de réunions, de prières publiques et privées, de sacrifices cachés : pour le rapprochement qui s'est réalisé entre l'Eglise et les autres communautés chrétiennes ; pour l'attention que vous avez vous-mêmes portée à ce Concile et qui n'a pas été étrangère à sa réussite.

Vous prierez aussi pour que l'élan donné au Peuple de Dieu ne se ralentisse pas. Car il faut que chaque Eglise diocésaine se renouvelle pour sa part : il faut que les prêtres et les fidèles, plus que jamais étroitement unis à leurs évêques, rendent plus authentique leur vie chrétienne, accentuent leur effort apostolique et engagent franchement le dialogue entre eux et avec le monde. Le Saint-Père souhaite que nous soyons prêts à mettre en œuvre avec docilité la réforme conciliaire, prenant garde à n'en point dépasser les limites par de périlleuses innovations, mais veillant en même temps à la poursuivre avec prudence et audace, et avec cette persévérance qui est la marque du véritable amour.

Le rassemblement des Evêques autour du Successeur de Pierre en cette fête de la Vierge Marie proclamée par Paul VI Mère de l'Eglise fait irrésistiblement penser au rassemblement des apôtres au Cénacle « avec Marie Mère de Jésus » (Actes I, 14), au moment où devait venir l'Esprit-Saint. A l'occasion des cérémonies organisées ce jour-là dans les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroisses et les chapelles, que se retrouve dans nos cœurs la ferveur de la Pentecôte ! Que le peuple de Dieu tout entier, dont nous sommes et dont vous êtes, sente plus vivement l'obligation que lui fait le Seigneur de témoigner, par son exemple et sa parole, de la foi qu'il a reçue, de l'espérance qu'il porte, de la charité qui l'unit à Dieu et à tous les hommes ses frères.

En cette même semaine, le Mouvement Pax Christi nous invite à prier pour la paix et à réfléchir sur le problème qu'elle pose aux chrétiens de notre temps. C'est encore là rejoindre le Concile qui a terminé ses débats en se prononçant sur cette grave question. Qu'elle reste au premier rang de vos préoccupations et s'insère parmi les intentions que vous porterez devant Dieu en ces jours !

b) Directives pastorales de Monseigneur l'Evêque

Toutes les paroisses, les maisons ou institutions religieuses sont instamment invitées à répondre à l'appel du Pape, — et nous n'oublions pas les contemplatifs et contemplatives particulièrement voués à la prière, — chacune suivant ses possibilités.

Sous quelle forme réaliser le triduum de prière demandé par le Pape ? Aucune consigne uniforme ne peut être donnée, tant les situations pastorales sont diverses. Une réflexion au plan de la paroisse, au plan d'une ville ou au plan d'un doyenné est souhaitable, malgré le temps assez court dont on dispose. Voici quelques suggestions :

a) cérémonies

— le dimanche 5 décembre : une première prédication à toutes les messes (*) et une invitation pressante à prier, en famille et avec la communauté paroissiale, à se confesser, dans une volonté de profonde conversion, liée au renouveau de l'Eglise, et à s'approcher de la Sainte Table.

— une veillée de prière pourrait être organisée dans un grand nombre de paroisses et dans les institutions. Peut-être aussi paraîtra-t-il opportun de remplacer certains catéchismes par une célébration.

— le mercredi 8 décembre : une seconde prédication à une messe du soir (ou aux messes du matin, là où le 8 décembre est chômé), éventuellement avec concélébration. Cette cérémonie pourrait être commune à plusieurs paroisses, surtout en ville. Dans les campagnes, particulièrement là où la pratique est plus déficiente, des cérémonies communes pourraient également être envisagées.

— le dimanche 12 décembre, l'homélie pourrait, dans le cadre de la Semaine de la Paix organisée par Pax Christi, évoquer la paix du Christ, en partant de l'épître de ce troisième dimanche de l'Aven.

---

* La S. R. donnera la semaine prochaine une formule de prière universelle.

*** Voir plus loin, à titre d'exemple, l'allocution de Mgr Maziers au Comité national de la J.O.C.

b) thèmes et documents

Faire *prier* en union avec le Pape et les Evêques réunis à Rome. Après Jean XXIII, Paul VI insiste beaucoup sur la prière de tous les fidèles. Prière d'action de grâces pour l'œuvre accomplie par le Concile, appel à l'aide du Seigneur (« Sans moi, vous ne pouvez rien faire »).

Présenter tel ou tel thème fondamental, non pour l'exposer et l'expliquer, mais pour provoquer un renouvellement des dispositions intérieures, une véritable conversion (***). Voici des thèmes possibles :

— Le renouvellement de l'Eglise tout entière ne sera possible que si *tous les chrétiens, dans leur vie personnelle et familiale*, renouvellent leur foi : s'ils approfondissent leurs convictions, dépassent la routine et le formalisme, réfléchissent sur leur comportement et ses motivations. Ce renouvellement, chacun doit le faire dans sa propre vie et se sentir personnellement engagé, comme membre de l'Eglise, par le Concile, mais nous devons aussi nous aider mutuellement et vouloir le faire tous ensemble, car nous sommes le Peuple de Dieu.

> DOCUMENTS. — Encyclique « Ecclesiam suam » : dans le prologue, « De cette conscience éclairée et agissante dérive un désir... dans une entrepise délicate et si difficile » ; deuxième partie. Constitution sur l'Eglise : chapitre V, la vocation universelle à la sainteté dans l'Eglise (n°s 39-42). Discours du Pape au Concile le 18 novembre 1965 : la troisième partie. — Décret sur l'œcuménisme : chapitre 3, n°s 6-8.

— *Le Concile est un véritable renouveau de l'Eglise dans la fidélité* à l'Evangile et à la mission qu'elle a reçue du Christ, pour que « mise à jour » — ce qui est beaucoup plus qu'une simple adaptation de ses méthodes apostoliques — elle puisse travailler à l'Unité de tous les chrétiens et répondre à l'attente des hommes et du monde auxquels elle doit révéler Jésus-Christ.

> DOCUMENTS. — Discours d'ouverture de la quatrième session (Doc. Cath. du 3 octobre 1965). Exhortation apostolique du 4 novembre (Doc. Cath. du 21 novembre 1965). Discours du Pape au Concile le 18 novembre : Décret sur l'Œcuménisme, chapitre II. Préambule de la Constitution conciliaire sur la Liturgie.

— *Attachement à l'Eglise* qui se présente dans sa beauté première. Fierté de lui appartenir. Dispositions de docilité et de disponibilité aux directives qui seront données pour faire passer dans la vie des individus, des familles, des paroisses, du diocèse tout entier l'élan de renouveau de l'Eglise : liturgie, approfondissement doctrinal, catéchèse, apostolat. Le Saint-Père et les Evêques insistent beaucoup et comptent sur le concours et l'engagement des laïcs.

> DOCUMENTS. — Constitution sur l'Eglise, chapitres I et II : le mystère de l'Eglise, le peuple de Dieu. Encyclique « Ecclesiam suam » : première partie : « Si nous savons briller... » ; troisième partie : le dialogue, la primauté du Pape garantie de l'unité et de service, autorité et obéissance vécues dans la communion. Exhortation apostolique du 4 novembre 1965.

Archives diocésaines de mper et Léon

— *Esprit missionnaire :* l'Eglise envoyée annoncer l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre. Souci des autres : des non-pratiquants et des non-croyants qui nous entourent, des tièdes aussi : tous attendent des pratiquants un témoignage authentique de vie chrétienne. Amour vrai et universel : à travers les chrétiens, les hommes doivent comprendre que l'Eglise les aime ; amour de tous, et particulièrement des pauvres. — Engagement dans les mouvements d'Action Catholique. Souci de l'effort missionnaire de l'Eglise auprès des peuples non-chrétiens.

DOCUMENTS. — Constitution sur l'Eglise, n° 13 sur la catholicité de l'unique peuple de Dieu, n° 17 sur le caractère missionnaire de l'Eglise. Encyclique « Ecclesiam suam », troisième partie : le dialogue. Exhortation apostolique du 4 novembre : l'œuvre des prêtres, des religieux, du laïcat. Discours d'ouverture de la quatrième session : l'amour envers l'humanité, n° 3.

c) autres références à la Constitution sur l'Eglise

Pouvant être utilisées pour les prédications, et même à l'intérieur de célébrations (à condition de leur donner un contexte ou une introduction explicative).

Chapitre I. N° 2 : le dessein du Père qui veut sauver tous les hommes. N° 8, le mystère de l'Eglise, à la fois visible et spirituelle (« Le Christ unique médiateur... il éclate dans la pleine lumière »).

Chapitre II. N° 9, appartenance par le baptême à un même peuple (« A toute époque... la lumière sans couchant ») N° 14, un peuple rassemblé dans l'unique Eglise, par laquelle seule vient le Salut (« C'est vers les fidèles catholiques... »).

Chapitre III. N°s 27 et 28 ,les évêques et les prêtre (« Chargés par le Père... unité de la famille de Dieu », « Chargés par le Père... envoyé par le Père de famille, etc... »

Chapitre IV. sur les laïcs. N° 32, « L'Eglise sainte... ceci le salut ». N° 37, apostolat du laïc.

Chapitre V. N° 40, appel de tous à la sainteté (« Il est donc bien évident... »). N° 41, les formes multiples d'exercice de la sainteté (« Quant aux époux... »).

JOURNÉES TRIMESTRIELLES DE L'U.N.C.A.H.S.

— *Quimper, le jeudi 2 décembre,*
— *Morlaix, le dimanche 5 décembre, au Porsmeur,*
— *Brest, le jeudi 9 décembre.*

Exceptionnellement la journée commencera à 9 h. 45 dans chaque Centre, et la conférence est fixée à 10 *h. précises.* Au programme : 10 h., conférence par M. Lanlard, directeur-adjoint départemental de l'Action Sanitaire et Sociale, « Les perspectives du V° Plan » en ce qui concerne l'équipement sanitaire et social. 11 h. 30, messe.

Dans le courant de l'après-midi, exposé de M. l'abbé Le Bras, aumônier de l'Hôpital Gourmelen de Quimper. Compte-rendu du travail par Commission spécialisée. En conclusion : Présentation d'une grille sur le dialogue par notre aumônier.

Il est rappelé aux Sœurs de se faire inscrire pour le déjeûner, quarante-huit heures à l'avance. Les Sœurs pourront régler leur cotisation.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES

Dans le communiqué paru à ce sujet la semaine dernière s'est glissée (p. 708) une erreur, que chacun aura déjà rectifiée : Ces conférences auront pour thème la Constitution conciliaire sur *l'Eglise.*

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 28 novembre. 1er dimanche de l'Avent. Lundi 29, S. Houardon, évêque. Mardi 30, S. André, apôtre. Mercredi 1er décembre. S. Tugdual, évêque. Jeudi 2 Ste Bibiane, vierge et martyre. Vendredi 3, S. François Xavier. Samedi 4, S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur de l'Eglise. Dimanche 5, 2e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves L'Haridon*, de Landudal. *Mme Yves Menut*, de Brest. *M. Jean Thépaut*, de Ploudaniel, père de M. le Recteur de Scrignac. *Sœur Marie de S. André*, des Religieuses Ursulines de Morlaix. *M. Jacques Guilermou*, ancien recteur de Dirinon. *Mme Vve Jaoudour*, de Morlaix. *M. Louis Lossouarn*, de Plouguerneau. *M. Victor Nicolas*, de Brest.

● *NOELS POUR CHORALES.* — La chorale S. Mathieu de Morlaix met à la disposition des chorales polyphoniques du diocèse un répertoire, sans difficultés particulières, de trente-trois cantiques et chansons de Noël harmonisés à *quatre voix mixtes* provenant du fonds musical de l'ère baroque et du répertoire populaire de l'Allemagne. Ecrire à M. l'abbé Roger Abjean, vicaire à S. Mathieu, Morlaix.

● *OUESSANT.* — Le « Phare d'Ouessant » nous apprend que de nouvelles classes ont été bénies à l'école Ste-Anne : « 1965 ! C'est une année qui marque pour notre île. En effet, c'est la première fois que les enfants pourront faire leur début d'études secondaires sans avoir à se déplacer pour vivre sur le continent. Cette initiative a entraîné, après plusieurs démarches, la construction de deux nouvelles classes, 5e et 6e, à l'école Ste-Anne. Dès la rentrée, le 1er octobre, 31 élèves étaient inscrits. Et, aujourd'hui, 6 novembre, c'est la bénédiction de ces locaux. A 10 h. 30, devant une nombreuse assistance, la messe est dite par M. Bourdon, notre ancien curé. On peut aussi remarquer dans le chœur M. le chanoine Prigent, vicaire général, et M. Léal, inspecteur diocésain. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Allocution de Mgr Maziers

évêque auxiliaire de Lyon

au Conseil National de la J. O. C.

Il a semblé que ce texte avait un double intérêt : du point de vue de l'action apsotolique, et du point de vue de l'allocution à faire au cours des cérémonies qui marqueront, dans les paroisses et institutions, la clôture du Concile. Ce texte de Mgr Maziers paraît en effet « exemplaire » dans sa manière concrète de montrer l'incidence des décisions conciliaires dans la vie des chrétiens. Pourquoi ne pas suivre le même cheminement, en essayant de se mettre en face de l'assemblée que l'on réunira ?

Hier au Concile... Aujourd'hui parmi vous au Conseil National de la J.O.C. ... Dans les deux assemblées, c'est l'Eglise à l'œuvre.

Au Concile, c'est le Christ qui travaille par les évêques au service du peuple de Dieu parce qu'ils ont reçu de Lui la mission de le faire vivre dans sa lumière, de sa vie et de le conduire jusqu'au Père

Au Conseil National de la J.O.C., c'est le Christ qui travaille dans le cœur des jeunes travailleurs pour se révéler par eux à leurs camarades, les sauver, les inviter à son Royaume.

Vous êtes l'Eglise dans la jeunesse ouvrière. C'est le même Esprit-Saint qui travaille dans l'âme des évêques et dans la vôtre. C'est le même Seigneur Jésus dont nous sommes les disciples et les témoins. C'est le même message dont nous sommes porteurs au monde en Son Nom. C'est la même communauté fraternelle que nous avons reçu mission de bâtir dans Son Esprit.

Il me semble donc important de souligner à quel point l'Esprit-Saint nous fait prendre conscience, ici comme à Rome, des mêmes richesses et des mêmes exigences.

I

Au Concile, l'Eglise a pris davantage conscience de sa relation intime et vitale avec Jésus-Christ.

Hier encore, dans la séance publique du 28 octobre, le Pape Paul VI ne nous disait-il pas : « C'est du Christ que vient l'Eglise, c'est au Christ qu'elle va. » L'Eglise vit par Jésus-Christ, elle vit pour Lui et va vers Lui.

Le Concile : c'est l'Eglise qui se met plus attentivement à l'écoute de l'Evangile pour en vivre plus fidèlement.

N'est-ce pas ce qui se passe dans une équipe jociste digne de ce nom ? Elle vous permet de regarder vers le Christ, de lire toute votre vie ouvrière dans la lumière de son Evangile pour découvrir progressivement, en Lui, la dignité et l'importance de votre vie de jeunes travailleurs, être, par Lui, délivrés de votre péché, partager sa vie divine et mieux découvrir votre place dans l'avènement de son Royaume à travers la construction de ce monde.

Je ne crains pas d'affirmer que la ferveur, l'élan d'une équipe jociste dépendent avant tout de ce regard vers le Christ. Et je suis heureux que vous ayez souligné le rôle important du prêtre qui doit vous aider à lire votre vie dans la lumière de l'Evangile et vous permettra de rencontrer le Christ dans les sacrements.

II

Au Concile, dans la conscience des évêques, l'Eglise a pris davantage conscience des richesses que le Christ voulait partager par elle avec les hommes de ce temps.

Un mot est revenu souvent dans le langage conciliaire, celui de **mission.** L'Eglise est envoyée par le Christ dans le monde comme Lui-même a été envoyé par son Père pour partager avec les hommes les richesses de Dieu. L'Eglise n'existe et ne travaille que pour cela : permettre aux hommes de découvrir dans le Christ le sens dernier de leur vie et de leur action.

Dans l'équipe jociste, les militants doivent également prendre conscience de ce partage qu'ils doivent faire de leur foi au Christ avec les jeunes travailleurs et de l'appel qu'ils doivent leur adresser en son Nom dans un langage qu'ils comprennent, pour les inviter dans l'Eglise.

Parce que vous êtes des jeunes travailleurs, vous êtes les seuls à pouvoir traduire l'Evangile de Jésus-Christ pour les camarades avec lesquels vous vivez dans vos communautés de travail, de loisirs, de quartier, d'école. Vous devez d'abord le traduire par votre manière de vivre au milieu d'eux, d'agir avec eux et de les faire agir avec vous. La J.O.C., c'est l'Evangile de Jésus-Christ vécu et proclamé à travers la vie des jeunes travailleurs dans les communautés naturelles qui les rassemblent, dans les institutions qui conditionnent leur existence, dans les événements qu'ils vivent.

III

Au Concile, l'Eglise a pris davantage conscience des hommes de ce temps avec lesquels elle chemine, dont elle partage l'existence.

L'an dernier, dans le décret sur l'œcuménisme, nous avons défini les exigences d'un dialogue fraternel avec nos frères chrétiens de l'Eglise orthodoxe, des communautés protestantes.

Hier, a été promulgué le décret concernant l'attitude de l'Eglise à l'égard des religions non chrétiennes.

Dans le débat sur « l'Eglise et le monde », nous avons longuement réfléchi sur l'attitude de l'Eglise à l'égard de tous ceux qui ne croient pas en Dieu.

Dans tous les cas, l'Eglise s'efforce de regarder ces hommes avec le Christ pour découvrir le rayon de vérité qui les illumine et reconnaître tout ce qui est vrai, juste, bon.

L'œcuménisme, il vous arrive de le vivre dans vos communautés de travail ou de quartier, et c'est avec joie que je salue dans cette assemblée la présence d'un jeune de l'Eglise orthodoxe de Grèce.

Le dialogue avec les non-chrétiens, vous le vivez aussi au cœur même de la vie ouvrière. Je pense notamment à ces jeunes ouvriers musulmans qu'il vous arrive de plus en plus fréquemment de rencontrer sur vos chantiers...

Le dialogue avec les non-croyants, vous le vivez aussi dans la vie quotidienne avec tous ces jeunes qui n'ont pas encore découvert ou ont perdu de vue la dimension religieuse de leur existence.

A travers tous ces dialogues, la J.O.C. vous appelle à découvrir dans tous les jeunes travailleurs les richesses qui leur sont propres et qui sont déjà l'annonce et la préparation de cette plénitude de vie et de vérité que seul le Christ peut leur communiquer.

Et, plus un jeune travailleur est pauvre de dignité, de responsabilité, de culture, plus il doit bénéficier de ce regard d'un frère chrétien par lequel il se sente reconnu comme quelqu'un, respecté, aimé, appelé à partager les richesses du Royaume de Dieu. J'ai été particulièrement heureux du

Archives diocésaines de per et Léon

témoignage de ces élèves de l'Enseignement supérieur, issus du monde ouvrier, qui gardent dans leur cœur, grâce à la J.O.C., ce souci de travailler à la promotion de leurs frères moins favorisés. En effet, celui qui s'élève chrétiennement dans l'échelle sociale doit toujours le faire dans un esprit de partage et de service.

IV

Au Concile, nous avons pris davantage conscience de cette mission qu'est la nôtre de faire briller la lumière de l'Evangile au cœur même des problèmes importants que se posent les hommes de ce temps dans le domaine de la vie familiale, dans le domaine économique et social, dans l'effort culturel et scientifique, dans l'organisation de la vie internationale.

En effet, si l'Eglise n'a pas comme mission directe de construire le monde, elle doit rappeler constamment aux hommes qui le construisent dans quel esprit ils doivent le faire et dans quelles perspectives doit constamment se situer leur action temporelle.

Ce travail, c'est au cœur de la réalité ouvrière que vous avez à le faire en témoignant collectivement par votre action jociste de l'esprit de l'Evangile et en rappelant la vocation divine éternelle du jeune travailleur.

Vous avez à le faire par la participation active que vous prenez à la construction du monde dans les organismes multiples où elle est en chantier.

Le Christ ne vous dispense pas de connaître objectivement le monde dans lequel vous vivez. Avec Lui, vous devez vous intéresser à l'œuvre créatrice du Père, dans le même esprit que Lui.

Le Christ ne vous dispense pas d'agir dans ce monde pour le transformer. Il vous demande au contraire de le faire dans le respect du dessein de son Père qu'Il est venu manifester.

Vous ne pouvez pas être chrétiens sans prendre au sérieux votre tâche d'hommes, mais je crois pouvoir dire aussi et devoir dire que vous ne pouvez pas être pleinement hommes et découvrir la fin dernière de votre vie et de votre action sans la grâce du Christ.

Il n'y a pas de levier plus puissant pour bâtir le monde dans la justice et la fraternité que l'amour de Jésus-Christ. La finalité apostolique de votre mouvement n'est pas un obstacle au sérieux de votre action temporelle, elle en est la lumière la plus sûre, le stimulant le plus fort.

⁂

Pour conclure ,j'éprouve le besoin de vous dire que c'est l'heure d'un nouveau départ de la J.O.C.

L'heure d'un nouveau départ à cause du Concile, de ce renouveau de l'Eglise dans un monde en pleine mutation. Vous êtes appelés à prendre une grande part de cet effort missionnaire de l'Eglise dans le monde ouvrier.

C'est l'heure d'un nouveau départ à cause des transformations qui marquent le monde des jeunes travailleurs et, d'une manière plus large, le monde des jeunes dans son ensemble. Ces transformations, vous les avez fortement soulignées dans vos rapports : migrations des jeunes scolarisation, urbanisation croissante. Ces phénomènes requièrent de votre part un regard toujours nouveau sur les jeunes travailleurs et une collaboration avec les autres mouvements pour un service des jeunes de plus en plus adapté à leur situation réelle et à leurs besoins d'aujourd'hui.

C'est l'heure d'un nouveau départ aussi à cause des dimensions de plus en plus internationales du monde et de la vie ouvrière...

C'est donc l'heure d'une J.O.C. toujours plus vivante et plus missionnaire.

Echos du Concile

Rome, le 20 novembre 1965.

Les principaux événements de la semaine conciliaire ont été la session publique de jeudi et les votes sur le schéma XIII et sur la Liberté religieuse.

La session publique du 18 novembre.

Jeudi, pour la quatrième fois depuis le début du Concile, le Pape a présidé une session publique consacrée à la promulgation de documents conciliaires. Après un dernier vote de l'Assemblée, Paul VI a promulgué la Constitution sur la Révélation et le Décret sur l'Apostolat des Laïcs, ce qui porte à douze le chiffre des textes déjà proclamés : il en reste quatre pour la session publique du 7 décembre (Liberté religieuse, Activité missionnaire de l'Eglise, Ministère et Vie des prêtres, Eglise dans le monde d'aujourd'hui).

La **Constitution sur la Révélation,** qui sera connue sous le nom de « **Dei Verbum** », « la Parole de Dieu » — ce sont les mots par lesquels elle commence —, aura sans doute moins d'échos dans la grande presse que d'autres documents parce qu'elle n'aborde pas directement les problèmes brûlants de l'actualité. Elle n'en est pas moins très actuelle car elle traite de la Parole de Dieu que l'Eglise a mission d'annoncer au monde ; elle est aussi un des grands textes de ce Concile ; dans une conférence qu'il donnait hier aux évêques africains, le R. P. de Lubac n'hésitait pas à dire que cette Constitution est peut-être le plus beau des textes de Vatican II. Il faut lire avec une attention particulière le premier chapitre : ce passage, remarquable par sa brièveté et sa densité, traite de la Révélation, montrant son unité en Jésus-Christ, son origine dans l'amour divin, son but qui est de donner aux hommes la vie éternelle ; il est comme la clé de tout le document. Celui-ci a été voté à une très forte majorité : 2.344 oui, contre 6 non.

Le **décret sur l'Apostolat des Laïcs, « Apostolicam actuositatem »** (« l'Activité Apostolique ») ,a été approuvé par 2.305 oui, contre 2 non. La qualification de « décret », et non de « constitution », en souligne le caractère pratique : c'est un texte qui part de l'expérience apostolique de l'Eglise et en consacre de nombreux fruits, tout en tenant compte des diversités de forme que cette expérience a pu prendre et en laissant les voies ouvertes pour l'avenir. Premier document conciliaire uniquement consacré à l'apostolat des laïcs, il marque, à ce point de vue, une date dans l'histoire de l'Eglise et apporte de nombreuses précisions sur les buts de l'apostolat, sur l'importance des mouvements apostoliques et de l'apostolat dans les milieux de vie, sur l'action catholique, sur les relations entre les laïcs et la hiérarchie dans l'apostolat ; il trace quelques grandes lignes de la spiritualité apostolique des laïcs et rappelle les fondements théologiques de leur apostolat qui ont déjà été proclamés de façon plus ample dans la Constitution sur l'Eglise.

Pour donner aux **experts** qui ont travaillé dans les Commissions du Concile « un témoignage public de reconnaissance » Paul VI avait voulu que plusieurs d'entre eux concélèbrent la Messe avec lui. L'état de santé du R. P. Congar ne lui permettait pas de prendre part à une cérémonie aussi longue ; mais c'est une joie pour beaucoup de voir, en même temps que les représentants de plusieurs ordres religieux, le R. P de Lubac, l'un des artisans du renouveau théologique actuel, et Mgr Pavan, dont la contribution à la préparation de l'encyclique « Pacem in terris » est bien connue, concélébrer avec le Saint-Père.

Archives diocésaines de C per et Léon

Le discours prononcé à la fin de la session publique porte essentiellement sur les **moyens de mettre en œuvre les orientations et les décisions du Concile :** son terme, dit Paul VI, est « le début de bien des choses ». Le Pape annonce son intention de procéder le plus tôt possible à la **création de nouvelles Commissions** post-conciliaires, — il en existe déjà trois, — de convoquer le Synode épiscopal en 1967, de poursuivre les activités auxquelles le Concile a donné naissance, comme celles des trois Secrétariats (pour l'Unité, les rapports avec les religions non-chrétiennes et les activités relatives aux non-croyants), et de créer, dans ce but, de nouveaux organismes. En tout cela, Paul VI compte sur la collaboration de l'Episcopat : il souligne l'importance du rôle nouvellement reconnu aux Conférences épiscopales. Parlant alors de la **Curie romaine,** le Pape commence par témoigner de son mérite, puis envisage de « pourvoir à un remaniement opportun de la Curie » en conformité avec le décret sur la charge pastorale des évêques : « Nous pouvons vous assurer que Nous ne sommes pas resté inactif... Les études préliminaires à la réforme de la Curie ont été poussées avec un bon résultat... La transformation attendue semblera lente et partielle, et il doit en être ainsi si l'on veut rendre aux personnes et aux traditions le respect qu'elles méritent, mais elle viendra. Toutefois, pour confirmer Nos paroles par un exemple, Nous pouvons vous annoncer la publication prochaine du nouveau statut régissant la première des Congrégations romaines, le Saint-Office. »

Tout cet effort d'organisation pour mettre en œuvre les décisions de Vatican II, le Pape ne l'envisage qu' **en fonction du renouvellement des cœurs et de la mission de l'Eglise :** « Le point qui doit nous préoccuper principalement est celui de notre sanctification effective et de notre réelle capacité de répandre le message de l'Evangile parmi les hommes de notre temps. » C'est l'occasion, pour lui, de préciser le sens véritable de l'**aggiornamento :** « C'est le moment du véritable aggiornamento, préconisé par notre vénéré prédécesseur Jean XXIII. Celui-ci, en employant ce mot-programme, n'y mettait certainement pas la signification que d'aucuns tentent de lui donner, et qui permettrait de « relativiser », selon la mentalité du monde, tout ce qui touche à l'Eglise, dogme, lois, structures, traditions, alors qu'il eut, au contraire, un sens si vif et si ferme de la permanence de la doctrine et des structures de l'Eglise, au point d'en faire l'idée maîtresse de sa pensée et de son action. Aggiornamento signifiera donc désormais pour nous pénétration éclairée dans l'esprit du Concile et fidèle mise en application des directives qu'il a tracées d'une manière si heureuse et si sainte. »

Votes sur les schémas.

Au début de la Congrégation générale de lundi, Mgr Felici a fait connaître le résultat des derniers votes du samedi précédent sur le **schéma des prêtres :** les scrutins ont tous été en faveur du schéma, mais les deux derniers votes comportant la possibilité de demander des amendements ont fourni à la Commission l'un 630 demandes d'amendements, l'autre 544. Jusqu'au bout, ce texte aura été travaillé et retravaillé : après une dernière mise au point, il sera soumis à l'Assemblée le 2 décembre.

Les votes sur le **schéma XIII** ont eu lieu lundi, mardi et mercredi : il faudra « courir », disait le Secrétaire Général du Concile, au début de la Congrégation de mardi qui a compté quinze scrutins ; pendant les trois jours, il y **en a eu** trente-trois ! En présentant la nouvelle rédaction du schéma, Mgr Garrone a insisté sur la fonction complémentaire de celui-ci par rapport à la Constitution sur l'Eglise. Dans la première partie sur « l'Eglise et la vocation de l'homme », on a cherché à ce que la lumière de la foi pénètre l'exposé dès le début, à ce que la place donnée au péché corrige l'optimisme exagéré de la rédaction précédente et à ce que le texte retrouve

un souffle surnaturel et prophétique qui paraissait manquer. Dans l'ensemble du schéma, trois questions présentaient des difficultés particulières : l'athéisme, le mariage et la guerre. Le passage sur l'athéisme a été révisé avec le concours du Secrétariat pour les non-croyants : un athée, en le lisant, devrait à la fois se reconnaître dans la description qui en est faite, entendre la plainte de l'Eglise pour ses fils persécutés et pour la mutilation de l'homme, sentir qu'il est aimé par l'Eglise. Pour le mariage, des précisions ont été apportées. Pour la paix et la guerre, on a voulu affirmer vigoureusement ce qui est vrai et certain, et montrer les chemins du progrès.

Le résultat du dernier vote avec demande d'amendement n'a pas encore été publié. Pour les autres scrutins, le nombre des non ne dépasse 100 que trois fois et n'atteint jamais 150, celui des oui étant toujours supérieur à 2.000 dans les votes sans amendements. Tous les votes sont favorables au texte. Les neuf premiers votes avec amendements totalisent 3.074 demandes d'amélioration de la rédaction, auxquelles il faudra ajouter les demandes d'amendement du dernier scrutin. Dans ces conditions, on comprend qu'après le travail de chaque sous-commission l'ensemble de la Commission chargée du Schéma sur l'Eglise dans le monde soit convoquée pour siéger matin et soir à partir de lundi matin à 9 heures. Pour se faire une idée de l'énormité d'un tel travail, il faut voir les fascicules publiés par les Commissions après l'examen des amendements : ils comprennent le texte du schéma revu une nouvelle fois, puis, chapitre par chapitre, et paragraphe par paragraphe, la liste de nombreux amendements demandés, comportant, pour chacun, la réponse de la Commission (acceptation totale ou partielle, ou refus), et, en cas de rejet, les motifs pour lesquels la Commission n'a pas accepté la demande. Le texte du schéma XIII reviendra, après révision, devant l'Assemblée le samedi 4 décembre, et, si c'est nécessaire, le lundi 6.

Hier vendredi, les Pères ont voté par oui ou par non sur le texte, une dernière fois revu, de la **Déclaration sur la Liberté religieuse.** Un nouveau rapport de Mgr de Smedt a précédé quatre votes partiels et le vote de l'ensemble. La veille et l'avant-veille, dans les conversations, on estimait que le nombre des opposants pourrait aller jusqu'à 300. Le vote d'ensemble a donné le résultat suivant : 1.954 oui ; 249 non ; 13 votes nuls. Ce texte, qui a connu tant de vicissitudes, finalement bénéfiques, a été remis au Saint-Père en vue du dernier vote et de la promulgation en session publique.

Pendant la semaine qui vient, il n'y aura pas de Congrégations générales afin de permettre aux Commissions d'achever leur travail de révision des tout derniers schémas. Les Conférences épiscopales mettront ce temps à profit pour leurs propres réunions.

A la Maison de la Retraite.

Monseigneur l'Evêque a reçu à la Retraite Mgr Scozzina, évêque de Formosa (Argentine), dans le diocèse duquel se trouve M. l'abbé J. Renévot, prêtre de Quimper, puis le Supérieur Général et l'Assistant des Frères de Saint-Gabriel. Sur son invitation, plusieurs responsables nationaux de l'Action Catholique Ouvrière sont venus avec M. l'abbé Poterie, aumônier national, passer une veillée à la Retraite : Mlle Hachard, présidente, MM. Félix Lacambre, secrétaire général, Jean Bonet et Jean Monnereau. Plusieurs responsables du Centre Pastoral des Missions de l'Intérieur sont aussi venus à la Retraite voir Mgr Boussard. Lundi, Mgr Bellec et Mgr Favé sont allés accueillir M. le vicaire général Kervennic, qui est à Rome pour quelques jours et a apporté à Monseigneur l'Evêque les dernières nouvelles du diocèse.

P. de SURGY.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

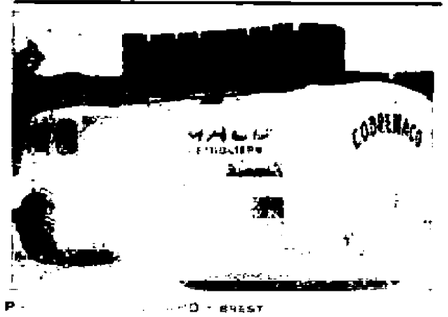

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 44 Vendredi 3 décembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

DIMANCHE DE LA PAIX

Monseigneur l'Evêque recommande à l'attention des paroisses et des comunautés la « Journée de la Paix » fixée au troisième dimanche de l'Avent, le 12 décembre, journée de réflexion et de prière.

Là où les militants du mouvement Pax Christi se proposent de faire une collecte à la porte de l'église au profit du mouvement et spécialement des Centres de Rencontres internationales, MM. les Curés et Recteurs sont invités à recommander cette collecte à la générosité des fidèles.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Les récollections sacerdotales ne pourront avoir lieu ce trimestre à la suite de l'indisponibilité du prédicateur prévu, qui malgré nos recherches n'a pu être remplacé.

Les récollections de l'an prochain seront assurées par le *R. P. Chapel*, s. j., supérieur de la Maison de Roz-Avel à Quimper ; nous sommes particulièrement heureux qu'il ait bien voulu s'en charger.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES

Voici le rappel des premières conférences théologiques (de 18 à 22 heures précises).

— *Brest, le lundi 6 décembre au Petit Séminaire de Kéraudren,*
— *Lesneven, le mardi 7 à la Retraite,*
— *Châteaulin, le vendredi 10 au vieux presbytère.*

Le repas sera pris sur place sans inscription préalable.

Pour préparer cette première série de soirées théologiques, lire la Constitution de l'Eglise, ch. I, II, III, IV, V et VII.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

RÉCOLLECTIONS DE NOEL

— *Jeudi* 23 *décembre : Saint Renan, Châteaulin*
— *Dimanche* 26 : *Brest*
— *Mardi* 28 : *Carhaix, Saint-Pol-de-Léon*
— *Mercredi* 29 : *Douarnenez, Huelgoat, Landerneau, Landivisiau*
— *Jeudi* 30 : *Morlaix, Pont-l'Abbé*
— *Dimanche* 2 *janvier : Brest*
— *Lundi* 3 : *Concarneau.*

Thème de la journée. — « .. Les religieuses cultiveront, avec un soin constant, l'esprit d'oraison et l'oraison elle-même.. » (Décret conciliaire.)

Lectures conseillées. — Jean, chap. XVII. « Lumen gentium » ch. VI. Décret conciliaire sur l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse (Documentation catholique 21-11-65). Christus N° 37 « quand vous priez ». J. Loew, « Comme s'il voyait l'invisible », P 71 et ss. P. Voillaume, « Au cœur des masses », p. 223 et ss.

PROCHAINES RÉUNIONS D'INFORMATION

Quimperlé, le dimanche 19 décembre, 14 h. 30, N. D. de Kerbertrand, pour les doyennés de Scaër, Bannalec, Quimperlé, Arzano.

Toutes les religieuses de ces doyennés y sont conviées. Celles qui ne pourraient pas venir à *Quimperlé*, sont invitées à venir à la réunion de *Concarneau*, un peu plus tard.

A propos du Conseil mondial de la J. O. C.

Comme en 1957 à Rome et en 1961 à Rio de Janeiro, 250 délégués des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses du monde entier se retrouvent à Bangkok (Thaïlande), du 28 novembre au 5 décembre, pour le Troisième Conseil International de la J.O.C. Ils représentent 91 pays.

La veillée populaire du quartier : un petit Bangkok. — Ce que 250 délégués du monte entier vont réaliser au 3e Conseil International, des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses vont le faire, dans les jours qui viennent, dans leurs quartiers. Dans une ambiance fraternelle, ils vont mettre en commun tout ce qu'ils ont fait « entre eux, par eux, pour eux ». A travers cette soirée, les « récos-éclair » qui suivront, ils vont prendre conscience qu'ils vivent déjà un peu comme le Christ le leur demande. Ils feront un pas de plus vers Lui.

La Prière des communautés chrétiennes. — Il n'est pas facile pour un jeune de vivre et de proclamer l'Evangile dans son atelier, son bureau, son école... Il n'est pas facile d'aider des camarades à cheminer jusqu'au Christ, « d'être l'Eglise dans la Jeunesse ouvrière ». Ces témoins du Christ ont besoin de la prière et de l'appui des communautés paroissiales.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 décembre, 2e dimanche de l'Avent. Lundi 6, S. Nicolas, évêque. Mardi 7 (jeune et abstinence), S. Ambroise, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 8, L'Immaculée Conception de la B. V. Marie. Jeudi 9 et vendredi 10, de la férie. Samedi 11, S. Damase, pape et martyr. Dimanche 12, 3e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Jacques Guillermou*, de Coat-Méal, père de M. l'abbé Guillermou, ancien recteur de Dirinon. *Sœur Marie-Victorine*, des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

Prière universelle à l'occasion des élections

(pouvant être utilisée le 5 Décembre 1965)

Dans une prière unanime, frères bien-aimés,
faisons monter vers Dieu notre supplication pour tous les hommes :
afin que tous s'efforcent de bâtir la cité terrestre
dans la justice et la fraternité,
en véritables citoyens de la patrie du ciel.

1. Pour l'Eglise de la terre, en marche vers la Cité des cieux,
afin qu'elle porte au monde l'espérance de l'éternel salut,
prions le Seigneur.

2. Pour les citoyens de notre pays, afin que Dieu, à l'heure des élections,
apaise les passions ou les rancunes,
ranime le sens des responsabilités,
et fasse prévaloir le souci du bien commun,
prions le Seigneur.

3. Pour que, dans la diversité de nos préférences et de nos opinions humaines,
nous sachions nous respecter, nous comprendre et nous aimer
comme les membres du Corps du Christ,
prions le Seigneur.

4. Pour qu'à tous ceux qui souffrent de la haine ou de la guerre
soit donnée la paix,
prions le Seigneur.

Oraison

Dieu éternel et tout-puissant,
qui tiens en ta main les pouvoirs et les droits de tous les peuples,
Dirige nos esprits et nos cœurs selon ta volonté,
pour que nous vivions dans une paix durable.
Par le Christ notre Seigneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Concile est fini ?
C'est maintenant qu'il commence

Le Pape et les Evêques n'ont pas demandé de marquer la clôture du Concile par une « cérémonie » ou par une quantité supplémentaire de « prières », mais par un appel solennel fait en commun à Dieu : « la mise en œuvre des décisions conciliaires n'apportera à l'Eglise les fruits espérés qui si à nos efforts s'ajoute l'aide du divin Rédempteur qui a affirmé : Sans moi vous ne pouvez rien faire » (*Exhortation « Postrema sessio »*).

Les réalisations du « triduum » seront, d'après les conversations et les bulletins paroissiaux, très diverses d'une paroisse à l'autre : telle a prévu une veillée de prière ou deux, telle autre une heure sainte en présence du Saint-Sacrement exposé, telle autre un chapelet médité à partir de textes conciliaires avant la messe quotidienne, telle autre une célébration acheminant vers la messe du soir du 8 décembre, telle autre une célébration pour les jeunes et une messe pour les aînés... Mais partout il s'agira de faire réfléchir et de prier : *donner son assentiment aux dispositions prises par l'Eglise, se convertir malgré les sacrifices que cela peut demander, prendre sa part dans l'effort de l'Eglise, vouloir aider la paroisse à susciter « ces hommes dont l'Eglise attend le véritable renouveau »* (*cf. même exhortation*). C'est surtout maintenant que commence pour nous le Concile.

C'est pour aider paroisses, communautés et institutions à rassembler les éléments de cette réflexion que, la semaine dernière, des références de textes avaient été ajoutées aux directives pastorales de Monseigneur l'Evêque. En voici de nouvelles, empruntées aux discours du Pape et non plus aux documents conciliaires. Nous devons ce choix à une équipe liturgique du Grand Séminaire.

Il importe que ces textes — ou d'autres — soient suivis d'un temps de silence assez long *qui permette à chacun des auditeurs d'en chercher les conséquences pour lui. Ils pourront être accompagnés de cantiques ou de psaumes.*

---

1) L'Eglise et le Monde

● *Discours de Paul VI à l'ouverture de la quatrième session* (14 *septembre* 1965) : *le Concile œuvre d'amour.*

Que faisait donc l'Eglise catholique en ce moment-là ? demandera-t-on un jour.

Et la réponse sera : l'Eglise aimait...

Ce Concile le dit : l'Eglise est une société fondée sur l'amour et gouvernée par l'amour.

Elle aimait, l'Eglise de notre Concile, elle aimait avec un cœur missionnaire. Tous savent combien cette sainte Assemblée a incité chaque

catholique fervent à être apôtre et comment elle a élargi les dimensions du zèle apostolique dont l'objectif doit embrasser tous les hommes, toutes les races, toutes les nations et toutes les classes sociales : l'universalité de l'amour, même quand elle dépasse les forces de celui qui veut y tendre, ou qu'elle exige de lui un dévouement total et héroïque, a eu ici — le Seigneur fasse que ce soit pour toujours — son expression solennelle.

Et elle aimait, l'Eglise du second Concile œcuménique du Vatican avec un cœur œcuménique, ce qui veut dire avec un cœur largement, humblement, affectueusement ouvert à tous les frères chrétiens encore en dehors de la parfaite communion avec notre Eglise, une, sainte, catholique et apostolique. S'il y a eu un point plus souvent évoqué durant ce Concile et en termes combien émouvants, c'est certainement le grand problème de la réintégration de tous les chrétiens dans l'unité voulue par le Christ, avec ses difficultés et ses espérances...

L'Eglise, dans le monde, n'est pas une fin pour elle-même : elle est au service de tous les peuples ; elle doit rendre le Christ présent à tous, individus et nations, le plus largement possible et le plus généreusement possible ; c'est là sa mission propre. Elle est messagère d'amour, elle est ouvrière de paix, de la vraie paix, et elle répète avec le Christ : « Je suis venu porter le feu sur la terre » (Luc 12, 49). A l'Eglise il faliait, en plus du reste, cette prise de conscience, cette déclaration, et le Concile lui en a offert l'occasion.

Pouvons-nous oublier qu'ici débouche le fleuve de l'histoire séculaire du salut, histoire humaine d'un amour céleste ? Négligerons-nous de remarquer que ce Concile fait prendre à l'Eglise une conscience plus totale et plus approfondie des raisons de son existence, qui sont les mystérieuses raisons de Dieu qui a aimé le monde ; et des raisons de sa mission, toujours riche et féconde en ferments de renouveau et de vie pour l'humanité ?

Le Concile offre à l'Eglise, à nous spécialement, la vision panoramique du monde : l'Eglise pourra-t-elle, pourrons-nous nous-mêmes faire autre chose que de regarder ce monde et l'aimer ?... Encore une fois, et surtout, amour ; amour pour les hommes d'aujourd hui, quels qu'ils soient, amour pour tous. Tandis que d'autres courants de pensée ou d'action proposent, pour bâtir la cité des hommes, des principes bien différents, comme la puissance, la richesse, la science, la lutte, l'intérêt, etc... l'Eglise met en avant l'amour.

Le Concile est un acte solennel d'amour pour l'humanité.

Daigne le Christ nous venir en aide pour qu'il en soit vraiment ainsi...

Que l'amour, pour tous, soit vainqueur.

● *Message des Evêques au Monde* (20 *octobre* 1963)

Nous apportons avec nous de toutes les parties de la terre les détresses matérielles et spirituelles, les souffrances et les aspirations des peuples qui nous sont confiés. Nous sommes attentifs aux problèmes qui les assaillent. Notre sollicitude veut s'étendre aux plus humbles, aux plus pauvres, aux plus faibles. Comme le Christ, nous nous sentons soli-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

daires de tous ceux qui, faute d'une entraide suffisante, n'ont pu encore parvenir à un développement vraiment humain.

Aussi, dans nos travaux, donnerons-nous une part importante à tous ces problèmes terrestres qui touchent à la dignité de l'homme, et à une authentique communauté des peuples. Car « l'amour du Christ nous presse » : « Si quelqu'un voit son frère dans le besoin et lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu serait-il en lui ? »

● *Discours de Paul VI à la clôture de la troisième session* (21 *novembre* 1964)

... L'Eglise doit apparaître comme le signe au milieu des peuples (Is. VI, 26), pour offrir à tous l'orientation dans leur marche vers la vérité et la vie... l'élaboration de cette doctrine n'oublie jamais l'humanité qui conflue dans l'Eglise et lui donne le milieu social et historique où elle accomplit sa mission. L'Eglise est pour le monde.

L'Eglise n'ambitionne pour elle aucun autre pouvoir sur la terre que celui de servir et d'aimer. L'Eglise, perfectionnant sa pensée et sa structure, ne cherche pas à se couper de l'expérience propre aux hommes de son temps, elle veut plutôt mieux les comprendre, mieux partager leurs souffrances et leurs bonnes aspirations, mieux soutenir l'effort de l'homme moderne vers sa prospérité, sa liberté, sa paix...

● *Lectures d'Ecriture.* — Luc 2/30 : mes yeux ont vu ton salut. Jean 17/18-23 : envoyés dans le monde. Ephésiens 5/1-6 : suivez la voie de l'amour. Actes 17/23 b-27 : la divinité cherchée comme à tâtons. I Tim. 2/4-9 : Dieu veut le salut de tous.

● *Oraisons.* — Collecte de la messe votive pour la propagation de la foi. Oraison pour l'Eglise dans les prières solennelles du Vendredi-Saint.

---

2) L'Eglise et le Christ

● *Discours de Paul VI à l'ouverture de la deuxième session* (29 *septembre* 1963)

D'où part notre marche, Frères ?

Quelle voie entend-elle suivre ?

Et quel but assigner à son itinéraire ?

Pendant que nous vivons sur terre, ce but doit, certes, s'adapter aux temps et aux circonstances de notre vie mortelle, mais en regardant toujours vers la fin suprême de l'homme, à laquelle nous devons parvenir après notre pélerinage terrestre.

Trois questions, capitales dans leur extrême simplicité. Il n'y a qu'une seule réponse à leur donner, nous le savons bien, et ici, en ce moment, nous devons la proclamer pour nous-mêmes et la faire entendre au monde qui nous entoure : le Christ ! le Christ : notre principe ; le Christ : notre voie et notre guide ; le Christ : notre espérance et notre fin.

Puisse ce Concile avoir pleinement présent à l'esprit ce rapport entre nous et Jésus-Christ, entre l'Eglise sainte et vivifiante que nous sommes et le Christ de qui nous venons, par qui nous vivons, à qui nous allons.

Rapport multiple et unique, immuable et stimulant, plein de mystère et de clarté, d'exigence et de bonheur. Que sur cette Assemblée ne brille d'autre lumière que le Christ, lumière du monde ! Que nulle vérité ne retienne notre intérêt, hormis les paroles du Seigneur, notre Maître unique ! Qu'une seule inspiration nous dirige : le désir de lui être absolument fidèles ! N'ayons d'autre appui que la confiance née de sa promesse pour rassurer notre faiblesse irrémédiable. « *Et maintenant, Moi, je serai avec vous toujours jusqu'à la fin du monde.* » (Matth., 28, 20.)

Il est opportun, à Notre avis, que le Concile parte de cette vision, ou plutôt de cette célébration mystique, qui acclame en Notre-Seigneur Jésus-Christ le Verbe incarné, le Fils de l'Homme, le Messie promis au monde, c'est-à-dire l'espérance de l'humanité et son seul souverain Maître : il est, lui, le Pasteur, lui, le pain de vie, lui, notre Pontife et notre victime, Lui, l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, Lui, le Sauveur de la terre, lui, le Roi à venir du siècle éternel. Cette célébration mystique affirme en même temps que nous sommes ses élus, ses disciples, ses apôtres, ses témoins, ses ministres, ses représentants et, avec tous les autres fidèles, ses membres vivants, unis dans dans cet immense et unique Corps mystique, que Lui, par le moyen de la foi et des sacrements, est en train de se constituer au cours des générations humaines, et qui est son Eglise spirituelle et visible, fraternelle et hiérarchique, aujourd'hui temporelle et demain éternelle.

● *Homélie de Paul VI à Nazareth* (5 *janvier* 1964)

Bienheureux serons-nous, si pauvres en esprit, nous savons nous libérer de la trompeuse confiance dans les richesses matérielles et placer nos désirs d'abord dans les biens spirituels et religieux, et si nous avons du respect et de l'amour pour les pauvres, comme pour des frères et des images vivantes du Christ.

Bienheureux serons-nous, si formés à la douceur des forts, nous savons renoncer à la funeste puissance de la haine et de la vengeance et avons la sagesse de préférer à la crainte qu'inspirent les armes de la générosité du pardon, l'alliance dans la liberté et le travail, la conquête par la bonté et par la paix.

Bienheureux serons-nous, si nous ne faisons pas de l'égoïsme le principe directeur de la vie, et du plaisir son but, mais si, au contraire, nous savons découvrir dans la tempérance une source d'énergie : dans la douleur, un instrument de rédemption ; dans le sacrifice, le sommet de la grandeur.

Bienheureux serons-nous, si nous aimons mieux être opprimés qu'oppresseurs, et si nous avons toujours faim d'une justice en progrès.

Bienheureux serons-nous, si pour le règne de Dieu nous savons, dans le temps et au-delà, pardonner et lutter, agir et servir, souffrir et aimer.

Nous ne serons pas déçus pour l'éternité.

Archives ésaines de

Tels sont les accents que la voix du Christ nous semble prendre de nos jours : alors, elle était plus forte, plus douce et plus redoutable : elle était divine.

Mais nous, en cherchant à recueillir quelques échos de la parole du Maître, il nous semble devenir ses disciples et posséder, non sans raison, une nouvelle sagesse et un nouveau courage.

● *Lectures d'Ecriture.* — Jean 10/9, 14/6, 15/5 : je suis la porte, le chemin, le cep. Matthieu 5/1-10 : les béatitudes.

● *Oraisons.* — Collecte du mercredi de Pentecôte. Collecte du dimanche après l'Ascension.

---

3) L'Eglise et la Paix

● *Allocution de Paul VI prononcée aux Nations Unies le 4 octobre* 1965

C'est la parole que vous attendez de nous et que Nous ne pouvons prononcer sans être conscient de sa gravité et de sa solennité : *jamais plus les uns contre les autres, jamais, plus jamais !*

N'est-ce pas surtout dans ce but qu'est née l'Organisation des Nations Unies : contre la guerre et pour la paix ? Ecoutez les paroles lucides d'un grand disparu, John Kennedy, qui proclamait, il y a quatre ans : « *L'humanité devra mettre fin à la guerre, ou c'est la guerre qui mettra fin à l'humanité.* »

Il n'est pas besoin de longs discours pour proclamer la finalité suprême de votre Institution.

Il suffit de rappeler que le sang de millions d'hommes, que les souffrances inouïes et innombrables, que d'inutiles massacres et d'épouvantables ruines sanctionnent le pacte qui vous unit en un serment qui doit changer l'histoire future du monde : *jamais plus la guerre, jamais plus la guerre !* C'est la paix, la paix, qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité !...

Les voies en sont tracées devant vous : la première est celle du désarmement.

Si vous voulez être frères, *laissez tomber les armes de vos mains.* On ne peut pas aimer avec des armes offensives dans les mains. Les armes, surtout les terribles armes que la science moderne vous a données, avant même de causer des victimes et des ruines, engendrent de mauvais rêves, alimentent de mauvais sentiments, créent des cauchemars, des défiances, de sombres résolutions ; elles exigent d'énormes dépenses ; elles arrêtent les projets de solidarité et d'utile travail ; elles faussent la psychologie des peuples.

Tant que l'homme restera l'être faible, changeant, et même méchant qu'il se montre souvent, ces armes défensives seront, hélas ! nécessaires.

Mais vous, votre courage et votre valeur vous poussent à étudier les moyens de garantir la sécurité de la vie internationale sans recourir aux armes : voilà un but digne de vos efforts, voilà ce que les peuples attendent de vous...

● *Allocution de Paul VI aux Pères du Concile à son retour de voyage aux Nations Unies* (5 *octobre* 1965) : *la construction de la paix est l'œuvre de tous.*

La voix parle, mais c'est l'exemple du héraut de l'Evangile qui persuade. Une grave conséquence découle pour Nous de ce fait d'avoir annoncé la paix : nous devons être, maintenant plus qu'avant, les artisans de la paix. L'Eglise catholique a assumé une obligation plus grande de servir la cause de la paix du fait que, par Notre voix, elle en a solennellement défendu la cause...

Notre Concile œcuménique n'est-il pas justement en ce moment tout tendu à étudier les moyens de rendre agissants et bénéfiques les rapports de l'Eglise catholique avec le monde moderne ? Notre contribution à la paix est par cela même déjà en acte et elle se fera sans aucun doute plus efficace et plus précieuse quand nous tous, persuadés que la paix doit avoir pour fondement la justice, nous nous ferons les avocats de la justice. Parce que le monde a grand besoin de justice et c'est de justice que le Christ veut que nous soyons affamés et assoiffés.

Et parce que nous savons que la justice est progressive et que, au fur et à mesure que progresse la société, la conscience de son imparfaite composition s'éveille, et les inégalités criantes et implorantes qui affligent encore l'humanité sont mises en lumière. N'est-ce donc pas cette conscience des inégalités entre classe et classe, entre nation et nation, qui constitue la menace la plus grave d'une rupture de la paix ? Ces choses sont connues. Et voilà qu'elles nous invitent à voir de nouveau ce que nous pouvons faire, nous, pour y porter remède : la condition des populations en voie de développement doit être l'objet de notre considération, disons mieux, notre charité pour les pauvres qui sont dans le monde — et ils sont légions infinies — doit devenir plus attentive, plus active, plus généreuse...

● *Lectures d'Ecriture.* — Ephésiens 2/14-18 : le Christ a abattu le mur de haine. I Jean 4/7-11 : l'amour est de Dieu.

● *Oraisons.* — Collecte de la messe votive pour la paix. Collecte du deuxième dimanche après l'Epiphanie. Invitatoire de l'oraison pour les autorités publiques aux oraisons solennelles du Vendredi-Saint.

---

4) L'Eglise au seuil de la période postconciliaire

● *Allocution de Paul VI lors de l'audience générale du* 28 *juillet* 1965.

Le Concile ne doit pas être la pensée exclusive du Pape et des évêques, mais doit intéresser tout le peuple de Dieu, toute l'Eglise : d'une manière assez différente, on le comprend bien, mais en communion de sentiments et dans une solidarité d'attitudes pratiques...

Il faut se mettre en état de vigilance spirituelle si nous voulons que le Concile parvienne à ses fins et devienne un moment décisif de rénovation de la vie de l'Eglise. Et par vigilance. Nous voulons dire attention, connaissance, confiance, tension, humilité, capacité d'accepter et de jouir des nouveautés que le Concile peut nous apporter.

Archives diocésaines de Qui et Léon

Nous ne dirons pas que ce soit pareillement en harmonie avec la spiritualité du Concile l'attitude de ceux qui prennent occasion des problèmes et des discussions qu'il soulève, pour susciter en eux et chez les autres un esprit d'inquiétude et de réformisme radical, tant en matière doctrinale qu'en matière disciplinaire, comme si le Concile était l'occasion propice pour mettre en question des dogmes et des lois que l'Eglise a inscrite sur les tables de sa fidélité à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et comme s'il autorisait tout jugement privé à dépouiller le patrimoine de l'Eglise de toutes les acquisitions que sa longue histoire et son expérience éprouvée lui ont values au cours des siècles. Voudraient-ils, ceux-là, que l'Eglise revienne à son enfance, oubliant que Jésus a comparé le royaume des cieux à une minuscule semence qui doit croître pour devenir un grand arbre (Matth., 13, 31), et qu'il a annoncé à l'avance le développement par l'œuvre du Saint-Esprit de la doctrine qu'il avait enseignée (Jean, 14, 28 et 16, 13) ?...

De même, par contre. Nous ne dirons pas que sont de bons interprètes de l'orthodoxie ceux qui se défient des délibérations conciliaires et se réservent d'accepter uniquement celles qu'ils jugent bonnes, comme s'il était permis de douter de leur autorité, et comme si le respect dû à la parole du Concile pouvait ne pas aller au-delà de ce qui n'exige aucune adaptation de sa mentalité, de ce qui se limite à en confirmer la stabilité.

On ne pense pas assez que lorsque dans son magistère l'Eglise enseigne *ex cathedra*, il faut que tous se fassent ses disciples.

● *Exhortation apostolique « Postrema Sessio » du 4 novembre* 1965

Nous mettons enfin une grande confiance dans les *apôtres laïcs* qui sont l'objet de Notre affection paternelle. Le concile a voulu parler expressément et simplement de leur condition, de leur place et de leur mission dans l'Eglise, et cela montre bien clairement les importantes responsabilités qui désormais, devront leur être données. En réalité, le travail pastoral des prêtres ne peut atteindre pleinement ses buts, s'il n'est pas accompagné de l'action des laïcs auxquels il revient d'aider l'Eglise dans l'exercice de son Saint ministère, de suppléer généreusement à l'action des prêtres là où ils sont insuffisamment nombreux, et de chercher de nouvelles méthodes permettant à l'Eglise de transmettre d'une façon plus adaptée et plus efficace le message de salut aux hommes de notre temps. Nous exhortons donc ces fils avec une paternelle affection, à être à la hauteur des exigences de l'heure présente, celle si importante du concile œcuménique, et à répondre généreusement à l'espérance que l'Eglise met en eux.

● *Lectures d'écriture.* — I Pierre 2/4-11 : pierres vivantes. Romains 16/25-27 : doxologie. Jacques. 2/14-17 : la foi et les œuvres. I Jean 5/1-4 : la victoire de la foi.

● *Oraisons.* — Collecte du premier dimanche après l'Epiphanie. Collecte de la messe de l'aurore de Noël.

---

5) La messe du 8 décembre

Pour le 8 décembre, jour de clôture du Concile, les commentaires de la messe s'inspireront du chapitre VIII de la Constitution sur l'Eglise, particulièrement les n"* 63, 64 et 65 : *Marie, figure de l'Eglise.*

⁂

La semaine dernière nous avions annoncé le formulaire d'une prière universelle ; *la « Semaine Religieuse d'Arras » propose le suivant :*

PRIÈRE UNIVERSELLE

Que notre prière monte avec instance vers Dieu notre Seigneur, pour le Pape, pour nos évêques et pour toute l'Eglise.

1 — Pour le Pape, les évêques réunis pour la clôture du Concile :
que l'Esprit-Saint répande sur eux
ses grâces de lumière et de force
pour guider le peuple chrétien dans la voie du renouveau,
prions le Seigneur.

2 — Pour la sainte Eglise de Dieu répandue dans l'univers :
que l'Esprit-Saint la purifie et la renouvelle
pour qu'en elle brille l'image du Sauveur,
prions le Seigneur.

3 — Pour les hommes du monde entier :
Que Dieu leur accorde la concorde et la paix
et les rassemble dans l'unité de son rayaume,
prions le Seigneur,

4 — Pour nous, chrétiens, ici rassemblés :
Que les appels du Concile
soient reçus avec docilité
dans nos esprits et nos cœurs,
prions le Seigneur.

Oraison

Dieu éternel et tout-puissant,
dont l'Esprit sanctifie et gouverne le corps entier de l'Eglise,
exauce les prières que nous t'adressons
Que, par le don de ta grâce,
chacun de nous, selon son rang, te serve avec fidélité,
Par le Christ notre Seigneur.

⁂

Mais nous avons pensé qu'une litanie d'action de grâce *serait particulièrement opportune le jour même de la clôture du Concile.*

Dans une célébration sans messe, elle se placerait à la fin et pourrait être suivie du « Notre Père » (précédé de l'invitatoire de la messe).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A la messe, sa place naturelle serait après la procession de communion (où le chant du Magnificat est tout indiqué), avant la postcommunion : au lieu même où autrefois se chantait le « Te Deum ». Le prêtre, tourné vers les fidèles, inviterait l'assemblée à remercier Dieu qui fait dans son Eglise des merveilles ; les fidèles répondent par une brève acclamation comme « Gloire à toi, Seigneur... Nous rendons grâce à Dieu... Christ, louange à toi... Gloire à toi, Seigneur, gloire à notre Roi... Alleluia. Amen... etc...

1. Pour la réalité merveilleuse du Concile, bénissons le Seigneur.
2. Pour une meilleure compréhension de ce qu'est l'Eglise et sa mission dans le monde, bénissons le Seigneur.
3. Pour le retour à l'Evangile et à une fidélité plus grande au Christ amorcé au Concile, bénissons le Seigneur.
4. Pour l'œuvre du Concile en faveur de l'unité entre les chrétiens, bénissons le Seigneur.
5. Pour l'œuvre du Concile en faveur de la paix, bénissons le Seigneur.
6. Pour l'œuvre du Concile en faveur des pauvres, de ceux qui ont faim, de tous ceux qui souffrent, bénissons le Seigneur.
7. Pour l'effort du Concile en vue de rendre l'Eglise plus accueillante à ceux qui sont loin d'elle, bénissons le Seigneur.
8. Pour la défense de la dignité de la personne humaine, pour la proclamation de l'égalité de tous les hommes devant Dieu, bénissons le Seigneur.
9. Pour l'œuvre du bon pape Jean et son témoignage de sainteté, bénissons le Seigneur.
10. Pour les voyages de Paul VI en Terre Sainte, aux Indes et aux Nations-Unies, bénissons le Seigneur.
11. Pour l'œuvre d'amour réalisée au Concile, bénissons le Seigneur.

● *SAINT-POL-DE-LÉON.* — Dimanche dernier, M. le vicaire général Prigent a béni les nouveaux bâtiments de l'école de la Charité : sept classes, un dortoir, une salle de sports...

● *VILLAGE D'ENFANTS DE BELZ.* — L'association UNION FAMILIALE LES GENÊTS recherche des jeunes filles de 30 à 40 ans qui accepteraient de consacrer leur vie à l'éducation d'une famille d'enfants (frères et sœurs) privée de parents. Ecrire à Mlle Feniou, Pont-Lorois, Belz (Morbihan).

● RÉÉDUCATION DES BÈGUES. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

OPTIQUE ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

"AUX SEPT SAINTS"
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, 17 — BREST
Tél. 44-27-34
ARTS RELIGIEUX
CHASUBLERIE — ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
— MAISON SPÉCIALISÉE —

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
— ENCADREMENTS —
CÉRAMIQUES ET GRAVURES
Paul QUINQUIS & Cie
40, rue du Château - BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Société Quimpéroise de Matériaux
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CHAUFFAGE SANITAIRE
BREST : 44-12-20
QUIMPER Tél. 13.69
CAMARET Tél. 1.14
CONCARNEAU - DOUARNENEZ - GUILVINEC
Tél. 3.86 Tél. 3.27 Tél. 1.27

PEINTURE - VITRERIE
DÉCORATION
J. RAUB
3-8, rue Victor-Hugo - BREST
LE SPÉCIALISTE des RÉFECTIONS de PEINTURE DANS LES EGLISES CHAPELLES ET COMMUNAUTÉS
Nombreuses références

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Agence de QUIMPER
16, place Alexandre Massé
Tél. 17.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél 44.21.72

LOURDES HOTEL DE LYON
5 bis, Boulevard de la Grotte
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES PAROISSIAUX

Archives diocésai de Q

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

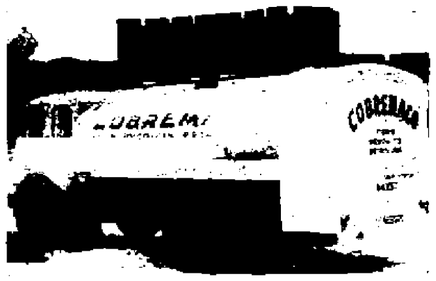

CO. BRE. MA. CO

Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL

35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND

5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE

Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

30e Année — N° 45 Vendredi 10 décembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 16 francs (étranger : 18 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES ACTES ADMINISTRATIFS DES SACREMENTS

Les Vicaires généraux soulignent à nouveau la nécessité et l'obligation de se conformer exactement aux prescriptions — maintes fois rappelées — concernant les actes administratifs des sacrements.

En particulier :

— les dossiers de mariage destinés à un autre diocèse doivent *toujours* être transmis par l'intermédiaire de l'Evêché ;

— la même règle s'applique à la transmission de *toutes* les notifications de mariage (même à l'intérieur du diocèse) et des attestations de transcription ;

— tout baptême d'un enfant dont les parents n'ont pas domicile dans la paroisse où est demandé le baptême doit faire l'objet : avant le baptême, d'une autorisation écrite du curé du domicile ; après le baptême, d'une notification de baptême à ce même curé. Pour faire cette notification, on envoie la feuille de demande de baptême *entière*, après l'avoir complétée. Les baptêmes des enfants « sans domicile fixe » seront notifiés à l'Evêché, qui fera le nécessaire ;

— les paroisses du diocèse doivent utiliser *seulement* les imprimés officiels du diocèse. On sait que l'Imprimerie Cornouaillaise est en mesure de fournir tous les formulaires nécessaires.

CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES POUR LES PRÊTRES

— *Quimper, le mercredi* 15 *décembre à la Retraite.*
— *Quimperlé, le vendredi* 17 *à la Retraite.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARDON DE SAINT-CORENTIN

Le Pardon de Saint-Corentin aura lieu à la Cathédrale le dimanche 19 décembre en présence de *Monseigneur Rayappan*, archevêque de Pondichéry (Indes), *Monseigneur Pailler*, archevêque coadjuteur de Rouen, *Monseigneur Kérautret*, évêque d'Angoulême, *Monseigneur l'Evêque*, *Monseigneur l'Auxiliaire* et du *Révérend Père Abbé* de S. Guénolé de Landévennec.

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS EN 1966

— Pèlerinage des malades à Rumengol le dimanche 15 mai.
— Pèlerinage à Lourdes du 19 au 25 juin, avec 330 malades.
— Pèlerinage à Lourdes du 18 au 24 septembre, sans malades.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

RÉCOLLECTIONS DE NOEL

— *Mardi 28 décembre, Quimperlé (la Retraite).*

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Les Prêtres et les Aides inscrits pour le pèlerinage de Rome (18-25 avril 1966) doivent, avant la fin de ce mois, verser le complément du prix de leur billet (180 F.) à l'adresse où ils ont fait leur premier versement :

— Nord-Finistère : M. le Curé de St-Renan, C.C.P. Rennes 1266.53.
— Sud-Finistère : Association diocésaine des Aides au Prêtre, 23, rue du Frout, Quimper, C.C.P. Rennes 1726.20.

Qu'on veuille bien communiquer cet avis aux Aides intéressées.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Nouveau régime des allocations scolaires

Les écoles hors-contrat — et celles dont certaines classes étaient hors-contrat durant l'année scolaire 1964-65 — doivent établir un dossier de demande d'allocations pour percevoir les sommes dues au titre des deux derniers trimestres de l'année scolaire 1964-65. De même les écoles (ou classes) hors-contrat présentement doivent constituer un dossier identique afin de percevoir les allocations pour l'année scolaire en cours.

La Direction diocésaine de l'Enseignement a envoyé une circulaire aux écoles concernées. Si telle ou telle n'avait pas reçu ce document, elle doit le réclamer d'urgence à l'Inspection diocésaine. En effet les dossiers doivent parvenir à l'Inspection d'Académie pour le 20 décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 décembre, 3e dimanche de l'Avent. Lundi 13, S. Corentin, patron principal du diocèse. Mardi 14, de la férie. Mercredi 15, Quatre-temps. Jeudi 16, S. Judicaël, roi, confesseur. Vendredi 17 et samedi 18, Quatre-temps. Dimanche 19, 4e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Dollé*, mère de M. le Directeur de l'école Ste-Croix de Quimperlé. *Sœur Philomène de la Croix*, des Filles du Saint-Esprit. *M. Gabriel Calonnec*, de Plouédern. *Mme Salaün*, de Ploudalmézeau. *Mme Auguste Rocher*, de Landivisiau. *M. Pierre Le Corre*, de Penhars. *M. Auguste Jaffrès*, de Landivisiau. *Mme Elard*, de Cléder, mère de M. le Curé-doyen de Saint-Marc, Brest. *Mme Pierre Le Bigot*, de Saint-Pol-de-Léon.

● *LA VIE SPIRITUELLE.* — Du numéro de novembre 1965 de la VIE SPIRITUELLE (29, boul. Latour-Maubourg, Paris, 7e), trois articles retiendront spécialement l'attention. *A mes frères prêtres, témoins de l'Evangile dans la solitude*, vingt pages du P. Congar, vibrantes d'émotion : « La difficulté et l'épreuve sont des appels à la sainteté... C'est dans un surcroît de foi et d'espérance, dans une vie plus sainte, plus mortifiée, plus donnée, qu'il faut chercher une issue. Il n'y en a pas d'autres. Nous sommes acculés à la sainteté ». *Que vont devenir les rites sacrés ?* une étude du P. Louis Bouyer (de l'Oratoire) sur l'état actuel de la réforme liturgique et les évolutions que l'on peut prévoir. *Du marxisme au monastère*, témoignage d'une jeune fille de vingt-huit ans, médecin-phtisiologue, marxiste militante, devenue catholique il y a plus de vingt ans, aujourd'hui moniale : elle dit les difficultés qu'elle a eues à rencontrer l'Eglise et parle des réformes qu'elle souhaite.

● *L'ANNUAIRE-AGENDA* 1966 *ou LIVRE D'ANNONCES PAROISSIALES* vient de paraître (27e année). Un beau volume en reliure souple de 350 pages in-8" raisin (18×24) ; 10 fr., franco 12 fr. 50. Aux éditions Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 6e. Il comporte : *un Annuaire* (Rome, Episcopat français, organisations nationales et services détaillés des diocèses, suite de la liste des Communautés religieuses de H à Z, etc...) *un Calendrier liturgique* (semaine sur 3 pages avec espaces blancs pour inscriptions et *page entière le dimanche* ; l'Annuaire sert à la fois d'agenda de bureau et de livre d'annonces paroissiales), etc...

● *AGENDA DE POCHE* 1966, des éditions Lethielleux ; 450 pages, 9×13 cm., 4 fr. 25, franco 5 fr. 20. — Complet et pratique : papier mince et résistant, reliure souple. Deux jours à la page, mais page entière pour dimanches et fêtes. Formulaire liturgique. Indications pour imprégner la vie chrétienne d'esprit liturgique (textes bibliques)...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Echos du Concile

Rome, le 4 décembre 1965.

Le second Concile du Vatican touche maintenant à sa fin, et, si les évêques se réjouissent de retrouver bientôt leurs diocèses; ce n'est pas sans un certain regret qu'ils voient s'achever la série des sessions conciliaires où ils ont cherché en commun à dégager et à tracer les lignes de force selon lesquelles l'Eglise en mission doit réaliser son aggiornamento, où ils ont fait une expérience particulièrement intense de la catholicité de l'Eglise, où ils ont créé entre eux des liens personnels et de solides amitiés, où ils ont réellement rencontré dans le dialogue et l'échange fraternels les observateurs non-catholiques. Déjà, cependant, les esprits se tournent vers l'avenir, selon le mot de Paul VI aux évêques de langue française : « C'est ce lendemain du Concile qui occupe dès maintenant notre esprit ».

C'est dans ce climat qu'il faut situer les principaux événements de cette quinzaine : la réception des épiscopats par le Pape, sa visite aux journalistes, les réunions de travail des évêques des divers pays, les dernières séries de votes sur les schémas qui doivent être promulgués mardi, la prière pour l'Unité qui réunit en ce moment les Pères et les observateurs à la basilique Saint-Paul-hors-les-murs, les conférences données ici et là pour tenter une esquisse du travail accompli à Vatican II.

Le Pape reçoit les différents épiscopats.

Comme à la fin des sessions précédentes, le Pape a reçu les épiscopats des divers pays. Le 22 novembre, il recevait les évêques de France, de Belgique, de Turquie, du Luxembourg et, pour reprendre une expression du Secrétaire général du Concile qui provoqua quelques rires, l'épiscopat de Monaco. Au sortir de cette audience, un évêque en relevait la cordialité et la simplicité et regrettait que ceux qui imaginent une opposition entre le Pape et les évêques ne puissent être témoins de leur profonde unité si marquée au cours de cette réception. Se tournant vers l'avenir, Paul VI déclarait aux évêques : « Une tâche non moins importante que celle dont vous venez de vous acquitter, vous attend à votre retour dans vos diocèses. **Les décisions sont formulées : reste à les appliquer** ». Travailler à mettre en œuvre les décisions du Concile, travailler à ce que tous entrent sans arrière-pensée dans les voies qu'il a ouvertes, tel est le fond de ce discours. On y retrouve le souci de l'unité qui a marqué l'action de Paul VI pendant le Concile : « Il peut se faire que certaines âmes, par ailleurs estimables et souvent pleines de mérites, aient de la peine à entrer sans arrière-pensée dans les voies ouvertes par le Concile. Votre sollicitude pastorale saura les approcher, faire tomber certaines préventions, exhorter à l'union et à la paix. Il faut qu'aucune âme de bonne volonté et foncièrement attachée à l'Eglise ne puisse légitimement se plaindre d'être tenue à l'écart, de n'être pas entendue, comprise et aimée par ses pasteurs, et il faut que tous, d'un commun élan et dans la joie travaillent à l'édification du Corps mystique du Christ et à l'évangélisation de leurs frères. »

Passant en revue un certain nombre de points particuliers, le Pape insiste sur la mise en place des Conférences épiscopales, la nécessité du sacerdoce des prêtres, leur union avec leur évêque et entre eux, la mise en œuvre du décret sur l'apostolat des laïcs. Relevons quelques passages : « L'exaltation, par ailleurs si juste, du rôle des laïcs dans l'apostolat ne doit en aucun cas mettre en question la place spécifique et la mission irremplaçable du

prêtre, demain comme aujourd'hui, et tant que durera l'apostolat de l'Eglise dans le monde... Se renouveau de confiance dans la grâce de leur vocation sera pour tous vos prêtres le premier fruit du Concile œcuménique. Ils sauront, de ce fait, trouver leur joie dans la franche acceptation de l'autorité de « ceux qui président à la charité », et dans la plus grande ouverture de cœur vis-à-vis des autres membres du Presbyterium : unis à leur évêque, unis entre eux, totalement consacrés à une tâche en laquelle ils ont foi, tels sont les prêtres dont l'Eglise a besoin au lendemain du Concile. »

« Le Concile, par ailleurs, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, vient de consacrer aux laïcs et à leur apostolat un de ses décrets : il s'agit maintenant de le mettre en œuvre. Le laïcat fidèle et dévoué à l'Eglise a, Nous le savons, votre pleine confiance, méritée à juste titre par un zèle ardent qui se manifeste en particulier dans les rangs de l'Action Catholique. Oui, la bonne graine semée il y a un demi-siècle par quelques généreux pionniers et, notamment, par un jeune prêtre belge, a vraiment donné cent pour un. » Vers la fin de son allocution, Paul VI décrit l'héritage que les évêques ont recueilli des pasteurs qui les ont précédés : « la fidélité exemplaire à l'Eglise, la filiale dévotion à la Vierge Marie, l'attachement étroit au Siège de Pierre, l'esprit d'initiative et la prudente audace, la recherche pastorale et le zèle missionnaire, et l'effort sans cesse renouvelé, dans la pensée comme dans l'action, pour mieux annoncer la bonne nouvelle de l'Evangile au monde ».

Quelques jours plus tard, Paul VI recevait les évêques d'Amérique latine. Son discours long et important était à la fois une analyse de la situation et un programme d'action pastorale pour l'Eglise dans ce continent. Pour le réaliser, elle devra « préparer les hommes, ecclésiastiques et laïcs, qui lui permettront de faire face à la transformation qui s'opère dans la société. » En terminant, le Pape insiste sur les responsabilités que doit prendre l'Eglise pour la réalisation de la justice sociale : « **Le monde a grandement besoin de justice.** Et de cette justice l'aspect social est celui qui frappe le plus et qui intéresse davantage le monde en général et le monde latino-américain en particulier, où les contrastes sont intenses et profonds. L'invocation poignante de tant de gens qui vivent dans des conditions indignes d'êtres humains ne peut pas nous frapper et nous laisser inactifs. Nous devons prendre l'engagement solennel que l'Eglise, poussée toujours par la charité du Christ, opposée aux solutions de désordre et de violence, prendra ses responsabilités pour la réalisation d'une saine justice sociale à l'égard de tous. »

Visite de Paul VI aux journalistes.

Le 26 novembre, Paul VI, au lieu de recevoir les journalistes en audience, s'est rendu lui-même au bureau de Presse dans la salle où avaient lieu chaque jour, après la Congrégation générale, les conférences d'information : « C'est pour Nous un grand plaisir — Nous le disons bien sincèrement — de Nous trouver aujourd'hui au milieu de vous au lieu même de votre travail. » Paul VI a rappelé le rôle des journalistes pendant le Concile : « Si l'Eglise a senti, comme jamais au cours de son histoire bi-millénaire, tant de millions d'hommes intéressés à la réunion des évêques du monde entier, c'est sans nul doute, chers Messieurs, à vous qu'on le doit très largement. Soyez-en vivement félicités et remerciés de tout cœur. » Le Pape, dans ce discours que l'on ne peut résumer ici, leur a aussi parlé de leur mission : « Il dépend de plus en plus de vous, pour une part sans cesse croissante de l'humanité, que les hommes et les femmes de ce temps accèdent à la vérité, c'est dire que, guidés par le souci de bien faire, et respectueux des valeurs morales et spirituelles, vous pouvez accomplir une mission que Nous n'hésitons pas à qualifier de providentielle. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dernières Congrégations générales.

Les intentions des Messes célébrées au début des trois Congrégations générales de la semaine étaient parmi les grandes intentions du Concile : mardi, les morts des guerres qui se sont déroulées depuis le début du siècle, et la paix ; jeudi, l'unité de l'Eglise ; aujourd'hui samedi, ceux qui souffrent persécution pour la justice. Grâce au travail harassant fourni par les Commissions, les votes se sont déroulés selon le programme prévu. Les amendements apportés au schéma sur l'**activité missionnaire de l'Eglise** ont été votés mardi : le nouveau texte prévoit explicitement que les représentants de tous ceux qui collaborent à l'activité missionnaire auront « une part active **avec voix délibérative** » dans la direction de la Congrégation de la Propagande. **Le vote sur** l'ensemble du schéma a donné le résultat suivant : 2.162 oui ; 18 non. Ce schéma est donc prêt pour être présenté à la session publique du 7 décembre en vue de sa promulgation.

Les amendements au schéma sur **le Ministère et la vie des prêtres ont été votés** jeudi. Le schéma vaut pour tous les prêtres en tant qu'ils exercent un ministère en vertu de leur sacerdoce : c'est pourquoi, explique Mgr Marty, la Commission n'a pas accepté d'ajouter au titre l'addition : « surtout des prêtres diocésains », qui avait été demandée par plusieurs Pères. Après le vote, chapitre par chapitre, l'ensemble du schéma a été approuvé par 2.243 oui, contre 11 non. Lui aussi est prêt pour la session publique de mardi prochain.

C'est également jeudi matin que Mgr Garrone a présenté le rapport sur les amendements apportés au **schéma XIII.** 209 Pères demandaient une condamnations expresse et formelle du communisme dans ce schéma : la Commission, qui avait précédemment exprimé son intention, n'a pas accepté cette demande, mais elle a introduit dans le schéma une référence aux condamnations précédentes. Le titre de « Constitution pastorale » a fait i objet de 541 observations : la Commission propose de maintenir ce titre, en insérant une note expliquant la nature propre du schéma, et en donnant par le fait même la règle de son interprétaiton ; cette proposition sera soumise au vote, indique Mgr Garrone. Ce matin, samedi, les Pères ont procédé au vote des amendements sur l'introduction, les divers chapitres du schéma et le titre : les résultats ne sont connus, pour le moment, que pour l'introduction et la première partie (4 chapitres) ; ils sont tous favarobles, le nombre des oui dépassant toujours 2.100, celui des non se situant aux alentours de 70, sauf pour un scrutin où il est de 131. On connaîtra lundi les autres résultats ; les Pères seront alors invités à se prononcer sur l'ensemble du schéma.

Une erreur, due à un incident mécanique, a été commise dans la proclamation des résultats du vote sur l'apostolat des laïcs, lors de la session publique du 18 novembre. Beaucoup s'étaient étonnés de constater que le nombre des votants était nettement inférieur à celui de la Constitution sur la Révélation : 2.307 au lieu de 2.350. Plusieurs interprétaient cette différence de 43 voix comme une abstention de la part de certains Père qui, hésitant à voter oui, ne voulaient pourtant pas voter non. L'explication donnée marddi par Mgr Felici est plus simple : 36 bulletins oui avaient été déchirés par une machine et n'avaient pas été comptés ; le résultat officiel a donc été corrigé.

Message des observateurs et prière pour l'unité.

Ce matin, au cours de la Congrégation générale, Mgr Felici a donné lecture du message des observateurs aux Pères du Concile. On peut y lire : « Les observateurs ont suivi les travaux du Concile non seulement avec l'attention d'un simple observateur, mais avec un sentiment de vraie participation. Ce qui se passe à l'intérieur d'une Eglise concerne toutes les autres. Malgré leurs divisions, les Eglises restent cependant unies dans le nom du Christ. Les observateurs sont fermement convaincus que la communion qui a été réalisée jusqu'à présent peut croître encore et croîtra certainement. Au cours de la première audience accordée aux observateurs, le Pape Jean XXIII déclarait : « **Loué soit Dieu pour tout ce qu'il nous a donné jusqu'aujourd'hui par l'intermédiaire de son Esprit, et pour ce qu'il veut nous donner dans l'avenir.** » Ce message a été longuement et chaleureusement applaudi par les Pères.

En ce moment même se déroule à Saint-Paul-hors-les-murs une prière pour l'unité à laquelle participent le Pape, les Evêques et les Observateurs. La prière qui précède le Notre Père est la suivante : « Que notre prière monte jusqu'au trône de ta gloire, Seigneur, et que notre demande ne revienne pas vers nous sans avoir été exaucée. Que nos lèvres et nos cœurs soient unis dans la louange et dans le repentir, afin qu'un jour dans la pleine communion de ton Eglise, nous marchions tous ensemble vers ton Royaume qui n'a pas de fin. Par le Christ, notre Seigneur. »

A la Maison de la Retraite.

Monseigneur l'Evêque et Monseigneur Favé ont reçu le R. P. Dagorn, Père Blanc originaire du diocèse, professeur d'arabe à l'Institut d'études islamiques voisin de la Retraite ; les Frères Cueff et Corentin, Frères des Ecoles chrétiennes, et deux Frères de Ploërmel. Sur l'invitation de M. Auffret, ils ont longuement visité avec Monseigneur Boussard la F.A.O. (organisation de l'O.N.U. pour l'agriculture et l'alimentation) qui a son siège à Rome, non loin des thermes de Caracalia. M. le vicaire général Abiven vient d'arriver à la Retraite pour assister aux derniers travaux du Concile et participer à la cérémonie de clôture.

P. de SURGY.

Chaque fois que le baptisé rencontre dans le monde le droit, la rectitude, l'amour, la fidélité, la vaillance, la consolation dans la vie et la force dans la mort, il sait que la grâce du Christ est à l'œuvre, tant il est vrai que sans elle les valeurs naturelles d'humanité ne sauraient tenir longtemps ; si bien que leur présence au sein des ténèbres et du péché de ce monde atteste, qu'elles en soient conscientes ou non, la grâce de Jésus-Christ. Et chaque fois que le chrétien rencontre dans le monde de telles valeurs, loin de penser : « Tiens, on dirait que tout va bien, et pourtant rien de tout cela n'est chrétien, rien de tout cela n'est « d'Eglise », il devrait bien plutôt se dire « Voilà la tâche que t'assigne le doigt du Dieu vivant qui a marqué tout ton être et ta vie du sceau brûlant et indélébile du baptême ! Voilà la mission à laquelle tu es envoyé à des titres multiples, voilà ce pour quoi tu as reçu la grâce ! Malheur à toi si ta vie a moins d'éclat, moins de force de témoignage et de conviction que celle d'une Simone Weill et de tant de ses pareils, dont nous pouvons penser que le signe du Christ brille sur leurs fronts, même s'ils semblent ne pas le savoir eux-mêmes !

Karl RAHNER, « *Missison et grâce* » (*t. III, p.* 30).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Session diocésaine des aumôniers de la J. O. C. - J. O. C. F.

Elle réunit, comme l'an dernier à Camaret, 70 à 75 aumôniers du diocèse dans les locaux du village de vacances familiales de Guidel, du 8 au 10 novembre. Aux côtés des aumôniers fédéraux de Brest, Quimper et Morlaix, le *P. Jean-Paul Le Berre*, du Grand Séminaire, et le *P. Bernard Pourthier*, aumônier national de la J.O.C., animaient cette session. Notons aussi la présence de plusieurs fédéraux et fédérales de Quimper et de Brest.

● *Quelques impressions d'ensemble : « atmosphère de recherche, de travail » ; « ambiance fraternelle, la concélébration y est pour quelque chose » ; « échanges avec les autres aumôniers, confrontation de ses propres tâtonnements avec ceux des autres ».*

L'éducation de la Foi des jeunes travailleurs. — Ce thème nous avait déjà retenu une journée l'an dernier ; il apparut assez essentiel dans notre mission d'aumôniers pour occuper cette session, plus précisément sous l'angle de « *la découverte des valeurs naturelles vécues par les jeunes travailleurs et de leur signification évangélique* ».

« Une session est enrichissante, dit l'un des participants, dans la mesure où les aumôniers la font, la préparent. Ce fut le cas à Guidel. La session a commencé le jour où les aumôniers ont décidé de regarder le chemin parcouru, et de le fixer sur des monographies ». Nous avions même été instamment invités à fournir ces récits d'expériences d'éducation de la Foi d'un jeune, au P. Le Berre, pour l'aider à bâtir sa réflexion théologique sur des bases concrètes. Cette préparation a permis à chacun d'entrer dans les exposés avec une soif d'apprendre, et dans les carrefours avec une volonté de communiquer son expérience.

⁂

Première journée. — Un regard sur la vie des jeunes travailleurs, sur les valeurs qu'ils vivent ou ne vivent pas.

Le premier exposé du P. Le Berre nous montre, à partir de trois constantes dégagées des « monographies » qu'il a lues, comment la méthode d'éducaiton de la Foi utilisée par la J.O.C. n'est pas une technique arbitraire, mais correspond à la manière dont nous voyons Dieu éduquer son peuple dans la Bible :

— à partir de la vie : la grâce passe par les canaux de la vie, il faut donc être attentif à la vie profonde des hommes, ausculter le cœur, comme le point de l'homme d'où jaillissent ses engagements, correspondre à ce souci de Dieu d'être présent au cœur...

— par l'action : Dieu a agi et appelé son peuple à agir ; aujourd'hui par l'action le jeune se révèle à lui-même et dans sa relation avec les autres commence à vivre sa relation à Dieu...

— enfin Dieu a choisi des témoins privilégiés ; pour faire déboucher l'éducation de la Foi, cette présence est aussi nécessaire près du jeune : celle d'un témoin pris dans une communauté.

● *Quelques impressions : « réflexion théologique très importante pour toute attitude sacerdotale même en dehors de la J.O.C. »... ; « exposé théologique bien venu en début de session »...*

A la suite de cet exposé, une recherche personnelle est introduite par une « clarification de termes » spécialement du terme « valeur ». Ceux qui réussissent à suivre le P. Le Berre tout au long de son cheminement dans les notions philosophiques que « connote » ce terme s'extasient devant la clarté de cette conclusion (qui n'est peut-être pas rapportée très fidèlement) : les valeurs sont les différentes réfractions de l'Absolu au travers des contingences de notre vie ; et il leur paraît enfin évident que c'est notre situation d'interrogés par l'Absolu qui fait jaillir les valeurs...

Chacun de son côté, puis en équipe nous mettons en œuvre ces lumières nouvelles pour regarder dans la vie des jeunes travailleurs les valeurs qu'ils vivent ou ne vivent pas, et les possibilités d'y discerner la présence et l'action de Dieu et d'acheminer vers le Seigneur les jeunes qui les vivent.

● « *C'est un retour en profondeur sur des expériences vécues* »... « *Avantages des carrefours qui nous obligent à décortiquer les faits pour échanger, à extraire toutes les valeurs qui y sont incluses* ».

A cette recherche répond pour terminer cette journée, une réflexion doctrinale du P. Le Berre, où il nous dit ce qui peut constituer des présomptions de la présence du Christ dans la vie des jeunes travailleurs avant même qu'ils l'aient reconnu, insistant sur l'attitude d'attention aux autres, qui doit progressivement manifester les mêmes qualités que celle du Christ : universalité, sacrifice, persévérance, joie et enfin un sentiment d'humble recherche.

⁂

Deuxième journée. — Comment faire progressivement l'éducation de la Foi des jeunes du monde ouvrier ?

Une première réponse globale nous est donnée dans les faits par Monique et Jean-Yves, de l'équipe fédérale de Brest. Monique expose simplement le cheminement qu'elle a suivi dans le développement de sa Foi et raconte le « démarrage » de plusieurs filles, premier pas vers une Foi pleine. Jean-Yves montre le rôle qu'il a eu près d'un groupe de jeunes avant qu'ils ne puissent aller plus loin dans une rencontre avec l'aumônier.

Un questionnaire est ensuite proposé à chacun, pour préparer l'échange par équipes de secteur : Comment des jeunes du monde ouvrier ont-ils pris conscience des valeurs qu'ils vivent ou rejettent ? Ont-ils senti qu'ils agissaient comme le Christ, ou même avec lui et en lui ? Dans quel contexte du mouvement ont-ils fait cette découverte (soirées de récollection, article d'une revue du mouvement, rencontre avec l'aumônier...) ?

Enfin un exposé du P. Pourthier clôture cette journée sous le titre : « La J.O.C. milieu de révélation ». Il insiste sur le terme de « milieu » appliqué à la J.O.C., milieu qui ne se définit pleinement que par la vue globale de tout ce qui le compose : sa méthode pédagogique, les moyens

qu'il met en œuvre (journaux, enquête-campagne. journée de formation...), les militants et les aumôniers. Tout cela fait de la J.O.C. :

— un milieu où retentit l'appel du Seigneur à la conversion et où la réponse du jeune travailleur est suscitée et soutenue.

— un milieu où le jeune travailleur est amené à entrer dans le plan de Dieu par l'action et où lui est apportée la révélation de ce plan.

— un milieu enfin où il se prépare un cœur accueillant à l'Evangile et à une connaissance progressive du Christ et où il s'achemine vers l'appartenance pleinement consciente à l'Eglise.

● « *Exposé de synthèse utilisant des témoignages et des faits* »... « *L'exposé avait l'avantage de partir de faits et d'intégrer ce qui avait été dit au cours de la session* »...

Après le dîner, dans une tribune libre Tino et Jean-Yves nous mettent au courant des décisions du conseil fédéral : excellente rencontre.

⁂

Troisième journée. — L'utilisation des moyens du mouvement pour conduire les jeunes du monde ouvrier à Jésus-Christ.

Un exposé du P. Pourthier l'introduit par une présentation de l'enquête-campagne. Comment faire une véritable action jociste qui rassemble les jeunes, les provoque à une attention à la vie. aux personnes. aux communautés de vie, et permet de transmettre peu à peu une conception chrétienne de la personne. du travail, de la vie.

Par équipe. nous mettons cela en relation avec nos expériences et les progrès des jeunes que nous connaissons.

Pour la dernière réunion les équipes de secteurs se retrouvent pour préparer la continuation du travail au lendemain de cette session qui se termine par la réflexion spirituelle de *M. le vicaire général Abiven.* Il nous fait sentir que le ministère d'éducateurs de la Foi. que nous avons éclairé pendant ces trois jours. appelle chacun à approfondir l'expérience personnelle de sa Foi ; éduquer la Foi. c'est cheminer avec l'autre dans la Foi. Notre parole doit sortir de notre expérience de Foi : « J'ai prié pour toi. afin que ta Foi ne défaille pas... Et toi quand tu seras revenu, affermis tes frères ».

Retenons deux richesses de cette session :

— grâce au travail personnel. « les carrefours ne furent pas une pénible énumération des difficultés rencontrées. mais une recherche commune de prêtres accrochés à leur mission. apportant la vie des jeunes travailleurs et leur cheminement ».

— « Les exposés sont des appels à travailler personnellement ces problèmes. »

J.-P. J.

● Presbytère de plusieurs prêtres, en ville, cherche employée de maison. S'adresser à la *S. R.*

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Modifications d'horaires de trains de voyageurs à partir du 12 Décembre

I. — RELATIONS PARIS-BRETAGNE

— Le train rapide « Armor » partant de Paris à 7 h. 30 a son horaire avancé de 2 minutes à l'arrivée à Rennes et à Brest.

— Le train express 507 partant de Paris à 8 h. 45 est retardé à 9 h. au départ de Paris. horaire inchangé entre Rennes et Brest ainsi que sa correspondance entre Rennes et Quimper.

— Le train express 511 partant de Paris à 14 h. est retardé à 14 h. 15 au départ de Paris, horaire inchangé entre Rennes et Brest ainsi que sa correspondance entre Rennes et Quimper.

II. — RELATIONS BRETAGNE-PARIS

— Le train express 500 (semaine) partant de Rennes à 6 h. 44 est retardé à 6 h. 48. arrivée à Paris avancée à 10 h. 22.

— Le train rapide « Goéland » partant de Brest à 5 h. 55, de Rennes à 8 h. 45 a son arrivée avancée à Paris à 11 h. 58.

— Le train express 506 partant de Brest à 9 h. 20. de Rennes à 12 h. 53 a son arrivée à Paris avancée à 16 h. 30.

— Le train express 514 partant de Brest à 14 h. 34, de Rennes à 18 h. a son arrivée à Paris avancée à 21 h. 36.

— Le train rapide « Armor » partant de Brest à 17 h. 30, de Rennes à 20 h. 17 a son arrivée avancée à Paris à 22 h. 20.

III. — RELATIONS INTÉRIEURES BRETAGNE

— Le train 1555 partant de Laval à 14 h. est avancé de 20 minutes entre Laval et Rennes.

— Le train 1577 partant de Rennes à 16 h. 16 est avancé de 9 minutes entre Rennes et St-Brieuc et mis en correspondance à Lamballe avec le train 2634 en direction de Dinan. Il assure en outre la correspondance à St-Brieuc du train 3526 en provenance de Pontivy.

— Le train 1554 partant de Rennes vers Le Mans à 10 h. 05 est retardé de 1 h. sur le parcours Rennes-Laval.

— Un nouveau train 1659 est créé en correspondance du train « Armor » au départ de Rennes vers Dol (Ne circule pas les samedis, dimanches et fêtes) : Rennes, départ 10 h. 50. Dol, départ 11 h. 31/32. St-Malo, départ 11 h. 52.

— Un nouveau train 1685 (semaine) est créé entre Dol et St-Malo pour relever la correspondance du train 607/608 : Dol 21 h. 23 ; St-Malo 21 h. 40.

— Un nouveau train 1680 (semaine) est créé entre St-Malo et Dol : St-Malo 19 h. 25 ; Dol 19 h. 44.

— Le train 2545 Rennes-Redon partant de Rennes à 20 h. 25 est avancé de 3 minutes à Rennes et s'arrêtera à Messac à 20 h. 48.

— Le train 2528 partant de Rennes à 13 h. 25 vers Châteaubriant est avancé de 10 minutes sur tout son parcours.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le Chaix, édition du 12 décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

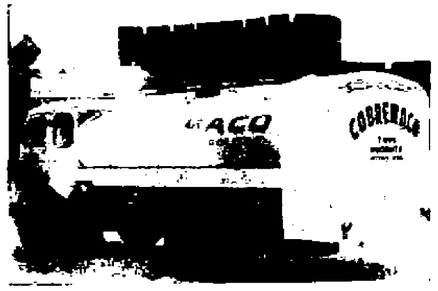

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES

Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT

40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 46 Vendredi 17 décembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

LE PARDON DE SAINT-CORENTIN

Au Pardon de Saint-Corentin, à la cathédrale dimanche prochain 19 décembre, seront présents : *Monseigneur Rayappan*, archevêque de Pondichéry (Indes), *Monseigneur Pailler*, archevêque-coadjuteur de Rouen, *Monseigneur Rolland*, évêque d'Antsirabé (Madagascar), *Monseigneur Kérautret*, évêque d'Angoulême, *Monseigneur Boussard*, évêque de Vannes, *Monseigneur l'Evêque*, *Monseigneur l'Auxiliaire* et *le Révérend Père Abbé* de Saint-Guénolé de Landévennec.

— 10 heures, messe pontificale.

—15 heures, vêpres, panégyrique du Saint par *Monseigneur Kérautret*, et procession des Reliques.

Le Pardon breton aura lieu à 8 heures : messe célébrée par *M. l'abbé Urien*, recteur de Pouldavid, Douarnenez ; homélie de *M. le chanoine Quéméneur*, recteur du Pilier-Rouge, Brest.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommandde à la prière du diocèse les séminaristes qui recevront la tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat, au cours des deux ordinations du vendredi 17 (18 h.) et du samedi 18 décembre (10 h.) au Grand Séminaire.

DISPENSE D'ABSTINENCE

Suite à la récente décision de la S. C. du Concile, Monseigneur l'Evêque accorde dispense d'abstinence *les vendredis* 24 *et* 31 *décembre.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HONORAIRES DES MESSES

Comme dans les diocèses voisins, l'honoraire de la messe manuelle sera porté à 7 francs *à partir du* 1er *janvier*. Un indult, demandé à Rome, permettra, plus tard, la conversion des honoraires reçus à cette date.

En conséquence, le montant du « petit service avec messe » sera porté à 10 fr.

L'honoraire de la messe célébrée à l'occasion d'un mariage, d'un enterrement, d'un service solennel sera de 9 fr.

Dans les sanctuaires où l'honoraire était autorisé à 7 francs, il sera porté à 8 fr.

Pour une neuvaine de messes, on demandera 80 fr. Pour un trentain, 275 fr.

CAISSE D'ENTRAIDE SACERDOTALE

Les prêtres dont les ressources personnelles pour 1965 ont été insuffisantes peuvent s'adresser au Secrétariat de l'Evêché pour obtenir un complément. Son montant devra être communiqué *avant le* 10 *janvier* 1966.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

(Rectificatif)

Les candidats à l'épreuve écrite du *Certificat d'Aptitude Pédagogique* (C.A.P.) pour la première session 1966 doivent déposer leur dossier à l'Inspection Académique (1er Bureau) *avant le* 31 *décembre* 1965 et non pas pour le 15 janvier comme l'a annoncé LE SENTIER dans son numéro de novembre-décembre. Pour tous autres renseignements, voir ce n° du SENTIER, page 32.

« MOIS SACERDOTAUX » DE LA RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST POUR L'ANNÉE 1966

Afin de mieux répondre aux besoins des prêtres, des Mois sacerdotaux de types différents sont désormais mis en place chaque année, dans le cadre des Régions apostoliques.

Des prêtres de chaque diocèse ont participé aux uns et aux autres, et peuvent apporter à leurs confrères l'écho de ce qu'ils y ont trouvé.

A la différence des sessions ou des « Mois » orientés vers *une spécialisation du ministère* (comme le sont les sessions d'aumôniers d'Action Catholique ou les « Mois de pastorale rurale »), les « Mois des 10 ans de sacerdoce » ou des « 25 ans de sacerdoce » se proposent de réunir, *à une étape donnée de la vie sacerdotale*, et pour une « remise à jour » (spirituelle, théologique et pastorale), des prêtres ayant en charge des tâches très diverses : paroisses, action catholique, enseignement...

1) « MOIS DES 10 ANS DE SACERDOCE », ET — POUR LA PREMIÈRE FOIS — « MOIS DES 25 ANS DE SACERDOCE »

Il s'agit essentiellement dans ces Mois :

— de réaliser une reprise « de l'être sacerdotal », dans la ligne de Vatican II et en continuité avec l'expérience de chaque participant (reprise favorisée par la vie d'équipe et par un ensemble d'exposés et de témoignages),

— de découvrir à un plus grande profondeur la place et la vie du prêtre dans l'Eglise présente au monde d'aujourd'hui,

— de travailler ensemble à développer l'unité du presbyterium dans le respect de sa diversité et la compréhension des différents ministères.

Dans l'année qui vient, trois « Mois » seront organisés comme les années précédentes pour les prêtres ayant environ 10 ans de sacerdoce (en fait de 8 à 15 ans, soit les prêtres ordonnés de 1951 à 1958 inclusivement). Dans le diocèse de Quimper, *priorité sera accordée cette année aux prêtres ordonnés en* 1955 ; puis à ceux des années précédentes 1951-54 qui auraient été empêchés auparavant ; enfin à ceux du cours 1956 qui déjà peuvent prévoir un empêchement pour l'année suivante.

Pour la première fois, un autre « Mois » est prévu pour les prêtres ayant 25 ans de sacerdoce (ce « Mois » aura son rythme particulier et durera quatre semaines au lieu de cinq).

Voici les lieux et dates, et les responsables de ces divers « Mois » :

— *Mois des « 25 ans de sacerdoce » :* à la Maison Diocésaine, Centre Jean XXIII, Pontmain (Mayenne), du 11 juillet au 5 août 1966. Responsables : M. l'abbé Marconnet, directeur du Stage des jeunes prêtres de Bayeux, et M. l'abbé Favrolt, conseiller du clergé du diocèse de Laval.

— *Mois des « 10 ans de sacerdoce ». — Mois de Kerlois :* Séminaire des Pères Blancs, Hennebont (Morbihan), du 4 juillet au 6 août 1966. Responsables : M. l'abbé Fretellière, conseiller pour les questions sacerdotales, Angers, et M. l'abbé Le Gallo, chargé des jeunes prêtres du diocèse de Vannes. — *Mois d'Entrammes* (Mayenne) : abbaye Notre-Dame du Port du Salut, du 11 juillet au 12 août 1966. Responsables : M. l'abbé Poulain, directeur du Stage des jeunes prêtres de Coutances, et M. l'abbé Perrot, adjoint à la Formation permanente, Quimper. — *Mois de Pontchâteau* (Loire-Atlantique) : Maison des Religieuses de la Retraite, Le Prieuré, du 16 août au 17 septembre 1966. Responsables : M. l'abbé Cadet, directeur des Stages régionaux de jeunes prêtres au Mans, et M. l'abbé Castanié, directeur du Stage des jeunes prêtres de Nantes.

Les adhésions devront être envoyées avant la fin du mois de février prochain, mais il est prudent de ne pas attendre cette date.

Et il est demandé aux futurs participants de vouloir bien noter dès maintenant qu'*une rencontre préparatoire* aura lieu à Rennes (à la Maison de la Retraite, 54, rue Saint-Hélier), les mardi 12 et mercredi 13 avril prochains, rencontre à laquelle *ils sont tous conviés*.

2) MOIS DE PASTORALE RURALE

Ces « Mois » ont pour but une connaissance plus profonde du milieu rural d'aujourd'hui et une recherche pastorale adaptée aux hommes de ce milieu. Ils s'adressent à tous les prêtres du monde rural.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Deux « Mois » sont prévus pour l'année 1966 : du 12 juin au 2 juillet ; et du 17 juillet au 6 août.

Des renseignements complémentaires seront communiqués ultérieurement.

♣

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Pour tous renseignements et demandes d'inscription concernant les Mois des 10 ans et des 25 ans de sacerdoce, on pourra s'adresser à *M. le vicaire général Abiven* ou à *M. l'abbé Perrot*, qui transmettra.

Pour les Mois de Pastorale rurale, à *M. l'abbé Daniélou*, 9 rue du Frout, Quimper.

Afin de ne pas compliquer la tâche des organisateurs, les prêtres inscrits tiendront à ne pas se désister ensuite sans raison majeure, et, s'ils avaient un empêchement grave, à prendre contact, dans les plus brefs délais, avec le responsable diocésain indiqué ci-dessus.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 décembre, 4e dimanche de l'Avent. Lundi 20, de la férie. Mardi 21, S. Thomas, apôtre. Mercredi 22 et jeudi 23 (*jeûne et abstinence*), de la férie. Vendredi 24, Vigile de Noël. Samedi 25, Noël. Dimanche 26, dans l'octave de Noël.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *R. P. Joseph Le Guilcher*, oblat, originaire de l'Ile de Sein. *Mme Vve Dourmap*, du Drennec. *Mme Vve Abiven*, de La Roche-Maurice. *Frère Hippolyte Moal*, de l'école S. Joseph de Châteauneuf-du-Faou. *M. Joseph Jézéquel*, de Plougastel-Daoulas, père de M. l'abbé Jézéquel, aumônier des Lycées de Quimper. *Mère Marie-Louise*, des Filles de Jésus. *Mme Vve Moisan*, de Landerneau.

● *SESSION SACERDOTALE DE CLAMART*. — La session sacerdotale de Clamart (du 21 février, soir, au 3 mars soir), aura pour thème cette année « *L'Eglise dans le monde contemporain* (*Schéma* 13) ». Sujets pricipaux : L'anthropologie et le schéma 13. La vie économique et sociale dans le schéma 13. Planification et Ve plan. Agriculture et Ve plan. La société politique. L'Europe. Le Tiers-monde. Le Concile et la paix. Le Concile, la famille et le mariage. La culture dans le schéma 13. Le prêtre. L'apostolat des laïcs... Pour plus de précisions on peut obtenir le programme provisoire à la Direction des Œuvres, 9 rue du Frout, Quimper.

Il est bon de s'inscrire dès maintenant à *l'Action Populaire*, 15, *rue Marcheron*, 92-*Vanves*.

● Paroisse de Penmarc'h recherche pour sa *crèche de Noël des bergers* (0,60 *m. environ*), *un âne et un bœuf*.

Echos du Concile

Rome, le 4 décembre 1965.

Il est près de sept heures du soir : les évêques rentrent de Saint-Paul-hors-les-murs où Paul VI, les Pères Conciliaires et les Observateurs viennent de prier pour l'Unité des chrétiens. « C'est la cérémonie la plus émouvante de tout le Concile ! » dit un évêque dont beaucoup partagent l'impression. « Voici que le Concile s'achève, a déclaré Paul VI aux Observateurs, et que nous allons nous quitter : Nous voudrions, en ce moment de l'adieu, Nous faire l'interprète des Vénérables Pères Conciliaires qui sont venus nous entourer ici ce soir pour prier avec vous et prendre congé de vous. » En quelques paroles très remarquées, le Pape exprime **la solitude que va créer le départ des Observateurs** : « Chacun de vous va reprendre le chemin du retour à sa propre résidence, et nous allons nous retrouver seuls. Permettez que nous vous confiions cette intime impression : votre départ produit autour de nous une solitude qu'avant le Concile nous ne connaissions pas et qui maintenant nous attriste ; nous voudrions vous voir toujours avec nous ! »

Après avoir remercié les Observateurs de leur présence au Concile, Paul VI affirme : « Votre départ ne mettra pas fin, pour Nous, aux relations spirituelles et cordiales auxquelles votre assistance au Concile a donné naissance ; il ne ferme pas, pour Nous, un dialogue silencieusement commencé, mais Nous oblige, au contraire, à étudier comment Nous pourrions fructueusement le poursuivre. » Le Saint-Père énumère alors les fruits de la rencontre conciliaire : le premier, « c'est la conviction que **le grand problème de la réintégration dans l'unité de l'Eglise visible** de tous ceux qui ont le bonheur et la responsabilité de s'appeler chrétiens **doit être étudié à fond ; et que l'heure en est venue.** » Dans cette perspective on peut enregistrer le fait d'une conscience accrue de l'existence de ce problème ; l'espoir qu'il pourra être résolu, non aujourd'hui, certes, mais demain ; la connaissance mutuelle ; la reconnaissance de certains manquements dont l'Eglise catholique a demandé le pardon ; la volonté de changer certains sentiments communs qui n'étaient pas bons pour les transformer en sentiments dignes du Christ ; les pas qui ont été accomplis dans ce sens ; les diverses manières dont le Concile s'est mis en mouvement vers les autres frères chrétiens.

Parlant de la connaissance mutuelle, Paul VI déclare : « Nous avons appris à vous connaître un peu mieux, et non pas seulement comme les représentants de vos confesisons respectives ; à travers vos personnes, nous sommes entrés en contact avec des communautés chrétiennes, qui vivent, prient et agissent au nom du Christ ; ...disons-le sans crainte : **avec des trésors chrétiens de haute valeur.** » Le Pape se tourne alors vers l'avenir : « Il reste encore beaucoup de chemin à faire, beaucoup de prières à élever vers le Père des lumières (Jac. 1/17), beaucoup de veilles à supporter. Du moins, pouvons-nous, au terme du Concile, enregistrer une conquête : **nous avons recommencé à nous aimer.** » Paul VI ajoute : « Vous allez repartir. N'oublie pas cette charité avec laquelle l'Eglise catholique romaine continuera à penser à vous et à vous suivre. Ne la croyez pas insensible et orgueilleuse si elle sent le devoir de conserver jalousement le « dépôt » qu'elle porte avec elle depuis les origines ; et ne l'accusez pas d'avoir déformé ou trahi ce dépôt, si, au cours de sa méditation séculaire, scrupuleuse et pleine d'amour, elle y a découvert des trésors de vérité et de vie auxquels ce serait une infidélité de renoncer... Et pensez que la vérité nous domine et nous libère tous, et aussi que la vérité est proche, proche de l'amour. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dernière Congrégation générale.

Lundi 6 décembre. Un élément d'incertitude a plané jusqu'au moment du dernier vote sur le schéma XIII. Lors des scrutins de samedi, le chapitre sur **la paix** a rencontré une assez forte opposition. Une note du Cardinal Spellman et de neuf autres évêques conseillait de le refuser, et 480 Pères ont voté contre.. Aussi, hier soir, plusieurs évêques exprimaient-ils la crainte de voir s'additionner, lors du vote d'ensemble, les voix contre que l'on avait pu dénombrer lors des scrutins par chapitre : en ce cas le schéma aurait pu recueillir moins de la majorité des deux tiers et se trouver bloqué au dernier moment. Heureusement, une note de Monseigneur Garrone et du président de la sous-commission chargé du chapitre sur la paix faisait facilement la preuve de l'insuffisance des arguments contenus dans la note du Cardinal Spellmann. Ce matin, le vote sur l'ensemble du schéma a donné le résultat suivant : 2.111 oui ; 251 non ; 11 votes nuls. Il ne fait plus de doute que le schéma sera promulgué demain.

Dernière session publique.

Mardi 7 décembre. Trois faits importants marquent cette dernière session publique : la promulgation des quatre derniers textes conciliaires, le discours du Saint-Père et la levée des excommunications entre Rome et Constantinople.

Les votes en session publique ont permis de dégager en faveur des textes promulgués par Paul VI à la fin de la cérémonie une majorité plus importante. Le décret sur la **Liberté religieuse,** qui a été l'objet de tant de controverses et de travail, a été voté par 2.308 oui, contre 70 non. Le décret sur **l'Activité missionnaire de l'Eglise** a été approuvé à une très forte majorité : 2.394 oui, contre 5 non. Le décret sur le **Ministère et la vie des prêtres** atteint la proportion la plus forte dans les scrutins de la journée : 2.390 oui, contre 4 non. Enfin, la Constitution pastorale sur l'**Eglise dans le monde de ce temps** est adoptée par 2.309 oui, contre 75 non.

Ce dernier document, le plus important promulgué aujourd'hui, constitue avec la Constitution sur l'Eglise l'essentiel de Vatican II. Le discours de **Paul VI** le situe dans le mouvement conciliaire et en développe longuement les thèmes. Il faudrait reprendre tout ce discours en détail pour en déceler les richesses. Faute de pouvoir le faire ici, relevons quelques passages : « La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion — car c'en est une — de l'homme qui se fait Dieu. Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. **La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile.** Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier... Il a considéré une fois encore l'éternel double visage de l'homme : sa misère et sa grandeur, son mal profond, indéniable, de soi inguérissable, et ce qu'il garde de bien, toujours marqué de beauté cachée et de souveraineté invincible. Mais il faut reconnaître que ce Concile, une fois qu'il s'est mis à juger l'homme, s'est arrêté bien plus à cet aspect heureux de l'homme qu'à son aspect malheureux. Son attitude a été **nettement et volontairement optimiste.** Un courant d'affection et d'admiration a débordé du Concile sur le monde humain moderne. Des erreurs ont été dénoncées. Oui, parce que c'est l'exigence de la charité comme de la vérité, mais, à l'adresse des personnes, il n'y eut que rappel, respect et amour. »

« L'Eglise s'est pour ainsi dire proclamée **la servante de l'humanité,** juste au moment où son magistère ecclésiastique et son gouvernement pastoral ont, en raison de la solennité du Concile, revêtu une plus grande splendeur et une plus grande force : l'idée de service a occupé une place centrale dans le Concile »... « L'Eglise n'a pas dévié, mais elle s'est tournée vers

l'homme. Et celui qui considère avec attention cet intérêt prépondérant porté par le Concile aux valeurs humaines et temporelles ne peut nier d'une part que le motif de cet intérêt se trouve dans le caractère pastoral que le Concile a voulu et dont il a fait en quelque sorte son programme et, d'autre part, il devra reconnaître que cette préoccupation elle-même n'est jamais dissociée des préoccupations religieuses les plus authentiques, soit en considération de la charité qui seule suscite cet intérêt — et là où se trouve la charité là se trouve Dieu —, soit en raison du lien — constamment affirmé et mis en valeur par le Concile — existant entre les valeurs humaines et temporelles et les valeurs proprement spirituelles, religieuses et éternelles. **L'Eglise se penche sur l'homme et sur la terre, mais c'est vers le royaume de Dieu que son élan la porte.** »

Après la Messe, le Cardinal Béa lut le texte de **la levée de l'excommunication de 1054,** en présence de toute l'Assemblée et de Monseigneur Méliton, métropolite, représentant le Patriarche Athénagoras. Ce fut certainement le moment le plus impressionnant de toute la cérémonie. Le délégué du Patriarche se tenait debout près du trône du Pape, et, à la fin de la lecture, Paul VI lui remit le bref de levée de l'excommunication portée par Rome en 1054 contre le patriarche Michel Cérulaire, et lui donna l'accolade. Tandis que se déroulait cette cérémonie à Saint-Pierre de Rome, une autre cérémonie avait lieu à Constantinople, en présence d'une délégation conduite par le Cardinal Shehan, pour lever l'excommunication portée par Constantinople contre Rome.

Une déclaration commune de l'Eglise catholique et de l'Eglise orthodoxe précise : « Ce geste de justice et de pardon réciproque, le Pape Paul VI et le Patriarche Athénagoras I avec son Synode, sont conscients qu'il ne peut suffire à mettre fin aux différends, anciens ou plus récents, qui subsistent entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe... En accomplissant ce geste, ils espèrent qu'il sera agréé de Dieu, prompt à nous pardonner lorsque nous nous pardonnons les uns les autres, et apprécié par le monde chrétien tout entier, mais surtout par l'ensemble de l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe comme l'expression d'une sincère volonté réciproque de réconciliation et comme une invitation à poursuivre, dans un esprit de confiance, d'estime et de charité mutuelles le dialogue qui les amènera, Dieu aidant, à vivre de nouveau, pour le plus grand bien des âmes et l'avènement du règne de Dieu, avec la pleine communion de foi, de concorde fraternelle et de vie sacramentelle qui exista entre elles au cours du premier millénaire de la vie de l'Eglise. » Cet après-midi, un évêque oriental catholique me disait, le visage rayonnant : « C'est un premier pas, et il est fait dans la pleine charité. »

Clôture du Concile.

Mercredi 8 décembre. Depuis déjà une dizaine de jours, des préparatifs se faisaient pour que, si le temps le permettait, la cérémonie de clôture se déroule devant la façade de la basilique. Hier soir, tout était prêt : un autel, un trône pour le Pape, des tribunes pour les Evêques les Observateurs, les délégués des divers pays du monde. Ce matin, le temps est beau : quelques nuages, mais surtout le soleil, qui éclaire la place Saint-Pierre. Dès dix heures, le long cortège des Pères conciliaires, venant de la porte de bronze, s'avance vers les tribunes. Vers dix heures trente, le Pape apparaît aux applaudissements de la foule, et les chants commencent. Paul VI célèbre la Messe qu'il dialogue avec toute l'assemblée. Au cours de l'homélie, il rappelle que « **pour l'Eglise, personne n'est étranger,** personne n'est exclu, personne n'est lointain » ; puis, après avoir évoqué l'absence des évêques empêchés de venir au Concile et injustement retenus dans le silence, Paul VI étend son salut à tous les hommes : « Ce salut universel, Nous l'adressons

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à vous aussi, hommes qui ne nous connaissez pas, hommes qui ne nous comprenez pas, hommes qui ne nous croyez pas utiles, nécessaires et amis pour vous, et aussi à vous, hommes qui, en songeant peut-être bien faire, nous combattez ! Un salut sincère, un salut discret, mais plein d'espoir et, aujourd'hui, croyez-le, plein d'estime et d'amour. » Le chant du Credo prenait ensuite, en cette clôture du Concile, un relief tout particulier.

La messe terminée, après avoir bénit la première pierre d'une nouvelle église dédiée à Marie Mère de l'Eglise, le Pape, en quelques mots, introduit la lecture de messages du Concile aux hommes de notre temps : aux gouvernants ; aux hommes de la pensée et de la science ; aux artistes ; aux femmes ; aux pauvres, aux malades, à tous ceux qui souffrent ; aux travailleurs ; aux jeunes. Plusieurs Cardinaux et Patriarches viennent lire ces messages dont le Pape remet un exemplaire à plusieurs personnes appartenant à chacune de ces catégories. C'est avec joie que l'on voit ainsi M. Jacques Maritain recevoir des mains du Saint-Père le message aux intellectuels. Détail touchant : un aveugle, avec son chien, vient recevoir à son tour le message aux pauvres et à ceux qui souffrent. C'est sur cette vision du Concile s'adressant à tous les hommes que celui-ci s'achève, après la bénédiction du Pape, par le chant du **Te Deum.** L'œuvre entreprise par Jean XXIII se termine dans la joie spirituelle, mais cette joie n'est pas triomphante : elle est empreinte de gravité, car, en repartant dans leurs diocèses, les évêques ont conscience d'avoir maintenant à mettre en œuvre avec tous les fidèles les décisions et les orientations prises par le deuxième Concile du Vatican.

P. de SURGY.

⁂

Voici donc le dernier de cette longue série d'articles sur le Concile : M. l'abbé Jacques Jullien, professeur de théologie morale au Grand Séminaire, puis M. l'abbé Paul de Surgy, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université catholique d'Angers, nous ont aidés à suivre les débats conciliaires et à en mieux saisir les incidences. Notre vive gratitude leur est acquise.

● *CONCARNEAU.* — Dimanche dernier, *M. le vicaire général Prigent* a béni les classes et dortoirs qui viennent d'être construits à l'école S. Joseph de Concarneau..

● *SEMAINE SOCIALE.* — La prochaine Semaine Sociale de France traitera de l' « *Opinion Publique* » et se déroulera à *Nice.*

● *ETUDES.* — L'acte politique du 5 décembre s'inscrit déjà comme un acte d'une importance capitale. De quelle signification est-il porteur ? Quel changement peut-il amener dans la vie politique du pays ? René Rémond, professeur d'histoire contomporaine, en posant ces questions, essaie de dégager dans ETUDES de décembre les lignes de force qui sous-tendent cette élection et qui dessinent déjà un autre visage de la France politique. Dans la même livraison, Xavier Tilliette dépeint une Espagne où se prépare dans l'ombre un nouveau printemps. tandis que Jacques Nobécourt s'interroge sur les options que va prendre le parlement de l'Allemagne de l'Ouest, tout en espérant la disparition d'un certain immobilisme. Sous le titre « Aux Etats-Unis, l'Eglise change de visage », Robert. Bosc décrit le renouveau de cette Eglise grandissante. Robert Rouquette continue la chronique de la quatrième session du Concile. Etc...

A travers les bulletins paroissiaux

Le dialogue prêtres-fidèles

Comment susciter et favoriser le dialogue entre prêtres et fidèles ? comment donner vie au programme tracé par le Concile ? Des bulletins paroissiaux s'en préoccupent :

● *Dans le dernier unméro, je vous écrivais : notre effort en paroisse portera sur le dialogue avec tous nos frères. J'ai pensé que pour moi il n'y a qu'un moyen de reprendre le dialogue avec le plus grand nombre, c'est de recommencer la visite detous les foyers de la paroisse. Et cela sera fait, comme il y a huit ans... Cette fois, je serai seul. Mes confrères restent pris par d'autres tâches. J'irai partout et j'entrerai là où on voudra bien me recevoir. Je dirai à ceux qui ne seront pas là mon respect et ma sympathie par mot que je laisserai à mon passage. Je ne prendrai rien nulle part, comme il y a huit ans. Vous avez certainement des choses à dire à vos prêtres. Vous me les direz. J'ai aussi certaines choses à dire à plusieurs d'entre vous. Nous dialoguerons. Et de tout cela je ferai mon profit, soit pour le porter dans mes prières, soit pour réformer, pour changer, pour supprimer ici ou là ce que peut être obstacle à la découverte de Dieu ou au contact vrai avec lui. Que notre saint patron qui visita si assidument et si saintement ses communautés soit en aide à tous, aux visités et au visiteur.*

● *Une paroisse urbaine entraîne un genre de vie et une organisation de type urbain pour le clergé : activités multipliées et spécialisées, horaires chargés, visites-éclairs, téléphone « Ils ont l'air toujours pressé... et pourtant on ne les voit jamais ». Le paroissien n'est pas content.*

Le prêtre n'est pas heureux de cette vie tiraillée, éparpillée, tendue. « Etre tout à tous ». Oui... mais comment ?...

Qui se vantera d'avoir toujours fait tout son possible ? Le clergé partage avec les paroissiens la condition humaine, faible et pécheresse, nous avons les uns et les autres bien des raisons d'échanger notre Confiteor.

Mais fussions-nous des héros et des saints, le problème de fond ne s'en poserait pas moins : étant donné une paroisse urbaine de 16.000 âmes, avec un presbytère de 6 prêtres, quels rapports vrais peuvent s'établir entre prêtres et pratiquants ; entre prêtres et non pratiquants, ou non croyants ?

● *Le prêtre s'efforce à aider les fidèles dans cette recherche de Dieu qui est la leur : dans leurs difficultés strictement personnelles certes, mais aussi dans ce service et cet amour de Dieu qui se réalise dans les devoirs et ouvrages du monde, dans les conditions de vie familiale et sociale.*

Le fidèle, lui, voit dans le prêtre l'homme qui doit l'aider dans le « domaine religieux », comme il dit. Et Dieu sait si ce domaine est sou-

vent conçu comme étranger à la vie, que précisément on appelle « profane ». Alors... d'étranges quiproquos naîtront : le fidèle a l'impression que le prêtre s'intéresse surtout (et indûment ?) aux réalités profanes — alors que lui, fidèle, rencontrant un prêtre, voudrait parler « religion » !...

Il y a deux réactions possibles, à la fois pour le clergé et pour les fidèles :

— L'une, facile et amère : « Ils ne nous comprennent pas, ils ne nous aiment pas, ils sont de mauvais prêtres, ils sont de faux chrétiens, etc... Eh bien, quand ils voudront bien changer, nous verrons,. »

— L'autre, difficile mais réaliste et chrétienne : « Il n'est pas facile de les voir, nous ne les comprenons pas toujours, mais nous essayons de les comprendre, parce que nous les aimons ; les contacts sont difficiles, essayons donc ensemble de voir comment en établir, et lesquels. Prenons chacun l'initiative ; revoyons, chacun, nos positions, s'il le faut, et les choses iront mieux pour le Seigneur, pour son Eglise et pour le salut du monde.

Je vous souhaite, mes frères, d'être des apôtres de l'unité, de la paix et de la charité.

● *Soyez des apôtres de l'unité et de la charité fraternelle dans vos foyers ; là où il y a la discorde, mettez-y l'union ; là où il y a la tristesse, mettez-y la joie.*

● *Soyez des apôtres de l'unité et de la paix dans vos rues, vos villages et vos quartiers : par votre esprit d'entraide et de service, mettez l'amour là où il y a la haine et mettez le pardon là où il y a l'offense.*

● *Soyez des apôtres de l'unité et de la paix dans vos entreprises, par undialogue franc et loyal qui cherche la vérité et la justice, un dialogue d'homme à homme, de chrétien à chrétien, et non uniquement comme cela se passe trop souvent, hélas ! un dialogue de patron à ouvrier, de cadre à employé.*

● *Soyez des apôtres de l'unité et de la paix dans la cité, en particulier en cette année électorale, par un respect très grand de toute personne humaine, quelle que soient leurs opinions philosophiques, politiques ou religieuses.*

● *Soyez, enfin, des apôtres de l'unité et de la paix dans votre paroisse, en ayant un esprit de vrais fils de l'Eglise en Concile, qui cherchent à se mettre à jour, comme l'Eglise, leur Mère, face au monde d'aujourd'hui, mise à jour qui ne nous plaît pas peut-être totalement, mais dans laquelle nous ferons effort quand même pour entrer dans une obéissance toute respectueuse et toute filiale.*

M. l'abbé Julien MÉNEZ,
ancien curé de Landerneau.

Nouvelles

● *EN MARGE DU CONCILE.* — Avec la dernière session du concile, le temps est venu du dialogue avec les non-chrétiens. Sur la volonté du Saint Père, un Secrétariat a été fondé à cette intention. Se préparer à ce dialogue, tel est le but des *cours par correspondance* de formation missionnaire du *Cercle Saint Jean-Baptiste*, qu'il s'agisse des non-chrétiens de civilisations non-occidentales : *cours sur l'Islam, le judaïsme, la Chine, l'Inde, le Japon, le Monde Noir ;* qu'il s'agisse des néo-païens que notre monde moderne voit se multiplier : *cours sur le Marxisme* (RR. PP. Daniélou, Calvez, Bruet), *sur le Monde Technique* (R. P. Russo), *sur le Monde Ouvrier*. Parallèlement à cette connaissance des mentalités non-chrétiennes, les *cours d'Ecriture Sainte et de Missiologie* permettent d'acquérir une formation spirituelle personnelle profonde.

Deux cycles nouveaux ou renouvelés s'ajoutent à partir d'octobre 1965 : *Initiation à l'Amérique Latine*, par le R. P. Malley, Prieur des Dominicains à Oullins, pour mieux connaître cet immense pays qu'est l'Amérique du Sud. *La Mission de la Femme d'après la Bible*, par le R. P. L.M. Orrieux, o. p., résidant actuellement en Côte d'Ivoire. Pour tous renseignements, programmes et inscriptions, s'adresser : 120, rue du Cherche-Midi, Paris 6e.

● *RETRAITES.* — La Villa Ste Anne, 23, rue E. Guinel, Angers (M.-et-L.), annonce diverses retraites : du 6 au 11 décembre (P. Rouanet) pour les prêtres, du 20 au 23 décembre (P. Clère) pour les hommes, du 5 au 9 janvier (P. Bellettre) pour les foyers, etc... On peut obtenir dès à présent le programme 1966.

La Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine), vient aussi de faire paraître son programme 1966.

Ces deux maisons de la Compagnie de Jésus reçoivent à toute date des retraitants particuliers (prêtres ou laïcs).

● *AGENDA ECCLESIASTIQUE MAME* pour 1966. Format 9 × 13, reliure pellior, imitation chagrin vert, extra souple, épaisseur 1 cm avec élastique. Poids 120 grammes. 4,35 francs (franco 5.10 fr.). — Deux jours à la page entière pour le dimanche et les grandes fêtes ; calendrier liturgique 1966 donnant entre autres les intentions mensuelles de l'Apostolat de la Prière ; extraits importants du Rituel ; répertoires divers...

● Rééducation des bègues. Déplacements possibles. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.

ÉTABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

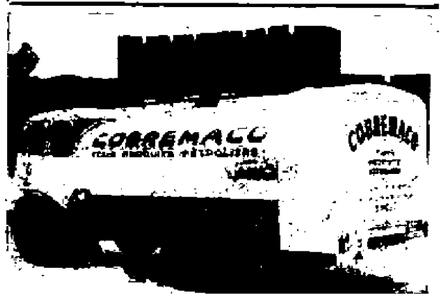

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus
AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 47 Vendredi 24 décembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

PARTIE OFFICIELLE

ORDINATIONS

A la chapelle du Grand Séminaire le samedi 18 décembre ont été ordonnés diacres

— *M. Jean Autret*, de Saint-Eloy,
— *M. Paul Berrou*, de Plounévez-Lochrist,
— *M. Louis Boulic*, de Crozon,

qui, avec *M. Louis Hernot*, du diocèse de Mende mais originaire de Landerneau, avaient reçu la veille le sous-diaconat. Ce même vendredi, sept séminaristes avaient reçu la tonsure et un, les deux premiers ordres mineurs.

PASTORALE EN MONDE OUVRIER

Il est rappelé que la Session régionale pour une pastorale en monde ouvrier aura lieu à *Guidel (Morbihan) du lundi 27 décembre (14 h.) au mercredi 29 (12 h.)*. Cette session s'adresse aux curés, recteurs et vicaires qui rencontrent des familles ouvrières sur leurs paroisses et aussi aux religieuses et religieux qui ont déjà une action effective dans l'apostolat ouvrier. Le programme de la session est centré sur « *Les familles ouvrières* ». *M. Félix Lacambre*, secrétaire général de l'A.C.O., participera aux travaux. *M. l'abbé Jullien*, du Grand Séminaire, donnera l'éclairage doctrinal.

RÉCEPTIONS DU NOUVEL AN A L'ÉVÊCHÉ

Les réceptions du Nouvel An auront lieu à l'Evêché le vendredi 31 décembre :

— à 9 h. 30, les membres du clergé et les religieux,
— à 11 h., les communautés de religieuses,
— à 18 h. 30, les représentants des mouvements et des écoles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

RÉCOLLECTION

— *Quimper, La Retraite, jeudi* 30 *décembre.*

Prière de noter que dans tous les centres la récollection commence à 9 h. 30. S'inscrire à l'avance pour les repas.

CONFÉRENCES D'INFORMATION

— *Brest, Kerjean, route du Vieux Saint-Marc, jeudi* 6 *janvier,* 14 *h.* 30. Les religieuses du doyenné de Guipavas y sont également invitées.

— *Quimperlé, Kerbertrand, dimanche* 9 *janvier,* 14 *h.* 30, et *Concarneau, école des filles, dimanche* 23 *janvier,* 14 *h.* 30.

Les religieuses des doyennés de Quimperlé, Arzano, Riec, Concarneau, Bananlec, Scaër sont invitées à se rendre à l'une ou l'autre de ces deux réunions.

PERMANENCE

— *Brest,* 24, *rue Kéravel, jeudi* 6 *janvier, de* 10 *à* 12 *h.*

AUX RESPONSABLES DE CHORALES

La réunion des responsables de chorales qui avait lieu pendant les vacances de Noël à Châteaulin a été reportée à une date ultérieure (vacances des Gras ou de Pâques). Il a paru en effet opportun d'attendre la parution de divers documents sur le chant et la musique sacrés attendus pour les semaines à venir.

ORDOS ET REGISTRES PAROISSIAUX

Les Ordos et Registres paroissiaux parviendront aux presbytères des doyennés *au plus tard le mercredi* 29 *décembre.*

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse *M. Michel Lannuzel,* ancien recteur de Saint-Nic, rappelé à Dieu le 18 décembre à l'âge de 78 ans.

(*Né le* 31 *juillet* 1887 *à Lanildut. Etudes secondaires à Lesneven. Ordonné prêtre le* 25 *juillet* 1912. *Octobre* 1912, *vicaire à Saint-Nic. Mars* 1919, *vicaire à Plomodiern. Septembre* 1938, *recteur de Primelin. Septembre* 1946, *recteur de Saint-Nic. Janvier* 1961, *démissionnaire ; se retire au Conquet.*)

LE JUBILÉ EXTRAORDINAIRE OUVERT EN MÉMOIRE DU CONCILE

Par la constitution apostolique « Mirificus eventus », le Pape Paul VI a promulgué un jubilé extraordinaire — du 1er janvier 1966 au 29 mai, dimanche de la Pentecôte — afin que « Dieu, le Seigneur suprême, soit publiquement remercié pour les dons si largement dispensés à son Eglise et dans le temps où le Concile se préparait... et au cours des quatre années où son travail s'effectua », afin que soit « imploré le secours divin... pour l'humanité d'aujourd'hui », et afin que les chrétiens de bonne volonté soient aidés à « assurer le renouveau de la vie personnelle de chacun, de la vie familiale, de la vie publique et sociale, renouveau tant désiré, unique objectif du Concile ».

Le Pape précise ensuite les principaux objectifs de ce jubilé :

— en tout premier lieu, *un changement personnel de chaque chrétien :* par l'exercice de la vertu de pénitence liée à la confession sacramentelle et à l'eucharistie,

— *un désir plus ardent de pratiquer la charité, d'imiter le Christ crucifié et d'étendre le Règne de Dieu :* « d'où il résultera pour l'Eglise un regain de vitalité et, par suite d'un affinement des consciences, l'intensification du dynamisme originel qui la porte à gagner des âmes à Dieu ; du même coup arriveront à maturité dans toute l'Eglise ces fruits insignes de tout genre en vue desquels le Concile œcuménique a dépensé tant d'efforts ».

— « chez tous les chrétiens, membres de la hiérarchie comme du laïcat, *un accroissement du sens de l'Eglise,* une conscience mieux éclairée et plus dynamique de ce qu'est l'Eglise. »

C'est pourquoi le Pape demande « que le jubilé ait comme siège naturel l'église cathédrale et qu'il se déroule autour de l'Evêque... Après le Concile, les Evêques retournent dans leur diocèse, animés d'un zèle surnaturel et désireux de stimuler leurs fidèles à mettre en pratique les décisions du Concile : dans chaque diocèse, ce retour doit fournir aux prêtres et à l'ensemble du peuple chrétien l'occasion d'entourer leurs pasteurs, pour les remercier du travail actif et diligent réalisé durant le Concile, pour leur renouveler le témoignage de leur respect et dévouement filial, et surtout pour leur promettre le concours de leur collaboration...

« Quand l'Evêque, en sa cathédrale, préside, dans la plénitude de son autorité, aux réunions de sa famille diocésaine, quand il communique à ses fils les règles à suivre dans l'apostolat et les exhorte à la pratique de la charité et de la prière, alors, dans cette assemblée, tandis que les cérémonies religieuses revêtent une plus grande solennité, on a une très claire manifestation de l'accord intime des esprits et des cœurs et de l'union du troupeau à son pasteur...

« L'Evêque se préoccupera avant tout, durant ce temps de salut qu'est le jubilé, d'organiser dans sa cathédrale des séries spéciales de prédication pour expliquer les décrets du Concile, des missions populaires et des réunions de prière pour le clergé et pour le peuple chrétien, spécialement durant le carême, comme préparation à la fête de Pâques... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Constitution s'achève par la concession, d'une part, d'une indulgence plénière (aux conditions ordinaires avec, en outre, une visite à la cathédrale) et d'autre part, de pouvoirs d'absolution de certaines censures (encourues pour profession publique de doctrines hérétiques, schismatiques ou athées, pour lecture ou possession de livres hérétiques ou schismatiques, pour inscription à des sociétés anti-Eglise), et de dispense de vœux privés, même réservés au Saint-Siège.

Etant données l'étendue du diocèse et les habitudes, ni les paroisses ni même un nombre important de leurs paroissiens ne sauraient venir à la cathédrale Saint-Corentin, comme le prescrit le document romain. Est-ce là une raison de passer sous silence ce « temps fort » de prière, de réflexion et d'action que demande le Pape jusqu'au dimanche de la Pentecôte ? Les objectifs du jubilé ne sont-ils pas ceux de toute pastorale : conversion personnelle, action collective, sens de l'Eglise et engagement au service de sa Mission ?

C'est au plan paroissial, avec référence constante à l'Evêque, que l'effort demandé est à entreprendre

— « pour expliquer les décrets du Concile » si mal connus et si mal compris ;

— « pour se remettre à vivre en véritables chrétiens... et partager authentiquement la véritable communauté de vie divine » ;

— pour mieux enseigner « l'origine, la nature, la mission et la finalité de l'Eglise, doctrine jamais assez étudiée et comprise... : Voici la mère de tous, une mère dont la gloire augmente avec le nombre de ses enfants ; elle qui par l'Esprit-Saint engendre chaque jour pour Dieu de nouveaux fils ; elle dont les sarments couvrent le monde entier ; elle qui élève vers le royaume des cieux ses rejetons portés sur le bois. Voici la cité qui se dresse bien haut sur le sommet de la montagne, qui s'impose aux regards de tous les hommes et dont tous proclament le mérite... »

Ce travail sera mené à bien si les paroisses s'entendent en doyenné et si les prêtres mettent en commun leurs « charismes » : sinon, chacun s'essoufflera à vouloir tout faire et tout étudier.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 décembre, dans l'octave de Noël. Lundi 27, S. Jean, apôtre et évangéliste. Mardi 28, les Saints Innocents, martyrs. Mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31, de l'octave. Samedi 1er janvier 1966, octave de Noël. Dimanche 2, le Saint Nom de Jésus.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Docteur Jean Chapel*, de Scaër, père du R. P. Chapel, supérieur de Roz-Avel, Quimper. *M. Yves Stéphan*, de Guiclan, père de M. le Recteur de Melgven. *M. Charles Kérébel*, de Landerneau. *Mme Morvan*, de Brest. *M. Héliès*, de Landunvez.

Le Pardon de Saint-Corentin

Une pléiade d'évêques, un nouvel autel, la messe concélébrée, ce furent les « nouveautés » du pardon de Saint-Corentin. Pardon où l'on retrouvait avec plaisir la chorale sous la direction de *M. l'abbé Bihan-Poudec* et l'art si parfait de l'organiste, *M. Gérard Pondaven*.

Les évêques étaient au nombre de sept : *Monseigneur Rayappan*, archevêque de Pondichéry en Inde — venu rendre visite aux familles de ses missionnaires et religieuses à Quimperlé, Landunvez, Trémaouézan, Saint-Méen, Briec-de-l'Odet et sa région, — *Monseigneur Pailler*, archevêque-coadjuteur de Rouen, *Monseigneur Rolland*, évêque d'Antsirabé à Madagascar, *Monseigneur Kérautret*, évêque d'Angoulême, que l'on fut si heureux d'entendre prononcer le sermon après les vêpres, *Monseigneur Boussard*, évêque de Vannes, *Monseigneur l'Evêque* et *Monseigneur l'Auxiliaire*, auxquels s'était joint le *Révérend Père Abbé* de S. Guénolé de Landévennec.

Un nouvel autel. A la croisée des transepts, *M. le chanoine Le Vey*, curé de Saint-Corentin, a fait dresser un nouveau sanctuaire, — en matériau provisoire, du bois, un travail soigné cependant. Vaste à l'image de la cathédrale ; au centre, un autel sans aucune prétention. La chaire y est insérée, ce qui a permis de l'utiliser comme ambon : tour à tour, un laïc, puis un diacre y proclamèrent l'épître et l'évangile ; l'usage seul montrera les avantages et les inconvénients de cette solution.

Une messe concélébrée. *Mgr Pailler* — qui prononça une remarquable homélie — la présidait, entouré de *Mgr Rayappan*, *Mgr Kérautret*, *Mgr l'Evêque*, *Mgr l'Auxiliaire*, le *R. P. Abbé* et *M. le Curé-Archiprêtre*. La cathédrale avait eu l'heureuse initiative d'acquérir pour les concélébrants quelques chasubles très simples mais identiques : la cérémonie y gagnait beaucoup. On souhaiterait que, dans les paroisses et institutions où la concélébration est assez fréquente, on choisisse ce même type de chasubles : ainsi, des concélébrations exceptionnelles pourraient rassembler, pour la plus grande dignité de la liturgie, un nombre important d'ornements identiques.

La messe fit l'unanimité. La cérémonie de l'après-midi — vêpres, procession des reliques de S. Corentin, salut du Saint-Sacrement — fut l'objet de louanges et de critiques, entre lesquelles il est difficile de trancher. Les jeunes en étaient absents ; y seraient-ils venus si la prière liturgique avait revêtu d'autres formes ? Les fidèles présents étaient, dans l'ensemble, sensibles à son caractère traditionnel et le manifestaient en chantant les psaumes latins (à part le « Memento » !) ; mais déjà le « Pange solemnes » est devenu hésitant. Problèmes d'une liturgie en évolution.

Le pardon breton — à la messe de 8 heures — avait rencontré ses propres difficultés. La messe, et non plus seulement le sermon, était dite en langue bretonne : *M. l'abbé Urien*, recteur de Pouldavid, Douarnenez, la célébrait, tandis que *M. le chanoine Quéméneur*, recteur du Pilier-Rouge, prononçait le sermon et que *M. le chanoine Nédélec*, aumônier de Keranna, Quimper, dirigeait l'assemblée. Après un seul essai, sans possibilité de répétition préalable, il serait malhonnête de porter un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jugement ; mais l'impression était assez décevante dès que l'on s'éloignait des premiers rangs des fidèles.

Voilà, avec ses ombres et ses lumières, ce que fut le 19 décembre le pardon de Saint-Corentin à la cathédrale de Quimper.

SERMON DE MONSEIGNEUR KÉRAUTRET AUX VÊPRES DU PARDON DE SAINT-CORENTIN

Mes Frères,

Notre pardon de Saint Corentin revêt aujourd'hui un éclat conciliaire. C'est un jour à Rome, tandis que nous parlions des schémas en cours, que Mgr Fauvel nous demanda, à Mgr Pailler et à moi, de présider cette fête. Comme j'objectai qu'il m'était impossible dans cette période de plonger dans les études historiques nécessaires à un panégyrique, il me conseilla d'apporter tout simplement quelques échos et quelques leçons du Concile. L'invitation allait dans le sens de mes goûts. C'est donc ce que je ferai devant vous, « Vénérables Pères », qui pourrez revivre avec moi quelques-unes des heures exaltantes que nous avons passées à Rome, et devant vous, mes Frères, qui avez et qui aurez longtemps encore à réfléchir sur le grand événement qui vise à rajeunir le visage de l'Eglise.

Permettez-moi, en commençant, d'évoquer deux images, toutes neuves puisqu'elles n'ont pas encore quinze jours.

7 décembre 1965. C'était dans la basilique Saint-Pierre, rutilante de lumière, chargée d'une intensité de ferveur et de gravité qui impressionnait chacun de nous. La cérémonie était fort simple, dépouillée de l'apparat des années précédentes : une intense prière au Saint Esprit ; une série de votes où chacun engageait sa conscience ; puis une messe concélébrée par une vingtaine d'Evêques autour du Pape. Et voici qu'à l'offertoire se produisit un événement, qu'en réalité nous attendions tous mais qui se chargeait soudain d'une intense émotion : Mgr Willebrands lisait une déclaration commune dans laquelle Paul VI et le patriarche Athénagoras déclaraient vouer à l'oubli les excommunications qui avaient brouillé les rapports de l'Eglise d'Occident et de l'Eglise d'Orient. Puis Mgr Meliton, représentant du Patriarche, montait vers le trône du Pape pour échanger avec lui le baiser de la paix, signe d'une charité retrouvée et gage des efforts qui restent à faire pour que l'unité puisse se faire à l'heure marquée par Dieu.

L'image qui me reste de cette séance, c'est celle d'une Eglise rassemblée dans la prière, dans la recherche de son unité, dans le sentiment profond de sa mission et de sa responsabilité. Personnellement, jamais je n'avais senti le cœur de l'Eglise autant que ce jour-là.

La deuxième image : 8 décembre. L'Eglise sort du Cénacle pour se mettre en face du monde. C'était sur la place Saint-Pierre, sous un ciel nuageux dans lequel un vent frais ouvrait par intervalles des zones de soleil. Le Pape entouré de 2 300 évêques, ses frères, face à une foule que les journaux chiffraient à 300 000 personnes, célèbre la messe, la dialoguant avec l'immense foule. Il adresse au monde une émouvante homélie et fait lire une série de messages qui portent à l'humanité entière l'écho de la Noël et l'assurance d'une charité universelle : « Gloire à Dieu ! Paix aux hommes de bonne volonté ».

C'était fini. Tandis que se prolongeaient les acclamations de départ et les chants d'adieu, chacun de nous, je crois pouvoir le dire, Vénérables Pères, en votre nom comme au mien, éprouvait dans le cœur une émotion

intense où se mêlaient la reconnaissance à Dieu, la nostalgie du départ, la joie du retour, mais aussi le sentiment des grands devoirs qui nous attendent.

L'image du 8 décembre, c'est celle de la présence de l'Eglise au monde, c'est le programme donné à tous les chrétiens et leur envoi en mission.

Voulez-vous qu'à ces deux images nous accrochions deux questions :
— Qu'est-ce que l'Eglise ?
— Quelle est la mission du chrétien ?

I

Qu'est-ce que l'Eglise ? Cette question est l'objet d'une des plus importantes constitutions.

Il n'est pas étonnant que dans sa méditation sur son mystère, l'Eglise se soit longuement arrêtée à la contemplation de Dieu. Car tout vient de sa Paternité. Il est tellement Père qu'il a laissé un reflet de son Amour sur toutes les choses qu'il a créées.

Mais chez l'homme, cette marque prend un relief particulier : elle est **Image et ressemblance,** appel, élan vers un au-delà qui fait qu'en dehors de Dieu l'homme ne peut trouver la Paix.

Quiconque croit au Dieu vivant, quiconque professe que la nature humaine est sortie de sa main et appelée à revenir vers Lui, ne peut regarder un homme que comme un frère, comme un adorateur virtuel de Dieu, qui peut bien ignorer sa vocation profonde, mais qui en dehors d'elle ne peut rencontrer le bonheur.

C'est à la fois au nom de son amour pour Dieu et pour l'homme que le Concile regarde et dénonce l'athéisme comme la plus grande mutilation et qu'il considère que l'œuvre la plus importante c'est de révéler au monde le visage authentique de Dieu et le mystère de salut qu'il nous a révélé en notre Seigneur Jésus-Christ.

Pour sa part, le Concile l'a longuement contemplé dans la lumière de l'Evangile.

Il n'y a pas de livre qui ait été mis à l'honneur plus que l'Evangile. Car, voyez-vous, pour l'Eglise, l'Evangile n'est pas seulement le plus grand livre : ce serait le ranger, fût-ce au rayon supérieur, parmi les livres humains. Ce n'est pas seulement le plus vrai : ce serait encore mettre sa doctrine en parallèle avec les sagesses humaines. Il est la Parole de Dieu, la vérité absolue, le dernier mot sur toutes choses, le livre indépassable où Dieu nous dit ce qu'il est et nous révèle le secret de notre propre nature.

Dans ce livre, le Concile a contemplé la vie de Jésus. son union à Dieu, sa prière, son humilité, sa pauvreté, le don total de sa vie à la Mission qui lui avait été confiée.

Il a contemplé son ouverture aux hommes, sa patience, sa bonté, son respect des petits et des humbles, son esprit de service, son refus d'assurer aux hommes des tranquillisants faciles et trompeurs, sa passion de leur révéler Dieu et de les conduire aux sources des vraies Béatitudes qui s'appellent renoncement, pauvreté, pureté, amour de la Paix.

Il a plus profondément encore contemplé, au delà des événements de la vie de Jésus, leur sens caché, leur mystère. Dans la Passion de l'homme-Dieu dans sa mort sur la Croix, il ne faut pas voir seulement un drame de quelques heures commencé au jardin des Oliviers et terminé au Golgotha, mais une lutte contre le péché, et une victoire définitivement acquise sur le mal, sur la haine. En sa Résurrection il ne suffit pas de regarder un miracle qui l'aurait rendu au monde, pour quelques semaines, en vue de la consolation des Apôtres et des Saintes Femmes, mais l'événement qui fait de lui l'éternel vivant, le Sauveur, le Seigneur.

N'était-ce pas la conviction profonde des premiers chrétiens, humiliés, persécutés, livrés à l'esclavage, quand ils se réunissaient aux Catacombes et qu'ils chantaient, les yeux fixés sur une Présence : « Kyrie ! Kyrie ! Kyrie ! eleison ! » ? Cette même foi devrait soulever nos âmes chaque fois que nous célébrons l'Eucharistie. Que faisons-nous à la messe, sinon renouveler la Passion et la Résurrection du Seigneur ? Il est toujours avec nous. Sa lumière et sa grâce continuent à nous sauver. Le monde reste pécheur, mais le sang de Jésus-Christ le purifie et le libère ; son Esprit-Saint le travaille et l'appelle à l'unité, à la sainteté.

Oui, il faut aimer le monde, comme Jésus, en luttant contre les forces du péché partout où nous le rencontrons, à commencer par nous-mêmes, gardant la confiance invincible que cette terre prépare le Royaume de Dieu.

C'est cela la mission de l'Eglise.

Qu'est-elle l'Eglise ? Rien en dehors de Dieu. Sans lui, elle ne serait qu'une société humaine, livrée à toute les vicissitudes de l'histoire et au poids du péché de ses membres.

Avec lui, elle est sa famille, son Peuple, vivant de son Esprit, organisé hiérarchiquement, en marche vers le Royaume éternel.

Elle est le corps du Christ, recevant tout de lui, selon les structures qu'Il lui a données, où tous sont membres actifs par le baptême et où certains sont choisis et marqués pour des fonctions hiérarchiques de telle sorte qu'une même vie anime l'ensemble et que « le Christ soit tout en tous ».

Quelle est sa force ? Elle se sait à la fois petite et grande. Car elle est faite de pécheurs, mais c'est l'Esprit-Saint qui la fait vivre. Sa vraie force est d'ordre spirituel : c'est l'ardeur de sa foi, c'est la ferveur de sa prière, c'est sa cohésion interne et fraternelle, c'est le rayonnement de sa charité.

Que demande-t-elle et que veut-elle ? Elle ne se veut pas dominatrice, mais servante. Elle n'est pas possessive, mais elle se sent responsable. Elle ne veut pas garder pour un petit nombre le trésor qu'elle a reçu en dépôt pour le bien de tous. Elle ne demande aucun privilège, mais seulement la liberté large et bienveillante de remplir sa mission, qui est de prêcher l'Evangile à tous les hommes de bonne volonté. Placée au milieu du monde, sans aucune volonté de bâtir un monde à part, demandant seulement ce qui lui est nécessaire pour être vraiment elle-même, elle cherche à écouter les hommes, comme le Seigneur lui-même, non pas pour leur donner les réponses frelatées que peut-être ils espèrent, mais les réponses de l'Evangile, dans toute leur clarté et leur austère vérité. Familière aux hommes, et non pas étrangère, elle voudrait leur rappeler les valeurs spirituelles qui sont le levain de toute civilisation vraiment humaine. Signe levé au milieu des nations, son ambition c'est de révéler aux hommes, par sa parole, son témoignage, le Nom de Jésus-Christ, le seul Nom en qui nous pouvons trouver le salut et la vie.

II

Après ce que je viens d'esquisser de l'Eglise, il me semble, mes Frères, facile de répondre à la deuxième question : « **Quelle est la mission du chrétien ?,** quel est le type de chrétien que le Concile voudrait promouvoir dans le monde d'aujourd'hui ? »

Je répondrai que le chrétien est un fils de l'Eglise qui vit sa foi dans le monde et qui témoigne du Christ dans sa vie quotidienne.

C'est en effet **dans l'Eglise** et par elle que nous recevons notre être chrétien. C'est elle qui nous baptise, c'est elle qui éduque notre foi. C'est en elle que nous recevons en permanence les énergies divines dont nous

avons besoin et dont la messe, les sacrements sont les **canaux ordinaires.** Nous en sommes les membres, nous en sommes les fils.

Si j'insiste sur cette idée, mes frères, c'est pour développer en vous un sentiment qui me paraît en baisse : la fierté d'appartenir à l'Eglise.

Que nous puissions, que nous devions même reconnaître ses faiblesses, j'en suis d'accord, à condition toutefois que nous sachions reconnaître que les rides de son visage sont le reflet de nos propres faiblesses et que cette constatation devienne en nous le ressort d'une sainteté plus grande. Mais il y a aujourd'hui des chrétiens, sincères, généreux, fervents, qui prennent à l'égard de leur Mère une attitude distante, critique, qui se désolidarisent d'avec leurs frères dans la foi ; qui cherchent à juste titre des valeurs chez les non-croyants mais qui refusent d'en reconnaître chez les pratiquants ; qui exaltent les engagements temporels mais qui considèrent comme inutiles et dévalués les services internes de la communauté chrétienne. Je crois qu'il y a dans ces attitudes une réaction explicable contre des étroitesses et des replis dont nous avons souffert ; mais je crois aussi que la réaction dépasse son but, et qu'il nous faut retrouver l'amour de la liturgie, l'estime des sacrements reçus, le sens de la communauté, de la cohésion, de l'obéissance, du respect mutuel, bref une attitude filiale envers l'Eglise.

Est-ce à dire que notre vie chrétienne doit se cantonner dans l'Eglise ? Loin de moi cette pensée, car l'Eglise est **dans le monde** ; elle est pour le monde.

Le chrétien est et reste un homme engagé dans une condition humaine et qui a une tâche terrestre à remplir.

L'homme concret est toutes sortes de choses à la fois ; il est marié ou célibataire, il est paysan, ouvrier, étudiant, fonctionnaire, patron, citoyen, et j'en passe.

Toute cette vie est le lieu précis où Dieu l'appelle. Car Dieu a une idée, un plan sur chacune de nos activités terrestres. Dans la pensée de Dieu, nos engagements ont un sens et une finalité. Etre marié, c'est aimer sa femme ou son mari, travailler au bien de son foyer ; être ouvrier, c'est être solidaire de son entreprise et chercher le bien de ses frères ; être patron, c'est se sentir responsable non seulement de ses propres intérêts mais des intérêts de ceux que l'on emploie. Je ne fais qu'esquisser des programmes — dont chacun mériterait d'être traité à part et que chacun d'entre vous devrait préciser pour son propre compte à la lumière de l'Evangile et des enseignements de l'Eglise —, simplement pour en tirer une conclusion.

Cette conclusion, la voici. Le devoir précis du chrétien, c'est d'être à l'écoute, à la recherche de cette volonté de Dieu qui le concerne, lui, dans la situation où il se trouve. Et l'ayant trouvée, d'y répondre de tout son cœur. Car ce n'est pas en disant « Seigneur, Seigneur » que l'on entre dans le Royaume des Cieux, mais en faisant la volonté de Dieu ».

Jamais on ne mettra trop les chrétiens en garde contre un faux idéalisme. Jamais on ne leur répètera assez que c'est dans leur vie qu'ils doivent mettre l'Evangile, que c'est là une forme essentielle de l'hommage qu'ils doivent à Dieu et du témoignage qu'ils doivent porter devant les hommes. Le tissu de leur sainteté n'est pas dans les nuages, mais dans les tâches humaines qu'ils ont à remplir en conformité avec leur foi et avec leur amour. Le témoignage qui révèle Jésus-Christ, c'est celui d'une authentique sainteté vécue humblement dans la familiarité des hommes.

Ajouterai-je un mot pour ceux d'entre vous qui songent au sacerdoce, ou qui déjà s'y préparent au séminaire, et pour ceux d'entre nous, évêques ou prêtres, qui ont donné leur vie à Dieu ? Le sacrifice que nous avons fait ou celui que vous ferez n'est pas un retrait, une évasion, une rupture de la solidarité qui nous attache aux hommes nos frères ; il est un service, le plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

haut, le plus fécond. Est-il vocation plus grande que celle d'être, comme l'Apôtre Paul, « mis à part pour l'Evangile du Christ et pour l'intendance de sa grâce » ?

J'ai fini. La figure de ce monde passe ; mais l'Eglise éternelle se rajeunit sans cesse pour insérer son action dans les situations mouvantes de l'histoire. Ce que Saint Corentin a fait quand notre pays était encore païen, nous avons à le faire quand il menace de le redevenir. J'ai pensé que la meilleure façon d'honorer sa mémoire n'était pas de retracer une page d'histoire, mais de nous remettre en face de l'héritage qu'il nous a laissé, et que la meilleure prière, au moment où nous allons promener ses reliques, c'est de lui demander la force de continuer son œuvre et de bâtir l'Eglise dans le monde de notre temps. Amen.

● *VERS LA SEMAINE DE L'UNITÉ.* — Noël est bientôt passé. Il est déjà temps de songer à la prochaine Semaine de prière pour l'Unité (18-25 janvier). On sait que des brochures (prix de revient : 1,50 f. les dix), des images (3 f. le cent), des affiches (0,85 l'unité), etc... peuvent être obtenues du Centre Unité Chrétienne, 8, place de Fourvière, Lyon, 5e, C.C.P. Lyon 4937.75 ; un paquet standard de 25 brochures, 2 affiches, 250 images, 250 dépliants avec textes de prières est proposé à 19 f. franco.

● *L'EVANGILE SELON SAINT MARC.* — A l'occasion de Noël, le numéro de décembre de FÊTES ET SAISONS (prix 1 f.) contient le texte complet de l'Evangile selon Saint Marc, accompagné de notes brèves et de photographies choisies pour en faciliter au maximum la lecture et l'usage pédagogique. Pourquoi un Evangile en guise de numéro de Noël ? Parce que l'Evangile est la source la plus pure de la connaissance que nous sommes amenés à faire de Jésus-Christ, fils du Dieu fait homme. La nouvelle présentation de FÊTES ET SAISONS permet de développer, dans les 16 pages supplémentaires (pages magazine), un certain nombre de considérations soit sur l'évangéliste et son œuvre, soit sur l'usage des évangiles dans la catéchèse.

● *LES IMAGES DE LA VIE CHRÉTIENNE*, éditées par FÊTES ET SAISONS, annoncent la parution de deux nouveautés (la brochure de 16 pages, 0,30 f.) ;

— *Quand l'un des vôtres est mort...* Le chrétien touché par la mort d'un être aimé, pleure comme tout homme. Mais sa foi est un réconfort et le « mystère » de la mort est pour lui chargé d'un message de Dieu.

— *Les fiancés* (édition entièrement nouvelle). Les fiançailles ne sont pas le mariage, mais un engagement qu'il convient de mettre à profit pour une meilleure connaissance mutuelle et pour un plus grand sérieux du sacrement qui se prépare.

● *Demandes d'emploi.* — Le Foyer de la Fraternité Catholique des Malades recherche pour les malades aptes à reprendre le travail : un emploi de lingère, de femme de cuisine, dans école, pnsionnat ou petit hospice. — S'adresser à : « Foyer du Mont-Carmel », Guipavas (Tél. 44-61-69).

Les vœux d'un curé à ses paroissiens

... Je pense, sans arrière pensée aucune, et dans une intention que je tâche de rendre la plus charitable possible, à tout paroissien quel qu'il soit, à celui qui est resté fidèle à la foi de son baptême, comme à celui qui a cru bon, pour différentes raisons, de la laisser en sommeil.

Je pense donc à chaque paroissien, à chaque famille sans distinction de rang social, de fortune ou d'éducation : de mon mieux, j'essaie de vous voir avec les mêmes yeux et de vous aimer avec le même cœur.

Je pense, cependant, d'une façon particulière, aux plus déshérités : les malades, les vieillards, pour qui nous ne serons jamais ni assez ni trop bons...

Je pense aussi à ceux qui ont un salaire trop bas ; il y a un minimum requis pour élever normalement une famille ; peut-être un effort pour l'atteindre serait possible dans certains cas. Je pense à ceux qui sont mal logés. On a fait un travail admirable dans la commune pour le logement ; un jour, il faudra penser à ceux qui n'ont pas eu la chance ni les moyens d'en profiter.

Je pense encore à tous nos jeunes, les jeunes gens spécialement. Je comprendds que c'est bien dur. pour beaucoup de parents, de les voir s'en aller, avant le service militaire, gagner leur vie ailleurs, parce qu'il n'y a pas de « débouchés » chez nous. Là encore, il faudra un jour, et le plus tôt possible, réfléchir et agir ensemble pour que notre région puisse faire vivre ses enfants. Une famille n'est pas faite pour être divisée ni trop vite ni trop tôt.

Tous ces problèmes intéressent et préoccupent votre curé autant que les sacrements qu'il dispense ; tout simplement, parce que la vie chrétienne intéresse l'homme tout entier, corps et âmes. « Mater et Magistra », l'encyclique de Jean XXIII, ne dit pas autre chose. C'est dans la mesure où les efforts des chrétiens seront dirigés dans ce sens qu'ils seront dans la ligne de l'Evangile que j'ai mission de vous prêcher...

Au fond, je n'ai fait que vous rappeler cette vérité simple : on ne peut pas être heureux, avec... tout ce qui, à côté de nous, nous rend malheureux. Et la clé des vœux de bonheur que je vous souhaite se trouve dans ces quelques phrases que je vous ai souvent citées : « Bienheureux les humbles », « Bienheureux les justes », « Bienheureux les doux », « Bienheureux les miséricordieux », « Bienheureux les pacifiques »...

Le bonheur, il est là. Et pas ailleurs. Pour la raison bien simple que ces toutes petites phrases, quand on les met en pratique, conduisent tout droit au Seigneur.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

Yves CHAPALAIN

57, rue Clémenceau, 57
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. : 2-30

S.C.O.M.E.T.
ETABLISSEMENTS
GUILLOU-PERROT
Tél. 277 - LANDIVISIAU

MOBILIER SCOLAIRE
RÉSERVOIRS à MAZOUT

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO. BRE. MA. CO
Rue des Colonies - BREST
Tél. 44-19-78

Tous travaux de peinture
Décoration
Produits d'entretien, Papiers peints

Maison Y. MARIEL
35, rue de Brest
QUIMPER Tél. 5.27

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : 1.31

Installations sanitaires
- Chauffage central -
Couverture - Zinguerie
Plomberie

CAISSES RURALES ET OUVRIÈRES DU FINISTÈRE
Siège social : Allée Couchouren — QUIMPER — Tél. 12.33
Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider à la construction et à l'amélioration de l'habitat rural et urbain (prêt individuel)
CONSULTEZ NOS SECRÉTAIRES LOCAUX

RIDEAUX - TENTURES
Bien choisir dans une Maison spécialisée...
Vous ne serez pas déçus

AU DÉ D'ARGENT
40, rue Jean-Macé
116, rue Jean-Jaurès
BREST
4, rue du Parc - QUIMPER

80e Année — N° 48 Vendredi 31 décembre 1965

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction - Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER
C. C. P. « Semaine Religieuse » de Quimper, Nantes 93.81.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,25 fr. et la bande d'expédition.
Abonnement annuel : 17 francs (étranger : 19 francs).
Prière de rappeler le numéro de la bande d'expédition en réglant l'abonnement.
Tous les abonnements se terminent le 31 décembre ;
Ils sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier de l'année suivante.

VŒUX DU NOUVEL AN

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et MM. les Vicaires généraux présentent leurs meilleurs vœux de Nouvel An au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— vicaire général, archidiacre de Quimper et de Quimperlé, directeur des Œuvres et chanoine honoraire, *M. Louis Floc'h*, aumônier diocésain d'action catholique.

M. le vicaire général Kervennic est archidiacre de Brest ; M. le vicaire général Abiven, archidiacre de Châteaulin, Morlaix et Saint-Pol-de-Léon,

— curé-doyen de Concarneau, *M. Gabriel Blons*, chanoine honoraire, directeur des Œuvres,

— curé-doyen de Landerneau, *M. François Corfa*, recteur du Landais, Brest,

— curé-doyen de Lanmeur, *M. Jean-Louis Le Bras*, aumônier de l'Hôpital Gourmelen, Quimper,

— aumônier de l'Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé, en remplacement de *M. Jean-Louis Calvez*, chanoine honoraire, démissionnaire, *M. François Philippe*, chanoine honoraire, curé-doyen de Concarneau,

— recteur du Landais, Brest, *M. Emile Rolland*, chanoine honoraire, aumônier de la maison de repos Ty-Yann, Brest.

— aumônier diocésain d'action catholique, chargé de l'A.C.O. et de la préparation de la Mission ouvrière à Brest, *M. François Uguen*, vicaire à Saint-Luc, Brest,

— aumônier diocésain d'action catholique, chargé de l'A.C.I., *M. Claude Le Prat*, vicaire à Saint-Louis, Brest,

— aumônier adjoint d'A.C.O. pour Brest, *M. René Gourvennec*, qui demeure vicaire à Kerbonne, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE MESSAGE DE NOEL DU PAPE

... Nous entendons encore résonner en Nous les paroles émouvantes de la liturgie du temps de l'Avent : elles nous présentent précisément Noël comme le point d'arrivée et de rencontre de deux itinéraires longs et bien différents : il y a d'abord le mystérieux itinéraire de Dieu, qui descend des hauteurs inaccessibles de son Transcendance, qui sort finalement de la nuée des prophéties, laquelle s'était faite de plus en plus lumineuse, et se rapproche, d'une façon nouvelle et surnaturelle, de notre terre et de notre histoire ; et enfin, il aborde notre rivage terrestre, dans l'humilité déconcertante de Bethléem, et dans la pureté sans tache de Marie ; il se fait homme ; c'est le Christ. Et il y a l'autre itinéraire, le nôtre, plein de détours et de difficultés, qui de soi n'a pas un but précis, mais qui, par la suite, s'oriente vers quelque chose d'indéterminé mais ardemment désiré, vers une espérance dont l'objet dépasse nos simples forces naturelles, l'espérance de parvenir jusqu'à Dieu, l'espérance de le découvrir dans l'homme, l'espérance de le rencontrer, comme l'on rencontre sur un sentier un pèlerin en marche, un ami que l'on connaît, un frère de son propre sang, un maître de sa propre langue, un libérateur qui peut tout accomplir, un Sauveur...

Cette rencontre de Dieu avec l'humanité ne fut pas, nous le savons tous, un simple contact extérieur et passager. Ce fut une véritable union...

Eh bien, c'est cette rencontre que Noël nous rappelle. Davantage : Noël doit être le prolongement de cette rencontre.

Le Concile a été lui aussi une double rencontre

Cette manière de penser se trouve encouragée par la façon dont la rencontre entre Dieu et l'humanité Nous paraît se réfléter dans l'événement qui nous a occupés ces dernières années et qui vient de se clore, le second Concile œcuménique du Vatican. Le Concile a été, lui aussi, une rencontre. Une double rencontre : celle de l'Eglise avec elle-même, celle de l'Eglise avec le monde...

Et alors, ce que l'Eglise a rencontré dans cette réflexion, ce ne fut pas seulement elle-même, mais le Christ, le Christ qu'elle porte avec soi. Elle a repris conscience de son obligation d'être fidèle à la parole du Seigneur et à sa volonté de la pénétrer tout entière, et comme de l'enivrer et de l'exalter. L'Eglise a perçu en elle comme un reflux de l'Esprit du Christ et a senti remonter à ses lèvres le message évangélique, avec le besoin de le proclamer de façon renouvelée, pour elle-même et pour les hommes. L'Eglise a retrouvé sa jeunesse. Elle s'est sentie renaître. Et, rappelons-nous, Frères, cette rencontre nouvelle et merveilleuse avec le Christ que le Concile a ménagée à l'Eglise.

Souvenons-nous-en : l'Eglise ne doit pas se prêter à cet *aggiornamento* mal compris que déplorait déjà Notre Vénéré Prédécesseur Jean XXIII (*Acta Ap. Sed.* 1962, p. 675), ni chercher à « prendre l'air du temps », mettre sa confiance dans les idéologies caduques du monde profane, ou se plier, sous le prétexte d'un inexorable sens de l'histoire, à une mentalité erronée, ni non plus se contenter d'apporter quelques retouches de caractère pratique à diverses normes canoniques secondaires ; non, c'est

en cherchant à retrouver le Christ en elle-même, à le rencontrer plus consciemment, que l'Eglise peut aujourd'hui célébrer son Noël comme une fête nouvelle malgré sa récurrence.

Et puis, il y a la rencontre de l'Eglise avec le monde.

Cet aspect du Concile œcuménique a été relevé par tous. L'Eglise est, en un certain sens, sortie d'elle-même pour aller à la rencontre des hommes de notre temps, à la rencontre des profonds et stupéfiants changements du monde moderne, à la rencontre des besoins croissants d'une grande partie de la population de la terre, comme par exemple la faim : la faim de nourriture matérielle et la faim de nourriture spirituelle. L'Eglise s'est revêtue d'un amour pastoral davantage tourné vers le dehors, et elle ne pouvait agir autrement.

L'image évangélique du berger qui recherche, poursuit et s'épuise pour rejoindre la brebis égarée a dominé le Concile. Celui-ci fut tout pénétré de la conscience que l'humanité entière, symbolisée par cette brebis, lui appartient, appartient à l'Eglise. Oui, l'humanité appartient au Concile, c'est-à-dire à l'Eglise, en vertu d'un mandat universel de Dieu ; et l'Eglise a compris, une fois encore, quelles redoutables obligations lui impose le nom qui la caractérise d'une manière authentique, celui de catholique : ce nom veut dire que sa mission, sa responsabilité et son cœur n'admettent pas de limites. L'Eglise doit donc déclarer sienne l'humanité, et cela par devoir d'abord ; un devoir qui ignore la lassitude et qui défie héroïquement, avec simplicité, toutes les difficultés ; et puis, par droit d'amour, car l'Eglise ne peut se dispenser — quelque étrangère, indocile ou hostile que soit l'humanité — de l'aimer, cette humanité pour laquelle le Christ a versé son sang ; et encore, en vertu d'une sorte de parenté historique : n'est-ce pas l'Eglise qui, pour une bonne part, est à l'origine de cette civilisation dont aujourd'hui le monde reconnaît la vérité et qu'il s'approprie ? L'humanité est sienne, enfin, par une mystérieuse espérance que certains traits majeurs de l'histoire contemporaine semblent autoriser : par exemple, la recherche de la vérité et de la liberté, ou la marche obligée dans le sens de l'unité, le besoin de fraternité et de paix, tous biens qui n'acquièrent leur plénitude de vie qu'à la lumière de l'Evangile.

Il faut faire réellement la paix

... Voici le premier aspect que prend la présence de l'Eglise allant à la rencontre des hommes : elle leur apporte un message de paix. Ce fait résulte lui aussi de la nature des choses. La paix n'est-elle pas le premier souhait que formule en manière de salut celui qui agit au nom du Christ, à l'imitation du Ressuscité lui-même : « La paix soit avec vous ! » ? N'est-ce pas la première manière dont l'Eglise, placée au milieu du monde, peut y intervenir : mettre la paix, exhorter à la paix, apprendre à vivre en paix ? La paix est, en effet, le bien premier et suprême d'une société ; elle suppose la justice, la liberté, l'ordre ; elle rend possibles tous les autres biens de la vie humaine. Alors, tout de suite, en ce moment même, Nous ferons de nouveau l'apologie de la paix. Nous la ferons non seulement parce que la paix est un bien excellent, mais aussi parce qu'aujourd'hui elle est vraiment en péril. Les tragiques expériences de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dernière guerre avaient inspiré des dispositions nouvelles favorables à la paix ; mais cet esprit est en train d'être supplanté par les vieilles et profondes tendances du nationalisme ou par de nouvelles idéologies qui poussent à la subversion et à la domination ; les armes toujours plus puissantes et terrifiantes deviennent la seule garantie, si l'on peut ainsi parler, d'une paix peu sûre et précaire, à laquelle manque le sens de la fraternité humaine et de la justice entre les peuples. Il faut construire la paix en revisant courageusement ces idéologies erronées qui sont centrées sur l'égoïsme, la lutte ou l'hégémonie ; il faut savoir pardonner et recommencer une histoire nouvelle. Dans cette ère nouvelle, les rapports entre les hommes ne doivent pas être réglés par la puissance et par la force, ni uniquement par les avantages économiques ou par le degré de développement de la civilisation, mais par une motion plus élevée d'égalité et de solidarité. Celles-ci, en fin de compte, ne trouvent que dans la paternité divine, révélée par le Christ, leur justification certaine, le secret qui en facilite la pratique et y fait découvrir le bonheur.

Ces choses si grandes, Nous les disons d'un ton simple et modeste. Car c'est là, frères, un autre aspect de la rencontre entre l'Eglise du Concile et le monde. L'Eglise se sait porteuse d'une richesse de vérité et de salut, dont la valeur est infinie et qui la pousse à venir à votre rencontre. Mais remarquez-le : elle vient à vous sans aucun orgueil, sans réclamer pour elle quelque privilège que ce soit. Elle ne se met pas en opposition, mais elle reconnaît volontiers, elle encourage, elle bénit les hautes valeurs de votre culture et de votre progrès ; elle n'ambitionne nullement ni de dominer, ni de s'enrichir ; si elle demande quelque chose, c'est la liberté de vivre la foi qui l'anime intérieurement et la liberté d'annoncer au dehors cette foi ; mais elle ne s'impose à personne ; bien plus, elle veut que la responsabilité souveraine et le choix définitif des consciences, même devant la vérité religieuse, soient respectés et protégés. La rencontre de l'Eglise avec le monde moderne a été décrite en des pages admirables par la dernière constitution du Concile ; tout homme intelligent, toute âme honnête doit connaître ces pages. Elles restituent à l'Eglise sa place au milieu de la vie contemporaine, mais non pas pour asservir la société ni pour troubler le développement autonome et légitime de ses activités, mais au contraire pour lui apporter lumière, soutien et réconfort. Ces pages marquent, pensons-Nous, le point de rencontre entre le Christ et l'homme moderne, et elle constituent le message de Noël adressé, en cette année de grâce, au monde contemporain. Nous avons tenu à les évoquer ici pour mieux expliquer la teneur de Nos vœux de Noël. Ces souhaits veulent être mieux que des paroles et des sentiments ; ils présentent une offrande chrétienne, une offre de service positif et désintéressé pour la paix de l'humanité, pour sa prospérité, pour son espérance dans la destinées transcendante de salut et de bonheur, rendue accessible aux hommes par ce Christ dont nous célébrons l'humble et glorieuse naissance.

Frères, Fils, et vous tous les hommes de bonne volonté, au nom de ce même Christ, Notre-Seigneur, à vous les souhaits d'heureux Noël que Nous venons de formuler et qu'accompagne Notre Bénédiction apostolique.

† 807-810 : Table 1965

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 janvier 1966, le Saint Nom de Jésus. Lundi 3 à mercredi 5, de la férie. Jeudi 6, Epiphanie. Vendredi 7, de la férie. Samedi 8, de la B. V. Marie. Dimanche 9, la Sainte Famille.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Que tous les chrétiens s'appliquent généreusement à parfaire l'unité catholique. Que les œuvres chrétiennes de charité contribuent efficacement à manifester la vérité de l'Evangile.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. François Le Coat*, de Guilers, frère de M. l'abbé Le Coat, vicaire à S. Mathieu, Quimper. *M. Goulven Calvez*, de Plabennec, père de M. le Recteur de Kerfeunteun, Quimper. *Mlle Joëlle Corre*, de Landivisiau.

L'Ordo 1966

Voici donc sorti de presse l'Ordo 1966. Quelques mots pour le présenter sous son nouveau visage.

Comment se fait l'Ordo ? Les « plombs » sont conservés d'une année à l'autre pour abaisser le prix de revient (le tirage des meilleures années est loin d'atteindre celui des plus modestes bestseliers). Mais, de temps à autres, l'Ordo est à reprendre entièrement : les plombs sont fatigués, l'imprimerie a changé de caractère (tout en restant aussi aimable), les confrères demandent de nouveaux renseignements, etc... Le CALENDRIER-ANNUAIRE 1966 marque une étape de la modernisation entreprise depuis plusieurs années.

LE CALENDRIER

Quoi de neuf ?

1°) *il est en français*. De toutes parts et sur tous les tons (certains fort impatients) on le réclamait ; non seulement des paroisses, mais aussi — horresco referens — des collèges !

2°) *il diffère un peu de l'ancien*. Le Propre de France a été modifié ; il n'y avait aucune raison de maintenir Ste Clotilde, S. Rémi, Ste Geneviève, S. Denis au propre du diocèse.

3°) *il est plus bref*. Puisque toutes les fêtes de première classe et les dimanches ont des premières vêpres — et eux seuls — il est inutile de le répéter chaque fois ; sauf certains samedis, plus difficiles. Puisque toutes les fêtes de deuxième classe et elles seules sont « semifestives », inutile de le redire. Puisque les mémoires ont un régime particulier, on leur a fait une rubrique particulière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4°) *il est plus clair* — enfin, c'est le sentiment du rédacteur ! Et pourtant, les bréviaires sont divers : unilingues d'avant Pie XII, unilingues après Pie XII, bilingues avant Jean XXIII, bilingues après Jean XXIII, etc... Si bien que les semaines de novembre donnaient tel prophète dans les anciens bréviaires, et tel autre dans les nouveaux !

5°) *il est plus pratique*. Il a poussé la serviabilité jusqu'à indiquer les pages du Lectionnaire (= L) ou du Missel bilingue (= M.B.) où l'on trouve la traduction des textes du Propre du diocèse. Cela, pour calmer les natures irritables aux mois d'octobre et de novembre. Et cela en attendant une autre solution.

Pour ceux qui hésiteraient, une page IV dit tout ce qu'il faut. Il suffit de la lire !

En 1967, on essaiera d'améliorer encore le CALENDRIER, si du moins les usagers veulent bien faire connaître leurs critiques et suggestions.

L'ANNUAIRE

N'ont pu être ici satisfaites les suggestions de certains confrères, et nous nous en excusons. D'abord, près de ce curé-doyen cornouaillais (oh ! combien !) qui proposait sa photographie pour « illustrer le doyenné ». Ensuite, près de ces deux recteurs qui désiraient la carte de Quimper avec les parcs de stationnement. Enfin, près de ceux que gênent certaines mentions de rues « très laïcistes »...

Chacun aura remarqué la pagination nouvelle et la distribution nouvelle des rubriques : pour quelle raison ? tout simplement pour mieux suivre la répartition statistique proposée par M. le chanoine Boulard à tous les Ordos, et en cours d'adoption un peu partout.

Y a-t-il des erreurs ? Certainement, hélas ! Un illustre prédécesseur, qui savait pourtant (presque) tout, n'a jamais osé parié à moins de cinq erreurs. Mais qu'on le sache, le rédacteur a eu en quatrième un prix d'arithmétique : les 46 aumôniers d'enseignement à la page 221 auraient bien été 46, si une saleté ne s'était pas collée, lors du tirage, au chiffre 1 de la ligne « 70 à 79 ans ».

Au fond, il est un seul bon moment dans l'année : la semaine qui sépare la fin de la correction des épreuves et la sortie du premier exemplaire de l'Ordo. Après... damnatus ad bestias !

Et quand le 31 décembre 1965, des nominations détruisent l'annuaire 1966...

● *NOEL A LA CATHÉDRALE. — S. Exc. Monseigneur Ndong,* évêque auxiliaire de Libreville au Gabon, a concélébré la grand-messe de Noël à la Cathédrale, entouré du Chapitre. Il a rendu visite aux familles de ses missionnaires à Plouvien et dans le Morbihan, et s'est documenté sur les problèmes de la pêche, en particulier à Tréboul, — où il a célébré la messe dimanche dernier.

● Jeune homme, 21 ans, libéré service militaire, études secondaires dans maison religieuse, cherche emploi, comme surveillant, ou sacristain dans importante paroisse, ou emploi similaire.

S'adresser à M. le Recteur de Ploumoguer.

Où trouver les textes conciliaires ?

PÉRIODIQUES

— LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE, 5, rue Bayard, Paris, 8e, présente la collection la plus complète : troductions publiées sans introduction, ni notes.

— LES CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE, 14, rue d'Assas, Paris, 6e, viennent de sortir le décret sur l'Apostolat des laïcs (n° 422) et annoncent la constitution sur l'Eglise dans le monde (n° 424). Ces éditions comportent la traduction intégrale, un guide de lecture très clair, des notes brèves mais substantielles. Le n° 422, 1 franc ; le n° 424, 3 francs ; réduction de 10 % par dix exemplaires, de 20 % par vingt, de 30 % par cinquante (C.C.P. Paris 18.092.87).

LIVRES

Sous le titre DOCUMENTS CONCILIAIRES VATICAN II, les éditions du Centurion publient en plusieurs volumes l'ensemble des textes conciliaires :

— le tome I est paru depuis plusieurs mois. Il comprend : *l'Eglise*, présentation et traduction de Mgr Garrone ; *L'œcuménisme*, présentation de Y. Congar ; *Les Eglises orientales*, présentation de Mgr Dumont, du Centre Istina.

— le tome II sort ces jours-ci. Il comprend : *La charge pastorale des évêques*, présentation et traduction de Mgr Veuillot ; *Renouveau et adaptation de la vie religieuse*, présentation de A.-F. Le Bourgeois, supérieur général des Eudistes, traduction par des membres de la Commission conciliaire des religieux ; *La formation des prêtres*, présentation de Mgr Guyot, traduction de M. l'abbé Tollu ; *L'éducation chrétienne*, présentation et traduction de E. Vandermeersch, s. j, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique ; *L'Eglise et les religions non-chrétiennes*, présentation de S. E. le cardinal König, traduction du secrétariat pour l'unité des chrétiens. — Un volume de 232 pages, 6,15 francs.

— les tomes III et IV sont annoncés pour la mi-janvier 1966. Ils comprendront :

le tome III : *L'apostolat des laïcs*, présentation de René Rémond, président du Centre Catholique des Intellectuels, traduction de Mgr Streiff ; *L'Eglise et le monde*, présentation de Mgr Matagrin et de Mgr Vilnet, traduction de Mgr Haubtmann ; *La liberté religieuse*, présentation du Cardinal König, traduction de la « Documentation catholique ».

le tome IV : *La Révélation*, présentation de Mgr Weber, traduction de Mgr Martelet ; *Les missions*, présentation de M. J. Le Guillou, du Centre Istina, traduction de Mgr Riobé ; *Vie et Ministère des prêtres*, présentation de Mgr Marty, traduction de Cl. Wiener.

QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE — C.P.P.P. N° 29.136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. R. au capital de 1.000.000 F.

LANDERNEAU — Tél. 2.74 et 3.79

BREST
Tél. 44-13-87 - Mestriden

← AGENCES →

SAINT-BRIEUC
Rue Ampère - Zone industrielle
Tél. 12-10

Entreprise G. LE BIHAN

46, route de Paris - MORLAIX

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie — Charpente
Installation de Magasins

Téléphone : 5.77

B. P. 75

FABRIQUE DE MEUBLES — MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

Tél. 44.44.03 - 99, rue J. Lesven - Tél. 44.44.03

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

Pour 150 F. par mois
Achetez grâce à L'EPARGNE
votre 2 CV ou AMI-6
INTÉRETS 4 %
Tous renseignements succursale

CITROEN

260, rue Jean-Jaurès, BREST
Tél. : 44.23.96 - 97 - 98

SOCIÉTÉ GÉNERALE

Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres

Agences : BREST, QUIMPER

Bureaux : CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, GUILVINEC, MORLAIX, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, St-POL-DE-LÉON
et nombreux guichets périodiques

TABLE DES MATIÈRES
POUR L'ANNÉE 1965

I. ACTES DU SAINT-SIÈGE, DU CONCILE, DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS

Souverain Pontife. — Message de Noël, 5, 805 Le second centenaire de la fête du Sacré-Cœur, 377. Lettre à la Semaine Sociale de Brest, 468. Exhortation à l'approche de la quatrième session du Concile, 531. Allocution à l'ouverture de la session, 548. L'encyclique « Mysterium fidei », 553. L'Eglise, hier et aujourd'hui, 581. Motu proprio pour l'instituton a'un synode d'évêques, 597. Paul VI à l'O.N.U., 615, 612. Le jubilé extraordinaire ouvert en mémoire du Concile, 789.

Concile Vatican II. — Décret conciliaire sur l'œcuménisme, 41. — Voir Echos du Concile en VI.

Congrégations romaines. — La Concélébration, 260. Approbation des traductions liturgiques en langue bretonne, 280. Au sujet de l'huile des malades, 339.

Episcopat français. — Traductions liturgiques officielles, 4, 20, 213, 264, 393, 629. Après une audience du Pape, 85. Déclaration sur le Concile, 131. Communiqué sur l'aménagement des églises, 333. Note sur le respect de la personne, 518. Les prêtres au travail, 659. Note pour les élections, 675. Clôture du Concile, 723.

Le sacre de Mgr Boussard, 19, 35, 67 ; 83 (cérémonie), 105 (compte-rendu), 236.

II. ACTES DE L'EVÊCHÉ

Monseigneur l'Evêque. — Lettre annonçant le sacre de Mgr Boussard, 35. Commissions de pastorale des vocations, 99. Note sur la direction des Communautés religieuses, 133. Lettre pastorale, 133, 275 ; 307, 323. Mandement de Carême, 147. Lettre des évêques de l'Ouest à leurs prêtres sur les problèmes agricoles, 243, 264. Lettre sur la Semaine Sociale de Brest, 371. Ordonnance sur la concélébration et la communion sous les deux espèces, 403. Allocution à la Semaine Sociale, 484. Prière pour le Concile, 515. Clôture du Concile, 724.

Directives de l'Evêché. — Confirmation et visite pastorale, 84, 101 (rapport et projet d'itinéraire), 134, 212, 228 (avis et tableau). Confirmations à l'évêché, 67, 228, 261, 515.

Permanence du Vicaire général à Brest, 67, 261. Pastorale d'été, 373. Conférences théologiques, 707, 727. Demande de pouvoirs pour les communautés religieuses, 334. Mise en garde (« Action Fatima »), 355. Dispense d'abstinence, 771. — Messe aux enterrements l'après-midi, 150.

Semaine de l'Unite, 37, 796. Adoration perpétuelle, 38. Messe chrismale, 259. Dimanche des Missions, 628 (et texte messe votive). Journée du Secours Catholique, 691. Dimanche de la Paix, 739. — Service pour Mgr Duparc, 316.

Actes administratifs des sacrements, 135, 262 (confirmation), 756 (notification de baptême et de mariage). Ordos et registres paroissiaux, 596, 631, 788. Etat moral et religieux des paroisses, 37. Honoraires de messes, 772.

Commission de pastorale liturgique : Pour une meilleure célébration de la liturgie, 118, 264 * (Semaine Sainte et psaume 42), 711. La messe après les récentes réformes, 167-183. La prière universelle, 184, 217. La concélébration, 260. Après les fêtes pascales, 300. Aux responsables de chorales, 12, 788. — Commission interdiocésaine pour la liturgie en langue bretonne : Communiqué sur l'emploi du breton dans la liturgie, 197. Traductions bretonnes officielles : 151, 281, 294, 357. Traductions diverses : 154, 166, 199, 215, 219, 237, 265 *, 287.

Commission d'art sacré : 317, 628. Réforme liturgique et aménagement des églises, 211, 333, 379, 411.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Caisse d'entraide, 19, 772. Œuvres missionnaires, 39. Quête pour le Concile, 151. Quête pour l'Action Catholique, 163. Notes diverses », 213. Bulletins paroissiaux, 342. — Etudes des problèmes financiers, 332, 359.

Journée missionnaire des Malades, 374. Campagne contre la faim, 116, 152, 231, 275. Cancer, 152. Prévention routière, 342. Aveugles, 596. Personnes âgées, 628. Timbre antituberculeux, 694.

Mérite diocésain : 151, 293, 564, 579.

III. CLERGÉ DIOCÉSAIN

Ordinations. — 3, 115, 420, 483, 516, 771, 787. Prêtres, 454, 483, 536.

Nominations. — Vicaire général, directeur des Œuvres, 803. Curés-doyens, 3, 36, 259, 534, 803. Recteurs, 36, 212, 228, 254, 291, 316, 534, 627, 803. Aumôniers, 3, 228, 254, 419, 499, 534, 579, 595, 803. Vicaires, 37, 228, 419, 499, 535, 707. Séminaire, Œuvres, Formation permanente du clergé..., 3, 499, 515, 803. Enseignement, 37, 99, 483, 500, 525, 579, 611. Hors-diocèse, 500, 536, 547, 595.

Nécrologie. — 67, 152, 163, 214, 357, 372, 436, 455, 467, 501, 518, 596, 709, 788. — Articles nécrologiques : Mgr Le Breton, 8, 426. M. Lallouet, 188. M. Quentel, 363. M. Pondaven, 459. M. Jullien, 492.

Retraites, sessions, etc. — Retraites pastorales, 39, 277 (listes), 395 (hors-diocèse), 435 (concélébrations), 501, 518. Mois sacerdotaux, 39, 102, 196, 419 (pour 1966), 556, 772. Récollections, 39 (2e trimestre), 316 (3e trimestre), 739. — Conférences théologiques, 707, 727. Sessions : Jeunes prêtres, 102, Hors-diocèse, 396. — Réunions de liturgie, 134, 151, 200. Journée d'étude des problèmes financiers, 359.

IV. ACTION CATHOLIQUE, ENSEIGNEMENT, SERVICES ET ŒUVRES

Action Catholique. — ACG, 135, 151, 276, 293, 332, 547. Enfance, 20, 103, 134, 254, 263, 318, 501, 517. Milieu indépendant, 659. Milieu maritime, 502, 653. Milieu ouvrier, 84, 276, 619, 728, 740, 762 (session d'aumôniers JOC-JOCF), 787. Milieu rural, 374, 408, 467, 692, 693. Milieu scolaire, 163.

Centre diocésain des Vocations. — Statistiques, 7. Sessions sur la pastorale des vocations, 9, 58, 676. Journée mondiale des vocations, 262, 291. Entrée à Pont-Croix, 341. Retraites, 373, 537, Vocations hors-séminaires, 407.

Enseignement religieux. — Catéchèse des adolescents, 68, 163, 611, 675. Communion solennelle et confirmation, 317. Programmes et documents, 537.

Enseignement. — Réunions, 612. Sécurité Sociale, 231, 708. Contrats, 547. Allocations scolaires, 756. Examens : CAP, 103, 564, 772 ; CEP, 103 ; entrée en seconde, 341, en sixième, 388. Classe de formation féminine sociale à Huelgoat, 406. Education musicale, 708. Cercles de familles, 73, 200. Assemblée des APEL et AEP, 345. — Université d'Angers : 68, 117, 340 (quête), 435 (sessions).

Œuvres et services. — Retraites et récollections : Conscrits, 116, 387 ; Fiancés, 135, 196, 214, 293, 387, 516, 596, 692 ; Jeunes filles, 341 ; Foyers, 487. Centre de préparation au mariage, 332. Sesison de pastorale familiale, 709.

Scouts de France, 389. « Lizeri Breuriez ar Feiz », 537. Pax Christi, 120, 739. Secours Catholique, 294, 691. Patronages et théâtre, 294. Aides au prêtre, 214, 388, 537, 596. Mouvement eucharistique des jeunes, 254, 263. Fraternité des Malades, 344. Croix d'Or, 8, 410. Croisade des Aveugles, 157.

V. CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinages et pardons. — Pèlerinage de Lourdes, 19 (dates), 195, 276 (prix), 333, 356 (horaires), 446 (compte-rendu) ; 500, 509, 516 (horaires), 588 (compte-rendu), 756 (dates pour 1966). — Pardons : Malades, 19, 292, 333, 360 ; 756 (date pour 1966). Maison S. Joseph, 236. Rumengol, 381, 413, 501. Troménie de Locronan, 487. Kernitron, 501. N.-D. des Portes, 684. Penhors, 525. Ste-Anne-la-Palud, 501, 641. La Salette, 642. Le Folgoët, 525, 642. S. Corentin, 756, 771 791 (sermon de Mgr Kérautret). — Retour sur nos pardons, 551, 637, 684.

Semaine Sociale à Brest : 227, 295, 317, 343, 358, 365, 371, 390, 421, 437 ; 451 (programme détaillé), 468 (lettre du Saint-Siège), 473 (compte-rendu), 484 (allocution de Mgr l'Evêque), 488 (conclusions), 503 (un aperçu de l'enseignement).

Consécrations et bénédictions. — Dédicace de l'église abbatiale de Landévennec, 373, 420, 456. — Autels : Pioudalmézeau, 348. Plonévez-Porzay, 365. Kernouès, 524. — Calvaire : Carantec, 389. — Ecoles : Ste Anne Brest, 61. La Retraite Brest, 117. Guipavas, 157. S. Sébastien, Landerneau, 365. Fouesnant, 423. Ouessant, 727. S. Pol de Léon, 750. Concarneau, 778. — Centenaires d'églises : Kerlouan, 555. Plouyé, 568.

Religieux et Religieuses. — Direction des Communautés religieuses : 133, 263, 455. Réunions, 214, 254, 275, 563, 627, 693, 740, 788. Permanences, 292, 356, 563, 627, 693, 788. Récollections, 195, 740, 756, 788.

Journées : Sœurs soignantes à domicile, 5, 68, 595. UNCAHS, 115, 213, 263, 293, 349, 365, 422, 579, 710, 726. Religieuses en monde rural, 693.

Centenaires : Ecole de la Croix-Rouge à Brest, 348. Filles de la Sagesse à Kerlouan, 555. Prise d'habit, 269. — Légion d'honneur : 61, 300, 493.

Divers. — Les premières concélébrations, 7, 86, 259, 435. Nos évêques au Concile, 534. Les vœux de nouvel an à l'évêché, 21, 73, 787. Visite de Mgr Tsiahoana, 7, de Mgr Ndong, 812. Monument funéraire de Mgr Mazé, 152. Services pour des naufragés, 86.

Journée de chant liturgique à Châteaulin, 12, 788. Un récital à la cathédrale, 506 ; à Brest, 660. Noëls pour chorales, 727. L'Enfance de l'Art, 72, 234, 300, 568, 613. Exposition d'Art breton à Roscoff, 389. Bleun-Brug, 408, 447, 458. Mission bretonne de Paris, 569. M. le ch. Nédélec, président de la Société archéologique, 8.

Conférences bibliques à Quimper, 694. Rencontre des aumôniers d'hôpitaux, 695. Les séminaristes en stage, 361.

VI. CHRONIQUE GÉNÉRALE

Concile Vatican II. — Echos du Concile (P. de Surgy), 563, 585, 601, 615, 633, 661, 681, 715, 731, 758, 775. — L'Eglise et le Monde (Mgr Ancel), 88. La nouvelle discussion sur la liberté religieuse (Mgr Haubtmann), 643. Le Concile, bilan provisoire, 700. Clôture du Concile, 723. Le Concle est fini ? c'est maintenant qu'il commence, 742.

Le sacerdoce. — Ministres de Jésus-Christ (Mgr Kérautret), 235. Les prêtres dans leur relation au Christ, aux évêques..., 267. L'homme du Sacrifice (P. Carré), 424. La belle mission du prêtre dans le monde moderne (Mgr Guerry), 522. Le célibat ecclésiastique, 621.

Pastorale. — Le problème des institutions chrétiennes (Mgr Renard), 123. Nourrir ceux qui meurent de faim, 216 Le témoignage d'un usager des Mois sacerdotaux, 375. Le prêtre pèlerin de Lourdes, 409. L'Institution chrétienne est-elle périmée (Mgr Gouyon), 438. Pour une pastorale de communion (Mgr Gouyon), 677, 697, 717. Allocution de Mgr Maziers à la J.O.C., 728. Le dialogue prêtres-fidèles, 779. Les vœux d'un curé à ses paroissiens, 797.

Pastorale liturgique. — Pour une meilleure célébration de la liturgie, voir en II. — La portée œcuménique de la Constitution sur la liturgie, 69. Le nouvel « Ordo Missae », 136. Lettre du Cardinal Feltin, 152. L'aménagement des églises, 297, 211. Notes sur l'art sacré, 379. L'horaire des messes, 391. A propos d'art sacré, 411. Liturgie en français, 445. Trois messes, trois liturgies, 614. Prière universelle à l'occasion des élections, 741 ; pour le 8 décembre, 749. Veillée de prière à l'occasion de la clôture du Concile, 749.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Divers. — La Semaine de l'Unité, 56. Le Père Cardjin, cardinal, 155. Réunion des Supérieures Générales de l'Ouest, 156. Les nouveaux locaux du Centre des étudiants catholiques à Rennes, 200. Coopération en Algérie, 524. Presse catholique des jeunes, 573. Cinq minutes avec le P. Lucas, de Radio-Vatican, 685. Exposition « Trésors des églises de France », 140. « Le repos du 7e jour » de Claudel joué à Paris, 613.

Les repères du jugement (Mgr Garrone), 572. L'angoisse et ses causes, 569. Les chrétiens, la lutte contre la misère, le développement économique (Mgr Rolland), 201. L'Eglise et la Communauté scientifique internationale (R. Lavocat), 507.

Retraites, 236. — Sessions et Congrès : Aumôniers de lycées, 381. Pour prêtres, 396. Pédagogie musicale, 425, 447. La messe paroissiale, 436. Union des Œuvres, 77, 205. Aumôniers d'hôpitaux, 456. Session sacerdotale de Clamart, 774.

VII. BIBLIOGRAPHIE

Livres. — Lavocat, L'Eglise et la Communauté scientifique internationale, 507. Murray... La liberté religieuse, 652. Laurentn, Lourdes, histoire authentique, 92. Synopse des évangiles, 600, Concordance, 605. Schnackenburg, Le message moral du Nouveau Testament, 124. Questions théologiques aujourd'hui, tome I. Problèmes fondamentaux, 165. De Dainville, Tourisme et pastorale, 457. Massé, Réflexions pour 1985, 667. Quelques publications liturgiques, 71, 119, 183, 205, 265 *, 390. Matériaux pour homélies, 287.

Revues. — Cahiers d'action religieuse et sociale, 55, 676. Etudes, 93, 104, 237, 349, 428, 461, 665, 710, 778. Christus, 93, 362, 502, 632. Catéchistes, 120. Parole et Mission, 120, 392, 555. La Croix, 204. Présences, 349. Art Sacré, 379. Equipes enseignantes, 428, 502. Aumôniers d'hôpitaux, 493. La Croix, 541. Fêtes et Saisons, 660, 796. Prêtres aujourd'hui, 669. Chrétiens d'aujourd'hui, 669. Bulletins paroissiaux, 361, 391, 637, 684, 714, 727, 779, 781, 797. Vie spirituelle, 757.

Film et disque. — Pasolini, L'Evangile selon S. Matthieu, 301. Paul VI à l'ONU, 612.

Table des matières pour l'année 1964, 639 ; pour l'année 1965, 809.